

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES & ARCHÉOLOGIQUES DE DRAGUIGNAN

MÉMOIRES — XII

---

LOUIS HONORÉ

---

# L'Émigration dans le Var

(1789-1825)



DRAGUIGNAN

Imprimerie du "VAR", ancienne maison C. & A. LATIL, NÉGRO, Père & Fils, Succ<sup>rs</sup>  
Boulevard des Maronniers, 28

— 1923 —

## AVANT-PROPOS

---

Il n'existe pas de travail d'ensemble sur l'*Emigration dans le Var*. Si MM. Pons et Lauvergne, sous la seconde Restauration, et MM. Cottin et Poupé, récemment, dans leurs intéressants ouvrages concernant la Révolution dans ce département, ont effleuré cette question, ils ne l'ont pas traitée. J'ai pensé qu'une étude particulière de l'émigration varoise ne ferait pas double emploi avec leurs travaux, qu'au contraire, elle pourrait les compléter et apporter ainsi à l'histoire de la période révolutionnaire une nouvelle contribution.

Pour me documenter, j'ai consulté d'abord les listes imprimées d'émigrés publiées par le Gouvernement, puis de nombreux dossiers des séries L, M, Q des archives départementales du Var, enfin les papiers du tribunal criminel du Var (1), relatifs aux cas d'émigration.

J'ai utilisé aussi plusieurs documents manuscrits ou imprimés conservés dans les bibliothèques municipales de Draguignan et de Toulon, qui m'ont fourni de précieux renseignements.

Je dois en outre à l'obligeance de M. Salf, notaire à Bormes, de M. Parès, archiviste de la ville de Toulon, de M. de Fabry, inspecteur des finances à Paris et de M. le marquis de Grasse, à Cannes, communication de divers détails

---

(1) Actuellement déposés aux archives départementales.

généalogiques ou familiaux et une liste nominative imprimée des émigrés du Var bénéficiaires de la loi de 1825 (1).

Qu'il me soit permis de remercier surtout M. Poupé, archiviste départemental intérimaire, professeur d'histoire au Collège de Draguignan et conservateur du Musée et de la Bibliothèque de cette ville, pour ses conseils éclairés et les nombreuses notes qu'il a mises gracieusement à ma disposition.

\* \* \*

Ce travail se divise en deux parties.

La première comprend l'historique général de l'émigration varoise. Elle traite successivement des premiers émigrés, de la prise de la Bastille à la fuite du Roi; des seconds émigrés, de juin 1791 à la fin de 1792, auxquels s'ajoutent les ecclésiastiques réfractaires; des émigrés de 1793, victimes du mouvement fédéraliste; du séjour des fugitifs à l'étranger et de leur rentrée en France; de l'application de la loi du 19 fructidor an V (5 septembre 1797); du retour définitif; de l'indemnité du milliard. Des tableaux statistiques terminent cette première partie.

La seconde est consacrée à la liste aussi exacte et aussi complète que possible des prévenus d'émigration avec des indications biographiques depuis le jour où ils quittèrent leur domicile ou le territoire français jusqu'à celui où ils y rentrèrent. Cette liste donne aussi les noms de certains habitants de communes du Var qui, réfugiés à Toulon lors de l'occupation anglaise (août-décembre 1793), y furent fusillés

---

(1) Cette liste est malheureusement incomplète.

ou guillotins, soit sans jugement au moment de l'entrée des troupes conventionnelles dans cette ville, soit ultérieurement à la suite de condamnations prononcées par les Commissions révolutionnaire ou militaires (1). Elle est dressée par districts et par communes, suivant l'ordre alphabétique des prévenus d'émigration. Elle constitue une sorte de dictionnaire historique des émigrés.

\* \* \*

Que faut-il entendre exactement par *émigré* ?

C'est principalement l'article 6 du décret du 28 mars 1793 qui fournit une définition de ce mot. Aux termes de cet article, étaient réputés émigrés :

1° Les Français de l'un et l'autre sexe qui, ayant quitté le territoire de la République depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1789, n'avaient pas justifié de leur rentrée en France avant le 9 mai 1792 ;

2° Les Français de l'un et de l'autre sexe qui n'avaient pas justifié, dans la forme légale, d'une résidence sans interruption en France depuis le 9 mai 1792 ;

3° Ceux qui étaient sortis du territoire de la République

---

(1) On sera peut-être étonné de voir comprendre ces derniers Varois dans cette liste. Pour expliquer leur inscription, il suffira, semble-t-il, de remarquer que les fusillés sans jugement ou les guillotins à la suite d'un jugement de la Commission révolutionnaire, avaient tenté de fuir à l'étranger le 18 décembre 1793 sur l'escadre franco-espagnole et que leurs héritiers touchèrent en 1827 une rente viagère sur l'indemnité dite du milliard. En outre, la plupart des victimes des Commissions militaires étaient des émigrés restés indûment en France après la promulgation de la loi du 19 fructidor an V (5 septembre 1797). D'ailleurs, ces derniers sont, en général, signalés dans les listes officielles d'émigrés.

sans s'être munis d'un passeport délivré par la municipalité du chef-lieu de leur district ;

4° Tout agent du gouvernement qui, ayant été chargé d'une mission auprès des puissances étrangères, n'était pas rentré en France dans les trois mois du jour de son rappel notifié ;

5° Tout Français de l'un ou l'autre sexe, qui, durant l'invasion, avait quitté le territoire français non envahi pour résider sur le territoire occupé par l'ennemi ;

6° Ceux qui, quoique nés en pays étranger, avaient exercé les droits de citoyens en France, ou qui, ayant un double domicile, savoir : un en France, et l'autre en pays étranger, ne justifiaient pas d'une résidence sans interruption en France depuis le 9 mai 1792.

De plus, ne pouvait être opposée comme excuse ou prétexte d'absence la résidence à Malte, à Monaco et autres lieux qui, quoique limitrophes ou alliés par des traités et relations de commerce, ne faisaient pas partie intégrante de la France.

D'autres lois intervinrent postérieurement dont l'importance est minime. Par contre, il y a lieu de mentionner l'arrêté pris au Beausset, le 14 septembre 1793, par les représentants du peuple Gasparin, Escudier et Saliceti en mission près l'armée révolutionnaire de Toulon (1). Il assimila aux émigrés les Varois réfugiés dans cette ville durant l'occupation britannique. Exécuté au même titre qu'une loi de l'Etat, il fut complété plus tard par le décret du 20 fructidor an III (6 septembre 1795), qui déclara émigrés ceux qui avaient

---

(1) Arch. dép : L. 141.

fui à l'étranger, le 28 frimaire an II (18 décembre 1793), sur les escadres anglaise, espagnole, napolitaine ou française.

D'autre part, une loi du 25 août 1792 ordonna que « les ecclésiastiques réfractaires seraient tenus, sous huit jours, de sortir des limites du district et du département de leur résidence et, dans le délai d'une quinzaine, des frontières du royaume » ; la peine prévue, en cas d'infraction, était la déportation à la Guyane. La Convention, le 17 septembre et les 20, 21 octobre 1793, appliqua en tous points aux prêtres déportés, même à ceux partis régulièrement avec passeport, les décrets votés à l'encontre des émigrés. Deux ans après, la loi du 20 fructidor an III, (6 septembre 1795), bannit à perpétuité du territoire de la République les insermentés et les traita de nouveau comme émigrés.

En résumé, selon les lois révolutionnaires, les émigrés furent les Français qui, ayant abandonné la France depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1789, n'y étaient point rentrés avant le 9 mai 1792 ou ceux qui n'avaient pas justifié, dans les formes légales, d'une résidence ininterrompue en France depuis cette dernière date. A eux, s'ajoutèrent les ecclésiastiques insermentés.

\* \* \*

C'est en exécution de ces décrets que furent publiées les listes imprimées d'émigrés. Comment furent-elles formées ? Sont-elles véritablement complètes et exactes ?

Le 9 février 1792, l'Assemblée législative mettait sous séquestre tous les biens des émigrés afin d'ôter aux fugitifs

les moyens de nuire à leur patrie.

Le 30 mars suivant, elle ordonnait que chaque conseil municipal adresserait à l'administration de son district l'état des propriétés appartenant aux citoyens domiciliés hors du département. Le directoire du district devait envoyer immédiatement, avec son avis, ces états à l'administration départementale. Celle-ci arrêtait définitivement la liste des biens à séquestrer.

Le 27 juillet de la même année, l'Assemblée prescrivait la confiscation et la vente au profit de la nation de tous les biens mobiliers et immobiliers des émigrés.

Le 28 mars 1793, la Convention déclarait les fugitifs « morts civilement », les excluait pour toujours du territoire français et prononçait contre eux la peine capitale en cas d'infraction à cette proscription.

L'application de toutes ces mesures supposait nécessairement la connaissance des individus coupables d'émigration. L'établissement et la publication d'un recueil de leurs noms s'imposaient. Voici en substance, ce que prévoit, à cet égard, la loi du 28 mars.

Une liste des émigrés sera dressée dans chaque commune. Elle contiendra les noms, prénoms, qualités, professions et dernier domicile des personnes émigrées, avec indication des biens, de leur nature, des noms des fermiers ou locataires, du prix des jouissances et de l'évaluation par aperçu des biens non affermés. Dans la huitaine, les officiers municipaux feront passer cette liste à leur district ; celui-ci, dans le même délai, l'adressera au directoire du département. Ce dernier fera imprimer la liste complète de son ressort, l'affichera et la publiera, puis en expédiera un exemplaire à chacun des ministres

de l'intérieur, de la justice, de la guerre et des contributions publiques. Le gouvernement formera ensuite un recueil sommaire des émigrés par ordre alphabétique, avec mention de leur domicile, et en enverra des doubles aux armées et aux corps administratifs.

Ce recueil se composa d'abord d'une seule liste à laquelle on ajouta six suppléments.

Pour le Var, la liste primitive mentionne 233 émigrés, d'après six états particuliers dressés par le directoire du département aux dates du 28 juin et du 21 juillet 1792.

Le premier supplément ne fournit que 8 noms de Varois signalés le 28 juin 1792; le deuxième renferme 189 inscriptions datées du 30 juin 1793; le troisième, 94 inscriptions en date du 25 germinal an II (14 avril 1794); le quatrième, 1472 inscriptions provenant de listes datées du 25 février 1793 (1), du 22 vendémiaire, du 12 brumaire, du 14 ventôse, du 22 ventôse, du 4 floréal an II (13 octobre, 2 novembre 1793, 4 mars, 12 mars, 23 avril 1794), du 22 vendémiaire et du 12 brumaire an III (13 octobre et 2 novembre 1794) : il est le plus important parce qu'il se rapporte surtout à l'exode considérable provoqué par le mouvement fédéraliste; le cinquième supplément ne contient qu'un seul nom inscrit le 19 nivôse an III (8 janvier 1795); le sixième désigne 1000 émigrés aux dates du 7 pluviôse, du 8 germinal an III (26 janvier, 28 mars 1795) et du 6 pluviôse an VI (25 janvier 1798), c'est-à-dire après la rentrée des ouvriers manuels fugitifs bénéficiaires

---

(1) La liste du 25 février 1793 fait double emploi avec celle du 30 juin suivant.

de la loi du 22 nivôse an III (11 janvier 1795) qui autorisait leur retour.

En somme, le nombre des émigrés du Var, selon les listes officielles, s'élève à 2997. Quoique relativement considérable, il n'en est pas moins bien au-dessous de la vérité. Ricard de Séalt (1), commissaire du Directoire exécutif dans le Var, l'évalua même, le 24 frimaire an VI (14 décembre 1797), à 10000 au minimum (2). D'après Cottin, il monterait à 7400 pour les seuls Varois ayant fui le 18 décembre 1793 sur les flottes ennemies (3). Personnellement, j'ai dressé un état nominatif de 5331 émigrés. Ce dernier chiffre se trouve, certes, assez éloigné de celui fourni par Ricard ou Cottin. Mais si l'on considère que ma liste ne signale généralement que des chefs de famille et si l'on se reporte au coefficient de la natalité

---

(1) Gabriel-Joseph-Xavier Ricard de Séalt, fils de Joseph, avocat, et de Marie-Madeleine d'Anselme, né à Peyrolles (Bouches-du-Rhône) le 29 mars 1752, avocat, subdélégué de l'intendant à Saint-Maximin et receveur de la viguerie, député de la sénéchaussée de Toulon à l'Assemblée nationale, procureur général syndic du directoire du département du Var, prisonnier des Espagnols en 1793, interné à l'île Majorque, commissaire de la nation en 1796, préfet de l'Isère, mort en fonctions à Grenoble le 1<sup>er</sup> juin 1802. Epoux de Catherine de Bayon. (F. Cortez : *La révolte des paysans et la grand' peur de 1789 à Saint-Maximin*).

(2) Arch. dép. : L. 166. — Rapport du commissaire exécutif dans le Var au ministre de la guerre (24 frimaire an VI) (14 décembre 1797) : « La rébellion de Toulon, l'établissement des sections dans plusieurs communes furent la cause de l'émigration d'un très grand nombre d'individus qu'on peut évaluer à dix mille sans exagération. Tous ne sont pas portés sur les listes... ».

(3) P. Cottin : *Toulon et les Anglais en 1793* p. 321.

française sous le règne de Louis XVI (1), l'on peut supposer, avec quelque apparence de raison, que la totalité des fugitifs dépasse largement 10.000. Dans tous les cas, numériquement, les listes imprimées sont indéniablement très incomplètes.

Elles le sont aussi à d'autres points de vue. Les noms des émigrés y sont souvent mal orthographiés et remplacés quelquefois par le prénom ou le sobriquet; ceux des nobles y figurent sans particule; 1179 fugitifs y sont inscrits sans indication de qualité ou de profession; des émigrés de petites communes y apparaissent comme domiciliés au chef-lieu de district ou dans plusieurs localités différentes. On y constate 187 doubles ou triples emplois certains, dont 3 au 2<sup>e</sup> supplément, 1 au 3<sup>e</sup>, 45 au 4<sup>e</sup> et 138 au 6<sup>e</sup>: ainsi presque tous les émigrés aux initiales A, B, C, portés une première fois au 3<sup>e</sup> ou au 4<sup>e</sup> supplément sous la rubrique de Toulon y sont aussi signalés au 6<sup>e</sup> sous la même rubrique. Les coquilles d'imprimerie abondent; des citoyens inoffensifs, étrangers à tout esprit de parti et qui n'avaient pas franchi la frontière, sont désignés sous la fausse dénonciation de leurs ennemis, par l'effet de passions aveugles.

Toutes ces erreurs rendent longues, parfois vaines, les recherches d'identification et obligent souvent à la consultation des inventaires des archives communales anciennes. Même pendant l'époque révolutionnaire, elles entraînent des

---

(1) Vers la fin du règne de Louis XVI, le coefficient pour un mariage varia suivant les régions entre 3, 5 (Normandie) et 4, 9 (Bourgogne) (R. de Felice : *Les naissances en France* p. 18)

difficultés dont souffrirent plusieurs prévenus d'émigration. Par exemple, sous la Convention, plusieurs d'entre eux, indûment inscrits sur les listes, attendirent longtemps leur radiation définitive avant de rentrer dans la jouissance de leurs biens et d'autres, sous le Consulat, ne reçurent que très tard l'autorisation de rejoindre leur patrie.

Comme on le voit, les listes imprimées sont si insuffisantes que le chercheur aurait grand tort de s'y fier exclusivement.



## PREMIÈRE PARTIE

---

### Historique général de l'émigration varoise

---

#### I

#### LES PREMIERS ÉMIGRÉS

(1789 - Juin 1791)

---

Lorsque, le 5 mai 1789, les Etats généraux s'ouvrirent, la France les accueillit par des vœux sincères et unanimes de succès. Leurs membres, nobles, ecclésiastiques et bourgeois, au début divisés, ne tardèrent pas à s'entendre pour travailler au bien général du pays. Cependant, des actes de violence du peuple de Paris, tels le pillage des manufactures du faubourg Saint-Antoine, le meurtre de Flesselles, de Foulon et de Berthier, allaient bientôt jeter l'épouvante chez ceux que leur naissance ou leur position attachait à la monarchie, chez ceux qui ne pouvaient admettre qu'à côté du pouvoir royal, pour eux d'essence divine, il existât un second pouvoir, émanation du peuple. Le comte d'Artois, notamment, et quelques grands seigneurs de la cour, entre autres les princes de

Condé, de Conti et de Polignac, alarmés de ces premiers symptômes révolutionnaires, prenaient, dès le 16 juillet, le chemin de l'exil. Leur exemple, aussitôt suivi par une foule de personnes des classes titrées, fut même considéré, dans le deuxième semestre de 1789, comme une sorte de mode aristocratique.

\*  
\*  
\*

La noblesse des sénéchaussées de Draguignan, de Grasse, d'Hyères et de Toulon subit, elle aussi, l'influence de cet exemple. Plusieurs de ses membres, en simples imitateurs des grands de la cour, émigrèrent en 1789. Mais on ne connaît guère parmi eux que trois officiers vivant ordinairement auprès du roi. Ce furent Joseph-Jean-Baptiste de Suffren, marquis de Saint-Tropez, maître de camp de cavalerie, frère du célèbre bailli Pierre-André de Suffren (1) ; Pierre-Louis-Jean de Blacas, seigneur d'Aups, chevalier de Malte, jeune sous-lieutenant dans le régiment de dragons-Noailles (2) ; et Louis-François-Raymond de Clapiers, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, ancien maire d'Hyères (3).

\*  
\*  
\*

Cependant, des raisons d'ordre local amenèrent, aux premiers temps de la Révolution, l'exode d'autres nobles.

---

(1) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(2) Le chevalier de Courcelles : *Généalogie de la maison de Blacas* (1825). — Arch. dép. : M (Liasses alphab.).

(3) Arch. dép. : L. 286 ; M (Liasses. alphab.).

A Toulon, les ouvriers de l'arsenal, les matelots, les canonniers de la marine, de nombreux bourgeois, avaient, dès le début de 1789, accueilli avec enthousiasme les idées nouvelles. Malheureusement, excités par quelques démagogues, ils se livraient bientôt à des faits regrettables. Le 29 mars, ils dévastaient le bâtiment du Piquet et les maisons de deux particuliers; le 1<sup>er</sup> décembre, ils saccageaient l'Hôtel de la Marine et emprisonnaient dans un cachot du Palais de Justice Charles-Hector Albert de Rions, commandant de la place, qui, la veille, avait provoqué involontairement leur sédition en interdisant à deux maîtres entretenus de l'arsenal de s'enrôler dans la garde nationale. Le seigneur du Revest et du Val Dardène, à la fois chef d'escadre et directeur général du port et de l'arsenal, Jean-Baptiste Monier de Castellet, prit, dans cette échauffourée, fait et cause pour de Rions. Comme lui, il fut enfermé par la foule et délivré seulement sur décret de l'Assemblée nationale en date du 19 janvier 1790. Craignant des représailles, il se retira d'abord dans sa propriété de Dardène, puis à Nice. Il ne revint à Toulon que le 10 août suivant. Il prêta le lendemain à l'Hôtel de Ville le serment civique. Mais « les patriotes », furieux de sa nouvelle présence à Toulon, tentèrent de le lanterner. Il ne dut son salut qu'au courage d'un petit groupe de soldats et s'enfuit une seconde fois à Nice. Son chef, Albert de Rions, après un court séjour à l'escadre de Brest, s'engageait à Coblenz dans l'armée des princes (1).

---

(1) Arch. dép : L. 285, 326 ; M (Liasses alph) ; Procès-verbal de l'assemblée administrative du département du Var en date du 3 novem-

Un ancien consul de Toulon, ex-contrôleur de la marine, Charles-Louis de Lantier de Villeblanche, dont l'habitation avait été pillée en 1789, se retirait dans le comtat Venaissin qui était encore sous l'autorité pontificale (1).

A ces nobles, il convient d'ajouter une femme et un homme du peuple, Marie Transtour, demoiselle de Saint-Paul-les-Vence (2), et Joseph-Benoît Marin, de Cotignac, dragon au 9<sup>e</sup> régiment (3). La première entra en 1789 dans le couvent des Grandes-Maries, à Nice ; le second émigrait durant le premier semestre de 1791. Mais on ignore la raison du départ de ce dernier. On sait seulement qu'il n'aimait pas le régime nouveau. En 1790, pendant que ses concitoyens recevaient à la maison commune le député Cavalier (4), il s'était écrié au milieu des *Vivent la nation, la loi et le roi !* « Ah ! les coyons comme ils brayent » (*sic*). Toutefois, il se rapatriait presque aussitôt avec l'espoir, « en aristocrate qui tenait bon », « de jouer bientôt aux boules avec les têtes des patriotes ». Marie Transtour et Joseph-Benoît Marin ne furent inquiétés que plus tard parce que, de 1789 à 1791, aucune loi ne prohibait encore la sortie du royaume.

Ces six privilégiés et ces deux roturiers sont les premiers Varois connus qui émigrèrent.

---

bre 1790. — R. Reboul : *Notabilités varoises*. — G. Duruy : *La sédition du 1<sup>er</sup> décembre 1789* (Revue des Deux-Mondes, 15 mars 1893). — L. Mongin : *Toulon ancien et ses rues* (tome II).

(1) Arch. dép. : M. (Liasses alph.) ; M. (registre A) ; L. 297. --- R. Reboul : *Notabilités varoises*. --- L. Mongin : *Toulon ancien et ses rues*.

(2) Arch. dép. : L. 285 ; M (reg. des radiations définitives).

(3) Arch. dép. : L. 290 ; Greffe du tribunal de première instance de Draguignan (dossiers 53, 203, 320.)

(4) Il a été impossible d'identifier ce député.

II

LES SECONDS ÉMIGRÉS

(Juin 1791-1792)

---

A Paris, le 20 juin 1791, un événement grave se produisit. Le roi et une partie de sa famille tentèrent d'émigrer. L'annonce de cette nouvelle et les bruits fondés de préparatifs belliqueux des fugitifs sur les frontières obligèrent l'assemblée à prendre immédiatement des mesures énergiques pour enrayer l'exode grandissant des Français vers l'étranger. Le lendemain même de la fuite de Louis XVI, elle décrétait l'arrestation de toute personne quittant le royaume et l'interdiction de toute sortie d'effets, armes, chevaux, voitures, munitions ou espèces d'or et d'argent. Dans la même semaine, elle ordonnait que les créanciers de l'Etat seraient, avant de recevoir leur paiement, tenus de justifier d'une résidence habituelle.

Bientôt, l'antagonisme des partis dans son sein, l'activité débordante des jacobins dans les grandes villes, la déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792), les menées anti-révolutionnaires, allaient provoquer la fureur populaire contre les anciens privilégiés et entraîner l'exil d'autres nobles en même temps que celui de plusieurs bourgeois.

Dans le département du Var, Toulon subit d'abord la répercussion des événements de Paris. Depuis juin 1791, l'influence des royalistes constitutionnels, réunis dans la *Société des*

*Amis et Défenseurs de la Constitution* ou *Club Saint-Pierre*, était victorieusement combattue par celle du groupe jacobin des *Amis de la Constitution* ou *Club Saint-Jean*. Une série d'exécutions sanglantes se déroula dès lors en ville. Le 23 août 1791, la populace assassinait le capitaine de vaisseau De Beaucaire; le 28 juillet 1792, elle massacrait quatre membres modérés du directoire du département: le vice-président Guérin, le procureur général syndic Gazan, les administrateurs Roubaud et Maure; trois jours après, elle pendait à un réverbère l'avocat Debaux, également membre de cette assemblée; le 18 août, elle «écharpait» le lieutenant de vaisseau De Désidéry dont elle promenait ensuite la tête au bout d'une pique dans les rues; le 10 septembre, sur le Port, elle lanternait le commandant de la marine De Flotte et le capitaine de vaisseau De Rochemore; d'autres actes de violence, précédés de troubles, se produisaient (1).

Dans plusieurs localités rurales, l'état d'esprit des citoyens était le même qu'à Toulon.

A Flayosc, le 3 mai 1792, le château du marquis de Villeneuve était pillé, saccagé, démoli et ses archives brûlées (2); à la Roquebrussanne, le 28 août, Maxime Saqui des Tourres, fondateur à Toulon de la Société patriotique des *Amis et Défenseurs de la Constitution*, dite de Saint-Pierre, était pendu à un mûrier, mutilé à coups de sabre, achevé par deux coups

---

(1) Cf.: L. Mongin: *Toulon ancien et ses rues* (tome II); J. Henry: *Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au Consulat*.

(2) E. de Juigné de Lassigny: *Histoire de la maison de Villeneuve*.

de pistolet dans le ventre, décapité à l'aide d'un couteau et sa tête emportée comme un trophée à Solliès, puis à Toulon (1); à Draguignan, le 7 septembre, Jean de Durand, seigneur de la Motte, ancien garde du corps du roi, et sa femme, étaient, dans un mouvement populaire, pendus par les pieds à un fanal de la rue de l'Observance (2); à la Valette, le 28 octobre, le curé Jérôme Martre était pendu à un arbre du chemin après avoir été obligé d'avaler un breuvage composé des crachats de ses assassins (3). De beaucoup de points du département, on signalait des crimes analogues. A Cotignac, le maire Jean-François Vétour, ancien professeur à Paris, faisait proclamer, le 15 juillet 1792, par son Conseil municipal, que la guerre avait pour cause « la révolte des émigrés » (4).

Dès cette époque, la crainte s'accrut chez les nobles. Les uns, malgré la sévérité des nouveaux décrets qui punissaient de mort les émigrés et ordonnaient la confiscation de leurs biens, se rendirent en hâte à Nice d'où ils ne tardèrent pas à fuir devant les troupes victorieuses du général Anselme; d'autres allèrent en Allemagne s'enrôler dans l'armée de Condé. Parmi ces derniers, on doit citer un volontaire de Brignoles, âgé de quinze ans, Marc-Antoine de Fabry qui, depuis octobre 1791, « perfectionnait son éducation en Italie » (5)

---

(1) Arch. dép. : L. 1741; Q. 1113, 1114; Greffe n° 264. Cf. E. Poupé : *Le meurtre de Maxime Saqui*.

(2) Arch. dép. : L. 270; Greffe n° 281. Cf. F. Mireur : *Les décorés de Saint-Louis*.

(3) Cf. R. Reboul : *Notabilités varoises*; Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(4) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(5) Arch. dép. : L. 306, 365; M. (Liasses alphab.). R. Reboul : *Notabilités varoises*.

et le marquis du Cannel, Etienne-Edouard-Louis de Colbert-Turgis qui, lieutenant de vaisseau, conduisit à Coblenz une « légion » recrutée dans les environs du Luc (1).

Plusieurs privilégiés tinrent avant leur départ à régler leurs affaires domestiques et à ne laisser à la nation que le minimum de leurs biens. Certains vendirent leurs terres et leurs maisons; les autres, pour éviter la confiscation des propriétés revenant légalement à leur épouse par contrat de mariage, demandèrent à bénéficier de la récente loi sur le divorce : ceux-ci émigraient ensuite et, selon la tournure des événements, leur femme devait demeurer en France ou les rejoindre plus tard (2).

Beaucoup de nobles cependant n'abandonnèrent pas le territoire français. La plupart s'éloignèrent de leur domicile pour aller se cacher dans des départements voisins. Ils adoptèrent de préférence la partie sud de la Haute-Provence, en particulier les localités de Sisteron, de Forcalquier et de Manosque d'où ils pouvaient, à proximité des limites du Var, se renseigner assez facilement sur la situation de leurs affaires et sur les faits politiques, puis gagner, le cas échéant, à travers les vallées des Alpes, les frontières italienne ou suisse. Quelques-uns se retirèrent dans de grandes villes, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, à Aix, etc. où ils s'efforcèrent de vivre ignorés. Tous eurent soin, conformément aux

---

(1) Arch. dép.: L. 165, 285; M. (Liasses alphab.). R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(2) Arch. dép : L. 285, 286, 288, 289.

décrets en vigueur, de s'y faire délivrer, dès leur arrivée, un certificat de résidence signé à la fois par les officiers municipaux, par des membres des comités patriotiques ou de surveillance et par l'administration du district. Certains n'en furent pas moins inscrits sur la liste officielle des émigrés parce qu'ils n'avaient pas, dans les délais légaux, avisé le directoire du département du Var du lieu de leur nouvelle résidence (1).

Des bourgeois, des négociants, des hommes de loi surtout, d'anciens roturiers n'ayant pas accueilli favorablement les institutions nouvelles et déjà compromis, les suivirent dans leur retraite. Mais leur nombre est insignifiant.

Rares aussi furent ceux qui, en dehors des nobles et des prêtres, passèrent à cette époque les frontières. A peine compte-t-on en tout une dizaine de domestiques d'anciens seigneurs, d'ordonnances d'officiers que l'amitié et le dévouement attachaient à leurs maîtres, d'ex-gardes du roi retirés dans leur commune natale.

---

(1) Arch. dép. : L. 297.

LES ECCLÉSIASTIQUES RÉFRACTAIRES

---

Aux premiers Varois qui abandonnèrent la France, s'ajoutèrent un grand nombre d'ecclésiastiques, évêques, chanoines, curés, vicaires, religieux de toutes sortes, aussi bien des campagnes que des villes, qui avaient refusé de se soumettre à la Constitution civile du clergé.

Quoiqu'on ne puisse, dès 1791, assimiler ces derniers aux émigrés, à cause des décrets qui, à l'origine, les concernèrent, il n'en est pas moins vrai qu'ils s'expatrièrent à cette époque et que leur exil, bien que presque forcé, apparut aux yeux du peuple comme une émigration volontaire. D'ailleurs, la loi allait sous peu ordonner la confiscation de leurs biens et leur inscription sur la liste des émigrés.

Le clergé du Var cependant n'avait pas accueilli défavorablement la Révolution. Le curé de Grasse, Mougins de Roquefort (1), député aux Etats généraux, s'était rendu pres-

---

(1) Mougins de Roquefort Antoine Boniface, né à Grasse le 21 avril 1732, élu député du clergé pour la sénéchaussée de cette ville le 7 avril 1789, fut l'un des premiers de son ordre à se réunir aux députés de Tiers (13 juin). Plus tard, le 27 décembre 1790, il prêta serment de fidélité à la Constitution civile du clergé; le 9 avril 1791, il fut nommé secrétaire de la Constituante. A la clôture de l'Assemblée, il se retira dans sa commune natale où il reprit ses fonctions ecclésiastiques. Il avait toujours voté avec la majorité réformatrice. Il mourut à Grasse le 22 septembre 1793. Il était le frère de Jean-Joseph, avocat, député du Tiers état pour la sénéchaussée de Grasse (L. Honoré : *Elections des députés aux Etats généraux de 1789*).

que spontanément, cinq jours avant la séance du Jeu de Paume (20 juin 1789), « dans la salle nationale pour y travailler à la régénération publique ». « Il me reste, y disait-il, un dernier vœu à former; il est digne de l'auguste et sacré ministère que j'exerce : c'est celui de l'union générale des sentiments, c'est celui de voir arborer, par les classes de tous les citoyens qui composent les Etats généraux, l'olivier de la paix et de la concorde..., de contribuer avec eux à la gloire du trône, au bonheur de l'Etat et à la félicité générale (1) ». Sans doute, à ce moment, la plupart des prêtres du Var partageaient les nobles aspirations du curé de Grasse.

Mais le décret du 2 novembre 1789 mit les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation; celui du 15 janvier 1790, qui divisa la France en départements, amena de nouvelles circonscriptions épiscopales; celui du 13 février suivant supprima les ordres religieux et les vœux monastiques; enfin la Constitution civile du clergé, en date du 26 décembre de la même année, obligea les prêtres fonctionnaires, — et ils l'étaient presque tous, surtout ceux des campagnes, — à recevoir l'investiture de leurs paroissiens en même temps qu'à prêter serment de fidélité à cette loi.

Un mécontentement unanime parmi les ministres du culte catholique se manifesta ouvertement dès le vote de ce dernier décret. L'évêque de Fréjus, ancien seigneur de Fayence (2)

---

(1) O. Teissier : *Biographie des Députés de Provence à l'Assemblée nationale de 1789*.

(2) Arch. dép. : BB. 36 f° 171 v° (*Inventaire de Fayence*); BB. 20 f° 13 v° (*Inventaire de Puget-sur-Argens*).

et du Puget-sur-Argens, Beausset de Roquefort, quittait son diocèse et se retirait à Aix, puis à Nice après avoir refusé de « s'assermenter ». De Nice, il continuait même, par correspondance, à administrer son diocèse. Les prélats qui l'avaient rejoint dans son exil, engageaient, dans des lettres pastorales, leurs subordonnés à résister à l'autorité de la nouvelle loi (1). François d'Estienne de Saint-Jean de Prunières, évêque de Grasse, écrivait dans une circulaire « que l'Eglise seule pouvait lui ôter sa juridiction », que ses curés et vicaires seraient schismatiques s'ils ne le reconnaissaient plus pour leur chef spirituel (2). Des curés de campagne ne voulaient pas lire au prône le texte de la Constitution civile. Elléon de Castellane Mazaugues, évêque de Toulon, après l'élection, le 12 avril 1791, de l'évêque constitutionnel Jean-Joseph Rigouard, ancien curé de Solliès-Farède, provoquait contre cette nomination un mouvement protestataire qui se répercutait durant toute l'année suivante. A Fréjus, au mois de novembre 1791, on chansonnait Rigouard en des couplets injurieux (3). François Flory, ex chanoine de l'église de Saint-Paul, curé de Carros, refusait, pendant le carême, le 26 février 1792, de lire un mandement constitutionnel. Antoine-François Caille, curé de Callas, ancien délégué du clergé à l'Assemblée des Trois Etats

---

(1) H. Espitallier : *Les évêques de Fréjus du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*. — Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(2) Arch. dép : L. 1076. — Abbé Latil : *Histoire civile et religieuse de Grasse*. — R. Reboul : *Notabilités varoises*. — Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(3) Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

de la Sénéchaussée de Draguignan, et Thomas-Auxile de Pellicot, prieur-curé de Seillans, s'élevaient violemment contre la Confirmation donnée, en juin suivant, par Rigouard. A ce sujet, Pellicot adressait même à l'Administration départementale une diatribe contre ce dernier « qui, à Seillans, avait absout et communié tout ce que le pays renfermait de plus infâme et de plus scandaleux » (1).

De toutes parts, le directoire du Var était informé de semblables actes d'insoumission. Néanmoins, beaucoup de prêtres se conformèrent à la loi. Ceux-ci prêtèrent le serment devant la municipalité de leur paroisse, soit à la mairie, soit à l'église. Chaque fois, le maire dressa un procès-verbal et en expédia une copie au directoire du département. Mais plusieurs d'entre eux se rétractèrent ensuite devant leurs paroissiens. D'autres furent plus versatiles. On cite le cas de l'abbé Gardon, curé de Bandol, qui, après s'être assermenté, se désavoua, puis revint sur sa rétractation « converti, déclarait-il, par les écrits du janséniste Camus et par la considération des libertés de l'église gallicane ». On compte même que, dans moins de deux ans, il avait trois fois juré et trois fois rétracté son serment (2).

Passibles de la déportation à la Guyane s'ils persistaient à demeurer en France, les insermentés se munirent d'un passeport délivré par la municipalité de leur commune et se rendirent à l'étranger. La plupart allèrent rejoindre leur évêque à Nice, déguisés en cultivateurs, en bergers, en femmes, mar-

---

(1) R. Reboul : *Notabilités varoises*. Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(2) Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

chant à pied ou à cheval, la nuit, sur les chemins muletiers du Haut-Var. Gairoard, abbé réfractaire de Toulon, partait pour Nice travesti en garde national. C'est que tous, malgré la régularité de leur passeport, redoutaient les dénonciations et les insultes des paysans et des soldats. Ils furent suivis par un assez grand nombre de prêtres assermentés qui se rétractèrent à Nice devant leur évêque (1)

Dix-huit moines de la Chartreuse de la Verne (2) se réfugièrent dans cette ville par voie de mer. Leur départ du monastère eut lieu un vendredi, à la première heure, sous un ciel couvert, après une courte messe chantée à minuit et une lugubre sonnerie de cloches. Dirigés par dom Marbaud, procureur du convent, ils cheminèrent à travers les pins, les châtaigniers et les bruyères, à la lueur de quelques lanternes sourdes, portant sur un brancard le père Jean-Baptiste Devidon, septuagénaire et infirme, presque agonisant, qui expira au lieu dit le *Grand Nouguier* (3). Ils creusèrent sa fosse au pied d'un vieux chêne, l'y ensevelirent pieusement sans oser placer sur sa tombe une croix, puis continuèrent leur route à l'exception de dom Marbaud, qui retourna au convent pour demeurer courageusement à son poste. Arrivés à la plage de Saint-Clair (4) où deux bateliers les attendaient, ils montèrent sur une barque qu'un vent favorable

---

(1) Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(2) Commune actuelle de Collobrières. — Parmi eux, se trouvaient vraisemblablement plusieurs religieux de la Chartreuse de Montrieux.

(3) Près du quartier des Campeaux (commune de Bormes).

(4) Commune du Lavandou, ancienne commune de Bormes.

poussa jusqu'à Nice. Ils gagnèrent la ville en procession, ayant à leur tête l'évêque de Fréjus, celui de Nice et le clergé de la cathédrale (1).

D'autres ecclésiastiques vécurent, pendant quelque temps, cachés en France et ne s'exilèrent qu'en 1792. Le curé de Sainte-Maxime, par exemple, Jean Gilbert Gaston, rédacteur en 1789 du cahier des doléances de cette commune et membre en 1790 du directoire du district de Fréjus, s'était rétracté en novembre 1791 parce que, disait-il « son serment avait répugné à sa conscience ». Réfractaire, « il s'éclipsait de la société » en séjournant durant plusieurs mois « au milieu d'une famille champêtre », puis partait pour l'Italie (2). De même, l'abbé Honoré Antoine Chautard, prieur de Saint-Tropez, devenait l'hôte, dans les gorges sauvages de Mauvasque, à la Martre, d'un certain M. Antoine, de la Garonnette, qui lui aussi fuyait la police (3). Un prêtre insermenté de Lorgues, Honoré Vian, se dissimulait successivement à Lorgues, à Entrecasteaux et au Puget. Arrêté dans cette dernière localité, incarcéré à Draguignan et acquitté, il s'expatriait ensuite. Jacques Revel, curé sacristain de la collégiale de Lorgues, allait s'abriter chez un de

---

(1) Cf. *Le Monastère de la Verne ou le Départ des Chartreux* (sans nom d'auteur) 1827.

(2) Arch. dép. : M (Liasses alphab.); M (reg. B); M (reg. des certificats d'amnistie); Arch. com. de Roquebrune : GG 14 f° 350; de Fréjus : I 2; F. Mireur : *Cahiers des doléances des communautés de la Sénéchaussée de Draguignan*.

(3) Renseignement obligeamment communiqué par M. l'abbé Chaperon, curé de la Martre. — Arch. dép. : L. 285, 336, 361; Arch. com. de Fréjus : I. 2.

ses amis à Villecroze. Dénoncé, il réussissait à tromper la police en se faisant transporter dans un tonneau, jusqu'à Millery près de Lyon. Il ne put fuir à l'étranger, car il mourut peu de temps après (1).

En dépit de leur obligation de rester hors des frontières, des ecclésiastiques réfractaires parvinrent à retourner dans le département où ils firent secrètement œuvre de prêtres. L'abbé insermenté Pierre-Louis Turles, professeur de philosophie au grand séminaire et bénéficiaire de la cathédrale de Fréjus, rentra à Lorgues, sa commune natale, après un court séjour en Savoie. Investi des pouvoirs de vicaire général par l'ancien évêque de Fréjus, Beausset de Roquefort, il visitait les familles pieuses de la région, tantôt vêtu en militaire ou en vannier, tantôt en berger ou en femme. « On raconte qu'un jour, recherché par la police, il se serait réfugié chez un fermier qui, pour le cacher, l'aurait fait coucher dans le lit de ses filles et avec elles. Les policiers seraient entrés dans la chambre, mais n'auraient pas osé soulever les couvertures du lit » (2).

Au cours de la période de 1790 à 1792 inclus, le nombre approximatif des prêtres réfractaires qui sortirent du territoire français s'est élevé à 250, dont 50 environ pour le

---

(1) Revel avait prêté le serment civique le 1<sup>er</sup> janvier 1791 (Arch. comm. de Lorgues : BB 15, f° 45 v°). Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(2) Arch. dép. : L. 306, 1079 ; M. (Liasses alphab.). E. Poupé : *Documents relatifs au clergé réfractaire varois* ; Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

district de Grasse, 40 pour celui de Draguignan, 30 pour ceux de Brignoles, de Saint-Maximin et de Saint-Paul, 20 pour ceux de Toulon, d'Hyères et de Fréjus, 10 pour celui de Barjols (1). Mais les documents ne relatent aucun exil d'ecclésiastique avant la promulgation de la Constitution civile. On peut donc, semble-t-il, considérer cette loi comme la cause déterminante du premier exode du clergé varois. De plus, il n'est signalé aucun cas de déportation à la Guyane.

---

---

(1) Cf. Ci-après la liste des émigrés.

IV

LES ÉMIGRÉS DE 1793

---

faible relativement en 1789-1791, l'émigration varoise s'était accrue en 1792. Elle eût été à peu près terminée sans doute à cette dernière date si de graves événements, particuliers surtout à Toulon, n'avaient bouleversé la Basse-Provence à partir du mois de juin 1793. Il suffira, semble-t-il, de choisir ceux qui eurent une réelle importance et d'exposer rapidement la situation politique du département dans l'année 1793 pour expliquer la fuite à Toulon, puis à l'étranger, d'une multitude de bourgeois, de commerçants, de cultivateurs, d'artisans, d'ouvriers de toutes sortes qui, en grande majorité, s'étaient à l'origine montrés favorables à la Révolution.

\* \* \*

Depuis le 20 septembre 1792, la Convention gouvernait la France. L'antagonisme entre les deux grands partis politiques, celui des Girondins et celui des Montagnards, eut bientôt sa répercussion douloureuse dans le département et principalement à Toulon.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1793, une municipalité jacobine entra en fonctions dans cette ville. Le 7, sous l'impulsion de la Société populaire de Saint-Jean, les Trois Corps administratifs décidèrent d'armer 5 000 hommes pour les mettre aux ordres directs

et absolus de la Convention (1) ; le 10, le conseil communal adressait à celle-ci une vive protestation pour lui reprocher son peu d'énergie « à poursuivre le jugement de Louis le dernier et le traître » (2) ; le 20 mai, 73 notables étaient incarcérés au fort La Malgue (3) ; le 28, le capitaine de vaisseau Basterot de la Barrière, commandant de la frégate la *Melpomène*, faussement accusé de trahison par son équipage, était condamné à mort et exécuté (4). A ce moment, Toulon se trouvait à la merci de « vingt ou vingt-cinq scélérats, avides de bien et de sang, qui s'arrogeaient tout pouvoir » (5).

---

(1) Arch. dép : L. 98. -- Séance des Trois Corps en date du 7 janvier 1793.

(2) Délib. mun. de Toulon en date du 10 janvier 1793. — Cf. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(3) Arch. dép. : L. 352<sup>o</sup> 61 ; — O. Gensollen : *Notice sur les Geoffroy d'Antrechaux* ; Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*.

(4) Cf. E. Poupé : *L'affaire de la Minerve et de la Melpomène (avril-mai 1793)*.

(5) Lettre anonyme saisie sur le vaisseau l'*Apollon* datée de Toulon le 5 août 1793. — Cf. *Toulon et les Anglais*, par Cottin ; *Toulon ancien et ses rues* (tome II), par Mongin. — Parmi ces individus, on doit signaler Alexis Lambert, tonnelier, auteur de divers assassinats, entre autres ceux de Louis-François-Charles Reboul, négociant, qui, le 29 juillet 1792, fut décapité et son cadavre pendu par les mains au réverbère du couvent de Saint-Ursule ; de Joseph-Romain Denans, homme de loi, tué sur la place des Halles et pendu ensuite par un pied à un fanal (29 juillet 1792) ; de Jacques François de Rochemore, capitaine de vaisseau, pendu à un réverbère sur le port, le 10 septembre 1792 ; du curé de la Valette, Jérôme Martre, pendu après les vêpres, le 28 octobre 1792, à un arbre de la route, etc... Voici

Devant ces violences, royalistes et républicains modérés se concertèrent pour conjurer le danger qui les menaçait. L'obtention de la mise en liberté sous caution des prisonniers du fort La Malgue les enhardit. Mais les événements de Paris, surtout la proscription des députés girondins, les révoltes de Caen, de Lyon et de Bordeaux, la propagande fédéraliste faite dans la ville par des émissaires lyonnais et bordelais, excitèrent davantage encore la population contre les clubistes (1). Vers fin juin 1793, une réaction girondine était imminente. L'annonce de la formation, le 7 juillet à Draguignan, de sections anti-montagnardes la fit se manifester ouvertement (2). A l'instigation d'un simple bourrelier (3), les habitants, le 12 juillet, se réunirent en leurs huit sections (4). Leur exemple

---

en quels termes cyniques Lambert apostropha les 73 prisonniers du fort La Malgue : « Nous vous tenons à présent ; si jamais vous avez les pieds sur nous, ne nous épargnez pas, car je veux que le tonnerre de Dieu nous cure, si nous vous épargnons ; coupables ou innocents, il faut que vous y péchiez tous ». Lambert ne fut exécuté à Toulon que le 19 août 1793 selon jugement du tribunal martial sectionnaire. (Cf. R. Reboul : *Notabilités varoises*).

(1) Cf. Cottin : *Toulon et les Anglais* ; Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; L. Mongin : *Toulon ancien et ses rues* (tome II) ; — O. Gensollen : *Notice sur les Geoffroy d'Antrechaux*.

(2) Aussitôt l'arrivée de cette nouvelle, les jacobins affichèrent une proclamation pleine de menaces contre les citoyens qui demanderaient l'ouverture des sections et exécutèrent, le sabre à la main, une farandole à travers les rues.

(3) Jean-Baptiste Roux, plus tard surnommé Louis XVII.

(4) Arch. dép. : L. 352 ; Greffe (dossier Mitre Pierre-Joseph n° 362). Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*. —

gagna comme une trainée de poudre les agglomérations voisines. A Hyères (1), à Cuers, à Bormes (2), au Beausset, à la Valette (3), à Brignoles, etc., des groupes similaires se fondèrent et les sociétés populaires où dominaient les jacobins se virent obligées de discontinuer leurs séances. Le 14, se constitua à Toulon un comité général composé de délégués de chaque section de la ville et chargé du pouvoir exécutif et de l'administration. Le succès semblait devoir couronner les efforts des Girondins.

Mais, vers la fin du mois de juillet, le mouvement sectionnaire changea de caractère. Seulement anti-montagnard

---

R. Reboul : *Notabilités varoises*. — P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

— La société populaire de Toulon avait fait le serment, à main armée, « d'exterminer la horde sectionnaire ». (Arch. dép. : L. 352). — Les groupes fédéralistes de Toulon avaient chacun un numéro d'ordre et un titre d'appellation. Voici leur liste : Section n° 1 ou de *l'Union* ; Section n° 2 ou des *Minimes* ou des *Défenseurs de la souveraineté du peuple* ; Section n° 3 ou de *Saint-Vincent* ou *l'Amie des lois* ; Section n° 4 ou de *Saint-Dominique* ou de *la Fraternité* ; Section n° 5 ou de *Saint-Philippe* ou des *Vrais républicains* ; Section n° 6 ou de *Saint-Pierre* ou des *Droits de l'homme* ; Section n° 7 ou du *Saint-Esprit* ou des *Soutiens de la Liberté* ; Section n° 8 ou de *Saint-Roch* ou de *l'Égalité*.

(1) Les sections d'Hyères étaient celles de *Sainte-Catherine* et des *Cordeliers*. Elles s'ouvrirent le 14 juillet (Grefte n° 215).

(2) La section de Bormes prit le nom de *La terreur des intrigants et des anarchistes*. Elle s'ouvrit le 21 juillet (Arch. comm. de Bormes : 12 n°s 44 à 62 ; E. Poupé : *Le fédéralisme à Hyères*).

(3) A la Valette, « la Section avait été établie à la suite des ordres du département qui était à Toulon et parce que plusieurs Toulonnais s'étaient rendus dans cette commune avec un canon menaçant les habitants s'ils ne se formaient pas en sections ». (Grefte n° 366),

à ses débuts, il devint anti-conventionnel. Sa popularité aussitôt diminua. Une foule de modérés ayant désapprouvé les excès des jacobins se détachèrent des sectionnaires parce qu'ils virent en eux des insurgés contre le gouvernement légal de la France et des partisans prochains d'une restauration monarchique. La plupart firent même cause commune avec les Montagnards.

En outre, une armée marseillaise, dite départementale, dont le but consistait à soutenir les fédéralistes, subit, devant les troupes révolutionnaires, un si grave échec dans les défilés de la Gavotte, de Fabregoule, de Septèmes et de Roquevaire, qu'elle dut se réfugier à Toulon (25 août 1793) (1).

Les sectionnaires paraissaient définitivement vaincus dans toute la région grâce à cet appui inattendu des modérés et surtout à cette victoire républicaine. Ceux de Toulon seuls résistèrent. Cette ville, par les tractations secrètes de son Comité général avec l'escadre britannique qui, depuis le mois de juin, croisait entre Marseille et Gènes, allait préférer se déshonorer en acceptant le secours des Anglais en guerre avec la France, plutôt que de se soumettre à l'armée de la Convention. Le 29 août, après avoir proclamé Louis XVII, le Comité remettait à l'amiral Hood, commandant de la flotte ennemie, le port, l'arsenal et l'escadre française.

---

(1) Ces défilés sont situés dans les Bouches-du-Rhône. — L'armée départementale, sous les ordres du chevalier de Villeneuve-Tourrettes, fut battue le 24 août. — Cf. J.-E. Michel : *L'armée départementale des Bouches-du-Rhône* ; P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

L'abri que la place constituait pour les fédéralistes en même temps que la sévérité des mesures prises par les représentants en mission dans le département devaient, à partir de ce moment, entraîner vers elle un grand exode de Varois des communes rurales.

Dès l'arrivée des troupes révolutionnaires, le général Carteaux prescrivit aux Seynois d'évacuer leur localité dans les vingt-quatre heures, sous peine de mort. Une foule d'habitants obtempérèrent à cette injonction en se réfugiant dans Toulon ou sur des bâtiments marchands ancrés en rade du Mourillon (1). Plus tard, le 10 septembre, sur l'invitation du général britannique I. Gell et du Comité des sections toulonnaises, des ouvriers de la Seyne consentirent à s'embaucher sur les vaisseaux anglais. Ils y furent payés en argent conformément au tarif des salaires français et y reçurent « tous les encouragements possibles » (2).

---

(1) Arch. dép : L. 296.

(2) Arch. dép. : M (reg. C : attestations sur les émigrés) (n<sup>os</sup> 80 et 83)  
— « Traduction de la lettre du général I. Gell à bord du vaisseau *le St-George* dans la rade de Toulon, le 10 septembre 1793 (v. s.)

Au Commissaire de la marine à la Seyne.

Monsieur,

Je désire que vous donniez ordre immédiatement aux vaisseaux qui sont au canal dans le bassin de la Seyne de partir sur le champ pour se rendre à Toulon.

La demande que je vous fais est en conséquence des avis que j'ai reçus du Comité général et du commandant en chef anglais de

Le 31 août, durant un violent engagement à Ollioules entre l'avant-garde républicaine et un détachement ennemi commandé par le capitaine anglais Elphinstone, la majeure partie de la population de cette commune se retira, épouvantée, à Toulon.

Le 7 septembre, après que les Conventionnels, établis au Beausset, eurent attaqué les gorges d'Ollioules où ils parvinrent à installer leur quartier général, de nombreux citoyens du Beausset imitèrent l'exemple de ceux d'Ollioules (1).

Les fédéralistes de la Valette, (2), du Castellet (3), de la

---

la Place. J'espère que vous ne perdrez point de temps pour vous y conformer.

Si vous ne jugiez pas à propos d'y accéder, les malheurs que votre ville éprouverait rejailliraient sur vous-même.

Je suis chargé aussi de vous informer que les ouvriers de la Seyne qui voudront venir à Toulon pour travailler pour les vaisseaux anglais ou à l'arsenal seront payés en argent conformément aux journées qui leur étaient accordées précédemment, et qu'ils recevront tous les encouragements possibles.

Je suis.....

Signé à l'original : I. Gell ».

Cette lettre était consécutive à l'ordre donné, le 30 août, par Burgues, Tardieu, Pernety et Doumet, membres du Comité général, de faire appareiller en rade de Toulon tous les bâtiments de la Seyne. Le dit ordre avait été adressé à la municipalité de la Seyne à la tête de laquelle se trouvait le maire Couret, assisté de F. Trébut et Funel, officiers municipaux.

(1) Arch. dép. : L. 296, 297, 1.767. — Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) Arch. dép. : Greffe (dossier Guiol Joseph : n° 366).

(3) Arch. dép. : Greffe (Dossiers Arnaud Lazare, Revest Marc, etc. n°s 307, 341, 297, 313).

Cadière (1), etc. qui, par la voie du sort, avaient levé des bataillons pour renforcer l'armée fédéraliste ; ceux d'Hyères, au nombre de 8 à 900, dont les chefs avaient enjoint au commandant du fort de Brégançon de ne pas tirer sur l'escadre anglo-espagnole, allèrent également, par crainte des troupes montagnardes, s'enfermer dans Toulon (2).

D'autre part, les députés Barras et Fréron, aidés par les comités de surveillance, les sociétés populaires, les clubs de sans-culottes, redoublaient de vigilance et d'énergie vis-à-vis des « suspects ». Ils parcouraient le département, organisaient des « battues de sectionnaires » (3), lançaient des mandats d'arrêt contre les fédéralistes et les monarchistes (4). Le 14 septembre, les représentants du peuple Gasparin, Escudier et Saliceti, en mission près l'armée révolutionnaire de Toulon, prenaient un arrêté réputant émigrés les Varois réfu-

---

(1) Arch. dép. : L. 1732 ; Greffe (dossier Dalmas Guillaume, n° 339).

(2) Arch. dép. : L. 204 (interrogatoire d'un suspect à Barjols) (25 ventôse an II) (15 mars 1794). — Les fédéralistes d'Hyères avaient livré aux Anglais la redoute du Gapeau. — Cf. E. Poupé : *Le fédéralisme à Hyères* ; — Denis et Chassinat : *Hyères ancien et moderne*. Sur une lettre de l'Administration sectionnaire d'Hyères, le maire de Bormes, Brémond de Léoube, avait ordonné « au lieutenant de la garde nationale en détachement au Lavandou de ne pas faire feu, jusqu'à nouvel ordre, sur les vaisseaux de la nation anglaise ». (25 août) (Arch. mun. de Bormes. DD 3). — Cf. L. Honoré : *Bormes au XVIII<sup>e</sup> siècle* p. 108.

(3) E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* (lettres de Fréron à Saliceti p. 40 ; à Moyse Bayle et à Granet, p. 46, etc.).

(4) Arch. dép. : L. 296, 297, 299, 348.

giés dans cette ville; ils ordonnaient même l'emprisonnement des parents de ces derniers (1). Barthélemy Cadar, commandant du 7<sup>e</sup> bataillon du Var qui, à cette époque, occupait militairement Saint-Tropez où se dissimulaient une foule d'adversaires de la République, était spécialement chargé de l'exécution de ces mesures de police (2).

De la plupart des localités varoises fuirent alors vers Toulon tous ceux qui redoutaient les poursuites et les représailles des montagnards. Les uns avaient favorisé l'ouverture des sections, d'autres avaient tenu des propos plus ou moins inciviques depuis les premiers temps de la Révolution, certains avaient servi dans l'armée départementale ou voulaient, simplement par prudence, s'abriter derrière les fortifications de Toulon. Tous se déplacèrent la nuit, marchant à travers les champs et les bois, évitant les chemins. Plusieurs, craignant sans doute davantage les soldats de Carreaux, restèrent cachés deux à trois jours dans les forêts voisines du Faron avant d'oser descendre dans la ville.

Vers le milieu de septembre 1793, celle-ci revêtait l'aspect d'« un vaste camp ». De nombreuses tentes où s'entassaient les troupes alliées, la garde « nationale » sectionnaire et la multitude des réfugiés s'y dressaient de tous côtés, sur les places et dans les rues. La population avait tellement augmenté que, pour maintenir l'ordre, les autorités se virent obligées d'établir des cartes de sûreté, d'exiger des logeurs les

---

(1) Arch. dép. : L. 141.

(2) Arch. dép : Greffe (n<sup>os</sup> 139, 235); L. 299. — E. Poupé : *Le Tribunal révolutionnaire du Var*.

noms de leurs locataires (1) et de fixer, soit en espèces métalliques, soit en assignats « républicains », le prix maximum des denrées de première nécessité (2). La pénurie des vivres leur fit même refuser l'hospitalité à des fédéralistes du Beausset. Ce ne fut que sur l'insistance d'un « gentilhomme » de cette commune, le nommé Charles de Segond-Séderon, plus tard sous-lieutenant au régiment d'*Hibernia*, qu'elles acceptèrent de leur donner asile (3).

Mais comment, dans cette ville surpeuplée, pouvaient gagner leur vie tant de fugitifs, en majorité cultivateurs ? Les archives sont presque muettes sur ce point. On sait néanmoins que certains acceptèrent de se mettre à la solde de l'Angleterre. Les uns se joignant à un groupe de Toulonnais, formèrent sous les ordres d'Hyacinthe Panon la *Compagnie des guides à cheval* : leur rôle consistait à servir d'indicateurs aux Alliés dans la ville et ses environs ; d'autres s'enrôlèrent dans le régiment de *Royal-Louis* qui, soumis à la discipline française et pourvu d'officiers brevetés par le comte de Provence, était placé sous l'autorité supérieure britannique : commandés par Husteings, ex-capitaine au régiment d'Ile-de-France et ancien combattant dans l'armée départementale, ils participèrent, le 15 octobre 1793, à la défense du Cap-Brun. Un petit nombre s'employa aux

---

(1) Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) Cf. A. J. Parès : *Les billets de confiance de la municipalité de Toulon*. — Délib. mun. de Toulon en date du 15 septembre 1793.

(3) Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*.

réparations des bâtiments anglais ou au transport du ravitaillement ennemi (1). Vers la fin du siège, grande semble avoir été leur misère. Si l'on se fonde, en effet, sur une lettre adressée le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) par le député Barras à son collègue Moyse Bayle : «... les Anglais se méfiaient étrangement de tous ces coquins ; ils les avaient fait désarmer tous sans distinction ; aucun poste ne leur était plus confié ; ils étaient uniquement occupés aux travaux de la terre ; il était fort plaisant de voir ces gueux avec un large crêpe au bras et une croix de Saint-Louis, sans bas, ni souliers, et tout déguenillés travailler à la terre, mener une brouette sous les ordres d'un caporal anglais ou espagnol qui, un bâton à la main, dirigeait les travaux » (2).

\* \* \*

Lorsque le 26 frimaire an II (16 décembre 1793), sous la pression de l'armée de Dugommier, l'amiral Hood prit des dispositions pour l'évacuation de la place, ses subordonnés, tels le général Dundas et le chevalier Gilbert Elliot, donnèrent publiquement l'assurance que les Alliés useraient de tous les moyens en leur pouvoir afin de transporter sur leurs

---

(1) Gauthier de Brécy : *Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie* ; Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; P. Cottin : *Toulon et les Anglais* ; Arch. dép. : M (reg C : attestations sur les émigrés n° 80).

(2) Lettre de Barras à Moyse Bayle, datée de la Farlède le 26 frimaire an II (16 décembre 1793). — Cf. E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* p. 85.

vaisseaux le maximum des Varois désireux de quitter Toulon ; ils promirent également que la retraite s'effectuera avec méthode. Mais, dans la nuit du 27 (17 décembre 1793), la rapidité inattendue des préparatifs de départ des Espagnols et des Napolitains, des membres du Comité général mieux renseignés que le reste de leurs concitoyens, le bruit assourdissant des bombes républicaines tuant des habitants et incendiant des maisons, répandirent subitement l'épouvante. Affolée, la population se précipita sur le quai du port à la recherche de canots qui la conduiraient aux escadres. Beaucoup se noyèrent ; certains, égarés par la peur, se suicidèrent. En peu d'instants, plus de 400 personnes périrent (1).

Le lendemain, les batteries montagnardes tirant sur la petite rade que sillonnaient une multitude de chaloupes surchargées de femmes et d'enfants augmentèrent encore la panique (2).

---

(1) Gauthier de Brécy : *Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie*. — Fréron : *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi*. — P. Cottin : *Toulon et les Anglais*. — Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*. — E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* (p. 98). Dans sa lettre à Lacroix, Fréron écrit en parlant de la citoyenne La Poype, sa sœur : « Elle fut témoin de sa fenêtre de la précipitation des embarquements qui fut telle qu'elle évalue à plus de 400 ceux qui se sont noyés dans le port sous ses yeux, tant l'épouvante les talonnait... » (Lettre datée de Toulon le 5 nivôse an II, 25 décembre 1793).

(2) Cf. E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* (p. 97). Dans sa lettre à Lacroix, Fréron écrit : « J'avais entendu dire à Bonaparte, commandant de l'artillerie, que nos batteries avaient coulé bas dans la journée 4 bateaux qui se dirigeaient vers la Seyne

Dans la nuit, après avoir fait sauter les poudrières et incendié l'arsenal et treize vaisseaux français (1), les Alliés se rendirent dans la grande rade, laissant sur le rivage, faute d'embarcations et de place sur les navires, une partie de la population. « On pouvait, écrit le peintre François Granet (2) dans ses *Mémoires*, mesurer la hauteur des flammes des bâtiments qui brûlaient, attendu que tout ce qui constituait les mâts était d'un feu clair et que toute la fumée qui s'en échappait était rouge de sang ; à l'horizon, on voyait sur le ciel noir, toute l'escadre anglaise et espagnole qui s'éloignait, marchant en bon ordre, ses fanaux allumés ; elle avait l'aspect d'une longue procession ».

Le 29 frimaire (19 décembre 1793), elle appareilla pour les îles d'Hyères, emmenant la partie restante de la flotte française.

---

et qui étaient remplis de femmes et d'enfants...» (Lettre datée de Toulon le 5 nivôse an II, 25 décembre 1793).

(1) Archives de la préfecture maritime de Toulon. — Ces vaisseaux étaient : la *Triomphante*, de 80 canons ; le *Thémistocle*, le *Centaur*, la *Liberté*, le *Duguay-Trouin*, le *Héros*, le *Suffisant*, le *Tricolore*, le *Destin*, de 74 ; le « ponton de carène », le *Content*, le *Montréal*, l'*Iris* et la *Sultane*. (Cf. Cottin : *Toulon et les Anglais*) ; *Moniteur universel* (5 nivôse an II, 25 décembre 1793). (Lettre de Saliceti, datée d'Ollioules, le 29 frimaire an II, 19 décembre 1793, à cinq heures du matin).

(2) François-Marius Granet, peintre aixois, attaché comme dessinateur à l'armée révolutionnaire de Toulon, auteur de divers croquis et aquarelles faits sur place et relatifs au siège. Plusieurs de ses dessins sont reproduits dans l'ouvrage de P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

Chacun de ses vaisseaux portait autant d'émigrés qu'il en pouvait recevoir ; « les amiraux Hood et don de Langara avaient donné l'exemple ; la chambre du conseil de l'amiral anglais servit à elle seule à hospitaliser dix ménages, formant au moins trente personnes, et les trois ponts du navire furent remplis de fugitifs » (1). Selon Cottin, la flotte anglaise avait recueilli 2000 émigrés, la flotte espagnole 3000, la flotte napolitaine 400, la flotte française 1500 et les bâtiments de commerce 500, soit un total de 7400 (2).

A cause du mauvais temps qui sévissait en Méditerranée, les Coalisés attendirent en rade d'Hyères jusqu'au 5 nivôse (25 décembre 1793) (3).

---

(1) Gauthier de Brécy : *Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie*.

(2) D'après Z. Pons, la population de Toulon qui était de 28400 habitants fut réduite à 6 ou 7000. — D'après Fréron, plus de 6000 familles toulonnaises, soit 12000 individus, avaient fui par les escadres combinées (Lettres de Fréron à Lacroix : la première est datée de « Ville plate, ci-devant Toulon », le 3 nivôse an II, 25 décembre 1793 ; la seconde de Toulon, le 5 nivôse an II, 25 décembre 1793). (Cf. Poupé : *Lettres de Fréron et de Barras en mission dans le Midi* p. 90 et 96).

(3) Barras écrivait le 25 décembre à son ami Moyse Bayle : « L'escadre ennemie est toujours mouillée aux îles d'Hyères... » ; le 8 janvier au même : « la nuit dernière a été très orageuse ; je ne serais pas surpris que l'escadre anglaise ait été forcée de revenir prendre son mouillage à Hyères. Une infinité de bâtiments de transport, chargés des infâmes Toulonnais et de leurs bagages, sont à Livourne et dans le golfe de la Spezzia... » (E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi*, p. 93 et 129). — Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

Grâce à l'autorisation que lord Hervey, ambassadeur à Florence, obtint du grand-duc de Toscane, les fugitifs embarqués sur l'escadre britannique furent, au nombre de quelques centaines, dirigés sur Oneille ; les autres, sur Porto-Ferrajo (île d'Elbe). Ces derniers arrivèrent dans cette ville le 9 (29 décembre 1793).

Des 3000 émigrés partis sur la flotte espagnole, un millier environ furent déposés à Mahon , les 2000 restants à Carthagène.

Les 400 réfugiés recueillis par l'escadre napolitaine furent transportés à la Spezzia, puis à Naples où ils débarquèrent le 14 pluviôse (2 février 1794).

Ceux qui avaient fui par la flotte française reçurent la destination des deux divisions qui la composaient.

La première division, sous les ordres du capitaine anglais Elphinstone, comprenant le *Pompée* (1), le *Puissant* (2) et l'*Aréthuse* (3), se rendit successivement à Porto-Ferrajo, à Gibraltar et en Angleterre.

La seconde, formée du *Commerce de Marseille* (4), de la *Topaze* (5), de la *Perle* (6), de la *Poulette* (7), du *Tarleton* (8),

---

(1) Il était commandé par le capitaine de vaisseau Pierre-Antoine Poulain.

(2) Capitaine de vaisseau Pierre-Jacques Féraud.

(3) Capitaine de vaisseau Cazotte, ancien commandant du *Généreux*.

(4) Amiral Jean-Honoré de Trogoff-Kerlessy.

(5) Capitaine de vaisseau Etienne-Marc-Antoine-Joseph de Grasse-Limermont.

(6) Capitaine de vaisseau Henri Vankempen.

(7) Lieutenant de vaisseau Stuart.

(8) Lieutenant de vaisseau Louis-Joseph-Félix-Noël de Damblard-Lanmastre.

arriva à Porto Ferrajo vers le 1<sup>er</sup> pluviôse (20 janvier 1794) et appareilla plus tard pour Portsmouth où elle entra le 24 brumaire an III (14 novembre 1794) (1).

\* \* \*

Quels crimes avaient commis tous ces fugitifs pour redouter ainsi la vengeance républicaine ? Leur nombre est si grand qu'on ne peut rapporter en détail leurs actes politiques respectifs. On s'exposerait, d'ailleurs, à de fastidieuses répétitions. On se contentera simplement de signaler les fédéralistes les plus compromis en indiquant les délits contre-révolutionnaires que les Montagnards leur reprochaient (2).

Pierre-Louis Artaud, drapier ; François-Charles Aubert, avocat ; César de Coriolis, brigadier des armées navales ; Pierre-Joseph Meiffraud, ancien député du Tiers état à l'Assemblée nationale, etc. avaient rempli des fonctions électives, soit comme membres du Comité général, soit comme membres de la municipalité sectionnaire. François Auban, chirurgien de marine ; Jean-Pierre Bastide, bourgeois ; Michel-

---

(1) P. Cottin : *Toulon et les Anglais* ; — Gauthier de Brécy : *Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie* ; — A. Denis et Chassinat : *Hyères ancien et moderne* ; — Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; — R. Reboul : *Notabilités varoises*. -- Bibliothèque municipale de Draguignan : *Liste des officiers de marine qui ont fui à l'étranger avec les Anglais lors de la reprise de Toulon*.

(2) Pour les références relatives aux émigrés signalés ci-dessous, consulter la liste nominative insérée à la suite de la présente introduction.

Jean-Baptiste Pignol, marchand toilier, etc., avaient été juges au tribunal populaire martial ; ils avaient condamné à mort, le 18 octobre 1793, « comme violateur du palais de nos rois », le vitrier Jean-Baptiste Gueit qui, en qualité de chef des fédérés varois, s'était distingué, le 10 août 1792, dans la prise des Tuileries. Louis d'Aguillon, officier général du génie et ancien maréchal de camp, avait livré aux ennemis le fort La Malgue qu'il commandait ; Charles Cancelin, pilote côtier, et Honoré David, patron pêcheur, avaient dirigé l'escadre britannique lors de son entrée dans le port ; Demauges, imprimeur de sections, s'était chargé de répandre dans les camps de l'armée révolutionnaire une affiche proclamant Louis XVII. Charles-Edme de Gauthier de Brécy, directeur des fermes et des douanes, avait, après la prise du Faron, complimenté les généraux étrangers en leur présentant une branche de laurier, symbole de la victoire. Joseph Albertin, employé à la régie des droits réunis ; Charles Duhamel du Désert, ancien commandant du *Thémistocle*, et Claude Laurent de Burgues-Missiessy, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, avaient accepté de hauts emplois de la part de l'amiral Hood ; le premier avait été nommé inspecteur général de police ; le second, membre du Comité de sûreté générale ; le troisième, adjoint à l'amiral espagnol Gravina qui commandait la garnison. Jacques Vincent Battarel, tonnelier, s'était promené dans l'arsenal portant une pique surmontée d'une couronne de fleurs de lis et s'y était écrié : « A bas la République et les républicains ! Vive Louis XVII ! ». Jean François Pèbre, ex-secrétaire général de l'Administration départementale, avait

fait brûler, de la main du bourreau, à la date du 9 octobre 1793, sur un échafaud élevé au milieu du Champ de Bataille (1), la proclamation que la Convention avait adressée, le 6 septembre précédent, aux départements du Midi, relativement à la trahison de Toulon. Antoine Paban, marchand drapier, « avait distribué des cartes pour la rébellion et harangué la garnison du fort Louis en disant qu'il fallait se défaire de tous les républicains et livrer la forteresse aux braves Anglais qui apportaient des provisions et de l'argent ». Jean-Baptiste Lespéron, notaire, avait reçu dans ses minutes l'acte de livraison de Toulon et la procuration donnée à Laurent Caire, négociant, et à Jacques-Antoine-Louis Pernéty, payeur général de la marine, « pour emprunter à Gênes, Rome, Livourne et autres lieux.. un million de piastres fortes et prendre pour hypothèque de cet emprunt... les domaines nationaux, royaux et publics... de la ville... ». Jean-Baptiste Roux, bridier, avait fait circuler, le 12 juillet 1793, une pétition demandant l'ouverture des sections ; il avait lui-même, à l'église des Minimes, sonné la cloche pour appeler les fédéralistes aux armes ; le 15 août, à Hyères, il s'était laissé couronner de chêne, de laurier et de myrte, par les sectionnaires de la localité qui le considéraient comme le promoteur des sections et « le sauveur de la République française », etc., etc.

La plupart des anti-montagnards précédents avaient provoqué la venue de l'étranger à Toulon pour réaliser leurs rêves politiques ; ils avaient signé l'acte d'aliénation de cette ville (2) et

---

(1) Actuellement la place d'Armes.

(2) Bibliothèque mun. de Draguignan : *Recueil des pièces à charges des autorités et habitants contre-révolutionnaires de Toulon en 1793.*

avaient été les premiers à s'embarquer, le 28 frimaire an II (18 décembre 1793), sur les vaisseaux ennemis. L'un d'eux cependant, Joseph-Simon Belletre, commissaire de marine, président de la section n° 3 dite de *Saint-Vincent* ou *l'Amie des lois*, semble avoir préféré la mort à la fuite. Le 2 nivôse an II (22 décembre 1793), à son domicile, rue de la Visitation, il s'était fait sauter la cervelle. Son cadavre était ensuite porté au Champ de Mars par quatre volontaires et mêlé à ceux des fédéralistes fusillés la veille (1).

Les autres émigrés de Toulon n'étaient pas aussi coupables. Beaucoup d'entre eux, surtout les femmes et les enfants, n'avaient pris aucune part à la trahison ou aux événements ultérieurs. S'ils avaient abandonné la France, c'était seulement à cause de la crainte inspirée par le bombardement de la place, l'explosion des poudrières et l'incendie de l'arsenal. Ainsi, Pierre Aillaud, boucher, « avait quitté la ville infâme par peur du fer et du feu » ; Jean-Louis Barralier, marchand au détail, « parce qu'une bombe avait tué près de lui un homme et une femme » ; Dominique Rouvier, baigneur, « parce qu'un boulet était tombé sur son établissement de bains publics et y avait incendié tous les meubles » ; Raymond Roque, regrattier, « pour se soustraire à l'incendie qui avait embrasé une partie de la ville ».

Tous néanmoins ne s'étaient pas réfugiés le 28 frimaire (18 décembre 1793) sur les escadres alliées. Plusieurs avaient réussi à traverser les lignes républicaines et à se cacher dans les

---

(2) Arch. dép. : L. 304 ; M (Liasses alph.) ; M (reg. A : Emigrés décédés) ; Q. 1940.

montagnes ou les forêts avoisinantes. On ne sait pour la majorité comment ils parvinrent ensuite à se rendre à l'étranger. Pierre Chaulet, gardien journalier aux bâtiments civils de la marine, « s'était glissé », durant la nuit du 30 frimaire (20 décembre 1793), dans les bois de Sainte-Marguerite : il y avait rencontré un patron génois qui, moyennant le don de sa montre en or, accepta de le conduire à Gênes ; Jean-François Jausserand, cordonnier, s'était dérobé par la porte d'Italie pour « aller errer dans les bois du côté de Nice » : là, comme il disait plus tard malicieusement, « les loups ne délivraient pas de certificats de résidence » ; Louis-Nicolas Ravanier, menuisier dans la marine, s'était dissimulé dans la profonde forêt de la Garde-Freinet : pendant quatre semaines, « il n'eut que des châtaignes pour toute nourriture » ; Joseph Rochas, tailleur d'habits, avait vécu sept mois sur les hauteurs de Toulon en compagnie de sa femme qui « accoucha d'un garçon ».

\* \* \*

Cependant, les Varois demeurés à Toulon subissaient les représailles montagnardes. Des membres de l'ancien club jacobin de Saint-Jean, restés cachés au cours du siège, les avaient d'ailleurs annoncées quelques jours avant la capitulation. On peut même se demander si leurs prédictions sinistres ne contribuèrent pas à provoquer la fuite d'une partie de la population toulonnaise (1).

---

(1) E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi*. — Dans sa lettre datée de la Farlède le 26 frimaire an II (16 décembre 1793), Barras disait à Moyse Bayle : « Mon camarade, le jour de gloire est arrivé, nous attaquons ce soir le fort Faron... Il existe

Dans la matinée du 29 frimaire (19 décembre 1793), lors de l'entrée de l'armée victorieuse par la porte de France, un grand nombre de matelots et de civils, précédés d'une musique militaire jouant des airs patriotiques, se portèrent au-devant d'elle pour la recevoir triomphalement. Deux cents d'entre eux furent aussitôt alignés contre le mur de la Corderie et fusillés sans jugement (1). Un octogénaire, ancien major de la place, le nommé Jacques Durand, qui avait osé paraître, décoré de sa croix de Saint-Louis et de sa cocarde blanche, en face de soldats en train de forcer la porte de sa maison, tomba percé de coups (2).

L'après-midi, une proclamation des représentants ordonna à tous les citoyens, sans exception, de se rendre au Champ de Mars. Des patrouilles devaient parcourir les rues, procéder à des visites domiciliaires et mettre à mort à l'instant les réfractaires. Mais les républicains hésitèrent à faire mitrailler en masse la population : « Si nous avions pu faire sortir de la

---

dans Toulon et surtout parmi les ouvriers de l'arsenal un fort parti pour la République. Nos espions trottent. Il serait fort heureux pour nous qu'au moment d'une attaque générale, il se fit dans la ville une forte diversion... » (p. 85). — Cf. P. Cottin (p. 318) : *Toulon et les Anglais*.

(1) Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793 ; Journal de Vernes*. — Cette affirmation est démentie par J. Henry dans son *Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au Consulat* : « Ceci n'est pas exact, dit-il ; les malheureux qui s'étaient avancés au-devant de l'armée périrent hors la ville. Nous n'avons vu aucun cadavre le long du mur de la Corderie, et si une pareille exécution avait eu lieu sur ce point, nous n'en aurions pas perdu le souvenir ». Personnellement, nous n'avons trouvé aucun renseignement d'archives confirmant le fait cité par Z. Pons.

(2) Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*.

ville toutes les femmes et les enfants, ainsi que les patriotes du *Thémistocle* (1), écrivait Fréron à Lacroix le 5 nivôse an II (25 décembre 1793), tout le reste eût été passé au fil de l'épée, mais cette considération comprima le courroux et la vengeance nationale » (2). On renvoya donc les habitants chez eux. Néanmoins, le lendemain, l'injonction fut réitérée. Des prisonniers du *Thémistocle*, délivrés de leurs chaînes, se constituèrent alors les juges de leurs concitoyens. Ils désignèrent leurs victimes au gré de leurs intérêts ou de leur haine. Deux cents personnes environ tombèrent sous la fusillade le long des murs de clôture du Champ de Mars. Toutes ne furent pas mortellement atteintes. Plusieurs, ayant imité « l'immobilité des morts », réussirent, grâce à l'obscurité, à s'éloigner des cadavres. Par exemple, Pierre-François Fossenqui. Après avoir été blessé à côté de son père, il se rendit, durant la nuit, à sa maison de campagne habitée par son fermier. Celui-ci, sur ses vives instances, consentit à le recevoir, mais il alla, le lendemain, le livrer aux juges républicains « Je vous amène, leur dit le paysan, un royaliste échappé à la fusillade; vous l'avez manqué hier, ne le manquez pas aujourd'hui ». Il fut fusillé une seconde fois et sa mère ne put lui survivre (3).

---

(1) Vaisseau où les sectionnaires avaient enfermé près de 300 patriotes. Il fut incendié par les Anglais le 18 décembre, mais les prisonniers purent se sauver, à l'exception de six. (Lettre de Fréron à Lacroix en date du 5 nivôse an II, 25 décembre 1793) (E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi*) (p. 95).

(2) E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* (p. 96). — Dugommier plaida la cause des Toulonnais.

(3) Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; P. Cottin : *Toulon et les Anglais* ; — L. Mongin : *Toulon ancien et*

Ces exécutions se répétèrent pendant plusieurs jours. Elles avaient été ordonnées par les représentants du peuple en mission près l'armée de Toulon, principalement par Barras et Fréron. Déjà, dans une lettre adressée le 6 octobre 1793 à Lucile Desmoulins, ce dernier écrivait les lignes suivantes qui montrent sa soif de vengeance : « Je suis à presser l'exécrable Toulon ; je suis déterminé à périr sur ses remparts ou à les escalader la flamme à la main » (1). Entrés dans la place, les Conventionnels en changeaient le nom par celui de *Ville plate* : leur intention était de la faire sauter à l'aide de mines (2). Le 6 nivôse an II (26 décembre 1793), Fréron écrivait à son collègue Moyse Bayle :

---

*ses rues* ; — Gauthier de Brécy : *Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie* ; Arch. dép. : L. 292 (arrêtés du 27 thermidor an III et du 2 prairial an V) (14 août 1795 et 21 mai 1797).

(1) R. Reboul : *Notabilités varoises* (art. *Fréron*).

(2) Mais, écrit Fréron, « on ne le pouvait pas sans risquer de brûler l'arsenal et les magasins immenses de la marine ; il fut décidé que tous les maçons des dix départements environnants seraient requis d'accourir avec leurs outils pour une démolition générale et prompte ; avec une armée de 12000 maçons, la besogne ira grand train et Toulon doit être rasée dans 15 jours ». (Lettre à Lacroix, rédacteur du *Journal républicain*, à Marseille) (datée de Toulon le 5 nivôse an II, 25 décembre 1793). (Cf. E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* p. 99). — Ce vaste projet ne reçut qu'un commencement d'exécution. Les maisons des trois émigrés François-Xavier Dejean, prévôt de la marine, de Jean-Louis Barralier, ingénieur de la marine et de Louis-Joseph-Félix-Noël de Damblard-Lansmastre, lieutenant de vaisseau sur le *Tarleton*, semblent seules avoir été « rasées révolutionnairement ». (Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; — P. Cottin : *Toulon et les Anglais* ; — R. Reboul : *Notabilités varoises*).

« Cela va bien ici, nous avons requis 12000 maçons des départements environnants pour détruire et raser la ville ; tous les jours, depuis notre entrée, nous faisons tomber 200 têtes » (1) ; dans ses *Mémoires*, on lit : « Les fusillades sont ici à l'ordre du jour ; en voilà plus de 600 qui ne portent plus les armes contre la République ; aujourd'hui tous les sergents, adjudants et soldats de la marine y ont passé, avec la municipalité qui s'était affublée de l'écharpe blanche pendant le règne du marmot ; trois prêtres scélérats ont fermé le bal... ; demain et les jours suivants, fusillades de 200, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traîtres ; l'accusateur public du département, le scélérat Bayne ont dansé la Carmagnole, le greffier du tribunal aussi... » (2).

D'après Fréron, le nombre des victimes au 16 nivôse an II (5 janvier 1794) se serait élevé à 800 (3) ; d'après Napoléon, à 100 seulement (4). Ce dernier chiffre est sûrement erroné, car les documents ont conservé la mention de 299 exécutions. Selon Cottin, le total des fusillés sans jugement monterait à 618 (5).

---

(1) Lettre du 6 nivôse an II (26 décembre 1793) (Cf. E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* p. 105).

(2) Lettre de Fréron à Nouet et à Lambert en date du 6 nivôse an II (26 décembre 1793) (Cf. E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron* p. 101).

(3) Lettre de Fréron à Moÿse Bayle en date du 16 nivôse an II (5 janvier 1794) : « Il y a déjà 800 Toulonnais de fusillés .. ». Cf. E. Poupé : *Lettres de Fréron et de Barras en mission dans le Midi* p. 120).

(4) *Mémoires de Napoléon*.

(5) Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais* (p. 355). — Arch. dép. : Q. 1940 ; M (reg. A : Emigrés décédés).

Le 12 nivôse (1<sup>er</sup> janvier 1794), une commission révolutionnaire fut instituée. « Elle siégea dans la salle d'audience du Palais de Justice, autour d'une table couverte d'un tapis bleu au-devant duquel on lisait ces mots : *Tribunal révolutionnaire* » (1). D'après Moyse Bayle, elle était « composée de six membres (2), jugeait à trois, sans accusateurs ni jurés : elle faisait monter de la prison ceux qu'elle voulait envoyer à la mort ; après leur avoir demandé leur nom, leur profession et quelle était leur fortune, elle les faisait descendre pour être placés dans une charrette qui se trouvait devant la porte du Palais de Justice ; les juges paraissaient ensuite sur le balcon, d'où ils prononçaient la sentence de mort ».

Une dénonciation, une tentative d'émigration, la moindre compromission avec les royalistes ou les fédéralistes suffisaient pour être exécuté. Ainsi Vincent-Cyprien Barnoin, ancien peintre d'histoire à l'École des gardes de la marine à Toulon, ayant, dans un tableau, représenté la Sainte-Vierge qui écrasait sous ses pieds Satan, les juges crurent voir dans le génie du mal la physionomie d'un jacobin de renom (3). Balthazar Brun Sainte-Catherine, commissaire de la marine, avait présidé la section n° 7 dite du *Saint-Esprit* ou des *Soutiens de la Liberté*, puis écrit la *Révolution toulonnaise*, ou-

---

(1) Cf. J. Henry : *Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au Consulat*.

(2) D'après Lauvergne (*Histoire de la Révolution française dans le Var*), ses membres étaient au nombre de sept : Boula, président ; Denloup, Blondi, Benant, Thiberges, Lespine et Gautfinet. — Cf. Mongin : *Toulon ancien et ses rues*.

(3) Arch. dép : Q. 1940. — R. Reboul : *Notabilités varoises*.

vragé qu'il avait dédié aux huit sections de la ville et daté de l'an I<sup>er</sup> du règne de Louis XVII (1). Augustin-François Volaire, greffier communal de la Valette, « avait signé des actes à l'époque du tyran » (2). Barnoin, Brun et Volaire subirent le châtement suprême.

D'autres comme Antoine (ou André ?) Icard, enseigne non entretenu (3); Simon Laugier, laboureur (4); Claude Pardigon, ex-procureur juridictionnel, maire (5), tous trois de Sanary-Beau-Port, furent condamnés à la même peine pour des motifs plus graves. Le premier, avait aidé au ravitaillement ennemi; le second, « servi d'espion aux aristocrates »; le dernier, « entretenu une correspondance avec l'infâme comité central des sections de Toulon et favorisé la descente des Anglais sur le territoire de la République en faisant désarmer les batteries de la côte de Sanary ».

La guillotine était l'instrument de supplice généralement employé. Elle fonctionna le plus souvent sur la place d'Armes. « A son côté droit, était une vaste trappe dans laquelle on précipitait les cadavres tout palpitants, pendant qu'un énorme panier recevait toutes les têtes ». Une fois, « son billot n'ayant

---

(1) Arch. dép. : Q. 1940. — R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(2) Arch. dép. : L. 289. — R. Vallentin du Cheylard : *Après le siège de Toulon*.

(3) Arch. dép. : Q. 1940 ; — R. Vallentin du Cheylard : *Après le siège de Toulon*.

(4) Arch. dép. : Q. 1940 ; — R. Vallentin du Cheylard : *Après le siège de Toulon*.

(5) L. Mongin : *Toulon ancien et ses rues* ; — R. Vallentin du Cheylard : *Après le siège de Toulon*.

pu parcourir entièrement sa course, il fallut détacher le malheureux placé le premier sous la lunette, le cou à peine entamé, et le conduire avec ses compagnons de martyre au pied du mur de la Corderie pour recevoir la mort sous une fusillade improvisée » (1).

Les juges se montrèrent aussi impitoyables pour les femmes que pour les hommes. Le 11 germinal an II (31 mars 1794), onze d'entre elles furent guillotonnées. Le lendemain, quatre autres subirent le même sort. Une cinquième, condamnée avec elles, vit son exécution retardée, parce qu'elle était enceinte, mais on l'obligea à assister au supplice de ses compagnes. La chute de Robespierre lui sauva la vie (2).

« La Commission révolutionnaire fait tous les jours fusiller les traîtres et en vérité tout l'est, car tous ont porté la cocarde blanche et prêté serment à l'odieux et prétendu Louis dix-sept », écrivait, le 19 nivôse an II (8 janvier 1794), Barras à Moyse Bayle (3). Elle prononça, en effet, de nombreuses condamnations (4). On en a compté 290, dont 266 concernant

---

(1) Cf. J. Henry : *Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au Consulat*.

(2) Arch. dép. : M. (reg. A : Emigrés décédés n° 182); *Moniteur*, 1794, n° 202; — Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*; — P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(3) Lettre datée de Port-la-Montagne (Cf. E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi* p. 130).

(4) Arch. dép. : Q. 1940; M. (reg. A. Emigrés décédés); L. 165 1732, 1735. Cf. L. Mongin : *Toulon ancien et ses rues*.

des hommes et 24 des femmes. On ne connaît que 4 acquittements (1).

Le 9 thermidor (27 juillet 1794) arrêta pour un temps toutes ces hécatombes. Quant aux Varois émigrés ou inscrits à tort sur les listes officielles, leurs malheurs n'étaient pas terminés. Le décret du 19 fructidor an V (5 septembre 1797), après la rentrée légale en l'an III de la plupart des fugitifs, déterminera soit un exode nouveau, soit d'autres exécutions capitales.

---

(1) Jean Baude, ménager de la Valette (L. 289, 346, 360 ; M n° 24, certificats de radiation définitive) et les trois sœurs Clotilde (30 ans), Madeleine (28 ans), Pauline (22 ans) Roux, d'Hyères, filles d'André Roux, ancien receveur des fermes nationales (Greffé : n° 348 ; M : Liasses alfab. ; M : attestations sur les émigrés ; M n° 437 : certificats de radiation définitive) furent acquittés. — Joseph Benoit, canonnier, de la Verdière, fut condamné à la déportation (Q. 1940).

V

PREMIER SÉJOUR A L'ÉTRANGER ET PREMIÈRE  
RENTRÉE DES ÉMIGRÉS

---

Après l'évacuation de Toulon par les escadres alliées, on ne peut plus guère signaler qu'un seul cas d'émigration. Encore revêt-il un caractère tout particulier. C'est celui d'une fille soumise de Toulon, la nommée Julie Hannequin qui, vers la fin de ventôse an II (milieu mars 1794), se rendit avec un amant de rencontre en Italie. Abandonnée presque aussitôt, elle se mit en route pour regagner la France. Le 12 floréal an II (1<sup>er</sup> mai 1794), elle fut arrêtée à Loano, en territoire conquis par nos troupes, puis conduite à Grasse. Devait-on, en pleine guerre, assimiler Loano à un territoire français ou à un territoire étranger ? Le tribunal révolutionnaire de Grasse se rangeant à l'avis de la Commission des administrations civiles, police et tribunaux, à laquelle il avait soumis ce point de droit, considéra Loano comme situé en territoire national. Le 18 messidor an II (6 juillet 1794), il condamna à mort Julie Hannequin. Il lui avait appliqué la loi du 28 mars 1793 relative aux émigrés saisis sur le sol de la République (1).

Il y a donc lieu de regarder l'émigration varoise comme

---

(1) Arch. dép. : Greffe (n<sup>os</sup> 325 et 326). — Cf. E. Poupé : *Le tribunal révolutionnaire du Var*.

close à la fin de l'année 1793. Mais il peut paraître intéressant, quand les documents sont assez explicites pour le permettre, de suivre les nombreux fugitifs du département depuis le jour de leur exil jusqu'à celui où ils rentrèrent en France. Quels furent, en effet, leurs lieux de résidence, leurs moyens d'existence, leur rôle, etc., pendant leur premier séjour à l'étranger? De plus, en vertu de quels décrets, de quelles formalités furent-ils autorisés à rejoindre leurs foyers et comment se comportèrent-ils ensuite?

\*  
\* \*

Les nobles, réfugiés à Nice, se proposèrent, dès 1790, de s'emparer d'Antibes afin de posséder ainsi une base d'opérations qui les mettrait à même d'inquiéter la Provence. A l'annonce de ce projet, les communautés de Seillans (1), de Saint-Tropez (2) et d'Entrecasteaux (3) s'émurent; les officiers municipaux d'Antibes, plus directement intéressés, s'empressèrent d'informer les administrateurs du département du Var que leur ville se défendrait jusqu'à la mort en demandant pour seule récompense, si elle était vaincue, l'érection d'un marbre commémoratif portant cette simple inscription : *Ici fut Antibes* (4). Mais ce plan d'invasion ne reçut pas même un commencement d'exécution.

---

(1) Arch. comm. de Seillans : EE 44 (Faits de guerre).

(2) Arch. comm. de Saint Tropez : FF 119 (Répression des séditions).

(3) Arch. comm. d'Entrecasteaux : FF 13 (Correspondance).

(4) Arch. comm. de Saint-Tropez : FF 119,

Plus tard, des privilégiés passèrent en Allemagne pour participer à la campagne contre la France. Le chevalier Paul-Grégoire-Joseph de Lambot, natif de Carcès (1) ; le colonel de cavalerie Pierre-Paul-Ours Hélon de Villeneuve-Vence (2), etc. servirent dans les troupes de Condé. Louis-François-Gabriel-Luce de Gaspari-Belleval, orateur en 1785 de la loge maçonnique de Grasse la *Nouvelle-Amitié* et major de dragons chargé, le 13 juin 1792, par le gouvernement de Louis XVI, d'une mission secrète en Pologne, quitta ce pays pour s'engager également dans l'armée des princes (3). Le comte Auguste de Barras, originaire de Fox-Amphoux, frère cadet du célèbre conventionnel, eut, dans un combat sur le Rhin, les deux jambes emportées par un boulet et dut subir une double amputation qui l'entraîna au tombeau (4).

D'autres, infirmes ou trop âgés pour pratiquer le métier des armes, comme le maréchal de camp Charles-François-Gaspard-Fidèle de Vintimille, chevalier du Saint-Esprit et seigneur de Figanières et de Vidauban, restèrent inactifs en Italie (5).

---

(1) Arch. dép. : M (Liasses alphab.) ; L. 371. — R. Reboul : *Notabilités varoises* ; — A. Mazas : *Histoire de l'ordre des chevaliers de Saint-Louis*.

(2) E. de Juigné de Lassigny : *Histoire de la maison de Villeneuve* ; — Arch. dép. : Q. 1909, 2058.

(3) Arch. dép. : L. 285. — E. Tisserand : *Histoire de la Révolution française dans les Alpes-Maritimes* ; Abbé Latil : *Histoire civile et religieuse de Grasse*.

(4) Rabbe, de Boisgclin et Saint-Peuve : *Dictionnaire des contemporains* ; — Arnaud : *Statistique des départements français ou biographie des hommes illustres*.

(5) Arch. comm. de Figanières (I n° 14) ; — Arch. dép. : L. 334 ; M (reg. A : n° 294) ; Q. 1909, 2058. — Le comte de Vintimille mourut à Turin en 1796.

Pendant le siège de Toulon, plusieurs d'entre eux entendirent probablement l'appel que, le 18 frimaire an II (8 décembre 1793), les commissaires britanniques de cette ville adressèrent aux nobles français en résidence à l'étranger. Il s'agissait de former, à ce moment, sous le nom de *Royal-Provence*, un régiment de 3000 gentilshommes de quinze à cinquante ans pour remplacer le *Royal-Louis* dont les derniers combats du siège avaient considérablement diminué l'effectif. Les volontaires ne pouvaient y être reçus qu'en qualité de simples soldats moyennant la solde d'un schelling par jour jusqu'à leur embarquement, à Oneille, à bord des bâtiments anglais qui les transporteraient à Toulon; en outre, ils devaient y être mis sous les ordres d'officiers français qui demeureraient subordonnés à l'autorité supérieure de l'amiral Hood. Mais si, sensibles à cette invitation, quelques-uns descendirent peut-être par Berne jusqu'à Turin pour se rendre à Oneille, ils furent déçus dans leurs espoirs par la nouvelle de la prompte reddition de Toulon (1). En tout cas, des officiers exilés en Allemagne étaient entrés dans cette place avant sa capitulation. Par exemple, le marquis de la Vallette, baron de la Garde et co-seigneur de Pierrefeu, François-Louis-Clair de Thomas qui, ancien capitaine de dragons au régiment d'*Islin-de-Lannau*, servait à Coblenz à titre de chef de section dans la *Compagnie des Chasseurs de Provence* (2).

---

(1) Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) Arch. dép. : L. 286, 366 ; M (reg. C : attestations sur les émigrés n° 165) ; Q. 1910. — Cf. Marquis de Boisgelin : *Les Thomas, marquis de la Garde, barons de Sainte-Marguerite, etc.*

\*  
\*  
\*

D'autre part, durant les premières années de la Révolution, presque tous les prêtres réfractaires s'étaient retirés à Nice. Ils y demeurèrent au nombre d'une soixantaine, entourant leurs évêques, dans une vaste maison du quartier de Carabacel que l'administration épiscopale de cette cité avait mise à leur disposition. Ils en partirent le 28 septembre 1792 à l'arrivée des troupes du général Anselme. Passant dès lors par le col de Tende, à pied ou à cheval à travers les monts escarpés des Alpes, ils se rendirent en majorité à Turin. De là, ils se disséminèrent dans diverses villes italiennes (1). Les uns allèrent à Bologne, à Florence, à Venise ; d'autres, à Rome et à Naples. Ils y vécurent tant bien que mal. Ils donnèrent des leçons à de jeunes élèves, s'employèrent comme infirmiers dans les hôpitaux militaires, s'engagèrent comme comptables ou comme simples soldats dans l'armée française. Certains purent continuer leurs études. Joseph Gandolphe, acolyte de Vence, obtint la prêtrise dans les Etats du pape (2) ; Jean-Probace-Charles Castelan, prêtre de Tourves, prit goût à Rome à l'étude des antiquités et de l'histoire ancienne (3) ; Claude-Trophime Carlavan, ex-professeur au séminaire de Grasse, reçut à Pise le bonnet de docteur (4) ; Louis-Pierre

---

(1) Cf. Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(2) Arch. dép. : M (reg. C : attestations sur les émigrés).

(3) Arch. dép. : L. 340, 342 ; — R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(4) Arch. dép. : M. (reg. B : serments de fidélité à la Constitution de l'an VIII n° 308) ; M (certificats d'amnistie : n° 456). — Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var* ; — Abbé Latil : *Histoire civile et religieuse de Grasse*.

Joseph de Grasset, ancien chanoine de la collégiale d'Hyères de 1780 à 1788, et chanoine à Toulon au moment de son émigration, apprit à Naples la médecine (1), etc.

Au cours de l'occupation anglaise de Toulon, des ecclésiastiques émigrés tentèrent de rentrer par voie de mer dans cette ville. Mais tous ne purent mettre leur dessein à exécution. Les consuls britanniques des ports italiens, surtout celui de Livourne, soulevaient, en effet, à cause de la pénurie des vivres de Toulon assiégé, de grandes difficultés dans l'accomplissement des formalités de départ, notamment dans la délivrance des passeports. Toutefois, grâce à la bienveillance des consuls espagnols, de rares prêtres réussirent à pénétrer dans Toulon. Ces derniers regagnèrent l'étranger ou furent fusillés sans jugement lors de l'évacuation de la place par les flottes ennemies (2).

\* \* \*

Après la reprise de Toulon, les Varois réfugiés sur les vaisseaux napolitains avaient été débarqués à Naples le 14 pluviôse an II (2 février 1794). Ils y furent accueillis avec sollicitude par les habitants. Des secours leur furent distribués et le roi admit dans son entourage les plus distingués par leur naissance, en particulier le chevalier Paul-Emmanuel de Grasset, ex-lieutenant-colonel des gardes du corps de

---

(1) Arch. dép. : L. 367 ; M (reg. C : Attestations sur les émigrés n° 373). — R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(2) Cf. Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

Louis XVI, ancien chef de la légion toulonnaise, et de Maudet, ex-gouverneur de Toulon (1).

\* \* \*

De même, ceux qui avaient fui par l'escadre espagnole recurent à Carthagène des témoignages d'amitié. Le roi d'Espagne, le 10 pluviôse an II (29 janvier 1794), rendit une ordonnance par laquelle les malades et les enfants devaient être hospitalisés dans des établissements d'assistance publique, les personnes valides autorisées à exercer leur métier ou leur profession, les officiers acceptés avec leurs grades dans l'armée. Il octroya des pensions à certains nobles, par exemple, au capitaine de vaisseau Claude - Laurent de Burgues-Missiessy qui, pendant le siège de Toulon, avait été adjoint à l'amiral espagnol Gravina (2). Il confia les ecclésiastiques aux soins de l'archevêque de Tolède. Le couvent de Talavera de la Reyna en abrita quelques-uns et les autres furent envoyés à Saint-Ildefonse ou purent résider dans Tolède (3).

Toutefois, malgré ces mesures favorables, beaucoup de fugitifs vécurent dans la misère. Il y a lieu de citer, parmi leurs bienfaiteurs, Barthélemy Piganiol, ancien curé de Cas-

---

(1) Arch. dép. : L. 367 ; M (Lias. alph.) ; Q. 1910. — Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais* ; — Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; — R. Reboul : *Notabilités varoises* ; — *Recueil des pièces à charges des autorités et habitants contre-révolutionnaires de Toulon*.

(2) Arch. dép. : L. 297, 348 ; M (Lias. Alph.). — Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; — R. Reboul : *Notabilités varoises* ; — P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(3) Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

telnaudary, Macdonald, négociant anglais, et l'évêque de Murcie qui leur accordèrent des subsides. Les moins malheureux furent ceux qui s'enrôlèrent en Catalogne dans la *Légion de la Reine*. Ils y servirent jusqu'à la conclusion de la paix entre l'Espagne et la France (1).

En l'an IV (1795-96), des officiers de marine se plurent à répandre dans plusieurs villes d'Espagne des bruits tendancieux contre la République française. A Xérès, ils se flattèrent de revenir bientôt à Toulon, où, sans coup férir, par la seule force des complicités, ils s'empareraient de la flotte mouillée dans ce port; à Séville, ils accréditèrent la nouvelle que Marseille s'était révoltée et que 15000 de ses habitants étaient morts dès le premier jour de l'insurrection. Leurs propos firent l'objet d'une correspondance secrète entre les consuls français de Xérès et de Séville et le ministre de l'intérieur Cochon (2).

\* \* \*

L'escadre anglaise avait transporté après la capitulation de Toulon plusieurs milliers de Varois à Oneille, à Gênes et à Livourne. Certains s'engagèrent dans les troupes du roi de Sardaigne, quelques-uns dans l'armée du prince de Condé, la plupart demeurèrent en Italie (3). D'autres, débar-

---

(1) Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*.

(2) Arch. dép. : L. 309 [Lettres en date du 20 vendémiaire (12 octobre 1795) et du 21 floréal an IV, (10 mai 1796), au ministre de la police générale : 1° du consul général de France à Xérès; 2° du vice-consul de France à Séville].

(3) Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*.

qués à Porto-Ferrajo, petite ville de 2000 habitants, périrent en grand nombre à cause d'une fièvre contagieuse qui sévissait sur l'île d'Elbe. C'est là que mourut, victime de cette épidémie, le 10 germinal an II (30 mars 1794), l'amiral de Trogoff-Kerlessy, ancien commandant en chef de la flotte française de Toulon. « Ses obsèques y firent l'objet d'une imposante cérémonie : porté au rivage dans une chaloupe du *Commerce de Marseille*, son corps fut salué au passage par tous les vaisseaux anglais et français, puis reçu à terre par le clergé de l'île, le gouverneur et les amiraux anglais, qui tinrent les quatre coins du poêle » (1).

Des Toulonnais, en même temps que le *Royal-Louis*, furent peu après emmenés en Corse sur le *Commerce de Marseille*. Ils allaient participer au siège de cette île. Mais l'épidémie les y suivit. La mortalité devint telle qu'on fut obligé d'y désarmer deux bâtiments de la division française, le *Tarleton* et la *Poulette*, pour permettre aux vaisseaux restants de tenir la mer. Le *Commerce de Marseille* perdit, dans la rade de Saint-Florent, 400 hommes sur 1100 formant son équipage. Cependant, des Varois valides, sous les ordres du capitaine de vaisseau Pasquier, furent employés à l'attaque de Calvi. Ils s'y conduisirent si vaillamment qu'après la reddition de cette place, le 18 thermidor an II (5 août 1794), ils reçurent en récompense un guidon blanc semé de fleurs de lis (2).

---

(1) *Journal de Vernes*. — Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) Pasquier au duc d'Harcourt (20 mars 1795). — Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

Durant plusieurs mois, ils vécurent, ainsi que les exilés de Livourne et de Porto-Ferraio, de subsides distribués assez généreusement par le gouvernement britannique (1). Mais bientôt, par mesure d'économie et de police, Sir Gilbert Elliot, vice-roi de Corse, établit dans l'île le travail obligatoire par la réquisition des personnes âgées de seize à soixante ans (2).

Plus tard, en prairial an III (mai-juin 1795), des réfugiés en Toscane manifestèrent contre la France. A Livourne, ils frappèrent les prisonniers du *Censeur* et du *Ça ira*, navires de la flotte de la République capturés par les Anglais dans une bataille navale survenue en ventôse précédent (février-mars 1795) ; dans d'autres villes de la même province, « ils annoncèrent avec hauteur » les projets de se rapatrier sans délai et de susciter l'indiscipline dans l'armée d'Italie. Le citoyen V. A. F. Miot, notre ministre plénipotentiaire à Florence, signala, le 7 prairial an III (26 mai 1795), leurs agissements et leurs intentions aux députés en mission à Marseille et à Toulon (3).

\*  
\* \*  
\*

Quand l'escadre britannique quitta la Méditerranée pour rentrer en Angleterre, elle emporta les débris de l'ancien régiment de *Royal-Louis* et quelques émigrés du Var, parmi

---

(1) Cf. Gauthier de Brécy : *Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie*.

(2) Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(3) Arch. dép. : Greffe (n° 292) ; L. 308. — A. Aulard : *Recueil des actes du Comité de Salut public*, tome LIV, p. 59 [Lettres de Dumazet et de Réal à la Convention nationale en date du 16 prairial an III (4 juin 1795)] ; — Brun : *Guerres maritimes de la France*.

lesquels beaucoup d'officiers de marine. Après un court arrêt à Gibraltar où elle déposa un petit nombre de ces réfugiés, elle arriva à Portsmouth le 24 brumaire an III (14 novembre 1794) (1). Là, le 10 frimaire (30 novembre 1794), les officiers et les matelots furent invités à opter pour la marine anglaise ou pour les corps français à la solde de la Grande-Bretagne (2). La plupart choisirent les régiments du comte de Rotalier et du Dresnay. Certains furent incorporés dans ceux d'Hector et d'Hervilly et allèrent, sous les ordres du commodore Warren, se battre à Quiberon (3 thermidor an III) (21 juillet 1795) (3). Un noble de Mons, ancien lieutenant au régiment d'Artois, Jean-Baptiste-Sévère de Villeneuve, trouva la mort dans ce combat (4). 492 Toulonnais y restèrent prisonniers. L'un d'eux cependant, Jean-Joseph d'Antrechaux, lieutenant de vaisseau, put s'évader et regagner l'Angleterre, la bourse vide, « sans veste et sans bas » (5). Ses compagnons passèrent devant des commissions militaires installées à Auray, à Quiberon et à Vannes par les représentants du peuple Blad et Tallien, en mission dans les départements de l'Ouest. Tous furent acquittés. On ne rechercha pas les causes de leur sortie de Toulon. Plusieurs furent dirigés vers Lorient

---

(1) Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*.

(2) Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(3) Dans ces régiments, ils conservèrent leurs drapeaux (Z. Pons) .  
— Cf. O. Gensollen : *Notice généalogique sur les Geoffroy d'Antrechaux*.

(4) Arch. dép. : (reg. A : Emigrés décédés).

(5) Cf. O. Gensollen : *Notice généalogique sur les Geoffroy d'Antrechaux*.

et enrôlés dans la flotte de Villaret ; d'autres, au nombre de 165, furent placés, le 19 fructidor an III (5 septembre 1795), dans le 10<sup>e</sup> bataillon du Var qui campait alors sous Vannes, route d'Auray, et faisait partie de l'armée de Hoche, division Lemoine (1).

Des officiers demeurés en Grande-Bretagne bénéficièrent de fortes pensions accordées par le gouvernement britannique, tels deux anciens capitaines de vaisseau, le baron d'Imbert-Le Bret et Pierre-Jacques Féraud. Le premier reçut 3600 livres, le second 6000 (2).

Les privilégiés se réunirent, surtout à Londres, autour du comte d'Artois. Un vicaire général du diocèse de Vence, Jean-Baptiste-Marie-Antoine de Latil, y devint le premier aumônier de ce prince, ce qui lui valut une rapide et brillante carrière ecclésiastique (3). Un ex-directeur des fermes et douanes de Toulon, Edme Gauthier de Brécy, après plusieurs croisières périlleuses sur le *Saint-George* et un séjour en Italie et en Allemagne, s'y fit présenter au futur roi par l'évêque d'Arras, par le duc de Maillé et par M. de Balainvilliers, ex-intendant du Languedoc. Il employa même ses loisirs à classer une bibliothèque de 40000 volumes que son propriétaire mit gratuitement à la disposition des émigrés en résidence

---

(1) Cf. E. Poupé : *Le 10<sup>e</sup> bataillon du Var (1793 — an V)*.

(2) Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(3) Cf. Arnaud : *Statistique des départements français ou Biographie des hommes illustres* ; R. Reboul : *Notabilités varoises* ; Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

dans la capitale (1). Un autre noble, Sextius Théodore-Henri de Bellon, dit de Sainte-Marguerite, natif de Brignoles, officier avant 1789 au régiment de Picardie-infanterie, lieutenant dans le *Loyal-Emigrant* selon lettres de Georges III, roi d'Angleterre, données à Saint-James, le 12 floréal an II (1<sup>er</sup> mai 1794), avait participé en Belgique à la campagne du général Clerfayt contre Pichegru : blessé à la bataille d'Hooglède (29 prairial an II) (17 juin 1794), il fut, le 25 frimaire an V (15 décembre 1796), nommé chevalier de Saint-Louis par brevet signé à Edimbourg (2).

Mais tous les émigrés du Var ne se rendirent pas seulement en Allemagne, en Italie, en Espagne et en Grande-Bretagne. Plusieurs allèrent en Portugal. Un peintre de Toulon, Félix-Zacharie Doumet, réfugié à Lisbonne après un séjour en Corse, put vivre dans cette ville en peignant des vues pour de riches anglais et en levant des plans topographiques pour un ingénieur portugais (3). Des survivants de l'affaire de Quiberon réunis à l'île d'Yeu où le comte d'Artois les passa en revue furent évacués en Portugal. Ils y servirent jusqu'en l'an IX (1801-1802) dans les corps de Castries, de Mortemart et de *Loyal-Emigrant (infanterie)* (4).

---

(1) Cf. Gauthier de Brécy : *Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie* ; R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(2) R. Reboul : *Anciennes familles de Brignoles*.

(3) Arch. dép. : M (Liasses alph.) ; Serments de fidélité à la Constitution de l'an VIII ; R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(4) Cf. Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793*.

D'autres, peu nombreux, passèrent en Amérique. Les quatre filles du célèbre amiral François-Joseph-Paul de Grasse-Rouville, marquis de Tilly, commandant de l'escadre française pendant la guerre de l'Indépendance, résidèrent à Salem, près de Boston, puis à Charleston (1). Un médecin de Brignoles, Louis-Jean-Baptiste-Laurent Robert, se livra dans le Nouveau-Monde à l'étude de la botanique et en rapporta une collection de plantes curieuses qui fit l'objet d'une classification savante, restée manuscrite (2).

Quelques-uns s'expatrièrent en Suisse et en Turquie, tels Louis-Nicolas Ravanier, de Toulon, qui exerça le métier de menuisier à Bâle (3), et Joseph-Michel Trullet, de Saint-Tropez, « jeté dans les fers et les cachots de Constantinople, à côté de républicains français » (4).

\* \* \*

Tous ces Varois firent un plus ou moins long séjour à l'étranger. Les nobles et les ecclésiastiques ne purent revenir en France que sous le Consulat, l'Empire ou la Restauration; les autres furent, en l'an III (1794-1795), autorisés à réintégrer leurs foyers. Cependant, dès l'an II (1793-1794), plusieurs fugitifs se rapatrièrent en s'exposant aux rigueurs des lois. Ainsi, Jacques Gautier, droguiste, de Toulon (5); Honoré

---

(1) Le comte de Grasse : *La famille de Grasse*.

(2) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(3) Arch. dép. : Greffe (n° 350); M (reg. B. : serments de fidélité).

(4) Arch. dép. : L. 381 ; M (Liasses alph.)

(5) Arch. dép. : Greffe (n° 319). — Deux autres émigrés, étrangers au département, François-Joseph Ville, prêtre de de Montélimar, et

Trabaud, cordonnier, de Grasse (1) ; Jacques Mars, ex-chanoine théologal de la cathédrale de Vence (2) ; Laurent Danillon, aubergiste, de la Valette (3) ; Joseph-Toussaint Roux, laboureur, de Solliès, ancien gendarme à Hyères (4). Les trois premiers s'étaient rendus en France dans le quatrième trimestre de 1793, les deux derniers en 1794. Ils furent guillotines à Grasse, sur la place du Claveau ou du Cours, à la suite de la constatation de leur identité par le tribunal révolutionnaire de cette ville (5). Ils tombaient sous le coup du décret du 28 mars 1793 qui punissait de mort « sans qu'il pût y avoir lieu à aucun sursis, recours ou demande de cassation », les émigrés surpris en territoire français.

Mais, plus tard, pendant la réaction thermidorienne, la Convention s'efforça d'effacer les traces du gouvernement terroriste. Elle vota des lois en faveur de certaines catégories d'émigrés. D'abord, celle du 25 brumaire an III (15 novembre 1794) excepta de la prévention d'émigration les fugitifs notoirement connus avant leur départ pour s'être livrés à l'étude des sciences et des arts. Un lieutenant de Toulon, Jean-

---

Jean-Baptiste Perrault, prêtre de Tournus, furent arrêtés et exécutés en même temps que Jacques Gautier.

(1) Arch. dép. : Greffe (n° 317).

(2) Arch. dép. : Greffe (n° 251 et 318).

(3) Arch. dép. : Greffe (n° 326).

(4) Arch. dép. : Greffe (n° 327).

(5) La place du Claveau ou du Cours s'appelle aujourd'hui place Bellaud de la Bellaudière. — Cf. E. Poupé : *Le tribunal révolutionnaire du Var*.

Gaspard-Henri de l'Isle-Saint-Martin, qui s'était exilé à Gênes en avril 1792 où il avait continué ses recherches dans la physique et l'agriculture, bénéficia de cette loi (1).

Celle du 29 frimaire an III (19 décembre 1794) autorisa les officiers mariniers, les matelots et les novices à rentrer en France. Elle ne leur imposa qu'une condition : ils devaient se mettre, dès leur arrivée, à la disposition des commissaires de marine. Ceux-ci avaient ordre de les embarquer immédiatement sur les vaisseaux de la République.

Le décret du 22 nivôse suivant (11 janvier 1795) fut beaucoup plus important à cause du nombre considérable de fugitifs qu'il concerna. L'article 4 était ainsi libellé : « Ne seront pas réputés émigrés les ouvriers et laboureurs non ex-nobles ou prêtres, travaillant habituellement de leurs mains aux ateliers, aux fabriques, aux manufactures ou à la terre, et vivant de leur travail journalier ; leurs femmes et leurs enfants au-dessous de dix-huit ans, pourvu qu'ils ne soient sortis du territoire de la République que depuis le 1<sup>er</sup> mai 1793 et qu'ils rentrent en France avant le 1<sup>er</sup> germinal prochain (21 mars 1795) ». De plus, dans le mois de leur retour, ces ouvriers étaient tenus de produire « devant le directoire du district de leur dernière résidence une attestation de huit témoins, certifiée par le conseil général de leur commune et par le comité révolutionnaire, constatant la profession qu'ils exerçaient avant leur sortie de France, ainsi que l'époque de cette sortie ».

---

Arch. dép. : L. 296.

Traduite dans toutes les langues, cette loi fut envoyée aux armées et aux agents de la République « près les gouvernements alliés ou neutres ».

A la faveur de ces deux derniers décrets visant spécialement les victimes de l'insurrection fédéraliste, beaucoup de Varois de la classe laborieuse s'empressèrent de rejoindre leur ancien domicile.

Ceux qui séjournèrent en Espagne se rendirent au préalable en Italie. En même temps que leurs concitoyens réfugiés dans la péninsule, ils s'embarquèrent à Gênes ou à Livourne, par groupes de 30 à 40, sur des pinques ou des felouques génoises comme la *Vierge du Bousquet* (1), la *Vierge des Carmes* (2), la *Rondinella* (3), l'*Assomption* (4), etc. Leur port de destination était Marseille. Mais la fréquence et la violence des tempêtes hivernales sur le golfe de Gênes, l'activité de la surveillance exercée par le *Chien de Chasse*, aviso de la République, et par les batteries d'artillerie de la *Bomette* (5), de Camp-Long, de la Tour d'Armont (6), du fort

---

(1) Capitaine Schiafino.

(2) Capitaine Cadelagno.

(3) Capitaine d'Asso.

(4) Capitaine Carlo.

(5) Cette batterie était installée à l'entrée Est de la rade d'Agay (Arch. mun. de Saint-Raphaël : D — registre des arrêtés du maire).

(6) La Tour d'Armont s'élevait au bord de la mer, au sud de la terre des Ferrières, à l'est du village de Saint-Raphaël, à l'ouest de la plage d'Agay et à peu près au milieu de la droite joignant Agay au

de Brégançon (1), etc., les obligèrent souvent à relâcher à Nice, à Antibes, à Théoule, à Agay, à Saint-Tropez ou à Cavalaire. Appréhendés aussitôt par des détachements du 1<sup>er</sup> bataillon des grenadiers de Paris ou du 4<sup>e</sup> bataillon des grenadiers de Vaucluse, ils étaient conduits, par Antibes, « sous sûre et bonne garde » dans la maison de justice de Grasse. Des femmes pauvres et chargées d'enfants furent cependant laissées en liberté provisoire à Nice à condition « de se présenter tous les trois jours devant la municipalité du lieu ». Elles avaient ainsi, comme on disait alors, « la ville pour prison » (2).

Les « arrivants » se soumettaient de bonne grâce à leur arrestation. Le nommé Joseph Brieu, ménager à la Seyne, rentré de Piémont par Nice le 30 ventôse an III (20 mars 1795), se présenta même volontairement au Comité révolutionnaire de cette ville. Celui-ci lui ordonna « de se porter immédiatement dans sa commune sans abandonner la grande route qui y conduisait en droiture » afin d'y accomplir les formalités prescrites par la loi du 22 nivôse (11 janvier 1795) (3).

---

quartier de Notre-Dame (Arch. mun. de Saint-Raphaël : N. — Plan). Les postes de la Bomette, de Camp-Long et de la Tour d'Armout étaient commandés, en nivôse an III (déc. 1795-janvier 1796), par Jean-Joseph Chevalier, lieutenant de canonniers, et par Parthenay, sous-lieutenant à la 7<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon des grenadiers de Paris. Ces officiers opéraient la visite des bâtiments qui passaient (Arch. dép. : Greffe n° 300).

(1) Ce fort, encore existant, est situé dans la commune de Bormes.

(2) Arch. dép. : (n<sup>os</sup> 297, 298, 300, 312).

(3) Arch. dép. : Greffe (n° 359).

Néanmoins, une exception se produisit le 19 pluviôse an III (7 février 1795). Quarante émigrés, venus de Gênes, avaient abordé Saint-Tropez, six jours auparavant, à onze heures du matin. Ils y avaient été saisis par le capitaine Charasse, commandant d'une compagnie de grenadiers de Vaucluse. Ils devaient être conduits à Marseille. Ils atteignaient déjà Saint-Maximin lorsque le représentant du peuple Espert prescrivit de les emmener à Grasse. Mais à la suite de la fatigue provoquée par les longues étapes précédentes sur des chemins couverts de neige, ils obtinrent un jour de repos. Détenus dans l'ancien couvent des Dominicains, ils trompèrent la vigilance de leurs gardiens, se répandirent d'abord dans les maisons de la localité, puis disparurent au nombre de vingt-et-un. Malgré de minutieuses visites domiciliaires effectuées par le chef du détachement, on ne put les retrouver (1).

Toutes ces incarcérations étaient opérées en conformité de la loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1794) qui enjoignait la comparution des rapatriés devant le tribunal criminel du département. Celui du Var, siégeant à Grasse,

---

(1) Arch. dép. : Greffe (n° 314). — Parmi les évadés se trouvaient François Simon, Thomas Escudier, de Solliès ; Joseph-Alexis Marin, de la Valette ; Joseph Deleuse, de Saint-Laurent-du-Var. Parmi ceux qui restèrent, il y avait Joseph Julien, Pierre Giraud, Paul Molinard, Pierre Trotobas, de la Cadière ; Joseph Agarrat, d'Hyères ; François Escudier, Louis Levens, de Solliès-les-Toucas ; Louis Vidal, de Gonfaron ; Joseph-Philippe Menut, de la Verdière. Etienne Garnier, de la Cadière, n'avait pu suivre le détachement parce qu'il était tombé malade à Fréjus.

chef-lieu du département en l'an III (1794-95), avait pour président Joseph-Vincent Lombard, ancien juge de paix à Flayosc ; pour accusateur public, Christophe Raybaud, dit Clauzone, d'Antibes ; pour commis-greffier, Castagne (1). Son premier travail consista à opérer un triage parmi les prisonniers afin d'envoyer aussitôt dans la maison de justice du département de leur domicile ceux d'entre eux dont il fallait faire constater l'identité (2). C'est pourquoi des prévenus d'émigration incarcérés à Grasse et originaires des Bouches-du-Rhône furent transférés et jugés à Marseille. Le tribunal appliqua ensuite aux Varois les décrets du 29 frimaire (19 décembre 1794) et du 22 nivôse an III (11 janvier 1795).

Les inculpés étaient d'abord amenés devant l'accusateur public. Celui-ci procédait à leur interrogatoire. Il se bornait à leur demander leur état civil, leur profession, la date, le lieu de leur émigration et le jour de leur rentrée en France. Il n'entendait aucun témoin et ne dressait pas d'acte d'accusation. Il attendait ensuite l'arrivée du certificat de profession exigé par l'article 4 de la loi du 22 nivôse (11 jan-

---

(1) En l'an IV (1795-96), le tribunal criminel du Var siégea encore à Grasse. Il fut présidé par Jean-Joseph Mougins ; l'accusateur public et le commis-greffier ne furent pas changés.

En l'an V (1796-97), il siégea à Bignoles. Son président fut Rosolin, assisté de Maxime Raybaud ; ses juges Mourre, Barbaroux et Maquan. En frimaire de la même année (nov.-déc. 1796), Sayon y remplaça Maxime Raybaud.

En l'an X (1801-1802), il siégea à Draguignan et eut pour président Jean-François Martin.

(2) Art. 6 du titre 5 de la loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1794).

vier 1795). Dès la réception de cette pièce, les accusés se présentaient, « libres et sans fers », devant le tribunal. Sans nouvel interrogatoire et sans audition de témoins, le président prononçait le jugement. Très bref et clairement rédigé, ce dernier mentionnait les lois, les règlements et les arrêtés appliqués. L'acquittement était de règle. Néanmoins, le tribunal plaça en surveillance dans leur commune les bénéficiaires du décret du 22 nivôse (11 janvier 1795) rentrés en France après le 1<sup>er</sup> germinal an III (21 mars 1795). De plus, il n'exécuta que rarement la loi du 29 frimaire (19 décembre 1794) relative à l'amnistie des marins fugitifs. La plupart de ceux-ci, en effet, étaient prisonniers en Angleterre (1).

En somme, devant lui, ne comparurent guère que des ouvriers, des laboureurs et des matelots. Toutefois, des fugitifs dont la profession n'exigeait aucun travail manuel réussirent, grâce à des attestations de complaisance, à bénéficier de la loi du 22 nivôse (11 janvier 1795). Des notaires, des avocats, des receveurs de l'enregistrement, etc. se déclarèrent jardiniers, cultivateurs, garçons savonniers, barbiers, etc. D'anciens nobles et des ecclésiastiques se qualifièrent d'agriculteurs (2). Le tribunal se montra aussi indulgent que

---

(1) Arch. dép. : Greffe (n<sup>o</sup> 299 à 373).

(2) Arch. dép. : Antoine-Augustin Aiguier, dit Bricamand, riche propriétaire, se dit laboureur-jardinier [ L. 299, 338, 358 ; M. (Lias ses alph.) ; M (reg. B : serments de fidélité à la Constitution de l'an VIII n<sup>o</sup> 105) ] ; Charles-Victor d'Ollicules, noble, se fit passer

les conseils généraux des communes ou les directoires de district chargés de délivrer ou de recevoir les certificats de profession. Les membres du Comité de sûreté générale de la Convention s'émurent même de cet excès de bienveillance à l'égard des émigrés. A ce sujet, le 12 messidor an III (30 juin 1795), ils écrivirent la lettre suivante au procureur général syndic du département du Var (1) :

« On a étrangement abusé, citoyen, de la loi du 22 nivôse an III [11 janvier 1795] relative à la rentrée en France des ouvriers et laboureurs non ex-nobles ou prêtres, sortis du territoire de la République depuis le 1<sup>er</sup> mai 1793. Des émigrés ex-nobles ou prêtres sont rentrés à la faveur de cette loi, quoiqu'ils n'eussent jamais vécu du travail de leurs mains... La Convention, ni le peuple, ne pardonneront jamais aux traîtres qui, non contents d'avoir refusé à la patrie les services qu'elle avait droit d'attendre de tous ses enfants, ont osé mendier les forces étrangères pour la déchirer... »

---

pour garçon-savonnier [Grefte : n° 306 ; L. 338 ; M (Liasses alphab.)]; Jean-François Gensollen, avocat et receveur de l'enregistrement, se désigna comme cultivateur [Grefte : n° 306 ; — L. 289, 299, 338, 366 ; M (Liasses alphab.) ; M (reg. B - n° 53)]; Joseph Guirand, notaire, se qualifia aussi de cultivateur [Grefte n°s 294, 360 ; — L. 305, 338 ; M. (reg. B : n° 52)]; ils étaient tous de Solliès. Joseph-César Arène, notaire à la Valette, se déclara d'abord cultivateur, puis barbier (Grefte : n° 366 ; — L. 350). Joseph Irouard de Toulon, boucher, pour bien montrer qu'il n'était pas marchand de bestiaux, mais travailleur manuel, se fit désigner comme « coupeur de viande » [Grefte ; n° 364 ; M (reg. B. n° 125)]; etc.

(1) Arch. dép. : L. 308.

La loi du 22 germinal an III (11 avril 1795) compléta celle du 22 nivôse (11 janvier 1795). Elle rapporta les décrets qui avaient mis les citoyens hors la loi à la suite ou à l'occasion des insurrections montagnardes du 31 mai et des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793. Elle stipula que les personnes ayant fui pour se soustraire à leur arrestation pouvaient rentrer dans leurs foyers et seraient réintégrées dans leurs droits politiques et dans leurs biens. Mais sa rédaction était vague et allait entraîner des interprétations abusives. Cette loi s'appliquait-elle, en effet, aux sectionnaires de Toulon qui avaient livré cette place aux Anglais ou qui y avaient pris les armes contre la République ?

En tout cas, dès sa promulgation, une foule d'émigrés rentrèrent en France en se faisant passer pour des victimes du mouvement fédéraliste. Dans leur commune, ils trouvèrent leurs propriétés occupées par des acquéreurs de biens nationaux. Ceux-ci refusant de les restituer, les uns recoururent à la violence et aux menaces, les autres aux autorités municipales (1). Escudier, représentant du Var, dénonça, le 26 floréal an III (15 mai 1795), à la tribune de la Convention, leur retour en masse et leurs excès (2). Dans le même sens, Barras, également député de ce département, tint à procéder à une enquête personnelle avant de provoquer un nouveau débat. Pour ce motif, il adressa ces quelques lignes à l'ac-

---

(1) P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) *Moniteur* (Réimpression — XXIV, p. 469-471).

cusateur public près le tribunal criminel du département du Var (1).:

« P. Barras, représentant du peuple, à l'accusateur public près le tribunal criminel du département du Var.

• Citoyen, la rentrée des émigrés dans le département du Var fut dénoncée hier à la Convention nationale; les fonctions qui vous sont confiées vous mettent dans le cas d'en être promptement informé. Veuillez donc, je vous prie, me donner sur-le-champ quelques détails à cet égard, car il importe à tous les amis de la liberté et du crédit public de connaître la vérité pour la soumettre à la Convention nationale. Elle ne transigera jamais avec les ennemis reconnus de la République que la loi vous charge plus particulièrement de poursuivre.

Salut et fraternité.

P. Barras.

Paris, le 25 floréal, l'an 3<sup>e</sup> de la République une et indivisible [15 mai 1795].

Palais Egalité, au-dessus du Café de Chartres ».

L'accusateur public répondit à Barras le 8 prairial (27 mai 1795). Mais le texte de sa lettre n'a pu être retrouvé. Il est permis toutefois de se demander si sa réponse ne contribua pas au vote de la loi du 22 prairial (10 juin 1795) qui tendit à rendre un peu moins facile la rentrée des émigrés. Quoi qu'il en soit, cette loi dont le but consistait à préciser

---

(1) Arch. dép. : Greffe (n° 292). — Cf. E. Poupé : *Barras et les émigrés du Var*.

le décret du 22 germinal (11 avril 1795) ne fut pas moins équivoque que ce dernier, malgré son développement.

Elle autorisait le rapatriement de « ceux qu'on inculpait de prétendu fédéralisme, de convocation d'assemblées ou de réunions d'autorités constituées et de sections, de participation ou de présence aux dites assemblées, d'adhésion à leurs délibérations, de concours à leur exécution, de levée de force départementale ou autres prétendus actes fédératifs ». Elle ordonnait, en outre, la radiation des individus inscrits sur la liste des émigrés postérieurement au 31 mai 1793.

Dans le délai de cinq décades à partir de sa publication, de nombreux émigrés, encore à l'étranger ou déjà en France comme bénéficiaires des décrets du 22 nivôse (11 janvier 1795), et du 22 germinal (11 avril 1795), adressèrent, à l'administration départementale du Var, des demandes en radiation, en mainlevée de séquestre et de scellés. Ils joignirent à leur requête les pièces prouvant les persécutions et les motifs de crainte qui avaient entraîné leur fuite. Le directoire du département, après avis de celui du district où les intéressés étaient domiciliés, statua dans la quinzaine du jour du dépôt du dossier. Il prit en conséquence des arrêtés contenant invariablement cette formule : « A fui à l'occasion des événements du 31 mai, des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793 » et accordant toujours la radiation provisoire. Il envoya ensuite ces arrêtés et les pièces justificatives au Comité de législation qui, selon les dispositions de la loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1794), devait prononcer définitivement sur chaque cas particulier. Mais jamais il ne relata dans ses décisions la

participation directe des réclamants à la trahison de Toulon (1). Des émigrés se rapatrièrent même sans l'accomplissement des formalités réglementaires. « Munis de faux passeports et de faux certificats de résidence arrachés à des hommes faibles ou payés à des fonctionnaires prévaricateurs », ils essayèrent de s'introduire dans les grandes communes où ils espéraient trouver des partisans pour combattre les autorités légales (2).

De plus, la situation se compliquait à cause du refus des acquéreurs de domaines nationaux de les remettre à leurs anciens propriétaires. Fréron l'exposa à la tribune de la Convention le 20 fructidor an III (6 septembre 1795). Conformément à ses conclusions, l'Assemblée décida « que ceux qui, après avoir livré le port de Toulon aux Anglais, incendié neuf vaisseaux de ligne et une partie des magasins de l'arsenal, proclamé Louis XVII, combattu pendant quatre mois de siège contre les troupes de la République, s'étaient retirés sur l'escadre anglaise et étaient rentrés sur le territoire français ne bénéficieraient pas des dispositions légales favorables aux fugitifs victimes des événements du 31 mai. Ils seraient déclarés émigrés et devraient évacuer le sol national dans un délai de trois jours après la promulgation de la loi.

Simple en apparence, l'application de ce décret devint im-

---

(1) Arch. dép. : L (reg. des arrêtés de radiation provisoire).

(2) Arch. dép. : L. 303 (lettre du Comité de sûreté générale au directoire du département du Var) (20 messidor an III) (8 juillet 1795). — L. 310 (lettre de l'Administration municipale du canton du Beausset au Directoire exécutif) (18 nivôse an IV) (8 janvier 1796).

possible dans la pratique, par suite du nombre d'exceptions qu'on se vit obligé de faire pour des citoyens dont l'innocence paraissait incontestable bien qu'ayant trouvé asile sur la flotte ennemie (1). Selon la loi du 2 vendémiaire an IV (24 septembre 1795), les femmes, les matelots, les boulangers, « les artisans manouvriers travaillant de leurs mains », les officiers de santé employés dans les hôpitaux militaires, les ouvriers de l'arsenal, les vieillards impotents et les enfants ne furent plus visés par le décret du 20 fructidor (6 septembre 1795). Toutes ces difficultés firent envoyer Fréron, en qualité de commissaire du gouvernement, dans les départements méridionaux. Son premier soin fut, dit-on, de soumettre Toulon à un régime de terreur. « Réduits à la misère et au désespoir, les émigrés durent se réfugier au fond des forêts et dans le creux des rochers pour échapper aux colonnes mobiles qui les pourchassaient » (2). Mais, après le départ de Fréron, ils se hâtèrent de réintégrer leur domicile.

En résumé, vers la fin de l'an III (septembre 1795), à l'exclusion de la plupart des nobles et des ecclésiastiques (3), la

---

(1) P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) L. Mongin : *Toulon ancien et ses rues*.

(3) La loi du 22 fructidor an III (8 septembre 1795) avait permis la rentrée des ecclésiastiques réfractaires en transformant leur état d'émigré en celui de déporté. Celle du 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795) les obligea à une déclaration d'obéissance aux lois de la République. Un très petit nombre paraît avoir bénéficié de la première loi.

presque totalité des autres émigrés du Var avaient regagné leurs foyers. D'abord respectueux des lois qui favorisaient leur retour, ils ne tardèrent pas, le temps aidant, à se montrer arrogants, puis vindicatifs. Déjà, le 2 pluviôse an III (21 janvier 1795), second anniversaire de l'exécution de Louis XVI, ils avaient à Toulon provoqué un mouvement royaliste. Celui-ci, grâce aux mesures de Jeanbon Saint-André, Saliceti et Ritter, représentants en mission dans cette ville, fut vite étouffé. Ces députés prirent, en effet, un arrêté dont voici la teneur :

« 1.— Prohibition des cris de ralliement, sous peine d'arrestation et de condamnation comme perturbateur de l'ordre public ; 2.— défense de former des rassemblements dans les rues et les places ; 3.— circulation de fortes patrouilles de jour et de nuit ; 4.— doublement des postes de la garde de l'arsenal ; 5.— exécution stricte de la consigne relative à l'entrée dans l'arsenal ; 6.— en cas de pénétration, sans autorisation par écrit délivrée par une autorité légitime, arrestation du commandant particulier de la porte ou du gardien qui ne s'y serait pas opposé ; 7.— arrestation des citoyens s'étant dépouillés de l'uniforme que la loi les oblige à porter (*sic*) ; 8.— arrestation de tout citoyen circulant dans la ville, après dix heures du soir, dépourvu d'une lumière ostensible renfermée dans un fanal ou lanterne ; 9.— interdiction aux aubergistes, traiteurs, cabaretiers et limonadiers d'avoir chez eux, après dix heures du soir, un individu étranger à leur famille, s'il n'est pas logé dans leur maison, et d'accepter après l'heure tout repas, rassemblement, sociétés sous prétexte de plaisir et d'amusement ; 10.— en cas de

contravention, procès-verbal contre les contrevenants et arrestation du citoyen ayant accueilli les délinquants (1) ».

Dans plusieurs localités, en frimaire an IV (novembre-décembre 1795), des émigrés s'introduisirent dans les églises et les chapelles pour y sonner les cloches. Au Luc, le 28 nivôse de la même année (18 janvier 1796), le citoyen Le Bas, ancien procureur général syndic du Var, rencontra devant sa ferme, en pleine forêt, quatre individus armés dont l'un le blessa d'un coup de fusil au bras et d'un coup de baïonnette entre les épaules. Parmi ces bandits, se trouvait un domestique de l'émigré Colbert-Turgis, marquis du Cannet ; le meurtrier présumé était Colbert lui-même. A Cuers, le 21 pluviôse suivant (10 février 1796), « des jeunes gens firent une mascarade militaire portant tous les attributs de la royauté ; décorés d'une écharpe blanche, ils portaient des cocardes de la même couleur faites avec des oignons croisés ». Leur but était d'intimider les volontaires, de passage dans la commune, afin de provoquer leur désertion (2). A Pourrières, une foule d'émigrés se donnaient rendez-vous. Des prêtres réfractaires s'y cachaient en parfaite sécurité ; le commissaire du pouvoir exécutif du canton de Saint-Maximin se voyait même obligé d'abandonner son poste dans la crainte d'être égorgé (3). Les

---

(1) Arch. dép. : L. 144 (arrêté en date du 8 pluviôse an III) (27 janvier 1795).— Cf. Vallentin du Cheylard : *Après le siège de Toulon.*

(2) Arch. dép. : L. 165.

(3) Arch. dép. : L. 309 (Lettre du ministre de la police générale Cochon au Commissaire du pouvoir exécutif dans le Var) (27 floréal an IV) (16 mai 1796).

autorités paraissaient impuissantes à réprimer ces infractions aux lois. Le 7 floréal an IV (26 avril 1796), le ministre de la police, Cochon, écrivait à son représentant à Brignoles : « On m'assure que presque tous les ecclésiastiques qui avaient prêté le serment l'ont rétracté, et que le fanatisme est à son dernier période dans la plupart des communes (1) ». Le 25 prairial an V (13 juin 1797), il adressait à ce même fonctionnaire la lettre suivante :

« Je vous ai prévenu, le 12 floréal dernier [1<sup>er</sup> mai 1797], que, dans le canton de Bargemon, les prêtres insoumis avaient élevé entre eux et les prêtres constitutionnels une lutte scandaleuse, que ces derniers étaient en butte à tous les genres de persécution de la part des premiers ; que de prétendus envoyés du Saint-Siège et de l'ancien évêque parcouraient les cy-devant paroisses et répandaient de tous côtés dans les âmes faibles le poison du fanatisme ; qu'ils obligeaient les citoyens à se remarier devant eux et leur interdisaient, sous peine d'excommunication, l'entrée des églises desservies par des prêtres soumis aux lois ; que les femmes et les jeunes filles étaient les apôtres employés par ces nouveaux missionnaires à prêcher leur doctrine, et qu'enfin leurs prosélytes étaient imposés, pour pénitence, à des contributions pécuniaires, soi-disant réglées par le Saint-Siège ou l'Evêque diocésain.

« J'ai lieu d'être surpris de l'oubli dans lequel vous paraissez avoir laissé ma lettre ; j'aime à croire, malgré votre silence

---

(1) Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var.*

à cet égard, que vous avez pris des mesures efficaces pour arrêter le cours de ces désordres (1) ».

Partout, à cette époque, les adversaires de la République s'armaient, sillonnaient par bandes les campagnes, dépouillaient les acquéreurs de biens nationaux, assassinaient les partisans du Nouveau Régime (2). Pour la première fois, on relève l'existence des Compagnies du *Soleil* et de *Jésus*, formées en majorité d'émigrés, dont le rôle consistait, par l'embuscade, à faire « la chasse aux patriotes ». En fructidor an IV (août-septembre 1796), l'état politique du département semblait si favorable aux contre-révolutionnaires que la flotte anglaise de la Méditerranée projeta une seconde descente à Toulon. Elle comptait sur la propagande de quarante agents (« dont les émigrés Delmas et Favillis »), pour disposer « les bourgeois » toulonnais à la réception des marins britanniques, et sur l'appui de plus de mille émigrés des environs de Solliès et d'Aix pour renforcer, le cas échéant, les troupes de débarquement (3). En frimaire suivant (novembre-décembre

---

(1) Arch. dép. : L. 1092. — Cf. Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(2) Arch. dép. : L. 305, 309, 310. « Les environs de Draguignan avaient été le principal théâtre de ces atrocités ». (Cf. Lettre du ministre de l'intérieur aux administrateurs du département du Var) (26 frimaire an IV) (17 décembre 1795) (L. 310).

(3) Arch. dép. : L. 310 (Lettre du ministre de la police générale au Commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du Var en date du 29 fructidor an IV) (15 septembre 1796). (Extrait d'une correspondance entre le ministre des relations extérieures et celui de la police générale — sans date).

1796), l'Angleterre possédait « un grand parti » dans le port, elle y tramait une insurrection et, par une correspondance entre ses ministres en Italie et des Toulonnais, elle réussissait à connaître les signaux secrets de l'escadre de la République (1). Comme on le voit, ces desseins corroborent les manœuvres anti-françaises auxquelles se livraient, depuis un an, les fugitifs retirés à Xérès et à Séville (2). Les républicains s'émurent. Ils accusèrent même le gouvernement d'agir de connivence avec les émigrés. Par de nombreuses dénonciations, ils parvinrent toutefois à faire enfermer au fort La Malgue quelques centaines de Toulonnais et d'Hyérois qui n'avaient pas rempli, dans les délais réglementaires, les préalables de la loi du 22 prairial an III (10 juin 1795) (3). Plusieurs d'entre eux comparurent devant le tribunal criminel du Var, siégeant à Grasse. Ils furent remis en liberté. Les autres, « à cause de l'interruption de la justice pendant un espace de huit mois » demeurèrent, sans même avoir été interrogés une seule fois, dans les cachots exigus, mal aérés

---

(1) Arch. dép. : L. 310 [(Lettre du Ministre de la police générale au Commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du Var en date du 21 frimaire an V (11 décembre 1796)]. — Le 27 frimaire an V (17 décembre 1796), le ministre de la police générale signalait aussi au même commissaire « que des malveillants méditaient de s'emparer de l'arsenal, des forts et de la ville de Toulon pour marcher ensuite sur Marseille afin de se réunir aux prétendus patriotes ». (L. 310).

(2) Voir le chapitre concernant le premier séjour des émigrés à l'étranger.

(3) Arch. dép. : Greffe (Voir la liste des émigrés d'Hyères et de Toulon à la fin du présent ouvrage).

et mal éclairés du fort La Malgue. Il fut question d'agrandir ou de réparer ces prisons. Mais le projet ne put être réalisé « parce que les ouvriers, moins complaisants que les fonctionnaires publics, ne voulaient point y travailler qu'ils ne fussent bien sûrs de leur salaire (1) ». L'émigré A. Brunosa exposa à Merlin, ministre de la justice, la triste situation de ses compagnons. Il lui dénonça même le directeur du jury de « l'arrondissement » de Toulon qui, nommé à ce poste le 12 vendémiaire an V (3 octobre 1796), n'était pas entré en fonctions un mois plus tard. La majorité de ces détenus ne fut jugée qu'après la réception de la lettre suivante de Merlin (2):

« Paris, le 6 brumaire an V [27 octobre 1796] de la République une et indivisible.

N° 3671. Le Ministre de la Justice au Tribunal criminel du département du Var.

« Une foule de pères de famille gémissent dans les cachots du fort La Malgue, comme prévenus d'émigration. Ils assurent être des victimes du 31 mai et n'avoir été incarcérés que par l'effet d'une pression nouvelle.

« C'est vous, citoyens, et vous seuls, qui pouvez les rendre à la Liberté, en fournissant à leur innocence les moyens de se manifester. Hâtez-vous donc de les mettre en jugement : l'humanité le réclame, l'intérêt de la société vous en fait un devoir.

---

(1) Arch. dép. : Greffe (n° 315).

(2) Arch. dép. : Greffe (n° 315).

« Que si, parmi eux, il existe des traîtres à la patrie, des déserteurs de son territoire, des émigrés, il importe également qu'il en soit fait une prompte justice.

« Dans tous les cas, l'action des lois ne peut être suspendue et je vous recommande expressément d'y apporter tous vos soins et de la sévérité.

Salut et fraternité.

Merlin ».

Transférés à Brignoles où siégeait en l'an V (1796-97) le tribunal criminel du Var, ces inculpés furent, par ordonnances de ce tribunal, placés en surveillance dans la commune de leur domicile. Mais, ainsi que les autres émigrés, ils n'allaient pas tarder à reprendre la route de l'étranger.

---

VI

LA LOI DU 19 FRUCTIDOR AN V

(5 Septembre 1797)

---

Les élections générales de floréal an V (mai 1797) furent nettement favorables aux royalistes. Mais le coup d'Etat du 18 fructidor suivant (4 septembre 1797), dirigé par le Directoire exécutif contre les nouvelles majorités des Conseils des Anciens et des Cinq Cents, eut pour résultat le vote de mesures sévères contre les émigrés et les ecclésiastiques réfractaires. Le lendemain même de ce coup de force, les minorités républicaines des deux Assemblées, restées maîtresses de la France, enjoignirent aux émigrés, inscrits sur les listes officielles, de sortir sous vingt-quatre heures des communes où ils résidaient et sous quinze jours du territoire national. Ceux d'entre eux saisis en contravention devaient être exécutés dans un délai de vingt-quatre heures. La peine de mort était également prévue contre les citoyens surpris en correspondance avec les proscrits. Des commissions militaires étaient établies dans chaque département pour juger les insoumis. En outre, les lois qui rappelaient les prêtres déportés, qui les dispensaient du serment et les obligeaient à une simple déclaration (1) étaient rapportées.

---

(1) Par la loi du 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1795), les ecclésiastiques avaient dû faire cette déclaration : « Je reconnais que

\*  
\*  
\*

Dès la promulgation du décret du 19 fructidor (5 septembre 1797), de nombreux Varois, surtout les plus riches et les plus coupables, se hâtèrent de regagner les frontières. Munis de passeports délivrés par l'Administration centrale du département, ils se rendirent en Sardaigne, en Toscane, en Espagne ou en Suisse (1). Toutefois, une quarantaine de citoyens dont la radiation définitive avait été opérée par le Comité de législation de la Convention ou par le Directoire exécutif lui-même purent librement demeurer en France. Mais la majeure partie des émigrés peu aisés qui, ouvriers manuels, rentrés sur le sol français à la faveur de la loi du 22 nivôse an III (11 janvier 1795), regardaient leur élimination comme définitive ou qui comptaient à tort sur une modification favorable et prochaine du décret du 19 fructidor (5 septembre 1797), n'abandonnèrent pas la France (2). Ils se cachèrent dans les bois

---

l'universalité des citoyens français est le souverain et je promets soumission et obéissance aux lois de la République ». Par la loi du 19 fructidor an V (5 septembre 1797), ils furent tenus de jurer « haine à la royauté et à l'anarchie, attachement et fidélité à la République et à la Constitution de l'an III ». Dans le Var, parmi les réfractaires, 42 prêtres dont 15 curés prêtèrent ce dernier serment ; 56 autres dont 10 curés s'y refusèrent. Sur 42 jureurs, 4 du reste se rétractèrent bientôt. (Cf. E. Poupé : *Documents relatifs au clergé réfractaire varois*).

(1) Arch. dép. : L. 166 (Lettre du Commissaire près l'Administration centrale du Var au ministre de la police générale) (28 fructidor an VI) (14 septembre 1798).

(2) Arch. dép. : L. 166 (Rapport au Ministre de la police générale par le Commissaire exécutif du Var) (24 frimaire an VI) (14 décembre 1797).

ou les montagnes du département, en particulier dans la zone limitrophe du Var et des Bouches-du-Rhône. Différentes raisons, entre autres leur état de misère provoqué par la perte de leur fortune après un long séjour à l'extérieur, leurs rancunes contre les républicains auteurs de leurs maux, la désorganisation complète de l'administration départementale, le désarroi d'un gouvernement sans argent et sans autorité, les firent bientôt se livrer à de graves excès.

Rassemblés en compagnies de brigands masqués, en bandes d'égorgeurs et de sabreurs, comme celles de *Jésus* et du *Soleil*, ils dévastèrent les campagnes, rançonnèrent les voyageurs, assassinèrent les patriotes, arrêtèrent les courriers, brûlèrent les dépêches. Leur quartier général, en vendémiaire an VI (septembre-octobre 1797), se trouvait dans la commune de Trets, à la ferme de la Pugère ; en frimaire suivant (novembre-décembre 1797), aux environs d'Aups et de Bauduen (1). Beaucoup de communes furent le théâtre de leurs « atrocités ». Au Beaussel, le 10 vendémiaire an VI (1<sup>er</sup> octobre 1797), vingt d'entre eux assaillirent et tuèrent dans une bastide le citoyen Décugis ; trois jours après, au Castellet, les mêmes individus assassinèrent un paysan nommé Audiffren et blessèrent son épouse ; le 17 (8 octobre), à Six-Fours, ces derniers assommèrent le sieur Ruel et poignardèrent la dame Silvy ; le 20 (11 octobre), au Muy, une autre bande fusilla un prévenu de vol conduit par la gendarmerie ; le 24 (15 octobre), à Callas, un berger fut tué ; le lendemain, à Hyères, une troisième compagnie dévalisa la

---

(1) Arch. dép. : L. 166, 309.

ferme du citoyen Beaugard ; le 28 (19 octobre), à Saint-Zacharie, un regrattier de Saint-Maximin, nommé Maunier, fut découvert nageant dans son sang au bois de la Sambuque ; à Pourrières, durant ce seul mois de vendémiaire (septembre-octobre), dix-huit républicains avaient péri sous les coups des « rebelles ».

De nombreux autres crimes dus aussi aux émigrés se produisirent ultérieurement de brumaire à prairial (octobre 1797-juin 1798). Par exemples, à Callian, les assassinats des citoyens Bellissen et Fabre, les tentatives de meurtre sur le maréchal des logis Clérian et le gendarme Bertrand, le siège de plusieurs maisons de l'agglomération par trente brigands descendus des montagnes de Grasse, le jet dans un puits du cadavre du juge de paix Joseph-Michel Gaytté (brumaire) (octobre-novembre 1797) ; à Pourrières, l'incendie, par quinze sabreurs, de la ferme de la *Grande-Bessane* où, au préalable, les bandits avaient muré vivant le propriétaire (pluviôse) (janvier-février 1798). De telles violences furent également commises, pendant la même période, à Consegudes (1), à Vence (2),

---

(1) Assassinat d'un citoyen par un ancien capitaine au régiment des *Chasseurs de Provence* (4 brumaire) (25 octobre 1797).

(2) Assassinat d'un aubergiste de la localité et tentative de meurtre sur un citoyen qui voulut le défendre (nuit du 15 au 16 brumaire) (5 au 6 novembre 1797).

à Aiguines (1), à Seillans (2), à Claviers (3), à Cuers (4), à Hyères (5), etc.

D'autre part, des prêtres insoumissionnaires (6) parcouraient les campagnes, excitant secrètement les populations. L'abbé Pierre-Louis Turles, par exemple, l'ancien professeur de philosophie au grand séminaire de Fréjus, se fixait pour ce motif à Vidauban. L'abbé Pierre Blacas, de la Gaude, rentré en France dès l'an III (1795) avec des lettres de vicaire général de Vence, exerçait son ministère à la faveur d'un travestissement. « Dans

---

(1) Assassinat, sur la route, de deux Callianais partis à la recherche des meurtriers de Bellissen et de Fabre (brumaire) (octobre-novembre 1797).

(2) Assassinat d'un citoyen (13 frimaire) (3 décembre 1797).

(3) Assassinat de Jean Anglès par son frère Pierre (frimaire) (décembre 1797-janvier 1798).

(4) Vol, par 15 sabreurs, de 8000 francs au sieur Baude préalablement garrotté (nuit du 6 au 7 germinal) (26 au 27 mars 1798).

(5) Assassinat d'un citoyen qu'on trouva, dans sa maison de campagne, les mains attachées derrière le dos, percé de dix coups de couteau (23 prairial) (11 juin 1798). — Près de Langesse, commune du Tholonet, sur la limite du Var et des Bouches-du-Rhône, arrestation par vingt-cinq brigands, de trois gendarmes conduisant six prisonniers dont trois sabreurs et trois Piémontais ; les sabreurs furent délivrés (29 prairial) (17 juin 1798). — Arch. dép. : L. 166. — Cf. Lettre du commissaire près l'Administration centrale du Var aux ministres de la guerre, de la police générale et au général commandant la 8<sup>e</sup> division militaire (24 vendémiaire an VI) (15 octobre 1797).

(6) Les prêtres réfractaires se divisaient en *soumissionnaires* et en *insoumissionnaires*. Les premiers avaient prêté les serments ou fait les déclarations de fidélité prescrits par les lois. Les seconds avaient refusé de transiger avec l'autorité civile. (E. Poupé *Documents relatifs au clergé réfractaire varois.*)

la saison d'hiver et au temps de la trituration des olives, il allait, la nuit, visiter les malades en portant sur son épaule une outre pleine d'huile, comme s'il sortait du moulin ». En ventôse an VI (février-mars 1798), les progrès de la propagande religieuse paraissaient si sensibles que le Gouvernement s'émut au bruit tendancieux qu'une légation du pape devait arriver en Provence par voie de mer, puis se rendre à Paris. Ordre fut même donné par lui à l'Administration départementale d'appréhender les ambassadeurs, de les emmener à Toulon et de là en Portugal. « On devra traiter les passagers avec humanité, écrivait le ministre, mais n'écouter aucune réclamation (1) ».

A ces désordres intérieurs s'ajouta un danger extérieur. Une fois de plus, on redouta un nouveau débarquement de la flotte anglaise à Toulon. Depuis prairial an VI (mai-juin 1798), en effet, des vaisseaux britanniques croisaient au large des îles d'Hyères; des rassemblements de plusieurs centaines d'émigrés se formaient dans les environs de Beaumont (2), de Seillons et de Vinon pour favoriser, disait-on, la descente de l'escadre ennemie; à Toulon, les batteries côtières d'artillerie étaient mises volontairement hors de service; le fort La Malgue n'était plus gardé que par trois cents hommes; des caisses de cartouches étaient défoncées et leur contenu remplacé par des pierres; 50000 boulets disparaissaient, ainsi

---

(1) Arch. dép.: L. 1092. Cf. Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(2) Département de Vaucluse, arrondissement d'Apt, canton de Pertuis.

« qu'une multitude de canons de fonte de tout calibre, de toute beauté et de toute bonté » ; quatre frégates espagnoles venaient librement se ravitailler en poudre à canon ; les rues étaient traversées par « quantité de figures étrangères munies de passeports » dont les signataires étaient inconnus aux autorités civiles et militaires (1).

Devant toutes ces manifestations du parti anti-révolutionnaire, Ricard, commissaire du Directoire exécutif dans le département, se dépensait en efforts louables, mais souvent infructueux. Il se tenait en relations constantes avec le ministre de la police générale, le commandant de la 8<sup>e</sup> division militaire, les agents communaux du Var et les commissaires départementaux des Basses-Alpes, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône (2). Il rappelait à ses administrés l'article 14 de la loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1794) qui accordait une prime à tout indicateur d'émigré rentré. Ainsi, il fit toucher une indemnité de cent francs à Jean-Baptiste Masson, de Solliès, et à Joseph Martin, d'Hyères, dénonciateurs respectifs des proscrits Christine Aiguier et Barthélemy-Marc Ruy, menuisier (3). Il ordonnait l'interception et la censure des lettres de provenance étrangère ainsi que la surveillance étroite de leurs destinataires (4). Il se plaignait

---

(1) Arch. dép. : L. 166 (Rapports du commissaire exécutif du Var au ministre de la police générale) (13, 14 et 26 prairial an VI) (1<sup>er</sup>, 2 et 14 juin 1798).

(2) Arch. dép. : L. 166.

(3) Arch. dép. : L. 305, 358.

(4) Arch. dép. : L. 353 à 364.

de l'impunité des crimes qui ensanglantaient le département et du refus, chez de nombreux citoyens, de témoigner devant la justice par peur de représailles. Il faisait sillonner la région par d'importantes « colonnes mobiles ». Vers le 1<sup>er</sup> nivôse an VI (21 décembre 1797), à cause de troubles survenus dans les communes de Brignoles, de Pignans et du Beausset, il porta l'effectif de l'une d'elles à huit cents hommes (1). Mais, soit par crainte, soit par zèle exagéré, ces forces de police se livrèrent quelquefois à des actes répréhensibles. Aux Arcs, par exemple, le 6 nivôse an VI (26 décembre 1797), Joseph Clapier, praticien et notaire, acquitté du fait d'émigration selon jugement de la Commission militaire de Toulon, était assassiné par les gardes chargés de protéger ses jours (2). A Vinon, le 12 germinal de la même année (1<sup>er</sup> avril 1798), un cultivateur était tué par un gendarme (3). Néanmoins, ces troupes rendirent de réels services. Elles procédèrent à une foule d'arrestations. Le 24 frimaire an VI (14 décembre 1797), Ricard écrivait au ministre de la police générale (4) : « On

---

(1) En ventôse suivant (février-mars 1798), celle d'Antibes ne compta que cent hommes. — *Comptes-rendus de l'Administration centrale du département du Var* (vendémiaire an VI — 1<sup>er</sup> semestre an VIII) (septembre 1797 — février 1800) (Bibliothèque municipale de Draguignan).

(2) Arch. dép. : L. 166, 330 ; M (Liasses alphab.) ; Greffe (n° 332).

(3) Arch. dép. : L. 166.

(4) Arch. dép. : L. 166 (Rapport au ministre de la police générale par le commissaire exécutif du Var) (24 frimaire an VI) (14 décembre 1797).

à saisi plusieurs émigrés, la Commission militaire établie à Toulon en a condamné environ une quinzaine à mort ». Le 8 floréal (27 avril 1798), il écrivait au ministre de la guerre : « La Commission militaire séante à Toulon a rendu un grand nombre de jugements contre des prévenus d'émigration qu'elle a condamnés à la déportation (1) ». A cette époque, il avait réussi, grâce à sa vigilance et à son énergie, à débarrasser le département de la plupart des rebelles à la loi du 19 fructidor (5 septembre 1797). Cependant, il n'était pas insensible à la pitié. Voici, sur la misère des parents des émigrés, un extrait de la requête qu'il adressait, le 24 vendémiaire an VI (15 octobre 1797), aux ministres de la justice et de l'intérieur (2) :

« La séquestration des biens des émigrés, juste, indispensable, considérée par moi comme l'opération la plus capable de rétablir le crédit public et la confiance de tous ceux qui traitent avec le Gouvernement, porte dans ses détails ou, pour mieux dire, dans ses oublis un caractère d'injustice qu'il est de mon devoir de vous présenter. Il s'agit du sort des femmes et des enfants auquel toute âme sensible doit prendre intérêt.

« Il en est dans cette classe qui sont dans la plus horri-

---

(1) Arch. dép. : L. 166 (Lettre au ministre de la guerre) (8 floréal an VI) (27 avril 1798).

(2) Arch. dép. : L. 166 (Rapports aux ministres de la justice et de l'intérieur) (24 vendémiaire an VI) (15 octobre 1797).

ble misère. C'est notre porte, c'est la porte des commissaires du Directoire exécutif qu'ils viennent frapper de préférence ; c'est pour eux que je vous demande des secours ; tous les départements de la République ne sont pas dans la position de celui que j'administre ; ailleurs, l'émigration n'est pas si générale et les rebelles si multipliés.

« Que répondre à une femme dont la dot est très connue et liquidée qui vous demande un pain ? Si elle est laide, on la repousse ; si elle est jeune ou fraîche, à coup sûr elle se prostitue. Que répondre à celle qui vous présente ses enfants nus et mourants de faim ?

« Citoyen, notre position est terrible. Je pense que vous pourriez satisfaire une multitude de malheureux en ouvrant pour une dépense qui intéresse autant les mœurs que la justice, un crédit de trois mille francs par mois.

« ..... »

La loi du 19 fructidor (5 septembre 1797) fut appliquée dans toute sa rigueur jusqu'au milieu de la première décade de nivôse an VIII (26 décembre 1799). La Commission militaire de Toulon fonctionna, durant cette période, avec une suspension de ses séances, en floréal-prairial an VI (mai 1798), à l'occasion du séjour dans ce port de Bonaparte avant son départ pour l'Égypte.

Elle avait fait fusiller, du 4 brumaire an V (25 octobre 1797) au 5 nivôse an VIII (26 décembre 1799), une centaine d'émigrés, parmi lesquels des nobles, des prêtres, des bourgeois, des commerçants, des ouvriers et des femmes.

De plus, elle avait prononcé quelques jugements de déportation à Cayenne et aux îles de Ré et d'Oléron (1).

---

VII

LA RENTRÉE DÉFINITIVE DES ÉMIGRÉS

---

Les coups d'Etat du 22 floréal an VI (11 mai 1798) et du 30 prairial an VII (18 juin 1799) achevèrent de discréditer le Directoire exécutif. Attaqué surtout par les jacobins que les élections de l'an VI (1798) et de l'an VII (1799) avaient successivement renforcés, il sut toutefois, en évoquant le spectre de la Terreur, gagner un instant à sa cause les députés modérés. Les émigrés allaient être les premiers à bénéficier de cette situation politique.

Le 17 messidor an VII (5 juillet 1799), les deux assemblées législatives prirent la résolution suivante :

---

(1) De floréal an VI à vendémiaire an VIII (avril 1798 à septembre 1799), la Commission militaire avait fait fusiller 34 émigrés (Arch. dép. : L. 167. — Lettre du Commissaire du gouvernement dans le Var au ministre de la guerre) (13 vendémiaire an VIII) (4 octobre 1799). Cf. Arch. dép. : L. 166, 167 ; M (reg. A : Émigrés décédés) ; L. Mongin : *Toulon ancien et ses rues*.

Statistique approximative annuelle des condamnations à mort :

25 octobre-31 décembre 1797	:.....	30
1798	:.....	50
1799	:.....	20
Total	.....	100

« Aucune radiation des individus inscrits sur la liste des émigrés, ex-nobles ou ayant fait partie d'une classe privilégiée, ne pourra être prononcée qu'il n'ait été statué sur les réclamations des individus ci-après désignés qui auraient été inscrits sur la liste des émigrés : — En premier ordre, de tous les défenseurs de la patrie ; — En deuxième ordre, des individus qui, n'ayant fait partie ni de la classe des ci-devant nobles, ni des ci-devant privilégiés, ont été inscrits sur la liste des émigrés postérieurement au 9 thermidor an II [27 juillet 1794] ; — En troisième ordre, de ceux qui n'ayant été ni nobles, ni privilégiés, ont été inscrits sur cette liste depuis le 31 mai 1793 ; — En quatrième ordre, de ceux qui, réunissant les mêmes conditions, ont été inscrits antérieurement au 31 mai. — Dans tous les cas, il sera statué d'abord sur les inscriptions faites hors du département du domicile des prévenus ».

C'était, en quelque sorte, abroger la loi du 19 fructidor an V (5 septembre 1797) et ouvrir immédiatement les portes de la France à tous les fédéralistes n'ayant pas appartenu à la classe titrée. Le département du Var dont la forte émigration avait eu pour cause principale le mouvement sectionnaire devait, semble-t-il, bénéficier particulièrement de la bienveillance de cette mesure. On ne constate pourtant dans les archives révolutionnaires de la préfecture du Var aucune demande de radiation en date du dernier trimestre de l'an VII (juillet-septembre 1799) et du premier trimestre de l'an VIII (octobre-décembre 1799). Les émigrés, au courant sans doute de la situation troublée de la République, auraient-ils redouté un nouveau 18 fructidor ?

Mais l'accession de Bonaparte au Consulat allait calmer leurs alarmes. Ce général, malgré l'article 93 de la Constitution de l'an VIII (13 décembre 1799) qui stipulait que les lois rendues contre eux n'avaient cessé d'exister et que leurs biens resteraient irrévocablement acquis à la nation, s'employa aussitôt à favoriser leur rentrée. Les deux lettres suivantes du ministre de la police générale au représentant du pouvoir exécutif dans le Var montreront l'esprit qui, pendant la période consulaire, présida à la politique gouvernementale relative à l'émigration.

« Paris, le 19 nivôse an VIII [9 janvier 1800] de la République une et indivisible (1).

« Le Gouvernement ne peut fonder sa générosité que sur une sévère surveillance.

« Il s'est montré magnanime, il a brisé toutes les tables de proscription, mais il n'a voulu ouvrir les portes de la République qu'aux hommes qui n'ont pas mérité de perdre les droits de citoyens français.

« Elles sont irrévocablement fermées pour les traîtres et pour les parricides.

« Leur présence au sein de la République enfanterait de nouveaux malheurs, de nouveaux bouleversements ; nous roulerions dans un cercle ensanglanté dont la génération actuelle ne pourrait sortir.

---

(1) Arch. dép. : M (Liasses alph.) (Instructions, circulaires, etc.).

« Vous veillerez donc sévèrement, Citoyen, à ce que ceux-là seuls puissent rentrer sur le sol français qui en auront obtenu l'autorisation expresse.

« La clémence est une vertu, mais la faiblesse est un vice qui compromet la garantie sociale : elle est un crime quand elle s'exerce aux dépens de la sûreté publique.

« Les Français qui ont des droits à la bienveillance nationale ne peuvent être inquiets sur les décisions du Gouvernement : il rend la justice à tous et ne la fait attendre à personne.

Salut et fraternité.

Fouché ».

« Paris, le 6 germinal an VIII [27 mars 1800] (1).

Citoyen Préfet,

« Des malveillants répandent et des hommes crédules répètent que les émigrés rentrent, sans obstacle, sur le territoire français, et s'y rétablissent sans inquiétude.

« A ne juger du sort des émigrés que par ce qu'on affecte d'en croire, on dirait qu'il ne leur reste plus qu'à venir se reposer au sein de la République de leurs tentatives contre elle.

« Une amnistie a été accordée aux révoltés de l'ouest, qui ont posé les armes, aux termes et dans les délais de la pacification. Cette amnistie doit être et sera inviolablement

---

(1) Arch. dép. : M (Liasses alph.) (Instructions, circulaires, etc.).

observée envers ceux pour qui elle a été faite ; mais ce n'est point pour les émigrés qu'elle a pu l'être : c'est vainement qu'ils y chercheraient, en leur faveur, ou des prétextes ou des titres ; le Pacte social l'a voulu ; le Gouvernement, les Généraux l'ont toujours déclaré : *Il n'y a point d'amnistie pour les émigrés.*

« Le Gouvernement a promis justice à des hommes que la fatalité de certaines chances a pu, *seule*, faire un instant confondre avec les émigrés ; cette justice sera rendue ; mais elle ne deviendra une indulgence pour personne.

« Des lois existent qui règlent le sort des émigrés et déterminent les exceptions applicables à ceux qui réclament contre leur inscription. Ces lois seront strictement exécutées ; les droits qu'elles consacrent seront respectés, mais nulle de leurs dispositions ne sera violée.

« Ce n'est pas pour vous, citoyen Préfet, que j'ai cru ces déclarations nécessaires : vous n'avez pu faire au Gouvernement l'injure de croire à des insinuations aussi vaines que perfides.

« Mais hâtez-vous de rassurer les citoyens qui ont été assez crédules pour avoir besoin d'être rassurés. Qu'ils sachent que tous les bruits répandus sur la rentrée actuelle ou future des émigrés sont des impostures imaginées par des hommes qui ne feignent de croire au mal que pour se donner un moyen de le réaliser

« Rien ne sera fait contre les intérêts de la République : rien ne sera donc fait pour les émigrés.

« La paix de l'avenir tient à la fixité de l'ordre actuel ; le Gouvernement le sait et ne l'oubliera jamais.

Salut et fraternité.

Fouché ».

En somme, la mesure de clémence envisagée par le Gouvernement peut se résumer par ces mots de Fouché : « Point de miséricorde pour les traîtres ; point de pardon aux assassins ; paix et protection aux hommes faibles égarés qui abjuront leur serment et qui respecteront et suivront désormais les lois (1) ».

Elle ne fut prise que le 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800) par un arrêté consulaire. Celui-ci se divisa en deux parties : l'une relative aux éliminations de la liste des émigrés, l'autre « aux maintenues » sur cette liste.

Devaient être radiés : 1° les individus déjà rayés définitivement par le Conseil exécutif, le Comité de législation de la Convention nationale, la Convention, le Directoire exécutif et le Corps législatif ; 2° ceux qui avaient été rayés provisoirement par les administrations locales à moins que les arrêtés de radiation n'eussent été réformés par des actes de l'autorité supérieure ; 3° ceux qui avaient été portés sous les qualifications de laboureurs, journaliers, ouvriers, artisans et tous autres exerçant une profession mécanique, domes-

---

(1) Arch. dép. : M. (Liasses alph.) (Extrait d'une lettre du ministre de la police générale Fouché au commissaire du Gouvernement près l'Administration centrale du Var à Draguignan) (19 nivôse an VIII) (9 janvier 1800). (Instructions, circulaires).

tiques et gens à gages, femmes et enfants de tous les individus ci-dessus dénommés, sans qu'on pût avoir égard, pour opérer ce retranchement, aux qualifications énoncées dans des certificats ou autres actes que l'inscription ; 4° les personnes inscrites collectivement et sans dénomination individuelle ; 5° les chevaliers de Malte présents à Malte lors de la capitulation de cette île ; 6° les individus sortis de France avant le 14 juillet 1789 ; 7° les exécutés à mort par suite de jugements de tribunaux révolutionnaires ; 8° les ecclésiastiques qui, assujettis à la déportation, étaient sortis du territoire français pour obéir à la loi.

Par contre, étaient maintenus sur la liste : 1° ceux qui avaient pris les armes contre la France ; 2° ceux qui, depuis le départ des princes français, avaient continué à faire partie de leur maison civile ou militaire ; 3° ceux qui avaient accepté des princes français ou des puissances en guerre avec la France des places de ministres, d'ambassadeurs, de négociateurs et d'agents.

Ainsi, l'arrêté consulaire du 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800) confirmant la loi du 17 messidor an VII (5 juillet 1799) favorisait le retour d'une multitude de fugitifs varois. Mais les nobles qui avaient participé à la campagne de Condé, les habitants de Toulon et les officiers de marine qui avaient livré cette ville à l'escadre anglaise ou qui s'étaient battus contre l'armée révolutionnaire de Carteaux et de Dugommier ne pouvaient encore regagner la France. On savait d'ailleurs Bonaparte impitoyable aux Toulonnais rebelles. Avait-il cessé de leur interdire l'ac

cès des territoires placés sous son commandement de général ? N'avait-il pas adressé en 1797 une proclamation à l'armée d'Italie et aux citoyens de la 8<sup>e</sup> division militaire où il disait : « ...Protégez les républicains et ne souffrez pas que des hommes [les émigrés] couverts de crimes, qui ont livré Toulon aux Anglais, qui nous ont obligés à un siège long et pénible, qui ont, dans un seul jour, incendié 13 vaisseaux de guerre, rentrent et nous fassent la loi (1) ? ».

Les autres émigrés durent attendre cependant l'accomplissement de certaines formalités avant de rejoindre leurs foyers. Dès la promulgation de la loi du 28 vendémiaire (20 octobre 1800), le préfet du Var pour l'arrondissement de Draguignan et les sous-préfets de Grasse, de Brignoles et de Toulon pour leurs arrondissements respectifs, étudièrent le cas de chacun des fugitifs inscrits sur les listes. Après avoir demandé l'avis des maires des communes où ces derniers résidaient au moment de leur émigration, ils envoyèrent au ministre de la police générale les dossiers d'instruction avec leur avis motivé. Ce ministre prit des arrêtés particuliers de radiation. Il les adressa ensuite au préfet qui en ordonna la transcription sur un registre spécial (2).

Le premier de ces arrêtés date du 26 germinal an IX (16 avril 1801), le dernier du 1<sup>er</sup> ventôse an X (20 février 1802). Leur nombre s'élève à 1675.

---

(1) P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) Arch. dép. : M. (reg. des radiations définitives).

Mais, après leur radiation des listes officielles, les émigrés durent obtenir leur mise en surveillance dans une commune du département. Leur requête à ce sujet était rarement écrite de leurs mains. Leur épouse ou leurs enfants restés en France la formulaient généralement à leur place. Elle n'indiquait jamais leur lieu de séjour à l'étranger. Elle était envoyée au préfet qui provoquait à la fois l'avis du maire de la commune de leur ancien domicile et celui du maire de la localité où ils désiraient s'établir. Cet avis fut le plus souvent favorable. On ne connaît guère que l'opposition de Nicolas, maire d'Hyères, à la rentrée d'une dizaine de ses concitoyens soupçonnés d'avoir, au bois de la Colette, le 7 messidor an V (25 juin 1797), attaqué un détachement de la garde nationale (1). Le préfet ne décidait ensuite qu'après avis motivé du sous-préfet de l'arrondissement où avaient demeuré les intéressés. Ceux-ci devaient réaliser certaines conditions : être radiés de la liste des émigrés, avoir obéi à la loi du 19 fructidor an V (5 septembre 1797), n'être pas dangereux pour la sûreté publique. Diverses autres considérations entraient également en ligne de compte : par exemples, l'exercice de la profession de cultivateur, de marin ; les services rendus à la patrie, dans l'armée de terre ou de mer ; une détention disproportionnée à la gravité de la faute commise, injuste par sa longueur ; l'état de vieillesse,

---

(1) Arch. dép. M (Liasses alph.) (Denans Joseph, Laure Pierre, etc.)

de mauvaise santé, etc. Un arrêté préfectoral de mise en surveillance permettait alors à l'émigré de rentrer en France. Mais cet arrêté ne devenait définitif qu'après approbation du ministre de la police générale. En l'an IX (1800-1801), les difficultés d'identification causées par l'insuffisance des renseignements fournis par les listes officielles et par la police obligèrent même ce ministre à demander au préfet du Var des détails complémentaires, ce qui retarda considérablement le retour de quelques émigrés.

Munis de leur arrêté de mise en surveillance, la plupart des fugitifs rentrèrent en France par Marseille. Ils se retirèrent généralement dans la commune de leur ancien domicile où, à leur arrivée, ils firent constater leur identité par la municipalité. Cependant, des émigrés de Brignoles, interprétant faussement la loi du 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800), n'avaient pas attendu hors des frontières le jugement qu'on devait porter sur leurs réclamations. Ils s'étaient rendus sans autorisation dans cette localité. Le maire Serrin, par arrêté en date du 28 frimaire an IX (19 décembre 1800), leur enjoignit d'en sortir sous un délai de trois jours (1). « Ceux desdits émigrés, ordonnait l'arrêté municipal, qui, dans cet intervalle, ne se seraient pas conformés au présent ordre seront traduits dans la maison d'arrêt où ils resteront détenus jusqu'à ce que le préfet du département ait pris sur leur compte une plus ample détermination ».

Les fugitifs de Toulon placés d'abord sous l'autorité des

---

(1) Arch. dép. : M (Liasses alph.) (Instructions, circulaires, etc.).

officiers municipaux de cette ville passèrent, en l'an X (1801-1802), sous celle du commissaire de police.

Ces mesures de surveillance avaient pour objet la tranquillité intérieure et la jouissance paisible des biens garantie par la Constitution aux acquéreurs de domaines nationaux (1). A tous autres égards, les individus qu'elles touchaient demeurèrent sous la surveillance commune exercée par la police sur les autres citoyens.

En dehors de cette dépendance qui dura pendant toute la guerre et un an après la conclusion de la paix générale, les « rentrants » furent tenus, dans la quinzaine du jour de leur arrivée, de promettre fidélité à la Constitution de l'an VIII (13 décembre 1799). Ceux de l'arrondissement chef-lieu se ren-

---

(1) La lettre suivante de Fouché adressée au préfet du Var le 23 thermidor an VIII (11 août 1800), c'est-à-dire pendant que s'élaborait la loi du 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800), montrera l'intérêt porté par le gouvernement aux acquéreurs de domaines nationaux :

«... Le Gouvernement ne peut pas plus livrer les propriétés des acquéreurs des domaines nationaux qu'il ne peut livrer la France elle-même à la famille des Bourbons... Si on a pu douter quelquefois de l'obligation du Corps social à défendre, avec toutes ses forces, des propriétés acquises par les hasards de la naissance, par les jeux de la fortune, par le caprice des donations, pour qui pourrait jamais être douteuse l'obligation de la République française à déployer tout ce qu'elle a de puissance pour garantir et pour protéger contre le monde entier, s'il le fallait, les propriétés, par qui elle existe elle-même ?

Les vaines alarmes, dissipez-les par les discours d'une vérité si simple et si puissante... Que chaque acquéreur, au milieu de ses sillons, se voie toujours environné de la République tout entière. Fouché »  
[Arch. dép. : M (Liasses alph.) (Instructions, circulaires)].

dirent pour cette raison à Draguignan devant le secrétaire général de la Préfecture, les autres devant le sous-préfet de leur circonscription. Néanmoins, ceux qu'une mauvaise santé empêchait de se déplacer fournirent à l'autorité préfectorale un certificat médical de maladie. Le préfet les autorisa dans ce cas à faire leur promesse devant le maire de leur commune. Tous firent la déclaration réglementaire, libellée simplement en ces termes : « Je promets fidélité à la Constitution ». Elle fut recueillie dans un registre spécialement affecté à cet usage, et signée par les intéressés. Lorsqu'ils ne savaient ou ne pouvaient pas écrire, l'acte le mentionnait. Une copie de ces promesses fut ensuite expédiée au ministre de la police générale. 99 d'entre elles figurent seulement au recueil réservé à l'arrondissement de Draguignan. Elles s'échelonnent du 3 frimaire an IX (24 novembre 1800) au 5 vendémiaire an XI (27 septembre 1802). On ignore leur nombre pour les sous-préfectures de Grasse, de Brignoles et de Toulon (1).

Cette formalité avait deux conséquences favorables aux émigrés. Elle leur permettait de recevoir leur titre d'élimination des listes d'émigration et d'obtenir la levée des scellés et séquestres existant sur leurs biens. Dans ce dernier cas, le préfet prenait un arrêté ainsi conçu :

« Vu l'extrait de radiation définitive de la liste des émigrés de N....., de la commune de....., en date du..., an..... ;

Vu la promesse de fidélité faite par N....., conformément à l'arrêté des Consuls du 28 vendémiaire an IX ;

---

(1) Arch. dép. : M (reg. B). — 62 déclarations figurent au registre, B, mais on en inscrivit 37 autres, de même nature, sur le registre A (Émigrés décédés).

Le PRÉFET du Département du Var,

ARRÊTE que, conformément à l'article XX du titre IV de l'arrêté précité, mainlevée de tous scellés et séquestres qui ont pu être apposés et établis sur les meubles et biens non vendus du citoyen N..... lui est faite, pour lui en être laissé la libre possession et jouissance dès aujourd'hui, à la charge par le dit N. .... d'entretenir les baux de ces mêmes biens qui pourraient avoir été passés, en retirant par lui le prix des fermages à échoir à compter du jour du présent arrêté, sans qu'il puisse néanmoins prétendre à aucune indemnité pour ceux qui se trouveront aliénés, sauf et réservé, s'il y échoit, l'indemnité de la valeur de ceux de ses biens qui, n'ayant pas été aliénés, auront été retenus pour le service public.

Fait à la Préfecture du département du Var, à Draguignan, le... .., an. ... .. Républicain ».

322 arrêtés de cette nature sont insérés dans un registre de la Préfecture (1). Ils concernent les émigrés eux-mêmes ou leurs héritiers. Quand il s'agissait de ceux-ci, le libellé imprimé subissait de légères modifications à l'aide de ratures et de surcharges. On biffait par exemple la partie relative à la promesse de fidélité et on la remplaçait par l'indication de la date et du lieu de décès de l'émigré.

Après la remise aux intéressés d'une copie de cette pièce, toutes les dispositions de l'arrêté du 28 vendémiaire an IX

---

(1) Arch. dép. : M (reg. D : Mainlevée des scellés et séquestres).

(20 octobre 1800) se trouvaient remplies. Les émigrés ou leurs héritiers devaient se retirer chez eux et y vivre en citoyens respectueux des lois. Les premiers n'avaient plus qu'à attendre le vote d'une loi qui jetterait l'oubli sur les souvenirs de leur émigration. Le sénatus-consulte du 6 floréal an X (26 avril 1802) leur apporta cette satisfaction.

Il accordait amnistie pour fait d'émigration à tout individu qui en était prévenu, même s'il n'était pas rayé définitivement de la liste des émigrés. Ceux qui séjournaient encore à l'étranger devaient toutefois rentrer en France avant le 1<sup>er</sup> vendémiaire an XI (23 septembre 1802) à moins qu'ils ne fissent la preuve en bonne forme de leur impossibilité de se rapatrier dans le délai fixé. De plus, au moment de leur retour, ils étaient obligés de prêter aux frontières, devant des commissaires désignés par le premier Consul, le serment « d'être fidèles au Gouvernement, de n'entretenir aucune liaison ou correspondance avec les ennemis de l'Etat et de renoncer à toute décoration, place, traitement ou pension obtenus des puissances étrangères ». Les bénéficiaires de l'arrêté du 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800) étaient également astreints à prêter ce serment. Sur le vu du procès-verbal envoyé sans délai au ministre de la police, celui-ci rédigeait, s'il y avait lieu, un certificat d'amnistie, signé et délivré par le ministre de la justice. Jusqu'à la possession de ce document, l'émigré habitait la commune où il avait déclaré sa rentrée. L'annistié restait pendant dix ans sous la surveillance du gouvernement et pouvait, si les circonstances le requéraient, être tenu de s'éloigner de sa résidence jusqu'à une distance de vingt lieues.

Étaient exceptés de l'amnistie : 1° les chefs de rassemblements armés contre la France ; 2° ceux qui avaient reçu des grades dans les armées ennemies ; 3° ceux qui, depuis la fondation de la République, avaient conservé des places dans les maisons des princes français ; 4° ceux qui étaient connus pour avoir été moteurs ou agents de guerre civile ou étrangère ; 5° les commandants de terre ou de mer, ainsi que les représentants du peuple, qui s'étaient rendus coupables de trahison envers la République ; les archevêques et les évêques qui, méconnaissant « l'autorité légitime », avaient refusé de donner leur démission.

Les personnes ainsi visées devaient être maintenues définitivement sur la liste des émigrés, mais leur nombre, pour toute la France, ne pouvait excéder mille. Par contre, la grâce accordée par le sénatus-consulte était étendue aux héritiers des émigrés, même quand la mort avait mis ceux-ci hors d'état d'en profiter.

Toutes les applications de la loi du 6 floréal an X (26 avril 1802) furent consignées dans divers registres soigneusement tenus. Ceux qui existent encore aux archives départementales du Var sont au nombre de onze.

Le premier (1) reçut l'inscription des serments, déclarations et renonciations. Il contient 1025 actes relatifs à des serments prêtés à Draguignan devant Casimir Daniel, secrétaire général de la Préfecture. Toujours signés de l'émigré, du préfet et du secrétaire général, ces actes se répartissent ainsi : 1014 inscrits

---

(1) Arch. dép. : M (reg. B : Serments, déclarations et renonciations, etc.)

dans les délais réglementaires, c'est-à-dire entre le 1<sup>er</sup> prairial an X (21 mai 1802) et le 1<sup>er</sup> vendémiaire an XI (23 septembre 1802); 5 concernant des marins malades rentrés d'Angleterre le 24 vendémiaire (16 octobre 1802) ou le 6 frimaire an XI (27 novembre 1802); 6 autres insérés pour des motifs inconnus aux dates suivantes : 1, le 25 pluviôse an XI (14 février 1803) ; 1, le 3 germinal an XI (24 mars 1803) ; 1, le 5 prairial an XI (25 mai 1803) ; 1, le 16 germinal an XII (6 avril 1804) ; 1, le 7 brumaire an XIII (29 octobre 1804) ; 1, le 22 pluviôse an XIV (11 février 1806). Sur ce nombre total, figurent deux renoncements à des décorations ou à des pensions. Le registre renferme encore la transcription de 60 autres actes de serment. Ces copies se rapportent à des émigrés ayant juré fidélité à la Constitution, soit devant des administrations communales, lorsqu'ils n'avaient pu se transporter à Draguignan [29], soit à l'étranger devant nos ministres plénipotentiaires ou nos commissaires des relations commerciales [29], soit aux colonies devant un préfet colonial [1], soit à bord d'un navire devant le capitaine commandant [1]. Elles sont curieuses parce qu'elles mentionnent souvent l'historique assez complet de la vie de l'émigré pendant son séjour hors de France.

Le second registre (1) signale : 1<sup>o</sup> quelques copies d'attestations de simples citoyens, de municipalités, de chefs militaires, de consuls, etc. sur la résidence, la conduite politique, les prestations de serment de plusieurs émigrés ; 2<sup>o</sup> 200 transcriptions environ de certificats d'amnistie relatifs à des émigrés du Var ayant prêté le serment, ordonné par le sénatus-consulte

---

(1) Arch. dép. : M (reg. C.)

du 6 floréal an X (26 avril 1802), devant des préfets d'autres départements ; 3° des extraits de délibérations et d'arrêtés des administrations départementales et du district de Fréjus ayant trait surtout à la déportation des prêtres réfractaires ; 4° des certificats d'élimination de la liste des émigrés, etc. Il présente peu d'intérêt.

Le troisième (1), au contraire, est plus important. Il est consacré aux déclarations de décès faites par les héritiers des émigrés quand ceux-ci de leur vivant auraient eu droit à l'amnistie. Au nombre de 304, ces déclarations eurent lieu à Draguignan, dans l'hôtel de la Préfecture, devant le préfet du Var Fauché ou son secrétaire général Daniel, entre le 6 et le 27 prairial an X (26 mai et 16 juin 1802). Une seule y fut effectuée le 3 ventôse an XII (23 février 1804) parce que les légataires de l'émigré Pierre Roubaud, d'Hyères, avaient ignoré les délais prévus par la loi. Généralement, elles y étaient formulées par les proches parents du défunt ou par un procureur-fondé de ses héritiers ; quelquefois par le président du tribunal criminel ou le directeur des contributions directes du département ; les déclarants devaient y exhiber l'extrait régulier de l'acte de décès du déclaré. Elles renseignent toujours sur le lieu et la date de la mort du prévenu d'émigration, permettent d'identifier un assez grand nombre d'émigrés inscrits sans désignation suffisante sur les listes officielles et signalent le décès à Toulon de plusieurs individus fusillés sans jugement vers le 30 frimaire

---

(1) Arch. dép. : M (reg. A : Déclarations faites par les héritiers des prévenus d'émigration décédés qui avaient droit à l'amnistie en vertu du sénatus-consulte du 6 floréal an X : 26 avril 1802.)

an II (20 décembre 1793) ou exécutés ultérieurement à la suite de condamnations prononcées par les Commissions révolutionnaire ou militaires. Leur examen a permis de dresser une statistique constatant le décès à l'étranger de 144 émigrés (1).

Les huit autres registres (2) renferment 1576 copies de certificats d'amnistie délivrés par le ministre de la police générale Fouché du 9 prairial an X (29 mai 1802) au 28 fructidor de la même année (15 septembre 1802) ; par le Grand Juge, ministre de la justice, Régnier, de cette dernière date au 4 mars 1811. Sur ce chiffre, 1500 certificats environ furent accordés dans la période s'étendant du 9 prairial an X (29 mai 1802) au 15 pluviôse an XI (4 février 1803) (3). Ces huit registres signalent rarement les noms des villes frontières où les émigrés durent déclarer leur rentrée en vertu de la loi d'amnistie. Ils n'indiquent guère parmi elles que Nice, Calais et le Havre. Ces deux dernières virent toutefois passer, de messidor à fructidor an X (juin à août 1802), une centaine de marins venus d'Angleterre où, jusqu'à cette époque, ils avaient été retenus comme prisonniers de guerre (4).

---

(1) Voir *Tableaux statistiques* à la fin de la présente introduction.  
— Cette statistique est comprise dans la statistique générale des lieux de décès des émigrés.

(2) Arch. dép. : M (registres des certificats d'amnistie).

(3) Les registres des certificats d'amnistie contiennent une dizaine de doubles emplois, car des émigrés furent par erreur amnistiés deux fois ou eurent leur certificat d'amnistie transcrit deux fois.

(4) La paix entre la France et l'Angleterre, en effet, avait été signée à Amiens le 25 mars 1802.

\*  
\*\*

En fructidor an X (août-septembre 1802), la presque totalité des émigrés du Var, y compris les ecclésiastiques déportés, avaient donc regagné pour toujours leurs foyers. Il ne restait plus hors des frontières que les commandants de l'armée de mer, qui, en août 1793, avaient trahi la République en livrant Toulon à l'amiral Hood, les nobles ayant servi jadis dans l'armée des princes et les commerçants qui, établis à l'étranger, y gagnant largement leur vie, ne songeaient plus à se rapatrier. Certains d'entre eux revinrent toutefois en France dans les deux dernières années du Consulat ou sous l'Empire. Plusieurs officiers sollicitèrent alors du Gouvernement une pension de retraite ou leur réintégration dans l'armée. Claude Laurent de Burgues - Missiessy, brigadier des armées navales et membre des sections de Toulon en 1793, avait pendant le siège de cette ville accepté les fonctions d'adjoint à l'amiral espagnol Gravina et obtenu, au cours de son émigration, une pension de Charles IV, roi d'Espagne. En 1803, au sujet de sa demande de liquidation de retraite, le ministre de la marine écrivit sur son compte au préfet maritime de Toulon : « Le Gouvernement pense que celui qui fut membre du Comité général où fut conçue et consacrée l'idée de vendre et de livrer aux Anglais le port de Toulon se trouve déchu d'une récompense nationale qu'il pouvait avoir méritée par des services précédents » (1). Le

---

(1) Arch. dép. : L. 297,348 ; M (Liasses alph.) ; Q.2058. — Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en 1793* ; O. Teissier : *Armorial de la ville de Toulon* ; R. Reboul : *Notabilités varoises* ; P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

capitaine de vaisseau Joseph de Missiessy, son frère, échoua également, quoique protégé par Bruix et Cambacérès, quand, à la même date, il réclama sa rentrée dans la marine de l'Etat (1). Mais cette hostilité du pouvoir consulaire n'est pas pour surprendre. Déjà, en l'an IX (1800-1801), Paulin de Grasse-Briançon, capitaine de vaisseau « dont les connaissances militaires l'avaient toujours fait regarder comme un officier de la plus grande distinction » (2), mais qui, en 1792, avait combattu dans les troupes de Condé et qui s'était retiré ensuite en Angleterre, s'était adressé bien des fois au général Bonaparte pour obtenir un nouveau commandement. « Je demande depuis plus de cinq ans, lui écrivait-il encore le 26 vendémiaire an IX (18 octobre 1800), ma réintégration dans la marine et vous vous rappelez sans doute que je sollicitai vivement de vous suivre en Egypte, jaloux d'avoir l'avantage de servir sous vos ordres et d'être utile à mon pays ; ma demande si souvent réitérée a été mise sous vos yeux par le ministre et elle a été appuyée par plusieurs officiers généraux de la marine... : 18 campagnes sur mer, 12 années effectives de navigation, le commandement de 7 bâtiments de guerre, une longue expérience et mon vœu bien reconnu de servir ma patrie sont des titres qui me font espérer d'être employé ». Malgré de nombreuses requêtes ultérieures, de Grasse-Briançon fut toujours éconduit (3).

---

(1) P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) G. Duruy : *Mémoires de Barras* (tome III), p. 190.

(3) Le 4 prairial an IX (24 mai 1801), il écrivait dans le même sens au ministre de la marine : « J'avais à Toulon 2 beaux canots, l'un construit à Boston, l'autre anglais, à 9 avirons, grésés de mâts ; à Brest,

Des émigrés, comme Eyraud, capitaine en 1793 du navire *le Destin*, restèrent sous la surveillance de la police pendant tout l'Empire (1).

D'autres, néanmoins, jouirent des faveurs de Bonaparte. Par exemples, le contre-amiral Edouard Thomas de Burgues-Missiessy, de Toulon, et le simple capitaine au long cours Antoine Pérou, de Saint-Tropez.

Attaché à Paris, après son retour de l'émigration, au dépôt des cartes et plans de la marine, puis nommé chef adjoint d'Etat-major à l'Ecole des constructions navales, le premier fut, en 1801, désigné à la fonction de chef d'Etat-major de l'armée réunie à Cadix sous les ordres de l'amiral Truguet et, en 1809, promu au grade de vice amiral (2).

Le second avait combattu à Toulon dans les troupes anglaises et reçu, à Londres, du gouvernement britannique, une pension de 1200 livres. Mais, avant sa fuite à l'étranger, il s'était distingué par un fait d'armes dans la mer Egée. Par une ruse, avec son seul équipage, il avait coulé un corsaire barbaresque. Il était entré triomphalement à Smyrne, avec les pirates prisonniers. Pour le récompenser, les autorités de

---

une yole et un petit canot, le tout portant mon nom. J'ai su qu'ils avaient été pris pour le service des escadres... ». D'autres demandes furent faites postérieurement en l'an X, l'an XI, etc. — Renseignements obligeamment communiqués par M. le marquis de Grasse, à Cannes. — Arch. dép. : L. 367; M (Liasses alphab.); M (reg. des radiations définitives); Q. 1921, 2058; — Arch. comm. de Grimaud : GG 3 n° 128.

(1) P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) R. Reboul : *Notabilités varoises*; — Arch. dép. : L. 293, 349; Q. 1940, 2058.

la ville lui avaient remis une gratification et « des certificats les plus honorables ». Sur la proposition de Truguet, alors ministre de la marine, le premier Consul lui délivra un brevet d'officier de marine « afin d'exciter l'émulation des autres marins » (1).

\* \* \*

La plupart des privilégiés de haute noblesse ne réintégrèrent la France qu'en 1814, avec les Bourbons. Ils bénéficièrent de l'ordonnance suivante de Louis XVIII, en date du 21-24 août 1814 : « Toutes les inscriptions sur les listes d'émigrés et encore subsistantes, à défaut d'élimination, de radiation ou d'exécution des conditions imposées par le sénatus-consulte du 6 floréal an X [26 avril 1802], ou à quelque autre titre que ce soit, sont et demeurent abolies à compter du jour de la publication de la Charte constitutionnelle ».

Ils ne tardèrent pas cependant, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, à repasser la frontière. L'Empereur, en effet, le 13 mars 1815, au moment où il reprenait à Lyon l'exercice de la souveraineté, publiait ce décret d'expulsion : « Tous les émigrés qui n'ont pas été rayés, amnistiés ou éliminés par Nous ou par les gouvernements qui nous ont précédé et qui sont rentrés en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1814 sortirent sur-le-champ du territoire de l'Empire ». Mais la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815, leur permit enfin de revenir définitivement dans leur pays d'origine.

---

(1) Arch. dép. : E (Papiers de la famille Antiboul) ; M (Reg. B : Serments de fidélité à la Constitution de l'an VIII, n° 252) ; M (reg. D : Mainlevée des scellés et séquestres, n° 18) ; M (reg. des certificats d'amnistie, n° 15) ; Q. 2058.

Dès lors, ils y furent l'objet, en même temps que d'autres émigrés déjà dans le royaume, de la sollicitude de Louis XVIII et de Charles X.

Louis-François-Joseph-Gabriel Luce de Gaspari-Belleval, de Grasse, ex major de dragons au service de la Pologne, grand-croix de l'ordre de Stanislas, avait, en 1792, combattu sous les ordres de Condé et s'était, en 1795, distingué dans la division britannique de lord Moiray ; en 1796, à la suite de son mariage avec la fille du ministre plénipotentiaire de Prusse à Londres, il avait adopté la nationalité prussienne ; en 1799, il était ministre des affaires étrangères de Moldavie ; arrêté à Paris le 26 octobre 1804 comme espion de la Russie et expulsé de France le 4 décembre suivant, il s'était retiré à Bucarest (Roumanie). Rentré à Paris sous Louis XVIII, il fut retraité avec le grade de lieutenant-colonel et une pension de 1000 livres (1).

Pierre-Marie de Suffren, marquis de Saint-Tropez, chevalier de Saint-Louis, ancien colonel au régiment de Bassigny, maréchal de camp depuis 1814, présida en 1815 le Collège électoral d'Alais et fut fait pair de France la même année (2) ; Pierre-Paul-Ours-Hélion de Villeneuve, baron de Vence, colonel attaché au régiment de Royal-Pologne-cavalerie, fut également

---

(1) Détails obligeamment communiqués par M. Poupé, professeur d'histoire au Collège de Draguignan, qui prépare une étude sur ce personnage.

(2) Le chevalier de Courcelles : *Dictionnaire historique et biographique des généraux français* ; — A. Robert, Bourlonton et G. Cougny : *Dictionnaire des parlementaires français* ; — Al. de Mazas : *Histoire de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis*.

promu à la pairie en 1815 et reçut le titre de maréchal de camp honoraire le 17 juillet 1816 (1) ; Esprit-Bernard de Bovis, maire et assesseur du juge de paix de Lorgues en 1791, chevalier de l'ordre du Lis en 1814, fut nommé sous-préfet de Grasse en 1816 (2) ; Joseph-Barthélemy de Rafélis, comte de Brovès, officier avant la Révolution dans les escadres des comtes d'Estaing et de Grasse, commandeur de Cincinnatus, fut élevé en 1816 au grade de contre-amiral (3) ; Etienne-Edouard-Louis de Colbert-Turgis, marquis du Cannet-du-Luc, devint en 1817 inspecteur des gardes nationales du Var (4) ; Pierre-Louis-Jean de Blacas, seigneur d'Aups, ancien combattant dans l'armée de Condé et en Vendée, fut successivement comte, duc, pair de France, ministre d'Etat, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles - Lettres, ambassadeur à Rome en 1816 et principal ministre plénipotentiaire au Congrès de Laybach en 1820-1821 (5) ; Paul-Grégoire-Joseph de Lambot, de Carcès, après avoir servi dans l'armée des princes, à Quiberon et dans l'armée anglaise, fut nommé aide de camp, secrétaire des commandements du duc de Bourbon, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Georges de Russie, de Saint-Ferdinand d'Espagne et de l'Epée

---

(1) E. de Juigné de Lassigny : *Histoire de la maison de Villeneuve*.

(2) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(3) F. Mireur : *Les décorés de Saint-Louis*.

(4) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(5) Le chevalier de Courcelles : *Généalogie de la maison de Blacas* (1825) ; — Rabbe, de Boisgelin et Saint-Preuve : *Dictionnaire des contemporains* ; — R. Reboul : *Notabilités varoises*.

de Sicile (1); Joseph-Hippolyte de Giraud d'Agay, de Draguignan, ex-sous-lieutenant au régiment de Guyenne, occupa les fonctions de secrétaire-payeur de la cassette de Charles X (2), etc.

Des prêtres et des bourgeois bénéficièrent aussi de faveurs. Thomas-Auxile de Pellicot, prieur-curé de Seillans en 1792, puis aumônier de l'armée de Condé, devint aumônier en chef de la Salpêtrière et chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris (3); Jean-Baptiste-Marie-Antoine de Latil, ancien vicaire général du diocèse de Vence, confesseur, puis premier aumônier du comte d'Artois, reçut en 1816 le titre d'évêque *in partibus* d'Amyclée; en 1817, celui d'évêque de Chartres; il fut élevé à la pairie le 31 octobre 1822, à l'archevêché de Reims en 1824; il présida la cérémonie du sacre de Charles X le 23 mai 1825, fut fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et nommé cardinal et duc en 1826; il suivit Charles X dans son exil après les ordonnances du 25 juillet 1830 (4); Joseph-Nicolas Raynouard, de Brignoles, devint receveur particulier des finances dans sa commune natale (5); Joseph - César - Augustin Garciny, de Draguignan, homme de loi, ancien membre du Comité central des sections dracénoises, fut choisi pour présider la Cour prévôtale du Var (1816-1818) (6), etc.

---

(1) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(2) F. Mireur : *Les décorés de Saint Louis*.

(3) Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(4) Arnaud : *Statistique des départements français ou Biographie des hommes illustres*; — R. Reboul : *Notabilités varoises*; — Abbé Laugier : *Le Schisme constitutionnel dans le Var*.

(5) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(6) E. Poupé : *La Cour prévôtale du Var (1816-1818)*.

La ville de Toulon se vit même octroyer par Louis XVIII des armoiries d'azur à la croix d'or, au chef chargé de trois fleurs de lis d'or, l'écu accompagné de la devise : *Fidélité de 1793*. Plusieurs officiers de marine, tels Cazotte, capitaine de l'*Aréthuse*, Féraud, capitaine du *Puissant*, Damblard de Lansmarre, commandant du *Tarleton*, le comte de Grasse-Limermont, commandant de la *Topaze*, etc., en récompense de leur dévouement à la monarchie lors du siège, reçurent des pensions (1). De Grasse fut en outre nommé en 1816 contre-amiral honoraire (2). Edouard-Thomas de Burgues-Missiessy occupa sous la seconde Restauration les hautes fonctions de préfet maritime et de chef de la marine à Toulon ; en 1824, il devint vice-président du Conseil d'Amirauté (3). Son frère Joseph, ayant en 1814 présenté au roi une requête dans laquelle il rappelait « qu'il avait été assez heureux pour décider en grande partie l'élan des Toulonnais », fut promu vice-amiral (4). Un autre fidèle à la cause du trône, le simple burrelier Jean-Baptiste Roux qui, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1793, avait sonné la cloche de l'église des Minimes pour assembler les sections fut félicité en 1816 par Chateaubriand et la duchesse de Berry de passage à Toulon et obtint l'année suivante le cordon de Saint-Michel (5).

---

(1) Cf. P. Cottin : *Toulon et les Anglais*.

(2) Le comte de Grasse : *La famille de Grasse*.

(3) R. Reboul : *Notabilités varoises*.

(4) P. Cottin : *Toulon et les Anglais*. — O. Teissier : *Armorial de la ville de Toulon*.

(5) Chateaubriand : *Mémoires touchant à la vie et à la mort de Monseigneur le duc de Berry* ; Z. Pons : *Mémoires pour servir à l'histoire*

A l'origine, la gratitude du gouvernement de la Restauration ne s'était donc traduite que par des décorations et des emplois publics distribués « selon le bon plaisir » à quelques personnages en vue appartenant surtout à la noblesse; bientôt, il songea à faire bénéficier les émigrés d'une réparation légale et générale du préjudice matériel qu'ils avaient subi.

---

---

*de Toulon en 1793 ; — R. Reboul : Notabilités varoises ; — E. Poupé .  
Le fédéralisme à Hyères.*

VIII

L'INDEMNITÉ D'UN MILLIARD

---

Devenu roi sous le nom de Charles X, le comte d'Artois, ancien promoteur de l'émigration, donna sans tarder une preuve de sa sympathie à ceux qui l'avaient suivi à l'étranger. Le 27 avril 1825, au début même de la session législative, il faisait présenter par M. de Villèle, ministre des finances et président du Conseil, un projet de loi destiné à indemniser les émigrés de la perte de leurs biens vendus pendant la Révolution. Le prétexte invoqué consista dans la nécessité de rassurer les détenteurs de domaines nationaux contre les menaces de dépossession que les monarchistes ne cessaient de faire entendre. Mais ce projet ne satisfit ni la gauche, ni l'extrême-droite de la Chambre. La première vit en lui une sorte d'amende honorable de la nation aux émigrés, la seconde alléguait qu'il n'y avait pas d'indemnité à payer, mais une restitution entière à faire à des citoyens victimes d'une spoliation. Le projet fut cependant adopté.

Aux termes de l'article 1, la loi affectait « 30 millions de rente, au capital d'un milliard, à l'indemnité due par l'Etat aux Français dont les biens fonds, situés en France, ou qui faisaient partie du territoire de la France au 1<sup>er</sup> janvier 1792, avaient été confisqués ou aliénés, en exécution des lois sur les émigrés, les déportés et les condamnés révolutionnairement ».

Elle déclarait cette indemnité définitive. Elle était complétée, quatre jours après, par une ordonnance royale, sorte de règlement d'administration publique, qui déterminait, de façon détaillée, son mode d'exécution.

Dans le Var, la première demande d'indemnité remonte au 10 mai 1825. Elle fut formulée par le comte Louis-Balthazar-Alexandre de Pontevès, héritier d'un prêtre de Grasse (1). Les autres demandes se répartissent au nombre de 767, de cette dernière date au 8 mai 1826 (2). Le délai légal de recevabilité était, en effet, fixé à un an à compter du jour de la promulgation de la loi. Elles émanèrent des émigrés eux-mêmes ou de leurs héritiers et créanciers. Sur ces 768 requêtes, 275 se rapportent à des nobles dépossédés et 45 proviennent de créanciers d'émigrés.

Toutes furent adressées au préfet et la plupart étayées des titres et pièces nécessaires pour établir la qualité des ayants droit. Rares furent les réclamants qui constituèrent des dossiers insuffisants. C'est que la majorité des demandeurs avait choisi un procureur-fondé, généralement un avocat ou un notaire de Draguignan.

Quand l'indemnité était sollicitée par l'ancien propriétaire, celui-ci justifiait de son identité avec l'individu dépossédé en produisant un extrait de son acte de naissance en due forme et un acte de notoriété dressé devant le juge de paix de son domicile et signé par cinq témoins notables.

---

(1) Arch. dép. : Q. 2058.

(2) Arch. dép. : Q. 2058, 2059.

Si la requête provenait des légataires ou des créanciers de l'émigré défunt, les réclamants fournissaient, indépendamment de l'extrait de naissance de chacun d'eux, la copie régulière de l'acte de décès du propriétaire lésé et les documents permettant de fixer leurs droits à la succession ou à la créance.

Ces demandes furent toutes inscrites, à la date et dans l'ordre de leur arrivée, sur deux registres spéciaux cotés et paraphés par le préfet (1). Le premier en mentionne 390 du 10 mai au 29 octobre 1825, le second 378 de cette dernière date au 8 mai 1826. Ils constatent également, mais de manière sommaire, la suite donnée à chaque affaire jusqu'à sa conclusion. Ils sont très soigneusement tenus ; ils fournissent des renseignements précieux pour l'identification de nombreux émigrés.

Aussitôt après la réception et l'enregistrement des requêtes, le préfet transmettait celles-ci au directeur des domaines à Draguignan. Ce fonctionnaire dressait dès lors pour chacune d'elles un bordereau d'indemnité comprenant de façon très explicite le montant brut de l'actif et le montant du passif du propriétaire dépossédé. Il envoyait ensuite ces pièces au préfet qui les communiquait aux intéressés pour qu'ils pussent présenter leurs observations.

Après le retour de ces documents, le préfet, en Conseil de préfecture (2), procédait à l'examen des dossiers et statuait

---

(1) Arch. dép. : Q. 2058, 2059.

(2) Ce conseil comprenait le préfet d'Auderic, président ; Brun-Favas, Jouffrey et Fauchier, conseillers.

tant sur les droits et qualités des réclamants que sur les énonciations des bordereaux et les observations reçues. Le nombre des avis motivés du Conseil, sous forme d'arrêtés transcrits dans quatre registres, s'élève à 1123, dont 220 du 22 août 1825 au 13 janvier 1826, 242 du 16 janvier au 19 juin 1826, 429 du 19 juin 1826 au 21 décembre 1827, 232 du 31 décembre 1827 au 22 octobre 1832 (1). La base de l'indemnité en capital était, dans tous les cas, le revenu des biens en 1790 multiplié par le coefficient 18.

L'instruction terminée, les dossiers complets étaient expédiés au ministre des finances qui les soumettait à son tour à la 5<sup>e</sup> section de la Commission générale de liquidation. Cette section, nommée par ordonnance royale en date du 8-12 mai 1825, se composait du duc de Narbonne-Pelet, ministre d'Etat, président; de Calemart-Lafayette, député; du baron Camus-Dumartroy et de Blaire, tous deux conseillers d'Etat. Elle n'eut pas qu'à s'occuper du Var, elle liquida aussi les indemnités relatives à vingt autres départements (2). Elle

---

(1) Si ce chiffre dépasse celui des demandes, c'est parce que le ministre des finances réclama à la préfecture des suppléments d'information. De plus, des arrêtés complémentaires furent pris à cause des réclamations en lésion résultant pour les ayants droit de la fixation de l'indemnité à un capital inférieur à 18 fois le revenu réel de 1790 (art. 36 et 37 du titre V de l'ordonnance royale du 1<sup>er</sup>-6 mai 1825). (Cf. Arch. dép. : Q. 2068, 2069, 2228, 2229 et Q. 2062 à 2066).

(2) Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ain, Loire, Rhône, Hautes Alpes, Drôme, Isère, Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Corse.

prit ses décisions généralement six à sept mois après l'arrivée des demandes au ministère. Elle ne rejeta que 55 réclamations émanant de fermiers de la régie générale qui prétendaient avoir été dépouillés de leurs charges par la Révolution ou de créanciers d'émigrés dont les titres justificatifs lui parurent insuffisants. Elle distribua dans le Var une rente totale 3 % de 461 223 fr. 44 correspondant à un capital de 15.374.114 fr. 87 (1). Sur cette rente, elle accorda aux nobles ou à leurs représentants 302.161 fr. 85 (capital : 10.072.061 fr. 98) et aux non nobles ou à leurs héritiers 159.061 fr. 58 (capital : 5.302.052 fr. 89).

La moyenne générale des rentes touchées par chacun des privilégiés monte à

1.098 fr. 77 (capital : 36.225 fr. 67) ;

pour chacun des non privilégiés à

363 fr. 15 (capital : 12.105 fr. 00) ;

par chacun des bénéficiaires de l'indemnité (nobles et non nobles) à

646 fr. 87 (capital : 21.562 fr. 33).

Les extraits d'inscription au grand-livre de la dette publique furent remis aux intéressés par les soins du receveur général des finances du Var.

Leur valeur varia évidemment en fonction du préjudice subi par la fortune immobilière des fugitifs au cours de la Révolution. Des émigrés reçurent de fortes pensions, d'autres de très faibles.

---

(1) Ce chiffre a été obtenu en additionnant les différentes indemnités signalées aux registres Q. 2058 et Q. 2059.

Les chiffres suivants fourniront quelques précisions sur ce point. Ils concernent les émigrés de la noblesse et du Tiers état ayant bénéficié du maximum et du minimum de rente viagère.

1° NOBLES (1)

a) *Chiffres maxima*

Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, prince du sang, propriétaire à Flassans, à Cotignac, à Carcès, à Tavernes, à Sainte-Maxime, à Roquebrune, au Revest (2) :

r = 27.863 fr. 58                      cap. = 928.786 fr. 31 ;

Sauveur-Gaspard de Grimaldi, marquis de Cagnes (3) :

r = 11.262 fr. 93                      cap. = 375.431 fr. 06 ;

Marie-Désirée de Glandevès, née de Roux, fille du marquis de Brue, ce dernier armateur à Marseille (4) :

r = 10.982 fr. 35                      cap. = 366.078 fr. 54 ;

Charles-Emmanuel-Marie-Magdelon de Vintimille, seigneur du Luc (5) .

r = 10.880 fr. 48                      cap. = 362.682 fr. 99 ;

---

(1) Les ecclésiastiques sont rangés dans la catégorie de la noblesse quand ils étaient nobles, dans celle du tiers état quand ils étaient roturiers.

(2) Arch. dép. : Q. 2058 n° 197 ; Arch. comm. de Tavernes : AA (*Introduction*) ; CC 18 (encadrement des biens privilégiés) ; — de Flassans : BB 33 f° 2 ; — de Fréjus : I 2 ; — F. Mireur : *Cahier des doléances de la sénéchaussée de Draguignan*, p. 446.

(3) Arch. dép. : Q. 2058 n° 44.

(4) Arch. dép. : Q. 2058 n° 17.

(5) Arch. dép. : Q. 2058 n° 218.

Louis-Edouard de Colbert-Turgis, marquis du Cannet-du-Luc (1);

r = 10.562 fr. 49                      cap. = 352.083 fr. 30 ;

Charles-François-Gaspard-Fidèle de Vintimille, comte de Figanières et de Vidauban, et son épouse Anne-Marie-Madeleine Sophie Talbot de Tirconel (2) :

r = 10.432 fr. 04                      cap. = 347.734 fr. 91 ;

Henry-Auguste-Alphonse de Castellane, seigneur de Tourves et de Rians (3) :

r = 10.204 fr. 80                      cap. = 340.160 fr. 25 ;

Alexandre-Bonaventure de Blacas, marquis de Carros (4) :

r = 6.264 fr. 28                      cap. = 208.809 fr. 37.

b) *Chiffres minima*

Charles-Nicolas-Ambroise d'Antrechaux, curé et vicaire perpétuel de Bras (5) :

r = 16 fr. 51                      cap. = 550 fr. 37 ;

Honoré de Fanton-l'horenc, officier d'artillerie à Grasse (6) :

r = 31 fr. 66                      cap. = 1.055 fr. 65 ;

Pierre-Marc-Antoine-Bruno de Fabry, nommé député du Var en 1815 et en 1821 (7) :

r = 45 fr. 30                      cap. = 1.510 fr. ;

---

(1) Arch. dép. : Q. 2058 n. 124.

(2) Arch. dép. : Q. 2058 n. 165.

(3) Arch. dép. : Q. 2058 n. 281.

(4) Arch. dép. : Q. 2058 n. 63.

(5) Arch. dép. : Q. 2059 n. 761.

(6) Arch. dép. : Q. 2058 n. 59.

(7) Arch. dép. : Q. 2059 n. 475. — Manuscrit obligeamment communiqué par M. de Fabry, inspecteur des finances, à Paris.

Emmanuel-François de Beausset - Roquefort, évêque de Fréjus (1) :

r = 87 fr. 77                      cap. = 2.925 fr. 84.

2° TIERS ÉTAT

a) *Chiffres maxima*

Antoine Marcy, homme de loi à Grasse (2) :

r = 3.669 fr. 41                      cap. = 122.313 fr. 96 ;

Guillaume Fédon, avocat aux Arcs (3) :

r = 3.421 fr. 89                      cap. = 114.063 fr. ;

Jean-Baptiste-François Bastide, agriculteur à Hyères (4) :

r = 2.061 fr. 63                      cap. = 68.721 fr. 06 ;

Jacques Bartel, homme de loi à Grasse (5) :

r = 1.928 fr. 93                      cap. = 64.297 fr. 67.

b) *Chiffres minima*

Joseph-Alexandre Clinchard, officier de santé à Solliès (6) :

r = 1 fr. 55                              cap. = 51 fr. 97 ;

Joseph-Alexandre Tourtour, prêtre à Flassans (7) :

r = 4 fr. 84                              cap. = 161 fr. 58 ;

Louis Banon, agriculteur à Hyères (8) :

r = 4 fr. 93                              cap. = 166 fr.

---

(1) Arch. dép. : Q. 2059 n° 539.

(2) Arch. dép. : Q. 2058 n° 28.

(3) Arch. dép. : Q. 2058 n° 196.

(4) Arch. dép. : Q. 2058 n° 300.

(5) Arch. dép. : Q. 2059 n°s 547, 564, 566.

(6) Arch. dép. : Q. 2059 n° 463.

(7) Arch. dép. : Q. 2059 n° 738.

(8) Arch. dép. : Q. 2059 n° 541.

Jean Ourson, cuisinier au Cannel-du-Luc (1) :

r = 7 fr. 81                      cap. = 260 fr. 45 ;

Antoine-Barthélemy Pérou, capitaine au long cours à Saint-Tropez (2) :

r = 9 fr. 90                      cap. = 330 fr. 28 ;

Honoré Alavenne, prêtre à Cabris (3) :

r = 12 fr. 43                      cap. = 414 fr. 56 ;

Pour connaître le montant de la pension viagère touchée par chacun des autres bénéficiaires de la loi de liquidation du 27 avril 1825, on pourra se référer à la liste des émigrés insérée ci-après.

---

(1) Arch. dép. : Q. 2058 n° 131.

(2) Arch. dép. : Q. 2058 n° 36.

(3) Arch. dép. : Q. 2058 n° 57

IX

CONCLUSION

---

Il résulte de cette étude sur l'*Emigration dans le Var* que le nombre des émigrés fut minime de 1789 à juin 1791, qu'il augmenta en 1792 pour s'arrêter au début de 1793, qu'il devint considérable, dans le mois de décembre de cette dernière année, à la suite de l'échec du mouvement sectionnaire et de la reprise de Toulon par l'armée de la Convention. L'émigration affecta surtout cette ville, foyer de l'insurrection fédéraliste, et les communes voisines. Elle diminue d'intensité à mesure qu'on s'éloigne du littoral et qu'on pénètre davantage dans la partie montagneuse du département. Les localités les plus frappées furent Hyères, la Seyne, Solliès, Ollioules, le Castellet, le Beausset, la Valette, Brignoles, Draguignan et Lorgues. Celles qui ne furent en rien touchées, la plupart très petites, sont au nombre de 61 sur un total de 207 communes que comptait le Var. Elles se décomposent ainsi :

District de Barjols, 9 (1) sur 27 ;

id. de Brignoles, 2 (2) sur 22 ;

id. de Saint-Maximin, 7 (3) sur 20 ;

---

(1) Les Salles, Fabrègues, La Bastidonne, Entrecasteaux, Saint-Julien, Villeneuve Coutelas, Montmeyan, La Roquette, Bezaudouen.

(2) Candumy, Forcalqueiret.

(3) Auriac, Brète, Meinarguettes, Riboux, Ollières, Esparron, Saint-Martin.

District de Draguignan, 11 (1) sur 37 ;

id. de Grasse, 22 (2) sur 44 ;

id. de Saint-Paul, 7 (3) sur 19 ;

id. de Fréjus, 3 (4) sur 16.

Toutes les communes des districts d'Hyères et de Toulon furent donc plus ou moins atteintes (5).

C'est une croyance généralement répandue que, durant la période révolutionnaire, seuls les nobles et les prêtres émigrèrent. Cette assertion est erronée, tout au moins pour le Var. S'il est exact que, par haine du nouveau régime, les privilégiés donnèrent les premiers l'exemple de la fuite à l'étranger, il est vrai aussi que bon nombre d'entre eux ne passèrent point les frontières. En grande majorité, ils quittèrent simplement leur domicile pour aller se cacher à l'intérieur. On compte à peine une vingtaine de nobles qui s'expatrièrent de 1789 à 1791. D'autres, plus nombreux, s'exilèrent en 1792 et surtout en 1793, mais, pour les mêmes raisons qu'une multitude de gens du peuple, ils furent les victimes des événements locaux de 1792 ou de la révolte montagnarde de 1793. Les documents permettent

---

(1) Vérignon, Vidauban, Favas, Bargème, Brenon, Comps, la Martre, la Roque-Esclapon, Taradeau, le Thoronet, la Motte.

(2) Caussols, Gourdon, Biot, Mandelieu, Clermont, Cousegudes, la Roque-Esteron, Auribeau, Sartoux, Mouans, Salagriffon, Château-vieux, Briançonnet, Cailles, Gars, le Mas, Saint-Auban, Val de Rourel Escragnoles, le Rouret, Saint-Cézaire, le Tignet.

(3) Bezaudun, Dos Fraires, Villeneuve, Roquefort, Courmes, la Gaude, Saint-Jeannet.

(4) Le Plan de la Tour, le Puget, la Molle.

(5) Les districts d'Hyères et de Toulon contenaient respectivement 9 et 13 communes, la plupart assez peuplées.

d'évaluer à 374, à 335 et à 4622, les chiffres respectifs des membres de la noblesse, du clergé et du tiers état qui abandonnèrent la France pendant la Révolution. Parmi ces derniers, on relève 643 militaires (1) (officiers, sous-officiers, soldats, employés des services divers de la guerre et de la marine, etc.), 90 bourgeois, 267 personnes exerçant une profession libérale (avocats, notaires, médecins, chirurgiens, apothicaires, etc.), 87 fonctionnaires, 451 agriculteurs, 963 artisans ou ouvriers, 339 commerçants, 1810 individus sans indication de qualité ou de profession, y compris les femmes et les enfants (2).

Le nombre global des émigrés du Var s'élèverait donc à 5.334. Mais, quoique considérable, il est bien inférieur à la réalité (3).

---

(1) Bien entendu, les officiers nobles ne sont pas compris dans ce nombre.

(2) La plupart des émigrés dont la qualité ou la profession n'est pas indiquée semblent être des cultivateurs, à cause de leur domicile situé généralement dans une commune rurale.

(3) On sait que la population de Toulon, de 28000 habitants en 1790, s'abaissa à 6 à 7000, fin décembre 1793 (a); lord Hood affirma que 14877 personnes avaient fui par les escadres anglaise, espagnole et napolitaine (b); en pluviôse an II (janvier-février 1794), l'agent national du district de Toulon écrivit que la population d'Ollioules était tombée de 3000 à 15 ou 1600 habitants et, en frimaire an III (novembre-décembre 1794), que le quart de la population du district, soit 58118 habitants : 4 = 14529 habitants, avait émigré (c); un suspect, interrogé à Barjols le 25 ventôse an II (15 mars 1794), déclara que 8 à 950 Hyérois étaient allés, en août 1793, s'enfermer dans Toulon (d).

(a) E. Poupé : *Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le Midi*. Barras à Moyse Bayle : « La population de Toulon est réduite à six à sept mille âmes par l'émigration. » (19 nivôse an II) (8 janvier 1794) (p. 130).

(b) *Moniteur* (Réimpression p. 549).

Il y a lieu d'accepter le témoignage de Ricard, commissaire du Directoire exécutif dans le département (1), qui, le 24 frimaire an VI (14 décembre 1797), fournissait au ministre de la police générale le chiffre de 10000 fugitifs au minimum. De plus, la presque totalité de ceux-ci appartient au tiers état.

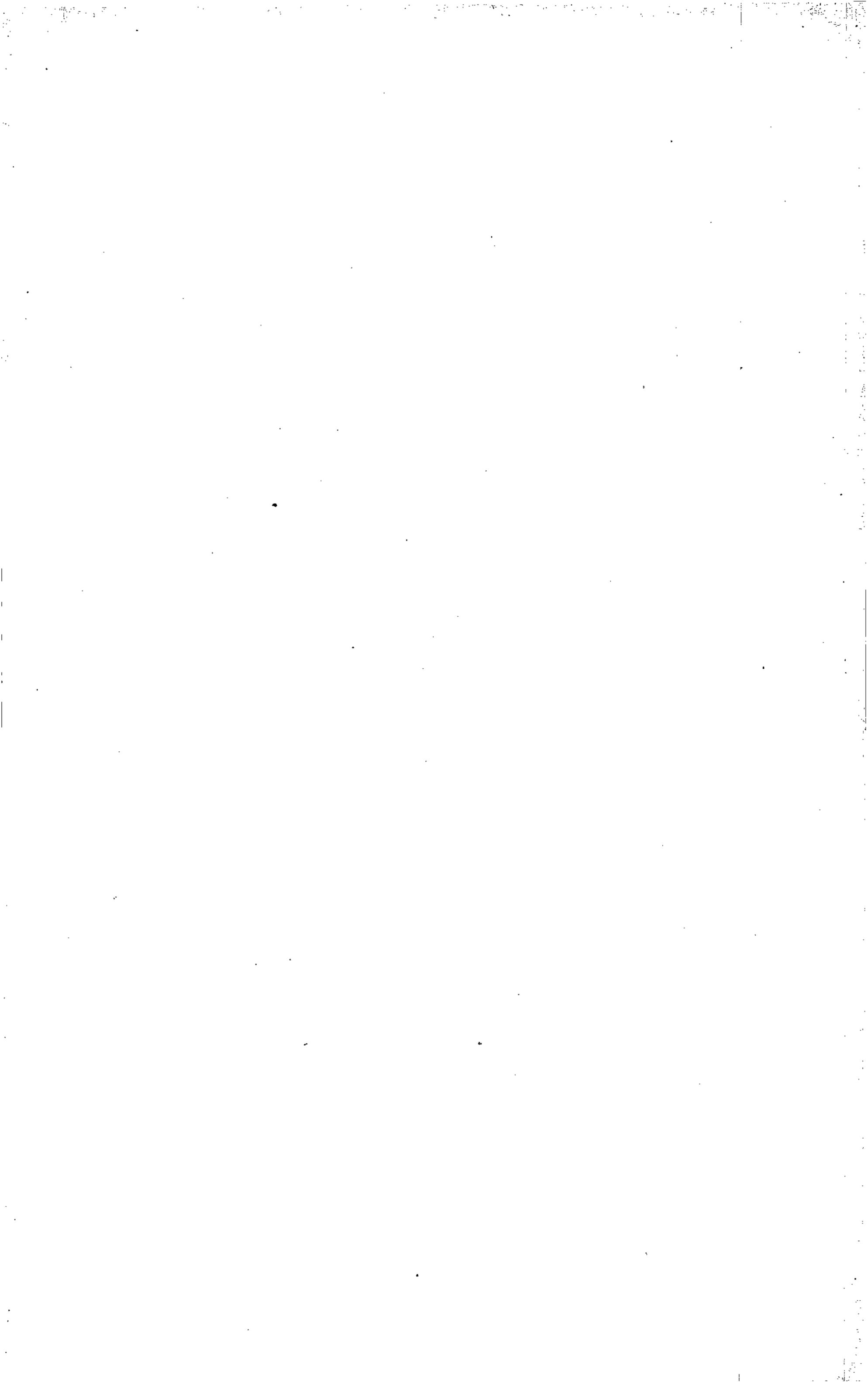
En outre, sous Charles X, les membres des anciens ordres privilégiés ne jouirent pas exclusivement du bénéfice de la loi d'indemnité. Les émigrés du Tiers reçurent aussi leur quote-part de la rente distribuée dans le département ; il leur revint même plus de la moitié de la pension attribuée à la classe titrée.

---

(c) Arch. dép. : L. 1767.

(d) Arch. dép. : L. 204. — Il y a lieu de retrancher de ce chiffre un petit nombre d'Hyérois qui s'échappèrent de Toulon lors de l'entrée des Anglais dans cette ville (Cf. Denis et Chassinat : *Hyères ancien et moderne*, p. 128).

(1) Arch. dép. : L. 163. — Fauchet, préfet du Var, dans sa *Description abrégée du département du Var en l'an IX* (Arch. nat. : A D. XVI. 78) prétendit cependant que les événements de Toulon firent perdre au département 4000 personnes, le manque de travail à l'arsenal, 3000, l'émigration, 400, en tout 7400. Comme on le voit, son chiffre est bien au-dessous de la vérité.



# STATISTIQUES

---

**Statistique par districts des émigrés inscrits sur les listes imprimées en distinguant les hommes et les femmes, abstraction faite des doubles emplois (1).**

DISTRICTS	1 <sup>re</sup> LISTE		1 <sup>er</sup> SUPP <sup>t</sup>		2 <sup>e</sup> SUPP <sup>t</sup>		3 <sup>e</sup> SUPP <sup>t</sup>		4 <sup>e</sup> SUPP <sup>t</sup>		5 <sup>e</sup> SUPP <sup>t</sup>		6 <sup>e</sup> SUPP <sup>t</sup>		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Barjols.....	16	1	»	»	9	»	»	»	51	1	»	»	1	»	79
Brignoles... ..	35	1	»	»	13	»	1	»	123	16	»	»	6	4	199
Draguignan....	22	3	»	»	10	1	»	»	153	29	»	»	1	»	219
Fréjus.....	22	3	1	»	12	4	»	»	49	7	»	»	»	»	98
Grasse.....	41	1	»	»	55	10	»	»	23	4	»	»	20	»	154
Saint-Maximin..	18	»	»	»	24	3	»	»	44	3	»	»	4	»	96
Saint-Paul ....	15	6	»	»	16	1	»	»	26	6	»	»	1	»	71
Solliès ou Hyères	10	2	»	»	4	»	1	»	201	67	»	»	22	4	311
<b>Toulon ou le Beausset</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>79</b>	<b>12</b>	<b>517</b>	<b>107</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>642</b>	<b>157</b>	<b>1583</b>
<i>Totaux....</i>	<u>215</u>	<u>18</u>	<u>7</u>	<u>1</u>	<u>163</u>	<u>23</u>	<u>81</u>	<u>12</u>	<u>1187</u>	<u>240</u>	<u>1</u>	<u>»</u>	<u>697</u>	<u>165</u>	<u>2810</u>
<i>Totaux par listes</i>	233		8		186		93		1427		1		862		

Total général des hommes.....	2351
— — — — — femmes.....	459
<b>Total général des émigrés.....</b>	<b>2810</b>

(1) Voir plus haut pages 12 et 13. — Les doubles emplois du 4<sup>e</sup> supplément se rapportent en grande partie aux émigrés du district de Grasse inscrits sur le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> suppléments. — Les listes du 6<sup>e</sup> supplément mentionnent assez rarement les prénoms des émigrés, mais sont plus complètes que les précédentes relativement à l'indication des professions. Elles concernent surtout les fugitifs de Toulon.

STATISTIQUE DES LIEUX DE DÉCÈS (1)

Prévenus d'émigration décédés à l'étranger

ITALIE

		REPORT.....	81
Venise .....	3	Nice .....	1
Bologne .....	5	Diano (Ligurie) .....	1
Savone .....	2	Coni .....	1
Florence .....	2	Tortone .....	1
Port-Maurice ... ..	1	Brese (Piémont).....	1
Turin .....	4	Rimini .....	2
Gênes. ....	3	Naples .....	4
Porto-Ferraïo (île d'Elbe)	13	Fossano (Piémont)....	1
Alexandrie.....	1	Lerici (Ligurie) .....	1
Garezio (Piémont) .. ..	3	Ferrare .....	1
Monreale (Sicile) .....	1	Oneille.....	3
Livourne .....	31	Pulveriso (?) .....	1
Orméa (Ligurie) .....	1	Crémone .....	1
Pise .....	7	Lodi .....	1
Vigone (Piémont) .....	1	Asti.....	2
Rome .....	2	Aquaviva (Toscane) ....	1
Sospello (nord de Nice).	1	Armée d'Italie .....	4
Total à reporter .....	81	Sans désignation précise de lieu.....	3
		TOTAL.....	<u>111</u>

(1) D'après la liste qu'il m'a été possible d'établir.

ESPAGNE

		REPORT.....	39
Carthagène .....	33	Séville.....	1
Tolède .....	1	Le Ferrol.....	1
Barcelone .....	3	Fighiera.....	1
Madrid.....	1	Sans indication précise	
Malaga.....	1	de lieu .....	1
	<hr/>		
Total à reporter .. ..	39	TOTAL.....	<hr/> 43

ANGLETERRE

		REPORT.....	6
Romsey (comté de Hantz)	3	Londres.....	1
Southampton. . . . .	2	Hardway.....	1
Winchester .....	1	Sans indication précise	
		de lieu .....	2
	<hr/>		
Total à reporter.....	6	TOTAL.....	<hr/> 10

ILE DE MALTE

Malte.....	<hr/> 1
------------	---------

FRIOUL

Gorizia.....	1
Udine.....	1
	<hr/>
TOTAL .....	<hr/> 2

DALMATIE

Fiume.....	<hr/> 1
------------	---------

CORSE

Saint Florent.....	3
Bastia.....	11
Oletta.....	1
Calvi.....	1
TOTAL ..	<u>16</u>

GIBRALTAR

Gibraltar.....	<u>5</u>
----------------	----------

RUSSIE

Moscou ..	<u>2</u>
-----------	----------

AFRIQUE

Ambri (côte d'Angola).....	1
Alexandrie.....	6
Damiette.....	1
Aboukir (bataille d').....	3
TOTAL.....	<u>11</u>

ALLEMAGNE

Sans désignation précise de lieu.....	<u>1</u>
---------------------------------------	----------

AMÉRIQUE

Sans désignation précise de lieu.....	<u>1</u>
---------------------------------------	----------

EN PLEINE MER

Méditerranée.....	<u>8</u>
-------------------	----------

SANS DÉSIGNATION DE LIEU

Etranger.....	<u>5</u>
---------------	----------

Total général des émigrés décédés à l'étranger.....	<u>217</u>
---	------------

**Prévenus d'émigration mis à mort (1)**

*1° Sans jugement à Toulon*

District de Barjols.....	»
— — Brignoles ... ..	1
— — Draguignan.....	5
— — Fréjus.....	1
— — Grasse.....	»
— — Saint-Maximin.....	1
— — Saint-Paul-du-Var.....	»
— — Solliès (ou d'Hyères).....	11
— — Toulon (ou du Beausset)..	280
	<hr/>
TOTAL.....	299

*2° A la suite d'un jugement de la Commission révolutionnaire de Toulon*

District de Barjols..	2
— — Brignoles ..	7
— — Draguignan.....	4
— — Fréjus.....	»
— — Grasse ..	3
— — Saint-Maximin.....	»
— — Saint-Paul-du-Var.....	3
— — Solliès (ou d'Hyères).....	7
— — Toulon (ou du Beausset)..	264
	<hr/>
TOTAL.....	290

---

(1) Bien entendu, on ne signale que le nombre des exécutés desquels on connaît les noms.

3° *A la suite d'un jugement de la Commission militaire  
de Toulon*

District de Barjols.....	2
— — Brignoles.....	9
— — Draguignan... ..	4
— — Fréjus.....	»
— — Grasse.....	3
— — Saint-Maximin.....	6
— — Saint-Paul-du-Var... ..	4
— — Solliès (ou d'Hyères).....	22
— — Toulon (ou du Beausset).	53
	<hr/>
TOTAL.....	97

4° *A la suite d'un jugement du Tribunal révolutionnaire  
de Grasse*

TOTAL.....	<hr/> 11
------------	----------

Total général des émigrés exécutés dont on connaît les  
noms..... 

---

697



## STATISTIQUE DES PROFESSIONS (1)

---

---

(1) Comme précédemment, d'après la liste qu'il m'a été possible d'établir.

— Les noms des chefs-lieux de canton sont imprimés en petites capitales.

— Les officiers comprennent ceux de l'armée de terre ou de mer, nobles ou non nobles. Les autres militaires désignent les officiers de la marine marchande, les sous officiers et les soldats, tous les employés de l'armée de terre, de la marine, des services annexes, de la marine marchande, etc.

Dans les professions libérales on a compté les médecins, chirurgiens, apothicaires, hommes de loi ; dans les artisans et les ouvriers, tous les travailleurs manuels à l'exception des cultivateurs ; dans les personnes sans profession, les femmes et les enfants.

DISTRICT DE BARJOLS

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Eclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. Ouv.	Commerç.	Sans indication de profession	Total
AIGUINES .....	1024	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Les Salles .....	352	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
AUPS .....	3008	3	3	2	»	1	1	»	2	»	9	24
Fabrègues.....	23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sillans .. .....	405	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2
BARJOLS.....	2894	4	5	6	»	1	»	»	5	1	4	26
La Bastidonne.	60	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Châteauvert....	202	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
BAUDUEN .....	863	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	2
Baudinard.....	326	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
COTIGNAC... ..	3232	3	1	1	1	»	»	1	2	»	3	12
Fox-Amphoux .	576	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	2
ENTRECASTEAUX	2132	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
GINASSERVIS ...	806	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1
Vinon.....	1003	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
SAINT-JULIEN ..	1454	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Artignosc .....	459	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Moissac .. ..	250	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
RÉGUSSE .....	641	»	1	»	»	»	»	»	»	»	3	4
Villene-Coutelas	87	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Montmeyan.....	708	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
La Roquette ...	20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pontevès .....	556	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Tavernes .....	1409	»	»	»	»	»	»	»	2	»	1	3
Bezauduen .....	104	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
VARAGES.....	1296	»	1	2	»	2	»	»	»	»	3	8
LA VERDIÈRE .	1666	»	2	»	»	1	»	»	3	»	4	10
<i>Totaux.....</i>	25556	13	15	13	1	5	2	2	14	1	32	98

DISTRICT DE BRIGNOLES

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Eclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. Ouv.	Commerç.	Sans indica- tion de profession	Total
BESSE .....	1546	»	1	3	»	»	1	2	»	»	»	7
Flassans .....	905	»	»	3	»	1	»	»	1	»	»	5
BRIGNOLES.....	5000	8	3	9	8	8	2	4	18	6	19	85
CABASSE.....	1460	»	»	1	»	»	»	1	1	1	1	5
Candumy.....	103	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Carcès .....	1890	1	1	»	»	1	»	»	»	»	2	5
CAMPS.....	1102	»	»	»	»	»	1	»	6	»	3	10
La Celle.....	630	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	3
CORRENS. ....	1520	2	»	5	»	1	»	»	1	»	5	14
Montfort.....	925	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
FORCALQUEIRET.	203	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Rocbaron .....	260	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1
Ste-ANASTASIE .	450	»	»	»	»	»	»	»	1	»	3	4
GARÉOULT .....	735	1	»	1	»	1	»	3	2	1	5	14
Néoules .....	460	»	»	»	»	1	»	»	2	»	»	3
Gonfaron .....	1000	»	»	»	»	1	»	3	3	1	5	13
PIGNANS.....	2236	»	1	4	»	4	»	8	8	1	14	40
Méounes .....	1129	»	»	2	»	»	1	1	3	1	5	13
ROQUEBRUSSAN <sup>e</sup>	1482	»	1	1	2	1	»	3	13	»	6	27
SIGNES .....	1780	»	»	4	»	1	»	2	2	»	4	13
LE VAL .....	1703	»	»	3	»	1	»	1	2	»	1	8
Vins .....	531	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
<i>Totaux.....</i>	27050	13	7	38	10	21	6	28	64	11	74	272

DISTRICT DE DRAGUIGNAN

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Eclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Art. Ouv.	Commerç.	Sans indication de profession	Total
AMPUS .....	963	»	»	»	»	»	»	»	1	»	4	5
Tourtour .....	766	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1
Vérignon .....	83	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
LES ARCS .....	2163	»	»	»	»	3	»	»	»	»	3	6
Trans .....	1238	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4
Vidauban .....	1356	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
BARGEMON .....	1700	1	»	3	»	»	»	»	1	1	»	6
Claviers .....	1201	»	»	»	»	»	1	1	2	»	5	9
Favas .....	35	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
CALLAS .....	2095	»	2	1	»	2	»	6	7	»	12	30
Châteaudouble ..	968	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
Figanières .....	1264	1	4	»	»	»	1	»	5	»	7	18
Montferrat .....	695	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2
Bargème .....	355	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
La Bastide .....	201	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Le Bourguet .....	157	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2
Brenon .....	117	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Brovès .....	300	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1
COMPS .....	713	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
La Martre .....	334	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Roque-Esclapon ..	334	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Trigance .....	718	»	»	1	»	1	»	»	»	»	1	3
DRAGUIGNAN ..	6247	13	1	12	»	13	»	1	2	3	25	70
FAYENCE .....	2638	»	»	1	1	1	»	2	3	»	5	13
Mons. ....	1046	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	3
Seillans .....	2241	»	»	5	»	1	»	»	»	»	1	7
Tourrettes .....	642	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	2
LORGUES .....	4871	3	3	7	2	5	»	4	9	3	23	59
Taradeau .....	347	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Le Thoronet .....	685	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Le Cannet .....	933	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2	3
LE LUC .....	3051	1	2	»	»	3	»	1	6	1	6	20
La Motte .....	652	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
LE MUY .....	1531	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	2
Flayosc .....	2833	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	3
SALERNES .....	2328	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1
Villecroze .....	1105	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2
<i>Totaux</i> .....	48916	24	12	36	3	31	2	15	38	8	102	271

DISTRICT DE FRÉJUS

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Eclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. ouv.	Commerç.	Sans indication de profession	Total
CALLIAN . . . . .	1823	»	1	1	»	1	»	»	»	»	1	3
Montauroux . . .	1141	2	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3
Bagnols . . . . .	830	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2
FRÉJUS . . . . .	2334	1	»	8	»	»	1	»	»	»	12	22
Saint-Raphaël .	649	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	2
Garde-Freinet..	1491	»	»	2	»	»	»	1	»	»	1	4
GRIMAUD . . . . .	1104	1	1	»	»	»	»	1	1	»	3	7
Plan-de-la-Tour	1300	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sainte-Maxime.	1050	»	1	2	»	»	»	»	»	»	1	4
Le Puget . . . . .	952	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
ROQUEBRUNE . . .	1629	»	1	»	»	»	1	»	2	»	4	8
Cogolin . . . . .	968	»	3	»	»	1	»	»	1	»	»	5
Gassin . . . . .	424	»	3	»	»	»	»	»	»	»	1	4
La Molle . . . . .	210	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Ramatuelle . . .	527	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1	3
SAINT-TROPEZ . .	3629	11	17	7	»	4	1	1	2	2	13	58
<i>Totaux . . . . .</i>	20061	16	28	22	»	6	3	3	7	2	38	125

DISTRICT DE GRASSE

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Ecclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. ouv.	Commerç.	Sans indication de profession	Total
ANTIBES .....	4114	5	»	4	»	1	1	»	»	»	6	17
LE BAR... ..	1206	»	»	»	»	»	1	»	»	»	2	3
Caussols .....	19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cipières .....	986	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1
Gourdon.....	291	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
BIOT .....	1000	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Vallauris.....	1484	»	1	1	»	»	»	»	»	»	1	3
CANNES.....	2616	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	2
Le Cannet... ..	1189	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Mandelieu.....	50	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pégomas .....	453	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1
CHATEAUNEUF..	1132	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Clermolt. ....	30	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Opio .....	374	»	»	3	»	1	»	»	»	»	»	4
Valbonne.....	960	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
CONSEGUDES....	252	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Les Ferres .....	300	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	2
Roque-Esteron.	108	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
GRASSE .....	11875	8	1	41	2	10	1	1	28	2	24	118
Auribeau .....	554	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
MOUGINS .....	1500	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	2
Mouans .....	438	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sartoux .....	152	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
La Roquette..	225	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Collongues.....	163	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
LES MUJOLS... ..	230	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Salagriffon .....	162	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Aiglun .....	245	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Amirat.....	87	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2
Andon.....	139	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Briançonnet ...	495	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cailles .....	195	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Châteauvieux ..	102	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Gars .....	240	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Le Mas.....	470	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Saint-Auban ...	607	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
SÉRANON .....	357	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1
Val de Roure ..	339	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cabris.. .....	1800	»	»	2	»	1	»	»	»	»	»	3
Escragnolles ...	346	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Le Rouret .....	86	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Saint-Césaire ..	2091	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
SAINTE-VALLIER	538	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1
Le Tignet.....	151	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
<i>Totaux</i> .....	40151	13	2	58	2	15	4	3	30	3	38	168

DISTRICT DE SAINT-MAXIMIN

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Eclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. Ouv.	Commerc.	Sans indication de profession	Total
Auriac .....	(?)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
BRAS .....	1058	1	»	2	»	»	»	»	»	»	»	3
Bruë .....	324	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Meinarguettes..	(?)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
NANS .....	744	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2
Riboux .....	44	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Ollières .....	324	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pourcieux .....	601	»	»	1	»	»	»	»	2	»	3	6
POURRIÈRES .....	1766	»	1	3	»	3	»	5	4	»	3	19
Artigues .....	315	»	»	1	»	»	»	2	»	»	»	3
RIANS .....	3153	2	»	7	2	1	1	3	2	1	5	24
Mazaugues .....	472	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
ROUGIERS .....	805	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»	4
Esparron .....	569	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
SAINT-MARTIN .	464	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Seillons .....	347	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1
SAINT-MAXIMIN.	3899	2	»	13	»	»	1	»	2	»	7	25
TOURVES .....	2722	1	»	9	»	1	»	6	10	»	5	32
Le Plan d'Aups	89	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	2
SAINT-ZACHARIE	1517	»	1	2	»	1	»	2	2	»	2	10
<i>Totux</i> .....	19213	6	2	43	2	8	2	18	22	1	28	132

DISTRICT DE SAINT-PAUL

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Ecclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. Ouv.	Commerç.	Sans indication de profession	Total
Bezaudun.....	237	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
LE BROC. ....	876	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3
Carros .. ...	636	»	»	2	»	»	»	»	»	»	1	3
Dos Fraires....	156	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Gattières .....	600	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	3
CAGNES.....	1410	1	»	2	»	»	»	»	»	»	6	9
Saint-Laurent..	450	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2
Villeneuve.....	419	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Boyon.....	190	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
COURSEGOULES .	579	»	»	2	»	1	»	»	»	»	»	3
Gréolières .....	88	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
La Colle.. ....	1325	»	»	2	1	»	»	»	»	»	1	4
Roquefort .....	612	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
SAINT-PAUL....	1111	1	»	3	»	»	»	»	»	»	3	7
Courmes .....	214	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
La Gaude.. ...	629	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Saint-Jeannet ..	1009	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tourelles-Vence	1137	»	»	1	»	»	»	»	2	»	2	5
VENCE.....	579	2	1	21	»	1	1	»	2	»	10	38
<i>Totaux ..</i>	<b>15027</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>36</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>4</b>	<b>»</b>	<b>26</b>	<b>79</b>

DISTRICT DE SOLLIÈS OU D'HYÈRES

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Eclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. Ouv.	Commerc.	Sans indication de profession	Total
BELGENTIER. . .	1210	»	»	»	»	2	»	»	5	»	10	17
BORMES . . . . .	1309	»	2	1	»	»	1	»	3	»	6	13
CARNOULES. . . . .	919	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	4
COLLOBRIÈRES . .	1350	»	1	4	»	»	»	»	1	»	»	6
CUERS. . . . .	4235	»	2	4	3	2	»	8	12	2	14	47
HYÈRES. . . . .	6916	18	8	2	5	15	3	30	66	14	136	297
PIERREFEU . . . . .	855	»	»	»	»	1	»	»	»	1	8	10
LE PUGET . . . . .	1471	»	1	»	»	1	»	»	»	1	2	5
SOLLIÈS. . . . .	5991	2	5	9	2	11	2	57	42	7	107	244
<i>Total. . . . .</i>	24256	22	19	22	10	32	6	95	129	25	283	643

DISTRICT DE TOULON OU DU BEAUSSET

Communes par Cantons	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Ecclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. Ouv.	Commerç.	Sans indication de profession	Total
LE BEAUSSET ..	3060	1	4	7	7	6	1	57	21	7	20	131
LA CADIÈRE ...	4324	»	3	2	1	1	1	18	14	2	19	61
LE CASTELLET .	2013	1	1	1	2	5	1	89	16	4	28	146
LA GARDE .....	1824	2	1	»	»	»	»	2	»	1	6	12
La Valette.....	2120	»	3	1	»	4	2	23	28	11	32	104
Bandol... ..	1217	6	13	»	2	2	1	2	1	»	5	32
SAINT-NAZAIRE.	2038	2	8	»	1	1	»	1	1	»	6	20
Evenos. ....	521	»	2	»	»	1	»	2	2	»	4	11
OLLIOULES . ...	2910	»	4	5	1	13	1	50	47	8	78	207
LA SEYNE.....	535	7	58	3	2	13	3	7	49	5	115	262
Six-Fours . ...	2478	»	7	»	1	1	»	1	6	2	2	20
Le Revest....	657	»	»	»	1	»	»	5	5	1	6	18
TOULON.....	29862	233	432	48	43	100	52	30	465	248	868	2519
<i>Totaux. . .</i>	58119	252	535	67	61	147	61	287	655	289	1189	3543

## STATISTIQUE DES PROFESSIONS

### Récapitulation générale

DISTRICTS	Popul. 1790	Officiers	Autres mil.	Ecclés.	Bourgeois	Prof. libér.	Fonction.	Cultivat.	Artis. Ouv.	Commerç.	Sans indication de profession	Total
Barjols.....	25556	13	15	13	1	5	2	2	14	1	32	98
Brignoles ...	27050	13	7	38	10	21	6	28	64	11	74	272
Draguignan ..	48916	24	12	36	3	31	2	15	38	8	102	271
Fréjus .....	20061	16	28	22	»	6	3	3	7	2	38	125
Grasse.....	40151	13	2	58	2	15	4	3	30	3	38	168
Saint-Maximin	19213	6	2	43	2	8	2	18	22	1	28	132
St-Paul-du-Var	15027	8	1	36	1	2	1	»	4	»	26	79
Solliès ou Hyères .....	24256	22	19	22	10	32	6	95	129	25	283	643
Toulon ou le Beausset .....	58119	252	535	67	61	147	61	287	655	289	1189	3543
Totaux pour le département.	278319	367	621	335	90	267	87	451	963	340	1810	5331

STATISTIQUE PAR ORDRES

DISTRICTS	Noblesse	Clergé	Tiers Etat
Barjols . . . . .	11	13	74
Brignoles. . . . .	24	38	210
Draguignan . . . . .	64	36	171
Fréjus . . . . .	19	22	84
Grasse . . . . .	26	58	84
Saint-Maximin . . . . .	21	43	68
Saint-Paul-du-Var . . . . .	11	36	32
Solliès ou Hyères . . . . .	34	22	587
Toulon ou le Beausset . . . . .	164	67	3312
<i>Totaux pour le département.</i>	374	335	4622

## SECONDE PARTIE

---

# Liste nominative des prévenus d'émigration

---

### INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

---

**Classement des prévenus d'émigration.** — Par communes, conformément aux divisions administratives en usage de 1790 à l'an III et suivant l'ordre alphabétique. Le chiffre de la population indiqué est celui de 1790 ; il suit immédiatement le nom actuel ou le nom révolutionnaire de la commune.

*Ordre des renseignements fournis.* — Nom, prénoms, lieu de naissance, âge au moment de l'émigration, qualité ou profession, lieux des biens séquestrés ou vendus, dates de l'inscription sur les listes imprimées, lieux de résidence soit à l'étranger, soit à Toulon pendant l'occupation anglaise ; autres détails biographiques, montant de la rente accordée sur l'indemnité d'un milliard, références. *Les émigrés inscrits sur la première liste et ses six suppléments ont leur nom en italique. Ceux dont le nom est précédé d'un astérisque sont propriétaires dans la commune de leur résidence ; quand ils sont propriétaires dans d'autres communes, il en est fait mention.*

**Abréviations des références. —**

a) *Archives départementales du Var*

- |         |  |    |                           |
|---------|--|----|---------------------------|
| E.      | Première liste imprimée  | E3 | 3 <sup>e</sup> supplément |
| E1      | Premier supplément à<br>cette liste.   | E4 | 4 <sup>e</sup> —          |
|         |  | E5 | 5 <sup>e</sup> —          |
| E2      | 2 <sup>e</sup> supplément  | E6 | 6 <sup>e</sup> —          |
| E7..... | Addendum aux listes imprimées (demandes en radiation, décrets du Corps législatif, arrêtés du Comité de législation ou du Directoire exécutif prononçant la radiation ou le maintien définitif des noms d'un certain nombre d'émigrés sur les listes officielles, dates des jugements rendus par les tribunaux criminels, révolutionnaires ou populaires et par les commissions militaires à l'encontre d'émigrés, de prêtres déportés ou reclus, etc.). |    |                           |
| L.....  | Série L  |    |                           |
| M.....  | — M (Liasses alphabétiques)  |    |                           |
| M1..... | — M (Registre A : Emigrés décédés)   |    |                           |
| M2..... | — M ( — B : Serments de fidélité à la Constitution de l'an VIII)   |    |                           |
| M3..... | — M ( — C : Attestations sur les émigrés)  |    |                           |
| M4..... | — M ( — D : Mainlevée des scellés et séquestres)   |    |                           |
| M5..... | — M ( — des radiations définitives)  |    |                           |
| M6..... | — M ( — des certificats d'amnistie)  |    |                           |
| Q.....  | — Q  |    |                           |
| G.....  | Archives du greffe du tribunal de première instance de Draguignan déposées aux archives départementales du Var.  |    |                           |

b) *Bibliothèque municipale de Draguignan*

(*manuscrits et imprimés consultés*)

- B. M. 60 Liste manuscrite des officiers de marine ayant fui à l'étranger avec les Anglais lors de la reprise de Toulon.
- B. M. 99 Notabilités varoises (manuscrit) (R. REBOUL).
- A ..... Généalogie de la maison de Blacas (1825) (CHEVALIER DE COURCELLES).
- A1..... Généalogie historique des Sabran-Pontevès (*Armorial de France*)
- A2..... Inventaire du fonds Grimaldi-Régusse (G. LAVERGNE).
- A3..... Dictionnaire historique et biographique des généraux français (1823) (CHEVALIER DE COURCELLES).
- A4..... Dictionnaire des parlementaires français (A. ROBERT, E. BOURLOTON, G. COUGNY).
- A5..... Généalogie des Castellane (manuscrit) (*sans nom d'auteur*).
- A6..... Les Evêques de Fréjus du XIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (H. ESPITALIER).
- A7..... Chronologie des officiers des Cours souveraines de Provence (DE CLAPIERS, DE BOISGELIN, CORTEZ).
- A8..... Liste des gentilshommes de Provence qui ont fait leurs preuves de noblesse pour avoir entrée aux Etats tenus à Aix de 1787 à 1789 (GODEFROY DE MONTGRAND).
- A9 ..... Histoire civile et religieuse de Grasse (ABBÉ LATIL).
- A10 .... Hyères ancien et moderne (A. DENIS et CHASSINAT).
- A11 .... Généalogie de la maison de Forbin (BARON DU ROURE).
- A12 ... Nobiliaire universel de France (DE SAINT-ALLAIS).
- A13 .... Notes historiques sur les rues d'Hyères (JULES ICARD).

- A14..... Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830 (ALEXANDRE DE MAZAS).
- C..... Toulon et les Anglais en 1793 (PAUL COTTIN).
- C1..... Révolution de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie (GAUTHIER DE BRÉCY).
- C2..... Les Combattants français de la guerre américaine (1778-1783) (MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES).
- C3..... Dictionnaire des contemporains (RABBE, DE BOISGELIN et SAINT-PREURE).
- C4..... Après le siège de Toulon (R. VALLENTIN DU CHEYLARD).
- C5..... Statistique des départements français ou Biographie des hommes illustres (ARNAUD).
- C6..... Comptes rendus de l'Administration centrale du département du Var (vendémiaire an VI - 1<sup>er</sup> semestre an VIII).
- C7..... A travers les archives communales de Cannes (MARIE BERTRAND).
- C8..... Guerres maritimes de la France (BRUN).
- D..... Indemnités aux émigrés du Var (PUBLICATION OFFICIELLE).
- F..... Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi (FRÉRON).
- H..... Le Monastère de la Verne ou le Départ des Chartreux (*sans nom d'auteur*)
- K..... Anciennes familles de Brignoles (R. REBOUL).
- K1..... Biographie et bibliographie de l'arrondissement de Grasse (R. REBOUL).
- Mn..... Toulon ancien et ses rues (L. MONGIN).
- N..... Les décorés de Saint-Louis (F. MIREUR).
- N1..... Le Tiers Etat à Draguignan (F. MIREUR).

- N2.... Procès-verbaux des élections des députés des séné-  
chaussées de Draguignan, Grasse et Castellane  
(F. MIREUR.)
- N3..... Cahiers des doléances des communautés de la séné-  
chaussée de Draguignan (F. MIREUR).
- N4... .. Les rues de Draguignan et leurs maisons historiques  
(F. MIREUR).
- O ..... L'armée départementale des Bouches - du Rhône  
(J. E. MICHEL).
- O1..... Les Gensollen (OCTAVE GENSOLLEN).
- O2... .. Notice généalogique sur les Geoffroy d'Antrechaux  
(OCTAVE GENSOLLEN).
- P ..... Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Toulon  
en 1793 (Z. PONS).
- P1..... Le Tribunal révolutionnaire du Var (E. POUPE).
- P2..... Les districts du Var (E. POUPE).
- P3..... La Cour prévôtale du Var (1816-1818) (E. POUPE).
- P4... .. Histoire du Collège de Draguignan des origines à nos  
jours (E. POUPE).
- P5... .. Documents relatifs au clergé réfractaire varois  
(E. POUPE).
- P6..... Le meurtre de Maxime Saqui (E. POUPE).
- P7..... Documents relatifs à l'expédition de Sardaigne (1793)  
(E. POUPE).
- P8..... Le fédéralisme à Hyères (E. POUPE )
- P9..... L'affaire de *la Minerve* et de *la Melpomène* (avril-mai  
1793) (E. POUPE).
- P10.... Les fédérés varois du 10 août (E. POUPE).
- P11.... Barras et les émigrés du Var (E. POUPE).
- P12... .. Lettres de Barras et de Fréron en mission dans le  
Midi (E. POUPE).

- P.3** ..... Le 10<sup>e</sup> bataillon du Var (1793-an V) (E. POUPE).
- R**..... Recueil des pièces à charge des autorités et habitants contre-révolutionnaires de Toulon.
- S** .. .. Petite histoire de Draguignan (F. MIREUR et E. POUPE).
- S1**... .. Le Livre d'Or du Collège de Draguignan des origines à 1910 (F. MIREUR et E. POUPE).
- T** ..... Armorial de la ville de Toulon (1696) (O. TEISSIER).
- T1**..... Bulletin de la Société d'études de Draguignan (année 1858) (O. TEISSIER).
- T2** ..... Les députés de la Provence à l'Assemblée nationale (1789) (O. TEISSIER).
- T3**..... Histoire de la Révolution française dans les Alpes-Maritimes (E. TISSERAND).
- U** ..... Histoire de la Révolution française dans le Var (LAUVERGNE).
- U1** ..... Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au Consulat (D. M. J. HENRY).
- U2**..... Précis historique (BARON D'IMBERT-LE BRET).
- U3**..... Mémoire justificatif (PUISSANT).
- V**..... Histoire de la maison de Villeneuve (E. DE JUIGNÉ DE LASSIGNY).
- X** ..... Le Schisme constitutionnel dans le Var (ABBÉ F. LAUGIER).
- Y** ..... Le Castellet (J. COMBET).
- Y1** ..... Les Thomas, marquis de la Garde, barons de Sainte-Marguerite, etc. (MARQUIS DE BOISGELIN).
- Y2** ..... Recueil des Actes du Comité de Salut public, avec la correspondance des représentants en mission (AULARD).
- Y3** ..... Histoire religieuse de la Révolution française (PIERRE DE LA GORCE).

- Z..... La famille de Grasse.(COMTE DE GRASSE).  
Z1..... Une filleule de la municipalité de Toulon (1789)  
(A. J. PARÈS).  
Z2. . . . Les billets de confiance de la municipalité de Toulon  
(1791-1792) (A. J. PARÈS).  
Z3..... Danses publiques à Seillans (A. J. PARÈS).
-

I

DISTRICT DE BARJOLS (1).

---

CANTON D'AIGÜINES

Aiguines (1024 h.)

\* *Bonnefoi* Antoine, gendarme. 22 vend. III. E4.

Les Salles (352 h.)

*Néant*

CANTON D'AUPS

Aups (3008 h.)

Amandric Charles-André-Julien, receveur de l'enregistrement et des domaines nationaux. A fui d'Aups le 6 sept. 1793. Arrêté à Menton, s'est évadé et s'est rendu à l'étranger. Rentré en France vers le 15 therm. III. L. 293, 306.

Amandric Joseph-Mathias, frère du préc<sup>t</sup>. L. 306.

\* *Armand* Charles. 14 vent. II. E4.

Blacas (de) Pierre-Louis-Jean, né à Aups le 10 janv. 1771, fils de Pierre-Joseph-Alexandre, ce dernier seigneur d'Aups, de Vérignon, de Fabrègues, de Seillans, etc., officier au régiment des gardes françaises, et de Marie-Louise-Françoise des Rolands, baronne de Reillanette. Sous-lieutenant dans le régiment de dragons-Noailles et chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il a émigré, à l'âge de 18 ans, dès les premiers temps de la Révolution. A servi à l'armée des princes, puis en Vendée. Est passé plus tard en Italie où il s'est trouvé en relations avec le comte de Provence, futur Louis XVIII, qui lui a accordé une

---

(1) Pour diminuer les frais d'impression actuellement fort élevés, on ne placera pas, au cours de la présente liste des émigrés, les dates grégoriennes à côté des dates républicaines correspondantes. De plus, on usera de quelques abréviations.

confiance particulière. A ensuite été chargé par ce dernier d'une mission en Russie. S'est rendu en Angleterre après l'an X et a été maintenu sur la liste des émigrés « par sa Majesté l'Empereur et Roi, le 15 novembre 1807 ». A vécu retiré en Suède en 1809. Est rentré en France avec les Bourbons et en est sorti dès le retour de Napoléon. Y est rentré de nouveau en 1815 avec la famille royale. A été fait, sous la Restauration, comte, duc, pair de France, ministre d'Etat, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ambassadeur à Rome en 1816, principal plénipotentiaire au Congrès de Laybach en 1820-1821. Archéologue distingué en même temps que protecteur éclairé des sciences et des arts. Epoux de Félicie du Bouchet de Sourches de Montsoreau. Décédé à Vienne (Autriche) le 17 nov. 1839. M ; A ; B. M. 99 ; C3.

\* *Bœuf* Joseph, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. E4.

\* *Bourjac* (frères, petits-fils de Jean-Paul). 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4.

*Carbonel* François, né le 19 janv. 1754, fils d'Antoine, propr. à Vérignon. 14 vent. II. A fui pour se soustraire à un mandat d'arrêt en date du 3 oct. 1793. r = 25 f. 08. E4 ; L. 289, 328 ; Q. 2058.

*Caussange* Pierre, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var, propr. au Luc. 22 vend. III. E4.

\* *Chabert* Jean Paul, ancien vicaire à Saint-Maximin. 21 juil. 1792. r = 48 f. 58. E ; L. 316 ; Q. 2058.

*Fabry* (de) - *Fabrègues* (ainé) François-Alexandre-Jacques Louis, 40 ans, officier de marine. Aurait résidé à Paris du 16 juil. 1792 au 8 sept. 1793, à Aups du 24 oct. 1793 au 14 germ. II. Détenu à Cotignac du 15 germ. II au 5 frim III ; a demeuré à Aups du 6 frim. III au 4 vend. VI. A obéi, à cette dernière date, à la loi du 19 fruct. V. Est rentré en France le 7 brum. X. G. 332.

*Fabry* (de) - *Fabrègues* Louis, oncle du préc<sup>t</sup>, né à Aups le 25 août 1715, ancien lieutenant général des armées navales. 30 juin 1793. Parti de Toulon pour l'étranger le 28 frim. II. Décédé à

Carthagène en 1794. r = 877 f. 50. E2 ; M1 n° 197 ; M5 n° 205 ; M6 n° 1112 ; L. 365 ; Q. 1940, 2058 ; B. M. 99 .

Féraud, des Basses-Alpes, brigadier de gendarmerie en 1793. S'est rendu à Toulon, « en service commandé », vers le 25 août de la même année. Appartenait, en fruct. XIII, à un corps de vétérans d'une citadelle du département des Basses-Alpes. M.

Gérard Marc-Antoine, vicaire réfractaire. 21 juil. 1792. E ; L. 316.

Gilles-Taurenne Jean-Baptiste-Jules, né le 22 sept. 1742, époux Magniol ou Mayniel (?), propr. dans le district. 30 juin 1793. A séjourné à Paris du 28 nov. 1791 à mai 1793. N'a pas émigré : radié de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (28 pluv. III). Vivait à Aups en prair. X. E2 ; E7 ; L. 286, 336 ; M1.

Gilles-Taurenne Joseph-Casimir, fils du préc<sup>t</sup>, propr. dans le district. 30 juin 1793. Décédé à Pavie en flor. VII à la suite de blessures reçues dans la bataille de Cassano à laquelle il avait participé en qualité de maréchal des logis au 9<sup>e</sup> régiment des chasseurs à cheval. E2 ; L. 366 ; M1 n° 176 ; M6 n° 1300.

Gilles-Taurenne Marie-Octavie, sœur du préc<sup>t</sup>. N'a pas émigré. Radiée de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (4 vent. III). E7 ; L. 366 ; M4 n° 215 ; M5 n° 172.

\* *Hutre* Louis, tanneur, officier municipal. 14 vent. II. E4 ; M ; M4 n° 6 ; M5 nos 217, 328 ; L. 368.

Louche Joseph-Martin. L. 306.

\* *Mongès*. 25 févr., 30 juin 1793. E2 ; E4.

Rolland Joseph, époux Liautaud Ursule, menuisier. 4 flor. II. A fui à Toulon le 20 août 1793, puis en Toscane le 28 frim II. Décédé à l'hôpital de Livourne le 12 pluv. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 germ. VII). E4 ; L. 292, 379 ; M4 n° 12 ; M5 n° 327.

\* *Thadey* Louis, 47 ans, avocat. 4 flor. II. Administrateur du district de Barjols le 26 août 1790 et non acceptant, juge au tri-

bunal du même district de 1790 à 1792, membre du Comité des sections de Barjols en juil. 1793 et signataire, en cette qualité, de l'ordre d'arrestation du député Barras qui séjournait à sa maison de campagne de Fox. A prononcé à Toulon, le 27 juil. 1793, un discours fédéraliste devant le Comité général des sections de cette ville. S'est rendu de nouveau à Toulon, en août 1793, et a émigré pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui le 5 oct. suivant. A été maire d'Aups de 1815 à 1821. Est mort en 1822, léguant 6000 fr. à cette commune pour y restaurer le Mont de Piété. E4; L. 291, 381, 1201; M2 n° 711; M6 n° 714; P2; P3; B. M. 99.

**Fabrègues (23 h.)**

*Néant*

**Sillans (405 h.)**

*Gaston* Joseph-Emmanuel, curé, propr. à Roquebrune, Sillans. 21 juil. 1792. S'est rendu à Nice, le 3 juil. 1791, pour y rétracter, entre les mains de l'évêque de Fréjus, Beausset de Roquefort, son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé, que, du reste, il avait prêté avec réserves. Est rentré en France, peu de temps après son acte de rétractation, avec les pouvoirs secrets de vicaire général du diocèse de Fréjus. Pour remplir cette fonction, il errait dans les campagnes, déguisé en berger : à Grimaud, on l'appelait *mestré Joousè, lou pastré dé moussù Maillo*. Décédé à Saint-Tropez en 1808. E; P4; X.

*Rolland (de) - Sillans* Antoine-François, 3<sup>e</sup> ans, seigneur de Sillans depuis 1770, propr. à Marseille, Sillans. 15 ther. II à Marseille; 22 vend. III à Sillans. A séjourné à Lyon pendant la rébellion de cette ville. Le séquestre sur ses biens a été ordonné le 30 septembre 1793, par Barras et Fréron de passage à Fox-Amphoux; la démolition de son château de Sillans par arrêté du directoire du département du Var en date du 30 brum. II. Les documents sont muets sur ses lieux de séjour à l'étranger. A été conseiller général du Var de 1806 à 1820. Décédé à Sillans le 27 oct. 1820. E4; L. 288, 379; M5 n° 431; B. M. 99.

CANTON DE BARJOLS

Barjols (2894 h.)

Abram Antoine, 54 ans, dominicain déporté. M ; M2 n° 889 ; M6 n° 1331.

Allemand Hippolyte, 16 ans, tanneur, soldat au 1<sup>er</sup> bataillon du Var (armée d'Italie). N'avait plus donné signe de vie en frim. III ; considéré, pour cette raison, comme émigré. L. 290.

*Aubert* Gabriel, dit Richard. 28 juil. 1792. E ; L. 359 ; M5 n° 321.

\* *Aurel* Cyprien, gendarme, 14 vent. II. E4.

Auvel Crépin, 32 ans, négociant. A émigré en août 1793. L. 303 ; M2 n° 970.

\* *Aycardi* Marc-Antoine, prêtre bénéficiaire déporté. 22 vend. III. E4.

\* *Baugier* Jean-Baptiste, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. E4.

\* *Bonnet* François, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. E4.

\* *Bourges* Joseph Elzéar, tanneur, capitaine au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. Rentré en France en therm. X. E4 ; M ; M6 n° 692.

\* *Boyer* Marcel, homme de loi. 14 vent. II. E4.

Capelle Michel, 27 ans, serrurier. Rentré de Portsmouth, par le Havre, en fruct. X. M2 n° 1014 ; M6 n° 1009.

\* *Casimir* Pierre, commandant du 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. E4.

\* *Clauren*, brigadier de gendarmerie. 14 vent. II. E4.

*Fabre* Marc-Antoine-Gabriel, 42 ans, prêtre bénéficiaire, propr. à Varages, Bezauduen. 21 juil. 1792. Fusillé à Toulon le 11 therm. VI (Comm. milit.). E ; E6 ; Mn ; X.

*Forbin (de) Oppède* François-Anne-Gaspard-Palamède, époux Milan Françoise-Marthe, fils de Claude-François Palamède de

Forbin-La Barben, ce dernier marquis de Pont-à-Mousson ; seigneur de Solliès, maître de camp • cavalerie, chevalier de Saint-Louis, propr. à Solliès, Varages, Saint-Julien. 30 juin 1793. Exécuté à Lyon pour fédéralisme (Comm révol. : 6 niv. II). E2 ; L. 295, 338 ; M5 n° 362 ; A11.

Gontard Jean, orfèvre. Mandat d'arrêt a été lancé contre lui, le 4 oct 1793, pour incivisme. r = 189 f. 64. L. 291 ; M4 n° 3 ; M5 n° 189 ; Q. 2058.

Guion Benoît, 32 ans, maçon. L. 299,367.

Icard Jean-Louis, 42 ans, prêtre. 21 juil. 1792, 30 juin 1793. Rentré de Civita-Vecchia en l'an X. r = 22 f. 22. E ; E2 ; M ; M? n° 995 ; M6 n° 949 ; Q. 2059.

\* *Minuty* (fils). 14 vent. II. E4.

\* *Montant* Louis, perruquier. 14 vent II. E4 ; M5 n° 264.

\* *Mure* (femme de Simon, tanneur). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 265.

\* *Nicolas* André, ancien curé de la Bastidonne. 4 flor. II. Déporté. E4 ; M2 ; M6 n° 1346

Roubaud Horace-Scipion Marie-Casimir, officier, chevalier de Saint Louis. Lieutenant-colonel en retraite, maire de Fox-Amphoux de 1813 à 1815. M ; B. M. 99.

\* *Ruffi* Jean-Baptiste, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. E4.

\* *Salier* François-Xavier, chanoine. 4 flor. II. Fédéraliste. A vécu caché dans les environs de Barjols avant son obéissance à la loi du 19 fruct. V. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 niv. VII). E4 ; L. 166, 292, 380.

\* *Vachier* Marie. 21 juil. 1792. Résidait à Marseille en therm. X E ; M ; M4 n° 306 ; M5 n° 614.

**La Bastidonne (60 h.)**

*Néant.*

**Châteauvert (202 h.)**

\* *Paul* Jean Baptiste-Pompée, dit la Cloche, époux Elisabeth-

Louise-Sophie d'Albert (1), (fils de Jean, bourgeois, et de noble dame Elisabeth-Françoise-Justine de Séguiran), écuyer. 4 flor. III. Fédéraliste. S'est ouvertement prononcé, le 10 juin 1793, contre la levée des contributions forcées. Dénoncé par la Société populaire de Barjols, il a fui pour se soustraire aux menaces dont il était l'objet. Décédé à Aubagne le 9 pluv. V. E4 ; L. 291 ; M1 n° 279 ; M6 n° 1318 ; (*Arch. comm. de Châteaufort* : GG).

CANTON DE BAUDUEN

**Bauduen** (863 h.)

\* *Bousquet* Paul, gendarme. 22 vend. III. E4 ; L. 306.

*Denans* Pierre (ainé), fils de Pierre et de Madeleine-Catherine Grisolle, 22 ans, propr. à Aups. 14 vent. II. Fédéraliste. A fui le 26 sept. 1793. Décédé à Forcalquier le 4<sup>er</sup> prair. III. r = 498 f. 97. E4 ; L. 296, 306 ; Q. 2058.

**Baudinard** (326 h.)

\* *Sabran* (de) Jules-César, 58 ans, seigneur de Baudinard, Montblanc, coseigneur de Pontevès, Sainte-Catherine, propr. du château de Baudinard. 25 fév., 30 juin 1793. A résidé à Barcelone en l'an X. r = 1395 f. E2 ; E4 ; L. 286 ; M6 n° 1540 ; B. M. 99 ; D ; Q. 2058.

CANTON DE COTIGNAC

**Cotignac** (3232 h.)

*Abeille* Germain, dit Poulines, cultivateur. M5 n° 577.

*Gérard* Hippolyte, fils de Louis (2), 25 ans, membre de la *Congrégation de l'Oratoire*. Fédéraliste sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé, le 27 août 1793, par Barras et Fréron. L. 291, 366 ; S1.

---

(1) Mariage à Châteaufort en date du 7 janv. 1790.

(2) Ce dernier, officier de santé à Cotignac, puis à Draguignan (1790-1793), auteur d'un *Traité sur la culture et l'histoire naturelle de l'olivier*, d'un herbier de la flore provençale existant encore au Musée de Draguignan, lauréat de l'Académie des sciences.

*Marin* Joseph-Benoît, 25 ans, dragon au 9<sup>e</sup> régiment, propr. à Barjols, Salernes, Villecroze. 21 juil. 1792, 4 flor. II. A quitté la France en 1791 « époque où nulle loi prohibitive n'empêchait la sortie du territoire de l'empire ». Y est rentré presque aussitôt. Royaliste ardent : en 1790, pendant que les habitants de Cotignac recevaient à la mairie le « député Cavalier », il s'était écrié au milieu des *Vivent la nation, la loi et le roi !* : « Ah ! les coyons comme ils brayent » (*sic*) ; en 1792, il se flatte de « jouer bientôt aux boules avec les têtes des patriotes » et « d'être un aristocrate qui tenait bon ». Accusé en 1794 d'avoir émigré, il fut arrêté par ordre de Barras et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Grasse (16 vent. II). Envoyé devant l'administration du département pour qu'il justifiât de sa résidence ininterrompue en France, il se rendit à Cotignac afin d'y obtenir une pièce justificative Gérard, frère d'un officier municipal, voulut empêcher de lui donner satisfaction : « Nous sommes ici membres de la Société populaire, dit-il à un gendarme, pour tomber sur la carcasse de la municipalité si elle délivre un certificat de résidence à Marin ». A Aiguines, Marin éprouva les mêmes difficultés. Il fut cependant rayé de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (5 flor. III). E ; E4 ; G. 320 ; L. 290 ; P1 ; M2 n° 9.

\* *Marius* Balthazar. 14 vent. II. E4.

\* *Marius* Benoît. 14 vent. II. E4.

Marrot Pierre, « sous-lieutenant dans les gardes wallonnes au service du tyran d'Espagne contre qui la République est en guerre » (frim. III). Résidait à Madrid en l'an IV. L. 290, 292.

*Pothonier*, officier au 4<sup>e</sup> régiment, propr. à Cotignac, Villecroze. 21 juil. 1792. E ; M5 n° 416.

*Pothonier* Joseph-Paul, époux Aubaye Adélaïde, bourgeois, propr. à Entrecasteaux, Barjols. 25 fév., 30 juin 1793. Se serait caché à Rians du 9 mai 1792 au 10 therm. V. S'est rendu à Port-Maurice après la loi du 19 fruct. V. r = 897 f. 40. E2 ; E4 ; L. 285, 297 ; M ; M4 n° 59 ; M5 n° 417 ; Q. 2053.

\* *Reboul* François, cuisinier. 4 flor. II. E4 ; M5 n° 331.

\* *Rigaud* Joseph-Romain, officier de marine. 22 vend. III. Fédéraliste sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par Barras et Fréron le 27 août 1793. E4 ; L. 291 ; M ; M6 n° 191.

\* *Verlaques* (frères). 22 vend. VI. E6.

Verlaques François, teinturier. Sectionnaire. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, par Toulon. Entré à Montfort le 13 therm. III. r = 96 f. 52. L. 296 ; M5 n° 567 ; Q. 2058.

**Fox-Amphoux** (576 h.)

\* *Raphelis* (de)-*Rognes d'Agoult* Joseph Antoine-Isidore-Casimir, seigneur de Fox-Amphoux, major de vaisseau, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Louis. 21 juil. 1792. A résidé à Malte du 14 fév. 1791 au 26 sept. 1792. r = 1740 f. 96. E ; L. 286, 378 ; M ; M6 n° 1476 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

\* *Roubaud* Jean-Baptiste, né à Aups le 13 mai 1728, ancien trésorier général de France, membre de la *Grande Loge de France*, vénérable en 1785 de la loge d'Aups l'*Union des Alpes*. 21 juil. 1792. Négociant en l'an VI. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 therm. VI). Décédé à Fox Amphoux en 1806. E ; E7 ; M6 n° 5 ; A7.

CANTON D'ENTRECASTEAUX

**Entrecasteaux** (*Entremontagnes*) (2132 h.)

*Néant*

CANTON DE GINASSERVIS

**Ginasservis** (806 h.)

\* *Blanc* Joseph Hilarion, dit Volx, agriculteur. 14 vent. II. Se serait caché à Trets ou dans « l'hermitage ci-devant Saint-Jean » du 25 août 1793 au 19 pluv. III. E4 ; L. 360 ; M4 n° 21 ; M6 n° 21 ; (*Arch. comm. de Ginasservis* : BB 13 f. 455).

**Vinon** (1003 h.)

\* *Rigot* Joseph. 31 juil. 1792. E.

CANTON DE SAINT-JULIEN

**Saint-Julien** (*Montrocher*) (1454 h.)

*Néant*

CANTON DE RÉGUSSE

**Artignosc** (459 h.)

*Thoron (de)-Artignosc-Lacépède* Jacques-Armand, veuf depuis 1775 de Charlotte d'Astier, seigneur d'Artignosc, officier au régiment des gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, propr. à Artignosc, Aups (les Aires). 21 juil. 1792. Résidait à Paris depuis 1764. A fait ses preuves de noblesse pour avoir entrée aux Etats de Provence de 1787-1789. r = 3895 f. E ; L. 292, 316, 381 ; A8 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

**Moissac** (250 h.)

\* *Roux*, vicaire réfractaire. 30 juin 1793, 4 flor. II. 22 vend. III. E2 ; E4 ; X.

**Régusse** (641 h.)

*Aillaud* Barnabé, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. E4.

*Grimaldi (de) · Régusse* Charles - André - Benoît - François - Xavier, époux Marie-Thérèse-Henriette-Delphine-Baptistine de Lombard, chevalier, seigneur de Régusse, Saint-Martin, Villeneuve-Coutelas, la Tour, coseigneur de Montmeyan, propr. à Régusse, Villeneuve-Coutelas, Montmeyan. 21 juil. 1792, 30 juin 1793. Se serait caché à Sisteron du 16 janv. 1792 au 2 mess. V. r = 5480 f. 18. E ; E2 ; L. 286, 296 ; M3 n° 127 ; B. M. 99 ; A2 ; Q. 2058.

\* *Martin* Jean-François (fils). 14 vent. II. E4.

\* *Saint-Martin* Jean (ou Antoine ?), fils de Jean Sébastien. 22 vend. III. E4 ; L. 295.

**Villeneuve-Coutelas** (87 h.)

*Néant*

CANTON DE TAVERNES

**Montmeyan** (708 h.)

*Néant*

**La Roquette** (20 h.)

*Néant*

**Pontevès (556 h.)**

Maurel (de)- Calissonnes François-Basile-Casimir, époux Aimée-Elisabeth-Marie-Sophie David. A émigré avant mars 1793. L. 285 ; Q. 2058.

**Tavernes (1) (1409 h.)**

Aubert Pierre. Fédéraliste. A fui à Toulon où il a été fusillé vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Dauphin* Hippolyte, 22 ans, tailleur d'habits, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, puis à Livourne et à Gênes. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III. Arrêté au moment de son débarquement du bâtiment génois la *Rondinella* (capit. d'Asso). Mis en liberté provisoire par ordonnance du tribunal criminel de Grasse (26 mess. III). E4 ; L. 293, 303 ; G. 297, 361 ; M5 n° 350.

Fabre Honoré, 27 ans, boulanger. M2 n° 877 ; M6 n° 1213.

CANTON DE VARAGES

**Bezauduen (104 h.)**

*Néant*

**Varages (1296 h.)**

Cassagne Jean-César, employé militaire. M5 n° 163 ; Q. 1959.

Eymond Joseph-Pascal-Léon. L. 364.

*Fabre* (ainé), homme de loi, propr. à Toulon. 8 germ. III. E6.

*Fabre* (cadet), apothicaire, propr. à Toulon. 8 germ. III. E6.

\* *Fabre* André, vicaire. 28 juin 1792. A rétracté, le 11 oct. 1791, son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Fusillé à Toulon en frim. II, après un séjour à l'étranger. E ; X.

Giraud, femme de Grégoire. M5 n° 173.

\* *Rabe* Louis-Etienne. 21 juil. 1792. E ; L. 307 ; M5 n° 420.

\* *Vincent* Elzéar-Polyeucte (2), prêtre. 21 juil. 1792. Se trou-

---

(1) Les documents signalent, comme émigré de Tavernes, « Capet, ci-devant Condé », propriétaire dans cette commune d'une terre située au quartier du Château. L. 289.

(2) Son père demanda vainement l'exonération de la solde et de l'habillement de deux soldats aux frontières (loi du 12 sept. 1792)

vait à Rome en fruct. X. E ; L. 285, 304, 307 ; M6 n° 1508 ; Q. 1909.

CANTON DE LA VERDIÈRE

La Verdière (1666 h.)

\* *Allaman*, boulanger. 22 vend. III. E4.

*Arnaud* Joseph, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. E4.

*Audibert*, boulanger. 22 vend. III. E4.

\* *Benoît* Joseph, canonnier. 22 vend. III. Déporté en l'an II (Comm. révol. de Toulon). E4 ; Q. 1940.

*Camoin* Joseph. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

\* *Dossolin*, cuisinier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 180.

*Forbin* (de) Joseph-Louis-Roch-Charles-Palamède, époux Françoise-Marie de Baussan ; né à la Verdière le 23 mai 1721, baron d'Oppède, seigneur de la Verdière. Signalé probablement à tort comme émigré par le directoire du département de Vaucluse : était mort à Paris le 16 nov. 1789. L. 293 ; A11.

\* *Jauffret* André, chirurgien. 22 vend. III. Fusillé à Toulon (Comm. milit. : flor. - prair. VI). E4 ; L. 370 ; Mn.

*Jauffret* Hyacinthe, fils du préc<sup>t</sup>. L. 370.

*Menut* Philippe, tanneur, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var, propr. à la Verdière, Ginasservis. 14 vent. II, 22 vend. III. A

---

(arrêté du Directoire du département du Var : 9 fév. 1793). Art. 1 de ladite loi : «... Les père et mère qui ont des enfants émigrés sont tenus de fournir l'habillement, armement et solde de 2 hommes par chaque enfant émigré, et d'en verser la valeur dans la caisse du receveur de district de la situation de leur domicile... Le montant de la solde, à raison de 15 sous par jour par chaque homme, sera versé d'avance pour chaque année tant que durera la guerre ».

quitté la Verdière le 16 août 1793 pour aller à Toulon en qualité de « commis des Sections ». A fui ensuite à Gènes. Rentré en France par Saint-Tropez, puis conduit à Saint-Maximin par un détachement du 4<sup>e</sup> bataillon de Vaucluse (pluv. III). A été atteint, dans cette dernière localité, « de coliques intestinales » provoquées par la fatigue résultant de longues étapes. E4 (*la Verdière*); E4 (*Toulon*) ; G. 314, 368.

---

II

DISTRICT DE BRIGNOLES

---

CANTON DE BESSE

Besse (1546 h.)

\* *Bernard* Honoré, 27 ans, ancien militaire, cultivateur, puis volontaire. 22 vend. III. Sectionnaire. Rentré en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 320, 327 ; M ; M2 n° 380.

Bouis Jean-Antoine-Laurent (1) (fils de Laurent-Jean, chirurgien), ancien vicaire à Correns. A émigré avant fév. 1793. Etait en Helvétie en mess. X. r = 36 f.. L. 285, 327 ; M6 n° 1539 ; D ; Q. 2058.

\* *Charpenel* Jean-Louis (2), ancien vicaire à Bras, « déporté volontaire ». 28 juin 1792. A fui à Nice le 24 juil. 1792. E ; L. 290, 327.

Décugis Joseph, 25 ans, cultivateur. M2 n° 727 ; M6 n° 1055.

\* *German* Louis, 56 ans, curé réfractaire déporté. 28 juin 1792. Se serait caché à Flassans de fév. 1792 à sept. 1793, à Besse de cette dernière date à frim. V. A ensuite obéi à la loi du 19 fruct. V : s'est rendu à Rome. A repris possession de sa paroisse en l'an X, a démissionné en 1807 et est mort en 1817. r = 59 f. 93. E ; L. 285, 318, 366 ; M ; M2 n° 301 ; M6 n° 429 ; X ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Besse* : GG5 f° 194 v°).

Michel Antoine, maître de poste. L. 373.

\* *Perrimond* Antoine, cultivateur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 287.

---

(1) Identité probable avec Bouis Laurent-Antoine signalé sous la rubrique de Correns.

(2) Avait été prêtre à Marseille.

Flassans (905 h.)

*Gassier* François-Jean-Baptiste, prieur de Flassans, vicaire général en 1790 de l'évêque de Fréjus, prop. à Besse, Flassans. 28 juin 1792. S'est rendu à Venise, puis à Fiume où il était encore en l'an X. Décédé à Nice, lors de son retour en France, par empoisonnement dû à des mets qu'on avait laissé refroidir dans des ustensiles de cuivre (vers l'an XI). r = 129 f. E ; X ; B. M. 99 ; Q. 2058.

*Gassier* (de) Jacques, frère du préc<sup>t</sup>, époux Jeanne-Catherine de Brouilhony de Verdaches, (fils de Pierre-Honoré, avocat, et d'Elisabeth Vassal) ; né à Brignoles le 18 juil. 1730, propr. à Flassans, Besse, Aups. 28 juin 1792. Anobli par Louis XVI en 1777, syndic perpétuel de l'ordre de la noblesse, chevalier de Malte, secrétaire des commandements du prince de Condé pour ses terres de Provence, avocat distingué (1) et homme de lettres. S'est d'abord caché à Aups, puis à sa campagne de Flassans et à Marseille. S'est ensuite exilé en Italie où il a successivement résidé à Pise, à Florence, à Venise. Rentré en France, il s'est de nouveau rendu à Pise pour satisfaire à la loi du 19 fruct. V. Demeurait encore dans cette ville en l'an IX. Une lettre de recommandation du préfet des Bouches-du-Rhône à celui du Var signale, le 12 brum. X, que « Jacques Gassier avait mérité et méritait par ses talents et ses qualités estimables » la faveur de revenir dans son pays. Mort à Aups le 23 avr. 1811. r = 659 f. 83. E ; L. 316, 366 ; M ; M2 n° 197 ; M4 n° 11 ; M6 n° 17 ; X ; B. M. 99 ; Q. 2058.

Raybaud Placide, 25 ans en 1792, fabricant de bas avant la Révolution, prêtre en l'an X. M2 n° 326 ; M6 n° 507.

\* *Roc* (ou Ros), ancien curé. 22 vend. III. E4 ; L. 289.

\* *Tourtour* Joseph-Alexandre, prêtre. 28 juin 1792. Décédé à l'étranger avant flor. VI. r = 4 f. 84. E ; L. 306 ; Q. 2059.

---

(1) Mirabeau a dit de lui : « L'aurole du génie environnait sa tête. »

CANTON DE BRIGNOLES

**Brignoles** (5000 h.)

Allemand Jean-Pierre, 61 ans en 1792, prêtre de la *Congrégation de la Mission*. M.

*Amandric* Joseph, bourgeois. 22 vend. III. E4.

*Amic* Jules-Lieutaud. 14 vent. II. E4.

\* *Amic* Pierre-Honoré-Hyacinthe, 57 ans, fabricant tanneur. 14 vent. II. Aurait successivement résidé, entre le 1<sup>er</sup> mai 1792 et le 30 nov. 1793, à Correns, Cotignac et Brignoles. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 289, 318 ; M ; M2 n° 33 ; M6 n° 260.

*Amic* Charles (1), frère du préc<sup>t</sup>, prêtre. 14 vent. II. Décédé à Tolède en l'an IV. E4 ; M ; M2 n° 44.

\* *André* Jean, confiseur. 24 vend. III. E4 ; M5 n° 305.

\* *Audibert* Joseph-Etienne, prêtre. 28 juin 1792. Décédé à Bologne en l'an VI. r = 237 f. 61. E ; M ; M1 n° 278 ; M6 n° 1468 ; Q. 2059.

\* *Auzet* Suzanne, maîtresse d'école. 28 juin 1792. A abandonné la France le 29 frim. II. Couturière à Marseille en l'an VIII. E ; L. 319 ; M ; M4 n° 1 ; M5 n° 330.

Barbaroux Jean-Baptiste, 55 ans, étalonneur. A quitté Brignoles le 24 août 1793 pour aller à Toulon. S'est embarqué le 28 frim. II aux îles d'Hyères pour la Rivière de Gènes. Rentré en France par Antibes vers le 10 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 81 f. 55. G. 337 ; L. 288 ; M4 n° 2 ; M5 n° 76 ; Q. 2059.

Barbaroux Françoise, née Imbert, épouse du préc<sup>t</sup>, de Brignoles, 52 ans (2). Mêmes observations. G. 337 ; L. 320 ; M2 n° 108 ; M6 n° 302.

Barbaroux Adélaïde, fille de la préc<sup>te</sup>, 16 ans. Mêmes observations. G. 337 ; L. 329 ; M5 n° 77.

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le prénom de *Louis* (M2 n° 44).

(2) Baptisée le 19 mars 1741, mariée le 23 août 1763.

Barbaroux Antoine-Jean-Baptiste, frère de la préc<sup>te</sup>, 25 ans, étalonneur. Mêmes observations. G. 337 ; L. 320.

*Beaumont* (fils d'André), homme de loi, propr. à Rians. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4.

\* *Beaumont* (cadet), bourgeois. 22 vend. III. E4.

*Beaumont (de)-Dieudonné* Jean-Baptiste (père) (1), de Cabasse, 62 ans, agriculteur, propr. à Cabasse. 14 vent. II. A fui à l'étranger le 15 oct. 1793. Rentré en France le 28 vent. III. E4 ; L. 291, 320 ; M ; M2 n° 539 ; M6 n° 537 ; K ; (*Arch. comm. de Cabasse* : GG 10 f° 109 v°).

*Bellon (de) - Sainte-Marguerite* Jean-Baptiste-Hyacinthe, époux Marie-Elisabeth-Andrée Toussaint de Pontevès ; né à Brignoles le 8 nov. 1761, propr. à Bras. 22 vend. III. Aspirant garde de la marine le 23 avr. 1777, capitaine de vaisseau le 5 fév. 1793, lieutenant dans l'armée fédéraliste départementale en juil.-août 1793, destitué de son grade de capitaine de vaisseau le 30 nov. suivant ; maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif le 23 vend. VII ; chevalier de Saint-Louis le 18 août 1814 ; contre-amiral honoraire le 15 avr. 1818 ; juge de paix du canton de Barjols par ordonnance du 10 mars 1815. Décédé à Barjols le 7 nov. 1825. E4 ; E7 ; L. 293, 360 ; M ; M2 n° 37 ; M6 n° 270 ; K ; D.

*Bellon (de)-Sainte-Marguerite* Jean-François-Gaspard, frère du préc<sup>t</sup>, époux Lucie-Marie-Charles de Glandevès ; né à Brignoles le 5 janv. 1755 ; officier au régiment de Dauphiné ; propr. à Bras. 22 vend. III. Sous-lieutenant dans l'armée départementale fédéraliste en juil.-août 1793. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VII). Nommé chevalier de Saint-Louis sous la Restauration. Décédé sans enfant à Paris le 28 juil. 1828. E4 ; E7 ; L. 293, 293, 360 ; K ; D ; Q. 20<sup>8</sup>.

---

(1) Baptisé à Cabasse le 9 juillet 1732. Frère de Charles-André-Gaspard de Beaumont, ce dernier conseiller et procureur du Roi au siège de Brignoles (1764-1768).

\* *Bellon (de) - Sainte-Marguerite* Sextius-Théodore-Henri, frère du préc<sup>t</sup>, époux Marie-Adélaïde Guignace ; né à Brignoles le 11 janv. 1756, officier au régiment de Picardie-infanterie. 22 vend. III. A émigré le 8 juin 1792. Lieutenant au régiment de *Loyal-Emigrant*, par lettres de Georges III, roi d'Angleterre, données à Saint-James le 1<sup>r</sup> mai 1794 ; blessé au combat d'Hooghlède, en Belgique, le 13 juin suivant ; chevalier de Saint-Louis, par brevet signé à Edimbourg, le 15 déc. 1796 ; décoré de l'ordre du Lis en août 1814. Rentré en France le 31 déc. de la même année. Décédé sans enfant à Barjols le 31 mai 1836. r = 281 f. 66 (1). E4 ; K ; D.

\* *Bellon* Henry, capitaine de dragons. 22 vend. III. E4.

\* *Bellon* Pontol (2), officier de marine. 22 vend. III. E4.

Bérenquier Joseph, 39 ans, boulanger. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 338, 360 ; M2 n° 359 ; M6 n° 447.

\* *Boyer* Jean-Baptiste-Honoré, notaire. 22 vend. III. Secrétaire du Comité général des sections de Brignoles. A fui à Toulon le 24 août 1793. Décédé à Porto-Ferraio le 9 germ. II. E4 ; L. 288, 291, 317 ; M1 n° 31 ; M6 n° 652.

\* *Cauvet* Clément-Philibert, bourgeois. 22 vend. III. Secrétaire de la section de *Sainte-Catherine*. A fui à Toulon le 24 août 1793. E4 ; L. 296 ; M ; M5 n° 169.

\* *Chaix* Jean-Joseph, 45 ans, bourgeois. 28 juin 1792. Avait assisté, à Paris, à la fête de la Fédération. E ; L. 285, 289 ; M ; M2 N° 238 ; M6 n° 222.

*Cheyran*, prêtre, prop. à la Garde-les-Toulon. 22 vend. III. E4.

---

(1) Cette rente a été partagée entre tous les émigrés appartenant à la famille des Bellon-Sainte-Marguerite.

(2) Il est très probable que Bellon Henry et Bellon Pontol sont de la famille des Sainte-Marguerite.

Clapier Louis-François, avocat, maire de Châteauvert en 1783. A habité, en 1793, « le district de Genis-le-Patriote, campagne de *Commune affranchie* (1) ». Considéré à tort comme émigré. L. 288 ; (*Arch. comm. de Châteauvert* : BB2 f° 319 v°).

Clapier Toussaint-François, frère du préc<sup>t</sup>, bourgeois, maire de Châteauvert en 1784. Mêmes observations. L. 288 ; (*Arch. comm. de Châteauvert* : BB2 f° 329 v°).

Claret Joseph, propr. à Toulon. 22 vend. III. Exécuté à Toulon vers le 12 niv. II (Comm. révol.). E4 (*Toulon*) ; L. 293.

\* Claret Pierre-Joseph, oncle du préc<sup>t</sup>, 72 ans, gendarme. 14 vent. II. Exécuté à Toulon (Comm. révol. : 14 niv. II). E4 ; L. 65, 293. 324 ; Q. 1940.

Deblioux Jean François. 14 vent. II. E4.

\* Dégrométy Louis-Antoine, 31 ans, cultivateur. 14 vent II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. r = 16 f.. E4 ; L. 320 ; M ; M2 n° 484 ; M6 n. 552 ; D ; Q. 2059.

Dubois, « chef de légion du district ». 14 vent. II. E4 ; L. 289.

Dupuis Joseph, prêtre. Décédé à Pélissanne (Bouches-du-Rhône) en l'an VI. M1 n° 12.

Ebrard Louis-Joseph, 43 ans, marchand toilier. A fui à Toulon en août 1793, puis à l'étranger. Rentré en France, par Marseille, le 28 vent. III. L. 320 ; M ; M2 n° 35 ; M6 n° 284.

Ebrard Louis, fils du préc<sup>t</sup>, marchand toilier. L. 306, 364, 389.

Emeric Honoré, 33 ans, cordonnier. M2 n° 168 ; M6 n° 234.

\* Fabry, bourgeois. 28 juin 1792 E.

\* Fabry (de) Pierre-Marc-Antoine-Bruno, né à Brignoles le 20 oct 1777 ; fils de noble Antoine, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Thérèse Audier, arrière-petite-fille de l'illustre évêque Massillon 30 juin 1793. S'est rendu en Italie, au mois d'oct.

---

(1) Ville de Lyon (juil.-oct. 1793).

1791, « pour y perfectionner son éducation ». A servi ensuite dans l'armée de Condé comme volontaire. Rentré en France en l'an III. S'est expatrié de nouveau en allant à Oneille et pour se soumettre à la loi du 19 fruct. V. De retour à Brignoles en l'an IX où il a été autorisé à résider sous la surveillance de la municipalité. Éliminé de la liste des émigrés par arrêté des Consuls (13 frim. X). A occupé plus tard divers emplois dans la magistrature : à Brignoles, juge suppléant (9 juin 1807) ; à Aix, juge auditeur en 1808, juge à la Cour d'appel en 1809, conseiller à la Cour impériale en fév. 1811, président de chambre à la Cour royale le 25 mai 1816, premier président de la Cour royale le 5 fév. 1818. A été créé « baron Fabry » le 2 mai 1811, la Cour d'Aix l'ayant délégué pour féliciter l'Empereur de la naissance du roi de Rome. Ce titre a été confirmé par lettres patentes de Louis XVIII, le 30 mars 1816, « au baron de Fabry » avec droit de porter des armoiries « d'or au lion rampant au naturel, chargé d'une fasce d'azur à trois cœurs d'argent. » Nommé chevalier de Saint-Louis le 29 mai 1816, puis chevalier de la Légion d'honneur le 30 avr. 1821. Élu deux fois député du Var, d'abord à la Chambre introuvable, le 22 avr. 1815, par 95 voix sur 114 votants (collège du département), puis, le 1<sup>er</sup> oct. 1821, par 90 voix sur 127 votants (collège de l'arrondissement de Brignoles). A siégé, dans la Chambre introuvable, au banc de la minorité et y a prononcé un discours au sujet des biens du clergé (7 fév. 1816). A eu pour amis intimes le ministre de Serres et le jurisconsulte Portalis. Avait épousé, le 6 niv. XI, à Brignoles, Marie-Félicité-Constance Braquety. Décédé à Marseille le 5 juin 1824 (1). r = 45 f. 30. E ; L. 306, 365 ; M ; B M 99 ; D ; Q. 2059.

---

(1) Le dossier L. 365 contient une protestation aussi énergique que touchante de sa mère incarcérée en 1794 à Cotignac parce qu'il avait émigré. Inscrit sur E avec la désignation erronée de *Fabre (fils de la veuve)*. Identité très probable avec *Fabry, bourgeois*, qui précède. Je dois la plupart des renseignements sur de Fabry, à l'extrême obligeance d'un de ses descendants, M. de Fabry, inspecteur des finances à Paris.

*Féraud* Louis, 25 ans, ecclésiastique, propr. dans le district. 30 juin 1793. E ; M2 n° 929 ; M6 n° 1216.

\* *Féraud* Louis-Dominique, médecin. 28 juin 1792. S'est rendu en Italie pour y fréquenter « les universités les plus fameuses et s'y perfectionner dans son état. » A suivi, en l'an IV, les cours de l'Université de Pise (1). E ; M ; M4 n° 26 ; M6 n° 28.

\* *Fouque* Jean-François-Louis, ancien curé d'Istres (Bouches-du-Rhône) 28 juin 1792. r = 275 f. 21. E ; Q. 2058.

*Fouque* Joseph. Q. 2058.

*Fournier* Antoine, 35 ans, revendeur au détail. A fui à Toulon le 24 août 1793, dans la République de Gènes le 28 frim. II. Rentré en France en vent III. G 337 ; L. 320 ; M ; M4 n° 58 ; M5 n° 306.

*Fournier* Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 17 ans, colporteur. Mêmes observations. G. 337 ; L. 320 ; M ; M2 n° 595 ; M6 n° 808.

\* *Gantès (de)*, née Jaubert. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 186.

*Garnier* Hippolyte. L. 366.

*Gastinel* Jean-Joseph, marchand. Placé en surveillance à Mayence où, le 1<sup>er</sup> prair. X, devant le préfet du département de Mont-Tonnerre, il a prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII. E7 ; M4 n° 25 ; M5 276 ; M6 n° 26.

\* *Goujon* Toussaint, curé de Brignoles. 28 juin 1792 A rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé avant le 11 oct. 1791. E ; L 28<sup>o</sup> ; X.

*Grisolle* Jean-Baptiste-Antoine, 45 ans, propriétaire-cultivateur. r = 44 f. 55. L. 288 ; M2 n° 34 ; M6 n° 293 ; Q. 2059.

*Habert* Honoré, cordonnier, lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon du Var.

---

(1) Il y avait pour professeurs : François Torreggiani, Titomanzi, Hyacinthe Malaspina de Malazzo et Léopold Vacca Berlinghieri. Toutes les pièces des dossiers le concernant certifient sa moralité, ses connaissances et ses talents.

Exécuté à Toulon le 29 pluv. II (Comm. révol.). Q. 1701 ; Mn.

*Icard* Elisabeth (1). 2 frim. VI. Condamnée à mort à Toulon (Comm. milit. : 2 frim. VI). E6 ; M4 n° 103 ; M5 n° 562 ; Mn.

\* *Imbert* Charles, 51 ans, prêtre. 28 juin 1792. Déporté comme insermenté. A été reconnu non sujet à la déportation, par arrêté de l'Administration départementale des Bouches-du-Rhône en date du 26 fruct. V, parce qu'il n'était pas fonctionnaire public au moment de la promulgation de la Constitution civile du clergé. E ; L. 297 ; M ; M2 n° 972 ; M6 n° 1064.

\* *Jourdan* Louis (fils), 36 ans, bâtier, sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. 22 vend. III. A fui à Toulon pendant le siège. Aurait tenté plusieurs fois de quitter cette ville pour ne pas se battre contre ses deux frères qui servaient dans l'armée révolutionnaire. E4. L. 370 ; M ; M3 ; M4 n° 5 ; M5 n° 202.

\* *Jujardy* (fils cadet), bourgeois. 22 vend. III. E4.

*Jujardy* Jean-Baptiste, 45 ans, notaire. 1<sup>er</sup> therm. VI. Fusillé à Toulon le 1<sup>er</sup> therm. VI (Comm. milit.). Amnistié le 14 sept. 1807. E6 ; L. 371 ; M ; M1 nos 206, 304 ; M6 n° 1566 ; Mn.

Julien Claude Fédéraliste. L. 289.

\* *Julien* François, distillateur. 22 vend. III. E4 ; L. 306.

Julien François, fils du préc<sup>t</sup>, 19 ans, cuisinier. Sectionnaire. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 306 ; M ; M2 n° 196 ; M6 n° 350.

\* *Julien* Jacques, agriculteur. 22 vend. III. Fédéraliste. Rentré en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 320 ; M4 n° 7 ; M5 n° 203.

\* *Latil (de) - Solei* Quiqueran-Claude-Joseph-Elzéar, dit Villevieille (2), brigadier de gendarmerie. 4 flor. II. Décédé à Carthagène en 1794. r = 19 f. 37. E4 ; M ; M1 n° 102 ; Q. 2059.

---

(1) Inscrite par erreur sur E6 avec le nom d'*Ibard*.

(2) Inscrit sur E4 avec le nom de *Villevieille*. Frère de Delphine Latil, demeurant au Bourguet, qui ignorait encore sa mort en germ. XI.

\* *Lestang (de) Jean-Guillaume* (1) (fils de La Grange de Lestang Pierre-Philippe, ce dernier écuyer de la ville de Brignoles, et de Lallier Marguerite), né le 11 janv. 1755 à Vaucouleurs (Meuse), notaire public. 22 vend. III. Membre du Conseil de l'Administration du district de Brignoles d'août 1790 à nov. 1792. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Placé sous la surveillance de la municipalité de Camps en l'an IX. E4 ; L. 371, 1343 ; M ; M2 n° 483 ; M6 n° 551 ; P2 ; K.

\* *Lieutard* (ou Lieutaud) Louis, perruquier. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. E4 ; L. 320 ; M5 n° 244.

\* *Lieutaud Jules*, menuisier (2). 3<sup>o</sup> brum. III. Fédéraliste. Rentré en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ III. E4 (*Le Beausset*) ; L. 320 ; M5 n° 243.

\* *Lieutaud Marie-Madeleine - Félicité*, née Jullien, veuve Bouisson, épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. Rentrée en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; M ; M5 n° 188.

\* *Lions Joseph* (fils), tisserand. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793 et y a pris les armes, comme chef de poste, à côté des Anglais. E4 (*Le Beausset*) ; L. 288 ; M5 n° 86.

Maille Antoine, 39 ans, capitaine au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. « S'est trouvé aux fers » à Toulon, le 25 août 1793, « et n'a pu ainsi s'échapper des mains des ennemis de la République ». Exécuté dans cette ville le 28 vent. II (Comm. révol.). L. 288 ; Q. 1701, 1940.

*Marbec Jean-Pierre*, fils de Pierre et de Monique German, 20 ans, fabricant de bas. 4 flor. II. Sectionnaire. A fui à l'étranger le 14 frim. II. r = 72 f.. E4 ; L. 297, 372 ; M ; M2 n° 392 ; M6 n° 113 ; D ; Q. 2059.

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le nom de *Lestrange*.

(2) Signalé comme émigré du Beausset sous la désignation erronée de *Liautaud*.

*Mauribec* (1). 14 vent. II. E4.

*Minuty* Jean-François. 14 vent. II. E4.

\* *Minuty* le Jeune Jean-François, dit du Palais, époux Madeleine-Elisabeth Gassier, 57 ans, magistrat. 14 vent. II. Président du tribunal criminel du Var de sept. 1791 à juil. 1792. A résilié cette fonction à la suite des événements du 28 juil. 1792 et s'est réfugié à Chaponost (Rhône). Nommé administrateur du district de Saint-Maximin le 10 vend. IV. S'est rendu en Suisse pour obéir à la loi du 19 fruct. V. Résidait à Bras en l'an X. E4 ; L. 140, 288, 373, 1664 ; M ; M2 n° 239 ; M6 n° 55.

*Paul* Jean-Baptiste, 44 ans, ouvrier, propr. à Toulon. 8 germ. III. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol). E6 (*Toulon*) ; M5 n° 547 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Paul (de)* Jean-Baptiste-Pierre, 50 ans, bourgeois. 28 juin 1792. N'aurait pas émigré avant la loi du 19 fruct. V, mais se serait caché à Reillanne (Basses-Alpes) du 9 fév. 1792 au 20 frim. III, à Manosque (Basses-Alpes) de niv. III au 8 germ. V. r = 1396 f. E ; L. 285, 295 ; M ; M2 n° 556 ; M6 n° 376 ; D ; Q. 2058.

*Paul* Marie. r = 268 f. 31. Q. 2059.

*Possel* Honoré, 28 ans, serrurier. M2 n° 166 ; M6 n° 359.

\* *Puget* Jean-François et sa famille. 4 flor. II. E4 ; L. 288, 318.

*Raynouard* Joseph-Nicolas (2), (fils d'Honoré, ce dernier procureur du roi en la sénéchaussée de Brignoles, et de Goujon Elisabeth), né dans cette ville le 9 sept. 1766, attaché à la Caisse du district de Brignoles ; propr. « dans la république italique d'un tènement considérable ». 4 flor. II. Fédéraliste. Arrêté en août 1793, a réussi à s'évader et s'est réfugié à Toulon. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du

---

(1) Il y a très probablement identité avec Marbec qui précède.

(2) Frère de Raynouard François-Just-Marie, avocat et député girondin à l'Assemblée législative.

Directoire exécutif (16 frim. V). Se trouvait à Milan en therm. X. Receveur particulier des finances à Brignoles sous la Restauration ; conseiller général du Var de 1817 à 1833 E4 ; E7 ; L. 291, 310 ; M3 n° 135 ; M6 n° 1527 ; B. M. 99.

\* *Rivet* Jean-Baptiste, traiteur. 4 flor. II. A émigré en 1793. Rentré en France le 29 vent. III. E4 ; L. 288, 320 ; M4 n° 14 ; M5 n°s 56, 32).

\* *Rivet* Jean-Baptiste-Louis, 42 ans, droguiste. 4 flor. II. E4 ; M2 n° 658 ; M6 n° 857.

\* *Robert* Joseph (fils de François), bourgeois. 22 vend. III. E4.

*Robert* Louis-Jean-Baptiste-Laurent, né à Brignoles le 28 juin 1764, médecin. A émigré en Amérique. En a rapporté une collection de plantes curieuses qui a fait l'objet d'une classification savante, restée manuscrite. Membre correspondant de l'Académie royale des sciences et de celle de médecine. Mort à Brignoles le 6 juin 1815. L. 165 ; B. M. 99.

\* *Rolland* Sextius, 21 ans. 28 juin 1792, 25 fév. 1793. E ; E4 ; M ; M2 n° 39 ; M6 n° 325.

*Roustan* Louis-André, menuisier. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793, puis à l'étranger. Rentré en France en vent. III. E4 ; L. 320.

\* *Roux* Charles-Marc, 30 ans, huissier. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, puis à l'étranger. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 293, 320 ; M2 n° 195 ; M6 n° 368.

*Sicard* Jean-Louis, officier. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

#### CANTON DE CABASSE

##### Cabasse (1460 h.)

*Auriol* François, curé, propr. à Cabasse, Lorgues. 14 vent. II. A rétracté, en 1791, son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Déporté. Curé de Barjols après la Révolution. Décédé dans cette commune en 1825, à l'âge de 94 ans. E4

(Cabasse) ; E4 (Lorgues) ; L. 359 ; M ; M2 n<sup>os</sup> 13 et 529 ; M6 n<sup>o</sup> 525 ; X.

*Beaumont (de)* Jean-Charles-Gaspard, fils de Charles-André-Gaspard et de Marguerite-Pauline-Scolastique de Gravier de Pontevès-Bauduen ; né à Brignoles le 21 déc. 1762, marchand, propr. à Brignoles, Cabasse. 14 vent. II. A fui à l'étranger en oct. 1793. Rentré en France le 28 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 fruct. VI). r = 2100 f. 75. E4 ; E7 ; L. 286, 289, 290, 320, 360 ; M ; M4 n<sup>o</sup> 54 ; M5 n<sup>o</sup> 328 ; K ; Q. 2058, 2059.

*Beaumont (de)* Adélaïde de Lyle-Taulane, épouse du préc<sup>t</sup> ; fille de Louis-Auguste, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, et de Madeleine-Prudence-Françoise de Forbin-Gardanne ; née le 8 février 1771, propr. à Brignoles. 22 vend. III. Mêmes observations. r = 550 f. 80. E4 ; E7 ; L. 320, 360 ; M ; M4 n<sup>o</sup> 48 ; M5 n<sup>o</sup> 599 ; K ; Q. 2058.

Gassier Pierre-Pons-Honoré, cultivateur. Fédéraliste. Nommé électeur, le 23 août 1793, par l'assemblée primaire du canton de Cabasse, pour procéder au remplacement de l'Administration départementale. A fui à Toulon durant le siège de cette ville. Décédé à Flassans le 4 frim. VIII. r = 735 f.. L. 293, 318 ; M1 n<sup>o</sup> 217 ; M6 n<sup>o</sup> 1118 ; Q. 2058.

\* *Martin* Pierre, maçon. 4 flor. II. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 271.

#### Candumy (103 h.)

*Néant*

#### Carcès (1890 h.)

Ambard Antoine, volontaire. A fui à Toulon. Rentré à Carcès en vent. II et inscrit sur la liste communale des émigrés par ordre du directoire du district de Brignoles (27 vent. II). L. 318.

*Bourbon-Condé* Louis-Henri-Joseph, prince du sang, propr. à Flassans (1), Cotignac, Tavernes, Sainte-Maxime, Roquebrune,

---

(1) Propriétaire à Flassans des bastides Jauffret, Vauberand et la

Le Revest, Carcès. 24 vend. III. r = 27863 f. 58. E4 ; L. 285, 289, 318 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

\* *Lambot (de)* Paul-Grégoire (1), époux Madeleine Thaneron, 53 ans, avoué près le tribunal du district de Barjols. 22 vend. III. S'est réfugié à Toulon en août 1793. Rentré de la Rivière de Gênes vers le 1<sup>er</sup> vent. III. Arrêté à Antibes lors de son débarquement « du bateau du capitaine Stoula, génois » et conduit à Grasse. S'est évadé de la prison de cette ville le 30 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 (*Toulon*) ; G. 310, 341 ; M ; M2 n° 26 ; M6 n° 304 ; L. 288, 290, 371.

\* *Lambot (de)* Paul-Grégoire-Joseph, fils du préc<sup>t</sup>, né à Carcès le 11 oct. 1775. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. A combattu dans l'armée de Condé et à Quiberon. A servi en Angleterre en 1807. A été fait sous la Restauration, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, de Saint-Georges de Russie, de Saint-Ferdinand d'Espagne, de l'Épée de Sicile, commandeur de la Légion d'honneur, aide de camp et secrétaire des commandements du prince de Condé. A écrit : *Trois ans au Palais-Bourbon* (1831), *Pétition adressée à la Chambre des Pairs relativement à la mort du prince de Condé* (1832), *Le maréchal Brune à Avignon en 1815* (1840). Décédé à Toulon le 9 avr. 1858. E4 (*Toulon*) ; M ; L. 371 ; B. M. 99 ; A14.

\* *Vintimille (de)*, colonel au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. 28 juin 1792. E ; Q. 19 9.

---

Grand'Bastide. Dans L. 318, la municipalité de Carcès le signale sous la désignation : *Capet Louis-Joseph-Henri*.

(1) Inscrit à Toulon sous le nom erroné de *Lambert*. Possédait deux fils : Paul-Grégoire-Joseph, cité plus bas, et Jean Baptiste-Robert-Grégoire-Frédéric, tous deux au service de l'Angleterre en 1807. Le 7 sept. 1807, le préfet du Var reçut l'ordre du conseiller d'Etat chargé du 2<sup>e</sup> arrondissement de la police générale « de s'assurer de la correspondance des fils Lambot avec leur père ».

CANTON DE CAMPS

Camps (1102 h.)

\* *Aubert* Joseph (fils), charpentier. 22 vend. III. E4 ; L. 306.

*Beaudin* Pierre-Marie. r = 735 f. 45. Q. 2058.

\* *Castinel* Joseph, chapelier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 147.

\* *Christian* Joseph. 22 vend. III. E4.

*Donzoult* Marguerite, domestique, propr. à Toulon. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 179.

\* *Mongel* Madeleine, domestique. 22 vend. III. E4 ; M5 n. 262.

*Rabinot* François, 45 ans, sergent de ville. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Roux* (fils de Jean), chapelier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 324.

\* *Roux* Joseph, chapelier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 325.

\* *Roux* Marie, femme du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

La Celle (630 h.)

*Broquier* François, propr. à Saint-Maximin. 22 vend. III. E4.

\* *Margaillan* Jacques-Augustin, prêtre. 15 fév., 30 juin 1793. A émigré en avr. 1792. E2 (*Brignoles*) ; E4 (*La Celle*) ; L. 294, 306 ; M6 n° 843.

*Paul* (1), curé de la Celle, propr. à Correns. 25 fév., 30 juin 1793. A rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Mort à Sospel (Alpes-Maritimes) en 1813, à l'âge de 90 ans. E2 (*Brignoles*) ; E4 (*La Celle*) ; X.

CANTON DE CORRENS

Correns (1520 h.)

*Bouis* Laurent-Antoine (2), « seigneur » (?), propr. à Correns, Besse. 28 juin 1792. E.

---

(1) Peut-être double emploi avec l'un des deux *Paul* signalés à Correns.

(2) Identité probable avec *Bouis* Jean-Antoine-Laurent, vicaire à

Jean Joseph, dit Pinet. Placé en surveillance à Correns par décision du ministre de la police générale (9 niv. VIII). L. 370.

Joubert Bernard, 21 ans, boulanger. Rentré de Portsmouth, par le Havre, le 15 therm. X. M2 n° 1004 ; M6 n° 1066.

Jujardy Louis-Jacques, curé, propr. à Correns, Draguignan. 28 juin, 11 juil. 1792. A rétracté, en déc. 1791, son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. N'a pas quitté Correns, quoique soumis à la loi sur la déportation des prêtres. A vécu caché dans sa paroisse où il a continué à remplir secrètement ses fonctions. A remplacé en 1805, à Brignoles, le curé Miollis nommé évêque de Digne. r = 9 f. E ; L. 307 ; M5 n° 692 ; Q. 2058 ; X.

Orsin (d') Joseph-François-Xavier, capitaine de vaisseau, propr. à Correns, Solliès. 28 juin 1792, 25 fév. 1793. r = 335 f. 20. E. (*Correns*) ; E4 (*Toulon*) ; L. 286 ; M ; M5 n° 251 ; Q. 2059.

\* Paul Antonin (ou Antoine), prêtre réfractaire. 25 fév. 1793. Déporté en sept. 1792. Rentré en France en l'an X. E4 ; M ; M5 n° 722.

\* Paul Siméon (1), frère du préc<sup>t</sup>, prêtre. 22 vend. III. E4 ; L. 295.

Porre (de) - Montmeyan Joseph-Christophe-Henri, 38 ans, ecclésiastique, propr. au Val. 28 juin 1792, 25 fév., 30 juin 1793. A résidé à Aix du 1<sup>er</sup> avr. au 1<sup>er</sup> mai 1792, à Lyon et à Saint-Martin-du-Mont (Ain, Côte-d'Or ou Saône-et-Loire ?) de cette dernière date à nov. de la même année. Radié de la liste des émigrés par arrêté du directoire du département du Var (12 déc. 1792). S'était montré favorable à la Révolution et ne semble pas avoir émigré. E (*Le Val*) ; E2 (*Brignoles*) ; E4 (*Le Val*) ; L. 285, 376.

---

Correns, signalé sous la rubrique de cette dernière commune.

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le nom de Siméon et le prénom de Paul.

\* *Ripert* Louis-Joseph-Bonaventure, prêtre. 28 juil. 1792. Réfractaire et déporté. r = 907 f.. E ; L. 288, 306 ; M6 n° 1532 ; Q. 2058.

Segond André-Grégoire, 33 ans, officier auxiliaire de santé dans la marine. A servi successivement sur le *Sagittaire*, la *Précieuse*, la *Belette*, l'*Alceste*, la *Badine* avant 1789, sur le *Tonnant* et le *Centaure* de nov. 1790 à mars 1793. Se serait caché dans Toulon durant le siège et n'aurait pas émigré. A comparu, le 27 brum. IX, devant le tribunal crim. de Draguignan qui l'a mis en liberté le même jour. A résidé ensuite à Bandol. G. 342 ; M2 n° 489 ; M6 n° 607.

\* *Segond* Thomas, 66 ans, officier de santé. 22 vend. III. E4 ; L. 318, 380 ; M ; M2 n° 234 ; M6 n° 369.

Siméon Joseph, époux Marin Félicité. L. 289.

Ventre-Delandre Jacques (1). Décédé à Moscou le 16 mars 1782. Considéré à tort comme émigré. M1 n° 266 ; M6 n° 1531.

Ventre Jeanne, sœur du préc<sup>t</sup>, de Correns. Décédée à Moscou le (?) : son domicile était en Russie depuis 1780 environ. L. 318 ; M1 n° 265.

#### Montfort (925 h.)

\* *Maiffredy* Jean-François, 42 ans, employé à la régie des cuirs. 4 flor. II. A fui dans la Rivière de Gênes, par Toulon, le 28 frim. II. Rentré en France par Antibes vers le 1<sup>er</sup> vent. III. Prévenu d'introduction de faux assignats. E4 ; G. 310, 341 ; L. 327 ; M ; M2 n° 27 ; M4 n° 19 ; M6 n° 20.

#### CANTON DE FORCALQUEIRET.

#### Forcalqueiret (203 h.)

*Néant*

#### Rocharon (260 h.)

Laure Claire, domestique. A fui à Toulon en août 1793. L. 318.

---

(1) Sa fille Ventre-Delandre Louise-Justine-Henriette, femme Ricci, résidait à Milan en l'an XI.

**Sainte-Anastasie (450 h.)**

\* *Allègre* Elisabeth, domestique. 22 vend. III. E4 ; L. 299.

\* *Martin* Jean, dit Rabète. 4 flor. II. E4.

\* *Requier* Sidoine, dit de Rocharon. 4 flor. II. E4 ; L. 318, 327.

*Roche* Thérèse, née Rigouard (veuve), propr. à Solliès, Sainte-Anastasie. 21 juil. 1792, 4 flor. II. E (Solliès) ; E4 (Sainte-Anastasie) ; M ; M5 n<sup>os</sup> 248, 611.

CANTON DE GARÉOULT.

**Garéoult (735 h.)**

*Aurran* Claire, domestique. A fui à l'étranger, par Toulon, le 28 frim. II. Rentrée en France en vent. III. L. 293, 320.

\* *Borrel* Louis, cultivateur. 22 vend. III. E4.

*Bosc* Charles-François. L. 289.

\* *Charles* François-Xavier (1), capitaine de vaisseau. 14 vent. II. E4.

*Félix* Thérèse (femme de feu Louis, cordonnier). M5 n<sup>o</sup> 228.

*Gourret* Barthélemy. Décédé le 3 germ. VII à (?). M4 n<sup>o</sup> 71 ; M5 n<sup>o</sup> 701.

*Grisolle-Rouvière* Etienne, dit de Garéoult, agriculteur. M ; M4 n<sup>o</sup> 53 ; M5 n<sup>o</sup> 382.

*Grisolle-Rouvière*, née Faure, épouse du préc<sup>t</sup>. M5 n<sup>o</sup> 163.

*Grisolle* Cécile, fille de la préc<sup>te</sup>. M5 n<sup>os</sup> 182, 304.

*Grisolle* Etienne, frère de la préc<sup>te</sup>. L. 289.

\* *Jeangron*, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Brignoles*) ; E4 (*Garéoult*).

*Jeanselme* François, dit « Garéoule », agriculteur, propr. à Garéoult, la Roquebrussanne. 14 vent. II. N'aurait pas quitté la

---

(1) Peut-être double emploi avec d'Orsin Joseph-François-Xavier, signalé à Correns ou avec de Grimaldi-Régusse Charles-André-Benoît-François-Xavier, inscrit à Régusse.

France avant la loi du 19 fruct. V. A obéi à cette loi en se rendant en Allemagne où il a séjourné jusqu'en prair. VIII. E4 (*Garéoult*) ; E4 (« *La Rocque* ») ; M.

\* *Lévêque* (de) Augustin-François, magistrat. 25 fév., 30 juin 1793. Consul d'Aix, procureur du Pays de Provence, président de la Cour des Comptes d'Aix (1785-1786) ; délégué à Paris, auprès des Ministres, par le Conseil général des chefs de famille le 29 déc. 1788, pour y défendre les intérêts du Tiers état. Aurait successivement résidé à Aix, à Carpentras, à Aubignan (Vaucluse) et à Hyères du 27 avr. 1789 à mai 1793 ; à Aix, en pluv. II. Ne semble pas avoir émigré avant la loi du 19 fruct. V. Mort en 1803. E2 (*Brignoles*) ; E4 (*Garéoult*) ; L. 371 ; M5 n<sup>cs</sup> 31, 32 ; B. M. 99.

\* *Millard* Frédéric, perruquier. 22 vend. III. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 254.

#### Néoules (460 h.)

\* *Allard* (d') Jean-François (fils de Jean-François-Louis, ce dernier seigneur de Néoules et de Fontgayaut, et de Delphine de Beausset-Roquefort), magistrat. 21 juil. 1792. Reçu conseiller au Parlement de Provence en 1775. Rentré de Gênes, par Nice et Agay, en 1792. Arrêté dans cette dernière localité au moment de son débarquement d'une felouque de poste. Incarcéré à l'île Sainte-Marguerite en déc. 1792. A promis fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 24 pluv. X, devant le secrétaire général de la préfecture de la Seine. Décédé à Paris le 24 déc. 1811, sans alliance. r = 3091 f. 33. E ; L. 285, 318 ; M ; M4 n<sup>o</sup> 255 ; K ; B. M. 99 ; C7 ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Néoules* : AA1 et BB26 f<sup>o</sup> 11).

\* *Barry* Bruno, boulanger. 22 vend. III. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 54.

\* *Bourguignon* Marie, domestique. 22 vend. III. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 71.

#### CANTON DE PIGNANS

##### Gonfaron (1000 h.)

\* *Carassan* Honoré, « époux divorcé » de Martre Marthe, agriculteur. 22 vend. III. Condamné à mort, pour désobéissance à

la loi du 19 fruct. V, par la Comm. militaire de Toulon (28 therm. VI). E4 ; L. 289, 318, 327 ; M ; M5 n° 143 ; Mn

\* *Carassan* Jean-Baptiste, cuisinier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 144.

\* *Dalmas* Jean (1), dit Ninive, cultivateur. 22 vend. III. E4 ; L. 318 ; M5 n° 178.

\* *Martre* André, marchand. 22 vend. III. E4.

Minjal Madeleine, née Vidal, 19 ans. M2 n° 858.

\* *Roux* André, époux Minjaud Madeleine, né le 2 avr. 1757, tonnelier. 21 juil. 1792. Soupçonné, en l'an IX, de faire partie d'une bande de brigands. E ; L. 306, 327 ; M ; M5 n° 64.

\* *Vidal* Honoré, notaire. 21 juil. 1792. Condamné par contumace à 22 ans de fer (Trib. crim. du Var : 17 therm. IX). r = 597 f. 64. L. 285, 318 ; M1 n° 262 ; Q. 2059.

Vidal Edouard, fils du préc<sup>t</sup>, 4 ans. M2 n° 312 ; M6 n° 520.

Vidal François, frère du préc<sup>t</sup>. Condamné à mort par contumace (Trib. crim. du Var : 17 therm. IX). M1 n° 263 bis.

Vidal Louis, frère du préc<sup>t</sup>. Rentré de Gênes, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Condamné à mort par contumace (Trib. crim. du Var : 17 therm. IX). G. 314 ; L. 319 ; M1 n° 263.

Vidal Thérèse, sœur du préc<sup>t</sup>, 21 ans, cultivatrice. Rentrée en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. Résidait au Luc en l'an X. L. 319 ; M2 n° 314 ; M6 n° 522.

Vidal Joseph, boulanger. Exécuté à Brignoles, en l'an VIII, « à la suite d'un jugement de la Commission militaire ». L. 318, 319 ; M1 n° 77 ; Q. 2059.

Vidal Madeleine, cultivatrice. A émigré en juil. 1793. Rentrée en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 319.

#### Pignans (2236 h.)

\* *Allemand* Jean-François, de Barcelonnette, 34 ans, colpor-

---

(1) Inscrit sur E4 avec la désignation erronée de *Daunas*.

teur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 320 ; M ; M2 n° 223 ; M6 n° 202.

Allemand Madeleine, née Fabre, épouse de préc<sup>t</sup>. Mêmes observations. L. 320 ; M5 n° 164.

\* *Amiel* François-Etienne (fils), scieur de bois à eau. 22 vend. III. Fédéraliste rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 288, 320, 338, 355, 358 ; M5 n° 304.

\* *Brissy* Jean-François, cultivateur. 22 vend. III. E4 ; L. 356 ; M5 n° 37.

\* *Davin* Jacques, 65 ans, apothicaire. 22 vend. III. A émigré le 18 oct. 1793. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 320 ; M2 n° 43 ; M6 n° 45.

\* *Davin* Joseph-Marie (fils), notaire. 22 vend. III. E4.

\* *Demin* Jacques (1), apothicaire. 14 vent. II. E4.

\* *Durandy* Jacques-François, époux Bertrand Anne-Marguerite ; de Guillaumes (Alpes-Maritimes), 50 ans, médecin et apothicaire. 22 vend. II. Fédéraliste. A quitté Pignans en août 1793 pour aller se cacher dans les bois voisins. A fui, par Hyères, dans la Rivière de Gênes, le 28 frim. II. Rentré en France, par Antibes, en vent. III. Arrêté à cette époque comme prévenu d'émigration et d'introduction de faux assignats. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Se trouvait encore à l'étranger en frim. IX, époque à laquelle le maire de Pignans demanda sa mise en surveillance dans cette commune : « Les talents, écrivait ce dernier, et la moralité de cet homme aussi estimable qu'infortuné le font regretter de tous ses concitoyens et de tous ceux des communes environnantes ». r = 51 f. 08. E4 ; G. 310, 341 ; L. 288, 320 ; M ; M2 n° 86 ; M6 n° 283 ; Q. 2058.

Fabre Jean-Baptiste. r = 246 f. 90. Q. 2059.

Fabre Joseph, 42 ans, cuisinier et aubergiste. S'est réfugié à Toulon en oct. 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en

---

(1) Identité très probable avec Davin Jacques, cité plus haut.

France en vent. III. G. 356 ; L. 306, 320 ; M5 n° 222.

Fabre Joseph-Martin, fils du préc<sup>t</sup>, aubergiste. A fui à Toulon en août 1793, puis à l'étranger. Rentré en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 320 ; M5 n° 221.

Fourest Paul, laboureur. M5 n° 234.

François Pons, né à Pignans le 11 mai 1755. S'est réfugié à Toulon avant le siège et a abandonné la France le 28 frim. II. L. 306.

Ginouvès Jean-Jacques, époux Chambeiron Madeleine ; agriculteur, maire de Pignans en 1793. Mandat d'arrêt a été lancé contre lui, le 9 sept. 1793, par les représentants en mission près l'Armée d'Italie, « pour avoir attenté à la représentation nationale ». Décédé le 20 germ. II à (?). r = 15 f. 66. L. 296 ; M4 n° 26, M5 n° 195 ; Q. 2059.

Hérente Sophie, née Fournier, 23 ans. M2 n° 804 ; M6 n° 1222.

\* *Hollomand* Paul (1), chanoine. 22 vend. III. E4 ; X.

\* *Isnard* François-Pons (fils). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 198.

\* *Isnard* Jean-Baptiste, cultivateur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 197.

Isnard Joseph, « époux divorcé » de Vérignon Elisabeth. L. 290.

\* *Jobily* Jean-Louis, agriculteur. 22 vend. III. A fui à Toulon le 4 sept. 1793. Rentré en France en vertu de la loi du 22 niv. III. r = 201 f. 37. E4 ; L. 306, 320 ; M5 n° 199 ; Q. 2059.

\* *Jobily* Jean-Louis-Mathieu, fils du préc<sup>t</sup>, agriculteur. 22 vend. III. Aurait été inscrit à tort sur la liste des émigrés

---

(1) Il y a très probablement identité avec le chanoine Paul-Barthélemy d'Hotman, prieur de Gonfaron en 1779 (*Arch. comm. de Pignans* : GG 12 f° 117 ; acte de baptême du 25 juil. 1779).

parce qu'il se trouvait à la Guadeloupe à l'époque des premières lois sur l'émigration. E4 ; L. 306 ; M5 n° 200.

\* *Lecher-Simon*. 22 vend. III. E4.

\* *Lecher*, femme du préc<sup>t</sup> (1). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 190.

*Lecher-Simon* (les hoirs), propr. à Besse. 25 fév. 1793. E4 (*Besse*).

Long Pierre-Joseph, prêtre. A résidé à Olias, par Madrid, en l'an IV. Décédé à Pignans, le 30 pluv. VIII, à l'âge de 78 ans. r = 21 f. 17. L. 371 ; M1 n° 73 ; Q. 2059.

Marroin Louis-Adrien (fils cadet), 26 ans, volontaire dans le 5<sup>e</sup> bataillon de la Montagne républicaine d'Aix. A quitté Pignans en mai 1793 pour aller remplir à Toulon les fonctions de secrétaire de Bayne (2), accusateur public. A séjourné dans cette ville jusqu'au jour où l'on a lancé un mandat d'arrêt contre ce dernier. Aurait ensuite vécu caché à Pignans où il a été appréhendé le 25 germ II. Était encore en prison en brum. III. Semble n'avoir jamais quitté la France. G. 324 ; P1 ; L. 290.

\* *Marroin Madeleine*, religieuse. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 207.

*Martin François*, né à Pignans le 10 janv. 1727, fils de Dominique-Vincent et de Madeleine Rouvier (3) ; propriétaire. 6 mess. VII. S'est « fortement » prononcé contre les journées montagnardes du 31 mai et des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793. Président de la section de Pignans. A fui à Toulon le 3 oct. 1793. Fusillé

---

(1) Il y a très probablement identité avec la famille Simon de Larcher Henriette épouse Huot de Ferrault de Charmoille, qui toucha 364 f. 94 de rente sur l'indemnité d'un milliard (Q. 2059 n° 442 et 546). Dans Q. 2059 n° 546, l'orthographe donnée est *Symon de l'Escher*.

(2) En juil. 1793, Bayne était commandant d'une compagnie franche de l'armée marseillaise fédéraliste.

(3) Légitimé dans l'acte de mariage de Dominique-Vincent Martin et de Madeleine Rouvier, le 22 janv. 1757.

dans cette ville le 6 mess. VII (Comm. milit.). E6 ; L. 292 ; M ; M5 n° 398 ; Mn.

Martin François, agriculteur. Décédé à Toulon le 3 frim. III. M4 n° 303 ; M5 n° 272.

\* *Martin* François-Dominique, agriculteur. 4 flor. II. Résidait à Pignans en prair. X. E4.

\* *Martin* Louis-Simon, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. Décédé à l'Armée d'Italie vers la fin de l'an VII. E4 ; M ; M1 n° 276.

\* *Mérée* Henriette, « femme de Dan. ». 22 vend. II. E4 ; M5 n° 219.

\* *Meyffredy* Jean-Baptiste, agriculteur. 4 flor. II. Rentré de Gênes, par Antibes, le 1<sup>er</sup> vent. III. Arrêté dès son débarquement d'une felouque génoise portant 65 510 livres de faux assignats. A réussi à s'évader. r = 365 f.. E4 ; G. 293, 341 ; M5 n° 256 ; Q. 2038.

\* *Monin* Jean-Joseph, tanneur. 4 flor. II. r = 6 f. 14. E4 ; M5 n° 257 ; Q. 2059.

*Moret* François-Nicolas (1), 62 ans, curé. 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Livourne en mars 1792. E ; L. 317, 326 ; M2 n° 416 ; M6 n° 124.

\* *Mouttet* Louis Grégoire (fils), maçon. 4 flor. II. A émigré le 17 oct. 1793. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. r = 81 f. E4 ; L. 320 ; M5 n° 79 ; Q. 2059.

\* *Pellegrin* Joseph Paul. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 411.

*Ravel* Pierre-Michel, cuisinier. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 292, 293, 352.

\* *Vérignon* Joseph-Simon, tailleur d'habits. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 216.

\* *Vérignon* Vincent, « boulanger fidelier » (2). 22 vend. III. A émigré le 18 oct. 1793. Rentré en France entre le 22 niv. et le

---

(1) Inscrit par erreur sur E avec l'orthographe *Mauret*.

(2) Boulanger et fabricant de vermicelles.

1<sup>er</sup> germ. III. r = 118 f. 83. E6 ; L. 289, 320 ; M5 n° 707 ; Q. 2058.

CANTON DE LA ROQUEBRUSSANNE

Méounes (1129 h.)

*Barry* François-Xavier, 40 ans, propr. à Toulon. 22 vend. III. A fui à l'étranger, par Toulon, le 28 frim. II. E4 (*Le Beausset*) ; L. 360 ; Q. 1940.

\* *Barry* Marc-Antoine-Joseph, 52 ans. 14 vent. II. Fédéraliste. A fui à Toulon le 30 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 292 ; M ; M4 n° 253.

\* *Chabriel* Bernard. 28 juin 1792. E.

*Clary* Jean-Baptiste, menuisier. 22 vend. III. E4 ; L. 327 ; M5 n° 150.

*Clet* François, de Grenoble, moine réfractaire de la Chartreuse de Montrieux. A quitté la France en août 1792. L. 310.

*Dussault* Philippe, de Montelus (?), moine réfractaire de la Chartreuse de Montrieux. Même observation. L. 310.

*Guérard* (ou Gueirard) Jean-François, époux Bourgogne Marie-Louise, cultivateur. 25 fruct. VI. Sectionnaire. Fusillé à Toulon le 26 fruct. VI (Comm. milit.) E6 ; L. 295 ; M4 n° 105 ; M5 n° 383 ; Mn.

*Lyon* Charles, 27 ans en 1793, épicier, puis voiturier. 6 frim. VI. Fusillé à Toulon le 6 frim. VI (Comm. milit.) (1). E6 ; L. 166 ; M5 n° 396.

*Maurel* Honoré. r = 155 f. 63. Q. 2059.

---

(1) Condamné à mort sur une simple dénonciation de la municipalité de la Valette qui s'était permise de l'inscrire sur la liste des émigrés alors qu'elle n'avait que le droit de le signaler sur celle des absents. Son exécution provoqua de la part de Ricard, commissaire du Directoire exécutif dans le Var, une protestation énergique contre l'abus de pouvoir commis par la municipalité de la Valette et par la Commission militaire de Toulon (24 frim. VI).

\* *Queillard*, « verrier à Trets ». 28 juin 1792. E.

Roch Raymond, papetier. M5 n° 57.

*Siméon* Jean-Joseph, receveur de l'enregistrement au bureau de Méounes. 4 flor. II. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (11 vend. V). E4 ; L. 162, 289, 318, 388.

\* *Terras* Barthélemy, dit la Ciotat. 28 juin 1792. E.

**La Roquebrussanne** (*Roquevineuse, Roquelibre*) (1482 h.)

\* *Alexis* Alexandre, né à la Roquebrussanne le 11 oct. 1764, distillateur et journaliste. 13 vent. II. S'est fait connaître dans la presse, dès les premiers jours de la Révolution, comme un ardent défenseur du trône. A fui à Toulon en août 1793, en Espagne le 28 frim. II. Elu, en vend. IV, administrateur du Var, puis révoqué quelques jours après, par arrêté de Fréron, commissaire du gouvernement. S'est rendu à Paris où il a demeuré malgré la loi du 19 fruct. V. Dénoncé par Marquezy, député du Var, appréhendé et traduit devant le Conseil de guerre comme « émigré, égorgé et rédacteur de feuilles contre-révolutionnaires », il est mort sur l'échafaud en l'an VI. Le capitaine-rapporteur de ce tribunal était le futur père de Victor Hugo. r = 343 f. 88. E4 ; L. 165, 320, 358 ; M1 n° 67 ; B. M. 99 ; Q. 2059.

\* *Alexis* Antoinette, née Establier, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4 ; L. 320 ; M1 ; M5 n° 39.

\* *Alexis* Antoine, fabricant d'eau-de-vie. 14 vent. II. A émigré en août 1793. r = 140 f. 57. E4 ; L. 165, 320 ; M3 n° 151 ; Q. 2058.

\* *Alexis* Julienne, bonnetière. 25 vend. III. A émigré en sept. 1793. Rentrée en France en vent. III. E4 ; L. 320 ; M ; M5 n° 40.

\* *Audigier* Honoré, menuisier et vitrier. 14 vent. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. r = 25 f. 61. E4 ; L. 320 ; M4 n° 28 ; Q. 2058.

\* *Bérenger (de)-La Beaume* Joseph-Auguste. 22 vend. III. A fui le 24 oct. 1793 « pour se soustraire à la mort dont il était me-

nacé par des gens de la Roque et des étrangers qui avaient pénétré en armes dans sa maison et qui l'avaient accablé d'outrages (1) ». Aurait résidé à Marseille du 1<sup>er</sup> mess. III au 26 germ. V. r = 157 f. 95. E4 ; L. 292, 360 ; M5 n° 95 ; B. M. 99 ; Q. 2058 ; P5.

\* *Bérenger (de)-La Beaume* Rose-Adélaïde, née Alexis, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. Mêmes observations. E4 ; L. 292, 360 ; M5 n°s 85 et 96 ; B. M. 99.

\* *Bérenger (de)-La Beaume* Jean-Baptiste, fils de la préc<sup>te</sup>, 5 ans. 12 vend. III. E4 ; M5 n° 97.

\* *Bonfils* Joseph-François, menuisier, secrétaire-greffier de la municipalité en août 1792, maire en 1793. 14 vent. II. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E4 ; L. 320 ; M5 n° 70 ; P1 ; P6.

\* *Brémond* Alexis. 22 vend. III. E4.

Cot Magloire, tisserand. A fui à Toulon. L. 289.

---

(1) Les insultes dont il fut accablé résultaient de l'impunité des auteurs de l'horrible supplice qu'avaient fait endurer, le 28 août 1792, près de la chapelle de Saint-Sébastien, une quinzaine de patriotes de Toulon, du Beausset et de la Roque, à un royaliste constitutionnel toulonnais, Saqui Maxime des Tourres, homme de loi, 3<sup>e</sup> député suppléant à l'Assemblée législative. Ce dernier résidait à Néoules et s'était engagé sur le territoire de la Roque où un garde national l'avait mis sans raison en état d'arrestation. Sans l'ombre d'un jugement, il fut pendu par les aisselles, puis par les pieds à un mûrier, mutilé à coups de sabre, achevé par deux coups de pistolet dans le ventre, enfin décapité à l'aide d'un couteau. Placée au bout d'un sabre, sa tête fut emportée comme un trophée à Toulon. En passant à Solliès Pont, les assassins forcèrent la femme et les enfants d'un homme de loi de la commune, Joseph Baudin qui s'était réfugié à Paris, à baiser « la tête du victimé » en leur disant que pareil sort était réservé à Baudin dès son retour. Cf. E. Poupé : *Le meurtre de Maxime Saqui*.

*Escrivan (d')* François-Victor, noble-verrier. 11 germ. VI. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Fusillé à Toulon le 11 germ. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 320 ; Mn.

*Escrivan (d')* Pierre, 49 ans, bourgeois. M2 n° 950 ; M6 n° 1209.

*Frégier* Jean-Jacques, cultivateur. M5 n° 225.

*Jauffret* André-François (1), fils de Joseph-André et d'Agnès Alexis, né le 29 nov. 1773, distillateur. 14 vent. II, 26 frim. VI. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'île d'Elbe le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Arrêté plus tard à Méounes et traduit, le 25 germ. VI, devant la Commission militaire de Toulon qui l'a condamné à être fusillé. A été remarquable de fermeté devant la mort. A même composé, quelques heures avant son exécution, une romance précieusement recueillie par les anciens sectionnaires de Toulon. E4 ; E6 ; L. 320 ; M ; M1 n° 82 ; M6 n° 1473 ; P ; Mn ; B. M. 99.

\* *Jauffret* Marie-Elisabeth, dite Miette, sœur du préc<sup>t</sup>, née le 14 juin 1780, bonnetière. 22 vend. III. A suivi son frère à l'étranger. Vivait à la Roque en l'an X. A épousé, le 14 fév. 1808, Félix-Louis-Auguste Dollicule, notaire à Solliès-Pont. E4 ; L. 320, 370 ; M ; M1 ; M2 n° 336 ; M6 n° 60 ; B. M. 99.

\* *Munier* Jean-Joseph, cordonnier. 22 vent. II. E4 ; M5 n° 263.

\* *Olivier* Clair-Honoré, 70 ans. 4 flor. II. Président de la Société populaire de la Roque en août 1792. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 27 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V (2). E4 ; L. 163, 320, 375 ; M ; M2 n° 420 ; M6 n° 61 ; P1 ; P5.

---

(1) Inscrit sur E6 avec le nom de *Geoffrey*.

(2) Agé de 78 ans, il se trouvait encore à l'étranger en l'an IX. Désirant rentrer en France, il s'adressa en ces termes au préfet du Var : « Je demande, avant de descendre au tombeau, l'autorisation de pouvoir embrasser encore une fois mes cinq enfants qui ont perdu leur

Pelore Antoine-Probace, maçon et fabricant d'eau-de-vie. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. r = 93 f. L. 288, 320 ; M4 n° 38 ; M5 n° 224 (1) ; D ; Q. 2059.

\* *Piole* Louis, bourgeois. 4 flor II. Dans la procédure de Grimaud, condamné à mort par le tribunal sectionnaire populaire de Marseille, il avait comparu à titre de témoin. Mis hors la loi, par décret du 19 juin 1793, comme complice des juges. r = 429 f. E4 ; L. 396 ; D ; Q. 2059.

\* *Raimonenq* Jean, dit Latin, cultivateur. 25 fév. 1793. E4 ; M5 n° 301.

*Remonenq* Jacques, tambour. M5 n° 36.

\* *Revest* Jean-Joseph, cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon, puis à l'étranger en 1793. Rentré en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 320 ; M5 n° 309.

\* *Reymonenq* Thimothée, cardeur. 22 vend. III. E4 ; M4 n° 43 ; M5 n° 302.

\* *Reynaud* Jean-Baptiste, tailleur de pierres. 22 vend. III. Reclus. E4 ; M4 n° 62 ; M5 n° 328.

*Rossolin* Louis, vicaire, propr. à Brignoles. 28 juin 1793. E (*Brignoles*) ; L. 307.

*Roubert* Jean-Baptiste-Laurent (2) propr. à Brignoles. 22 vend. III. E4 (*Brignoles*) ; L. 290.

#### CANTON DE SIGNES

#### Signes (1780 h.)

Allègre Jean-François, prêtre déporté. L. 289.

---

mère. » Le sous-préfet de Brignoles reconnut « qu'il y aurait de la dureté à refuser à un père octogénaire victime de l'erreur et des circonstances la consolation de faire ses derniers adieux à sa famille éplorée ». On ne sait si Olivier revint dans sa patrie.

(1) Dans les registres des certificats de radiation définitive et de mainlevée de séquestres, Pelore est signalé, par erreur, sous le nom de *Felere* ou de *Fèsère*.

(2) Identité très probable avec Robert, médecin, signalé sous la rubrique de Brignoles.

*Almaric* Jean, 64 ans, ménager. 25 germ. II. Mis à mort à Toulon en l'an II. (Comm. révol.). E3 ; L. 331 ; Mn.

\* *Beaumier* Bruno-Emilien, prêtre. 21 juil. 1792. r = 222 f.. E ; L. 285 ; Q. 2058.

\* *Berge* Jean-Baptiste, vicaire. 22 vend. III. Réfractaire et déporté. A quitté Signes le 30 juil. 1792 muni d'un passeport régulier pour l'étranger. E4 ; L. 294, 326.

\* *Berge* Joseph-Toussaint, frère du préc<sup>t</sup>, vicaire. 22 vend. III. Mêmes détails. E4 ; L. 294, 326.

*Billon* Joseph-Alexandre-Esprit. Décédé à Savone le 2 brum. IX. M1 n° 153 ; M6 n° 748.

\* *Bourguignon* Philippe, officier de santé. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 290, 296.

*Canorgue* Louis, 26 ans, cardeur à laine. Aurait été emmené de force à Toulon, par quatre brigands espagnols, pendant qu'il se rendait à la Valette auprès de sa grand'mère (sept. 1793). A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France sur un bâtiment toscan. Arrêté à Nice, au moment de son débarquement, vers le 15 vent. III. G. 305.

*Deviguier* Louis-Augustin (1). Décédé à Florence le 27 germ. II. M1 n° 302 ; M6 n° 1107.

*Ganteaume* Barthélemy, 24 ans, laboureur. A fui à Toulon le 20 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 24 niv. III. L. 347. M2 n° 615 ; M6 n° 814.

*Toulousan* Françoise, née Cordeil (épouse de Jean-Joseph, cordonnier). A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351 ; M.

*Ventre* Jean-Baptiste. S'est réfugié à Malte en sept. 1792. Ses biens ont été mis aux enchères en prair. II. L. 289, 318.

---

(1) Identité ou parenté probable avec *Viguier* Paul-Antoine-Auguste-Joseph, signalé sous la rubrique de la Cadière.

CANTON DU VAL

Le Val (1703 h.)

Amiel Antoine, cultivateur. M5 n° 14.

Ancel Antoine, « poulieur ». S'est réfugié à Toulon pendant le siège de cette ville. L. 289.

*Barbarroux* Louis-Honoré-Jean-Baptiste-Gaëtan, 59 ans, prêtre. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. r = 100 fr.. E2 (*Brignoles*) ; L. 285, 318 ; M ; M2 n° 744 ; M6 n° 1150 ; Q. 2059.

\* *Bonnet* François, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Brignoles*) ; E4 (*Le Val*) ; L. 286.

\* *Cartier* Joseph, prêtre 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. Décédé à Pourrières le 14 vent. V. r = 352 f. 75. E ; L. 286, 318 ; M1 n° 259 ; M6 n° 953 ; Q. 2059.

Décugis Jacques. r = 128 f. 85. Q. 2059.

Panuel François, dit Cabreuil, tisserand. M5 n° 589.

*Sermet* Jean-Louis (fils aîné de Balthazar), propr. à Brignoles. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Brignoles*) ; E4 (*Brignoles*) ; L. 318, 321.

Vins (531 h.)

*Vintimille (de)* - *Vins* Charles-Emmanuel-Marie-Magdelon, seigneur de Vins, des Arcs, d'Ollioules, de Sanary, maréchal de camp, propriétaire du régiment *Royal-Corse*, gouverneur des îles de Porquerolles et de Langoustier. 8 juin 1792. A fait ses preuves de noblesse pour entrer aux Etats tenus à Aix de 1787 à 1789. r = 10.880 f. 18. E (*Toulon*) ; E (*Vins*) ; L. 286, 318 ; Q. 1909, 2058 ; B. M. 99 ; A8.

---

III

DISTRICT DE DRAGUIGNAN

---

CANTON D'AMPUS

Ampus (963 h.)

Fermieu Antoine. A émigré en mars 1791. L. 303.

*Perrache (de)* Alexandre-Marie (1), propr. à Ampus, Draguignan. 28 juin 1792. A fait ses preuves de noblesse pour avoir entrée aux Etats tenus à Aix en 1787-1789. A servi dans l'armée anti-conventionnelle de Lyon sous les ordres du général de Précý. Fusillé dans cette ville le 19 oct. 1793 (Comm. milit.). E; M1 n° 229 ; M6 n° 1320 ; B. M. 99.

\* *Rascas* Honoré, ancien sénéchal au siège de Draguignan. 28 juin 1792. E ; L. 286.

Rouvier Joseph, 25 ans, perruquier, mousse sur le *Modeste*. A quitté Toulon le 28 frim. II pour aller à la Spezzia, puis à Gênes. Rentré en France, par Agay, sur un bâtiment génois, vers le 30 niv. III. A comparu devant le tribunal criminel de Grasse qui l'a mis en liberté le 22 vent. III. G. 331 ; M2 n° 256 ; M 6 n° 425.

\* *Villeneuve*. 28 juin 1792. E.

Tourtour (766 h.)

Carbonel François, 39 ans, cuisinier. Résidait à Trans en l'an X. M2 n° 18 ; M6 n° 275.

Vérignon (83 h.)

*Néant*

---

(1) Frère d'Honoré-François de Perrache, ce dernier seigneur d'Ampus, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi. Père d'Alphonse-François de Perrache, ce dernier né à Ampus le 25 juin 1786, conseiller d'arrondissement, décédé à Nice le 31 janv. 1844.

CANTON DES ARCS

Les Arcs (2163 h.)

\* *Aubani* (héritier de Jean-Baptiste). 14 vent. II. E4.

\* *Clapier* Joseph, né à Lorgues le 25 juil. 1750, praticien et notaire. 14 vent. II. Détenu, avant vent. II, au fort La Malgue à Toulon pour un délit de droit commun. Inscrit pour cette raison, mais à tort, sur la liste des émigrés. A été, en l'an III, secrétaire-greffier du juge de paix « du 1<sup>er</sup> arrondissement du canton des Arcs », emploi où il a été remplacé, le 20 vend. IV, par Julien Barthélemy Hugues. Incarcéré de nouveau au fort La Malgue, peu après la loi du 19 fruct. V, comme émigré resté sur le sol français. Acquitté, en brum. VI, du fait d'émigration par jugement de la Commission militaire de Toulon, grâce à une lettre de défense de Ricard, commissaire du Directoire exécutif dans le Var, et malgré une violente pétition de 26 républicains des Arcs (1). Assassiné, le 26 niv. VI, par un détachement de gardes mobiles chargé de protéger ses jours. E4 ; G. 332 ; L. 166, 330 ; M ; M5 n° 283.

Fédon Guillaume, 69 ans, avocat et fabricant en soierie. Fédéraliste. A fui le 25 août 1793 pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé le même jour contre lui par les représentants du peuple en mission près l'Armée d'Italie. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (16 frim. V). Résidait à Flayosc en l'an X. r = 3421 f. 89. G. 332 ; L. 328, 365 ; M ; M2 n° 396 ; M6 n° 103 ; Q. 2058.

\* *Gastinel* Joseph, homme de loi. 28 juin 1792. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 prair. V). E ; E7.

---

(1) « Etre très méchant, très vindicatif, un des plus forcenés réactionnaires du département... ; pendant l'infâme livraison de Toulon aux Anglais, il avait prêché publiquement la révolte contre le gouvernement républicain et, sous le règne de l'infâme Carnot (*sic*), il s'était fait l'agent le plus actif de la conspiration royaliste... » (17 brum. VI). La lettre de Ricard est du 8 brum. VI.

*Martin Marie-Anne*, née Aubani (veuve de Martin, agriculteur), 39 ans, propr. à Toulon. 7 pluv. III. S'est « trouvée casuellement » à Toulon le 25 août 1793. En est partie pour Gênes, le 28 frim. II, « par frayeur ». Rentrée en France, le 8 prair. III, et arrêtée à Nice au moment de son débarquement du bâtiment génois la *Rondinella*. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (12 niv. VI). r = 2266 f. 46. E6 (*Toulon*) ; E7 ; G. 297, 298 ; L. 328, 349 ; M ; M4 n° 107 ; M5 n° 459 ; Q. 2058.

*Martin Clémentine*, fille de la préc<sup>te</sup>, 41 ans. A suivi sa mère à Toulon et en Italie. G. 297, 298 ; L. 328, 349.

**Trans (1238 h.)**

*Truc Claire*, née Cordeil (épouse de François, maréchal-fer-rant), de la Valette, 35 ans. M2 n° 288 ; M6 n° 398 (1).

**Vidauban (1356 h.)**

*Néant*.

**CANTON DE BARGEMON**

**Bargemon (1700 h.)**

*Chautard Antoine* (2), recteur de la chapellenie de Saint-Antoine et de Saint-Etienne de Bargemon, de Notre-Dame du Rosaire et de Saint-Honoré de Callian. L. 289 ; N2.

*Chauvet (de)-Allons Jean-Baptiste* (cadet), ancien major au régiment Royal-Roussillon, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, propr. à Draguignan. 14 vent. II. Membre de la section n° 14 à Marseille, officier dans l'armée départementale fédéraliste en août 1793. A émigré le 1<sup>er</sup> sept. suivant. Rentré

---

(1) Les héritiers de Villeneuve (de) Louis-Henri, ce dernier, marquis de Trans, condamné à mort le 17 prair. II par le Tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur, touchèrent 2366 f. 85 de rente sur l'indemnité d'un milliard (L. 292, Q. 2059).

(2) Identité très probable avec Chautard Honoré-Antoine, curé de Saint-Tropez (voir *Chautard* à Saint-Tropez).

en France le 5<sup>e</sup> jour compl. IV. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Placé sous la surveillance de la municipalité de Bargemon par décision du ministre de la police générale (14 frim. VIII). Mort à Draguignan le 9 avr. 1812. E4 (*Draguignan*) ; L. 328, 329 ; M ; M1 ; M5 n° 175 ; N4. .

Raybaud Paul, 44 ans, mesureur de blé. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 28 frim. II. Mn.

*Thouvenin* Jean-Nicolas (1), domestique de Chauvet d'Allons cité plus haut. 4 flor. II. Membre de la section n° 14 de Marseille. A fait partie de l'armée départementale marseillaise en août 1793. A émigré le 1<sup>er</sup> sept. suivant. Rentré en France le 5<sup>e</sup> jour compl IV. E4 (*Draguignan*) ; L. 299, 328, 329 ; M1 n° 3.

Villeneuve (de) Jean-Baptiste, dit le chevalier de Vaucluse, né à Bargemon le 5 fév. 1723, fils de Joseph, ce dernier seigneur de Bargemon. Ecclésiastique, puis chevalier de l'ordre de Malte le 28 janv. 1782 ; a fait profession dans cette île le 8 oct. 1786. Auteur de la généalogie de sa famille, imprimée à Avignon en 1789 et désignée sous le nom de *Chronique de Bargemon*. Décédé à Malte le 22 vend. V. M1 n° 101 ; M6 n° 779 ; V.

\* *Villeneuve (de)* Louis, né à Bargemon le 19 août 1746, fils de Christophe de Villeneuve, ce dernier baron de Vaucluse et de Bargemon, seigneur de Castillon, de Saint-Auban, etc. et de Thérèse Françoise de Lombard-Gourdon. 4 flor. II. Nommé chanoine du chapitre de Saint-Sauveur d'Aix en 1764. S'est rendu à Nice en sept. 1792. Par testament en date du 30 oct. suivant (1), son père ne lui a laissé « que mille livres de pension viagère qu'il ne toucherait que tant qu'il résiderait en France et non ailleurs ». A plus tard séjourné à Rome. Curé de Lorgues de l'an XI à 1818. Nommé évêque de Gap le 23 avr. 1817. Décédé à Lorgues, le 21 mars 1818, avant d'avoir été sacré. E4 ; L. 285, 306 ; M2 n° 114 ; M6 n° 333 ; V ; Q. 2059.

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le nom de *Touvenat*.

(2) Notaire d'Audibert-Caille, à Bargemon.

Claviers (1201 h.) (1)

\* *Baron Jean-Joseph*, 54 ans, instituteur. 14 vent. II. E4 ; M2 n° 87 ; M7 n° 271.

\* *Blanc Marguerite* (fille de feu Pierre), 28 ans. 14 vent. II. Ne semble pas avoir émigré avant la loi du 19 fruct. V : aurait habité Toulon avant le siège de cette ville, mais aurait négligé de justifier de sa résidence devant la municipalité de Claviers, commune dont elle était originaire et où elle possédait une terre. E4 ; L. 305, 330 ; M ; M2 n° 546 ; M5 n° 90 ; M6 n° 542.

*Blanc Marie* (fille de feu Joseph). 14 vent. II. E4 ; M ; M5 n° 80 et 112.

\* *Pellomier Jacques* (fils de Jean-Baptiste). 22 vend. III. E4.

\* *Pierrugues Jean-Baptiste*. 22 vend. III. E4.

\* *Pierrugues Pierre*, cardeur. 22 vend. III. Inscrit sur la liste des émigrés par la municipalité de Claviers parce qu'il n'avait pas justifié, auprès de cette administration, de sa résidence habituelle à Toulon avant le siège. E4 ; L. 305 ; M2 n° 8 ; M5 n° 291.

\* *Poupiac Jean Joseph*, maréchal à forge. 22 vend. III. E4 ; M2 n° 46 ; M5 n° 298.

\* *Poupiac Marie-Anne*, née Pépin. 22 vend. III. E4 ; M ; M1 n° 28 ; M5 n° 231.

\* *Sénéquier Jacques*, travailleur. 22 vend. III. Résidait à Toulon avant le 9 mai 1792. Inscrit sur la liste des absents de Claviers, puis sur celle des émigrés, mais ne paraît pas avoir quitté la France avant la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 330, 380 ; M2 n° 7 ; M5 n° 340.

Favas (35 h.)

*Néant*

---

(1) Y compris Meaux : 225 h. en 1790.

CANTON DE CALLAS

Callas (2095 h.)

\* *Arnoux* Jacques (fils de Joseph), tailleur d'habits. 22 vend. III. Etait cuisinier au 2<sup>e</sup> bataillon du 91<sup>e</sup> régiment d'infanterie (Armée d'Italie) en niv. II. E4 ; L. 299, 329, 359 ; M2 n° 10.

*Audibert* Catherine. 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n° 57.

*Audibert* Etienne, 91 ans, cultivateur. 14 vent. II. E4 ; M2 n° 964 ; M6 n° 1135.

*Audibert* Sauveur, de la Garde-les-Toulon, 34 ans, cordonnier. 14 vent. II, 22 vend. III. E4 ; M2 n° 477 ; M6 n° 528.

*Bertrand* Antoine (fils de Jacques), garçon boulanger. 14 vent. II. E4 ; M1 n° 27 ; M5 n° 276.

*Bertrand* Joseph (fils de Jacques). 14 vent. II. E4.

\* *Blanc* (fils de Louis). 22 vend. III. E4.

\* *Blanc* Françoise (veuve de Louis). 22 vend. III. E4 ; L. 360 ; M ; M5 n° 91.

\* *Blond*, née Henry (veuve). 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n° 201.

\* *Blond* Louis. 22 vend. III. E4.

\* *Boyer* Jean-Joseph (fils de Thomas), garçon boulanger. 14 vent. II, 22 vend. III. E4 (*Callas*) ; E4 (*Toulon*) ; M1 n° 3 ; M5 n° 137.

\* *Cabasse* Rose (fille de feu Jean-Joseph). 22 vend. III. E4 ; M2 n° 28 ; M5 n° 100.

*Caille* Antoine-François, fils de François (1), curé, propr. à Bargemon. 14 vent. II. Délégué du clergé à l'Assemblée des Trois Etats de la Sénéchaussée de Draguignan (27 mars 1789). A rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du

---

(1) Frère de Caille Jean-François-Martin, notaire à Bargemon.

clergé. A refusé, le 13 juin 1792, jour de la Confirmation, de recevoir Rigouard Jean-Joseph, évêque constitutionnel du Var. A donné sa démission de curé pour n'avoir pas à répondre de ce dernier acte devant le directoire du département. S'est rendu ensuite en Italie et est mort à Port-Maurice le 1<sup>er</sup> pluv. VIII. E4 (*Bargemon*) ; L. 285 ; M1 n° 226 ; N2 ; X.

Esclapon Joseph (fils aîné de Joseph), chirurgien. S'est trouvé à Lyon pendant la rébellion de cette ville (juil.-oct. 1793). L. 363 ; M5 nos 192 et 285.

Féris Boniface (fils de feu Jean), cultivateur. M1 n° 29 ; M5 n° 286.

Féris François, novice sur la *Sérieuse*. N'a pas justifié que son nom ne figurait pas sur la liste des rebelles de Toulon. L. 289.

Fougeiret Jacques, 21 ans, cultivateur. M2 n° 961 ; M6 n° 1220.

Guès (fille d'Annibal) M ; M5 n° 183.

Guès Joseph (fils de Boniface). M5 n° 288.

Guigues Honoré, 29 ans, garçon boulanger « roulant de ville en ville ». Se trouvait à Toulon durant le siège. A quitté cette ville, le 28 frim. II, pour se rendre à Oneille, puis en Suisse. Est revenu en Italie, puis est allé se constituer prisonnier aux avant-postes de l'Armée d'Italie, à Fontan. Transféré à Nice, enfin à Grasse où il a été mis en liberté par ordonnance du tribunal criminel du Var (21 pluv. III). G. 340 ; L. 308 ; M5 n° 91.

Guigues Jacques (fils de Joseph), époux Cabasse Rose, médecin. Ne paraît pas avoir émigré. Ses démêlés avec ses parents l'avaient fait retirer en 1790 à Béthune (Pas-de-Calais) où sa conduite, en 1793, fut celle d'un sans-culotte ardent : sa femme « y accoucha même d'un petit républicain du nom de Marat » ; sans nouvelles de lui, la municipalité de Callas l'avait signalé comme émigré le 14 vent. II. L. 367 ; M5 n° 289.

\* *Joulian* Jean-Joseph (fils de Jacques) (1), garçon boulanger. 22 vend. III. A fui à Toulon pendant le siège de cette ville. E4 (*Callas*) ; E4 (*Toulon*) ; M2 n° 14 ; M5 n° 345.

Just Antoine, 25 ans, matelot sur la *Poulette*, puis garçon boulanger. Etait à Toulon au cours du siège. « S'est échappé du port à la nage et, arrivé à la chaîne, s'est jeté dans un bateau qui l'a porté sur un navire toulonnais faisant voile pour Oneille » (28 frim. II). S'est rendu presque aussitôt en Suisse où, dans différentes villes, il a exercé son métier de boulanger. Est venu, en pluv. III, se constituer prisonnier aux avant-postes de l'armée française, près du col de Tende. Mis en liberté par le tribunal criminel de Grasse (1<sup>er</sup> vent. III). G. 299, 340 ; M2 n° 478 ; M6 n° 572.

Laurent Laurent, 23 ans, cultivateur M2 n° 778 ; M6 n° 1085.

\* *Olivier* (fils de Laurent), travailleur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 282.

\* *Olivier* Madeleine. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 222.

\* *Ollivier* Anne. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 223.

Rayol Joseph, cordonnier. M2 n° 47 ; M5 n° 33.

Ricard Joseph-Félix, cultivateur. M5 n° 49.

\* *Verrion* Joseph. 22 vend. III. E4.

#### Châteaudouble (*Montdouble*) (968 h.)

Paul (de)-Châteaudouble Jean-Antoine-Emmanuel, fils d'un lieutenant colonel d'infanterie ; né à Castellane en 1774, officier. A fait ses études à l'Ecole des orphelins militaires d'où il est sorti peu de temps avant la Révolution. A servi en 1792 dans l'armée de Condé. A été nommé sous l'Empire receveur des contributions directes à Castellane et maire de Châteaudouble ; sous la Restauration, chevalier de Saint-Louis, major de la

---

(1) Inscrit par erreur à Callas sous le nom de *Julian* et à Toulon sous celui de *Soulian*.

garde nationale du Var, sous-préfet de Toulon. A été député de 1815 à 1830. S'est élevé en 1816 à la Chambre contre les traitements exorbitants de certains fonctionnaires. A été, en 1827, l'un des promoteurs de l'exploitation des carrières de marbre d'Ampus. Mort à Châteaudouble vers 1849. B. M. 99.

**Figanières (1264 h.)**

\* *Blancard* Guillaume, perruquier. 22 vend. III. A fui à Toulon pendant le siège de cette ville. E4 ; M5 n° 14 ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

\* *Castellan* Honoré, époux Lion Marie, 72 ans, ancien garde à l'arsenal de Toulon. 22 vend. III. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). E4 ; L. 352 ; M ; M1 n° 116 ; M6 n° 1457 ; Q. 1940 ; Mn.

Castellan Jean, fils du préc<sup>t</sup>, tailleur d'habits. L. 352 ; M2 n° 486 ; M6 n° 547.

Castellane (veuve), née Gravier. M ; M5 n° 177.

\* *Cavalier* Jean-Simon, boulanger au « Parc de Toulon ». 14 vent. II. Est resté à Toulon, lieu de sa résidence, après le 25 août 1793. Inscrit d'abord sur la liste des absents de Figanières, puis sur celle des émigrés. Ne paraît pas avoir abandonné la France avant la loi du 19 fruct. V. Domicilié à Figanières en l'an X. E4 ; L. 329, 330 ; M1 n° 33 ; M5 n° 165 ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

\* *Cavalier*, femme du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. E4 ; M2 n° 26 ; M5 n° 115.

\* *Cavalier*, fils de la préc<sup>te</sup>. 14 vent II. E4.

\* *Cavalier*, sœur du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. E4 ; M2 n° 27 ; M5 n° 114.

\* *Chabert* Jacques-Pons (fils de Joseph-Pons), cordonnier. 14 vent. II. Domicilié à Toulon depuis le 9 janv. 1781, date de son mariage. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Direc-

toire du Var (14 therm. II) pour n'avoir pas justifié de sa non-inscription sur la liste des rebelles de Toulon. E4 ; L. 289, 329 ; M5 n° 158.

Fouquet (veuve). M ; M5 n° 169.

*Icardy* Joseph (fils de Michel, cordonnier), matelot du *Thémistocle* jusqu'au 28 août 1793. 14 vent. II. Signalé comme émigré par le Comité de surveillance de Figanières. Les scellés furent apposés sur ses biens, le 26 niv. II, par ordre de l'Administration du district de Draguignan. E4 ; L. 289 ; M2 n° 43 ; M5 n° 201 ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

\* *Layet* (ou Sagat), née Constance (veuve). 14 vent. II. Mêmes détails que pour le précédent. E4 ; M ; M5 n° 134 ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

Léocard Louis, matelot. Blessé d'un coup de feu au pied, à Toulon, vers le 1<sup>er</sup> niv. II. L. 329 ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

\* *Martel* Jean-Bernard. 4 flor. II. Soldat dans les *Chasseurs de Provence* au début de la Révolution. A émigré à Nice, en 1792, avec les officiers de son régiment. Rentré en France, il s'est enrôlé, le 27 sept. 1793, au « 1<sup>er</sup> bataillon révolutionnaire du district de Draguignan ». Arrêté et emprisonné comme ancien émigré le 14 frim. II pendant qu'il était à l'Armée d'Italie. « Jeune homme fort hardi et entreprenant, ne paraissant pas grand ami de la Révolution, ayant toujours eu le goût de ramper auprès des gens au-dessus de lui ». Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire du Var (26 fruct. II). E4 ; L. 165, 289, 290.

\* *Roubiès* François, 52 ans, cafetier. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L'apposition des scellés sur ses meubles et immeubles a été ordonnée le 26 niv. II par l'Administration du district de Draguignan. E4 ; Mn ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

Striet Joseph, 16 ans, marin. M2 n° 1015 ; M6 n° 1418.

**Vintimille (de)-Figanières** Charles-François-Gaspard-Fidèle, seigneur de Figanières et de Vidauban, maréchal de camp, chevalier du Saint-Esprit, chevalier d'honneur de la comtesse d'Artois, propr. à Figanières, Vidauban. 28 juin, 21 juil. 1792. Possédait à Figanières un capital en terres et en numéraire de 89.160 livres correspondant à un revenu annuel approximatif de 20.000 livres. A émigré à Turin en août 1790. Décédé dans cette ville le 9 mess. IV (1). r = 10 432 f. 04. E (*Figanières*); E (*Vidauban*); L. 334; M; M1 n° 294; Q. 1909, 2058; (*Arch. comm. de Figanières*: I n° 14); A8.

**Vintimille (de)-Talbot-Tirconel** Anne-Marie Madeleine-Sophie, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. Résidait à Paris en prair. X. M1 n° 294; M5 n° 620; Q. 2058; (*Arch. comm. de Figanières*: I n° 14).

**Montferrat (695 h.)**

\* **Henry** Joseph, 32 ans, prêtre. 14 vent. II. E4; L. 306; M2 n° 980; M6 n° 1057.

Henry Marie-Anne, sœur du préc<sup>t</sup>. L. 306.

CANTON DE COMPS

**Bargème (355 h.)**

*Néant*

**La Bastide (201 h.)**

\* **Espagnet (d')-La Bastide** Madeleine-Thérèse, née Gay. 28 juin 1792. E; M5 n° 607; Q. 2059.

**Le Bourguet (67 h.)**

\* **Caloi** Jacques-Sauveur, chanoine à Grignan (Drôme). 14 vent II. E4; L. 330; M5 n° 278.

\* **Pradines**, dit Romégas. 4 flor. II. E4.

---

(1) Son héritier testamentaire fut le comte de Panisse Pierre-Léandre, dit comte Léon de Panisse (Q. 2058 n° 165).

**Brenon (117 h.)**

*Néant*

\* *Rafélis (de)-Brovès* Joseph-Barthélemy (1), né à Anduze (Gard) en 1753, officier de marine. 28 juin 1792. Avait assisté à tous les combats de terre et de mer de l'armée navale des comtes d'Estaing et de Grasse ; s'était signalé, en 1779, à la bataille de la Grenade où, sur le champ, il avait été fait chevalier de Saint-Louis. Commandait en 1790 la station de Terre-Neuve et la colonie de Saint-Pierre-Miquelon ; nommé capitaine de vaisseau en 1792. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (16 fruct. VI). Contre-amiral et commandeur de l'ordre de Cincinnatus en 1816. Décédé à Alais en 1824. r = 4.041 f. 55. E ; L. 285, 296, 378 ; M ; M3 n° 124 ; M5 n° 219 ; N ; P7 ; Q. 2058.

**Comps (713 h.)**

*Néant*

**La Martre (334 h.)**

*Néant*

**La Roque-Esclapon (334 h.)**

*Néant*

**Trigance (718 h.)**

*Castellane* Joseph, propr. à Trigance, à Gréasque. 28 juin, 6 nov. 1792. E ; M5 n° 280.

Rouvier Honoré-Paul, officier de santé. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 mess. IV). L. 165.

Rouvier Jean, curé. Même observation. L. 165.

---

(1) Fils de Jean-François, ce dernier colonel d'infanterie au corps royal de la marine, député de la noblesse pour la sénéchaussée de Draguignan aux Etats généraux de 1789, massacré à Paris, le 10 août 1792, dans la défense des Tuileries.

CANTON DE DRAGUIGNAN

Draguignan (6.247 h.)

Allons (d')-la Mottière Goirand-Joseph-Vincent. r = 189 f. 33. Q. 2058.

\* *Ardisson* François-Emmanuel, 29 ans, chirurgien. 22 vend. III. A fui à l'étranger, par Toulon, le 28 frim. II. E4 ; M2 n° 20 ; M6 n° 23.

Astier (d') Jean-François. r = 147 f. 96. Q. 2058.

Beauval (de) Eymon-Louis-Xavier-Théodore. r = 324 f. Q. 2058.

*Bellier* Pierre-Joseph-Edouard (fils de François), 27 ans, propr. à Lorgues. 14 vent. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 303, 306 ; M2 n° 184 ; M6 n° 213.

\* *Berlier* Blaise, 64 ans, homme de loi. 22 vend. II. Juge de paix du canton, président du Comité central des sections dracénoises. N'a pas émigré. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Grasse, le 26 frim. II, comme contre-révolutionnaire. Jugement prononcé à onze heures du matin, exécuté le même jour à quatre heures du soir. r = 636 f. 61. E4 ; M ; M5 n° 29 ; P1 ; Q. 2058.

\* *Blanc (de)-Salètes* François-Louis (fils de feu Etienne), 22 ans, ecclésiastique. 14 vent. II. r = 290 f. 41. E4 ; L. 288 ; M2 n° 42 ; M6 n° 269 ; Q. 2058.

\* *Brun (de)-Favas* Jean-Philippe-Augustin ; fils d'Antoine, ce dernier seigneur de Favas, lieutenant de vaisseau, et de Garnier de Juilhans. 14 vent. II. E4 ; M.

*Brun (de)-Favas* Louis-Charles-Marie, frère du préc<sup>t</sup>, né à la Ciotat en 1772, officier aux *Chasseurs royaux de Provence*. A été sous la surveillance de la police impériale jusqu'au 13 août 1811 ; conseiller de préfecture de 1811 à 1830, chevalier de Saint-Louis en 1816. Décédé à Draguignan en 1845. r = 1368 f. 60. M ; M6 n° 22 ; N ; Q. 2058.

Castellan Joseph, de Tourves, 33 ans, tonnelier. M2 n° 787 ; M6 n° 1004.

\* *Depierres* Jeanne-Louise, née Raimondis, épouse de Jacques-Germain-Louis (1). 22 vend. III. N'a pas émigré : s'est cachée dans les départements du Cher et de l'Yonne. Radiée de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 frim. VII). E4 ; E7 ; L. 378 ; M2 n° 6 ; M5 n° 237 ; P3.

\* *Dhéran*, dit Hermentaire (2), capucin. 22 vent. III. E4.

\* *Digne* Jean-François, de Figanières, 41 ans, homme de loi. 14 vent. II. Président, en juil. 1793, de la section dracénoise dite du *Palais*. N'a pas émigré : sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par Barras, de passage à Draguignan le 25 août 1793, il a pu fuir dans les Basses-Alpes à la faveur d'un faux passeport au nom de Jean-Baptiste Esclapon, de la Motte. Arrêté le 21 germ. II au pont de Saint-Benoît, près d'Annot (Basses-Alpes), et conduit dans les prisons de Grasse, il a comparu devant le tribunal révolutionnaire de cette ville qui l'a condamné à mort « comme décrété d'accusation en fuite », le 29 germ. II. r = 553 f. 75. E4 ; M ; M5 n° 30 ; P1 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

\* *Durand (de)-La Motte* Etienne-César (3), né à Draguignan en 1736, capitaine au régiment de Champagne en 1789, comman-

---

(1) Son mari, originaire de Sémentron (Yonne), était capitaine au 59<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il devint successivement juge de paix (1802-1806), magistrat de sûreté (1806), procureur impérial (1811), procureur du Roi (1814), juge (1819), chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à Draguignan le 19 nov. 1824, âgé de 67 ans.

(2) Identité probable avec le père Armentaire, capucin, gardien du couvent d'Apt, signalé par l'abbé Laugier dans son *Schisme constitutionnel* p. 166.

(3) Frère de Durand-La Motte Jean, ce dernier garde du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, seigneur de la Motte, pendu avec sa femme, lors d'un mouvement populaire, à une lanterne de la rue de l'Observance à Draguignan (7 sept. 1792).

dant de gendarmerie en 1793. 14 vent. II. « De service » à Toulon pendant l'occupation anglaise, il a proposé à l'Administration départementale du Var, par sept lettres datées de « l'An I<sup>er</sup> du règne de Louis XVII », de réintégrer dans le cadre de la gendarmerie le nommé Buisson Louis qui, à cette époque, servait « la cause des princes » sous les ordres « des frères du feu Roy ». A participé à la livraison de Toulon à l'amiral Hood. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (8 flor. V). Décédé en détention à (?) (après l'an V). E4 ; E7 ; L. 103, 291, 295, 363, 1462 ; N ; Q. 2059.

Dupont Jean-André. r = 5 f. 61. Q. 2059.

\* *Esnaud* Julien, précepteur des enfants Montgrand, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2 ; L. 282 ; Q. 1909.

Gamel Jean-François-Etienne-Balthazar. r = 336 f.. Q. 2058.

Garciny Joseph-César-Augustin, né à Draguignan le 19 août 1752, homme de loi. Membre du Comité central des sections dracénoises en juil. 1793. A fui à Toulon le 28 août suivant, à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 prair. VII). Président de la Cour prévôtale du Var en 1816-1818. Décédé à Draguignan le 5 mai 1818. r = 2195 f. 45. L. 291, 299, 329, 366 ; M ; M2 n° 7 ; M6 n° 169 ; P3 ; D ; Q. 2058.

Gattier Joseph-Honoré-Marc, 44 ans, ancien procureur de la Sénéchaussée de Draguignan. Secrétaire du Comité central des sections dracénoises en juil. 1793. A fui pour éviter « les menaces » des Montagnards. r = 44 f. 04. L. 291 ; M2 n° 11 ; M6 n° 31 ; Q. 2059.

\* *Giraud (de)-Agay* Antoine (cadet), capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis. 28 juil. 1792. Aurait résidé à Tarascon du 9 mai 1792 au 13 frim. III, à Manosque de fin frim. III au 18 prair. V. r = 1065 f. 78. E ; L. 297 ; Q. 2058.

*Giraud (de)-Agay* François, frère du préc<sup>t</sup>, né à Draguignan en 1705, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis,

propr. à la Garde-Freinet et dans le district de Draguignan. 21 juil. 1792, 30 juin 1793. Détenu du 3 oct. 1793 au 4 frim. III. Décédé à Draguignan le 5 fruct. VI. E (*La Garde-Freinet*) ; E2 (*Draguignan*) ; L. 367 ; M ; M6 n° 948 ; N2.

*Giraud (de)-Agay* Jean-Gaspard-Amiel, fils du préc', propr. dans le district. 30 juin 1793. A émigré en 1792. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, devant le commissaire du Gouvernement français à Bruxelles, le 4<sup>e</sup> jour compl. X. r = 253 f. 47 (1). E2 ; L. 294 ; M6 n° 1282 ; Q. 2058.

*Giraud (de)-Agay* Joseph-Hippolyte, frère du préc', né à Draguignan en 1770, sous-lieutenant au régiment de Guyenne, propr. dans le district. 30 juin 1793. Se serait tenu caché en France de 1792 à l'an IV. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Placé sous la surveillance de la municipalité de Draguignan par décision du ministre de la police générale (17 vend. X), après une lettre de recommandation de son compatriote Muraire, président du Tribunal de cassation. Nommé chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis et secrétaire payeur de la cassette de Charles X, sous la Restauration. Décédé à Paris en 1846. E2 ; L. 294 ; M ; M2 n° 17 ; M6 n° 294 ; Q. 2058 ; N.

*Giraud (de)-Agay* Melchior-Emilien, frère du préc', né à Draguignan en 1771, capitaine d'infanterie, propr. dans le district. 30 juin 1793. Se serait caché à Oraison (Basses-Alpes) du 13 janv. 1792 au 12 mess. V. A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant à Livourne. Maire de Saint-Raphaël de 1814 à 1824 ; chevalier de Saint-Louis en 1816. Décédé à Saint-Raphaël le 23 nov. 1853. E2 ; L. 294, 296 ; M ; M1 n° 32 ; M3 ; M5 n° 287 ; Q. 2058.

*Giraud (de)-Agay* Pierre-André-Polyeucte-Emilien-Jean, frère du préc', né à Draguignan en 1773, officier de marine, propr. dans le district. 30 juin 1793. A émigré en 1792. Chevalier de Saint-Louis sous la Restauration. Décédé à Paris en 1850. E2 ; L. 294 ; M ; N ; Q. 2058.

---

(1) Cette rente a été partagée entre lui et ses trois frères qui suivent.

Granon Roch-Marie. r = 274 f. 86. Q. 2059.

Grisolle Etienne. r = 47 f. 52. Q. 2059.

\* *Henry* Joseph-Hermentaire, né à Draguignan le 3 avr. 1755, préfet du Collège de l'Oratoire à Marseille. 22 vend. III. Mis hors la loi comme président, en juin 1793, d'une section de Marseille. A fui à Gênes en vent. II. A été employé sans interruption dans les administrations de l'armée française d'Italie depuis son arrivée en Ligurie jusqu'en vent. IX. A été obligé de servir ensuite dans une fabrique de savon où il a obtenu la maîtrise. Rentré en France par Nice, en mess. X, après une lettre de recommandation adressée au préfet du Var par le général de division Dejean, conseiller d'Etat, ministre extraordinaire à Gênes. E4 ; L. 368 ; M ; M2 n° 250.

Hodoul Jeanne. r = 237 f. 02. Q. 2059.

\* *Jouffrey (de)* Claudine, née Camelin (veuve). 21 juil. 1792, 14 vent. II. Décédée à Rians le 11 frim. VIII. r = 173 f. 04. E ; E4 ; M ; M5 n°s 106 et 596 ; Q. 2058.

\* *Jouffrey (de)* François-Auguste-Pierre-Antoine-Balthazar-Gaspard-Melchior, fils de la préc<sup>ts</sup>, époux Hermier Elisabeth ; né à Draguignan en 1751, officier au régiment de Champagne, l'un des trois commissaires du Roi pour la formation et l'établissement du département et des districts du Var (1790). 28 juin 1792. N'aurait pas émigré avant la loi du 19 fruct. V : aurait quitté Draguignan vers le 1<sup>er</sup> février 1792 pour aller résider à Lurs (Basses-Alpes). Se trouvait à Turin en niv. VI. Rentré à Draguignan en l'an IX où il a été ensuite conservateur de la bibliothèque municipale, rédacteur au *Journal du département du Var*, conseiller de préfecture. Auteur de poésies légères. Décédé en 1837. r = 1086 f. 25. E ; L. 285 ; M ; M2 n° 42 ; M3 ; M4 n° 72 ; M5 n° 711 ; S ; S1 ; Q. 2058.

\* *Lamanoid* Lucrèce (fille de Gaspard). 22 vend. II. A disparu de Draguignan le 13 mars 1791. A séjourné à Toulon pendant l'occupation anglaise. A fui à l'étranger le 23 frim. II. r = 38 f. 17 (1). E4 ; L. 294, 371 ; M2 n° 31 ; M5 n° 192 ; Q. 2059.

---

(1) Cette rente a été partagée entre elle et sa sœur qui suit.

\* *Lamanoid* Marguerite-Thérèse-Rose, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. A disparu de Draguignan le 6 mai 1793. S'est rendue à Toulon, puis à l'étranger. E4 ; L. 294, 371 ; M2 n° 30 ; M5 n° 191 ; Q. 2059.

*Latil* Henri, propr. au Bourguet. 22 vend. III. E4.

\* *Latil* Joseph, curé de Saint-Hermentaire. 14 vent. II. E4 ; M ; M5 n° 290 ; X.

*Liautaud* Joseph-Sauveur, 26 ans, cultivateur. M2 n° 925 ; M6 n° 50.

*Lombard* Joseph-Ferréol, 44 ans, chanoine de la collégiale de Draguignan, propr. à Draguignan, aux Arcs. 28 juin 1792, 22 vend. III. A rétracté à la mairie de Draguignan son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. A quitté cette ville le 24 janv. 1792 et est allé se cacher à Lorgues (25 janv.-15 fév. 1792), à Lyon (fév.-sept. 1792), à Vienne (sept. 1792-9 sept. 1793), à Beaurepaire (Isère) (sept. 1793-1<sup>er</sup> prair. II). Arrêté à Estublay, près de Vienne, le 24 prair. II, sur mandat du Comité de surveillance de Draguignan, et conduit aux prisons de Grasse. Mis en liberté par ordonnance du tribunal criminel de cette ville (3 germ. III). N'avait pas quitté le territoire français. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (17 vent. ou 17 fruct. III) (1). r = 400 f. 65. E4 (*Draguignan*) ; E4 (*les Arcs*) ; G. 343 ; L. 308, 330, 332, 371 ; M2 n° 13 ; X ; Q. 2058.

\* *Maurel* Jean-Jacques (2), 66 ans, homme de loi. 4 flor. II. Subdélégué de l'intendant de 1775 à 1780, maire de Draguignan en 1791, juge au tribunal du district en 1792. Fédéraliste sous le coup d'un mandat d'arrêt en date du 25 août 1793. A fui à Toulon à cette époque et à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en

---

(1) Le dossier G. 343 et la 4<sup>e</sup> liste supplétive ne sont pas d'accord sur la date de sa radiation définitive.

(2) Fils de Joseph-Emmanuel, ce dernier avocat du roi à la sénéchaussée de Draguignan (1728 - 1779).

France vers prair. IV. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (16 prair. VII). r = 1022 f. 97. E4 ; L. 291, 299, 372 ; M ; M2 n° 31 ; M6 n° 255 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

Maurel Pierre, frère du préc<sup>t</sup>, 62 ans, ancien prier de Notre-Dame de Molanes, à Barcelonnette, chapelain de Saint-Pierre de Flayosc. A fui à Toulon pour se soustraire à un mandal d'arrêt lancé contre lui le 25 août 1793 et motivé par ses actes fédéralistes. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 prair. VII). L. 291, 299, 372 ; M ; M2 n° 9 ; M6 n° 467 ; B. M. 99.

Mazenod (de) Charles-Alexandre, magistrat. M.

Mazenod (de) Charles-Antoine, fils du préc<sup>t</sup>, magistrat. M.

Mazenod (de) Charles-Fortuné, frère du préc<sup>t</sup>, prêtre. M.

Mazenod (de) Charles-Louis-Eugène, frère du préc<sup>t</sup>, officier de marine. M.

Meiffret Augustin, époux Lazerme Françoise. A émigré après le 20 août 1793. L. 290.

\* *Meiffret* Jean-Pierre, négociant. 4 flor. II. Sectionnaire sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré le 25 août 1793 par les représentants du peuple en mission près l'Armée d'Italie. A fui à Toulon le 20 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 prair. VII). Décédé à Livourne le 5 germ. VII. r = 418 f. 74. E4 ; L. 288, 291, 373 ; M ; M4 n° 22 ; M6 n° 24 ; Q. 2058.

Périer Henry-François, 47 ans, négociant. M2 n° 6 ; M6 n° 466.

\* *Perrache* (de) Alexandre Louis-Benoît, officier au régiment Soissonnais. 4 flor. II. E4 ; L. 296 ; M ; M5 n° 703.

Perrier (de)-Salvert Louis-Alexis. r = 694 f. 50. Q. 2058.

\* *Pierrugues* Jean-Baptiste, professeur de rhétorique au collège des Doctrinaires. 30 juin 1793. E2 ; P4.

\* *Pontevès* (cadet), ecclésiastique. 4 flor. II. E4.

*Raimondis (de)-Canaux* Antoine, fils de François et de Latil Madeleine-Claire; propr. à Roquebrune, Fréjus, Draguignan. 21 juil. 1792, 4 flor. II. A émigré avant déc. 1792. r = 1736 f.. E. (*Draguignan*); E4 (*Roquebrune*); L. 285, 378; M; M4 n° 20; M6 n° 12; D; Q. 2038; (*Arch. comm. de Fréjus*: 12).

\* *Raimondis (de)-Canaux* César, capitaine au régiment du Maine. 23 juin 1792, 4 flor. II. E; E4; M.

*Rasque (de)-Laval* Jean-Joseph-François, seigneur de Laval et de Chanan, capitaine de cavalerie au régiment de Berry, propr. à Tourtour, Salagriffon. 28 juin 1792. S'est retiré à Saint-Michel, puis à Manosque (Basses-Alpes) de janv. 1792 à flor. V. A émigré ensuite en Espagne. Mort à Entrevaux (Basses-Alpes) le 19 vend. XIV. r = 1682 f.. E; L. 285, 295; B. M. 99; N4; Q. 2058, 2059.

*Rasque (de)* Joseph-Marie, ancien officier, propr. à Draguignan, Saint-Raphaël. 28 juin 1792. E; (*Arch. comm. de Fréjus*: 12).

\* *Raynaud* Jacques, doctrinaire. 22 vend. III. Déporté. Autorisé à rentrer en France vers la fin de l'an IX. r = 78 f. 15. E4; M; M2 n° 1506; Q. 2038.

*Reboul* Antoine-Toussaint, 21 ans, commis-marchand. 4 flor. II. E4; M; M2 n° 8; M4 n° 10; M6 n° 16.

*Ricard* César-Joseph-Paul (1), doctrinaire, professeur de quatrième et préfet des pensionnaires au Collège national depuis oct. 1792, propr. à Cogolin. 22 vend. III. Inscrit en tête de la liste des suspects dressée par le Comité de surveillance de Draguignan le 23 sept. 1793. Accusé de fédéralisme. A fui à l'étranger pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui le 4 oct. suivant. E4; L. 293, 328; M5 n° 293; P4.

*Ricard* Jean-Joseph, matelot, propr. à Cogolin. 22 vend. III. E4.

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le nom de *Richard*.

Roque Joseph, 50 ans, capucin. Réfractaire et déporté. Rentré en France en l'an X. M ; M2 n<sup>os</sup> 45 et 919 ; M6 n<sup>o</sup> 1384.

Roustan Gaspard. r = 59 f.. Q. 2058.

Roux François. r = 120 f.. Q. 2059.

Sarrazin François, 32 ans, maître d'écriture. Placé en surveillance à Draguignan (Comm. milit. de Toulon : 5 vent. VI). M1 n<sup>o</sup> 21 ; M2 n<sup>o</sup> 79 ; M6 n<sup>o</sup> 327.

Sarrus Jean-François, 34 ans, tanneur. M2 n<sup>o</sup> 470 ; M6 n<sup>o</sup> 140.

\* *Senglar* Jean-Baptiste Charles (1), 42 ans, juge au tribunal du district de Draguignan. 22 vend. III. Sectionnaire sous le coup d'un mandat d'arrêt en date du 25 août 1793. Rentré en France en mess. III. A obéi ensuite à la loi du 19 fruct. V. S'est rendu en Piémont où il a pris du service dans l'armée d'Italie, puis dans la division navale de cette même armée. E4 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 16 ; M6 n<sup>o</sup> 168.

*Tolon* Jean-Baptiste-Alexandre-Chrysostome, né à Cogolin le 15 sept. 1759, époux Audiffret Marianne, avocat au Parlement d'Aix avant 1785, lieutenant particulier criminel de la sénéchaussée de Draguignan (janv. 1785-fév. 1791), procureur de la commune de Draguignan, commissaire du Roi près le tribunal du district de cette ville (oct. 1790-août 1792), propr. à Cogolin. 4 flor. II. Fédéraliste sous le coup d'un mandat d'arrêt en date du 25 août 1793. A fui à Toulon où il a signé l'acte d'aliénation de cette place aux Anglais, prêté serment de fidélité à Louis XVII, exercé les fonctions de greffier du tribunal populaire et de membre de la municipalité sectionnaire. Ne paraît pas cependant avoir gagné la frontière : a été procureur syndic du district de Draguignan de mess. III à brum. IV. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 prair. VII). A occupé plus tard les emplois suivants : chef de division à la préfecture du Var (1801-1806), juge suppléant au tribunal de

---

(1) Inscrit à tort sur E4 avec le nom de *Sanglas*.

première instance de Draguignan (1806-1812), juge au même tribunal (après janv. 1812), assesseur à la Cour prévôtale du Var (1816-1818). Décédé à Fayence le 14 juil. 1841. r = 1225 f. 67. E4 (*Cogolin*) ; E7 ; L. 291, 299, 329, 381 ; M2 n° 2 ; M5 n° 294 ; P1 ; P2 ; P3 ; R ; Q. 2058.

\* *Torcat* Antoine (fils). 4 flor. II. E4.

*Truc* Jean-Antoine (1) (fils de Joseph, dit Basset), 25 ans, ancien oratorien, médecin, propr. à Draguignan, Toulon. 22 vend., 8 germ. III. S'est rendu à Toulon, en août 1793, pour y représenter une section dracénoise. Y est resté jusque vers le 11 frim. II, puis a fui en Espagne. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V : séjournait à Barcelone en l'an VIII. E4 (*Draguignan*) ; E6 (*Toulon*) ; L. 360 ; M ; M3 ; M5 n° 441.

*Villeneuve (de)* Anne-Marthe, née Monier (2), fille de Joseph, chevalier, seigneur de Sausses et de Pierregrosse, et de Marthe de Commandaire de Pignans ; épouse, depuis le 7 janv. 1756, d'Antoine-François de Villeneuve-Mons, chevalier, officier des vaisseaux du Roi, seigneur de Verrayon ; propr. à Sausses (Basses-Alpes), Draguignan. 1<sup>er</sup> flor. II. N'a pas quitté la France. Décédée le 29 mess. VIII à (?). E2 ; M5 n° 14 ; (*Arch. dép.* : Inventaire de Lorgues : GG).

\* *Villeneuve (de)* François (fils), officier au 48<sup>e</sup> régiment. 28 juin 1792. E ; Q. 1909.

CANTON DE FAYENCE

Fayence (2638 h.)

\* *Bec* François, maçon. 22 vend. III. E4 ; M2 n° 2 ; M5 n° 73.

---

(1) Inscrit au 4<sup>e</sup> supplément avec les désignations erronées de *Turc* et *Bruc*. Pendant le siège de Toulon, Hébréard, de Flayosc, officier de santé sur le *Thémistocle*, « l'avait entendu se plaindre d'être obligé de panser les satellites des tyrans et l'avait vu rechercher les prisonniers français pour leur donner particulièrement ses soins » (Attestation du 1<sup>er</sup> therm. II).

(2) Inscrite sur E2 avec le nom de *Monier*.

*Cirlot* Jean-Baptiste, boulanger. 22 vend III. Inscrit à tort sur la liste des émigrés : décédé vers 1780. E4 ; L. 352 ; M.

*Cirlot* Catherine, née Bonanaud (1), veuve du préc<sup>t</sup>, bourgeoise, propr. à Toulon. 22 vend., 7 pluv. III. A fui à Toulon en 1793, puis à l'étranger. Décédée « dans le golfe de la Ciotat », pendant son retour en France, le 23 therm. III. r = 273 f. 21. E4 (*Fayence*) ; E4 (*Ollioules*) ; E6 (*Toulon*) ; L. 352 ; M ; M4 n<sup>os</sup> 44 et 131 ; M5 n<sup>os</sup> 118, 123 et 486 ; Q. 1940, 2058.

*Cirlot* « Babet », fille de la préc<sup>te</sup>, propr. à Toulon. 22 vend. III. A fui à l'étranger, par Toulon, le 28 frim. II. Rentrée en France, par Marseille, le 5 fruct. III. E4 ; L. 352 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 128 ; Q. 1959 ; F.

*Cirlot* Françoise, sœur de la préc<sup>te</sup>, propr. à Toulon. 22 vend. III. Mêmes détails. E4 ; L. 352 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 126 ; Q. 1959 ; F.

*Cirlot* Marguerite, sœur de la préc<sup>te</sup>, propr. à Toulon. 22 vend. III. Mêmes détails. E4 ; L. 352 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 21 ; M5 n<sup>o</sup> 127 ; Q. 1959 ; F.

*Cirlot* « Nanon », sœur de la préc<sup>te</sup>, propr. à Toulon. 22 vend. III. Mêmes détails. E4 ; L. 352 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 123 ; F.

*Gardiol* Louis-Jean-Baptiste, 40 ans, ancien curé de Peymeinade. M2 n<sup>o</sup> 307 ; M6 n<sup>o</sup> 467.

*Gueydan* Thimoléon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. A déclaré, en l'an X, n'avoir jamais fui, mais « avoir été inscrit, contre la justice et la vérité, sur la liste odieuse des émigrés ». M.

*Marre*, fils de Joseph, cultivateur. M ; M5 n<sup>o</sup> 259.

\* *Marrot* Honoré, cultivateur. 4 prair. II. E4 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 258.

---

(1) Signalée dans E4 et E6, sous la rubrique de Toulon, avec les désignations erronées de *Charlot femme Bonnaud* et de *Bonnanau* (veuve Charlot).

\* *Roux* Léon, 34 ans, boucher, 4 flor. II. E4 ; M ; M2 n° 280 ; M6 n° 426.

Villeneuve (de)-Mons Jean-Baptiste Marcelin-Sévère, lieutenant au régiment d'Artois. Décédé à Quiberon en therm. III, r = 364 f.. M1 n° 293 ; M6 n° 1330 ; D ; Q. 2058.

**Mons (1046 h.)**

\* *Maurel* F.-Xavier-Casimir, conseiller au Parlement d'Aix. 4 flor. II. E4.

Porre Honoré (1) (fils de Joseph, agriculteur), prêtre. Décédé à l'hôpital civil de Toulon en l'an III, âgé de 40 ans. M1 n° 243.

\* *Porre* Joseph (fils de Louis, dit Paris). 4 flor. II. E4 ; M.

**Seillans (2241 h.)**

Escrivan (d') Barthélemy, fils de Charles. Etait à l'étranger en flor. V. L. 285.

\* *Lautier* Pierre (fils d'Antoine), prêtre. 14 vent. II. E4 ; L. 328.

*Pastoret* Joseph-Pierre (2) (fils de Pierre), prêtre. 4 flor. II. Décédé à Marseille, le 16 brum. IX, à l'âge de 74 ans. E4 ; L. 289 ; M1 n° 178 ; M6 n° 729.

\* *Pellicot (de)-Seillans* Esprit-Joseph, né à Seillans le 6 fév. 1738, reçu avocat au Parlement de Provence en 1755. 4 flor. II. A entretenu une correspondance contre-révolutionnaire avec Théodore de Pontevès-Saint-Blaise, cette dernière condamnée à mort le 1<sup>er</sup> pluv. II, à l'âge de 71 ans, par le tribunal révolutionnaire de Grasse. Paraît s'être caché à Aix du 1<sup>er</sup> mai 1792 au 21 fruct. II, puis à la Colle (Basses-Alpes) et à Nice. A servi dans l'armée d'Italie de niv. III à germ. V. Mort vers 1818. E4 ; L. 296, 376 ; M4 n° 69 ; M5 n° 702 ; P1 ; Z3.

---

(1) Frère de Porre Antoine, vicaire à Saint-Tropez.

(2) Frère de Pastoret Claire, épouse Aillaud, et de Pastoret Jean-Baptiste, jurisconsulte à Marseille.

\* *Pellicot (de)-Seillans* Thomas-Auxile, frère du préc<sup>t</sup>, 37 ans, prieur-curé de Seillans. 30 juin 1793, 4 flor. II. A adressé, le 13 juin 1792, au directoire du département du Var, une protestation violente contre Rigouard, évêque constitutionnel, qui, l'avant-veille, jour de la Confirmation, « avait absout et communié tout ce que le pays renfermait de plus infâme et de plus scandaleux... ». A gagné la frontière italienne plutôt que d'aller répondre de sa diatribe devant l'Administration centrale du Var. Est devenu en Allemagne aumônier de l'armée de Condé. Est rentré en France lors du rétablissement du culte et s'est rendu à Paris où, devant le préfet de la Seine, le 29 flor. X, il a prêté serment de fidélité à la Constitution de l'Etat. A été nommé, pendant la Restauration, aumônier en chef de la Salpêtrière et chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris. Est revenu à Seillans après la Révolution de 1830 et est mort en 1837. r = 1116 f. (1). E2 (*Draguignan*) ; E4 (*Seillans*) ; M6 n° 1570 ; X ; D ; Q. 2058.

*Pelloquin* François-Ignace, 42 ans, prêtre secondaire de 1790 à 1792, propr. à Draguignan. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Ferrare. Rentré en France en l'an X, époque à laquelle il a été nommé curé de Tournettes-les-Fayence. E2 (*Draguignan*) ; E4 (*Draguignan*) ; M ; M2 n° 982 ; M6 n° 1372 ; X.

Saurin André, né à Seillans le 7 fév. 1759, prêtre, professeur de théologie, en 1791, au grand séminaire de Fréjus. A refusé, le 23 sept. 1792, devant la municipalité de Seillans, de prêter serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Déporté. S'est retiré d'abord à Ferrare, puis au couvent de Forlimpopoli à Rome. Rentré clandestinement en France vers la fin de l'an IV. A exercé à cette époque les fonctions de professeur de philosophie dans une institution de Montfort. A obéi à la loi du 19 fruct. V. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 20 prair. X, après avoir refusé de le prêter une premi-

---

(1) En son nom personnel et comme légataire universel de son frère Esprit-Joseph, qui précède.

ère fois en l'an IX. Nommé curé de Cogolin le 2 flor. XI, puis curé et vicaire général de Fréjus en 1817. Décédé à Fréjus le 6 déc. 1826. A laissé des ouvrages inédits parmi lesquels un *Traité de l'éloquence de la chaire* et des études sur les *Révolutions physiques et morales du globe*. L. 289, 1079 ; M ; M<sup>2</sup> n° 745 ; M6 n° 1408 ; X ; B. M. 99.

**Tourrettes (642 h.).**

Calas Antoine, de Narbonne, 41 ans, officier de santé. M2 n° 748 ; M6 n° 1013.

\* *Chiris* Jean-Joseph, 43 ans, curé. 14 vent. II. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Brovès, le 30 mai 1792, pour se soustraire à l'exécution d'un décret de « prise au corps ». A séjourné ensuite au Mas (Alpes-Maritimes), puis à Nice et à Turin. Rentré en France en l'an X. r = 16 f.. E4 ; L. 288, 291 ; M2 n° 897 ; M6 n° 1018.

**CANTON DE LORGUES**

**Lorgues (4871 h.)**

*Allaman* Marianne, née de Latour (1). 14 vent. II. r = 307 f. 17. E4 ; L. 321, 358 ; M2 n° 29 ; M4 n° 42 ; Q. 2158.

*Allaman* Pierre-Honoré-Denis, fils de la préc<sup>te</sup>, 24 ans, cultivateur, propr. à Draguignan. 14 vent. II. Sectionnaire. E4 (*Draguignan*) ; L. 165, 306, 329, 358 ; M1 n° 11 ; M4 n° 1 ; M6 n° 2.

*Allaman* Françoise-Victoire-Gertrude, née Maurel (2), épouse du préc<sup>t</sup>, propr. à Draguignan. 14 vent. II. E4 (*Draguignan*) ; L. 329, 358 ; M1 n° 11 ; M2 n° 32 ; M4 n° 11 ; M5 n°s 42 et 206.

\* *André (d')* Olympien (3). 22 vent. III. Membre d'une section de Lorgues. S'est réfugié à Toulon vers fin août 1793. Mandat d'arrêt a été lancé contre lui, le 3 oct. suivant, par le Comité révolutionnaire de Lorgues. E4 ; L. 293, 328 ; M6 n° 1312.

---

(1) Inscrite sur E4 avec cette désignation : *Latour, femme de l'Allemand*.

(2) Inscrite sur E4 avec ces deux désignations : *Maurel Gertrude* et *André Allaman Vict. Françoise*.

(3) Inscrit sur E4 avec le nom d'*Olympien* ; même erreur pour qui suit.

*André (d')* Olympien-Pacifique. 4 flor. II. E4.

\* *Anglès* Honoré (fils de Pierre). 35 ans, boulanger, 14 vent. II, 22 vend. III. E4 (*Lorgues*) ; E4 (*Claviers*) ; M ; M2 n° 875 ; M5 n° 274 ; M6 n° 1333 ; L. 330.

\* *Anglès* Jacques (fils de Pierre). 14 vent. II, 22 vend. III. E4 (*Lorgues*) ; E4 (*Claviers*) ; M ; M5 n° 275.

\* *Arnaud* Jean, de Constantinople, négociant à Marseille avant son émigration. 12 vend. III. E4 ; L. 293, 359.

\* *Auriol* Antoine, 29 ans. 22 vend. III. S'est rendu volontairement à la prison de Draguignan, le 4 frim. II, pour obéir à un mandat d'arrêt lancé contre lui par le Comité de surveillance de Lorgues. E4 ; L. 329 ; M1 n° 1 ; M2 n° 220 ; M6 n° 206.

\* *Auriol* Charles, frère du préc<sup>t</sup>, docteur en médecine. 14 vent. II. Décédé à Ambri (côte d'Angola) le 5 nov. 1789. Probablement considéré à tort comme émigré. E4 ; M ; M1 n° 41 ; M6 n° 1267.

\* *Auriol* Honoré-Marius, 26 ans, prêtre. 22 vend. III. Réfractaire et déporté. Résidait à Entrecasteaux en l'an X. E4 ; L. 306 ; M ; M2 nos 12 et 531 ; M6 n° 524 ; X.

\* *Blancard* Guillaume (« fils de feu Laugiz » ou « L'Anguis » ?), garçon perruquier. 14 vent. II. E4 ; M ; M5 n° 67.

\* *Bonnefoi* François, dit Capitaine, époux Pizan Anne. 14 vent. II. A séjourné à Flayosc du 15 oct. au 30 nov. 1793. N'a pas émigré : radié de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (8 germ. III). E4 ; L. 289, 332 ; M2 n° 5.

*Bovis (de)* Esprit - Bernard, époux Catelin Marie, 33 ans, bourgeois, prop. à Lorgues, Entrecasteaux. 25 fév. 1793, 14 vent. II. Maire et assesseur du juge de paix en 1791. Vivait retiré à Lyon depuis le 25 mai 1792 lorsque, le 25 fév. suivant, par une dénonciation, la municipalité d'Entrecasteaux le fit inscrire sur la liste des émigrés. Fédéraliste. A fui en Italie dans le dernier trimestre de 1793. Rentré en France en l'an III. S'est

expatrié de nouveau pour obéir à la loi du 19 fruct. V. Séjour-  
nait à Gènes en l'an VIII « où il souffrait toutes les privations  
de l'indigent ». Est revenu à Lorgues en fruct. de la même  
année. Chevalier de l'ordre du Lis le 12 août 1814, sous-  
préfet de Grasse de 1816 à 1818, chevalier de la Légion d'hon-  
neur. Décédé à Marseille le 24 fév. 1831. r = 158 fr. 57. E4;  
L. 286, 291, 330, 360 ; M ; M1 n° 18 ; M2 n° 41 ; M4 n° 35 ; M6  
n° 25 ; Q. 2058 ; B. M. 99.

\* *Catelin* Antoine-Benoît. 28 juin 1792. E.

\* *Chieuse (de)-Combaud* François-Maxime (1), fils de Chieus-  
se Louis-André de Combaud et de d'Escalis Marie-Anne ; 46  
ans, prêtre déporté. 14 vent. II. E4 ; L. 306 ; M1 n° 17 ; M2 n°  
930 ; M6 n° 1019.

\* *Chieuse (de)-Combaud* Marie-Fortuné-Rogatien, frère du  
préc<sup>t</sup>, né à Lorgues le 25 mai 1767. 14 vent. II. Fédéraliste en-  
rôlé dans l'armée départementale des Bouches-du-Rhône en juin-  
août 1793. Se serait caché au Cannet-du-Luc d'août 1793 au 8  
mess. III, à Lorgues du 10 therm. III au 1<sup>er</sup> vend. VI. A obéi  
à la loi du 19 fruct. V : s'est rendu à Rome où il a exercé les  
fonctions d'économe à l'hôpital n° 1 (pluv. VI-vend. VIII). Ren-  
tré en France en prair. X : s'est retiré à Valensolle (Basses-  
Alpes). E4 ; G. 350 ; L. 293, 306, 328 ; M1 n° 16.

\* *Chieuse (de)-Combaud* Marie-Gabriel, frère du préc<sup>t</sup>, né à  
Lorgues le 25 mars 1760, lieutenant de vaisseau. 14 vent. II.  
Officier dans l'armée départementale marseillaise en juil.-août  
1793. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. r =  
59 f. E4 ; L. 296, 306 ; M1 n° 184 ; M6 n° 753 ; D ; Q. 2059 ;  
(*Arch. comm. de Lorgues : GG*).

\* *Chieuse (de)-Combaud* Victor-Justinien (2), frère du préc<sup>t</sup>,

---

(1) Il y a peut-être identité avec le chanoine . de Combaud, signalé  
au 6<sup>e</sup> supplément sous la rubrique de Toulon.

(2) Le 4<sup>e</sup> supplément signale, sans autre désignation que *Chieuse  
dit Combaud ou les enfants de Combaud*, 8 émigrés dont 7 sous la ru-  
brique de Lorgues et 1 sous celle des Arcs. Il a été impossible de

né à Lorgues le 5 sept. 1761, lieutenant de vaisseau. 14 vent. II. Observations identiques à celles se rapportant au précédent. r = 232 f. E4 ; L. 296, 306 ; M1 n° 184 bis ; M6 n° 752 ; D ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Lorgues : GG*).

\* *Clapiers* Jean-Joseph, avocat, maire, premier consul, délégué du tiers état de Lorgues à l'Assemblée des trois États de la Sénéchaussée de Draguignan (27 mars 1789). 14 vent. II. Fédéraliste. Se serait caché, après le 27 août 1793, dans sa maison de campagne de Florièyes. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Conseiller municipal de Lorgues en vend. XIV. E4 ; L. 291, 328, 330, 332 ; M ; M2 n° 35 ; M4 n° 49 ; M5 n° 284 ; N2.

*Codoul* (ou *Coddou*). 14 vent. II. E4 ; M1 n° 5.

\* *Codoul* Jean-Baptiste, dit Portefaix, 35 ans, voiturier. 14 vent. II. Parti de Lorgues, le 20 août 1793, « pour porter des fromages à Toulon ». Arrivé dans cette ville le 25, au moment où les habitants ouvraient leurs portes aux Anglais. N'a plus pu en sortir. « Ne s'est embarqué, le 28 frim. suivant, que pour la Rivière de Gènes, espérant, de là, revenir plus aisément dans sa patrie ». Rentré en France, par Antibes, vers le 1<sup>er</sup> vent. III. Arrêté dès son débarquement d'un bateau génois et prévenu d'introduction de faux assignats. Mis toutefois en liberté par ordonnance du tribunal criminel de Grasse (14 vent. III). E4 ; G. 341. 350 ; M1 n° 6 ; M5 n° 231.

\* *Commandaire (de)-Taradeau* Louis-André, époux de Rosoline-Elisabeth de Grimaldi, seigneur en partie de Taradeau et du Cannel. 14 vent. II. E ; (*Arch. dép.: invent. de Lorgues : GG*).

\* *Commandaire (de)-Taradeau* Antoine-Henri, fils du préc<sup>t</sup>, né à Lorgues le 10 juil. 1740, seigneur de Saint-Geniez, officier de marine. 14 vent. II. r = 892 f. 02. E4 ; M2 n° 808 ; M6 n° 1015 ; B. M. 99 ; Q. 2058 ; (*Arch. dép.: invent. de Lorgues : GG*).

---

les identifier tous malgré un examen minutieux de l'inventaire des archives anciennes de Lorgues qui dévoile cependant la nombreuse famille de Louis-André de Combaud et de Marie-Anne d'Escalis.

\* *Commandaire (de) - Taradeau* Honoré-François, frère du préc<sup>t</sup>, né à Lorgues le 30 août 1741, ancien chanoine archidiacre de la cathédrale du Mans. 14 vent. II. Déporté en août 1792. Décédé à Gênes le 2 niv. V. E4 ; L. 295 ; M1 n° 218 ; M6 n° 1304 ; *Arch. dép.: invent. de Lorgues : GG*).

\* *Commandaire (de) - Taradeau* Jean-Louis-François, frère du préc<sup>t</sup>, né à Lorgues le 30 août 1744. 22 vend. III. E4 ; M1 n° 218 ; (*Arch. dép.: invent. de Lorgues : GG*).

\* *Commandaire (de ?)* Césarion (fils aîné). 22 vend. III. E4.

\* *Commandaire (de ?)* Césarion. 22 vend. III. E4.

\* *Courchet* Joseph-Philippe (fils de François). 22 vend. III. Condamné à mort, en mess. ou therm. II, par la Comm. révol. de Tain (Drôme) pour avoir pris les armes dans Lyon pendant la rébellion de cette dernière ville (juil.-oct. 1793). E4 ; L. 306.

Fauchier Hilarion-Martin, 22 ans, bourgeois. Fédéraliste. Se serait caché au Thoronet d'août 1793 au 7 flor. III. S'est expatrié par obéissance à la loi du 19 fruct. V. L. 291, 306 ; M1 n° 7 ; M2 n° 97 ; M6 n° 289.

Gabon François, officier de santé. Sectionnaire. A fui à Toulon le 27 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 452 f. 94. L. 293, 330, 332, 336 ; M ; M2 n° 12 ; M5 n° 287 ; Q. 2059.

Gasquet François-Henri. Soldat au 8<sup>e</sup> régiment de dragons du 1<sup>er</sup> fruct. II au 1<sup>er</sup> prair. III. Rentré en France par autorisation du ministre de la police générale (25 fruct. VIII). « Défenseur de la patrie » en l'an X. L. 366 ; M2 n° 48 ; M4 n° 237 ; M5 n° 28.

*Gasquet (de)* Louise-Charlotte-Etiennette-Bernarde, née Martiany (1) (veuve de Gasquet, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis). 4 flor. II. A quitté Lorgues le 14 sept. 1792 pour aller résider au Havre, puis à Neuilly, villes où elle a séjourné du 21 oct. 1792 au 7 germ. II. Rentrée à Lor-

---

(1) Signalée par erreur sur E4 avec la désignation *Martiany veuve Gasquet*.

gues le 4 flor. II où elle a demeuré jusqu'à la loi du 19 fruct. V. E4 ; E7 ; G. 350 ; L. 330, 366 ; M ; M1 n° 12 ; M4 n° 52 ; M5 n° 208.

Girard André, 29 ans, regrattier. M1 n° 34 ; M2 n° 48 ; M5 nos 194 et 293 ; M6 n° 295.

Guillabert Jean-Joseph. r = 39 f. 19. Q. 2059.

\* *Jassaud François-Pons*. 22 vend. III. A disparu le 26 août 1793 « la terreur ayant été mise à l'ordre du jour dans la commune de Lorgues ». E4 ; L. 306.

*Laborel Louis-Martin* (fils de Jacques, bourgeois), 27 ans cultivateur, soldat « au bataillon des émigrés ». 14 vent. II. E4 ; L. 294 ; M1 n° 4 ; M2 n° 40 ; M6 n° 303.

*Lally Dominique* (1), domestique. 14 vent. II. E4 ; M ; M5 n° 245.

Lambert Joseph, mousse. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 24 mess. X. M6 n° 576.

Leclerc (de)-Lassigny Claire-Charlotte, née Gasquet, 23 ans en l'an X. Renseignements identiques à ceux concernant (de) Gasquet Louise, née Mariany, sa mère, citée plus haut. G. 350 ; L. 330 ; M1 n° 12.

*Leclerc (de) - Lassigny-Juigné Louis-Jean-Baptiste*, époux Anne de Villeneuve-Bargemon ; né à Lorgues, le 22 fév. 1758, député de la sénéchaussée de Draguignan aux Etats généraux de 1789, prop. aux Arcs. 14 vent. II. N'a pas émigré : a été tué à Paris, le 10 août 1792, dans la défense des Tuileries. E4 ; L. 328, 329 ; M1 n° 7 ; M6 n° 661 ; B. M. 99 ; T2 ; (*Arch. comm. de Lorgues : GG*).

*Martel Pierre*, dit Cabrassier. 4 flor. II. E4.

Martel Pierre, dit Pénécon, 30 ans, cultivateur. M2 n° 91 ; M6 n° 308.

---

(1) Inscrit à tort sur E4 avec la désignation de *Latty*. (Lettre rectificative du maire de Lorgues au préfet du Var : 9 fruct. IX).

*Martin* Jean - Joseph, dit Galouche, 26 ans, propr. à Vi-  
dauban. 22 vend. III, 1<sup>er</sup> therm. VI. Fédéraliste. Désigné comme  
suspect par la *Société républicaine* de Lorgues. A fui à Toulon  
le 7 sept. 1793, à l'étranger, le 28 frim. II. Rentré en France  
vers le 1<sup>er</sup> vent. III. Condamné à mort, le 1<sup>er</sup> therm. VI, par la  
Commission militaire de Toulon, comme émigré arrêté sur le  
sol de la République après le délai accordé par la loi du 19 fruct.  
V. Fusillé dans cette ville le surlendemain. E4 ; E6 ; L. 293,  
328 ; M1 n° 6 ; M3 ; M6 n° 56 ; Mn.

\* *Mingaud* Côme, 65 ans, ancien curé de Barjols. 22 vend.  
III. Réfractaire en août 1792 et déporté. Séjournait à Venise en  
brum. X. E4 ; M2 n° 971 ; M6 n° 251.

*Mouriès (de)* Jacques-Honoré-Bruno (1), 34 ans, conseiller  
à la Cour des Comptes d'Aix en 1789, bourgeois à Lorgues en  
1793, propr. à Lorgues, Entrecasteaux. 25 fév. 1793. A mis à la  
disposition des consuls de Lorgues, en mars 1789, « une som-  
me de 1000 francs, destinée à fournir du pain aux familles les  
plus nécessiteuses du pays ». Inscrit à tort sur la liste des  
émigrés à la suite d'une dénonciation de la municipalité d'En-  
trecesteaux : avait résidé à Paris d'avr. 1792 à fév. 1793. Radié  
de cette liste par arrêté du Comité de législation de la Conven-  
tion (21 frim. III). E4 (*Draguignan*) ; L. 286, 332, 373 ; M ;  
M2 n° 1 ; M5 n° 216 ; B. M. 99.

\* *Perreymond* Joseph-Victorin, époux Martin Marie-Cathe-  
rine-Elisabeth ; de Bargemon, médecin. 4 flor. II. Sectionnaire  
sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par le Comité révolu-  
tionnaire de Lorgues le 40 oct. 1793. Avait fui à Toulon en sept.  
précédent. Se trouvait à Port-Maurice en l'an VI. r = 60) f.  
E4 ; L. 291, 328 ; M1 n° 10 ; M2 n° 37 ; M3 ; M4 n° 50 ; M5 n°  
291 ; D ; Q. 2059.

*Pizan* Sébastien (fils de Jacques), ménager. 4 flor. II. Fédé-  
raliste. A fui à Toulon en août 1793. Rentré de Gênes le 14  
germ. III. r = 16 f. 51. E4 ; G. 306 ; M1 n° 9 ; M2 n° 4 ; M5 n°  
286 ; Q. 2058.

---

(1) Inscrit à tort sur E4 avec la dénomination de *Moriès*.

*Reinoard* François (1) (fils de Pierre), 27 ans, boulanger. 4 flor. II. E4 ; M ; M2 n<sup>os</sup> 19 et 667 ; M5 n<sup>o</sup> 335 ; M6 n<sup>o</sup> 864.

*Revel* Jacques, curé-sacristain de la collégiale de Lorgues, propr. à Draguignan. 4 flor. II. A rétracté, vers le 3 mars 1792, son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Obligé dès lors de se cacher, il s'est réfugié chez un de ses amis à Villecroze, puis s'est fait transporter dans un tonneau à Millery, près de Lyon. Informé, le Comité de salut public de Draguignan l'a signalé à la municipalité de Millery (5 juin 1793). A son tour renseigné, Revel s'est fait reconduire à Villecroze dans le même tonneau. Décédé peu après dans cette dernière commune. E4 ; L. 290, 296 ; M5 n<sup>o</sup> 292 ; X.

\* *Ricard* Joseph. 22 vend. III. E4.

*Ricard* Joseph, dit Tate, travailleur. 4 flor. II. E4 ; M2 n<sup>o</sup> 17 ; M5 n<sup>o</sup> 300.

Rivière Pierre, cuisinier. M2 n<sup>o</sup> 18.

*Torcat* Jean-Antoine (fils), 46 ans, maçon, propr. à Draguignan. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III. E4 ; L. 329 ; M2 n<sup>o</sup> 122 ; M6 n<sup>o</sup> 194.

\* *Turles* Pierre-Louis, fils de Jean-Joseph et d'Ursule Gattus ; né à Lorgues en 1753, bénéficiaire de la cathédrale de Fréjus et professeur de philosophie au grand séminaire de cette ville en 1791 ; auteur de deux mémoires l'un sur les peaux, l'autre sur les outres, inséré par Roland dans le *Dictionnaire des Manufactures, arts et métiers*. 4 flor. II. Réfractaire et déporté (2). A fui en Savoie, le 10 sept. 1792, par Lyon. Est rentré presque

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le nom de *Reinsard*.

(2) « Victime des préjugés dont il avait été nourri dans les séminaires, il avait pris le parti de se déporter volontairement plutôt que de se soumettre aux lois concernant le serment exigé des prêtres... » (Pétition de son père au directoire du département du Var en date du ... an VI). (L. 306).

aussitôt en France. Investi par l'évêque réfractaire Beausset-Roquefort des pouvoirs de vicaire général du diocèse de Fréjus, il aurait visité secrètement les familles pieuses de ce diocèse, tantôt vêtu en militaire ou en vannier, tantôt en berger ou en femme. « Un jour, recherché par la police, il se serait réfugié chez un fermier qui, pour le cacher, l'aurait fait coucher dans le lit de ses filles et avec elles ; les policiers seraient entrés dans la chambre, mais n'auraient pas osé soulever les couvertures du lit ». Mort curé de Salon le 16 avr. 1823. E4 ; L. 306, 1079 ; M ; X ; P5.

\* *Vian* Honoré (fils de Jean-Joseph), prêtre. 4 flor. II. Réfractaire et déporté. S'est dissimulé à Lorgues (1<sup>er</sup> mai-août 1792), à Entrecasteaux, au Puget (août 1792 - pluv. II) et a été incarcéré à Draguignan, puis à Lorgues du 15 pluv. II au 25 mess. III. A quitté ensuite la France. Y est rentré par autorisation du ministre de la police générale en date du 7 brum. IX. Curé de Lorgues en 1818. Mort dans cette commune en 1838. E4 ; L. 306, 330 ; M ; M2 n° 38 ; M5 n° 296 ; X.

*Vian* Joseph, cordier. 4 flor. II. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). E4 ; M ; M5 n° 218 ; Mn.

\* *Vivens* Pierre, cuisinier. 4 flor. II. N'a pas émigré : inscrit sur les listes parce qu'il était détenu en l'an II. Radié de ces listes par arrêté du Comité de législation de la Convention (28 germ. III). E4 ; L. 332, 382 ; M2 n° 4 ; M5 n° 212.

**Taradeau (347 h.)**

*Néant*

**Le Thoronet (685 h.)**

*Néant*

**CANTON DU LUC**

**Le Cannet (933 h.)**

*Colbert (de)-Turgis* Etienne-Edouard-Louis, né au Cannet le 7 mars 1759, époux Adeline-Madeleine-Françoise-Emmanuelle-Sophie-Félicie d'Albert de Rions, marquis du Cannet, propr.

au Cannet, au Luc. 28 juin 1792, 14 vent. II, 14 vent. III. A fait ses preuves de noblesse pour avoir entrée aux Etats provençaux de 1787-1789 ; lieutenant de vaisseau du Roi au département de Toulon en 1789. A émigré entre juin 1791 et juin 1792 après avoir levé une « légion » qu'il a conduite en Allemagne à l'armée des princes. Son château seigneurial a été pillé et rasé pendant la Révolution. A été accusé, ainsi que son domestique, de tentative de meurtre sur le citoyen Le Bas, ancien procureur général syndic du Var, dans la maison de campagne de ce dernier au Luc (28 niv. IV). Rentré en France en 1814. Etait, en 1817, inspecteur des gardes nationales du Var. Décédé en 1853, laissant plusieurs enfants dont l'aîné Edouard-François-Maxime, né le 12 déc. 1792 à Kinlhen (Allemagne), devint maire du Cannet et conseiller d'arrondissement. r = 10562 f. 49. E (*Draguignan*) ; E4 (*Le Cannet*) ; L. 165, 285 ; M ; B. M. 99 ; Q. 2058.

Colbert (de) - Turgis Françoise-Elisabeth-Maxime, née de Rascas, mère du préc<sup>t</sup>, veuve depuis 1773 de Jean-Baptiste de Colbert-Turgis, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Saint-Mars. L. 291 ; B. M. 99.

Guiol Jacques-Raphaël. L. 289 .

#### Le Luc (3051 h.)

Allemand Jean-Baptiste, époux Huran Marie-Joseph. r = 4 f. 44. Q. 2059.

Almaric (ou Amalric) Anne-Henriette-Félicité. S'est trouvée à Toulon le 25 août 1793. L. 329, 358 ; M2 n° 23 ; M5 nos 11 et 47.

\* *Almaric* (ou Amalric) Anne-Marguerite-Antoinette-Elisabeth, sœur de la préc<sup>te</sup>. 14 vent. II. Même détail. E4 ; L. [329, 358 ; M ; M2 n° 22 ; M5 nos 12 et 48.

\* *Almaric* (ou Amalric) Jacques-Henri, frère de la préc<sup>te</sup>, apothicaire-major de la marine. 14 vent. II. Décédé à l'hôpital de Toulon le 30 frim. II. N'a pas émigré : habitait cette ville depuis 1768 environ. E4 ; L. 358 ; M ; M5 n° 13.

\* *Bas Jacques-Honoré*, avocat et juge de paix, membre du Conseil du directoire du district de Draguignan d'août 1790 à octobre 1791. 22 vend. III. S'est caché à Besse, mais n'a pas quitté le territoire de la République. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 therm. VI). E4 ; E7 ; L. 330, 360 ; P2.

\* *Bérenger* (ou Béréngier) Jean-Louis, calfat. 14 vent. II, 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 20 et 21.

*Cay Jacques*, menuisier. 14 vent. II. E4 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 20 ; M5 n<sup>o</sup> 156.

*Charles Henry*, marchand drapier. 14 vent. II. Sectionnaire. A émigré, le 28 frim II, par Toulon. E4 ; L. 293, 328 ; M ; M1 n<sup>o</sup> 37 ; M4 n<sup>o</sup> 316 ; M5 n<sup>os</sup> 281, 282.

\* *Charles Honoré*, notaire. 14 vent. II. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 293, 328, 361 ; M2 n<sup>o</sup> 33.

\* *Charles Madeleine*, née Eynesy, épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. A suivi son mari à Toulon. E4 ; L. 293, 328 ; M1 n<sup>o</sup> 25 ; M5 n<sup>o</sup> 201.

\* *Clance François* (1), cultivateur. 14 vent II. Se trouvait à Toulon en août 1793, mais y aurait eu son domicile depuis nov. 1792. E4 ; L. 329, 330 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 25 ; M5 n<sup>os</sup> 129 et 177 ; Q. 2059.

\* *Coq Jacques* (2), meunier. 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 154.

*Fabre Jean-Joseph*, cuisinier. M1 n<sup>o</sup> 13.

*Massillon Elisabeth*, née Richieud (3), 21 ans. 4 flor II. E4 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 504 ; M4 n<sup>o</sup> 313 ; M5 n<sup>o</sup> 246.

\* *Ourson Jean*, cuisinier. 26 juin 1792. r = 7 f. 81. M2 n<sup>o</sup> 1 ; M4 n<sup>o</sup> 322 ; Q. 2058.

*Ourson Thérèse*, domestique. 4 flor II. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 284.

---

(1) Inscrit sur E4 avec la désignation erronée de *Clame François*.

(2) Identité probable avec *Cay Jacques*, cité plus haut.

(3) Inscrite sur E4 avec la dénomination de *Richieux Madeleine*.

Portal Jean-Baptiste, 26 ans, soldat de marine. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Roux Dorothee, née Allaman, épouse de Jacques. Se trouvait à Toulon le 25 août 1793. L. 289, 330 ; M2 n° 24 ; M5 n° 41.

\* *Votrain* Jean-François, marin. 4 flor. II. Décédé le 1<sup>er</sup> vent. III sur le vaisseau le *Duquesne*. E4 ; M ; M1 n° 220.

\* *Votrain* Louis-Mathieu, époux Perrimond Catherine-Claire, 43 ans, chirurgien. 4 flor II. Exécuté à Toulon le 11 vent. II « comme salarié par l'ennemi » (Comm. révol.). E4 ; M1 n° 275 ; M6 n° 1485 ; Q. 1940 ; Mn ; C4.

CANTON DU MUY

La Motte (652 h.)

*Néant*

Le Muy (1531 h.)

\* *Créquy (de)-du-Muy* Marie-Anne, née de Félix (1), (épouse de Charles-Marie de Créquy du Muy, maréchal de camp). 14 vent. II. r = 7085 f. 68. E4 ; M ; M3 n° 112 ; M5 n° 30 ; Q. 2058, 2059.

*Doudon* François, cordonnier, propr. à Toulon. 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n° 181.

CANTON DE SALERNES

Flayosc (2833 h.)

\* *Vachier* Jean, vicaire épiscopal. 4 flor. II. A successivement résidé à Fréjus (15 janv.-9 sept. 1792), à Flayosc-village (10 sept.-26 août 1792), dans une bastide de Flayosc (27 août 1792-31 janv. 1793), à Lorgues (1<sup>er</sup> fév.-27 août 1793). Accusé d'être l'agent du Comité central des sections de Toulon. S'est caché dès lors pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé

---

(1) Son mari avait participé aux guerres de Sept ans et d'Amérique. Il était fils de Louis-Marie de Créquy et de Renée-Caroline de Froullay. Cette dernière, enfermée au Couvent des Oiseaux, rue de Sèvres, à Paris, en 1793, n'en sortit qu'après le 9 therm. II.

contre lui 27 août 1793 par Barras et Fréron. Arrêté en sept. et incarcéré à Draguignan, puis à Grasse. Transféré de cette dernière ville à Paris, le 6 mess. II, en un convoi de 31 prisonniers. Détenu dans la capitale à la prison de la Conciergerie, puis dans la maison de justice *Egalité*. N'a pas émigré. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (5 flor. III). A été plus tard inspecteur d'académie, chanoine honoraire de Tours et est mort en 1841. E4 ; E7 ; L. 330, 332, 382 ; P1 ; X.

*Villeneuve (de)-Flayosc* Alexandre-Gaspard-Balthazar, dit Zoro, né le 4 juin 1745 à Flayosc, marquis de Flayosc, seigneur de Valbourgès, de Seillans et de Gars, ancien lieutenant au régiment de Flandre-infanterie. 4 flor. II. A fait les campagnes de 1760, 1761 et 1762 en Allemagne et a quitté le service en 1765 sur le désir de son père. Est venu à Flayosc en 1788, peu après son mariage, et y a été reçu par les habitants avec de grandes démonstrations d'amitiés. Ces heureuses dispositions paraissant s'altérer, il a quitté Flayosc en 1790 pour aller résider successivement à Aix, à Marseille, à Lyon, à Strasbourg, à Molsheim. A été détenu à Strasbourg du 27 germ. au 9 therm. II. Pendant son absence, son château de Flayosc avait été pillé, saccagé, démoli, ses archives brûlées (31 mai 1792). N'a pas abandonné la France. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (16 pluv. III). Auteur d'une généalogie de sa famille connue sous le nom de *Chronique de Flayosc* et publiée en l'an X. Mort à Draguignan le 20 pluv. XIV. E4 ; E7 ; L. 289, 329, 332, 382 ; V.

\* *Villeneuve (de)-Flayosc* Charlotte-Mélanie-Aglaée de Forbin, épouse du préc<sup>d</sup> (1), (fille de Jean-Claude-Palamède de Forbin, marquis de Gardanne, et de Clotilde-Adélaïde de Félix de la Ferratière), 25 ans, ancienne chanoinesse de Neuville. 4 flor. II. A partout suivi son mari. Radiée de la liste des émigrés par arrêté du ministre de la police générale (13 vend. X). Décédée

---

(1) Mariage à Paris en date du 22 avr. 1783.

au château de Saint-Marcel, près Marseille, le 16 nov. 1841. E4;  
L. 282 ; M ; M5 n° 268 ; V.

**Salernes (2328 h.)**

\* *Galifet (de)-Salernes* Louis-François-Alexandre, comte de Galifet, vicomte de Salernes, des princes de Martigues, seigneur du Tholonet, marquis de Morselles, maître de camp-cavalerie. 28 juin 1792. Ancien maire du Tholonet (Bouches-du-Rhône). r = 4176 f. 97. E ; V ; Q. 2058, 2062.

**Villecroze (1105 h.)**

*Marin* Jean-Joseph-Emmanuel-Balthazar, dit de Cotignac (1), propr. à Villecroze, Cotignac. 21 juil. 1792. A disparu le 29 août 1793 pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui par Barras et Fréron. N'a pas quitté la France. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (5 flor. III). E ; L. 372 ; M2 n° 10.

\* *Mossy* Romain, 38 ans, prêtre déporté. 4 flor. II, 22 vend. III. E4 ; M2 n° 454 ; M6 n° 125.

---

(1) Parenté très probable avec Marin Joseph-Benoît signalé sous la rubrique de Cotignac.

IV

DISTRICT DE FRÉJUS

CANTON DE CALLIAN

Callian (1823 h.)

Chautard Jacques, 27 ans, officier de santé. Résidait à Aubagne en l'an X. M2 n° 661 ; M6 n° 914.

Gayte Claire, propr. à Callian. (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

Gayte Honoré, prêtre, propr. à Callian. (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

Montauroux (1141 h.)

*Lombard (de)-Gourdon* Jean-Paul, seigneur de Montauroux, la Colle, Malignon, coseigneur de Saint-Cézaire, capitaine au régiment royal de Lorraine-cavalerie, chevalier de Malte, 2<sup>e</sup> surveillant en 1785 de la loge maçonnique de Grasse la *Nouvelle Amitié*, propr. à Grasse, Montauroux, Seillans, etc. 28 juin 1792. A renoncé « formellement », le 7 prair. X, date de la prestation de son serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, « au brevet de chevalier honoraire de Malte qu'il avait reçu de Rohan, grand-maître de l'ordre, ainsi qu'à l'agrément de porter la croix ». r = 7850 f. 42. E ; L. 285, 306 ; M2 n° 141 ; M4 n° 27 ; M6 n° 29 ; B. M. 99 ; A9 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Maccary* Anne, née Pastouret (veuve). 4 flor. II. E4 ; M ; M5 n° 225.

*Pontevès (de)-Bargème* Jean-César, né à Draguignan le 6 avr. 1770 ; fils de François-Pierre de Pontevès-Castellane, officier de marine, et de Charlotte Léger ; époux, depuis le 8 juil. 1788, de Jeanne-Pauline-Antoinette de Castellane-Mazaugues ; marquis de Pontevès-Castellane, maréchal de camp, propr. à Montauroux, la Garde-Freinet, Bargème. 21 juil. 1792. Résidait à Tournon (paroisse de Montauroux) au moment de son émigration. Décédé

à Fayence le 14 août 1811. r = 5316 f. 52. E. (*Fréjus*) ; L. 285 ; M2 n° 735 ; M6 n° 713 ; A1 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

CANTON de FRÉJUS

Bagnols (830 h.).

\* *Gagnard* Joseph, 38 ans, vicaire. 21 juil. 1792. Réfractaire et déporté A quitté la France le 13 oct. 1791. S'est rendu à Civita-Vecchia, puis à Fiume. Rentré en France en l'an IX. A été ensuite vicaire à Bargemon, à Draguignan et curé de Saint-Tropez Mort d'apoplexie, dans cette dernière commune, le 5 nov. 1823, en confessant l'ermite de Sainte-Anne. r = 233 f. 35. E (*Fréjus*) ; L. 285 ; M2 ; M6 n° 1040 ; X ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Pascalis* (ou *Paschalis*) Etienne, curé, propr. à Bagnols, Montferrat 28 juin, 21 juil. 1792. Réfractaire. A émigré le 13 oct. 1791. Décédé à Vigone (Piémont) en 1793 r = 30 f. 79 E ; M1 n° 159 ; X ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

Fréjus (2334 h.)

\* *Astier* Jean-Baptiste-Charles, 70 ans, dominicain réfractaire. 25 fév., 30 juin 1793. Déporté vers fin août 1792 bien que n'étant plus à cette époque fonctionnaire public et vivant dans sa famille d'une manière fort retirée. Décédé à Rome le 18 ou le 29 fruct. VI. E2 ; E4 ; M ; M1 n° 225 ; M6 n° 1441 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Badiér* (de) Françoise, née d'Espitalier des Tourres (veuve d'Alexandre de Badiér, coseigneur de Roquebrune, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis) (1), propr. à Roquebrune, Saint-Raphaël, Fréjus. 21 juil. 1792. A fui à Nice le 18 avr. 1792, est revenue à Fréjus en août suivant et a de nouveau émigré dix jours après. Rentrée en France par Marseille en mess.

---

(1) Inscrite sur E avec la dénomination d'*Espitalier*. Son mari était mort à Roquebrune le 6 oct. 1780.

III. (1). r = 486 f. 32. E ; L. 285, 297 ; M ; Ms n<sup>os</sup> 202 et 603 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Roquebrune* : GG18 f. 58 ; *de Fréjus* : I2).

Badier (de) Eulalie, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa mère à l'étranger. (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

Badier (de) Jean-François-Alexandre-Catherine Jules-César-Léonce, frère de la préc<sup>te</sup> ; né à Fréjus le 13 déc. 1778, élève à l'école d'hydrographie de Saint-Tropez. Demeurait à Fossano (Piémont) en 1792. Rentré à Saint-Tropez en juil. 1793, avant l'expiration du délai accordé aux enfants émigrés par la loi du 28 mars de la même année (2). A été réintégré dans la possession de ses biens dès son retour en France. A été plus tard officier d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur, employé des contributions indirectes, maire de Fréjus et, de 1833 à 1848, conseiller général du canton de Fréjus. Décédé dans cette ville le 4 juin 1864. L. 238, 360 ; B. M 99 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Bausset (de)-Roquefort* Emmanuel-François, né à Marseille le 25 déc. 1731, évêque de Fréjus depuis le 6 juil. 1766, ancien président de l'Assemblée de Provence tenue à Aix en juil. 1776 pour régler l'affouagement des communes, ex-seigneur de Fayence et de Puget-sur-Argens, propr. aux Arcs, Fréjus. 28 juin, 21 juil. 1792. S'est rendu à Nice en oct. 1790 où il a séjourné jusqu'au 23 sept. 1792, date de la prise de cette ville par les troupes françaises du général Anselme. Arrivé à Turin le 7 oct. suivant, par le col de Tende, après un voyage à pied et en compagnie d'un de ses domestiques. Parti de Turin pour Ferrare le 13 flor. II. Est allé trois ans plus tard à Venise où il a testé le 28 vent. V. S'est enfin retiré à Fiume. Décédé dans cette dernière ville le 21 pluv. X. Enseveli, huit jours après, dans l'église de San-Vito. Avait, jusqu'à sa mort, administré son ancien diocèse de Fréjus par une correspondance secrète

---

(1) D'après L. 297, elle se serait cachée à Sisteron du 1<sup>er</sup> mai 1792 au 20 niv. III ; à Manosque, de pluv. III au 25 mess. V.

(2) Art. 8, section 4.

adressée à ses vicaires généraux Gaston Joseph-Emmanuel, curé de Sillans, et Turles Pierre-Louis, professeur de philosophie au grand séminaire de Fréjus. r = 87 f. 77. E ; L. 285 ; M1 n° 264 ; M6 n° 1103 ; A6 ; P5 ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Fayence* : BB 36 f° 171 v° ; *du Puget-sur-Argens* : BB 20 f° 13 v° ; *de Fréjus* : I2).

*Camelin (de)* Théodore-Gaspard, fils et héritier d'Honoré ; officier de marine ; propr. à Fréjus de plusieurs moulins à huile et à farine, à Saint-Raphaël (quartier du Castellas) d'une grande ferme, de terres labourables et de forêts. 21 juil. 1792. E ; L. 285 ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

\* *Cavalier* Jean-Martin, 43 ans, prévôt et vicaire général, docteur en théologie. 25 fév., 30 juin 1793. S'est élevé à Draguignan, le 7 avr. 1789, au cours de l'élection des députés aux Etats généraux, contre la prépondérance, dans l'Assemblée des Trois Etats, du nombre des curés congruistes sur celui des décimateurs. Réfractaire et déporté. Parti pour Gènes le 13 sept. 1792. Rentré en France entre brum. IX et prair. X. Curé de Draguignan avec le titre de vicaire général d'Aix après le Concordat. Chevalier de la Légion d'honneur. Décédé le 18 avr. 1823. r = 184 f. 76. E2 ; E4 ; L. 288, 292, 361 ; M ; M2 n° 965 ; M6 n° 994 ; B.M. 99 ; X ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Chieuse* François-André, 34 ans. instituteur. M2 n° 106 ; M6 n° 278.

\* *Coste* Jules-Léonce, 40 ans, chanoine. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Gènes en juin 1792. Décédé à Rome le 4 vent. X. E2 ; E4 ; L. 306, 362 ; M ; M1 n° 51 ; M6 n° 626 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Espitalier (d')* François, propr. à Paris. 3 niv. II. E1.

\* *Ferrier-l'Estérel* Rosalie, née Laugier (veuve de Ferrier Nicolas, dit de l'Estérel). 25 fév., 30 juin 1793. Décédée à Turin le 1<sup>er</sup> pluv. IX. r = 1270 f. E2 ; E4 ; L. 288 ; M ; M1 n° 129 ;

M5 n<sup>os</sup> 13 et 196 ; M6 n<sup>o</sup> 765 ; D ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

\* *Ferrier-l'Estérel*, fils aîné de la préc<sup>te</sup>. 25 fév. 1793. E4 ; M.

Ferrier-l'Estérel, frère cadet du préc<sup>t</sup>. (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

\* *Leblanc (de) - Castillon* Joséphine-Catherine-Léocadie, née d'Astier de Roquefort (épouse de Leblanc de Castillon Jean-Baptiste-Prosper-Claude-François, procureur général au Parlement d'Aix). 22 vend. III. A fui à Nice vers fin avr. 1792 parce que son père s'était livré à Fréjus, le 12 avr. de la même année, « à des manœuvres et scandales publics en haine de la Révolution ». S'est rendue à l'intérieur de l'Italie dès l'arrivée à Nice des troupes du général Anselme (28 sept. 1792 (1). E4 ; L. 297,359 ; M5 n<sup>o</sup> 55.

\* Martin Marianne, née Aubany (veuve de Martin Félix). Se trouvait à Toulon en frim. II. et en a fui le 28 du même mois. Rentrée en France par Marseille le 19 prair. III. Appréhendée dès son débarquement et mise en liberté selon arrêté du représentant Isnard le 9 mess. suivant. (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

Martin Clémentine, fille de la préc<sup>te</sup>. Mêmes observations que pour sa mère. (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

Montgrand (de)-La Napoule André-César (fils de Jean-Baptiste, ce dernier marquis de Montgrand de Mazade, brigadier des armées du Roi, et de Marie-Anne de Carfeuil), né au château de la Napoule le 16 mai 1732, ancien prieur de La Faye (diocèse de Périgueux), vicaire épiscopal de Fréjus, prévôt de l'église collégiale d'Aups, décimateur de cette dernière ville. A assisté,

---

(1) Le dossier L. 297 donne des renseignements contradictoires avec le dossier L. 359. D'après le premier, elle se serait cachée à Sisteron du 7 mars 1792 à mess. V.

le 7 avr. 1789 à Draguignan, en qualité d'électeur du clergé, à l'assemblée chargée de la nomination des députés aux Etats généraux. Décédé à Bologne le 8 vent. V. L. 290 ; B.M. 99 ; N2 ; (*Arch. comm. de Grimaud* : GG4 f° 40).

Montgrand (marquis de) Jacques-Jean-Baptiste-Gay-Thérèse, propr. à Fréjus et à Marseille. r = 3135 f. Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

\* *Panescorse* Gabriel-François-Xavier, prêtre. 21 juil. 1792. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice, puis à Gènes. Arrêté à Saint-Raphaël dès son retour en France (vers fin 1792), détenu à l'île Sainte-Marguerite, puis expulsé le 4 janv. 1793 par décision du directoire du département du Var. r = 76 f. E ; L. 336 ; M ; M1 n° 36 ; M4 n° 315 ; M5 n° 721 ; C7 ; D ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Pélessier-Chantereine* Anne-Marie-Thérèse, née d'Espitalier des Tourres (veuve de Pélessier-Chantereine, conseiller à la Cour des Comptes), propr. à Fréjus, Bagnols, Roquebrune, Saint-Raphaël, Aix. 21 juil 1792. A fui à l'étranger le 14 avr. 1792. Rentrée en France par Marseille en mess. III. (1). r = 4820 f. 40. E ; L. 297 ; M ; M4 n° 27 ; M5 n° 204 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

*Reverdit* Esprit-Hyacinthe, né à Fréjus le 23 fév. 1760, ancien dominicain au couvent de Sault (Languedoc), propr. dans le district. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. Séjournait à Gènes en niv. IX. E2 ; L. 285, 336, 378 ; M ; M2 n° 244 ; M6 n° 363 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

\* *Romette*, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4.

#### Saint-Raphaël (*Barraston*) (649 h.)

Henrion Rémi, de Varennes (Meuse), lieutenant de douanes. M2 n° 554 ; M6 n° 818.

---

(1) Sœur probable de la veuve Badier Françoise, citée plus haut. D'après L. 297, elle se serait cachée à Sisteron du 1<sup>er</sup> mai 1792 au 27 niv. III ; à Manosque, de pluv. III au 3 therm. V.

*Laurent* Etienne (« époux divorcé » de Bérard Marie-Thérèse), fabricant de savon, propr. à Draguignan. 22 vend. III. Sectionnaire. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 (*Draguignan*); L. 154, 289, 332, 371.

CANTON DE GRIMAUD

La Garde-Freinet (1491 h.)

Béal Clément. Condamné à mort par contumace. L. 304.

*Duparis* (ou Paris), curé, propr. à la Moure. 22 vend. III. E4; L. 1076.

Lavagne Jean-Baptiste, 30 ans, vigneron. Rentré d'Angleterre, par le Havre, en therm. X. M2 n° 1013; M6 n° 1086.

\* *Vidal* Jean, vicaire. 22 vend. III. Condamné à la déportation, « pour ses opinions religieuses », par « le tribunal du département du Var séant à Grasse », le (?). Emprisonné à Rochefort. Elargi un an après par arrêté du Comité de Salut public. Décédé à l'hôpital de Saint-André de Bordeaux le 18 brum. IV. Ne semble pas avoir émigré. E4; M; X.

Grimaud (*Athénople*) (1104 h.)

Basque (ou Banc ?) Victoire, née Courtès (épouse de Simon), née à Grimaud le 9 juin 1771, domestique du seigneur de cette localité. A suivi son maître à Nice en août 1791, celui-ci lui ayant assuré qu'il la conduisait à Aix. S'est rendue ensuite à Gênes. Rentrée en France en nov. 1792 « ne croyant pas se trouver dans la classe des émigrés ». Dénoncée comme émigrée par le Comité de surveillance « d'Athénople » le 2 pluv. II, emprisonnée à Grasse, puis mise en liberté le 16 pluv. suivant par arrêté du représentant Jeanbon Saint-André. G. 347; L. 288; M1 n° 31.

Castellane (de) Alexandre-Melchior-Philippe, marquis de Grimaud. Décédé à Sospello, près de Nice, le 22 sept. 1791. L. 288; A5; (*Arch. comm. de Grimaud*: GG4 f° 233).

Castellane (de) Sophie-Félicité Constance de Deydier de Curiol, (1) épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à Sospello. A accouché à Nice, le 22 fév. 1792, d'Alexandrine-Baptistine-Claire de Castellane. S'est mariée en secondes noces avec Michel Ronco Roche de l'Etang. Décédée le 12 fév. 1850 à (?). A5 ; (*Arch. comm. de Grimaud* : GG4 f<sup>o</sup> 233).

Castellane (de) Boniface-Alexandre-François, fils de la préc<sup>te</sup>, 2 ans. Décédé à Pise le 3 germ. IV. L. 288 ; A5.

Castellane (de) Jean-Baptiste, né à Aix le 6 fév. 1715, époux de Françoise-Pauline de Castellane (2), comte de Grimaud, baron de Saint-Juers, sieur de Gassin, Cavalaire, Saint-Pons, maréchal de camp (3), chambellan du duc d'Orléans, propr. à Gassin, Grimaud. 21 juil. 1792. Décédé à Nice le 5 mars 1792. r = 1834 f. E ; A5 ; D ; Q. 2058.

Emieu Jacques-Toussaint, 34 ans, cultivateur. M2 n<sup>o</sup> 888 ; M6 n<sup>o</sup> 1206.

Martin Eustache, mousse. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. M2 ; M6 n<sup>o</sup> 579.

#### Le Plan-de-la-Tour (1300 h.)

*Néant*

#### Sainte-Maxime (*Cassius*) (1050 h.)

Ferrier Louis-Magloire, 27 ans, capitaine marchand. M2 n<sup>o</sup> 32 ; M6 n<sup>o</sup> 285.

---

(1) Fille de Jean-Joseph-François-Dominique-Lazare-Claude de Deydier de Curiol, seigneur de Mirabeau, Bauvezet, Fontenelle, etc. et de Marie-Anne-Christine de Benault de Lubières.

(2) Fille de Jean-Baptiste de Castellane, marquis de Norante, capitaine des galères, et de Marie-Anne de Rouillé.

(3) Mousquetaire en 1731, capitaine au régiment de la Suze-Dragon en 1733, colonel du régiment d'Eu-Infanterie en 1746, chevalier de Saint Louis en 1747, brigadier des armées du roi en 1759, maréchal de camp le 25 juil. 1762.

Fouque Jean-Joseph, époux Piche. Rentré en France en l'an IX. r = 329 f. 67. Q. 2059 ; M.

*Gaston* Jean-Gilbert, né à Roquebrune le 24 déc. 1744, curé de Sainte-Maxime depuis 1771, propr. à Roquebrune, Sainte-Maxime. 21 juil. 1792. Rédacteur du cahier des doléances de Sainte-Maxime, délégué à l'assemblée de la viguerie où il a demandé la suppression de la dîme, procureur de la commune ; membre, d'août 1790 à octobre 1791, du Conseil du directoire du district de Fréjus. Assermenté. S'est rétracté en nov. 1791, sa soumission à la Constitution civile du clergé « ayant répugné à sa conscience ». « S'est éclipsé dès lors de la société et a vécu ignoré au milieu d'une famille champêtre ». A quitté la France en 1792 pour se rendre en Italie « s'étant vu sans espoir d'allier le décret sur la déportation des prêtres réfractaires avec le cri de sa conscience ». Rentré à Sainte-Maxime en l'an X où il a rempli les fonctions de desservant. Curé de Grimaud en l'an XIII. Décédé en 1830 dans cette dernière commune avec le titre de chanoine. r = 37 f. 86. E ; M ; M2 n° 365 ; M6 n° 471 ; N3 ; X ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12 ; *de Roquebrune* : GG14 f° 350).

\* *Lauthier* (ou Lauthier), prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Fréjus*) ; E4 (*Sainte-Maxime*).

#### CANTON DE ROQUEBRUNE

##### Le Puget (952 h.)

*Néant*

##### Roquebrune (1629 h.)

\* *Auzioisier* Jean-Baptiste, dit de Lorgues. 21 juil. 1792. Aurait résidé à Marseille de juin à nov. 1792. E ; L. 359.

\* *Bertrand* Antoine, maçon. 22 vend. III. Condamné pour vol à « 22 ans de fer », il n'a pu prêter serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII parce qu'il « se trouvait en chaîne à Toulon ». E4 ; M ; M5 n° 35.

\* *Boyer* Antoine, maçon. 22 vend. III. Est allé se cacher à Berre (Bouches-du-Rhône) vers la fin de 1793, « suivi par les

orages de la Révolution » et est revenu à Roquebrune peu après le vote de la loi du 22 niv. III. S'est rendu plus tard à Carnoules pour se soustraire au décret du 19 fruct. V. Arrêté dans cette commune et traduit devant la Commission militaire de Toulon qui l'a acquitté du fait d'émigration le 21 mess. VII sous la réserve expresse que le ministre de la police générale se prononcerait définitivement sur son cas. Emprisonné, en attendant, au fort La Malgue à Toulon, puis dans la maison de détention de Draguignan. Mis seulement en liberté en frim. IX. E4 ; L. 360 ; M ; M2 n°3 ; M5 n°s 39 et 136.

*Brunel* (1), propr. à Cléré (Maine-et-Loire). 5 sept. 1792. E ; N3.

*Brunel* (les enfants de la veuve), propr. à Nueil (Maine-et-Loire). 5 sept. 1792. E.

\* *Brunel* Rose. 21 juil. 1792. E ; M ; M5 n° 598.

\* *Cauvin* Ignace, matelot. 22 vend. III. E4.

\* *Dubourg* Jean-Joseph, 63 ans, ancien contrôleur de la « maison de Madame ». 21 juil. 1792. Résidait à Paris depuis juin 1792. Radié provisoirement de la liste des émigrés par arrêté du directoire du département du Var le 4 déc. 1792 sur certificat de la section de *Bonne-Nouvelle* de Paris en date du 18 oct. 1792. E ; L. 285, 363.

#### CANTON DE SAINT-TROPEZ

##### Cogolin (968 h.)

\* *Colle* Jean-Joseph, novice marin. 22 vend. III. E4.

*Courchet* Thomas, gendarme, propr. à Toulon. 22 vend. III. E4.

\* *Lavagne* Rose, servante. 22 vend. III. E4 ; M4 n° 15 ; M5 n° 46.

---

(1) Peut-être Jean-Gaston de Brunel qui signa le cahier des doléances de Roquebrune (22 mars 1789).

\* *Mouton* Jean-Honoré, 58 ans, notaire. 22 vend. II. N'a pas émigré, mais a été condamné à la déportation par le tribunal révolutionnaire de Grasse, le 11 germ. II, pour avoir signé une pétition réclamant l'ouverture des sections à Cogolin, avoir approuvé la trahison de Toulon, déconseillé d'accepter la Constitution de 1793, mal parlé des frères Jacques et Clément Guillaibert, trop révolutionnaires à son gré, avoir empêché une jeune fille de chanter une chanson républicaine contre « Louis Capet » et enregistré une protestation contre un paiement en assignats. Vivait à Cogolin en l'an X. E4 ; L. 165, 201 ; M ; M5 n° 273 ; P1.

\* *Trouchard* Jean-Baptiste-Maurice, novice marin. 22 vend. III. E4.

**Gassin (424 h.)**

\* *Brès* François, matelot. 22 vend. III. E4.

*Dol* Jacques-Joseph, propr. à Sainte-Maxime. 22 vend. III. E4.

*Dol* Jean-Joseph, matelot, propr. à Sainte-Maxime. 22 vend. II. E4.

\* *Salesse* Charles-Joseph, 26 ans, enseigne non entretenu. 22 vend. III. Rentré en France le 24 vent. III. E4 ; L. 297 ; M2 n° 47 ; M6 n° 326.

**La Molle (210 h.)**

*Néant*

**Ramatuelle (527 h.)**

\* *Martin* Dominique Tropez, 43 ans, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Puissant*. 4 flor. II. A fui à l'étranger, avec l'escadre française de Toulon, le 28 frim. II. Décédé à Romsey (Angleterre) le 2 prair. X. r = 180 fr. E4 ; L. 288 ; M1 n° 295 ; M6 n° 1123 ; B.M. 60 ; D ; Q. 2059.

*Martin* Julie-Rose-Catherine, née Pérou, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4 (*Toulon*) ; M1 n° 35 ; M5 n° 227.

\* *Mourenon*, dit d'Heiriès, matelot. 22 vend. III. E4.

**Saint-Tropez (Héraclée) (3629 h.)**

\* *Amic* Joseph François (fils), négociant en huiles. 28 juil. 1792. A séjourné à Trieste, puis à Gênes (an X). E ; M ; M2 ; M6 n° 1499.

\* *Audibert (d')* Joseph-Jacques-Cyprien-Hippolyte, né à Aix en 1760, époux Augier Marie-Madeleine-Louise (1), officier de marine. 14 vent. II. Fédéraliste. S'est réfugié à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France vers germ. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V et s'est rendu à Port-Maurice où il séjournait encore en frim. IX. Auteur de divers ouvrages d'art nautique : *L'art naval ou Nouvelle tactique, Etablissement des chaloupes canonnières pour la garde des côtes Moyens d'accélérer la venue des bois de construction et de mâturer, Plan d'organisation du corps de la marine militaire, Projet relatif aux classes des matelots*. A reçu, pour ces travaux, les félicitations du ministre de la marine Truguet (15 mess. V) et celles du général Le Large, commandant d'armes à Toulon (5 flor. et 9 therm. V). Contre-amiral honoraire et vice-président de la *Société académique du Var* sous la seconde Restauration. Décédé à Saint-Tropez le 19 oct. 1840. r = 70 fr. 06. E4 ; G. 358 ; L. 359 ; M ; B. M. 99 ; Q. 2058.

Bérenguier Mathieu, 41 ans, marin. Rentré de Winchester (Angleterre) en l'an X, par le Havre. M2 n° 1019 ; M6 n° 1266.

Bérenguier Rose, née Isouard, épouse du préc<sup>t</sup>, 37 ans. Même détail. M2 n° 1020 ; M6 n° 1068.

\* *Bœuf* Pierre, dit Tropez, timonier. 22 vend. III. E4.

\* *Boquis* Jean-François, chirurgien-major. 22 vend. III. E4 ; M ; M2 ; M5 n° 277 ; M6 n° 1179.

\* *Boudoin*, apothicaire. 22 vend. III. E4.

*Broquier* Apollinaire, 33 ans, timonier. 14 vent. II. Résidait à Paris en l'an X. r = 23 fr. 15. E4 ; M3 n° 243 ; D ; Q. 2059.

\* *Broquier* Jean-Baptiste, 24 ans, timonier. 22 vend. III. E4 ; M3 n° 242.

---

(1) Née à Saint-Raphaël le 7 mai 1776.

*Caratéry* Charles-Antoine, époux d'Authier Madeleine-Rose-Blanche, 31 ans, officier de santé. 14 vent. II. A fui à Toulon le 23 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Décédé à la campagne de Russie en 1812. Auteur de l'ouvrage : *De l'influence des passions sur l'économie animale*, écrit en 1785. r = 60 fr. 57 (1). E4 ; L. 290, 299, 361 ; M ; M2 n° 50 ; M4 n° 12 ; M6 n° 8 ; B. M. 99 ; Q. 2059.

*Caratéry* Honoré-Vital, 29 ans, avocat et notaire certificateur. Membre du directoire du district de Fréjus d'août au 18 sept. 1790. A fui à Toulon le 22 sept. 1793 et à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Autorisé à rentrer en France et placé sous la surveillance de la municipalité de Saint-Tropez en fruct. VIII. Mis en liberté entière par décision du ministre de la police générale (23 fév. 1809). L. 299, 361 ; M ; M2 n° 251 ; M4 n° 17 ; M6 n° 14 ; P2 ; Q. 2059.

*Caratéry* Marc-Antoine, 52 ans, capitaine de navire marchand 14 vent. II. A fui à Toulon le 23 sept. 1793 sur un breack espagnol et en Italie le 28 frim. II. Rentré en France le 3 germ. III par la plage de Théoule. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Décédé à Diano (Ligurie) le (?) (entre l'an VI et l'an XI). r = 27 fr. 38. E4 ; G. 358 ; L. 289 ; M ; M1 (*répertoire*) ; Q. 2058.

\* *Cartier* Louis-Basile, 43 ans, capitaine de navire marchand. 22 vend. III. A quitté Saint-Tropez vers fin sept. 1793 « au moment où un bataillon nouvellement arrivé y imprimait la terreur » (2). Est allé à Toulon avec un bateau espagnol et a fui à Livourne « lors de la débâcle des Anglais ». Rentré en France le 3 germ. III. r = 66 fr. 92. E4 ; G. 358 ; M2 n° 40 ; M5 n° 279 ; Q. 2058.

\* *Caussemille* Jean-François-Joseph, 45 ans, fabricant en soie. 22 vend. III. A fui à Toulon sur un breack anglais en sept.

---

(1) Cette rente a été partagée entre lui et Caratéry Honoré-Vital qui suit.

(2) Sans doute le bataillon de Barthélemy Cadar chargé d'arrêter les suspects.

1793, à la Rivière de Gênes le 28 frim. II. Rentré en France le 3 germ. III. r = 756 f. 43. E4 ; G. 309, 358 ; M2 n° 45 ; M4 n° 14 ; M6 n° 10 ; Q. 2058.

*Caussemille* Louis-Léonce, frère du préc<sup>t</sup>, 46 ans, « tourneur vendant secrètement ses ouvrages ». 14 vent. II. A suivi son frère à Toulon et en Italie. E4 ; G. 309, 358 ; M2 n° 46 ; M4 n° 13 ; M6 n° 9.

\* *Cavalier* Anne-Rose (demoiselle), 23 ans. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Fréjus*) ; E4 (*Saint-Tropez*) ; M ; M2 n° 967 ; M5 n° 1 ; M6 n° 992.

\* *Cavalier* Madeleine-Cécile (demoiselle), 30 ans. 25 fév. 30 juin 1793. E2 (*Fréjus*) ; E4 (*Saint-Tropez*) ; M ; M2 n° 968 ; M5 n° 2 ; M6 n° 993.

*Chapon*, lieutenant des douanes nationales. 14 vent. II. E4.

*Chautard* Honoré-Antoine (1), prieur et curé de Saint-Tropez propr. à Callian, Saint-Tropez. 21 juil. 1792, 25 fév. 30 juin 1793. Assermenté. S'est rétracté et est allé se faire l'hôte, dans les gorges sauvages de Mauvasque, à la Martre, d'un certain M. Antoine, de la Garonnelle, qui, lui aussi, fuyait la police révolutionnaire. S'est rendu ensuite en Italie. Décédé à Saint-Tropez le 25 flor. X. E (*Callian*) ; E (*Cailleau*) (*sic*) ; E2 (*Saint-Tropez*) ; E4 (*Callian*) ; L. 285. 336, 361 ; M ; M1 n° 193 ; M6 n° 955 ; X ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

*Coste* Adonis, enseigne non entretenu. 14 vent. II. E4.

\* *Coste* Jean-Baptiste-François-Magloire, 24 ans. 25 fév., 30 juin 1793. Semble n'avoir pas émigré avant la loi du 19 fruct. V : aurait résidé à Oraison (Basses-Alpes) du 4 avr. 1792 au 12

---

(1) Fils d'Antoine Chautard, de Callian. Son père fut tenu de verser dans la caisse du receveur du district de Fréjus le montant de la solde et de l'habillement de deux hommes sur les frontières (arrêté du directoire du Var en date du 16 janv. 1793 : application de la loi du 12 sept. 1792). (Voir *Chautard*, rubrique de Bargemon).

therm. V. E2 (*Fréjus*) ; E4 (*Saint-Tropez*) ; L. 297, 362 ; M2 n° 90 ; M6 n° 279.

Courrent Elisabeth, née Digne (veuve de François). L. 290.

Dusseuil Augier, officier. Se trouvait à Ratisbonne en l'an X. M.

Faubert Joseph, 31 ans, capitaine au long cours (1). M2 n° 978 ; M6 n° 4214 ; P.

Ferrier Roch. L. 290.

Fugeiron Rossoline (femme). M ; M5 n° 170.

*Fugueron* Toussaint-Jacques, 57 ans, ancien curé de Notre-Dame de la Douane, à Marseille ; propr. dans le district. 30 juin 1793. r = 22 f. 28. E2 (*Fréjus*) ; M2 n° 216 ; M6 n° 242 ; Q. 2059.

\* *Gardiol*, prêtre. 21 juil. 1792. E.

Gourdon Pierre, pilote côtier. A fui pour éviter son arrestation demandée en 1793 par le Club de Saint-Tropez. A obéi à la loi du 19 fruct. V et s'est enrôlé dans la marine « où il a souffert toutes les horreurs du siège de Malte jusqu'à la capitulation de cette île ». Rentré en France en niv. IX. Autorisé à se livrer au petit cabotage « afin de se procurer le moyen de subsister et de secourir sa mère », par arrêté du préfet du Var en date du 21 pluv. IX. L. 296 ; M.

Grasset Jacques-Charles. A émigré en août 1793. L. 303.

Grasset Jacques-Pierre-Tropez, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail que pour son frère. L. 303.

Gueirard Jean-Baptiste, prêtre. A émigré avant le 12 déc. 1792. L. 285.

---

(1) Il y a peut-être identité avec le commandant du bâtiment *La Perle*, qui, remplaçant le capitaine, Vankempen, refusa en rade de Toulon, le 25 août 1793, de lutter contre les Anglais malgré les ordres du contre-amiral Saint-Julien, commandant en second de l'escadre française.

Guérin François-Donat, 25 ans, enseigne non entretenu. A fui à Toulon en sept. 1793, puis à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Dénoncé, le 21 germ. V, au ministre de la police générale comme « chef de contre-révolution ». G. 358 ; L. 310 ; M1 n° 14 ; M2 n° 49 ; M6 n° 42.

Guichard Jacques-Joseph. L. 290.

Guirard Jacques-François-Antoine, 48 ans, capitaine de navire marchand. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Résidait à Saint-Tropez, en mess. X, où il était atteint de *coma somnolentum*. G. 358 ; L. 367 ; M ; M2.

\* *Jausserand* André, 31 ans, bijoutier et quincaillier. 22 vend. III. E4 ; L. 289 ; M2 n° 185 ; M6 n° 347.

\* *Laugier* Jean-Baptiste-Joseph, vicaire. 21 juil. 1792, 30 juin 1793. S'est rendu à l'étranger, le 4 avr. 1792, après avoir rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Rentré en France en l'an XI. A repris ses fonctions de vicaire. Desservait, en l'an XIV, les paroisses de Saint-Tropez et de Sainte Maxime. E ; E2 (*Fréjus*) ; L. 371 ; M ; M1 n° 24 ; M4 n° 238 ; M5 n° 718 ; X ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

\* *Laville* Jean-Ignace, inspecteur des douanes. 22 vend. III. Signalé comme suspect à Cadar, commandant du 7<sup>e</sup> bataillon du Var, par la Société populaire de Saint-Tropez (sept. 1793). A fui à Toulon le 23 sept. pour se soustraire à son arrestation. E4 (*Toulon*) ; L. 291 ; M5 n° 392.

Lieutaud Paulin-Théodore, 33 ans, marin. M2 n° 977 ; M6 n° 1091.

\* *Martin* Jean-Léonce, timonier. 22 vend. III. E4.

*Martin* Joseph, 23 ans, marin. M2 n° 418 ; M6 n° 115.

\* *Monbazon*. 21 juil. 1792. E.

*Monnoyé* (ou Monoyer) Charles-Honoré, 57 ans, enseigne non entretenu, propr. à Saint-Tropez, à Gassin. 4 flor. II. Fédéraliste sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par Cadar, commandant du 7<sup>e</sup> bataillon du Var. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'é-

tranger le 28 frim II. Rentré en France en vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant dans la Rivière de Gènes. r = 39 f. E4 ; G. 358 ; L. 291, 373 ; M ; M2 n° 64 ; M6 n° 311 ; D ; Q. 2059.

\* *Olivier* Jean-François-Marie, 34 ans, agriculteur. 4 flor II. Inscrit, comme sectionnaire, sur la liste des suspects de Saint-Tropez. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Résidait aux Salins d'Hyères en l'an X. r = 20 f. E4 ; G. 358 ; L. 291 ; M ; M2 n° 398 ; M6 n° 129 ; Q. 2058.

▪ *Pérou* Antoine-Barthélemy, 30 ans, capitaine au long cours. 4 flor. II, 22 vend. III. A fui à Toulon pendant le siège de cette ville et y a servi dans les troupes anglaises. S'est rendu en Grande-Bretagne, le 28 frim. II, où il a joui d'une pension de 1200 livres accordée par le gouvernement britannique. A renoncé à cette pension en l'an X. Est rentré en France sous le Consulat. A été élevé par Bonaparte au grade d'officier de marine pour avoir coulé dans la mer Egée, antérieurement à son émigration, un corsaire barbaresque. r = 9 f. 90. E4 (*Saint-Tropez*) ; E4 (*Toulon*) ; *Papiers de la famille Antiboul* (E : *Arch. dép.*) ; M2 n° 252 ; M4 n° 18 ; M6 n° 15 ; Q. 2058.

*Porre* Antoine (fils de Joseph, agriculteur à Mons), vicaire, propr. à Mons, Saint-Tropez. 21 juil. 1792, 4 flor II, 22 vend. III. A fui en Italie après avoir rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Décédé à Savone en frim. IX. E (*Saint-Tropez*) ; E4 (*Mons*) ; L. 285 ; M1 n° 242 ; M6 n° 1322 ; X.

*Ricard* Justin, 41 ans, marin. M2 n° 979 ; M6 n° 1380.

*Ricard* Louis, timonier. 4 flor. II. E4.

*Ripert* Barthélemy. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Robiche* Jean-Gervais (1), enseigne entretenu. 4 flor. II. E4.

---

(1) Identité probable avec *Roubicheau*, inscrit sur E6 sous la rubrique de Toulon.

Roubaud Jean, capitaine de navire marchand. A fui à Toulon en sept. 1793 et à l'étranger, avec l'escadre ennemie, le 28 frim. II. L. 379.

\* *Roux*, chartreux. 21 juil. 1792. E.

\* *Roux* Joseph-Ignace, enseigne non entretenu. 4 flor. II. E4.

\* *Saloy* C.-Hermentaire, matelot. 22 vend. III. E4.

\* *Scalvini* Antoine-Gaëtan (1), de Pretia (seigneurie de Venise), 38 ans, ancien chef de la légion du district de Fréjus. 14 vent. II, 22 vend. III. A fui à Toulon, sur une frégate anglaise, vers le 1<sup>er</sup> sept. 1793. S'y est employé, en sa qualité d'officier au régiment de *Royal-Louis*, à débaucher les marins au service de la République. S'est rendu en Italie, avec l'escadre anglaise, le 28 frim. II. A séjourné à Venise et est rentré en France le 3 germ. III. S'est fait remarquer dès lors par son esprit vindicatif : « à Saint-Tropez, il a poursuivi plusieurs de ses ennemis en les recherchant jusque dans les tas de foin où il enfonçait son sabre et sa baïonnette ». A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (16 brum. VIII). Était capitaine adjudant de brigade de la troupe nationale du département de Mella, à Brescia (République cisalpine), en brum. X. E4 ; G. 399, 358 ; L. 299, 380 M.

Suffren (de)-Saint-Tropez Joseph-Jean-Baptiste, époux de Louise-Pulchérie-Gabrielle de Goëbriand, frère de l'illustre bailli Pierre-André de Suffren ; marquis de Saint-Tropez, maître de camp de cavalerie, premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence (1779-1780). A émigré en 1789 et est mort à l'étranger. B. M. 99.

*Suffren (de)-Saint-Tropez* Pierre-Marie (2), fils du préc<sup>t</sup>, né à Paris le 20 fév. 1753, ancien colonel du régiment de Bassigny,

---

(1) Inscrit sur E4, le 14 vent. II, avec le nom de *Calvini*.

(2) Mousquetaire du 1<sup>er</sup> déc. 1768 au 22 fév. 1769, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant sans appointements au régiment du roi le 22 fév. 1769, lieutenant en

chevalier de Saint-Louis, marquis de Saint-Tropez. 30 juin 1793. A fait, comme volontaire, la campagne de 1792 à l'armée des princes et est passé ensuite en Angleterre. Rentré en France en l'an X. A prêté le serment prescrit par le sénatus-consulte du 6 flor. X, le 4 prair. suivant, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. Maréchal de camp en 1814, président du Collège électoral d'Alais en 1815 et pair de France le 17 août de la même année. A voté, à la Chambre haute, pour la mort du maréchal Ney et y a défendu les libertés octroyées par la Charte. Décédé à Paris le 8 mars 1821. r = 678 f. 70. E2 (*Fréjus*) ; L. 285 ; M ; M3 n° 204 ; Q. 1936, 2058 ; A3 ; A4 ; A14 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

*Trullet* Joseph-Michel (1), propr. à Saint-Tropez, Fréjus. 25 fév., 30 juin 1793. Aurait été envoyé dans le Levant pour se former au commerce maritime. A été « jeté dans les fers et les cachots de Constantinople à côté de républicains français ». Se trouvait encore à l'étranger en vend. X. E2 (*Fréjus*) ; E4 (*Saint-Tropez*) ; E7 ; L. 281 ; M ; M2 n° 39 ; M5 n° 295.

---

second en 1770, rang de capitaine dans Royal-Lorraine en 1772, capitaine en second en 1781, maître de camp en second du régiment de Béarn en 1782, colonel du régiment de Bassigny en 1788, démissionnaire en 1791.

(1) Frère du capitaine de vaisseau Trullet Jean-François-Thimothée. Inscrit sur E2 (*Fréjus*) sous le nom de *Taullet*.

V

DISTRICT DE GRASSE

---

CANTON D'ANTIBES

Antibes (4114 h.)

\* *Barquier (de)* Alexandre, commissaire des guerres. 28 juin 1792. E ; A9.

\* *Cairasqui* (femme), ex-bernardine. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Antibes*) ; M5 n° 104.

\* *Cugnac (de)* Emmanuel (fils d'Antoine, seigneur de Fressaies du Tourondel, et de Marie Pons de la Borie), marquis de Cugnac, ancien capitaine au régiment de *Royal-vaissaux*, commandant d'Antibes. 28 juin 1792, 25 fév. 1793. Maintenu sur la liste des émigrés (arrêté du Directoire exécutif : 17 prair. VI). Décédé en l'an XIV. E ; E4 ; L. 382 ; M ; V.

*Cugnac (de)* Victoire-Roque-Roseline-Martiale, née de Villeneuve-Trans, épouse du préc<sup>t</sup> (1), propr. à Mons, Antibes. 21 juil. 1792, 4 flor. II. Maintenu sur la liste des émigrés (arrêté du Directoire exécutif : 17 prair. VI). Décédée à Marseille le 17 août 1834. E (*Mons*) ; E4 (*Antibes*) ; L. 282 ; M ; M4 n° 45 ; M5 nos 250 et 615 ; V.

Foucard Charles. L. 289.

Gaiques André, 30 ans, lieutenant au (?) bataillon du Var. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Gastaud Pierre, maçon, lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. Exécuté à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol.). Mn ; Q. 1701, 1940.

---

(1) Mariée le 19 fév. 1767, à Fayence, à Jean-Joseph de Villeneuve, marquis de Beauregard, mort le 31 août 1784 ; en 1785, à Emmanuel de Cugnac.

Jaubert Antoine. r = 159 f. 39. Q. 2059.

Lombard Jean-Joseph, 55 ans, officier dans le bataillon auxiliaire des colonies. A quitté Fontaine-de-Grenelle (Paris) en juil. 1792 pour aller remplir, en Grande-Bretagne et dans les Pays-Bas, une mission secrète du gouvernement français. Muni d'un congé officiel pour raisons de santé, il s'est rendu aux eaux de Bath (Angleterre), puis en Hollande, afin d'y prendre toutes informations utiles sur le mode employé par ces Etats « pour l'échange des garnisons dans les colonies ». Le 15 sept. 1792, son voyage aurait dû se terminer. Mais il ne put rentrer dans sa patrie avant l'an X à cause : 1° de l'invasion du nord-est de la France par les Prussiens en sept. 1792 ; 2° de la non indication sur son passeport du motif réel de sa présence à l'étranger ; 3° des difficultés qu'il éprouva en Suisse pour se faire adresser par l'autorité française toutes pièces justificatives de sa mission officielle. Traduit, le 16 germ. X, devant le trib. crim. de Draguignan, il y fut acquitté comme bénéficiaire de l'art. 2 de la 1<sup>re</sup> section du décret du 25 brum. III portant que n'étaient pas réputés émigrés les Français chargés, par le Gouvernement, de mission à l'étranger. G. 331.

Loys Jacques. Décédé à Arles le 10 vend. IX. M6 n° 1299.

Loys Pierre, fils du préc<sup>t</sup>, 36 ans, médecin. M2 n° 476 ; M6 n° 352.

\* *Merle* Jean-Joseph, 52 ans, prêtre. 28 juin 1792, 30 juin 1793, 4 flor II. r = 1108 f. E (*Antibes*) ; E2 (*Grasse*) ; E4 (*Antibes*) ; L. 286 ; M ; M2 n° 412 ; M6 n° 121 ; D ; Q. 2058.

Mus Jean (fils), 15 ans, instituteur. M2 n° 867 ; M6 n° 1343.

\* *Reybaud* (ou Raibaud) Pierre, prêtre. 28 juin 1792, 29 pluv. II. E ; E4.

Roussel Dominique, 31 ans. Rentré de Portsmouth, par le Havre, en therm. X. M2 n° 1011 ; M6 n° 1386.

\* *Textory* Françoise. 4 flor. II. E4 ; M5 n° 256.

*Ventrin* Sébastien, né à Antibes le 21 déc. 1748, fils de Jacques, aubergiste, et d'Anne Pugnaire ; prêtre, professeur de

philosophie et de dogme au grand séminaire de Grasse, 30 juin 1793, 4 flor. II. Déporté. Décédé le 28 fév. 1831. E2 (*Grasse*); E4 (*Antibes*); M2 n° 306; M6 n° 518; A9.

CANTON DU BAR

Le Bar (1206 h.)

*Grasse (de)* Marie-Françoise, née de Covet-Marignane (veuve depuis le 8 avr. 1789 de Pierre-François de Grasse, ce dernier officier des gardes françaises, chevalier honoraire de Saint-Jean de Jérusalem, comte du Bar des princes d'Antibes, seigneur de Valettes, de la Malle, coseigneur de Thorenc), propr. à Tourrettes (district de Saint-Paul), le Bar, Toulon. 28 juin 1792, 7 pluv. III. Son mari avait eu de nombreux procès avec ses vassaux au sujet des moulins et des fours banaux loués à des étrangers à la communauté. Son château du Bar avait été pillé les 26 et 27 déc. 1789, avec la complicité du maire. Elle alla se cacher à Aix, puis s'enfuit à Nice où l'on constate sa présence le 18 août 1791, place Victor, chez Ardisson, négociant, par un acte de vente passé avec le marquis d'Espagnet. Autre pillage de son château le 1<sup>er</sup> mars 1792. Vente aux enchères des biens « des hoirs de François-Pierre Grasse » et location au détail des appartements du château du Bar, le 23 sept. 1793. Le 1<sup>er</sup> oct. suivant, le Conseil municipal s'exprima ainsi relativement à sa tour-prison : « de pareils monuments d'horreur et de despotisme ne doivent plus subsister sur cette terre qui a conquis la liberté et l'égalité (1) ». Décédée à Aix le 23 déc. 1811. r = 5266 f. 95. E (*Toulon*); E6 (*Toulon*); L. 285, 296; M; M4 n° 47; M5 n° 505, 600; Z; Q. 2058, 2059; (*Arch. comm. de Grasse*: FF28).

---

(1) La plupart des renseignements qui précèdent sont dus à l'extrême obligeance de M. le marquis de Grasse. D'après M (*Arch. dép. du Var*), Marie-Françoise de Grasse aurait résidé à Redessan (*Gard*) du 9 fév. 1792 au 10 frim. III et à Manduel (*Gard*) de cette dernière date au 22 brum. V. Inscrite sur E et E6 (*Toulon*) avec la dénomination de *Cauvet*.

Grasse (de) Marie-Françoise-Gabrielle-Cécile, petite-fille de la préc<sup>te</sup>, née à Aix le 22 nov. 1777. A suivi sa grand'mère. A épousé à Aix, le 15 nov. 1804, Louis-Gaspard-Frédéric d'Abel de Libran. Z.

Sessy Honoré-Joseph, 36 ans, instituteur. Autorisé à se rendre avec son fils âgé de dix ans dans la colonie de Saint-Dominique (décision du ministre de la police générale : 19 fruct. X). M ; M2 n° 468 ; M6 n° 99.

Caussols (19 h.)

*Néant*

Cipières (986 h.).

Sucre (ou Suque) Jean, 58 ans, cultivateur. Exécuté à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol. ). Q. 1701, 1940.

Gourdon (291 h.)

*Néant*

CANTON DE BIOT

Biot (1000 h.)

*Néant*

Vallauris (1484 h.)

Sicard Guillaume, 27 ans, ancien ouvrier potier, matelot sur la *Perle* le 25 août 1793. A fui à Carthagène, le 28 frim. II, sur une tartane espagnole. S'est rendu ensuite à Livourne sur un navire vénitien, puis à Gênes et à San-Remo. Arrêté à Menton vers le 1<sup>er</sup> frim. III et traduit à Grasse devant le trib. crim. du Var qui l'a mis en liberté, le 5 vent. III, à la condition de se présenter aussitôt devant le commissaire de la marine à Toulon pour être embarqué sur la flotte de la République (1). G. 367.

Sicard Jérôme. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 4<sup>e</sup> jour compl. X. M6 n° 1463.

---

(1) Application de l'arrêté en date du 30 pluv. III des représentants du peuple Servières et François (loi du 29 frim. III).

\* *Sicard Pierre*, né à Vallauris le 21 nov. 1754 ; fils de Jacques, potier, et d'Anne Guirard ; prêtre. 25 fév., 30 juin 1793, 25 pluv. VII. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice, à Bologne et à Camerino (Etats du pape). Fusillé à Toulon, comme émigré rentré, le 25 pluv. VII (Comm. milit.). A écrit, quelques instants avant sa mort, une lettre par laquelle il a pardonné à tous ses ennemis. r = 158 f. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Vallauris*) ; E6 (*Vallauris*) ; L. 167, 380 ; M ; M1 n° 157 ; Mn ; X ; B. M. 99 ; D ; Q. 2059.

CANTON DE CANNES

Cannes (2616 h.)

Desmarets-Gabres Louis, ancien employé. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 28 therm. X. M6 n° 1275.

Rimbert Ursule, née Ruffy (femme d'un cordonnier). L. 379.

Le Cannet (1189 h.)

\* *Malet Alexandre*, prêtre. 15 fév., 30 juin 1793. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Le Cannet*) ; L. 285.

Mandelieu (50 h.)

*Néant*

Pégomas (453 h.)

*Fouque Sauveur-Antoine*, dit Capucin, 52 ans, « faiseur de poulies ». 29 fruct. VI. A fui à Toulon pendant le siège de cette ville, à l'étranger le 28 frim. II. Fusillé à Toulon le 29 fruct. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 296 ; M5 n° 479 ; Mn.

CANTON DE CHATEAUNEUF

Châteauneuf (1132 h.)

*Maubert Jean-Honoré*, 32 ans, vicaire. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. E2 (*Grasse*) ; L. 289 ; M2 n° 305 ; M6 n° 482 ; A9.

Clermont (30 h.)

*Néant*

**Opio (374 h.)**

*Carlavan* Claude-Trophime, 27 ans, prêtre, professeur de philosophie au séminaire de Grasse, propr. à Opio, Châteauneuf. 28 juin 1792, 23 fév., 30 juin 1793. A prêté, le 14 juil. 1790, le serment fédératif avec la clause restrictive « de ne soutenir la Constitution qu'autant qu'elle serait juste et non contraire à la religion » : a été, pour cette raison, provisoirement suspendu de ses droits de citoyen actif par le procureur du Roi. Réfractaire en 1791. A émigré à Rome. A obtenu plus tard, à l'Université de Pise, le bonnet de docteur. Rentré en France en l'an X. A été ensuite successivement recteur de la paroisse de Cannes, vicaire à Grasse et, à partir de 1811, curé de Saint-Maximin. Décédé dans cette dernière commune le 11 juin 1849. E (*Châteauneuf*) ; E2 (*Grasse*) ; ; E4 (*Opio*) ; M2 n° 308 ; M6 n° 456 ; X ; A9 ; (*Arch. comm. d'Entrecasteaux* : II<sup>23</sup>).

\* *Chauve* Mathieu, prêtre. 28 juin 1792, 30 juin 1793. r = 38 f. 09. E (*Opio*) ; E2 (*Grasse*) ; M6 n° 452 ; Q. 2058.

\* *Marcy* Honoré, homme de loi, 25 fév. 1793. E4.

\* *Ollivier* Joseph, curé. 25 fév. 1793. A prêté, le 14 juil. 1790, un serment fédératif restrictif et a été, pour ce motif, suspendu de ses droits de citoyen actif. Réfractaire en 1791. E4 ; M5 nos 719, 720 ; X ; (*Arch. comm. d'Entrecasteaux* : II<sup>23</sup>).

**Valbonne (960 h.)**

Barrême Jean-Baptiste, né à Valbonne le 24 mars 1748, ancien vicaire à Saint-Césaire. Réfractaire et déporté. A émigré à Rome le 5 août 1792 à la suite d'un arrêté du directoire du district de Grasse, en date du 1<sup>er</sup> août précédent, relatif aux prêtres insermentés. Décédé en l'an XIV à (?). r = 56 f. 67. L. 295 ; M2 n° 437 ; M6 n° 85 ; X ; A9 ; Q. 2059.

CANTON DE CONSEGUDES

**Consegudes (252 h.)**

*Néant*

**Les Ferres (300 h.)**

*Alziary* Augustin (fils d'Antoine, notaire, et de Dalmassy

Catherine), avoué, propr. aux Ferres, Saint-Vallier, Grasse. 28 juin, 21 juil. 1792, 3<sup>e</sup> des sans-culot. II. r = 1623 f. E (*Les Ferres*) ; E (*Saint-Vallier*) ; E3 (*Grasse*) ; L. 285 ; M3 n<sup>o</sup> 125 ; M5 n<sup>o</sup> 239 ; D ; Q. 2059.

Maurel Antoine. r = 66 f. 60. Q. 2059.

**La Roque-Estéron (108 h )**

*Néant*

CANTON DE GRASSE

**Grasse (11875 h.)**

\* *Achard* Antoine, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A émigré le 5 août 1792. r = 330 f. 05. E2 ; E4 ; L. 285, 295 ; Q. 2058.

*Albanelly* François, né à Grasse le 25 oct. 1748 ; fils de Raphaël, avocat, et d'Anne Luce ; chanoine en l'église cathédrale, propr. à Grasse, Saint-Vallier. 20 juin 1792. Réfractaire et déporté. A émigré en Italie le 2 août 1792. Rentré en France en l'an X. Décédé le 19 fév. 1813. r = 38 f. 77. E ; L. 285, 296, 1076 ; M ; A9 ; Q. 2058.

Arnoux Jean-François, 16 ans, tisserand. M2 n<sup>o</sup> 660 ; M6 n<sup>o</sup> 893.

*Augier* Alban, prêtre, propr. à Fréjus. 21 juil. 1792, 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A émigré le 5 août 1792. E (*Fréjus*) ; E2 (*Toulon*) ; L. 296 ; M5 n<sup>o</sup> 320 ; (*Arch. comm. de Fréjus : 12*).

\* *Augier* Pierre-Jean, 74 ans, huissier au tribunal du district de Grasse. 25 fév., 30 juin 1793. Pénitent noir depuis son enfance. Vers le début de 1792, il apprit que « certains faux frères » projetaient, pour la procession « des quarante heures de la dernière semaine de Carnaval », de faire renverser, par des individus travestis en pénitents, « l'autel et la chaire de Vérité » de la chapelle de la confrérie. Le moment venu, il réunit les frères les plus zélés et les disposa dans la chapelle, sur deux rangs de chaises, de manière à laisser un passage libre aux faux péni-

tents. Ceux-ci vinrent processionner, mais démasqués aussitôt, ils s'enfuirent en promettant de tirer vengeance de leur déconvenue. Craignant pour sa vie, Augier se cacha quelque temps dans Grasse, puis, le 4 août, se rendit à Nice. Il se retira ensuite dans les montagnes voisines de la frontière et en Piémont. Il revint à Grasse vers fin janv. 1793. Il s'y dissimulait depuis quelques jours lorsque, sur une dénonciation, il fut appréhendé dans sa maison le 4 fév. suivant. Traduit devant le trib. crim. du Var siégeant à Toulon, il y fut l'objet d'un jugement de sursis pour que la Convention statuât elle-même sur son cas (19 fév. 1793) : on ignore la décision de cette assemblée. Décédé à Toulon la même année. r = 76 f. 17. E2 ; E4 ; G. 316, 1000, 1007 ; M1 n° 149 ; M6 n° 1446 ; Q. 2058.

\* *Bartel* Jacques, homme de loi. 28 juin 1792. r = 1928 f. 93. E ; L. 289, 290 ; M ; M5 n° 473 ; D ; Q. 2059.

*Bayle* Honoré, parfumeur. 6 pluv. VI. E6 ; L. 305.

*Bayle* Honoré-Joseph, 25 ans, avoué. 6 pluv. VI. E6 ; L. 303 ; M2 n° 150 ; M6 n° 215.

*Bayle* Honoré-Marie, 16 ans, propriétaire. Résidait à Aix en l'an X.L. 305 ; M2 n° 833 ; M6 n° 1161.

*Beaussi* Honoré, 57 ans, ancien prieur de Saint-Jean-de-Moulières de Cagnes, propr. dans le district. 30 juin 1793. A émigré à Bologne en 1792. Décédé dans cette ville le 19 déc. 1809 (1). E2 ; X ; B. M. 99.

\* *Benoît* Antoine, notaire. 23 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4 ; M6 n° 675.

*Benoît* Jean-Joseph, 19 ans, bourgeois. M2 n° 868 ; M6 n° 1167.

---

(1) Il eut en Italie des relations amicales avec les généraux Massena, Monnier, Watrin, Valori, Malher, Michaud, Dupont, Musnier, Calvin (de Marseille), Salva, Socquelen, Reille (son parent), Girard (d'Aups) et avec les secrétaires d'Etat Maret et de Talleyrand.

\* *Bérenger*, prêtre. 30 juin 1793. E2.

*Bérenger*, dit de Magagnosc, prêtre, propr. à Grasse, Magagnosc. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4.

*Bernard Jean-Antoine*, prêtre, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2 ; M ; M5 n° 715.

*Bertrand Jean-Baptiste*. A émigré avant oct. 1793. L. 288.

*Bertrand Jean-Michel*, 51 ans, étalonneur. M2 n° 705 ; M6 n° 1172.

*Bertrand Marie*, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Bonnafoux Honoré-Joseph*, 26 ans, prêtre. M2 n° 425 ; M6 n° 88.

\* *Bruery Joseph*, né à Grasse le 25 nov. 1740, prêtre, bénéficiaire de la cathédrale. 28 juin 1792. Réfractaire. A fui à Nice le 4 août 1792. Décédé à Goritzia le 3 frim. VIII. r = 234 f. E ; L. 296, 1076 ; M5 n° 338 ; A9 ; D ; Q. 2059.

*Caloy Honoré*, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Calvy Stanislas-François-Scipion-Jacques-Sauveur*, 21 ans, propriétaire. Se serait caché au Broc de mai 1792 au 20 flor X. G. 346 ; M2 n° 946 ; M6 n° 1012.

\* *Carpillet (de) Paul*, 60 ans, vicaire épiscopal de Grasse et chanoine honoraire d'Angers. 25 fév. 1793. Réfractaire et déporté. A quitté la France le 3 août 1792. Décédé à Pise le 25 niv. VI. E4 ; L. 289, 295 ; A9.

*Causse Paul*, 28 ans, prêtre, professeur au grand séminaire, propr. dans le district. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A émigré en Italie en août 1792. Mort curé de Biot le 21 mai 1845. E2 ; L. 295, 296 ; M2 n° 325 ; M6 n° 454 ; A9.

\* *Cavalier Joseph*, prêtre, bénéficiaire et sous-diacre de la cathédrale. 28 juin 1792. A fui en Piémont. E ; L. 1076 ; M5 n° 691.

*Chéry Jean-François*, 41 ans, homme de loi. M2 n° 757 ; M6 n° 1021.

Chéry Marie-Catherine, née Bellecouche, épouse du préc<sup>t</sup>, 25 ans. M2 n° 758 ; M6 n° 1165.

\* *Chéry* Jean-Raphaël, prêtre. 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. A émigré le 2 août 1792 pour aller en Piémont, puis à Livourne. E ; L. 288, 296, 1076 ; M5 n° 342 ; X.

\* *Chéry* Marc, chanoine. 25 fév., 30 juin 1793. Jouissait d'une pension de 400 livres sur l'abbaye de Lérins (1791). Décédé à Coni le 29 sept 1793. r = 675 f. 21. E2 ; E4 ; L. 288, 1076 ; M5 nos 343, 344 ; A9 ; Q. 250.

\* *Chevalier* Mathieu, 47 ans, prêtre. 28 juin 1792. M2 n° 680 ; M6 n° 1020.

*Chevetel* Charles-Hubert, chanoine sacristain en la cathédrale, électeur du clergé à l'assemblée de la sénéchaussée de Grasse le 26 mars 1789. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice le 5 août 1792. E2 ; E4 ; L. 296, 1076 ; M5 n° 341 ; N2.

*Comte Antoine*, 25 ans, prêtre, secrétaire particulier de l'évêque. 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. Est parti pour le Piémont, le 5 août 1792. Rentré en France avant la loi du 19 fruct. V. S'est ensuite rendu à Naples et à Pise. Décédé dans cette dernière ville le 19 niv. VII. E ; L. 296 ; M1 n° 175 ; M5 n° 183 ; M6 n° 1447 ; Q. 1959 ; X ; A9.

*Comte Jacques*, perruquier. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 451.

*Comte Pierre*, tailleur. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 450.

\* *Court* Joseph (cadet), dit Font-Michel, militaire retiré. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 710.

*Cresp* Gaspard, né à Grasse le 14 janv. 1720, prêtre bénéficiaire de la cathédrale. Décédé à Rimini le 26 vend. V. r = 996 f. 34. L. 285 ; M1 n° 177 ; M6 n° 1306 ; A9 ; Q. 2038.

*Cresp* Joseph, dit Picotin, cordonnier. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 461.

*Doussan Antoine*, 23 ans, parfumeur. M2 n° 709 ; M6 n° 1186.

*Doussan Jean-Joseph*, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Durand (de)-Sartoux* Jacques-François, 46 ans, propr. dans le district. 3<sup>e</sup> juin 1793. E2 ; M2 n° 525 ; M6 n° 43 ; Q. 2059.

*Durand (de)* Julie-Joséphine, née Fontanier-Barrigue, épouse du préc<sup>t</sup>, de Marseille. 3 juin 1792. Décédée à Pise le 28 niv. VIII. E2 (*Le Beausset*) ; M1 n° 122 ; M5 n° 7.

\* *Etienne (d')-Saint-Jean de Prunières* François, né à Gap, le 18 fév. 1718, ancien chanoine de Rodez, ex-vicaire général de Rodez, Vienne, Riez, évêque de Grasse le 23 nov. 1752. 28 juin 1792. Réfractaire. S'est rendu à Nice le 21 juin 1791, puis à Savillano (Piémont), à Bologne et à Pise. Rentré à Marseille, par Livourne, en mess.-therm. V. S'est caché ensuite à Mari-gnane (Bouches-du-Rhône), puis à Marseille. Décédé dans cette dernière ville le 22 vent. VII. E ; L. 1076 ; X ; A9 ; B. M. 99.

*Fanton (de)-Andon* Jean-François (fils aîné), 17 ans. 6 pluv. VI. E6 ; M2 n° 265 ; M4 n° 8 ; M6 n° 18.

\* *Fanton (de)-Thorenc* Honoré, ancien officier d'artillerie. 28 juin 1792. r = 31 f. 66. E ; M2 ; M6 n° 465 ; Q. 2058.

Fontaine Rose (fille), 25 ans. r = 24 f. 81. M5 n° 524 ; M6 n° 559 ; Q. 2059.

\* *Gaitte* Jean-Joseph, homme de loi. 8 juin 1792. r = 628 f. 32

*Gaspari (de)-Belleva* Louis-François-Joseph-Gabriel-Luce, dit Tête d'Or, né à Grasse le 27 janv. 1754, fils de Charles-Luce et d'Anne-Baptistine de Labaume-Béranger, orateur en 1785 de la loge maçonnique de Grasse la *Nouvelle Amitié*, major de dragons chargé, le 13 juin 1792, par le gouvernement français, d'une mission en Pologne, général au service de ce pays la même année, grand-croix de l'ordre de Stanislas, propr. à Grasse, Mandelieu. 25 fév., 30 juin 1793. A combattu en fin 1792 sous les ordres de Condé et s'est distingué en l'an III dans la division anglaise de lord Moira. A adopté la nationalité prussienne en l'an IV, après son mariage avec Joséphine Jacobi-Kloest, fille du ministre plénipotentiaire de Prusse à Londres. A été en l'an VII ministre des affaires étrangères de la principauté de Moldavie. Rentré en France en mess.-therm. X.

Arrêté à Paris comme espion de la Russie le 4 brum. XIII et incarcéré le même jour à Sainte-Pélagie. Expulsé de France le 13 frim. suivant : s'est rendu à Bucarest. A vécu à Paris sous Louis XVIII, époque durant laquelle il a obtenu une pension de 1000 livres et le grade de lieutenant-colonel. r = 1981 f. 26. Mort à Paris le 27 janv. 1840 (1). E2 ; E4 ; L. 285 ; A9 ; T3 ; Q. 2058.

*Gasq* Jean, dit Isnard, « boutoniste ». 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 441.

*Gastaldy* Ange-Joseph, cordelier, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Gavarry* Jean, cordelier, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2 ; M6 n° 249.

*Geoffroy*, bourgeois, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Geoffroy (de)-Rouret* César-Joseph (fils de César, seigneur du Rouret, et d'Anne de Villeneuve-Bargemon), né le 16 nov. 1750, ancien chanoine de la Collégiale de Draguignan, prieur de Briançon, propr. dans le district. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A fui de Grasse le 7 août 1792 et a été arrêté à Castellane. Transféré à Grasse et sauvé par la chute de Robespierre (9 therm. II). A obéi à la loi du 19 fruct. V : s'est rendu à la Martinique. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 27 mess. X, à Saint-Pierre, devant le préfet de l'île. Rentré en France par l'Angleterre et Cherbourg le 23 fruct. X. Décédé à Grasse le 3 fév. 1847. E2 ; L. 296 ; M ; M5 n° 371 et 372 ; B. M. 99 ; A9.

*Geoffroy (de)-Rouret* Jean, frère du préc<sup>d</sup>, chanoine. Réfractaire. A émigré en Italie le 7 août 1792. Rentré en France sous le Consulat. Nommé curé d'Antibes après l'émigration et décédé dans cette ville le 15 juin 1835. L. 296 ; M5 n° 373 ; B. M. 99 ; A9.

*Geoffroy (de)-Rouret* Joseph-Louis, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, seigneur du Rouret, propr. à Grasse,

---

(1) Je dois la plupart de ces renseignements à l'obligeance de M. Poupé qui se livre à une étude sur Gaspari.

le Rouret. 28 juin 1792. Se serait caché dans le Jura du 2 mars 1792 au 26 niv. IV. r = 903 f. E ; L. 296 ; M5 n° 370 ; A8 ; Q. 2058.

*Gleize* François (fils), 16 ans, marchand, 6 pluv. VI. E6 ; M2 n° 183 ; M6 n° 340.

*Granon* Jean-Baptiste, prêtre, propr. dans le district, 30 juin 1793. E2.

*Guidal* Maximin (ainé), négociant, 6 pluv. VI. E6.

\* *Guizol* Jean (1), 48 ans, prêtre. 23 juin 1792. Réfractaire et déporté. A émigré le 4 août 1792. r = 384 f. E ; L. 285, 296 ; M2 n° 438 ; M6 n° 105 ; D ; Q. 1959, 2059.

*Icard* Thomas, 41 ans, domestique. Rentré en France, par Genève, le 24 fruct. X. M6 n° 58.

\* *Imbert* François, prêtre. 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. A fui en Italie le 10 août 1792. Décédé à Naples le 27 frim. IV ou à Goritzia en l'an VIII. r = 27 f. 67. E ; L. 297 ; M1 n° 174 ; M5 n° 385 ; M6 n° 935 ; Q. 2058.

*Isabelle* (ou Isabeau), femme de chambre, propr. dans le district, 30 juin 1793. A émigré en août 1792. E2 ; L. 286, 299.

\* *Jauvy (de)-La Bordère*, de Perpignan, premier vicaire général, prieur de Roquefort. 28 juin 1792, 30 juin 1793. A suivi l'évêque d'Estienne de Prunières, cité plus haut. Décédé à Bologne en l'an IV. E ; E2 ; M ; X ; A9 ; B. M. 99.

*Jauvy (de)-la Bordère* François-Xavier-Paul, frère du préc<sup>t</sup>, de Perpignan, 33 ans, médecin, propr. dans le district, 30 juin 1793. A fui, « sans payer son loyer », peu après les fêtes de Pâques de 1792. Médecin dans l'armée d'Italie à l'hôpital de Sainte-Catherine à Briançon en l'an IX, à l'hôpital militaire de Ferrare en l'an X. Séjournait à Bologne en therm. X. E2 ; L. 285 ; M3 n° 143, 144, 145.

Jean Honoré, de Marcoux (Basses-Alpes), 44 ans, prêtre. Mort à Grasse le 7 oct. 1825. M2 n° 645 ; M6 n° 824 ; A9.

---

(1) Inscrit par erreur sur E avec le nom de *Grizot*.

*Jaume* (fils cadet de Louis), propr. dans le district. E 2.

*Jaume* Antoine-César (fils de Louis-François, officier pharmacien), prêtre, propr. dans le district. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. Parti pour Nice le 4 août 1792. E2 ; L. 297.

*Lachaud* François, chapelier. 7 pluv. VI. E6 ; M5 n° 408.

*Lambert* Elzéar (« époux divorcé » de Bonnafous Marie). r = 348, f. 34. L. 290 ; Q. 2058.

*Lambert* Louis, dit Bezaud, tisserand, propr. à Mougins. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 402.

*Lambert* Pierre, maçon. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 401.

*Laramée* Marie-Claire-Elisabeth-Adélaïde, née Latour, épouse de Laramée Claude-Joseph-Yves, propr. dans le district. 30 juin 1793. Radiée de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention (27 therm. III). E2 ; E7 ; M5 n° 11.

*Latour* Christine, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2 ; M5 n° 12.

*Latour* Mion, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Laugier* Boniface, dit Lèque (fils), maçon. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 399.

\* *Lemore* Charles Joseph-Honoré, 33 ans, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A émigré en août 1792. E2 ; E4 ; L. 294 ; M2 n° 681 ; M6 n° 1087.

*Levens* Jean-François, 49 ans, cordonnier. r = 69 f. 31. M2 n° 604 ; M6 n° 831 ; Q. 2058.

*Magagnosc* Jean-François, né à Grasse le 18 sept. 1768, propr. dans le district. 30 juin 1793. Capitaine retraité après 31 ans de services le 7 avr. 1837. E2 ; B. M. 99.

*Marcy* Antoine, homme de loi, propr. à Grasse, Opio. 28 juin 1792. r = 3669 f. 41. E ; L. 286 ; M3 n° 126 ; M4 n° 240 ; Q. 2058.

\* *Marcy* Jean-Henri, 25 ans, homme de loi. 28 juin 1792. E ; L. 372 ; M2 n° 164 ; M4 n° 15 ; M6 n° 11.

*Maubert* Antoine, 45 ans, ancien commis de négociant, instituteur. Fédéraliste. A invité la Société populaire de Grasse à

convoquer les assemblées de sections de la même manière qu'à Marseille. A fui à Toulon le 7 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 293 ; M2 n° 373 ; M6 n° 484.

*Maure* Marguerite, domestique, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2 ; L. 299.

*Mercurin* Honoré (1), prêtre, propr. dans le district. 25 fév., 30 juin 1793. r = 437 f. E2 ; E4 ; M ; D ; Q. 2059.

*Mercurin* Léopold, né à Grasse en 1731, propr. dans le district. 25 févr., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice, puis à l'intérieur de l'Italie. Se trouvait encore à l'étranger en brum. IX. Décédé à Grasse le 4 févr. 1807. r = 200 f. E2 ; E4 ; M ; A9 ; D ; Q. 2059.

*Méro* Jacques (2), 58 ans, bachelier en droit, prieur de Carcenac, aumônier de l'hôpital de la Charité à Grasse, propr. au Cannel. 25 fév., 30 juin 1793. N'aurait pas émigré : aurait exercé dans le diocèse de Grasse les pouvoirs secrets de vicaire général de l'évêque d'Etienne de Prunières. A publié : *Discours sur la reconnaissance envers Dieu à l'occasion de la fête ordonnée pour le rétablissement de la religion catholique en France*, prononcé à Grasse le 15 août 1806. E2 (Grasse), E4 (Le Cannel) ; L. 288 ; M2 n° 439 ; M6 n° 122 ; B. M. 99 ; X.

\* *Mouton* Antoine, dit Cauvière, boulanger. 25 fév., 30 juin 1793. r = 175 f. 96. E2 ; E4 ; L. 289 ; M5 n° 260 ; Q. 2058.

*Muret* Joseph, prêtre, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Muret* Louis-François, né à Grasse le 3 janv. 1748, prêtre, aumônier des religieuses de la Visitation et aumônier général des hospices de Grasse. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice le 2 août 1792. Mort à Grasse le 18 mars 1818. E2 ; L. 296 ; M2 n° 424 ; M6 n° 126 ; A9.

*Mus* Jean, commis. 6 pluv. VI. E6.

---

(1) Neveu de Mercurin Honoré, curé de la Roquette.

(2) Frère probable de Méro Honoré-Joseph, ce dernier poète original dont le nom a été donné à une rue de Cannes.

\* *Niel* Henri-Joseph (1), chapelain de l'hôpital Saint-Jacques, bénéficiaire. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A émigré le 3 août 1792. E2 ; L. 296 ; A9.

\* *Pagan* Jean-Henri-Marie, né à Grasse le 11 sept. 1768, prêtre. 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice le 3 août 1792, puis à Rome. Décédé à Grasse le 23 déc. 1810. r = 118 f. E ; L. 296 ; M ; M5 n° 410 ; A9 ; D ; Q. 2059.

*Parme* Antoine, dit Tacabat, cordonnier. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 542.

*Pilard* Jean-Michel, prêtre, propr. dans le district. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A émigré le 2 août 1792. E2 ; L. 285, 296 ; M5 n° 414.

*Pilard* Joseph-Michel, 40 ans, ancien curé de Plascassier, bénéficiaire de la cathédrale de Grasse. 28 juin 1792. A émigré le 2 août 1792 en Italie où il a servi plus tard dans la 27<sup>e</sup> division de l'armée française. Serait mort à Fossano (Piémont) le 21 germ. VIII. (2) r = 739 f. E ; L. 285, 296 ; M1 n° 95 ; M2 n° 1012 ; M6 nos 500 et 769 ; D ; Q. 2059.

\* *Pontevès (de)* (3), prêtre. 28 juin 1792. r = 3135 f. 84. E ; A9 ; Q. 2058.

*Pontevès (de)* Madeleine-Gabrielle, née Dauphine (veuve), comtesse, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2 ; M ; M4 n° 64 ; M5 n° 6 ; Q. 2058.

*Puverel* François, 19 ans, cultivateur, volontaire dans l'armée d'Italie. Condamné à un an de prison, le 2 mai 1793, comme incendiaire. S'est évadé de la maison d'arrêt de Grasse où il subissait sa peine et s'est rendu sur le territoire de Gênes, puis

---

(1) Signalé par erreur sur E2 avec le nom de Noël.

(2) Mort à Fossano d'après M1 n° 95. D'après M2 n° 1012, il serait parti de Coni (département de la Stura) pour rentrer en France vers le 15 fruct. X.

(3) Il n'a pas été possible d'identifier ce prêtre. Son héritier testamentaire fut le comte de Pontevès Louis-Balthazar-Alexandre.

en Piémont où il s'est engagé au service du roi sarde. A déserté presque aussitôt et est arrivé à Nice revêtu de l'uniforme piémontais. A été arrêté à la Foux en brum. III. Prévenu d'émigration et d'avoir pris les armes contre son pays, il a comparu le 6 prair. III devant le trib. crim. de Grasse : pas de jugement connu. G. 346.

*Raimond Joseph*, tailleur. 6 pluv. VI. E6 ; M5 n° 500.

*Raimondi Octave* (fils de François). T3.

*Raybaud Antoine*, orfèvre. Rentré de Port-Maurice, par Nice, le 12 fruct. X. M6 n° 867.

*Raynaud Joseph*, boulanger. M6 n° 1292.

*Rimbert* (ou Reibert) Marc, cordonnier. 28 therm. VI. Fusillé à Toulon le 28 therm. VI (Comm. milit.). E6 ; M ; M1 n° 162 ; M6 n° 1279 ; Mn.

*Robert (de)-Moissac Alexandre*, 68 ans, ancien capitaine de cavalerie, propr. à Grasse, Mons. 28 juin 1792, 4 flor. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 10 prair. X, devant le maire de Grasse. E (*Grasse*) ; E4 (*Mons*) ; M ; M2 n° 927 ; M5 n° 1281 ; Q. 1909.

\* *Robert (de)-Escragnolles Antoine-Joseph* (fils d'Alexandre), seigneur-marquis d'Escragnolles, maître des cérémonies, en 1785, de la loge maçonnique de Grasse la *Nouvelle Amitié*, lieutenant-colonel du régiment de Berry-cavalerie. 28 juin 1792. S'est rendu en Portugal. A résidé à Lisbonne, de l'an X à l'an XII, atteint de rhumatismes qui l'empêchaient de rentrer en France. r = 1537 f. 80. E ; L. 288 ; M ; M6 n° 1572 ; B. M.99 ; A9 ; Q. 2058.

*Robert (de)-Escragnolles Claudine-Caroline*, née de Suffret de Villeneuve, épouse du préc<sup>t</sup>, propr. à Roquebrune, Saint-Raphaël. 30 juin 1793. A suivi son mari en Portugal où elle a été atteinte de paralysie droite. E2 (*Fréjus*) ; M ; M2 ; M5 n° 16 ; M6 n° 1528 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

\* *Robert (de)-Escragnolles* (fils d'Antoine-Joseph), garde-marine. 28 juin 1792. E ; M.

Sauvegarde Jean-Joseph-Victor, époux Chambeiron. A émigré avant février 1793. L. 285.

Séranon Jean (fils d'Antoine), 26 ans, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2 ; M2 n° 266 ; M6 n° 508.

*Sicard* Antoine, époux Marthe Sicard, maçon, propr. dans le district. 30 juin 1793. Décédé à Grasse le 18 germ. III. E2 ; M1 n° 286 ; M6 n° 1484.

Sicard César, 37 ans, menuisier. A émigré avant mai 1793. r = 94 f. 56. L. 286 ; M2 n° 632 ; M6 n° 870 ; Q. 2059.

\* *Sicard* François, menuisier. 18 juin 1792. A fui à Nice en 1792, puis à Gênes. E ; G. 346 ; M.

Sicard Marie-Claire, née Cavalier, épouse du préc<sup>t</sup>, 43 ans, couturière. A suivi son mari à Nice, mais a refusé de l'accompagner à Gênes. Rentrée en France dès la prise de Nice par le général Anselme (28 sept. 1792). S'est rendue à Antibes, puis à Grasse et est revenue à Antibes où elle a résidé jusqu'en sept. 1793. Est partie ensuite à Nice où elle a été arrêtée et incarcérée le 3 therm. II. pour prévention d'émigration. Transférée à Grasse dans la prison du Séminaire le 16 niv. III et traduite devant le tribunal criminel de cette ville qui l'a mise en liberté le 19 flor. III. Avait été radiée de la liste des émigrés, le 28 germ. III, par arrêté du Comité de législation de la Convention. G. 346 ; M.

Térasson Jean (fils d'Antoine, notaire). A émigré avant fév. 1793. L. 283.

\* *Théas (de)-Thorenc* Julie, née de Montgrand-la Napoule (1) (épouse de François de Théas-Thorenc, ce dernier seigneur de Caille, Anglès, Esclans et Pénafort, comte du Saint-Empire romain, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis ; membre, en

---

(1) Mariage à Grasse le 15 sept. 1783. François de Théas, son mari, mourut à Grasse le 28 therm. II.

1785, de la loge maçonnique de Grasse la *Nouvelle Amitié* ; ami du grand poète allemand Goethe). 30 juin 1793. S'est rendue à Nice munie d'un passeport régulier valable pour un mois, délivré le 5 août 1792, par la municipalité de Grasse. Est restée en Italie ayant essuyé le refus d'une prolongation de quinze jours. Est rentrée en France en l'an IV, par Nice, où elle a débarqué avec la nationalité de génoise, ayant épousé, en secondes noces, un noble génois. Est partie à cette époque pour Paris. E2 ; L. 165, 286 ; K1 ; A9.

\* *Théas (de)-Thorenc* Flore-Jacques-Joseph, fille de la préc<sup>te</sup>. 30 juin 1793. A émigré en Italie en août 1792. A épousé à Grasse, le 4 mai 1808, Antoine-Marie-François de Paule-Barthélemy Tonduti, comte de l'Escarène, marquis de Blauvac, ministre du roi de Sardaigne. E2 ; L. 286 ; M5 n° 17 ; K1.

*Théas (de)-Thorenc* Jean-Baptiste, frère de la préc<sup>te</sup>, chef d'escadron de cavalerie, propr. à Gars. 28 juin 1792. A émigré en août 1792. Mort, en 1823, chevalier de la Légion d'honneur. E ; L. 285, 286 ; K1.

\* *Trabaud* Honoré, 50 ans, cordonnier. Condamné à mort le 16 frim. II, comme émigré rentré. (Tribun. révol. de Grasse) ; guillotiné le 17 sur la place du Claveau ou du Cours (1). E2 ; E4 ; G. 317, 490 ; L. 299 ; M5 n° 347 ; P1.

*Vial* Jean, ecclésiastique, propr. dans le district. 30 juin 1792. E2 ; L. 285.

#### CANTON DE MOUGINS

**Auribeau (554 h.)**

*Néant*

---

(1) La guillotine n'était arrivée à Grasse que le 14 frim. Pour s'assurer de son fonctionnement, le bourreau Paban, trouvé sans difficulté la veille, l'essaya d'abord sur un mouton. Il fit ensuite aiguïser son couperet par un taillandier. Comme elle était en bois blanc, on la peignit en rouge quelque temps après « pour ôter au public le spectacle horrible du sang qui jaillit ». Trabaud fut le premier citoyen guillotiné à Grasse. Son inhumation coûta 4 livres.

**Mougins (1500 h.)**

Bérenger Joseph, 34 ans, cultivateur. A fui à Toulon en oct. 1793 et y a participé activement à la rébellion. Rentré à Mougins le 27 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V : s'est rendu en Piémont où, comme secrétaire du général Chabran, il a servi dans l'armée d'Italie. G. 352 ; L. 165, 289 ; M2 n° 945 ; M6 n° 1168.

Ricord Jean-Charles, 26 ans en l'an II, marchand-parfumeur à Livourne depuis 1786. Après 1789, « l'attachement qu'il avait pour sa patrie et son amour pour la Révolution lui attirèrent bientôt les regards d'indignation des ennemis de la République française ; il continua néanmoins à propager à Livourne les sentiments de liberté et d'égalité, ce qui l'obligea à quitter la ville en y laissant son fonds de magasin, ses effets et ses papiers ». Il rentra à Mougins en oct. 1793. « Il y donna des marques d'un vrai républicain, y obtint un certificat de civisme et y fut nommé secrétaire greffier de la justice de paix ». Dénoncé comme émigré, il y fut arrêté pendant les sans-culotides de l'an II, mais fut remis en liberté par référé du trib. crim. de Grasse (14 frim. III). G. 352 ; L. 290.

**Mouans (438 h.)**

*Néant*

**Sartoux (152 h.)**

*Néant*

**La Roquette (225 h.)**

\* *Mercurin* Honoré, curé. 25 fév., 30 juin 1793. Décédé à Le rici (Ligurie) le 12 frim. X. E4 (*La Roquette*) ; E2 (*Grasse*) ; M ; M1 n° 136 ; M6 n° 767.

CANTON DES MUJOLS

**Collongues (163 h.)**

\* *Villeneuve* (fils et héritier d'Antoine-François). 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Collongues*).

**Les Mujouls (230 h.)**

*Dedoue* Alexandre, curé des Mujouls et de Collongues, propr. dans ces deux communes. 28 juin 1792, 25 fév. 1793. A rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. S'est rendu à Naples, puis à Rome. Décédé à l'hôpital militaire de Toulon le 7 prair. VIII. E (*Les Mujouls*) ; E4 (*Collongues*) ; M5 n° 697 ; X.

**Salagriffon (162 h.)**

*Néant*

**CANTON DE SERANON**

**Aiglun (245 h.)**

*Roumieu* Jean-Louis, 63 ans, prêtre, propr. au Mas, Aiglun. 25 fév., 30 juin 1793. Résidait à Coursegoules en l'an X. La demande en indemnité sur le milliard des émigrés, formulée par ses héritiers, a été rejetée. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Aiglun*) ; M2 n° 816 ; M6 n° 1387 ; Q. 2059.

**Amirat (87 h.)**

\* *Féraud*, dit Raymond. 28 juin 1792. E.

\* *Ferréol*, dit de Marseille. 28 juin 1792. E.

**Andon (139 h.)**

*Charrier* Jean-Joseph, curé-prieur, propr. à Andon, Caille, Séranon. 28 juin 1792. Réfractaire. Dénoncé le 2 avr. 1791 comme « prêtre fanatique », il a vu son église envahie par une troupe de révolutionnaires au moment où il prêchait. A émigré en Italie et est mort à Ferrare vers l'an VII. r = 261 f. E ; L. 286 ; X ; Q. 2059.

**Briançonnet (493 h.)**

*Néant*

**Cailles (195 h.)**

*Néant*

**Châteauvieux (102 h.)**

*Néant*

**Gars (240 h.)**

*Néant*

**Le Mas (470 h.)**

*Néant*

**Saint-Auban (607 h.)**

*Néant*

**Séranon (357 h.)**

Argentery Antoine, 37 ans, perruquier et laboureur. Sectionnaire. A fui à Marseille en juin 1793. Membre du tribunal populaire de cette ville et mis hors la loi, en cette qualité, le 19 juin de la même année. S'est réfugié dans Toulon en août suivant et y a combattu dans les troupes britanniques. A émigré à Gènes le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 15 ou le 16 pluvi. III. Détenu au fort La Malgue, à Toulon, en l'an VII. G. 300 ; L. 305, 359.

**Valde Roure (339 h.)**

*Néant*

CANTON DE SAINT-VALLIER

**Cabris (1800 h.)**

\* *Alavenne* Honoré, 24 ans, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. r = 12 f. 43. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Cabris*) ; L. 288 ; M2 n° 304 ; M6 n° 430 ; Q. 2058.

*Bouge* Louis (fils de Joseph), chirurgien non émancipé, propr. à Cabris, Grasse. 25 fév., 13 juin 1793. r = 54 f. 22. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Cabris*) ; Q. 2058.

Icard Joseph, né à Mougins le 17 fév. 1767, vicaire. Réfractaire et déporté. A émigré en Italie. Mort à Grasse le 30 janv. 1843. L. 292 ; M6 n° 683 ; A9.

**Escragnolles (346 h.)**

*Néant*

**Le Rouret (86 h.)**

*Néant*

**Saint-Césaire (2091 h.)**

*Néant*

**Saint-Vallier (538 h.)**

Alziary Ange, avocat .T3.

**Le Tignet (151 h.)**

*Néant*

---

VI

DISTRICT D'HYÈRES ou DE SOLLIÈS

---

CANTON DE BELGENTIER

Belgentier (1210 h.)

Auzende Catherine, née Ferry (veuve). Était à Toulon le 25 août 1793. L. 290.

Auzende Antoine, fils de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 290.

Auzende Jean-Baptiste, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 290.

\* *Burel* Etienne. 22 vend. III. E4.

Ferry (de)-Clapier Joseph-Antoine, dit Poupon, né à Belgentier le 1<sup>er</sup> avr. 1752 ; fils de Jean-Joseph, dit le Turquet, et d'Elisabeth-Brigitte d'Escrivan ; époux de Jeanne-Perpétue-Désirée d'Escrivan ; manufacturier en verrerie. A fui à Toulon, en août 1793, « pour éviter les poignards des égorgeurs » ; à Gênes le 28 frim. II. Appréhendé à Nice le 8 prair. III lors de son débarquement du bâtiment génois la *Rondinella*. Incarcéré à Grasse, puis mis en liberté par arrêté daté de Marseille le 11 mess. III du représentant en mission Despinassy Résidait à Saint-Zacharie en l'an IX. Mort à Toulon le 16 juil. 1835. r = 893 fr. 04. G. 297, 335 ; L. 349 ; M2 n° 2 ; M6 n° 54 ; B. M. 99 ; Q. 2059.

Ferry (de) Joseph-Sylvain, frère du préc<sup>t</sup>, époux Maurel Anne, 46 ans, noble verrier. Séjournait à Fribourg (Suisse) en brum. IX. A demandé, en germ. X, à rentrer en France pour établir, à Belgentier ou à Toulon, une verrerie « selon le mode helvétique ». S'est retiré à Saint-Zacharie. M ; M2 n° 3 ; M6 n° 53 ; B. M. 99 ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Belgentier* : GG15 f° 202 v°, GG16 f° 121).

Fonvieille François (cadet), 31 ans, notaire. Secrétaire de la section de Belgentier. A quitté cette commune vers le 18 août

1793 pour se rendre, en qualité d'électeur choisi par l'Assemblée primaire de la localité, à l'Assemblée électorale sectionnaire de Toulon convoquée pour le 25 août. A demeuré dans cette ville jusqu'au 28 frim. II et a fui à Carthagène sur un vaisseau « neutre » (1). G. 335 ; L. 288, 291, 338, 365 ; M5 n° 264.

Fonvieille Rose, née Castelin, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 291, 338.

Fonvieille François, fils de la préc<sup>te</sup>. A émigré avec sa mère. L. 291, 338.

\* *Maurel* Honoré, fabricant de savon. 4 flor. II. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 5 flor. III. E4 ; L. 293, 338 ; F.

Maurel Claire, née Ruel, épouse du préc<sup>t</sup>. Rentrée en France, par Marseille, le 5 fruct. III. L. 293, 338 ; M3 ; M6 n° 185 ; F.

\* *Maurel* François, fils de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. Même détail. E4 ; L. 338 ; F.

Maurel Thomas, fabricant de savon. Président de la section de Belgentier. A fui à Toulon le 28 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 292, 338.

\* *Roux* François, forgeron. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 289.

Ruel François Hyacinthe, né à Belgentier le 4 juil. 1733, ancien administrateur du Var, notaire public. Président de la section de Belgentier en juil. 1793. S'est rendu le 24 août, en qualité d'électeur désigné par l'Assemblée primaire de sa commune, à l'Assemblée générale fédéraliste de Toulon convoquée pour le lendemain. Dénoncé le 3 sept. suivant, par la Société populaire du canton de Belgentier, « comme auteur de complots horribles », r = 153 f. 54. L. 291, 338, 379 ; Q. 2059.

---

(1) D'après le dossier G. 335 (interrogatoire à Grasse en date du 12 vent. III), Fonvieille se serait embarqué à Bandol en niv. II, se serait réfugié en Italie et serait rentré en France vers le 1<sup>er</sup> vent. III.

Ruel Claire-Thérèse, née Maurel, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 291, 338.

Ruel Jean-Baptiste-Honoré, fils de la préc<sup>te</sup>, 3 ans. Emmené par sa mère. L. 291, 338.

CANTON DE BORMES

**Bormes (1309 h.)**

*Brémond (de)-Léoube* César-Antoine-Bonaventure (1), seigneur de Léoube, maire de Bormes depuis le 9 déc. 1792, membre de la section de cette commune : *la Terreur des intrigants et des anarchistes*, propr. à Bormes, Collobrières. 22 vend. II, 22 vend. III. A fui à Hyères le 25 août 1793 après avoir ordonné au lieutenant de la garde nationale du Lavandou de ne pas tirer sur les vaisseaux anglais. S'est rendu ensuite à Toulon au cours du siège de cette ville. E4 (*Bormes*) ; E4 (*Collobrières*) ; (*Arch. comm. de Bormes* : DD3) ; (*Arch. notar. de Bormes* : testament du 19 déc. 1789) ; A10 ; P8 ; X.

\* *Brémond (de)-Léoube* Hyacinthe (2). 22 vend. III, E4.

\* *Brunet* François, matelot. 22 vend. III. E4.

Castagne Bruno-Joseph. Sa résidence en France n'a été constatée qu'en frim. II. L. 289.

\* *Cauvet* Daniel-Vincent (3), aide-voilier sur le *Tonnant* le 25 août 1793. 14 vent. II. E4 , L. 361 ; M6 n° 1574.

*Cauvet* Jean-François. 39 ans, cordonnier. Semble n'avoir pas émigré bien qu'il ait disparu de Bormes vers fin août 1793

---

(1) Fils aîné de Jean-Antoine Brémond, ce dernier seigneur de Léoube. décédé à Bormes le 29 nov. 1789. Frère de Barthélemy-Eugène Brémond, ce dernier prieur de Léoube et de Brégançon, vicaire de Saint-Tropez en mars 1791, qui préféra se démettre de ses fonctions que de s'assermenter.

(2) Malgré les recherches qu'a bien voulu faire pour moi M. Salf, notaire à Bormes, que je remercie bien sincèrement, il n'a pas été possible d'identifier Brémond Hyacinthe.

(3) Frère d'un prêtre de Bormes.

et que le séquestre sur ses biens n'ait été levé qu'en prair. IX. Se serait d'abord caché à Marseille et aurait effectué ensuite divers voyages à l'intérieur de la France. Mis en liberté le 1<sup>er</sup> flor. IX par ordonnance du trib. crim. de Draguignan. G. 336 ; M.

Enfant (de L') Anne-Marie (fille de Bruno-Louis-Vincent de la Patrière, baron de Bormes, et de Thérèse-Jeanne-Marie Martin), co-baronne de Bormes. M5 n° 609.

Enfant (de L') Suzanne, sœur de la préc<sup>te</sup> (épouse d'Esprit-Hyacinthe-Bernard d'Albert, président de la Cour des Comptes de Provence), co-baronne de Bormes. Se serait cachée à Manosque (Basses-Alpes) du 1<sup>er</sup> janv. 1792 au 1<sup>er</sup> prair. V. L. 296 ; A7.

Fortis (de), fils de François-Boniface, ce dernier conseiller au Parlement d'Aix et propriétaire en 1789 de l'arrière-fief de Bénat. A émigré à Nice en 1791, malgré la volonté de son père qui avait menacé de le déshériter s'il quittait la France. (*Arch. comm. de Bormes* : A1 à 3).

Giraud Hippolyte, 40 ans, tailleur d'habits. Rentré de Winchester (Angleterre), par Calais, le 23 mess. X. M2 n° 1005 ; M6 n° 1051.

Jauvat Jean-Charles, dit la Bouriguette, minime. A émigré le 1<sup>er</sup> août 1792. L. 289 ; (*Arch. comm. de Bormes* : D11).

Maurel Marie-Thérèse, née Berre, épouse de Maurel Honoré, 39 ans, blanchisseuse. A suivi son mari, soldat à l'armée d'Italie, et a été arrêtée à Port-Maurice. Conduite à Nice, puis à Digne, elle a été incarcérée à Grasse en attendant sa comparution devant le trib. crim. du Var qui l'a mise en liberté le 22 germ. III (1). G. 336.

---

(1) « C'était une espèce d'imbécile de laquelle on ne put tirer aucun éclaircissement, qui ne sut même pas dire où était son mari, ni le nom du bataillon dans lequel il servait ». Le tribunal la considéra comme « une de ces femmes suivant la troupe, blanchisseuse et vivandière », et l'acquitta.

\* *Riquier* Jean-François, ancien employé à l'arsenal de Toulon. 4 flor. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du directoire du Var (3 fruct. II) pour n'avoir pas justifié de sa résidence ininterrompue sur le territoire de la République. E4 ; L. 289.

CANTON DE CARNOULES

**Carnoules** (919 h.)

\* *Fulconis (de)* Antoine-Elzéar-Dominique, lieutenant de vaisseau. 3 nov. 1792. r = 85 f. E ; D ; Q. 2059.

*Minuty* Louis-Jacques-Barthélemy, 46 ans, curé. 28 juin 1792, 25 fév. 1793. Assermenté. S'est rétracté le 18 mai 1791. S'est retiré à Brignoles, puis à Saint-Lions (Basses-Alpes), enfin à Nice. A fui à l'intérieur de l'Italie, le 28 sept. 1792. devant les troupes du général Anselme. Rentré en France en l'an X. Mort chanoine et vicaire général de Digne en 1814. E (Carnoules) ; E4 (Brignoles) ; L. 310 ; M ; M2 n° 130 ; M6 n° 488 ; X.

*Monier (de)-Châteauvieux* François-Alexandre (1), capitaine au régiment de Beauce. Décédé à Barcelone à l'âge de 58 ans le (?) r = 125 f. 74. M1 n° 5 ; Q. 2059.

*Pascal* Joseph, vicaire. Assermenté. S'est rétracté le 18 mai 1791. S'est rendu à Saint-Lions (Basses-Alpes), puis, déguisé en berger, à Nice. A quitté cette ville le 28 sept. 1792. A séjourné ensuite successivement à Venise, à Pise, à Livourne. Mort curé de Carnoules en 1846. X.

CANTON DE COLLOBRIÈRES

**Collobrières** (1350 h.)

*Barral* Nicolas, 61 ans, moine de la Verne. A fui à Nice par la plage de Saint-Clair (2). Mort en Italie. L. 1076 ; H.

---

(1) Beau-frère de Ponchot-Champtassin Pierre Claude (V. *Le Revest*).

(2) Dans la commune actuelle du Lavandou.

Boyer Balthazar, 32 ans, boulanger. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1949 ; Mn.

Case André, dit Catalan, gendarme. 19 niv. VI. Fusillé à Toulon le 19 niv. VI (Comm. milit.). E6 ; Mn.

Devidon Jean-Baptiste, 70 ans, moine de la Verne. Mort le 13 janv. 1791 pendant sa fuite et enterré sous un chêne au *Grand Nouguier*, près des Campeaux (commune de Bormes). L. 1076 ; H.

*Marbaud* Claude, 50 ans, procureur du monastère de la Verne, prêtre, propr. dans le district de Grasse. 25 fév., 30 juin 1793. A fui en Italie six mois après les autres religieux de la Verne. Décédé en Italie. E2 (*Grasse*) ; E4 (*La Verne*) ; L. 1076 ; H.

Paris Raphaël, 47 ans, prieur de la Verne (1). A fui à Nice par la plage de Saint-Clair. Mort chanoine à Marseille en 1825. L. 1076 ; H.

---

(1) En dehors de Paris Raphaël et des trois moines cités plus haut, les documents ne désignent pas nominativement les 14 autres Chartreux qui émigrèrent (cf. p. 28 du présent ouvrage). Voici cependant, avec l'indication de leur âge et du montant de la pension qu'ils recevaient de la nation, la liste à peu près complète des pères vivant au couvent de la Verne en 1790.

Paris Raphaël, prieur, 47 ans, 900 livres; Grangier François, 35 ans, pension (?) ; Audier Michel, 74 ans, 1200 livres; Valette Esprit Joseph-Marie, 65 ans, 1000 livres; Devidon Jean-Baptiste, 70 ans 1200, livres, Chrétien Philippe, 62 ans, 1000 livres; Barral Nicolas, 61 ans, 1000 livres; Marbaud Claude, procureur, 50 ans, 1000 livres; Lauriel Michel, 49 ans, 900 livres; Martin Joseph, 41 ans, 900 livres; Lafond Célestin, 35 ans, 900 livres; Trestour Louis, 62 ans, 400 livres; Bonnal Jean, 55 ans, 400 livres ; Delambre (?) Jean-Marie, 53 ans, 400 livres; Gras Joseph, 40 ans, 300 livres ; Giraud Antoine, 25 ans, 300 livres. Les 11 premiers étaient religieux, les 5 autres laïcs. (Arch. dép. L. 1076. Arrêté du directoire du Var fixant les pensions des moines de la Verne en conformité des décrets des 19 et 20 février 1790).

CANTON DE CUERS

Cuers (4235 h.)

\* *Audibert* Dominique, fils de Dominique-Bonaventure et de Latil Elisabeth-Claire, 26 ans, agriculteur. 14 vent. II, 12 brum. III. Membre d'une section de Cuers. A fui à Toulon « par frayeur » pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui le 13 sept. 1793. S'est rendu à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en pluv. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 296, 332, 338 ; M.

*Aumérat* Claire-Elisabeth, née Fournier. 19 germ. VI. A participé à la formation des sections de Cuers. Sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré le 5 oct. 1793, elle a fui à l'étranger le 15 oct. suivant. Condamnée à (?) (Comm. milit. de Toulon: 19 germ. VI). E6 ; L. 297 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 269, 535.

*Aumérat* Joseph-François, 37 ans, agriculteur. Fédéraliste. A émigré le 15 oct. 1793. A vécu à Cuers du 10 mess. III au 12 therm. V. S'est rendu à Livourne pour obéir à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Rentré en France en niv. IX. G. 342 ; L. 297, 299, 359 ; M2 n<sup>o</sup> 532 ; M6 n<sup>o</sup> 527.

\* *Aumérat* Louis-Antoine-Philippe-Benet, frère du préc<sup>t</sup>, né à Cuers le 23 août 1772 (fils d'Antoine, écuyer), agriculteur. 12 brum. III, 21 fruct. VI, 9 vend. VII. Fusillé à Toulon le 9 vend. VII (Comm. milit.) après une suspension du jugement ordonnée le 21 fruct. VI. r = 88 f. 25. E4 ; E6 ; M1 n<sup>o</sup> 124 ; M5 n<sup>os</sup> 324, 419 ; M6 n<sup>o</sup> 4469 ; Mn ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Cuers* : GG6 f<sup>o</sup> 350 v<sup>o</sup>).

\* *Aumérat* Pierre-Jean (1), 35 ans, prêtre bernardin. 14 vent. II, 12 brum. III. Fédéraliste. S'est rendu à Toulon le 3 sept. 1793 « pour se soustraire à la faction qui, après le 31 mai, couvrit la France de bastilles ». A fui à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exé-

---

(1) Signalé par erreur sur E4 avec la désignation d'*Aumbrat*.

culif (28 vend. VIII). Rentré en France en l'an X. r = 529 f. 55. E4 (Cuers); E4 (Toulon); L. 296, 299, 359; M2 n° 520; M6 n° 526; Q. 2059.

Aulran Anne, 57 ans, domestique. A quitté Cuers vers le 1<sup>er</sup> sept. 1793 pour aller à Toulon, lieu du domicile de ses filles. En a fui le 28 frim. II et s'est rendue à Gènes. Rentrée en France le 28 vent. III par « l'anse de Théoule » où elle a été arrêtée. Conduite à Grasse, puis mise en liberté le 25 germ. III. (Trib. crim.). G. 306.]

\* *Barralier* François, époux Maurel Marguerite, 39 ans, agriculteur. 22 vend. III. Membre de la section n° 2 de Solliès. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 (*Pierrefeu*); L. 289, 338; M; M2 n° 189; M6 n° 217.

\* *Barralier* Jacques-Paschal, 31 ans, agriculteur. 22 vend. III, 28 niv. VI. Secrétaire de la section n° 2 de Cuers. A fui à Toulon le 13 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. Fusillé à Toulon le 28 niv. VI (Comm. milit.). E4; E6; L. 338; M; M5 n° 147; Mn.

\* *Barralier* Jean-Baptiste-Bonaventure, 37 ans, notaire et receveur de l'enregistrement. 22 vend. III. Président de la section n° 2 de Cuers. « S'est prononcé en faveur des représentants qui succombèrent le 31 mai ». Mandat d'arrêt a été lancé contre lui le 13 sept. 1793. A fui à Toulon dans la nuit du même jour, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 379 f. E4 (Cuers); E4 (*Pierrefeu*); L. 338; M; M2 n° 160; M6 n° 216; D; Q. 2059.

*Bérard*, ancien commissaire de marine, propr. à Toulon. 7 pluv. III. E6.

*Bérard*, commis, propr. à Toulon. 7 pluv. III. E6.

*Béraud* Jean-Louis (1), époux Gras Madeleine, 67 ans, bourgeois. 11 germ. II. Fédéraliste. A fui à Toulon le 8 ou 9 oct.

---

(1) Inscrit sur E6 avec la désignation erronée de *Bérard*.

1793, en est sorti le 18 frim. II et a été fait prisonnier par l'armée républicaine. Guillotiné à Grasse le 11 germ. II (Trib. révol.) par application de l'arrêté des représentants du peuple Gasparin, Escudier et Saliceti assimilant aux émigrés les Varois réfugiés dans Toulon. r = 256 f. 64. E6 ; G. 321 ; L. 141, 288, 339 ; M1 n° 47 ; Q. 2059.

Béraud Charlotte-Louise, fille du préc<sup>t</sup>. S'est réfugiée à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Se trouvait en France en fruct. III. L. 293, 339 ; M5 n° 94.

\* *Blanc Pierre-Dominique*, 23 ans, agriculteur. Membre d'une section de Cuers. A fui à Toulon le 23 août 1793. r = 320 f. 36. E4 ; L. 288, 291, 306, 338 ; M2 n° 293 ; M6 n° 386 ; Q. 2058.

Blanc Thérèse, née Fabre, 28 ans. M2 n° 594 ; M6 n° 403.

Bourgogne Jean-Joseph, médecin. Q. 2021.

Branzon Antoine-Gabriel (fils), « prêtre-curé à Cuers, demeurant à Toulon, place d'Armes ». Secrétaire du Comité général des sections de Toulon. Signataire de l'acte d'aliénation de cette ville aux Anglais. R.

*Branzon Louis-Gabriel* (fils), de Rochefort (Charente-Inférieure) propr. à Toulon. 22 vend. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (18 prair. VII). E4 (*Hyères*) ; L. 299.

*Branzon Ursulè*, née Bourgogne, épouse du préc<sup>t</sup>, fille de Jean-Joseph, médecin, propr. à Toulon. 22 vend. III. Inscrite, le 27 sept. 1793, sur la liste des personnes suspectes de Cuers. A fui aussitôt à Toulon pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre elle. A émigré en Italie le 23 frim. II. Séjournait à Livourne en prair.-mess. II. Rentrée en France, par Marseille, le 26 vent. III. E4 ; E7 ; L. 292, 338, 339 ; M5 n° 95.

Cavalier Pierre. Sectionnaire. A fui à Toulon vers fin août 1793 (1). Mandat d'arrêt a été délivré contre lui le 8 oct. suivant

---

(1) D'après L. 338, il se serait caché à Pierrefeu au cours du siège de Toulon.

Décédé « dans la maison de secours de l'hôpital civil d'Aix » le 22 vend. III. r = 27 f. 46. L. 291, 293, 338 ; M5 n° 166 ; Q. 2059.

Denans Jean-Louis, membre du Comité général des sections. A fui à Toulon le 8 oct. 1793. Condamné à mort par « le tribunal révolutionnaire du Var pour cause d'émigration » le (?) (1). L. 292.

Fournier Claire-Elisabeth. A émigré en oct. 1793. L. 306.

Fournier Jacques-Philippe-Alexandre, frère de la préc<sup>te</sup>, 20 ans, bourgeois. A émigré le 21 fév. 1792. L. 306 ; M2 n° 528 ; M6 n° 561.

Fournier Marie-Thérèse-Sophie, sœur du préc<sup>t</sup>. A quitté Cuers le 13 oct. 1793, dans la nuit, pour aller se cacher dans les bois environnants. Semble avoir fui ensuite à l'étranger. L. 306, 338.

Fournier Jean-Baptiste, né à Cuers en 1758, chanoine de la collégiale de Cuers. Assermenté. S'est rétracté le 5 juin 1791. S'est rendu à Livourne. Rentré en France sans autorisation et arrêté en l'an VI. Fusillé à Toulon le 12 brum. VI (Comm. milit.) : aurait, un instant avant sa mort, avalé un petit crucifix qu'il portait sur lui. L. 1038 ; Mn ; X.

Fournier Joseph-Paul. r = 33 f. 34. Q. 2059.

Gandolphe Anne, née Autran (veuve). domestique (2). A fui à Toulon en août 1793. L. 338.

Garnier Pierre, 44 ans, négociant. Guillotiné à Toulon le 29 pluv. II (Comm. révol.). Q. 1701, 1940.

Guès Jean-Joseph, charretier. M5 n° 187.

---

(1) Confusion probable avec Béraud Jean-Louis, cité plus haut. Denans n'est pas signalé dans l'ouvrage de M. Poupé : *Le tribunal révolutionnaire du Var*.

(2) Identité probable avec Autran Anne, citée plus haut .

Hérente Louis-Fructueux, 30 ans, négociant. Secrétaire de la section n° 1 de Cuers. A fui à Toulon le 13 sept. 1793. Rentré en France en l'an III. S'est rendu à Barcelone pour obéir à la loi du 19 fruct V. L. 291, 338 ; M2 n° 88 ; M3; M6 n° 300.

Hollmann Marie Madeleine-Adélaïde-Ursule, née Gérard. Résidait à Marseille en l'an XI. M3 n° 257.

Jacon Pierre-Michel, époux Fournier Marie-Françoise, 31 ans, tailleur d'habits. Fédéraliste. A fui à Toulon le 30 août 1793. Semble n'avoir pas quitté la France avant la loi du 19 fruct. V. L. 288, 292, 338 ; M ; M2 n° 545 ; M6 n° 569.

Juvénil François-André, 19 ans, chaudronnier, fabricant de sel de Saturne. A fui à Toulon en août 1793 ; à Gênes, sur la frégate la *Poulette*, le 28 frim. II. Rentré en France le 18 vent. III, jour de son arrestation à Agay. Mis en liberté le 11 germ. III (Trib. crim. de Grasse). G. 304 ; L. 305, 338 ; M2 n° 903 ; M6 n° 1076.

Laugier Jean-Baptiste-Pierre, 38 ans, boucher. S'est réfugié à Toulon le 25 août 1793. M2 n° 462 ; M6 n° 112 ; L. 338.

*Maufrin* Pierre-Vincent (fils), maçon. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger, le 28 frim. II. Rentré en France entre le 22 niv. et le 1<sup>er</sup> germ. III. E4 ; L. 338.

Meinard Jacques-Joseph, 36 ans, tailleur. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940; Mn.

Meyrier Joseph, 33 ans, fils de l'apothicaire de Cuers, ancien vicaire à la Seyne. Réfractaire et déporté. A émigré à Civita-Vecchia. Décédé à Todi le 17 niv. VII. L. 289 ; X.

Montagne Christine (demoiselle), 35 ans, couturière. S'est réfugiée à Toulon le 13 oct. 1793. A fui « sur les côtes d'Italie » le 28 frim. II. Rentrée en France le 3 germ. III. A comparu devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mise en liberté le 2 flor. III. Résidait à Brignoles en l'an X. G. 309 ; M2 n° 835 ; M6 n° 1233.

\* *Montagne* Honoré. 4 flor. II. E4.

Montagne Paul-François. A fui à Toulon le 13 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 315 f. L. 289, 338 ; Q. 2059.

Montagne Anne-Marguerite, née Fournier, épouse du préc<sup>t</sup>.  
Mêmes détails. L. 338 ; M5 n° 168.

\* *Montagne* Pierre-Victor, 40 ans, bourgeois. 4 flor. II. Procureur syndic du district d'Hyères d'août 1790 à août 1792. Fédéraliste. Désigné par l'Assemblée primaire du canton comme électeur à l'Assemblée électorale sectionnaire convoquée à Toulon pour le 25 août 1793. S'est rendu dans cette ville le 23. A fui à l'étranger le 28 frim II. Prêtre après son émigration. Résidait à Montfort en l'an X. E4 ; L. 291, 338 ; M ; M2 n° 245 ; M6 n° 417 ; P2.

\* *Montagne* Sauveur, 52 ans, cultivateur. 4 flor. II. Président du Comité des sections de Cuers. A fui à Toulon vers le 25 août 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France vers le 20 vent. III. r = 950 f. E4 ; G. 306 ; L. 338, 339 ; M2 n° 523 ; M6 n° 588 ; D ; Q. 2059.

*Pellegrin* César-François, époux Laure-Marguerite, fabricant de savon, propr. à Cuers et au Puget. 4 flor. II. A fui à Toulon le 6 oct. 1793. A obtenu en l'an VIII, de l'agent consulaire français à Gênes, un passeport pour se rendre en Espagne en passant par Cuers. E4 ; L. 289, 295, 306, 338, 339 ; M ; M5 n° 412.

*Pellegrin* Pierre, fils aîné du préc<sup>t</sup>, fabricant de savon. 4 flor. II. A fui à Toulon en oct. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à Carthagène (entre niv. II et vend. III). E4 ; L. 306 ; M1 n° 39.

*Pellegrin* François-Honoré, 26 ans, fabricant de savon. 4 flor. II. Fédéraliste. A fui à Toulon, puis à l'étranger pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui par le Comité de surveillance de Cuers. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 306 ; M ; M2 n° 190 ; M6 n° 357.

\* *Rouvière* Antoine, maçon. 4 flor. II. Mandat d'arrêt a été lancé contre lui, le 13 sept. 1793, par la municipalité de Cuers. E4 ; L. 289 ; M5 n° 337.

CANTON D'HYÈRES

Hyères (6916 h.)

\* *Achard Marie*, née Varès (veuve), cultivatrice. 13 brum. II. A quitté la Crau le 22 sept. 1793 pour se réfugier à Toulon. A fui à l'étranger le 28 frim. II. E4 (*Toulon*) ; L. 338, 349 ; M5 n° 35.

\* *Agarrat Joâchim*, bridier. 14 vent. II. Décédé à Hyères le 3<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> jour compl. III. r = 68 f. E4 ; M ; M4 n° 276 ; M5 n° 298 ; Q. 2059.

*Agarrat Joseph*, époux *Madeleine Teisseire*, 39 ans, cordonnier. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Arrêté aussitôt, emmené à Saint-Maximin, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> vent. suivant (Trib. crim.). Incarcéré au fort La Malgue à Toulon de l'an VII au 2 mess. VIII. G. 314 ; L. 336 ; M ; M2 ; M6 n° 1341.

\* *Ailhet Joseph-Pierre-Toussaint*, 27 ans, avocat (1). 14 vent. II. Membre d'une section d'Hyères. S'est rendu à Toulon vers le 23 août 1793 en sa qualité « d'électeur nommé par l'Assemblée primaire de la commune d'Hyères ». Est allé ensuite à Gênes en nov. 1793, puis à Livourne où il a séjourné jusqu'en mess. III, époque de sa rentrée en France. Arrêté à Hyères le 18 niv. IV sur dénonciation de la municipalité et incarcéré à Brignoles. Mis en liberté le 27 pluv. V (Trib. crim. de Brignoles). A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (13 germ. VII). r = 984 f. 69. E4 ; G. 348 ; L. 293, 338, 358 ; M ; M6 n° 1547 ; Q. 2058.

\* *Ailhet Louis*, 19 ans, agriculteur. 14 vent. II. Sectionnaire. A quitté Hyères « par peur » le 20 sept. 1793 et s'est réfugié à Toulon. S'est rendu à Gênes le 23 frim. II parce qu'il craignait

---

(1) Dans M (Liasses alphab.), on lui donne la profession de médecin.

« d'être guillotiné, commetant d'autres ». Rentré en France, par Agay, le 21 niv. III, sur une felouque génoise. Arrêté dès son débarquement, conduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le (?) (Trib. crim.). A obéi à la loi du 19 fruc. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Rentré de nouveau en France en vent. IX. Emprisonné à Aix en flor. suivant. E4 ; G. 348 ; L. 299, 338 ; M ; M2 n° 226 ; M6 n° 196.

\* *Amiot* Joseph-François, 60 ans, marchand parfumeur. 14 vent. II. Membre de la section de l'*Oratoire*. S'est rendu à Toulon le 26 frim. II « parce qu'il craignait pour ses jours ». Est parti le surlendemain pour Livourne. Rentré en France en mess. III. Incarcéré à la maison d'arrêt de l'hôpital du Saint-Esprit, à Toulon, en niv. IV, transféré à Brignoles vers le 1<sup>er</sup> vend. V et mis en liberté le 24 frim. suivant. (Trib. crim. de Brignoles). Décédé à Hyères le 1<sup>er</sup> vend. VI. E4 (*Toulon*) ; G. 364 ; L. 293, 338 ; M ; M6 n° 1550.

*Amiot* Marguerite-Laurence, sœur du préc<sup>t</sup>. A émigré à Livourne « pour éviter son arrestation comme sœur d'un réfugié à Toulon ». Décédée à Hyères le 4 therm. IV. r = 26 f. 43. L. 338 ; M6 n° 1549 ; Q. 2059.

\* *Amiot* Jules-Roch. r = 2685 f. 84. 12 brum. III. E4 ; Q. 2058.

\* *Arbaud* Constant-Joseph-Balthazar, 52 ans, notaire. 14 vent. II. Président de la section des *Cordeliers*, puis du Comité général des sections. A fui à Toulon le 4 sept. 1793, à Porto-Ferrajo le 28 frim. II « jour où la terreur l'a fait se jeter dans un bâtiment génois ». Rentré en France le 15 prair. III et arrêté à Hyères le 16 pluv. IV. Mis en liberté le 21 frim. V (Trib. crim. de Brignoles). Soupçonné ensuite de faire partie d'une bande d'égorgeurs. Placé en surveillance à Hyères le 17 brum. X. r = 515 f. 51. E4 ; G. 348 ; L. 289, 299, 338, 358 ; M ; M2 n° 225 ; M6 n° 78 ; Q. 2058.

*Arbaud* Anne-Thérèse, née Mounier, épouse du préc<sup>t</sup>. A émigré avec son mari. Décédée à Hyères le 20 vent. X. L. 292, 338, 358 ; M6 n° 647.

Arbaud François-Henri-Joseph, né le 3 avr. 1781. A émigré « dans l'âge de pupillarité » pour s'éloigner d'Hyères « où il ne pouvait rester tranquille ». Rentré en France le 11 prair. III. Incarcéré à Toulon au fort Joubert (1) en l'an VI « où il a gémi durant 22 mois, sans y avoir subi une interrogation, ni comparu devant une autorité, y ayant ignoré même le motif de sa détention ». Mis en liberté le 12 therm. VIII. (Trib. crim. de Draguignan). Etait navigateur en l'an X. G. 348 ; L. 358.

Arène Jean-Baptiste, 42 ans, perruquier. 25 germ. II, 7 pluv. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V: s'est rendu à Palerme et à Naples, villes où il a fondé deux importantes maisons de parfumerie (2). Maintenu sur la liste des émigrés, pour avoir participé à la trahison de Toulon, par arrêté du Directoire exécutif (1<sup>er</sup> brum. VIII). Etait encore à Palerme en therm. X. E3 (*Toulon*) ; E6 (*Toulon*) ; G. 348 ; L. 299, 339, 359 ; M ; M2 ; M6 n° 1520.

Arène Françoise, née Sigaud, épouse du préc<sup>t</sup>, 36 ans. A suivi son mari. L. 339 ; M ; M2 ; M6 n° 1521.

Arnoux Joseph, cuisinier. M.

\* Audet Jean-Baptiste, chirurgien. 12 brum. III. Décédé à Toulon le 5 frim. II. E4 (*Toulon*) ; L. 339 ; M1 n° 173 ; M6 n° 741.

Audet Marguerite, née Bonnefoy, 53 ans. M2 n° 677 ; M6 n° 1181.

Audoïn Marie, née Sénès (veuve de Jean), 51 ans. S'est rendue à Toulon, le 8 oct. 1793, « en une fuite très précipitée ». L. 291 ; M2 n° 800 ; M6 n° 1401.

Audoïn Benoît, fils de la préc<sup>te</sup>, 26 ans, agriculteur. « Etait journellement dans les assemblées de sections où il participait

---

(1) Fort La Malgue.

(2) A Palerme, rue de Tolède. A Naples, son commerce éprouva des pertes considérables à cause d'une révolte du peuple.

aux délibérations ». Se serait réfugié à Pierrefeu en sept. 1793 et n'aurait pas quitté la France avant la loi du 19 fruct. V : ses biens avaient cependant été séquestrés. G. 348; L. 291; M ; M2 n° 801 ; M6 n° 1445.

Audoïn Eulalie, sœur du préc<sup>t</sup>, 14 ans. Même détail que pour sa mère. L. 291 ; M2 n° 799 ; M6 n° 4 44.

*Audoïn* Jean-Baptiste, frère de la préc<sup>te</sup>, 32 ans, agriculteur « vivant de son revenu ». 23 brum. VI. Fédéraliste. S'est rendu à Toulon le 15 sept. 1793 pour se soustraire à un détachement qui, à Hyères, l'avait poursuivi sur le rivage de la mer. A fui à la Spezzia le 16 frim. II et a parcouru ensuite les différentes villes de la République de Gènes. Rentré en France le 4 flor. III. Condamné à la déportation le 23 brum. VI (Comm. milit. de Toulon) pour désobéissance à la loi du 19 fruct. V. Envoyé à l'île de Ré le 8 mess. VI. Jugement cassé par arrêté du Directoire exécutif (2 flor. VII), Audoïn ayant été malade au moment de la promulgation de ladite loi. Placé en surveillance à Hyères en germ. VIII. E6 ; G. 348 ; L. 167, 291, 359 ; M ; M4 n° 70 ; M5 n° 523 ; Mn.

*Audoïn* Michel, frère du préc<sup>t</sup>, 26 ans, agriculteur « vivant de son revenu ». 1<sup>er</sup> frim. VI. Sectionnaire. A fui à Toulon en oct. 1793 « pour se soustraire aux différentes recherches qu'on faisait de sa personne parce que son frère Jean-Baptiste était fugitif ». S'est rendu à la Spezzia le 16 frim. II sur un bâtiment génois. Rentré en France vers le 15 flor. III. Fusillé à Toulon le 23 brum. VI pour désobéissance à la loi du 19 fruct. V ; (Comm. milit.). E6 ; G. 348 ; L. 291 ; M ; M4 n° 134 ; M5 n° 322 Mn.

\* *Banon* Alexis, apothicaire. 14 vent. II. Procureur syndic du district d'Hyères du 4 août au 27 sept. 1793, président de la section de *Sainte-Catherine*. A fui à Toulon et à l'étranger. Se trouvait à Naples en therm. X. r = 335 f. 76. E4 ; L. 289, 339 ; M6 n° 1548 ; P2 ; P8 ; Q. 2058.

Banon Elisabeth, née Establier, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 339.

Banon Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 339.

\* *Banon* Louis, 31 ans, agriculteur. 22 vend. III. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon, « par un effet de la terreur », le 20 août 1793. A fui à Gênes vers le 11 brum. II. Rentré en France en prair. III, arrêté à Hyères le 27 niv. IV et mis en liberté le 20 vent. V (Trib. crim. de Brignoles). r = 4 f. 98. E4 ; G. 348 ; L. 291, 338 ; M5 n° 331 ; D ; Q. 2059.

Barbaroux Lucien, 22 ans, tailleur d'habits. S'est rendu à Toulon en juil. 1793 et y a séjourné jusqu'au 27 frim. II « jour où le feu était dans l'arsenal, où tout le monde fuyait de peur ». Est allé à Livourne, puis à Gênes. Rentré en France, par Agay, vers le 1<sup>er</sup> pluv. III. Appréhendé, conduit à Nice, enfin à Grasse où il a été mis en liberté le 18 pluv. suivant (Trib. crim.). G. 348 ; L. 308.

\* *Barrière* Françoise, née Castelan (veuve). 14 vent. II. S'est réfugiée à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 338 ; M5 n° 72.

\* *Barrière* Joseph, 52 ans, cordonnier et cultivateur. 14 vent. II, 9 brum. VI. Membre de la section des Cordeliers. A fui à Toulon vers le 11 brum. II, à Gênes le 28 frim. suivant. Rentré en France en flor. III. Arrêté à Hyères en niv. IV, transféré à Brignoles et mis en liberté dans cette ville le 4 pluv. V (Trib. crim.). Fusillé à Toulon le 9 brum. VI pour désobéissance à la loi du 19 fruct. V (Comm. milit.). r = 103 f. 70. E4 ; E6 ; G. 348 ; L. 338 ; M1 n° 155 ; M6 n° 746 ; Mn ; Q. 2058.

Barthélemy, prêtre. L. 289.

*Barthélemy* André, frère du préc<sup>t</sup>, ménager, propr. à la Vallette. 12 vend. III. E4 ; M5 n° 65.

\* *Barthélemy* André-Joseph, 62 ans, homme de loi. 14 vent. II. Commissaire des sections d'Hyères. S'est rendu à Toulon en août 1793 sous le prétexte d'y faire soigner « ses dartres rongeants, ses tremblements nerveux et ses hémoptysies fréquentes ». A fui à Livourne le 28 frim. II, « craignant d'être tué

à Toulon par un boulet de canon ou une bombe ». Rentré en France en fruct. III. Arrêté à Hyères le 15 pluv. IV et conduit à Brignoles où il a été remis en liberté le 1<sup>er</sup> vent V (Trib. crim.). Décédé à Hyères le 28 pluv. VI. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 vent. VII). E4 ; G. 348 ; L. 339, 360 ; M ; M1 n° 104 ; Q. 2059.

\* *Barthélemy* Anne-Elisabeth, née Granet (1), épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. A suivi son mari. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (7 vent. VII). E4 ; M ; M5 n° 74 ; Q. 2059.

\* *Bastide* Jean-Baptiste-François, 42 ans. 14 vent. II. Président de la section des *Cordeliers*. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. Arrêté à Hyères le 16 niv. IV et placé en surveillance dans cette commune par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 1<sup>er</sup> pluv. V. A fait partie « dans les années 3, 4 et 5 » d'une bande d'égorgeurs. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). Séjournait à Livourne en mess. X. r = 2061 f. 63. E4 ; G. 348 ; L. 299, 339, 360 ; M3 n° 247 ; D ; Q. 2058.

\* *Bastide* (1<sup>er</sup> enfant du préc<sup>t</sup>). 14 vent. II. E4.

\* *Bastide* (frère du préc<sup>t</sup>). 14 vent. II. E4.

\* *Bataille* Jean-Antoine, 33 ans, médecin. 14 vent. II. Officier municipal au 31 mai 1793. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793 ; en Toscane, sur une tartane vénitienne, le 28 frim. II. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> fruct. III. Arrêté à Hyères le 10 pluv. IV, puis conduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 21 frim. V (Trib. crim.) par application de la loi du 22 germ. III qui autorisait le retour des membres des corps élus. N'a pas obéi tout de suite à la loi du 19 fruct. V : s'est caché à

---

(1) Fille de Granet Toussaint, homme de loi, émigré de Toulon (V. Toulon).

Cuers et à Carqueiranne où, « lors de la tenue des assemblées primaires de l'an V, il s'est fait l'agent du chef du parti réactionnaire et royal ». Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Etait à l'étranger en niv. IX, époque à laquelle le sous-préfet de Toulon, en raison de ses antécédents politiques, refusa d'accueillir favorablement sa demande de rentrée en France. E4 ; G. 348 ; L. 293, 299, 330, 360 ; M ; M<sup>2</sup> n° 428 ; M6 n° 86 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : CC6).

\* *Bataille* Renée-Elisabeth, née Touche, épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. A suivi son mari à l'étranger. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). r = 864 f. . E4 ; L. 360 ; M5 n° 78 ; Q. 2059.

\* *Baude* Antoine, époux Verlaque Anne, marinier. 14 vent. II. Décédé le 23 germ. III à (?). E4 ; M ; M4 n° 35 ; M5 n° 23.

Baude Virginie, née Lambois, 16 ans. M2 n° 831 ; M6 n° 1080.

Bayne Jean-Jacques-Christian-Joseph. Procureur syndic du district d'Hyères (oct.-nov. 1792), accusateur près le tribunal criminel du Var (déc. 1792-juil. 1793), commandant d'une compagnie franche de l'armée marseillaise fédéraliste (juil. 1793). Tué à Toulon dans un combat du siège. P1 ; P2.

\* *Beaudoin* Joseph-François-Tropez, époux Preire Marguerite, marin. 14 vent. II. E4 ; L. 289 ; M.

Beaussan Antoine, 23 ans, tanneur. M2 n° 756 ; M5 n° 1162.

Beaussan Marguerite, née Bœuf, épouse du préc<sup>t</sup>, 18 ans. M2 n° 759 ; M6 n° 1180.

Bénestan Joachim, 27 ans, confiseur. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon en août 1793 « le sort l'ayant désigné pour faire partie de la force départementale... ». A fui dans les Etats de Gênes, vers le 22 frim. II, « à cause de la terreur que lui avait inspirée le bombardement de Toulon ». Rentré en France en mess. III. Arrêté à Hyères le 27 pluv. IV et incarcéré à Bri-

gnoles où il a été mis en liberté le 2 pluv. V (Trib. crim.). G. 348 ; L. 293, 338 ; M<sup>5</sup> n° 93.

*Benoît* Gaspard-Désiré, dit de Carqueiranne, né le 9 oct. 1747, époux Taurel Anne-Rose, bourgeois, propr. à Hyères, Toulon. 14 vent. II, 22 vend. et 7 pluv. III. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon en juil. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). E4 (*Hyères*) ; E4 (*Toulon*) ; E6 (*Toulon*) ; L. 297, 299, 360, 361 ; M<sup>5</sup> n° 368 ; Q. 1940

Bernard Jean-Baptiste, 41 ans, maçon. A fui à Toulon le 30 sept. 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France par les îles d'Hyères, sur une galère génoise ; arrêté le 6 germ. III par le commandant du poste du Pradau et conduit à Grasse. Mis en liberté le 25 germ. suivant sur ordonnance du trib. crim. de cette ville. G. 296, 306 ; L. 306, 308 ; M ; M2 n° 628 ; M6 n° 903.

Bernard Marie-Charlotte, née Mille, épouse du préc<sup>t</sup>, 42 ans, couturière. Mêmes détails que pour son mari. G. 296, 306 ; L. 338 ; M2 n° 629 ; M6 n° 845.

Bernard Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>, 9 ans. A suivi ses parents. G. 296, 306.

Bernard Henriette, sœur de la préc<sup>te</sup>, 14 ans. Même détail. G. 296, 306.

Bernard Roch, frère de la préc<sup>te</sup>, 6 ans. Même détail. G. 296, 306.

Blanc Elisabeth, née Establier, couturière. A fui à Toulon en sept. 1793. L. 338.

Blanc Sauveur, 31 ans, boucher. A émigré le 25 août 1793. L. 338 ; M ; M2 n° 481 ; M6 n° 534.

Bonnefoy Jacques, cultivateur. M4 n° 263 ; M5 n° 121.

\* *Bonnefoy* Jacques, directeur de la poste aux lettres. 14 vent. II. Membre de la section de l'*Oratoire*. A fui à Toulon et à l'étranger. r = 48 f. 91. E4 ; L. 293, 338 ; M ; Q. 2059.

\* *Bonnefoy* Jean-Joseph, prêtre bénéficiaire de la collégiale. 22 vend. III. Réfractaire et déporté. A quitté la France le 4 ou le 14 oct. 1792. E4 ; L. 296 ; A13.

\* *Bonnefoy* Joseph, droguiste. 14 vent. II. E4 ; L. 288 ; M4 n<sup>os</sup> 81 et 145 ; M5 n<sup>o</sup> 330.

\* *Bonnefoy*, épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 92.

*Bonnefoy* Joseph, dit la Ferraille, 40 ans, cultivateur. Sectionnaire. A fui à l'étranger. L. 288, 339 ; M2 n<sup>o</sup> 63 ; M6 n<sup>o</sup> 268.

*Bonnefoy* Joseph-Louis, 53 ans, matelot. 9 vend. VII. Membre de la section de l'*Oratoire* en août 1793. A fui à Toulon vers le 1<sup>er</sup> sept. suivant, puis à l'étranger. Fusillé à Toulon le 9 vend. VII (Comm. milit.). E6 ; L. 293, 338 ; Mn.

*Bonnefoy* Claire, née Audigier, épouse du préc<sup>t</sup>. 21 brum. VI. A assisté en juil.-août 1793 aux séances de la section de l'*Oratoire*. A suivi son mari. Fusillée à Toulon le 21 brum. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 293, 338 ; M5 n<sup>os</sup> 25 et 465 ; Mn.

*Bouisson* (fils de François), travailleur, propr. à la Valette. 22 vend. III. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 42.

\* *Boutiny (de)* François-Hubert, officier d'infanterie. 14 vent. II. r = 432 f. 56. E4 ; M6 n<sup>o</sup> 939 ; A10 ; Q. 2058.

\* *Boutiny (de)* Victor-Joseph, lieutenant de vaisseau 14 vent. II. A pris une part active à la livraison de Toulon. A fui, le 28 frim. II, sur un vaisseau ennemi. r = 835 f. 84. E4 ; L. 305 ; M6 n<sup>o</sup> 1536, B. M. 60 ; A10 ; Q. 2058.

\* *Boutiny (de)-la Roquette* François-Victor, époux Félicité-Elisabeth de Castillon, écuyer. 14 vent. II. Membre d'une section d'Hyères. A été menacé de mort par un attroupement armé en juil.-août 1793. A fui à Toulon le 20 août ; en Espagne, sur un vaisseau ennemi, le 28 frim. II, après avoir participé activement à l'aliénation de Toulon. Décédé à Carthagène le 13 pluv. II. r = 351 f. 28. E4 ; L. 288, 295, 305, 339, M4 n<sup>o</sup> 149 ; M5 n<sup>o</sup> 695 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG) ; A13 ; Q. 2058.

Boyer Jean-Baptiste, 33 ans, maréchal-ferrant. A fui à Toulon le 29 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. L. 347 ; M2 n° 287 ; M6 n° 389.

\* *Braquet* Jean-Joseph, dit Quigeou, journalier. 14 vent. II. A fui à Toulon le 22 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. E4 ; L. 338 ; M4 n° 247 ; M5 n° 138 ; Q. 1959.

Brassard Pierre, dit Picard, voiturier. M5 n° 139 ; Q. 1959.

\* *Broquier* (ainé), charretier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 31.

\* *Broquier* Jean-Joseph (cadet), charretier. 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n° 32.

\* *Broquier* Jean-Joseph, tailleur d'habits. 14 vent. II. Membre de la section de l'*Oratoire*. A fui à Toulon le 22 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VIII). r = 98 f. 28. E4 ; L. 289, 338, 339, 360 ; M5 n° 34 ; Q. 2058.

Broquier Madeleine, née Eyraud, épouse du préc<sup>t</sup>. Se serait cachée à Besse pendant le siège de Toulon : n'aurait pas émigré. G. 348 ; L. 338, 339 ; M ; M5 n° 198.

Broquier Anne, fille de la préc<sup>te</sup>, 27 ans. A émigré pour éviter son arrestation étant fille de réfugié à Toulon. L. 339 ; M2 n° 588 ; M6 n° 907.

Broquier Louis-François, frère de la préc<sup>te</sup>, charcutier. Membre de la section des *Cordeliers*. A fui à Toulon en août 1793. L. 339.

Broquier Marie, sœur du préc<sup>t</sup>, 31 ans. Même détail que pour Broquier Anne, sa sœur. L. 339 ; M2 n° 589 ; M6 n° 898.

Broquier Thérèse, sœur de la préc<sup>te</sup>, ouvrière. Même détail que pour Broquier Anne, sa sœur. L. 338, 339 ; M5 n° 143.

*Brunet* Charles, dit Louchopaire, 29 ans, cultivateur. 1<sup>er</sup> frim VI. Fusillé à Toulon le 1<sup>er</sup> frim VI (Comm. milit.). E6 ; M5 n° 363 ; Mn.

\* *Bucelle* Barthélemy, fils de Paul et d'Hermitte Marie, époux Barathon Thérèse, 40 ans, marchand drapier. 14 vent. II. Sectionnaire. A fui à Toulon durant le siège de cette ville : y a été fusillé sans jugement le 4 niv. II. E4 ; L. 289, 292, 338, 360 ; M1 n° 87 ; M6 n° 1284 ; Q. 1940.

*Caméron* Antoine, 45 ans, droguiste, propr. à Solliès. 14 vent. II. Sectionnaire. A fui à Toulon le 20 août 1793, à Livourne en brum. II. Rentré en France en flor. III. A obéi à la loi du 19 fruct V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 vent. VIII) r = 57 f. E4 (*Solliès*) ; G. 348 ; L. 291, 361 ; M2 n° 188 ; M6 n° 225 ; D ; Q. 2059.

*Caméron* Marie-Elisabeth, née Bucelle, « épouse divorcée » du préc<sup>t</sup>, 38 ans, regrattière, propr. à Solliès. 14 vent II. S'est rendue à Toulon le 10 août 1793. Semble n'avoir pas quitté la France. E4 (*Solliès*) ; G. 348 ; L. 338, 339 ; M ; M4 n° 191 ; M5 nos 107 et 146.

*Caudière* Victor, agriculteur. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793 pour obéir aux ordres de la municipalité « qui avait fait battre la générale ». A fui à l'étranger le 28 frim. II. L. 338 ; M5 n° 168.

*Caudière* Marie-Françoise, née Lion, épouse du préc<sup>t</sup>, 21 ans. A fui à Toulon le 15 oct. 1793. Serait rentrée à Hyères le 1<sup>er</sup> niv. II. L. 338 ; M2 n° 741 ; M6 n° 1093.

*Caval* Joseph, 21 ans, menuisier S'est rendu à Toulon le 19 août 1793 où il a travaillé ensuite à l'arsenal. N'aurait pas quitté la France. A désobéi à la loi du 19 fruct. V. Incarcéré en l'an VII au fort Joubert à Toulon et mis en liberté le 5 mess. VIII. G. 348 ; L. 338 ; M ; M2 n° 754 ; M6 n° 991.

*Caval* Marianne, née Sénès, épouse du préc<sup>t</sup>, 17 ans. A suivi son mari à Toulon. M2 n° 769 ; M6 n° 1400.

*Cazotte* Ursule, née Amiel, épouse de Cazotte Jacques-Scevolle. Demeurait à Versailles en l'an VI. M3 n° 195.

*Chassain* Geneviève, née Brun, épouse de Jean, propr. à Toulon. 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n° 99.

*Cirlot* Jean Salomon, avoué, propr. à Fayence. 22 vend. III. Secrétaire de la section n° 2 d'Hyères. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793. Rentré d'Italie par Nice le 16 mess. X. E4 (*Fayence*) ; L. 293, 339 ; M6 n° 67<sup>ii</sup>.

*Clapiers (de)* Joseph-Balthazar-Tranquillin, né à Hyères en 1771, (fils de Jean-César-Maur, conseiller, lieutenant général civil et criminel au siège, et de Thérèse-Madeleine Filhe). Membre de la section des *Cordeliers*. A fait partie de la force départementale fédéraliste. A fui à Toulon vers fin août 1793, en Italie le 28 frim. II. Attaché à l'armée d'Italie en vend. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Autorisé à rentrer en France en vend. IX : « avait besoin de venir respirer l'air natal pour rétablir sa santé affaiblie par les maux et les privations résultant du blocus de Gênes ». L. 293, 299, 339, 362 ; M ; P8 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG. reg. par.).

*Clapiers (de)- Saint-Tropez* Charles-Athanase, époux Anne-Catherine de Boutiny, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. A émigré en 1793. A fait, avec le régiment de Monsieur, la campagne de Corse contre Pascal Paoli. Poète à ses heures. A10 ; A13 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG 28 f° 334 v°).

\* *Clapiers (de)-Saint-Tropez* Louis-François-Raymond (1), seigneur de Saint-Tropez, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, maire d'Hyères en 1776. 28 juin 1792. A émigré en 1789 « par haine de la Révolution qui l'a dépouillé de ses titres et décorations... et pour épouser la cause des princes » Placé

---

(1) Fils de Jean-François, ce dernier seigneur de Saint-Tropez, commandant du fort Saint-Nicolas à Marseille, chevalier de Saint-Louis, maire et premier consul d'Hyères en 1741. Epoux de Marie-Jeanne Duterdois.

en surveillance à Hyères le 2 frim. X. r = 5691 f. 28. E ; L. 286 ; M ; B. M. 99 ; Q. 2058; (*Arch. comm. d'Hyères* : CC7).

\* *Cornibert* Jacques, 50 ans, serrurier. 15 flor. II. Sectionnaire. A fui à Toulon le 19 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à Hyères le 17 prair. VI. r = 51 fr. E4 (*Solliès*) ; L. 291, 338 ; M ; M1 n° 191 ; M5 n°s 148, 185 ; M6 n° 957 ; D ; Q. 2059.

\* *Cornibert* Marie-Madeleine, née Roux, épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. E4 (*Solliès*) ; M ; M1 n° 191 ; M5 n° 149.

\* *Cornibert* (les enfants de la préc<sup>te</sup>) (1). 14 vent. II. E4 (*Solliès*) ; M.

Coullet Joseph, 18 ans, marin et charpentier. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793. A fui à Gênes, le 27 frim. II, « au moment où il a vu le feu aux quatre coins de la ville dont les portes étaient fermées ». Rentré en France, par Agay, vers le 18 niv. III. Arrêté le même jour et conduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 28 pluv. III. (Trib. crim.) G. 348 ; L. 308.

*Coupin* Joseph, propr. à Hyères, Solliès. 14 vent. II. A fui à Toulon le 9 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 135 f. 10. E4 (*Solliès*) ; L. 292, 338 ; M5 n° 347 ; Q. 1959, 2058.

*Coupin* Ursule, née Caudière, épouse du préc<sup>t</sup>, propr. à Hyères, Solliès. 14 vent. II. A suivi son mari. E4 (*Solliès*) ; L. 292 ; M5 n° 138 ; Q. 1959.

Coupin Jean-Louis, fils de la préc<sup>te</sup>, ouvrier. Sectionnaire. A fui à Toulon le 8 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 292 ; M5 n° 192 ; Q. 1959.

Coupin Marc, fils ou frère (?) du préc<sup>t</sup>, ouvrier. Mêmes détails. L. 292 ; M5 n° 193 ; Q. 1959.

Couture Joseph-Hilarion, 35 ans, bourgeois. Secrétaire de la section des *Cordeliers*. A fui à Toulon vers le 30 août 1793, à Porto-Ferraio le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Livourne. Rentré en France en mess. III. Arrêté à Hyères le 16 niv. IV et

---

(1) Probablement Jean-Baptiste-Jacques et Marie-Madeleine.

conduit à Brignoles. Placé en surveillance à Hyères le 1<sup>er</sup> pluv. V (Trib. crim.). G. 348 ; L. 306, 338, 362 ; M2 n° 36 ; M6 n° 276 ; P8.

Couture Thérèse-Geneyiève, née Fauchier, épouse du préc<sup>t</sup>, 29 ans. A assisté aux séances de la section de l'*Oratoire*. A suivi son mari. L. 293, 338, 362 ; M2 n° 832 ; M6 n° 1215.

*Cresp (de)-Saint-Césaire* Charles-Joseph, propr. à Solliès. 14 vent. II. Sectionnaire. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en mess. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (28 vend. VIII). r = 546 f. 23. E4 (*Solliès*) : L. 297, 299, 362 ; Q. 2059.

*Cresp (de)-Saint-Césaire* Marie-Catherine-Joséphine-Dieudonné, née Preudhomme De Borre, épouse du préc<sup>t</sup>, de Liège (Belgique), propr. à Solliès. 14 vent. II. Mêmes détails que pour son mari. E4 (*Solliès*) ; L. 297, 362 ; M5 n° 141 ; Q. 2059.

David (de)-Beauregard Elisabeth-Denise, née Fortia de Pilles (épouse d'Alexandre Amable). r = 190 f. 70. Q. 2059.

David (de)-Beauregard Alexandre-Alphonse-Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, 28 ans. Secrétaire d'une section d'Hyères. A servi dans l'armée départementale fédéraliste. A fui à la Nouvelle-Angleterre (Etats-Unis) en août 1793. Vivait à Norfolk en l'an X. L. 306, 338, 339 ; M ; M2 n° 427 ; M6 n° 163.

David (de)-Beauregard Charlotte, née Corbières, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari en Amérique. A accouché à Norfolk, en l'an X, de son fils Auguste qui fut maire d'Hyères en 1849. L. 338, 339 ; A10.

David (de)-Beauregard Alexandre-Camille-Frédéric, frère du préc<sup>t</sup>, chevalier de Malte depuis le 29 mai 1781. A servi dans l'armée départementale fédéraliste en août 1793. S'est rendu en Italie où il est tombé malade en therm. III. L. 306, 339 ; M ; A12.

\* *David (de)-Beauregard* Alexandre-Jacques Isidore, frère du préc<sup>t</sup>, chevalier de Malte depuis le 9 févr. 1786. 30 juin 1793. S'est rendu à Malte vers le début de 1791 « pour y faire sa caravane (1) ». E2 ; L. 286, 306 ; M ; A12.

*David (de)-Beauregard* Arnault-Hippolyte, frère du préc<sup>t</sup>, chevalier de Malte depuis le 22 oct. 1782, propr. dans le district. 30 juin 1793. Même détail que pour le préc<sup>t</sup> (2). E2 ; L. 286, 306 ; M ; A12.

Dellor Euphrosine, née Rey (veuve), couturière. S'est réfugiée à Toulon le 1<sup>er</sup> oct. 1793. L. 388 ; M5 n° 40.

Dellor Hippolyte-Bonaventure (fils de Louis-Joachim, garde du corps du Roi, et de Marie-Anne Bourgarel) (époux de Marguerite-Françoise Ferrier), 39 ans, conseiller du Roi, lieutenant général au siège. A quitté Hyères le 29 juil. 1792, à la suite d'une insurrection populaire, pour aller se cacher à Fayence, puis à Seillans. S'est ensuite rendu à Gênes vers fin août. Rentré à Hyères en nov. 1792 où il a trouvé ses biens sous séquestre. A fui de nouveau à l'étranger en oct. 1793. Signalé, en nov. suivant, par le Comité de surveillance d'Hyères, « comme

---

(1) Exactement : les premières courses des jeunes chevaliers de Malte contre les Turcs ; par extension, vie aventureuse.

(2) A cause de l'absence d'Alexandre-Jacques-Isidore et d'Arnault Hippolyte, Alexandre-Amable, leur père, fut tenu de verser dans la caisse du receveur du district le montant de la solde et de l'habillement de quatre soldats aux frontières (arrêté du directoire du district : 7 mai 1793). — Le dossier M qui concerne ces émigrés renferme une lettre de recommandation adressée au préfet du Var le 17 prair. VIII par le comte Joseph de Caffarelli, membre de la section de la marine au Conseil d'Etat, frère de Maximilien de Caffarelli qui commandait le génie au siège de Malte et à l'armée d'Egypte. Ce dernier les avait pris sous sa protection parce que tous deux s'étaient sans cesse acquittés « avec zèle et intelligence » de leurs devoirs et parce qu'on s'obstinait à les considérer comme émigrés « malgré tout leur dévouement dans une guerre semée de dangers, de gloires et d'infortunes ».

horreur des patriotes, contre-révolutionnaire et fameux scélérat » « dont la tête devait passer sous le rasoir national (1) ». Arrêté à Hyères en pluv. IV et conduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 16 therm. V (Trib. crim.). Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 vent. VII). r = 44 f. 34. G. 348 ; L. 289, 299, 338, 363 ; M2 n° 349 ; M6 n° 36 ; (*Arch. comm. d'Hyères*: GG. reg. par.) ; Q. 2058.

Dellor (2) Louis-Jean-Marie-Adrien, officier de marine. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793 pour « se soustraire aux persécutions des terroristes ». Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). r = 416 f. E6 (*Toulon*) ; L. 293, 299, 339, 363 ; Q. 1940.

Dellor Claire-Gabrielle-Désirée, née Gasquet, épouse du préc<sup>t</sup>. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 vend. VIII). L. 293, 299, 339, 363.

Delort Alphonse. Débarqué à Saint-Tropez, venant de Gênes, le 13 pluv. III. G. 314.

Delort Jean-Baptiste, époux Perrimond Marie-Madeleine, officier d'infanterie retiré. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 292 ; Q. 1940.

Delort Pierre-Antoine (cadet), fils du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 292.

---

(1) Le 1<sup>er</sup> therm. III, au contraire, des citoyens de Fayence déclarèrent que Dellor « avait joui dans leur commune d'une réputation intacte, qu'il y avait prêché par ses exemples et ses discours la soumission aux lois, le respect des personnes et des propriétés, que toutes ses actions y avaient respiré le plus pur patriotisme et qu'il y avait toujours été un partisan zélé de la République française ».

(2) Ou *Duclos* (?). Inscrit sur E6 (*Toulon*) avec le nom de *Duclos*, ainsi que sur Q. 2058; sur tous les autres documents, on lit *Delort* ou *Dellor*. — Aurait pris une part active à la trahison de Toulon et fui à l'étranger le 28 frim. II.

Delort Pierre-Paul-Marie (aîné), frère du préc<sup>t</sup>, marin. Embarqué sur la flotte de la République par arrêté du directoire du district d'Hyères (21 pluv. III). M3.

Denans Françoise (fille), 16 ans M2 n° 806 ; M6 n° 1197.

*Denans* Joseph, 43 ans, agriculteur, propr. à Solliès, Hyères. 14 vent. III. Officier municipal d'Hyères de 1792 à sept. 1793. Membre de la section de l'*Oratoire*. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. « Ennemi des plus acharnés du gouvernement républicain et de ses partisans ». « Principal meneur de l'affaire qui a eu lieu le 7 mess. V, au bois de la Colette, où un attroupement des plus nombreux s'est porté pour y assassiner un détachement de gardes nationaux chargé, au quartier de la Crau, d'escorter des administrateurs municipaux ». « A tué, à peu près dans le même temps, un jeune homme de dix-neuf à vingt ans.. ». A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (13 prair. VII) Se trouvait encore à l'étranger en niv. IX, époque à laquelle il a demandé vainement sa mise en surveillance à Brignoles ou à Draguignan. r = 154 f. 38. E4 (Solliès) ; G. 348 ; L. 293, 338, 363 ; M ; M2 n° 650 ; M6 n° 788 ; Q. 2058.

*Denans* Thérèse, née Broquier, épouse du préc<sup>t</sup>, propr. à Solliès. 14 vent. II. A fui à Toulon pour éviter son arrestation comme épouse de réfugié dans cette ville. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (13 prair. VII). E4 (Solliès) ; L. 338, 363 ; M5 n° 159.

*Denans* Jean-Baptiste, fils de la préc<sup>te</sup>, 19 ans, ouvrier savonnier, propr. à Solliès. 14 vent. II. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. A participé à l'attentat du bois de la Colette le 7 mess. V. E4 (Solliès) ; L. 338 ; M ; M2 n° 810 ; M6 n° 1196.

Dragon Martin-Daniel, de Bormes, 22 ans, bourgeois. A fui à Toulon le 25 août 1793 et s'est embarqué sur le *Scipion*, vaisseau français qui, le même jour, s'est donné aux Anglais

après avoir arboré le pavillon blanc. Est sorti indemne de l'incendie de ce vaisseau en rade de Livourne le 6 frim. II. Est rentré à Toulon sur une chaloupe vers le 23 frim. suivant. Est reparti quatre jours après avec l'escadre anglaise. L. 363 ; M2 n° 959 ; M6 n° 1187.

Durand Dominique-Gaspard. L. 290.

Durand Joseph-Barnabé. Était décédé en vent. II. L. 288.

\* *Durand Marie-Anne*, née Bataille, veuve du préc<sup>t</sup> (1). 14 vent. II. A fui à Toulon le 15 oct. 1793. E4 ; L. 338 ; M ; M5 n° 77.

*Durand Joseph-François*, fils de la préc<sup>te</sup>, 17 ans, bourgeois. 1<sup>er</sup> frim. VI. Sectionnaire. S'est réfugié à Toulon, « pris de terreur », en nov. 1793. S'est rendu à Gênes vers le 11 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. Arrêté à Hyères le 16 pluv. IV et conduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 2 pluv. V. Fusillé à Toulon le 6 flor. VI (Comm. milit.). E6 ; G. 348 ; M1 n° 196 ; M6 n° 1110 ; Mn.

Durand Marie - Madeleine, née Bastide (veuve de Durand François-Michel). A fui à Toulon le 24 août 1793 parce que son frère Bastide-Jean-Baptiste-François avait participé à l'établissement des sections et présidé celle des *Cordeliers*. S'est rendue à l'étranger le 28 frim. II. Rentrée en France le 26 vent. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (28 vend. VIII). L. 296, 299, 339, 363 ; M5 n° 76 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG28 f° 259).

*Ebrard Alexis-Gaspard* (cadet), 39 ans, receveur de l'enregistrement, propr. à Digne. 1<sup>er</sup> flor. II. Sectionnaire. A fui à Toulon le 4 sept. 1793 « pour se soustraire aux persécutions des ennemis de la tranquillité publique », à Gênes en nov. suivant. Rentré en France en germ. III. Arrêté à Hyères en pluv. IV et emprisonné à Brignoles où il a été mis en liberté le 4 germ. V (Trib. crim.). E2 ; G. 318 ; L. 291, 333 ; M.

---

(1) Epouse, en secondes nocces, de l'émigré Maurisier Paul-Louis. - Inscrite sur E4 avec le nom de *Bataille*.

Emeric. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Establier Joseph, perruquier Membre de la section des *Corde-liers*. A fui à Toulon en août 1793. L. 299, 338, M5 n° 205.

Estournel Marie. Fusillée sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940.

Fabre André-Joseph. r = 458 f. 64. Q. 2058.

Fauchier Thérèse, née Choquel (veuve de Jean-Louis Fauchier, homme de loi). A fui à Toulon au cours du siège et à l'étranger, sur un vaisseau ennemi, le 28 frim. II. L. 339 ; M.

Fauchier Honoré-Joseph-François, fils de la préc<sup>te</sup>, négociant Membre d'une section d'Hyères, puis du Comité général des sections à Toulon. Signataire de l'acte d'aliénation de cette dernière ville. A fui à l'étranger sur un bâtiment ennemi. r = 490 f. 43. L. 339 ; M ; R ; Q. 2058.

Fauchier Thérèse-Cécile-Sophie, sœur du préc<sup>t</sup> (1). A suivi son frère. Décédée à Porto-Ferrajo en l'an II. M ; M1 n° 230.

Faur (du) Thérèse, née d'Emeric, le 9 oct. 1738 ; fille de Jean François et de Thérèse Dellor ; épouse de Charles-Antoine, capitaine d'infanterie, lieutenant des grenadiers de France. A fui à Toulon et à l'étranger en 1793. Décédée à Hyères le 11 fruct. V. r = 48 f. 53. L. 289, 293, 339, 363 ; M1 n° 222 ; M6 n° 1111 ; Q. 2059.

Faur (du) André-Charles-Victor, fils de la préc<sup>te</sup>, né à Hyères le 22 juil. 1764, lieutenant de vaisseau. Membre d'une section d'Hyères. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger, sur un bâtiment anglais, le 28 frim. II. L. 293, 339, 363 ; B. M. 60 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG. reg. par.).

Faur (du) Paule-Agnès-Eléonore, née Pument, épouse du préc<sup>t</sup>, 31 ans. A suivi son mari. G. 348 ; L. 339, 363.

---

(1) Sœur de Thérèse-Geneviève qui avait épousé Joseph-Hilarion Couture (V. *Couture*).

Féraud Claire, née Roux (veuve de Sauveur Féraud, ferblantier), 62 ans, tailleuse. A disparu d'Hyères le 20 oct. 1793. Arrêtée dans cette ville pour prévention d'émigration le (?). Mise en liberté par arrêté du Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention (14 frim. III). G. 348 ; L. 338 ; M5 n° 242.

Féraud François, fils de la préc<sup>de</sup>, ouvrier. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793. S'est engagé, le 6 vent. II, dans le 1<sup>er</sup> bataillon des grenadiers des Basses-Alpes. Décédé à l'hôpital de Béziers le 29 fruct. II. L. 293, 338 ; M ; M4 n° 244 ; Q. 1959.

Féraud Jacques, frère du préc<sup>t</sup>, ferblantier. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793. L. 293, 338 ; M ; M1 n° 20 ; M4 n° 241 ; M5 n° 223 ; Q. 1959.

Féraud Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 21 ans, menuisier. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793. S'est engagé le 6 vent. II dans le 1<sup>er</sup> bataillon des grenadiers des Basses-Alpes. G. 348 ; L. 293, 338 ; M5 n° 243.

Féraud Marc-Antoine. A émigré après mars 1793. L. 289.

Féraud Paul. Membre de la section de *Sainte-Catherine*. r = 215 f. 23. L. 288 ; P8 ; Q. 2058, 2059.

Fossy François, boulanger. L. 289.

*Fournier*, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

Fournier (ou Fornier) François Xavier, 24 ans, officier de santé et pharmacien. A fui à Toulon en oct. 1793, puis à l'étranger le 29 frim. II après avoir exercé sa profession dans les hôpitaux militaires de cette ville. Rentré en France le 24 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V, le 18 vend. VI. Mis en surveillance à Hyères le 17 vent. VI comme bénéficiaire de la loi du 2 vend. IV relative aux officiers de santé émigrés. G. 348 ; L. 338 ; M ; M2 n° 407 ; M6 n° 101.

Fournier (ou Fornier) Elisabeth-Balbine, née Giraud, épouse du préc<sup>t</sup>, 19 ans, couturière. A suivi son mari. G. 348 ; L. 338 ; M ; M2 n° 408 ; M6 n° 69.

Funel Antoine, cordonnier. M4 n° 133 ; M5 n° 232.

Funel Claire, née Laure, épouse du préc<sup>t</sup>. A fui à Toulon en oct. 1793. L. 333 ; M4 n° 221 ; M5 n° 231.

Funel Jean-Isidore. A émigré après le 30 juin 1793. L. 289.

Gaillard (de) Antoine-Joachim-Gabriel, marquis de Gaillard, de Marseille, ancien officier de dragons ; fils de Pierre, ce dernier officier de galères, et de Madeleine-Louise-Elisabeth Dumon. Membre d'une section d'Hyères. A émigré en 1793. G. 344 ; L. 339 ; A10 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG 31 f° 129).

Gaillard (de) Catherine-Madeleine, née de Jacqs-La Chassagne, épouse du préc<sup>t</sup>, propr. à Hyères. Résidait habituellement à Marseille avec son mari, mais venait régulièrement chaque année passer l'été à Hyères dans la famille de Boutiny, à laquelle elle était apparentée. Obligée de fuir en 1793 pour éviter les menaces dont cette famille et elle étaient l'objet. Semble s'être cachée à Signes, puis à Brignoles. r = 346 f. 85. G. 348 ; L. 339 ; A10 ; Q. 2058.

*Gardanne* Joseph-François, dit Constant, 43 ans, ancien militaire, bourgeois, propr. à la Manarre. 28 juin 1792. Secrétaire de la section de *Sainte-Catherine*, puis de celle des *Cordeliers*. A fui à Toulon le 19 août 1793, dans les Etats de Gènes en brum. II. S'est retiré à Fayence en l'an III. Arrêté le 27 niv. IV à Hyères, puis transféré à Brignoles où il a été mis en liberté le 16 pluv. V (Trib. crim.). A obéi à la loi du 19 fruct. V et s'est engagé dans l'armée d'Italie en l'an VI. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 brum. VIII). r = 256 f. 43. E ; G. 348 ; L. 285, 288, 291, 293, 338, 366 ; M ; M2 n° 29 ; M6 n° 291 ; P8 ; Q. 2058.

Gasquet Antoine, bûcheron. Sectionnaire. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 1<sup>er</sup> fruct. III. L. 296, 339.

Gasquet Ursule, née Bosse, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 296, 339.

Gasquet Antoine, fils de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 339.

Gasquet Emilie, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 339.

Gasquet Honoré, frère de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 339.

Gasquet Joseph, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 339.

Gautier Joseph, cultivateur. M2 ; M6 n° 817.

Gautier Pierre, cultivateur. M2 ; M6 n° 815.

Gay Joseph, boulanger. A fui à Toulon le 22 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 5 niv. III. L. 338.

Gay Rose, née Dot, épouse du préc<sup>t</sup>, couturière. A suivi son mari. L. 338.

Girard François, ouvrier tailleur. S'est réfugié à Toulon en août 1793. Détenu comme émigré au fort Saint-Jean à Marseille en fruct. VIII. Transféré ensuite au fort La Malgue, à Toulon. M.

Girard Marié, née Lambois, épouse du préc<sup>t</sup>, 19 ans. A émigré pour éviter son arrestation comme épouse de réfugié à Toulon. L. 339 ; M2 n° 830 ; M6 n° 1081.

Giraud Jean-Baptiste, 62 ans, avocat et notaire. Sectionnaire. A quitté Hyères en août 1793 pour « aller se cacher dans une autre commune du département ». S'est rendu à Toulon en brum. II d'où il est parti pour Gênes le 28 frim. suivant. A séjourné plus tard à Livourne. Rentré en France vers le 25 mess. III. Arrêté à Hyères en niv. IV et conduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 4 pluv. V. Soupçonné ensuite de faire partie d'une bande d'égorgeurs.. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). Décédé à Pignans le 20 prair. X pendant qu'il revenait de Draguignan où il était allé prêter serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII. G. 348 ; L. 293, 338, 367 ; M1 n° 246.

Giraud Marguerite-Madeleine, née Guibaud, épouse du préc<sup>t</sup>, 51 ans. A suivi son mari. L. 338, 367 ; M1 ; M2 n° 475 ; M6 n° 566.

Giraud Marie Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>, 11 ans. A suivi ses parents. L. 338, 367 ; M2 n° 475 ; M6 n° 566.

Giraud Joseph-Louis, 45 ans, maçon. A fui à Toulon pendant le siège. Serait rentré à Hyères le 18 frim. II où il aurait vécu caché pendant un an. L. 338 ; M2 n° 861 ; M6 n° 1238.

Gueit Joseph, 32 ans, boulanger. M2 n° 914 ; M6 n° 1034.

Guibaud, médecin. L. 290.

Guiol André, né à Carqueiranne le 2 sept. 1755, cultivateur. S'est caché dans diverses bastides d'Hyères en août et sept. 1793. A fui à Toulon le 14 oct. suivant. G. 348 ; L. 338 ; M2 n° 910 ; M6 n° 1014.

Guiol François, époux Gautier Marie, agriculteur. Sectionnaire de la première heure. A fui à Toulon le 16 oct. 1793. Décédé dans une prison de cette ville le 26 germ. II. L. 293, 338 ; M1 n° 257 ; M6 n° 964.

Guiol Jacques, 42 ans, cultivateur. Mêmes détails que pour Guiol André. G. 348 ; L. 338 ; M2 n° 918 ; M6 n° 1045.

Guiol Jean-Baptiste, 36 ans, cultivateur. Mêmes détails. G. 348 ; L. 338 ; M2 n° 913 ; M4 n° 287 ; M6 n° 1047.

Heudicourt (d')-Sublet Michel-Philippe-Gaspard (1), époux Marie-Claire Guerpy (2), marquis de Lénoncourt, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, seigneur de l'île et marquisat de Porquerolles. Sa demande de pension sur l'indemnité d'un milliard a été rejetée par la Commission de liquidation. Q. 2158 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG 29 f° 316 v°).

---

(1) « Fils de feu haut et puissant Joseph-Michel, chevalier de Saint-Louis, lieutenant général des armées du Roi, seigneur de Lénoncourt, Serres, etc., et de feu haute et puissante dame Catherine-Charlotte de Molée ».

(2) Fille de feu Etienne et de Catherine Vasse, de Bourg-les-Valence. Son mariage eut lieu à Hyères le 23 sept. 1778.

Heudicourt (d')-Sublet Joseph-Michel-Nicolas. Même détail. Q. 2058.

Icard François, 37 ans, menuisier. S'est rendu à Toulon en août 1793, mais n'a pas fui à l'étranger. Rentré à Hyères et sous le coup d'un mandat d'arrêt en vent. II, il est allé se constituer prisonnier à Toulon. Incarcéré à Grasse, il a été mis en liberté le 16 pluv. III sur l'ordre du représentant J. Espert. A résidé à Pierrefeu et à Brignoles du 24 fruct. V au 19 pluv. IX. G. 348 ; L. 338, 369.

Icard Thérèse, née Maurisier, épouse du préc<sup>t</sup>, couturière. A suivi son mari à Toulon. L. 338.

Isnard Joseph, 28 ans, marin et garçon limonadier. A été contraint, « par un billet noir qui lui échet » au tirage au sort en date du 17 août 1793, de faire partie de la compagnie de cent hommes levée par la municipalité sectionnaire et de marcher d'abord sur Brignoles, puis sur Toulon. « A fait le malade dans cette dernière ville pour ne pas y monter des gardes » parce qu'il avait juré, le 1<sup>er</sup> janvier 1793, devant la *Société des amis de la République* et l'*Assemblée patriotique* d'Hyères, « de maintenir la République jusqu'à la dernière goutte de son sang ». A fui de Toulon vers le 23 brum. II et est allé se cacher dans l'île de Port-Cros. A été obligé par les Anglais en retraite de les suivre à Livourne le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Gènes. Rentré en France, par Agay, le 18 niv. III, dès la nouvelle que le décret du 29 frim. III permettait aux marins fugitifs de regagner leur patrie. Arrêté dès son débarquement, conduit aux prisons de Nice, puis à celles de Grasse. Placé en liberté le 8 vent. III (Trib. crim.) sous la condition expresse de se rendre sur-le-champ à Toulon pour s'y mettre au service de la marine nationale. G. 301, 348 ; L. 338 ; M ; M2 n° 224 ; M6 n° 346.

Jacquier Marie, née Cornibert, 17 ans. M2 n° 738 ; M6 n° 1016.

\* *Lacroix (de)-Mairargues*, capitaine de cavalerie. 28 juin 1792. Résidait à Gaujac de Bagnols (Gard) en fruct. XI. E ; M.

Lambois Virginie (1). A fui à Toulon en août 1793 pour éviter son arrestation étant belle-sœur de réfugié dans cette ville. L. 359.

Laure Antoine, 14 ans. M2 n° 879 ; M6 n° 1083.

Laure Hippolyte, marin. L. 288.

\* *Laure* Jean-Baptiste, charcutier. 14 vent. II. Sectionnaire. A fui à Toulon le 29 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 333 ; M4 n° 190 ; M3 n° 248.

*Laure* Jean-Baptiste, 30 ans, négociant, propr. à Hyères, Toulon. 14 vent. II, 8 germ. III, 6 flor. VI. Officier municipal en août 1793. Sectionnaire ayant fui à Gènes vers le 15 oct. suivant « pour se soustraire aux persécutions de la faction liberticide qui dominait alors à Hyères » Rentré en France en therm. III, arrêté à Hyères en niv. IV et incarcéré à Brignoles où il été mis en liberté le 2 pluv. V (Trib. crim.). A désobéi à la loi du 19 fruct. V. Fusillé à Toulon le 6 flor. VI (Comm. milit.). E4 (*Hyères*) ; E3 (*Toulon*) ; G. 348 ; L. 339 ; M5 nos 389, 390 ; Mn ; Q. 2059.

Laure Marie, née Barry, épouse du préc<sup>t</sup>, 28 ans. Se serait réfugiée à Pignans le 18 oct. 1793 et serait revenue à Hyères le 6 niv. II où elle aurait ensuite demeuré sans interruption. Acquittée du fait d'émigration le 13 mess. IX à Draguignan (Trib. crim.). G. 348 ; M5 n° 84.

Laure Joseph-Anselme, 25 ans, matelot. A fui à Toulon en août 1793, à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France en pluv. III et bénéficiaire de la loi du 29 frim. précédent relative aux marins émigrés (Trib. crim. de Grasse : 1<sup>er</sup> vent III) G. 299.

Laure Louis, 44 ans, perruquier. A quitté Hyères le 19 août 1793 pour « suivre à Toulon toutes ses pratiques (2) qui s'étaient

---

(1) Sœur de Lambois Marie, épouse Girard. (V. *Girard*).

(2) Ses clients.

retirées dans cette ville » A fui à Gènes le 28 frim. II. Rentré en France, par Agay, le 22 niv. III, appréhendé dès son débarquement, conduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 28 pluv. III (Trib. crim). Décédé à Livourne le 12 niv. IX. G. 348 ; L. 289, 338 ; M4 n° 156 ; M6 n° 723.

Laure Anastasie, née Mille, épouse du préc<sup>t</sup>, 26 ans, couturière. A fui d'Hyères en oct. 1793 et y serait rentrée en déc. suivant. L. 338 ; M2 n° 639 ; M6 n° 846

\* *Laure Pierre*, 40 ans, négociant. 14 vent. II. Sectionnaire. Désigné comme électeur à l'assemblée générale des sections, tenue à Toulon le 25 août 1793, pour la nomination des députés chargés de former, à Bourges, une nouvelle Convention. S'est rendu à Toulon le 24 août, à Gènes le 28 frim. II Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> mess. III, arrêté à Hyères le 16 pluv. IV et incarcéré à Brignoles où il a été mis en liberté le 22 frim. V (Trib. crim.). A participé à l'attentat du bois de la Colette le 7 mess. V. A obéi à la loi du 19 fruct. V. A demandé à rentrer en France en germ. IX, mais sa requête a été rejetée « parce qu'il avait toujours figuré d'une manière marquante dans le parti contre-révolutionnaire lors de la réaction royale. ». E4 ; G. 348 ; L. 339 ; M ; M4 n° 76 ; M5 n° 33.

\* *Laure Françoise*, née Durand, épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. A suivi son mari. E4 ; L. 339 ; M ; M5 n° 198, 249.

\* *Laure Antoine* et ses deux sœurs (1) (fils de la préc<sup>te</sup>). 14 vent. II. Ont suivi leurs parents. E4 ; M.

Laurent Elisabeth Rose, née (?) (veuve). L. 297.

\* *Légier Louis*, perruquier. 14 vent. II. E4 ; M5 n° 242.

\* *Légier*, épouse du préc<sup>t</sup>. 14 vent. II. E4 ; M5 n° 241.

\* *Légier* (les enfants de la préc<sup>te</sup>). 14 vent. II. E4.

\* *Lion Jean-François*, menuisier. 14 vent. II. S'est rendu à

---

(1) L'une d'elles, prénommée Ursule, était âgée de 12 ans en 1793 (M2 n° 878 ; M6 n° 1083).

Toulon le 19 août 1793 « par ordre du département ». Arrêté à Solliès le 2 niv. II. E4 ; L. 338 ; M4 n° 109 ; M5 n° 235.

\* *Lion* Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, cordonnier. 14 vent II. Mêmes détails. E4 ; L. 338 ; M2 n° 690 ; M6 n° 1095.

\* *Lion* Marianne, née Vialès. 14 vent. II. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 338 ; M4 n° 110 ; M5 n° 200.

\* *Lorraine* Joseph-André. 25 fév. 1793. r = 277 f. 24. E4 ; L. 286 ; P8 ; D ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : CC9).

Malet Jean-Baptiste, 25 ans, agriculteur. Fédéraliste. Désigné par le sort pour faire partie de la compagnie de cent hommes chargée de se rendre à Toulon par ordre de la municipalité sectionnaire. A fui à Porto-Ferraajo, sur un bâtiment génois, vers le 15 oct. 1793. Rentré en France en mess. III. Arrêté à Hyères le 23 niv. IV, incarcéré à Brignoles et mis en liberté le 20 vent. V. (Trib. crim.). « Assassin de la Colette, royaliste bien prononcé, soldat du trône et de l'autel dans les compagnies de *Jésus* et du *Soleil* » (mess. V). Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). G. 348 ; L. 299, 338, 372 ; M2 n° 943 ; M6 n° 1098 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : CC9).

Martin Louis, époux Fouson Thérèse, tailleur. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793. L. 338.

*Massillon* Catherine, née Bertrand (épouse de Jean-Baptiste, consul en 1751, notaire), propr. à Solliès. 4 flor. II. E4 (*Solliès*) ; L. 289, 299, 338 ; M5 n° 212.

*Massillon* Jean-Baptiste, né le 1<sup>er</sup> sept. 1754, fils de la préc<sup>te</sup>, notaire et avocat, propr. à Solliès. 4 vent. II. Secrétaire du directoire du district d'Hyères du 19 août 1790 à fin juil. 1792, membre de la section de *Sainte-Catherine*. A fui à Toulon le 28 août 1793 ; à l'étranger, sur l'escadre anglaise, le 29 frim II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Mort le 19 août 1825. E4 (*Solliès*) ; L. 299, 338, 372 ; M ; M5 n° 399 ; P2 ; P8 ; B M. 99 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : Papiers des Massillon, II 8).

*Massillon* Emiliè-Thérèse, née Couture, épouse du préc<sup>t</sup>, propr. à Solliès. 4 vent. II. A suivi son mari. E4 (*Solliès*); L. 290, 338; M4 n° 148; M5 n° 211; (*Arch. comm. d'Hyères : Papiers des Massillon*, II 8).

*Massillon* (les enfants de Jean-Baptiste), propr. à Solliès. 4 vent. II. E4.

*Massillon* Marie-Thérèse (sœur de Jean-Baptiste), propr. à Solliès. 4 vent. II. E4 (*Solliès*); L. 299; M5 n° 213.

*Maurel* Jean-Louis, maréchal-ferrant, propr. à Solliès. 14 vent. II. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793. r = 19 f. 25. E4 (*Solliès*); L. 290, 291, 338; M5 n° 268; Q. 2058.

*Maurel*, femme du préc<sup>t</sup>, propr. à Solliès. 14 vent. II. E4 (*Solliès*); M5 n° 267.

*Maurel* (enfant de la préc<sup>te</sup>), propr. à Solliès. 24 vent. II. E4 (*Solliès*); M5 n° 266.

*Maurisier* Paul-Louis, fils d'Henri et de Bertrand Monique, époux Marie-Anne Bataille (1), fabricant d'eau-de-vie, propr. à Solliès. 14 vent. II. Membre de la section de *Sainte-Catherine* : avait été assailli, le 6 juin 1793, par une troupe de terroristes qui l'avaient arrêté et des mains desquels il avait fui « par une ruse ». Décédé à Gênes le 4 prair. VII. r = 488 f.. E4 (*Solliès*); L. 289, 291, 306; M; M1 n° 195; M6 n° 725; P8; Q. 2058.

*Maurisier*, sœur du préc<sup>t</sup>, propr. à Solliès 14 vent. II. E4, (*Solliès*); M; M5 n° 215.

*Maurisier* Victor, négociant, propr. à Solliès. 14 vent. II. r = 170 f. E4 (*Solliès*); L. 286; D; Q. 2059.

---

(1) Sa femme avait également émigré : elle était veuve de *Durand* Joseph-Barnabé (V. plus haut *Durand*).

*Meissonnier* François. 9 brum. VI. Fusillé à Toulon le 9 brum. VI (Comm. milit.). E6 ; Mn.

*Meissonnier* Elisabeth, née Roustan, couturière. A fui à Toulon pendant le siège. L. 338 ; M5 n° 63.

*Meissonnier* Jean-Baptiste, 27 ans, tailleur d'habits. Sectionnaire. A fui à Toulon le 28 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant en Italie. L. 391, 238 ; M ; M2 n° 740 ; M6 n°1250.

*Meissonnier* Marion, née Petit, épouse du préc<sup>t</sup>, 17 ans. A suivi son mari. M2 n° 739 ; M6 n° 1352.

*Meissonnier* Joseph-Dominique, dit la Bayorre, 47 ans, ancien militaire, chevalier de Saint-Louis, propr. à Hyères. 28 juin 1793. Président de la section des *Cordeliers*. A fui à Toulon le 19 août 1793, à Gènes le 11 frim. II. A séjourné ensuite à Livourne. Rentré en France en mess. III. Appréhendé à Hyères le 16 niv. IV et traduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 2 pluv. V (Trib. crim.). E ; G. 348 ; L. 338, 373 ; M ; M2 n° 827 ; M6 n° 1248.

*Meissonnier* Marguerite-Théodore, née Sénès, épouse du préc<sup>t</sup>, 39 ans. A suivi son mari. L. 338 ; M ; M2 n° 829 ; M6 n° 1403.

*Meissonnier* Marie Joseph, 30 ans, fournisseur de l'armée d'Italie en juillet 1793. Secrétaire de section. A fui à Toulon le 19 août 1793. A participé à l'affaire de la Colette le 7 mess. V. L. 293 ; M2 n° 270 ; M6 n° 416.

\* *Meyronnet (de)* Thérèse-Françoise-Jeanne, née de Fauris (veuve) (1). 28 juin 1792. r = 403f. E ; M5 n° 608 ; A13 ; Q.2059.

---

(1) Epouse probable depuis 1740 de Philippe de Meyronnet, baron de Saint-Marc, conseiller au Parlement, fille de Pierre-Charles de Fauris, sieur de Saint-Clément, de Saint-Lambert et de la Londe, sénéchal d'Hyères. Inscrite sur E avec la désignation de *Fauris veuve Meironnet*.

Meyronnet (de) - Saint-Marc - Balthazar - Antoine - Hilarion, époux Elisabeth-Germaine de Peyssonnel, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis. sénéchal d'épée à Hyères depuis le 8 mars 1775. A émigré en Amérique le 9 mai 1792. Décédé à la Guadeloupe vers le 13 prair. II : son acte de décès ne fut dressé, à la Pointe-à-Pitre, que le 23 avr. 1813. A13 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : GG 32 f° 69 v°).

Muraire Joseph, 38 ans, tisserand. A fui à Toulon le 22 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 338 ; M2 n° 860 ; M6 n° 1344.

\* *Négrin* Félix, boulanger. 4 flor. II. A fui à Toulon le 22 août 1793. S'est enrôlé dans le 14<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval en flor. II. E4 ; L. 338.

\* *Négrin* Joseph-François, chirurgien. 4 flor. II. A soigné les malades de l'hôpital militaire n° 1 de Toulon en août 1793 et de niv. II à prair. IV. A servi ensuite en qualité de chirurgien au 3<sup>e</sup> bataillon de la 121<sup>e</sup> brigade. E4 ; L. 292 ; M5 n° 408.

\* *Négrin*, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. E4 ; M5 n° 204.

\* *Olivier* Joseph, dit Médée, cordonnier. 3 flor. II. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793. Décédé à Hyères le 25 vent. V. E4 ; L. 289, 338 ; M1 n° 186 ; M6 n° 1274.

Olivier Françoise, née Peirot, épouse du préc<sup>t</sup>, 44 ans. A suivi son mari. L. 338 ; M2 n° 729 ; M6 n° 1361.

*Peirin* Euphrosine, domestique, propr. à Cogolin. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 285.

*Petit* Jean, boulanger. 4 flor. II Vivait à Hyères en mai 1807. E4 ; M ; M5 n° 289.

*Pontevès (de)-Giens* François-Elzéar, fils de Jean-Baptiste-Elzéar et de Cécile-Madeleine Martin de Germain, officier de marine, propr. à Hyères et à Belgentier (1). 28 juin 1792, 25

---

(1) Héritier foncier de son père (testament en date du 12 sept. 1777, notaire Mollinier, à Toulon). Son père mourut à Belgentier le 19 juil. 1790, âgé de 54 ans, dans sa maison dite du *Château*.

fév. 1793. Capitaine d'équipage dans l'armée d'Italie. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VII). A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII le 18 flor. X devant le préfet de la Seine. A été sous la surveillance de la police impériale jusqu'au 16 nov. 1810. E ; E4 ; E7 ; L. 285 ; M ; M6 n° 1560 ; (*Arch. comm. de Belgentier* : GG17 f° 128).

\* *Pontevès (de)-Giens* Jean-Baptiste-Elzéar-Thimoléon, frère du préc<sup>t</sup>, capitaine de vaisseau, inspecteur des classes (1). 28 juin 1792, 25 fév. 1793. Mêmes détails. E ; E4 ; E7 ; L. 285, 376 ; M ; M6 n° 1559.

Possel Jacques, 29 ans, fabricant en laine. Est allé « par force » à Toulon en août 1793 et « par frayeur » à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III, sur le brigantin génois la *Rondinella*. G. 297.

\* *Pument* Jean-Baptiste-Dominique, 51 ans, officier. 4 flor. II. Sectionnaire. S'est réfugié à Toulon le 24 août et en Espagne le 28 frim. II. Rentré en France le 24 therm. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 295, 339 ; M ; M2 n° 429 ; M6 n° 135.

\* *Pument* Agnès-Antoinette, née Martelly, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. A suivi son mari. Décédée à Carthagène le 17 pluv. II ; ensevelie dans l'église Major de cette ville. E4 ; M ; M5 n° 234.

\* *Pument*, fils de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. E4.

*Pument* Jean-Baptiste-Joseph. r = 633 f. 02. Q. 2059.

*Ravel* Hippolyte, 28 ans, ferblantier. 4 flor. II. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793 « afin d'y prendre des bidons et des gamelles que les maîtres ferblantiers de cette ville lui avaient commissionnés pour le service de la République ». Y aurait été arrêté et armé aussitôt par les révolutionnaires ce

---

(1) Héritier de « la légitime » dans la succession de son père. Les deux frères (de) Pontevès-Giens sont signalés sur E4 avec la désignation de *Pontevès (les hoirs)*.

qui l'aurait empêché de regagner Hyères. S'est embarqué « le jour de la gabarre (*sic*) » sur une tartane génoise qui devait le conduire à son domicile « lorsqu'une quarantaine de coups de fusil », tirés du rivage, auraient obligé le pilote à rebrousser chemin. A débarqué à Gênes. Rentré en France, par Agay, le 20 niv. III, appréhendé le même jour et conduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 28 pluv. III (Trib. crim.). A participé à l'attentat de la Colette le 7 mess. V. « Homme dangereux et nuisible sous tous les rapports n'ayant cessé, depuis la Révolution, de manifester sa haine pour le nouvel ordre de choses, de provoquer, dans toutes les occasions et notamment lors des réactions royales, les républicains par des propos et des menaces ne respirant que le meurtre et l'assassinat (1) ». E4 ; G. 348 ; L. 308 ; M ; M2 n° 627 ; M6 n° 862.

*Ravel* Catherine, née Icard, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. E4 ; M ; M5 n° 236.

*Ravel* Jean-Antoine, 27 ans, orfèvre. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A participé à l'attentat du bois de la Colette le 7 mess. V. A obéi à la loi du 19 fruct. suivant. L. 293, 338 ; M ; M2 n° 626 ; M6 n° 861.

*Ravel* Rosalie, née Bernard, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 293, 338 ; M5 n° 101.

*Renard* Joseph (fils de Joseph), cafetier. A fui à Toulon en août 1793. Dénoncé comme émigré rentré en niv. IV par la municipalité d'Hyères. G. 348.

*Requier* Louis, 35 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 30 sept. 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France le 6 germ. III par les îles d'Hyères (poste du Pradau), arrêté aussitôt et conduit à Grasse où il a été mis en liberté le 25 germ. suivant (Trib. crim.). G. 296, 306.

---

(1) Rapport de Nicolas, maire d'Hyères (25 niv. IX) (M).

\* *Rey* Antoine-Bernardin. 4 flor. II. r = 583 f. 10. E4 ; M ; Q. 2058.

\* *Rey* François-Philippe, 26 ans, officier garde-côte. 4 flor. II. Membre de la section de l'*Oratoire*. A fui à Toulon vers le 30 août 1793 « à cause des dangers imminents qui menaçaient sa vie », à Livourne le 26 frim. II. Rentré en France en mess. III. Arrêté à Hyères le 16 pluv. IV et conduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> pluv. V (Trib. crim.). S'est ensuite enrôlé dans l'armée d'Italie après un court séjour à Pignans. Était capitaine au 1<sup>er</sup> bataillon trasimaine de la 2<sup>e</sup> légion romaine à Terni en vent. VII (1). A participé avec succès à plusieurs expéditions contre des brigands italiens. « A pris d'assaut, avec une colonne de 200 hommes et après avoir essuyé une vive résistance, Gregia et Papine envahis par les brigands... » (2). « A enlevé à la baïonnette deux pièces de canon (3) », etc.. Maintenu toutefois sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Revenu en France en l'an IX. Traduit devant le tribunal criminel de Draguignan le 27 frim. X et mis en liberté par ordonnance du même jour, le tribunal ayant observé « qu'en raison de ses traits de bravoure, Rey méritait la reconnaissance du Gouvernement ». Résidait à Hyères en 1808. r = 292 f.. E4 ; G. 348 ; D ; L. 299, 338, 378 ; M ; M2 n° 257 ; M6.

*Rey* Marie-Madeleine, née Toucas, épouse du préc<sup>t</sup>, 20 ans. A assisté aux séances de la section de l'*Oratoire*. A suivi son mari. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). G. 348 ; L. 338, 378 ; M2 n° 258.

---

(1) Certificat délivré par le général de brigade Bord, commandant de la place de Terni (19 vent. VII).

(2) Certificat délivré par le général de division Georges Graboussi, commandant des troupes romaines (1<sup>er</sup> germ. VII).

(3) Extrait du jugement du trib. crim. de Draguignan (27 frim. X).

Reynaud Rose-Gabrielle, née Gardanne (veuve de Reynaud Antoine), 45 ans, rentière. S'est cachée à Tourrettes-de-Fayence du 15 brum. II au 15 flor. IV. Acquittée du fait d'émigration le 24 frim. VI (Comm. milit.). G. 348; L. 289, 338; M2 n° 834; M6 n° 1227.

\* *Richard* Bonaventure. 4 flor. II. E4.

\* *Richard*, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. E4; M5 n° 245.

\* *Richard* (les filles de la préc<sup>te</sup>). 4 flor. II. E4.

\* *Richard* (belle-sœur de Bonaventure). 4 flor. II. E4; M5 n° 244.

Richaud François, 69 ans, négociant. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940; Mn.

*Rigal* Simon, 32 ans, « coupeur de bois ». 4 flor. II. A fui à Toulon le 25 août 1793 où « il a été choisi, vers le 30 frim. II, pour être une des victimes à immoler sur le Champ de Mars, malheur auquel il n'a échappé que par une sorte de prodige ». A vécu ensuite en France, errant et sans domicile fixe. Arrêté à Hyères le 27 pluv. IV et conduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 30 vent. V (Trib. crim.). E4; G. 348; L. 338; M5 n° 430.

*Rigal*, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. A suivi son mari. E4; L. 338; M5 n° 247.

*Riquier* Etienne, dit Barbiche, boulanger. 4 flor. II. Membre de la section des Cordeliers. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. S'est engagé dans l'armée d'Egypte en qualité de boulanger. Décédé à Alexandrie (Egypte) en l'an VII. E4; L. 293, 338; M; M1 n° 274; M5 n° 74.

*Riquier* Marie, née Vérignon, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. A fui à Toulon en sept. 1793 pour se soustraire au mandat d'arrêt lancé contre tous les parents des réfugiés dans cette ville. A suivi ensuite son mari à l'étranger. Résidait à Draguignan en prair. X. E4; L. 338; M; M2 n° 34; M5 n° 249.

Riquier Clément, fils de la préc<sup>te</sup>. Décédé à Alexandrie (Egypte) en l'an VII. M1 n° 274 bis.

\* *Riquier* Jean-Baptiste, dit Carqueiranne, 31 ans, cultivateur. 4 flor. II. E4 ; M2 n° 777 ; M6 n° 1381.

Riquier Louis-André, né le 24 août 1759 à Carqueiranne, cultivateur. A quitté Hyères le 14 oct. 1793 « pour se soustraire aux poursuites qu'il avait à craindre de ses ennemis ». Y serait rentré le 8 frim. II, sans qu'on puisse établir s'il avait fui à Toulon. G. 348 ; L. 338.

*Riquier* Pierre, 23 ans, cultivateur. 4 flor. II. E4 ; M2 n° 630 ; M6 n° 858.

Roubaud Pierre. Décédé à Collobrières le 13 vend. VI. Par ignorance, ses héritiers ne déclarèrent pas son décès dans les délais légaux. M1 n° 307.

\* *Roustan* Cyprien, 41 ans, cuisinier-aubergiste. 4 flor. II. Désigné comme électeur à l'assemblée générale fédéraliste de Toulon pour procéder à la nomination des députés devant former une nouvelle Convention à Bourges. A quitté Hyères le 22 août 1793, mais a erré un mois dans les bois avant de pénétrer dans Toulon. Est sorti de cette ville le 28 frim. II pour aller, sur un bâtiment génois, dans les Etats de Gênes. Revenu en France en vent. III. Arrêté à Hyères le 16 niv. IV et traduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> pluv. V (Trib. crim.). r = 132 f. 09. E4 ; G. 303, 348 ; L. 338 ; M4 n° 80 ; M5 n° 314 ; Q. 2058.

\* *Roustan*, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. E4 ; M4 n° 79 ; M5 n° 315.

\* *Roustan* Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. E4 ; M.

\* *Roustan* Thérèse, sœur de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. E4 ; M.

\* *Roustan* (1) Gaspard, perruquier. 4 flor. II, 9 brum. VI. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793, à Gênes le 28 frim. II.

---

(1) Inscrit par erreur sur E6 avec le nom de *Roussetaut*,

Rentré en France le 25 vent. III. Condamné à la déportation le 9 brum. VI (Comm. milit. de Toulon). Décédé à la maison d'arrêt de la citadelle de Saint-Martin (île de Ré) le 11 frim. VII. E4; E6; L. 288, 338; M; M5 n<sup>os</sup> 311, 495; Mn.

\* *Roustan* Madeleine, née Mansion, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II 9 brum. VI. A suivi son mari à Toulon et à Gênes. Condamnée à la « réémigration » le 9 brum. VI (Comm. milit. de Toulon). E4; E6; L. 338; M; M5 n<sup>os</sup> 312, 621; Mn.

Roustan, fils de la préc<sup>te</sup>. M5 n<sup>o</sup> 313.

\* *Roux* André, 69 ans, ancien receveur des fermes nationales. 4 flor. II. S'est rendu à Toulon le 20 août 1793 pour y rejoindre ses deux fils et ses trois filles. En a fui avec ces dernières le 23 août suivant et est allé se cacher aux îles d'Hyères « dans une habitation isolée et éloignée du fort ». Est parti, sur un bâtiment génois, à la plage de Giens dès la prise de ces îles par l'escadre anglaise. « Malade et épuisé, soutenu par ses filles, il s'est trainé ensuite jusqu'à une maison de campagne lui appartenant sur le bord de la mer... ; on lui a trouvé une monture et, de très grand matin, il s'est acheminé à la ville; sa maison y était saccagée et envahie; il est descendu chez sa sœur; les barbares qui gouvernaient l'ont déclaré en arrestation et lui ont arraché ses trois filles qu'ils ont menées à la maison de détention... ». Décédé à Hyères le 11 pluv. II. E4; G. 348; L. 338; M; M1 n<sup>o</sup> 115; M4; M6 n<sup>o</sup> 774.

*Roux* Barthélemy-Paul, fils du préc<sup>t</sup>, 39 ans, agriculteur, propr. à Solliès. 4 flor. II. Président d'une section d'Hyères. S'est rendu à Toulon vers le 18 août 1793 et y est resté jusqu'au 28. Est allé ensuite se cacher à Bénat. A fui à Porto-Ferrajo vers le 11 frim. II. A séjourné plus tard à Livourne. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> mess. III. Arrêté à Hyères le 18 niv. IV, traduit à Brignoles et placé en surveillance à Hyères le 4 pluv. V (Trib. crim.). A obéi à la loi du 19 fruct. V. Etait de retour en France en mess. X. E4 (Solliès); G. 348; L. 292; M; M6 n<sup>o</sup> 700.

*Roux* Clotilde, sœur du préc<sup>t</sup>, 30 ans, propr. à Solliès. 4 flor. II. Se trouvait à Toulon pendant les premiers jours du siège. A fui aux îles d'Hyères le 25 août, puis à Giens. Arrêtée quelques jours après à Hyères. Acquittée du fait d'émigration le 8 germ. II (Comm. révol. de Toulon). E4 (Solliès); G. 348; M; M3; M5 n° 437.

*Roux* Jean-Baptiste-Gilbert, frère de la préc<sup>te</sup>, 27 ans, agriculteur, propr. à Solliès. 4 flor. II. Mêmes détails que pour Roux Barthélemy-Paul, cité plus haut. E4 (Solliès); G. 348; L. 292; M.

*Roux* Madeleine, sœur du préc<sup>t</sup>, 28 ans, propr. à Solliès. 4 flor. II. Mêmes détails que pour Roux Clotilde, citée plus haut. E4 (Solliès); G. 348; M; M3; M5 n° 437.

*Roux* Pauline, sœur de la préc<sup>te</sup>, 22 ans, propr. à Solliès. 4 flor. II. Mêmes détails que pour Roux Clotilde, citée plus haut. E4 (Solliès); G. 348; M; M3; M5 n° 437.

*Roux* Urbain, frère de la préc<sup>te</sup>, 26 ans, ancien sous-lieutenant de cavalerie, propr. à Solliès. 4 flor. II. A fait partie de l'armée départementale fédéraliste. A fui à Toulon vers le 30 sept. 1793 et a quitté cette ville le 10 déc. suivant pour aller se cacher dans l'île de Porquerolles. S'est rendu ensuite à Livourne sur un bâtiment génois qui l'y a débarqué « avec nombre d'autres Français ». Rentré en France en vent. III. Arrêté à Hyères le 18 niv. IV, traduit à Brignoles et mis en surveillance à Hyères le 4 pluv. V (Trib. crim.). A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 flor. VII). E4 (Solliès); G. 348; L. 338, 379; M; M2 n° 469; M6 n° 138.

*Roux* Joseph. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940.

*Ruy* Barthélemy-Marc, menuisier. 4 flor. II, 25 pluv. VII. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 20 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Fusillé à Toulon le 26 pluv. VII (Comm. milit.) comme réfractaire à la loi du 19 fruct. V, sur dénonciation de

Joseph Martin, d'Hyères, qui en récompense reçut une prime de cent francs. E4 ; E6 ; L. 291, 305, 338 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 70, 330, 509 ; Mn.

\* *Ruy Marie-Anne*, née Pument, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. A suivi son mari à Toulon. E4 ; L. 338 ; M5 n<sup>o</sup> 329.

Savornin Jean-Philippe-Dominique. A émigré après juil. 1793. L. 289.

Suzanne Félix-Joseph, aubergiste. Membre de la section de l'*Oratoire*. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 90 f.. L. 288, 293, 338 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 226 ; Q. 2058.

Suzanne Marie, née Buzaval, épouse du préc<sup>t</sup>. A fui à Toulon pour éviter son arrestation comme femme de réfugié dans cette ville. L. 293, 338 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 227.

Tampon Etienne, 33 ans, officier marinier. Rentré d'Angleterre, par le Havre, vers le 30 therm. X. M2 n<sup>o</sup> 1009 ; M6 n<sup>o</sup> 1429.

Toucas Jean-Baptiste, 24 ans, cultivateur. Ne se serait absenté d'Hyères que « pendant quelques mois » (14 oct. 1793-8 frim. II) pour « se soustraire aux poursuites de ses ennemis », mais n'aurait jamais quitté la France. G. 348 ; M2 n<sup>o</sup> 942 ; M6 n<sup>o</sup> 1424.

\* *Toucas Jean-Baptiste-Fidèle*, dit de la Crau, 65 ans, agriculteur. A fui à Toulon le 8 sept. 1793, en Italie le 28 frim. II. Décédé à Brese (Piémont) (ou Bietze ?) le 23 prair. VI ou le 28 frim. IX. E4 ; L. 288, 338 ; M1 n<sup>o</sup> 60 ; M6 n<sup>o</sup> 523.

Touche Elisabeth. L. 290.

\* *Valéran Madeleine-Lucrèce*, née Décugis (veuve de Valéran Joseph, premier consul en 1778), 47 ans. 4 flor. II. A quitté Hyères « dans le temps des troubles » pour aller résider à Marseille. Acquittée du fait d'émigration le 24 frim. VI à Toulon (Comm. milit.). E4 ; G. 348 ; L. 291, 338 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 226, 265 ; B. M. 99.

\* *Valéran* Charles-Casimir, fils de la préc<sup>te</sup>, 26 ans, bourgeois. 4 flor. II. Président de la section des *Cordeliers*. A fui à Toulon en sept. 1793, à Gênes vers le 10 frim. II. Rentré en France vers le 15 flor. III. Apprêhendé à Hyères le 18 niv. IV, traduit à Brignoles et mis en surveillance à Hyères le 4 pluv. V (Trib. crim.). Maire d'Hyères en 1814. On a de lui *Notices intéressantes sur la ville d'Hyères ou la Fête des Grenadiers de la Garde nationale de cette commune célébrée le 15 sept. 1816*. E4 ; G. 348 ; L. 291, 338 ; M5 n° 442 ; P8 ; B. M. 90.

\* *Valéran* Félicité, sœur du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. E4 ; L. 291, 338 ; M ; M5 n° 264.

\* *Valéran* Joseph-Henri, frère de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. E4 ; L. 338.

Valéran Joseph-Laurent, frère du préc<sup>t</sup>, 28 ans, avocat à Aix sous l'Ancien Régime, bourgeois à Hyères en 1793. Membre de la section de *Sainte-Catherine*. A quitté Hyères vers le 20 août 1793 pour se rendre, en qualité d'électeur, à l'assemblée générale sectionnaire de Toulon convoquée pour le 25 du même mois et chargée de la nomination des députés à la nouvelle *Convention nationale de Bourges*. A émigré à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France en prair. III, « moment où tout émigré n'avait qu'à paraître pour être reçu à bras ouverts par des administrations criminelles, toutes composées de royalistes ». Arrêté à Hyères le 27 niv. IV et traduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 15 germ. V (Trib. crim.). « A été ensuite l'un des chefs des 80 émigrés et contre-révolutionnaires qui, le 7 mess. V, fondirent sur l'avant-garde de la colonne mobile détachée à Hyères pour voler à la Crau... au secours des administrateurs municipaux..., combat dans lequel il y eut deux citoyens tués et deux blessés » (affaire du bois de la Colette). A satisfait à la loi du 19 fruct. V. Séjournait à Rome en prair. VI (1). Assassiné près de Terracine (frontière du royaume de

---

(1) De Rome, le 14 prair. VI, il écrivit en ces termes à son ami d'enfance Isidore Gautier, député du Var au Conseil des Cinq Cents : «..

Naples), le 15 ou le 16 niv. VII, « par des révoltés qui infestaient les routes ». G. 348 ; L. (suppl.) ; L. 338 ; M1 n° 194 ; M6 n° 1328 ; P8 ; (*Arch. comm. d'Hyères* : CC11).

Valéran Ursule-Marie-Catherine-Joséphine, née Martinenq. Décédée à Porto-Ferrajo le 22 niv. II. M1 n° 223 ; M6 n° 1122.

Ventre Bruno, menuisier. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en frim. III. E4 ; L. 338, 382 ; M5 n° 214.

Ventre Claude. L. 288.

---

...J'apprends, mon cher, que ma mère et ma sœur sont dans la peine et la douleur, prêtes peut-être à manquer de tout au sein de leur propre pays, et leur situation pénible me déchire l'âme. Je me flatte, mon cher, qu'étant à portée d'obtenir la fin de leurs maux qui sont les nôtres aussi, tu ne négligeras rien pour y parvenir le plus tôt possible ; j'écris à Gastin, et je lui fais la même prière. J'eusse écrit encore à votre collègue Delor qui fut mon ami et qui, j'espère, le sera encore. Je vous charge, Gastin et toi, de le prier en mon nom de s'intéresser au sort de notre famille. Il doit nous rendre justice parce qu'il sait mieux que tout autre... que nous avons toujours été attachés à la liberté. L'éducation que j'ai reçue avec toi et les principes que nous avons scellés avec le lait nous ont toujours éloignés de toute propension à la tyrannie. Adieu. J'espère tout de votre demande réunie et j'aime à croire que vous nous serez utiles. Salut et amitié. Joseph Valéran ».

Gautier, Gastin et Delor ne se laissèrent pas attendre par la lettre précédente. Ils s'entendirent même avec les autres représentants du Var pour signaler au ministre de la police générale que Valéran ne pouvait pas bénéficier des lois du 22 niv. et du 22 prair. III. Les raisons invoquées étaient les suivantes : « Valéran avait laissé dans sa commune, lors de son émigration, plus de cent mille écus, dont la plus grande partie en biens fonds » ; il n'avait pas été victime des journées montagnardes du 31 mai et des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793 ; il avait participé, le 7 mess. V, à l'attentat commis au bois de la Colette. Ce rapport de la députation varoise est inséré à la suite de la lettre de Valéran, daté de Paris le 19 therm. VI et présente les signatures autographes de Gautier, Marquesy, Delor, Gastin et Hernandez.

\* *Ventre* Joseph, cordonnier. 4 flor. II. E4 ; L. 289 ; M5 n° 213.

*Vérignon* André. 4 flor. II. E4.

\* *Viton* Noël (1), dit de la Garde, 45 ans, cultivateur. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. E4 ; L. 338 ; M2 n° 435 ; M6 n° 149.

CANTON DE PIERREFEU

Pierrefeu (855 h.)

*Bouis* Jean-Baptiste (2), propr. à Puget-Ville. 22 vend. III. E4 ; (*Arch. comm. de Cuers* : GG6 f° 458 v°).

*Dedons-Pierrefeu* Henry-Hyacinthe-Emile (3), seigneur et marquis de Pierrefeu et de Collobrières, conseiller au Parlement d'Aix en 1789, « entrepreneur de spectacles » à Lyon en 1793. Ne semble pas avoir émigré avant la loi du 19 fruct. V. Aurait résidé à Lyon du 14 mars 1793 au 14 pluv. II. « A été plongé, durant la Terreur, dans les cachots du département du Nord d'où il n'est sorti que quelques jours après le 9 therm. à la suite de son acquittement prononcé par le citoyen Boursan (4) alors en mission dans ce département ». Se trouvait à l'étranger en vend. IX. E7 ; L. 338 ; M ; M3 n° 199 ; A7 ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. de Pierrefeu* : GG2 f° 248 v°).

\* *Thomas (de)-Beauvais*, seigneur de Beauvais (5). 28 juin 1792. E ; Y1.

---

(1) Inscrit sur E4 avec la désignation de *Noël-Viton*.

(2) Double emploi probable avec *Bouis* Jean-Baptiste, signalé sur E4 sous la rubrique du Puget. Peut-être, identité avec le seigneur du Puget.

(3) Fils de François-Hyacinthe Dedons, ce dernier marquis de Pierrefeu, premier consul d'Aix, procureur au pays de Provence (1747-1753), qui mourut le 20 avril 1784 (*Arch. comm. de Pierrefeu* : BB16 f° 35).

(4) Très probablement Boursault, député de Paris à la Convention.

(5) Beauvais (viguerie d'Hyères, arrière-fief de Pierrefeu). Identité probable avec (de) Thomas-la Garde François-Louis-Clair, baron de la Garde-les-Toulon (V. La Garde.)

*Thumin Jacques*, négociant, propr. à Marseille. 25 germ. II.  
r = 1674 f. E3; L. 299; M5 n° 440; D; Q. 2058.

*Thumin Marie-Anne-Thérèse*, née Sequin, épouse du préc<sup>t</sup>.  
L. 299.

*Thumin Catherine-Félicité*. L. 299.

*Thumin Gaspard*. L. 299.

*Thumin Jean-Joseph*. L. 299.

*Thumin Jean-Marius-Gaspard*. L. 299.

*Thumin Mathieu-Jacques*. L. 299.

#### CANTON DU PUGET

##### Le Puget (1471 h.)

*Bernard Jean-Charles*, 60 ans, notaire. Guillotiné à Toulon  
le 19 niv. II. Q. 1701, 1940; Mn.

\* *Bouis Jean-Baptiste* (1). 22 vend. III. E4; L. 288.

*Riquier Jean-Pierre*, 20 ans. L. 288.

*Rolland Honoré*, 50 ans, négociant. Guillotiné à Toulon  
en Pan II (Comm. révol.). Q. 1940; Mn.

*Rossalin François*, 17 ans, canonier. Même détail. Q. 1940;  
Mn.

#### CANTON DE SOLLIÈS

##### Les Solliès (5991 h.) (2)

\* *Aiguier Antoine-Augustin*, dit Bricamand, 33 ans, agricul-  
teur. 12 brum. III. S'est rendu en armes à Toulon en août 1793,  
à l'étranger, sur un vaisseau anglais, le 28 frim. II. Rentré en

---

(1) Double emploi probable avec Bouis Jean-Baptiste signalé sur E4  
sous la rubrique de Pierrefeu. La liste des émigrés désigne peut-être  
ici le vicomte Jean-Baptiste du Puget qui reçut en 1827 une rente de  
1077 f. 92 sur l'indemnité d'un milliard.

(2) En 1790, la population de Solliès se répartissait ainsi : Solliès-la  
Ville (1193 h.); Solliès-la Farlède (1053 h.); Solliès-les Toucas (1018  
h.); Solliès le-Pont (2712 h.).

France en l'an III à la faveur d'un faux certificat de laboureur-jardinier alors qu'il était riche agriculteur. A obéi à la loi du 19 fruct V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VIII). r = 27 f. 62. E4; L. 299, 338, 358; M; M2 n° 105; M6 n° 48; Q. 2058.

\* *Aiguier* Blaise, perruquier. 12 brum. III, 9 vend. VII. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Fusillé à Toulon le 9 vend. VII (Comm. milit.). E4; E6; L. 338; M5 n° 417; Mn.

\* *Aiguier* François-Polycarpe, 46 ans, agriculteur. 12 brum. II. S'est rendu à Toulon vers le 30 oct. 1793, à Gènes le 28 frim. II. Rentré en France le 4 germ. III par l'île de Sainte-Marguerite où il a été arrêté. Traduit à Grasse et mis en liberté le 26 germ. III (Trib crim.). Est allé à Livourne après la loi du 19 fruct. V. r = 14 f. 48. E4; G. 360; L. 358; M2 n° 3; M3; M6 n° 261; Q. 2058.

\* *Aiguier* Christine, née Aiguier, épouse du préc<sup>t</sup>. 12 brum. II, 19 germ. VI. A suivi son mari à l'étranger. Condamnée à mort à Toulon le 19 germ. VI (Comm. milit.) pour désobéissance à la loi du 19 fruct. V sur dénonciation de Jean Baptiste Masson, sergent-major à la 80<sup>e</sup> demi-brigade, qui toucha en récompense une prime de cent francs. Jugement suspendu pendant deux mois sur sa déclaration qu'elle était enceinte. Déportée finalement à Cayenne par arrêté du Directoire exécutif (14 prair. VI). E4; E6 (*Cuers*); L. 166, 338, 358; M; M4 n° 221; M5 n° 37.

*Aiguier* Hilarion-Polycarpe, fils de la préc<sup>te</sup>, né le 21 oct. 1783. 12 brum. II. E4; L. 338.

*Aiguier* Jean-Baptiste. 12 brum. VI. Fusillé à Toulon le 12 brum. VI (Comm. milit.). E6 (*Toulon*); M5 n° 28; Mn.

\* *Aiguier* Jean-Louis, dit Champanet, 33 ans, cultivateur. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. E4; L. 338, 358; M; M2 n° 917; M5 n° 299; M6 n° 1138.

Aiguiet Joseph, 37 ans, cultivateur. S'est réfugié à Toulon en août 1793 et a pris, dans cette ville, les armes contre l'armée révolutionnaire. S'est ensuite rendu à l'étranger avec l'escadre anglaise. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). L. 299, 338, 358; M2 n° 721; M6 n° 1137.

\* *Aiguiet* Joseph, dit Canari, chef du 6<sup>e</sup> bataillon du Var. 12 brum. III, 4 brum. VI. A fui à Toulon en août 1793; à l'étranger, sur un vaisseau anglais, le 28 frim. II. Fusillé à Toulon le 4 brum. VI (Comm. milit.). Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). E4; E6; L. 299, 358; Mn.

\* *Aiguiet* Joseph, dit Marotte (père), 59 ans, cabaretier. 12 brum. II. Sectionnaire. A émigré « pour se soustraire aux actes arbitraires dirigés contre lui par les perturbateurs du repos public ». Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). E4; G. 360; L. 299, 338, 358; M; M2 n° 560; M6 n° 883.

Aiguiet Louis, laboureur. A fui de Solliès en août 1793 « poursuivi par les terroristes ». S'est expatrié. L. 338; M5 n° 8.

Aiguiet Pierre, 14 ans, perruquier. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. L. 338; M2 n° 916; M6 n° 1339.

\* *Aiguiet* Pierre, dit Marron, 61 ans, cuisinier. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France « par le rivage de Cavalaire » en vent. III. r= 258 f. 95. E4; G. 360; L. 338, 358; M; M4 n° 257; Q. 2058.

\* *Aiguiet* Joseph, fils du préc<sup>t</sup>. 12 brum. III. E4; M; M4 n° 258.

Aiguières Victor, agriculteur. M6 n° 690.

\* *Aillaud* (ou Ailhaud) Boniface, époux Arène Marie-Anne, 50 ans, charcutier. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793, à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire

exécutif (13 prair. VII). r = 251 f. 94. E4; G. 360; L. 289, 338, 358; M2 n° 200; M6 n° 197; Q. 2058.

Albert Joseph. r = 27 f. 45. Q. 2059.

\* *Allègre* Jean-Joseph, menuisier. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. E4; L. 289, 299, 338; M.

\* *Allègre* Madeleine, née Aiguier, épouse du préc<sup>t</sup>. 12 brum. III. A suivi son mari. E4; L. 338; M5 n° 39.

\* *Allègre* Joseph-Pierre, fils de la préc<sup>te</sup>, 14 ans. 12 brum. III. A suivi ses parents. E4; L. 299, 338.

Ardouvin Antoine, cultivateur et barbier. M; M5 n° 5.

\* *Arène* (fils d'Arène Grafière?). 12 brum. III. E4.

\* *Arène* (fils de la veuve). 4 flor. II. E4.

\* *Arène* Antoine, 52 ans, boucher et cultivateur. 12 brum. III. S'est livré, vers l'Ascension de 1793, à des voies de fait sur le maire de Solliès « qui, à cette époque, avait exempté du service de garde aux îles d'Hyères les notables de sa commune ». S'est rendu le 2<sup>e</sup> août 1793 au fort La Malgue à Toulon sur réquisition du maire et du commandant de la garde nationale de Solliès. « A vu, le 25 août suivant, les troupes anglaises débarquer au Cap Brun en même temps qu'elles prenaient possession du fort La Malgue ». A pu, le surlendemain, en trompant la vigilance des sentinelles, sortir des fortifications de la porte d'Italie et se retirer ensuite « dans les montagnes ». Arrêté en compagnie de fédéralistes dans les environs de Nice, à Saint-Daumas, par un détachement du 3<sup>e</sup> bataillon de la 20<sup>e</sup> demi-brigade (nuit du 29 au 30 mess. II) (1). Interrogé à Grasse le 4 therm. sui-

---

(1) Appréhendé en compagnie de Danillon Laurent, aubergiste, de la Valette; de Roux Joseph, ancien gendarme, de Solliès; de Mittre Joseph-Pierre, maréchal-ferrant, de Toulon; de Paulis Jean-Antoine; de Pellegrin, de Collobrières et de Danillon fils, de la Valette. Ces deux derniers réussirent à s'échapper.

vant par les administrateurs du directoire du Var. Mis en liberté le 8 vent. III par ordonnance du trib. crim. de cette ville. E4 ; G. 326, 360 ; L. 326 ; M ; P1.

Arène Antoine, dit Jouve, 53 ans, agriculteur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger, sur un vaisseau anglais, le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). L. 290, 299, 359 ; M2 n° 62 ; M6 n° 266.

\* Arène Barthélemy, dit Prêt-à-boire, 31 ans, cultivateur. 12 brum. III. r = 15 f. 60. E4 ; M2 n° 567 ; M6 n° 888 ; Q. 2059.

Arène François, dit Désiré, négociant. Mêmes détails que pour Arène Antoine, dit Jouve, cité plus haut. r = 16 f. 58. L. 289, 299, 359 ; 2058.

Arène Jean-Baptiste, dit Désiré. r = 169 f. 13. Q. 2058.

Arène Jean-Baptiste, 39 ans, charcutier. A fui à Toulon en sept. 1793, à Gênes le 28 frim. II. Arrêté à Agay, le 28 pluv. III, au moment de son débarquement du bâtiment génois, le *Saint-Alphonse*, qui se rendait à Marseille et qui fut obligé de relâcher à Agay à cause du « gros temps ». Traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 8 vent. III (Trib. crim.). Séjournait à Livourne en l'an VII. G. 294, 360 ; M2 n° 205 ; M3 ; M6 n° 263.

Arène Thérèse, née Arène, épouse du préc<sup>t</sup>, 35 ans, cultivatrice. Mêmes détails. G. 294, 360 ; M2 n° 699 ; M6 n° 1137.

Arène Jean-Baptiste. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). L. 359.

Arène Elisabeth, née Toucas, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 359.

\* Arène Jean-Baptiste, dit Baguet, 37 ans, tourneur de chaises. 12 brum. III. r = 117 f. 48. E4 ; M2 n° 859 ; M6 n° 1136.

\* Arène Louis, dit Baguet. 12 brum. III. E4 ; M5 n° 314.

\* Arène Jean-Baptiste, dit Cachador. 12 brum. III. E4.

Arène Joseph, garçon tanneur. Décédé à l'Armée d'Italie en l'an V ou VI. M1 n° 203.

\* Arène Joseph, 43 ans, agriculteur. 12 brum. III. E4 ; M2 n° 641.

\* Arène Joseph, dit Cacaou (ou Caton), 32 ans, cultivateur. 12 brum. III. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 338, 339 ; M2 n° 949 ; M6 n° 1138.

Arène Louis, dit la Victoire, 40 ans, laboureur. A fui à Toulon en août 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France le 28 pluv. III sur le *Saint-Alphonse*, bâtiment génois. Apprêhendé à Agay dès son débarquement et traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 8 vent. suivant (Trib. crim.). G. 294, 360.

\* Arène Marie, née Martin (veuve). 4 flor. II. E4 ; M ; M4 n° 189 ; M5 n° 209.

Arène Marie-Anne. M5 n° 18.

\* Arène Marie-Ursule, née Mazel (veuve de Félix), 63 ans, marchande. 12 brum. III. S'est rendue à Toulon, « auprès de sa fille malade, » le 26 août 1793. E4 (*Toulon*) ; L. 338 ; M5 n° 52.

\* Arène Marie-Anne, fille de la préc<sup>te</sup>. 12 brum. III. S'est rendue à Toulon, « auprès de sa sœur malade », le 26 août 1793. E4 (*Toulon*) , L. 338 ; M5 n° 51.

\* Arène Pierre, 36 ans, charretier et laboureur. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. r = 150 f. 55. E4 ; L. 289, 338 ; M ; M2 n° 66 ; M6 n° 265 ; Q. 2058.

Arène Christine, née Meissonnier, épouse du préc<sup>t</sup>, 31 ans. Mêmes détails. L. 338 ; M2 n° 764 ; M6 n° 1249.

\* Arène François (frère de Pierre, cité plus haut), 28 ans, cultivateur. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 289, 338 ; M ; M2 n° 107 ; M6 n° 262.

Arène Rosalie, née Gueit, épouse du préc<sup>t</sup>, 27 ans. A suivi son mari. L. 338 ; M2 n° 763 ; M6 n° 1049.

\* *Arène* Jean-Baptiste (frère de Pierre, cité plus haut), 24 ans, charretier. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. E4 ; L. 289, 338 ; M ; M2 n° 109 ; M6 n° 200

*Arène* Marguerite, née Couret, épouse du préc<sup>t</sup>, 25 ans. Mêmes détails. L. 338 ; M2 n° 766 ; M6 n° 985.

\* *Arène* Jérôme (frère de Pierre, cité plus haut), 34 ans, chaudronnier. 12 brum. III. A fui à Toulon en août 1793. r = 75 f. 94. E4 (*Solliès*) ; E4 (*Toulon*) ; L. 289, 338, 359 ; M4 n° 67 ; M5 n° 19 ; Q. 2058.

*Arène* Elisabeth, née Conquet, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 338 ; M5 n° 182.

*Arène* Thomas, 43 ans, sergent de ville. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Artaud* Jean-Louis (fils de Jean-François, chirurgien), 45 ans, bourgeois. 12 brum. III. Sectionnaire. A fui à Toulon vers le 30 août 1793 « à la suite des calomnies les plus atroces », à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France le 6 germ. III par l'île de Sainte-Marguerite. Arrêté à Hyères et traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> flor. III (Trib. crim.). r = 54 f. 85. E4 ; G. 296, 308 ; L. 288, 338 ; M ; M2 n° 57 ; M6 n° 267 ; Q. 2059 (*Arch. comm. de Solliès-Ville* : GG9 f° 244).

\* *Artaud* Thérèse-Elisabeth, née Moizan, épouse du préc<sup>t</sup>, 45 ans, cultivatrice 12 brum. III. Mêmes détails. E4 ; G 308 ; L. 338 ; M ; M5 n° 13 ; (*Arch. comm. de Solliès-Ville* : GG9 f° 244).

\* *Astouino*, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 12 brum. III. E4.

Aubert Joseph, distillateur. L. 289.

\* *Audidert* Pierre (ou Joseph), 43 ans, frère Récollet. 12 brum. III. Membre de la section n° 1 de Solliès. A émigré « pour éviter le glaive des terroristes ». Etait tanneur en l'an IV. E4 ; L. 292, 338 ; M2 n° 103 ; M6 n° 264.

Azan Joseph. L. 290.

\* *Barcillon Jean*, cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. r = 11 f.. E4 ; L. 338, 360 ; M ; M4 n° 229 ; M5 n° 75 ; D ; Q. 2059.

*Barcillon Madeleine*, née *Blin*, épouse du préc<sup>t</sup>, cultivatrice. A suivi son mari. L. 338, 360 ; M ; M4 n° 230 ; M5 n° 113.

\* *Baudin Pierre*, 56 ans, agriculteur. 22 vend. III. Vice-président de la section n° 1 et du « Comité du salut public » de Solliès. A quitté cette ville le 1<sup>er</sup> sept. 1793, « s'est caché quelque temps dans le bois », puis s'est rendu à Toulon. A fui dans la République de Gênes, le 28 frim. II, sur un bâtiment génois. Rentré en France le 3 germ. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 vent. VII). E4 ; G. 360 ; L. 338, 360 ; M5 n° 326.

*Béranger* (ou *Bérenquier*) *Thérèse*, née *Cage*, 30 ans. Guillotinée à Toulon, sur la place d'Armes, le 11 germ. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; M1 n° 182 ; Mn ; P.

\* *Bernard* (ainé). 22 vend. III. E4.

\* *Bernard* (cadet). 22 vend. III. E4.

\* *Bernard*, dit *Maubelle*. 22 vend. III. E4.

*Bernard Charles-Régis*, 26 ans, cultivateur. Membre de la section n° 1 de Solliès. A fui à Toulon le 26 août 1793 « à cause des persécutions de l'armée révolutionnaire qui était passée à Solliès ». r = 17 f. 28. L. 291, 338 ; M2 n° 926 ; M6 n° 946 ; Q. 2059.

*Bernard Joseph* (1), 16 ans, cultivateur. Sectionnaire. A fui à Toulon à l'approche de l'armée républicaine, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296, 339 ; M2 n° 191 ; M6 n° 212.

\* *Blanc Thérèse*, née *Proal* (veuve de *Benoît Blanc*). 4 flor. II. E4 ; M5 n° 233.

---

(1) Il y a probablement identité entre *Bernard* (ainé) et *Bernard Charles Régis*, d'une part ; entre *Bernard* (cadet) et *Bernard Joseph*, d'autre part.

Bouffier Joseph, dit le Bouc. Décédé à Solliès-Ville le 1<sup>er</sup> brum. VI. M1 n° 289 ; M6 n° 977.

\* Bouffier Rosalie, née Aubert, épouse du préc<sup>t</sup>. 12 brum. III. E4 ; M1.

Carle Joseph, 4<sup>is</sup> ans, cordonnier. M2 n° 774 ; M6 n° 1908.

Carle Marguerite, née Terrin, épouse du préc<sup>t</sup>, 31 ans. M2 n° 773 ; M6 n° 1426.

Cartigni Joseph, cuisinier. Sectionnaire. A fui à Toulon le 19 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. L. 291, 338 ; M ; M5 n° 162.

Cartigni Théotiste, née Blanc, épouse du préc<sup>t</sup>, modiste. A fui à Toulon le 4 oct. 1793. L. 338.

Clinchard Alexandre, 45 ans, officier de santé. Sectionnaire. A fui à l'étranger. r = 1 f. 55. L. 288 ; M ; M2 n° 826 ; M6 n° 1017 ; D ; Q. 2059.

Clinchard Christine, née Gueit, épouse du préc<sup>t</sup>, 26 ans. A suivi son mari. M2 n° 828 ; M6 n° 1035.

Clinchard Laurent, fils de la préc<sup>te</sup>, 13 ans. A suivi ses parents. S'est enrôlé dans l'armée d'Égypte « lors de l'embarquement [à Toulon] du glorieux héros et vainqueur d'Italie ». M ; M2 n° 60 ; M6 n° 274.

Clinchard Jean-Baptiste, époux Clément Anne-Rose, 41 ans, chirurgien. Membre de la section n° 3 de Solliès. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VIII). L. 291, 299, 338, 362 ; M ; M2 n° 289 ; M6 n° 397 ; (*Arch. comm. de la Farlède* : GG2 f° 3).

Clinchard Apollonie, fille du préc<sup>t</sup>, 12 ans. A suivi son père. M ; M2 n° 291 ; M6 n° 396 ; (*Arch. comm. de la Farlède* : GG2 f° 3).

Clinchard Joseph-Roch, frère de la préc<sup>te</sup>, 15 ans. Même détail M ; M2 n° 290 ; M6 n° 395.

Colin Jean-François, époux Meissonnier Marie-Anne, négociant, greffier communal. N'a été amnistié que le 28 mai 1813. L. 288 ; M ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG28).

Daix Jean-Baptiste, 30 ans, perruquier. « Est parti de Solliès avec l'armée contre-révolutionnaire pour servir de guide aux Anglais dans Toulon ». A fait, durant le siège de cette ville, du service actif dans le bataillon de *Royal-Louis*. A fui à l'étranger le 28 frim. II sur l'escadre ennemie. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (28 vend. VIII). L. 299, 338, 363 ; M3 n° 712 ; M6 n° 1029.

Décugis Jean-Louis, 21 ans, liquoriste. r = 166 f. 50. M2 n° 936 ; M6 n° 1056 ; Q. 2059.

Degaye Anne-Claire, née Bouffier (veuve de Jean-François, médecin). S'est rendue à Toulon vers le 30 sept. 1793 pour éviter son arrestation comme mère d'émigré. A fui à l'étranger le 28 frim. II. L. 291, 338 ; M5 n° 130 ; Q. 1959 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG16 f° 157).

Degaye Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa mère. L. 291, 338.

Degaye Louis, frère probable de la préc<sup>te</sup>, médecin. Président de la section n° 1 de Solliès en juillet 1793. A fui à Toulon en août suivant. r = 401 f. 16. L. 291, 296 ; M3 n° 164 ; Q. 2058.

Escudier François, « du bourguet » des Toucas, 29 ans, travailleur. S'est réfugié à Toulon le 24 août 1793 et est parti pour Gênes « le jour de la débâcle des Anglais ». Rentré en France par Saint-Tropez le 13 pluv. III, appréhendé dès son débarquement et traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 30 pluv. suivant (Trib. crim.). G. 314, 360 ; L. 308, 338 ; M2 n° 187 ; M6 n° 236.

Escudier Jean-Baptiste-Thimothée, 31 ans, cultivateur. Sectionnaire. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 56 f. 4. L. 338 ; M ; M2 n° 187 ; M6 n° 235 ; Q. 2058.

Escudier Thomas. A débarqué à Saint-Tropez, venant de Gênes, le 13 pluv. III. Arrêté aussitôt, conduit à Grasse, puis dirigé sur Marseille. S'est évadé, le 19 pluv. suivant, du couvent des Dominicains de Saint-Maximin où il avait été mis au repos à la suite de longues étapes sur des chemins couverts de neige. G. 314.

Faucon Jean-Joseph-Pierre. L. 288.

Fauris Joachim, « de Solliès-Haute-Ville », 18 ans, laboureur « louant ses œuvres ». A quitté Solliès le 22 août 1793 pour aller aux îles d'Hyères où il a séjourné environ deux mois. A fui ensuite dans la Rivière de Gênes. Rentré en France vers le 15 vent. III, arrêté dès son arrivée et traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 4 germ. III (Trib. crim.). G. 303 ; L. 308 ; M ; M2 n° 603 ; M6 n° 805.

Fauris Sauveur, 24 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 338 ; M2 n° 566 ; M5 n° 255 ; M6 n° 806.

Ferraporte Benoît-François. Publiquement menacé de mort par les Montagnards pour avoir présidé, en août 1793, le Comité des sections de Solliès. A fui à Toulon à cette époque, en Italie le 25 frim. II. A obéi à la loi du 19 fruct. V. A été directeur des hôpitaux militaires français de Rome jusqu'à la capitulation du fort Ange. A dû demeurer dans cette ville, auprès des malades français, lors de l'évacuation de la République romaine par nos troupes (ordre du général Garnier, commandant de Rome) (an VII). Fait prisonnier, jugé par les Autrichiens et relégué à l'île de Capraja d'où, plus tard, il s'est évadé. A débarqué à Port-Maurice. Séjournait à Paris en prair. X. r = 570 f. L. 293, 328, 338 ; M ; M1 n° 15 ; M4 n° 2 ; M6 n° 1 ; Q. 2053.

Ferraporte Anne-Pauline, née d'André, épouse du préc<sup>t</sup> A suivi son mari, « entraînée par la nature ». Résidait à Lorgues en germ. VIII. L. 338 ; M.

Fiès Louis (fils de Pierre, ce dernier chevalier de Saint-Louis, major commandant le bataillon garde-côtes de Toulon, et de

Claire Bérard), 43 ans, ancien officier au régiment de Languedoc, major de la milice nationale. Président de la section n° 1 de Solliès. A fui à Toulon le 26 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II « traînant après lui sa femme et ses enfants impubères ». Rentre à Camps en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. le 2<sup>e</sup> jour compl. V. r = 298 f. 22. L. 338, 354, 365 ; M, M - n° 54 ; M6 n° 286 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG15 f° 210).

\* *Fiès* Louise-Anne-Rose, née Mistral, épouse du préc<sup>t</sup> ; fille de Louis, négociant, et de Françoise Allègre. 6 flor. II. A suivi son mari. r = 83 f. 93. E4 ; L. 338, 354 ; M4 n° 61, M5 n° 221 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG15 f° 210).

*Fiès* Louis-Augustin, fils de la préc<sup>te</sup>, 13 ans. Emmené par ses parents. L. 338, 354 ; M ; M2 n° 56 ; M6 n° 288 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG15 f° 271).

*Fiès* Pierre-Grégoire, frère du préc<sup>t</sup>, 14 ans. Même détail. L. 338, 354 ; M ; M2 n° 55 ; M6 n° 287 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG15 f° 238).

Fillol Jérôme, dit Lacombe, 39 ans, commis principal des vivres à l'armée d'Italie, boucher. Accusé de s'être rendu à Toulon pendant le siège, d'y avoir exercé des actes oppressifs et d'avoir fui ensuite à l'étranger sur un vaisseau ennemi. Mais Fillol aurait successivement séjourné à Antibes (août-déc. 1793), à Milan (peu après déc. 1793), à Paris et à Marseille (an V-therm. VIII). Arrêté dans cette dernière ville en therm. VIII sur dénonciation du préfet du Var et sur ordre du ministre de la police. Incarcéré pendant une semaine à Marseille, puis transféré au fort Joubert, à Toulon, en attendant sa comparution devant le trib. crim. de Draguignan où il a été mis en liberté le 4<sup>e</sup> jour compl. VII. G. 360 ; L. 305, 365 ; M.

\* *Fleury* Cécile, née Requier (veuve). 4 flor. II. E4 ; M5 n° 240.

Fouque Louis, 37 ans, balancier-éialonneur. S'est rendu à Bormes le 25 août 1793, à Toulon en oct. suivant. A pris dans cette ville les armes contre la République en servant d'abord

comme matelot sur la frégate l'*Utile*, puis comme sergent dans le régiment de *Royal-Louis*. A participé à l'attaque du Faron « où il a troué un Français avec le bout de sa bayonnette ». A fui à Livourne, sur un navire ennemi, le 28 frim. II. Rentré en France vers pluv. III. A fait partie dès lors d'une compagnie de *Jésus* et du *Soleil*. Dénoncé le 27 germ. IV, par onze citoyens de Solliès, « comme un des plus cruels persécuteurs des patriotes ». Arrêté le lendemain et incarcéré au fort La Malgue, à Toulon (1). A obéi à la loi du 19 fruct. V. Vivait à Solliès en brum. IX. G. 360 ; L. 288, 338 ; M ; M2 n° 423 ; M6 n° 102.

Garcin Claude. r = 78 f. 84. Q. 2059.

Gardanne Laurent, 46 ans, charretier. S'est rendu à Toulon en août 1793 et y a servi dans le *Royal-Louis*. A fui à l'étranger le 28 frim. II sur l'escadre anglaise. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). G. 360 ; L. 299, 366 ; M ; M2 n° 909 ; M6 n° 1226.

Gardanne Luc, gendarme. 19 pluv. VI. Condamné à (?) par jugement de la Comm. milit. de Toulon en date du (?). E6.

Gardanne Pons, 29 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 288 ; M ; M2 n° 218 ; M6 n° 244.

Gaugier Pierre, 41 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. L. 338 ; M2 n° 714 ; M6 n° 1230.

Gavoty Jean-Joseph, des Toucas, 39 ans, agriculteur. S'est réfugié à Toulon en août 1793. Arrêté le 23 niv. II et incarcéré à Grasse. r = 404 f. 59. L. 338 ; M2 n° 129 ; M6 n° 181 ; Q. 2058, 2059.

---

(1) A comparu devant le trib. crim. du Var, mais les documents sont muets sur le jugement rendu. Il y fut sans doute acquitté, ce tribunal n'ayant jamais prononcé que des mises en liberté et des mises en surveillance.

Gavoly Madeleine, née Toucas, 36 ans. M2 n° 708; M6 n° 1425.

Gensolen Charles, 30 ans, agriculteur. Ne semble pas avoir émigré : aurait successivement résidé à Cabasse (sept. 1793-15 therm. V), à Flassans (16 therm. V-4 frim. IX), à Brignoles (5 frim. IX-30 vend. X). G. 360.

Gensolen Jean-François, époux Ursule-Madeleine Arène, né à Solliès le 22 fév. 1746, avocat et ancien receveur de l'enregistrement. Délégué de la sénéchaussée d'Hyères aux Etats de la Province tenus à Aix le 22 mars 1789. Sectionnaire. A quitté Solliès le 9 sept. 1793 pour aller se cacher dans les bois environnants où il est resté une dizaine de jours. S'est rendu ensuite à Toulon « avec un bateau ». A émigré « sur les côtes d'Italie » le 28 frim. II. Rentré en France le 3 germ. III. A comparu le 25 germ. suivant devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le même jour (1). A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (8 brum. VIII). Se trouvait à Languilla (Rivière de Gènes), vers fruct. IX, où il servait en qualité d'infirmier-major dans un hôpital militaire. Décédé à Solliès le 18 avril 1813. r = 764 f. G. 306; L. 289, 299, 338, 366; M; M2 n° 53; M6 n° 46; O1; D; Q. 2058.

Gensolen Joseph-Charles, 34 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 29 août 1793, en Italie le 28 frim. II. A séjourné en Piémont en l'an III. Rentré en France le 3 germ. III. r = 650 f. 51. G. 306; L. 338; M2 n° 762; M6 n° 1234; O1; Q. 2058.

Gensolen Claire-Marguerite, née Sènès, épouse du préc<sup>t</sup>, 29 ans, cultivatrice. A accouché à Montreuil (Piémont) de Marie-Ursule Gensolen. G. 306; L. 338; M2 n° 753; M6 n° 1402; O1.

Gensolen Ursule-Scholastique-Charlotte, née Caussemille (veuve de Barthélemy, avocat), belle-mère de la préc<sup>te</sup>. S'est

---

(1) A fourni devant ce tribunal un certificat constatant qu'il était cultivateur et a pu bénéficier ainsi de la loi du 22 niv. III qui autorisait la rentrée en France des ouvriers manuels émigrés.

rendue à Toulon et en Italie. Décédée à Solliès le 27 vend. VIII. G. 306 ; L. 338 ; M1 n° 199 ; M6 n° 1027 ; O1.

Gerfroy Jean-Augustin (fils de Joseph, bourgeois, et de Thérèse Albert), de Solliès, 39 ans, ecclésiastique réfractaire. A émigré en août 1792. L. 290, 294 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 13 f<sup>os</sup> 119, 148).

Gerfroy Joseph-François, époux Claire-Victoire Silassy-Mazan, 43 ans, officier de santé. Président du Comité des sections de Solliès. A fui à Toulon en sept. 1793 « pour mettre ses jours en sûreté » ; s'est rendu en Espagne sur un bâtiment espagnol le 28 frim. II, puis à Gènes. Rentré en France en mess. III. Dénoncé, le 14 niv. IV, par quinze citoyens de Solliès, pour avoir émigré avec un vaisseau ennemi. Arrêté à Solliès, incarcéré dans la maison d'arrêt de Toulon et traduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 22 frim. V (Trib. crim.). A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 260 f. G. 360 ; L. 288, 291, 338 ; M ; M2 n° 58 ; M6 n° 297 ; D ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 16 f<sup>o</sup> 113).

Gueit Pierre, cuisinier. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 18 vent. III. L. 292, 338, 347.

Guidon Jean-Baptiste (fils), agriculteur, propr. à Toulon. 8 germ. III. Secrétaire de la section n° 3 de Solliès-Farlède. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger, avec l'escadre anglaise, le 28 frim. II. Signalé comme un des ennemis les plus audacieux de la République. Rentré en France à la faveur d'un faux certificat. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). E6 (*Toulon*) ; L. 291, 299, 338, 367 ; Q. 1940.

Guidon Joseph (fils), agriculteur, propr. à Toulon. 8 germ. III. Membre de la section n° 3 de Solliès-Farlède. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E6 (*Toulon*) ; L. 338.

Guiran Joseph, époux Marianne Barnoin, 41 ans, notaire, greffier des arbitrages. Sectionnaire. « Décoré de la cocarde blanche », il a poussé la population de Solliès à se rendre à

Toulon pour y recevoir les Anglais. Est allé lui-même dans cette ville « frappé de terreur et craignant pour ses jours à cause des malveillants qui avaient répandu la désolation dans la contrée ». A fui à Gênes, le 28 frim. II, sur un bâtiment ennemi. Rentré en France sur le *Saint-Alphonse*, vaisseau génois, le 28 pluv. III. Arrêté à Agay le même jour et conduit à la prison du Séminaire, à Grasse, deux jours après. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de cette commune le 23 germ. III, sur présentation d'un faux certificat de cultivateur. A séjourné à Livourne en l'an VI. G. 294, 360 ; L. 305, 338 ; M 3 ; M6 n° 62 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 15 f° 300).

*Imbert* César-Joseph, curé, propr. à Cogolin. 22 vend. III. Président de la section n° 3 de Solliès en juin-juillet 1793. A émigré « afin de se soustraire aux poursuites de l'armée révolutionnaire ». E4 ; L. 291, 338 ; M6 n° 682.

*Jullian* François, 31 ans, cultivateur. M2 n° 948 ; M6 n° 1074.

*Laguerre* Louis, nègre de l'île de Grenade, 21 ans, aide-cuisinier. S'est rendu à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Était cuisinier, en flor. IV, chez M. de Courten, capitaine général à Saragosse. L. 371.

*Laure* Louis, époux *Guibot* Marie-Anne, taillandier. Décédé à Oneille en 1794. M1 n° 179.

\* *Legier*. 21 juil. 1792. E.

*Levens* Louis, 43 ans, maçon. A fui à Toulon le 24 août 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. G. 314, 360 ; L. 338.

*Lion* Alexandre, 27 ans, cultivateur. M2 n° 703 ; M6 n° 1094.

*Lion* Jean-François, 43 ans, instituteur. M2 n° 722 ; M6 n° 1092.

*Lions* Antoine, époux *Girard* Catherine, tailleur d'habits. Décédé à l'hospice de la marine, à Toulon, en 1793. r = 29 f. 61. M1 n° 290 ; Q. 2059.

*Lions* Jean-François, 44 ans, cultivateur. S'est rendu à Toulon en sept. 1793 « après avoir erré quelques jours dans les

bois». A fui à Gènes le 28 frim. II. Rentré en France par Agay, sur le navire génois le *Saint-Alphonse*, le 28 pluvi III. G. 294, 360.

Lions Joseph, 31 ans, cultivateur à la journée. A fui aux îles d'Hyères le 22 août 1793, dans la Rivière de Gènes le 28 frim. II. Rentré en France le 15 vent. III. G. 303 ; L. 338.

*Lyon* Alexandre. 4 brum. VI. Condamné à la déportation (Comm. milit. de Toulon) le (?). E6.

\* *Maneille* Eustache (fils de Joseph), bâtier. 4 flor. II. S'est réfugié à Toulon en août 1793. E4 ; L. 338 ; M5 n° 396.

\* *Martin* (1), capitaine au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. 4 flor. II. E4 ; M.

*Martin*, dit Chichon de la Farlède, né à Solliès le 11 nov. 1753. 4 flor. II. E4 ; M.

*Martin* Pierre, époux Décormetti Madeleine, gendarme à cheval. A fui à Toulon le 29 août 1793 pour se soustraire « aux persécutions des anarchistes. » Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. r = 57 f. 32. L. 296, 338 ; M ; M1 200 ; M6 n° 1459 ; Q. 2059.

*Martinenq* Louis, 32 ans, menuisier. M2 n° 1 ; M6 n° 185.

\* *Massillon* André, agriculteur. 4 vent. II. Elu membre de la municipalité d'Hyères en sept. 1793. Emprisonné à Solliès vers le 12 oct. suivant. S'est évadé et aurait erré dans les bois jusqu'en germ. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. S'est engagé dans l'armée d'Egypte où il a été atteint de cécité. Se trouvait à Livourne en germ. IX. r = 49 f. 59. E4 ; L. 338 ; M ; M4 n° 78 ; M5 n° 400 ; Q. 2058.

\* *Massillon* Adélaïde, née Dellor, épouse du préc<sup>t</sup>, couturière. 4 vent. II. S'est réfugiée à Toulon le 1<sup>er</sup> oct. 1793. E4 ; L. 338 ; M ; M4 n° 77 ; M5 nos 210, 231 ; Q. 2058.

---

(1) N'a pu être identifié, en therm. XIV, par le maire de Solliès et le sous-préfet de Toulon.

\* *Maurel Pierre*, dit de la Farlède, 45 ans, ménager et maçon. 4 flor. II. Membre d'une section de Solliès. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 721 f 15. E4 ; L. 339, 372, 373 ; M ; M4 n° 56 ; M5 n° 401 ; Q. 2058.

*Maurel Marguerite*, née Leauffre, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. A suivi son mari. E4 ; L. 339 ; M ; M5 n° 214.

\* *Maurel Adelaïde*, fille de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. A suivi ses parents. E4 ; L. 339.

\* *Maurel Sophie*, sœur de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. Même détail. E4 ; L. 339

\* *Mazan-Silassy César*, 35 ans, savonnier. 4 flor. II. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793, « sur les côtes d'Italie » le 28 frim. II. Rentré en France le 3 germ. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 88 f. 78. E4 ; G. 306 ; L. 338 ; M ; M2 n° 320 ; M6 n° 509 ; Q. 2058.

\* *Mazan-Silassy Thérèse*, sœur du préc<sup>t</sup>, 35 ans, couturière. 4 flor. II. A suivi son frère. Décédée dans un naufrage, sur les côtes de Sicile, le 7 niv. IX. E4 ; G. 306 ; L. 338 ; M ; M1 n° 57 ; M5 n° 218.

\* *Mazan-Silassy Jacques*, époux Thérèse Auvelli, 46 ans, notaire. 4 flor. II. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 338 ; M ; M2 n° 51 ; M6 n° 47 ; O1 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 15 f° 295 v°).

\* *Mazan-Silassy Joseph-François*, né à Solliès-le-Pont en 1755, (fils de Joseph Charles, bourgeois, et d'Elisabeth Valence), agriculteur. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France par Nice le 26 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. S'est dès lors rendu à Livourne. Décédé dans un naufrage, sur les côtes de Sicile, le 7 niv. IX. r = 291 f. E4 ; L. 338 ; M ; M2 ; M6 n° 643 ; O1 ; D ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 10 f° 187 v°).

\* *Mazan-Silassy Marie-Angelique-Joseph*, née Portalis, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. Mêmes détails que pour son mari. E4 ; L.

338 ; M ; M4 n° 73 ; M5 n° 217 ; O1 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 15 f° 131).

\* *Mazan-Silassy*, fille de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. A suivi ses parents. E4 ; M ; M5 n° 216.

\* *Mazan Silassy* Joseph-François-Martial, frère de la préc<sup>te</sup>, 14 ans. 4 flor. II. Emmené à Toulon et en Italie par ses parents. S'est rendu à Livourne, auprès de son père, en l'an VIII, puis à Palerme après la mort de celui-ci. E4 ; M2 ; M6 n° 1535 ; O1 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG15 f° 220 v°).

\* *Mazan Silassy* Léon-Emmanuel, frère du préc<sup>t</sup>, 12 ans. 4 flor. II. Mêmes observations (1). E4 ; M ; M2 n° 61 ; M6 n° 329.

\* *Meissonnier* Michel-Toussaint, 23 ans, marchand. 14 vent. II. Fédéraliste. A fui à Toulon en août 1793. Considéré comme espion par les républicains pendant son séjour dans cette ville. S'est rendu à l'étranger, le 28 frim. II, sur un vaisseau génois, « pour cause de frayeur ». E4 ; L. 294, 339 ; M2 n° 153 ; M6 n° 355.

\* *Meissonnier* Madeleine, née Beaudin, épouse du préc<sup>t</sup> 14 vent. II. A suivi son mari. E4 ; L. 293, 339 ; M5 n° 220.

\* *Meissonnier* (les enfants de la préc<sup>te</sup>). 14 vent. II. E4.

\* *Meselisse-Toucas* Joseph. 4 flor. II. E4.

*Ollieules (d')* Charles-Victor (fils de feu Jean, marchand savonnier, et de feu Anne Arène), 38 ans, bourgeois, dernier maire-consul de Solliès, propr. dans le Bas-Rhin (?). 26 fruct. VI. A fui à Toulon en août 1793, en Italie le 28 frim. II. Rentré en France le 3 germ. III par « la rade de Cannes », appréhendé dès son débarquement et traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 25 germ. suivant (Trib. crim.) (2). Réfractaire à la loi du 19

---

(1) Etait tanneur en l'an X.

(2) S'était fait délivrer un faux certificat constatant qu'il exerçait le métier de garçon savonnier (bénéficiaire par suite de la loi du 22 niv. III).

fruct. V : arrêté à Manosque et fusillé au Champ de Mars à Toulon le 26 fruct. VI (Comm. milit.). r = 502 f. 50. E6 ; G. 306 ; L. 338 ; M ; M1 (*répert.*) ; M6 n° 959 ; Mn ; O1 ; B M. 99 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 16 f° 201 v°).

Ollieules (d') Ursule-Elisabeth, née Gensolen, épouse du préc<sup>t</sup>, (fille de feu Barthélemy, avocat, et d'Ursule-Scholastique-Charlotte Caussemille), 25 ans. A rejoint son mari à Toulon le 26 sept. 1793 et l'a suivi en Italie. Rentrée en France, appréhendée et mise en liberté en même temps que lui. Résidait à Saint-Tropez en l'an X. G. 306 ; L. 338 ; M<sup>2</sup> n° 928 ; M6 n° 934 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 16 f° 201 v°).

Ollieules (d'), fils de la préc<sup>te</sup>, 5 ans. A suivi ses parents. G. 306.

Ollieules (d') Claire. A fui à Toulon le 25 août 1793, mais ne semble pas avoir quitté la France. L. 338.

*Pellegrin* François-Pierre (fils de feu Louis-François, bourgeois, et d'Anne-Scholastique Bézad), agriculteur, propr. à Hyères, Solliès. 4 flor. II. Décédé à Carthagène le 29 brum. II. r = 366 f. 36. E4, M1 n° 193 ; M6 n° 1321 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 15 f° 18).

*Pellegrin* Thérèse, née Albert, épouse du préc<sup>t</sup>, propr. à Hyères, Solliès. 4 flor. II. E4 ; M1 n° 198 ; M4 n° 65 ; M5 nos 9, 226 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG 15 f° 18).

*Pellegrin* Madeleine, fille de la préc<sup>te</sup>, 13 ans, propr. à Hyères, Solliès. E4 ; M1 ; M2 n° 760 ; M6 n° 1364.

*Pellegrin* Thérèse, sœur de la préc<sup>te</sup>, 14 ans, propr. à Hyères, Solliès. E4 ; M1 ; M2 n° 761 ; M6 n° 1363.

Perrault Jean-Baptiste, de Tournus (Saône-et-Loire), 30 ans, prêtre. A émigré en Italie en août 1792. A tenté de se rendre à Toulon, pendant l'occupation anglaise, sur la *Madonna di Montenero e santa Maria Magdalena*, tartane partie de Livourne le 26 brum. II. A débarqué à Saint-Tropez le lendemain à cause d'une tempête. Arrêté près de la Molle par les troupes du général Gardanne, puis traduit devant le trib. révol. de Grasse.

Condamné à mort, le 27 niv. II, à onze heures du matin, et guillotiné le même jour à quatre heures du soir sur la place du Claveau ou du Cours. G. 319 ; P1 ; X.

Pey Claire, née Guiol (veuve), 35 ans. M2 n° 957; M6 n° 1048.

\* Pey Eustache, cultivateur et perruquier. 4 flor. II, 28 therm. VI. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Fusillé dans cette ville le 28 therm. VI (Comm. milit.). r = 135 f. 10. E4 ; E6 ; L. 338 ; M ; M1 n° 58 ; M6 n° 672 ; Mn} ; Q. 2058.

Pey, épouse du préc<sup>t</sup>. E4.

Pey Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, tanneur. 4 flor. II. E4 ; M1.

Pey Jean ( fils de Joseph et de Thérèse Delor), né à Solliès le 2 mars 1720, ex-chanoine de l'église cathédrale de Toulon, ancien vicaire général et official de l'évêque de Choin, chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris, prédicateur du roi. S'est retiré en Flandre, puis en Allemagne, enfin à Venise où il est mort le 6 vend. VI. Auteur de nombreux ouvrages de théologie. Son portrait figure dans une salle de l'hôpital Saint-Félix à Solliès-Pont. M ; M1 n° 202 ; M6 n° 1324 ; B. M. 99.

Pey Joseph-François, frère du préc<sup>t</sup>, médecin. 4 flor. II. Membre du Comité des sections de Solliès. A fui à Toulon en sept. 1793. Décédé dans cette ville le 29 ou le 31 oct. suivant. r = 531 f. 29. E4 ; L. 291, 338 ; M ; M1 n° 201 ; M6 n° 1323 ; B. M. 99 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG14 f° 408 v°).

Pey Marguerite-Rose, née Moutte, épouse du préc<sup>t</sup>, 55 ans. M2 n° 752 ; M6 n° 1345 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG14 f° 408 v°).

Pey Félix (1), fils de la préc<sup>te</sup>, 21 ans. M2 n° 38 ; M6 n° 318.

Pey Thérèse-Claire, sœur du préc<sup>t</sup>, 33 ans. M2 n° 751 ; M6 n° 1354.

---

(1) Fondateur de l'hospice Saint-Félix de Solliès-Pont. L'un de ses frères, François-Joseph, né à Solliès le 29 janv. 1759, vicaire à la paroisse Saint-Landry à Paris, avait été massacré à l'Abbaye en sept. 1792.

Pey Joseph-Simon, 12 ans. M2 n° 958 ; M6 n° 1353.

*Pin* Honoré, époux Guissan, 53 ans, cultivateur, propr. à Solliès et à Hyères. 4 flor. II. S'est rendu à Toulon le 24 août 1793 avec la force armée de Solliès. E4 ; L. 289, 338, 376 ; M2 n° 933 ; M6 n° 1359.

\* *Possel* Anne-Rose (fille de Jean). 4 flor. II. E4 ; M5 n° 229.

\* *Possel* Martin, tailleur d'habits. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 338 ; M5 n° 296.

Rainaud François, dit le Bienheureux, 31 ans. M2 n° 951 ; M6 n° 1395.

Ramel Anne, née Bouffier (veuve de Pierre, boucher), 74 ans. A fui à Toulon en août 1793, dans la Rivière de Gênes le 28 frim. II. Rentrée en France vers le 15 vent. III. G. 303 ; L. 338.

\* *Ramel* François, boucher. 4 flor. II. Sectionnaire. S'est rendu « en armes » à Toulon en août 1793, dans la Rivière de Gênes, sur un vaisseau anglais, le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). A maltraité à Solliès, le 30 prair. VII, en compagnie de sept autres émigrés, des gendarmes qui visitaient, à neuf heures du soir, le cabaret du citoyen Bouffier. Se trouvait à l'étranger en vend. IX. E4 ; G. 303 ; L. 299, 305, 338, 378 ; M ; M5 n° 704.

Ramel Françoise, née Clément, épouse du préc<sup>t</sup>, 36 ans, bouchère. A suivi son mari. G. 303 ; L. 338 ; M5 n° 179.

*Ramel* Frédéric, fils de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. E4 ; G. 303 ; M.

*Ramel* Louis-Joseph, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. E4 ; G. 303 ; M.

*Ramel* Marie, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. E4 ; G. 303 ; M.

*Ramel* Marius, frère de la préc<sup>te</sup>. Même détail. E4 ; G. 303 ; M.

\* *Ramel* Joachim (frère de François, boucher, cité plus haut), 32 ans, cuisinier. 4 flor. II. Mêmes détails que pour son frère François. E4 ; G. 303 ; L. 299, 305, 338, 378 ; M.

\* *Ramel* Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 32 ans, boucher. 4 flor. II. S'est rendu à Toulon en août 1793 et y a coopéré à livrer cette place aux Anglais. A fui dans la Rivière de Gênes, sur la flotte britannique, le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). E4 ; G. 303 ; L. 299, 338, 378 ; M ; M5 n° 705.

*Rastin* Joseph, né à Solliès le 18 août 1736, curé des Toucas. 4 flor. II. Assermenté. Président de la section des Toucas. A fui à Toulon en août 1793 « pour se soustraire aux poursuites de l'armée révolutionnaire ». S'est rendu ensuite à Porto-Ferrajo sur un bâtiment neutre. A rétracté en Italie son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé, puis s'est désavoué de nouveau. Rentré vers l'an IV aux Toucas où il a repris clandestinement ses fonctions ecclésiastiques. Dénoncé par un enfant, il a été fusillé à Toulon le 28 niv. VI pour infraction à la loi du 19 fruct. V (Comm. milit.). Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 vend. VIII). Auteur de diverses compositions poétiques. E4 ; L. 291, 299, 338, 378 ; Mn ; X ; B. M. 99.

*Ravel* Pierre. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940.

*Reboul* Lazare, maçon. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 338 ; M5 n° 425.

\* *Requier* Clotilde (fille de Jean dit Manache). 4 flor. II. E4 ; M5 n° 239.

*Rey* Antoine, voiturier. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 4 mess. X. r = 364 f. . M6 n° 506 ; Q. 2059.

*Reynaud*, dit le Gros, négociant. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793 ; à l'étranger, sur un vaisseau britannique, le 28 frim. II. Accusé, dès sa rentrée en France, de faire partie d'une compa-

gnie de *Jésus* et, plus tard, « d'avoir arraché à la citoyenne Feyrier sa cocarde aux trois couleurs qu'il avait ensuite foulée aux pieds » G 360

\* *Reynaud* Jean-François (1), 38 ans, laboureur. 4 flor. II. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793 ; à Oneille, sur un navire anglais, le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Incarcéré au fort La Malgue, à Toulon, le 22 pluv. IV. E4 ; G. 360, 364 ; L. 289, 299, 378 ; M ; M2 n° 102 ; M6 n° 320 ; (*Arch. comm. de Solliès*: GG16 f° 193 v°).

\* *Reynaud* Thérèse, née Arène, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. A suivi son mari. E4 ; G. 360 ; L. 289, 299, 378 ; M ; M5 n° 243 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG16 f° 193 v°).

\* *Reynaud* (les trois enfants de la préc<sup>te</sup>). 4 flor. II. Ont suivi leurs parents. E4 ; G. 360 ; L. 299.

Rimbaud Marie-Claire, née Décugis, 26 ans. M2 n° 765 ; M6 n° 1191.

Rimbaud Polycarpe, 27 ans, cultivateur. Guillotiné à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol.). Q. 1701, 1940.

\* *Ripert* Joseph, dit Pignans, 62 ans, « marchand revendeur ». 4 flor. II. Membre de la section n° 1 de Solliès. A fui à Toulon le 26 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 43 f. 87. E4 ; L. 292, 338, 378 ; M2 n° 59 ; M6 n° 324 ; Q. 2058.

Riquier Jean-François, gendarme. Sectionnaire. L. 339.

Riquier Adélaïde, née Guilas, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 339.

Roux Joseph-Toussaint, 26 ans, ancien gendarme à Hyères, laboureur. Fédéraliste. A fui à Toulon en août 1793. A pu échapper aux représailles montagnardes en errant dans les campagnes après le 28 frim. II. Arrêté par un détachement du 3<sup>e</sup> bataillon de la 20<sup>e</sup> demi-brigade, dans la nuit du 29 au 30 mess. II, à Saint-Dalmas (environs de Nice). Condamné à mort

---

(1) Identité probable avec Reynaud, dit le Gros.

le 16 frim. III par le trib. révol. de Grasse. Guillotiné le lendemain à deux heures du soir. G. 327 ; P1.

*Roux Pierre*, ancien chartreux. 4 flor. II. E4.

*Seire Jean-Baptiste*, dit Loucerta, 33 ans, travailleur. 4 flor. II. A émigré en août 1793. E4 ; L. 338 ; M2 n° 908 ; M6 n° 1404.

\* *Sènès* (femme de S. Maximin). 4 flor. II. E4 ; M5 n° 253.

*Sènès* (fils de Christine). 4 flor. II. E4.

*Sènès André-Dadam*, 47 ans, cuisinier. 4 flor. II. Rentré de Londres, par le Havre, en therm. X. E4 ; M2 n° 1003 ; M6 n° 1399.

*Sènès Christophe*. L. 288.

*Sènès Jean-Baptiste*. L. 288.

*Sènès Jean-François*. L. 288.

*Sènès Joseph*, époux Gardanne Anne. L. 289.

*Sènès Joseph-Pierre*, 53 ans, cultivateur. A émigré en août 1793. L. 338 ; M2 n° 934 ; M6 n° 1396.

*Sènès (des) Louis*. 4 flor. II. E4.

*Sibon Joseph-Constant*, prêtre. Sorti de France en 1793. Se trouvait à Lisbonne en l'an X « souffrant d'une indisposition de poitrine qui l'empêchait de revenir dans son pays ». M ; M2.

*Sibon Victor-Jacques*, ecclésiastique. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice, par Aigues-Mortes, le 16 sept. 1792. N'a prêté le serment prescrit par le sénatus-consulte du 6 flor. X que le 22 juin 1809 devant le sous-préfet de Toulon. L. 296 ; M6 n° 1571.

*Simon François*, 21 ans, menuisier, volontaire au 7<sup>e</sup> bataillon du Var. A fui à Toulon en août 1793, « sur les côtes de Gênes » le 28 frim. II, plus tard à l'île d'Elbe. Rentré en France, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Arrête aussitôt, conduit à Grasse, puis dirigé sur Marseille. S'est évadé, le 19 pluv. suivant, du couvent des Dominicains de Saint-Maximin où il avait été mis

au repos à la suite de longues étapes sur des chemins couverts de neige. A dès lors fait partie d'une compagnie de *Jésus* où il est devenu « fameux sujet ». Appréhendé le 8 vent. IV sur l'ordre du général Gardanne, commandant de Toulon. Incarcéré au fort La Malgue, puis traduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 11 pluv. V sous la condition d'être de nouveau incorporé dans l'armée (Trib. crim.). G. 314, 360 ; L. 338.

Simon Pierre, 39 ans, cordier. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 338 ; M2 n° 441 ; M6 n° 90.

\* *Terrin Pierre*, 28 ans, tisserand. 4 flor. II. Membre de la section n° 2 de Solliès. A fui à Toulon à l'approche de l'armée révolutionnaire. E4 ; M2 n° 561 ; M6 n° 877.

*Thellon Etienne* (fils), chirurgien de la marine. 4 flor. II. E4.

\* *Thellon Jean-Baptiste*. 4 flor. II. E4.

\* *Thellon* (frère du préc<sup>t</sup>). 4 flor. II. E4.

\* *Thellon* (sœurs des préc<sup>ts</sup>). 4 flor. II. E4.

*Thollon Jean-Baptiste*, 28 ans. Se trouvait à Milan en fruct. X. M2.

*Thouron Hippolyte-Barthélemy*, bourgeois. 4 flor. II, 18 frim. VI. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Fustillé à Toulon le 16 frim. VI (Comm. milit.). E4 (*Hyères*) ; E6 (*Hyères*) ; L. 338 ; M ; M1 n° 168 ; M6 n° 937 ; Mn.

*Thouron Sabine*, née Ferrier, épouse du préc<sup>t</sup>, 16 ans. A suivi son mari. E4 (*Hyères*) ; L. 338 ; M2 n° 746 ; M6 n° 719.

*Thouron Honoré*, dit le Carme, 25 ans, marin, propr. à Hyères. 22 vend. II. r = 27 f. E4 (*Hyères*) ; M2 n° 581 ; M6 n° 875 ; Q. 2068.

\* *Toucas Jean*. 4 flor. II. E4.

*Toucas* (belle-mère de Jean), dite de Carqueiranne. 4 flor. II. E4 ; M5 n° 257.

\* *Toucas Jean-Escudier*, dit de la Crau. 4 flor. II. E4.

Toucas Joseph, 37 ans, laboureur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France le 4 germ. III par l'île de Sainte-Marguerite. G. 307 ; L. 338 ; M2 n° 562 ; M6 n° 874.

\* Toucas Laurent, dit Long, 44 ans, cultivateur. 4 flor. II. N'aurait pas émigré avant la loi du 19 fruct. V, mais se serait caché dans les campagnes de Solliès en 1793. r = 84 f. 36. E4 ; L. 338 ; M2 n° 345 ; M6 n° 514 ; Q. 2058.

Toucas Madeleine (« fille de François de Guiols »). 4 flor. II. E4 ; M5 n° 258.

Toulouzain, menuisier. 4 flor. II. E4 ; M5 n° 348.

Toulouzain, femme du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. E4 ; M5 n° 349.

\* Tourtour Joseph-Charles (1) (fils de Joseph, négociant, et de Marie-Madeleine Gavary), 36 ans, notaire. 4 flor. II. Secrétaire de la section n° 1 de Solliès. A fui à Toulon vers le 1<sup>er</sup> sept. 1793 afin de « se soustraire à la poursuite dirigée contre lui par l'armée révolutionnaire ». Résidait à Brignoles en l'an X. r = 45 f. 60. E4 ; L. 291, 306, 327, 338 ; M ; M2 n° 110 ; M6 n° 330 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG16 f° 180 v°).

\* Tourtour Thérèse-Elisabeth, née Aiguier, épouse du préc<sup>t</sup>, (fille de Joseph-Marc, notaire, et de Thérèse Giraud). 4 flor. II. A suivi son mari. E4 ; L. 291, 338 ; M5 nos 36, 260 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG16 f° 180 v°).

\* Tourtour, fils de la préc<sup>te</sup>. 4 flor. II. E4.

Vache Pierre, cultivateur. 13 mess VIII. Membre de la section n° 2 de Solliès. A fui à Toulon en août 1793. Fusillé dans cette ville le 13 mess. VII (Comm. milit.). E6 ; L. 338, 382 ; M1 n° 150 ; M6 n° 928 ; Mn.

Vache Anne Rose, née Guiol, épouse du préc<sup>t</sup>. A émigré avec son mari. Décédée à (?) le 2 prair. IV. M ; M5 n° 263.

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le prénom de Gabriel (M2 n° 110).

*Vaquier* Pierre, 49 ans, boulanger, propr. à la Farlède. 4 flor. II. A fui à Toulon en août 1793. A accepté dans cette ville « l'entreprise des charrois au service des Anglais ». S'est rendu, le 28 frim. II, dans la Rivière de Gênes. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (17 prair. VII). E4 ; G. 303 ; L. 299, 338, 382 ; M2 n° 563 ; M6 n° 878.

*Vaquier* Marie, née Gueydon, épouse du préc<sup>t</sup>, 50 ans, propr. à la Farlède. 4 flor. II. A suivi son mari. E4 ; G. 303 ; M5 n°s 266, 313.

\* *Vidal* Louis (fils de Jean, dit du Bourguet), cultivateur. 4 flor. II. Décédé à Toulon en l'an II. E4 ; M1 n° 260 ; M6 n° 1478.

\* *Vidal* Elisabeth, née Aiguier, épouse du préc<sup>t</sup>. 4 flor. II. E4 ; M1 n° 260.

*Voment* Joseph. 4 mess. II. E4.

---

VII

DISTRICT DE SAINT-MAXIMIN

---

CANTON DE BRAS

**Auriac** (74 h.)

*Néant*

**Bras** (1058 h.)

*Antrechaux (d')* Charles-Nicolas-Ambroise, curé et vicaire perpétuel de Bras, propr. à Bras, Sainte-Anastasie, Toulon. 28 juin 1792, 14 vent. II, 7 pluv. III. Accusé en 1790, par des officiers municipaux de Bras, d'avoir proféré publiquement des injures contre les représentants du peuple à l'Assemblée nationale. r = 16 f. 51. E (*Toulon*); E4 (*Sainte-Anastasie*); E6 (*Toulon*); L. 290, 291, 318; Q. 2059; (*Arch. comm. de Bras*: BB15 f° 14).

Bonfils, lieutenant de volontaires. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940.

Julien André, prêtre. Se serait caché à Trets (Bouches-du-Rhône) du 15 avr. 1792 au 9 flor. V : ses biens ont été séquestrés. L. 291.

**Bruë** (324 h.)

*Néant*

CANTON DE NANS

**Meinarguettes** (...h.)

*Néant*

**Nans** (744 h.)

Masse. L. 289.

Robert François-Antoine, 32 ans, prêtre. M2 n° 771 ; M6 n° 4383.

Riboux (44 h.)

*Néant*

CANTON DE POURRIÈRES

Ollières (324 h.)

*Néant*

Pourcieux (601 h.)

Ferry (de)-Lablache Joseph-Barthélemy, né à Toulon le 20 mai 1747, noble verrier. Membre du directoire du district de Saint-Maximin d'août 1790 à oct. 1791, administrateur du département du Var d'oct. 1791 à juil. 1793. A accompagné à Brignones, le 16 août 1793, la force armée sectionnaire de Toulon. Membre dans cette dernière ville de l'administration départementale fédéraliste d'août à déc. 1793. Signataire de l'acte de livraison de Toulon aux Anglais. Mis hors la loi. A émigré le 28 frim. II « pour se soustraire à la peine de mort ». Rentré en France en l'an III. Résidait à Marseille en 1811. Mort à Pourcieux le 23 mai 1833. Père de onze enfants. r = 384 f. 48. L. 342 ; Q. 4919, 2058 ; P2 ; P9 ; R ; B. M. 99.

Ferry (de)-Lablache Elisabeth, née Bouffier, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à l'étranger. Q. 4919.

*Isoard (d')* François-Victor-Hippolyte, propr. du château de Roquefeuil. 28 juin 1792. Se serait caché à Banon (Basses-Alpes) de jauv. 1792 au 25 niv III, à Manosque (Basses-Alpes) de vent. III à prair. V. r = 2645 f. 49. E (*Saint-Maximin*): L. 286, 297 ; Q. 2058.

*Isoard (d')* Françoise-Charlotte, née de Montolieu. Mêmes détails. L. 286, 293.

*Revest-Arnaud*, curé de Pourcieux, propr. à Saint-Maximin. 25 fév., 30 juin 1793. A émigré en mars 1792. Décédé à Gréoux (Basses-Alpes) le 29 fruct. V. E2 (*Saint-Maximin*); E4 (*Saint-Maximin*); L. 286 ; M6 n° 1567.

\* *Sauvan* Gaspard, cuisinier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 341.

Pourrières (1766 h.)

\* *Auvet* Félix, époux Thérèse Vachier, 47 ans, notaire. 22 vend. III, 17 vent. VI. S'est réfugié à Toulon le 20 août 1793 par crainte « du nommé Michel, dit Blanc, qui voulait l'assassiner ». S'est rendu le 28 frim. II « sur les côtes d'Italie ». Rentré en France le 3 germ. III à la faveur d'un faux certificat de profession. A excité dès lors à l'assassinat contre les patriotes. Blessé grièvement d'un coup de feu à Pourrières, le 4 therm. IV, par un garçon de quatorze ans dont le père avait été emprisonné, puis massacré à Marseille sur les indications d'Auvet. Fusillé à Toulon le 16 vent. VI pour infraction à la loi du 19 fruct. V. (Comm. milit.). Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VIII). E4 (*Toulon*) ; E6 (*Barjols*) ; G. 306 ; L. 165, 289, 299, 359 ; M ; M1 n° 142 ; M7 n° 736 ; Mn.

*Castelan* Antoine, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var, propr. à Toulon. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 696.

\* *Engelfred* Etienne, curé. 28 juin 1792. Assermenté. S'est rétracté le 24 avr. 1791. A continué ses fonctions ecclésiastiques à Pourrières jusqu'au 19 juil. suivant. A émigré ensuite. E ; L. 286 ; X.

\* *Engelfred* Pierre, prêtre. 28 juin 1792. E.

\* *Flandin* Jean-Baptiste, domestique. 28 juin 1792. E ; M6 n° 1530.

*Gaillard* (de)-Longjumeau Louis-Henri, seigneur de Pourrières, chevalier honoraire de Saint-Jean de Jérusalem. r = 2364 f. 49. L. 291 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

*Gouirand* Gaspard, agriculteur. M5 n° 586.

*Gourin* Sévère, dit Mathiené, travailleur. M5 n° 585.

*Guirand* Raphaël, aubergiste. M5 n° 584.

*Martin* Marie, née Moutte (veuve), propriétaire. M6 n° 670.

\* *Meynier* Gaspard, époux Anne Blanc, 25 ans, cultivateur. 21 vend. III, 12 niv. VI. Fusillé à Toulon le 12 niv. VI (Comm.

milit.). E4 (*Pourrières*) ; E6 (*Solliès*) ; L. 306, 340 ; M ; M4 n° 39 ; M5 nos 255, 529 ; Mn.

\* *Meyran* Joseph, né à Saint-Pons (Basses-Alpes), vicaire. 28 juin 1792. Assermenté. S'est rétracté le 24 avr. 1791. A émigré ensuite. Fusillé à Toulon, le 11 pluv. VII, pour infraction à la loi du 19 fruct. V (Comm. milit.). E ; L. 286 ; X.

\* *Moutte* Etienne, chirurgien. 22 vend. an (?). E4.

*Moutte* François, cultivateur. 7 germ. VI. Condamné à (?) le (?) (Comm. milit. de Marseille). E6 ; M5 n° 519.

*Rebuffat* Thomas, dit Tardon, menuisier. M5 n° 593.

*Ribaud* Laurent-André, 27 ans. 11 pluv. VII. Fusillé à Toulon le 11 pluv. VII (Comm. milit.). E6 ; Mn.

\* *Ribot* Raymond, huissier. 22 vend. III. A émigré le 11 frim. II pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui par le Comité de surveillance de Pourrières. E4 ; L. 293, 340 ; M6 n° 1538.

*Roche* Joseph, agriculteur. M5 n° 590.

\* *Sézanne* Joseph, 34 ans, maître perruquier. 22 vend. III, 12 pluv. VI. Fusillé à Toulon le 12 pluv. VI (Comm. milit.). E4 ; E6 ; M5 n° 557 ; Mn.

#### CANTON DE RIANs

##### **Artigues** (315 h.)

*Giraud* Jean-Baptiste, curé. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. S'est rendu, le 27 sept. 1792, dans la République de Gênes. E ; L. 297 ; M ; M5 n° 377.

\* *Viviers* François, ménager. 22 vend. III. E4 ; L. 342 ; M5 n° 210.

\* *Viviers* Jean-Baptiste, ménager. 22 vend. III. E4 ; L. 342 ; M5 n° 211.

##### **Rians** (3153 h.)

*Audin*, religieux. 22 vend. III. E4.

\* *Audin* Joseph, augustin réformé. 22 vend. III Réfractaire et déporté. Placé en surveillance à Rians le 21 brum. IX. E4; L. 289; M.

*Beaumont (de)-Saint-Maurin* François-Antoine-Melchior, propr. à Cancon (Lot-et-Garonne). 22 vend. III. Sectionnaire. A fui à Toulon en oct. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4; L. 293, 342; M; M2 n° 376; M6 n° 165.

\* *Boudès* (ou Bondet) Barthélemy, colporteur. 22 vend. III. Semble n'avoir pas émigré : aurait quitté Rians le 15 oct. 1793 pour aller résider à Nîmes, puis à Montpellier. E4; L. 299, 341.

\* *Cabrol* Antoine, bourgeois. 22 vend. III. E4; M4 n° 63; M5 n° 272.

\* *Cabrol* Jean-Pierre, ancien curé de Camps 22 vend. III. E4; L. 307, 342.

*Coquilhat* Claire, 43 ans, servante « de la Désidéry » (1), propr. à Toulon. 22 vend. III. S'est rendue à Toulon, le 15 juil. 1793, « par crainte de la terreur » ; à Gênes, le 28 frim. II. Rentrée en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise l'*Assomption*. Résidait à Sisteron en l'an X. E4; G. 297, 357; M; M5 n° 159.

\* *Coquilhat* Jean-Baptiste-François-Honoré-Pierre, 34 ans, avocat, procureur des pauvres à Aix de 1786 à 1791, négociant à Marseille en 1792. 25 fév. 1793. Semble avoir quitté la France dès les premiers mois de la Révolution. Se trouvait cependant à Aix, en 1792, le jour « où le régiment D'Ernest-suisse dont il faisait partie y fut désarmé ». S'est dès lors caché à Rians, puis dans la « Haute-Provence ». A regagné Marseille en 1793 pour y continuer son commerce. Mais « une suite d'anarchistes et de terroristes d'Aix », entre autres le nommé Baille, geôlier, l'obligèrent à n'y travailler que « de manière secrète ». S'est enrôlé ensuite dans l'armée marseillaise fédéraliste (compagnie de

---

(1) De Désidéry Louise-Marie-Anne, née Barthélemy (Voir à la suite).

Meifredi). A fui, en août 1793, dans la République de Gênes. Rentré en France le 23 vent. III. E4 ; G. 357 ; L. 165, 307, 311 ; M3 n° 174.

*Coquilhat* Louis-César, 28 ans, cultivateur, capitaine au 8<sup>e</sup> bataillon du Var, propr. à Toulon. 22 vend. III. S'est rendu en Ligurie, le 17 juil. 1793, « à cause du risque que les honnêtes gens couraient en France ». Rentré presque aussitôt à Rians « parce qu'il avait un penchant pour le séjour dans sa patrie ». Est allé ensuite à Toulon « où il a témoigné une vive animosité au petit nombre d'hommes qui, pour se conserver, mettaient la multitude toujours aveugle dans le plus grand péril ». Est venu « vaquer [vers le 25 août 1793] dans les bois de Rians, allant le soir, comme tant d'autres fuyards, prendre sa nourriture à la maison ». Est retourné à Toulon où il a pris les armes contre la République. A fui, le 28 frim II, dans les Etats de Gênes et, plus tard, dans ceux du Grand-Duc de Toscane. Rentré en France en vent. III. E4 ; G. 357 ; L. 165 ; M ; M4 n° 285 ; M5 n° 329 ; Q. 480 (dom.).

Désidéry (de) Jean-Honoré-Elzéar, né à Rians le 7 mars 1739, maire en 1790, lieutenant de vaisseau retraité, chevalier de Saint-Louis. N'a pas émigré. Sa maison a été pillée le 31 juil. 1792. A été arrêté le lendemain : on avait trouvé chez lui 500 cocardes noires et blanches. A été « écharpé » à Toulon le 18 août suivant et sa tête promenée au bout d'une pique dans les rues. L. 291 ; Mn ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. de Rians* : GG).

*Désidéry (de)* Louise-Marie-Anne, née Barthélemy, veuve du préc<sup>t</sup>, 22 ans, « vivant de son peu de biens et travaillant de ses mains », propr. à Artigues. 22 vend. III. A fui à Toulon « pour se soustraire aux poursuites graves et majeures dirigées publiquement contre elle » : deux personnes armées étaient en effet venues à Rians en oct. 1793 « pour la saisir et lui préparer le même sort » qu'à son mari. S'est rendue à Gênes le 28 frim. II. Rentrée en France le 11 prair. III, par Nice, sur la pinque génoise l'*Assomption*. E4 (*Toulon*) ; G. 297 ; L. 291 ; M ; M5 n° 73, 82 ; Mn.

*Désidéry (de)* Antoinette-Désirée, fille de la préc<sup>te</sup>, 3 ans, propr. à Toulon. 22 vend. II. A suivi sa mère. E; G. 297; M5 n° 161.

Fouque Augustin-Benoit, prêtre. Déporté. Résidait à Rians en brum. X, époque à laquelle il alla « établir un petit commerce à Aix ». L. 342; M; M5 n° 717.

\* *Garcin* Françoise, née Bellon (veuve de Joseph), 28 ans, nourrice d'Antoinette-Désirée de Désidéry. 22 vend. III. A suivi la veuve Désidéry, citée plus haut. E4 (*Toulon*); G. 297, 357; M5 n° 83.

Girieux Joseph-Charles, 50 ans, prêtre. M2 n° 375; M6 n° 106.

\* *Imbert* Barthélemy, receveur de l'engistrement. 22 vend. III. E4 (*Le Beausset*); L. 289.

Leydet François, ménager. Signalé comme émigré, le 1<sup>er</sup> therm. II, par le directoire du district de Saint-Maximin. L. 342.

*Leydet* Joseph, muletier, propr. à Artigues. 22 vend. III. E4; L. 306, 342; M5 n° 249.

Leydet Michel, cultivateur. Même détail que pour Leydet François, cité plus haut. L. 342.

\* *Maurel* Joseph-Hercule, menuisier. 22 vend. III. A émigré à Venise. Rentré en France en germ. III. E4; L. 304, 372; M; M5 nos 29, 269.

Tardieu François. Même détail que pour Leydet François, cité plus haut. L. 342.

\* *Tardieu* Philippe, 39 ans, vicaire. 22 vend. III. Assermenté. S'est rétracté et s'est rendu à Ferrare. Mort à Rians en déc. 1826, après avoir consacré sa fortune à lélever des prêtres. E4; L. 307, 342; M; M2 n° 377; M6 n° 145; Q. 480 (dom.); X.

\* *Verne* Jean-Baptiste, prêtre. 22 vend. III. E4; M5 n° 723; Q. 480 (dom.).

\* *Verne* Jean-Henri, bourgeois. 21 vend. III. Officier municipal depuis le 25 fév. 1793. A réussi par la fuite à se soustraire

à l'incarcération de la municipalité de Rians qui eut lieu le 23 brum. II. Déclaré dès lors hors la loi par le Club populaire de Rians. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4; L. 342; M; M2 n° 36; Q. 480 (dom.)

CANTON DE ROUGIERS

**Mazaugues** (472 h.)

*Castellane (de)-Mazaugues* Antoine-Boniface, né le 4 sept. 1743, époux de Marie-Catherine de l'allemand-Chaumont, marquis de Castellane et de Mazaugues, propr. à Mazaugues, Signes, Toulon. 28 juin, 21 juil. 1792. A assisté, en 1787-1789, aux Etats généraux de la noblesse de Provence. A suivi les princesses de France en émigration. Séjournait à Venise en fruct. X. Domicilié à Marseille en l'an XI. r = 3315 f. 38. E (*Toulon*); E6 (*Toulon*); L. 285, 344; M6 n° 1262; B. M. 99; A5; Q. 2058.

**Rougiers** (803 h.)

*Jourdan* Honoré, 50 ans, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. E2 (*Saint-Maximin*); E4 (*Saint-Maximin*); L. 312, 326, 370; M6 n° 1072.

\* *Jourdan* Joseph, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. Même détail. E2 (*Saint-Maximin*); E4 (*Rougiers*); M.

\* *Reboul*, capucin. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Saint-Maximin*); E4 (*Rougiers*).

*Villecroze* Joseph, vicaire. 25 fév., 30 juin 1793. Assermenté. A fui à Ferrare où il a donné des leçons de français à de jeunes élèves. Mort curé de Rougiers en 1823. r = 238 f. 14. E2; E4; L. 342, 345; M6 n° 881; X; Q. 2058.

CANTON DE SAINT-MARTIN

**Esparron** (569 h.)

*Néant*

**Saint-Martin** (*Roc Tarpéien*) (464 h.)

*Néant*

**Seillons (347 h.)**

\* *Raousset (de)-Seillons* Gaspard-Joseph-Simon-Charles, seigneur de Seillons, conseiller au Parlement de Provence de 1766 à 1790. 28 juin 1792. Semble s'être caché à Sisteron du 9 fév. 1792 à mess. V. r = 3838 f. 22. E ; L. 285, 296 ; M3 n° 176 ; Q. 480 (dom.), 2058 ; B. M. 99.

CANTON DE SAINT-MAXIMIN

**Saint-Maximin (Marathon) (3899 h.)**

\* *Albran* (ou *Abran*) Antoine (1), dominicain. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4.

\* *Baude* Henri-François, 23 ans. 25 fév. 1793. A réclamé avec succès contre son inscription sur la liste des émigrés : se serait caché à Seillans du 1<sup>er</sup> août au 18 oct. 1792. E4 ; L. 285, 360.

Bertrand Jean. r = 10 f. 55. Q. 2059.

*Caussonel* Benoît, dominicain, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Chaix* Jean-Dominique, dominicain, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

\* *Ducros* Jean-Baptiste, dominicain. 25 fév., 30 juin 1793. Déporté. Rentré en France en vent. IX. E2 ; E4 ; M.

\* *Fabre* Laurent-Gabriel, prêtre. 28 juin 1792. Insermenté et déporté. Rentré en France en prair. X. E ; L. 306, 307, 340, 342 ; M6 n° 1542.

\* *Flayol* Jean-Pierre, prêtre, propr. dans le district. 30 juin 1793. Insermenté et déporté. A demandé en niv. IX sa mise en surveillance à Pourcieux « pour y donner quelques leçons de langue française à un jeune enfant ». r = 28 f. 50. E2 ; L. 306, 307, 342 ; M ; Q. 2058.

---

(1) Identité probable avec Abram Antoine, signalé sous la rubrique de Barjols.

*Gerbaud* Joseph-Marie, dominicain, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Glandevès (de)-Marseille* Marie-Désirée, née de Roux (1), propr. à Bruë. 30 juin 1793. Se serait dissimulée à Rians de fév. 1792 au 27 mess. V. r = 10982 f. 35. E2; L. 285, 297; M; M5 nos 8, 176; B. M. 99; Q. 2058; (*Arch. comm. de Bruë*: GG1-an. 1750; GG2-an. 1792.)

*Gravier* Catherine, 54 ans, propr. dans le district. 30 juin 1793. Se serait cachée à Aix du 9 mai 1792 au 2 mars 1793. E2; L. 367; M5 n° 10, 180.

*Gravier* Marie, 28 ans, propr. dans le district. 30 juin 1793. Même détail. E2; L. 367; M5 nos 9, 178.

Guillaume Barthélemy, dit Canivet, cordonnier. M5 n° 583.

\* *Imbert* Dominique, augustin réformé. 25 fév., 30 juin 1793. Déporté. E2; E4.

*Lachapelle* François-Nicolas, 65 ans, dominicain, propr. dans le district. 30 juin 1793. Déporté. E2; M; M2 n° 736; M6 n° 696.

*Laget (de)-Bardelin* Louis (1), propr. dans le district. 30 juin 1793. r = 276 f.. E2; M6 n° 1290; D; Q. 1903, 2058; (*Arch. comm. du Plan d'Aups*: GG).

Nielly Louis-Jean, tisserand. M5 n° 588.

\* *Paulet*, receveur de l'enregistrement. 22 vend. III. E4.

\* *Peissonnel (de)*. 22 vend. III. E4.

---

(1) Fille de Georges de Roux, dit de Corse, ce dernier marquis de Bruë, armateur à Marseille, conseiller d'Etat, chevalier de Saint-Michel, décédé à Bruë le 12 mars 1792, et de dame Lucie de Béraud, décédée à Bruë le 6 fév. 1783. Epouse de Reimond-Pierre de Glandevès, chevalier, seigneur du Castellet, Vergons et autres lieux, sénéchal des siège et ressort de Castellane, ancien capitaine des vaisseaux du roi et chevalier de Saint-Louis.

(2) Inscrit par erreur sur E2 avec la désignation de *Layet ci-dev. Bardelui Dorial*.

*Raymond* Louis-Emmanuel, lieutenant de gendarmerie, propr. à Saint-Maximin, la Seyne. 22 vend. III. Placé en surveillance à Six-Fours le 19 frim. IX. E4 (Toulon) ; E4 (Saint-Maximin) ; M ; M1 n° 22 ; M4 n° 93 ; M5 n°s 422, 426.

*Ribe* Jean-Joseph, 22 ans, diacre, propr. dans le district. 30 juin 1793. r = 76 f. 71. E2 ; L. 288 ; M2 n° 981 ; M6 n° 1376 ; Q. 2058.

\* *Roque* Ignace (fils de Melchior, marchand, et de Claire Pellicot), né à Draguignan le 25 déc. 1742, dominicain, prieur du couvent de Saint-Maximin de 1778 à 1781 et de 1789 à 1791. 25 fév., 30 juin 1793. S'est rendu en Romagne où dans des hôpitaux il a soigné des militaires. Nommé aumônier du lycée de Marseille à sa rentrée en France. Mort dans cette ville le 19 frim. XIII. E2 ; E4 ; M2 n° 44 ; M6 n° 706 ; N4 ; B. M. 99.

\* *Rostan* Antoine, né à Saint-Maximin le 19 déc. 1745, dominicain, prieur du couvent de 1787 à 1789, curé. 28 juin 1792. A rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. A refusé, le 18 juin 1791, de lire la lettre de prise de possession de l'évêque constitutionnel Rigouard. A émigré à Rome, puis en Espagne. Est redevenu curé de Saint-Maximin après le Concordat. Décédé à Brignoles le 22 mai 1826. E ; X ; B. M. 99.

\* *Siloy* Dominique, ancien officier. 22 vend. III, 28 therm. VI. Fusillé à Toulon le 28 therm. VI (Comm. milit.). E4 ; E6 ; M5 n°s 439, 706, 713 ; Mn.

\* *Tassy* Joseph, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4 ; L. 342.

#### CANTON DE TOURVES

##### Tourves (2722 h.)

\* *Astros* (d') Paul-Thérèse-David, né à Tourves le 15 oct. 1772, ecclésiastique. 26 fév., 30 juin 1793. Réfractaire. S'est rendu à Aix et est rentré à Tourves presque aussitôt. A été dirigé comme soldat sur Toulon assiégé en vertu de la loi sur les réquisitionnaires. A déserté et s'est réfugié à Marseille où il a été appréhendé. A réussi à s'évader d'un corps de garde de Bouc

(Bouches-du-Rhône) pendant son transfert à Aix. A pu, par le dévouement de quelques amis, se dissimuler ensuite jusqu'au 9 therm. dans une grotte de la montagne de Sainte-Victoire. Est allé plus tard à Paris, puis à l'étranger d'où il est bientôt revenu grâce au crédit de son oncle le jurisconsulte Portalis. A été attaché au cabinet de ce dernier après le 18 brum. pour s'occuper de la négociation du Concordat. Nommé évêque de Saint-Flour en 1820, archevêque de Besançon, puis de Toulouse en 1830, enfin cardinal en 1850. Mort à Toulouse le 29 sept. 1851. E2 ; E4 ; L. 286, 359 ; X ; B. M. 99.

\* *Blanc Victoire*. 25 fév. 1793. E4 ; M5 n° 89.

*Bouis Antoine*, tanneur. Résidait à Mâcon en l'an IX. M ; M4 n° 33 ; M5 n° 569.

*Boyer Jean-Antoine*, notaire, propr. à Saint-Maximin. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger, sur un navire anglais, le 28 frim. II. E4 ; L. 165, 340, 342 ; M ; M4 n° 57 ; M5 n° 337.

*Boyer Joseph*, frère du préc<sup>t</sup>, capitaine au 8<sup>e</sup> bataillon du Var, propr. à Saint-Maximin. 22 vend. III. Mêmes détails. E4 (*Toulon*) ; L. 165.

*Broquier Jean-Baptiste-Pierre*, boulanger. M ; M3 n° 203.

*Buisson François*, tanneur. M5 n° 570.

*Cabasse Philippe*, boulanger. M ; M3 n° 571.

\* *Castelan Jean-Probace-Charles*, prêtre. 28 juin 1792. A fui à Rome où il a pris goût à l'étude de l'histoire ancienne et des antiquités. Curé de Lambesc (Bouches-du-Rhône) le 6 mai 1806, professeur d'histoire et de discipline ecclésiastique à la Faculté de théologie d'Aix le 28 déc. 1809. Mort à Aix le 25 août 1837. E ; L. 340, 342 ; B. M. 99.

*Castellane (de)-Majastre Joseph-Marie-Gaspard-André*, époux *Anne-Marguerite-Alphonsine de Valbelle*, propr. à Tourves, Rians, Rougiers, Artigues, Sainte-Maxime. 28 juin 1792, 30 juin 1793. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Di-

rectoire exécutif (7 niv. VII). r = 3815 f. 41. E ; E2 ; L. 286, 361 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

*Castellane (de)-Tourves* Henri-Auguste-Alphonse (1), époux Angélique-Catherine Varadier, frère du préc<sup>t</sup>, seigneur de Tourves et de Rians, propr. à Tourves, Rians, Rougiers, Artigues, Sainte-Maxime. 28 juin 1792, 30 juin 1793. Vivait à Paris avant 1792 et aurait résidé à Peyruis (Basses-Alpes) du 1<sup>er</sup> fév. 1792 au 20 niv. III, à Forcalquier du 12 pluv. III au 2 therm. V. Semble n'avoir pas émigré avant la loi du 19 fruct. V. r = 10205 f. E ; E2 ; L. 285, 297 ; 361 ; B. M. 99 ; D ; Q. 2058.

*Chailan* (ou Cheilan) Victor-Joseph, 31 ans, vicaire, propr. à Brignoles. 28 juin 1792 ; 25 fév., 30 juin 1793. E (*Brignoles*) ; E2 (*Tourves*) ; E4 (*Tourves*) ; L. 306 ; M2 n° 906 ; M6 n° 1023.

Congy Marius, 20 ans. M3 n° 225.

Coulomb Antoine, tailleur de pierres. Signalé comme émigré, le 1<sup>er</sup> therm. II, par le directoire du district de Saint-Maximin. L. 342 ; M5 n° 189.

\* *Daniel* Joseph, curé. 22 vend. II. E4 (*Saint-Maximin*) ; L. 292 ; X.

\* *Fuveau*. 28 juin 1792. E.

\* *Gautier* Jean-François, prêtre. 28 juin 1792. E ; X.

Guisol Joseph, 17 ans, agriculteur. L. 340 ; M2 n° 300 ; M6 n° 410.

\* *Imbert* Henri-Probace, prêtre. 28 juin 1792, 30 juin 1793. E (*Tourves*) ; E2 (*Saint-Maximin*) ; L. 369.

\* *Imbert* Louis-Antoine, 33 ans, prêtre. 28 juin 1792, 30 juin 1793. Résidait à Rougiers en l'an X. E ; E4 ; L. 342 ; M2 n° 770 ; M6 n° 1065.

Lambert Jean, potier. L. 342.

Payan Antoine-Joseph. M.

---

(1) Héritier de Joseph-Alphonse de Valbelle, son oncle (testament à Aix en date du 26 juin 1773).

Puget Jean-Etienne, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 303, 341, 342 ; M ; M2 n° 1025.

Requier Honoré-Georges, 17 ans, cultivateur. L. 342 ; M2 n° 297 ; M6 n° 422.

\* *Requier* Jean-Balthazar, ancien curé de Rognes (Bouches-du-Rhône). 28 juin 1792. Refractaire et déporté. Décédé à Aix, vers le 11 frim. II, âgé de 73 ans. E ; L. 286 ; M1 n° 283.

\* *Requier* Joseph, prêtre. 28 juin 1792. E.

Roche Louis (cadet), agriculteur. M5 n° 591.

Rougiers Nicolas, cordonnier. Décédé vers frim. II sur un bâtiment de l'Etat où il s'était embarqué comme canonier marin. L. 340, 342 ; M1 n° 235.

Sayou Pascal, cultivateur. Décédé à Malaga en l'an IX. M1 n° 239.

Sivan Jean-Jacques, boulanger. M5 n° 594.

Sivan Joseph, tailleur d'habits. M5 n° 595.

\* *Vanoly* Jean-Thomas, maçon. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 215.

#### CANTON DE SAINT-ZACHARIE

##### Le Plan d'Aups (89 h.)

*Bonnet (de)-La Baume* Joseph-Philippe (époux de Marie-Madeleine-Augustine de Moreau-Champlois), né à Aix le 20 août 1745 (fils de Jean-Joseph, conseiller aux Comptes, et d'Elisabeth de Lortemar), seigneur de la Baume, conseiller au Parlement d'Aix. 21 juil. 1792. Décédé à Lyon le 6 niv. II. r = 947 f. 58. E ; M5 n° 271 ; A7 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. du Plan d'Aups* : GG).

\* *Suffren*. 21 juil. 1792. E.

##### Saint-Zacharie (*Théoulen* ou *Barras*) (1517 h.)

\* *Berthe* Joseph, jardinier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 13.

Berthe Joseph-Jean Baptiste, cultivateur. Aurait résidé au Muy (janv. 1792-août 1793), à Châteauvert (août 1793-brum. III). M5 n° 104.

\* *Bonnet Jean-Jacques*, curé. 22 vend. III. « A servi la République avec le plus grand dévouement dans les hôpitaux de l'armée d'Italie et son zèle lui a mérité l'estime la plus particulière du général Kellermann, ex-commandant en chef... » (1). E4 ; M ; M4 n° 66 ; M5 n° 329.

\* *Demane François-Xavier* (2) (fils de Joseph, homme de loi, et de Louise-Marie Camoin), 30 ans, gendarme. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Saint-Maximin*) ; E4 (*Saint-Zacharie*) ; L. 342, 363 ; M ; M2 n° 5 ; M6 n° 152.

\* *Demane Jean-Joseph-Augustin*, frère du préc<sup>t</sup>, 32 ans, « ci-devant avocat du tyran en la sénéchaussée d'Aix ». 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Saint-Maximin*) ; E4 (*Saint-Zacharie*) ; L. 342, 363 ; M ; M2 n° 4 ; M6 n° 153.

\* *Demane Germain-Chrysostome*, jésuite, aumônier des religieuses de Sainte-Catherine. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. A quitté la France le 8 sept. 1792, déguisé en charbonnier. Décédé à Bologne le 7 therm. III, r = 139 f. E2 (*Saint-Maximin*) ; E4 (*Saint-Zacharie*) ; L. 296 ; M ; M1 (répert.) ; M5 n°s 352, 353 ; D ; Q. 2059.

\* *Demane Joseph-Victor-Benoît*, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. A émigré le 25 août 1793 « pour se soustraire à la venue de gens armés qui s'étaient présentés plusieurs fois chez lui ». Décédé à Carthagène le 23 mess. II. E4 ; M ; M4 n° 200 ; M6 n° 698.

Ecrivain (d') *Jules-Dominique*, noble verrier. M5 n° 199.

*Gueiton Joseph*, boulanger. M5 n° 196.

*Surian (de) Jean-Joachim*. r = 48 f. L. 288 ; D ; Q. 2058.

---

(1) Extrait d'une lettre de recommandation en faveur de ce prêtre adressée par le sénateur Barthélemy au préfet du Var Fauchet (1<sup>er</sup> frim. X).

(2) Sa mère avait reçu une dot de 25000 livres.

VIII

DISTRICT DE SAINT-PAUL

---

CANTON DU BROc

**Bezaudun** (237 h.)

*Néant*

**Le Broc** (876 h.)

*Dorival*, officier au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie, propr. au Broc, Saint-Paul. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Saint-Paul*) ; E4 (*Le Broc*).

\* *Lataille* Jacques, officier au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Saint-Paul*) ; E4 (*Le Broc*).

\* *Martiny*, ancien officier de marine. 4 flor. II. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 712.

**Carros** (636 h.)

*Blacas (de)* Claude-Alexandre-Bonaventure, grand-croix, bailli de Malte, seigneur de Carros, propr. à Carros, Bezaudun. 28 juin, 21 juil. 1792. Se serait caché à Sisteron du 1<sup>er</sup> mai 1792 au 21 niv. III, à Manosque (Basses-Alpes) de pluv. III au 3 therm. V. Résidait à Riez (Basses-Alpes) en l'an X. r = 6264 f. 28. E (*Carros*) ; E (*Saint-Paul*) ; L. 285, 297 ; M2 n<sup>o</sup> 104 ; M6 n<sup>o</sup> 273 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

*Blanc*, vicaire, propr. à Cuers. 22 vend. III. E4.

*Flory* François, ancien chanoine de l'église collégiale de Saint-Paul, curé de Carros, propr. dans le district. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté : a refusé de lire, pendant le Carême de 1792, un mandement de l'évêque constitutionnel Rigouard. Rentré en France par Nice en mess. X. Nommé ensuite recteur de Saint-Paul. Décédé le 13 avr. 1820 : son acte de décès le

qualifié de *Père des pauvres*. r = 139 f. E2 ; L. 288 ; M5 n° 699 ; M6 n° 678 ; X ; B. M. 99 ; D ; Q. 2059.

**Dos Fraires (156 h.)**

*Néant*

**Gattières (600 h.)**

Bonnefoy Gaspard, 48 ans, ménager, lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. A fui à Toulon pendant le siège. Guillotiné dans cette ville le 27 vent. II (Comm. révol.). L. 289 ; Q. 1940 ; Mn.

*Féraud* Gaspard, 42 ans, prêtre, propr. dans le district. 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. Résidait à Grasse en l'an X. E2 (*Saint-Paul*) ; L. 286 ; M2 n° 303 ; M6 n° 463.

\* *Veira* Jean-Baptiste. 25 fruct. II. E4 ; L. 288.

CANTON DE CAGNES

**Cagnes (1410 h.)**

\* *Balustra* Michel. 22 vend. III. E4.

\* *Bérenger* Marie-Marguerite-Pauline, religieuse. 22 vend. III. E4.

\* *Bousset* Jean. 22 vend. III. E4.

Espanet Toussaint, 14 ans. L. 306 ; M2 n° 944 ; M6 n° 1210.

Giraudy, curé. Mort en émigration à San-Remo ou à Rimini (?). L. 288 ; X.

\* *Grimaldi (de)* Sauveur-Gaspard, lieutenant de vaisseau, chevalier honoraire de Malte. 28 juin 1792. Résidait à Aix en l'an XI. r = 11262 f. 93. E ; L. 285 ; M6 n° 938 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

\* *Lambert* Marie (« fille de C. »). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 193.

\* *Nègre* Dominique. 22 vend. III. E4.

\* *Vial* Charles. 22 vend. III. E4.

**Saint-Laurent (450 h.)**

*Dayderi (de)-Châteauneuf* Etienne, époux Bertrand Marie. 22 vend. III. Sujet sarde. Réintégré dans la jouissance de ses

droits et de ses biens comme étranger (arrêté du directoire du Var : 5 mars 1793). E4 ; L. 285.

Deleuse Joseph. Rentré de Gênes, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Arrêté dès son débarquement, conduit à Grasse, puis dirigé sur Marseille. S'est évadé, le 19 pluv. suivant, du couvent des Dominicains de Saint-Maximin où il avait été mis au repos à la suite de longues étapes sur des chemins couverts de neige. G. 314.

**Villeneuve (419 h.)**

*Néant*

CANTON DE COURSEGOULES

**Boyon (190 h.)**

\* *Bonnefoy* Joseph-Antoine-Thomas, prêtre. 21 juil. 1792. N'a pas émigré : résidait à Paris depuis le 9 oct. 1791. Tué au Palais-Royal le 10 août 1792. E4 ; L. 288, 290.

**Coursegoules (579 h.)**

*Isnard* Romain, vicaire, propr. à Gattières. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Saint-Paul*) ; E4 (*Gattières*) ; L. 285.

*Laugier* Jean-Antoine, curé, propr. à Saint-Jeannet, la Gaude. 25 fév. 1793. A émigré en 1792. r = 177 f. 07. E4 ; L. 286 ; Q. 2059.

\* *Ricorda* (ou Ricord) André, 29 ans, avoué. 25 fév., 30 juin 1793. Résidait à Paris en l'an X. r = 1171 f. 99. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Coursegoules*) ; L. 286 ; Q. 2058.

**Gréolières (858 h.)**

*Garrel* Pierre, 42 ans, curé, propr. à Besse. 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. Résidait à Sainte-Anastasie en l'an X. E (*Besse*) ; L. 327 ; M2 n° 695 ; M6 n° 1228 ; X.

CANTON DE SAINT-PAUL

**La Colle (1325 h.)**

\* *Allegre* (fille). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 43.

Paulet Joseph, 32 ans, vicaire. Semble n'avoir pas émigré, « Frappé par la terreur et poursuivi par ses ennemis », il se serait caché « dans différentes communes ou dans les bois pour attendre des temps plus prospères ». Aurait notamment exercé durant quelque temps la profession de cultivateur à Soleilhas. A comparu en brum. IV devant le trib. crim. de Grasse: pas de jugement connu. G. 342.

\* *Raybaud* Jean-François, prêtre. 25 fév., 30 juin 1793. r = 236 f. E2 (*Saint-Paul*); E4 (*La Colle*); M6 n° 866; Q. 2059.

*Sue* Catherine, bourgeoise. 4 flor. II. E4; M5 n° 254; M6 n° 873.

#### Roquefort (612 h.)

*Néant*

#### Saint-Paul (1111 h.)

*Alziary* Joseph, de Roquesteron. M6 n° 710.

*Blanc* Baptiste, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Focachon* Jean-Antoine, 26 ans, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2; M6 n° 1563.

*Grouer* Joseph, prêtre. 10 mars 1792. E.

*Mallet* (ou *Maley*), officier au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie, propr. au Broc. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*Saint-Paul*); E4 (*Le Broc*).

*Mougins* Esprit-François-Hyacinthe, religieux. M2; M6 n° 842.

*Transtour* Marie (fille). 25 fév., 30 juin 1793. S'est retirée en 1789 dans le couvent des Grandes-Maries, à Nice. Considérée en 1792 comme émigrée par l'administration du district de Saint-Paul qui a placé ses biens sous séquestre. Mainlevée des scellés et séquestre a été ordonnée par arrêté du directoire du département du Var en date du 26 nov. 1792. Inscrite cependant sur la liste des émigrés en 1793. r = 782 f. E2; E4; L. 285; M5 nos 18, 261; D; Q. 2059.

CANTON DE TOURRETTES

**Courmes** (214 h.)

*Néant*

**La Gaude** (629 h.)

*Néant*

**Saint-Jeannet** (1009 h.)

*Néant*

**Tourrettes-les-Vence** (1137 h.)

\* *Carles* Pierre, domestique. 28 juin 1792. Sa demande d'indemnité sur le milliard des émigrés a été rejetée. E; M; Q. 2058.

\* *Isnard* Jeanne-Marie (fille de Françoise) (1), couturière. 28 juin 1792, 22 vend. III. E; E4; L. 285, 289; M; M5 n<sup>os</sup> 187, 605.

\* *Villeneuve (de)* César-Scipion (2), né à Tourrettes le 20 nov. 1734, prêtre. 4 flor. II. Membre de l'Académie des lettres d'Angers depuis 1787 et de l'Assemblée provinciale d'Anjou en 1788. Réfractaire et déporté. S'est rendu en Espagne en sept. 1792. Rentré en France à l'époque du Concordat. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII le 27 flor. X devant le préfet de Maine-et-Loire. Décédé à Angers le 10 avr. 1809. E4; M; M3 n<sup>o</sup> 179; V.

*Villeneuve (de)-Tourrettes* Joseph-César (époux Claire-Véronique-Charlotte de Grasse), né à Tourrettes le 2 mars 1733, marquis de Tourrettes, seigneur de Saint-Jeannet, le Caire, le

---

(1) Epouse, après son émigration, de Michel, sergent au 5<sup>e</sup> bataillon des sapeurs du Var.

(2) Fils de Scipion-Joseph de Villeneuve, ce dernier seigneur de Tourrettes, Saint-Jeannet, le Caire, le Canadel, la Gaude, Trigance, etc., et de Marie-Anne de Raimond. Il entra d'abord dans l'ordre des Jésuites, puis dans le clergé séculier. Le 16 mai 1768, il obtint une prébende à Saint-Maurice d'Angers; le 13 juin suivant, il était doyen du chapitre, puis vicaire général et supérieur de diverses communautés, notamment des hospitalières de Beaufort.

Canadel, Trigance, Courmes, etc. . 28 juin 1792, 25 févr. 1793. A émigré avant déc. 1792. « D'après une tradition recueillie sur les lieux, il aurait été assassiné à Vintimille ou dans quelque localité voisine par un habitant de Tourrettes qui nourrissait contre lui une haine particulière ». r = 8021 f. E (*Saint-Paul*); E4 (*la Colle*); L. 285, 291; Q. 1909, 2059; V.

Villeneuve (de) Joseph-Guichard-Romée, fils du préc<sup>t</sup>, né à Tourrettes le 12 mai 1757, époux depuis le 3 juin 1777 de Marie-Madeleine-Alexandrine-Julie de Villeneuve. Semble n'avoir pas émigré avant la loi du 19 fruct. V. Se serait caché à Comps (Gard) du 9 fév. 1792 au 10 frim. III, à Manduel (Gard) du 11 frim. III au 1<sup>er</sup> vent. V. Assassiné près d'Oneille en prair. VIII (1). L. 291, 296; M4 n° 298.

#### Vence (2579 h.)

\* *Alziari*, prêtre. 30 juin 1793. E2; E4.

*Archier* Jean-Joseph, 35 ans, missionnaire, curé et vicaire général de Vence, propr. à Cotignac, Vence, Toulon. 25 juil. 1792, 7 pluv. III. Dénoncé en 1791-1792, par le Club populaire de Vence, comme contre-révolutionnaire. Réfractaire et déporté. Curé de Grasse après le Concordat. E (*Toulon*); E6 (*Toulon*); L. 326; M2 n° 966; M5 n° 312; M6 n° 1342; X.

Aubanel Antoine-André. r = 25 f. 38. Q. 2059.

\* *Aubin* (femme). 21 juil. 1792. E; M5 n° 602.

Bain Anne, 31 ans. M2 n° 807; M6 n° 1148.

*Blacas* Joseph-Gaspard-Christophe, 23 ans, officier au 9<sup>e</sup> ba-

---

(1) D'après E. de Juigné de Lassigny (*Histoire de la maison de Villeneuve*), il est mort à Paris le 28 fév. 1848. La liste E signale, à la date du 28 juin 1792, sous la rubrique de Saint-Paul, Villeneuve (fils) Charles-Joseph, propr. à Tourrettes, Saint-Jeannet, Saint-Paul et la Gaude. Il n'a pas été possible d'identifier ce dernier personnage, même avec l'ouvrage si complet de M. de Lassigny.

taillon du Var. 16 vent. VI. Fusillé à Toulon le 16 vent. VI (Comm. milit.). E6; Mn.

\* *Blacas Pierre*, 26 ans, ancien vicaire à la Gaude. 25 fév. 1793. Accusé, le 29 déc. 1791, par le Club populaire de Vence, « d'avoir enseigné aux écoliers des commandements qui préchaient l'intolérance et le fanatisme ». A émigré en Italie en 1792. Rentré en France en l'an III avec des lettres secrètes de vicaire général. « Dans la saison d'hiver et au temps de la trituration des olives, il allait, la nuit, visiter les malades en portant sur son épaule une outre pleine d'huile, comme s'il sortait du moulin ». Second vicaire de Vence après le Concordat. A exercé plus tard, jusqu'en 1844, les fonctions de vicaire général de Fréjus. E4; M2 n° 819; M6 n° 1175; X.

\* *Blacay Jean*, prêtre. 30 juin 1793. E2.

Blanc Antoine, 40 ans, prêtre. r = 296 f. 97. L. 288; M2 n° 818; M6 n° 1176; Q. 2058.

\* *Bouyon Marcelline* (femme). 21 juil. 1792. A résidé à Nice, dans le couvent de Saint-François de Sales, de 1788 à 1793. E; M5 n° 597.

\* *Cayron Marie*. 25 juil. 1792. E.

Chevalier Pierre-Honoré, prêtre. M6 n° 940.

\* *Cousin Claude*, cordonnier. 25 fév., 30 juin 1793. Arrêté en prair. VII par la gendarmerie du 46<sup>e</sup> escadron. Détenu à Grasse dans la prison de l'Observance. E2 (*Grasse*); E4 (*Vence*); L. 362; M2 n° 820; M6 n° 983.

\* *Declerc Pierre*, 35 ans. 15 fév. 1793. Séjournait à Rome en fruct. X. E4; M3 n° 251.

\* *Fanton Jean-Baptiste-Honoré-Joseph-Gaspard* (1), époux Marie-Honorée Roubaud, ancien receveur des gabelles. 30 juin 1793. A émigré en sept. 1792 laissant à Vence sa femme et ses

---

(1) Identité très probable avec Fanton de Verrayon (Vr. Q. 2039 n° 714).

cinq enfants en bas âge. Décédé à Livourne le 26 therm. II. E2 (Saint-Paul); L. 285; M1 n° 299; M6 n° 1113.

\* *Fanton* Louis-Raphaël, fils du préc<sup>t</sup>. 20 juil. 1792. Décédé à Livourne en frim.-niv. III. E; M1 n° 298; M6 n° 1114.

\* *Féraudy*, directeur du séminaire de Vence. 21 juil. 1792. E.

*Fouque* Joseph (fils aîné de Jeanne-Marie Fouque, née *Su-ché*). Décédé à Livourne le 3 fruct. II. M1 n° 300; M6 n° 1115.

*Gandolphe* Joseph, 19 ans, acolyte. Sorti de France en 1791. S'est retiré dans les Etats du pape où il a reçu la prêtrise. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 28 therm. X, devant notre commissaire des relations commerciales à Ancône. M3.

\* *Gandolphe* Pierre, « ecclésiastique employé au Chapitre de Vence ». 21 juil. 1792. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 10 therm. X, devant le commissaire du gouvernement français à Nice. E; M6 n° 695.

*Gardiol*, prêtre du chapitre de Vence, propr. dans le district de Grasse. 30 juin 1793. E2.

*Gardiol*, frère du préc<sup>t</sup>, prêtre du chapitre de Vence, propr. dans le district de Grasse. 30 juin 1793. E2.

*Guigues* André, menuisier, sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. Exécuté à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol.). Q. 1701; Mn.

\* *Icard* Louis, bénéficiaire organiste 21 juil. 1792. E.

*Latil* (de) Jean-Baptiste-Marie-Antoine (1), né le 6 mars 1761 aux îles Sainte-Marguerite, vicaire général du diocèse de Vence de 1789 à 1791. Réfractaire en 1791 et déporté. Rentré en France en 1792 et arrêté à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise)

---

(1) Fils d'Antoine, ce dernier chevalier de Saint-Louis, lieutenant du Roi, commandant des îles Sainte-Marguerite, et de Gabrielle-Thérèse de Magnès.

où il est resté quelque temps en prison. S'est retiré ensuite à Dusseldorf, puis en Angleterre où il a connu le comte d'Artois qui l'a pris pour son confesseur. Est revenu avec ce prince en 1814 et a été nommé son premier aumônier. A reçu en 1816 le titre d'évêque *in partibus* d'Amyclée; en 1817, celui d'évêque de Chartres; a été fait pair de France et comte le 31 oct. 1822, archevêque de Reims en avr. 1824. A présidé à la cérémonie du sacre de Charles X le 23 mai 1825. A été promu commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et élevé à la dignité de cardinal, avec le titre de duc, en 1826. A suivi Charles X dans son exil après les ordonnances du 25 juil. 1830. Rentré en France, après la mort de ce prince, en 1836. Décédé à Gémenos (Bouches-du-Rhône) le 1<sup>er</sup> déc. 1839. Son corps a été transporté à Reims et enseveli dans le caveau des archevêques. B. M. 99; X; C5.

*Maliver* Jean-Baptiste, prêtre, propr. à Vence et dans le district de Grasse. 15 fév. 179 (?), 30 juin 1793. Décédé à Pulveriso (Italie) le 9 vent. IV. E2 (Grasse); E4 (Vence); M1 n° 297; M6 n° 972.

\* *Marguerite* (« la nommée »). 21 juil. 1792. E; M; M5 n° 610.

\* *Mars* Jacques, né à Vence en 1725, ancien vicaire à Cagnes, ex-curé du Broc, chanoine théologal de la cathédrale de Vence. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire. Est allé à Nice qu'il a quittée pour revenir en France lors de l'entrée du général Anselme dans cette ville (28 sept. 1792). Appréhendé sur la route pendant qu'il se rendait à Carros. Emprisonné, puis relâché après quelques mois de détention à Grasse. Arrêté de nouveau par application de la loi du 28 mars 1793. Condamné à mort, comme émigré rentré, le 26 frim. II à onze heures du matin, par le trib. révol. de Grasse. Guillotiné le même jour à trois heures du soir sur la place du Claveau ou du Cours. E2 (Grasse); E4 (Vence); L. 251, 318; M1 n° 172; A9; P1; X.

*Méro* Joseph Donat (1), de Cannes, prêtre, propr. à Vence,

---

(1) Neveu de Méro Jacques, ce dernier vicaire général de Grasse pendant l'émigration de l'évêque Estienne de Prunières. Inscrit à tort sur E4 (Cannes) avec le nom de *Méror*.

Cannes, Grasse. 28 juin, 21 juil. 1792, 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. Décédé à Crémone le 28 frim: IX. r = 97 f.. E (Vence); E (Grasse); E2 (Grasse); E4 (Cannes); L. 288; M1 n° 98; M6 n° 1309; X; D; Q. 2058.

*Pizani (de)-La Gaude* Charles-François-Joseph, né à Aix le 4 mars 1743, évêque de Vence depuis le 26 oct. 1783, propr. à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), à Dozulé (Calvados) et à Vence. 18, 21 juil., 15 oct., 10 nov. 1792. Dénoncé au procureur du roi « comme réfractaire aux lois et perturbateur de l'ordre public » par arrêté de l'Administration du Var en date du 25 nov. 1790 (1). A émigré à Nice en 1791, à Rome en 1792, d'où il a continué à adresser des instructions à ses diocésains, entre autres : *Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Vence sur la Révolution française*; *Lettera pastorale di Mgr. Carlo Pisani della Gaude, vescovo di Vence, sulla ubbidienza al sommo Pontefice nel suo originale francese (1792)*; *Istruzione morale e polemica sul giuramento dei cittadini decretato dall'Assemblea nazionale li 3 sett. 1792 (1794)*. Séjournait à Venise en l'an VIII. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 27 fruct. X, devant le commissaire du gouvernement français à Nice. Nommé évêque de Namur le 5 fév. 1814. Décédé dans cette ville le 23 fév. 1826. E; L. 285; M3 n° 229; X; B. M. 99.

*Rostan* Christophe, chanoine, propr. à Vence et dans le district de Grasse. 25 fév., 30 juin 1793. Réfractaire et déporté. Sorti de France le 4 août 1792. E2 (Grasse); E4 (Vence); M; M5 nos 433, 434.

*Savornin* François, official et vicaire général, propr. dans le district de Grasse. 30 juin 1793. A émigré en 1791 ou 1792.

---

(1) Le 8 déc. 1790, sa pension de retraite fut séquestrée. Assigné devant le tribunal de Grasse, on lui reprochait « d'avoir conservé la qualification de Monseigneur ». Il aurait répondu : « Que voulez-vous? Lorsque j'ai connu les décrets qui abolissaient les titres, je les ai notifiés à mon valet de chambre en ajoutant : Désormais, tu ne m'appelleras plus que Monsieur, et il s'est incliné en répondant: Oui, Monseigneur ».

Rentré en France, par Nice, le 1<sup>er</sup> therm. X. Nommé ensuite curé de Vence. Mort en 1818. r = 685 f. 06 (1). E2 (*Grasse*) ; L. 288 ; M6 n° 703 ; Q. 2058 ; X.

*Savornin* Honoré, ancien juge au tribunal du district de Grasse, propr. dans ce dernier district. 30 juin 1793. Volontaire dans l'armée départementale fédéraliste en août 1793. E2 (*Grasse*) ; L. 293 ; M4 n° 284 ; M5 n° 438 ; Q. 2058.

*Savornin* Joseph, archidiacre, propr. à Vence et dans le district de Grasse. 25 fév., 30 juin 1793. Rentré en France, par Nice, le 17 mess. X. Mort en 1811. E2 (*Grasse*) ; E4 (*Vence*) ; M6 n° 689 ; X.

\* *Suche* Claire. 21 juil. 1792 E ; M5 n° 612.

\* *Varrachan*, supérieur du séminaire de Vence. 21 juil. 1792. A émigré en Italie. Curé de Forcalquier après le Concordat. E ; X.

Verlaque Joseph, 41 ans, gendarme. Exécuté à Toulon le 29 pluv. II (Comm. révol.). Q. 1701, 1940 ; Mn.

*Villeneuve (de)-Vence* Pierre-Paul-Ours-Hélion, né à Vence le 29 juin 1759 (2), baron de Vence et de la Garde-Adhémar, seigneur de Gréolières-Hautes, Gréolières-Basses, le Puget-Treize-Dames, Valaurie, Saint-Etienne des Ports, Chalençon, les Vignaux, Valbourg, Guémiane, Châteaudouble, colonel attaché au régiment de Royal-Pologne-cavalerie, propr. à Vence, Gréolières, la Gaude, Mondragon. 28 juin, 21, 22 juil. 1792. A servi dans l'armée de Condé de 1792 à l'an V. Chevalier de Saint-Louis le 9 germ. IV. Rentré en France avec les Bourbons. Promu à la pairie le 17 août 1815 et nommé maréchal de camp honoraire le 17 juil. 1816. Mort à Paris le 9 sept. 1819. r = 4554 f.. E (*Grasse*) ; E2 (*Grasse*) ; M5 nos 448, 449 ; V ; D ; Q. 1909, 2058.

---

(1) Cette rente a été partagée entre lui et Savornin Honoré qui suit (Q. 2058 n° 377).

(2) Epoux, depuis le 2 avril 1782, de Marie-Clémentine-Thérèse de Laage, morte le 11 juil. 1809.

IX

DISTRICT DE TOULON OU DU BEAUSSET

---

CANTON DU BEAUSSET

**Le Beausset (3060 h.)**

Aignan Maximin, cultivateur. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348.

*Ainaud* Sébastien (ainé). 25 germ. II. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E3 ; L. 331 ; Mn.

*Andrau* Paul-Eloi, propr. à Toulon. 25 germ. II, 7 pluv. III. A rempli à Toulon, au nom de Louis XVII, les fonctions de second lieutenant au port marchand. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur un vaisseau anglais. Rentré en France le 20 prair. III. Etait embarqué sur le *Saint-Génard* en pluv. XI. E3 ; E6 ; L. 347 ; M6 n° 1479 ; R.

Artaud Gervais, 42 ans, négociant. M2 n° 902 ; M6 n° 1126.

Barry Ambroise, 55 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 8 oct. 1793. Se serait ensuite caché à Aix. Rentré au Beausset le 12 niv. III. Ne paraît pas avoir quitté la France. G. 334 ; L. 347, 360.

\* *Barry* Jean-Baptiste, fils du préc<sup>t</sup>, ménager. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E4 ; L. 306, 347 ; M5 n° 53.

\* *Barry* François, cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 15 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 347, 360 ; M ; M4 n° 183 ; M5 n° 333.

\* *Barry* Joseph, fils du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

\* *Barry* Jean, fils du préc<sup>t</sup>, ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 56.

*Barry* Jean-Joseph, cultivateur. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 29 f. 70. L. 306 ; Q. 2059.

*Barry* Jacques, fils du préc<sup>t</sup>. A suivi son père. L. 306.

*Barry* Joseph, 41 ans, patron charretier. A fui à Toulon en août 1793. « S'est échappé de cette ville par la porte de secours quand les bombes pleuvaient », « s'est tenu caché neuf mois dans la campagne », puis est parti pour Gênes par voie de terre. Rentré en France par Nice, en pluv. III, « où il a été arrêté à la première barrière ». Conduit à Grasse devant le trib. crim. du Var : pas de jugement connu. G. 334.

\* *Barry* Joseph (fils), dit Madrey, ménager. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 30 pluv. III. E4 ; M5 n° 52.

\* *Barry* Joseph (fils de Joseph), ménager. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 28 niv. III. E4 ; L. 347 ; M4 n° 188 ; M5 n° 55.

*Bœuf* Toussaint, curé, propr. à Aubagne. 8 nov. 1792. Assermenté. S'est rétracté le 21 mai 1791. A émigré ensuite à Imola (Italie). A repris ses fonctions au Beausset après le Concordat. Mort dans cette commune en 1844, âgé de 86 ans, ayant consacré toute sa fortune à la restauration de l'hospice. E ; X.

\* *Bonasse* Jacques, dit Sauvicou, droguiste. 22 vend. III. Décédé à Carthagène le 18 vent. II. E4 ; M1 n° 99.

*Bonasse* Joseph, prêtre. Se trouvait à Florence en therm. X. M6 n° 1503.

*Bonicard* Xavier, bâtier. M4 n° 165.

*Brignol* Joseph, gendarme. Décédé à Carthagène en 1794. M1 n° 190.

\* *Buisson* Jacques, maréchal-ferrant. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 306 ; M5 n° 45.

\* *Cabre* Louis, dit la Rousse, cordonnier. 22 vend. III. Décédé à Perpignan en l'an IV, pendant qu'il était dragon au 15<sup>e</sup> régiment. E4 ; M1 n° 68 ; M5 n° 123 ; M6 n° 68.

*Caussemille* Jean-François-Joseph, 48 ans, prêtre, propr. à Sainte-Tulle (Basses-Alpes). 5 therm. II. Insermenté. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). E3 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Cayol* Laurent, époux Delphine Sicard, tonnelier. 22 vend. III. E4 ; M4 n° 34 ; M5 n° 122.

\* *Chabert* Jean-Louis, dit Portalis, bourgeois. 22 vend. III. Placé provisoirement en surveillance à Paris par décision du ministre de la police générale (8 frim. IX). E4 ; L. 346, 376 ; M ; M4 n° 266 ; M5 n° 217.

\* *Couret* Jean, ménager. 22 vend. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. E4 ; L. 362 ; M5 n° 124.

\* *Couret* Jean-Antoine, d'Ollioules, 47 ans, bridier. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 348 ; M2 n° 496 ; M6 n° 545.

*Dalmas* Antoine, cultivateur. Décédé à Séville en l'an VIII. M1 n° 11.

*Dalmas* Augustin, 60 ans, voiturier. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Dalmas* Honoré, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 347.

*Dalmas* Jacques-Michel. 28 therm. III. Condamné à (?) par jugement de la Comm. milit. de Toulon en date du (?). E6.

\* *Dalmas* Jean-François, dit Frise, 19 ans, ménager. 22 vend. II. A émigré le 28 frim. II, par Toulon. Assassiné en 1805 par son beau-frère Richaud. E4 ; L. 306, 347 ; M ; M2 n° 100 ; M5 n° 164 ; M6 n° 281.

\* *Dalmas* Jean-Michel, dit Macadé, époux Madeleine Imbert, cultivateur. 22 vend. II. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'é-

tranger le 28 frim. II. Fusillé à Toulon le 28 therm. VI (Comm. milit.). E4 ; L. 296 ; M ; M1 n° 10 ; M5 n° 165.

\* *Dalmas* Joseph (fils), dit Pèdebau (ou Pied-de-banc), ménager. 22 vend. II. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; L. 1732 ; M ; M4 n° 187 ; M5 n° 162 ; Q. 1940.

\* *Dalmas* Joseph (petit-fils), dit Pèdebau, ménager. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 163.

\* *Dalmas* Pierre (fils), dit Carrouge, 33 ans, cultivateur. 22 vend. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en niv. III. E4 ; L. 347 ; M2 n° 321 ; M6 n° 459.

\* *David* Louis, 64 ans, bourgeois. 22 vend. III. Aurait résidé à Marseille de sept. 1792 au 27 therm. II. E4 ; L. 363 ; M.

\* *Décugis* François-Xavier, dit Barametz, époux Anne-Rose Artaud, 26 ans, perruquier. 22 vend. III. A fui à Toulon le 23 août 1793. Fusillé dans cette ville le 5 niv. VIII (Comm. milit.). E4 ; L. 296, 306 ; M4 n° 18 ; M5 n° 575 ; Mn.

\* *Décugis* Sauveur-Pascal, dit Barametz, frère du préc<sup>t</sup>, 30 ans, cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 306, 347 ; M ; M2 n° 310 ; M6 n° 460.

\* *Décugis* Jacques-Eutrope, dit Joly, ménager. 22 vend. III. Mêmes détails. r = 30 f. 21. E4 ; L. 347 ; M4 n° 176 ; M5 n° 439 ; Q. 2058.

Deprat Antoine. r = 26 f. Q. 2059.

\* *Deprat* Antoine, dit l'Amitié, ménager. 22 vend. II. A fui à Toulon, puis à l'étranger en 1793. r = 78 f. 20. E4 ; L. 347 ; M4 n° 186 ; Q. 2059.

\* *Deprat* Jean-Louis, dit Amèche, 55 ans, cultivateur et sergent de ville. 26 fruct. VI. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. Fusillé à Toulon le 26 fruct. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 347 ; M ; M1 n° 272 ; M6 n° 1108 ; Mn.

\* *Deprat* Laurent, époux Madeleine Clément, 51 ans, ménager. 22 vend. II. A fui à Toulon vers le 25 août 1793. Guillotiné dans cette ville le 7 pluv. II (Comm. révol.). r = 27 f.. E4 ; L. 292 ; M ; M5 n° 174 ; D ; Q. 1940, 2059.

*Deprat* Philippe, 34 ans, boulanger. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Dol* Pierre-Auguste-Victor, dit Bouis, regrattier. 22 vend. II. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. E4 ; L. 347 ; M4 n° 177 ; M5 n° 176.

\* *Duprat* Jacques, bourgeois. 22 vend. II. E4.

*Etienne* Joseph, dit Bourigré, cultivateur. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 347 ; M ; M4 n° 181 ; M5 n° 182.

*Etienne* Probace. A fui à Toulon en août 1793, puis à Trets (Bouches-du-Rhône). A obéi à la loi du 19 fruct. V. L. 347, 1732 ; M ; M4 n° 179 ; M5 n° 183.

\* *Eynaud* Anne, née Rougier (veuve de Joseph Eynaud), bourgeoise. 22 vend. III. E4 ; L. 364 ; M5 n° 251.

*Eynaud* (ou Reynaud) Blaise, 54 ans, cultivateur, « soldat invalide ». A fui à Toulon le 24 août 1793. Vivait à Séville en l'an IV, époque durant laquelle il s'apprêtait à rentrer en France « au mépris des lois (1) ». r = 119 f.. L. 165, 296, 364 ; M5 n° 208 ; Q. 2059.

*Eynaud* Etienne, dit Farine. A émigré, le 28 frim. II, par Toulon. L. 347 ; M4 n° 207.

*Eynaud* Etienne-Esprit, cultivateur. Décédé à Alexandrie (Piémont) le 1<sup>er</sup> prair. II. M1 n° 224, M6 n° 958.

---

(1) Né le 3 fév. 1739. D'après L. 296, il serait allé se cacher à Solliès dès le 25 août 1793 et aurait résidé dans cette commune jusqu'au 7 mess. V. Mais une de ses lettres, datée de Séville en l'an IV et interceptée par ordre, détruit l'affirmation contenue dans L. 296 (voir L. 165).

Eynaud Jean Baptiste, dit l'Espérance, cultivateur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 18 niv. III. L. 295, 347, 1732 ; M ; M4 n° 185 ; M5 nos 186, 210.

Eynaud Etienne, fils du préc<sup>t</sup>, ménager. r = 57 f. 55. L. 1732 ; M4 n° 178 ; M5 n° 185 ; Q. 2059.

Eynaud Maximin, dit Plourayré, ménager. L. 1732 ; M4 n° 180 ; M5 n° 136.

Fisse Joseph (ainé), 24 ans, cultivateur. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Fournier Barthélemy, 63 ans, aubergiste. Guillotiné à Toulon le 7 pluv. II (Comm. révol.). L. 296 ; Q. 1940 ; Mn.

Fournier Blaise-Etienne, fils du préc<sup>t</sup>, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 296, 306 ; M4 n° 216 ; M5 n° 229.

*Fournier* Honoré, dit Capucin, ménager. 28 therm. VI. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 30 vent. III. Fusillé à Toulon le 28 therm. VI (Comm. milit.). E6 : L. 347 ; M5 n° 230 ; Mn.

Fulconis Benoît-Joseph, bourgeois. Guillotiné à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol.). r = 134 f. 26. Q. 1701, 2058 ; Mn.

Gabriel François, bourrelier. A fui à Toulon le 20 août 1793. r = 10 f. 22. L. 295 ; M ; M4 n° 175 ; M5 n° 121 ; Q. 2058.

\* *Gairard* Joseph, prêtre. 28 juin 1792. E.

Gairard Marc-Bonaventure (1). r = 204 f. 87. Q. 2059.

Gairoard Antoine-François-Xavier, bourgeois. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. r = 746 f. 95. L. 1733 ; Q. 1940, 2058 ; Mn.

Gavoty Pierre. L. 290.

---

(1) Identité probable avec Gueyrard Honoré (ou Marc ?) Bonaventure, ménager, signalé sous la rubrique du Castellet.

Giraud Crépin, 52 ans, maître cordonnier. S'est rendu à Toulon en août 1793 pour y remplir une fonction électorale. Est retourné ensuite au Beausset où, pendant plusieurs mois, « personne ne lui dit rien ». Arrêté à Tourves le 1<sup>er</sup> prair. II, conduit à Toulon, puis à Orange, à Avignon, enfin à Aix où, par arrêté des représentants Anguis et Serres, il a été mis en liberté. Appréhendé de nouveau le 18 frim. III sur l'ordre du Comité de surveillance du Beausset. A comparu, le 18 pluv. III, devant le trib. crim. de Grasse: pas de jugement connu (1). G. 334; M5 n<sup>os</sup> 120, 214.

Giraud Pierre, 36 ans, ménager. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. L. 350; M2 n<sup>o</sup> 443; M6 n<sup>o</sup> 104.

Gueirard Antoine, cultivateur. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 347, 366.

Gueirard Antoine, dit Capot, regrattier. Même détail. L. 366; M; M4 n<sup>o</sup> 182; M5 n<sup>o</sup> 133.

Gueirard Claire, née Clavel. L. 286.

Gueirard Dominique, dit Bourillon, ménager. M5 n<sup>o</sup> 134.

Gueirard Jean-Antoine. cultivateur. r = 31 f. 16. Q. 2058.

Guérin Jean-Baptiste. « Victimé à Toulon » le 28 frim. II. M M1 n<sup>o</sup> 305; M6 n<sup>o</sup> 1501; Mn.

\* *Guérin* Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, prêtre. 28 juin 1792. Réfractaire et déporté. A émigré vers le 1<sup>er</sup> mars 1792. Rentré de Tolentino (Marches) en fruct. X. S'est ensuite retiré à Bandol. r = 189 f. E; L. 285; M1 n<sup>o</sup> 305; Q. 2058.

---

(1) Giraud fut en outre l'objet d'une plainte pour rébellion contre un agent de la force publique. Le 18 frim. III, en effet, au moment où il était appréhendé par Joseph Vidal, lieutenant de la garde nationale du Beausset, il invitait ce dernier « à aller boire un coup à la maison ». Vidal, qui acceptait l'invitation, ne tardait pas à être accablé d'injures par Giraud, sa femme et ses filles. Il se retirait même de cette scène « avec le nez tout meurtri ».

Guibert Jean-Vincent, dit Vardate, travailleur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. r = 56 f. 86. L. 347 ; M5 n° 132 ; Q. 2058.

\* *Imbert*, dit la Grenadière. 22 vend. III. E4.

Imbert Antoine (de Pascal). Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Imbert* Balthazar-Henri-Pierre, dit de Tourves, époux Anne Rose Amic, notaire. 22 vend. III. Décédé à Garezio (Piémont) le 17 germ. II. r = 30, f. 60. E4 ; L. 293, 348 ; M1 n° 70 ; M6 n° 1119 ; Q. 2058 ; (*Arch comm. du Beausset* : II 24. *Papiers de famille*).

*Imbert* François, cultivateur, propr. au Castellet. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. E4 ; L. 347.

\* *Imbert* François, dit Crespeau, époux Claire Marquand, ménager. 22 vend. III. r = 91 f. 43. E4 ; M ; M4 n° 10 ; M5 n° 135 ; Q. 2058.

\* *Imbert* Jean-Honoré, dit Crespeau, époux Marie Mauric, ménager. 22 vend. III. r = 131 f. E4 ; M4 n° 11 ; M5 n° 130 ; Q. 2059.

*Imbert* François, dit Esfraye-Raque, époux Marie Blanc, ménager. 22 vend. III. Décédé à Asti en l'an II. r = 62 f. 12. E4 ; M ; M4 n° 24 ; M5 n° 126 ; Q. 2059.

\* *Imbert* François, dit Lamaigre, ménager. 22 vend. III. Mis en surveillance au Beausset le 17 vend. IX. r = 159 f. 68. E4 ; M4 n° 173 ; M5 n° 204 ; Q. 2058.

*Imbert* Jacques-Gaspard-Joachim, « garde du Tyran », propr. à Toulon, Signes. 25 fév., 30 juin 1793. Se serait caché à Rians du 1<sup>er</sup> fév. 1792 au 26 mess. V. r = 102 f. 10. E2 (*Brignoles*) ; E4 (*Signes*) ; E4 (*Toulon*) ; L. 297, 306 ; M5 n° 386 ; Q. 2059.

Imbert Joseph, 46 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793. « S'en est échappé, par terre, en sortant par la porte d'I-

talie, le jour de la débâcle des Anglais ». S'est caché ensuite dans les montagnes des environs de Brignoles. S'est rendu à Gênes en vend. III et est revenu en France, par Nice, « quand il a appris que la Convention faisait grâce aux ouvriers émigrés » (niv. III). G. 334 ; L. 347.

\* *Imbert* Joseph, dit Bouis, ménager. 22 vend. III. r = 127 f. 48. E4 ; M4 n° 184 ; M5 n° 125 ; Q. 2059.

\* *Imbert* Joseph, dit Cabarote, ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 128.

\* *Imbert* Joseph, dit Mette, époux Elisabeth Isnard, ménager. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, en Italie le 28 frim. II. Décédé à Carrazzio (vallée d'Oneille) le 2 germ. II. r = 82 f. 87. E4 ; L. 347 ; M ; M4 n° 130 ; M5 n° 129 ; Q. 2059.

\* *Imbert* Joseph, dit Perroquet, ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 127.

*Imbert* Joseph-Laurent, 27 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793. L. 306 ; M2 n° 347 ; M6 n° 477.

*Imbert* Louis, 55 ans, notaire. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Mn.

*Imbert* Marie, née Dejean (veuve), 57 ans. M2 n° 962 ; M6 n° 4200.

*Imbert* Pierre, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 22 vent. III. L. 347.

\* *Isnard* Jacques-Victor, dit Pèbre, ménager. 22 vend. III. r = 70 f. 58. E4 ; L. 1732 ; M5 n° 137 ; Q. 2059.

*Laurent* Jean-Baptiste, époux Marguerite David, cuisinier. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. L. 347 ; M.

\* *Leveny* (ou Levenq) Sauveur-Pascal, dit Tranche, travailleur. 22 vend. III. Décédé le 5 prair. X à (?). E4 ; M ; M5 nos 239, 272.

*Lidon* Toussaint, perruquier, propr. à la Seyne. 22 vend. III. r = 48 f. 88. E4 ; M5 n° 251 ; Q. 2059.

*Lidon* Rose, née Devincé, épouse du préc<sup>t</sup>, 53 ans, propr. à la Seyne. 22 vend. III. Rentrée de Southampton, par le Havre, le 23 therm. X. E4 ; M2 n° 999 ; M5 n° 162 ; M6 n° 1204.

*Lieutaud* Jean-Baptiste, 34 ans, cultivateur. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. L. 350 ; M2 n° 329 ; M6 n° 481.

*Lieutaud* Joseph, cultivateur. Sectionnaire. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 81 f. 28. L. 296, 306, 348 ; Q. 2059.

\* *Marquand* Balthazar, 41 ans, « procureur ». 22 vend. III. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. E4 ; L. 347 ; M2 n° 93 ; M6 n° 309.

\* *Marquand* Dominique-Joseph-Laurent, tourneur. 22 vend. III. Guillotiné à Toulon le 7 pluv. II. (Comm. révol.). E4 ; L. 289, 292 ; M5 n° 274 ; Q. 1940 ; Mn.

*Marquand* Etienne, époux Marie Giraud, 35 ans, cultivateur. A fui en août 1793, à Toulon, où il a arboré la cocarde blanche et pris les armes contre la République. S'est rendu à l'étranger sur un vaisseau ennemi. Rentré en France le 15 vent. III. L. 347, 372 ; M2 n° 335 ; M6 n° 487.

*Marquand* François, 19 ans, bâtier. M2 n° 337 ; M6 n° 486.

*Marquand* François, dit la Niade, 31 ans, voiturier. M2 n° 357 ; M6 n° 485.

\* *Marquand* Jacques, dit Ange, époux Julienne Gabriel, ménager. 22 vend. III. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VIII). r = 79 f. 59. E4 ; L. 299, 348 ; M ; M4 n° 174 ; M5 n° 273 ; Q. 2058.

*Marquand* Jean-Louis, boulanger. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé au Beausset en l'an V. L. 347 ; M1 n° 63 ; M6 n° 1124.

*Marquand* Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, boulanger. Décédé à Fréjus le 23 germ. III. M1 n° 62 ; M6 n° 641.

Mauric Laurent, 16 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 347 ; M2 n° 324 ; M6 n° 483.

*Nalin*, oratorien, propr. à Mont-Libre (1), Mont-Michel (2) (Basses-Alpes). 5 therm. II. E1 ; E3.

Paul Honoré. r = 135 f. r. Q. 2058.

\* *Pinon* (ou Penon) François Joseph-Mathieu, 21 ans, marin-timonier. 22 vend. III. A fui à Toulon le 25 août 1793, à Livourne le 28 frim. II. S'est rendu plus tard à Gênes. Rentré en France le 12 prair. III par Nice, sur la pinque génoise la *Vierge du Bousquet*. E4 ; G. 297, 312 ; M2 n° 541 ; M6 n° 592.

\* *Pinon* (ou Penon) Joseph, chirurgien (3). 22 vend. III. E4 ; Q. 2058.

Portal Jean-Joseph-Clair, 68 ans, prêtre. M2 n° 749 ; M6 n° 4357.

Portal Joseph-Xavier, 35 ans, receveur du district. Fusillé à Toulon le 16 mess. III (Comm. milit.). Mn.

Portalis Benoît-François (4). Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). r = 163 f. Mn ; D ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. d'Entrecasteaux* : II23 ; *de Sanary* : BB8 f° 37).

\* *Portalis* Jacques, dit Pipou (ou Papon), ménager. 22 vend. III. E4 ; L. 376, 1732 ; M5 n° 293.

Portalis Jean-Etienne-Marie, dit l'Ancien, époux Marguerite-Françoise Siméon, né au Beausset le 1<sup>er</sup> avr. 1746, avocat à

---

(1) Nom révolutionnaire de la commune de Saint-Maime (canton de Forcalquier).

(2) Nom révolutionnaire de la commune de Saint-Michel (canton de Forcalquier).

(3) Probablement Pinon (ou Penon) Joseph-Esprit-Chrysostome qui reçut sur le milliard des émigrés une rente de 216 f. 51.

(4) Probablement le maire du Beausset en 1790 qui, à cette époque, fut suspendu de ses droits de citoyen actif par le directoire du département du Var.

Aix. Elu, en 1778, assesseur d'Aix et procureur du pays de Provence. S'est retiré en 1790 au Beausset, dans sa campagne du Pradeaux, où il a donné l'hospitalité à des amis proscrits. S'est caché à Lyon en 1792. Inscrit dès lors sur la liste des émigrés du département des Bouches-du-Rhône. S'est réfugié en juil. 1793 à Villefranche (Rhône) où son secrétaire a été fusillé. Appréhendé le 11 niv. II à Paris et mis en liberté par arrêté du Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale en date du 6 vend. III. Elu député par la section de *Brutus* à Paris et par le département du Var en l'an IV. A opté pour la Seine et a siégé au Conseil des Anciens avec le parti conservateur et libéral. A satisfait à la loi du 19 fruct. V. S'est rendu en Allemagne, au château d'Emckendorff, chez l'ambassadeur comte de Reventlau. Rentré à Paris le 24 pluv. VIII. Ami particulier de Bonaparte. A participé activement à l'élaboration du Code civil et du Concordat. Comte et Grand Aigle de la Légion d'honneur sous l'Empire. Décédé à Paris le 25 août 1807. L. 299 ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. du Beausset* : GG18 f° 130 v° ; GG21 f° 230 v°).

Roubin Antoine, dit Feire, menuisier. L. 1732 ; M5 n° 334.

\* *Rounard* (ou Rouvard, ou Rouard, ou Renard) François-Xavier, bâtier. 22 vend. III. r = 43 f. 96. E4 ; M ; M5 n° 62 ; Q. 2058.

*Rounard* (ou Rouvard, ou Rouard, ou Renard) Joseph, époux Claire-Madeleine Fauchier, 53 ans, boulanger, propr. à Evenos. 22 vend. III. Guillotiné à Toulon le 7 pluv. II (Comm. révol.). E4 ; L. 292 ; Q. 2058.

Roux Jean-Joseph, époux Madeleine Pons, 28 ans, perruquier. Sectionnaire. M ; M2 n° 353 ; M6 n° 504.

Segond (de)-Séderon Charles, gentilhomme, sous-lieutenant au régiment espagnol d'*Hibernia*. A plaidé avec succès la cause des habitants du Beausset qui cherchaient un asile dans Toulon et auxquels on refusait d'ouvrir les portes de la ville (sept. 1793). A combattu dans les rangs du régiment d'*Hibernia* et a

reçu plusieurs blessures, le 10 frim. II, dans un combat du siège. Mort de ses blessures à Carthagène. P.

Segond (de)-Séderon-Joseph Jacques, né au Beausset le 30 avr. 1746 (fils de Jacques, ce dernier conseiller-secrétaire du Roi, et de Madeleine Lesbros), seigneur de Séderon, avocat général, puis conseiller à la Cour des Comptes d'Aix. Se serait caché au Revest-du-Bion (Basses-Alpes) de fév. 1792 à vent. III, à Manosque (Basses-Alpes) de cette dernière date à mess. V. L. 297 ; M3 n° 119 ; A7 ; (*Arch. comm. du Beausset* : GG18 f° 137 ; BB17 f° 548 v°).

Segond (de)-Séderon Joséphine, née d'Oreil, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 297 ; M3 n° 119 ; A7.

Sicard Barthélemy, cuisinier. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 347.

\* *Sicard* Joseph-Jacques-Philippe, dit Lelong, né au Beausset le 27 juil. 1752 (fils de Joseph, bourgeois, et d'Anne-Marguerite-Montel), bourgeois. 22 vend. III. N'a pas émigré : a été acquitté du fait d'émigration le 7 pluv. II par jugement de la Comm. révol. de Toulon. Placé en surveillance au Beausset, le 14 vent. VI, par décision du ministre de la police. E4 ; L. 166, 295, 380 ; M2 n° 521 ; M6 n° 606 ; (*Arch. comm. du Beausset* : GG19 f° 75).

Suquet Jean, 26 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à Cadix le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 16 prair. X. L. 306 ; M ; M2 n° 998 ; M6 n° 1417.

\* *Trouin* François, 36 ans, cultivateur. 22 vend. III. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). r = 44 f. 78. E4 ; M5 n° 354 ; Q. 1940, 2038 ; Mn.

\* *Venel* Jean, époux Rose Imbert, serrurier. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 306, 347, 1732 ; M5 n° 131.

Venel Joseph, fils du préc<sup>t</sup>. A émigré en 1792. L. 306.

CANTON DE LA CADIÈRE

La Cadière (4324 h.)

*Arquier* (cadet) (1), chanoine, propr. à la Seyne. 25 fév., 30 juin 1793. E2 (*la Cadière*); E4 (*la Seyne*).

*Arquier François-Marie* (2). Fusillé sans jugement à Toulon. vers le 30 frim. II Mn; Q. 2059.

*Audiffren* André (fils d'André), cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4; L. 350.

\* *Audiffren* Charles-François, époux Marie Icard, cultivateur. 22 vend. III. « S'est rendu à Toulon, le 25 août 1793, avec le bataillon national de la Cadière, à la suite de la réquisition qui lui fut faite par le Comité des sections de Toulon ». Est rentré à la Cadière huit jours avant la reprise de Toulon. Arrêté quelques jours après dans sa famille sur l'ordre du président du Comité de surveillance de la Cadière. Conduit à Toulon où, vers le 30 frim. II, il a été fusillé sans jugement. E4; L. 1732; M.

*Audiffren* Pierre, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348.

*Audiffret* André, dit Catarinon (fils de Joseph), 47 ans, cultivateur. 22 vend. III. E4; M2 n° 322; M6 n° 441.

\* *Bernard* Blaise, cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon le 28 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Résidait à Marseille en l'an X. E4; L. 303, 347; M3 n° 205.

\* *Bonnefoy* Casimir (fils d'Etienne), cultivateur. 22 vend. III. E4; M5 n° 48.

\* *Bonnefoy* Jean-Louis. 22 vend. III. E4.

*Bonnifay* Joseph-Antoine, 28 ans, maçon. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348; M2 n° 120; M6 n° 175.

---

(1) Très probablement d'Arquier Jean-Marie. Dans ce cas, r = 766 f. 38. (V<sup>r</sup> Q. 2059 n° 489).

(2) Très probablement d'Arquier de Barbégail Jean-François-Marie. Dans ce cas, r = 510 f. 92 (V<sup>r</sup> Q. 2059 n° 716).

*Brémond* Joseph, bourgeois, propr. au Castellet. 22 vend. III. E4 (*la Cadière*); E4 (*le Castellet*); M5 n° 49.

*Brun* Denis-Joseph, 36 ans, cultivateur. M2 n° 655; M6 n° 899.

\* *Brun* Jean-Joseph (fils de Guillaume). 22 vend. III. E4.

\* *Cadière* Honoré, cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4; L. 348; M5 n° 146.

*Courtès* André-Armand, tailleur d'habits. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 295, 348; M5 n° 195.

*Dalmas* Guillaume, 22 ans, laboureur. « A été forcé par sa commune d'aller en armes à Toulon en août 1793 ». A fui à Gènes le 28 frim. II. G. 339; L. 350; M6 n° 1492.

\* *Dalmas* Jean-Antoine-Adrien, 24 ans, instituteur. 22 vend. II. Servait dans le 1<sup>er</sup> bataillon des volontaires nationaux de Condom (Gers). Fait prisonnier par les Espagnols, dans le fort de la Garde dit Prats de Mollo, en juin 1793. S'est évadé en se faisant remplacer dans sa prison par le domestique d'un officier. Arrivé à la Cadière vers le 1<sup>er</sup> août 1793. S'est rendu à Toulon quelques jours après « pour y étudier la pharmacie ». S'y est embarqué pour l'étranger, sur un vaisseau espagnol, « lors de l'incendie de l'arsenal et de l'escadre ». E4; M; M2 n° 24; M6 n° 280.

*Dalmas* Joseph, 52 ans, cordonnier. Est allé à Toulon, en août 1793, « avec le détachement de la garde nationale de sa commune ». A fui « sur la côte d'Italie » le 28 frim. II. Rentré en France le 21 vent. III. Arrêté aussitôt, puis conduit à Grasse où il a été mis en liberté le 4 germ. suivant (Trib. crim.). G. 339; L. 350.

\* *Dalmas* Joseph, cultivateur. 22 vend. II. E2; M5 n° 166.

\* *Dalmas* Léon (fils de Philippe). 22 vend. II. E4.

*Dalmas* Pierre, dit Noué, travailleur, propr. au Castellet. 22 vend. II. E4; M5 n° 167.

\* *Damien* Claire. 22 vend. III. E4; M5 n° 417.

\* *Décugis* Blaise. 22 vend. III. E4.

Décugis Joseph, perruquier. Condamné à la « réémigration » le 4 vent. VI (Comm. milit. de Toulon) : s'est rendu à Livourne. M.

Delmas Thérèse (veuve), 49 ans, « ménagère ». A fui à Toulon en août 1793, à Livourne le 28 frim. II. A plus tard séjourné à Gênes. Rentrée en France le 12 prair. III par Nice où elle a été appréhendée dès son débarquement de la pinque génoise la *Vierge du Bousquet*. Mise quelques jours après en liberté provisoire, « de manière à avoir cette ville pour prison », parce qu'elle était pauvre et mère d'une nombreuse famille (1). G. 297.

Delmas Ange-Marie, fils de la préc<sup>te</sup>, 5 ans. A suivi sa mère. G. 297.

Delmas Elisabeth, sœur du préc<sup>t</sup>, 10 ans. Même détail. G. 297.

Delmas Joseph-Paul, frère de la préc<sup>te</sup>, 3 ans. Même détail. G. 297.

Delmas Louis, frère du préc<sup>t</sup>, 18 ans. Même détail. G. 297.

Delmas Marie-Rose, sœur du préc<sup>t</sup>, 28 ans. Même détail. G. 297.

Delmas Pierre, frère de la préc<sup>te</sup>, 12 ans. Même détail. G. 297.

Delmas Thérèse, sœur du préc<sup>t</sup>, 20 ans. Même détail. G. 297.

\* *Denans* Barthélemy. 22 vend. III. E4.

\* *Durand* Joseph, menuisier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 177.

Faulquette Pierre-Victor, de la Ciotat, prêtre. A émigré avant fév. 1793. L. 285 ; (*Arch. comm. de la Cadière* : GG).

---

(1) Application de l'arrêté en date du 15 prair. III des représentants du peuple Dumas et Réal en mission près l'armée d'Italie et des Alpes. — Delmas Thérèse comparut ensuite devant le trib. crim. de Grasse, mais les documents ne mentionnent aucun jugement la concernant. Sans doute, elle y fut acquittée.

Fournier François, 27 ans, droguiste. S'est rendu à Toulon le 24 août 1793 « pour régler des affaires domestiques ». A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, par l'anse d'Agay, en vent. III. Arrêté, puis conduit à Grasse où il a été mis en liberté le 27 germ. III (Trib. crim.) après une pétition en élargissement adressée par Fournier au représentant du peuple Beffroy. G. 307 ; L. 350.

Gairoard Jean-Jacques, 26 ans, tonnelier. M ; M2 n° 323 ; M6 n° 466.

\* Gairoard Marie-Madeleine, née Laugier. 22 vend. III. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. E4 ; L. 349.

Gamel Jean-François-Balthazar, négociant. Vice-président de la section n° 2 de Marseille. A émigré « pour se soustraire aux persécutions dirigées contre lui ». M ; M3 n° 243.

Garnier Etienne. Rentré de Gênes, le 13 pluv. III, par Saint-Tropez, et arrêté dès son arrivée par une compagnie de grenadiers de Vaucluse. Tombé malade à Fréjus pendant qu'on le dirigeait sur Marseille. G. 314.

Giraud Pierre, 39 ans, journalier-laboureur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, le 13 pluv. III, par Saint-Tropez. Arrêté dès son débarquement, conduit à Saint-Maximin, puis emmené à Grasse où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> vent. III (Trib. crim.). G. 300, 314 ; L. 350 ; M2 n° 327 ; M6 n° 470.

Gueirouard Joseph, 21 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à Carthagène, sur un vaisseau espagnol, le 28 frim. II. S'est rendu plus tard à Livourne et à Gênes. Rentré en France, par « Héraclée » [Saint-Tropez], « avec une quarantaine de compagnons émigrés » (an III). r = 255 f. 21. G. 339 ; Q. 2059.

Guys (ou Guis) Joseph, cultivateur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille, le 28 vent. III. A satisfait à la loi du 19 fruct. V. Mis en

surveillance à la Cadière le 19 vend. IX. r = 206 f. 59. L. 347, 367 ; M ; M5 n° 327 ; Q. 2059.

Julien Joseph, 26 ans, cordonnier. S'est rendu à Toulon, en août 1793, « sur réquisition de la garde nationale ». A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Arrêté dès son arrivée, conduit à Saint-Maximin, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 7 vent. III (Trib. crim.). G. 314, 339 ; L. 359 ; M2 n° 343 ; M6 n° 376.

\* *Lombard*, « représentant » (1). 28 juin 1792. E.

Marquand Thérèse, née Décugis, 20 ans. M2 n° 781 ; M6 n° 1193.

Martinenq Martin-Jean, époux Thérèse Terras, matelot-gabier. A fui à Toulon en août 1793, dans la Rivière de Gênes « à l'époque de la débâcle des Anglais ». Rentré en France vers le 15 vent. III, dès qu'il a appris qu'un décret de la Convention permettait aux marins fugitifs de réintégrer leur patrie. G. 339.

\* *Michel* Louis, marin. 22 vend. III. E4.

\* *Miolan* (ou Méollan) Félix, capitaine-marin. 22 vend. III. A déposé, dans l'affaire Paul dit Paulet, devant le tribunal populaire de Marseille. Mis hors la loi pour cette raison par décret du 19 juin 1793. A émigré le 25 août suivant (2). E4 ; L. 297 ; M ; M3 n° 240.

---

(1) Il n'a pas été possible d'identifier cet émigré, sans doute un représentant du peuple. Des malveillants auraient-ils, pour le seul motif de lui porter préjudice, signalé sur les listes officielles le député à l'Assemblée constituante de 1789, Jacques-Athanase Lombard Taradeau ? En tout cas, ce représentant ne passa pas la frontière. Au contraire, il fut un ardent révolutionnaire, grand ami de Barras, membre, sous le Directoire exécutif, de la Commission de radiation des émigrés.

(2) Proche parent de l'amiral Gautcaume, ce dernier conseiller d'Etat et préfet maritime du 6<sup>e</sup> arrondissement. Son dossier (M) contient une lettre de cet amiral au préfet du Var le recommandant à la bienveillance de l'autorité civile (12 prair. XI).

Molinard Jean-Crespin, 29 ans, cordonnier. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296, 306, 351 ; M2 n° 295 ; M6 n° 413.

Molinard Paul, 26 ans, cordonnier. A fui à Toulon le 25 août 1793 ; dans la Rivière de Gênes, le 28 frim. II. Rentré en France, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Appréhendé dès son débarquement, conduit à Saint-Maximin, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> vent. III (Trib. crim.). G. 300, 314 ; L. 350 ; M2 n° 346 ; M6 n° 490.

\* *Mourre* François, 41 ans, laboureur. 22 vend. II. A fui à Gênes, par Toulon, le 28 frim. II. Rentré en France le 11 vent. III. E4 ; G. 339 ; L. 350 ; M2 n° 652 ; M6 n° 837.

\* *Olivier* Jean, taillandier. 22 vend. III. Rentré en France le 19 vent. III. E4 ; L. 347 ; M5 n° 281.

\* *Préboist* Laurent-François, cordonnier. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M ; M5 n° 288.

\* *Revest* Balthazar, machiniste. 22 vend. III. Même détail. E4 ; L. 1732 ; M ; M5 n° 308.

Revest Joseph-Léris, cultivateur. A fui à Toulon le 28 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 350.

\* *Ricard* Pierre-Armand, cultivateur. 4 flor. II. S'est réfugié à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 22 f. 65. E4 ; L. 297, 348 ; M ; M3 n° 163.

Terras Laurent, perruquier. Même détail. L. 348 ; M.

\* *Trotobas* Pierre, 35 ans, bridier. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon en août 1793, avec le détachement de la garde nationale de la Cadière. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Arrêté dès son arrivée, conduit à Saint-Maximin, puis emmené à Grasse où il a été mis en liberté le 7 vent. III. Décédé à Marseille le 23 flor. IX. E4 ; G. 314, 339 ; L. 350 ; M ; M1 n° 261 ; M6 nos 1260, 1275.

Vian François-Bruno-Antoine, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793. L. 295, 306.

\* *Viguié* Paul-Antoine-Auguste-Joseph (1). 28 juin 1792. E.

CANTON DU CASTELLET

Le Castellet (2013 h.)

*Aillaud* Jean-Joseph, tisserand. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 348.

\* *André* Jean, dit Juès, ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 1.

*Arnaud* (ou Armand) Lazare, 25 ans, maréchal-ferrant. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon le 25 août 1793 « par ordre de sa commune ». A fui de cette ville le 28 frim. II, « par la porte Neuve », pour aller se cacher chez un de ses oncles à Trets (Bouches-du-Rhône). E4 ; G. 307, 341 ; L. 299, 347 ; M.

*Arnoux* Augustin, cordonnier. 25 germ. II. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E3 ; L. 330, 331 ; M5 n° 9 ; Mn ; Y.

*Audiffret* Marie, née Levens, 16 ans. M2 n° 780 ; M6 n° 1088.

*Barthélemy* Antoine, curé. 28 juin 1792. Assermenté, puis s'est rétracté. Déporté. Mort retraité à Marseille, en 1817, âgé de 85 ans. r = 341 f. 09. E ; L. 285 ; M3 n° 245 ; X ; Q. 2058.

*Barthélemy* Auguste. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Barthélemy* Etienne, laboureur. A fui à Toulon le 22 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 5 niv. III. L. 347.

\* *Barthélemy* Etienne-Michel, laboureur. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon le 18 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 6 pluv. III. E4 ; L. 347 ; M.

\* *Barthélemy* Honoré (fils d'Honoré), ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 63.

---

(1) Identité ou parenté probable avec Deviguié Louis-Augustin signalé sous la rubrique de Signes.

Barthélemy Jacques. Décédé en Espagne en l'an II. M4 n° 31.

Barthélemy Jacques (fils de Louis), ménager. M5 n° 64.

Barthélemy Jean, dit Nicolas. Puni de mort le (?). Y.

Barthélemy Jean-Baptiste-Simon, époux Thérèse Roubaud, perruquier. S'est rendu à Toulon le 12 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 19 pluv. III. Décédé à Toulon le 6 vent. VIII. r = 248 f. 40. L. 295, 350 ; M6 n° 943 ; Q. 2059.

Barthélemy Joseph, cultivateur. Décédé à Turin en 1794. M1 n° 8.

Barthélemy Joseph, ménager. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. M1 n° 213 ; M4 n° 32 ; M6 n° 1268.

Barthélemy Thérèse-Henriette-Gabrielle, née Décugis, épouse du préc<sup>t</sup>, 44 ans. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351 ; M2 n° 783 ; M6 n° 1190.

\* *Barthélemy* François-Xavier, fils de la préc<sup>te</sup>, ménager. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M1 n° 208 ; M5 n° 59 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Barthélemy* Joseph (fils de Michel), ménager. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793. E4 ; L. 306 ; M5 n° 58.

\* *Barthélemy* Joseph (fils de Nicolas), ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 62.

\* *Barthélemy* Joseph (fils de Pierre), ménager. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 13 vend. III. E4 ; L. 347 ; M5 nos 60, 61.

Barthélemy Joseph-Auguste (fils de François-Joseph), 9 ans, cultivateur. S'est rendu à Toulon en août 1793. L. 348 ; M2 n° 784 ; M6 n° 1153.

Barthélemy Madeleine (fille de Blaise), 39 ans. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351 ; M2 n° 788 ; M6 n° 1156.

Barthélemy Marie-Henriette-Marguerite (fille de Joseph), 10 ans. Même détail. L. 348 ; M2 n° 785 ; M6 n° 1152.

Barthélemy Pierre, 26 ans, cultivateur. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Barthélemy Thérèse, née Ainaud, 138 ans. M2 n° 786 ; M6 n° 1129.

\* *Barthélemy* Toussaint (fils de Jean), laboureur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 26 pluv. III. E4 ; L. 347 ; M5 n° 148.

\* *Bartheli* Pierre, travailleur. E4 ; M5 n° 57.

*Baude* François (1), ménager, propr. à la Valette. 22 vend. III. E4.

\* *Baude* François, 46 ans, tailleur d'habits. 22 vend. III, 29 fruct. VI. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 12 niv. III. En mess. VIII, « il gémissait depuis 23 mois dans les cachots du fort Joubert », à Toulon (2). E4 ; E6 ; L. 347 ; M ; M4 n° 194 ; M5 nos 26, 371 ; Mn.

Bélieud Claire, née Barthélemy, 36 ans. M2 n° 779 ; M6 n° 1154.

\* *Bélieud* Mathieu, dit Peine, ménager. 22 vend. III. r = 65 f. 37. E4 ; M5 n° 79 ; Q. 2058.

\* *Blanc* Jean-Baptiste, travailleur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 10.

\* *Bœuf* Antoine (fils de Jacques), travailleur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 69.

Bonifay Ange, laboureur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim II. L. 351 ; M ; M4 n° 248 ; M5 n° 120.

---

(1) Probablement double emploi avec Baude François, cultivateur, signalé sous la rubrique de la Valette.

(2) D'après L. Mongin, il aurait été exécuté à Toulon, le 29 fruct. VI, à la suite d'un jugement de la Commission militaire de cette ville.

Bonnefoy Joseph, 35 ans, cultivateur, Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Bonnifay* Honoré, travailleur. 22 vend. III. « Décédé révolutionnairement » : fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M ; M4 n° 275 ; M5 n° 47 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Bonnifay* Joseph (fils d'Honoré). 22 vend. III. E4.

\* *Bonnifay* (ou Bonnefoy) Maximin (fils d'Antoine), regrattier. 22 vend. III. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 4 pluv. III. E4 ; L. 347 ; M5 n° 46.

\* *Brémond* Jean-Mathieu (fils de Blaise), travailleur. 22 vend. III. Prévenu d'émigration depuis août 1793. Décédé à Saint-Florent (dépt du Liamone) en prair. II. E4 ; L. 306 ; M ; M4 n° 274 ; M5 n° 51.

\* *Brest* Blaise (fils de Martin et de Catherine Revertégat). 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; L. 292 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Castelan* (fils de Balthazar). 22 vend. III. E4.

\* *Castelan* François (fils de Balthazar). 22 vend. III. E4.

Castellan Jean-Raimond, 31 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 24 août 1793 ; à Gênes, le 28 frim. II. Rentré en France le 12 vent. III par l'anse d'Agay. Arrêté, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 27 germ. suivant (Trib. crim.). G. 295, 307 ; L. 308, 350 ; M2 n° 338 ; M6 n° 457.

Castellan Marie, née Daumas, 31 ans. M2 n° 934 ; M6 n° 1031.

\* *Cauvin* François, dit Termagnon, travailleur. 22 vend. III. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 24 pluv. III. E4 ; L. 306, 347 ; M5 n° 99.

Cauvin Marie, née Revertégat, 51 ans. M2 n° 953 ; M6 n° 1391.

\* *Cauvin* Michel (fils de François), travailleur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 351 ; M5 n° 98.

Cauvin Michel-Raymond, 16 ans, cultivateur. « Avait conduit des ânes à Nice pour le service de la République » : considéré à tort comme émigré. En mess. VIII, « il languissait depuis 21 mois dans les cachots du fort Joubert sans avoir jamais comparu devant une autorité, ni subi un interrogatoire ». M.

\* *Cayol* André (fils), cultivateur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 92.

\* *Charles* (ou Carle) Barthélemy (fils de Joseph), cultivateur. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon le 30 frim. II. E4 ; M1 n° 273 ; M5 n° 93 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Chaudoin* (ou Chadouvin) Blaise (fils de Barthélemy), travailleur. 22 vend III. Même détail. E4 ; M ; M4 n° 288 ; M5 n° 94 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Chéron* Louis (1), menuisier. 22 vend. III. E4 ; M ; M5 n° 95.

\* *Clément* Jean-Joseph, cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 313 f. 79. E4 ; L. 297 ; M5 n° 345.

\* *Courte* André, tailleur d'habits (2). 22 vend. III. E4 ; M4 n° 163 ; M5 n° 100.

Dalmas Probase, époux Anne Bosq, 42 ans, cultivateur. Sectionnaire. Rentré d'Angleterre, par le Havre, en fruct. X. M ; M2 n° 1008 ; M6 n° 1030.

\* *Décugis* André, dit Dugai, 70 ans, ménager. 22 vend. III. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). r = 96 f. 28. E4 ; M5 n° 109 ; Q. 1940, 2058 ; Mn.

Décugis Antoine, 47 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 26 niv. III. Décédé à la Ciotat le 26 flor. X. G. 307 ; L. 347 ; M1 n° 24 ; M6 n° 669.

---

(1) Ne put être identifié, au Castellet et au Beausset, par le sous-préfet de Toulon (19 juil. 1806).

(2) Identité probable avec Courtès André-Armand signalé sous la rubrique de la Cadière.

*Décugis* Joseph-Marie, frère du préc<sup>t</sup>, né au Castellet le 8 oct. 1753, chirurgien, propr. à Toulon. 8 germ. III. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. Rentré en France vers mess. III. E6 (Toulon); L. 295; M2 n° 117; M6 n° 282; Q. 1940.

\* *Décugis* Lazare, dit Mautian, frère du préc<sup>t</sup>, 51 ans, ménager. 22 vend. III. « Puni de mort » à Toulon en frim. II. E4; M1 n° 25; M5 n° 118; Y.

\* *Décugis* Blaise, huissier et cultivateur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à l'armée d'Italie en l'an V. E4; L. 351; M1 n° 214.

\* *Décugis* Chaix, dit Guyen, ménager. 22 vend. III. E4; M5 n° 119.

*Décugis* Charles, laboureur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 27 pluv. III. L. 347.

\* *Décugis* Dominique, dit Delauque, ménager. 22 vend. III. 9 brum. VI. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Fusillé à Toulon le 9 brum. VI (Comm. milit.). E4; E6; L. 351; M4 n° 19; M5 n° 108; Mn.

\* *Décugis*, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4; M5 n° 107.

*Décugis* Etienne, 20 ans, boulanger. M2 n° 960; M6 n° 1053.

*Décugis* Jacques, dit Arnoux, ménager. Décédé à Carthagène le 12 germ. II. M; M1 n° 181; M6 n° 1298.

\* *Décugis* Jean-Baptiste, dit Dugai, bourgeois. 22 vend. III. E4.

\* *Décugis* Joseph, dit Maurie, ménager. 22 vend. III. E4; M; M4 n° 195; M5 n° 114.

\* *Décugis* Bonaventure, fils du préc<sup>t</sup>, ménager. 22 vend. III. E4; M5 n° 115.

\* *Décugis* Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, ménager. 22 vend. III. E4; M5 n° 106.

\* *Décugis* Maurice, frère du préc<sup>t</sup>, ménager. 22 vend. III. E4; M5 n° 103.

\* *Décugis* Nicolas, dit Mautian, ménager. 22 vend. III. E4; M5 n° 117.

\* *Décugis* Pierre, 19 ans, travailleur. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II (1). E4; M1 n° 114; M6 n° 759; Q. 1940.

\* *Delaud* Sébastien (fils de Joseph), ménager. 22 vend. III. Fédéraliste. Rentré en France après la loi du 22 niv. III. A satisfait à celle du 19 fruct. V. E4; M; M5 n° 110.

\* *Durbec* Alexandre, ménager. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon le 12 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 21 pluv. III. E4; L. 347; M5 n° 104.

Eynaud Joseph (fils), boulanger. M5 n° 111.

Fournier François. M4 n° 164; M5 n° 365.

Gandin Thérèse, née Ganteaume. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 20 prair. X, devant notre commissaire à Bruxelles. M6 n° 1259.

Ganteaume Antoine-Marguerite, époux Marie-Joseph Delaunay, cultivateur. A fui à Toulon le 20 août 1793. Fusillé sans jugement dans cette ville vers le 30 frim. II. L. 297; M1 n° 285; Mn.

Ganteaumè Blaise, 33 ans, cultivateur. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.) (2). M1 n° 72; M6 n° 637; Q. 1940.

---

(1) D'après Q. 1940, il aurait été exécuté à la suite d'un jugement de la Comm. révol. (V<sup>r</sup> M1 n° 114).

(2) Le document M1 n° 72 donne le 28 frim. II pour date du décès de Ganteaume qui, par suite, aurait été fusillé sans jugement. Il est en contradiction avec Q. 1940 qui signale la condamnation à mort de cet émigré par la Commission révolutionnaire. Il y a lieu, semble-t-il, d'admettre que Ganteaume fut, vers le 12 niv. II, une des premières victimes de ce tribunal.

Ganteaume Bruno, laboureur. S'est rendu à Toulon le 12 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 21 niv. III. L. 347.

Ganteaume Étienne, 26 ans, laboureur. S'est rendu à Toulon le 12 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 19 pluv. III. L. 293, 347 ; M2 n° 116 ; M6 n° 293.

Ganteaume François, ménager. M5 n° 103.

Ganteaume Jean-Baptiste, propriétaire. Décédé à Grimaud le 12 vend. VIII. M1 n° 23 ; M6 n° 1271.

Ganteaume Joseph, 45 ans, cultivateur. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

Ganteaume Joseph (fils d'Étienne), ménager. M5 n° 88.

Ganteaume Noël, époux Madeleine Revest, 54 ans, chirurgien. Décédé à Carthagène le 15 pluv. II. L. 297 ; M ; M1 n° 15 ; M6 n° 1270.

Ganteaume Thérèse, née Décugis (veuve). Radiée de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation de la Convention le (?). L. 346 ; M5 n° 171.

\* *Ganteaume (de)-La Rouvière* Laurent-François, époux Anne Victoire de Castillon (1), (fils d'Antoine, ce dernier notaire, et de Thérèse Décugis), 48 ans, écuyer, capitaine de cavalerie, garde du corps du Roi. 28 juin 1792. E ; M ; M2 n° 25 ; M6 n° 290 ; (*Arch. comm. du Castellet* : GG13 f° 100 ; GG15 f° 50 v°).

Germain Joseph. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Germain Laurent, dit la Verdure, époux Marie Ganteaume, cultivateur. Même observation. M ; M1 n° 119 ; M4 n° 269 ; Q. 1940 ; Mn.

Giraud Claire, née Cauvin, 17 ans. M2 n° 952 ; M6 n° 1028.

---

(1) Fille de Bruno, ce dernier seigneur de l'Estagnol, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées navales, et d'Anne de Marquezy (mariage de Laurent-François le 29 janv. 1782 au Castellet).

Gueyrard Honoré (ou Marc ?) Bonaventure (1), époux Madeleine Deprad, ménager. Décédé à Carthagène le 19 pluv. II. M1 n<sup>os</sup> 2, 211 ; M6 n<sup>os</sup> 658, 960.

Gueyrard Honoré-Bonaventure, fils du préc<sup>t</sup>, 26 ans. Résidait au Castellet en l'an X. M ; M2 n<sup>o</sup> 790 ; M6 n<sup>o</sup> 1123.

\* *Icard* Noël, dit Dejean, ménager. 22 vend. III. E4 ; L. 1732 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 101.

Imbert François, 58 ans, boucher et cultivateur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 27 pluv. III. G. 307 ; L. 347.

Imbert Jean-François. A fui à Toulon le 5 sept. 1793. Accusé par le Comité de surveillance du Beausset (8 pluv. III) d'avoir pris à Toulon les armes contre la République. G. 341.

Jouvenal Jean-Etienne, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 306, 351.

Jouvenal Marc, cultivateur. Même détail. L. 348.

\* *Jouvenal* Noël, cultivateur. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 112 ; Q. 1940.

Juès Jean-Etienne, 18 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 12 niv. III. L. 347 ; M2 n<sup>o</sup> 971 ; M6 n<sup>o</sup> 1073.

\* *Leveny* (ou Levenq) François, travailleur. 22 vend. III. Décédé le 19 therm. III à (?). E4 ; M4 n<sup>o</sup> 277 ; M5 n<sup>o</sup> 238.

\* *Leveny* (ou Levenq) Jean-Baptiste, travailleur. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M4 n<sup>o</sup> 262 ; M5 n<sup>o</sup> 237 ; Q. 1940 ; Mn.

Leveny (ou Levenq) Elisabeth, fille du préc<sup>t</sup>. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351.

\* *Leveny* (ou Levenq) Melchior, travailleur. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 240 ; Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Identité probable avec Gairard Marc-Bonaventure signalé sous la rubrique du Beausset.

Maistre Joseph-Marie, cultivateur, volontaire de la 85<sup>e</sup> demi-brigade. « Tué dans l'affaire de Tortone » le 15 fruct. IV. M1 n° 212 ; M6 n° 971.

\* *Maistre* Laurent, ménager. 22 vend. II. A fui à Toulon le 31 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 347 ; M4 n° 196 ; M5 n° 253.

\* *Martel* Jean, travailleur. 22 vend. III. Rentré en France le 29 niv. III. E4 ; L. 347 ; M4 n° 193 ; M5 n° 261.

\* *Martin* Joseph (fils de Joseph), travailleur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 270.

Martin Joseph-Marie, laboureur. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 27 niv. III. L. 347.

Martin Louis, cultivateur. Mêmes détails. L. 347.

Méline Laurent, 20 ans, cultivateur. Incarcéré au fort Joubert, à Toulon, de vent. VII au 16 mess. VIII. L. 306 ; M ; M2 n° 99 ; M6 n° 305.

*Mouton* Antoine, laboureur. 9 brum. VI. S'est rendu à Toulon en août 1793 avec « le bataillon du Castellet ». A fui à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 4 niv. III. Emprisonné au fort La Malgue, à Toulon, le 20 pluv. IV. Fusillé dans cette ville le 9 brum. VI (Comm. milit.). E6 ; G. 341 ; L. 347 ; M4 n° 142 ; M5 n° 407 ; Mn.

\* *Noble* Antoine, ménager. 22 vend. III. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; M5 n° 113.

\* *Olivier* Antoine, 43 ans, chirurgien. 22 vend. III. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 23 vent. III. E4 ; L. 347 ; M2 n° 94 ; M6 n° 113.

\* *Olivier* Louis, dit Laquelle, regrattier. 22 vend. III. Rentré en France le 19 pluv. III. E4 ; L. 347 ; M ; M4 n° 8 ; M5 n° 280.

Olivier Madeleine. Décédée à Toulon le 14 pluv. II. M1 n° 204 ; M6 n° 4317.

Olivier Marie-Adélaïde, journalière. A fui à Toulon le 28 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentrée en France le 26 niv. III. Décédée au Castellet le 14 pluv. V. L. 347 ; M1 n° 118 ; M6 n° 771.

Olivier Marie-Elisabeth, sœur de la préc<sup>de</sup>, 27 ans, journalière. A suivi sa sœur à Toulon et à l'étranger. L. 347 ; M5 n° 505 ; M6 n° 589.

Olivier Nicolas, 56 ans, tonnelier. S'est rendu à Toulon le 19 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 27 pluv. III. L. 347 ; M2 n° 96 ; M6 n° 312.

Olivier Sylvain, cultivateur. 2 vent. VI. Fusillé à Toulon le 6 flor. VI (Comm. milit.). E6 ; M4 n° 273 ; M5 n° 536.

\* Pons Jean-Etienne (fils de Jean-Joseph), travailleur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en niv. III. E4 ; L. 306, 347 ; M5 nos 169, 295.

\* Pons Jean-Honoré, frère du préc<sup>t</sup>, 41 ans, cultivateur. Mêmes détails. E4 ; L. 306, 347 ; M2 n° 95 ; M6 n° 319.

\* Queirel (1) Honoré Sylvain, époux Marie-Madeleine Suffren, notaire. Semble n'avoir pas émigré : aurait successivement résidé à Lyon, au Castellet, à Bordeaux, à Montpellier et à Manosque de mai 1792 au 30 flor. III. Placé en surveillance au Castellet par décision du ministre de la police en date du 20 brum IX. E4 ; L. 346, 377 ; M ; M2 n° 23 ; M6 n° 942 ; (*Arch. comm. du Castellet* : GG15 f<sup>os</sup> 133 et 184 v<sup>o</sup>).

\* Revest Antoine, dit la Bastille, ménager. 22 vend. III. r = 123 f. 52. E4 ; M3 n° 304 ; Q. 2058.

Revest François, cultivateur. M.

\* Revest François, dit Barillard, 31 ans, cafetier. 22 vend. III. E4 ; M2 n° 92 ; M6 n° 321.

\* Revest Joseph, dit Capon, ménager. 22 vend. III. E4 ; G. 341 ; M4 n° 211 ; M5 n° 306.

---

(1) Inscrit à tort sur E4 avec le nom de *Caire*.

\* *Revest* Laurent, dit Chevalier, ménager. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M4 n° 9 ; M5 n° 303 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Revest* Marc, dit Chevalier, frère du préc<sup>t</sup>, 42 ans, ancien ouvrier bâtier, ménager. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon le 24 août 1793, « comme garde national, en vertu d'une réquisition collective des autorités constituées de cette ville ». A fui à Livourne le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Gênes. Rentré en France par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise *La Vierge des Carmes*. Arrêté dès son arrivée, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté provisoire le 3 therm. III, par application de la loi du 22 prair. précédent (1) (Trib. crim.). G. 297, 313 ; L. 294, 351, 378 ; M4 n° 197 ; M5 n° 305.

*Revest* Marie-Henriette, née Barthélemy, 35 ans. M2 n° 782 ; M6 n° 1155.

\* *Revest* Pierre, charbonnier. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; M5 n° 307 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Revest* Pierre-Paul, dit Laruge, 69 ans, bourgeois. 22 vend. III. Guillotiné à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol.). r = 757 f. 35. E4 ; M1 n° 187 ; Q. 1701, 1740, 2058 ; Mn.

*Revest* Sauveur-Faustin, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 349 ; M5 n° 38.

*Revest* Vincent. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Mn.

*Roubaud* Guillaume, époux Euphrosine Florent, 44 ans, maître cordonnier. S'est rendu à Toulon, le 25 août 1793, « contraint

---

(1) Il dut prouver, dans le délai de 5 décades à partir du 3 therm. III, qu'il avait fui à cause des événements montagnards du 31 mai et des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793. Après ce délai et faute par lui de n'avoir pas apporté cette preuve, il aurait été tenu de quitter la France au cours des 2 décades suivantes sous peine d'être puni comme émigré rentré en violation des lois.

par sa commune ». Serait allé ensuite se cacher à Solliès, puis à Hyères (1). Mis en surveillance au Castellet le 7 prair. VII. G. 307, 341 ; M ; M4 n° 222 ; M5 n° 61.

\* *Roubaud* Laurent, maçon. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 321.

Rougier Joseph-François, cultivateur. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 347.

\* *Rougiès* (fils de la veuve), ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 316.

\* *Roustan* Louis, travailleur. 22 vend. III. Guillotiné à Toulon le 14 vent. II pour « avoir porté des munitions aux ennemis » (Comm. révol.). E4 ; M5 n° 310 ; Mn ; C4.

\* *Suès* (ou Juès) Jean-Antoine (fils), tisserand. 22 vend III. E4 ; M5 n° 344.

\* *Suès* (ou Juès) Joseph-Antoine, 28 ans, tisserand. 16 mess. VI. S'est rendu à Toulon le 15 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 12 vent. III. Fusillé à Toulon le 16 mess. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 350 ; M5 n° 558 ; Mn.

Suffren Joseph, 38 ans, commerçant. Fusillé à Toulon le 4 mess. III (Comm. milit.). Mn.

\* *Taurel* Michel, 35 ans, tailleur d'habits. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon le 24 août 1793 avec « le détachement de sa commune ». A fui en Espagne le 28 frim. II. Est allé plus tard à Gênes. Rentré en France, par Agay, le 15 mess. III. Incarcéré au fort La Malgue à Toulon le 20 pluv. IV. E4 ; G. 313, 341 ; L. 351 ; M4 n° 168 ; M5 n° 355 ; (*Arch. comm. du Beausset*: II34).

Vachier Pierre-Clair, 33 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 25 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 26 pluv. III. L. 347 ; M2 n° 101 ; M6 n° 332.

---

(1) A été accusé, le 13 brum. III, par le Comité révolutionnaire du Beausset, « d'avoir émigré et pris les armes contre la République ».

CANTON DE LA GARDE

La Garde (1824 h.)

\* *Agarrat* Joseph, 52 ans, cultivateur. 14 vent. II. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 2 niv. III. E4 ; L. 347 ; M2 n° 416 ; M6 n° 79.

\* *Azan* Joseph, 38 ans, cultivateur. 14 vent. II. Mêmes détails. E4 ; L. 338 ; M2 n° 149 ; M6 n° 201.

*Fereton* Thérèse. Rentrée d'Angleterre, par Calais. le 24 mess. X. M6 n° 634.

\* *Patissier (de)-La Forestille* Marc-Antoine, capitaine d'infanterie. 28 juin 1792. r = 48 f. E ; D ; Q 2058.

*Riquier* François-Antoine, 25 ans, marin. M2 n° 1017 ; M6 n° 1467.

\* *Thomas (de)-La Garde* François-Louis-Clair, né à Paris le 13 fév. 1750 (1), marquis de la Valette, baron de Sainte-Marguerite, de la Garde, du Mourillon, coseigneur de Pierrefeu, etc. ; lieutenant général pour le Roi en la province de Bourgogne le 23 nov. 1765 ; gouverneur de la Garde les-Toulon ; capitaine de dragons au régiment d'Islyn-de-Lanau le 24 avr. 1772 ; admis, sur preuves, dans le corps de la noblesse aux Etats de Provence en 1787. 28 juin 1792, 8 germ. III. A fui, en janv. 1791, dans le Comtat-Venaissin. A servi ensuite dans l'armée des princes. Nommé à Coblenz, la même année, chef de section dans la *Compagnie des chasseurs de Provence*. Signalé comme fuyard de Toulon le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 29 prair. X, devant le préfet de Vaucluse. Mis à cette époque en surveillance à Carpentras. Chevalier de Saint-Louis en 1816. Décédé à Carpentras le 5 mars 1836. r =

---

(1) Fils de Joseph-François, ce dernier marquis de la Valette, seigneur de l'Escaillon, etc., capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, et de Marie d'Alencé, dame de la Conarde et de Grosrouvre-Héritier, en 1767, de son cousin Joseph-Paul de Thomas, ce dernier baron de Sainte-Marguerite et de la Garde.

3123 f. 73. E (*La Garde*) ; E6 (*Toulon*) ; L. 286, 366 ; M3 n 165 ; Q. 1940, 2058 ; Y1.

Thomas (de) Anne-Louise-Galéan, née de Gadagne, épouse du préc<sup>t</sup> (1). A suivi son mari dans le Comtat-Venaissin. L. 366 ; Y1.

Thomas (de) Antoine-Henri-Camille, fils de la préc<sup>te</sup>, né à Paris le 18 fév. 1782. A suivi sa mère. Décédé à Carpentras le 20 avr. 1856. L. 366 ; Y1.

Thomas (de) Cécile-Marie-Charlotte, sœur du préc<sup>t</sup>, née à Carpentras le 7 fév. 1778. A suivi sa mère. « Décédée à Carpentras le 24 flor. XII. L. 366 ; Y1.

Thomas (de) Gaspard-Marie-Félix, frère de la préc<sup>te</sup>, né à Carpentras le 29 déc. 1785. A suivi sa mère. Décédé à Carpentras le 3 mai 1849. L. 366 ; Y1.

Thomas (de) Marie-Louise-Gabrielle-Elisabeth, sœur du préc<sup>t</sup>, née à Carpentras le 13 juil. 1779. A suivi sa mère. Décédée à Carpentras le 28 juin 1854. L. 366 ; Y1.

Vidal Cyprien, 25 ans, parfumeur. M2 n° 503 ; M6 n° 610.

#### La Valette (2120 h.)

\* *Amic* Joseph, négociant. 22 vend. III. E4.

\* *Arène* Anne (femme). 25 germ. II. Guillotinée à Toulon, sur la place d'Armes, le 11 germ. II (Comm. révol.). E3 ; L. 331 ; M5 n° 24 ; P ; Mn.

Arène Joseph-César, 37 ans, notaire. Secrétaire de la section de la Valette : « avait accepté cette fonction parce que plusieurs Toulonnais étaient venus à la Valette avec un canon pour y menacer les habitants qui ne se formeraient pas en sections ». S'est rendu à Toulon en sept. 1793 afin « d'y faire enregistrer ses

---

(1) Fille de Joseph-Louis-Marie, duc de Cadagne, marquis de Vedènes, etc., et de Françoise-Charlotte-Gabrielle de Fortia de Pol, dame de Montréal. Son mariage avec Thomas-la Garde avait eu lieu le 9 janv. 1774 à Avignon.

actes ». A fui à Gênes sur un navire génois le 28 frim. II. A séjourné à San-Remo en brum. III. Rentré en France, par Agay, le 22 pluv. suivant, « muni seulement d'un matelas, d'un portemanteau de cuir contenant des bas et des chemises, et d'un couffin renfermant un peu de vieux linge ». Arrêté dès son arrivée, puis traduit à Nice, à Grasse, à Toulon, enfin à Brignoles où, après s'être dit cultivateur et barbier, il a été mis en liberté provisoire le 20 frim. V (Trib. crim.). A obéi à la loi du 19 fruct. V. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 19 mess. X, devant le commissaire du gouvernement à Nice. G. 366 ; L. 350 ; M6 n° 673.

\* *Arène Marie-Cécile*, née Icard. 12 brum. III. Décédée à Carthagène le 1<sup>er</sup> flor. II. E4 ; L. 293 ; M5 n° 50.

*Arnoux*, prêtre, propr. à Toulon. 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 (*Toulon*) ; E6 (*La Valette*).

*Artigues Pierre*, 36 ans, cordonnier. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Mn.

*Augias Jacques*, ménager, propr. à Hyères. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 6.

\* *Barras André*. 22 vend. III. E4.

\* *Barthélemy André*, époux Marguerite-Madeleine Martelly, 64 ans, ménager, propr. à Cogolin. 12 vend. III. Guillotiné à Toulon le 3 flor. II « pour avoir déposé contre des patriotes et rempli les fonctions de commissaire aux portes de Toulon ». E4 ; L. 292.

\* *Barthélemy André*. 22 vend. III. E4.

\* *Barthélemy Eutrope*, charretier. 22 vend. III. Résidait à Marseille en l'an X. E4 ; M6 n° 1551.

\* *Baude François* (1), cultivateur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 89.

\* *Baude Jean*, ménager. 22 vend. III. Acquitté pour (?) par jugement de la Comm. révol. de Toulon en date du (?). Maintenu

---

(1) Double emploi probable avec Baude François, ménager, signalé sous la rubrique du Castellet.

sur la liste des émigrés le 26 mess. II (direct. du Var). E4 (*Hyères*) ; L. 289, 346, 360 ; M5 n° 24.

Bauli, 37 ans, journalier. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Bertrand* Etienne. 22 vend. III. E4.

\* *Bertrand* Jean, 70 ans, garçon chirurgien. 22 brum. II. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). E4 ; Q. 1940 ; Mn.

*Bertrand* Joseph, dit la Valette-les-Toulon, 38 ans, maçon, propr. à Garéoult, Néoules, Toulon, la Valette. 14 vent. II, 22 vend. III. Sectionnaire. Dénoncé, en mess. II, par des sans-culottes de la Valette au Comité de surveillance de cette commune pour avoir été, en juil. 1793, « le plus empressé à arracher l'arbre de la liberté : monté au plus haut d'une maison, il avait enlevé, à l'aide de son marteau de maçon, les fers qui bridait le dit arbre et, dans cet intervalle, avait toujours parlé avec ironie ». Semble n'avoir pas quitté la France, mais s'être réfugié successivement à Toulon, Brignoles et Aix. Arrêté vers le 1<sup>er</sup> vend. III, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 22 pluv. suivant (Trib. crim.). E4 (*Garéoult*) ; E4 (*Néoules*) ; G. 366 ; L. 308, 320 ; M ; M5 n° 36.

Blanc Jacques, cultivateur. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Mn.

\* *Bonnaud* Barthélemy, né à la Garde (fils de Dominique, et de Madeleine Agarrat), époux Anne Baude, boulanger, 22 vend. III. Décédé à la Valette le 7 flor. X. r = 54 f. E4 ; L. 204 ; M1 n° 55 ; M6 n° 622 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de la Valette : Etat civil*).

Bonnaud Maurice, 41 ans, boulanger. M2 n° 296 ; M6 n° 387.

Bouisson (1) Etienne, 68 ans. Guillotiné à Toulon le 19 niv. II (Comm. révol.), L. 288 ; Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Ou Bouyon (?) (L. 288).

\* *Bouisson François*. 22 vend. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E4 ; Q. 1940 ; Mn.

*Bouisson Honoré*, 37 ans, tailleur d'habits. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 29 frim. II. Rentré en France le 24 vent. III. L. 347 ; M2 n° 139 ; M6 n° 177.

*Bouisson Joseph*. L. 289.

\* *Bourguignon Rose*. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 96.

*Cadière François*, 29 ans, tonnelier. M2 n° 844 ; M6 n° 981.

*Castel Joseph*, 26 ans, armurier « de la ci-devant marine royale ». Rentré en France, par Calais, le 24 mess. X. M2 n° 969 ; M6 n°s 624, 1007.

*Cordeil Jean-Charles*, tailleur d'habits. Décédé à Toulon le 1<sup>er</sup> jour compl. de l'an II. L. 362 ; M1 n° 53 ; M6 n° 628.

*Cordeil Jean-Charles*, fils du préc<sup>t</sup>, tailleur d'habits. Décédé à Toulon le 28 frim. III. L. 362 ; M1 n° 54 ; M6 n° 627.

*Cordeil Jean-François*, négociant. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. M ; M1 n° 185 bis ; M6 n° 1444 ; Q. 1940 ; Mn.

*Cordeil André*, fils du préc<sup>t</sup>, négociant. Même observation. M ; M1 n° 185 ; M6 n° 1443 ; Q. 1940 ; Mn.

*Cordeil Henriette*, née *Barthélemy*, épouse du préc<sup>t</sup>, 22 ans. M2 n° 693 ; M6 n° 1014.

*Cordeil Joseph*, officier de santé. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> vent. III. L. 347.

*Danillon Jean-François*, de *Solliès-les-Toucas*, 30 ans, cultivateur. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à *Pignans* le 28 frim. II. Se trouvait dans les environs de *Nice*, à *Saint-Daumas*, en mess. II. A réussi, dans cette localité, à se soustraire par la fuite à un détachement du 3<sup>e</sup> bataillon de la 20<sup>e</sup> demi-brigade qui voulait l'arrêter (nuit du 29 au 30 mess.) (1). Se

---

(1) Voir *Arène Antoine*, boucher et cultivateur, sous la rubrique de *Solliès*.

serait ensuite caché à Pignans jusqu'au 13 niv. VI. G. 360 ; L. 346 ; M ; M2 n° 204 ; M5 n° 220 ; M6 n° 233 ; P1.

*Danillon* Laurent, père du préc<sup>t</sup>, 59 ans, aubergiste. 9 therm. II. Fédéraliste. A fui à Toulon assiégé en août 1793. A erré dans les campagnes varoises après le 28 frim. II. Apprêhendé à Saint-Daumas, près de Nice, dans la nuit du 29 au 30 mess. II, par un détachement du 3<sup>e</sup> bataillon de la 20<sup>e</sup> demi-brigade (1). Traduit ensuite devant le Trib. révol. de Grasse qui, le 9 therm. II à onze heures du matin, l'a condamné à mort comme fuyard de Toulon. Guillotiné le même jour à cinq heures du soir. E6 ; G. 326, 360 ; L. 289, 346 ; M4 n° 13 ; M5 n° 383 ; P1.

*Danillon* Louis, négociant. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 295.

*Davin* Joseph. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Dollicules* Louis-Barthélemy, époux Rose Pichaud. A fui à Toulon en août 1793. Fusillé sans jugement dans cette ville vers le 30 frim. II. L. 294 ; Q. 1940 ; Mn.

*Durand* Charles, 27 ans, marchand drapier. A fui à Toulon en août 1793 « pour se soustraire à la mort », à l'étranger le 28 frim. II. Se trouvait à Gênes en l'an IX. L. 349 ; M ; M4 n° 267 ; M5 n° 247 ; M6 n° 548 ; Q. 1940.

*Durand* Marie-Victoire, née Guinand, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 349 ; M.

*Escudier* Antoine, 41 ans, maréchal à forge. Guillotiné à Toulon le 11 vent. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

*Fabre* Antoine, époux Françoise Laure, 53 ans, cultivateur. 21 fruct. VI. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Fusillé à Toulon le 21 fruct. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 347, 351 ; M4 n° 23 ; M5 n° 481 ; Mn.

---

(1) Voir note précédente.

Fabre François-Gaspard, 31 ans, matelot boulanger. A fui à Livourne, par Toulon, le 28 frim. II. A plus tard séjourné à Gènes. Rentré en France par Agay, vers le 20 niv. III. Arrêté dès son arrivée, traduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 23 vent. III à la condition d'aller se présenter aussitôt devant le commissaire de la marine à Toulon pour être embarqué sur un vaisseau de la République (Trib. crim.). G. 302.

Farnoux Jacques-André, notaire. Sectionnaire. Rentré en France le 29 vent. III. L. 289, 293, 347, 348, 365.

Farnoux Joseph-Gabriel, époux Elisabeth Galle, agriculteur. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 292.

Garnier Antoine, cultivateur. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 338, 347.

Garnier Antoine, 52 ans, roulier. S'est rendu à Toulon « après la moisson » de 1793 « par crainte des coups de canon tirés du fort Faron sur la Valette ». Est revenu dans sa commune le 29 frim. II, s'y est caché pendant plusieurs jours, puis est parti pour Villeneuve-du-Var « où il s'est employé au chargement des bois destinés aux arsenaux d'Antibes et de Nice ». Rentré à la Valette vers le 20 niv. III et arrêté à son domicile le 12 pluv. suivant. Conduit ensuite à Solliès. G. 366 ; M2 n° 152 ; M6 n° 247.

Garnier Charles, cordonnier. 29 fruct. VI. S'est réfugié à Evenos en août 1793. Condamné à la détention le 29 fruct. VI pour infraction à la loi du 19 fruct. V (Comm. milit.). Incarcéré au fort Joubert, puis mis en liberté par arrêté du préfet du Var le 23 mess. VIII. E6 ; L. 346 ; M ; M5 nos 274, 443.

Garreau (de)-La Valette Louis-Victor, de Vicq (Haute-Vienne), agriculteur. Sectionnaire. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 28 vent. III. L. 288, 290, 293, 348, 350 ; Q. 2059.

Gautier Jean-Baptiste, regrattier. A fui à Toulon en août 1793. L. 289, 346.

*Gautier Joseph-Marie*, 62 ans, cultivateur, propr. à Toulon. 8 germ. III. « A été obligé d'abandonner son domicile à l'époque de l'assassinat commis sur le curé de la Valette » (1). S'est rendu à l'étranger le 28 frim. II. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E6 (*Toulon*); L. 296, 351; M; M2 n° 422; M6 n° 38; Q. 1940; X.

*Gautier Victoire*, née Isnard, épouse du préc<sup>d</sup>. Mêmes détails. L. 351.

*Gay Louis*, 34 ans, cordonnier. Guillotiné à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol.). Q. 1701, 1940; Mn.

*Gélot Jean*, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. r = 448 f. 48. L. 347, 348; Q. 2858.

*Geoffroy André*, maçon. 11 brum. VI. S'est réfugié à Toulon en août 1793. Fusillé dans cette ville, le 11 brum. VI, pour avoir assassiné le commissaire Aubert (2) (Comm. milit.). E6; L. 158, 165, 166, 296; M4 n° 137; M5 n° 375.

*Geoffroy Antoine*. L. 290.

*Geoffroy François*, 38 ans, traiteur. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940; Mn.

*Geoffroy Gabriel*, boulanger. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 347; M4 n° 254.

---

(1) Il s'agit du curé Jérôme Martre. Né à Cuers en 1728, vicaire de la Valette en 1758, puis curé de cette dernière commune, Martre fut assassiné, après les vêpres, le 28 oct. 1792, par une bande de Toulonnais parmi lesquels Demarque, Lambert, Barry et Beausoleil. Après lui avoir fait avaler un breuvage composé de leurs crachats, les assassins lui tranchèrent la tête à coups de sabre, puis pendirent le reste de son corps à un arbre du chemin. Ils portèrent ensuite sa tête à Toulon, à leur club de Saint-Jean.

(2) François Aubert, notaire à la Valette, administrateur du département du Var de juil. 1792 à brum. III, nommé juré au tribunal révolutionnaire de Paris par décret en date du 23 therm. II.

Geoffroy Hyacinthe. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351.

Geoffroy Marianne. Guillotinée à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Ginouvès Hyacinthe, dit Echarpe blanche. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 289 ; Q. 1940.

Giraud Jacques, cultivateur. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Gueit Joseph-Thomas, 32 ans, cordonnier. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Guès Louis-Thomas, 23 ans, cordonnier. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Guiol César, 27 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 15 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 347 ; M2 n° 362 ; M6 n° 473.

Guiol Joseph, 43 ans, ménager. A quitté la Valette « avec le bataillon » pour aller à Toulon où il a séjourné jusqu'au 28 frim. II. S'est rendu à Livourne sur un vaisseau napolitain, puis à Porto-Ferrajo sur un navire vénitien. Rentré en France, par Marseille, vers le 30 fruct. III. Incarcéré au fort La Malgue à Toulon, sur mandat d'arrêt en date du 1<sup>er</sup> germ. IV. Traduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 10 frim. V (Trib. crim.). G. 366 ; L. 351 ; M2 n° 162 ; M6 n° 343.

Imbert François. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Jauffret Jacques, machiniste. Décédé à Bastia en fruct. II ou vend. III. M1 n° 258 ; M6 n° 967.

Jauffret Victoire, née Coulomb, épouse du préc<sup>t</sup>, 41 ans. M2 n° 920 ; M6 n° 986.

Jauffret François, fils de la préc<sup>te</sup>, 4 ans. M2 n° 921 ; M6 n° 1070.

Julien Antoine, 22 ans, cordonnier. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Julien Jean, cordonnier. M6 n° 681.

Jusbert François, époux Fidèle-Amante Giraud, traiteur. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 292.

Lajard Anne (fille d'Honoré, et de Rose Pichaud), 41 ans. S'est rendue à Toulon assiégé, puis à Riez (Basses-Alpes) en niv. II. Serait rentrée à la Valette le 10 fruct. III. G. 366.

Lajard Paule-Elisabeth, sœur de la préc<sup>te</sup>, 36 ans. Mêmes détails. G. 366.

Laty Maurice, époux Thérèse Augias, 45 ans, journalier. Guillotiné à Toulon le 14 pluv. II « pour avoir quitté son pays et être demeuré deux mois dans Toulon » (Comm. révol.). L. 292 ; Q. 1940 ; Mn.

Laure François, cordonnier. M6 n° 685.

*Laure* Jean-Joseph, 47 ans, homme de loi, propr. à Toulon. 8 germ. III. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. E6 (*Toulon*) ; L. 293, 347, 348 ; M2 n° 631 ; M6 n° 828.

Laure Joseph, fils du préc<sup>t</sup>. Sectionnaire. A fui à Toulon pendant le siège de cette ville. L. 293.

Lyons Joseph, époux Christine Latour, boulanger. Guillotiné à Toulon le 19 niv. II (Comm. révol.). L. 292.

Marin Antoine, époux Thérèse Givaudan, cordonnier. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 292.

Marin Jacques, 37 ans, marin. Sectionnaire. Guillotiné à Toulon le 11 vent. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

*Marin* Joseph, négociant, propr. à Toulon. 8 germ. III, 9 vent. VI. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 17 vent. III « par le port d'Agay ». Fusillé à Toulon le 6 flor. VI (Comm. milit.). E6 (*la Valette*) ; E6 (*Toulon*) ; G. 366 ; L. 347, 348 ; M ; M1 n° 44 ; M6 n° 648 ; Mn.

Marin (ou MARRAIN) Joseph-Alexis. Rentré de Gênes, par Saint-Tropez, le 13 pluv. III. Arrêté aussitôt, conduit à Grasse, puis dirigé sur Marseille S'est évadé, le 19 pluv. suivant, du

couvent des Dominicains de Saint-Maximin où il avait été mis au repos à la suite de longues étapes sur des chemins couverts de neige. G. 314.

Martin Rosalie (fille), 20 ans. M2 n° 679 ; M6 n° 1099.

Michel Gaspard, journalier. A travaillé à l'arsenal de Toulon pendant le siège de cette ville. L. 289.

*Mourre* Monique, née Geoffroy. 11 therm. II. Condamnée à (?) (Trib. crim. des Alpes-Maritimes) (avant le 12 therm. II). E6; M5 n° 550.

*Paul* Barthélemy, époux Euphrosine Noble, cultivateur. 28 pluv. VI. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France, le 27 pluv. III, par « le rivage de Saint-Rapheau ». Arrêté dès son débarquement, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 10 mess. III (Trib. crim.). Fusillé à Toulon le 28 pluv. VI (Comm. milit.). r = 30 f. 43. E6; G. 311; M1 n° 241; M6 n° 1319; Mn; Q. 2059.

Paul Honoré (1), 33 ans, savetier. Sectionnaire. Serait allé se cacher au Castellet après les journées montagnardes du 31 mai, des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793. Résidait à la Cadière en l'an X. M; M2 n° 328; M6 n° 503.

Pichaud Joseph, perruquier. M.

Ricard Joseph, 65 ans, ancien écrivain de la marine. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Mn.

Ricaud Alexis-Honoré, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 335 f. 88. L. 351; Q. 2058.

Ricaud Joseph-Félix, cultivateur. Considéré à tort comme émigré : était domicilié à Toulon depuis le 12 avr. 1790 et s'était rendu à Marseille le 28 frim. II. Plusieurs de ses biens avaient cependant été vendus. L. 333, 339, 346; M2 n° 8.

---

(1) Identité probable avec Paul Honoré, signalé sous la rubrique du Beausset.

Ripert Pierre, cultivateur. Décédé à la Valette le 22 fruct. VI. M1 n° 287 ; M6 n° 1325.

Riquier Jean-Baptiste-Joseph, 21 ans, propriétaire. M2 n° 182 ; M6 n° 365.

Tholance Antoine, du Puy (Haute-Loire), instituteur, canonier marin. A fui à Carthagène, par Toulon, le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Livourne et à Gênes. Rentré en France, le 28 pluv. III, sur le bâtiment génois le *Saint-Alphonse* qui, se rendant à Marseille, avait été obligé de relâcher à Agay à cause du « gros temps ». Appréhendé dans ce hameau, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> vent. III à la condition de se rendre aussitôt à Toulon pour y être embarqué sur un navire de la marine nationale (Trib. crim.). G. 294, 299 ; M2 n° 638 ; M6 n° 876.

Tholance Théotiste, née Ginouvès, épouse du préc<sup>t</sup>, 23 ans. A suivi son mari. G. 299.

Toucas François. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Toulouzan Honoré, cordonnier. Décédé à Asti le 5 vend. III. M1 n° 235 ; M6 n° 1327.

Toulouzan Joseph, fils du préc<sup>t</sup>, 24 ans, cordonnier. M2 n° 839 ; M6 n° 1422.

Tripe Louis (aîné). Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Tripe Louis, époux Claire Garnier, cultivateur et « chaircutier ». A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé en prévention d'émigration à (?). Sa veuve prêta serment de fidélité à la Constitution, le 17 fév. 1810, devant le sous-préfet de Toulon. L. 295, 347, 351 ; M.

Ventre Jacques, menuisier. Rentré en France, par Nice, le 13 fruct. X. r = 102 f. 59. M6 n° 882 ; Q. 2059.

Voltaire Augustin-François, greffier communal. Guillotiné à Toulon le 11 vent. II pour « avoir signé des actes à l'époque du tyran » (Comm. révol.). L. 289 ; Mn ; C4.

CANTON DE SAINT-NAZAIRE

Bandol (1217 h.)

*Alliès* Suzanne-Marie (fille du chirurgien)(1). 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 348 ; M5 n° 46 ; P1.

*Alliès* Ursule-Pauline, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. Mêmes détails. E4 : L. 348 ; M5 n° 45.

\* *Andrac*, bourgeois. 22 vend. III. E4.

*Andrac* Joseph-Antoine, propr. à Sanary. 22 vend. III. Secrétaire de la section de Bandol. Déserteur de la compagnie franche de cette commune. A fui à Toulon assiégé. Décédé à Pise le 15 flor. VIII. E4 ; L. 293, 349, 1732 ; M1 n° 64 ; M6 n° 617 ; (*Arch. dép. : Papiers de Sanary*, D10).

*Arnaud* Jean-François, enseigne de vaisseau. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary*, D10).

\* *Audiffren* Jean-Baptiste, quartier-maitre. 22 vend III. E4.

*Audiffren* Joseph, maitre canonnier. Rentré à Toulon, le 18 frim. II, après avoir déserté. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary*, D10).

\* *Baudoin* François, marin. 22 vend. III. E4.

*Coste* Pierre-Jean, pilote côtier. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary*, D10).

*Dalmas* Jean-Baptiste, cultivateur. Décédé à Ormea (Ligurie) vers le 30 frim. II (2). L. 351 ; M ; M1 n° 163 ; (*Arch. dép. : Papiers de Sanary*, D10).

*Dalmas* Thérèse, née Camoin, épouse du préc<sup>t</sup>, 41 ans. A suivi son mari. Se rendait à Draguignan, en prair. X, pour y prêter serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII lorsqu'elle

---

(1) Probablement fille de Jean-Baptiste Alliès, chirurgien, âgé de 57 ans en 1793.

(2) D'après M1 n° 163, il aurait été, à Barcelone, « victimé par les Espagnols » (an V).

fut victime d'un accident de voiture. L. 351 ; M ; M2 n° 644 ; M6 n° 921.

*Décugis* Jean, marin, propr. au Castellet. 22 vend. III. E4.

*Gairoard* François-Maximin, matelot. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Gameau* Louis, quartier-maitre. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Gardon* Joseph, notaire. Serait allé résider à Toulon dès le 30 juil. 1793. L. 346 ; M4 n° 160 ; M5 n° 367.

*Guieu* Jean-François, mousse. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Guise* Barthélemy, matelot. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Louche* Noël-Laurent, 22 ans, maréchal ferrant. Déserteur de la compagnie franche de Bandol. S'est réfugié à Toulon assiégé, à l'étranger le 28 frim. II. L. 349, 371 ; M2 n° 645 ; M6 n° 833 ; (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Maurel* Pierre-Paul, matelot. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Michel* Louis, enseigne. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Monginoux* Jean-Baptiste, matelot. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Pélissier* Louis, matelot. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

*Piche* François-Marie, capitaine, propr. à la Cadière. 22 vend. III. A fui à Toulon assiégé. E4 ; (*Arch. dép. : Inventaires et papiers relatifs à une vente de meubles à Bandol*).

*Piche* Joseph, 69 ans capitaine-marin, propr. à la Cadière. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793. Exécuté dans cette ville en l'an II (Comm. révol.). E4 ; Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. dép. : Inventaires et papiers relatifs à une vente de meubles à Bandol*).

\* *Piche* Pierre, marin, 22 vend. III. r = 41 f. 11. E4 ; Q. 2059.

Pièche (1). Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Pierrugues François, « cy-devant préposé des classes au port de Bandol ». Soldat du « bataillon des rebelles de Marseille en mai 1793 » : s'est réfugié à Toulon en août suivant. L. 312 ; (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

\* *Portalis* Hyacinthe, 27 ans, homme de loi. 22 vend. III. Sectionnaire. S'est rendu à Toulon le 15 août 1793 pour y procéder, comme électeur de Bandol, à la nomination des corps administratifs fédéralistes. A fui à l'étranger le 28 frim. II. Résidait à Bandol en l'an X. E4 (*Toulon*) ; L. 293, 312, 349 ; M ; M2 n° 357 ; M6 n° 501 ; (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

Rouden François (de Joseph), ménager. Déserteur de la compagnie franche de Bandol. S'est réfugié à Toulon assiégé. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

Rouden Joseph, 35 ans, lieutenant de vaisseau entretenu provisoire. A fui avec l'escadre anglaise le 28 frim. II. L. 351, 354 ; M2 n° 530 ; M6 n° 602 ; B. M. 60.

Rouden Louis, 62 ans, capitaine de tartane. (*Arch. dép. : Papiers de Sanary, D10*).

Segond Anne-Françoise, née Piche (2), 24 ans. M2 n° 592 ; M6 n° 855.

#### Saint-Nazaire (*Sanary-Beau Port*) (2098 h.)

\* *Allègre* Jean, matelot canotier. 22 vend. III. E4 ; L. 299, 350.

Allemand Edouard, époux Elisabeth Bonafoux. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 292 ; C4.

---

(1) Identité probable avec André-Jean-Baptiste Pièche signalé sous la rubrique de Toulon.

(2) Epouse très probable d'André-Grégoire Segond, signalé sous la rubrique de Correns.

Andrac François-Antoine, 37 ans, capitaine marchand. A émigré le 28 août 1793. M2 n° 872 ; M6 n° 1335 ; C4.

Bonnegrâce André, charpentier. L. 346 ; M5 n° 122.

\* *Bounaud* Charlotte. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 94.

Deprat Laurent, époux Marie-Ursule Geoffroy, capitaine de navire. Tué à la bataille d'Aboukir (7 therm. VII). M ; M1 n° 130 ; M6 n° 1285

\* *Dugué* Nicolas-Marie, époux Françoise Granet, ancien commissaire. 22 vend. III. Décédé à Livourne le (?). E4 ; L. 346, 363 ; M ; M5 n°s 132, 359.

Etienne Jean-François, 33 ans, capitaine marchand. M2 n° 907 ; M6 n° 1211.

Fournier Jacques-Marie, capitaine marchand. A fui à Toulon le 23 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 fruct. III. Commandant en l'an IV de la *Vierge de Piété*, capturée par les Anglais ; aide-voilier en l'an VI sur la *Sensible*, en l'an VII sur l'avisso le *Saint-Philippe* ; en l'an IX, pilote-côtier sur la frégate la *Badine*. Décédé à Toulon le 26 germ. X. L. 293, 349 ; M ; M1 n° 91 ; M6 n° 931.

Granet, « garde national ». A fui à Toulon où, le 1<sup>er</sup> oct. 1793, il a planté le drapeau blanc sur la redoute du Faron. Nommé ensuite capitaine dans le régiment de *Majorque* par l'amiral espagnol Gravina. Tué dans l'affaire du 30 nov. suivant. « Emporté par son courage, il s'est éloigné des siens ; se voyant entouré de républicains, il est monté sur un olivier, s'y est défendu pendant quelques heures, et est enfin tombé percé de coups sur les cadavres des ennemis qu'il avait étendus à ses pieds ». P.

Hubac Thérèse, née Guidon (veuve). M5 n° 184.

Icard Antoine (ou André ?), 49 ans, enseigne non entretenu. Guillotiné à Toulon, le 19 flor. II, « pour avoir chargé des vivres destinés aux puissances coalisées » (Comm. révol.). M1 n° 128 ; M6 n° 764 ; Q. 1940 ; Mn ; C4.

Icard Catherine, née Gautier, épouse du préc<sup>t</sup>, 36 ans. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentrée en France le 10 vent. III. L. 347 ; M2 n° 538 ; M6 n° 565 ; C4.

Isnard Honoré, 41 ans, marin. M2 n° 717 ; M6 n° 1067.

\* Lambert Toussaint (1). 22 vend. III. E4 ; L. 1732.

Laugier Simon, 29 ans, laboureur. Guillotiné à Toulon, le 11 vent. II, « comme espion des aristocrates et dénonciateur des patriotes » (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

\* Lion Joseph, marinier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 250.

Long Jean-Sauveur. r = 39 f. 42. Q. 2059.

Pardigon Claude, époux Françoise Fournier, de Marseille (paroisse Saint-Martin), ancien procureur juridictionnel de Sanary, maire de cette commune, praticien. Guillotiné à Toulon, vers le 20 prair. II, pour « avoir entretenu une correspondance avec l'infâme comité central des sections de Toulon et favorisé la descente des ennemis sur le territoire de la République en faisant désarmer les batteries de la côte de Sanary ». Mn ; C4.

Roustan Calixte-Hilarion-Hugues, 19 ans, bourgeois. M2 n° 937 ; M6 n° 1385.

#### CANTON D'OLLIIOULES

##### Evenos (521 h.)

Burel Antoine, médecin, premier consul en 1782, propr. à Evenos, Toulon. 22 vend., 7 pluv. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 999 f. E4 (Toulon) ; E6 (Toulon) ; L. 346 ; Q. 1940, 2059 ; (Arch. comm. d'Evenos : BB9 f° 117).

Cadière Esprit, 35 ans, cultivateur. M2 n° 651 ; M5 n° 154 ; M6 n° 923.

Cadière Norade, née Mireur, épouse du préc<sup>t</sup>. Décédée à Ollioules en l'an IX. M1 n° 167 ; M6 n° 727.

---

(1) Propriétaire d'une terre et d'une bastide au quartier du Portissol. Ses biens furent estimés en germ. II.

Cadière Jean-Louis, 35 ans, boulanger. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351 ; M ; M2 n° 682 ; M6 n° 982.

\* *Dalmas* Joseph. 22 vend. II. E4.

*Décugis* Augustin, « garde du Tyran », propr. à Toulon. 22 vend. III. E4.

*Décugis-Evenos* Joseph-Toussaint-Antoine (1) (fils de Jean-André, ce dernier seigneur d'Evenos et d'Orves, et de Claire-Angélique de Viguié), propr. à Ollioules. 22 vend. III. A contribué à la formation d'une section à Ollioules. Décédé à Livourne le 13 germ. III. r = 1937 f. 83. E4 ; L. 285, 297, 306 ; M ; M4 n° 264 ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. d'Evenos*: BB9 f°s 128, 147 ; GG5 f° 114 v°).

\* *Gamel* Elisabeth, née Hermitte (veuve). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 203.

Gautier Joseph, 46 ans, cordonnier. Rentré en France après la loi du 22 niv. III. A obéi à celle du 19 fruct. V. M ; M5 n° 192.

Pichot (ou Pisso) Joseph, 18 ans, novice sur la corvette *la Brune* pendant le siège de Toulon. A fui à Porto-Ferrajo le 28 frim. II. S'est rendu plus tard à Gênes. Rentré en France par Nice, le 12 prair. III, sur la pinque génoise *la Vierge du Bousquet*. G. 297, 344.

\* *Rougiès* François, travailleur. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 318.

#### Ollioules (2910 h.)

Abran Laurent, 40 ans, cordonnier. A fui à Toulon en sept. 1793, dans la Rivière de Gênes le 29 frim. II. Rentré en France, par Agay, le 28 pluv. III sur le bâtiment génois le *Saint-Alphonse*. Arrêté dès son débarquement, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 3 germ. suivant (Trib. crim.). G. 294, 353 ; L. 308 ; M2 n° 694 ; M6 n° 973.

\* *Albert*. 28 juin 1792. E.

---

(1) Frère de Françoise-Angélique-Adélaïde Décugis, épouse de Barnabé Baumier, ce dernier homme de loi et notaire à Signes.

*Allemand* Joseph, dit d'Ollioules, propr. à Toulon. 25 germ. II, 7 pluv. III. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. E3 (Ollioules); E3 (Toulon); E6 (Toulon); L. 331; M5 n° 302; Mn.

*Andrieu* Hyacinthe. r = 445 f. 50. Q. 2058.

*Andrieu* Pascal, 26 ans, cultivateur. 25 germ. II. Guillotiné à Toulon en l'an II (avant le 25 germ.) (Comm. révol.). E3; L. 299, 331; Mn.

*Aoust* Joseph, travailleur, propr. à Evenos. 22 vend. III. E4; M3 n° 3.

*Aoust* Laurent, meunier à farine. Décédé à Bastia en l'an IV. r = 270 f. M1 n° 188; Q. 2059.

*Aoust* Claire, épouse du préc<sup>t</sup>. Même observation. M1 n° 188 bis.

*Aubert* Joseph-Jean, 51 ans, fabricant de savon. Semble n'avoir pas émigré avant la loi du 19 fruct. V, malgré la mise sous séquestre de ses biens. Aurait quitté Ollioules, muni d'un passeport régulier, le 15 août 1792 « pour voyager dans l'intérieur de la France afin d'échapper aux massacres à Toulon de ses collègues administrateurs du département ». Aurait vécu caché à Bordeaux jusqu'au 1<sup>er</sup> frim. V. Se serait ensuite rendu à Marseille et serait parti pour l'Italie le 8 vend. VI. Rentré en France vers le 15 niv. IX. G. 353; L. 348; M; M5 n° 22.

*Aubert*, épouse du préc<sup>t</sup>. M.

*Audibert* Elzéar, 46 ans, cultivateur. M2 n° 724; M6 n° 1130.

*Audibert* Madeleine, fille du préc<sup>t</sup>, 23 ans. M2 n° 725; M6 n° 1131.

*Audibert* Jean-François, cultivateur. Tué à la bataille d'Aboukir (7 therm. VII). M1 n° 52.

*Audibert* Jean-Louis, frère du préc<sup>t</sup>, 12 ans, cultivateur. M2 n° 269; M6 n° 378.

*Audibert* Louis-Blaise, 39 ans, aubergiste. S'est rendu à Toulon le 28 août 1793 « pour y faire des provisions ». A fui à Gê-

nes, le 28 frim. II, sur un navire génois. Rentré en France, par « l'anse d'Agay », le 14 vent. III. Arrêté à son arrivée, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 11 germ. suivant (Trib. crim.). G. 304 ; L. 347, 350 ; M2 n° 775 ; M6 n° 1133.

Audibert Madeleine, née Palissone, épouse du préc<sup>t</sup>, 44 ans. Mêmes détails. G. 304 ; M2 n° 1371.

Audibert Louis, fils de la préc<sup>te</sup>, 11 ans. A suivi ses parents. G. 304 ; L. 350.

Audibert Rosalie, sœur du préc<sup>t</sup>, 14 ans. Même détail. G. 304 ; L. 350 ; M2 n° 776 ; M6 n° 1134.

Baron Marguerite, née Décugis. M4 n° 268.

Baudisson Jean-Pierre, charretier. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 349 ; M4 n° 234 ; M5 n° 90.

Baudisson Cécile, née Brun, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 293, 349.

*Bernard* Louis (fils de Louis), cultivateur. 13 mess. VII. A fui à Toulon fin août 1793 à la suite des combats qui eurent lieu à Ollioules entre l'armée anglaise et l'armée révolutionnaire. S'est rendu à Barcelone le 28 frim. II. Fusillé à Toulon le 13 mess. VII (Comm. milit.). E6 (*Toulon*) ; L. 360, 371 ; Mn.

Besson Belise. Rentrée de Saint-Domingue, par les Etats-Unis, en juin-juil. 1806 (1). M.

Bigaud Guillaume, 39 ans, boulanger. M2 n° 260, M6 n° 384.

Bigaud Claire, née Roux, épouse du préc<sup>t</sup>, 39 ans. M2 n° 259 ; M6 n° 427.

Bigaud Probace (1<sup>er</sup> fils de la préc<sup>te</sup>), 10 ans, boulanger. M2 n° 298 ; M6 n° 382.

Bigaud Jean-Pierre, frère du préc<sup>t</sup>, 2 ans. M2 n° 299 ; M6 n° 383.

---

(1) Alla résider à Marseille à la même époque. Héritière de Besson, colon, natif d'Ollioules, décédé dans cette commune aussitôt son arrivée de Saint-Domingue.

Bigaud Louis, 17 ans, boulanger. M2 n° 692 ; M6 n° 1173.

Bigaud Pascal, 14 ans, boulanger. M2 n° 716 ; M6 n° 1174.

Blanc Paul, marin. Tué dans la bataille d'Aboukir (7 therm. VII). M1 n° 120.

Bonnegrâce. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Bonnegrâce Jean Pierre, 56 ans, tonnelier. Sectionnaire. A quitté Ollioules le 17 août 1793 « parce que la garde nationale de sa commune avait été requise d'aller à Toulon par le département séant alors dans cette ville ». A fui à Porto-Ferrajo le 27 frim. II. A plus tard séjourné à Livourne. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III, sur le brigantin génois la *Rondinella* qui transportait 62 émigrés. G. 297, 353 ; L. 348, 360 ; M4 n° 250 ; M5 n° 126.

Bonnegrâce Augustin, fils du préc<sup>t</sup>, 21 ans, tonnelier. Mêmes détails. G. 297, 353 ; L. 348, 360 ; M ; M5 n° 123.

Bonnegrâce Laurent, tonnelier. A émigré à Livourne. M ; M3 n° 214.

Bouis, officier municipal. « Prévenu d'émigration et de correspondance criminelle avec les ennemis de la République ». G. 341.

Bouis Joseph, 44 ans, jardinier. S'est réfugié à Toulon le 6 ou 7 sept. 1793 par crainte de l'armée de Carteaux. G. 307 ; L. 347 ; M2 n° 261 ; M6 n° 388.

Brémond Etienne, jardinier. Semble n'avoir pas émigré avant la loi du 19 fruct. V : se serait caché en France « pendant le régime de la Terreur pour éluder la haine de ses ennemis ». Incarcéré dans la maison de justice de Montpellier de prair. VII à vent. VIII. L. 306, 348, 360 ; M.

\* *Brémond* Joseph, jardinier. 22 vend. III. A fui à Toulon le 31 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Détenu à la maison de justice de Montpellier en fruct. VIII. E4 ; L. 347, 1732 ; M ; M5 n° 50.

Broutin François-Romain, époux Marie-Claire Gautier, né à Ollioules le 22 mai 1759, serrurier. Sectionnaire. A fui à Toulon vers le 31 août 1793 « effrayé par les combats d'Ollioules ». L. 297, 306 ; M ; M2 n° 348 ; M6 n° 449 ; Q. 1<sup>re</sup> 59 ; (*Arch. comm. d'Ollioules* : GG108 f° 5).

Brun Elisabeth, née Mathieu (veuve de Louis, cultivateur). A fui à Toulon le 31 août 1793 « pour se soustraire au danger du combat qui eut lieu à Ollioules entre les Anglais et les Français ». S'est rendue à l'étranger le 28 frim. II. L. 349 ; M.

Brun Elzéar, fils de la préc<sup>de</sup>, 44 ans, notaire. « Etait à son poste à la maison commune lors du combat qui se déroula le 31 août 1793 entre l'armée républicaine et l'armée anglaise ». A été saisi, puis traduit à Toulon par les ennemis. A fui à l'étranger le 28 frim. II. Arrêté à Toulon le 7 prair. X par ordre du général commandant la division de cette place. L. 349 ; M ; M2 ; M3 n° 223.

*Brun* Louis, travailleur, propr. à Evenos. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 28.

Canolle Laurent, 10 ans. M2 n° 584 ; M6 n° 920.

Castelin Pierre, cultivateur. A fui à Toulon le 6 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. Décédé à Alexandrie (Egypte) le 14 pluv. VII pendant qu'il était employé aux hôpitaux militaires de cette ville. L. 347 ; M1 n° 69 ; M6 n° 629.

\* *Clavel* Jean-Joseph, dit Saint-Rivaut (fils d'Elisabeth Clavel, née Laugier), 23 ans, officier ministériel. 22 vend. III. Fusillé à Toulon, le 23 brum. VIII (Comm. milit.). E4 ; M1 n° 111 ; Mn.

Coste Hilaire, 43 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348 ; M2 n° 704 ; M6 n° 989.

Coulomb Antoine, 63 ans, cultivateur. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 85 f. 66. L. 296 ; M ; M4 n° 251 ; Q. 2058.

Coulomb Marie, née Imbert, épouse du préc<sup>t</sup>. A fui à Toulon en août 1793. Décédée à Sanary le 8 mess. IV. L. 296 ; M ; M1 n° 34 ; M6 n° 1287.

Coulomb François, fils de la préc<sup>te</sup>, 30 ans, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296 ; M ; M2 n° 180 ; M6 n° 221.

Coulomb Hippolyte, frère du préc<sup>t</sup>, officier de santé. A suivi son frère. « Mort au service de la République, dans l'armée d'Italie, à Villefranche » en l'an VII. L. 296 ; M ; M1 n° 35.

Coulomb Jean-Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 32 ans, officier de santé. Servait dans l'armée d'Egypte en frim. IX. Se trouvait à Ollioules en prair. X. L. 296 ; M ; M2 n° 179 ; M6 n° 220.

Daniel Paule (fille de Jacques). A fui à Toulon « à cause du pillage qui eut lieu dans sa patrie après le sanglant combat entre l'armée anglaise et celle de la République ». A quitté la France le 28 frim. II. L. 293, 349.

David Marie Anne, née Hermitte (épouse de Joseph David, marin de commerce), 27 ans. M2 n° 174 ; M6 n° 344.

Davin Jean-Louis, 23 ans, boucher. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296, 348 ; M ; M2 n° 446 ; M5 n° 223 ; M6 n° 95.

Decoreils Charles-Joseph, 32 ans, marin. Rentré d'Angleterre, par le Havre, en l'an X. M2 n° 974 ; M6 n° 1189.

Décugis Antoine, 39 ans, tailleur d'habits. S'est rendu à Toulon en août 1793 où, en sa qualité d'officier municipal, il devait « acheter du bled pour la subsistance de son pays ». A fui en Catalogne vers le 28 frim. II, sur un vaisseau marchand espagnol, « parce qu'à Toulon on répandait le bruit que les Français fusillaient tout le monde ». Rentré en France vers le 15 therm. III. Incarcéré au fort La Malgue, à Toulon, le 4 pluv. IV. Mis en surveillance à Ollioules le 13 pluv. V (Trib. crim. de Brignoles). G. 353 ; L. 347, 348 ; M2 n° 685 ; M6 n° 1192.

Décugis Joseph, fils cadet du préc<sup>t</sup>, 16 ans, « chirurgien ». M ; M2 n° 684 ; M6 n° 1032.

Décugis Laurent, frère du préc<sup>t</sup>, tailleur d'habits. M ; M6 n° 797.

Décugis Honoré, tonnelier. Décédé à Livourne le 9 niv. X. M1 n° 113 ; M6 n° 758.

Décugis Anne, née Ardisson, épouse du préc<sup>t</sup>, 30 ans. M2 n° 506 ; M6 n° 529.

Décugis Jean-Pascal, boulanger. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. M1 n° 189 ; Q. 1940 ; Mn.

Décugis Jean-Pascal, fils du préc<sup>t</sup>, 31 ans, boulanger. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348 ; M2 n° 719 ; M6 n° 1054.

Décugis Joseph, cultivateur. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). r = 21 f. 72. Q. 1940, 2059 ; Mn.

Décugis Pierre-André, agriculteur. A fui à Toulon le 5 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 27 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Décédé à Salviano (campagne de Livourne) le 21 flor. VII. r = 163 f.. L. 347 ; M ; M4 n° 283 ; M5 n° 224 ; D ; Q. 2058.

Décugis Marguerite-Paule, fille du préc<sup>t</sup>. M.

Delaud Claude, boucher. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296, 348 ; M ; M5 n° 229 ; M6 n° 1201.

Delaud Jean, fils du préc<sup>t</sup>, 35 ans, boucher. Mêmes détails. L. 296, 348 ; M ; M2 n° 436 ; M5 n° 228 ; M6 n° 96.

Delaud Marie, née Roche, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 296, 348 ; M.

Denis. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Dol Dominique, né à Ollioules le 19 nov. 1765, boulanger. A fui à Toulon en août 1793. L. 297 ; M ; M2 n° 172 ; M5 n° 242 ; M6 n° 231.

Emeric Lange, 24 ans, voiturier. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Establier André, 64 ans, boulanger. r= 64 f. 08. L. 1732 ; M2 n° 274 ; M6 n° 402 ; Q. 2059.

Establier Clément, 25 ans, apothicaire et secrétaire greffier. Guillotiné à Toulon le 11 vent. II. (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

Establier Félix. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Evêque François, officier de santé. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296, 364 ; M.

Evêque Marie, née Décugis, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 296, 364 ; M.

Evêque Adélaïde, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 296, 364 ; M.

Fabre Jean-Antoine, 30 ans, bourrelier. A fui à Toulon le 28 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 19 vent. III. L. 347 ; M2 n° 157 ; M6 n° 237.

Fabre Marie-Anne-Thérèse, née Roche, épouse du préc<sup>t</sup>, 25 ans. Mêmes détails. L. 347 ; M ; M2 n° 158 ; M6 n° 366.

Fabre Jean-Jacques, fils de la préc<sup>te</sup>, 1 an. Emmené par sa mère. L. 347.

Fabre Jean-Pierre, époux Cécile Verlaque, bridier. Fusillé sans jugement à Toulon le 28 frim. II. L. 296 ; M1 n° 30 ; Mn.

Fabre Laurent, 17 ans, tonnelier. M2 n° 361 ; M6 n° 464.

Farlie Jean (1), 64 ans, bourrelier. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Il y a très probablement identité entre Farlie Jean et Fabre Jean-Pierre, tous deux bourreliers, car l'inscription de ce dernier ne figure pas au document Q. 1940. L'orthographe Farlie est sans doute une erreur de copiste, malgré que Fabre Jean-Pierre soit signalé comme ayant été exécuté sans jugement et Farlie Jean à la suite d'un jugement de la Commission révolutionnaire.

Ferrand Firmin-Marc-Antoine-Marie. r = 73 f. 98. Q. 2059.

Flotte (de) Thérèse, née Lemère, épouse de Joseph-François de Flotte, ancien lieutenant de vaisseau (1). Décédée à Solliès-la-Ville, le 28 fruct. II, âgée de 63 ans. r = 279 f.. M1 n° 139 ; M6 n° 1278 ; D ; Q. 2059 (*Arch. comm. d'Ollioules* : GG).

Forest (ou Fourest) Louis-Chrysostome, 31 ans, boulanger. L. 306 ; M2 n° 706 ; M6 n° 1219.

Galle Jean, 68 ans, maître d'école. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Gast Augustin, boulanger. Sectionnaire. Rentré en France le 28 vent. III. L. 292, 347, 348.

Gaudemar François, 35 ans. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Gaudemar Jean-Joseph, fils de Jean, et de Marie-Madeleine Boyer, 26 ans, cultivateur. Sectionnaire. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. M ; M2 n° 74 ; M6 n° 296.

Gaudemar Jean-Louis, frère du préc<sup>t</sup>, 34 ans, cultivateur. Mêmes détails. L. 297 ; M ; M2 n° 73 ; M6 n° 292.

Gay Jean-Joseph, 32 ans, vicaire. Assermenté en 1792. « A vu en mars 1793, les agents du terrorisme désoler Ollioules et les communes environnantes par des vols et des assassinats multipliés ». A participé à l'établissement des sections. Délégué par l'assemblée primaire du canton d'Ollioules pour assister, le 25 août 1793, à l'assemblée générale fédéraliste de Toulon. S'est rendu dans cette ville « à l'époque où, après un combat sanglant entre les armées républicaine et anglaise, la commune d'Ollioules était livrée au pillage et où la qualité de sectionnaire était devenue un titre de proscription pour tout citoyen honnête ».

---

(1) Mariage à Ollioules, le 3 juil. 1759, de Joseph-François de Flotte, ancien lieutenant de vaisseau, fils majeur de noble Jean Baptiste, ancien capitaine d'infanterie, et de feu Anne-Claire de Virille de la Millière, avec Thérèse Lemère, fille d'Etienne, écuyer, et de Claire Martelly.

A fui à Gênes le 28 frim. II « au moment de l'incendie de l'arsenal et des vaisseaux, de l'explosion des poudrières et des mines, de la submersion des bateaux, du bombardement, des cris affreux des submergés et des mourants qui imprimaient la terreur dans tous les esprits ». Est allé ensuite à Porto-Ferrajo, puis à Livourne. Rentré en France, par Marseille, le 10 fruct. III, sur le brigantin vénitien *la Vierge de Grâce de Consolation*. Ecrroué au fort La Malgue à Toulon, le 18 vent. IV, sur mandat d'arrêt du juge de paix de cette ville. Placé en surveillance à Ollioules le 29 frim. V (Trib. crim. de Brignoles). A obéi à la loi du 19 fruct. V. Décédé à Livourne en 1832. G. 353, 364 ; L. 306, 348 ; X.

Gay Laurent, 42 ans, agriculteur. Officier municipal. S'est rendu à Toulon en août 1793 pour « s'y occuper du ravitaillement en grains ». A fui, le 30 frim. II, dans le territoire de Gênes. A séjourné plus tard à Porto-Ferrajo. Rentré en France le 10 prair. III. Incarcéré au fort La Malgue à Toulon le 18 vent. IV. Mis en surveillance à Ollioules le 29 frim. V (Trib. crim. de Brignoles). r = 131 f. 24. G. 353, 364 ; L. 306, 348 ; M2 n° 683 ; M6 n° 1253 ; Q. 2058.

Gernet Jean-Pascal, d'Eyguières (Bouches-du-Rhône), 49 ans, oratorien. Exécuté à Toulon le 14 niv. II (Comm. révol.). L. 65 ; Q. 1940 ; Mn.

Giloux André, 37 ans, marchand drapier. Guillotiné à Toulon le 28 vent. II (Comm. révol.). Q. 1701, 1940 ; Mn.

Giloux Antoine-Hyacinthe, propriétaire. Acquitté de la prévention d'émigration le 30 brum. IX (Trib. crim. du Var). Résidait à Marseille en frim. suivant. M2 n° 7.

Giloux Hyacinthe, cultivateur. A fui à Toulon en août 1793. Arrêté à Ollioules en therm. II. Décédé dans « la maison de sûreté générale de Fréjus » le 8 fruct. suivant. L. 297.

Giloux Thérèse-Elisabeth, née Imbert, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à Toulon. L. 297.

Giloux Madeleine, née Sivan (veuve). A fui à Toulon en août 1793. L. 296.

Giloux Claire, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa mère. L. 296.

Giloux Marie, née Imbert (veuve), 51 ans. M2 n° 175 ; M6 n° 182.

Girand Marguerite (fille), 49 ans. M2 n° 161 ; M6 n° 338.

Giraud Jean-Baptiste, 22 ans, maréchal-ferrant. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Gombert. L. 290.

Gravier Augias, 41 ans, charron. M2 n° 273 ; M6 n° 408.

Gravier Elzéar, ouvrier charron. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351 ; M.

Gravier Louis, ménager. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. M ; M4 n° 56 ; M6 n° 1286 ; Q. 1940.

Grenon Pascal, de Riez (Basses-Alpes), cuisinier. Rentré de Livourne, par Sanary, vers le 15 fruct. X. M2 n° 1007 ; M6 n° 1052.

Guichard Pierre, époux Thérèse Sauve (fils de Joseph, bourgeois, et d'Anne Giraud), capitaine de navire marchand. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 295 ; M ; Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. comm. d'Ollioules* : GG92 f° 22).

Guichard Claire Geneviève, fille du préc<sup>t</sup>. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 295, 349 ; M ; M5 n° 309.

Guichard Henriette-Sophie-Thérèse, sœur de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. L. 293, 295, 349.

Guiol André, 47 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 1<sup>er</sup> sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. L. 347 ; M4 n° 291 ; M5 n° 318 ; Q. 1959.

Guiol Charles (1), frère du préc<sup>t</sup>, 42 ans, cultivateur. 29 fruct. VI. A fui à Toulon vers le 1<sup>er</sup> sept. 1793, « par suite de la ter-

---

(1) Inscrit par erreur sur E6 avec la désignation de *Guyot*.

reur que lui inspirait l'armée républicaine » ; à Gênes, le 28 frim. II, sur une tartane française. A séjourné plus tard à Porto-Ferrajo. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> prair. III. Fusillé à Toulon le 29 fruct. VI (Comm. milit.). E6 (*Toulon*) ; G. 353 ; M1 n°9 ; M6 n°659 ; Mn.

Guiol Louis, ménager. M5 n° 190.

\* *Hermitte* Jean, tonnelier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 206.

*Hermitte* Marie, fille du préc<sup>t</sup>, propr. à Evenos. 22 vend. III. A fui à Toulon vers le 1<sup>er</sup> sept. 1793 à cause des combats dont Ollioules fut le théâtre le 30 août précédent. E4 (*Toulon*) ; M ; M5 n° 202.

*Hermitte* Laurent, aubergiste. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. L. 1732 ; M1 n° 37 ; Mn ; Q. 1422.

*Hermitte* Rose. Mêmes détails que pour *Hermitte* Marie, citée plus haut. L. 297 ; C4.

Icard Honoré, machiniste. Décédé à Gibraltar en 1793. r = 180 f. 90. L. 1732 ; M1 n° 100 ; Q. 2059.

Icard André, fils du préc<sup>t</sup>, 40 ans, tonnelier machiniste. M2 n° 461 ; M6 n° 109.

Imbert François, notaire. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à Naples le 28 pluv. VIII. r = 326 f. 53. L. 352, 1732 ; M1 n° 32 ; M6 n° 660 ; Q. 2058.

Imbert Joseph-Dominique, fils du préc<sup>t</sup>, prêtre. Réfractaire et déporté. Décédé à Marseille le 2 fruct. VIII. M1 n° 33 ; M6 n° 670.

Jourdan Louis-Roch, 49 ans, cultivateur. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 349, 1732 ; M2 n° 154 ; M6 n° 349.

Jourdan François-Paul, fils du préc<sup>t</sup>, 25 ans, cultivateur. Même détail. L. 349 ; M2 n° 155 ; M6 n° 348.

Jourdan Marguerite, née Veyron, épouse de Jean-Joseph Jourdan. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an

VIII, le 25 mess. X, devant le maire d'Ollioules. M2 ; M6 n° 1431.

Julien Jean. L. 289.

Lambert François, ménager. Exécuté à Toulon le 19 niv. II (Comm. révol.). M1 n° 233 ; M6 n° 970 ; Mn.

Lambert Toussaint, fils du préc<sup>t</sup>, ménager. Même observation. M1 n° 234 ; M6 n° 969 ; Mn.

Lambert Victor, 18 ans, ménager. M2 n° 862 ; M6 n° 1079.

Lambert Vincent, 24 ans, ménager. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Lantier Augustin, 16 ans, étudiant. A fui à Toulon le 7 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 347.

Lantier Jean-Baptiste, 42 ans, notaire. Fédéraliste. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. r = 281 f. 95. L. 293, 349 ; M ; M2 n° 309 bis ; M6 n° 480 ; Q. 2059.

*Lantouin* Marie, commise à la boulangerie, propr. à Bandol. 22 vend. III. E4.

Lardier Joseph-Simon (fils de Joseph). L. 306.

Laure Alexis, cultivateur. Décédé à Oneille en 1793 ou en Piémont le 22 germ. II (?). M1 n° 40 ; M6 n° 1458.

Louzier François, 21 ans, ménager. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Louzier Toussaint, 41 ans, ménager. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Magnaud Pierre-Antoine, 24 ans, meunier. ; M2 n° 935 ; M6 n° 1097.

*Maistre* Antoine, négociant, propr. au Castellet. 22 vend. II. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. r = 168 f. 73. E4 ; Mn ; Q. 2059.

Manteauoir Rose. Rentrée de Saint-Domingue, par les Etats-Unis, en juin-juil. 1806 (1). M.

\* Martelly (ou Marseilly), prêtre jésuite. 28 juin 1792. E ; L. 285.

Martelly François-Mathieu, 39 ans, agriculteur. A fui à Toulon, « par frayeur, au moment où l'armée de Carteaux avançait vers sa commune ». S'est rendu dans les Etats du duc de Toscane le 28 frim. II. Rentré en France par Nice, le 8 prair. III, sur le bâtiment génois *la Rondinella*. Arrêté dès son débarquement et incarcéré à Grasse où il a été mis en liberté provisoire, vers le 5 mess. suivant, pour lui permettre d'accomplir les formalités prescrites par les lois des 22 germ. et 22 prair. III (2). Appréhendé de nouveau, puis écroué à Toulon le 26 fruct. IV dans la maison dite du Palais. Mis enfin en surveillance à Ollioules par ordonnance du trib. crim. de Brignoles en date du 29 frim. V. r = 216 f. 63. G. 297, 353 ; L. 293, 349 ; Q. 2059.

Martelly Geneviève, née Brun, épouse du préc<sup>t</sup>, 29 ans. A suivi son mari à Toulon, en Toscane et à Nice. G. 297 ; L. 297.

Martelly Anne-Adélaïde, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 293, 349.

Martelly Louis, frère de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 293, 349.

Martelly Jean, négociant. A fui à Toulon en août 1793, en Espagne le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 22 niv. suivant. r = 114 f. 45. L. 296 ; M1 n° 75 ; Q. 2059.

Martelly Antoinette, née Moizan, épouse du préc<sup>t</sup>, de l'île de Grenade, 45 ans. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296 ; M2 n° 370 ; M6 n° 493.

---

(1) Alla résider à Marseille à cette époque. Héritière de Besson, colon, natif d'Ollioules, décédé dans cette dernière commune aussitôt son retour de Saint-Domingue (Voir plus haut Besson Belise).

(2) Application de l'arrêté en date du 1<sup>er</sup> mess. III des représentants du peuple Rouyer et Despinassy en mission dans le Var.

Martelly François-Elzéar, fils de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 296.

Martelly Régis-Balthazar, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 296.

Martiney Louis, menuisier. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 28 vent. III. L. 347.

Masselon Thérèse (fille), 43 ans. M2 n° 171 ; M6 n° 354.

Mathieu Joseph, 40 ans, cultivateur. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 349 ; M2 n° 75 ; M6 n° 307.

Mège (veuve). r = 106 f. 38. Q. 2058.

Moizan Marguerite (fille), de l'île de Grenade, 36 ans. S'est rendue à Livourne pour obéir à la loi du 19 fruct. V. M2 n° 371 ; M3 ; M6 n° 492.

Moizan Pierre, de l'île de Grenade, 40 ans, propriétaire. Sectionnaire. A fui à Toulon le 25 août 1793. A résidé à Comps du 22 niv. III à fruct. V. A ensuite satisfait à la loi du 19 fruct. V. L. 373 ; M ; M2 n° 369 ; M6 n° 491.

\* *Monier Pierre-Joseph*, notaire. 22 vend. III. Sectionnaire. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. Amnistié en 1811. E4 ; L. 293, 349 ; M.

Monier Victoire, née Daniel, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 293, 349.

Monier Augustin, fils de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 293, 349.

Monier Siméon, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 293, 349.

Monier Victoire, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 293, 349.

Olivier Elisabeth. A fui à Toulon à cause de la crainte inspirée par les combats d'Ollioules. S'est rendue à l'étranger le 28 frim. II. Décédée à Ollioules le 19 vent. IX. L. 296, 351 ; M1 n°s 36, 232 ; M6 n°s 770, 1316.

Périsnard Laurent, boucher. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 296, 348.

Pichaud André, 7 ans. M2 n° 71 ; M6 n° 316.

Pichaud Cyprien, époux Catherine Beaume, 53 ans, cultivateur. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). M ; M6 n° 687 ; Q. 1940. ; Mn.

Pichaud Cyprien, fils du préc<sup>t</sup>, 25 ans, cultivateur et commis marchand. A fui à Toulon le 7 sept. 1793, à Livourne le 28 frim. II. S'est rendu plus tard à Porto-Ferrajo. Rentré en France par Nice, le 8 prair. III, sur le brigantin la *Rondinella* qui transportait 62 émigrés venant de Livourne. A rejoint cette dernière ville après la loi du 19 fruct. V. r = 39 f. 40. G. 297, 353 ; L. 297 ; M2 n° 10 ; M6 n° 188 ; Q. 2059.

Pichaud Jean-Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 21 ans, cultivateur. A partout suivi son frère. G. 297, 353 ; L. 297, 347, 348 ; M ; M2 n° 68 ; M6 n° 315.

Pichaud Pierre-Clément, frère du préc<sup>t</sup>, 17 ans, cultivateur. Même détail. G. 297, 353 ; L. 297, 348 ; M ; M2 n° 69 ; M6 n° 317.

Portalis Marie-Thérèse, née Couvreuse (veuve), 66 ans. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 367 ; M2 n° 491 ; M6 n° 544.

Poupon Jean Etienne, époux Elisabeth Lardier, cultivateur. Sectionnaire. A émigré, par Toulon le 28 frim. II. L. 296, 349, 376 ; M ; M2 n° 678 ; M6 n° 1356.

\* Poupon Jean-François, époux Marie-Madeleine Daumas, perruquier. 22 vend. III. Décédé à (?) le 20 vend. VII. E4 ; L. 296, 349, 376 ; M ; M5 n° 294.

Ravel Laurent, 29 ans, canonnier. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Rebuffat Jean-Pierre, cultivateur. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 27 frim. II. Séjournait à Barcelone en l'an IV. L. 297, 361 ; M5 n° 34.

Rebuffat Louis, né à Ollioules le 12 nov. 1743, « aussier ». A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 296, 348 ; M2 n° 167 ; M6 n° 362.

Recoux Jean-Gaspard, 31 ans, maçon. Officier municipal « fait prisonnier, le 28 août 1793, par les Anglais ». A fui à Livourne le 28 frim. II sur un navire napolitain. S'est rendu ensuite à Gênes. Rentré en France, par Agay, en vent. III, sur un bâtiment génois. Arrêté aussitôt, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 11 germ. suivant (Trib. crim.). G. 304 ; L. 350 ; M2 n° 250 ; M6 n° 421.

Rey Antoine, 57 ans, laboureur. Est allé à Toulon, le 20 août 1793, « pour y régler des affaires domestiques ». A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, par Cannes, le 4 germ. III. Appréhendé dès son débarquement, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 25 germ. suivant (Trib. crim.). G. 306 ; L. 347 ; M2 n° 411 ; M6 n° 322.

\* *Rigaud* Jean-Louis, ménager. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 332.

Robert Antoine. L. 304, 379.

Roche Marie, bouchère. M5 n° 58.

Roubert Antoine Mathieu. r = 87 f. 99. Q. 2039.

Rougier Balthazar, 29 ans, canonier. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

\* *Rougier* Jean-Pierre, regrattier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 317.

Sarnasset Virginie (fille de la veuve). A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. L. 289, 367, 1732.

\* *Sauve* Jean-Baptiste, 43 ans, prêtre. 28 juin 1793. Réfractaire et déporté. E ; L. 285, 307 ; M2 n° 848 ; M6 n° 1405.

Sénès Alexandre, 36 ans, boulanger. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351, 380 ; M2 n° 723 ; M6 n° 1397.

Sénès Charles, 16 ans, boulanger. M2 n° 701 ; M6 n° 1398.

Sénès Jacques, 40 ans, boulanger. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Détenu en germ. VIII, dans la

maison de justice de Montpellier, pour prévention d'émigration. L. 297, 380 ; M ; M2 n° 493 ; M6 n° 328.

Sénès Marie, née Maunier, épouse du préc<sup>t</sup>, 41 ans. A suivi son mari à Toulon et à l'étranger. L. 297 ; M ; M2 n° 494 ; M6 n° 582.

Simon Jacques, 20 ans, garçon tailleur. Guillotiné à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Soleilhet François, 22 ans, tailleur d'habits. A émigré, par Toulon, le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 29 vent. III. L. 306, 350 ; M2 n° 726 ; M6 n° 1419.

Soleilhet Jean-Joseph, 29 ans, cultivateur. M2 n° 731 ; M6 n° 1420.

\* Sourd Pierre, cordonnier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 343.

Toulouzan Anne-Catherine (fille), 64 ans. A fui à Toulon à cause de « l'effroi » provoqué par les combats d'Ollioules. S'est rendue à l'étranger le 28 frim. II. L. 296, 348 ; M ; M2 n° 803 ; M6 n° 1423.

Toulouzan Anne-Dorothee, née Bonanaud (veuve). Décédée à Carthagène en 1794. M1 n° 29.

Toulouzan Marie-Claire-Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>, 32 ans. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348 ; M ; M2 n° 194 ; M6 n° 192.

Toulouzan Charles, 29 ans, ménager-laboureur. Sectionnaire<sup>a</sup>. S'est rendu à Toulon en août 1793 avec la garde nationale de sa commune. A fui à Porto-Ferrajo le 27 frim. II. A séjourné ensuite à Livourne. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III, sur le brigantin génois la *Rondinella*. G. 297, 353 ; L. 351 ; M2 n° 72 ; M6 n° 331.

Toulouzan Jean, 55 ans, bourgeois, propr. à Evenos. 22 vend. III. A fui à Toulon en sept. 1793 à cause du « pillage » qui suivit les combats d'Ollioules. S'est rendu à l'étranger le 28 frim. II. r = 309 f. 58. E4 ; L. 293, 349 ; M2 n° 176 ; M6 n° 372 ; Q. 2058.

Toulouzan Marie-Anne-Jean-Baptiste, née Saint-Martin, épouse du préc<sup>t</sup>, de Roquevaire (Bouches-du-Rhône), 39 ans. A suivi son mari. L. 293 ; M2 n° 802 ; M6 n° 1409.

Toulouzan Auguste, fils de la préc<sup>te</sup>, 10 ans. A suivi ses parents. L. 293 ; M2 n° 165 ; M6 n° 374.

Toulouzan Marie-Anne, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 293.

Toulouzan Nicolas, frère de la préc<sup>te</sup>, 12 ans. Même détail. M2 n° 177 ; M6 n° 373.

Toulouzan Sabine, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 293.

Tripier Virginie, née Chanecet, 16 ans. M2 n° 686 ; M6 n° 1022.

Venel Jacques, cultivateur. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Venel Marianne, cultivatrice. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348 ; M.

Veyron Elzéar, cultivateur. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 25 mess. X, devant le maire d'Ollioules : était infirme. M6 n° 1432.

Vitalis Jean-Simon, époux Catherine Denans, 33 ans, notaire. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.) (1). L. 1732 ; Q. 1940.

Vitalis Joseph, de Lectoure, 65 ans, avocat. Sectionnaire. S'est réfugié à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Mis en surveillance à Sanary le 15 brum. IX. L. 297, 351 ; M ; M2 n° 210 ; M4 n° 28 ; M6 n° 30.

#### CANTON DE LA SEYNE

##### La Seyne (5035 h.)

\* *Abé* Joseph, maçon. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 7.

Abran Claire-Cécile, née Michelon. Décédée à la Seyne le 9 mess. V. L. 293 ; M1 n° 96 ; M6 n° 930.

(1) Identité probable avec Joseph-Simon Vitalis signalé sous la rubrique de la Seyne.

\* *Abran* Jean (1), capitaine marchand, enseigne de vaisseau provisoire. 22 vend. III. A fui, le 28 frim. II, avec l'escadre anglaise. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 30 fruct. X, devant le commissaire du gouvernement français à Nice. E4 ; L. 293, 348 ; M6 n° 781 ; B. M. 60.

\* *Abran* Vincent, ménager. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 293, 348 ; M4 n° 161 ; M5 n° 220.

*Abran* Thérèse-Marie, née Michelon, épouse du préc<sup>t</sup>, 29 ans. A suivi son mari. L. 293, 348 ; M2 n° 447 ; M6 n° 72.

*Agarrat* Jean-Baptiste, 27 ans, marin. M2 n° 822 ; M6 n° 1340.

*Ansian* Louis, 42 ans, maçon. A fui à Toulon le 24 août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France le 18 vent. III. L. 347 ; M2 n° 720 ; M6 n° 1332.

\* *Anthelme* Louis, tailleur d'habits. 22 vend. III. A fui à Toulon le 15 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 347 ; M5 n° 2.

*Aramelle* Joseph, capitaine. 22 vend. III. E4.

*Argentery* Laurent, 52 ans, charpentier à l'arsenal. A fui à Toulon le 2 sept. 1793, à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France le 4 germ. III, par Agay ; arrêté aussitôt, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 23 germ. suivant (Trib. crim.). G. 359 ; L. 347.

*Argentery* Catherine, née Sicard, épouse du préc<sup>t</sup>, 44 ans. Mêmes détails. G. 359.

*Armelin* Jean-Baptiste, 18 ans, quartier-maître marin. M ; M2 ; M6 n° 1140.

*Armelin* Anne, née Denans, épouse du préc<sup>t</sup>, 16 ans. M ; M2 ; M6 n° 1195.

*Arnaud* Barthélemy, charpentier. M2 n° 633 ; M6 n° 890.

*Arnaud* Etienne, 32 ans, charpentier. M2 n° 570 ; M6 n° 892.

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec la désignation d'*Obram*.

Aube Catherine, née Guigues (veuve), 51 ans. M2 n° 938 ; M6 n° 1235.

Aube François, capitaine marchand. 22 vend. III. Décédé à Southampton le 12 mess. II. E4 ; M1 n° 125 ; M6 n° 740.

\* Aube Michel, capitaine marchand. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé, au large du golfe du Lion, dans le naufrage de la frégate danoise l'*Aigle blanc* (entre mess. V et le 15 prair. X). E4 ; L. 296, 351 ; M1 n° 134 ; M6 n° 739.

Aube Thérèse, née Meinjaud, épouse de Jean Aube « officier pratique », 36 ans. M2 n° 537 ; M6 n° 586.

Audibert Antoine-André, capitaine marchand. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 10 fruct. X, devant le commissaire du gouvernement français à Nice. M6 n° 782.

\* Audibert Esprit, 56 ans, négociant. 22 vend. III. r = 105 f. E4 ; M2 n° 127 ; M6 n° 170 ; Q. 2058.

Audibert Marie-Françoise, née Martinenq, épouse du préc<sup>t</sup>, 47 ans. S'est réfugiée, vers le 25 frim. II, sur un vaisseau marchand de la Seyne « parce qu'elle avait vu du monde tué dans son village par les bombes anglaises qui, de plus, avaient embossé trois pontons de la rade... ». Est partie épouvantée à Porto-Ferrajo, sur ce même navire, après l'explosion, à proximité de ce dernier, d'un magasin à poudre. A séjourné plus tard à Lerici, près de Gênes, où elle est tombée malade. Rentrée en France, par Nice, vers le 30 fruct. IV, « fort étonnée, à son arrivée, d'être prévenue d'émigration ». A comparu le 2<sup>e</sup> jour compl. suivant devant le trib. crim. de cette ville qui l'a envoyée devant celui de Brignoles où elle a été interrogée le 2 frim. V : pas de jugement connu. G. 359 ; M2 n° 128 ; M6 n° 186.

Audibert Claire, fille de la préc<sup>te</sup>, 12 ans. A suivi sa mère. G. 359 ; M5 n° 24.

Audibert Madeleine, sœur de la préc<sup>te</sup>, 15 ans. Même détail. G. 359 ; M5 n° 23.

\* *Audibert* Etienne, dit le Cachas, 66 ans, capitaine marchand. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; M2 n° 456 ; M6 n° 204.

\* *Audibert* Jacques, 44 ans, notaire. 22 vend. III. A fui à Toulon le 15 sept. 1793, « sur les côtes d'Italie » le 28 frim. II. Rentré en France le 3 germ. III. r = 120 f. 21. E4 ; G. 359 ; L. 347 ; M2 n° 313 ; M6 n° 436 ; Q. 2058.

*Audibert* Etienne-Laurent, fils du préc<sup>t</sup>, 10 ans. 22 vend. III. A suivi son père. E4 ; M2 n° 315 ; M6 n° 437.

*Audibert* Pierre-Jacques-Henri, frère du préc<sup>t</sup>, 14 ans. Même détail. G. 359 ; L. 348 ; M2 n° 314 ; M6 n° 438.

*Audibert* Romain, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

\* *Audibert* Joseph, calfat. 22 vend. III. E4.

*Audibert* Victoire, née Coutelenq. Rentrée en France, par Nice, le 7 fruct. X. M6 n° 787.

\* *Aycard* (ou Icard) Joseph-Marie, dit Coudon, 29 ans, maître d'équipage. 22 vend. III. Rentré en France en vent. III. A perdu toute sa fortune du fait de la Révolution (1). E4 ; L. 347 ; M2 n° 578 ; M6 n° 884.

\* *Aycard* (ou Icard) Michel, calfat. 22 vend. II. E4 ; M4 n° 204.

*Aycard* (ou Icard) Michel-François, boulanger, volontaire. 22 vend. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 348 ; M2 n° 215 ; M6 n° 345.

\* *Baille* (ou Bayle) Laurent, charpentier. 22 vend. III. Rentré de Porto-Ferraio le 20 prair. III. E4 ; L. 347 ; M5 n° 82.

*Barralier* Catherine, née Guiol, épouse de Michel Barralier, capitaine marchand. A fui en août 1793 à Toulon, le 28 frim. II à l'étranger. L. 351.

---

(1) D'après un certificat d'émigration délivré en 1816 par plusieurs anciens émigrés de Toulon et obligeamment communiqué par M. Parès, archiviste actuel de cette ville.

\* *Barralier* Cécile, fille de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. Même détail. E4 ; L. 351 ; M5 n° 62.

\* *Barralier* Eléonore, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. Même détail. E4 ; L. 351 ; M5 n° 66.

\* *Barralier* Joséphine, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. Même détail. E4 , L. 351 ; M5 n° 68.

\* *Barralier* Marie, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. Même détail. E4 ; L. 351 ; M5 n° 68.

*Barralier* Victoire, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. Même détail. E4 ; L. 351 ; M5 n° 61.

\* *Barralier* Joseph, dit Blanquet (ou Manquet), capitaine marin. 22 vend. III. A émigré, le 28 frim. II, par Toulon. E4 ; L. 348 ; M4 n°162 ; M5 n° 694.

*Barralier* Madeleine, née Tortel (veuve d'André Barralier) (1) 36 ans. S'est rendue à Toulon vers le 25 août 1793 « à la suite d'un ordre du général Carteaux qui enjoignait les habitants d'évacuer la Seyne dans les 24 heures, sous peine de mort ». A fui à l'étranger le 28 frim. II. Rentrée en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par plusieurs frégates anglaises. L. 295, 360, 1748 ; M2 n° 404 ; M6 n° 157 ; Q. 1940.

*Barry* Jacques, enseigne non entretenu. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 351.

\* *Barry* Elisabeth, née Daniel, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. II. Mêmes détails. E4 ; L. 351 ; M ; M4 n° 256 ; M5 n° 154.

\* *Barthélemy* Jean, boulanger. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 66.

*Baude* Hyacinthe, charpentier à l'arsenal. A émigré le 28 frim. II. Décédé à la Seyne le 21 fruct. VII. L. 350 ; M1 n° 133 ; M6 n° 747.

---

(1) André Barralier était mort dans un naufrage le 14 fév. 1790. Elle était la sœur de Tortel Pierre-Honoré qui suit.

\* *Beudoïn* Louis, « barilard » (1), invalide de la marine. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon, vers le 25 août 1793, à la suite de l'ordre du général Carreaux qui enjoignait aux habitants d'évacuer la Seyne dans les 24 heures, sous peine de mort. Décédé à Toulon en l'an IX. r = 27 f.. E4 ; L. 296, 360 ; M1 n° 103 ; M5 n° 91 ; M6 n° 1303 ; Q. 2058.

\* *Beudoïn* Thérèse, née Laty, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. A suivi son mari. E4 ; L. 296, 360 ; M5 n° 195.

*Beaussant* Jean-Joseph-Pascal, 22 ans, marin. M2 n° 317 ; M6 n° 445.

\* *Beaussant* Sauveur, charpentier. 12 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à la Seyne, en prair. X, « à la suite d'une fièvre bilieuse compliquée ». E4 ; L. 350 ; M, M4 n° 20 ; M5 n° 81.

\* *Beaussant* Jacques, frère du préc<sup>t</sup>, 56 ans, constructeur-charpentier. 12 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Lyon en l'an XI. E4 ; L. 347 ; M2 n° 334 ; M6 n° 444.

\* *Beaussant* Françoise, née Curet, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. A suivi son mari. E4 ; M5 n° 141.

\* *Beaussier* Antoine, 56 ans, capitaine au long cours. 22 vend. III. S'est caché, durant tout le siège de Toulon, « dans un bateau marchand ancré dans la rade du Mourillon ». A fui à l'étranger le 28 frim. II. Était pilote côtier en prair. X, sur la frégate le *Boston* des Etats-Unis d'Amérique. E4 ; L. 296, 349 ; M ; M6 n° 1163.

\* *Beaussier* Antoine, fils du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

\* *Beaussier* François, frère du préc<sup>t</sup>, 21 ans, marin. 22 vend. III. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 27 fruct. X, devant le maire de la Seyne. E4 ; M ; M6 n° 1164.

\* *Beaussier* Sauveur, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

*Beaussier* Jacques-Maurice, 41 ans, capitaine marchand. M2 n° 623 ; M6 n° 908.

---

(1) Tonnelier.

\* *Beaussier* Jean-Louis, forgeron. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. E4 ; L. 347 ; M5 n<sup>os</sup> 77, 92.

*Beaussier* Marie-Claire, née Fleury. M ; M5 n<sup>os</sup> 167, 245.

\* *Beaussier* Mathieu, dit Lingoston, 39 ans, capitaine marchand. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 348 ; M2 n<sup>o</sup> 131 ; M6 n<sup>o</sup> 176.

\* *Blanc* Jean-Louis, ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n<sup>o</sup> 15.

*Blanc* Louis, 55 ans, cultivateur. S'est rendu à Toulon, le 2 sept. 1793, pour « y soigner son père malade ». A fui à Livourne, sur un bâtiment français, le 28 frim. II. A plus tard séjourné à Gênes. Rentré en France, par Agay, le 18 vent. III. Arrêté dès son arrivée, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 11 germ. suivant (Trib. crim.). G. 304 ; 347.

*Blanc* Augustin, fils du préc<sup>t</sup>. A partout suivi son père. G.304.

*Blanc* sœur du préc<sup>t</sup>. A suivi son père jusqu'à Gênes. Est allée ensuite « plus avant dans l'Italie ». G. 304.

*Blanchié* Jean-François, charpentier. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940.

\* *Boéry* Auguste, capitaine. 22 vend. III. E4.

\* *Boéry* Joseph, « capitaine des infirmeries ». 22 vend. III. E4.

*Bonnefoi* Honoré, 49 ans, cultivateur. A fui à Toulon le 28 août 1793, à Gênes le 28 frim. II. Arrêté à Loano, près de Savone, le 20 niv. III, conduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 22 germ. suivant (Trib. crim.). G. 294, 359, 362.

*Bonnefoi* Charles-Honoré, fils du préc<sup>t</sup>, 18 ans, cultivateur. Mêmes détails. G. 294, 359, 362.

*Bossier* (ou *Beaussier*) Philippe. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Bourguignon* Jean-Baptiste. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

*Bousquet* Joseph, 26 ans, charpentier. M2 n<sup>o</sup> 732 ; M6 n<sup>o</sup> 975.

*Boyer* Dorothee, née Nicolas, 40 ans. M2 n<sup>o</sup> 865 ; M6 n<sup>o</sup> 1348.

Boyer Jean-André, 39 ans, cultivateur. M2 n° 864 ; M6 n° 979.

\* *Braud* André-Michel, 39 ans, capitaine marchand. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; M2 n° 459 ; M6 n° 209.

Brémond André. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Brieu* Joseph, 39 ans, ménager. 22 vend. III. S'est rendu à Toulon vers le 20 août 1793, à l'île de Port-Cros vers le 15 oct. suivant, à Gênes, « par un effet de la terreur », le 28 frim. II. A séjourné ensuite successivement à Livourne, à Onelle, en Piémont. Rentré en France, par Nice, le 30 vent. III. S'est présenté volontairement ce jour même devant le Comité révolutionnaire de cette ville pour y demander le bénéfice des dispositions de la loi du 22 niv. III. A dû, par ordre de ce comité, « se porter immédiatement dans sa commune sans abandonner la grande route qui y conduisait en droiture » afin d'y accomplir les formalités prescrites par ladite loi. Appréhendé plus tard à Toulon vers germ. IV, puis traduit à Brignoles où il a été mis en liberté le 30 frim. V (Trib. crim.). E4 ; G. 359 ; M5 n° 83.

\* *Castillon* Nicolas, patron pêcheur. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 461.

\* *Cauviès* (ou *Cauvier*) François, navigateur. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Etait second maître, en l'an III, sur la canonnière de la République la *Mégère*. E4 ; L. 350.

\* *Cauvin* Elisabeth, née Ornarès (ou Arnavès) (veuve). 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 295, 348 ; M5 n° 224.

*Cauvin* Nicolas-Antoine-Tropez, fils de la préc<sup>te</sup>, notaire. Secrétaire d'une section de la Seyne en juil. 1793. A émigré le 28 frim. II. L. 295, 348 ; M5 n° 170.

\* *Cauvin* Jean-François, frère du préc<sup>t</sup>, 32 ans, capitaine au long cours. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 295, 348 ; M2 n° 535 ; M6 n° 543.

*Cauvin* Claire-Anne, née Meinjaud, épouse du préc<sup>t</sup>, 32 ans. A suivi son mari. L. 348 ; M2 n° 536 ; M6 n° 587.

Combal Jean-Jacques, officier de santé. Décédé à Saint-Florent (Corse) le 13 prair. II. M6 n° 668.

\* *Combal* Jacques-Louis-Michel, fils du préc<sup>t</sup>, 23 ans, chirurgien. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Servait dans l'armée d'Italie en l'an X. E4 ; L. 351 ; M ; M2 n° 78 ; M6 n° 254.

\* *Combal* Michel-Romain, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

Coulomb Louis, 25 ans, marin. M2 n° 793 ; M5 n° 987.

\* *Coulomb* Pierre, né le 21 févr. 1743, capitaine marchand. 22 vend. III. S'est caché, durant tout le siège de Toulon, dans un de ses navires ancré en rade du Mourillon. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 296, 362 ; M1 n° 42 ; M2 n° 206 ; M6 n° 218.

Coulomb Marie-Anne, née Guigou, épouse du préc<sup>t</sup>, 38 ans. A suivi son mari. Décédée à la Seyne le 10 fruct. VI. M1 n° 42 ; M6 n° 1272.

\* *Coulomb* Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. E4.

*Coutelenq* André, capitaine marchand, propr. à la Seyne, à Six-Fours. 22 vend. III. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à Porto-Ferraio le 17 niv. III. E4 (*La Seyne*) ; E4 (*Six-Fours*) ; L. 292, 351 ; M1 n° 94 ; M6 n° 756.

*Coutelenq* Marie-Françoise, née Négrel, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 351 ; M2 n° 431 ; M6 n° 73.

\* *Coutelenq* Louis-Antoine, marin. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. III. Rentré en France, par Nice, le 7 fruct. X. E4 ; L. 351 ; M5 n° 348 ; M6 n° 786.

\* *Cruvelier* Louis, capitaine marchand. 22 vend. III. Décédé à Livourne en germ. II. Amnistié le 10 févr. 1811. E4 ; M1 n° 131 ; M6 n° 1575.

Curet Antoine, capucin. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 1<sup>er</sup> therm. X, devant le commissaire du gouvernement français à Nice. M6 n° 693.

Curet Jean-Louis, époux Madeleine Riquier, 36 ans, négociant. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. L. 293, 352, 362; M2 n° 333; M6 n° 93.

\* *Curet* Jean-Louis, dit Lamoriès, 61 ans. 22 vend. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E4; L. 296, 349, 362; M2 n° 440; M6 n° 451.

\* *Curet* Jean-Louis-André-Nicomède, fils du préc<sup>t</sup>, 11 ans, marin. 22 vend. III. A suivi son père. E4; L. 296, 349; M2 n° 444; M6 n° 92.

\* *Curet* Joseph-Balthazar, 28 ans, capitaine marchand. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4; L. 347; M; M2 n° 794; M6 n° 984.

Curet Louis, 19 ans, dessinateur. M2 n° 963; M6 n° 990.

\* *Curet* Louis, ferblantier. 22 vend. III. E4; M5 n° 601.

Curet Louis-Pascal, 47 ans, charpentier. M2 n° 617; M6 n° 910.

\* *Daniel* (femme de Pierre-Michel). 22 vend. II. E4; M5 n° 148.

\* *Daniel* André, poulieur. 22 vend. II. A émigré le 28 frim. II. E4; M5 n° 168.

\* *Daniel* Augustin, pilote. 22 vend. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à l'hôpital de Toulon le 7 pluv. VI. E4; L. 351; M1 n° 165; M6 n° 757.

\* *Daniel* Claire, née Berny (veuve). 22 vend. II. Rentrée en France, par Marseille, vers le 1<sup>er</sup> fruct. III. E4; L. 292; M5 n° 150.

\* *Daniel* Etienne, dit Latreille, 51 ans, patron. 22 vend. II. E4; M2 n° 648; M6 n° 925.

Daniel Eulalie, née Daniel, 21 ans. M2 n° 649; M6 n° 926.

\* *Daniel* Hyacinthe, capitaine invalide, négociant. 22 vend. II. Sectionnaire. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 91 f. 58. E4; L. 293, 349; M4 n° 92; M5 n° 349; Q. 2058.

\* *Daniel Anne*, fille du préc<sup>t</sup>. 22 vend. II. A suivi son père. E4 ; M5 n° 151.

\* *Daniel Joséphine*, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. II. Même détail. E4 ; M5 n° 152.

\* *Daniel Marie*, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. II. Même détail. E4 ; M5 n° 153.

\* *Daniel Melchior*, époux Anne-Catherine Emeric, né le 30 mai 1715, avocat. 22 vend. II. Décédé à Bastia le 15 ou le 25 mess. II. r = 466 f.. E4 ; L. 296 ; M3 n° 172 ; Q. 2058.

Danjean Joseph. r = 200 f. 91. Q. 2059.

\* *Denans Antoine*, dit Tabacant, prêtre. 22 vend. II. E4.

\* *Denans François*. 22 vend. II. r = 324 f. 66. E4 ; Q. 2058.

\* *Denans Claire*, fille du préc<sup>t</sup>. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 158.

\* *Denans Elisabeth*, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 157.

\* *Denans Thérèse*, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 156.

\* *Denans Jean-Pierre*, charpentier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 173.

\* *Denans Laurent*, dit Masses, charpentier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 171.

\* *Denans Marie*, née Beau de, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 81.

\* *Denans Louis*, docteur en médecine. 22 vend. II. Sectionnaire. S'est réfugié, pendant le siège de Toulon, sur un navire marchand ancré en rade du Mourillon. A fui à l'étranger le 28 frim. II. Décédé au fort La Malgue, à Toulon, le 2 vend. VIII. E4 ; L. 296, 348 ; M ; M4 n° 129 ; M5 n° 355.

\* *Denans Louis-André*, dit la Patte, 51 ans, charpentier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 172 ; M6 n° 1194.

*Denans Marguerite*, née Nicolas, épouse du préc<sup>t</sup>, 44 ans. M2 ; M6 n° 1347.

*Denans Pierre*, fils de la préc<sup>te</sup>, 14 ans, marin. M2 ; M6 n° 1198.

\* *Denans Marie-Victoire*, née Jauglas (veuve très probable de Joseph-Romain Denans, homme de loi, massacré à Toulon, le 29 juil. 1792, par des terroristes). 22 vend. II. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 296 ; M5 n° 460 ; Mn.

*Denans Joseph-Casimir-Théophile*, fils de la préc<sup>te</sup>, né le 5 mars 1790. Emmené par sa mère. L. 296.

*Denans Pierre-Antoine-Joseph-Thomas*, frère du préc<sup>t</sup>, né le 23 déc. 1786. Même détail. L. 296.

*Doudon Jean-François-Marie*, 17 ans, marin. M2 n° 796 ; M6 n° 1185.

*Esclapon Cécile-Elisabeth*, 31 ans. M6 n° 1208.

*Esclapon Jean-Baptiste*, 71 ans, navigateur. A émigré le 28 frim. II. Vivait à la Seyne en l'an X. M2 ; M6 n° 1207.

*Esclapon Cécile*, née Audiffren, épouse du préc<sup>t</sup>, 63 ans. A suivi son mari. « Atteinte d'une loupe charnue au genou droit », elle a dû prêter serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 23 mess. X, devant le maire de la Seyne. M2 ; M6 n° 1146.

*Esclapon Thérèse* (fille de Jean-Baptiste). M5 n° 142.

*Etienne Antoine*, 40 ans, constructeur de bâtiments. M2 n° 608 ; M6 n° 803.

*Etienne Charles-Marie*, marin. A émigré le 28 frim. II. L. 350.

*Etienne Joseph*, frère du préc<sup>t</sup>, 23 ans, charpentier à l'arsenal. Même détail. L. 350 ; M2 n° 905 ; M6 n° 1025.

*Etienne François*, charpentier. Décédé à Livourne le 21 vent. II. M1 n° 107 ; M6 n° 761.

*Eyffren Pierre*, marin. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Commandait en l'an X la bombarde la *Marie-Joseph*. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 16 prair. X, à Larnaca, « devant les négociants français en Chypre ». L. 351 ; M ; M6 n° 1523.

\* *Eyffren* Suzanne, née Dinque, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 brum. III. A suivi son mari. E4 ; M.

*Eyffren* Catherine-Rose, fille de la préc<sup>te</sup>, née le 26 avr. 1789. Emmenée par ses parents. L. 351 ; M ; M5 n° 145.

*Eyffren* Marie-Madeleine, sœur de la préc<sup>te</sup>, née le 17 juil. 1782. Même détail. L. 351 ; M ; M5 n° 144.

*Eyffren* Thérèse-Suzanne, sœur de la préc<sup>te</sup>, née le 19 mars 1776. Même détail. L. 351 ; M ; M5 n° 146.

*Fabre* Jean, 31 ans, charpentier. M2 n° 635 ; M6 n° 804.

\* *Faucher* Marie, née Sauvaire. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 252.

*Fouque* Jean-Joseph, 42 ans, employé aux vivres de la marine. A émigré le 28 frim. II. L. 349 ; M2 n° 221 ; M6 n° 241.

*Fournier* Charles, charpentier. Décédé en Angleterre en l'an VII (1). M1 n° 215 ; M6 n° 1453.

*Gautier* Etienne-Balthazar. Décédé à Saint-Jacques d'Aquaviva, près de Livourne, le 12 vend. IV. M ; M4 n° 300 ; M5 n° 282.

*Gavoty* Joseph-Bruno. (2), 55 ans, propriétaire. M ; M6 n° 715.

*Giraud* Marie (3). M ; M5 n° 175.

*Giraud* Pascal. Fusillé sans jugement à Toulon vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Giraud* Thérèse. M5 n° 174.

\* *Gros* Rose, née Alibert, épouse d'Hyacinthe Gros, calfat. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 348 ; M5 n° 4.

---

(1) D'après le document M6 n° 1453, il serait mort à la Guadeloupe en l'an VIII.

(2) Son fils Célestin-André était, en l'an IX, à Marseille, chef de bataillon adjoint à l'état-major de la 8<sup>e</sup> division militaire.

(3) Nièce de Lombard Honoré, dit La Porte, bourgeois, cité plus loin.

Guigou André-Louis, charpentier. A fui à Toulon le 4 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Maître charpentier, en l'an III, sur la frégate de la République l'*Alceste*. L. 350 ; M5 n° 191.

Guigues (ou Guigou) Victoire (fille), de la Ciolat, 71 ans. A émigré le 28 frim. II. L. 349 ; M2 n° 939 ; M6 n° 1041.

Guiol Elisabeth, née Arène (veuve). Même détail. L. 351.

Guiol Jacques, époux Marie-Jeanne Vitalis, perruquier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 20 vent. III. Décédé à la Seyne le 14 pluv. IX. L. 347 ; M1 n° 210 ; M5 n° 280 ; M6 n° 962.

Hautecour (d') Gaspard, guichetier de la prison. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Héraud Barthélemy, marin, charpentier à l'arsenal. A émigré le 28 frim. II. L. 350.

\* *Honoré* Louis, régent des écoles. 22 vend. III. Ses biens ont été estimés en prair. II. E4 ; L. 1732.

\* *Isnardon* Louis-Joseph-Etienne, 29 ans, marin. 22 vend. III. A fui à Toulon vers fin août 1793 à la suite de l'ordre d'évacuation donné à la population par le général Carteaux et pour éviter le feu que les batteries anglaises et françaises concentraient sur la Seyne. S'est rendu à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 293, 349 ; M2 n° 353 ; M6 n° 475.

\* *Isnardon* Louise, née Bayol. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 80.

Isouard, dit Mathias, capucin. A émigré avant le 12 déc. 1792. L. 285.

\* *Jauglas* Hippolyte, ancien officier de la marine marchande, bourgeois. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 292, 350.

\* *Jauglas* Elisabeth, née Coutelenq, épouse du préc<sup>t</sup>, marchande. 22 vend. III. A suivi son mari. E4 ; L. 292, 348 ; M5 n° 139, 196.

\* *Jauvard* Louis-Joseph (1), époux Anne Guigou, capitaine marchand. 22 vend. III. A émigré à cause « des événements qui avaient agité Toulon ». E4 ; M.

Joncquier Cyprien, 33 ans, marin. M2 ; M6 n° 1071.

\* *Julien* Charles, médecin. 22 vend. III. E4.

\* *Julien* Marie, fille du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 190.

Lacan Louis, 51 ans, marin. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 24 therm. X, devant le maire de la Seyne. M2 ; M6 n° 1078.

Lacan Marie, née Gueit, épouse du préc<sup>t</sup>, 43 ans. Même détail. M2 ; M6 n° 1033.

\* *Lauzet* Jean, chirurgien. 22 vend. III. S'est caché dans un bâtiment marchand au cours du siège de Toulon. A fui à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 296, 348 ; M4 n° 205 ; M5 n° 393.

\* *Lauzet* Joseph-Balthazar, capitaine marchand. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Etait pilote côtier, en l'an IV, sur le vaisseau de la République le *Mercur*. Tué d'un coup de feu, par un soldat autrichien, dans un combat sur mer. Enterré, le 15 germ. VII, dans l'église paroissiale de Sainte-Marie de la Cintura à (?). E4 ; L. 350, 351 ; M1 n° 132 ; M6 n° 1120.

\* *Lauzet* Victoire, née Daniel, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. II. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 351 ; M5 n° 149.

Lauzet Victoire, fille de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 351.

Lidon Jean-Baptiste, 31 ans, marin. Rentré de Southampton, par le Havre, le 23 therm. X. M2 n° 1001 ; M6 n° 1089.

Lidon Victoire, 11 ans. Même détail. M2 n° 1000 ; M6 n° 1090.

\* *Lombard* Honoré, dit La Porte, bourgeois. 22 vend. III. E4.

\* *Lombard*, née Rebufa, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 238.

---

(1) Signalé sur E4 avec le nom erroné de *Jauvore*.

Lombard Honoré, « chef de timonerie au service de l'Etat ». Décédé à Alexandrie (Egypte) le 27 niv. VII. M1 n° 61 ; M6 n° 639.

\* *Lombard* Joseph, 36 ans, charpentier de marine. 22 vend. III. E4 ; M2 n° 135 ; M6 n° 184.

Lombard Louis-Augustin, époux Thérèse Daniel, 29 ans, « grammairien » (1). Sectionnaire. A fui à Toulon durant le siège, à l'étranger le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A satisfait à la loi du 19 fruct. V en se rendant en Toscane. L. 347, 348 ; M ; M2 n° 666 ; M6 n° 830.

\* *Lombard* Pierre, charpentier. 22 vend. III. E4.

*Lombard*, née Allaman, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

Magnan Antoine, 51 ans, capitaine au long cours. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348 ; M2 n° 253 ; M6 n° 414.

\* *Mainjaud* Joseph, 72 ans, capitaine marchand. 22 vend. II. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 10 fruct. III. Décédé à la Seyne le 9 prair. X. E4 ; L. 295 ; M1 n° 126 ; M6 n° 1288.

Marquisan Pierre, ancien commissaire de la marine. L. 289.

Martel Rose, née Lacan (2). M2 ; M6 n° 1077.

Martinenq Jean-Joseph, 31 ans, marin. M2 n° 797 ; M6 n° 1244.

Martinenq Joseph-Marie-Bruno, 25 ans, marin. M2 n° 817 ; M6 n° 1243.

*Maunier* Pierre-Jean-Marius, 53 ans, commissaire des classes de la marine (3), propr. à Fréjus, Seillans. 4 flor. II, 22

---

(1) Instituteur.

(2) Agée de 19 ans en l'an X. Fille de Louis Lacan, marin, et de Marie Gueit.

(3) Ancien commissaire des classes à Fréjus. Identité probable avec Monier, commissaire de marine, signalé sous la rubrique de Toulon.

vend. III. Vice-président de la section de *Saint-Roch* à la Seyne. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, en mess. III. Résidait à Fayence en l'an X. r = 1392 f. 92. E4 (*Fréjus*); L. 289, 341, 372; M2 n° 28; M6 n° 39; Q. 1058; (*Arch. comm. de Fréjus*: 12).

Maunier Claire, née Martin, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. (*Arch. comm. de Fréjus*: 12).

Maunier Claire-Pauline, fille de la préc<sup>te</sup>, 19 ans. A suivi ses parents. (*Arch. comm. de Fréjus*: 12).

Maunier Emmanuel, frère de la préc<sup>te</sup>. Même détail. (*Arch. comm. de Fréjus*: 12).

Mauras Claire-Françoise, née Beaussant. Décédée à la Seyne le 16 therm. VIII. M1 n° 470; M6 n° 1442.

Michel Jean-Bernard, 31 ans, homme de loi. Commissaire des sections de Toulon et auteur d'un écrit contre la Convention « lu et proclamé dans les sections ». A provoqué à Cuers, en août 1793, le recrutement de la force armée qui marcha sur Brignoles. S'est rendu ensuite dans cette dernière ville « pour y instruire le peuple des principes qui animaient alors les Toulonnais et pour y combattre ceux des Jacobins ». A servi à la même époque comme volontaire dans le 8<sup>e</sup> bataillon du Var caserné au fort La Malgue. A fui à Porto-Ferrajo, le 28 frim. II, « voulant se soustraire aux poursuites de la faction robespierriste ». Rentré en France, le 15 mess. III, par l'anse d'Agay. Arrêté aussitôt, conduit à Fréjus et traduit devant le trib. crim. de Grasse qui, par ordonnance en date du 3 therm. III, l'a mis en liberté provisoire (1). Incarcéré au fort La Malgue à Toulon le 13 germ. IV, puis mis en surveillance à la Seyne, le 9 frim. V, par ordonnance du trib. crim. de Brignoles. S'est pourvu en cassation contre ce dernier jugement et a obtenu gain de cause le 13 brum. VI. G. 313, 359, 364; L. 349.

---

(1) Conformément aux articles 3, 4 et 5 du décret du 22 prair. III. (Voir Revest Marc, dit Chevalier, au Castellet).

Michel Jean-Pierre, 46 ans, capitaine marchand. M2 n° 415 ; M6 n° 123.

\* *Michel Vincent*, 57 ans, ménager. 22 vend. III. Nommé électeur par les sections de la Seyne pour participer, le 25 août 1793, aux délibérations de l'Assemblée générale sectionnaire de Toulon. S'est rendu de nouveau dans cette ville le 7 sept. suivant, « dans la crainte, comme fédéraliste, d'être mis hors la loi à la Seyne ». A fui à Porto-Ferrajo, sur un navire génois, le 28 frim. II. Rentré en France le 29 flor. III. r = 294 f. 30. E4 ; G. 359, 364 ; L. 293, 349 ; M ; M5 n° 252 ; Q. 2058.

Michel Anne-Claire, fille du préc<sup>t</sup>, née le 13 mars 1781. A suivi son père. L. 293, 349.

Michel Jean-André, frère de la préc<sup>te</sup>, né le 13 mai 1776. Même détail. L. 293, 349.

Michel Joseph-Auguste, frère du préc<sup>t</sup>, né le 20 mars 1774. Même détail. G. 359, 364 ; L. 349.

Michel Marie-Anne-Joséphine, sœur du préc<sup>t</sup>, né le 4 mai 1784. L. 293, 349.

Michel Rose-Pauline, sœur de la préc<sup>te</sup>, née le 5 janv. 1779. L. 293, 349.

\* *Millon Antoine*, 34 ans, charpentier. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 350 ; M5 n° 277.

\* *Millon Joseph*, charpentier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 278.

Millon Marie, née Gravier, épouse du préc<sup>t</sup>. M5 n° 179.

Minuty Joseph, né à la Seyne le 22 mars 1753, maître d'équipage dans la marine de l'Etat. Patron pêcheur à l'île de Porquerolles en frim. II. A fui dans la Rivière de Gênes, sur un vaisseau anglais, lors de la reprise de Toulon. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> frim. III. Arrêté à Nice, puis traduit à Grasse où il a été mis en liberté le 18 vent. suivant, à la condition de se rendre aussitôt à Toulon pour y être embarqué sur la flotte de la République (Trib. crim.). G. 293, 301.

\* *Moutte* Jean-Baptiste, poulieur à l'arsenal. 22 vend. III. r = 98 f. 82. E4 ; L. 295 ; M5 n° 275 ; Q. 2059.

Mouttet Alexandre, 27 ans. Rentré de Livourne, par Sanary, vers le 15 fruct. X. M2 n° 1006 ; M6 n° 1254.

Ordan Jean-Pierre, 42 ans, manouvrier. M2 n° 733 ; M6 n. 1349.

Parrimond Jacques, matelot. A émigré le 28 frim. II « cédant à la peur inspirée à tous les habitants ». Servait sur le *Mercur* en l'an V. M.

Perraimond Joseph, 46 ans, cuisinier et aubergiste. A quitté la Seyne en déc. 1792 pour aller à Alexandrie (Egypte) où il était domicilié depuis dix-sept ans. S'est rendu à Livourne, puis à Gênes en l'an II. Rentré en France, le 19 niv. III, par Agay. Arrêté dès son débarquement, conduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 1<sup>er</sup> vent. suivant (Trib. crim.). G. 300.

\* *Perrimond* Joseph, 57 ans, marin. 22 vend. III. E4 ; M2 n° 354 ; M6 n° 502.

\* *Petitpain* Honoré, serrurier. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 350 ; M5 n° 290.

Philippe Thérèse. Exécutée à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Possel (de) Joseph-Antoine-Martin, capitaine de vaisseau. Membre en 1793 de l'Administration provisoire sectionnaire du département du Var ; signataire de l'acte d'aliénation de Toulon aux Anglais. Résidait à Marseille en l'an X. M3 n° 212 ; R.

\* *Pothonier* François-Louis, homme de loi. 22 vend. III. Décédé à Southampton en l'an VIII. E4 ; M1 n° 78 ; M6 n° 1289.

\* *Pothonier*, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 230.

\* *Pothonier* Jean-Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. E4.

\* *Pothonier*, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. E4.

\* *Pothonier* Louis-Victor-Sauveur, 56 ans, bourgeois. 22 vend. III. A fui à Toulon pour se soustraire à un mandat d'arrêt lancé contre lui en oct. 1793 par les représentants du peuple en mission dans les départements méridionaux. Accusé à cette époque de correspondance avec les Espagnols. A émigré le 28 frim. II r = 196 f.. E4 ; L. 295, 351 ; Q. 2058.

\* *Pothonier* Claire-Françoise, fille du préc<sup>t</sup>, 17 ans. A suivi son père. E4 ; L. 295, 351 ; M2 n° 388 ; M6 n° 74.

\* *Pothonier* Louis-Victor, frère de la préc<sup>te</sup>, né à la Seyne le 8 fév. 1781, marin. Servait dans l'armée d'Italie en flor. V. E4 ; L. 295, 351 ; M2 n° 397 ; M4 n° 102 ; M5 n° 418 ; M6 n° 133.

\* *Pothonier* Pierre-Louis, frère du préc<sup>t</sup>, né le 12 août 1775, officier de santé en l'an IX. 22 vend. III. Décédé à la Seyne le 5<sup>e</sup> jour compl. IX. E4 ; L. 295, 351 ; M1 n° 80 ; M6 n° 773.

\* *Pourquier* Dominique, calfat perceur. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 348 ; M5 n° 297.

\* *Pourquier* Elisabeth, née Barralier (fille de Michel, et de Catherine Guiol), épouse de Barthélemy Pourquier. Même détail. E4 ; L. 351 ; M5 nos 69, 70.

\* *Pourquier* Félix, 61 ans, maître d'équipage. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 350 ; M2 n° 480 ; M6 n° 590.

Pourquier François, 56 ans, charpentier. M2 n° 580 ; M6 n° 850.

\* *Pourquier* Jacques-Barthélemy, capitaine marchand. 22 vend. III. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 351.

Pourquier Louis-Bonaventure, capitaine marchand. Même détail. L. 348.

Pourquier Véronique, née Pourquier, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 348.

Prat François (fils de Pierre), 29 ans, maçon. M2 n° 136 ; M6 n° 190.

Prat François-Laurent, 30 ans. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. L. 348 ; M2 n° 433 ; M6 n° 134.

\* *Prat* Françoise, née Cateleing. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 113.

Prat Rose, née Amic, 28 ans. M2 n° 402 ; M6 n° 62.

\* *Prat-Rey*, maçon. 22 vent. II. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. E4 ; L. 349 ; M ; M4 n° 155 ; M5 n° 45, 299.

\* *Préville* Pierre, 68 ans, commissaire de marine. 22 vend. III. Président d'âge de sa section. A fui à Toulon en août 1793, à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à la Seyne le 25 frim. VII. E4 ; L. 296 ; M ; M5 n° 419.

Préville Anne-Thérèse-Victoire, née Pothonier, épouse du préc<sup>t</sup>, 47 ans. A émigré avec son mari. L. 296 ; M2 n° 378 ; M6 n° 75.

Reboul Louis, 21 ans, marin. M2 n° 824 ; M6 n° 1394.

Roudier Jean Baptiste-Victor, 36 ans, propriétaire. Membre d'une section de la Seyne. A émigré, le 28 frim. II, « pour mettre sa tête à l'abri ». Se trouvait à Turin, en brum. VI, comme comptable dans l'Administration des subsistances militaires de l'armée d'Italie. G. 357 ; L. 349 ; M ; M2 n° 227 ; M6 n° 367.

Sénéquier Cyprien. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, en fruct. X, devant le maire de la Seyne : était infirme. M.

\* *Sicard* Antoine, dit Legrand, 59 ans, calfat. 22 vend. III. A fui à Toulon le 2 sept. 1793 ; à Gènes, « le jour où le fer et la flamme comprimaient de toute part la place de Toulon ». Rentré en France, par Agay, le 4 germ. III. E4 ; G. 359 ; L. 347.

Sicard Catherine, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. G. 359.

Sicard André, fils de la préc<sup>te</sup>, charpentier. Mêmes détails que pour son père. G. 359 ; L. 347.

\* *Sicard* Hyacinthe, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. Mêmes détails que pour son père. E4 ; G. 359 ; L. 347.

\* *Sicard* Madeleine, sœur du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. Mêmes détails que pour son père. E4 ; G. 359 ; L. 347.

Soleillet Joseph, 39 ans, patron de tartane. M2 n° 213 ; M6 n° 371.

Soleillet Marie, née Ferrandine, épouse du préc<sup>t</sup>, 49 ans. M2 n° 214 ; M6 n° 240.

Tiran Jean-Baptiste, de Larche (Basses-Alpes), 31 ans, marchand. M2 n° 363 ; M6 n° 516.

\* *Tortel* Honoré, dit Barbet, charpentier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 350.

Tortel Honoré-Sauveur, 56 ans, capitaine marchand. M2 n° 137 ; M6 n° 193.

\* *Tortel* Jean-Joseph, époux Elisabeth-Catherine Roche, 63 ans, constructeur de navires. 22 vend. II. Fédéraliste. Décédé à Livourne le 20 pluv. II. E4 ; L. 294, 349 ; M1 n° 81 ; M6 n° 777.

Tortel Jean-Joseph, charpentier. A fui à Toulon en sept. 1793, à l'étranger, le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III. L. 347.

\* *Tortel* Marthe-Catherine, née Tortel (épouse d'Honoré-Barthélemy Tortel). 22 vend. II. E4 ; M5 n° 351.

\* *Tortel* Pierre-Honoré. 22 vend. III. Rentré en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. E4 ; F ; L. 1748.

*Tortel* Pierre-Honoré, dit Grand-Tête, charpentier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 351.

Vian François-Honoré, 27 ans, calfat. L. 347 ; M2 n° 572 ; M6 n° 880.

*Vian* Thérèse (« 4<sup>e</sup> fille d'Antoine, major »). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 267.

Vicard François-Pierre-Nicolas, 33 ans, marin timonier. L. 347, 348 ; M2 n° 798 ; M6 n° 1379.

\* *Vidal* Marguerite, née Aubert. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 56.

*Vitalis* Simon-Joseph, notaire (1). 22 vend. III. Exécuté à Toulon « peu de temps après l'entrée de l'armée républicaine dans cette ville ». E4 ; M ; M5 n° 450.

**Six-Fours (2478 h.)**

\* *Audibert* Antoine-André, marchand. 22 vend. III. E4.

\* *Audibert* Elisabeth, née Julien (veuve d'Audibert Jacques, capitaine marchand). 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II, par Toulon. E4 ; L. 293, 349 ; M5 n° 189.

Audibert François, 51 ans, capitaine marchand. S'est réfugié à Toulon le 10 sept. 1793, à l'étranger le 28 frim. II. r = 30 f.. L. 297 ; M2 n° 132 ; M6 n° 171 ; Q. 2058.

\* *Audibert* Jean-Jacques, 25 ans, ménager. 22 vend. III. E4 ; M ; M2 n° 318 ; M6 n° 435.

Audibert Pierre, 9 ans, mousse sur le *Pompée*. A émigré le 28 frim. II. S'est rendu à Portsmouth. Rentré de Southampton, par Calais, le 29 niv. IX sur le bâtiment prussien *Les Trois-Sœurs*. M.

\* *Aycard* Jean-Jacques, capitaine marchand. 22 vend. III. A fui à Toulon le 15 sept. 1793, à Gênes le 28 frim. II. E4 ; L. 297, 351.

\* *Aycard* Jean-Jacques, 60 ans, ancien pilote côtier sur l'avis *Capricieuse*. 22 vend. III. S'est rendu à Livourne pour se soumettre à la loi du 19 fruct. V. E4 ; L. 297 ; M ; M2 n° 366 ; M6 n° 433.

\* *Aycard* Joseph, 39 ans, capitaine marchand. 22 vend. III. A fui à Toulon le 8 sept. 1793. E4 ; L. 350 ; M2 n° 316 ; M6 n° 440.

Beaussier Joseph, 36 ans, bourgeois, maire. Exécuté à Toulon vers le 20 prair. II (Comm. révol.). C4.

---

(1) Identité probable avec Vitalis Jean-Simon, notaire à Ollioules, signalé sous la rubrique de cette dernière commune.

Blanc Jacques, 32 ans, plâtrier. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Castel André-Laurent, 35 ans, calfat. M2 n° 821 ; M6 n° 1006.

Court, née Estérin (veuve d'un boulanger). M5 n° 143.

\* Daniel Jean, charpentier. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 169.

\* Daniel Pierre-Antoine, 45 ans, menuisier. 22 vend. II. Exécuté à Toulon en l'an II (Comm. révol.). E4 ; M5 n° 170 ; Q. 1940 ; Mn.

Delepoux Jean-André, 28 ans, commis de négociant. Rentré d'Angleterre en l'an X. M ; M2 n° 207 ; M6 n° 232.

Denans Joseph, 51 ans, capitaine marchand. A émigré en Italie le 28 frim. II. Rentré en France, le 19 prair. X, après avoir servi comme aide-canonnière sur le chebec de la République *Général Stuard*. M ; M2 n° 433 ; M6 n° 180.

Durfort, docteur en médecine, propr. à Toulon. 22 vend. III. E4.

Etienne Pierre, charpentier. L. 346, 364 ; M5 n° 184.

Ganivet Melchior, 32 ans, 2<sup>e</sup> maître canonnière sur le *Puissant* en frim. II. S'est rendu à cette époque à Portsmouth, puis à Southampton. Rentré en France, par Calais, le 29 niv. IX sur le bâtiment prussien *Les Trois Sœurs*. M.

Vial Blaise, 46 ans, maître cordonnier, marin. Rentré d'Angleterre vers le 15 therm. X. M2 n° 1002 ; M6 n° 1430.

#### CANTON DE TOULON

##### Le Revest (657 h.)

\* Agarrat Antoine, travailleur. 22 vend. II. E4 ; L. 299.

\* Cadière Etienne, journalier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 145.

\* Cartel Marie (veuve). 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; M5 n°s 110, 111, 503.

\* Champtassin (de)-Ponchot Pierre Claude (1), époux Fran-

---

(1) Inscrit sur E4 avec la désignation erronée de *Poussot, dit Champtassin*.

çoise-Louise-Adélaïde de Monier-Châteauvieux, 42 ans, bourgeois. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). E4 ; L. 29), 345, 341), 341 ; M ; M2 n° 113 ; M6 n° 277 ; (*Arch. comm. du Revest* : GG).

Champtassin (de) Catherine, née Trullet (mère du préc<sup>t</sup>), (épouse de Gilles-Claude Ponchot de Champtassin, ancien écrivain de la marine), 73 ans. Décédée à Carnoules en l'an VIII. Ses héritiers n'ont pu, en 1827, bénéficier d'une rente sur le milliard des émigrés, leur passif dépassant de 3960 fr. le montant brut de leur bordereau d'indemnité. M ; M1 n° 4 ; M6 n° 1301 ; D.

\* *Charlois* Joseph-Marie, 29 ans, tailleur d'habits. 22 vend. III. E4 ; M2 n° 728 ; M6 n° 1024.

\* *Hermitte* Joseph, journalier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 205.

\* *Letellier* Nicolas, forgeron. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 247.

\* *Long* Jacques. 22 vend. III. E4.

\* *Mougin (de)* Cécile, née Artigues (1) (veuve de Mougin Cosme de Galeret). 22 vend. III. E4 ; M5 n° 504.

\* *Simond* Antoine, muletier. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 342.

\* *Sourd* Joseph (« la famille de »), regrattier. 22 vend. III. E4.

\* *Teissère* Jean-Mathieu, ménager. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 353.

\* *Teissère* Joseph, boulanger. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 352.

\* *Teissère* Madeleine, née Roland (veuve), boulangère. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 326.

\* *Vidal* Laurent. 22 vend. III. E4.

\* *Vincent* François, forgeron. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 249.

\* *Vincent* Marie. 22 vend. II. E4 ; M5 n° 269.

---

(1) Inscrite sur E4 avec la désignation d'*Artigues Cécile (veuve)*.

Toulon (*Port de la Montagne*) (1) (29862 h.)

*Abert* (fils), cordonnier, propr. à Brignoles. 22 vend. III. E4.

*Agarrat* Henri, 36 ans, charpentier à l'arsenal. A fui à Livourne le 28 frim. II. Rentré de la Rivière de Gènes vers le 15 pluv. III. A comparu le 1<sup>er</sup> vent. suivant devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté par ordonnance du même jour à la condition expresse d'aller se présenter aussitôt devant le commissaire de la marine à Toulon pour être employé au service de la République (2). G. 299

*Agarrat* Jean Baptiste, bridier. A fui à Livourne, le 28 frim. II, sur un bâtiment napolitain, « afin de sauver ses jours ». Rentré de Gènes le 28 pluv. III par Agay, sur le navire génois le *Saint-Alphonse*. Arrêté dès son débarquement et traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 11 germ. III (3). G. 294, 304, 362.

\* *Agarrat* Nicolas, armurier. 12 brum., 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E4 ; E6 ; L. 299 ; M<sup>3</sup> n<sup>o</sup> 418.

*Agnel* Alexandre-Xavier-Vincent, enseigne de vaisseau entretenu. A fui, avec les Anglais, le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Agnès* (ou *Agnel*) Florent, marchand toilier. 25 germ. II, 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. A servi plus tard à Grenoble comme domestique dans les équipages des vivres de l'armée d'Italie. Décédé le 30 pluv. V à (?). r = 53 f. 02. E3 ; E6 ; L. 296 ; Q. 2058.

---

(1) D'autres appellations révolutionnaires, non officielles il est vrai, s'appliquèrent aussi à Toulon en l'an II. On les rencontre surtout dans la correspondance des représentants en mission. Ce furent : *Ville infâme, Ville conquise, Ville plate*.

(2) Bénéficiaire de l'arrêté des représentants du peuple Servières et François, en date du 30 pluv. III, qui autorisait le tribunal criminel du Var à mettre en liberté, conformément à la loi du 29 frim. III, les marins détenus pour cause d'émigration dans la maison de justice du département.

(3) Bénéficiaire de l'art. 4 de la loi du 22 niv. III qui permettait la rentrée des ouvriers manuels émigrés.

Agnès (ou Agnel) Rosalie, née Daumas, épouse du préc<sup>t</sup>. A émigré le 28 frim. II. L. 296.

\* *Aguillon* Etienne (fils de Pierre-François-César, ce dernier trésorier provincial de la marine, et de Paule Lajard), capitaine de port. 25 germ. II., 6 pluv. III. Incarcéré au fort La Malgue, en mai 1793, avec 72 autres notables de Toulon. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 10 fruct. III. Résidait à Marseille en l'an X. E3 ; E6 ; L. 297 ; M ; M6 n° 162 ; T ; T1.

\* *Aguillon* Catherine, née Dalmas, épouse du préc<sup>t</sup>. 25 germ. II, 7 pluv. III. A suivi son mari. r = 181 f. E3 ; E6 ; L. 297 ; M ; M4 n° 125 ; M5 n°s 21, 219, 432 ; D ; Q. 2059.

\* *Aguillon* (fils d'Etienne). 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6.

\* *Aguillon* François (1), négociant et ingénieur civil. 25 germ. II, 7 pluv. III. A résidé à Bordeaux du 2 sept. 1792 au 28 niv. III. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 niv. V). E3 ; E6 ; L. 346, 358 ; T1.

\* *Aguillon* Alexandre, fils du préc<sup>t</sup>, négociant. 25 germ. II. Député du Var pendant la seconde Restauration. r = 31 f. 20. E3 ; M ; M3 n° 158 ; Q. 2058 ; T1.

\* *Aguillon* Pierre, frère aîné du préc<sup>t</sup>. 25 germ. II. E3.

\* *Aguillon* Joseph (2), négociant. 25 germ. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien. E3 ; E6 ; L. 352, 1748 ; M3 n° 156 ; F ; T1.

\* *Aguillon* Marguerite, née Durand, épouse du préc<sup>t</sup>. 25 germ. II, 7 pluv. III. Mêmes détails. E3 ; E6 ; L. 352, 1748 ; M4 n° 123 ; M5 n°s 20, 451 ; F.

\* *Aguillon* Pierre, fils de la préc<sup>t</sup>, négociant. 25 germ. II, 7 pluv. III. Mêmes détails. E6 ; L. 352, 1748 ; M3 n° 157 ; F.

---

(1) Frère d'Aguillon Etienne, capitaine de port, cité plus haut.

(2) Frère d'Aguillon François, cité plus haut.

\* *Aguillon (d')* Louis (1), né à Toulon le 28 janv. 1725, officier général du génie, chevalier de Saint-Louis. 25 germ. II, 7 pluv. III. S'est élevé par son seul mérite aux fonctions de maréchal de camp et n'a été anobli que par son grade. A découvert, près d'Antibes, en 1777, sur une longueur de plusieurs kilomètres, les restes d'un aqueduc romain, l'a restauré à l'aide de ressources insignifiantes et a permis ainsi à cette ville de jouir à peu de frais des bienfaits d'une source abondante. A déposé spontanément devant la municipalité de Toulon, aussitôt après le décret du 6 oct. 1789 sur la contribution patriotique, toute l'argenterie qu'il possédait, soit 282 marcs d'argent. A été enfermé au fort La Malgue, en mai 1793, avec 72 autres notables de Toulon. A été mis en liberté le 31 mai sur les sollicitations de nombreux habitants qui s'étaient portés caution de son civisme. A livré sans combat aux Anglais, le 29 août à midi, ce même fort dont il commandait à ce moment la garnison et où le baron d'Imbert-Le Bret a fait immédiatement après proclamer Louis XVII. A fui en Angleterre le 28 frim. II. Décédé à Londres en 1812. E3 ; E6 ; L. 293, 348 ; T ; T1 ; C.

\* *Aguillon Madeleine* (fille) (2). 23 germ. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France en fruct. III. E3 ; E6 ; L. 293, 348 ; M4 n° 124 ; M5 nos 6, 9, 453 ; T1.

Aicard Elisabeth, née Mouttet, 24 ans. M2 n° 579 ; M6 n° 848.

Aillaud Pierre, de Martigues (Bouches-du-Rhône), 42 ans, boucher. A quitté « la ville infâme le 17 décembre 1793 par la crainte du fer et du feu qui l'environnaient ». S'est rendu à Gênes sur un bâtiment génois. Rentré en France le 10 vent. III et arrêté le même jour à Agay. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté par ordonnance en date du 11 germ. III. G. 304 ; L. 347.

---

(1) Frère d'Aguillon Joseph, cité plus haut.

(2) Fille probable de d'Aguillon Louis qui précède, et épouse probable de M. de Madre, gentilhomme flamand.

\* *Ainaud* (ou Eynaud) Louis-César, savonnier. 25 germ. II, 7 pluv. III. r = 270 f.. E3 ; E6 ; M5 n° 425 ; Q. 2058.

\* *Airente*, sergent de marine. 25 germ. II ; 12 brum., 7 pluv. III. E4 ; E6.

*Alaigre* Claire (fille), propr. à Paris. 12 frim. II. E1 ; M5 n° 616.

*Alaigre* François-Marie, propr. à Paris. 12 frim. II. E1.

Albert Alexis, matelot, 22 ans. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, « par la rade d'Agay », le 29 vent. III et appréhendé dès son débarquement. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 14 germ. suivant à la condition d'aller se présenter sans délai au Commissariat de la marine à Toulon pour y être de nouveau embarqué sur la flotte de la République. G. 305.

*Albert (d')-Rions* Charles-Hector, né en Dauphiné en 1738, propr. à Grasse, Caille, Petit-Andon (1), Toulon. 28 juin 1792, 7 pluv. III. Ancien commandant du *Sagittaire* sur lequel il avait fait la guerre d'Amérique. Chef d'escadre en 1784 et commandant de la marine à Toulon de 1785 à 1789. Auteur involontaire de la sédition qui éclata dans cette ville le 1<sup>er</sup> déc 1789 parce qu'il avait congédié la veille deux maîtres non entretenus de l'arsenal, qui, malgré ses ordres, s'étaient enrôlés dans la garde nationale. Arrêté le jour même par la foule et jeté dans un cachot du *Palais de Justice*. Mis en liberté par décret de l'Assemblée constituante en date du 19 janv. 1790. A pris peu

---

(1) Il n'est pas certain qu'Albert de Rions ait été propriétaire dans ces trois dernières communes. La première liste des émigrés signale, en effet, à la date du 28 juin 1792 sous la rubrique de Grasse, un nommé « Albert dit Daix, commandant de la marine à Toulon, propriétaire à Grasse, Caille et Petit-Andon ». Peut-être ai-je identifié à tort Albert de Rions avec Albert dit Daix. Cependant, à ma connaissance, il n'a pas existé à Toulon de commandant de la marine appelé Albert Daix.

après le commandement à Brest d'une flotte de 30 vaisseaux, destinée à soutenir les droits de l'Espagne contre l'Angleterre. A donné sa démission de chef de cette armée navale vers fin oct. 1790 à cause de la répugnance qu'on témoignait à lui obéir par suite de sa raideur. S'est rendu alors auprès des princes français à Coblentz, puis a participé à la campagne de 1792 dans un corps d'officiers de marine émigrés. Sa haine contre la Révolution était implacable; on l'entendit souvent s'écrier : « Il faut passer au fil de l'épée tout Français qui s'est déclaré en faveur de l'infâme Assemblée constituante ». S'est retiré plus tard en Dalmatie, a été fait grand'croix de Saint-Louis le 8 fév. 1797 et n'a reparu en France qu'après le coup d'Etat du 18 brumaire. Mort le 3 oct. 1802 ou en 1806 à (?). E (*Grasse*) ; E6 (*Toulon*) ; Q. 1909 ; Mn ; P ; B. M. 99 ; C3 ; A14.

Albertin Joseph, employé à la régie générale des droits réunis, rue de Gars. Membre du Comité général des sections, signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. Nommé inspecteur général de police, par l'amiral Hood, au nom de Louis XVII. R.

\* *Alein* Sol, soldat de marine. 25 germ. II ; 12 brum., 7 pluv. III. E3 ; E4 ; E6.

\* *Alexis*, vicaire. 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6.

\* *Alexis* Joseph-Elzéar, droguiste. 25 germ. II, 27 pluv. III. Décédé à Toulon le 26 avr. 1792 à l'âge de 68 ans. E3 ; E6 ; M1 n° 146 ; M6 n° 738.

\* *Alexis* Elisabeth-Hélène, née Barrat, veuve du préc<sup>t</sup>. 25 germ. II, 7 pluv. III. Rentrée en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. E3 ; E6 ; L. 1748 ; M1 n° 146 ; M4 n° 213 ; M5 n° 22, 454 ; F.

Alexis Joseph-Victor-Amable, fils de la préc<sup>te</sup>, tanneur. Même renseignement. M6 n° 780 ; F.

Alibert Mathieu, d'Aix. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Allard Mathieu. Même observation. Mn.

\* *Allardon*, commis à l'hôpital de la marine. 12 brum., 7 pluv. III. E4 ; E6.

\* *Allègre* Bonaventure, tonnelier. 22 vend., 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E4 ; E6 ; M5 n° 424.

\* *Allègre* Etienne, (fils d'Allègre, ce dernier chevalier de Saint-Louis), canonnier. 22 vend., 25 germ. II; 7 pluv. III. Secrétaire de la section n° 3 dite de *Saint-Vincent* ou *l'Amie des lois*, membre du Comité des sections ; signataire de l'acte d'aliénation de la ville sur commission donnée par sa section le 24 sept. 1793 (1). E3 ; E4 ; E6 ; M ; R ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Allemand* Jean-Baptiste, de Bauduen, boulanger. 25 germ. II; 12 brum., 7 pluv. III. E3 ; E4 ; E6 ; L. 290, 295.

*Allemand* Joseph, de la Cadière, cultivateur. A émigré le 28 frim. II. L. 349.

*Allemand* Joseph-Nicolas, capitaine de navire marchand. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 21 mess. X. M6 n° 616.

*Allemand* Marie-Victoire, née Bourgogne, (épouse de Joseph Allemand, meunier), 18 ans, couturière. A émigré à Gênes « le jour de la fuite des lâches Anglais ». Rentrée en France, par Agay, vers le 15 pluv. III. G. 362 ; L. 347 ; M5 n° 644.

Allès Denis, d'Arles, 27 ans, cuisinier. M6 n° 1336.

*Amérac*, dit de Cuers. 25 germ. II. E3.

*Amério* Pierre, fils de Joseph. Décédé à Florence le 6 pluv. X. M1 n° 303 ; M6 n° 1314.

---

(1) Signataire également de l'acte de procuration « fait par les autorités contre-révolutionnaires de Toulon relativement à un emprunt d'un million de piastres fortes hypothéqué sur les domaines nationaux, royaux et publics tant de terre que de mer de la ville de Toulon et ses dépendances, ensemble, l'arsenal dudit Toulon, ainsi que les vaisseaux et tout ce qui en dépend ». A disparu vers le 28 frim. II : sous la seconde Restauration, le commissaire de police de Toulon présuma qu'il avait été fusillé sans jugement.

*Amic François*, négociant, propr. à Hyères. 12 brum. III. E4.

\* *Amic François*, époux Bourguignon Anne, expert. 25 germ. II. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. E3 ; L. 295.

*Amic Jacques-Henri*, 35 ans, receveur des postes. S'est rendu à Nice en 1793, puis à Milan et à Gênes. G. 362.

\* *Amic Louis* (fils), commis à la poste aux lettres. 25 germ. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E3 ; E6 ; L. 352.

*Amic Louis* (fils), de la Valette, négociant, rue aux Arbres. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

*Amic Marguerite*, née Nicolas, 39 ans. M2 n° 576 ; M6 n° 849.

*Amiel Mathieu*, 42 ans, marin (1). A émigré à Gênes, « par l'effet de la frayeur », le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III sur le navire génois la *Rondinella*. G. 297 ; B.M. 60.

*Amiel Marie-Elisabeth*, née Légier, épouse du préc<sup>t</sup>, 31 ans. Mêmes détails. G. 297.

*Amiel Jean-Pierre-Mathieu*, fils de la préc<sup>te</sup>, 7 ans. Emmené par ses parents en Italie. G. 297.

\* *Amiot Pierre-Jules-Roch* (2), né en 1721, avocat à la cour, procureur au Parlement (1760), conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel en la maîtrise des ports de Toulon (1768), lieutenant général de l'amirauté de Toulon (1787). 25 germ. II, 7 pluv. III. A reçu en paiement de ses charges supprimées des mandats territoriaux nationaux qu'il a appliqués à la Chartreuse de la Verne. Décédé à Bastia le 25 therm. V (3). E3 ; E6 ; M1 n° 270 ; M6 n° 927.

---

(1) Probablement capitaine de vaisseau.

(2) Identité probable avec Amiot Jules-Roch inscrit sur E4 sous la rubrique d'Hyères, dont les héritiers touchèrent, en 1827, une rente de 2685 f. 84 sur l'indemnité d'un milliard.

(3) Avait eu deux fils : Victor et Alexandre. Le premier, commissaire surnuméraire de la marine à Brest en 1787, était, en 1792, agent secret du comte Bertrand de Molleville. Le second, sorti de l'école mi-

\* *Amiot Marie-Anne*, née Bonnet, épouse du préc<sup>t</sup>, sœur de Pierre-Jean-Paul Bonnet, trésorier de France à Aix. 25 germ. II, 7 pluv. III. Se trouvait malade à Pise en germ. X : a prêté, à cette époque, serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII devant le ministre de France en Toscane. E3 ; E6 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 23, 455.

André Jean-Louis, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Commerce de Marseille*. A fui à l'étranger, sur un vaisseau britannique, le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Andrieu*, marchand. 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6 ; M4 n<sup>o</sup> 232 ; M5 n<sup>o</sup> 306.

\* *Andrieu Pierre-Toussaint*, 47 ans, ménager et commis, infirmier à l'hôpital militaire. 25 germ. II, 7 pluv. III. A émigré à Livourne le 28 frim. II, puis à Gênes. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III, sur le bâtiment génois la *Rondinella*. E3 ; E6 ; G. 297, 362 ; L. 349 ; M4 n<sup>o</sup> 210 ; M5 n<sup>o</sup> 308.

Andrieu Marie-Victoire, sœur du préc<sup>t</sup>, 39 ans, couturière « et vivant du produit de ses biens ». Mêmes observations. G. 297, 362 ; L. 349 ; M4 n<sup>o</sup> 218 ; M5 n<sup>o</sup> 16.

Andrieu Rosalie, sœur de la préc<sup>te</sup>, 35 ans, couturière « et vivant du revenu de ses biens ». Mêmes observations. G. 297, 362 ; L. 349 ; M4 n<sup>o</sup> 217 ; M5 n<sup>o</sup> 15.

\* *Andrieu Rose*. 7 pluv. III. E6 ; M5 n<sup>o</sup> 456.

Anfossi (d') François, époux Claire de Glandevès, chevalier de Saint-Louis. A servi dans l'armée des princes. Gendre du marquis de Mozelles exécuté à Marseille, en pluv.-vent. II, pour

---

litaire de Mézières, s'était marié contre le gré de sa famille. Un des frères de Pierre-Jules-Roch avait été envoyé en ambassade à Saint-Petersbourg, puis en Chine, par le ministre Bertin (1779). Auteur d'un ouvrage estimé et récemment réédité chez Lavauzelle, sur l'art militaire et les fortifications en Chine. (Renseignements obligeamment communiqués par M. Oudot de Dainville, archiviste du département du Var).

avoir fourni des fonds à l'armée royaliste. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Angaliër Joseph, maître charpentier entretenu à l'arsenal. A émigré le 28 frim. II. L. 350.

\* *Angalier* Joseph-Amédée, mesureur des bois de l'Etat. 25 germ. II, 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E3 ; E6 ; L. 293, 350 ; M5 n° 449.

\* *Angalier* Jean-Baptiste, fils cadet du préc<sup>t</sup>, mesureur des bois de construction. 25 germ. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E3 ; E6 ; L. 347, 349 ; M5 n° 310.

Angalier Louis, 22 ans, commis-marchand. A fui en Italie le 28 frim. II. Rentré en France, par « l'anse d'Agay », le 15 mess. III et appréhendé le même jour. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté provisoire, le 3 therm. suivant, à la charge pour lui de fournir dans le délai de 5 décades la preuve qu'il était sorti de France consécutivement aux événements montagnards du 31 mai et des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793. G. 313.

\* *Angelin* Antoine-Nicolas, 46 ans, préposé à l'huile. 25 germ. II, 12 brum. III. Aurait été arrêté par des fédéralistes en sept. 1793 et emprisonné sur le *Thémistocle* pendant le siège de la ville. A émigré le 28 frim. II. E3 ; E4 ; L. 290, 349 ; M2 n° 823 ; M6 n° 716.

*Angelin* Joseph-François, notaire, propr. au Beausset. 22 vend. III. E4 (*le Beausset*) ; L. 346, 358 ; M4 n° 224 ; M5 n° 17.

\* *Anot* Félix, charpentier. 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6 ; M5 n° 426.

Antelme Hubert, cordonnier. A émigré le 29 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 347.

\* *Antoine* (d'), ancien « maître mâteur », lieutenant de vaisseau. 25 fév., 30 juin 1793. Envoyé en Pologne en 1784, par le ministre de la marine, « pour la recherche des bois de construction ». N'est pas rentré en France, avant la loi sur l'émigration,

parce qu'il n'en aurait pas reçu l'ordre. Considéré comme émigré. E2 ; E4 ; L. 358.

Antoir Julien, époux Brun Elisabeth-Reine. r = 105 f. Q. 2059.

\* *Antrechaux (d')* Jean-Joseph (1), né à Toulon le 13 juil. 1765, fils de Jean-Charles, ce dernier commissaire de la marine, et de Pourtrait Elisabeth ; lieutenant de vaisseau. 28 juin 1792. Arrêté le 20 mai 1793 avec 72 autres notables de la ville et enfermé comme eux au fort La Malgue ; mis en liberté en même temps que ces derniers à la suite de violentes protestations de la population toulonnaise. A participé à la défense de la ville assiégée par les troupes républicaines. Est passé en Angleterre après la reddition de la place et est venu, en qualité de lieutenant dans le régiment d'*Hector*, se battre à Quiberon. Fait prisonnier dans cette échauffourée, il a réussi à s'évader. A regagné l'Angleterre, la bourse vide, « sans veste et sans bas ». Est rentré en France vers le 1<sup>er</sup> flor. X et s'est retiré à cette époque à Rougiers. A épousé à Saint-Tropez, le 19 prair. XII, Marie-Charlotte-Eugénie Martin de Roquebrune. Maire de Saint-Tropez de 1808 à 1813 et créé baron de l'Empire pour avoir assisté au mariage de Napoléon. Conseiller général du Var, capitaine de vaisseau honoraire, chevalier de Saint-Louis, député sous la seconde Restauration. Décédé à Sainte-Anastasie le 28 oct. 1830. E ; L. 285 ; M ; M2 n° 497 ; M6 n° 550 ; O2.

Antrechaux (d') Claire-Françoise-Charlotte-Blanche, sœur du préc<sup>t</sup>, née à Toulon le 5 avr. 1762. Décédée dans cette ville le 26 sept. 1842. L. 290 ; O2.

Antrechaux (d') Louis-Toussaint, né à Toulon le 18 nov. 1731 ; fils de Jean, ce dernier seigneur de Val Dardenne, appelé le *Grand d'Antrechaux* à cause de son dévouement pendant la peste de Toulon (1721), et d'Anne-Paule Grimaudet de Motheux ; époux en premières noces de Madeleine-Jaume-Angélique de

---

(1) Signalé sur E avec l'orthographe *Entrechaux*.

Rochemore, fille d'Henri et d'Antoinette de Chazelles ; en secondes noces de Marie-Eléonore Roux, des comtes de Laric et de Sinopoly; ancien officier de marine, premier consul de Toulon en 1768 et en 1784, délégué de la noblesse de cette ville à l'assemblée des sénéchaussées pour la nomination des députés aux Etats généraux de 1789. Vivait à Rougiers en l'an X. Amnistié le 4 germ. XI. M2 n° 863 ; M6 n° 4058 ; O2.

\* *Arbaud* Honoré-Marie, 62 ans, marchand. 25 germ. II, 7 pluv. III, 21 fruct. VI. A émigré le 28 frim. II. Fusillé le 21 fruct. VI (Comm. milit.). E3 ; E6 ; L. 352 ; M1 n° 85 ; Mn.

*Arbaud* Louis-Laurent-Gabriel, fils du préc<sup>t</sup>, 17 ans, marchand. A émigré le 28 frim. II. A résidé à Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse) du 1<sup>er</sup> jour compl. V au 1<sup>er</sup> vend. IX. G. 362 ; L. 352 ; M4 n° 85.

\* *Arbaud* Joseph-Jacques, frère d'Honoré-Marie cité plus haut, 59 ans. 25 germ. II, 7 pluv. III, 21 fruct. VI. A émigré le 28 frim. II. Fusillé le 21 fruct. VI (Comm. milit.). r = 75 f. 70. E3 ; E6 ; L. 349 ; M ; M4 n° 144 ; M5 n° 270 ; Mn ; Q. 2058.

*Archimbaud*, officier de marine, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

*Arcouliès*, « charretier des Anglais ». 25 germ. II. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. E3 ; L. 331 ; Mn.

\* *Ardouvin* Jean (1), de Cuers, 42 ans, marchand de blé. 25 germ. I), 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 brum. VIII). E3 ; E4 ; E6 ; L. 299, 331, 352, 358, 1748 ; M ; M2 n° 201 ; M6 n° 40 ; F.

*Ardouvin* Françoise, née Reboul, épouse du préc<sup>t</sup>. Rentrée en France avec son mari. F ; L. 1748.

---

(1) Inscrit à tort sur E3 avec la désignation d'*Ardonvin* et sur E4 avec celle d'*Adonvin*.

Ardouvin Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>. Rentré en France avec ses parents. F ; L. 1748.

Ardouvin Rose, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

Arène (père), ancien procureur à la Valette. 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6.

Arène Antoine-Jean, 34 ans, commis aux vivres de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Arène Jean-Joseph, 25 ans, marin. 25 germ. II. Exécuté en l'an II, pour avoir proclamé Louis XVII (Comm. révol.). E3 ; L. 331 ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* Arène Jean-Louis, perruquier. 12 brum. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E4 ; L. 347 ; M5 n° 427.

\* Arène Joseph, du Revest, 41 ans, chirurgien-major de vaisseau. 22 vend., 25 germ. II ; 22 vend., 7 pluv. III. Membre de l'Administration provisoire sectionnaire du département du Var. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. E3 ; E4 ; E6 ; M2 n° 246 ; M6 n° 377 ; R.

Arène Joseph, 33 ans, officier de santé. A fui à Gènes le 12 frim. II, après avoir été emprisonné par les sectionnaires qui lui reprochaient de s'être opposé à l'aliénation de Toulon. A séjourné plus tard à Asti. Rentré en France le 19 vent. III. Dénoncé le 14 niv. IV par Toucas Dominique, de Solliès, pour avoir concouru à l'assassinat de l'épouse de ce dernier. Incarcéré au fort La Malgue le 19 germ. IV et traduit à Brignoles devant le trib. crim. du Var. Mis en liberté par ordonnance de ce tribunal en date du 1<sup>er</sup> vent. V. G. 364.

Armand Jean-Baptiste, menuisier. 25 germ. II. Décédé à Garezio (Piémont) le 24 germ. II. E3 ; M4 n° 254 ; M6 n° 1101.

Armand Madeleine-Elisabeth, née Mathieu, épouse du préc<sup>t</sup>. Décédée à Garezio (Piémont) le 7 flor. II. M1 n° 255 ; M6 n° 1121.

Armand Jean-Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, menuisier. A pris une part active aux événements du siège : « a fait un service constant » dans la garde nationale sectionnaire et s'est battu, dans les troupes britanniques, contre l'armée révolutionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 17 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Sa demande de mise en surveillance à Toulon a été accueillie défavorablement, le 26 niv. IX, par la municipalité. Domicilié à Toulon en prair. X. L. 347 ; M1 n<sup>os</sup> 254, 255.

\* Armand Jean- Esprit (1), 23 ans, menuisier. 7 pluv. III. E6 ; M2 n<sup>o</sup> 815 ; M6 n<sup>o</sup> 1139.

Armand Marguerite-Madeleine, née Sénéquier, 20 ans. M2 n<sup>o</sup> 881 ; M6 n<sup>o</sup> 1411.

\* Arnaud, bourgeois. 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6.

\* Arnaud (veuve), née Laugier, 35 ans. 25 germ. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II avec toute sa famille. Vivait encore à Toulon en 1822. E3 ; E6 ; M4 n<sup>o</sup> 157 ; M5 n<sup>os</sup> 25, 457 ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Arnaud Athanase, 27 ans, chapelier. M2 n<sup>o</sup> 669 ; M6 n<sup>o</sup> 891.

Arnaud Augustin. L. 291.

Arnaud Charles-Henri Etienne. M6 n<sup>o</sup> 1488.

Arnaud François, 39 ans, patron perruquier. Incarcéré au fort La Malgue le 11 vent. IV. r. = 75 f. 29. G. 364 ; G. 2059.

Arnaud Geneviève (fille d'Arnaud Pierre-Balthazar, droguiste). L. 290.

Arnaud Honoré, frère de la préc<sup>te</sup>. L. 290.

Arnaud Henri-François, 21 ans, calfat. M2 n<sup>o</sup> 825 ; M6 n<sup>o</sup> 1128.

\* Arnaud Jean-François (2), époux Flayol Madeleine, boucher. 25 germ. II, 7 pluv. III. Décédé à Livourne le 19 therm. III. E3 ; E6 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 412.

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec la désignation d'Arnaud.

(2) Inscrit par erreur sur E3 avec le prénom de Pierre.

Arnaud Jean-Joseph, 27 ans, maître canonier. M2 n° 442 ; M6 n° 80.

\* *Arnaud* Joseph, 67 ans, marchand tanneur. 25 germ. II, 7 pluv. III. N'a pas émigré : s'est réfugié à Romans (Drôme) en août 1793, à Marseille en 1794. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (12 prair. V). E3 ; E6 ; E7 ; L. 359 ; M5 n°s 413, 576.

Arnaux Jacques, 43 ans, ancien brigadier de la maréchaussée à Hyères. A participé sur le *Languedoc* à la guerre d'Amérique (escadre du comte d'Estaing). A émigré le 28 frim. II avec toute sa famille. A servi ensuite pendant plusieurs années dans l'armée des princes. Vivait encore à Toulon en 1826 (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Arnoux* Joseph, né le 21 janv. 1755, sous-comite. 25 germ. II, 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E3 ; E6 ; L. 296, 350 ; 352 ; M5 n° 316.

Arnoux Joseph-Honoré, ménager. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. L. 295, 347 ; M4 n° 120 ; M5 n° 415.

\* *Arnoux* Louis-Joseph, ménager et juge de paix. 25 germ. II ; 12 brum., 7 pluv. III. A continué, pendant le siège, ses fonctions de juge de paix. S'est réfugié, le 28 frim. II, sur un vaisseau ennemi. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du ministre de la police générale (11 fruct. VIII). E3 ; E4 ; E6 ; L. 305, 359 ; M ; M4 n° 115 ; M5 n°s 8, 315, 416.

Arnoux Rosalie, née Teisseire, 23 ans, cultivatrice. M2 n° 896 ; M6 n° 1427.

Arnoux Thérèse-Elisabeth, 13 ans M2 n° 893 ; M6 n° 1142.

Artaud Charles-Louis-Etienne-Joseph, 14 ans. Sous-lieutenant des douanes nationales à la Seyne en l'an X. M2 n° 356 ; M6 n° 432.

\* *Artaud* Pierre-Louis, fabricant de drap, rue Royale. 25 germ. II, 7 pluv. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A

émigré le 28 frim. II. Décédé le 28 vent. ou le 3 germ. II sur une frégate espagnole allant de Carthagène à Livourne. E3 ; E6 ; L. 347, 352 ; M1 n° 79 ; M6 n° 744 ; R.

Artaud Marguerite-Elisabeth, née Sabattier, épouse du préc<sup>t</sup>, 44 ans, ouvrière en laine. A suivi son mari à l'étranger. L. 347, 352 ; M1 n° 79 ; M2 n° 385 ; M6 n° 156.

Artaud Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, cardeur en laine. « A contribué à livrer Toulon aux Anglais ». A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 22 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). L. 299, 347, 359.

Artaud Pauline, sœur du préc<sup>t</sup>, ouvrière en laine. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France le 22 vent. III. L. 347, 349.

Artaud Pierre, frère de la préc<sup>te</sup>, 17 ans, marchand drapier. Mêmes observations. L. 347 ; M2 n° 795 ; M6 n° 1127.

*Artigues*, dit le Bossu. 25 germ. II. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. E3 ; Mn.

\* *Artigues* Jean-Joseph, 35 ans, maître calfat. 25 germ. II ; 12 brum., 7 pluv. III. E3 ; E4 ; E6 ; M2 n° 553 ; M6 n° 894.

\* *Asquier* Honoré-Augustin (1), médecin. 5 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6 ; M5 n° 21.

\* *Asti* Claire, née Clinchard (2). 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 509.

Astier Etienne, maître d'équipage, rue de la Glacière. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

\* *Astier* Louis, argousin. 25 germ. II ; 12 brum., 7 pluv. III. E3 ; E4 ; E6 ; M5 n° 423.

\* *Astour* Amand-François, coiffeur. 25 germ. ; 12 brum., 7 pluv. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. E3 ; E4 ; E6 ; L. 292, 294, 352 ; M ; M5 n° 317.

---

(1) Inscrit sur E3 avec le nom d'*Arguier*.

(2) Inscrite sur E6 avec le nom de *Clinchard*.

Astour Claire Euphrosine, née Escudier, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 292, 294, 352 ; M.

\* *Auban* François, chirurgien de marine. 25 germ. II, 7 pluv. III. Juge au tribunal populaire martial d'accusation pendant le siège. Signataire de l'acte de jugement condamnant à mort, le 18 oct. 1793, Jean-Baptiste Gueit, vitrier (1). A fui le 28 frim. II sur un vaisseau anglais. E3 ; E6 ; L. 1748 ; P10 ; R.

\* *Aubany* (sœur). 25 germ. II. E3 ; M5 n° 26.

\* *Aubany (d')-Gaston* François, de Fréjus, négociant et avocat, rue de l' Arsenal : 25 germ. II, 22 vend. III. Membre du Comité général des sections. Envoyé par les sections, avec Peyron, officier de marine, et Barralier aîné, pour parlementer avec les Anglais dans la nuit du 25 au 26 août 1793. S'est embarqué à Sanary pour remplir cette mission et a été conduit auprès de l'amiral Hood par le lieutenant britannique Edouard Cook, neveu du célèbre navigateur de ce nom. A signé l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 30 fruct. X, devant le commissaire du gouvernement français en Etrurie. r = 65 f.. E3 ; E4 ; M6 n° 1494 ; P ; R ; D ; Q. 2058.

Aube André, 39 ans, capitaine marchand. A émigré le 28 frim. II. L. 296 ; M2 n° 138 ; M6 n° 173.

---

(1) Jean-Baptiste Gueit (23 ans en 1792) était le commandant des fédérés varois qui, le 10 août 1792, avaient participé à la prise des Tuileries. Le 18 oct. 1793, il fut condamné à la pendaison, « comme violeur du palais de nos rois », par le tribunal martial sectionnaire de Toulon. Avant de marcher au supplice, il rédigea la lettre suivante : « Ma bonne mère, c'est au moment de mourir que je vous écris ; je n'ai qu'à vous inviter à vous consoler ; je vous embrasse un million de fois, mes frères et sœurs, tous mes parents, ainsi que mes amis s'il m'en reste. Je vous avoue à tous que le seul crime qu'on peut m'imputer est celui d'être patriote. Je meurs de même. Le ciel seul me vengera. Adieu, adieu pour toujours ».

Aube Marguerite, née Mouttet (fille d'André, fabricant de savon), épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari pour « se soustraire au sort que lui réservait la faction terroriste ». Rentrée de Gênes, par Saint-Tropez, le 3 mess. III. G. 298.

Aube André, fils de la préc<sup>te</sup>, 4 ans. Emmené par sa mère. G. 298.

Aube Joseph Marie, 74 ans, marchand de fer. Décédé à Toulon le 5 therm. II. L. 295, 359 ; M6 n° 999.

\* Aube Cyprien-Honoré, fils du préc<sup>t</sup>, 44 ans, marchand de fer. 25 germ. II ; 22 vend., 7 pluv. III ; 7 germ. VI. A pris à Toulon les armes contre la République. A fui le 28 frim II avec l'escadre anglaise et s'est rendu à Porto-Ferrajo, puis à Gênes. Rentré en France par Nice, le 8 prair. III, sur le navire génois la *Rondinella*. Condamné à mort par jugement de la Comm. milit. de Toulon en date du 7 germ. VI : malade, il a été porté sur un brancard devant ce tribunal, puis a été fusillé couché sur un matelas. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VIII). E3 ; E4 ; E6 ; G. 297, 362 ; L. 299, 359 ; M ; M1 n° 257 ; M6 n° 997, 1102 ; P.

\* Aube Joseph-Gabriel, frère cadet du préc<sup>t</sup>, marchand de fer. 22 vend., 7 pluv. III. Juge au tribunal populaire pendant le siège. Signataire de l'acte de jugement condamnant à la pendaison l'ancien chef des fédérés varois, Gueit Jean-Baptiste, vitrier, qui, le 40 août 1792, participa à la prise des Tuileries (1). A fui, le 28 frim. II, sur un bâtiment anglais. Résidait à Puimoisson (Basses-Alpes) en l'an X, à Toulon en 1816. r = 540 f. 15. E3 ; E6 ; L. 349 ; M ; P ; R ; Q. 2059.

Aube Rosalie, née Davin, 24 ans. Résidait à Puimoisson (Basses-Alpes) en l'an X. M6 n° 1000.

*Aubert*, « propriétaire du ci-dev. Jardin du Roi », propr. à Hyères. 12 brum. III. E4.

---

(1) Voir plus haut *Auban François*.

*Aubert* Charles, fils de Jean, né à Ollioules le 11 janv. 1745, fabricant de savon. 25 germ. II. A fui, le 28 frim. II, avec l'escadre britannique. Décédé à Livourne le 10 frim. X. r = 849 f.. E3 ; E6 ; L. 295, 352, 359 ; M ; M1 n° 65 ; D ; Q. 2059.

\* *Aubert* Marguerite-Claire, née Icard (1), épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III, 2 frim. VI. A émigré en même temps que son mari. Exécutée à Toulon le 2 frim. VI (Comm. milit.). E6 (*Brignoles*) ; E6 (*Toulon*) ; L. 352, 359 ; M ; M5 n°s 564, 640 ; Mn.

*Aubert* Antoinette-Marie, fille de la préc<sup>te</sup>, propr. à Brignoles. 2 frim. VI. A fui le 28 frim. II, sur un vaisseau anglais. Exécutée à Toulon le 2 frim. VI (Comm. milit.). E6 (*Brignoles*) ; L. 352, 359 ; M5 n° 462, 639 ; Mn.

*Aubert* Henriette-Elisabeth, sœur de la préc<sup>te</sup>, propr. à Brignoles. 2 frim. VI. Observations identiques (1). E6 (*Brignoles*) ; L. 352, 359 ; M5 n°s 463, 638 ; Mn.

\* *Aubert* François-Charles, avocat, rue Sainte-Ursule. 25 germ. II, 12 brum. III. Membre de la municipalité sectionnaire et substitut du procureur de la commune pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Placé en surveillance à la Valette par décision du ministre de la police (18 vent. X). E3 ; E4 ; E6 ; M ; M2 n° 142 ; M3 ; M6 n° 199 ; R.

\* *Aubert* Joseph, aubergiste, né le 24 mai 1726. 25 germ. II, 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E3 ; E6 ; L. 296 ; M ; Q. 1959.

*Aubert* Joseph, juge. M5 n° 150.

*Aubert* Joseph, cuisinier, prop. à Solliès. 12 brum. III. E4.

*Aubert* Jean-Baptiste, fils du préc<sup>t</sup>, cuisinier. Séjournait à Florence en l'an X. M ; M2.

---

(1) Inscrite sur E6 (*Brignoles*) avec la désignation d'*Icard Claire* (*femme Aubert*).

(2) Identité très probable avec *Icard Elisabeth*, signalée sous la rubrique de *Brignoles*.

*Audemar* Antoine (ou Louis), de Sisteron, 35 ans, aubergiste. 25 brum. VI. Exécuté le 25 brum. VI (Comm. milit.). E6 ; M5 n° 422 ; Mn.

*Audemar* Joseph, 29 ans, perruquier. Volontaire dans la garde nationale sectionnaire au cours du siège. A fait prisonniers, à la redoute de la Convention, deux cavaliers républicains dont les chevaux ont été ensuite vendus aux enchères au profit de la garde fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. Vivait encore à Toulon sous la seconde Restauration. M2 n° 351 ; M6 n° 431 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Audibert* (demoiselle). Guillotinée sur la place d'Armes en germ. II (Comm. révol.). Mn ; P ; M1 n° 182.

\* *Audibert* Ange-Joseph, 34 ans, épicier. 25 germ. II. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). E3 ; L. 331 ; Mn.

\* *Audibert* Antoine-Joseph, 34 ans, confiseur. 25 germ. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. E3 ; E6 ; L. 347 ; M2 n° 391 ; M6 n° 82.

\* *Audibert* Antoine-Philémon. 25 germ. II. E3.

\* *Audibert* Joseph-Marie, frère du préc<sup>t</sup>. 25 germ. II. E3.

\* *Audibert* Antoine-Philippe, commis de marine. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II « à cause de l'incendie de l'arsenal ». Décédé à Marseille le 20 therm. IX. E6 ; L. 292, 349 ; M1 n° 22 ; M6 n° 665.

\* *Audibert* Jean-Marie, frère du préc<sup>t</sup>, sous-chef d'administration dans la marine. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 1<sup>er</sup> vend. III. E6 ; L. 296, 349 ; M2 n° 124 ; M6 n° 172.

*Audibert* Félix-Pierre, 16 ans, calfat. M2 n° 654 ; M6 n° 895.

*Audibert* Honoré, 44 ans, tonnelier. A fui à Carthagène le 28 frim. II sur un vaisseau espagnol (1). Rentré en France, par

---

(1) D'après le document G. 364, il aurait fui à Gènes le 28 frim. II sur un bâtiment génois.

« l'anse d'Agay », le 15 mess. III. Incarcéré au fort La Malgue, le 16 germ. IV, pour n'avoir pas rempli, dans le délai légal, les dispositions préalables du décret du 22 prair. III. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. du Var, siégeant à Brignoles, le 26 frim. V. G. 313, 364 ; M2 n° 240 ; M6 n° 203.

*Audibert* Honoré-Simon, 45 ans, maître de manoeuvre. 29 fruct. VI. A émigré le 28 frim. II. Exécuté le 29 fruct. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 296 ; M1 n° 110 ; M6 n° 743 ; Mn.

\* *Audibert* Jean-Joseph, de Briançon, marchand de modes. 25 germ. II. Séjournait à Cadix en l'an X. Résidait à Marseille en 1806. E3 ; E6 ; M ; M6 n° 995.

\* *Audibert* Madeleine, née Cassian, fille d'un cafetier, épouse du préc<sup>t</sup>. 25 germ. II, 7 pluv. III. Mêmes renseignements. E3 ; E6 ; M ; M5 n°s 27, 464, 645.

\* *Audibert* Jacques (cadet), de Briançon, marchand. 7 pluv. III. Mêmes détails. E6 ; M6 n° 996.

\* *Audibert* Jean-Louis, commis de marine. 25 germ. II, 7 pluv. III. E3 ; E6 ; L. 290.

*Audibert* Marin, dit Martégal, tailleur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

*Audibert* Pierre, 46 ans, marin en 1793 sur le *Commerce de Marseille*. A participé sur le *Vaillant* à la guerre d'Amérique (escadre du comte d'Estaing). A émigré le 28 frim. II. Vivait encore à Toulon en 1822. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Audibert*, fille du préc<sup>t</sup>. A émigré le 28 frim. II. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Audibert* Pierre-Laurent, 43 ans, calfat. M2 n° 664 ; M6 n° 896.

*Audran* Paul-Eloi (1), maître d'équipage sur le *Saint-Génard*. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 5 pluv. XI, devant le maire de Toulon. M.

---

(1) Double emploi très probable avec Andrau Paul-Eloi. (V. le Beausset).

Augias Etienne-Dominique (fils), commis chez le payeur de la guerre. Vice-président de la section n° 4 dite de *Saint-Dominique* ou de la *Fraternité*. Nommé commissaire par cette section, le 21 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire du dit acte. R.

\* *Augias* (ou *Auzias*) Henri, maçon. 25 germ. II, 7 pluv. III. A émigré le 29 frim. II. Rentré en France le 25 niv. III. E3 ; E6 ; L. 289, 299, 347 ; M5 n° 421.

*Augier* Marguerite, née Roubaud (épouse de Jacques Augier, boulanger), tailleuse, propr. à Callas. 22 vend. III. E4 ; M ; M2 n°5 ; M5 n°s 60, 319.

Augustino Jacques-Ambroise, 48 ans, marchand. Sectionnaire. A fui à Port-Mahon le 28 frim. II, puis à Gênes. Rentré en France, par Nice, le 12 prair. III, sur la *Vierge du Bousquet*. G. 297.

\* *Auran*, ménager. 25 germ. II ; 12 brum., 7 pluv. III. E3 ; E4 ; E6 ; M5 n° 420.

Aurenge François, vitrier. A émigré le 29 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 26 vent. III. L. 347.

Aurenge François-Gaspard, 40 ans, marchand vitrier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Aurézi Antoine-Louis, 64 ans, pêcheur. M2 n° 663 ; M6 n° 897.

Aurézi Laurent, 22 ans, pêcheur. A servi sur la frégate l'*Aurore* pendant le siège. A émigré le 28 frim. II. Ses meubles, son bateau et ses filets ont été confisqués par les révolutionnaires aussitôt après sa fuite. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Aurran* Jean, de Solliès, fermier de la « Ménagerie de Toulon (1) », propr. à Solliès. 12 brum. III. A servi dans la ville de guide aux Anglais et s'y est engagé dans le régiment de *Royal-Louis*. A émigré le 28 frim. II « par peur du grand feu de

---

(1) Bastide du quartier du Mourillon.

l'arsenal et des grands cris qu'il y avait dans Toulon ». Rentré en France à la faveur d'un faux certificat. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 brum. VIII). r = 87 f. 46. E3 ; L. 338, 359 ; Q. 2058.

Aurran Jean-Luc. M4 n° 17.

Aurran Joseph (1). Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940; Mn.

Aurran Joseph, maçon, propr. à Hyères. 12 brum. III. E4.

Autier Claude, boulanger. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Autran François. 25 germ. II. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. E3 ; Mn.

Auvergne Symphorien (2), 55 ans, jardinier. 25 germ. II. Exécuté le 28 vent. II (Comm. révol.). E3 ; L. 331 ; Q. 1701 ; Mn.

Ayme Joseph, capitaine marchand. L. 29).

Azan Jean-Baptiste, 74 ans, calfat perceur à l'arsenal. A émigré le 28 frim. II. r = 173 f. 99. L. 350 ; Q. 2058.

Azan Louis, « agrémiciste » (?) (3). Aurait fui à Aubagne le 25 août 1793. L. 346 ; M4 n° 214 ; M5 n° 26.

\* Babet, « faiseuse de modes ». 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n° 58.

Bacasson Laurent, 28 ans, fabricant de savon. A fui à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 12 prair. III, sur la pinque génoise la *Vierge du Bousquet*. G. 297.

Bachelon. A émigré le 28 frim. II. Décédé à l'étranger le (?). (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

---

(1) Signalé sur Q. 1940 avec l'orthographe : *Orans*.

(2) Signalé par erreur sous la rubrique de « Caumont (district du Beausset) »(?).

(3) Ou « agréministe » (?). Probablement fabricant d'agrès.

Bachelon Joseph-Marie, fils du préc<sup>t</sup>, 24 ans, fondeur à l'arsenal. A fui en Angleterre le 28 frim. II. A participé à l'expédition de Quiberon dans le régiment d'artillerie de *Royal-Emigré*. A fait ensuite la campagne de Portugal. Vivait encore à Toulon sous la 2<sup>e</sup> Restauration. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Bahequi, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Bahurte Pierre, 38 ans, cafetier. A fui à Marseille « au temps de la terreur ». Rentré à Toulon le 16 therm. III. A séjourné à la Rochette (Basses-Alpes) après la loi du 19 fruct. V (1<sup>er</sup> vend. VI-1<sup>er</sup> prair. VIII). Ne semble pas être sorti de France. M.

\* *Baignard* Claire-Elisabeth, 53 ans. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Décédée à Toulon le 28 mars 1793(?) (1). E4 ; E6 ; M ; M1 n<sup>o</sup> 18 ; M4 n<sup>o</sup> 270 ; M5 n<sup>os</sup> 59, 466 ; Q. 1940.

\* *Baignard* Etienne-Toussaint, frère de la préc<sup>te</sup>, 57 ans, écrivain de la marine. 22 vend., 7 pluv. III ; 26 fruct. VI. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Condamné à (?) le 26 fruct. VI (Comm. milit.). Vivait à Toulon en prair. X. E4 ; E6 ; L. 293, 349 ; M ; M1 n<sup>os</sup> 17, 18, 19, 21 ; M2 n<sup>o</sup> 121 ; M6 n<sup>o</sup> 49 ; Q. 1940 ; Mn.

Baignard Henriette, nièce du préc<sup>t</sup>, 20 ans. Décédée à Bastia le 21 germ. III. M1 n<sup>o</sup> 21.

Baignard Jean-Joseph, frère d'Etienne Toussaint cité plus haut, 63 ans, écrivain de la marine, rue des Pomets. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville aux Anglais. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Toulon le 13 fruct. VII. L. 295 ; M1 n<sup>o</sup> 17 ; M6 n<sup>o</sup> 539 ; R.

\* *Baignard* Agathe, née Blain (2), épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. Décédée à Livourne le 29 brum. IV. r=211 f. 65. E6 ; M ; M5 n<sup>o</sup> 483 ; Q. 2059.

---

(1) Le document M1 n<sup>o</sup> 18 signale son décès à la date du 28 mars 1793 et le registre Q. 1940 mentionne qu'elle a émigré le 28 frim. II.

(2) Inscrite sur E6 avec la désignation de *Blain Agathe (femme Baignard)*.

Baignard Pierre-Marie, 15 ans. Décédé à Toulon le 12 fruct. V. M1 n° 19 ; M6 n° 666.

Bailly Joseph, 19 ans, tailleur de pierres. A émigré dans la Rivière de Gènes le 28 frim. II. Rentré en France le 16 pluv. III, par Villefranche, sur le bâtiment génois le *Monte Allègre* (cap. Cune). Appréhendé dès son débarquement, puis traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté par ordonnance en date du 14 vent. suivant. G. 362 ; L. 308.

Ballès Antoine-Lazare, 20 ans, orfèvre. Volontaire, au cours du siège, dans la *Compagnie des guides à cheval*. M2 n° 843 ; M6 n° 1149 ; P.

\* *Ballet* Antoine, né à Toulon le 11 mai 1726, ancien charpentier à l'arsenal, commis aux vivres. 22 vend. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 350 ; M2 n° 460 ; M6 n° 83 ; Q. 1940.

Baraton Charles, de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), 36 ans, tailleur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

Barbaroux Joseph, père de l'Oratoire. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Barberet* (père). 7 pluv. III. E6.

\* *Barberet* Denis (1), époux Baille Marie, médecin de la marine. 7 pluv. III. Décédé le 21 pluv. II à (?). E6 ; L. 306, 346 ; M4 n° 127 ; M5 n° 333.

\* *Barberet* Jacques-Denis-Louise, fils du préc<sup>t</sup>, capitaine de vaisseau. 22 vend., 7 pluv. III. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. E4 ; E6 ; L. 306 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

*Barberoux*, apothicaire, propr. à Marseille. 15 therm. II. E4.

\* *Barèle* (ou *Barette*) (2), capitaine de volontaires. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

---

(1) Inscrit par erreur sur E6 avec le nom de *Barbaret*.

(2) Signalé sur E4 avec la désignation de *Barèle* et sur E6 avec celle de *Barette*.

\* *Barentin (de)* (1), capitaine de vaisseau. 21 juil. 1792, 7 pluv. III. E ; E6 ; B. M. 99 ; Q. 2021.

Bareste Bernard, 57 ans, sous-chef d'administration dans l'arsenal. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Barnel Antoine, 58 ans, cuisinier. A émigré à Port-Mahon, le 28 frim. II, sur un bâtiment espagnol. S'est rendu plus tard à Livourne. Rentré en France par Marseille, vers le 20 vent. IV. Incarcéré au fort La Malgue le 8 germ. IV. G. 364.

Barnel Pierre, 57 ans, cafetier et cuisinier. A fui de Toulon, vers fin frim. II, pour aller se cacher dans les communes environnantes, notamment à Evenos « où il a fait des remèdes contre sa rétention d'urine ». A été détenu au fort La Malgue de mess. VI au 27 therm. VIII : « a gémi et souffert dans sa prison sans autres secours pour se sustenter que ceux accordés journellement par des personnes effectivement sensibles et humaines ». Semble n'avoir pas quitté la France. G. 362.

Barnoin Jean, 56 ans, maître charpentier. Membre de la municipalité sectionnaire durant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon aux Anglais. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; R ; Mn.

Barnoin Vincent-Cyprien, 33 ans, peintre d'histoire en 1780 à l'école des *Gardes de la marine* (2). Exécuté en l'an II pour avoir peint un tableau représentant la Vierge écrasant sous ses pieds Satan auquel il avait donné la physionomie d'un jacobin de renom (Comm. révol.). Q. 1940 ; B. M. 99.

\* *Barralier*, de Belgentier, ancien aide-major d'infanterie. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; Q. 1940.

Barralier André, journalier à l'arsenal. Même détail. L. 350.

\* *Barralier* Antoine, marchand drapier, toilier et fripier. 7 pluv. III, 12 brum. VI. A émigré le 28 frim. II. Rentré en

---

(1) Peut-être de Barentin Toussaint-Joseph-François de Paule.

(2) A laissé un tableau de la *Sainte-Famille* (église de Six-Fours).

France le 22 vent. III. A séjourné à Cuers en l'an V. Condamné à la déportation le 12 brum. VI (Comm. milit.). E6 (*Toulon*); E6 (*Cuers*); L. 347, 349; M; M5 n° 359.

Barralier François, fils du préc<sup>t</sup>, marchand drapier, rue de la Cathédrale. Président de la section n° 4 dite de *Saint-Dominique* ou de la *Fraternité*. Nommé commissaire par cette section, le 21 sept. 1793, pour signer l'acte de livraison de la ville aux Anglais. Signataire de cette [acte. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 22 vent. III. L. 347; M; R.

*Barralier* Barthélemy, époux Daniel Thérèse, 62 ans, peintre, propr. à la Seyne, Toulon. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4; E6; M4 n° 98; M5 n° 16, 357; Q. 1940.

\* *Barralier* Jean, 51 ans, cordonnier. 22 vend., 7 pluv. III. A quitté Toulon le 28 frim. II « pour se soustraire aux poursuites de la faction robespierriste ». S'est réfugié à Porto-Ferrajo où il a séjourné jusqu'au 24 prair. III. Est rentré ensuite à Toulon. E4; E6; G. 362; M; M5 n° 17, 79, 356; Q. 1940.

Barralier Françoise, née Autian, épouse du préc<sup>t</sup>, 39 ans. Mêmes observations. G. 362.

Barralier Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>, 12 ans. Emmenée par ses parents en Italie. G. 362.

Barralier Marguerite, sœur de la préc<sup>te</sup>, 9 ans. Même renseignement. G. 362.

Barralier Jean-Louis, 44 ans, marchand au détail. A émigré le 28 frim. II « parce qu'une bombe venait de tuer près de lui un homme et une femme ». S'est rendu à Porto-Ferrajo, puis à Livourne. Rentré en France vers le 15 mess. III. Incarcéré au fort La Malgue le 11 therm. IV et mis en liberté, par ordonnance du trib. crim. de Brignoles, le 24 frim. V. G. 364.

\* *Barralier* Jean-Louis, ingénieur de la marine, rue de la Cathédrale. 22 vend., 7 pluv. III. Vice-président du Comité général des sections. Envoyé comme parlementaire auprès du lieutenant Cook, puis de l'amiral Hood, dans la nuit du 25 au 26 août 1793. A remis, au nom de Louis XVII, le 29 août suivant,

à midi, le fort La Malgue aux Anglais. A ensuite été nommé adjoint au gouverneur de la ville, lord Goodall. A signé l'acte d'aliénation de Toulon. A émigré le 28 frim. II et « sa maison a été rasée révolutionnairement » quelques jours après. r = 634 f. 30. E4 ; E6 ; L. 360 ; Q. 1940, 2059 ; C1 ; P ; R.

Barralier Joseph, 44 ans, cordonnier. Sectionnaire. A fui à Livourne le 28 frim. II. S'est rendu plus tard à Bastia. Rentré en France, par Marseille, le 29 vent. IV. Incarcéré au fort La Malgue le 11 therm. suivant et mis en liberté, par ordonnance du trib. crim. de Brignoles, le 10 frim. V. G. 364 ; L. 347 ; M5 n° 71.

\* *Barralier* Joseph, procureur. 22 vend., 7 pluv. III. Juge au tribunal populaire martial d'accusation. A fui, le 28 frim. II, sur un vaisseau britannique. E4 ; E6 ; M5 n° 708 ; R.

Barralier Joseph, d'Augerans (Jura), 39 ans, marchand de vin. M2 n° 411 ; M6 n° 84.

\* *Barralier* Laurent-Antoine (fils de Jean-Laurent), ancien élève de la marine, enseigne de vaisseau entretenu. 22 vend. III. S'est rendu à Gênes, « par frayeur », le 28 frim. II, sur un navire anglais. Rentré en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise l'*Assomption*. Officier en l'an X dans le 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 1<sup>er</sup> brum. X, devant le préfet de l'Allier. E4 ; G. 297 ; L. 349 ; M ; M4 n° 156 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

\* *Barralier* Marie-Catherine, sœur du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 65.

\* *Barralier* Marie-Claire, sœur de la préc<sup>te</sup>. 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 64.

\* *Barralier* Marie-Thérèse-Dorothee, sœur de la préc<sup>te</sup>. 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 63.

\* *Barralier* Madeleine-Henriette (fille de Thomas). 22 vend. III. E4 ; M.

\* *Barralier* Françoise, sœur de la préc<sup>te</sup>. 22 vend. III. E4 ; M.

\* *Barralier* Marie-Geneviève (veuve). 22 vend., 7 pluv. III. E4; E6; M5 n<sup>os</sup> 71, 469.

\* *Barralier* Pierre, époux Artaud Victoire, entrepreneur du curage du port. 22 vend., 7 pluv. III. Juge au tribunal martial sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). E4; E6; L. 299, 347, 349, 360; M; M2 n<sup>o</sup> 126; M6 n<sup>o</sup> 174; Q. 1940; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Barralier* Raymond, 37 ans, perruquier. A émigré à Livourne, sur un bâtiment génois, le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 21 germ. III. Incarcéré au fort La Malgue le 11 therm. IV. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 25 frim. V. G. 364.

\* *Barralier* Thomas, 66 ans, ancien fermier du piquet, entrepreneur et négociant. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4; E6; L. 349; M; M5 n<sup>os</sup> 48, 358; Q. 1940.

*Barralis* (ou *Barraly*) Madeleine (veuve). Guillotinée sur la place d'Armes en germ. II (Comm. révol.). M1 n<sup>o</sup> 182; Q. 1940; Mn; P.

\* *Barraly*, propriétaire d'une maison dans la rue des Trois Mulets. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4; E6; Q. 1940.

\* *Barraly*, demeurant rue de l'Arsenal. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4; E6; Q. 1940.

*Barras* Auguste (le comte de), de Fox-Amphoux, frère cadet du célèbre conventionnel, capitaine de vaisseau. L'un des premiers Français qui ont émigré. Est rentré en France en 1793 pour défendre Lyon. S'est engagé ensuite dans l'armée de Condé. A eu les deux jambes emportées par un boulet dans un combat sur le Rhin et a dû subir une double amputation qui l'a conduit au tombeau. C3; C5; (*Arch. comm. de Fox-Amphoux* : GG3 f<sup>o</sup> 154 v<sup>o</sup>).

*Barras (de)* Jacques-Nicolas-Rhodes (1), de Barras (Basses-Alpes), 57 ans, ancien capitaine de canonniers au régiment d'artillerie de Strasbourg, chevalier de Saint-Louis depuis 1779, colonel commandant l'artillerie de terre à Toulon en 1793, propr. à Digne. 1<sup>er</sup> flor. II. Résidait depuis six mois à Toulon à la date du 2 avr. 1793. Membre du Comité général des sections en 1793. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville aux Anglais. A émigré le 28 frim. II et a pris du service en Espagne. E2 ; M ; R ; A14 ; C5.

Barrat Pierre-Charles (2), époux Aicard Elisabeth-Rose, sous-chef des vivres de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. L. 292 ; Mn.

\* *Barrat* Victor, marchand toilier, place au Foin. 22 vend , 7 pluv. III. Secrétaire du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville aux Anglais. A émigré le 28 frim. II. r = 21 f.. E4 ; E6 ; Q. 1940, 2059 ; R.

Barry Jean-François, chaudronnier. A émigré le 28 frim. II. L. 349.

Barry Guillaume, capitaine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Barthélemy, graveur. Même observation. Q. 1940.

\* *Barthélemy* Claude-César, graveur, rue Pétra. 22 vend., 7 pluv. III. Membre de l'Administration provisoire sectionnaire du département du Var. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville aux Anglais. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 305, 350 ; M2 n° 492 ; M6 n° 538 ; Q. 1940 ; R.

Barthélemy Jacques, 26 ans, confiseur. M2 n° 789 ; M6 n° 1151.

Barthélemy Jean-Pierre, menuisier. M5 n° 83.

---

(1) Signalé sur E2 avec le nom de *Rhodes*.

(2) Le 4<sup>e</sup> supplément le signale comme étant marchand toilier.

\* *Barthélemy* Louis, « garde-magasin de l'eau-de-vie », place Saint-Jean. 22 vend., 7 pluv. III. Membre de l'Administration provisoire sectionnaire du département du Var. Signataire de l'acte de livraison de Toulon aux Anglais. A émigré le 28 frim. II. r = 117 f. 77. E4 ; E6 ; L. 360 ; M3 n° 178 ; R ; Q. 1940, 2059.

\* *Barthélemy* Pierre, aubergiste. 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 292 ; M ; M5 n° 377.

*Barthouilh (de)-Couloumé* Jean-Baptiste-Pierre (1), commissaire ordonnateur de la marine, propr. dans le district de Beaumont (Haute-Garonne) et à Toulon. 1<sup>er</sup> fruct., 3<sup>e</sup> jour des sans-culotides II, 7 pluv. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de Toulon. A émigré le 28 frim. II. r = 1144 f. E3 ; E4 ; E6 ; Q. 1940, 2059 ; R ; D ; A14.

*Barthouilh (de)* Adélaïde, née Gandolphe (2), épouse du préc<sup>t</sup>. 3<sup>e</sup> jour des sans-culotides II. E3 ; M5 n° 606 ; A14.

*Barthouilh (de)-Couloumé* André-Jean-Baptiste-Pierre-Denis-Alphonse, fils de la préc<sup>te</sup>, né à Toulon le 18 fév. 1789. Emmené par ses parents à l'étranger. A été plus tard enseigne au régiment *Royal-Sicilien*, à la solde de l'Angleterre en 1808. Est rentré en France en 1814 avec les Bourbons. A suivi Louis XVIII à Gand, dans le corps des officiers sans troupe, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe ; a été reçu par le duc de Berry le 29 juin 1815 et fait chevalier de Saint Louis la même année. A servi en Espagne en 1823. Epoux de Marie-Alexandrine-Elisabeth de Fossy. Décédé le 17 fév. 1849 à (?). A14.

*Bastard (de)* Dominique-François, de Nogaro (Gers), chanoine de Lectoure. Réfractaire et soumis par suite à la loi concernant la déportation des ecclésiastiques insermentés. S'est embarqué à Cette, en compagnie de trois autres religieux, dont deux Cordeliers, sur la tartane la *Vierge de la Garde* (capitaine

---

(1) Inscrit sur E3 avec la désignation erronée de *Barthonils*

(2) Inscrite sur E3 avec le nom de *Gandolphe*.

Menotta) à destination de Gênes. Obligé, pendant la traversée, de relâcher à Bandol à cause d'une violente tempête (1). Arrêté dans cette commune par un détachement de la garde nationale de Toulon sur rapport de l'intendant sanitaire de Bandol. Traduit à Toulon devant le Club populaire et condamné à mort par jugement d'un jury militaire en date du 25 avr. 1793, à une heure du soir (2). Guillotiné le lendemain vers deux heures de l'après-midi après que la municipalité eut invité la population à aller assister, « avec tout le respect d'un peuple libre », « à la fin de cette vie infâme et criminelle ». G. 369 ; L. 286, 1773 ; Mn ; X.

\* *Basterot (de)-La Barrière* François-Gabriel, capitaine de vaisseau, né à Rochefort-sur-Mer le 18 mars 1762 ; fils de Guillaume de Basterot, ce dernier écuyer, seigneur de la Barrière, de la Verdas et de Livras, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, et d'Esther-Honorée de la Clochetterie ; époux, depuis le 14 août 1787, de Rose-Geneviève Le Roy de la Grange, fille de Jean-Louis, ancien chef d'escadre des armées navales, et de Catherine-Geneviève de Vialis. 5 niv. II. Inscrit à tort sur la liste des émigrés : commandant de la frégate la *Melpomène* en fév.-avr. 1793, il a été condamné à mort le 28 mai suivant par jugement de la Cour martiale maritime de Toulon pour des faits relatifs à une expédition dont il avait le commandement et qui n'ont aucun rapport avec l'émigration. E1 ; L. 305 ; Mn ; P9.

---

(1) Fouillé, il fut trouvé porteur de 47 doubles et de 49 louis d'or qui lui furent confisqués au profit de la nation. Voir à la suite Descuret, Lamolinerie et Trémont.

(2) Sa comparution devant un jury militaire fut ordonnée par arrêté du directoire du département du Var en date du 22 avr. 1793.

Bastard n'avait fait que se conformer à la loi relative à la déportation des prêtres réfractaires. Mais, d'après le décret du 18 mars 1793, les émigrés et les ecclésiastiques dans le cas de déportation, saisis sur le territoire de la République, devaient être conduits aussitôt dans les prisons du district, jugés par un jury militaire, et punis de mort dans les vingt-quatre heures.

\* *Bastide* Jean-Baptiste, 65 ans, tonnelier. 22 vend. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 293, 349, 360 ; M ; M4 n° 166 ; M5 n°s 75, 373 ; Q. 1940.

Bastide Catherine, née Calas, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 293, 349, 360 ; M5 n° 158 ; Q. 1940.

Bastide Marie-Anne, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 293, 349, 360.

\* *Bastide* Jean-Pierre, de Toulon, 39 ans, bourgeois. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. Juge au tribunal populaire martial d'accusation. Signataire de l'acte de jugement condamnant à mort Gueit Jean-Baptiste, vitrier, qui, le 10 août 1792, avait participé comme chef des fédérés varois à la prise des Tuileries (1). A fui à Livourne, le 28 frim. II, sur un vaisseau anglais. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> therm. III. Incarcéré au fort La Malgue le 7 pluv. IV et mis en liberté, par ordonnance du trib. crim. de Brignoles, le 8 frim. V. E4 ; E6 ; G. 364 ; L. 349, 360 ; M2 n° 876 ; M6 n° 1157 ; Q. 1940 ; R.

Bastide Marie-Thérèse, née Dufour, épouse du préc<sup>t</sup>, 39 ans. A émigré en même temps que son mari. L. 360 ; M2 n° 409 ; M6 n° 99 ; Q. 1940.

\* *Bastide* (1<sup>er</sup> fils de Jean-Pierre). 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Bastide* (2<sup>e</sup> fils de Jean-Pierre). 7 pluv. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Bastide Joseph-Henri, 35 ans, calfat. Rentré d'Angleterre en l'an X. M2 n° 976 ; M6 n° 1158.

\* *Battarel* Catherine Rosalie, couturière. 29 therm. II ; 22 vend., 7 pluv. III. A résidé à Oneille, « ville au pouvoir du tyran sarde », de janv. 1793 à mess. II. Condamnée à (?) par jugement du trib. crim. des Alpes-Maritimes (vers le 30 therm. II). E4 ; E6 ; L. 289, 360 ; M5 n°s 79, 372, 474 ; Q. 1949.

---

(1) Voir plus haut *Auban François*.

\* *Battarel* Jacques-Victor. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

Battarel Jacques-Vincent, époux Blanc, 28 ans, tonnelier. L'un des promoteurs des assemblées de sections : « dans la salle des Gardes de la Marine, il a harangué les ouvriers en disant qu'il fallait tomber sur les clubistes, que le Roy était sur le trône, qu'il ne fallait pas accepter la Constitution et qu'il fallait faire entrer les Anglais ». A promené ensuite dans l'arsenal une pique surmontée d'une couronne de fleurs de lis en criant: *A bas la République et les républicains ! Vive Louis XVIII !* A fui à Port-Mahon le 28 frim. II, sur le navire de guerre espagnol le *Fernando*. S'est rendu plus tard à Carthagène, puis à Livourne. Rentré en France, par Marseille, le 26 vent. III. Aurait fait partie d'une bande du *Soleil* « qui allait à la chasse des patriotes ». Incarcéré au fort La Malgue le 23 fruct. IV. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles (10 frim. V). La demande de mise en surveillance à Toulon formulée en sa faveur par son épouse a été rejetée le 26 therm. VIII par la municipalité. G. 364 ; M2 n° 730 ; M6 n° 1159 ; (*Arch. comm. de Toulon* : D15).

\* *Battarel* Pierre-François, tailleur d'habits. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E4 ; E6 ; L. 360 ; M ; M4 n° 121 ; M5 n° 76, 87 ; Q. 1940.

\* *Baucheret*, volontaire. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

\* *Baud* (ou Baux) Augustin, marchand toilier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Toulon le 13 niv. VIII. E4 ; E6 ; M1 n° 59 ; M6 n° 623 ; Q. 1940.

Baud (ou Baux) Jean-François-Augustin, fils du préc<sup>t</sup>, 28 ans, commis de commerce. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 291, 349 ; M2 n° 364 ; M6 n° 443.

Baude Jean, cultivateur. M5 n° 88.

Bayol Marguerite, née Poussel, liquoriste. Condamnée à mort, comme émigrée, le 5 flor. II (Trib. crim. des Alpes-Maritimes). E7.

Bayol Pierre, parfumeur. L. 360.

*Beaudeuf* Jean-Joseph, avoué, rue Pavé d'Amour. 22 vend., 7 pluv. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de la ville. A émigré à Livourne le 28 frim. II. S'est rendu plus tard en Corse, puis à Palerme. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 431 f. 89. E4 ; E6 ; M2 ; R ; Q. 1940, 2059.

\* *Beaudeuf* Jean Joseph-Victor, fils du préc<sup>t</sup>, 18 ans, aide-chirurgien sur la frégate la *Melpomène*. 7 pluv. III. A fui à Livourne en compagnie de son père. A séjourné plus tard en Corse, puis à Palerme où il se trouvait encore le 5 fruct. X. A épousé en émigration Angèle-Thérèse-Donata Majulli, napolitaine. Employé en 1826 au bureau de santé de Toulon, aux appointements de 1000 f. par an. Décédé en avr. 1827. E6 ; M2 ; M6 n° 1160 ; Q. 1940 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Beaudeuf* Adélaïde (fille), sœur du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. A suivi son frère. E6 ; M2 ; M5 n° 476 ; Q. 1940.

\* *Beaudeuf* François, frère de la préc<sup>te</sup>. 7 pluv. III. Même détail. E6 ; M2 ; Q. 1940.

\* *Beaudeuf* Françoise (fille), sœur du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. Même détail. E6 ; M2 ; M5 n° 475 ; Q. 1940.

\* *Beaudeuf* Thérèse (fille), sœur de la préc<sup>te</sup>. 7 pluv. III. Même détail. E6 ; M2 ; M5 n° 477 ; Q. 1940.

\* *Beaudeuf* Xavier, frère de la préc<sup>te</sup>. 7 pluv. III. Même détail. E6 ; M2 ; Q. 1940.

\* *Beaudoin* Jean-André, boucher. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. E4 ; E6 ; L. 347 ; M5 n°s 80, 327 ; Q. 1940.

\* *Beaudouin* (fille). 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 478.

*Beaumier* Joseph-Vincent (1), d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), 34 ans, ouvrier apothicaire. 3 prair. VII. Fusillé le 4 prair. VII (Comm. milit.). E6 ; L. 167 ; Mn.

\* *Beaupar* (2), chef d'escadre. 27 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4.

\* *Beaurepaire* (de) Claire, née Fery. A émigré le 28 frim. II. A séjourné à Lisbonne de l'an V à l'an X. M2.

*Beaurepaire* (de) Adélaïde, fille de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. M2.

*Beaurepaire* (de) Eugénie, sœur de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. M2.

*Beaurepaire* (de) Théodore, frère de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. M2.

\* *Beaurepaire* (de) Marc-Antoine, capitaine de vaisseau. 7 pluv. III. E6 ; L. 304, 365.

*Beaussier* (de) Louis-Emmanuel (3), 82 ans, capitaine de vaisseau. Fusillé, le 29 vent. II (Comm. révol.) : porté sur un brancard au lieu du supplice. Q. 1940 ; Mn ; F ; P ; T ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Beaussier* (de) Louis-François-Emmanuel, né à Toulon le 5 sept. 1748 ; époux, depuis le 4 nov. 1783, de Martin Françoise-Adélaïde (4) ; capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis depuis le 10 fév. 1782, propr. à Toulon et à la Garde-les-Toulon. 28 juin 1792, 7 pluv. III. A émigré le 8 fév. 1792 « pour aller se rallier au drapeau blanc » (5). Un certificat de résidence

---

(1) Inscrit sur E6, sous la rubrique d'*Aubagne* (Aubagne), avec le nom de *Beaumier*.

(2) Identité probable avec De Beaucaire, capitaine de vaisseau, massacré à Toulon le 23 août 1791, qui, cependant, n'avait pas émigré.

(3) Probablement originaire de Dunkerque.

(4) Née à Marseille le 27 juin 1766.

(5) D'après une de ses propres lettres figurant aux archives municipales de Toulon (dossiers concernant la police : 1826).

atteste cependant qu'il s'est caché à Clumane (Basses-Alpes) du 5 fév. 1792 au 12 niv. III et à Rians de cette dernière date au 28 therm. V. A réclamé en 1826 contre la modicité de sa pension de retraite fixée à 2000 francs alors que « des bonnets rouges » du même grade que le sien en recevaient une de 2400 fr. Mort à Toulon le 23 avr. 1836 avec le grade de contre-amiral honoraire. r = 1290 f. E ; E6 ; L. 285, 297 ; M2 n° 417 ; B. M. 99 ; T ; D ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Beaussier (de)-Montauban Pierre-André, 68 ans, capitaine de vaisseau. Exécuté en vent. II (Comm. révol.). Q. 1701, 1940 ; Mn ; T.

Beaussier François-Quirin, 45 ans, marin. M2 n° 229 ; M6 n° 214.

\* *Béguin* (fille). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 nos 82, 480.

Belande Rose-Angélique, 22 ans. Exécutée en l'an II (Comm. révol.). Mn.

\* *Belletre* Joseph-Simon, commissaire de marine. 22 vend., 7 pluv. III. Président de la section n° 3 dite de *Saint-Vincent* ou *l'Amie des lois*. Nommé commissaire par sa section, le 20 sept. 1793, pour élaborer l'acte d'aliénation de Toulon. Signataire de cet acte. S'est brûlé la cervelle d'un coup de pistolet, le 2 niv. II, à son domicile, rue de la Visitation. Son cadavre a été porté au Champ de Mars par quatre volontaires et y a été mêlé à ceux des sectionnaires fusillés la veille. La Commission administrative des hospices civils de Toulon a été son héritière testamentaire. E4 ; E6 ; L. 304 ; M ; M1 n° 291 ; M6 n° 1105 ; Q. 1940 ; R.

Bellier Paul, maître tailleur. Juge au tribunal populaire martial. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. R.

\* *Benoît*, liquoriste. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

Benoît Dominique. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Benoît François, 41 ans, fripier. A émigré le 28 frim. II. Son magasin a été pillé par les révolutionnaires aussitôt après sa fuite. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Bérard Antoine-Benoît, 28 ans, boulanger. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 347 ; M2 n° 358 ; M6 n° 446.

\* *Bérard* Joseph, voilier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n°s 11, 370 ; Q. 1940.

Bérard (ou Bernard) Philippe, chapelier. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 295, 349, 360 ; M5 n° 99.

Bérard (ou Bernard) Marie-Françoise, née Brémond, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 295, 349, 360.

\* *Béraud*, commis. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; Q. 1940.

Béraud Félix, 36 ans, directeur de l'hôpital militaire. A émigré le 28 frim. II. Était employé à Avignon, en 1827, à la direction de la poste aux lettres. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* *Bérenger*, cuisinier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n°s 19, 369.

\* *Bérenger* Hubert, parfumeur. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. r = 297 f. E4 ; E6 ; L. 360 ; Q. 1940, 2059.

Berluc Joseph-Louis. r = 300 f.. Q. 2059.

\* *Berluc* Victoire-Madeleine. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. r = 297 f.. E4 ; E6 ; M5 n°s 86, 481 ; Q. 1940, 2059.

Bernard Aimée-Elisabeth, 41 ans. Exécutée en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Bernard Antoine, lieutenant de vaisseau provisoire. A fui le 28 frim II avec un vaisseau anglais. B. M. 60.

Bernard François, 33 ans, écrivain. M2 n° 914 ; M6 n° 1169.

\* *Bernard* Jacques, 59 ans, marchand drapier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 360 ; M2 n° 173 ; M6 n° 211 ; Q. 1940.

*Bernard* Jacques, 59 ans, commis aux forges des Dardennes, propr. au Revest. 22 vend. III. r = 95 f. 23. E4 ; L. 360 ; M ; Q. 2059.

\* *Bernard* Jacques-François, boucher. 22 vend., 7 pluv. III. A fui à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France au cours du premier semestre de 1808. E4 ; E6 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 68, 367 ; Q. 1940.

*Bernard* Claire, née Gardanne, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. M.

*Bernard* Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, 11 ans. A suivi ses parents. M.

*Bernard* Jean-Mayol, 24 ans, ouvrier chandelier. M2 n<sup>o</sup> 890 ; M6 n<sup>o</sup> 1170.

*Bernard* Joseph, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Puissant*. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. B. M. 60 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

*Bernard* Louis, de Marcilly-sur-Tille (Côte-d'Or), 48 ans, ingénieur du département. 29 vent. II. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). E3 ; Q. 1940 ; Mn.

*Bernard* Valentin, 40 ans, volontaire dans les grenadiers. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

*Bernier* Jean, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Bernis* François, novice marin, propr. à Cogolin. 22 vend. III. E4.

*Berny* Claire (veuve). A émigré le 28 frim. II. L. 351.

\* *Berthe* Antoine-Félix, voilier. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> flor. III. E4 ; E6 ; L. 293, 347, 349 ; M4 n<sup>o</sup> 114 ; M5 n<sup>os</sup> 12, 102, 366 ; Q. 1940.

*Berthe* Thérèse, née Paulaire, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 293, 347, 349.

*Berthe* Joseph-François, fils de la préc<sup>te</sup>, voilier. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 347, 349 ; M5 n<sup>o</sup> 103.

. Berthier Joseph, roulier. M5 n° 105.

Bertier François, commis de la marine. A émigré le 28 frim. II. L. 349.

Bertier (de)-Lagarde Jean, 40 ans, médecin. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Bertin*, commis. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

\* *Bertin*, ancien inspecteur de la marine. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4 ; E6 ; Q. 1940.

*Bertin*, dit Port, propr. à Sanary. 22 vend. III. E4.

Bertin Alexandre, 26 ans, poulieur. M2 n° 942 ; M6 n° 1171.

Bertin François-Nicolas. r = 39 f. 42. Q. 2058.

\* *Bertin* Jean-Joseph, tonnelier. 22 vend. II, 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 349 ; M5 n° 74, 376 ; Q. 1940.

Bertin Joseph, 59 ans, ouvrier poulieur. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 349 ; M2 n° 485 ; M6 n° 535.

\* *Bertrand*, gardien. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; Q. 1940.

Bertrand François, 23 ans, vitrier. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France vers le 30 vent. III. G. 362 ; L. 347 ; M2 n° 405 ; M6 n° 87.

*Bertrand* Jean, 55 ans, chirurgien-major de la marine, propr. au Muy. 22 vend. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E4 ; L. 292, 361 ; M1 n° 227 ; M2 n° 19 ; M6 n° 259.

Bertrand Marie-Madeleine, née Rimbaud, épouse du préc<sup>t</sup>. Décédée à Carthagène en 1794. M1 n° 227 ; M6 n° 1491.

*Bertrand* Jean-François-Laurent, fils de la préc<sup>te</sup>, chirurgien, propr. au Muy. 22 vend. III. E4 (*le Muy*) ; L. 292.

Bertrand Jean-Siméon, ancien procureur au siège d'Aix. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. R.

Bertrand Joseph, d'Agde, 59 ans, second-maitre canonnier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Bertrand Joseph, 70 ans, bourgeois. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Bertulus Bernard-Cyprien, 37 ans, maitre d'hôtel. Même observation. Mn.

Bertulus Evariste, peintre. A émigré en Italie. M.

Billard Jean-Esprit, ancien receveur principal de la régie générale des droits de marque. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 349.

*Billard Marie-Louise-Pauline*, née Colle (1) (épouse de Billard Etienne-Gaspard, homme de loi), propr. à Carqueiranne. 22 vend. III. Fédéraliste. « N'a émigré que pour échapper à une troupe armée qui, en sept. 1793, s'était portée chez elle pour la pendre au premier arbre ». Maintenu sur la liste des émigrés, comme contre-révolutionnaire, par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII) (2). Résidait à Salon en l'an X. E4 (*Carqueiranne*) ; L. 292, 299, 338 ; M ; M6 n° 1305.

\* *Blain*, gardien. 7 pluv. III. E6.

Blain Anne (3), 41 ans. Décédée à Livourne le 27 flor. IV. M1 n° 20 ; M6 n° 1276.

\**Blain Honoré-Joseph*, 28 ans, droguiste. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; M ; M2 n° 549 ; M6 n° 541 ; Q. 1940.

Blanc Anne, 23 ans. Rentrée de Porto-Ferraio en l'an X. M2 n° 996 ; M6 n° 1177.

Blanc Benoît, adjudant-major d'artillerie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Blanc Etienne, capitaine de grenadiers. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Inscrite sur E4 (*Carqueiranne*) avec la désignation de *Colle Lépin*.

(2) Ou 23 flor. VII (Discordance entre L. 299 et L. 338).

(3) Belle-sœur de Baignard Jean Joseph cité plus haut.

\* *Blanc* Jean-Joseph (1). 22 vend., 7 pluv. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de Toulon. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M ; M4 n° 199 ; M5 n° 709 ; Q. 1940 ; R.

Blanc Joseph, tailleur d'habits. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III. L. 296.

Blanc Joseph-Bernard, 31 ans, calfat. M2 n° 987 ; M6 n° 1178.

\* *Blanc* Lazare. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

\* *Blanc* Louis, frère du préc<sup>t</sup>. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4 ; E6 ; Q. 1940.

Blanc Virginie, née Ruy (femme de Blanc, tailleur), 25 ans. M2 n° 473 ; M6 n° 605.

\* *Blancard (de)-Léry* Joseph-Honoré Boniface, écrivain de la marine. 22 vend., 7 pluv. III. Juge au tribunal populaire d'accusation. A fui à Carthagène, sur un vaisseau britannique, le 28 frim. II. Décédé dans cette ville le 2 therm. suivant. r = 1099 f. 94. E4 ; E6 ; M1 n° 247 ; M6 nos 1106, 1511 ; Q. 1940, 2058 ; R.

Blancard (de)-Léry Marie, née Dupoiron, épouse du préc<sup>t</sup>. Décédée à Carthagène le 12 therm. II M1 n° 248 ; M6 n° 1512 ; Q. 2058.

\* *Blanche* Henriette-Marie, repasseuse. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 nos 85, 374 ; Q. 1940.

Blanquéry Victor-François. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

\* *Blanquet* Jean-Pierre, de Serverette (Lozère), 49 ans, tonnelier et liquoriste. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. A fui à Gênes le 28 frim. II, à neuf heures du soir, sur un bâtiment génois. S'est rendu ensuite à Livourne. Rentré en France le 2 therm. III. Incarcéré au fort La Malgue le 18 vent. IV. Mis en

---

(1) N'a pu être identifié en fev. 1806 par le sous-préfet et le maire de Toulon.

liberté provisoire le 10 frim. V. (Trib. crim. de Brignoles). A obéi à la loi du 19 fruct. V. A prêté le serment prescrit par le sénatus-consulte du 6 flor. X, le 21 fruct. de la même année, devant le ministre plénipotentiaire de la République à Londres. E4 ; E5 ; G. 364 ; L. 349, 360 ; M ; M6 n° 160 ; Q. 1940.

Blanquet Madeleine-Euphrosine, née Calvet, épouse du préc<sup>t</sup>, 33 ans. A suivi son mari. L. 360 ; M ; M6 n° 1524.

Blanquetty François. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Blautier. Même détail. Q. 1940 ; Mn.

\* *Blondeau* François Antoine, époux Baudoin Madeleine, fabricant de savon. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 347, 360 ; Q. 1940.

\* *Boéry*, libraire. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4 ; E6 ; Q. 1940.

Bory Joseph-Gabriel. Décédé à Bastia le 4 niv. III. M1 n° 28 ; M6 n° 651.

Boéry Marie-Anne, née Tortel (1). Rentrée en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité au cours de la traversée par plusieurs frégates britanniques F ; L. 1748.

Boéry André, fils de la préc<sup>te</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

Boéry Fortunée, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

Boéry Victor, frère de la préc<sup>te</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

\* *Bois* Sébastien, cardeur de laine. 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 375.

Boissier Joseph-Marie. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

\* *Bon* Marie, née Maubert (2). 22 vend., 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; ; L. 293 ; M ; M4 n° 75 ; M5 n° 588 ; Q. 1940.

---

(1) Sœur de Tortel Pierre-Honoré (V. La Seyne).

(2) Inscrite sur E4 avec la désignation de *Bon*, surnom : dite *Maubert* et sur E6 avec celle de *Maubert Marie* (*Jemme Bon*).

Bonasse Jean-François-Xavier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. L. 306 ; Q. 1940 ; Mn.

Bonjean Jean-Grégoire, d'Avignon, 32 ans, « adjudant sous-officier » de la marine. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Bonnaud Jean-Baptiste, 36 ans, cultivateur à la journée et portefaix. A fui à Oneille le 28 frim. II. S'est rendu plus tard en Suisse. Arrêté à Fontan (Alpes-Maritimes), vers le 30 frim. III, par un détachement de l'armée d'Italie. Mis en liberté le 15 vent. suivant (Trib. crim. de Brignoles). G. 365.

Bonnaud Madeleine, née Roux, épouse du préc<sup>d</sup>, cultivatrice. Mêmes détails. G. 365.

Bonnaud Jean Baptiste, de Marseille, 42 ans, sergent-major d'artillerie. Exécuté le 14 niv. II (Comm. révol.). L. 65.

\* *Bonnaud* Jean-Baptiste, savonnier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 296, 350, 352 ; M5 n<sup>os</sup> 72, 380 ; Q. 1940.

Bonnefin Honoré, 28 ans, sergent d'infanterie de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.) : avait travaillé à l'état-major ennemi et avait été trouvé porteur d'une carte au nom de Louis. XVII. Q. 1940 ; Mn ; C4.

\* *Bonnefoi*, commissaire de la marine. 7 pluv. III. E6.

Bonnefoi (ou Bonnefons) Martin, de Montauban, 37 ans, sergent d'infanterie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. Q. 1940 ; Mn.

Bonnefoi Pierre-Victor, lieutenant de vaisseau provisoire. A fui, le 28 frim. II, avec l'escadre anglaise. B. M. 60.

Bonnefoy Louis. Membre de l'Administration provisoire du département pendant le siège. Signataire de l'acte de livraison de Toulon. R.

\* *Bonnefoy* Pierre-Paul, sous-chef d'administration de la marine. 22 vend. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de Toulon. E4 ; Q. 1940 ; R.

Bonnegrâce Jacques, tailleur. A émigré le 28 frim. II. L. 352; M ; M5 n° 125.

Bonnegrâce Jean-Jacques, fils du préc<sup>t</sup>, tailleur. Même détail. L. 292, 352 ; M ; M4 n° 116 ; M5 n° 124.

Bonnegrâce Joseph-Alexandre, bourgeois, rue des Trois Oliviers. Membre de l'Administration provisoire sectionnaire du département. Signataire de l'acte de livraison de Toulon r = 168 f.. R ; D ; Q. 2059.

Bonnery Pierre-Vincent, de Roujan (Hérault), prêtre. Exécuté le 12 brum. VI (Comm. milit.). Mn.

Bonnet Antoine-Toussaint, époux Fleury Marie-Anne, 44 ans, commis de négociant. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 349, 350 ; M ; M2 n° 526 ; M6 n° 532.

Bonnet François-Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 33 ans, négociant-droguiste. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. A été comptable dans le service des subsistances de l'armée d'Italiè, à Alexandrie et à Milan, après la loi du 19 fruct. V. G. 362 ; L. 347, 349 ; M2 n° 527 ; M6 n° 533.

\* *Bonnifay* (ou Bonifaix) Alexandre, époux Tambon Marie, 40 ans, marchand de blé. 22 vend., 7 pluv. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 27 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E4 ; E6 ; L. 347 ; M ; M2 n° 492 ; M6 n° 210 ; R.

\* *Bonnifay* Honoré-David, lieutenant de vaisseau provisoire. 22 vend., 7 pluv. III. A fui, le 28 frim. II, avec l'escadre anglaise. E4 ; E6 ; Q. 1940 ; B. M. CO.

*Bontoux* (1), propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

Bonvalet François-André, marin. L. 347.

Bonvalet Rosalie, née Fouque, de Riez (Basses-Alpes), 25 ans. M2 n° 640 ; M6 n° 812.

---

(1) Na pu être identifié, le 15 sept. 1805, par le sous-préfet de Toulon.

\* *Borme* André-Vincent, chaudronnier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 78, 379 ; Q. 1940.

\* *Borme* Dominique, capitaine de navire marchand. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 20 mess. X. r = 147 f. 02. E6 ; L. 360 ; M6 n<sup>o</sup> 450 ; Q. 1940, 2058.

\* *Borme* Jacques, chaudronnier. 22 vend. III. A commandé, lors du siège, la 3<sup>e</sup> compagnie du bataillon de Saint-Roch. A émigré le 28 frim. II. Vivait à Toulon, rue des Pomets, n<sup>o</sup> 14, sous la 2<sup>e</sup> Restauration. E4 ; Q. 1940 ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* *Borme* Joseph-Gabriel, 54 ans, capitaine au long cours. 22 vend. III. A transporté de Gênes à Toulon des vivres pour l'armée anglaise. A émigré le 28 frim. II. Son navire a été brûlé ensuite par les républicains. E4 ; M2 n<sup>o</sup> 922 ; M6 n<sup>o</sup> 974 ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* *Borme* Victor, née Froncy (ou Poncy). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 93, 487 ; M6 n<sup>o</sup> 1513 ; Q. 1940.

*Borme* Marie-Anne-Adélaïde, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa mère. M ; M6 n<sup>o</sup> 1510.

*Borme* Marie-Pauline, sœur de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa mère. Était mariée en 1827 à Etienne-Balthazar Agarrat. r = 69 f. 04. M ; M6 n<sup>o</sup> 1509 ; Q. 2058.

*Borrain* (ou *Baurin*) Barthélemy, dit Boulogne, époux Bardot, de Nancy, 57 ans, musicien dans le corps de la marine. A contribué à faire proclamer Louis XVII. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Sa veuve vivait encore à Toulon en 1825. Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

*Borrelly* François-Sauveur, 46 ans. Sergent-major dans une compagnie de la garde nationale sectionnaire au cours du siège. A émigré le 28 frim. II. Ses meubles ont été pillés par les révolutionnaires aussitôt après sa fuite. A sollicité en 1825 un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Borrelly François-Xavier, 44 ans, commis aux vivres. M2 n° 813 ; M6 n° 1182.

\* *Borret* (père) (1). 22 vend. III. E4.

\* *Borret* (fils). 22 vend. III. E4.

\* *Boscage* (2), officier de marine. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4 ; A14.

Boucarande Jean-Joseph-Ferréol, 25 ans, second-maître tonnelier à l'arsenal. S'est battu dans les troupes sectionnaires où il a fait preuve « d'une rare intrépidité qui a manqué plus d'une fois de lui coûter la vie ». A émigré le 28 frim. II. Vivait encore à Toulon en 1825. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Boucarande* Thomas-Jacques, 40 ans, droguiste. 22 vend., 7 pluv. III. A fui à Gênes, le 28 frim. II, « au moment où les bombes tombaient sur Toulon ». Rentré en France, par Agay, le 22 niv. III. Arrêté dès son débarquement, puis mis en liberté le 13 pluv. V, après une incarcération au fort La Malgue et sa comparution devant le trib. crim. de Brignoles. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Décédé à Livourne le 30 fruct. suivant. E4 ; E6 ; G. 362, 364 ; L. 350 ; M1 n° 49 ; M6 n° 621 ; Q. 1940.

Bouché Louis-Claude, de Paris, 60 ans, « officier retiré ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Boudacca Victoire, née Dupoiron. r = 166 f. 49. Q. 2059.

\* *Bouet* François-Raymond (père), pilote. 7 pluv. III. A fui avec l'escadre britannique le 28 frim. II. Séjournait à Livourne en fruct. IV (3). E6 ; L. 360 ; Q. 1940 ; Mn ; B. M. 60.

---

(1) Identité très probable avec Bouet (père et fils) (Voir à la suite).

(2) Peut-être Guillaumanche du Boscage, garde-marine en 1757, enseigne de vaisseau en 1767, lieutenant de bombardiers en 1777, lieutenant de vaisseau en 1778, capitaine en second d'apprentis canoniers en 1779, capitaine en second de bombardiers en 1781, lieutenant colonelès-armées en 1782, major de vaisseau en 1786, chevalier de Malte et de Saint-Louis.

(3) D'après Mn, il aurait été fusillé sans jugement vers le 30 frim. II.

\* *Bouet* (fils). 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Bouge* Antoine, maçon, propr. à la Seyne. 22 vend. III. Fustillé sans jugement vers le 30 frim. II. E4 ; M5 n° 84 ; Q. 1940.

*Bouge* Rosalie (demoiselle), fille du préc<sup>t</sup>, 23 ans. Guillotinée sur la place d'Armes en germ. II (Comm. révol.). M1 n° 182 ; Q. 1940 ; P ; Mn.

\* *Bouis*, tonnelier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n° 87 ; Q. 1940.

*Bouis* Jean-Baptiste, homme de loi. Décédé à Toulon le 15 frim. II. M6 n°s 712.

*Bouisson* Anne, domestique, propr. à Camps. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 43.

*Bouisson* Antoine-Gaspard, 27 ans, regrattier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Bouisson* César, époux Delaury Suzanne, regrattier. 7 pluv. III. A émigré le 19 nov. 1793. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. r = 41 f.. E6 ; L. 347 ; M ; M4 n° 91 ; M5 n° 378 ; D ; Q. 2059.

\* *Bouisson* Claude. 7 pluv. III. E6.

*Bouisson* Jean-Charles, clerc de notaire. Secrétaire de la section n° 4 dite de *Saint-Dominique* ou de la *Fraternité*. Nommé commissaire par cette section, le 21 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de Toulon. R.

*Bouisson* Louis, époux Boyer Anne, 49 ans, marchand « aussier » (1). A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 24 vent. III. L. 347, 360 ; M2 n° 374 ; M6 n° 448.

*Bouisson* Marie, domestique, propr. à Camps. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 44.

*Bouisson* Toussaint, 19 ans, regrattier. M2 n° 707 ; M6 n° 976.

---

(1) Vendeur d'aussières (cordages) (?).

\* *Boulement (de)-Lachainaye* Charles-Marin, lieutenant-colonel du génie. 22 vend., 7 pluv. III. Membre du Comité général des sections. Directeur du génie des Alliés. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Barcelone le 7 mars ou le 25 sept. 1804. r = 192 f. 03. E4 ; E6 ; L. 360 ; M ; M6 n° 1561 ; Q. 1940, 2058 ; R ; C ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Boulement (de)* Marie-Françoise, née Brun (1), épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. E6 ; M ; M4 n° 235 ; M5 n° 490.

Bourbon, « consul des Napolitains ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Bourgarel Balthazar, 48 ans, procureur. Exécuté en l'an II. (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Bourgarel Jean-Jacques, 42 ans, procureur. Sectionnaire. A quitté Toulon le 23 ou le 24 frim. II, sur un brigantin danois, pour aller à Gênes où il a séjourné jusque vers le 15 prair. III, époque de sa rentrée en France. Incarcéré au fort La Malgue, le 7 pluv. IV. Mis en liberté le 10 frim. V (Trib. crim. de Brignoles). G. 364.

Bourgarel Joseph, 41 ans, serrurier. A comparu pour prévention d'émigration, le 1<sup>er</sup> therm. VIII, devant le trib. crim. de Draguignan, mais semble n'avoir pas émigré : se serait d'abord caché dans Toulon, puis à Sanary ou dans les campagnes environnantes. G. 362 ; M2 n° 653 ; M6 n° 904.

Bourgeois Jean, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Bourges* Etienne, prêtre, bénéficiaire de l'église de Toulon. 21 juil. 1792, 7 pluv. III. A rétracté son serment de fidélité à la Constitution civile du clergé. Déporté. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII le 5 prair. X et le 14 vend. XI devant le préfet des Bouches-du-Rhône. E ; E6 ; M6 n° 645, 1504 ; X.

---

(1) Signalée sur E6 avec la désignation de *Brun-Marie-Françoise* (*femme Boulement*).

*Bourguignon* Pierre, commis de marine, propr. à Signes. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Signes le 8 niv. ou le 8 vent. V. r = 305 f. 45. E4 ; L. 297, 318 ; M1 n° 154 ; M6 n° 750 ; Q. 2058.

*Bourret* Etienne (fils d'Etienne, ce dernier cultivateur à Tourves), volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var, prop. à Saint-Maximin. 22 vend. III. Signalé comme émigré, le 1<sup>er</sup> therm. II, par le directoire du district de Saint-Maximin. Décédé en 1795 sur un vaisseau de la République. E4 ; L. 342 ; M1 n° 231.

*Bourrillon* (ou *Bourrion*) Michel-Antoine, de Grenoble, 37 ans, sergent d'infanterie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Bousset* Louis, prêtre. M6 n° 1506.

*Bouteille* Alexandre, 41 ans, maître armurier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

*Bouyon* Antoine (1), sergent. Même détail. Mn.

*Bouyon* François, bourgeois. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

\* *Bouyon* Noël, notaire, rue des Chaudronniers. 22 vend., 7 pluv. III. Membre de l'administration provisoire sectionnaire du district de Toulon. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Palerme le 6 flor. VII. r = 315 f. 12. E4 ; E6 ; L. 288 ; M3 n° 181 ; Q. 1940, 2058 ; R.

*Bouze* Georges, 52 ans, cabaretier. A fui à Gênes « par frayeur » le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise *la Vierge des Carmes* (capitaine Cadelagno). G. 297.

*Bouze* Henriette, nés Pièche, épouse du préc<sup>t</sup>, 36 ans, cabaretière. Mêmes détails. G. 297.

*Boval* Anne-Claire, née Capet (veuve). L. 291.

---

(1) Identité probable avec *Bourrillon* Michel-Antoine cité plus haut.

\* *Boyer*, officier de marine. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

\* *Boyer* (fille). 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 488.

\* *Boyer* André, pêcheur. 7 pluv. III. Rentré en France le 27 vent. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 335.

*Boyer* Antoine, 22 ans, maître voilier. A prêté, en prair. X, devant le capitaine du *Duquesne*, le serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII. M ; M2.

\* *Boyer* Bernard, dit de Nice. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

*Boyer* Catherine, née Pignan (ou Pignol), 35 ans. M2 n° 625 ; M6 n° 856 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Boyer* Claire, née Diacone, 24 ans. M2 n° 577 ; M6 n° 799.

*Boyer* Etienne, d'Ollioules, 58 ans, maître-forgeron à l'arsenal. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Boyer* Jean-Joseph, sous-lieutenant d'artillerie de marine. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

*Boyer* Joseph (1), d'Aups, chirurgien de la marine, propr. à Aups, Toulon. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Servait dans l'armée d'Italie, comme chirurgien de 2<sup>e</sup> classe, en l'an VII. E4 (*Toulon*) ; E4 (*Aups*) ; E6 (*Toulon*) ; L. 360 ; M ; M3 ; M5 n° 336 ; Q. 1940.

*Boyer* Madeleine, domestique, propr. à Camps. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 41.

*Boyer* Pierre, 33 ans, pêcheur. M2 n° 618 ; M6 n° 906.

\* *Boyer* Pierre Alexandre, négociant. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 293, 349 ; M3 n° 197 ; Q. 1940.

---

(1) Résidait à Toulon depuis 1790 (attestation en date du 22 frim. II des membres de la Société des républicains antisectionnaires d'Aups siégeant dans le *Lycée philanthropique* de cette dernière commune).

Boyer Raymond, 44 ans, pêcheur. M2 n° 871 ; M6 n° 978.

Boyer Valentin, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* Boyer Valentin, pêcheur. 22 vend., 7 pluv. III. A été employé comme pilote côtier pour diriger les vaisseaux anglais et espagnols lors de leur entrée dans le port. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 27 vent. III. Décédé le 22 germ. VII à (?). E4 ; E6 ; L. 347 ; M ; M5 n° 40, 382 ; Q. 1940 ; Mn.

Boyer Marguerite, née Sénès, épouse du préc<sup>t</sup>, 59 ans. A suivi son mari. M2 n° 583 ; M6 n° 872.

Brandit François-Arnoux, 39 ans, marin. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Branzon Louis-Jacques (1), né le 17 juin 1726, directeur des vivres de la marine, propr. à Toulouse. 1<sup>er</sup> fruct. II. Membre « adjoint » du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. Arrêté à Paris en 1797, sur dénonciation de Marquesy, député du Var, pour concussion au sujet d'achats de blé en Italie, et acquitté (2). Employé plus tard à l'octroi municipal de Rouen, traduit en justice pour des erreurs minimes de quelques pièces de cinq francs et condamné aux galères où il est mort en 1820. E4 ; L. 296, 339 ; B. M. 99 ; R ; C.

Brémond Joseph-Marie (3). « Massacré » à Toulon le 20 vent. III. M3 n° 230.

---

(1) Père de Branzon Antoine-Gabriel, ce dernier curé de Cuers et émigré.

(2) Un de ses compagnons de captivité lui aurait dit : « Vous êtes accusé d'avoir pris deux millions à la République ; si cela n'est pas vrai, vous êtes un homme perdu ». Cependant, il est probable que l'accusation de concussion au sujet d'achats de blé concerne l'un de ses fils. (Cf. Cottin : *Toulon et les Anglais* p. 41, 169, 170, et R. Reboul : *Notabilités varoises*, au mot Branzon). Ces deux auteurs paraissent être en contradiction.

(3) Beau-frère de Bernard Blaise, ce dernier émigré de la Cadière.

Brèque Joseph, commis au contrôle des actes. Rentré en France, par Nice, le 12 fruct. X. M6 n° 783.

Brié Jean-Bernard, d'Aramon (Gard), 38 ans, sergent d'artillerie. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Brière Joseph, 40 ans. Incarcéré au fort La Malgue le 13 germ. IV pour prévention d'émigration. G. 364.

Briest, sergent de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Brissy*, boucher. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n°s 38, 365 ; Q. 1940.

Broquier Augustin, 35 ans, portefaix à blé. A fui à Livourne le 28 frim. II. Rentré de Gênes, par Monaco, vers le 1<sup>er</sup> brum. V. Arrêté dans cette ville, conduit à Nice, puis à Grasse, enfin à Brignoles. G. 364.

Broquier Charles, 24 ans, commis aux vivres de la marine. A fait partie de l'armée départementale fédéraliste de Marseille. A fui « par peur » à Porto-Ferraio, le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Livourne, puis à Gênes. Rentré en France, par le fort de Brégançon (commune de Bormes), le 1<sup>er</sup> therm. IV. Emprisonné au fort La Malgue deux jours après. G. 364.

\* *Broquier* Louis, maçon. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M4 n° 312 ; M5 n°s 33, 364 ; Q. 1940.

\* *Brosse* Marianne, née Sénéquier (veuve de Brosse François, serrurier), 55 ans. 22 vend., 7 pluv. III. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III, par le Golfe-Jouan. r = 99 f. 01. E4 ; E6 ; G. 362 ; L. 347 ; M ; M5 n°s 98, 489 ; Q. 1940, 2058.

- Brosse Philippe-Joseph-François, fils de la préc<sup>te</sup>, 15 ans, serrurier. A suivi sa mère. G. 362 ; L. 360 ; M2 n° 193 ; M6 n° 208.

Brossier André-Valentin, du 8<sup>e</sup> bataillon du Var. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Broutières (de)-Simoni François (1)*, époux Marie-Charlotte d'Astour, major de la Place, propr. à la Seyne, Toulon. 22 vend. III. A émigré le 23 frim. II. Décédé à Gibraltar vers le milieu de l'an IV. r. = 228 f. 42. E4 (*Toulon*) ; E4 (*la Seyne*) ; M1 n° 282 ; M6 n° 930 ; Q. 1940, 2059 ; B. M. 99.

*Broutières (de)-Simoni Louis-Marie (ainé)*, fils du préc<sup>t</sup>, époux Louise-Denis de l'Epine, capitaine de vaisseau. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. A été créé comte par Louis XVIII. Mort en 1816. = 79 f. 80. B. M. 60 ; B. M. 99 ; Q. 2059.

*Broutières (de)-Simoni Louis-Victor*, frère du préc<sup>t</sup>, époux Alexandrine de Robert, capitaine de vaisseau. Président de la section n° 8 dite de *Saint-Roch* ou de l'*Egalité*. Nommé commissaire, par cette section, le 20 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de Toulon. Signataire de cet acte. A fui avec la flotte ennemie le 28 frim. II. B. M. 60 ; B. M. 99 ; R ; C.

*Bruillac-l'Epinais*, lieutenant de vaisseau sur le *Commerce de Marseille*. A fui, le 28 frim. II, avec l'escadre anglaise. B. M. 60.

*Bruley-Bauvais*, enseigne de vaisseau entretenu sur le *Commerce de Marseille*. Même observation. B. M. 60.

*Brun*, époux Barralier, négociant. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Sa belle-sœur, en émigrant le 28 frim. II, a eu les deux jambes emportées par un boulet de canon et est morte quelques jours après. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Brun André*. 7 pluv. III. E6.

\* *Brun Antoine-Balthazar*, dit Boissière, trésorier des vivres de la marine. 22 vend., 7 pluv. III. Témoin requis par les sec-

---

(1) Inscrit sur E4 (*Toulon*) avec la désignation de *Broutière François*, surnom *Simoni* et sur E4 (*la Seyne*) avec celle de *Labroutière-Simony*. Son fils Charles, officier de marine, fut tué pendant le siège, le 15 oct. 1793, à l'âge de dix-huit ans.

tions pour assister à la signature de l'acte d'aliénation de Toulon. A fui le 28 frim. II avec un vaisseau génois. r = 308 f. 16. E4 ; E6 ; L. 295, 348 ; M ; R ; Q. 1940, 2059.

Brun Marie-Claire, née Boissière, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 295, 348 ; M ; M5 n° 117.

Brun Charles, 59 ans, pêcheur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Brun Etienne, de Montpellier, 54 ans. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

\* *Brun* François-Augustin, 62 ans, menuisier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 297 ; M5 n°s 27, 362 ; Q. 1940.

\* *Brun* François-Thomas, fils du préc<sup>t</sup>, droguiste. 22 vend., 7 pluv. III. Membre des sections. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 297 ; M ; M3 n° 188 ; Q. 1940.

\* *Brun* Pierre, frère du préc<sup>t</sup>, sellier et carrossier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Ses chevaux et ses voitures ont été confisqués par l'armée victorieuse aussitôt après sa fuite. E4 ; E6 ; M5 n°s 30, 361 ; Q. 1940 ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Brun François-Hippolyte, dit Saint-Hippolyte. « A coopéré fortement à la vente de Toulon aux Anglais et n'a quitté cette commune qu'au moment de l'entrée de l'armée républicaine pour se soustraire aux peines qu'il avait méritées par un entier dévouement à la cause du royalisme ». L. 305.

Brun Jean-Baptiste, 32 ans, pêcheur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Brun* Jean-Baptiste, marchand toilier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 27 frim. II. Rentré en France vers le 15 fruct. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VIII). E4 ; E6 ; L. 297, 360 ; Q. 1940.

Brun Joseph, 62 ans, marin. 22 vend. III. A fui à Porto-Fer-  
rajo le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. A comparu

dévant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 11 germ. III (1). G. 304.

\* *Brun* Joseph, capitaine de navire marchand. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; Q. 1940.

\* *Brun* Joseph, pêcheur. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 29, 360 ; Q. 1940.

*Brun* Joseph-Félix, 47 ans, négociant. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Brun* Madeleine, née Reboul (veuve). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M ; M6 n<sup>o</sup> 1558 ; (*Arch. comm. de Toulon*: Police).

\* *Brun* Marie-Victoire. 7 pluv. III. Décédée à Carthagène le 9 pluv. III. r = 446 f. 24. E6 ; M4 n<sup>o</sup> 252 ; M5 n<sup>o</sup> 491 ; Q. 2059.

*Brun* Sainte-Catherine-Balthazar, époux de Marie Turrel (2), 73 ans, ancien commissaire de la marine, demeurant rue de l'Oratoire. Exécuté le 12 germ. II (Comm. révol.) pour avoir présidé la section n<sup>o</sup> 7 dite du *Saint-Esprit* ou des *Soutiens de la Liberté* et écrit la *Révolution toulonnaise*, ouvrage daté de l'an I<sup>er</sup> du règne de Louis XVII et dédié aux huit sections de la ville. Q. 1940 ; Mn ; B. M. 99.

\* *Brunel* Hyacinthe-Bernard, marchand toilier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Livourne le (?) r = 359 f. E4 ; E6 ; M ; M6 n<sup>o</sup> 1573 ; Q. 1940 ; D.

*Brunel* Toussaint, fils du préc<sup>t</sup>. Vivait à Livourne en 1807. M ; M6 n<sup>o</sup> 1573.

---

(1) Bénéficiaire de l'art. 4 de la loi du 29 frim. III autorisant la rentrée des marins émigrés.

(2) Fils de Jean, écrivain ordinaire de la marine, et de Marie Castinel ; veuf de Marguerite Sauriz ; époux de Marie Turrel, fille de Pierre Jacques, chirurgien major sur les vaisseaux du roi, et de Victoire-Radegonde Roux. (Renseignement d'état civil fourni obligamment par M. Parès, archiviste de la ville de Toulon).

Brunot Claire, née Doumet, 23 ans. M2 n° 574 ; M6 n° 798.

\* *Brunot Joseph*, 54 ans, capitaine de navire marchand. 7 pluv. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. Emprisonné au fort La Malgue le 21 niv. IV. E6 ; G. 364 ; L. 292, 349.

Brunot Pierre, 25 ans, patron pêcheur. M2 n° 569 ; M6 n° 900.

Buantor Jean, de Trévoux (Ain), sergent de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Burgues (de)-Missiessy Claude-Laurent*, né à Toulon le 11 août 1735, seigneur de Missiessy et de Lhéry, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, sénéchal d'épée, demeurant place Saint Jean. 7 pluv. III. Reçu garde de la marine en 1754. A participé aux sièges de Port-Mahon et de Gibraltar pendant la guerre de l'Indépendance américaine. Membre du Comité général des sections en 1793, signataire de l'acte de livraison de Toulon aux Anglais et adjoint, au cours du siège, de l'amiral espagnol Gravina qui commandait la garnison. A fui en Espagne le 28 frim. II. A obtenu de Charles IV, roi d'Espagne, une pension. Rentré en France après le coup d'Etat du 18 brum. et amnistié en 1802. A demandé vainement l'année suivante la liquidation de sa pension de retraite. « Le gouvernement pense, écrivait à ce propos le ministre au préfet maritime de Toulon, que celui qui fut membre du Comité général où fut conçue et consacrée l'idée de vendre et de livrer aux Anglais le port de Toulon se trouve déchu d'une récompense nationale qu'il pouvait avoir méritée par des services précédents ». Décédé à Toulon le 22 oct. 1818. r = 1700 f. 30. E6 ; L. 297, 348 ; M ; M4 n° 23 ; M6 n° 27 ; P ; R ; B. M. 99 ; T ; C ; Q. 2058.

*Burgues (de)-Missiessy Marie-Anne*, née Suffret (1), épouse du préc<sup>t</sup> depuis le 21 nov. 1769, propr. à Fréjus, Roquebrune, Saint-Raphaël. 22 vend. III. A suivi son mari. Morte à Toulon le 3 août 1820. E4 ; M ; M5 n° 255 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).

---

(1) Inscrite sur E4 avec la désignation de *Suffret (femme de Miessy)*.

Burgues (de) - Missiessy Marie - Anne - Louise - Françoise Alexandrine, fille de la préc<sup>te</sup>, née le 1<sup>er</sup> sept. 1776. A suivi ses parents. A épousé le 3 prair. VII, Louis François, baron de Fagel de Queucefer, capitaine de cavalerie aux cheveu-légers de la garde, gentilhomme de la Chambre. L. 297, 348.

Burgues (de)-Missiessy Marie-Césarine, sœur de la préc<sup>te</sup>, née le 8 juin 1772. A suivi ses parents. A épousé Joseph-Alexandre de Durand, marquis de la Penne. M.

Burgues (de)-Missiessy Suzanne-Joséphine, sœur de la préc<sup>te</sup>, née le 24 nov. 1774 (1). A suivi ses parents. Mariée en premières noces à Jean-Gabriel de la Roque, garde du corps, capitaine de cavalerie, et en secondes noces à son oncle Edouard Thomas, qui suit. L. 297, 348.

\* *Burgues (de)-Missiessy* Edouard-Thomas, frère de Claude-Laurent cité plus haut, né à Toulon le 23 avr. 1756, officier de marine, chevalier de Saint-Louis. 22 vend., 7 pluv. III. Enseigne de vaisseau en 1777. A participé sur le *Vaillant* à plusieurs combats de la guerre d'Amérique. Commandant de *La Modeste* en 1791. Contre-amiral le 1<sup>er</sup> janv. 1793. A été enfermé au fort La Malgue à la suite des journées montagnardes du 31 mai et des 1<sup>er</sup> et 2 juin de la même année. A fait partie ensuite de l'escadre de la Méditerranée commandée par l'amiral Truguet. A fui en Italie le 28 frim. II. Attaché à Paris, après son retour de l'émigration, au dépôt des Cartes et plans de la marine, puis nommé chef adjoint d'état-major à l'*Ecole des constructions navales*. Désigné en 1801 comme chef d'état major général de

---

(1) Un de ses frères, Joseph-Marie, né à Toulon le 28 fév. 1778, capitaine de frégate, gouverneur de la Guyane, chevalier de Saint-Louis, mourut à bord de l'*Oisc*, le 5 mai 1827, en revenant de cette colonie. Il avait épousé en premières noces Henriette David de Beauregard, fille du marquis de Beauregard de la ville d'Hyères, en secondes noces Anne-Marie-Emma Du Pont, fille de Gaëtan-Pierre Du Pont, conseiller d'Etat, intendant de la marine à Toulon, et de Françoise de Fougerel.

l'armée réunie à Cadix sous les ordres de l'amiral Truguet. Vice-amiral en 1809. S'est effacé pendant les Cent jours à cause de son dévouement aux Bourbons. Préfet maritime et commandant de la marine à Toulon après le second retour de Louis XVIII. Grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1815 et vice-président du Conseil d'Amirauté en 1824. Décédé à Toulon le 24 mars 1837. Avait épousé sa nièce Suzanne-Joséphine Burgues de Missiessy. r = 517 f. 50. E4 ; E6 ; L. 293, 349 ; Q. 1940, 2058 ; B. M. 99 ; T.

\* *Burgues (de)-Missiessy* Joseph-Marion, frère du préc<sup>t</sup>, né à Toulon le 14 août 1753, capitaine de vaisseau. 7 pluv. III. Sectionnaire. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur un vaisseau ennemi. Chevalier de Saint-Louis en 1817. Mort à Toulon le 24 mars 1832 avec le grade de vice-amiral honoraire. E6 ; L. 293, 352 ; M ; M6 n<sup>os</sup> 100, 1498 ; B. M. 69 ; A' 4 ; T.

Burgues (de)-Missiessy Anne-Julie, née Gineste, épouse du préc<sup>t</sup>, née à Toulon le 17 fév. 1762. A émigré en même temps que son mari. Morte à Toulon le 28 mai 1843 (1). L. 293, 352 ; M.

*Buzaval* Jean-Baptiste (2), époux Lions Catherine-Françoise, cultivateur. 26 fruct. VI. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. Exécuté le 26 fruct. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 292, 349 ; M ; M1 n<sup>o</sup> 109 ; M6 n<sup>o</sup> 751 ; Mn.

Cabas Amand, 29 ans, matelot calfat. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Cabasson* (veuve). 7 pluv. III. E6 ; M5 n<sup>o</sup> 493.

\* *Cabasson* Jean-Pierre-Nicolas, commis de négociant. 22 vend., 7 pluv. III. Incarcéré au fort La Malgue, en juin 1793, par ordre des Trois Corps administratifs réunis. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille le 8 fruct. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 mess. VII). E4 ; E6 ; L. 293, 299, 348, 352 ; M3 n<sup>o</sup> 155.

---

(1) M. Parès, archiviste de la ville de Toulon, a bien voulu vérifier tous les renseignements d'état civil donnés ci-dessus au sujet des Missiessy. Je le remercie très sincèrement.

(2) Inscrit sur E6 avec la désignation de *Buzeval*.

\* *Cabasson* Joseph. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

*Cabuchet* Claude François, de Bourg-en-Bresse, 64 ans, chirurgien de la marine, demeurant sur le Cours, propr. à Sanary, Toulon. 22 vend., 7 pluv. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon aux Anglais. N'a pas émigré : décédé à Toulon le 21 frim. II. Ses héritiers ont cependant touché, en 1827, une rente de 107 f. E4 (*Sanary*) ; E6 (*Toulon*) ; M ; M1 n° 43 ; M6 n° 1519 ; R ; D ; Q. 2059.

\* *Cabuchet* Adélaïde, fille du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M3 n°s 152, 494.

\* *Cabuchet* Bruno, frère de la préc<sup>te</sup>, 25 ans, commis de la marine. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II « parce qu'il craignait la faction terroriste ». S'est rendu à Gênes. Rentré en France, par Saint-Tropez, le 3 mess. III. A comparu le 30 mess. suivant devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté par ordonnance du même jour. A obéi à la loi du 19 fruct. V. A été autorisé à retourner en France par le commissaire des guerres Roussillon, mais cette autorisation n'ayant pas été reconnue régulière par le Gouvernement, il a été reconduit à la frontière « sous bonne et sûre escorte » (fruct. VIII). E6 ; G. 298, 362 ; L. 349, 4748 ; M ; M2 n° 222 ; M6 n° 226.

*Cabuchet* Marie-Rose, née Mouttet, épouse du préc<sup>t</sup>, 24 ans. A suivi son mari. G. 362.

*Cadenet* (de). Mort à Carthagène le (?). Sa fille Yvonne, domiciliée à Aix en 1827, a sollicité à cette date « un secours de la bonté du Roi ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Cadière* Christine (1), 7 ans Emmenée par sa mère à Porto-Ferrajo, le 28 frim. II. Rentrée en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise la *Vierge des Carmes*. G. 297, 362.

---

(1) Fille de *Cadière* Laurent, ménager d'Evenos, et de *Reboul* Marie-Madeleine. Cette dernière, épouse en secondes noces de *Castel*

Cadière Marie, sœur de la préc<sup>te</sup>, 15 ans, couturière. Mêmes détails. G. 297, 362.

Cadière Marthe, sœur de la préc<sup>te</sup>, 13 ans. Mêmes détails. G. 297, 362.

Cadière François. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Cadière François, ouvrier distillateur. M.

\* *Cadière François*, 37 ans, huissier et regrattier. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 brum. VIII). E4 ; E6 ; L. 299, 361 ; M2 n° 262 ; M6 n° 390 ; Q. 1940.

\* *Cadière Joseph-Augustin (aîné)*, bourgeois. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant à Livourne. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 brum. VIII). E4 ; E6 ; L. 299, 361 ; M ; M4 n° 74 ; M5 n° 339, 340 ; Q. 1940.

\* *Cadière Anne-Elisabeth*, née Ferrand, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. Mêmes détails. E4 ; L. 299 ; M ; M4 n° 51 ; M5 n° 101.

\* *Cadière Louis-Lazare (cadet)*, négociant, place d'Armes. 7 pluv. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Marseille le 9 brum. X. E6 ; L. 349, 361 ; M1 n° 83 ; M6 n° 150 ; Q. 1940 ; R.

Cadière Marie, née Maubert, épouse du préc<sup>t</sup>. A émigré en même temps que son mari. L. 349 ; M1 n° 83.

*Caillan*, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

\* *Caillan* (neveu). 25 fév. 1793. E4.

\* *Caillot*, comédien. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

---

Maximin, boucher à Toulon, est signalée dans le présent ouvrage sous le nom de son deuxième mari.

\* *Caillot* Antoine, 47 ans, passementier. 22 vend. III. A émigré à Gênes, le 25 frim. II, « pressé par la terreur ». Rentré en France, par Agay, vers le 10 vent. III. E4; G. 362; L. 308, 347; M5 n<sup>os</sup> 155, 465; Q. 1940.

*Caillot* Jacques Antoine, né le 17 mai 1755, teinturier. A émigré le 28 frim. II. L. 297; M5 n<sup>o</sup> 157.

*Caillot* Félicité, née Vidal, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 297.

\* *Caire* (veuve). 22 vend. 7 pluv. III. Même détail. E4; E6; M4 n<sup>o</sup> 122; M5 n<sup>os</sup> 103, 496; Q. 1940.

\* *Caire* Claire, née Aguillon (veuve). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Se trouvait en France en fruct. III. E4; E6; L. 293, 348; Q. 1940.

\* *Caire* Claude-Henri. 7 pluv. III. E6.

\* *Caire* Laurent, négociant. 22 vend., 7 pluv. III. Commissaire nommé le 16 sept. 1793 par les sections pour « emprunter à Gênes, Rome, Livourne et autres lieux un million de piastres fortes et donner pour hypothèque de cet emprunt tous les domaines nationaux, royaux et publics, tant de terre que de mer de la ville de Toulon et ses dépendances, ensemble l'arsenal du dit Toulon, ainsi que les vaisseaux et tout ce qui en dépend sous la garantie de leurs excellences les amiraux anglais et espagnols (1) ». A émigré le 28 frim. II. Décédé à Livourne le 3<sup>e</sup> jour compl. VIII. r = 53 f. E4; E6; M; M6 n<sup>o</sup> 1465; R; C; Q. 1940, 2059.

---

(1) Il partit le 1<sup>er</sup> oct. avec une division anglo-espagnole commandée par les amiraux Gell et Moreno et arriva le 5 à Gênes, mais sa mission subit un échec. Il proposa alors aux amiraux Hood et Langara de suppléer à l'emprunt par des lettres de change tirées sur Londres et sur Madrid, combinaison qui ne fut pas acceptée. Son compagnon de route à Gênes était Pernety, payeur général de la marine, également mandataire des sections.

\* *Caire Alexandrine-Victoire*, née *Lépine-Duplantier*, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. A émigré en même temps que son mari. E4 ; M ; M5 n° 102 ; Q. 1940.

*Caire Louis-Laurent*, fils de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa mère. L. 292.

\* *Caire Thérèse*. 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 497.

*Caire Thérèse-Victoire*. 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 498.

\* *Calas Honorée* (ou *Honorine*) (fille). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n°s 105, 499 ; Q. 1940.

*Callaman Jean*, de *Saint-Chamas* (Bouches-du-Rhône), pêcheur. Exécuté le 11 germ. VII (Comm. milit.). Mn.

*Callaman Jean*, fils du préc<sup>t</sup>, 21 ans, distributeur des vivres de la marine. Même observation. Mn.

\* *Callon Marianne*, née *Trouin* (veuve). 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 352 ; M5 n° 500.

*Camatte Joseph-Marie*, 52 ans, passementier, rue de la Cathédrale. Secrétaire de la section n° 4 dite de *Saint-Dominique* ou de *la Fraternité*. Nommé commissaire par cette section le 21 sept. 1793 pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille le 11 fruct. III. L. 352 ; M2 n° 360 ; M6 n° 458 ; R.

*Camoin Jean*, de Marseille, cordonnier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

*Camoin Louis-César*, 12 ans. Tambour dans le *Royal-Louis* au cours du siège. A fui en Angleterre le 28 frim. II. A participé à l'expédition de Quiberon où il a été blessé à la tête. A servi ensuite en Grande-Bretagne dans le régiment de *Castries* avec lequel, comme tambour d'abord, puis comme ordonnance d'un officier noble de chasseurs, il est allé faire la campagne de Portugal. Quartier-maître dans la marine royale en 1827. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Camoin Madeleine*, née *Gueirard* (veuve), 46 ans. M2 n° 874 ; M6 n° 4050.

\* *Camoin Pierre* (1), époux Laure Suzanne, cuisinier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé au Ferrol (Galice) le (?). E4 ; E6 ; M ; M4 n° 21 ; M5 nos 157, 468.

Camoin Sylvestre-Hippolyte, 26 ans, marin. Rentré d'Angleterre, par le Havre, vers le 1<sup>er</sup> fruct. X. M2 n° 988 ; M6 n° 4011.

Camus Jean-Antoine, 35 ans, bombardier de la marine. Exécuté le 11 vent. II « pour avoir servi au fort des Pommets » (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

Cancelin Charles, pilote côtier. Désigné par les sections pour diriger les vaisseaux anglais et espagnols lors de leur entrée dans le port. P.

Cancelon Cyprien, 25 ans, patron pêcheur. M2 n° 571 ; M6 n° 922.

\* *Canolle Louis-François*, de la Roquebrussanne, chirurgien. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 291 ; Q. 1940.

Capelle (veuve). Même détail. M5 n° 108 ; Q. 1940.

Cappi Reine, née Dollone (2) (veuve), commise marchande. A émigré le 9 niv. II. Rentrée en France le 25 vent. III. L. 347.

Carassan Jean-Baptiste-Marc, de Gonfaron, « chaircutier ». Juge au tribunal populaire d'accusation. A fui le 28 frim. II sur un vaisseau anglais. Rentré en France le 29 vent. III. L. 350 ; R.

\* *Carbonel*, voilier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

Carbouiran. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Caré Jean, capitaine d'infanterie de marine. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Carles Pierre-François, d'Aix, 25 ans. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Inscrit sur E4 avec la désignation de *Camouin* et sur E6 avec celle de *Camoins*.

(2) Fille de Dollone Monique, née Chabaud, citée plus bas.

Carlet Pierre, de l'Isère, 28 ans. Même observation. Q. 1940; Mn.

\* *Carlin*, repasseur de chapeaux. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 153, 456 ; Q. 1940.

Carron Pierre-Claude, 58 ans, confiseur. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. L. 1735 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Carrouge* (veuve). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 109, 502 ; Q. 1940.

\* *Carte*, commissionnaire et marchand. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4 ; E6 ; Q. 1940.

\* *Cartier* Louis-Barthélemy (1), époux Gasquet Marianne, infirmier major à l'hôpital de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Oletta (Corse) le 30 prair. III. r = 52 f. 66. E6 ; L. 296 ; M ; M4 n<sup>o</sup> 135 ; M5 n<sup>os</sup> 161, 561 ; Q. 1940, 2059.

Cartier Rose, fille du préc<sup>t</sup>, 17 ans. A suivi son père à l'étranger. M2 n<sup>o</sup> 597 ; M6 n<sup>o</sup> 919.

Cartier Louis-Maurice, 37 ans. Rentré de Livourne vers le 1<sup>er</sup> fruct. X. M2 n<sup>o</sup> 993 ; M6 n<sup>o</sup> 1100.

Castel Maximin, 32 ans, boucher. A émigré le 28 frim. II « à cause de la terreur que lui inspirait le bombardement de la ville ». S'est rendu à Porto-Ferrajo. Rentré en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise la *Vierge des Carmes*. G. 297, 313.

Castel Marie-Madeleine, née Reboul (veuve de Cadière Laurent, ménager à Evenos) (2), épouse en secondes nocces du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. G. 297, 362.

Castelas François. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Signalé sur E6 avec l'orthographe de *Quartier* et avec le prénom erroné de *Benoît*.

(2) Mère de Cadière Christine, de Cadière Marie et de Cadière Marthe signalées plus haut (*Toulon*).

Castellan. Exécuté en l'an II (Comm. révol.) pour avoir dit « qu'il valait mieux être gouverné par un roi que par une bande de coquins ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Castellan Jean, fils du préc<sup>t</sup>, tailleur. A émigré le 28 frim. II. A sollicité en 1827 un secours de « la bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Castellan Antoine-Sylvestre, pharmacien de la marine. Décédé à Damiette le 21 vend. VIII. M1 n° 205 ; M6 n° 951.

Castellan (ou Catalan) Cyprien. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. Décédé à Porto-Ferraio le 14 vent. II. r = 34 f. 02. M1 n° 192 ; M6 n° 952 ; R ; Q. 2059.

Castellan Hippolyte-François, peintre. Séjournait à Carthage en therm. IV. L. 310.

Castellan Honoré, 33 ans, ouvrier maçon. r = 103 f. 16. M2 n° 278 ; M6 n° 291 ; Q. 2058.

Castellan Joseph, 47 ans, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Pompée*. A émigré le 28 frim. II. Rentré d'Angleterre, par le Havre, vers le 15 therm. X. M2 n° 990 ; M6 n° 1026 ; B. M. 60.

Castellan Louis-Jérôme, 39 ans, perruquier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Castellan Pierre-Etienne, 48 ans, maître voilier. Même observation. Mn.

\* *Castellane* (veuve). 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 504.

\* *Castellane (de)-Mazaugues* Elléon, né à Signes, au château de la Garcinière le 11 juin 1746, ancien chanoine de Soissons et ancien vicaire général de ce diocèse, évêque de Toulon sacré le 13 août 1786, ancien député du clergé aux Etats de Provence. 28 juin 1792, 7 pluv. III. A émigré en 1790 : s'est rendu d'abord à Nice puis à Udine (Frioul) où il est mort le 29 mai 1806. E2 ; E6 ; L. 285 ; B. M. 99 ; X.

Castillon. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Castillon (de)* Bruno, époux Anne de Marquezy, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis, propr. au Castellet. 28 juin 1792. Était décédé en l'an IV. r = 369 f. 53. E ; L. 289, 306 ; Q. 2058.

*Castillon (de)* Pierre-Louis, fils du préc<sup>t</sup>. L. 306 ; Q. 2058.

*Castillon (de)* Jean-François, 46 ans, major de vaisseau, propr. à Grignan (Drôme), Toulon. 5 sept. 1792, 7 pluv. III. E ; E6 ; M2 n° 308 bis ; M6 n° 455 ; Q. 2058.

\* *Castinel* Joseph-Dominique, chirurgien de la marine. 22 vend. II. A émigré le 23 frim. II. Décédé à Signes le 15 pluv. VI. E4 ; M1 n° 112 ; M6 n° 755 ; Q. 1940.

\* *Castinel* Louis, officier de santé de la marine. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Mort à l'étranger vers l'an V. E6 ; L. 296 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Castinel*, née Guérin, épouse du préc<sup>t</sup>, 42 ans. A suivi son mari. Vivait à Toulon sous la seconde Restauration. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Catalan* Louis-Henri, maître perceur entretenu à l'arsenal. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 346 ; Q. 1940.

*Catelin* Françoise-Antoinette, née Maladieu (veuve). r = 216 f. Q. 2058.

\* *Catelin (de)* François-Alexandre, 45 ans, lieutenant de vaisseau sur le *Commerce de Marseille*. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M2 n° 147 ; M6 n° 224 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

\* *Catelin (de)-La Garde* Marie-Blanche-Thérèse, née à Toulon le 8 août 1715, fille de Gaspard de Thomas, coseigneur de la Garde, capitaine d'infanterie dans le régiment de *Royal-vaisseaux*, chevalier de Saint-Louis, capitaine général garde-côtes de la viguerie de Toulon, et de Marie-Anne de Montolieu.

25 fév., 30 juin 1793. Décédée à Venise le 18 pluv. IV (1). E2 ; E4 ; L. 361 ; M ; M5 n° 112 ; Y1.

Cauvin Jean-Baptiste, 34 ans, cordonnier. M2 n° 634 ; M6 n° 917.

\* *Cavaillès* Raymond, homme de loi. 7 pluv. III. E6.

Cavalier Louis, 27 ans, maître ferblantier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Cavalier Pierre, de Pélissanne (Bouches-du-Rhône), 40 ans, sergent de grenadiers. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Cavasse Claire-Catherine, née Alphéran (veuve). A émigré avant juin 1793. L. 286.

Cayol Elisabeth. M5 n° 506.

Cazon Louis-Lazare, époux Grué Claire, marchand. Décédé à Toulon le 22 germ. III. M ; M4 n° 281 ; M5 n° 172.

Cazotte, capitaine de vaisseau. Commandant du *Généreux* qui, le 25 août 1793, s'est donné le premier aux Anglais. Commandant de l'*Aréthuse* pendant le siège. S'est rendu sur ce navire à Porto-Ferraio le 28 frim. II. A gagné l'Angleterre en germ. II après quelque séjour à Gibraltar A touché du gouvernement britannique une pension de 6000 livres et de Louis XVIII celle de 2400 francs. P ; C ; B. M. 60.

Célerout (ou Céleron) Benoît, d'Ambert (Puy-de-Dôme), 37 ans. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Chabaud, époux Mège. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Sa veuve, arrêtée aussitôt après son exécution, est restée en prison pendant six mois. Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Chabaud*, bourgeois. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

---

(1) Son héritière universelle fut Louise Laincel, épouse de Laurent Loques (testament mystique reçu par Lespéron, notaire à Toulon, le 14 sept. 1790).

\* *Chabaud* Alexandre, fabricant de bas. 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4 ; E6 ; M ; M4 n° 111 ; M5 n°s 141, 454 ; Q. 1940.

\* *Chabaud* Honoré, traiteur. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E4 ; E6 ; L. 347 ; M ; M4 n° 36 ; M5 n°s 142, 455 ; Q. 1940.

\* *Chabaud* Laurent, 36 ans, maître d'équipage. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M2 n° 551 ; M6 n° 916 ; Q. 1940.

*Chabaud* Louis-Toussaint, fabricant en soierie. Rentré en France, par Nice, le 13 fruct. X. M6 n° 785.

*Chabaud* Marie-Anne, née Irouard, 45 ans. M2 n° 600 ; M6 n° 825.

*Chabert*. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Chabert* (veuve). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n°s 116, 512 ; Q. 1940.

\* *Chabert (de)-Bernard* Joseph, né le 28 fév. 1724 (fils de noble Joseph-François de Chabert, ce dernier enseigne de vaisseau, et de dame Madeleine de Bernard), chef d'escadre. 25 fév. 1793. Vice-amiral, commandeur de Saint-Louis, ayant assisté à la plupart des combats livrés par la marine aux Anglais dans les deux Amériques (guerre de l'Indépendance). Hydrographe distingué. Membre de l'*Académie royale des sciences*. Mort à Paris le 5 déc. 1805. E4 ; B. M. 99.

\* *Chabert (de)-Burgues* Anne-Marguerite, née Chapelle (1) (veuve de Michel-Annibal de Chabert-Burgues, ce dernier coseigneur de Léry), 65 ans. 22 vend., 7 pluv. III. A manifesté des sentiments sectionnaires. A émigré le 27 frim. II. Séjournait en France en prair. IV. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu

---

(1) Signalée sur E4 avec le nom de *Chapelle*. Mère de Marguerite qui épousa Charles-Marie Vidal dont le fils, Vidal de Léry, fut général de brigade ; de Marie-Catherine qui épousa le capitaine de vaisseau Louis-François de Venel ; et de Sophie.

sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (8 brum. VIII). Etait en France en mess. IX. E4 ; E6 ; L. 292, 296, 299, 352, 361 ; M ; M4 n° 85 ; M5 n° 117, 174 ; B. M. 99 ; Q. 1940.

Chabot Marc-Antoine, 36 ans, menuisier. M2 n° 243 ; M6 n° 223.

Chabran Jacques, époux David Jeanne, marchand toilier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. L. 290, 347, 349, 361.

Champigné (ou Champeigné) Jean, de Richelieu (Indre-et-Loire), 46 ans, épicier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Champmartin (de) Samson-Joseph, capitaine de vaisseau. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 26 fruct. X, devant le préfet des Bouches-du Rhône. M6 n° 1541.

Chanuel Marie-François, de Dijon, 34 ans, orfèvre. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Chanuel Marguerite-Rose-Marie, née Grival (veuve). Son père, chef armurier, s'est brûlé la cervelle vers le 28 frim. II parce qu'il « craignait le supplice que lui réservait son dévouement aux Bourbons ». M5 n° 656 ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Chapelle Etienne, 41 ans, maître d'équipage. M2 n° 565 ; M6 n° 915.

Chapuis Marie-Mariette-Reine, née Dollone (1) (veuve). A émigré le 29 frim. II. L. 291, 306.

Charbonier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Chardon Christophe, 36 ans, second maître canonier sur la frégate la *Perle*. A fui en Angleterre le 28 frim. II. A combattu à Quiberon où il a reçu deux blessures, puis en Portugal. Gardien

---

(1) Fille de Dollone Noël, marchand drapier, et de Chabaud Monique, cités plus bas.

à Toulon, en 1827, avec la paye de 22 sous par jour, des bâtiments de l'armée. A sollicité à cette époque un secours de « la bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* *Charebert* (fille de Barthélemy). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 118, 514.

\* *Chartroux Marie*. 7 pluv. III. E6 ; M5 n<sup>o</sup> 516.

Chatron Rosalie-Madeleine, née Paul, 23 ans. M2 n<sup>o</sup> 852 ; M6 n<sup>o</sup> 1367.

\* *Chaubry* (les deux enfants) (1). 7 pluv. III. E6 ; L. 290 ; B. M. 99.

Chaudier André, de Rochefort, 23 ans, épicier. M2 n<sup>o</sup> 395 ; M6 n<sup>o</sup> 89.

\* *Chaulet* (ou Cholet) Pierre, 51 ans, gardien journalier aux bâtiments civils de la marine. 22 vend., 7 pluv. III. Président de la section n<sup>o</sup> 7 dite du *Saint-Esprit* ou des *Soutiens de la Liberté* et signataire, en cette qualité, d'une affiche de protestation, placardée dans la ville, par laquelle, le 21 nov. 1793, le Comité général des sections en permanence s'élevait contre un décret de la Convention qui prohibait les dispositions testamentaires en ligne directe. « S'est glissé » dans les bois de Sainte-Marguerite, dans la nuit du 30 frim. II, et « y a trouvé un patron génois à qui il a donné sa montre en or pour le conduire à Gênes, port neutre ». Rentré en France, par Marseille, le 28 vent. III. Arrêté à Toulon le 8 flor. III sur dénonciation de huit citoyens de cette ville. A comparu devant le trib. crim. de Grasse le 24 flor. du même mois et y a déclaré « n'avoir jamais considéré le règne

---

(1) Peut-être les enfants de Nicolas-Joseph de Chaubry, ce dernier né à la Flèche le 31 déc. 1752, payeur principal de la guerre (1790), maire de Toulon (1802-1812), conseiller général du Var (1809). Dans ce cas, ils auraient été en très bas âge au moment de leur inscription sur la liste des émigrés et leur père aurait été reconnu innocent du fait d'émigration par arrêté du Directoire du département du Var en date du 21 pluv. III.

de Louis XVII que comme un rêve ». Mis en liberté provisoire par ordonnance dudit tribunal le 12 vend. IV (1). E4 ; E6 ; G. 363 ; M5 n° 462 ; Q. 1940.

Chaussegros Marie-Catherine, née Vidal (2). r = 113 f. D ; Q. 2059.

\* *Chaussegros (de) Martin-Benoît*, né à Toulon le 20 mars 1737, lieutenant des gardes-côtes du bataillon de Toulon en 1748, enseigne de vaisseau en 1758, lieutenant en 1772, capitaine d'infanterie de marine en 1774, lieutenant-colonel en 1779, capitaine de vaisseau en 1780, chevalier de Saint-Louis depuis le combat de Chesapeake (1781), contre-amiral en janv. 1793. 22 vend., 7 pluv. III. A puissamment contribué à la livraison de Toulon aux Anglais. Placé hors la loi par décret de la Convention en date du 9 sept. 1793. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 361 ; Q. 1940 ; P ; P9 ; B. M. 60 ; B. M. 99.

Chautard (père). A émigré en Angleterre le 28 frim. II. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Chautard, fils aîné du préc<sup>t</sup>. A fui en Angleterre le 28 frim. II. S'y est enrôlé dans le *Royal-Louis* avec lequel il est venu combattre à Quiberon. Fait prisonnier dans cette bataille, il a été fusillé lors de la prise du fort Penthièvre. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Chautard François-Bonaventure, frère du préc<sup>t</sup>, 19 ans. A suivi son frère en Grande-Bretagne et en Morbihan. Prisonnier à Quiberon, il a été « traîné de prison en prison où, durant deux mois, il n'a eu aucun vêtement ». Mis ensuite en liberté par une Commission militaire établie à Vannes. Garçon de bureau de la

---

(1) Le dossier de Chaulet renferme : 1° une lettre des représentants du peuple Le Tourneur, de la Manche, et Brunel, de l'Hérault, en mission près de l'armée navale, invitant la Commission municipale de Toulon à faire diligence dans l'affaire Chaulet; 2° l'affiche de protestation du Comité général des sections.

(2) Epouse probable de Chaussegros qui suit.

Justice de paix de Toulon en 1827, date à laquelle il a sollicité un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Chautard* Pierre, tonnelier, rue Bourbon. 22 vend., 7 pluv. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 27 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). r = 338 f. 74. E4 ; E6 ; L. 299, 347, 352, 361 ; M ; M4 n° 170 ; M5 n°s 152, 453 ; R ; Q. 1940, 2059.

*Chautard* Pierre, 44 ans, officier de santé de la marine. Semble n'avoir pas quitté la France : se serait dissimulé à Forcalqueiret aussitôt après le 28 frim. II, puis, « par crainte de ses ennemis de Toulon », à Garéoult et à la Garde (pluv. III-mess. VIII). Acquitté du fait d'émigration le 13 vend. IX par le trib. crim. de Draguignan. G. 362.

\* *Chauvet*, commis. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

*Chauvet* André Joachim, homme de loi. Décédé à Porto-Fer-  
rajo en vent. II, à l'âge de 66 ans. r = 341 f. 80. M ; M1 n° 141, 171 ; M6 n°s 754, 1576 ; Q. 2059.

\* *Chauvet* Joseph-François-Calixte, avocat. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé en Italie en 1793 (?). E4 ; M1 n° 140 ; M ; Q. 1940, 2021.

\* *Chauvet* Anne Marie-Thérèse, née Berluc, épouse du préc<sup>t</sup>, 33 ans. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré en Italie le 28 frim. II. Décédée à Saint Jacques d'Aquaviva (Livourne), le 20 germ. IV, à la suite d'une maladie de poitrine. r = 308 f. 88. E4 ; E6 ; M ; M5 n°s 87, 482 ; Q. 2021, 2059.

*Chauvet* Joseph-Joachim-Victor, fils de la préc<sup>te</sup>, né à Toulon le 27 juil. 1788. A suivi ses parents en Italie. Auditeur au Conseil d'Etat du royaume de Naples en 1809 et sous-gouverneur pendant plusieurs années des enfants de Murat. Auteur de *Sapho*, poème en trois chants (1815), du *Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille à l'occasion de la fièvre*

*jaune à Barcelone (1822)*, de *l'Abolition de la traite des noirs (1823)*, d'*Arthur de Bretagne*, tragédie représentée à l'Odéon, etc.. Lauréat de l'Académie française. M1 n° 140 ; B. M. 99 ; Q. 2059.

\* *Chauvier* (fils). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

*Chavasse* (1). Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

*Chichon* Christophe, ancien militaire. A prêté serment de fidélité à la Constitution l'an VIII, le 24 fruct. X ; devant le préfet des Bouches-du-Rhône. M6 n° 1475.

\* *Chieuse* André (2), contre-maître poulieur. 22 vend., 7 pluv. III. Juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. A fui le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940 ; R.

\* *Chieuse* Madeleine (fille). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n°s 121, 519 ; Q. 1940.

\* *Chollet* (de) François-Victoire, officier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, en flor. X, devant le préfet de la Seine. E4 ; E6 ; M ; M4 n° 7 ; M6 n° 7 ; Q. 1940.

\* *Chollet* (de) Nicolas-François, frère du préc<sup>t</sup>, officier. 22 vend., 7 pluv. III. Mêmes détails. E4 ; M ; M4 n° 6 ; M6 n° 6 ; Q. 1940.

*Chollet* (de) Joseph (baron). r = 630 f. 90. Q. 2059.

*Chollet* (de) Claire, née de Beaulieu, épouse du préc<sup>t</sup>. Décédée à Madrid le 15 germ. IV. M4 n° 314 ; M5 n° 122 ; Q. 2059.

*Cicéron* Joseph, 51 ans, maître-canonnier. M2 n° 271 ; M6 n° 393.

*Cicéron* Louis, perruquier. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 348.

---

(1) Epoux probable de *Cavasse* Claire-Catherine, née *Alphéran*, citée plus haut.

(2) Signalé sur E4 et E6 avec le nom de *Chieuse*.

\* *Ciolti-Delmar* André-Pierre-Antoine (1), de Versailles, 70 ans, commissaire de la marine. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. Emprisonné au fort La Malgue par des terroristes en mai 1793. A émigré le 28 frim. II. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (25 frim. VI). r = 303 f. 84. E4 ; E6 ; L. 291, 349, 362 ; M ; M2 n° 219 ; M6 n° 230 ; Q. 1940, 2058.

\* *Ciolti-Delmar* Thérèse, née Beaussier, épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. A suivi son mari. E6 ; L. 349 ; M ; M4 n° 226 ; M5 n° 479 ; Q. 2058.

\* *Ciolti-Delmar*, fille de la préc<sup>te</sup>. 22 vend., 7 pluv. III. A suivi ses parents. E4 ; E6 ; M5 nos 120, 518 ; Q. 1940.

Clair Pierre-Cyprien, 39 ans, charpentier. A émigré le 28 frim. II. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 24 mess. X. L. 346, 350 ; M ; M5 n° 176 ; M2 n° 557 ; M6 n° 913.

\* *Clair* Claire-Rose, née Roustan, épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. Décédée à Romsey (Angleterre) en l'an VI, âgée de 38 ans. E6 ; M1 n° 437.

\* *Clair* (2) (les trois enfants de la préc<sup>te</sup>). 22 vend., 7 pluv. III. E4 ; E6.

\* *Claret* Joseph, d'Antibes, 44 ans, brigadier de la maréchaussée. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M2 n° 247 ; M6 n° 394 ; Q. 1940.

Claret Anne, née Camail, épouse du préc<sup>t</sup>, de Vidauban, 37 ans. M2 n° 245 bis ; M6 n° 392.

\* *Claret* Louis, gendarme. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; Q. 1940.

Claret Louis, d'Antibes, 36 ans, gendarme. Exécuté le 14 niv. II (Comm. révol.). L. 65 ; Q. 1940.

---

(1) Signalé sur E4 et E6 avec l'orthographe *Chioli*.

(2) Signalés sur E4 et E6 avec la désignation erronée de *Clair-femme*.

Claret Pierre-Joseph, du Mas, 72 ans, gendarme. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

\* *Clavel* (veuve). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 132, 507 ; Q. 1940.

\* *Clavel* (fille). 22 vend., 7 pluv. III. Même détail. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 131, 508 ; Q. 1940.

Clavel Catherine-Sophie Blanche. Même détail. L. 296 ; M5 n<sup>o</sup> 178 ; Q. 1959.

Clément André-Bernard, époux Vitalis, lieutenant de vaisseau. A émigré le 28 frim. II. Sa femme, arrêtée aussitôt, demeura en prison pendant neuf mois. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Clément Jean, 65 ans, capitaine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Clérin* Christophe, 69 ans, maître mâteur à l'arsenal. 7 pluv. III. Même observation. E6 ; L. 294 ; M5 n<sup>o</sup> 346.

Clérin François-Lazare, fils du préc<sup>t</sup>, né le 11 mars 1753, « aide de construction ». Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. r = 85 f. L. 294, 362 ; M5 n<sup>o</sup> 180 ; D ; Q. 1940, 1959, 2059.

\* *Clinchamps (de)-Dreux* Charles-François-René (1), époux de Claire-Victoire-Fortunée Bonnefoy, de Dreux, 35 ans, officier d'infanterie. 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Séjournait à Marseille en niv. suivant. E4 ; E6 ; L. 296 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 170 ; M6 n<sup>o</sup> 227 ; Q. 1940.

Cœur Pierre, de Grenoble, 39 ans, capitaine d'artillerie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Colomb Antoine, de Barcelonnette, 52 ans, quincaillier. Exécuté le 9 flor. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

Colombet Sébastien, 47 ans, argousin. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 et E6 avec l'orthographe *Clinchant*.

\* *Colonia* (ou Colonie) (fille). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n<sup>os</sup> 133, 520 ; Q. 1940.

\* *Combaud (de)* (1), chanoine, membre du chapitre de la cathédrale. 8 germ. III. A fui à Nice en 1792, puis à l'intérieur de l'Italie. Semble être revenu à Toulon au cours du siège de cette ville et en être ressorti le 28 frim. II. E6 ; X ; Q. 1940.

\* *Combes* Antoine, tamisier. 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293, 349 ; M5 n<sup>os</sup> 160, 460 ; Q. 1940.

*Combis (de)* Jacques-Stanislas-Jean-Baptiste, né à Marseille en 1753 (paroisse Saint-Marcel), (fils de Jean-Baptiste-François de Combis, chevalier, et de Jeanne-Marie de Frare), (époux depuis le 26 janv. 1779, paroisse Saint-Louis à Toulon, d'Henriette Sophie Dasque, fille d'Antoine-Félix Dasque, intendant de la marine, et de Claire-Victoire Boyer, de Cette), officier de marine, commandant la place de Toulon en mai 1793. Destitué par les Trois corps administratifs de cette ville le 9 mai 1793. A résidé à Witternesse (Pas-de-Calais) du 23 germ. IV à brum. VI. A été plus tard général de brigade de l'infanterie de marine. M5 n<sup>o</sup> 159 ; P9.

*Condrillier*. A émigré « par frayeur » le 28 frim. II. L. 362.

*Conio* Nicolas-François, enseigne de vaisseau entretenu. A obtenu un congé le 1<sup>er</sup> nov. 1793. Séjournait à Gênes en therm. II. B. M. 60.

*Consalve* Thérèse, née Constantin (épouse d'un ouvrier barillard), 57 ans. M2 n<sup>o</sup> 585 ; M6 n<sup>o</sup> 912.

*Corbière* Pierre, de Montauban, 40 ans, cordonnier de la marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Cordeil* Louis, de la Valette, 19 ans, chirurgien. 22 vend., 7 pluv. III. A fui en Angleterre le 28 frim. II. « A été ensuite forcé de rester au service de cette nation ». E4 ; E6 ; M.

---

(1) Identité probable avec Chieusse (de)-Combaud François-Maxime, 46 ans, prêtre déporté, déjà signalé sous la rubrique de Lorgues. Inscrit sur E6 avec la désignation de *Decombau*.

\* *Cordeil (de)* Louis-Gabriel (1), commissaire de la marine. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Marseille le 16 frim. IX. r = 518 f. 29. E4 ; E6 ; L. 352 ; M ; M6 n° 945 ; Q. 2058.

Cordonnier Jean. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Cordouan* François (2). 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Cordouan Honoré-Cyprien, lieutenant de vaisseau. Sectionnaire. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur un vaisseau britannique. L. 293, 349 ; B. M. 60.

\* *Coriolis (de)* César, brigadier des armées navales. 22 vend., 7 pluv. III. Membre du Comité général des sections en juil. 1793. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 25 therm. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. r = 1303 f. 78. E4 ; E6 ; M3 n° 182 ; Q. 1940, 2058 ; P.

\* *Corvel* Henri, dit Beautin, ouvrier confiseur. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France en therm. III. r = 446 f. 55. E4 ; L. 296 ; Q. 1940, 2059.

\* *Corvel*, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. A suivi son mari. E4 ; M5 n° 136 ; Q. 1940.

\* *Costaguty* Paul-André. 25 fév. 1793, 30 frim. II. A prêté le serment exigé par le sénatus-consulte du 6 flor. X, le 2 prair. suivant, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. E2 ; E4 ; M3 n° 226.

Coste François. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

\* *Coste* François, aide-timonier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à l'hôpital d'Alexandrie (Egypte),

---

(1) Père de Marie-Victoire Cordeil, épouse Gaspard Martelly.

(2) Inscrit sur E6 avec la désignation de *Cordonan*.

en germ. VII, à la suite de blessures reçues au combat d'Aboukir. E4 ; E6 ; M1 n° 253 ; M6 n° 947 ; Q. 1940.

\* *Coste* Joseph, fils du préc<sup>t</sup>, 46 ans, marin. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M2 n° 904 ; M6 n° 988 ; Q. 1940.

\* *Coste* Nicolas, 70 ans, père de l'Oratoire, préfet du Collège. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn ; C4.

*Couadon* Antoine, 29 ans, « aussier ». A émigré le 29 brum. II. Rentré en France le 28 vent. III. L. 347 ; M2 n° 519 ; M6 n° 546.

*Couardonas* (1). Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Coudery* Jean-François-Honoré, chirurgien-major « démonstrateur » de la marine. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Porto-Ferrajo le 16 niv. II ou le 18 pluv. V. L. 296, 349 ; M4 n° 261 ; M5 n° 187 ; Q. 1959.

*Coudery* Anne, née Imbert, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 296, 349.

*Coudery* François-Robert-Alexandre, fils de la préc<sup>te</sup>, officier de santé. A émigré le 28 frim. II. L. 296, 349 ; M5 n° 186 ; Q. 1959.

*Coulomb* Anne, née Isnard (veuve de *Coulomb* Pierre, tonne-  
pier). A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France le 25 vent. III. L. 347, 349.

\* *Coulomb* François-Gaspard. 7 pluv. III. A émigré à Livourne. E6 ; L. 290 ; M ; M2.

\* *Coulomb* Sophie-Fortunée, sœur du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. E6 ; L. 290 ; M5 n° 522.

\* *Coulomb* Victoire-Rose, sœur de la préc<sup>te</sup>. 7 pluv. III. E6 ; L. 290 ; M5 n°s 191, 523.

---

(1) Identité probable avec *Cordonnier* Jean, cité plus haut.

\* *Coulomb* François-Nicolas, 44 ans, avoué. 22 vend. III. A émigré le 28 frim. II. r = 47 f.. E4 ; L. 296, 352 ; M2 n° 84 ; M6 n° 219 ; Q. 1940, 2059.

\* *Coulomb*, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend. III. A suivi son mari E4 ; M5 n° 137 ; Q. 1940.

*Coulomb* Hyacinthe. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

*Coulomb* Jean-François, capitaine de vaisseau. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur un navire anglais. B. M. 60.

*Coulomb* Jean-Joseph, notaire. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn ; C4 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Coulomb* Joseph-Gaspard, fabricant de savon. 7 pluv. III. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, en vend. XI, devant notre commissaire des relations commerciales en Etrurie. Séjournait à Livourne en sept. 1806. E6 ; M ; M2.

\* *Coulomb*. Joseph-Marie-Pierre, tonnelier. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. E6 ; L. 347, 349 ; M ; M5 n° 464.

*Coulomb* Marie, fille du préc<sup>t</sup>. M.

*Coulomb* Joseph-Romain, 22 ans en 1793, tonnelier. 29 fruct. VI. Fusillé le 29 fruct. VI (Comm. milit.). E6 ; M ; M5 n° 463 ; Mn.

*Coulomb* François, frère du préc<sup>t</sup>. A servi dans l'armée des princes et a été tué dans une bataille en Piémont. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Coupery*, lieutenant de vaisseau sur le *Commerce de Marseille*. A émigré le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Court*, née Barralier. 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 468.

\* *Court*, née Boéri (veuve). 7 pluv. III. E6.

\* *Court* Catherine, née Barry (veuve), marchande de drap. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 293 ; M ; Q. 1940.

\* *Court* Antoine-Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, 39 ans, marchand drapier. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II « à cause du feu mis à l'arsenal et des mèches mises aux poudrières ». E4 ; E6 ; M ; M2 n° 555 ; M6 n° 653 ; Q. 1940.

\* *Court* Pierre, marchand, rue Bourbon. 7 pluv. III. Président de la section n° 5 dite de *Saint-Philippe* ou des *Vrais républicains*. Nommé par cette section le 21 sept. 1793 pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293 ; M3 n° 152 ; R.

*Court* Pierre, 46 ans, charpentier. A émigré le 28 frim. II. L. 349 ; M2 n° 573 ; M6 n° 911.

\* *Court* Victoire-Dorothée-Claire, née Rimbaud (veuve), 37 ans. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M ; M3 ; M5 n° 620.

*Courtès* Jean, 70 ans, ancien chirurgien de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Courtive (de)* Paul-Joseph, de Tonnerre (Yonne), 38 ans, commissaire de la marine. 7 pluv. III. Membre du tribunal martial d'accusation pendant le siège. « Forcené royaliste, égorgueur de patriotes, cannibale... ; a contribué à la vente de Toulon, à l'incendie de cette ville, de l'arsenal de la marine et des vaisseaux de la République » (1). A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur l'escadre anglaise. Exécuté à Toulon d'après jugement de la Commission militaire de cette ville le 2 therm. VII. E6 ; L. 167, 362 ; Q. 1940 ; R ; Mn.

*Courtive (de)*, femme du préc<sup>t</sup>. A émigré avec son mari. Q. 1940.

*Couton* Jean-Baptiste, 58 ans, capitaine des apprentis canoniers. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Son fils, Joseph-Pascal, est représenté sous la seconde Restauration « comme le révolutionnaire le plus fougueux ayant coopéré de tout son pouvoir en qualité d'officier municipal à la mort de plusieurs

---

(1) Extrait d'une lettre adressée par la municipalité de Toulon à celle de Saint-Florentin, près Dijon ( 2 frim. VII).

royalistes et à la ruine d'une foule de familles ». Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Cresp* Joseph (1), confiseur. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Porto-Ferraio le 16 vent. suivant. E6 ; M1 n° 209 ; M6 n° 956 ; Q. 1940.

*Crest* Esprit-François-Lazare-Marie, commis d'administration dans la marine. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 349.

\* *Crivel*, commis. 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Cros* Marie-Anne (et sa domestique), 28 ans. Exécutées le 11 germ. II (Comm. révol.). Mn ; C4.

*Cuers* (de) André-Gabriel, né le 25 mars 1762, officier de marine. A émigré en 1793. A servi dans la marine espagnole en qualité de capitaine de frégate. Rentré à Toulon en 1818. Epoux de Maria-Antonia-Garcia de la Quintana, fille d'un député aux Cortès, morte le 24 déc. 1833. Décédé à Toulon le 4 juil. 1835, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. B. M. 99.

\* *Cuers* (de)-*Cogolin* Jacques-Philippe (2), 53 ans, capitaine de vaisseau. 7 pluv. III. A assisté à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon en 1789 ; « véritable tyran féodal », d'après le maire de Cogolin, faisant le coup de feu contre la garde nationale. Arrêté à Saint-Tropez, en sept. 1793, par Barthélemy Cadar, commandant du 7<sup>e</sup> bataillon du Var. Guillotiné à Grasse le 26 pluv. II à 10 heures du matin à la suite d'un jugement du trib. révol. de cette ville en date de la veille à 4 heures du soir. On lui avait fait grief d'avoir conseillé de voter l'ajournement de la Constitution de 1793 lors de la réunion des assemblées primaires sous prétexte de permettre aux campagnards de la lire avant de se prononcer ; d'avoir annoncé à l'avance l'entrée des Anglais à Toulon et la proclamation de Louis XVII ;

---

(1) Signalé sur E6 avec la désignation de *Creps*.

(2) Inscrit sur E6 avec la désignation de *Curès*.

d'avoir déclaré à cette occasion « que justice sainte était arrivée » et que les Anglais étaient de « braves gens » qui assureraient les subsistances. Inscrit à tort sur la liste des émigrés : n'était prévenu que de contre-révolution. r = 259 f. 71 (1). E6 ; P1 ; B. M. 60 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

Curet Jean-Louis, clerc de procureur, « vis-à-vis de l'Oratoire ». Membre de l'Administration provisoire du district de Toulon pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

Curier Jacques, d'Avignon, 49 ans. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Dabache Antoine-Côme. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 4<sup>e</sup> jour compl. X. M6 n° 1462.

\* *Dallain*, abbé. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Dallon, officier de marine. Même détail. Q. 1940.

Dalmas Antoine, de Claviers, 53 ans, gardien des fortifications. Fusillé sans jugement vers le 3<sup>e</sup> frim. II. Mn.

\* *Dalmàs* Claire (veuve). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 363 ; M5 n° 525.

\* *Damblard (de)-Lansmartre* Louis-Joseph-Félix-Noël, lieutenant de vaisseau. 8 germ. III. A commandé en oct. 1793 le brick le *Tarleton* chargé à cette époque de stationner dans le golfe d'Hyères pour y protéger du feu des républicains l'arrivée des bâtiments de commerce. A fui sur son navire à Porto-Ferrajo le 28 frim. II. Sa maison a été « rasée révolutionnairement » peu après son départ. S'est rendu plus tard en Angleterre. Rentré en France, par Calais, le 8 fruct. X. A touché en 1815, du gouvernement de Louis XVIII, une pension de 4079 f.. r = 333 f. 10. E6 ; M ; M6 n° 334 ; Q. 1940, 2058 ; B. M. 60 , P ; C.

---

(1) Cette pension fut accordée parce que (de) Cuers avait été condamné « révolutionnairement ».

\* *Damblard (de)-Lansmartre* Marie-Françoise-Hélène, née Chauvel, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M5 n<sup>os</sup> 526, 648 ; Q. 1940.

\* *Damblard (de)-Lansmartre* Marie-Claire-Louise, fille de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. A suivi ses parents. E6 ; M5 n<sup>o</sup> 649 ; Q. 1940.

\* *Daniel* (et sa famille), commissaire de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Daniel Claire-Hélène, née Granet (épouse de Louis-Bonaventure Daniel). r = 418 f. 50. M5 n<sup>o</sup> 654 ; Q. 2058.

Danjard Jean-Georges, lieutenant de vaisseau. En traitement à l'hôpital principal de la marine en juil.-déc. 1793. A fui le 28 frim. II sur un bâtiment neutre. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif, (13 vend. VIII). L. 296, 299, 360 ; B. M. 60.

\* *Danjean* Jean-Baptiste-Joseph (1), 30 ans, marchand toilier. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 399 ; M6 n<sup>o</sup> 94 ; Q. 1940.

Danjean Marie-Thérèse, née Gazan, épouse du préc<sup>t</sup>, 30 ans. A suivi son mari. L. 293, 349 ; M ; M2 n<sup>o</sup> 400 ; M6 n<sup>o</sup> 68.

Dargerain Claude, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Dassinat Louis, soldat. Même observation. Mn.

\* *Dattée*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Daubin Jean, de Nantes, 38 ans, serrurier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Daumas Claude, d'Entrevaux (Basses-Alpes), 42 ans, portefaix. Exécuté le 11 vent. II « pour avoir témoigné contre un patriote » (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

---

(1) Signalé sur E6 avec la désignation de *Danjean*.

Daumas Jacques, 60 ans, curé de la paroisse Sainte-Marie. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn ; P.

Daumenge Jean-Baptiste, 17 ans. A servi dans l'armée des princes. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

David André. A émigré le 28 frim. II : « s'est jeté à la mer et a gagné à la nage une frégate anglaise ». Employé en 1827, aux appointements de 45 francs par mois, sur le bateau qui faisait le service de Toulon à l'île de Port-Cros. A sollicité à cette époque un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

David Benoit, de Saint-Etienne (Rhône-et-Loire), capitaine de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

David Charles-Vincent, 28 ans, pêcheur. M2 n° 671 ; M5 n° 393 ; M6 n° 924.

David Charlotte-Victoire, propr. au Beausset. 22 vend. III. E4 (*Sanary*) ; M5 n° 155.

David Honoré, 30 ans, patron pêcheur. Désigné par les sections pour diriger, en qualité de pilote côtier, les vaisseaux anglais et espagnols lors de leur entrée dans le port. A émigré le 28 frim. II. L. 383 ; M2 n° 564 ; M6 n° 792 ; R.

David Jean-André, 58 ans, pêcheur. Mêmes détails. L. 347 ; M2 n° 607 ; M6 n° 793 ; R.

David Jean-Louis, époux Gache, 35 ans, sous-commissaire de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* David Joseph-Marie, 42 ans, pêcheur. 8 germ. III. A servi les Anglais pendant le siège. A émigré le 28 frim. II. Son bateau et ses filets ont été confisqués par les révolutionnaires aussitôt après sa fuite. Vivait à Toulon sous la seconde Restauration. E6 ; L. 296 ; M ; M5 n° 221 ; Q. 1940 ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

David Victoire, née Diacone, épouse du préc<sup>t</sup>, 32 ans. A suivi son mari. L. 296 ; M2 n° 575 ; M5 n° 241 ; M6 n° 800.

David Madeleine. A émigré le 28 frim. II. r = 194 f. 92. L. 363 ; Q. 2059.

David Marie-Anne, née Andrieume, 54 ans. M2 n° 606 ; M6 n° 887.

David Pierre-Michel, 63 ans, pêcheur. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 347 ; M2 n° 665 ; M6 n° 791.

Davin Athanase, miroitier au détail et quincaillier. A émigré le 28 frim. II. L. 296 ; M4 n° 292.

\* Davin Cyprien-Joseph, 34 ans, bijoutier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 29 flor. X, devant le préfet de la Seine. E6 ; M3 n° 200 ; Q. 1940.

Debrès Joseph, négociant. M.

Debrès Michel, négociant. M.

\* Debrès Pierre-Augustin, marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 20 mess. X. r = 386 f. 64. E6 ; L. 363 ; M6 n° 677 ; Q. 1940, 2058.

\* Debrès Claire, née Roux, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. E6 ; M ; M5 n° 527, 684.

Debrès Marguerite-Marie-Victoire-Louise, fille de la préc<sup>te</sup>. M5 n° 650.

\* Dechamps, menuisier. 8 germ. III. « Adjudant général de la légion de Toulon ». A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 388 ; Q. 1940.

Déchoin-Dupré Jean-Baptiste-Clément, 42 ans, sous-chef d'administration de la marine. Exécuté le 5 germ. II (Comm. révol.). L. 1735 ; Q. 1940 ; Mn ; C4.

\* Decuers Jean-François-Thomas. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* Decuers, femme du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 528.

\* Decuers (« les enfants »). 8 germ. III. E6.

Décugis, médecin de la marine (1). A eu ses quatre frères fusillés sans jugement. A émigré le 28 frim II. A fait dans l'armée de Condé les campagnes de 1794, 1795, 1796 et 1797 d'abord comme simple volontaire, ensuite comme chirurgien aide-major. A remis, sur le champ de bataille, le bras du colonel en second De Pellissier. Père de Firmin-Joseph et de Louis-Auguste-Isidore qui vivaient à Toulon en 1827. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Décugis Antoine-Pons. r = 45 f. 12. Q. 2059.

\* *Décugis François*, 51 ans, négociant en grains 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Tourves en l'an X. E6 ; L. 293, 349 ; M2 n° 118 ; M6 n° 179 ; Q. 1940.

\* *Décugis Marie-Victoire*, née Aube, épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. A suivi son mari. E6 ; L. 349 ; M5 n°s 460, 637.

Décugis Gabrielle-Victoire-Joséphine, fille de la préc<sup>te</sup>, née le 5 juil. 1782. Emmenée à l'étranger par ses parents. L. 349.

Décugis Laurent-Cyprien-Chrysostome, frère de la préc<sup>te</sup>, né le 27 janv. 1789. Même détail. L. 349.

\* *Décugis Joseph-François*, négociant. 8 germ. III. Juge au tribunal sectionnaire d'accusation. A fai à l'étranger le 28 frim. II sur un vaisseau britannique. E6 ; Q. 1940 ; R.

Décugis Joseph-Marie, marchand de grains. Décédé à Carthagène le 6 fruct. II. M1 n° 268 ; M6 n° 1269.

\* *Décugis Robert*, dit de Solliès, 48 ans, boulanger. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III par « le rivage de Cavalaire ». A comparu devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 10 mess. III. A satisfait à la loi du 19 fruct. V. Rentré en France en l'an IX. E6 ; G. 311 ; L. 347 ; M ; M5 n° 389 ; Q. 1940.

Décussi Sylvestre. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940.

---

(1) Identité probable avec Décugis Joseph-Marie, chirurgien, signa-  
lé sous la rubrique du Castellet.

\* *Dedmond* Charlotte, née Barberet, fille de Barberet Denis, médecin de la marine, cité plus haut, épouse d'un capitaine d'artillerie. 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; L. 306 ; M ; M5 n° 467.

Dedrée Bernard, bourgeois. Même détail. Q. 1940.

\* *Deffrague*, élève de la marine. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Defontaine François, 24 ans, employé dans les bureaux civils de la marine. A fui en Italie le 28 frim. II. Arrêté à Savone par Rusca, officier dans l'armée d'Italie (niv. III). Conduit à Nice, puis à Grasse où il a comparu devant le trib. crim. qui l'a mis en liberté le 13 mess. suivant. G. 362.

\* *Deforge*, comédien. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Degrue (ou Degreu) Louis-Julien, 55 ans, ancien capitaine de volontaires. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Deidier André-François, 34 ans, poulieur. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Deidier (de)-Pierrefeu* Jean-Charles-Victor-Elzéar, chanoine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 29 fruct. X, devant notre commissaire des relations commerciales à Barcelone. r = 216 f.. E6 ; M ; Q. 1940, 2058.

Deidier (de)-Pierrefeu Jules-André, archidiacre. A présidé, le 6 avr. 1789, dans l'église des Pères dominicains, l'assemblée des électeurs du clergé chargée de nommer les députés aux Etats généraux (sénéchaussées de Brignoles, Hyères et Toulon). Réfractaire et déporté. A quitté la France vers fin 1792. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 30 fruct. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. Sa demande en indemnité sur le milliard des émigrés a été rejetée. L. 286, 295, 363 ; M6 n° 1525 ; X ; Q. 2059.

Deidier (de)-Pierrefeu Louis-Joseph-François (époux Gabrielle-Rosalie Le Blanc de Castillon), coseigneur de Pierrefeu, 54

ans, chef d'escadre. Membre du Comité général des sections. A reçu au port des Ilettes 1500 hommes de troupes anglaises, les premières qui débarquèrent sur le rivage de Toulon (nuit du 27 au 28 août 1793) (1). Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; P ; C ; (*Arch. comm. de Pierrefeu* : GG2 f° 349).

\* *Dejean* Anne (fille), 53 ans. 8 prair. III. A émigré le 28 frim. II. Etait en France en fruct. III. E6 ; L. 348 ; M2 n° 387 ; M6 n° 63 ; Q. 1940.

\* *Dejean* François-Xavier, prévôt de la marine. 8 prair. III. A participé en 1793 à tous les actes de la contre-révolution. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Sa maison a été « rasée révolutionnairement » après sa fuite. Auteur de ces deux ouvrages parus en 1790 : *Justice des vaisseaux, des arsenaux et des chiourmes* ; *Discours prononcé à Toulon dans l'église des R. P. Minimes en présence de MM. les électeurs du Var et imprimé par ordre de l'Assemblée électorale.* r = 672 f.. E6 ; P ; R ; B. M. 99 ; D ; Q. 1940, 2059.

\* *Dejean* Joseph (« et sa famille »), épicier sur le Cours. 8 prair. III. Membre de l'Administration provisoire du département du Var pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940 ; R.

*Dejean* Marie-Elisabeth, née Panon, (fille de Demore Elisabeth, veuve Panon), 41 ans. A émigré le 28 frim. II. M ; M2 n° 940 ; M6 n° 1369.

*Delacadière* François. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940.

*Delauris* Antoine, 41 ans, patron pêcheur. M2 n° 700 ; M6 n° 1203.

*Delauris* Blaise-Dominique, 20 ans, pêcheur. M2 n° 710 ; M6 n° 1202.

---

(1) Ces troupes prirent possession du fort La Malgue, le 28 à midi, et le commandement de ce fort fut confié au capitaine de vaisseau Elphinstone (lord Keith en 1825).

Deloche Jean-François, de Grand-Bornand (Haute-Savoie), portefaix à blé. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Delos Jean (1). Même observation. Q. 1940.

\* *Demauges* François-Paul, de Poitiers, fils de Pierre-Louis Demauges, ce dernier orfèvre, et de Marie Rolland ; époux depuis le 7 août 1770 de Duplan Jeanne-Elisabeth ; imprimeur. 8 germ. III. Embarqué en 1779 comme imprimeur sur le *Languedoc* (escadre du comte d'Estaing). Imprimeur des sections et du tribunal populaire pendant le siège de la ville. A édité à cette époque une affiche qui proclamait Louis XVII et qui a été répandue à profusion dans les camps de l'armée révolutionnaire. A émigré le 28 frim. II. Son atelier a été acheté le 2 fruct. suivant par Auguste Aurel, successeur de l'imprimeur Mallard. r = 152 f. 82. E6 ; L. 290 ; Q. 1940, 2058 ; R.

\* *Demine*, lieutenant de vaisseau. 28 juin 1792, 8 germ. III. E ; E6.

\* *Demine*, née Verrier, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 631.

Demine Ange, fils de la veuve Demine, née Tassy. Décédé à Turin le 23 vent. III. M1 n° 240 ; M6 n° 151.

Demolins Claude, de Lyon, 34 ans, tapissier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). L. 296 ; Q. 1940 ; Mn.

\* *Demondé* Marie-Victoire, née Aubani (veuve). 22 vend., 7 pluv. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. r = 1563 f. 44. E4 ; E6 ; L. 328, 349 ; M4 n° 106 ; M5 n° 458 ; Q. 2058.

Demore François, employé principal aux bureaux civils de la marine. A émigré le 28 frim. II. L. 352, 363, 1718 ; M.

Demore Louis-Alexandre, fils du préc<sup>t</sup>, né à Toulon le 4<sup>er</sup> fév. 1768. commis de la marine, place du Palais. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A assisté, pour le ravitaillement de l'armée, le gouverneur de la place pendant le siège. A émigré le 28 frim. II. Secrétaire en l'an VII dans les bureaux de la Commission civile près

---

(1) Identité très probable avec Deloche qui précède.

l'armée d'Italie. A épousé, le 8 fév. 1813, Marie-Renée-Louise Provençal, née à Toulon le 8 fév. 1786. Mort le 25 juil. 1837. L. 352, 363 ; P ; R ; B. M. 99.

Denans André, lieutenant de vaisseau sur le *Pompée*. Est parti à l'étranger, le 28 frim. II, avec la flotte anglaise. B.M. 60.

*Denans* Louis, officier de santé. 8 germ. III, 26 germ. VII. Exécuté le 26 germ. VII (Comm. milit.). E6 ; M2 n° 354 ; Mn.

\* *Denans*, fille du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 530 ; Q. 1940.

Denevy (ou Denevie) Joseph, d'Auzances (Creuse), 34 ans, canonier de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Déou Modeste, 23 ans, cuisinier. M2 n° 352 ; M6 n° 461.

Deprat Toussaint, maçon. A émigré le 28 frim. II. r = 21 f.. L. 349 ; M4 n° 295 ; D ; Q. 2059.

Deprat Claire, née Sénéquier, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 349.

Deprat (les quatre enfants de la préc<sup>te</sup>). Emmenés par leurs parents. L. 349.

Derheems Augustin-Pierre, de Calais, 16 ans. A fui le 28 frim. II. Y2 ; (*Arch. nat.* : A F II, 186).

\* *Dericard*, dit Isnard. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Derider Louis, de Paris, 33 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Desbois* (ou Dubois) Joseph-Marie (1), 65 ans, ancien poulieur, maître charpentier. 8 germ. III. Juge au tribunal populaire sectionnaire pendant le siège. A fui à l'étranger le 28 frim. II sur un vaisseau anglais. E6 ; L. 292, 349, 350 ; M2 n° 267 ; M6 n° 399 ; Q. 1940 ; R : (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

---

(1) Signalé sur E6 avec la désignation de *Debois*.

Desbois Adélaïde, fille du préc<sup>t</sup>, 19 ans. M2 n° 643 ; M6 n° 801.

Desbois Sophie, sœur de la préc<sup>te</sup>, 17 ans. M2 n° 642 ; M6 n° 802.

Descome Pierre, d'Aix, 34 ans, lieutenant de canonniers. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Descuret Laurent, domicilié à Condom, 48 ans, cordelier réfractaire. Venait de Cette et se rendait à Gênes, sur la pinque génoise la *Vierge de la Garde*, pour obéir au décret relatif à la déportation des prêtres insermentés. Obligé, pendant son voyage, de relâcher à Bandol à cause d'une violente tempête. Arrêté dans cette commune en avr. 1793 et traduit devant un jury militaire à Toulon (1). G. 369 ; L. 286.

Desenne Jean-Baptiste, de Reims, 29 ans, maître de musique. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Desloges Gabriel-Sébastien-Mathurin, capitaine du vaisseau. A fui le 28 frim. II sur l'escadre anglaise. B. M. 60.

Desmolins (femme). Guillotinée sur la place d'Armes le 11 germ. II (Comm. révol.). M1 n° 182 ; P.

*Desroys* Etienne-Joseph-François, 56 ans, officier du génie, ancien commandant de la place, directeur des fortifications (2). 25 fév., 30 juin 1793. Appelé à Paris en 1792 pour siéger à la Commission des fortifications. Resté en service dans la capitale jusqu'en niv. II. Avait eu à se plaindre, avant son envoi à

---

(1) Il n'a pas été possible de connaître la teneur du jugement. Il est probable que Descuret subit le même sort qu'un de ses compagnons de voyage De Bastard (*Voir de Bastard*). Fouillé, il fut trouvé porteur de 6 doubles, de 8 louis d'or et de 2 écus de 6 livres qui lui furent confisqués au profit de la nation. 24 livres lui furent rendues sur sa demande, le 3 mai 1793, « parce que tout accusé mérite des égards et des soins jusqu'au moment fatal de sa conviction ».

(2) Signalé sur E4 avec la qualité erronée de *curé de la place de Toulon*.

Paris, « de la haine des anarchistes qui préparaient déjà leur révolte infâme contre les autorités ». r = 144 f. 33. E2 ; E4 ; L. 132, 134, 286, 291, 363, 1735, 1741 ; Q. 2058.

Desroys Marie-Claire, née Vidal, épouse du préc<sup>t</sup>. A émigré le 28 frim. II. L. 286, 363, 1735, 1741.

Desroys Marie-Claudine, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa mère. L. 363.

Desroys Etienne-Valentin-Joseph. A fui à New-York où il a séjourné d'avr. 1792 au 4 vent. IV après y avoir sollicité la naturalisation américaine. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (8 frim. VI). E7 ; L. 166, 343.

Dessence, commis au département. A émigré le 28 frim. II. Q. 1940.

\* *Devienne*, dit Bouvalet, charpentier. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 391 ; Q. 1940.

\* *Devinat* (ou Deviner), 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Dézulié Antoine. Juge au tribunal populaire martial pendant le siège. A fui à l'étranger le 28 frim. II sur un vaisseau anglais. R.

Dheureux Louis-François, capitaine de vaisseau. A émigré le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Diacon* François, pêcheur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 21 flor. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 390 ; Q. 1940.

Digne Lange (« Juif »), caporal et revendeur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Digoine Louis-François, enseigne de vaisseau entretenu sur le *Puissant*. A émigré le 28 frim. II. B. M. 60.

Doiville. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Dollone François, 32 ans, perruquier. A fui à Majorque, sur un vaisseau espagnol, le 28 frim. II. S'est rendu ensuite à Li-

vourne, puis à Gênes. Rentré en France vers le 15 vent. III. Incarcéré au fort La Malgue le 15 germ. IV. A comparu devant le trib. crim. de Brignoles qui l'a mis en liberté le 26 frim. V comme ouvrier manuel émigré. G. 364.

Dollone Noël, marchand drapier. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 291, 306 ; Q. 1940.

\* *Dollone Monique*, née Chabaud, épouse du préc<sup>t</sup>, marchande de drap. 7 pluv. III. A émigré le 9 niv. II. Rentrée en France le 25 vent. III. E6 ; L. 291, 306, 347 ; M5 n° 510.

\* *Dollone Joseph-Urbain-Auguste*, fils de la préc<sup>te</sup>, 24 ans, officier de marine. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II étant en permission chez ses parents. Rentré en France le 25 vent. III. E6 ; L. 3 6, 347 ; M ; M2 n° 134 ; M6 n° 178.

Dollone Marie, sœur du préc<sup>t</sup>, commise marchande. A émigré le 9 niv. II. Rentrée en France le 25 vent. III. L. 347.

Dollone Miette, sœur de la préc<sup>te</sup>, commise marchande. Même détail. L. 347.

Donadiou Guillaume-Claude, de Marseille, 46 ans, sous-comi te. M2 n° 612 ; M6 n° 789.

Donadiou Joseph, de Marseille, 49 ans, comite. M2 n° 286 ; M6 n° 40<sup>n</sup>.

Donadiou-Duchet, sous-lieutenant d'infanterie. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Donde Joseph*, architecte maçon, né le 22 avr. 1764. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 294, 349 ; M ; M4 n° 90 ; M5 n° 358 ; Q. 1940.

Donde Claire, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 349 ; M.

Donde Louis Pierre, fils de la préc<sup>te</sup>, maçon. Même détail. L. 349 ; M ; M5 n° 357.

Donde Pascal, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 349 ; M.

Dont (ou Don) Anne (femme), bouchère. Guillotinée sur la place d'Armes le 11 germ. II (Comm. révol.). M1 n° 182 ; Q. 1940 ; Mn ; P.

Dor Antoine, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Toulon. Juge au tribunal populaire martial pendant le siège. A fui à l'étranger le 28 frim. II sur un navire anglais. Pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Pise en fruct. X. M ; R.

*Doria Marie*, « officieuse » du lieutenant général de la marine Clément-Joseph de Taffanel-La Jonquière. Arrêtée en niv. III, par la frégate la *Minerve*, pendant qu'elle se rendait, en compagnie de 19 autres émigrés (1), d'Espagne en Italie. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VI). E7 ; G. 50 ; L. 166, 354, 1092.

Douas (ou Donat), capucin. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Doudon Blaise-Alexandre-Joseph*, chancine. 8 germ. III. Réfractaire et déporté en août 1792 E6 ; L. 295.

\* *Doudon Jacques Philippe-François*, né le 30 avr. 1734, tonnelier, rue Bourbon. 8 germ. III. Officier municipal pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 1<sup>er</sup> fruct. III. r = 270 f.. E6 ; L. 296 ; M2 n° 211 ; M6 n° 229 ; Q. 1940, 2058 ; R.

\* *Doudon Elisabeth*, née Dingha le 31 janv. 1744 à Marseille, (veuve de François Courren, pilote), épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. A demandé à être placée en surveillance à

---

(1) Ces émigrés étaient : Luce-Magdelaine Gallard, veuve Caumont, ci-dev. marquise ; Moreton de Chabrillan, son gendre, ci-dev. comte ; la comtesse de Chabrillan, son épouse ; Zoé et Alphonse, leurs enfants, âgés de 6 ans ; Claude Pradier et Antoine Dupuy, domestiques ; Marie-Henriette Caylus-Villeneuve, ci-dev. baronne ; Thérèse Villeneuve, sa fille, âgée de 7 ans ; Clément-Joseph Taffanel-La Jonquière, ci-dev. marquis ; Desportes Gabrielle, son épouse ; Sophronie et Aimé, leurs enfants, âgés de 8 ans ; Moulet, Pierre Huc, leurs domestiques, plus 4 prêtres dont trois déportés et un émigré : La Salle, Le Coq, Garrigues et Girma. Ces prêtres furent emprisonnés à Toulon, transférés à Grasse en vent. III d'où ils s'évadèrent en vend. IV. (G. 50 ; L. 1092).

la Seyne en vend. X. E6 ; L. 296 ; M ; M4 n° 104 ; M5 n° 531 ; Q. 1940.

Doudon Jean-Joseph, 31 ans, tonnelier. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. L. 292, 347 ; M ; M2 n° 421 ; M6 n° 97.

Doudon Marianne, née Fournier, épouse du préc<sup>t</sup>, 21 ans. A suivi son mari. M2 n° 675 ; M6 n° 1221 ; Q. 1959.

Doumet Antoine, pilote côtier. A dirigé les vaisseaux anglais et espagnols lors de leur entrée dans le port. R.

Doumet Félix-Zacharie, né à Toulon en 1760 (fils de Doumet Gaspard, ce dernier peintre, sculpteur et professeur à l'école d'hydrographie de la marine), artiste peintre. Délégué à Paris en 1792 par le Comité des ouvriers de l'arsenal pour réclamer auprès du gouvernement une augmentation de salaire. A émigré en 1793. S'est d'abord rendu en Corse, puis à Lisbonne où il a peint des vues pour de riches Anglais et levé des plans topographiques pour un ingénieur portugais. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 7 therm. X, devant le général Lannes, ministre plénipotentiaire à Lisbonne, et a demandé sa réintégration dans ses droits de citoyen par lettre adressée au préfet du Var le 23 fruct. suivant. Rentré à Toulon en 1806, chargé de quatre enfants, sans fortune et sans emploi « malgré son talent et sa conduite ». Professeur de dessin au collège de Draguignan en 1809 où il a peint plusieurs ouvrages à la gouache et à l'huile. Décédé dans cette ville le 1<sup>er</sup> déc. 1818. M ; M2 ; M6 n° 1564 ; B. M. 99 ; P4.

Doumet François, 33 ans, pêcheur. M2 n° 637 ; M6 n° 790.

Doumet Ursule-Claire, née Andrieu, épouse du préc<sup>t</sup>, 25 ans. M2 n° 636 ; M6 n° 886.

\* *Dozol* (ou *Dasol*), concierge (ou commissaire) du département. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 392 ; Q. 1940.

Drageon, volontaire à la *Compagnie des guides à cheval* pendant le siège. Tombé au pouvoir de l'armée républicaine qui l'a aussitôt fusillé. P.

Drageon, « père d'un égorgéur ». « Fanatique outré et dangereux. A pris les armes, le 23 août 1791, et s'est porté sur le Champ de Bataille avec trois cents de ses forcenés camarades pour y fusiller les braves républicains. A été en outre employé aux divers départements sectionnaires qui ont résidé dans notre commune et, dans aucun temps, n'a eu les principes d'un vray patriote. Ne peut éviter le glaive des lois qui doit en faire justice ». (*Arch. comm. de Toulon* : D47 p. 123) (1).

\* *Drageon* Barthélemy, poulieur à l'arsenal. 8 germ. III. A servi de guide aux Anglais lors de leur entrée dans la ville. A émigré le 28 frim. II « pour fuir le désordre ». Se serait caché à Gignac (Bouches-du-Rhône) du 19 therm. III au 12 frim. V. A comparu devant la Comm. milit. de Marseille le 18 pluv. VII : pas de jugement connu. r = 199 f. 80. E6 ; G. 362 ; L. 305 ; M5 nos 385, 574 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Toulon* : D15).

\* *Drageon* Jean-Barthélemy, fils du préc<sup>t</sup>, poulieur. 8 germ. III. E6 ; G. 362 ; M5 nos 384, 572.

*Drageon* Vincent-François, frère du préc<sup>t</sup>. M5 n° 573.

*Drageon* Marie (femme). Guillotinée sur la place d'Armes le 11 germ. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; P.

*Drageon* Toussaint, orfèvre. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 20 vent. III. L. 347 ; M5 n° 243.

*Drolenvaux* Louis-Antoine, commissaire des guerres. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

*Druelle* Dorothee, née Garibou, 16 ans. A fui le 28 frim. II au Cap français où plus tard son mari a été assassiné. S'est rendue

---

(1) Copie de lettres (affaires judiciaires) (25 germ. VII-25 pluv. X). L'extrait cité est de l'an VII, sans date précise. Il m'a été communiqué par M. Parès, archiviste de la ville de Toulon. Identité très probable avec *Drageon* Barthélemy qui suit, ce dernier ayant été provisoirement gardé en prison par la Comm. milit. de Marseille pour qu'elle pût obtenir de plus amples renseignements sur son compte.

ensuite en Angleterre avec son enfant âgé de 22 mois. Pendant les Cent jours, quand le duc d'Angoulême vint à Toulon, elle engagea publiquement celui-ci à ne pas aller au fort La Malgue où des ennemis l'attendaient : elle fut aussitôt battue et traînée dans les rues par des bonapartistes. Son père et son oncle avaient été fusillés sans jugement vers le 3) frim. II. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* *Dubarre*, commandant du *Thémistocle*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Ducilliet Antoine, de Rahon (Jura), marchand magasinier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. Maintenu, comme rebelle de Toulon, sur la liste des émigrés (arrêté du Directoire exécutif : 27 mess. VII). L. 293, 299, 347, 349 ; M6 n° 796.

Ducilliet Marc-Antoine, orfèvre. Rentré en France par Nice, le 12 fruct. X. M6 n° 795.

Dufaitre Jean-Baptiste, 23 ans, aide charpentier sur le *Pompeé*. A fui en Angleterre le 28 frim. II. Y a pris du service dans le corps d'artillerie commandé par le comte de Rotalier. A fait les campagnes de Quiberon et de Portugal. Rentré en France vers l'an X. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Dufour Claire. Rentrée en France par Nice, le 10 mess. X. M6 n° 694 ; Q. 1940.

Dufour Felix Raymond, officier de santé. Juge au tribunal populaire martial pendant le siège. Signataire de l'acte de jugement condamnant à mort Jean-Baptiste Gueit, vitrier, le 18 oct. 1793 (1). A fui à l'étranger le 28 frim. II sur un navire anglais. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII devant le commissaire général des relations commerciales de la République française à Livourne (19 fruct. X). M2 ; M6 n° 1553 ; R.

Dufour François. Désigné par les sections pour faciliter le débarquement des Anglais. A fui à l'étranger le 28 frim. II sur un navire anglais. R.

---

(1) Voir plus haut Auban François.

Dufour Jacques-Honoré, époux Marie-Thérèse Tournier, 49 ans, cirier. r = 57 f. 10. M ; M2 n° 209 ; M6 n° 228 ; Q. 2058.

Dufour Jean-François, époux Thérèse Massillon, 36 ans, capitaine de bâtiment marchand. M ; M2 n° 406 ; M6 n° 98.

\* *Dufour* Jean-Nicolas, « ci dev. garçon major de la marine », officier de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 54 f. E6 ; L. 290 ; Q. 1940, 2059.

\* *Dufour* Joseph (fils d'Ursule Ventre, veuve Dufour), négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M ; M6 n° 252 ; Q. 1940.

\* *Dufour* Pierre-Etienne, courtier. 8 germ. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 292, 349 ; Q. 1940.

\* *Dufour* Victoire (fille). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 533 ; Q. 1940.

\* *Duhamel (de)-du Désert* Charles, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. Commandant du *Thémistocle* en avr. 1793. Membre du Comité sectionnaire de sûreté générale pendant le siège. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur un navire anglais. E6 ; L. 864 ; Q. 1940 ; B. M. 60 ; P.

\* *Dulein* (ou Delein), perruquier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 386 ; Q. 1940.

\* *Dumas* Pierre-Augustin (1), sous-chef d'administration de la marine. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 18 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E6 ; L. 295 ; M ; M5 n° 245 ; Q. 1940.

Dumont Mathieu, sergent d'artillerie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Dumoulin Laurent-Joseph, de Nîmes, 32 ans, caporal-fourrier. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Dumoulin Louis-Urbain, de Crozon (Finistère), 31 ans, officier de marine. M2 n° 853 ; M6 n° 1188.

Dumoulin Elisabeth, née Paul, épouse du préc<sup>t</sup>, 17 ans. M2 n° 854 ; M6 n° 1366.

---

(1) Signalé sur E6 avec la désignation de *Dumal*.

Duphei Gaspard, de Lyon, 37 ans, fabricant de rubans. A émigré « par frayeur » le 28 frim. II. Rentré de Livourne par Nice le 8 prair. III sur le brigantin génois la *Rondinella*. G. 297.

Duphei Nicolas, frère du préc<sup>t</sup>, de Lyon, 28 ans, fabricant de rubans. Mêmes détails. G. 297.

\* Dupio Victor-Pierre-Joseph, 41 ans, capitaine d'infanterie. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. r = 54 f. . E6 ; L. 347 ; M ; M2 n° 140 ; M4 n° 9 ; M6 n° 19 ; Q. 1940, 2058.

Dupoiron Barthélemy-Louis-Marie, ancien employé dans l'armée d'Italie. Résidait à Gémenos (Bouches-du-Rhône) en l'an X. M2 n° 1022 ; M6 n° 1471.

\* Dupont, menuisier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 387 ; Q. 1940.

Dupont (cadet). Président d'une section en 1793. A reçu une grave blessure lors de sa fuite, le 28 frim. II. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Dupont, née Dupont, fille du préc<sup>t</sup>. A suivi son père. Vivait à Toulon sous la 2<sup>e</sup> Restauration. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Dupont François-Nicolas, 40 ans, marchand de soie. M2 n° 500 ; M6 n° 549.

Dupont Marie, née Olivier, 46 ans. M2 n° 856 ; M6 n° 1350.

Duprat Bernard-César, charpentier. « S'est enfui sur les navires ennemis ». En l'an III, sa femme a demandé plusieurs fois le divorce parce qu'elle était séparée de lui pour « cause d'émigration » (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil) (1).

Dupuy François, 27 ans, voilier. M2 n° 613 ; M6 n° 794.

---

(1) *Les curiosités de l'état civil de Toulon*, par A. J. Parès (Communication au 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes).

\* *Dupuy* Joseph-Louis (1), « premier pilote de la marine royale ». 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. E6 ; M6 n° 631 ; Q. 1940.

Dupuy Madeleine, née Bertin. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 24 mess. X, devant notre commissaire à Calais. M6 n° 618.

Durance Joseph, de la Mure (Isère), 30 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

\* *Durand*, lieutenant de vaisseau. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Durand Jacques, 83 ans, ancien major de la Place. S'est montré avec sa cocarde blanche et sa croix de Saint-Louis devant des soldats qui venaient de forcer sa maison : est tombé sous leurs coups (29 frim. II). r = 878 f. 55. L. 363 ; P ; Mn ; Q. 2058.

Durand Jean-Baptiste-Antoine, sergent d'artillerie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Durand* Joseph, commissaire de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 1478 f. 81. E6 ; M3 n° 173 ; Q. 1940, 2058.

\* *Durand* Elisabeth, née Sabatier, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M5 n° 534 ; Q. 1940.

\* *Durand* (fils), marchand drapier. 8 germ. III. E6.

\* *Dussap* Pierre, du Puy-en-Velay (Haute-Loire), sergent d'infanterie. 19 niv. III. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). E5 ; Q. 1940.

Duvigneau Jean-Louis-Joseph. r = 339 f. 26. Q. 2059.

Edouin Ursule, née Etienne (veuve de Edouin Pierre). Décédée le 26 flor. X. L. 346 ; M4 n° 259 ; M5 n° 207.

---

(1) Signalé sur E6 avec l'orthographe *Dupuit*.

Eiffrun (1), époux Ferrat Marie-Anne. Sa femme, tailleuse, âgée de 58 ans, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour les motifs suivants : « liaison avec les aristocrates, fanatique et suspecte par l'émigration de son mari et de ses enfants ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Eiffrun (les enfants du préc<sup>1</sup>). Étaient à l'étranger en l'an III. (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

\* *Emeric*, seigneur de Chauve (?). 8 germ. III. E6.

\* *Emeric*, abbé. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 364 ; Q. 1940.

Emeric Blaise-François, 37 ans, courtier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Emeric* Etienne-Antoine, 56 ans, lieutenant de vaisseau. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293, 349 ; M2 n° 811 ; M6 n° 1205 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

\* *Emeric* François, garde-magasin. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Emeric François, 36 ans, perruquier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Emeric* Honoré - Charles, commissaire de la marine. 8 germ. III. A fui à Livourne, par Calvi, le 28 frim. II (2). Décédé à Marseille le 11 mess. VIII. r = 273 f. 60. E6 ; M1 n° 88 ; M3 n° 217 ; M6 n° 760 ; D.

Emeric Jean-Baptiste, charpentier. M4 n° 249 ; M5 n° 200.

\* *Emeric* Joseph, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Emeric Joseph, époux Jeanselme Marie-Anne, de la Valette, 59 ans, « arpentier » (3). Exécuté pour cause d'émigration le 26 vent. II (Comm. révol.). L. 292 ; Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Identité probable avec Eyffren Louis-Barthélemy (V. plus loin *Eyffren*).

(2) Cf. *Autour des Bonaparte*, par L. Xavier de Ricard (*Fragments de mémoires du général de Ricard, aide-de-camp du roi Jérôme*).

(3) « Expert-cultivateur » : arpenteur.

Emeric Joseph-François, commis d'administration de la marine. A émigré le 28 frim. II. L. 296 ; M3 n° 180.

Emeric Joseph-Marius, 48 ans, perruquier. Semble n'avoir pas émigré avant la loi du 19 fruct. V : aurait fui de Toulon, sans quitter la France, « à cause des persécutions que la malveillance lui faisait continuellement éprouver ». M ; M2 n° 319 ; M6 n° 462.

Emeric Louis, 58 ans, perruquier. A émigré le 29 frim. II. Rentré en France le 13 vent. III. L. 347 ; M2 n° 254 ; M6 n° 401.

\* *Emeric* Pierre, négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Enrichi (ou Henricy). Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Esmal Pierre. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

*Espanet* Alexis (1), prêtre, propr. au Castellet, la Cadière. 28 juin 1793. A prêté le serment prescrit par le sénatus-consulte du 6 flor. X le 4 prair. suivant devant le préfet des Bouches-du-Rhône. r = 513 f. 51. E ; L. 286 ; M3 n° 186 ; Q. 2058.

Espinassy (d') Auguste-César-François-Félix-Joseph-Marie, époux Claire Reyne de Venel, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis. A émigré avant avr. 1793. Placé en surveillance à Signes par décision du ministre de la police (26 flor. IX). Fut plus tard maire de cette commune. r = 127 f.. L. 226, 286 ; M ; B. M. 99 ; D ; Q. 2058.

\* *Espine (de l')* Claire, née Joyeuse (veuve de Jean de l'Espine, directeur des vivres de la marine). 8 germ. III. A fui à Gênes le 28 frim. II (2). r = 319 f. 41. E6 ; L. 290, 292, 380 ; M ; M4 n° 82 ; M5 n° 559 ; Q. 1940, 2059 ; B. M. 99.

---

(1) Probablement le vicaire du Castellet qui était vicaire de Saint-Laurent de Marseille en 1826.

(2) Ses douleurs rhumatismales retardèrent son retour en France. Signalée sur E6 avec les deux désignations de *Lépine (veuve)* et de *Joyeuse (femme)*.

\* *Espine (de l')* Louise-Marie-Sophie (1), fille de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. A suivi sa mère. Domiciliée à Toulon en 1806. E6 ; M ; M5 n° 575 ; Q. 1940.

Estelle François, charpentier, rue Laminois. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon aux Anglais. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; R.

Estève Elisabeth Madeleine (fille), d'Aix, 57 ans. M2 n° 390 ; M6 n° 67.

Estève Louis-François, époux Marie-Charlotte Luce, chirurgien-major. Servait dans les gardes wallones en germ. II. L. 288.

Estienne (d') Armand-Charles-Henri, enseigne de vaisseau. Embarqué en l'an X, sur le vaisseau l'*Annibal*. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 18 prair. XI, devant le maire de Toulon. M.

Estienne (d') François, marin. Décédé à Saint-Florens (Corse), en prair. III, « sous les tentes de la frégate la *Poule* ». M1 n° 301 ; M6 n° 1110.

Estier, « écharpe blanche (2) ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Estournel Louis. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Etchevery, officier de marine. Etait à bord de l'*Entreprenant* en nov. 1792, époque de son émigration. L. 286.

Eustache Gabriel-Alexandre, de Marseille, 37 ans, père de l'Oratoire. Membre du Comité général des sections (3). Signa-

---

(1) Signalée sur E6 avec la dénomination de *Lépine (fille)*.

(2) Membre de la municipalité sectionnaire de Toulon pendant le siège.

(3) Auteur probable d'un écrit imprimé sous le titre : *Exposé des événements de Toulon depuis le 12 juillet 1793 jusqu'à l'entrée des escadres combinées.*

taire de l'acte d'aliénation de Toulon. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn ; P.

Evant (d') Emilie, née Ricaud (1). A émigré le 28 frim. II. L. 295.

Evant (d') Marie-Anne, née Ricard (veuve de Louis-Jacques d'Evant, consul de France à Naples en 1733, officier d'infanterie), 71 ans. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 30 therm. X, devant notre commissaire des relations commerciales à Livourne. M6 n° 1497; (*Arch. comm. de Toulon: Etat civil*).

Evant (d') François-Amand, fils de la préc<sup>te</sup>, né à Toulon le 10 mai 1747, époux de Louise-Reine Lamanoid, sous-commissaire du Roi à l'arsenal. Membre de la commission sectionnaire de la ville et de l'administration fédéraliste du département pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 1<sup>er</sup> jour compl. X, devant notre commissaire du gouvernement à Nice. Décédé à Toulon le 17 nov. 1837. r = 1453 f. 26. M6 n° 1307 ; R ; B. M. 99 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Toulon : Etat civil*).

Eyffren Jean-Baptiste (fils). A émigré en 1793. L. 290.

Eyffren (ou Eyffreun) Louis-Barthélemy, lieutenant de vaisseau sur l'*Aréthuse*. A fui le 28 frim. II. Décédé à Romsey (Angleterre), le 23 mess. VI, à l'âge de 65 ans (2). M1 n° 250 ; M6 n° 954 ; B. M. 60.

Eyraud (ou Héraut) Casimir, de Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), 35 ans, sergent de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Eyraud Joseph-Antoine, capitaine de vaisseau (3). A émigré le 28 frim. II. B. M. 60 ; C.

---

(1) Fille de Ricaud, dite du Temple (V. à la suite).

(2) Père probable du précédent.

(3) Probablement le commandant du *Destin*. Dans l'affirmative il se rait resté pendant tout l'Empire sous la surveillance de la police.

Eyriès Joseph, 16 ans, « novice-pilotin ». S'est rendu à Gènes « par frayeur » le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise la *Vierge des Carmes*. G. 297.

\* *Fabre* Antoine, officier de marine. 8 germ. III. E6 ; M.

*Fabre* François-Victor, procureur, demeurant place à l'Huile. Membre de l'Administration provisoire du département pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. M ; R.

\* *Fabre*, née *Faissole*, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. E6 ; M ; M5 n° 538.

*Faissole* Jean-Baptiste-Maur, charpentier. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. M6 n° 635.

*Falaise*, lieutenant de vaisseau sur le *Commerce de Marseille*. A émigré le 28 frim. II. B. M. 60.

*Falgon* André, 41 ans, cordonnier. A fui à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III, sur le brigantin génois la *Rondinella* ramenant 62 émigrés. G. 297.

*Falgon* Jacques, fils du préc<sup>t</sup>, 4 ans. A suivi son père. G. 297.

\* *Farquharson-Stuart* (1) Philippe-Louis-Charles, lieutenant de vaisseau, commandant la *Poulette*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

*Fattié* Jacques-Toussaint (2), maître d'équipage. Décédé à Winchester (Angleterre) en l'an VI. M1 n° 158 ; M6 n° 1277.

*Fattié* Marie-Anne, née *Durand*, épouse du préc<sup>t</sup>. Décédée en Angleterre en l'an IV. M1 n° 160 ; M6 n° 717.

*Fattié* Louis-Alexandre, 23 ans, ouvrier voilier. Arrêté à Toulon, comme émigré, le 1<sup>er</sup> niv. IX : venait d'Angleterre. M ; M2 n° 621 ; M6 n° 807.

*Fattié* Marie Anne, née *Féraud*, épouse du préc<sup>t</sup>, de la Seyne, 18 ans. M2 n° 620 ; M3 n° 811.

---

(1) Inscrit sur E6 avec l'orthographe *Faurkarçon*.

(2) Sa fille Geneviève avait épousé *Valence* Jean Baptiste, ouvrier voilier (voir *Valence*).

\* *Fauchette*, « faiseuse » de modes. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Fauchier*, employé à l'hospice de la marine. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Fauchier François-Esprit, orfèvre. Décédé à Carthagène, le 26 niv. II, à l'âge de 40 ans. M1 n° 48 ; M6 n° 636.

Fauchier Rose, née Salusse, épouse du préc<sup>t</sup>, de Marseille, 24 ans. A émigré le 28 frim. II. Etait à Toulon en prair. X. L. 297 ; M2 n° 279 ; M6 n° 428.

Fauchier Joseph-François, né à Lorgues le 17 avr. 1765, médecin. Secrétaire général de l'Administration sectionnaire du département pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Membre de plusieurs sociétés savantes. Auteur de travaux estimés, tels un *Traité sur la saignée* couronné par la Société de médecine de Souabe ; *De la scarlatine : histoire de deux épidémies observées à Entrecasteaux et à Lorgues*, imprimé par ordre du préfet (mai 1823). Décédé à Lorgues le 8 oct. 1825. r = 365 f. 60. M4 n° 3 ; R ; B. M. 99 ; Q. 2058.

\* *Fauchier* Louis (ainé), négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; ; Q. 1940.

\* *Fauchier* Louis-Antoine (cadet), frère du préc<sup>t</sup>, marchand de blé. 8 germ. III. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité au cours de la traversée par des frégates anglaises. A obéi à la loi du 19 fruct. V : séjournait à Pise en niv. VI. Résidait à Marseille en l'an X. E6 ; L. 352, 1748 ; M ; M3 n° 141 ; M4 n° 29 ; Q. 1940 ; F.

Fauchier Madeleine, née Panon, épouse du préc<sup>t</sup>. Rentrée en France en même temps que son mari. F ; L. 1748.

Fauchier Jean-Louis-Bernard, fils de la préc<sup>te</sup>. Rentré en France avec ses parents. F ; L. 1748.

\* *Fauchier* Louis-Alexandre, de la Seyne, 46 ans, marin. 8 germ. III. Membre de l'Administration du district de Toulon du

12 août 1790 au 4 déc. 1792 ; procureur syndic de l'Administration sectionnaire du même district pendant le siège ; signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Dénoncé le 21 germ. V au ministre de la police comme émigré rentré, comme ayant livré Toulon et comme chef de contre-révolution. Vivait à la Seyne en l'an X. E6 ; L. 293, 310, 349 ; M2 n° 76 ; M6 n° 258 ; Q. 1940 ; P2 ; R.

Fauchier Claire-Françoise, née Sauvaire, épouse du préc<sup>t</sup>. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 310.

Fauchier Jean-Pierre-Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, de la Seyne, 10 ans. A suivi ses parents. Était employé aux hôpitaux militaires de l'armée d'Italie en l'an X. L. 293 ; M2 n° 77 ; M6 n° 257.

Faure Antoine, de Grenoble, 33 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Faure François*, commis à l'hôpital. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II (1). E6 ; M ; Q. 1940.

\* *Faure Pierre-Mathieu*, époux Christiny Crudy, médecin de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Aix-en-Provence en 1806. E6 ; L. 349 ; M ; M4 n° 304 ; M5 n° 258.

\* *Faure Rosalie*, née Mauche (2). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M5 n° 581.

\* *Faurrat Louis*, bourgeois. 8 germ. III. Même détail. r = 331 f.02. E6 ; Q. 1940, 2059.

Faurrat Marie-Anne, née Reboul, épouse du préc<sup>t</sup>. M5 n° 680.

\* *Fauvret*, dit de la Valette, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Favier Joseph-Louis*, savonnier. 8 germ. III. Même détail. E6 ; L. 293, 365 ; M ; M4 n° 83 ; M5 nos 478, 578 ; Q. 1940.

---

(1) La police ignorait le lieu de sa résidence en sept. 1806.

(2) Inscrite sur E6 avec la désignation de *Mauche (fille aînée femme Faure)*. Fille probable de Mauche Charles, négociant, et de Marie-Anne Mourret (Voir Mauche).

\* *Favier* Jeanne-Elisabeth, née Dollone, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 477, 652.

\* *Favier* Marie-Antoinette, fille de la préc<sup>ts</sup>, née le 9 mai 1788. 8 germ. III. Emmenée par ses parents. E6 ; L. 295.

\* *Favier* Marie-Reine-Sophie, sœur de la préc<sup>te</sup>, née le 14 oct. 1792. 8 germ. III. Même détail. E6 ; L. 295.

\* *Fay (de)-Villiers* Marc-Antoine-Paul, directeur du génie. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

*Faye* Jean-Henri, 44 ans, maître canonnier entretenu. M2 n<sup>o</sup> 285 ; M6 n<sup>o</sup> 404.

\* *Félix* Alexis, 27 ans, droguiste et confiseur. 8 germ. V. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M2 n<sup>o</sup> 145 ; M6 n<sup>o</sup> 238 ; Q. 1940.

Félix François-Augustin-Alexis, officier marinier. M.

\* *Féraud* (cadet), commis. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n<sup>o</sup> 360 ; Q. 1940.

Féraud, époux Gibert Anne, embarqué sur le *Pompée*. Sa femme, mère de cinq enfants, âgée de 42 ans, était en vend. III incarcérée au fort La Malgue pour ces motifs : « Liaisons avec les aristocrates, mari emmené par les Anglais, suspecte reconnue ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

\* *Féraud* André, commis de marine. 8 germ. III. Sectionnaire. Juge au tribunal martial d'accusation pendant le siège. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. Rentré en France le 25 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). r = 381 f.. E6 ; L. 292, 296, 299, 347, 352, 355 ; M ; M4 n<sup>o</sup> 97 ; M5 n<sup>o</sup> 361 ; Q. 1940, 2058 ; R.

Féraud Marguerite, née Artaud, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 292, 352 ; M.

Féraud Anne-Elisabeth, d'Hyères, 59 ans. A quitté Toulon le 28 frim. II « pour se soustraire au sort que lui réservait la faction terroriste ». S'est rendue à Gènes. Rentrée en France, par

Saint-Tropez, le 3 mess. III. G. 298 ; L. 349 ; M2 n° 410 ; M6 n° 44.

Féraud Félix, 46 ans, maître canonier. M2 n° 870 ; M6 n° 1217.

Féraud Jacques, 47 ans, menuisier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 17 vent. III. L. 347 ; M2 n° 533 ; M6 n° 558.

Féraud Jean-Baptiste, 23 ans, chasseur au 25<sup>e</sup> régiment. Incarcéré au fort La Malgue, le 3 pluv. IV, pour prévention d'émigration. G. 364.

Féraud Jean-François, 44 ans, commis au bureau des classes de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Féraud Jean-Joseph, 40 ans, maçon. Semble n'avoir pas émigré : aurait quitté Toulon le 3 niv. II pour aller travailler dans son village natal, à Thoard (Basses-Alpes), où il s'était rendu acquéreur de biens nationaux. G. 362 ; L. 349.

Féraud Madeleine, née Arnaud, veuve de Féraud Louis. A émigré le 28 frim. II. L. 352 ; M5 n° 537 ; Q. 1940.

Féraud Pierre-Jacques, né à la Seyne le 25 juil. 1744 (fils de Féraud Alexandre et de Balustre Angélique) (marié avant 1772 à Guillot Marie-Madeleine, fille de Guillot Jacques Paul et de Colas Anne), capitaine de vaisseau. Mêlé à l'affaire de la *Minerve* et de la *Melpomène* en avr.-mai 1793 (1). Commandant du *Puissant* depuis sept. suivant. A fui avec son navire le 28 frim. II. S'est rendu d'abord au large des îles d'Hyères, puis à Porto Ferrajo, enfin en Angleterre où il est arrivé en germ. II après quelque séjour à Gibraltar. A bénéficié d'une indemnité annuelle de 6000 francs accordée par le gouvernement britannique. Vivait encore à Southampton en 1826. r = 54 f. L. 365 ; B. M. 60 ; P ; P9 ; C ; Q. 2058.

\* Ferrand, chirurgien. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

---

(1) Cf. E. Poupé : *L'affaire de la Minerve et de la Melpomène*.

Ferrand Claire (veuve), tailleuse. M5 n° 66.

Ferrand Etienne, « concierge à la Chaîne-Vieille au nom de Louis XVII sous les Anglais ». A émigré le 28 frim. II. R.

Ferrand Jean-Marie, d'Ollioules, 31 ans, officier d'administration. M2 n° 850 ; M6 n° 1218.

Ferrand Marie-Désirée, épouse du préc<sup>t</sup>, 29 ans. M2 n° 851 ; M6 n° 1368.

\* *Ferrand* Joseph-Augustin, 64 ans, ancien commissaire de la marine à l'arsenal. 8 germ. III. Membre de l'Administration provisoire sectionnaire du district de Toulon pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 630 f. 03. E6 ; L. 352, 1748 ; M ; M2 n° 169 ; M6 n° 239 ; F ; R ; Q. 1940, 2058.

Ferrand Marguerite-Rose, née Hutre (veuve). Décédée à Bastia en 1796. r = 179 f. 75. M1 n° 256 ; M6 n° 965 ; Q. 2059.

Ferrand Marie-Elisabeth. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France vers le 1<sup>er</sup> fruct. III. L. 296 ; M ; M5 n° 259.

\* *Ferrand* Paul, commis. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Ferre* Jean-Joseph, 62 ans, bourgeois. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Revenu à Toulon en fruct. VIII muni seulement d'un sauf-conduit délivré par l'agent consulaire français à Gênes, traduit à Draguignan et transféré de brigade en brigade jusqu'aux frontières d'Espagne (arrêté préfectoral du 14 fruct. VIII). E6 ; L. 296 ; M ; Q. 1940.

Ferry Calixte. Rentré en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité durant le voyage par des frégates anglaises. F ; L. 1748.

Ferry Sylvain (1), frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

---

(1) Identité très probable avec (de) Ferry Joseph-Sylvain inscrit sous la rubrique de Belgentier.

Ferry Julie, fille du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

Ferté Joseph, de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), 42 ans, employé à l'arsenal. Exécuté en l'an II (Comfn. révol.). Q. 1940; Mn.

\* *Féry* François, receveur des douanes. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II E6 ; M ; Q. 1940.

Féry Louis-André, 41 ans, entreposeur de la poudre, rue Pavé d'Amour. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de la ville. A émigré en Toscane le 28 frim. II, puis en Sicile où à Monreale, en l'an VII, il a ouvert un établissement de commerce. r = 150 f. M2 ; R ; D.

Fiaxetz Angélique, née Fopin, de Bordeaux. Rentrée d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. M6 n° 632.

Fiaxetz Jean, de Modelain (?) (Lot), novice marin. Même détail. M6 n° 633.

Fichel François, « secrétaire ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940.

Fillol Jérôme, dit Lacombe. Servait à Milan dans l'armée d'Italie (an VI). M3.

\* *Flamenq* Louis, commissaire de marine. 8 germ. III. A été enfermé au fort La Malgue en mai 1793. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 4 therm. suivant. E6 ; L. 297 ; M6 n° 1261 ; Q. 1940.

Flamenq Marie-Gabrielle, née Boissière, épouse du préc<sup>t</sup>. A émigré le 28 frim. II. Décédée à Carthagène le 13 therm. suivant. L. 297.

\* *Flandin*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Fléchelle* Barthélemy, commis (1). 8 germ. III. Même détail. r = 42 f.. E6 ; L. 305, 365 ; Q. 1940, 2059 ; D.

\* *Florens* Agnès, négociant. 8 germ. III. E6 ; M6 n° 664.

---

(1) Propriétaire de la maison n° 6, îlot n° 7, rue Trabuc.

Florens Rosalie, née Daumas (1), épouse du préc<sup>t</sup>. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 28 flor. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. M6 n° 664.

\* *Flory*, quartier-maître au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Flory, quartier-maître de volontaires. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940.

\* *Flotte* (veuve) (2). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 536 ; Q. 1940 ; P9.

*Flotte*, officier de marine, propr. à Ollioules. 28 juin 1792. E.

*Flotte* Antoine, propr. à Gars. 28 juin 1792. E.

*Flotte* (de) Charles-Emmanuel, officier de marine, propr. à Gap, la Roche-des-Arnauds (Hautes Alpes). 27 juin 1792. E.

*Flotte* (de) Joseph-Etienne. Décédé en Espagne en pluv. III. M1 n° 138.

*Flotte* (de) Marie-Jeanne (fille du contre-amiral lanterné à Toulon le 10 sept. 1792), d'Ollioules. A émigré le 28 frim. II. Vivait à Toulon en 1827 avec une fortune supérieure à celle qu'elle possédait avant son émigration. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Flotte* (de) Marie-Thérèse-Félicité, sœur de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Foligny (ou Fonglioni) Marie-Anne, née Caillandre. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 349 ; M5 n° 156.

Fontaine François. L. 1748.

Fontaine Louis-Etienne, perruquier. A émigré le 28 frim. II. M ; M5 n° 482 ; Q. 1940.

---

(1) Mariée en l'an X à Brunias Jean.

(2) Très probablement *Henriette-Thérèse de Vitalis* (veuve de *Flotte Joseph*) : ce dernier, né le 11 mars 1734 à Saint-Pierre d'Argençon (Hautes-Alpes), contre-amiral le 1<sup>er</sup> juil. 1792, avait été sabré et lanterné à Toulon le 10 sept. 1792.

Fossenqui Toussaint-Joséph, 54 ans, bourgeois. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II : a expiré dans les bras de son fils blessé à côté de lui. P ; Mn.

Fossenqui Pierre-François, fils du préc<sup>t</sup>, 22 ans. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. A réussi à s'échapper, à la faveur de la nuit, du milieu des cadavres des autres suppliciés, après avoir été blessé à côté de son père et avoir simulé la mort. S'est rendu en toute confiance chez son fermier qui a refusé d'abord de lui donner asile, qui n'a consenti à lui ouvrir les portes de sa maison que sur ses pressantes insistances, et qui, sous prétexte de l'aider à regagner la ville, est allé le livrer aux juges républicains. « Je vous amène, leur dit le paysan, un royaliste échappé à la fusillade; vous l'avez manqué hier, ne le manquez pas aujourd'hui ». A été fusillé une seconde fois et sa mère n'a pu lui survivre. P ; Mn.

Foucou Simon, coutelier, rue des Chaudronniers. Secrétaire de la section n° 5 dite de *Saint-Philippe* ou des *Vrais Républicains* ; commissaire nommé le 21 sept. 1793 pour signer l'acte d'aliénation de la ville ; signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. L. 352 ; R.

Foucou Jean, fils du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. R.

Foulques Jacques-Honoré, 26 ans, contre-maitre de manoeuvre sur le *Pompée*. A fui en Angleterre le 28 frim. II. A sollicité en 1827 un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* *Fouque* Antoine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M5 n° 363 ; Q. 1940.

Fouque Marie, née Petit, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 319.

*Fouque* Antoine, 43 ans, maître d'équipage entretenu. 9 vend. VII. Juge au tribunal sectionnaire d'accusation pendant le siège. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. Exécuté le 9 vend. VII (Comm. milit.). E5 ; M4 n° 260 ; R ; Mn.

Fouque Geneviève-Suzanne, née Monastère. Décédée à Toulon le 16 prair. VIII. M1 n° 169 ; M6 n° 728.

Fouque Dominique-Paul, fils de la préc<sup>de</sup>, 21 ans, calfat. S'est employé à faire proclamer Louis XVII. A émigré le 28 frim. II. Son mobilier a été pillé par les révolutionnaires aussitôt après sa fuite. Son père a été tué au combat d'Aboukir. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Fouque Victoire-Elisabeth, née Beaussant, épouse du préc<sup>t</sup>, de la Seyne, 15 ans. M2 n° 673 ; M6 n° 909.

\* *Fouque* Jean-François, contre-maitre calfat. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 347 ; M ; M5 n° 480 ; Q. 1940.

Fouque Joseph, de Riez (Basses-Alpes), 40 ans, revendeur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Fouquier Cyprien, lieutenant de vaisseau provisoire. A émigré le 28 frim. II. B. M. 60.

Fourneri François, 32 ans, garçon savonnier. A fui le 28 frim. II à Porto-Ferrajo. Rentré en France le 15 mess. III. A comparu devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté provisoire le 12 therm. suivant. G. 362.

\* *Fournery* Joseph, né le 16 août 1717, ancien marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Vivait encore à Sanary en l'an IX. r = 132 f. 93. E6 ; L. 297 ; M ; M4 n° 198 ; M5 n° 364 ; Q. 1940, 2058.

Fournery Marie, née Doumet, épouse du préc<sup>t</sup>, née le 10 sept. 1735. Mêmes détails. L. 297 ; M ; M2 n° 490 ; M5 n° 265 ; M6 n° 534.

Fournery Pélagie-Justine. r = 236 f. 43. Q. 2058.

Fournier Dorothee-Françoise, née Gautier (épouse de Fournier Joseph, laboureur), 52 ans, cultivatrice. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentrée en France par le Golfe-Jouan le 29 vent. III. A comparu devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mise en liberté le 23 germ. suivant. G. 362 ; L. 347 ; M.

Fournier Catherine, fille de la préc<sup>te</sup>, 27 ans. Mêmes détails. G. 362 ; L. 347 ; M.

Fournier Félix, marchand « fidélier » (1). A jugé au nom de Louis XVII comme membre du tribunal sectionnaire de commerce. R.

Fournier François, ouvrier « fidélier ». A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. L. 347.

\* Fournier François-Louis, 51 ans, sous-commissaire de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M2 n° 203 ; M6 n° 195 ; Q. 1940.

Fournier Jean-François, de Cuers, négociant, propr. à Hyères, Cuers. « S'est trouvé à Toulon lors de la rébellion », mais son domicile semble avoir été dans cette dernière ville. Ses biens furent séquestrés. A demandé, en l'an VII, sa mise en surveillance à Toulon. L. 290, 365 ; M3.

Fournier (de)-la Poussière Joseph-François-Laurent, négociant en face de l'Evêché. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de la ville. R.

\* Fournier (de)-la Poussière Françoise, née de Bastide, épouse du préc<sup>t</sup>. 22 vend., 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (28 vend. VIII). E4 (Hyères) ; E6 (Toulon) ; L. 296, 299, 339 ; M ; M4 n° 108 ; M5 nos 75, 566 ; Q. 1940.

\* Fournier Joseph-Marie, « procureur de Capet ». 8 germ. III. Membre de l'Administration sectionnaire provisoire du département pendant le siège. Signataire de l'acte de livraison de la ville. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Livourne le 18 vend. V. r = 2544 f.. E6 ; L. 365 ; M1 n° 216 ; M6 n° 1116 ; R ; D ; Q. 2058.

Fournier Joseph-Nazaire, de Sanary, 17 ans, marin. M2 n° 394 ; M6 n° 127.

---

(1) Marchand de pâtes alimentaires.

Fournier Marie (fille), 18 ans. Guillotinée, sur la place d'Armes, le 11 germ. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; M1 n° 182 ; P.

Fradet Jean, 17 ans. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Franc Jean, de Roubia (Aude), 45 ans, sergent d'infanterie de marine. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Freinet Laurent, de Saint-Martin-de-Clelles (Isère), 31 ans, commissaire de la marine. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Fréron Claude, lieutenant. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Friolet Pierre. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

*Fulconis* Anne-Françoise, née Portalis (veuve de Fulconis, médecin), propr. au Beausset. 22 vend. III. r = 386 f. 55. E4 ; M4 n° 136 ; M5 n° 228 ; Q. 2059.

\* *Funel* Guillaume, de l'île de Sainte-Marguerite, 48 ans, sergent-major de marine. 8 germ. III. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). E6 ; Q. 1940 ; Mn.

Funel Louis-François, perruquier. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 293, 349.

Funel Marie, née Audibert. Condamnée à mort en germ. II (Comm. révol.) : son exécution a été différée parce qu'elle était enceinte de sept mois ; a été obligée cependant à assister au supplice de quatre de ses compagnes ; la chute de Robespierre lui a sauvé la vie Vivait encore à Toulon en 1827, époque où elle a sollicité un secours de la « bonté du roi ». P ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Gabert Antoine, 48 ans, maître d'équipage, demeurant rue de l'Arsenal. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. Fusillé sans jugement au Champ de Mars vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; R ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Gabert Mathieu, 56 ans, maître d'équipage. Mêmes observations. Q. 1940 ; R ; Mn.

\* *Gadet*, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Gairard*, née Chabaud (veuve), 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 511.

\* *Gairard* Antoine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Gairoard*, abbé. 8 germ. III. Elève au grand séminaire d'Aix en 1790 où, lors de l'élection de l'évêque constitutionnel des Bouches-du-Rhône, il a, avec d'autres ecclésiastiques, disposé la cloche de cet établissement de façon « qu'elle ne puisse sonner selon les ordres du département ». Réfractaire après les fêtes de Pâques 1792, il s'est rendu à Nice par voie de terre, déguisé en garde national. A fui à Turin le 29 sept. 1792, devant les troupes victorieuses du général Anselme, en passant par Saorgio, le col de Tende et Roccavione. Est allé ensuite à Casal, Plaisance, Parme, Reggio, Modène, Bologne, Macerata, Lorette, Rome, Sienne, Livourne et Gênes. A demandé, en oct. 1793, aux consuls anglais de ces deux dernières villes un passeport pour retourner à Toulon : n'a réussi à obtenir cette pièce qu'en s'adressant, vers le 5 nov., au consul espagnol à Livourne. Rentré à Toulon le 30 nov. sur un bâtiment de commerce. S'est embarqué le 28 frim. II sur un navire espagnol qui l'a conduit à Mahon, puis à Carthagène. A séjourné plus tard à Tolède et au couvent de Talavera de la Reyna. A pu regagner la France en vend.-brum. IV par Puycerda et a vécu caché à Toulouse, auprès de son frère, jusqu'au Concordat. Vicaire de Saint-Louis à Toulon en 1804, curé d'Ollioules en 1824 ; mort dans cette dernière commune en 1860 à l'âge de 90 ans. E6 ; Q. 1940 ; X.

*Gairoard* François, ménager. « Rebelle de Toulon ». A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 27 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). L. 347, 366 ; M.

*Gairoard* Madeleine, née Guiol, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. M.

\* *Gairoard* Vincent-Charles, 67 ans, ancien maître charpentier de la marine, bourgeois. 8 germ. III. Juge au tribunal

populaire sectionnaire pendant le siège. A émigré en Espagne le 28 frim. II, puis à Gênes. Rentré en France le 24 vend. V par le fort de Brégançon où il a été arrêté. Incarcéré à Brignoles, il semble y avoir perdu la raison à la suite de l'éroulement sur sa tête du plafond de sa prison. Vivait encore à Brignoles en therm. X. r = 304 f. 90. E6 ; G. 364 ; M ; M6 n° 1224 ; Q. 1940, 2058 ; R.

Gairoard Louis, 55 ans, marin. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 4 prair. X, devant le préfet de la Côte-d'Or : résidait à Auxonne sous le Consulat. L. 296 ; M6 n° 611.

Gairouard Antoine, de la Ciotat, charretier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Galland Jacques, de Grenoble, 40 ans, sergent de marine. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

*Gallard*, officier de marine, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

\* *Galle* Alexandre-Gaspard, orfèvre. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293, 340 ; M5 n° 439.

Galle Antoine, né à Toulon le 17 déc. 1752, fils de Galle François-Xavier et d'Arnavès Marie-Magdeleine, fabricant de savon. A quitté Toulon, le 28 frim. II, « égaré et tremblant à la vue d'une femme renversée à ses pieds d'un coup de fusil ». S'est rendu à Livourne. Rentré en France, par Monaco, vers le 1<sup>er</sup> brum. V. Arrêté aussitôt, conduit à Nice, puis à Brignoles. Décédé à la Seyne le 11 brum. IX. r = 223 f. 40. G. 364 ; L. 297 ; M1 n° 93 ; M6 n° 763 ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Galle Claire, née Barralier, épouse du préc<sup>t</sup>, née le 7 oct. 1759. A partout suivi son mari. G. 364 ; L. 297 ; M ; M5 n° 72.

Galle Alexandre, fils de la préc<sup>te</sup>, 14 ans. A suivi ses parents. G. 364.

Galle Pierre, frère du préc<sup>t</sup>, 9 ans. Même détail. G. 364.

Galle Victoire, sœur du préc<sup>t</sup>, 11 ans. Même détail. G. 364.

\* Galle François, savonnier. 8 germ. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 20 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant en Ligurie. Placé sous la surveillance de la municipalité de Draguignan en fruct. IX. E6 ; L. 292, 347, 352 ; M ; M2 n° 9 ; M4 n° 4 ; M5 n° 414 ; Q. 1940.

Galle Anne, née Faisset, épouse du préc<sup>t</sup>, de Marseille. A suivi son mari. L. 292, 352 ; M.

Galle Joseph, orfèvre, demeurant rue des Orfèvres. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

\* Galle Pierre-Joseph, 48 ans, négociant. 8 germ. III. A fui à Porto-Ferrajo le 28 frim. II. A séjourné ensuite à Gênes. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III sur le bateau génois la *Rondinella*, puis traduit à Grasse. Exécuté à Toulon le 5 niv. VIII (Comm. milit.). E6 ; G. 297, 362 ; L. 349, 354 ; M ; M1 n° 50 ; M6 n° 638 ; Q. 1940 ; Mn.

Gallois François. Fusillé vers le 30 frim. II. Mn.

Gamates Joseph, 18 ans, canonnier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Gambin Marie-Victoire, née Bourgogne, couturière. L. 299 ; M5 n° 132.

Gamel François, de la Bastide-de-Sérou (Ariège), 30 ans, commissaire (ou commissionnaire ?). Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Gandolphe Jean-Joseph, de Figanières, employé à l'atelier de la boulangerie de la marine. A déclaré n'avoir jamais émigré et s'est étonné de l'obligation dans laquelle on le mettait de se rendre à Draguignan pour y prêter serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII (25 vend. X). (1). M ; M5 n° 193 ; (*Arch. comm. de Figanières* : I n° 14).

---

(1) L'apposition des scellés sur ses biens de Figanières avait été ordonnée le 26 niv. II par l'Administration du district de Draguignan. Beau-frère de Devison.

Ganteaume Etienne (1), du Castellet, 48 ans, homme de loi, juge au tribunal et membre du Directoire du district de Toulon d'août 1790 à oct. 1791. N'a pas émigré : tué dans une insurrection populaire de Toulon le 30 juil. 1792. M ; M1 n° 13 ; M6 n° 656 ; P2 ; Mn.

Ganteaume Jean-Joseph, 60 ans, gardien dans l'arsenal. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Ganteaume Pascal (2), du Castellet, 34 ans, administrateur du district de Toulon d'oct. 1791 au 29 juil. 1792. N'a pas émigré : tué dans une insurrection populaire de Toulon le 29 juil. 1792. M1 n° 14 ; M6 n° 655 ; P2 ; Mn.

Gantel Jacques, maçon. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Gantès Jean-Baptiste-Pierre-Paul, 24 ans, pharmacien. Semble n'avoir pas émigré : il aurait parcouru « divers pays du département au temps de la terreur », puis se serait caché dans « la campagne de François Jebelin, à la Garde, quartier de Reganas ». Arrêté à Toulon vers le 15 flor. VI pour prévention d'émigration et enfermé au fort Joubert « où il a gémi pendant 28 mois » sans jamais y avoir été interrogé. Mis en liberté le 21 fruct. VIII (Trib. crim. de Draguignan). G. 362.

Garcin Pierre-Antoine, 48 ans, lieutenant d'infanterie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Gardanne* Jean-Jacques, bourgeois. 8 germ. III. E6.

\* *Gardanne* Jean-Joseph, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; Q. 1940.

\* *Gardanne*, fils du préc<sup>t</sup>, commis. 8 germ. III. A suivi son père. E6 ; Q. 1940.

Gardel (ou Gardet) Jacques, de la Manche, 33 ans, sergent d'artillerie. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Beau-père de l'ingénieur des constructions navales Gaudin.

(2) Frère probable de Ganteaume Etienne, cité plus haut.

Garibou André-Clair, 60 ans, marchand. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Garibou César (1), 56 ans, marchand toilier. Même observation. Mn; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Garié Madeleine, née Dejean (petite-fille d'Elisabeth Demore, veuve Panon), 20 ans. A émigré le 28 frim. II. Etait encore à l'étranger en therm. IX. M ; M2 n° 941 ; M6 n° 1199.

\* Garnier, cafetier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6; M ; Q. 1940.

\* Garnier (aîné), homme de loi. 8 germ. III. Même détail. E6; Q. 1940.

\* Garnier Anne-Victoire Blanche, née Cadière, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. Décédée en émigration. E6; L. 296 ; M5 n° 554 ; Q. 1940.

Garnier André, de Cotignac, 46 ans, ecclésiastique, principal du Collège de l'Oratoire. A participé le 3 avr. 1791, dans l'église Sainte-Marie, à l'élection de l'évêque constitutionnel du département. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. L. 1735 ; Q. 1940 ; P ; X ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Garnier André; homme de loi. Président du tribunal populaire sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte de jugement condamnant à mort, le 18 oct. 1793, Gueit Jean-Baptiste, vitrier (2). A fui avec les Anglais le 28 frim. II. Décédé à Pise le 23 pluv. III. L. 366 ; M1 n° 86 ; M6 n° 762 ; R.

\* Garnier Elisabeth, née Cadière, épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv. III. A suivi son mari. E6 ; M ; M5 n° 493.

---

(1) Epoux probable de Lieutaud Claire, âgée de 43 ans, mère de sept enfants, veuve en l'an III. Cette dernière était en vend. III détenue au fort La Malgue comme « suspecte par l'émigration de son fils » (*Arch. comm. de Toulon : I, Prisons*).

(2) Voir Auban, signalé plus haut, pour des détails sur Gueit.

Garnier Antoine, sergent d'artillerie de marine. A fait la campagne d'Amérique dans l'escadre de l'amiral d'Estaing. A fui en Angleterre, le 28 frim. II, sur le *Commerce de Marseille*. A servi dans ce pays sous les ordres du comte de Rotalier. S'est battu à Quiberon. Décédé vers l'an IV. (*Arch. comm. de Toulon: Police*).

Garnier, née Autran, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari en Grande-Bretagne, puis à Quiberon où, comme blanchisseuse, elle a servi dans l'armée. Vivait à Toulon sous la 2<sup>e</sup> Restauration. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

\* *Garnier Elisabeth*, née Capelle (veuve) (1). 22 vend., 7 pluv. III. Décédée le 30 frim. III, à (?). E4; E6; M; M4 n° 151; M5 n° 501.

Garnier François, de la Cadière, boulanger. A fui à Lisbonne le 28 frim. II. S'est marié dans cette ville et y a prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII devant le chancelier de la République. A demandé, le 17 fruct. X, à y jouir du titre de citoyen français. M ; M2.

Garnier Henri, frère du préc<sup>t</sup>, de la Cadière, boulanger. Observations identiques. M ; M2.

\* *Garnier Jacques-Joseph*, 55 ans, lieutenant de vaisseau provisoire. 8 germ. III. Guillotiné le 17 germ. II (Comm. révol.). E6 ; M ; Q. 1940 ; Mn ; B. M. 60.

\* *Garnier Jean*, traître. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Gap en frim. IX. Dépouillé à cette époque par des brigands pendant son retour à Toulon. Père de neuf enfants. E6 ; M ; M5 n° 444 ; Q. 1940.

\* *Garnier Jean-Baptiste*, de Puget-Théniers, 48 ans, commis aux vivres. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M ; M2 n° 241 ; M6 n° 246 ; Q. 1940.

Garnier Jean-Baptiste. Rentré d'Angleterre en flor. X. M.

---

(1) Signalée sur E4 avec le nom de *Capelle*. Mère de Suzanne-Elisabeth Garnier, épouse Gérin (voir à la suite *Gérin*).

Garnier Cécile, fille du préc<sup>t</sup>. Même détail. M.

Garnier Marie-Anne, sœur de la préc<sup>ts</sup>. Même détail. M.

Garnier Marguerite, sœur de la préc<sup>ts</sup>. Même détail. M.

Garnier Jean-Baptiste-André, 35 ans, capitaine de bâtiment de commerce. M2 n° 414 ; M6 n° 107.

Garnier Jean-Hippolyte. r = 540 f.. Q. 2058.

\* *Garnier* Nicolas, de la Haute-Saône, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Exécuté le 19 niv. VII (Comm. milit.). E6 ; M ; Q. 1940 ; Mn.

Garnier Sébastien, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Garnier Pierre, marchand de blé, rue Bourbon. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

\* *Garnier* Thomas, de Puget-Théniers, 41 ans, commis aux vivres et charpentier à l'arsenal. 8 germ. III. A fui dans le Territoire de Gènes le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Livourne. Rentré en France le 21 vent. III. Incarcéré au fort La Malgue, le 15 flor. IV, pour prévention d'émigration. Mis en liberté le 28 frim. V (Trib. crim. de Brignoles). E6 ; G. 364 ; L. 347, 349, 350 ; M ; M2 n° 242 ; M6 n° 243.

Garnier Marguerite, née Andrieux, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 347.

Garnier Saint-Maurice-André (1). r = 630 f. 18. Q. 2059.

\* *Garribone* Louis, 30 ans, marchand. Emprisonné au fort La Malgue, pour prévention d'émigration, le 22 niv. IV sur mandat d'arrêt du juge de paix, officier de police judiciaire du canton de Toulon. G. 364.

\* *Garron* Honoré, ferblantier, rue des Pucelles. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Si-

---

(1) Identité probable avec l'un des deux Garnier André signalés plus haut.

gnataire de l'acte de livraison de la ville. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293 ; M5 n° 410 ; Q. 1940 ; R.

Garrus Louis, 23 ans, trompette de la mairie. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Gaspard Désiré-Benoît. r = 448 f. 52. Q. 2058.

Gasquet Esprit-François, 23 ans, ferblantier. M2 n° 263 ; M6 n° 405.

\* *Gasquet* François, capitaine de barque. 8 germ. III. Décédé dans un naufrage sur les côtes de Toscane (canal de Piombino) (vend. III). E6 ; M1 n° 207 ; M6 n° 1117.

\* *Gasquet* Honoré Marie, commis d'administration de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; Q. 1940.

\* *Gasquet* Honoré-Sauveur, sous-chef d'administration de la marine. 8 germ. III. Sectionnaire. A fui à l'étranger le 28 frim II sur un bâtiment neutre. A comparu le 23 pluv. VI devant la Comm. milit. de Toulon (8<sup>e</sup> division) qui a ordonné sa mise en surveillance dans cette ville. E6 ; L. 293, 349 ; M ; M5 n° 369 ; Q. 1940.

\* *Gasquet* Jacques, époux Reboul Blanche, 53 ans, confiseur. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. r = 338 f. 58. E6 ; L. 293, 347, 349 ; M ; M4 n° 95 ; M5 n° 368 ; Q. 1940, 2059.

\* *Gasquet* Léon-François, fils du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son père. E6 ; L. 347, 349 ; Q. 1940.

\* *Gasquet*, frère ou sœur du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. E6.

\* *Gasquet*, frère ou sœur de Léon François. 8 germ. III. E6.

Gasquet Jean-Antoine, 41 ans, marin. M2 n° 368 ; M6 n° 472.

Gasquet Joseph, 43 ans, maçon. A fui à Porto-Ferrajo, le 28 frim. II, sur une tartane française. Rentré en France, par Marseille, vers le 15 therm. III. Incarcéré au fort La Malgue le 19 germ. IV. Mis en liberté le 10 frim. V (Trib. crim. de Brignoles). A obéi à la loi du 19 fruct. suivant. G. 364 ; M ; M2 n° 602 ; M6 n° 813.

Gasquet Marie, née Jausserand, épouse du préc<sup>t</sup>, 45 ans. A suivi son mari en Italie. L. 295 ; M ; M2 n° 601 ; M6 n° 8:6.

Gasquet Marguerite-Madeleine, fille de la préc<sup>te</sup>, 12 ans. Emmenée par ses parents. L. 295 ; M.

Gasquet Joseph-Raymond, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Puissant*. A fui avec les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* Gasquet Louis, 68 ans. capitaine marchand, sur le *Port*. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte de livraison de la ville. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France en fruct. III. Vivait encore à Toulon en prair. X. E6 ; L. 295, 349 ; M2 n° 228 ; M6 n° 248 ; Q. 1940 ; R.

Gasquet Claire, née Guiol, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 295, 349.

\* Gasquet Madeleine, née Trouin. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M ; M5 n° 555 ; Q. 1940.

Gassin Joseph, 48 ans, maître charpentier. M2 n° 268 ; M6 n° 407.

Gaston Jean-François, commis de marine et clerk de procureur. Président de la section n° 6 dite de *Saint-Pierre* ou des *Droits de l'homme*. Nommé commissaire par cette section, le 22 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 13 fruct. X, devant notre commissaire du gouvernement à Nice. r = 430 f. 51. M6 n° 816 ; R ; Q. 2059.

Gaud. Sa femme, en flor. II, a demandé le divorce parce que, depuis neuf mois, elle était séparée de lui « pour cause d'émigration ». (*Arch. comm. de Toulon: Etat civil*) (1).

Gaudrique Louis-Pierre, de Lorient, 25 ans, bourreau des sections. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

---

(1) *Les curiosités de l'état civil de Toulon*, par A. J. Parès (Communication au 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes).

Gauthier (de)-Brécy Charles-Edme (le baron de), né à Paris le 1<sup>er</sup> déc. 1753, ancien lecteur du roi, directeur des fermes et des douanes depuis 1793. A demandé, dans une séance populaire, l'élargissement des 73 notables de la ville enfermés en mai 1793 au fort La Malgue. Membre de la section n° 8, dite de *Saint-Roch* ou de *l'Égalité*, et du Comité général des sections. A sollicité de l'amiral Hood, en août suivant, l'appui de la flotte anglaise (1) ; a assisté, en qualité de capitaine dans l'armée anti-conventionnelle, à la plupart des combats du siège ; a complimenté les généraux étrangers, lors de la reprise du fort Faron, en leur présentant une branche de laurier, symbole de la victoire. A fui le 28 frim. II avec le vaisseau anglais la *Victoire* et a fait sur le *Saint-George* plusieurs croisières périlleuses en Méditerranée. A séjourné successivement à Livourne, Pise, Florence, Vérone où, vers le commencement de l'an IV, il a été reçu par le comte de Provence, futur Louis XVIII. S'est rendu plus tard à Hambourg en traversant le Tyrol, puis à Londres où il a été présenté au comte d'Artois, futur Charles X, par l'évêque d'Arras, le duc de Maillé et l'ancien intendant du Languedoc, M. de Balainvilliers. A classé dans cette capitale une bibliothèque de 4000 volumes mise gratuitement par son propriétaire à la disposition des émigrés. Rentré en France vers l'an X. Nommé receveur général des douanes à Lyon en 1814. B. M. 99 ; C1.

\* *Gautier* (femme) (fille d'Isnard Cancelade), de la Valette. 8 germ. III. E6 ; M ; M5 n° 554.

\* *Gautier* Anne, née Eynaud (veuve de Gautier, médecin et pharmacien). 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 292 ; M ; M4 n° 119 ; M5 nos 209, 552 ; Q. 1940.

---

(1) Dans un écrit rédigé en 1795 et publié plus tard sous ce titre : *Révolution royaliste de Toulon en 1793 pour le rétablissement de la monarchie*, il se flatte d'avoir « ouvert les portes de Toulon non pas aux étrangers, mais aux amis des Bourbons » et d'avoir « trahi, non pas la France, mais la République ».

*Gautier* Antoine, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M ; Q. 1940.

*Gautier* Jacques, droguiste, 34 ans. 27 niv. II. A émigré en Italie en mai 1792. A tenté de se rendre à Toulon, pendant l'occupation anglaise, sur la *Madonna di Montenero e Santa Maria Magdalena*, tartane partie de Livourne le 16 nov. 1793. A débarqué à Saint-Tropez le lendemain à cause d'une tempête. Appréhendé près de la Mole par les troupes du général Gardanne, puis traduit à Grasse devant le Trib. révol.. Condamné à mort le 27 niv. II, à onze heures du matin, et guillotiné le même jour à quatre heures du soir sur la place du Claveau ou du Cours (1). E6 ; G. 319 ; P1 ; X.

\* *Gautier* Jacques-Philibert. 8 germ. III. Puni de mort à Nice le (?). r = 63 f.. E6 ; M ; D ; Q. 2058.

\* *Gautier* Jean, négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Gautier* Jean (fils), négociant. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

*Gautier* Jean, d'Embrun, 40 ans, adjudant d'artillerie. Fusillé sans jugement vers le 3<sup>e</sup> frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Gautier* Jean, 45 ans, charpentier à l'arsenal, rue de la Glacière. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn. R.

\* *Gautier* Jean-Philippe, 47 ans « aussier » (2). 8 germ. III. r = 117 f.. E6 ; M2 n° 281, M6 n° 406 ; Q. 2058

---

(1) Aujourd'hui place Bellaud de la Bellaudière. Deux prêtres, François-Joseph Ville, de Montélimar, 30 ans, et Jean-Baptiste Perreault, originaire de Tournus (Saône-et-Loire), résidant à Solhès, 31 ans, tous deux compagnons de route de Gautier, moururent sur l'échafaud le même jour.

(2) Regrattier ou vendeur d'aussières (cordages) (?).

Gautier Victoire-Ursule, née Olivier, épouse du préc<sup>t</sup>. r = 137 f. 46. M ; Q. 2059.

\* *Gautier* Joseph, commis de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Gautier Joseph-Etienne, cordonnier, propr. à Evenos. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. Résidait à Evenos en frim. IX : a demandé à cette époque sa mise en surveillance à Toulon. L. 347 ; M ; M5 n° 277.

Gautier Joseph-Louis, 57 ans, charpentier à l'arsenal. A déclaré, le 18 therm. VIII, devant le trib. crim. de Draguignan, avoir été incarcéré à tort à la place de Gautier Jean, administrateur sectionnaire, également charpentier (1), et avoir travaillé de son état à Marseille, à Lyon et à Paris. r = 43 f. 36. G. 362 ; Q. 2059.

Gautier Marc-Antoine, fils du préc<sup>t</sup>, 26 ans, orfèvre. Volontaire dans l'armée d'Italie depuis le début de 1793. A affirmé avoir suivi son père à Lyon et à Paris. En vend. VI, « brûlant du désir de servir de nouveau sa patrie », il s'est embarqué sur le vaisseau de la République la *Victoire* qui l'a transporté à Gênes où il s'est trouvé sous les ordres du général Massena. Rentré en France le 15 prair. VIII, muni d'un passeport délivré par ce général, et traduit devant le trib. crim. de Draguignan qui l'a mis en liberté le 3 fruct. suivant. G. 362.

Gautier Louis-Pierre, sous-commissaire de la marine. Décédé en Italie en brum. IX, âgé de 65 ans. M ; M1 n° 292 ; M6 n° 1231.

Gautier Louis-Pierre. Décédé à Gibraltar le 20 brum. IX. M6 n° 1480.

Gautier Marie-Marguerite, sœur du préc<sup>t</sup>. Décédée à Gibraltar le 15 flor. IV. M ; M6 n° 1481.

Gautier Rose, sœur de la préc<sup>te</sup>. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 24 therm. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. M3 n° 251.

---

(1) Voir plus haut Gautier Jean, exécuté en l'an II.

Gautier Madeleine, née Roux (veuve de Gautier Jacques). A émigré le 28 frim. II. L. 294 ; M5 n° 65.

Gautier Marguerite-Rose-Adélaïde, fille de la préc<sup>te</sup>, née le 29 août 1782. A suivi sa mère. L. 294.

Gautier Nicolas-François-Alexis, frère de la préc<sup>te</sup>, né le 18 juil. 1781. Même détail. L. 294.

Gautier Pierre-Fortuné, frère du préc<sup>t</sup>, né le 9 août 1786. Même détail. L. 294.

Gavarry Jean-Baptiste-Charles, 36 ans, tonnelier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Gavel Jean - Baptiste - Simon, 66 ans, ancien commis en chef de l'administration civile de la marine. r = 103 f.. M ; M2 n° 892 ; M6 n° 1232 ; D ; Q. 2059.

Gavel Marie-Victoire, née Arnoux, épouse du préc<sup>t</sup>, 61 ans. M ; M2 n° 891 ; M6 n° 1143.

\* *Gavot*, commis. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Gavot*, fils du préc<sup>t</sup>, commis. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Gavoti*, dit Paquier. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Gavoty Charles-Jean-Baptiste (1), capitaine de vaisseau. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur l'escadre anglaise. B. M. 60.

\* *Gavoty* Jean-Baptiste-Esprit, époux Lajard Dorothee-Pascale, ancien lieutenant de vaisseau. 8 germ. III. N'a pas émigré : a résidé à Toulon, puis à Bordeaux de mai 1792 à germ. III. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (4 prair. V). E6 ; E7 ; L. 346, 366.

\* *Garoty* Jean-Joseph-Marie, 73 ans, négociant. 8 germ. III. A fui à Marseille le 28 frim. II. A émigré plus tard. Décédé dans un faubourg de Livourne le 2 prair. VII ou le 28 flor. VIII. E6 ; L. 296 ; M ; M4 n° 289 ; M5 n° 284 ; Q. 1940, 1959.

---

(1) Identité probable avec Gavoti, dit Paquier qui précède et avec Pasquier Jean-Baptiste Charles, signalé plus loin.

Gavoty Jean-Pierre, d'Ollioules, commis marchand. Décédé le 30 brum. VII à l'hôpital militaire de Bastia. L. 297, 348; M1 n° 38; M6 n° 657.

\* *Gay*, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6; Q. 1940.

\* *Gay* François. 8 germ. III. Même détail. E6; Q. 1940.

\* *Gay* Nicolas. 8 germ. III. Même détail. E6; Q. 1940.

Gay Noël, portefaix. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940; Mn.

\* *Gay* Pierre, cuisinier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6; M5 n° 442; Q. 1940.

Gay-Taradel Antoine-François-Michel. r = 3871 f. 14. Q. 2038.

Gazel Jean-Antoine-Dominique. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940; Mn.

\* *Gelot* Martin, cuisinier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6; M5 n° 429; Q. 1940.

Gense Marie-Anne. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France en fruct. III. L. 295; M5 n° 653.

Gensolen Barthélemy-François. r = 63 f. 72. Q. 2059.

Gensolen Jacques-Honoré, orfèvre. A émigré le 28 frim. II. Décédé le 1<sup>er</sup> niv. IV à (?). M4 n° 22; M5 n° 469; Q. 1940.

\* *Gensolen* François-Antoine (1), fils du préc<sup>t</sup>, orfèvre. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 25 therm. III. Résidait dans cette ville en l'an X. E6; L. 352; M3 n° 237; M4 n° 22.

Gensolen Joseph-Antoine-Aimé, frère du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 352; M4 n° 22.

\* *Gensolen* Jean-Baptiste (2), menuisier. 8 germ. III. Juge au tribunal populaire sectionnaire pendant le siège. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. E6; L. 366; M4 n° 511; M5 n° 467; R.

---

(1) Inscrit sur E6 avec l'orthographe *Jensollenq*.

(2) Inscrit sur E6 avec l'orthographe *Jensollenq* et sur R avec celle de *Jeansolen*.

Gensollen Jean-Baptiste-Floride. r = 126 f. 63. Q. 2059.

\* *Gensolen* Jean-Joseph (1), cordonnier. 8 germ. III. A émigré le 27 frim. II. Rentré en France le 13 vent. III. E6 ; L. 347 ; M5 n<sup>os</sup> 285, 468.

*Geoffroy*, propr. dans le district. 30 juin 1793. E2.

Geoffroy André-Joseph, d'Aups, 49 ans, chirurgien. Exécuté le 14 niv. II (Comm. révol.). L. 65 ; Q. 1940.

Geoffroy Jacques-Joseph, de Saint-Césaire, 50 ans, sergent de ville. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. M1 n<sup>o</sup> 306 ; M6 n<sup>o</sup> 1526 ; Q. 1940 ; Mn.

Gérard Joseph, de Grenoble, 34 ans, sergent. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Gérard Ursule, née Martin (veuve). A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 3<sup>e</sup> jour compl. XI, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. Résidait à Marseille à cette date. M3 n<sup>o</sup> 258.

Gerbaud Pierre, de Virieu (Isère), 35 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Gérin* Jean-Antoine, homme de loi. 8 germ. III. Juge au tribunal populaire sectionnaire pendant le siège. S'est embarqué le 28 frim. II sur l'escadre anglaise. Rentré en France, par Marseille, le 29 vent. III. Résidait à Marseille en l'an X. r = 148 f. 95. E6 ; L. 293, 349 ; M3 n<sup>o</sup> 196 ; Q. 1940, 2058 ; R.

\* *Gérin* Marguerite - Antoine, née Bertier, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III A suivi son mari. E6 ; M3 n<sup>o</sup> 198 ; M5 n<sup>o</sup> 549.

Gérin Madeleine, née Degreaux (veuve de Gérin Louis-Alexandre, marchand drapier). A émigré le 28 frim. II. L. 352.

---

(1) Inscrit sur E6 avec l'orthographe *Jensollenq*.

\* *Gérin* Suzanne-Elisabeth, née Garnier (1). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II « au milieu du bouleversement dont Toulon a été le théâtre malheureux ». E6 ; L. 293, 349 ; M4 n° 87 ; M5 n° 553 ; Q. 1940.

\* *Germain* Jean-Baptiste, aubergiste et cultivateur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 24 vent. III. E6 ; L. 350 ; M5 nos 289, 436 ; Q. 1940.

\* *Gervais* Jacques-Alexandre, concierge aux prisons de l'arsenal. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. E6 ; L. 295, 347 ; M ; M5 nos 213, 290, 434 ; Q. 1940, 1959.

\* *Gilbert* Louis, perruquier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 432 ; Q. 1940.

\* *Gillot* Jean-Baptiste. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

*Gilloux* Victor, enseigne de vaisseau entretenu provisoire. A fui, le 28 frim. II, avec l'escadre anglaise. B. M. 60.

\* *Gineste (de)* Félix-Madelon, 63 ans, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. Incarcéré au fort La Malgue avec 72 autres notables de la ville à la suite d'un arrêté des *Trois Corps administratifs* en date du 20 mai 1793. A émigré le 28 frim. II. Autorisé à rentrer en France et placé en surveillance à Signes par décision du ministre de la police générale (9 therm. VIII). r = 238 f. E6 ; L. 293, 352 ; D ; M ; M2 n° 208 ; M6 n° 37 ; Q. 1940, 1959, 2059 ; (*Arch. comm. d'Ollioules* : GG94 f° 29).!

\* *Gineste (de)* Suzanne-Catherine, née de Burgues, épouse du préc<sup>t</sup>. 7 pluv., 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; L. 352 ; M ; M5 nos 492, 548 ; Q. 1940, 1959 ; (*Arch. comm. d'Ollioules* : GG94 f° 29).

*Gineste (de)* Madeleine-Suzanne, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 293, 352 ; Q. 1959.

---

(1) Fille de Garnier Elisabeth, née Capelle (voir plus haut *Garnier*). Inscrite sur E6 avec le nom de *Garnier*.

Gineste (de) Marguerite-Victoire, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 293, 352 ; Q. 1959.

\* *Girard*, perruquier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 447 ; Q. 1940.

Girard Antoine, cordounier. Rentré en France, par Marseille, le 25 therm. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. L. 294 ; M ; M4 n° 296 ; M5 n° 294.

Girard Charles, de Cully (Calvados), 27 ans, soldat de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Girard Claude-Hyacinthe, 58 ans, huissier près le tribunal du district. A quitté Toulon le 27 frim. II « à cause de la peur que lui inspiraient le bombardement de la place et l'incendie mis aux vaisseaux de la République dans le port ». S'est rendu à Gênes. Rentré en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise la *Vierge des Carmes*. G. 297, 362 ; L. 349.

Girard Joseph-Uldaric, horloger. A émigré le 28 frim. II. L. 349.

Girard Marie-Angélique, née Gérin (épouse de Girard Joseph Denis) (1). Même détail. L. 352.

Girard Anne-Louise-Victoire, fille de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 352 ; Q. 1959.

Girard Marie-Anne-Françoise-Alexandrine-Euphrasie, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 352 ; Q. 1959.

Girard Marie-Madeleine-Sophie-Adélaïde-Félicité, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 352 ; Q. 1959.

Giraud, capitaine de port. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Giraud*, cordier à l'arsenal. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 448 ; Q. 1940.

---

(1) Son mari, incarcéré à Orange, puis traduit devant la Comm. milit. de cette ville, ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre.

\* *Giraud*, prêtre. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 376 ; Q. 1940.

\* *Giraud*, employé à la douane nationale. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Giraud*, bourgeois. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Giraud*, volontaire. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Giraud André, 62 ans, garde-magasin de la marine. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; R.

Giraud André, tonnelier. Décédé à Pise en l'an VI. M1 n° 288.

Giraud Eulalie, née Toucas, épouse du préc<sup>t</sup>, 18 ans. Résidait à Carnoules en l'an X. M2 n° 956 ; M6 n° 1237.

\* *Giraud* Antoine, 53 ans, ouvrier « barillat » (1). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M ; M2 n° 499 ; M6 n° 555 ; Q. 1940.

Giraud Marie-Françoise, née Broquier, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 349.

\* *Giraud* Charles, 54 ans, commissaire de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (13 prair. VII). E6 ; L. 295, 299, 352, 367 ; M2 n° 332 ; M6 n° 469 ; Q. 1940.

\* *Giraud* Marie-Anne-Félicité, née Mallard, épouse du préc<sup>t</sup>, de Marseille, 35 ans. Mêmes détails. E6 ; L. 352, 367 ; M2 n° 334 ; M5 n° 547 ; M6 n° 489.

Giraud Alexandre, fils de la préc<sup>te</sup>, 8 ans. A suivi ses parents. Atteint de cécité. L. 367.

Giraud Charles, frère du préc<sup>t</sup>, 18 ans. A émigré le 28 frim. II. L. 367.

---

(1) Tonnelier.

Giraud Louis, frère du préc<sup>t</sup>, 16 ans. Même détail. L. 367.

\* *Giraud* Etienne-François, époux Monge Elisabeth, 72 ans, ancien courtier. 8 germ. III. Fédéraliste. A fui à Venise le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 10 fruct. III, sur un bâtiment vénitien. Résidait à la Seyne en l'an X. E6 ; L. 292, 352 ; M ; M2 n° 235 ; M6 n° 339 ; Q. 1940.

Giraud Honoré-Etienne, expert, place Saint-Jean. Officier municipal sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte de livraison de la ville. R.

Giraud Honoré-Louis (1), 34 ans, administrateur de la marine. Président de la section n° 1 ou de l'*Union*. « S'est opposé le premier à l'acceptation de la Constitution, a injurié les représentants du peuple Bauvais et Pierre Bayle, a recruté quatre ou cinq cents forcenés comme luy contre les autorités républicaines et a proposé impudemment de faire brûler par la main du bourreau la Constitution, tous les emblèmes de la Liberté et les papiers et registres de la *Société patriotique*..., ce qui a été exécuté deux jours après ». « A signé le premier la vente de Toulon aux puissances coalisées ». A émigré le 28 frim. II « pour se soustraire à la haine de quelque ennemi ». Employé en l'an IV au magasin des subsistances militaires de Marseille. Arrêté à Gignac (Bouches-du-Rhône) le 28 niv. VII pour prévention d'émigration. Incarcéré au fort Saint-Jean à Marseille du 1<sup>er</sup> pluv. VII au 24 niv. IX ; traduit ensuite devant le trib. crim. de Draguignan qui l'a mis en liberté le 19 pluv. IX. Greffier des prud'hommes pêcheurs en 1825. G. 362 ; L. 305, 349, 367 ; M ; P ; R ; (*Arch. comm. de Toulon* : D47).

Giraud Jacques. Premier lieutenant au port marchand au nom de Louis XVII. A émigré le 28 frim. II. R.

Giraud Jean. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Giraud Joseph, 24 ans, chapelier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Peut-être *Louis* seulement (?).

\* *Giraud* Joseph-André, né le 29 juil. 1748, médecin de la marine 8 germ. III. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur un bâtiment génois. Servait dans l'armée d'Italie en l'an VI. E6 ; L. 296 ; M5 n° 378.

*Giraud* Louis, du Luc, 31 ans, tanneur. N'a pas émigré : signalé à tort comme émigré par la municipalité du Luc car il résidait à Toulon depuis 1780. L. 330 ; M2 n° 947 ; M6 n° 1236.

\* *Giraud* Marie-Anne, née Doumet (1). 8 germ. III. Décédée à Gênes le 10 pluv. IX. E6 ; M ; M4 n° 147 ; M5 n° 532.

*Giraud* Paul, ouvrier cartier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. L. 350.

*Giraud* Pierre, 53 ans, bourgeois, membre du Comité général des sections. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

\* *Giraud* Pierre, commis-greffier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 290 ; Q. 1940.

*Glegh* Autoine, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Duquesne*. A déserté à Tunis pour servir dans la flotte anglaise. B. M. 60.

*Gobet* Pierre. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

*Godet* François-Joseph, employé à la direction des postes de l'armée d'Italie en l'an VI. A demandé la même année au Directoire exécutif sa radiation de la liste des émigrés. E7.

*Godet* Nicolas-Jean-Baptiste. r = 647 f. Q. 2058 ; D.

*Gogué* Marie (femme). A émigré le 28 frim. II. M5 n° 546 ; Q. 1940.

*Gohier* Jean-François, enseigne de vaisseau entretenu sur le *Tarleton*. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, sur un navire britannique. B. M. 60.

\* *Gombert* Annette. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 545.

\* *Gombert* Louis Michel, 58 ans, directeur des bateaux de poste 8 germ. III. A fui en Italie le 28 frim. II. A obéi à la loi du 19 fruct. V. S'est rendu en Toscane, puis à Palerme, enfin à

---

(1) Signalée sur E6 avec le nom de *Doumet*. Son héritière fut sa fille Elisabeth.

Monreale où il a été frappé de paralysie (fruct. X). Décédé dans cette dernière ville le (?). r = 756 f. 16. E6 ; M ; M2 ; Q. 1940, 2058.

Gombert Marie-Thérèse, née Adrien, épouse du préc<sup>t</sup>, 46 ans. « A partout partagé les infortunes de son mari ». A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 4 fruct. X, devant le commissaire des relations commerciales à Palerme. M2 ; Q. 2059.

\* *Gonard* Claire, née Clavel (veuve). 30 juin 1793. E2 ; M5 n°5.

Gournau (fils du contrôleur des douanes). Greffier du tribunal populaire sectionnaire pendant le siège. A suivi les Anglais le 28 frim. II. R.

\* *Gourrier*, chandelier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 445 ; Q. 1940.

\* *Gourrier* (cadet), volontaire (1). 8 germ. III. E6.

*Gourrier* Jean-Joseph. r = 72 f. 90. Q. 2059.

\* *Gourrier* Pierre, blanchisseur. 8 germ. III. r = 112 f. 06. E6 ; M ; M3 n° 318 ; M5 n° 446 ; Q. 2058.

*Gourrier* Pierre-Etienne, militaire. A émigré le 28 frim. II. A servi pendant cinq ans dans l'armée des princes. Employé à Toulon, à l'hospice du Saint-Esprit, sous la seconde Restauration. A sollicité vers 1827 un secours de la « bonté du Roi ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Gourriès* Rose, née Rat. 8 germ. III. E6 ; M ; M5 n° 608.

*Gouyon* François, dit Thaumatz, officier marin. 17 pluv. II. E1.

Goy (de)-Bègue Hubert, capitaine de vaisseau. Commandant du *Généreux*, puis du *Scipion* qui, le 25 août 1793, après avoir arboré le pavillon blanc, se livra sans résistance aux Anglais. A obéi à l'amiral Hood en se rendant sur son navire à Livourne.

---

(1) Identité probable avec *Gourrier* Pierre-Etienne, qui suit.

À péri, en rade de ce port, le 6 frim II, dans l'incendie du *Scipion* qui fit 150 victimes (1). « Homme à peu près nul qui se tournait comme on le voulait » (2). L. 363 ; B. M. 60 ; P ; C.

Goyetche, lieutenant de vaisseau sur le *Commerce de Marseille*. A émigré le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Grandgebard* (ou Grandgérard) Nicolas, négociant. 8 germ. III. Même détail. r = 54 f. 94. E6 ; Q. 1940, 2058.

Grandperri Mathieu, 45 ans, caporal. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Granet André-Félix, dit Mylord, propriétaire. A émigré le 28 frim. II. L. 352 ; M ; M3 n° 190 ; Q. 1940.

\* *Granet* Charles, négociant. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 8 pluv. II. E6 ; L. 296, 352 ; M ; M4 n° 128 ; M5 n° 379 ; Q. 1940.

\* *Granet* Suzanne, née Fournier, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A émigré en même temps que son mari. Rentrée en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant la traversée par plusieurs frégates anglaises. Décédée dans cette ville le 9 mess. VIII. E6 ; L. 352, 1748 ; M ; M4 n° 293 ; M5 n° 267, 543 ; Q. 1940 ; F.

Granet Claire, fille de la préc<sup>te</sup>. A partout suivi sa mère. L. 352, 1748 ; F.

\* *Granet* Félix, frère de la préc<sup>te</sup>, aide de camp de la légion toulonnaise. 8 germ. III. Même détail. E6 ; L. 352, 1748 ; Q. 1948 ; F.

Granet Madeleine, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

Granet Thérèse, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 352, 1748 ; F.

---

(1) D'après P, il n'y eut que 87 victimes. Le navire brûla de deux à huit heures du soir, heure à laquelle il alla, porté par le courant, sauter à 4 milles en mer, avec 500 barils de poudre.

(2) Rapport de police (12 mess. VII) (L. 363).

\* *Granet François*, 69 ans, marchand drapier. 8 germ. III. Juge au tribunal sectionnaire de commerce pendant le siège. A émigré le 28 frim. II « pour éviter la mort dont on le menaçait ». S'est rendu à Porto-Ferrajo. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. A obéi à la loi du 19 fruct. V en allant d'abord à Livourne, puis à Lisbonne. r = 98 $\frac{1}{2}$  f. 80. E6 ; G. 364 ; L. 352, 1748 ; M3 n° 137 ; F ; R ; Q. 2059.

*Granet Marie-Anne*, née Galle, épouse du préc<sup>t</sup>. A partout suivi son mari. L. 352, 1748 ; M ; M3 n° 137 ; M6 n° 1522 ; F.

*Granet Elisabeth*, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. F ; L. 1748.

*Granet Marc-Antoine*, frère de la préc<sup>te</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

*Granet Suzanne*, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

*Granet Toussaint-Auguste*, frère de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 1748.

\* *Granet Toussaint*, homme de loi (1). 8 germ. III. Décédé à Carthagène le 13 fruct. V. r = 1536 f. 75. E6 ; M1 n° 105 ; Q. 2058.

\* *Granet Joseph-Barthélemy*, dit Champ-Martin, fils du préc<sup>t</sup>, homme de loi. 8 germ. III. Décédé à Carthagène le (?). E6 ; M.

\* *Granet Joseph-Marie*, frère du préc<sup>t</sup>, bourgeois. 8 germ. III. Décédé à Carthagène en l'an VI. E6 ; M ; M1 n° 106 ; M6 n° 933.

*Granier Honoré*, lieutenant de vaisseau provisoire. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Granjean*, aumônier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II E6 ; Q. 1940.

---

(1) Père de Granet Anne-Elisabeth, épouse Barthélemy André-Joseph (V. *Barthélemy*, sous la rubrique d'Hyères).

\* *Gras* Antoine-Louis, regrattier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 11 fruct. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 brum. VIII). E6 ; L. 295, 299, 352 ; M ; M4 n° 101 ; M5 n° 438.

*Gras* Marie-Anne, née Borme, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 352 ; M.

\* *Gras* Joseph, chirurgien-major. 8 germ. III. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. Décédé à Toulon le 29 mai 1807. E6 ; M ; M6 n° 562.

\* *Gras* Joseph-Marie, bénéficiaire. 8 germ. III. A émigré avant mars 1793. Séjournait à Cadix en mai 1808. E6 ; L. 285 ; M.

*Gras* Marie-Anne, née Rouvier, de Toulon. Rentrée d'Angleterre, par Calais, le 24 mess. X. M6 n° 594.

Grasse (de) Amélie-Maxime-Rosalie (fille de feu François-Joseph-Paul de Grasse, marquis de Tilly, commandeur de Saint-Louis, de Saint-Jean de Jérusalem et de Cincinnati, amiral commandant l'escadre française pendant la guerre de l'Indépendance américaine). Arrivée à Salem, près de Boston (Massachussets), le 19 mess. II, sur le vaisseau *Thorn* (commandant Jean Wilson). A résidé ensuite à Charleston où elle est morte le 12 fruct. VII. Z.

Grasse (de) Justine-Adélaïde-Maxime, sœur de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa sœur. Décédée à New-York le 31 août 1842. Z.

Grasse (de) Mélanie-Véronique-Maxime, sœur de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa sœur. Décédée à Charleston le 3<sup>e</sup> jour compl. VII. Z.

Grasse (de) Silvie-Alexandrine-Maxime, sœur de la préc<sup>te</sup>. A suivi sa sœur. Décédée à New-York le 5 janv. 1855. Z.

Grasse (de)-Bar Pierre-Marie (frère de François-Pierre ; voir *le Bar*) (époux Tullié-Alliez), officier de marine. A émigré le 1<sup>er</sup> brum. II. Résidait en France en l'an IV. A essayé vainement de reprendre du service dans la marine nationale malgré les

bons renseignements fournis sur lui à Bonaparte par l'amiral Kuerguelen (1). Z ; Q. 2059 (2).

*Grasse (de)-Briançon René-Alphonse-Paulin* (3), né à Grimaud le 22 juin 1752 ; fils de François-Joseph, ce dernier seigneur d'Amirat, et de Flore-Rose-Zoé de Castellane ; époux depuis juin 1776 de Marie-Marguerite-Alexandrine-Maxime de Grasse du Bar ; capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnati, propr. à Briançon, Les Mujoux, Toulon. 28 juin 1792. A émigré en 1792, a fait campagne dans l'armée de Condé, puis s'est retiré en Grande-Bretagne. N'a pu être réintégré dans la marine de l'État malgré ses nombreuses lettres écrites dans ce but à Bonaparte et les certificats les plus élogieux (4). Mort à Paris le 24 sept. 1810 (5). r = 2259 f. 78. E (*Toulon*) ;

---

(1) Cf. *Mémoires de Barras*, III p. 190. La femme de Pierre-Marie se fit remarquer par sa belle contenance le 28 sept. 1808 lors du débarquement de cent Anglais à Fos (Cf. Gaflarel : *Blocus de Marseille*, p. 45).

(2) Pierre-Marie a partagé, avec les héritiers de son frère François Pierre, l'indemnité de 175.565 f. 33 (rente 3 % : 5266 f. 95) accordée sur le milliard des émigrés « pour les deux terres du Bar et de la Valette vendues sous le nom de Covet Marignane, veuve de Grasse ».

(3) Signalé sur E (*Amirat*) avec la désignation de *Paulin-René-Alphonse, major de vaisseau*.

(4) Cf. pages 122 à 124 du présent ouvrage.

(5) Sa femme était la fille unique de François-Pierre de Grasse-Bar (voir *le Bar*), mort le 8 avr. 1789, et de Marie-Françoise Covet-Marignane. Elle n'émigra pas comme sa mère et son mari. Les biens de son père furent vendus nationalement en 1793 parce que sa mère, *seulement usufruitière*, avait passé la frontière. Cette vente parut entachée de nullité au journal *Le Moniteur* qui s'exprimait ainsi le 26 juin 1824 :

« Des biens considérables dont la comtesse de Grasse-Bar n'avait que l'usufruit furent vendus pendant son émigration. Le véritable propriétaire Pierre (*lire* François-Pierre) de Grasse (Briançon) (*lire* Bar) n'avait pas émigré et est mort en France en 1796 (*lire* 1789). Ses héritiers demandent aujourd'hui la réintégration de ses biens indûment vendus ou une indemnité ».

E (*Amirat*) ; L. 367 ; M ; M5 n° 380 ; Q. 1921, 2058 ; Z ; (*Arch. comm. de Grimaud* : GG3 f° 128).

\* *Grasse (de)-Limermont* Etienne-Marc-Antoine-Joseph, né à Toulon le 28 juin 1757 (fils d'Etienne, seigneur de Limermont, lieutenant de vaisseau, capitaine d'une compagnie franche de la marine, et d'Anne-Gabrielle de Ricord), seigneur de Limermont (Songeons : Oise), comte de Grasse, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. Commandant de la *Topaze* pendant le siège. A fui à Porto-Ferrajo, le 28 frim. II, avec la flotte franco-anglaise. A pris le commandement, dès la mort de l'amiral Trogoff-Kerlesy, d'une partie de l'escadre française. S'est rendu avec elle à Portsmouth où il est arrivé le 22 brum. III. A résidé à Londres, Clipson-Street n° 17, en 1814. A communiqué, en juil. de la même année, au ministre de la marine française, des documents sur les circonstances qui avaient accompagné la remise en 1793 de la flotte de Toulon à l'amiral Hood. N'a pu obtenir d'emploi de Louis XVIII en 1814 et 1815. « J'ai l'avantage, écrivait-il, d'avoir commandé un vaisseau de l'escadre sous pavillon blanc sortie de Toulon en 1793. L'oubli de mes services et de moi dans le travail de la Commission porte avec lui un caractère d'humiliation indigne de moi et de ma race ». A fini par recevoir le grade de contre-amiral en 1816, sans la pension afférente, et a été retraité en 1817. r = 1979 f.. Décédé à Sanary le 20 fév. 1838 (1). E6 ; L. 290 ; B. M. 60 ; P ; Z ; D ; Q. 2039 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

---

Les fils de Marie-Marguerite-Alexandrine-Maxime reçurent toutefois, en conformité de la loi de liquidation du 27 avr. 1825, une rente 3 % de 5266 f. 95 comme héritiers de leur grand-père François-Pierre de Grasse-Bar et une rente de 2259 f. 78 comme héritiers de leur père de Grasse-Briançon. (Voir Q. 2058 n° 119 et 120). L'un d'eux, Gustave, né en 1791, entré à Saint-Cyr en 1809 et officier sous l'Empire, disait gaiement à Charles X qu'il avait suivi en exil et qui s'inquiétait de sa fortune : « Sire ! j'ai une bonne mille livres de rente ! ». Cf. *Mémoires de Barras*, III p. 190.

(1) La plupart des renseignements sur les trois officiers de marine Grasse-Bar, Grasse-Briançon et Grasse-Limermont m'ont été très obligeamment fournis par M. le marquis de Grasse, à Cannes.

*Grasse (de)* Marie-Claire, née Andrac, épouse du préc<sup>t</sup> depuis le 21 janv. 1792, de Sanary. 22 vend. III. E4 (*Sanary*); M; M4 n° 307; M5 n° 49; Z.

\* *Grasse (de)* Flore-Rose-Zoé, née de Castellane (1), fille de feu Toussaint-Antoine de Castellane, marquis de Saint-Juers, Grimaud, Gassin, Cavalaire, Saint-Pons, et de marquise Marie-Anne de Félix de Creisset; veuve de François-Joseph de Grasse, officier de marine, seigneur d'Amirat (2). 7 pluv. III. Semble n'avoir pas émigré: aurait résidé à Toulon du 1<sup>er</sup> janv. 1792 à sept. de la même année et à Gréoux (Basses-Alpes) du 7 sept. 1792 à flor. III. E6; L. 346; M4 n° 290; M5 n° 164; Z; (*Arch. comm. de Grimaud*: GG3 f° 105).

Grasset Charles, marin. M.

Grasset Jacques, frère du préc<sup>t</sup>, marin. M.

Grasset Hélène-Madeleine-Catherine (fille). A émigré le 28 frim. II. Domiciliée à Marseille en l'an X. L. 352; M6 n° 613.

Grasset Madeleine-Catherine-Louise-Joséphine (fille), sœur de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. M6 n° 612.

\* *Grasset (de)* Joseph-Gaspard, fils d'Antoine-Gaspard de Grasset, ce dernier maire de Toulon en 1752 et secrétaire du Roi en la Cour des Comptes de Provence de 1766 à 1783; époux de Marie-Rose Darcé, 57 ans; ancien officier de marine, gendarme de la garde du Roi en 1774, chevalier de Saint-Louis depuis 1779. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Résidait à la Seyne en l'an X. r = 691 f. E6; L. 296; M; M2 n° 212, M6 n° 33; Q. 1940, 2059; A14.

Grasset (de) Louis-Pierre-Joseph-Toulon, frère du préc<sup>t</sup>, 42 ans, chanoine de la collégiale d'Hyères de 1780 à 1788, chanoine

---

(1) Inscrite sur E6 avec la dénomination de *Castellane*, surnom *Grasse*.

(2) Fils de François René de Grasse, ce dernier baron de Briançon, Verrayon, Amirat, etc. et de Marie de Cheilan de Moriès, de Briançon.

à Toulon en 1793. A émigré le 28 frim. II « entraîné par des manœuvres perfides et la terreur ». S'est rendu à Naples où il a étudié la médecine, puis à Palerme. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 29 therm. X, devant notre commissaire des relations commerciales de cette dernière ville et le 4<sup>e</sup> jour compl. de la même année devant le préfet des Bouches-du-Rhône. Chanoine du chapitre royal de Saint-Denis en 1825. r = 515 f. 87. L. 367 ; M2 n° 373 ; B. M. 99 ; Q. 2058.

\* *Grasset (de)* Paul-Emmanuel, frère du préc<sup>t</sup>, ancien officier de marine, lieutenant-colonel des gardes du corps de Louis XVI, chevalier de Saint-Louis, demeurant sur le Cours. 8 germ. III. Chef de la légion toulonnaise en 1793. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. Commandant du régiment de *Royal-Provence* fondé par les Espagnols en déc. 1793 après les nombreuses pertes subies par le *Royal-Louis* dans la défense du Cap-Brun. A fui à Naples le 28 frim. II avec l'escadre napolitaine. Attaché sous l'Empire au Cabinet topographique de la guerre, à Naples, pendant les règnes de Bonaparte et de Murat. r = 284 f. 37. E6 ; L. 367 ; M ; Q. 1940, 2058 ; P ; R ; B. M. 99 ; C.

\* *Grasset (de)* Madeleine, née Roize (1), épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M5 n° 544 ; Q. 1940 ; B. M. 99.

\* *Gravier (de)* Pierre-Toussaint, 72 ans, premier consul de Toulon en 1786, capitaine de vaisseau. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. r = 728 f. 38. E6 ; M ; M5 n° 361 ; Mn ; Q. 2058.

Grégoire Jean, officier de santé. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. L. 352, 1748 ; F.

Grégoire Félicité, née Lenoble, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 352, 1748 ; F.

---

(1) Sœur du général Claude Roize.

\* *Grenon* Jacques (et sa famille), homme d'affaires. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Grenon* Marie, née Hubac, épouse de Jacques-Pascal Grenon. M5 n° 661.

\* *Grillet* (ou *Grisser*) François-Charles, marchand orfèvre. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II « à cause des dangers auxquels il était exposé au milieu des bouleversements et des agitations de Toulon ». Dénoncé le 21 prair. V au ministre de la police comme contre-révolutionnaire ayant participé à la livraison de la ville et comme émigré rentré. Décédé au fort La Malgue le 3 ou le 5 fruct. VII. E6 ; L. 293, 310, 367, 1748 ; M ; M4 n° 25 ; M5 nos 428, 582.

*Grillet* Marie-Anne, née Milany, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à l'étranger. M5 n° 668.

\* *Grimaldi (de)* Charles-Balthazar, officier de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Gibraltar le 22 pluv. III. r = 2194 f.. E6 ; L. 367 ; M1 n° 280 ; M6 n° 1472 ; Q. 1940 ; D ; (*Arch. comm. d'Ollioules* : GG94 f° 27).

*Grimaldi (de)* Marie-Victoire, née Demine, épouse du préc<sup>t</sup> (1). Décédée à Gibraltar le 17 frim. III. M1 n° 281 ; M6 n° 1470 ; (*Arch. comm. d'Ollioules* : GG94 f° 27).

\* *Grival* Pierre, armurier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II (2). r = 81 f.. E6 ; M5 n° 580 ; Q. 1940, 2058.

---

(1) Mariage entre Charles-Balthazar de Grimaldi d'Antibes, des princes de Monaco, enseigne de vaisseau, fils de Charles de Grimaldi d'Antibes, des princes de Monaco, ce dernier chef d'escadre des armées navales, gouverneur de Saint-Paul-les-Vence, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Marie-Geneviève de Grimaldi de la ville de Toulon, d'une part ; et Marie-Victoire Demine de Quinson, fille de feu Antoine Demine de Quinson, seigneur de la Touche en Touraine, de Saint-Ours et du Chaillon en Canada, Nouvelle-France, officier de marine, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et de Marie-Anne-Blanche de Taxil, de la ville de Toulon, d'autre part (mariage à Ollioules en date du 19 oct. 1773).

(2) Père probable de Chanuel Marguerite-Rose-Marie (V. plus haut *Chanuel*). D'après un dossier de police existant aux arch. comm. de

Grival Anne-Rose, née Allardon, épouse du préc<sup>t</sup>. M5 n° 634.

Grival Augustin, fils de la préc<sup>te</sup>. M5 n° 581.

Grival Marcel-Mathurin, frère du préc<sup>t</sup>, né à Toulon le 24 janv. 1770. Retraité le 23 déc. 1818, après 25 ans de service, comme « capitaine aide de camp ». M5 n° 579 ; B. M. 99.

Groignard Jean-Louis-Joseph, époux Ursule-Thérèse Allègre, 66 ans, capitaine de vaisseau. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; B. M. 60 ; Mn ; (*Arch. comm. de Solliès* : GG16 f° 137 v°).

Gros (femme). Son fils cadet Auguste, âgé de 22 ans, était détenu au fort La Malgue en vend. III pour les motifs suivants : « Lié avec les aristocrates, très suspect, n'a jamais professé que des principes très inciviques, a sa mère et son frère émigrés, sa sœur et un beau-frère ont été punis de mort ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Gros, fils de la préc<sup>te</sup>. (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

\* Grosjean Balthazar, teinturier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 347, 367 ; M5 n° 431 ; Q. 1940.

Grue (aîné), marchand de blé. 8 germ. III. E6.

Grue (cadet), « guide des Anglais ». 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Grué André-Hyacinthe, 38 ans, perruquier. r = 75 f M2 n° 217 ; M6 n° 344 ; D ; Q. 2059.

Grué Antoine, perruquier. 29 therm. II. S'est rendu à Livourne, puis à Turin où il a pris les armes contre la République. Condamné à mort comme émigré, vers le 25 therm. II, par le trib. crim. des Alpes-Maritimes. E6 ; E7 ; L. 289 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Grué Louis, volontaire dans le 40<sup>e</sup> bataillon du Var. Décédé à l'hôpital de la Concorde à Auray (Morbihan) le 22 therm. III. M1 n° 284 ; M6 n° 961.

---

Toulon, un Grival Pierre, chef armurier, se serait brûlé la cervelle vers le 28 frim. II.

**Grué Victor**, 17 ans, marin. M2 n° 955 ; M6 n° 1039.

\* *Gruet François*, orfèvre. 8 germ. III. r = 282 f. 42. E6 ; M5 n° 430 ; Q. 1940, 2059.

\* *Gubert Antoine*, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Livourne le 18 prair. V. E6 ; M1 n° 244 ; Q. 1940.

*Gubert Laurent-Joseph-François*, époux *Raccord Radegonde*, fils du préc<sup>t</sup>, lieutenant de vaisseau. A fourni aux Coalisés des renseignements sur les positions occupées par l'armée républicaine. Fusillé pour ce motif vers le 25 vent. II (Comm. révol.). Sa veuve vivait encore à Toulon en l'an X. M1 n° 245 ; Q. 1940 ; Mn ; C4.

\* *Gubert Delphine*, sœur du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédée à Livourne (paroisse Saint-Mathieu) le 20 frim. IX. E6 ; M4 n° 309 ; M5 n° 541 ; Q. 1940.

\* *Gubert*, sœur aînée de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M4 n° 208 ; M5 n° 540 ; Q. 1940.

\* *Gueirard Honoré-Etienne* (1), apothicaire. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 103 f. 31. E6 ; L. 349 ; M4 n° 297 ; Q. 1940, 2059.

\* *Gueirard Rosalie*, née *Chabaud*, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; L. 349 ; M5 n° 556 ; Q. 1940.

\* *Gueirard Rosalie*, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. E6 ; L. 349 ; M5 n° 557 ; Q. 1940.

*Gueit Louis*. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Gueit Nicolas*, époux *Foucard Marianne*, 62 ans, cultivateur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M ; M5 n° 435.

*Gueit Paul*. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

---

(1) Signalé sur E6 avec l'orthographe *Gairard*.

Guérard Antoine-François. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Guérard François. Même observation. Mn.

*Guérin* Balthazar, 49 ans, ancien greffier de la sénéchaussée. 26 brum. VI. Secrétaire de la section n° 4 dite de *Saint-Dominique* ou de la *Fraternité*. Nommé commissaire par cette section le 21 sept. 1793 pour signer l'acte de livraison de la ville. Signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. Incarcéré au fort La Malgue le 7 vent. IV. Déporté à l'île de Ré le 26 brum. VI (Comm. milit.). A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 25 prair. X, devant le maire de Saint-Martin-de-Ré. E6 ; G. 364 ; M6 n° 1493 ; R.

Guérin François, canonnier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Guérin Honoré, 29 ans, maçon. A fui à Carthagène le 28 frim. II. Rentré de cette ville, le 15 mess. III, par l'anse d'Agay. Incarcéré au fort La Malgue le 22 niv. IV. G. 362, 364 ; L. 349 ; M2 n° 273 ; M6 n° 409.

Guérin Jacques, maçon, rue de la Cathédrale. Membre de l'Administration provisoire sectionnaire du district pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

Guérin Jean, « de l'artillerie ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Guérin* Suzanne-Rose, née Jouve. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 33 f. 75. E6 ; M ; M5 n° 542 ; Q. 1940, 2058.

\* *Guerpel (de)*, lieutenant à la 1<sup>re</sup> compagnie du *Royal-Louis*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Guès Antoine, 31 ans, maçon. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Guès* Antoine, 59 ans, ancien boulanger, négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. Décédé à Toulon le 26 vent. X. E6 ; L. 293, 299, 349, 367 ; M1 n° 26 ; M6 n° 654 ; Q. 1940.

Guès Anne-Marie, née Blond, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à l'étranger (1). L. 293, 296, 367 ; M5 n° 114.

Guès Joseph-Antoine, fils de la préc<sup>te</sup>, 21 ans, négociant en blé. A émigré le 28 frim. II. M ; M1 n° 26 ; M2 n° 146 ; M6 n° 256.

Guès Anne-Madeleine, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. M5 n° 659.

Guès Marie-Jeanne-Pauline, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 293, 299, 367 ; M5 n° 657.

Guès Jean-Joseph, dit Legau, boulanger. M5 n° 188.

Guibaud Jean-Baptiste. r = 124 f. 71. Q. 2058.

Guibaud Louis, 31 ans, maître d'équipage. M2 n° 924 ; M6 n° 1037.

Guichard Jacques, du Puy-en-Velay, 27 ans, canonnier de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Guidon Jean, « du *Royal-Louis* ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Guigon Jean-Pierre, enseigne de vaisseau entretenu provisoire. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Guigon-Gueidan* Joseph-Paul-Hilaire, chirurgien-major de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 286 ; Q. 1940.

Guigues François, boulanger. M2 n° 6 ; M5 n° 90.

Guillet François, employé de la marine. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. M6 n° 563.

Guillet Christine, née Riquier, épouse probable du préc<sup>t</sup>. Même observation. M6 n° 597.

Guillochon René, de Château-Renault (Indre-et-Loire), 62 ans, officier canonnier. Aurait été « enlevé de force des îles de Porquerolles par les Anglais » vers fin frim. II, et emmené à Lisbonne où il séjournait encore en germ. X. M ; M2 n° 847 ; M6 n° 1042.

---

(1) D'après le document L. 299, elle n'aurait pas émigré: elle serait morte le 30 juil. 1793.

\* *Guin*, commis aux vivres. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Guinand* Pierre, né à Toulon le 27 sept. 1738, fils de Guinand Eloy et d'Hutre Catherine, marchand drapier, rue des Marchands. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A fui à Gênes le 28 frim. II. r = 76 f. 08. E6 ; L. 297 ; M ; M2 n° 143 ; M4 n° 265 ; M5 n° 314 ; M6 n° 342 ; Q. 1940, 2058 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Guinand Marie-Anne, née Paban, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à Gênes. L. 293, 349 ; M ; M5 n° 671.

Guinand Adélaïde, fille de la préc<sup>te</sup>, 14 ans. A suivi ses parents. Résidait à la Valette en l'an X. M ; M2 n° 836 ; M6 n° 1043.

\* *Guinchard* (ou Guichard), chirurgien. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Guingan Simon-Joseph, commis au magasin de la marine. A émigré le 28 frim. II. S'est particulièrement distingué « en faveur de la légitimité sous le règne éphémère de l'usurpateur ». Vivait à Toulon pendant la seconde Restauration. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Guiol*, sergent-major au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. 8 germ. III. E6.

\* *Guiol*, dit La Lardoire, traiteur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 433 ; Q. 1940.

\* *Guiol*, dit Soubise. 8 germ. III. E6.

\* *Guiol* Cyprien-Antoine, apothicaire à l'hôpital militaire de Bastia depuis 1769. 8 germ. III. Est resté en Corse pendant la domination anglaise sur cette île. Signalé cependant comme fugitif de Toulon. Décédé dans cette ville le 22 niv. III. E6 ; L. 296 ; Q. 1940.

\* *Guiol* Honoré-Claude, 24 ans, marchand de blé. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M2 n° 516 ; M6 n° 1514.

Guiol Jean, de Martigues (Bouches-du-Rhône), 23 ans, commis. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Guiol Jean-Baptiste-Félix, 23 ans, chandelier. M2 n° 518 ; M6 n° 557.

Guiol Jean-François, 33 ans, second-maître calfat. M2 n° 742 ; M6 n° 1046.

\* *Guiol* Marianne, née Garnier, 21 ans. 8 germ. III. E6 ; M2 n° 517 ; M5 n° 539 ; M6 n° 564.

Guiot (ou Guillot) Honoré, gendarme de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Guiot Honoré. Rentré d'Angleterre en flor. X. M.

Guiramand Vincent, 45 ans, menuisier. Exécuté le 14 pluv. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

Guiraud (femme). Guillotiné sur la place d'Armes le 11 germ. II (Comm. révol.). M1 n° 182 ; P.

Guirand Roch-Brun, d'Aubagne (Bouches-du-Rhône). Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Guirard (ou Guiran) Jean-Joseph, 39 ans, tailleur. Fusillé sans jugement vers le 3<sup>e</sup> frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Guillon Louis, d'Auriol (Bouches-du-Rhône), cuisinier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 15 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. L. 350 ; M5 n° 319.

\* *Guillon* Louis-Thomas, cabaretier. 8 germ. III. Décédé à Toulon le 3 germ. IX. r = 126 f. E6 ; M1 n° 221 ; M6 n° 963 ; Q. 2059.

Gutschel, de Reichshoffen (Bas-Rhin), boucher. Exécuté le 20 mess. VI (Comm. milit.). Mn.

Guyot Jacques-Toussaint. r = 94 f. 50. Q. 2059.

Hannequin Julie (1), 30 ans, fille publique. A quitté Toulon, vers fin vent. II, pour suivre en Italie un amant de rencontre qui

---

(1) Son père avait été greffier du bailliage de Grésivaudan.

la délaissa presque aussitôt. A voulu regagner la France et a été arrêtée à Loano, comme émigrée rentrée, le 12 flor. II. A comparu à Grasse devant le Trib. révol. du Var qui l'a condamnée à mort le 18 mess. suivant, à une heure du soir. Guillotinée le même jour à six heures sur la place du Claveau ou du Cours (1). G. 325; P1.

\* *Hébert* Joseph, régisseur des fourrages à l'armée d'Italie. 8 germ. III. N'a pas émigré : radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (18 pluv. V). E6 ; E7.

Henri Philippe, de Paris, 25 ans, soldat. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Henricy Charles, 25 ans, maçon. M2 n° 594 ; M6 n° 819.

Henricy Suzanne, née Cartier, épouse du préc<sup>t</sup>, 24 ans. M2 n° 593 ; M6 n° 918.

\* *Héraud*, sergent de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 384 ; Q. 1940.

Hérault Jacques, 31 ans, officier de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Herbe Jacques, 39 ans, marin. M2 n° 509 ; M6 n° 568.

Herbe Marguerite, née Martin, épouse du préc<sup>t</sup>, de la Seyne, 40 ans. M2 n° 510 ; M6 nos 580, 1242.

Herbès (d'), née Belindre, de Toulon. Guillotinée sur la place d'Armes le 11 germ. II (Comm. révol.). M1 n° 182 ; Q. 1940; P.

---

(1) Aujourd'hui place Bellaud de la Bellaudière. Le 15 flor. II, le tribunal avait sursis au jugement parce qu'il s'était arrêté à un point de droit. Devait-il considérer Loano, occupé par l'armée française, comme territoire français ou territoire italien ? Vachier, accusateur public, écrivit à la Commission des administrations civiles, police et tribunaux pour lui soumettre cette question litigieuse et le 25 prair. cette commission lui répondit qu'il fallait assimiler Loano à un territoire national. Julie Hannequin tombait par suite sous le coup de la loi du 28 mars 1793 qui punissait de mort les émigrés saisis sur le sol de la République.

Herluison Jacques, de Troyes, 53 ans, sculpteur. M2 n° 487; M6 n° 567.

Herluison Suzanne, née Bernard, épouse du préc<sup>t</sup>, 43 ans. M2 n° 488; M6 n° 536.

Hermann Ignace, de Sultz (Haut Rhin), 37 ans, tailleur. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn; (*Arch. comm. de Toulon*: Police).

\* *Hermitte (L')*, prêtre. 28 juin 1792. E1.

Hermitte (L') Louis-François, officier de marine. A émigré le 28 frim. II. L. 383.

\* *Hermitte Jean-Baptiste*, 67 ans, marin sur le *Pompée*. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6; M2 n° 985; M6 n° 1061; Q. 1940; B. M. 60.

Hermitte Joseph-Marie, fils du préc<sup>t</sup>, 18 ans, marin. M2 n° 986; M6 n° 1062.

Hermitte Raymond-Mathieu, négociant. Décédé à Venise le 28 vent. III. L. 347.

\* *Hermitte Toussaint*, boulanger. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant à Livourne. E6; L. 295, 347; M; M4 n° 305; M6 n° 466; Q. 1940.

*Hodoul Claire*, domestique, propr. à Sainte-Tulle-les-Durance (Basses-Alpes). 5 therm. II. E3; M.

Honorat Louis, 33 ans, commis aux écritures. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 27 vent. III. Incarcéré au fort La Malgue, comme prévenu d'émigration, le 11 vent. IV. G. 364; L. 347, 350; Q. 1940.

Honorati Modeste, dit Henry, 58 ans, capucin. A assisté à l'échafaud les condamnés par le tribunal sectionnaire. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). L. 296, 1076; Mn; P; X.

*Hue Pierre*, « officieux » du lieutenant général de la marine Clément-Joseph de Taffanel-La Jonquière. Arrêté en niv. III, par la frégate la *Minerve*, pendant qu'il se rendait en compagnie de

19 autres émigrés d'Espagne en Italie. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VI) (1). E7 ; G. 50 ; L. 166. 354, 1092.

Hugues Jean, 22 ans. A servi à Toulon dans le *Royal-Louis*, puis dans le même régiment en Corse et en Angleterre. A participé à l'expédition de Quiberon où il a reçu quatre blessures. A fait la campagne de Portugal dans le corps de *Castries*. Vivait à Toulon sous la seconde Restauration. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Hugues Jean-André, 57 ans, poulieur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Hugues Louis, 63 ans, maître canonnier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Hugues Louis, 54 ans, perruquier. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France vers le 30 vent. III. G. 362.

Husteings, ancien capitaine au régiment d'*Ile de France*, commandant du *Royal-Louis*. A suivi les Anglais le 28 frim. II. Décédé à Porto-Ferraio en l'an II à la suite d'une épidémie. P ; C1.

\* *Hutre*, dit Fréjour, officier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim II. E6 ; Q. 1940.

\* *Icard* (ou Aycard) Joseph, lieutenant de vaisseau provisoire. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 475 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

\* *Icard* Madeleine-Marguerite, née Bouret (2) (veuve d'Icard Antoine). 22 vend., 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédée à Livourne le 9 prair. II ou le 25 flor. V. r = 299 f. 70. E4 ; E6 ; L. 296 ; M ; M1 n° 66 ; M4 n° 282 ; M5 nos 97, 134, 563 ; M6 n° 620 ; Q. 1959, 2059.

---

(1) Voir plus haut *Doria* (note).

(2) Signalée sur E4 avec la désignation de *Bouvette* (veuve d'Antoine Aycard).

\* *Icard* Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. A suivi sa mère. E6 ; M ; M5 n° 565.

Imbert, époux Guey Claire. Sa femme, âgée de 25 ans, mère de trois enfants, était détenue en vend. III au fort La Malgue pour ce motif : « Suspecte par l'émigration de son mari ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Imbert Antoine, greffier au tribunal sectionnaire. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. L. 1759 ; Q. 1940 ; Mn.

Imbert Catherine (fille), 58 ans. A émigré le 28 frim. II. L. 352 ; M2 n° 647 ; M6 n° 827.

*Imbert* Jacques, de Marseille, 45 ans, canonier de marine, propr. dans le district. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4 ; M2 n° 611 ; M6 n° 820.

\* *Imbert* Jean-Joseph, balancier. 8 germ. III. Décédé à Carthagène le 3 therm. II. E6 ; M ; M1 n° 166 ; M5 n° 471 ; M6 n° 720.

\* *Imbert* Joseph, serrurier et balancier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Bordeaux le 19 vent. III. E6 ; L. 347.

Imbert Marie-Rose, née Garbeiron, 32 ans. M2 n° 886 ; M6 n° 1225.

Imbert Marie-Thérèse, née Vidal (veuve d'Imbert Alexandre, négociant), 51 ans. M2 n° 372 ; M6 n° 521.

Imbert Pascal, ecclésiastique, professeur au collège de l'Oratoire. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Imbert Thérèse, née Faye (ou Sage), du Beausset, couturière en homme. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France le 26 vent. III. Résidait à Marseille en l'an X. Amnistiée en 1807. L. 294, 347 ; M ; M6 nos 1533, 1565.

Imbert Thomas, de Sérignan (Vaucluse), 50 ans, cordonnier. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> vent. III. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté

le 23 vent. de la même année. G. 302 ; L. 347 ; M ; M2 n° 544 ; M6 n° 570.

Imbert Thomas (1), capitaine de vaisseau, commandant de l'*Apollon*. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60 ; P.

\* *Imbert* Toussaint, boucher. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 470 ; Q. 1940.

Imbert-Le Bret Xavier (le baron d'). Garde de la marine sur le *Citoyen* (1781-1783), sous les ordres du capitaine de vaisseau de Thy, dans les escadres des comtes de Guichen et de Grasse, durant la guerre de l'Indépendance américaine (1778-1783) ; commandant d'une des escadres de la Méditerranée après le 10 août 1792. Arrivé à Toulon en fév. 1793. A pris dès lors une part active à tous les événements qui ont agité la ville. A proposé ouvertement aux sections de reconnaître et de proclamer Louis XVII « leur légitime souverain » ; a été investi par les fédéralistes de pouvoirs illimités pour traiter avec l'étranger ; a supplanté le contre-amiral de Saint-Julien en s'emparant du commandement de l'escadre de la République et s'est rendu auprès de l'amiral Hood « où il a consommé la prise de possession du havre et des forts de Toulon ». A accompagné, le 29 août 1793, les troupes anglaises débarquées pour s'emparer du fort La Malgue, les a guidées dans ce fort, et, au milieu des soldats britanniques et français, « avec le consentement du gouverneur, y a proclamé Louis XVII ». A fui, le 28 frim. II, en Angleterre où il a touché du gouvernement anglais une pension de 3600 livres. Auteur d'un *Précis historique sur les événements de Toulon en 1793* et de divers autres mémoires, tous publiés sous la Restauration. B. M. 99 ; C1 ; C2.

Irouard Joseph, 44 ans, « coupeur de viande ». Aurait arboré « par force », pendant le siège, la cocarde blanche. A émigré le 28 frim. II « pour motif de terreur » et s'est rendu à Livourne sur un bâtiment génois. A séjourné plus tard dans les États de

---

(1) Identité très probable avec Imbert-Le Bret Xavier qui suit.

Gênes. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. Incarcéré au fort La Malgue le 19 flor. IV pour « prévention d'émigration et d'actes arbitraires ». A comparu devant le trib. crim. de Brignoles qui l'a placé sous la surveillance de la municipalité de Toulon par ordonnance en date du 25 frim. V. G. 364 ; M2 n° 125 ; M6 n° 183.

\* *Isnard*, tailleur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 473 ; Q. 1940.

Isnard, épouse du préc<sup>t</sup>. M5 n° 472.

\* *Isnard*, dit de la Valette. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Isnard André, marin. A fui à Gênes le 28 frim. II sur un vaisseau ennemi. Rentré en France, vers le 15 frim. III, par Nice où il a été arrêté. G. 293.

Isnard Antoine, de Nîmes, 36 ans, caporal. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Isnard* Catherine, née Icard. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédée à Livourne le 5 prair. III. E6 ; M1 n° 237 ; M6 n° 966 ; Q. 1940.

\* *Isnard* François Gabriel, receveur des domaines. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 894 f.. E6 ; L. 369 ; D ; Q. 1940, 2059.

Isnard Henriette, née Thanaron. Les biens de son père à Besse et à Flassans furent mis sous séquestre le 1<sup>er</sup> pluv. II parce qu'elle avait émigré. L. 327.

Isnard Marie (femme). Guillotinée sur la place d'Armes le 11 germ. II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; P ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Isnard Léon, fils de la préc<sup>te</sup>, 18 ans. A fui en Corse le 28 frim. II. S'y est enrôlé dans la compagnie franche du chevalier de Martin, puis a participé en brum. V au siège de l'île de Capraja. A été, en 1815, du nombre des volontaires royaux, qui, sous les ordres du duc d'Angoulême, ont marché contre « l'u-

surpateur » lors de son débarquement au Golfe-Jouan. Epicier à Toulon pendant la seconde Restauration. A sollicité vers 1825 un secours de la « bonté du Roi ». (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

*Isnard (d')-Cancelade* Jean, 68 ans, bourgeois, propr. à Toulon, Ollioules, Evenos, Cogolin. 22 vend., 8 germ. III. Consul de Toulon en 1756 et premier consul aux années 1766 et 1774. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Décédé le 7 germ. VII à (?). r = 1137 f. 99. E4 ; E6 ; L. 293 ; M ; M4 n<sup>os</sup> 152, 228 ; M5 n<sup>o</sup> 387 ; Q. 1940, 2058 ; B. M. 99 ; Mn.

*Isnard (d')-l'Escaillon* Pierre-Jean. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Marseille le 26 frim. V. r = 268 ) f. 83. E6 ; M3 n<sup>os</sup> 134, 216 ; Q. 1940, 2059.

Isoard Catherine, née Icard (veuve de Charles). r = 135 f.. Q. 2059.

\* *Jaccon* François. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Jaccon* Pierre. r = 83 f.. D ; Q. 2058.

*Janelle* Joseph, maître de billard. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. L. 347.

*Jardin* Jean-Baptiste-Laurent, de Marseille, 48 ans, aide canonnier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Jauffret* (demoiselle). Guillotiné sur la place d'Armes en germ. II (Comm. révol.). M1 n<sup>o</sup> 182 ; Mn ; P.

*Jausserand* André, 33 ans, quincaillier. A émigré le 28 frim. II. A sollicité sous la 2<sup>e</sup> Restauration un secours de « la bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

*Jausserand* Jean-François (1), 28 ans, cordonnier. Ancien commandant en second du bataillon n<sup>o</sup> 7. A quitté Toulon le 28

---

(1) Epoux probable de Lucrèce Caren, âgée de 28 ans. Cette dernière était en vend. III détenue au fort La Malgue pour les motifs suivants : « liaison avec les aristocrates, contre-révolutionnaire, propos très inciviques et menaçant les patriotes lors des Sections ». (*Arch. comm. de Toulon : I, Prisons*).

frim. II « par la porte d'Italie » « pour aller errer dans les bois du côté de Nice où les loups ne délivraient pas de certificats de résidence ». A déclaré n'avoir jamais émigré, ni porté la cocarde blanche, mais s'être caché en France, notamment à Roquebrune. Enfermé au fort La Malgue le 13 germ. IV pour prévention d'émigration. G. 364.

Jauvat Eustache, de la Garde, notaire. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II (1). Q. 1940 ; C4.

Jauvat Eustache, de Bormes, 50 ans (2). Même observation. Mn.

Jean, volontaire à la *Compagnie des guides à cheval* pendant le siège. P.

Jean Jean. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Jean Jean-Marie-Antoine. r = 430 f. 83. Q. 2059.

Jean Joseph-Jean-Baptiste-Sylvestre, 30 ans, cordonnier (ou maître serrurier) (?). Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; L. 1735 ; Mn.

Jeunet. L. 1748.

\* *Joinville* (frères) (3). 28 juin 1792. E ; L. 286.

\* *Jolifère* (ou Jotifice), « ci-devant au département ». 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Joly Jean-Pierre, de Lure (Haute-Saône), 29 ans, caporal. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Jonquier Joseph-Cyprien, 63 ans, pilote. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Joseph Théodore, 36 ans, perceur à l'arsenal. M2 n° 552 ; M6 n° 823.

\* *Jouffred*, dit de la Valette, bourgeois. 8 germ. III. E6.

---

(1) D'après C4, il aurait été fusillé le 7 niv. II.

(2) Identité très probable avec le précédent.

(3) Identité probable avec les frères Mervé de Joinville (V. plus loin *Mervé*).

Joulian Augustin, de Caux (Hérault), 30 ans, caporal. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Jourdan. Sa fille Marie, âgée de 40 ans, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Fille d'émigré, liée avec les aristocrates, aristocrate déclarée ayant dit à des patriotes le premier jour des sections : Ce n'est plus à présent aux patriotes à commander, mais c'est bien à nous ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Jourdan Barthélemy, de Marignane (Bouches-du-Rhône), 45 ans, caporal de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* Jourdan Henri, calfat. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Hardway (Angleterre) en 1794 (1). E6 ; M1 n° 249 ; M6 n° 968 ; Q. 1940.

Jourdan Jacques-Philippe, 26 ans, cordonnier. M2 n° 255 ; M6 n° 411.

Jourdan Jean-François, de Marseille, 59 ans, garde-magasin dans l'arsenal. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Jourdan Jean-Joseph, du Chaffaut (Basses-Alpes), 33 ans, portefaix à huile. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Jourdan Joseph, pêcheur. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Jourdan Paul, du Chaffaut (Basses-Alpes), 45 ans, savonnier. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

\* Jouve Jean-Baptiste-Bernard, 44 ans, consul de Hollande et d'Angleterre. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 165 f. 67. E6 ; L. 370 ; M2 n° 85 ; M6 n° 51 ; Q. 1940, 2058 ; C.

Jouve Louis-Etienne, fils du préc<sup>t</sup>, 7 ans. Emmené par son père à l'étranger. M2 n° 522 ; M6 n° 571.

Jouve Joseph-Marie (frère de Jean-Baptiste - Bernard cité plus haut), négociant. Décédé à la Nouvelle-York, le 11 germ. VIII, à l'âge de 54 ans. M1 n° 3 ; M6 n° 1483.

---

(1) Peut-être Hartwell ou Harwich, près de Londres (?).

Jouve Marie-Baptistine (fille de Jean-Baptiste). M5 n° 663.

Jouve Victoire-Elisabeth, née Causer (épouse de Jean-Baptiste). M5 n° 646.

Jouve Pierre, d'Oraison (Basses-Alpes), 40 ans, caporal. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Juillard* Jean-Joseph, 37 ans, boulanger. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A servi à Gênes, comme sous-employé dans les hôpitaux de l'armée d'Italie, du 1<sup>r</sup> therm. V au 1<sup>er</sup> mess. VIII. E6 ; G. 362 ; M ; M5 n° 476 ; Q. 1940.

Juillard Marie-Anne, née Rouvière, 25 ans. M2 n° 866 ; M6 n° 1390.

\* *Julien*, médecin. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Julien Antoine-Augustin, 38 ans, voilier. M2 n° 610 ; M6 n° 822.

\* *Julien* Jean Baptiste, de Bras, prêtre. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 brum. VIII). A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII le 4 prair. X devant le préfet des Bouches-du-Rhône. E6 ; L. 293, 299, 349, 370 ; M ; M3 n° 193 ; Q. 1940.

Julien Joseph-François. r = 192 f. 09. Q. 2059.

\* *Julien* Louis, né à Auxonne (Côte-d'Or), le 17 juil. 1730, ancien maître charpentier ayant acquis de la fortune, consul général de Gênes en 1793 (1). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille, le 10 fruct. III, sur un bâti-

---

(1) Son fils Claude-Nicolas Julien, mort âgé de 89 ans, le 28 déc. 1852, fut un homme distingué. Son petit-fils, amateur de beaux arts, écrivit une vie prétendue du peintre Simon Julien, de Toulon, greffée sur celle du peintre Julien, de Parme (*Propagateur du Var* : janv. 1861).

ment vénitien. r = 315 f. 90. E6 ; L. 295 ; M2 n° 144 ; M6 n° 351 ; Q. 1940, 2058 ; B. M. 99.

Julien Pierre-Lacroix, 39 ans, canonnier. Exécuté le 11 vent. II : « avait été trouvé porteur d'une carte de la section n° 8 sous le règne de Louis XVII » (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; C4.

Julien Thérèse-Elisabeth, née Legier (veuve de Julien François, homme de loi), 51 ans. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 vent. VII). L. 292, 299, 370 ; M2 n° 559 ; M6 n° 836.

Julien Paul-Auguste, fils de la préc<sup>te</sup>, 14 ans. Mêmes détails. L. 370 ; M2 n° 559 bis ; M6 n° 821.

Julien Victoire-Thérèse-Françoise, sœur du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 299, 370.

*Just Jacques* (fils d'Etienne), propr. à Callas. 22 vend. III. E4.

*Just Louis* (fils de Louis) (1), 24 ans, boulanger, propr. à Callas. 22 vend. III. Cultivateur à Callas en l'an X. E4 ; M2 n° 931 ; M6 n° 1075.

Kern, sous-lieutenant au régiment de *Royal-Louis*. Tué (2), avec une quarantaine de soldats, dans la défense du Cap Brun (15 oct. 1793). P ; C ; C1.

\* *Laberthonye* Thomas-Antoine-Gabriel, né à Toulon le 18 mars 1752 (fils de Louis, docteur en médecine, et d'Elisabeth-Euphrosine Foullon), médecin ordinaire du Roi. 8 germ. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. Maire de Toulon par ordonnance royale en date du 3 déc. 1814 : installé le 22 janv. 1815 après un discours de Cailleau, secrétaire général du Var ; a quitté cette dernière fonction le 4 mai suivant. Retraité comme médecin le 3 nov. 1819. Décédé à Toulon le 27 août 1823 : son

---

(1) Inscrit par erreur sur E4 avec le nom de *Pust*.

(2) Cottin, dans *Toulon et les Anglais*, dit qu'il a été fait prisonnier.

éloge funèbre a été prononcé le lendemain sur sa tombe par M. Venissat. Chautard (ainé) a écrit plus tard sur lui un opuscule intitulé : *Faible tribut payé à la mémoire de l'homme de bien Laberthonye* (1). E6 ; L. 292, 352, 1748 ; M4 n° 113 ; M5 n° 388 ; Q. 194<sup>o</sup> ; B. M. 99 ; F ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

\* *Laboissière* Jean-Baptiste (2), de Saint-Germain-les-Belles-Filles (Haute-Vienne), lieutenant de gendarmerie. 14 vent. II, 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (25 mess. VII). E4 (*Aups*) ; E6 (*Toulon*) ; L. 293, 299, 349, 360 ; Q. 1940.

\* *Laclue* (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 567 ; Q. 1940.

\* *Lacombe* (3), négociant. 8 germ. III. E6.

*Lacombe* Laurent, 42 ans, commis de marine à la distribution des vivres. A fui dans les Etats de Gênes, le 28 frim. II, sur une tartane française. Rentré en France le 24 vent. III. Dénoncé le 19 germ. IV par Antoine Chazal, de Gignac (Lot), préposé à la boulangerie, pour avoir dit, vers le 15 therm. III « que tous les scélérats de la Convention y passeraient bientôt comme les autres, que tout ce qui était resté dans Toulon était des pilleurs et des voleurs, principalement ceux du *Thémistocle* ». Incarcéré vers le 20 germ. IV au fort La Malgue, puis mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 10 frim. V. G. 364 ; L. 347 ; M2 n° 341 ; M6 n° 478.

*Lacoste*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

---

(1) Plusieurs de ces renseignements m'ont été fournis par M. Parès, archiviste de la ville de Toulon.

(2) Inscrit par erreur sur E4 (*Aups*) avec le nom de *Laboilline*.

(3) Signalé sur E6 avec la désignation de *Lacombe et Perrier*.

Lafferrière Antoine, de Paris, 38 ans, chirurgien. Exécuté le 4 prair. VII (Comm. milit.). Mn.

Lafeuillade François, de Lunéville (Meurthe), 27 ans, soldat de marine. Exécuté le 11 vent. II (Comm. révol.) : avait combattu dans les troupes britanniques et porté la cocarde blanche. Q. 1940 ; Mn ; C4.

\* *Lafflège*, cordonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 409 ; Q. 1940.

Lafond Louis, de Cayrols (Cantal), 40 ans, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Lagardel. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

\* *Lagrange*, commissionnaire (ou commis ?). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Lahu* (ou Laügt) Jean-Baptiste, tapissier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé le 15 therm. VI à (?) (1). E6 ; L. 347 ; M ; M5 n° 587 ; Q. 1940.

Lahu (ou Laügt) Thérèse, née Monier, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à l'étranger. L. 347 ; M5 n° 669.

\* *Lajard* Pierre (2), 53 ans, négociant. 8 germ. III. A résidé à Bordeaux du 16 janv. au 23 mai 1793. Juge au tribunal sectionnaire de commerce pendant le siège. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. S'est retiré à Châteaudouble « pour vivre ignoré ». A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant à Barcelone. A comparu le 23 prair. IX devant le trib. crim. de Draguignan qui l'a mis en liberté par ordonnance du même jour. E6 ; G. 362 ; L. 352, 371, 1748 ; M ; Q. 1940 ; R ; F.

\* *Lajard* Anne-Geneviève-Paule, née Garnier, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; L. 1748 ; M5 n° 571 ; Q. 1940 ; F.

---

(1) Ses enfants, Claire et François, furent ses héritiers. Ce dernier faisait partie de l'armée d'Égypte en l'an IX.

(2) Inscrit sur E6 avec le nom de *Lajard*.

\* *Lajard* Joséphine, fille de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. A suivi ses parents E6 ; L. 291, 1748 ; Q. 1940, 2058 ; F.

\* *Lajard* Madeleine, sœur de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. Même détail. E6 ; L. 291, 1848 ; Q. 1940, 2058 ; F.

\* *Lajard* Paule, sœur de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. Même détail. E6 ; L. 291, 1748 ; Q. 1940, 2058 ; F.

\* *Lajard* Sophie, sœur de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. Même détail. r = 119 f. 61 (2). E6 ; L. 291, 1748 ; Q. 1940, 2058 ; F.

Lajet Jérôme, volontaire au 9<sup>e</sup> bataillon du Var. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Lalain*, vicaire de la paroisse de Saint-Louis, propr. dans le district. 30 juin 1793. A prêté serment de fidélité à la Constitution civile du clergé, puis l'a rétracté. E2 ; X.

\* *Lalain* François-Xavier (2), prêtre. 8 germ. III. r = 459 f. 94. E6 , Q. 2058.

Lambert Crépin, canonnier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940.

Lambert Jacques, sergent de marine. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Lambert Joseph-Romain, lieutenant de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Lambert* Louis, volontaire au 8<sup>e</sup> bataillon du Var, propr. à Aiguines. 22 vend. III. E4.

*Lambert* Toussaint, 60 ans, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus. 8 germ. III. Résidait souvent à Ollioules depuis 1780 (3). S'est rendu à Toulon en août 1793,

---

(1) Cette rente a été partagée entre les quatre sœurs.

(2) Identité très probable avec Lalain qui précède.

(3) Lambert et son épouse « s'étaient fait connaître avantageusement à Ollioules par une foule d'actes de bienfaisance qui leur avaient mérité l'estime et la vénération de leurs concitoyens ; durant la Révolution, ils avaient manifesté encore plus ouvertement l'huma.

à l'étranger le 28 frim. II. Décédé à Marseille, où il était en surveillance, le 13 mess. VII. r = 1141 f. 01. E6 ; E7 ; L. 352, 371 ; M1 n° 16 ; M3 n° 210 ; Q. 1940, 2058.

Lambert Marie-Thérèse, née Rimbaud, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à l'étranger L. 352 ; M5 n° 53.

Lamie Marie, 21 ans, ouvrière en soie. Domiciliée à Avignon en 1793. S'est réfugiée à Toulon au mois d'août « par peur de l'armée révolutionnaire de Carteaux », dans la Rivière de Gênes le 28 frim. II. A comparu, sur l'ordre des représentants Mariette et Chambon en mission près l'armée d'Italie et des Alpes, devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mise en liberté le 13 flor. III. G. 333.

Lamolinerie Etienne, cordelier réfractaire. Venait de Cette et se rendait à Gênes, sur la tartane génoise la *Vierge de la Garde*, pour obéir à la loi sur la déportation des prêtres insermentés. Obligé, pendant son voyage, de relâcher à Bandol à cause d'une violente tempête. Arrêté dans cette commune en avr. 1793 et traduit à Toulon devant un jury militaire (1). G. 369 ; L. 286.

\* *Lan*, dit Roquevaire, voiturier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 290 ; M5 n° 403 ; Q. 1940.

Lange Apollonie. Même détail. L. 349.

\* *Lange* Pierre-Antoine, 26 ans, commis de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à

---

nitè la plus active envers les malheureux et les indigents... ». (Attestations de 27 citoyens d'Ollioules en date du 22 vent. VII).

(1) Il n'a pas été possible de connaître la teneur du jugement. Il est probable que Lamolinerie subit le même sort qu'un de ses compagnons de route De Bastard (Voir *Bastard*). Fouillé, il fut trouvé porteur de 36 livres en argent, de 4 doubles et de 21 louis d'or qui lui furent confisqués au profit de la nation. 24 livres lui furent rendues sur sa demande, le 3 mai 1793, « parce que tout accusé mérite des égards et des soins jusqu'au moment fatal de sa conviction ».

la Constitution de l'an VIII le 13 mess. X, à Milan, devant le général Charpentier, et le 26 pluv. XIII, à Marseille, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. E6 ; L. 296, 371 ; M ; M3 n° 374 ; Q. 1940.

\* *Lange Marie-Anne-Victoire*, née Gautier, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari à l'étranger. E6 ; L. 296, 371 ; M5 n° 568.

\* *Languedoc* (frères), négociants. 8 germ. III. Ont émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Lanteaume Hubert, 36 ans, cordonnier. M2 n° 339 ; M6 n° 479.

Lantelme François, 23 ans, cordonnier. L. 305 ; M2 n° 718 ; M6 n° 1082.

Lantier (de)-Villeblanche Charles-Louis, fils de Louis, et de Jeanne-Françoise l'Hermitte de Tamagnon ; époux de Laffitaud Claire-Françoise-Catherine ; commissaire de la marine en 1755, contrôleur en 1771, mis à la retraite le 1<sup>er</sup> déc. 1777, premier consul de Toulon en 1780-1782 et en 1788. Victime des premiers troubles qui ont agité la ville : sa maison a été pillée en 1789 et il a failli être assassiné la même année par la milice et les ouvriers de l'arsenal. S'est retiré dans le Comtat Venaissin (Etats du pape jusqu'au 14 sept. 1791). Décédé à Ville-neuve-les-Avignon le 30 sept. ou le 28 oct. 1790. L. 297 ; M ; M1 n° 1 ; M6 n° 1273 ; B. M. 99.

\* *Laoutte* (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M4 n° 89 ; M5 n° 569 ; Q. 1940.

Laplace André, 39 ans, marin. M2 n° 413 ; M6 n° 110.

Laporte (de)-Issertieux Henri-Charles, capitaine de vaisseau. A émigré le 28 frim. II. r = 238 f.. L. 371 ; D ; Q. 2039.

*Lardier* Joseph-Etienne (fils de Jacques, ménager), curé de la paroisse Saint-Louis, propr. à Ollioules. 28 juin 1792. A démissionné, le 5 fév. 1791, plutôt que de s'assermenter. S'est rendu à Nice, puis à Porto-Ferrajo. A prêté serment de fidélité à la

Constitution de l'an VIII, le 29 flor. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. Vicaire général du diocèse de Fréjus, sous l'évêque de Richery, pendant la seconde Restauration. Mort à Ollioules en 1834. r = 60 f. 87. E (*Ollioules*) ; L. 285, 1732 ; M3 n° 183 ; X ; Q. 2058.

Laret Jean-Pierre, de la Côte-Saint-André (Isère), 45 ans, maçon. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Larmodieu Joseph, 60 ans, marchand. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Larmodieu Joseph-Antoine, 40 ans, bourgeois. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Laroque*, cordonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 406 ; Q. 1940.

\* *Lasserre* (1). 25.fév., 30 juin 1793. E2 ; E4 ; B. M. 99 ; X.

Laugier Dominique, 20 ans, cuisinier. Semble n'avoir pas émigré : aurait quitté Toulon « au temps de la terreur » pour aller se cacher à Pierrefeu, puis à la Garde, enfin à Pignans. N'aurait pas justifié de sa résidence ininterrompue sur le territoire de la République. G. 362.

Laugier François-Joseph, propriétaire. Décédé à Porto-Ferrajo, le 23 prair. II, à l'âge de 68 ans. M1 n° 27 ; M0 n°s 671, 1568.

\* *Laugier* François-Toussaint, 34 ans, bourgeois. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Marseille en mars 1806. E6 ; L. 296 ; M ; M2 n° 502 ; M6 n° 574 ; Q. 1940.

\* *Laugier* Catherine-Madeleine, née Durand, épouse du préc<sup>t</sup>, bourgeoise. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M ; M4 n° 299 ; M5 n°s 248, 570.

---

(1) Probablement l'abbé de La Serre, prévôt de l'église de Toulon par cession en 1789 de l'abbé de Rafélis-Brovès, moyennant une pension de 7000 écus à ce dernier.

\* *Laugier* François-Joseph (frère de François-Toussaint cité plus haut), savonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Marseille en mars 1806. r = 1372 f. 58. E6; L. 296; M; Q. 1940, 2058.

\* *Laugier* Pierre, oncle du préc<sup>t</sup>, 57 ans. 8 germ. III. Mêmes détails. E6; M; M5 n° 400; Q. 1940.

*Laugier* Gaspard, de la Garde-Freinet, 32 ans, sergent-major. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940; Mn.

*Laugier* Joseph, d'Orange (Vaucluse), 36 ans, capitaine d'infanterie. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940; Mn.

\* *Laugier* Léon, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6; Q. 1940; B. M. 60.

*Laugier* Michel-Séverin, 28 ans, marchand drapier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn; C4.

*Laugier* Pierre-François, fils de Jean-Baptiste, ce dernier consul de Toulon en 1747 et 1749, subdélégué de l'intendant, colonel de la bourgeoisie, et d'Aguillon Angélique; époux, depuis le 22 janv. 1777, de Possel Marie-Anne-Louise; lieutenant particulier criminel et premier conseiller en la sénéchaussée de Toulon. Obligé de quitter la ville en août 1792 afin de « se soustraire aux poursuites des buveurs de sang ». S'est rendu à Bordeaux où il a résidé pendant deux ans et demi. Rentré à Toulon vers le 1<sup>er</sup> therm. III: y a rempli ensuite les fonctions de commissaire auditeur de la cour martiale maritime, puis celles de président du tribunal du district. Ne semble pas avoir émigré. L. 292, 338, 339, 371; B. M. 99.

*Laugier* Pierre-Honoré, fabricant de savon. A émigré le 28 frim. II. r = 189 f.. L. 296; Q. 2058.

\* *Laugier* Anne-Suzanne, née Audibert, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6; L. 296; M2 n° 432; M6 n° 77.

*Laugier* Louis-Pierre-Joachim, fils de la préc<sup>te</sup>, 16 ans. A suivi ses parents. L. 296; M2 n° 434; M6 n° 111.

\* *Laugier* Toussaint, sergent de marine. 8 germ III. A émigré le 28 frim. II. E6; M; Q. 1940.

Laumard Claude-Louis, 32 ans, commis aux vivres de la marine. Garde national sectionnaire pendant le siège. A émigré le 28 frim. II laissant dans l'indigence sa femme et ses enfants. Rentré en France le 15 vent. III. A exercé ensuite le métier de tourneur de chaises. A sollicité sous la 2<sup>e</sup> Restauration un secours de « la bonté du roi ». L. 347 ; M2 n<sup>o</sup> 277 ; M6 n<sup>o</sup> 412 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Laure*, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M4 n<sup>o</sup> 94 ; M5 n<sup>o</sup> 391 ; Q. 1940.

\* *Laure* (femme). 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Laure*, dit Denan, marchand de sel. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Laure Alexandre-Michel-Eustache, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Commerce de Marseille*. Même détail. B. M. 60.

Laure François, 25 ans, agriculteur. A fui à Gênes, le 28 frim. II, sur un bâtiment génois. Rentré en France par Marseille, le 27 vent. III. Incarcéré au fort La Malgue le 21 flor. IV. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 29 frim. V à la condition d'aller se mettre à la disposition de l'autorité militaire « parce qu'il était dans l'âge de la réquisition ». G. 364.

Laure François, 21 ans, agriculteur. M2 n<sup>o</sup> 591 ; M6 n<sup>o</sup> 829.

Laure Jean-Laurent, 23 ans, aide calfat sur le *Commerce de Marseille*. A fui en Angleterre le 28 frim. II. A fait dans le régiment royal d'artillerie du comte de Rotalier les campagnes de Quiberon et de Portugal. Contre maître à la « percerie » de l'arsenal de la marine en 1827, avec une solde de deux francs par jour. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Laure Louis-Victor, lieutenant de grenadiers dans la garde nationale. Blessé mortellement à Toulon dans un combat d'avant postes, vers le 1<sup>er</sup> oct. 1793. P.

\* *Laurent* (père), dit Isnard. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Laurent François. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Lautran Jean-Antoine, époux Chenard, de Martigues (Bouches-du-Rhône), 47 ans, sergent d'artillerie de marine. S'est employé à faire proclamer Louis XVII. N'ayant pu émigrer, il a été arrêté vers le 30 frim. II et conduit au fort La Malgue où il a demeuré jusqu'au 15 flor. II, date à laquelle il a été guillotiné (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Lauzet Claude, de Refranche (Doubs), 38 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Lavarelhy Noël-Antoine, 49 ans, marin. M2 n° 662 ; M6 n° 832.

Lavergne Louis, d'Aubusson (Creuse), 35 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Lavoute Anne-Adélaïde. A émigré le 28 frim. II. M.

Lavoute Louis-Victor-Auguste, frère de la préc<sup>te</sup>, 15 ans. Même détail. M.

Lavoute Victor-Auguste, 19 ans, propriétaire. r = 57 f. 23. M2 n° 534 ; M6 n° 575 ; Q. 2058.

Lay Pierre, officier de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940. Mn.

Lazare Pierre (1), négociant. Dénoncé le 21 prair. V au ministre de la police comme ayant livré Toulon, comme contre-révolutionnaire et comme émigré rentré. L. 310.

Leblanc François, de Florac (Lozère), receveur des droits d'enregistrement. Sectionnaire. « A contrôlé » l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). L. 293, 299, 349, 371.

---

(1) Peut-être double emploi avec Lajard Pierre, négociant, cité plus haut.

Lebrun (fils). Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Ledeau* Laurent-Joseph, d'Angers, 34 ans, agriculteur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 347 ; M2 n° 973 bis ; M6 n° 640 ; Q. 1940.

Léger Amand. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Legrand Pierre-François, 53 ans, capitaine de vaisseau. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Legrand Pierre-Louis, capitaine de vaisseau. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

Leidier (fils). Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Lelièvre, dit Tito, lieutenant de vaisseau. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Lelong*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Lenoble Thérèse (1). A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. L. 293, 349 ; F.

\* *Léon* Balthazar, cafetier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Livourne le 14 germ. II. E6 ; L. 293, 349 ; M3 n° 394 ; Q. 1940.

\* *Léon* Marie-Catherine-Euphrosine, née Léon, cousine germaine et épouse du préc<sup>d</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari à l'étranger. Rentrée en France, par Marseille, le 26 vent. III. E6 ; L. 293, 349 ; M4 n° 153 ; M5 n° 572 ; Q. 1940.

Lepage (de)-Arbigny Marcel (2), de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 71 ans, professeur de musique. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn ; (*Arch. comm. de Toulon*: Police).

---

(1) Belle-mère ou nièce de Grégoire Jean, officier de santé, cité plus haut.

(2) Beau-père de Pezet, cité plus loin.

Lequelly. Même observation. Mn.

Leroy (de)-Lagrange Louis-Michel (1), capitaine de vaisseau. A suivi les Anglais le 28 frim. II. Décédé à Carthagène en pluv. suivant. B. M. 60 ; P9 ; C4.

\* *Léry (de)* Catherine, née Isnard (veuve). 8 germ. III. E6 ; M5 n° 561.

Léry (de)-Vidal Marie, ancien commandant du port, capitaine de vaisseau en retraite, 74 ans. Exécuté vers le 12 niv. II (Comm. révol.). M1 n° 74 ; M6 n° 1310 ; Mn ; B. M. 99.

\* *Lespéron* Jean-Baptiste, notaire, rue des Chaudronniers. 8 germ. III. Premier président du Comité général des sections : élu le 14 juil. 1793 et remplacé sur sa demande après huit jours d'exercice. Nommé ensuite vice-président de ce comité. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville, dont l'original a été déposé dans son étude. A fait recevoir dans ses minutes, par les notaires Verguin et Sylvestre, la procuration donnée par les commissaires des sections à Pernety Jacques, payeur général de la marine, et à Caire Laurent, négociant, en vue de l'émission d'un emprunt d'un million de piastres fortes à Rome, Gènes, Livourne, etc. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 20 fruct. X, devant notre commissaire des relations commerciales à Livourne. Amnistié le 26 pluv. XI. r = 236 f. 52. E6 ; M2 ; M3 n° 263 ; Q. 1940, 2058 ; P ; R ; B. M. 99.

\* *Lespéron* Nicolas (fils d'un tailleur), commis de la marine. 8 germ. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 292, 349 ; M5 n° 407.

Lestiquet Antoine-François, 58 ans, commis préposé au logement des troupes. Semble n'avoir pas émigré : aurait quitté Toulon le 28 frim. II pour aller à Aix-en-Provence où il aurait séjourné jusqu'en niv. IX. G. 362.

---

(1) Parent de Basterot de la Barrière, capitaine de vaisseau, cité plus haut.

Letrain François, commissaire de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Letrain Joseph-Michel, 55 ans, maître charpentier à l'arsenal, demeurant rue de l'Oratoire. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte de livraison de la ville. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn ; R.

Levens Antoine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Liard François. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Libert Thérèse, née Guidon, de la Farlède, 71 ans. M2 n° 873 ; M6 n° 1038.

Liétard Louis, canonnier de marine. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 19 mess. X, devant notre commissaire à Nice. M6 n° 684.

Liétard Marie-Anne-Claire, née Guérin, de Venca. Même détail. M6 n° 679.

Lieutard Charles, cordonnier. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 1<sup>er</sup> vend. XI, devant notre commissaire général des relations commerciales à Livourne. M2.

\* *Lignier*, peigneur de chanvre. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 410 ; Q. 1940.

Lincrée (ou Linocier) Claude, de Saint-Chamond (Loire), 40 ans, sergent d'infanterie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Lion* Jean-Elzéar, fripier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 vent. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 395.

Lions Marie-Marguerite, bouchère. Guillotinée sur la place d'Armes le 11 germ. II (Comm. révol.). Les biens de sa famille ont été ensuite vendus nationalement pour 6000 f. environ. M1 n° 182 ; M6 n° 721 ; Mn ; P ; Q. 1940 ; (*Arch. comm. de Toulon: Police*).

Lions Augustin-Claude, fils de la préc<sup>te</sup>, 20 ans, commis marchand. Exécuté le 7 pluv. II (Comm. révol.). M1 n° 183 ; M6 n° 722 ; Q. 1940.

Lions Pierre-Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 30 ans, boucher. A fui à Carthagène, le 28 frim. II, sur le navire espagnol le *Léandre*. Rentré en France, le 19 mess. III, par Marseille. Incarcéré au fort La Malgue le 1<sup>er</sup> mess. IV. Mis en liberté provisoire par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 24 frim. V. r = 432 f. G. 364 ; L. 349, 371 ; M1 n°s 182, 183 ; M2 n° 698 ; M6 n° 1096 ; Q. 2058.

Liotard Antoine, de Crest (Drôme), canonnier de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Lisle (de)-Saint-Martin* Jean-Gaspard-Henri, époux Gay, lieutenant, propr. à Marseille. 9 janv., 23 fév. 1793. Séjournait à Gênes, en avr. 1792, où il se livrait à l'étude des sciences, en particulier de la physique et de l'agriculture. Radié de la liste des émigrés, par arrêté du directoire des Bouches-du-Rhône en date du 18 vend. IV, comme bénéficiaire du paragraphe 5 de la loi du 25 brum. III qui exceptait de la prévention d'émigration les Français notoirement connus avant leur départ pour s'être livrés à l'étude des sciences et des arts. E ; L. 296.

Loisir Antoine, 38 ans, fripier. A émigré à Gênes en brum. II. Rentré en France, par Nice, vers le 15 vent. III. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 1<sup>er</sup> flor. suivant. G. 308.

\* *Lombard* Antoine, traiteur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 29 vent. III. E6 ; L. 350 ; M4 n° 154 ; M5 n° 404 ; Q. 1940.

*Lombard* fils. E.

Lombard Mathieu-Marcel, 68 ans, maître serrurier à l'arsenal. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. E ; M ; Q. 1940 ; Mn.

Lombard (de)-Castellet Marius-Pierre-François-Henri. r = 4797 f. 52. Q. 2058.

\* *Long Jacques*, 49 ans, fripier et tailleur. 8 germ. III. A fui à Gênes, « frappé par la terreur, au moment où les lâches Anglais abandonnaient le port ». Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. E6 ; G 362 ; L. 347 ; M5 n° 398.

\* *Long Jean*, 54 ans, maître cordonnier, ancien fermier du droit des chaises à la cathédrale. 8 germ. III. A fui à Porto-Ferrajo, le 28 frim. II, sur le *Commerce de Marseille*. S'est rendu ensuite à Bastia, à Livourne, à Gênes. Rentré en France, par voie de terre, en passant par Nice, le 7 niv. III. E6 ; G. 293, 362 ; L. 347, 352 ; M5 n° 397 ; Q. 1940.

\* *Longin* (ou Longuin) (veuve). 8 germ. III. E6 ; M5 n° 576 ; Q. 1940.

\* *Longueville Pierre-Alexandre*, négociant, sur le Port. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. r = 233 f. 82. E6 ; L. 371 ; Q. 1940, 2058 ; R.

Louche Anne-Françoise, née Maurice, épouse de Louche Pierre-Louis-Probace, lieutenant de vaisseau « embarqué sur la frégate républicaine la *Sibylle* ». L. 290.

\* *Louche Louis*, ouvrier boulanger. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 18 vent. III. E6 ; L. 296, 347, 371 ; M5 n° 405 ; Q. 1940.

\* *Lougne* (veuve). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 371 ; M5 n° 577 ; Q. 1940.

\* *Louvert*, née Henri. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 558 ; Q. 1940.

Lucas François, de Grenoble, 23 ans, canonier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Lulli Jean-Antoine*, chirurgien-major de la marine. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293, 349 ; Q. 1940.

\* *Lyon Joseph*, aide charpentier à l'arsenal. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 347 ; M5 n° 394 ; Q. 1940.

\* *Macadré* Antoine, fabricant de bas et marchand de soie. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). E6 ; L. 299, 347, 372.

\* *Macadré* Jean-Antoine, fils du préc<sup>t</sup>, marchand de soie et de bas, place de la Halle. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 297, 352 ; R.

\* *Macadré* Antoine-Sauveur, frère du préc<sup>t</sup>, commis à l'arsenal. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Bastia le 23 fruct. suivant. E6 ; M3 n° 218.

*Macadré* Jean. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. L. 1748.

*Macadré* Elisabeth, née Panon épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

*Madelin* Marie-Thérèse, née Marin (épouse de *Madelin*, notaire), 23 ans. M2 n° 750 ; M6 n° 1244.

\* *Magdelain* Joseph, libraire et relieur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 1<sup>er</sup> prair. III. E6 ; L. 296 ; M ; M5 n° 395 ; Q. 1940.

*Magdelain* Louis, 56 ans, fourbisseur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Mahieu* (femme), 8 germ. III. E6 ; M5 n° 579.

\* *Mahieu* (fils), horloger. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 520.

*Mailly* (de) Adélaïde-Marie, née Lacroix de Castries, veuve d'Alexandre de Mailly. Rentrée d'Angleterre, par Calais, le 24 mess. X. M6 n° 573.

*Mallard* (veuve) (1). A émigré le 28 frim. II. L. 367.

---

(1) Mère de Marie-Anne-Félicité Mallard, cette dernière épouse de Giraud Charles (V. *Giraud*).

Mallard Jean-Louis Raymond, époux Jeanne-Marie Verrion, imprimeur. Député du tiers état de la ville aux Etats de Provence de 1789. La même année, afin de garantir l'arsenal des suites funestes d'une émeute populaire, « il a fait l'avance d'une somme considérable pour servir au paiement de ce qui était dû aux ouvriers employés » dans cet établissement. A écrit en 1790, sur les premiers événements révolutionnaires toulonnais, un mémoire intitulé *Précis sur l'affaire de Toulon*. A émigré en 1793. Son imprimerie est passée alors entre les mains d'Auguste Aurel. Vivait en 1813 à Callas, village natal de sa femme. B. M. 99.

Manenq Cécile, née Audibert, 31 ans. M2 n° 676 ; M6 n° 1132.

\* *Manenq* Guillaume, charpentier de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 29 vent. III. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, en vent. X, devant les sous-préfets de Valognes (Manche) et de Toulon. E6 ; L. 347 ; M ; M4 n° 158 ; M5 n° 510 ; Q. 1940.

\* *Manenq* François-Guillaume, fils du préc<sup>t</sup>, marin et charpentier. 8 germ. III. A suivi son père. E6 ; L. 347 ; M5 n° 511.

\* *Manenq*, frère du préc<sup>t</sup>. 8 germ III. E6 ; M5 n° 512.

*Mansenet* Jean, de Véronnes (Côte-d'Or), 36 ans, tailleur d'habits, propr. à Véronnes. 20 pluv. II. Semble n'avoir pas émigré, mais avoir été exécuté le 20 pluv. II (Comm. révol.). E2 ; L. 372 ; M3.

Marcel Claire, 40 ans. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Marcou Jean, de Rumont (Meuse ou Seine-et-Marne), 70 ans, ancien capitaine d'armes de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Maréchal Pierre, chirurgien. Même observation. Q. 1940; Mn.

\* *Mareilly* (femme). 8 germ. III. E6 ; M5 n° 582.

\* *Mareilly* (femme). 8 germ. III. E6 ; M5 n° 583.

Maria Jacques, de Flayosc, 30 ans, vigneron. Rentré d'Angleterre, par le Havre, vers le 1<sup>er</sup> fruct. X. M2 n° 1010 ; M6 n° 1240.

Mariand (ou Mariod) Ange. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Marigny Jean-François, de Venterol (Drôme), 50 ans, commis de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Marin* François, 52 ans, contrôleur des actes. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 917 f.. E6 ; M2 n° 115 ; M6 n° 310 ; Q. 1940, 2058 ; D.

Marin Suzanne, née Guérin, épouse du préc<sup>t</sup>, 51 ans. Semble n'avoir pas émigré : aurait quitté Toulon « dans le temps du désordre » pour aller à Solliès où elle aurait résidé jusqu'au 4 mess. V. Aurait séjourné ensuite à Signes, puis à Pignans. G. 362 ; M ; M4 n° 88 ; M5 n° 660.

Marin François-César-Auguste, 18 ans, commis au bureau des douanes. M2 n° 450 ; M6 n° 114.

Marin Jean-Modeste, 62 ans, fabricant de bas. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Marin* Jean-Baptiste, de la Valette, serrurier bandagiste. 8 germ. III. A fui à Gênes le 28 frim. II. E6 ; L. 294, 347, 352, 372 ; M4 n° 279 ; M5 n° 521.

Marin Claire, née Borme, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 294, 352.

Marin Fortunée, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 294, 352.

Marin Marie-Claire-Sophie (fille), 19 ans. M2 n° 449 ; M5 n° 665 ; M6 n° 70.

\* *Marin* Joseph-Alexandre-Louis. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293, 349.

Marin Christine-Désirée, née Saurin, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 349 ; M5 n° 687.

Marin Marguerite-Françoise (sœur de Joseph-Alexandre-Louis). Même détail. L. 349 ; M5 n° 664.

\* *Marin* Pierre, bourgeois. 8 germ. III. E6.

\* *Marion*, canonnier. 8 germ. III. E6.

\* *Marot* (fils puîné), perruquier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Marot* (fils cadet), droguiste. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

*Marquand Jacques*. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Marquezy Jacques-Antoine*, lieutenant de vaisseau sur le *Commerce de Marseille*. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. A plus tard servi de nouveau dans l'armée navale de la République et a commandé la station de Lugano en niv.-vent. IX. A perdu l'usage de la main gauche à la suite d'une blessure de guerre. Résidait à Bandol en l'an X. E6 ; M ; M2 n° 590 ; M6 n° 841 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

\* *Marquizan* (fille). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 584 ; Q. 1940.

\* *Marquizan Amand*, 33 ans, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. A suivi la flotte anglaise le 28 frim. II. r = 602 f.. E6 ; M2 n° 282 ; M6 n° 415 ; Q. 1940, 2058 ; B. M. 60 ; D.

\* *Marquizan Marie*, née Ricord (veuve). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E6 ; L. 372 ; M5 n° 585 ; Q. 1940.

*Marquizan Melchior* (1), 42 ans, perruquier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Marquizan Toussaint*, 39 ans, gendarme. 7 frim. VI. Fusillé le 6 frim. VI (Comm. milit.). Son exécution a fait l'objet

---

(1) Epoux probable de Catherine Imbert, âgée de 37 ans. Cette dernière était détenue en vend. III au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Liaisons avec les aristocrates, ayant tenu des propos contre les patriotes lors de l'affaire du Champ de bataille, le 23 août 1791, disant qu'il s'était versé du sang, mais que si quelqu'un des siens avait pris mal, elle irait elle-même assassiner Barthélemy, le patriote, dans sa maison ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

d'une plainte énergique adressée au ministre de la police générale, le 24 frim. suivant, par Ricard, commissaire du Directoire exécutif dans le Var : Marquizan ne figurait pas sur la liste des émigrés (1) ; or, la Commission militaire, oubliant que seule l'Administration centrale du département avait le droit de le déclarer émigré, l'avait considéré et condamné comme tel. E6 ; L. 166 ; Mn.

\* *Marrel* (père), bourgeois. 8 germ. III. E6.

\* *Marrel* (fille), bourgeoise. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 586.

\* *Marsal* Philippe, orfèvre. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. E6 ; L. 165, 293, 347, 352, 372 ; M5 n° 522 ; Q. 1940.

\* *Marsal* Marie, née Arnaud, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. Mêmes détails. E6 ; L. 165, 293, 347, 352, 372 ; M5 n° 587.

Martégal (?), de Martigues (Bouches-du-Rhône), tailleuse. Exécutée en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

Martel François, époux Gairoard Blanche, 54 ans, bonnetier. Membre du Comité général des sections. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). r = 380 f.. L. 293, 349, 372 ; M ; M2 n° 199 ; M6 n° 353 ; Q. 2058.

Martel Jacques François, commis marchand. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Exécuté à Toulon le 12 frim. VI (Comm. milit.). L. 293, 349 ; Mn.

Martel Jean-Bernard (2), 47 ans, négociant. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Martel Jean-Bernard, charcutier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

---

(1) Marquizan ne fut inscrit sur la liste des émigrés que le lendemain de son exécution.

(2) Peut-être identité avec Martel Jean-Bernard signalé sous la rubrique de Figanières (?) ou avec Martel qui suit.

Martel François-Joseph, fils du préc<sup>t</sup>, 20 ans, négociant. Même observation. Mn.

*Martel* Joseph-Charles, 21 ans, tanneur. 1<sup>er</sup> pluv. VI. Exécuté le 1<sup>er</sup> pluv. VI (Comm. milit.). E6 ; M5 n° 524 ; Mn.

Martel Louis, bourgeois, rue des Pénitents noirs. Membre de l'Administration provisoire du département pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

\* *Martelly*, chanoine. 8 germ. III. E6.

\* *Martelly* Jean, frère du préc<sup>t</sup>, commis. 8 germ. III. A fui, le 28 frim. II, avec un vaisseau ennemi. E6 ; M.

Martelly, dit Castelan, 30 ans, bourgeois. « A servi de guide aux Anglais lors de la trahison de Toulon ». Incarcéré dans la maison d'arrêt de « la commune » le 24 fruct. IV comme prévenu d'émigration. G. 364.

\* *Martelly* Marie-Victoire, née Cordeil (1) (épouse de *Martelly* Gaspard, ancien commissaire de la marine). 22 vend., 7 pluv. III. A émigré le 28 frim. II. E4 ; E6 ; M5 n° 521 ; Q. 1940.

\* *Martelly (de)-Chautard* François-Louis-César (2), aspirant de la marine depuis le 28 mars 1792. 7 pluv. III. Servait sur la frégate la *Perle* au moment de l'évacuation de la ville. A refusé de trahir la France et a été débarqué à l'île Minorque, comme prisonnier, par le vaisseau espagnol le *Mexicain*. E6 ; L. 305.

Martin, née Borme Claire. M5 n° 128.

Martin Antoine-Henri-Tropez (3), matelot sur le *Scipion* qui, le 25 août 1793, se livra sans résistance aux Anglais après avoir arboré le pavillon blanc. A péri, en rade de Livourne, le 6 frim. II, dans l'incendie de ce navire qui fit 150 victimes (4). L. 288, 363 ; P ; C.

---

(1) Signalée sur E4 et E6 avec le nom de *Cordeil*. Fille de Cordeil Louis-Gabriel, commissaire de la marine (V. plus haut *Cordeil*).

(2) Inscrit sur E6 avec le nom de *Chautard*.

(3) Probablement natif de Fayence.

(4) V. plus haut De Goy-Bègue.

Martin François-Melchior, frère du préc<sup>t</sup>, matelot sur le *Scipion*. Mêmes observations. L. 288, 363; P.

Martin Esprit. L. 290.

Martin Euphrosine, 33 ans, ménagère. A fui à Porto-Ferrajo le 28 frim. II. S'est rendue ensuite à Gênes. Rentrée en France le 12 prair. III, par Nice, sur la pinque génoise la *Vierge du Bousquet*. Arrêtée dès son débarquement et mise en liberté provisoire dans Nice parce qu'elle était pauvre et qu'elle allaitait un enfant de quinze mois (1). G. 297.

Martin Joseph, fils de la préc<sup>te</sup>, 15 mois. L. 297.

Martin François de Picerans (?). r = 236 f. 35. Q. 2058.

Martin Jean-Louis, 44 ans, perruquier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940; Mn; (*Arch. comm. de Toulon: Police*).

\* *Martin* Laurent, employé dans les bureaux de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 23 prair. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. E6; L. 296, 372; M6 n° 1515; Q. 1940.

Martin Elisabeth, née Ricard, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 296; M5 n° 50.

Martin Elisabeth, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 296.

Martin Marie-Victoire-Ursule, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 296.

Martin Madeleine, née Barthélemy (épouse de Martin Joseph, dit la Valette). M5 n° 643.

Martin Michel, capitaine de vaisseau. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Martin* Thomas, époux Escalon Elisabeth, de la Valette, ancien expert. 8 germ. III. Juge au tribunal populaire section-

---

(1) Arrêté des représentants du peuple Dumas et Réal en mission près l'armée d'Italie et des Alpes (15 prair. III).

naire pendant le siège. A suivi l'escadre britannique le 28 frim. II et a été à sa solde. E6 ; L. 289, 293, 348, 372 ; M5 n° 397 ; R.

Martin Charles, fils du préc<sup>t</sup>. L. 289.

Martinenq François, époux Catelin Marie-Anne-Eléonore. r = 54 f Q. 2059.

\* *Martinenq (de)* Joseph-Jules-François, fils de Martinenq Jules-François et de demoiselle de Gineste (1) ; époux depuis le 16 juil. 1767 d'Anne-Thérèse-Dorothee Truguet (2) ; capitaine de vaisseau retiré en 1786, bourgeois en 1793. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 30 pluv. suivant. Père d'André-Jules-François de Martinenq, ce dernier contre-amiral en 1824, major général de la marine, préfet maritime par intérim à Toulon, grand officier de la Légion d'honneur. E6 ; L. 289, 290, 292, 372 ; M1 n° 71 ; M6 n° 646 ; Q. 1940 ; B. M. 99.

Mascaron Anne-Victoire. r = 273 f. 67. Q. 2059.

Massillon Jean-Baptiste-Joseph (3). Décédé à Figliera (Catalogne) le 24 vend. III, à l'âge de 37 ans. L. 372 ; M1 n° 121 ; M6 n° 768.

\* *Masson* Nicolas-Joseph-André, 34 ans, perruquier. 8 germ. III. Sectionnaire. A fui à Porto Ferrajo, le 28 frim. II, sur le bâtiment français la *Pèlerine*. Rentré en France, par Marseille, le 2 therm. III. Incarcéré au fort La Malgue, le 19 germ. IV. Mis en liberté le 30 frim. V par ordonnance du trib. crim. de Brignoles. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Séjournait à Livourne en l'an XI. E6 ; G. 364 ; L. 292, 352, 372 ; M2 ; M5 n° 514.

\* *Masson* Elisabeth, née Auzias, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; L. 352 ; M4 n° 167 ; M5 n° 513 ; Q. 1940.

\* *Massot* François-Antoine, 29 ans, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 296 ; M2 n° 403 ; M6 n° 117 ; Q. 1940.

---

(1) Fille d'un capitaine de vaisseau.

(2) Sœur de l'amiral Truguet. Elle apporta une dot de 33000 livres.

(3) Frère de Laberthonye Rose-Françoise-Madeleine, née Massillon.

Massot Jean-Pierre, 21 ans, boulanger. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A servi dans l'armée d'Italie comme conducteur en second des équipages des vivres après la loi du 19 fruct. V. M ; M2 n° 482 ; M6 n° 581.

Massot Pierre-Laurent, 25 ans, charcutier. M2 n° 456 ; M6 n° 116.

\* *Mauche Marie-Anne*, née Mourret (veuve de Mauche Charles, négociant). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II « à cause des agitations et des bouleversements de Toulon ». E6 ; L. 293, 349 ; M5 n° 580 ; Q. 1940.

Maudet (de), ancien gouverneur de la place. A fui à la Spezzia le 28 frim. II avec l'escadre napolitaine. S'est rendu ensuite sur la même escadre à Gaëte, puis à Naples où il a été admis à la Cour royale. C.

Maunier Pierre, 56 ans, calfat. M2 n° 453 ; M6 n° 118.

\* *Maurel*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Maurel*, officier de marine. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Maurel Charles. L. 290.

Maurel Marie-Anne, sœur du préc<sup>t</sup>. L. 290.

\* *Maurel Philippe*, cordonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 526 ; Q. 1940.

Maurel Elisabeth, née Ripeau, épouse du préc<sup>t</sup>. L. 291.

Maurel Pierre, ménager. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. L. 338, 347.

\* *Mauric Anne-Marie*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. E6 ; F ; L. 1748 ; Q. 1940.

Mauric Geneviève-Claire, née Roux. Mêmes détails. L. 294, 1748 ; F.

Mauric Geneviève-Marguerite, fille de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. L. 294, 1748 ; F.

Mauric Jean, 31 ans, ouvrier fontainier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 2 fruct. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. L. 295 ; M ; M2 n° 90 ; M6 n° 1245.

Mauric Joseph, frère du préc<sup>t</sup>, 34 ans, fontainier communal. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 2 fruct. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. L. 295 ; M ; M2 n° 899 ; M6 n° 1247 ; R.

\* *Mauric* Jean-Louis, de Belgentier, « commis embarquant aux vivres », rue des Pénitents noirs. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte de livraison de la ville. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M2 n° 67 ; M6 n° 306 ; Q. 1940 ; R.

\* *Mauric* Jean-Louis, 52 ans, lieutenant de vaisseau. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6 ; M2 n° 512 ; M6 n° 583 ; B. M. 60.

\* *Mauric* (fem. n<sup>e</sup> de Jean-Louis). 8 germ. III. E6 ; M5 n° 589.

Mauric Victor-Philippe, 7 ans. M2 n° 514 ; M6 n° 584.

\* *Maurin*, commis. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Maurin, gardien des fortifications. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Maurin (fils), 30 ans. Sa mère, née Marie Fournier, âgée de 60 ans, veuve de Maurin, tailleur, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour ces motifs : « Liaisons avec les aristocrates, très suspecte, un garçon émigré ». (*Arch. comm. de Toulon*: I, Prisons).

Maurin Antoine, de Rougiers, 57 ans, garde-magasin dans l'arsenal. Fusillé sans jugement vers le 30 frim II. Q. 1940; Mn.

\* *Maurin* Augustin, dit Pommade, marchand de modes. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Maurin* Joseph, de Solliès, tailleur d'habits. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France en vent. III. Placé en surveillance à Brignoles en germ. IX, époque durant laquelle il demanda à résider à la Valette. E6 ; L. 347 ; M ; M5 n° 527 ; Q. 1940.

\* *Maury* (1), époux Mouttet Claire, cartier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M ; Q. 1940.

\* *Maury* François-Louis, fils du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M ; Q. 1940.

Mauvillan, menuisier. L. 289.

\* *Médat* Marguerite. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 590.

Mège Antoine, 25 ans, marin. M2 n° 568 ; M6 n° 840.

\* *Mège* Jean-Louis (2), ancien marchand drapier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Naples le 28 vent. VI. E6 ; L. 373 ; M ; M6 n° 1482 ; Q. 1940.

\* *Meiffret* Antoine, ménager. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 173 f. 01. E6 ; L. 296 ; M5 n° 492 ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Meiffrund* Pierre-Joseph, né à Toulon le 23 fév. 1723, fils de Jean-Baptiste Meiffrund et de Thérèse Giraud ; chancelier du consulat d'Alger de 1768 à 1777, second consul de Toulon en 1789, député du tiers état de la sénéchaussée de cette ville à l'Assemblée nationale ; propr. à Val Dardenne, demeurant place Saint-Pierre. 8 germ. III. A tenu presque journallement ses électeurs au courant des événements qui se sont déroulés à Versailles et à Paris du 7 mai 1789 au 21 sept. 1791. Président de la municipalité sectionnaire de Toulon pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II (3).

---

(1) Inscrit sur E6 avec le nom de *Mauric*.

(2) Inscrit sur E6 avec l'orthographe *Meige*.

(3) Signalé sur E6 avec l'orthographe *Meiffrun*. Sa fille, Marie-Emilie-Thérèse-Toulon, épousa, le 18 mai 1807, Pierre-Marie-Alexandre de Granval de Fournols.

Décédé à Toulon en 1814. r = 142 f. E6 ; M ; M6 n° 1456 ; Q. 1940, 2058 ; B. M. 99 ; Z1 ; R ; D.

\* *Meiffraud* Emilie-Victoire, née Vallière, épouse du préc<sup>t</sup>, de Toulon (1). 8 germ. III. A fait distribuer, en déc. 1789, 300 livres aux pauvres de la ville à l'occasion de la naissance de sa fille Marie-Emilie-Thérèse-Toulon. A suivi son mari à l'étranger. E6 ; M5 n° 591 ; Q. 1940 ; Z1.

Meilleur François-Dominique, 29 ans, cordonnier. Incarcéré au fort La Malgue, le 22 niv. IV, pour prévention d'émigration. G. 364 ; M2 n° 542 ; M6 n° 578.

Meistre, époux Marcel Claire. Sa femme, âgée de 33 ans, était en vend. III détenue au fort La Malgue comme « suspecte à cause de l'émigration de son mari ». (*Arch. comm. de Toulon*: I, Prisons).

Meistre, fils du préc<sup>t</sup>. (*Arch. comm. de Toulon*: I, Prisons).

Meistre, frère du préc<sup>t</sup>. (*Arch. comm. de Toulon*: I, Prisons).

Meistre Jacques, 46 ans, employé à « la garniture » de l'arsenal de la marine. Membre du tribunal populaire au cours du siège. A émigré le 28 frim. II. Vivait encore vers 1827. (*Arch. comm. de Toulon*: Police).

Mélan Félix, 25 ans, tailleur d'habits. M2 n° 715 ; M6 n° 1251.

\* *Méline* Jean, cordonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 528.

Méline Laurent, 34 ans, tonnelier. M ; M2 n° 458 ; M6 n° 119.

Méline Ursule-Thérèse, née Coulomb, épouse du préc<sup>t</sup> M ; M2 n° 459 ; M6 n° 91.

\* *Mélixan* Joseph, époux Marie-Anne Berton, 74 ans, ancien tailleur. 8 germ. III. A fui à Bastia le 28 frim. II. Décédé dans cette ville le 19 ou le 27 frim. III. E6 ; L. 296, 349 ; M ; M5 n° 525.

---

(1) Paroisse Saint-Louis.

Mélizan Joseph-Sylvestre, fils du préc<sup>t</sup>, notaire, rue des Orfèvres. Secrétaire du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 mess. IX. Reconduit sous escorte à la frontière par ordre du ministre de la police en date du 23 mess. IX. Décédé dans la Rivière de Gênes vers therm. de la même année. M ; M1 n° 251 ; R.

Ménesdrieu Antoine-Louis, 50 ans, capitaine du génie. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Mercier, « ci-devant au département ». A émigré le 28 frim. II. Q. 1940.

Mère Antoine, 34 ans, « commis embarquant aux vivres de la marine ». M2 n° 457 ; M6 n° 120.

\* Mérel François-Charles, commis d'administration de la marine. 8 germ. III. « A fait du service ordinaire sous le règne du prétendu Louis XVII, a pris une part active à la livraison de Toulon et a fui avec les Anglais ». S'est rendu à Livourne où il s'est adonné à la peinture. Rentré en France le 27 vent. III et domicilié à Marseille jusqu'au 2 vend. VI. A satisfait à la loi du 19 fruct. V en s'exilant à l'île de Minorque, puis à Barcelone. Résidait à Marseille en l'an X E6 ; L. 292, 379 ; M ; M6 ; Q. 1940.

Mérel Rose, née Romain (1), épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 292, 379.

Méric Jean-Baptiste, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Commerce de Marseille*. A fui avec l'escadre britannique le 28 frim. II. B. M. 60.

Mérot Honoré, ouvrier orfèvre. A émigré le 28 frim. II. M.

Mervé (de)-Joinville Marie-Jean-Joseph. r = 300 f.. Q. 2058.

---

(1) Sœur de Romain Toussaint, ingénieur de la marine (V. plus loin *Romain*).

Mervé (de)-Joinville Pierre-Thomas-Marie, frère du préc<sup>t</sup>, marin. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 9 prair. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. M3 n° 170; Q. 2058.

Mest (ou Maist) Antoine, 47 ans, sergent d'artillerie de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940; Mn.

Meunier Jean-François, 31 ans, sergent de marine. Même détail. Q. 1940.

*Meye* Jean-Baptiste, propr. à Callas. 22 vend. III. E4.

Mierlahau, époux Madeleine Ventre, tailleur. Sa femme, âgée de 33 ans, était détenue en vend. III au fort La Malgue pour ces motifs: « Liaisons avec les aristocrates, suspecte, mari émigré ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Mille Elzéar, de Caseneuve (Vaucluse), 54 ans, gendarme de marine. M2 n° 342; M6 n° 490.

\* *Mille* Michel, menuisier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6; L. 290; M5 n° 532; Q. 1940.

Millet François-Denis, 44 ans, chanoine de la cathédrale et aumônier de la garde nationale en 1791. Assermenté. A participé, le 3 avr. 1791, à l'élection de l'évêque constitutionnel Rigouard. A fui à Sens (Yonne) le 28 frim. II. Arrêté dans cette ville comme complice des Toulonnais rebelles et traduit devant le Trib. révol. de Paris qui l'a condamné à mort le 27 mess. II. Exécuté le même jour. N'avait pas abandonné la France. Q. 1701; X.

Mirlavaux Claude, de l'Allier, employé de la marine. Rentré d'Angleterre, par le Havre, le 14 fruct. X. M.

Mitre Alexis, orfèvre. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940; Mn.

Mitre Barthélemy, de Cuers, ancien militaire. Même observation. r = 73 f. 17. M1 n° 277; Mn; Q. 2058.

Mitre François-Romain, orfèvre. M6 n° 944.

\* *Mitre* Louis, orfèvre. 8 germ. III. E6; M2 n° 932; M6 n° 1252.

Mitre Pierre-Alexis, orfèvre, demeurant « au bout du Cours ». Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. M6 n° 1455 ; R.

Mitre Pierre-Joseph, 37 ans, maréchal ferrant. A présidé, le 13 juil. 1793, dans l'église des Minimes, la séance d'ouverture des sections et « y a fait adopter une motion incendiaire ». Arrêté, dans la nuit du 29 au 30 mess. II, à Saint-Daumas, près de Nice, en compagnie d'autres fédéralistes fugitifs de Toulon, par un détachement du 3<sup>e</sup> bataillon de la 20<sup>e</sup> demi-brigade (1). Considéré comme ennemi de la République et prévenu d'émigration par arrêté du directoire du département du Var en date du 11 frim. III. G. 326, 341, 360, 362 ; P1.

\* *Mitre-Rias*, aubergiste. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 14 germ. II. r = 249 f. E6 ; L. 296, 350 ; M ; M5 n°s 46, 533 ; D ; Q. 2059.

Mitre-Rias Anne-Dauphine, née Clément, épouse du préc<sup>t</sup>, aubergiste. A suivi son mari à l'étranger. Rentrée en France, par Marseille, le 26 vent. III. L. 350.

\* *Molinery*, gendarme. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Molinier Bernard-Auguste, né à Toulon le 29 mai 1737, fils de Molinier Antoine et de Labretèche Marguerite, colonel, sous-directeur de l'artillerie de la marine. Séjournait à Camps depuis juin 1793, époque à laquelle il avait cessé ses fonctions. S'est réfugié à Toulon le 29 août suivant. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. Fusillé sans jugement au Champ de Mars vers le 30 frim. II. r = 348 f. L. 296, 373 ; M1 n°s 108, 228 ; M6 n° 697 ; D ; R ; Q. 2059 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Molinier Joseph-Philippe, 32 ans, charpentier. M2 n° 614 ; M6 n° 839.

---

(1) V. Arène Antoine, boucher, sous la rubrique de Solliès.

Molinier Laurent, maître charpentier. Fusillé sans jugement au Champ de Mars vers le 3<sup>e</sup> frim. II. Sa bru, née Royer fut incarcérée après son exécution comme parente d'un contre révolutionnaire. Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Monastel Joseph-Mathieu, 36 ans, pêcheur. M2 n° 622 ; M6 n° 838.

Monestel François, 59 ans, maître charpentier à l'arsenal. Officier municipal sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn ; R.

Monge Jean, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Monge Pierre-François. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

\* *Mongin* Antoine, 64 ans, comite. 8 germ. III. S'est employé, le 28 frim. II, à éteindre le feu de l'arsenal où « il a été assailli par quelques Anglais qui, baïonnette aux reins, l'ont fait embarquer de force sur un de leurs vaisseaux ». Conduit à Livourne, puis à Gênes. Rentré en France, par Nice, vers le 15 pluv. III. Traduit aussitôt devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 18 vent. suivant à la condition d'aller reprendre à Toulon son service de comite. E6 ; G. 301 ; L. 347 ; M ; Q. 1940.

\* *Monier*, commissaire de marine (1). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940 ; (*Arch. comm. de Fréjus* : I2).

\* *Monier* (fils). 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Monier Simon, d'Agde (Hérault), 46 ans, sergent d'artillerie de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Monier (de)-Castellet* Jean-Baptiste, baptisé à Pignans le 10 déc. 1732 ; fils de noble Joseph-François de Monier du Castellet,

---

(1) Identité probable avec Maunier Pierre-Jean-Marius, ancien commissaire des classes à Fréjus, signalé à la Seyne où il était domicilié au moment de son émigration.

ce dernier enseigne de vaisseau, et de Blanche de Monier-Châteauvieux ; seigneur du Revest et du Val Dardenne, chef d'escadre, directeur général du port et de l'arsenal, chevalier de Saint-Louis, propr. à Toulon, le Revest, Pignans. 28 juin 1792. A fait ses preuves de noblesse pour avoir entrée aux Etats de Provence (1787-1789). Emprisonné par la foule, le 1<sup>er</sup> déc. 1789, lors du sac de l'Hôtel de la marine (1) et mis en liberté sur décret de l'Assemblée nationale constituante en date du 19 janv. 1790. S'est retiré d'abord dans sa propriété de Dardenne, puis à Nice d'où il est rentré à Toulon le 10 août 1790. A prêté le surlendemain, à l'Hôtel de ville, le serment civique. A été blessé grièvement et a failli être lanterné le même jour par la population furieuse de le voir de nouveau dans Toulon : n'a eu la vie sauve que grâce au courage d'un petit groupe de soldats (2). A fui une seconde fois à Nice où il séjournait encore en sept. 1792. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du ministre de la police générale (30 vent. X). Commandeur de Saint-Louis en 1823. r = 1134 f. 72. E (*Brignoles*) ; L. 285, 304, 326 ; M ; M5 n° 404 ; Mn ; B. M. 99 ; Q. 2058 ; A14 ; (*Arch. comm. de Pignans* : GG7 f° 99 v° ; GG12 f° 141).

Monier (de) • Castellet Marie-Thérèse-Julie-Géromine, née Bernier de Pierevert, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à Nice. L. 326 ; (*Arch. comm. de Pignans* : GG12 f° 141).

Monoyer Antoine-Félix. r = 175 f. 50. Q. 2059.

\* Monoyer Joseph, négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. r = 365 f. 26. E6 ; L. 360 ; M6 n° 1297 ; Q. 1940, 2059.

Monoyer Joseph, de Solliès, capitaine de navire marchand. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Toulon le 22 therm. IX. L. 349 ; M ; M1 n° 269 ; M6 n° 1125.

---

(1) V. plus haut Albert de Rions.

(2) Cf. *Procès-verbal de l'Assemblée administrative du département du Var en date du 3 nov. 1790* (Arch. dép. : Biblioth.).

*Monoyer* Louis-Joseph (ainé), commis, entrepreneur du curage du port, demeurant rue Bourbon. 8 germ. III. Secrétaire de la section n° 6 dite de *Saint-Pierre* ou des *Droits de l'homme*. Désigné comme commissaire par cette section, le 22 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France par Nice le 19 mess. X. E6 ; M6 n° 686 ; Q. 1940 ; R.

*Monoyer* Rose-Radegonde, née Barralier (épouse de *Monoyer* Joseph). A émigré le 28 frim. II. L. 296, 360 ; M5 n° 73.

*Montagne* Jean, de Grand-Noir (Jura), 32 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Montel*, née Chapus 7 pluv. III. E6 ; M5 n° 513.

\* *Montiventi*, dentiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Montiventi* (fille). 8 germ. III. E6 ; M5 n° 593.

*More* Antoine, tailleur, chaussetier et fripier. Rentré en France le 21 vent. III. A résidé ensuite à Bargemon. L. 347.

*Morel* Joseph, de Vienne (Isère), 34 ans, charpentier à l'arsenal. Exécuté en l'an II (Comm. révol.) : avait travaillé pendant le siège à la redoute du Faron. Q. 1940 ; Mn ; C4.

*Morne* Jean, de Narbonne, 19 ans, canonnier de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Moulard* André, de Glandève (?), 32 ans, menuisier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Moulard* Georges, officier canonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 30 f.. E6 ; Q. 1940, 2058.

\* *Mouletti* Marion (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 594 ; Q. 1940.

\* *Moulin* Claude. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

*Moulin* Jean. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

*Mourgues* Guillaume, commis négociant. Greffier au tribunal populaire pendant le siège. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise et a été à sa solde. R.

\* *Mourgues* Guillaume, d'Arles, 56 ans, négociant. 8 germ. III. Exécuté le 29 pluv. II (Comm. révol.). E6 ; L. 296 ; Q. 1940 ; Mn.

*Mourgues* Joseph-André, « commis de Toucas-Duclos, négociant ». Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de la ville. R.

*Mouriès* Hyacinthe-Paulin, né le 22 juin 1758, confiseur. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 23 vent. III. Détenu à Fréjus en flor. IX. L. 296, 347, 348 ; M ; M2 n° 148 ; M6 n° 356.

*Mouriès* Jean-Louis, ouvrier. Détenu à Fréjus en flor. IX. M.

\* *Mouriès* Jean-Michel (ainé), 50 ans, confiseur, rue Saint-Sébastien. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Détenu à Fréjus d'où il a été conduit hors des frontières de la République par ordre du ministre de la police (5 fruct. IX). Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté de la même autorité (14 pluv. X). r = 364 f. 50. L. 296, 373 ; M ; M2 n° 119 ; M5 n° 403 ; M6 n° 187 ; Q. 1940, 2058 ; R.

*Mouriès* Madeleine-Rose, née Doumet, épouse du préc<sup>t</sup>, 51 ans. A suivi son mari. M ; M2 n° 389 ; M6 n° 65.

\* *Moutaille* (ou Mouraille), serrurier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 535 ; Q. 1940.

\* *Mouton* Lazare, ancien boulanger. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 23 vent. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 516 ; Q. 1940.

\* *Mouton* André-Lazare, fils du préc<sup>t</sup>, boulanger, rue Royale. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections en août 1793. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 23 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). r = 135 f. E6 ; L. 295, 299, 373 ; Q. 1940, 2058 ; R.

Mouton Laurent, 34 ans, commis de marine. Secrétaire de la section n° 1 dite de *L'Union*. Nommé le 20 sept. 1793 par cette section pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. M2 n° 842 ; M6 n° 1257 ; R.

\* *Mouton* Martin, marchand toilier. 8 germ. III. Président du tribunal sectionnaire de commerce pendant le siège. A jugé au nom de Louis XVII. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Livourne en l'an IX. r = 405 f.. E6 ; M ; M1 n° 219 ; R ; Q. 1940, 2059.

\* *Mouton* André-Etienne-Martin, fils du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. Etait encore à l'étranger en germ. IX. E6 ; M.

\* *Mouton* Victor, lieutenant de vaisseau provisoire sur la *Poulette*. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6 ; M ; M2 n° 841 ; M6 n° 1256 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

Moutte, de la Valette, marchand de grains et boulanger. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. (*Arch. comm. de Toulon: Police*).

\* *Moultet* (et ses filles), confiseur. 8 germ. III. Ont émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Moultet* (fils), serrurier (ou savonnier ?). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 534 ; Q. 1940.

Moultet François, « écharpe blanche ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Moultet Jean-Baptiste. r = 54 f.. Q. 2059.

\* *Moultet* Joseph-André, chanoine de la cathédrale. 8 germ. III. Réfractaire et déporté. S'est rendu à Nice le 5 août 1792, puis à l'intérieur de l'Italie. Est rentré à Toulon pendant le siège et a fui à Carthagène le 28 frim. II. A séjourné ensuite à Tolède. E6 ; L. 295, 373 ; Q. 1940 ; X.

Moultet Madeleine, née Granet. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, en mess. X, devant le sous-préfet d'Aix-en-Provence. M.

Moultet Rose, née Barralier (veuve d'André Moultet, fabricant de savon), 59 ans. A émigré le 28 frim. II « pour se soustraire

au sort que lui réservait la faction terroriste ». S'est rendue à Gênes. Rentrée en France, par Saint-Tropez, le 3 mess. III. G. 298 ; L. 349 ; M ; M4 n° 236 ; M5 n° 74.

Muet Jacques. A émigré le 28 frim. II. Q. 1940.

Mussel-Buisson Dominique, 30 ans, canonnier sur le *Puis-sant*. A fui en Angleterre le 28 frim. II. A combattu à Quiberon où il a reçu une blessure, puis en Portugal. A sollicité vers 1825 un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Tou-lon* : Police).

\* *Nanon*, faiseuse de modes. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Nervi* (ou Nerve), cafetier. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Neyrand Pierre-Joachim, d'Avignon, prêtre. Exécuté le 12 brum. VI (Comm. milit.). Mn.

Nicolas Claude, 47 ans, regrattier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Nicolay Pierre, lieutenant de vaisseau. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

*Nivace* Jean-Joseph (fils de François), garçon boulanger, propr. à Callas. 22 vend. III. E4 ; M2 n° 16 ; M5 n° 209.

Nouveau Jacques-Philippe-Néri, 18 ans, marin. M2 n° 463 ; M6 n° 128.

Olivier Noël, 53 ans, marchand de drap. Rentré de Mahon vers le 1<sup>er</sup> fruct. X. M2 n° 992 ; M6 n° 1351.

*Ollive* Marguerite, domestique, propr. à Camps. 12 vend. III. E4 ; M5 n° 283.

Ollivier Jean-François, capitaine de navire marchand. A émi-gré le 28 frim. II. L. 349.

Ollivier Joseph (cadet), chirurgien de la marine, rue Saint-Roch. Secrétaire de la section n° 8 dite de *Saint-Roch* ou de *l'E-galité*. Commissaire nommé par cette section le 20 sept. 1793 pour signer l'acte de livraison de la ville. Signataire de cet acte. R.

Ollivier Marie-Ursule, 34 ans. Condamnée à mort en l'an I<sup>I</sup> (Comm. révol.) : a dû à son état de grossesse de ne pas être exécutée. A épousé plus tard le nommé Gaubert. Vivait rue Bourbon n° 82 à Toulon en 1830. Mn ; (*Arch. comm. de Toulon: Police*).

\* *Paban* Antoine, marchand drapier. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. « Etait dans l'état-major de la garde nationale des sectionnaires ; distribuait des cartes pour la rébellion ; fut l'un des envoyés au fort Louis, qui, sur les 10 heures du soir, haranguèrent la garnison en lui disant qu'il fallait se défaire de tous les républicains et livrer la forteresse aux braves Anglais qui apportaient des provisions et de l'argent ». A émigré le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> fruct. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Arrêté à Milan en l'an VII. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). E6 ; L. 293, 299, 349, 376 ; M ; M3 n° 113.

*Paban* Marie-Anne, née Aube, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 293, 349 ; M ; M3 n° 113 ; M5 n° 636.

*Paban* Anne, fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. M ; M3 n° 113 ; M5 n° 672.

*Paban* Antoinette, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. M ; M3 n° 113 ; M5 n° 673.

*Paban* Victoire, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. M ; M3 n° 113 ; M5 n° 674.

*Paban* Louis, marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 129 f. 60. E6 ; Q. 1940, 2058.

\* *Padirac* Charles-Simon, commis aux vivres de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 296 ; M4 n° 117 ; M5 n° 409 ; Q. 1940.

\* *Padirac*, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M4 n° 141 ; M5 n° 596.

*Padirac* Françoise-Antoinette (fille). M5 n° 675.

Pagandet, capitaine de canonniers. A fui à Porto-Ferrajo, le 28 frim. II, avec l'escadre britannique, puis en Corse où il a participé au siège de cette île. S'est rendu ensuite en Angleterre où il est arrivé le 22 brum. III. P.

Pageault André, de Château-Renaud (Saône-et-Loire), inspecteur du droit d'enregistrement. A émigré le 28 frim. II. L. 349.

Paget Truphème, d'Arles, 27 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Palanque Félix, de la Valette, 33 ans, cuisinier. M2 n° 840 ; M6 n° 1372.

\* *Panal* Claire. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Panisse, tailleur. A réussi à se soustraire à la fusillade qui eut lieu au Champ de Mars vers le 30 frim. II. P.

Panisse Jacques-Paul, 45 ans, maître menuisier. Fusillé le 7 niv. II. Q. 1940 ; Mn ; C4.

Panisse Jean-Joseph, 30 ans, maître d'équipage. r=209 f. 25. M2 n° 737 ; M6 n° 1370 ; Q. 2058.

\* *Panisse* Jean-Louis, né à Toulon le 25 sept. 1750, fils de Panisse Jacques-Antoine et de Guien Marguerite, artiste peintre, rue des Boucheries. 8 germ. III. Ancien élève de l'atelier de peinture de l'arsenal de la marine. A voyagé en Italie avant son émigration. Secrétaire en 1793 du Comité général des sections. Signataire « de la délibération relative à la proclamation de Louis XVII au trône de ses pères », de l'acte d'aliénation de la ville et du projet d'emprunt d'un million de piastres fortes pour soutenir les efforts du siège. A fui à Naples le 28 frim. II, puis à Gibraltar où il séjournait encore en fruct. X. Archiviste de la préfecture du Var après sa rentrée en France. A quitté cet emploi en 1811. Auteur de divers ouvrages concernant les sections et le siège de Toulon. E6 ; M2 n° 1023 ; M6 n° 1544 ; Q. 1940 ; B. M. 99 ; R ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police, Etat civil).

\* *Panisse* Joseph, 54 ans, dessinateur. 8 germ. III. A fui à Livourne le 28 frim. II sur un bâtiment génois. S'est rendu ensuite à Carthagène. Rentré en France, par Marseille, le 28 vent. IV. Incarcéré à la maison d'arrêt de l'hôpital du Saint-Esprit, à Toulon, le 2 germ. IV pour permettre l'établissement des pièces nécessaires à sa comparution devant le trib. crim. du département. E6 ; G. 364 ; M5 n° 546 ; Q. 1940.

\* *Panon* Antoine Esprit, marchand de blé. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Marseille le 21 vend. V. E6 ; L. 352 ; M3 n° 215 ; Q. 1940.

*Panon* Antoine-François, marchand de blé, rue des Carmes. Secrétaire de la section n°7 dite du *Saint-Esprit* ou des *Soutiens de la Liberté*. Nommé commissaire par cette section, le 20 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. L. 352 ; R.

\* *Panon* Félix-Antoine, bijoutier et parfumeur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 22 vent. III. Signalé au préfet du Var, le 7 vend. IX, par le ministre de la justice, « comme ayant concouru à la livraison de Toulon, comme contre-révolutionnaire et émigré rentré ». Son fils Jean-Pierre-Félix (1), né à Toulon le 10 mai 1781, adjudant des chiourmes, épousa en premières noces, le 29 juil. 1807, Marie-Charlotte-Rosalie-Victoire Thiers (2), sœur d'Adolphe Thiers, plus tard président de la République ; en secondes noces, le 22 oct. 1818, Marie-Rose Féraud. E6 ; L. 293, 347, 352 ; M ; Q. 1940 ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

---

(1) Décédé à Toulon le 13 juil. 1868.

(2) Décédée à Toulon le 29 oct. 1814, à l'âge de 27 ans. La parenté de Jean-Pierre Félix Panon et de Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers, président de la République, m'a été très obligeamment confirmée par M. Raimbault, conservateur du Musée Arbaud, à Aix, à l'aide des deux ouvrages : Bertaut, *M<sup>r</sup> Thiers* ; Joseph d'Arçay, *Notes inédites sur M<sup>r</sup> Thiers*, parues chez Ollendorff en 1888.

Panon Marie-Anne-Suzanne, née Caron, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 352 ; M5 n° 60.

Panon Hyacinthe, chef de la *Compagnie des guides à cheval* au cours du siège. A prêté à cette époque, à l'autorité britannique, une somme de 628 livres sterling. En reconnaissance, le 16 mai 1803, lord Mulgrave lui a délivré le certificat suivant : « Hyacinthe Panon, pendant le temps de mon commandement à Toulon, a servi avec zèle et une activité exemplaires, et il fut du nombre très restreint d'habitants dont je souhaitais d'être activement aidé ». P ; C.

Panon Jacques Germain (cadet). Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité au cours du voyage par des frégates anglaises. F ; L. 1748.

Panon Marie-Anne, née Martel, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

\* Panon Jean-Joseph, 45 ans, amidonnier. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (27 prair. VII). r = 217 f. 98. E6 ; L. 297, 299, 347, 352, 376 ; Q. 1940 ; M2 n° 123 ; M6 n° 189 ; Q. 2038.

Panty Claude, du Jura (1), 35 ans, canonier de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* Paquet, tailleur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 549 ; Q. 1940.

\* Paquet (fils). 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

Paquet Jean-Baptiste. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

\* Paquier Bruno, ingénieur de la marine. 8 germ. III. E6.

Paquin, tailleur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

---

(1) De *Dècheau* (?). Probablement de la Chaux-des-Crotenay, ou de la Chaux-des-Prés, ou de la Chaux-du-Dombief, ou de la Chaux-en-Bresse, ou de la Chaux-sur-Champagny, communes du Jura.

Parès Auguste (1), fils de Parès Joseph-Marie, ce dernier officier d'infanterie, et de Héraud Anne. Sorti de France à la suite des journées montagnardes du 31 mai et des 1<sup>er</sup> et 2 juin 1793. L. 368.

Pas Toussaint, de Marseille, 35 ans, marin. M2 n° 657 ; M6 n° 853.

\* *Pasquier* Emmanuel-Louis-Bruno, lieutenant de port, rue Royale. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. N'était pas encore rentré en France en oct. 1806. E6 ; M ; Q. 1940 ; R.

Pasquier Jean-Baptiste-Charles, né à Toulon le 22 oct. 1755, fils de Jean-Baptiste-Claude et de Marie-Elisabeth Boissière, capitaine de vaisseau depuis le 8 fév. 1793. Commandant du *Commerce de Marseille*. A fui à Porto-Ferrajo, le 28 frim. II, avec l'escadre franco-anglaise. A participé en Corse au siège de Calvi où ses hommes se sont conduits si vaillamment qu'après la reddition de la place (18 therm. II) ils ont reçu en récompense un guidon blanc semé de fleurs de lis. S'est rendu ensuite en Grande-Bretagne où il est arrivé le 22 brum. III. Nommé en 1814, dès le retour des Bourbons, brigadier des gardes du corps de Louis XVIII et plus tard contre-amiral. Mort en 1830 avec le grade de contre-amiral honoraire. P ; C ; B.M. 60 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

\* *Pasquier* Françoise-Rosalie, née Terras (fille de Terras Louis-Jacques, capitaine de vaisseau, et de Pasquier Louise-Ursule ; nièce du vicomte de Caux), épouse du préc<sup>d</sup>. A fui le 28 frim. II en Angleterre où, plus tard, elle épousa Pasquier. Rentrée en France, par Calais, le 7 fruct. X. E6 ; L. 291 ; M ; M3 n° 366 ; M4 n° 202 ; M5 n° 597 ; Q. 1940.

*Pasquier* Marie, née Boissière, propr. à Paris. 1<sup>er</sup> vend. III. E3 ; M ; M4 n° 140 ; M5 n° 34.

---

(1) Identité probable avec Pavès François-Auguste cité plus loin.

\* *Pasquier Marie-Elisabeth*, née Boissière, veuve de Jean-Baptiste-Claude Pasquier. 7 pluv., 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 1248 f.. E6 ; L. 376 ; M ; M5 n<sup>os</sup> 485, 598 ; D ; Q. 2059.

\* *Paul* (fils). 8 germ. III. E6.

*Paul Catherine-Rosalie*, née Pignol, 61 ans. M2 n<sup>o</sup> 855 ; M6 n<sup>o</sup> 1360.

\* *Paul*, ex-minime. 25 fév., 30 juin 1793. E2 ; E4.

*Paul François* (1), ex-minime, propr. à Marseille. 15 therm. II. E4.

*Paul François-Antoine*, ancien commis de la marine, secrétaire en chef de la Majorité générale. Econome de l'hôpital militaire de Pise en l'an X. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 11 fruct. X, devant notre commissaire des relations commerciales à Livourne. M ; M6 n<sup>o</sup> 1543.

*Paul Jacques-François*, enseigne de vaisseau entretenu provisoire. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M., 60.

*Paul Jean-Antoine*, de Marseille, marchand. Juge au tribunal populaire sectionnaire pendant le siège. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise et a été à sa solde. Décédé à Bastia le 21 vent. IV. M4 n<sup>o</sup> 238 ; M6 n<sup>o</sup> 1477 ; R.

\* *Paul Jean-Baptiste*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 123 f. 74. E6 ; Q. 1940, 2059.

\* *Paul Madeleine*. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n<sup>o</sup> 599 ; Q. 1940.

*Pauquet François*, maître voilier dans l'arsenal, rue de l'Asperge. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 10 vent. II à l'âge de 65 ans. r = 620 f.. L. 296 ; R ; D ; Q. 2059.

---

(1) Identité probable avec le précédent.

Pauquet Pierre-François, fils du préc<sup>t</sup>, second maître voilier, rue Neuve. Secrétaire de la section n° 6 dite de *Saint-Pierre* ou des *Droits de l'homme*. Nommé commissaire par cette section, le 22 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. A émigré le 28 frim. II. L. 296 ; R.

Pavès François Auguste, époux Sauvaire Suzanne, commis de marine. Juge au tribunal populaire sectionnaire « qui assassina juridiquement les républicains ». A émigré le 28 frim. II. La demande de mise en surveillance à Toulon formulée à son profit par son épouse fut rejetée le 16 brum. IX par la municipalité pour la raison « qu'il serait dangereux qu'un pareil citoyen rentrât jamais sur le territoire de la République ». r = 115 f. 14. R ; Q. 2058 ; (*Arch. comm. de Toulon* : D15).

Pèbre Jean-François, né à Toulon le 16 janv. 1761, fils de Louis Pèbre et de Claire Roustagnenq, secrétaire général du Directoire du Var en juil. 1790. 8 germ. III. Rapporteur près le tribunal populaire d'accusation pendant le siège. A joué le principal rôle, parmi les juges de ce tribunal, pour faire ordonner que le bourreau des sections brûle, le 9 octobre 1793, sur un échafaud dressé au milieu du Champ de bataille, la proclamation, datée du 6 sept. 1793 et relative à la trahison de Toulon, que la Convention adressait aux départements méridionaux. « Que la vengeance soit inexorable, disait cette proclamation, ce ne sont plus des Français [les Toulonnais], ce ne sont plus des hommes, ... ils n'appartiennent plus qu'à l'histoire des traîtres et des conspirateurs » ! (1). Pèbre avait appelé la Convention « un repaire de brigands et d'assassins », « de vils et féroces jacobins ». Il suivit les Anglais le 28 frim. II. Décédé à Aquaviva, près de Livourne, le 24 fruct. III. r = 62 f. E6 ; M ; M1 n° 122 ; M6 n° 1517 ; R ; B. M. 99 ; D ; Q. 1940, 2059 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Pèbre Claire-Delphine, née Andrieu, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari à l'étranger. Résidait à Evenos en l'an X. M1 n° 122 ; M2 n° 507 ; M6 n° 530.

---

(1) *Moniteur*, 8 septembre.

Pêcheur Louis. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Pecqueur André, de Douai, cordonnier. Juge au tribunal populaire sectionnaire pendant le siège. A fui avec l'escadre britannique et a été à sa solde. R.

\* *Pégneur*, officier de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E5 ; Q. 1940.

Peilhod François, cuisinier. A émigré le 28 frim. II. Etait en France en fruct. III. L. 348.

\* *Peirier* (ou Pévrier), marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Peirin* Jean-Baptiste-Chrysostome, marin, propr. à Cogolin 22 vend. III. E4.

\* *Peiron*, cultivateur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 538 ; Q. 1940.

Peiron Denis, du Jura (1), 34 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Peiron* François, manouvrier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 537 ; Q. 1940.

Peitral Jean-Honoré, 42 ans, charcutier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* *Pélessier* Honoré-Jean, 45 ans, savonnier. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 18 vent. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E6 ; L. 293, 347, 349 ; M ; M5 n° 543 ; Q. 1940.

---

(1) De Grande-Loire (?)

Pélissier Jean-Pierre, du Puy-en-Velay, 39 ans, canonnier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Pélissier Joseph, époux Bouchier, maître boulanger. A fui en Angleterre le 28 frim. II sur le *Pompée*. A combattu à Quiberon. A servi ensuite à l'île d'Yeu dans les hôpitaux militaires. Victime en 1815 d'un vol considérable qui l'a obligé à quitter son métier de boulanger. A sollicité vers 1825 un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Pélissier* Louis-Ambroise, sergent de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré de Porto-Ferrajo en l'an III. Séjournait à Livourne en fév. 1809. E6 ; L. 347 ; M ; Q. 1940.

\* *Pellegrin*, « fils de la veuve décédée ». 8 germ. III. E6.

Pellegrin Antoine, maître d'équipage entretenu. Rentré en France avant le 29 frim. III. L. 347.

\* *Pellegrin* Etienne, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Pellegrin* Etienne (1), bourgeois. 8 germ. III. Décédé à Porto-Ferrajo en brum -frim. V. E6 ; M1 n° 143 ; M6 n° 731 ; Q. 1940, 2059.

Pellegrin Marianne, née Marchier, épouse du préc<sup>t</sup>, 53 ans. A suivi son mari à l'étranger. M1 n° 143 ; M2 n° 530 ; M6 n° 847.

\* *Pellegrin* Louis-Bonaventure, fils de la préc<sup>te</sup>, marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Gênes en l'an VI. E6 ; M1 n° 144 ; M6 n° 730.

\* *Pellegrin* Etienne, journalier. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 548.

Pellegrin Jean-Joseph, gardien dans l'arsenal. L. 283.

\* *Pellegrin* Jean-Louis, né à Toulon le 26 déc. 1741, fils de Pellegrin Louis et de Grande Marguerite-Thérèse, droguiste. 8

---

(1) Sés héritiers, ou ceux du préc<sup>t</sup>, ont touché une rente de 237 f. 06 sur le milliard des émigrés.

germ. III. Juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. Signataire de l'acte de jugement, en date du 18 oct. 1793, qui condamnait à mort Jean-Baptiste Gueit, vitrier (1). A suivi les Anglais le 28 frim II et a été à leur solde. Rentré en France en germ. III. r = 73 f. 85. E6 ; L. 296 ; Q. 1940, 2058 ; R ; (*Arch. comm de Toulon* : Etat civil).

\* *Pellegrin* Louis-Antoine Romain, fils du préc<sup>t</sup>, né le 10 août 1768, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 germ. III. E6 ; L. 296.

\* *Pellegrin*, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M5 n° 600.

Pellerot Nicolas, 60 ans, sous-chef d'administration dans la marine. A quitté Toulon le 28 frim. II « craignant d'y être passé au fil de l'épée » et s'est rendu à Livourne sur un bâtiment génois. Rentré en France le 16 mess. III. G. 364.

\* *Pelloquier* Barthélemy. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Penne Pierre-Thomas, maître d'équipage, rue Pomme de Pin. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

Perceval (de). Désigné par le Comité général des sections pour aller parlementer avec les Anglais dans la nuit du 25 au 26 août 1793 : s'est rendu auprès de l'amiral Hood en compagnie de Verguin et du baron d'Imbert. P.

Périé Dominique-Emeric. Chargé en l'an X du service des subsistances militaires à Pise. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 19 fruct. X, devant le commissaire français à Livourne. M6 n° 1496.

\* *Périer* (ou Perrié) Dominique, négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. E6 ; L. 348, 376, 1748 ; M ; Q. 1940 ; F.

---

(1) V. plus haut Auban François.

Périer Catherine, née Raccord, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. F ; L. 1748.

Périer Honoré, fils de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. F ; L. 1748.

Périer Louis, frère du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. F ; L. 1748.

Périer Rose, sœur du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. F ; L. 1748.

Périer Catherine, née Mauric (belle-fille de Dominique Périer et de Raccord Catherine). Mêmes détails. F ; L. 1748.

Périers Guillaume, lieutenant de vaisseau provisoire, commandant de la gabare le *Pluvier*. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

Pernety Jacques-Antoine-Louis, (époux Pasquier Marie-Claire), de Lyon, payeur général de la marine. Commissaire nommé le 16 sept. 1793 par les sections (1) « pour emprunter à Gênes, Rome, Livourne et autres lieux un million de piastres fortes et donner pour hypothèque de cet emprunt... les domaines nationaux, royaux et publics... de la ville de Toulon ». A émigré le 28 frim. II. r = 540 f.. Q. 1940, 2058 ; R ; C ; C4.

Péron, tambour. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Péron Etienne, sergent. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Péronnet Jean-Marie (époux Mélizan Thérèse-Rose), de Lyon, 32 ans, ferblantier. A émigré le 28 frim. II. L. 362 ; M2 n° 283 ; M6 n° 418.

\* *Perquin*, jardinier. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 551 ; Q. 1940.

Perrache Pierre, 26 ans, matelot sur le *Puissant*. A fui en Angleterre où il a servi dans le régiment de *Rotalier*. A fait ensuite les campagnes de Vendée et de Portugal. Garde-chiourme au bagne de Toulon, en 1825, avec la solde de 0 f. 50 par jour. A sollicité vers cette date un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

---

(1) Voir plus haut Caire Laurent.

Perrenot Etienne, de Montrigaud (Drôme), maître canonier entretenu de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* Périer (fils aîné), marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Peyron Antoine, 34 ans, maître d'équipage. A successivement servi dans la marine nationale, du 23 juin 1771 au 13 nov. 1792, sur le *Caméléon*, la *Flèche*, l'*Engageante*, l'*Atalante*, le *Singe*, l'*Aimable*, la *Sardine*, le *Terrible*, le *Citoyen*, la *Junon*, l'*Impérieuse* et la *Minerve*. Semble n'avoir pas émigré : incarcéré cependant le 11 vent. IV pour prévention d'émigration au fort Joubert d'où il s'est évadé le 11 flor. V. S'est caché d'abord dans Toulon, puis à Pignans, à Manosque, enfin à Cuges où il a été arrêté vers le 15 niv. VI. Emprisonné au fort Saint-Jean, à Marseille, puis de nouveau au fort Joubert, à Toulon. Mis seulement en liberté le 20 fruct. VIII sur ordonnance du trib. crim. de Draguignan devant lequel il n'a comparu qu'après plusieurs pétitions. G. 362, 364 ; M2 n° 609 ; M6 n° 852 ; (*Arch. comm. de Toulon* : D15).

\* Peyron Joseph, enseigne de vaisseau entretenu. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6 ; B. M. 60.

Pézenas, officier de marine. A émigré le 28 frim. II. Q. 1940.

Pezet Joseph, époux Marianne-Antoinette-Sophie Lepage d'Arbigny (1), de Strasbourg, 42 ans, commis aux vivres. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Philibert François, cordonnier. A émigré le 28 frim. II. Etait en France en fruct. III. L. 348.

\* Philibert Jean-François, 30 ans, « barillard ». 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. E6 ; L. 347 ; M2 n° 89 ; M6 n° 41 ; Q. 1940.

---

(1) Gendre de Lepage d'Arbigny Marcel cité plus haut

\* *Picard Honoré*, chirurgien-major de la marine. 8 germ. III. A fait de 1780 à 1793 sept campagnes dans la marine. E6 ; M3 n° 128.

\* *Picard Pierre*, chirurgien. 8 germ. III. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 10 therm. X, devant notre commissaire du gouvernement à Nice. E6 ; M5 n° 413 ; M6 n° 698.

*Pichaud Charles*, 58 ans, contre-maitre charpentier. M2 n° 624 ; M6 n° 851.

*Pichaud Louis-Laurent*, d'Ollioules, 11 ans. Apprenti fabricant de drap en l'an X. M2 n° 70 ; M6 n° 314.

*Piche Thérèse*, née Alliès (veuve), propr. à la Cadière. 22 vend. III. E4 ; M4 n° 212 ; M5 n° 44.

\* *Pichot*, marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Picon Claire*, née Camous, 35 ans. M2 n° 887 ; M6 n° 1010.

*Picon Jacques*, 45 ans, tailleur d'habits. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, par Cannes, vers le 30 vent. III. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 19 germ. suivant. G. 362 ; L. 308, 347 ; M2 n° 445 ; M6 n° 130.

\* *Picon Jean*, jardinier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 376 ; M5 n° 539 ; Q. 1940.

\* *Picon*, fils du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 540.

*Picon Jean-Louis*. r = 336 f. 24. Q. 2059.

*Pidard André*, 35 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Pièche*, chef d'administration dans la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Pièche*, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 601 ; Q. 1940.

Pièche André-Jean-Baptiste (1), 53 ans, sous-commissaire de la marine. Fusillé sans jugement « trois jours après » l'entrée de l'armée révolutionnaire dans la ville. Q. 1940 ; Mn ; C4.

Pièche Joseph-Henri. r = 169 f. 97. Q. 2059.

Pierre Jean, de Martigues (Bouches-du-Rhône), 34 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Pierron, époux Delille, sous-officier d'artillerie de marine. Membre du Comité général des sections. A émigré le 28 frim. II. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Pierrugues* François (2), propr. à Bandol. 22 vend. III. E4.

*Pierrugues* Honoré, matelot, propr. à Ramatuelle. 22 vend. III. E4.

*Pierrugues* Jacques (fils d'un cardeur), propr. à Callas. 22 vend. III. Résidait à Callas en therm. IX. E4 ; M2 n° 15 ; M5 n° 292.

Pfgeaud Charles, marin. L. 347.

\* *Pignol* Jean-Baptiste-Michel, marchand toilier, rue des Pucelles. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire et juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville et du jugement condamnant à mort, le 18 oct. 1793, Jean Baptiste Gueit, vitrier (3). A suivi les Anglais le 28 frim. II et a été à leur solde. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 13 prair. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. r = 854 f. 25. E6 ; L. 376 ; M3 n° 206 ; Q. 1940, 2058 ; R.

\* *Pignol* Marguerite-Claire, née Amyot, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; M ; M5 nos 602, 635.

---

(1) Identité probable avec Pièche signalé à Bandol.

(2) Identité probable avec Pierrugues signalé à Bandol.

(3) V. plus haut Auban François.

Pignol Auguste, fils de la préc<sup>te</sup>, négociant. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Marseille en l'an X. M ; M3 n° 207.

Pignol Marguerite-Anne-Elisabeth-Sophie, sœur du préc<sup>t</sup>, née à Toulon le 22 mars 1783. A épousé, après son émigration, Gabriel-François-Marie de Kervéguen (1), capitaine de vaisseau, mort à Toulon le 14 janv. 1847 avec le grade d'amiral. Mère de Marie-Aimé-Philippe-Auguste Le Coat, vicomte de Kervéguen, ce dernier né à Toulon le 18 nov. 1811, d'abord officier de marine, puis agent de change, conseiller général du canton-ouest de Toulon, enfin député du Var (1852-1868) ; mort à Madrid le 8 août 1868. M3 n° 208 ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. de Toulon : Etat civil*).

Pignol Jean-César, époux Guillet Marianne, « secrétaire du tribunal populaire et sanguinaire des sections ». Sa femme, âgée de 36 ans, mère de trois filles, était détenue en vend. III au fort La Malgue « parce qu'elle partageait les sentiments de son mari émigré ». (*Arch. comm. de Toulon : I, Prisons*).

Pignol Pauline-Marguerite (fille de Jean-Baptiste). M5 n° 676.

Pincemaille Marie-Madeleine, née Pellicot (veuve), de Draguignan. A émigré le 28 frim. II. L. 349.

Plantier Louis-Armand, du Gard, 28 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Plouviér D.. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. F ; L. 292, 1748.

Pluthod François. Même détail. F ; L. 292, 1748.

Pluthod Rose, née Rey, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. F ; L. 292, 1748.

\* Pocel, cultivateur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim II. E6 ; M5 n° 544 ; Q. 1940.

---

(1) Né à Landerneau (Finistère) vers 1772 ; fils de Joseph-Hervé Xavier Le Coat de Kervéguen et de Marie-Thérèse Manent.

\* *Pognet Joseph*, de Malte, maître voilier à l'arsenal. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M2 n° 984 ; M6 n° 1338 ; Q. 1940.

*Poirier Pierre*. r = 189 f.. Q. 2059.

\* *Pomet (fils)* (et sa famille), officier de port. 8 germ. III. E6 ; Q. 1940.

\* *Pomet Anne-Marie-Julie*, née Deidier (veuve de Noël Pomet, ingénieur-constructeur de vaisseaux), 55 ans. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II « pour se soustraire à la faction terroriste ». Rentrée en France, par Saint-Tropez, vers le 10 mess. III. Arrêtée aussitôt et traduite devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mise en liberté provisoire le 30 mess. suivant. E6 ; G. 362 ; L. 349 ; M4 n°s 99, 308 ; M5 n°s 605, 651 ; Q. 1940.

*Pomet Marie-Thérèse*, fille de la préc<sup>te</sup>, 30 ans. Mêmes détails. G. 362.

\* *Pomet Etienne*, sous-chef des galères. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 20 vent. III. E6 ; L. 350 ; Q. 1940.

*Pomet Euphrosine*, née Roche (veuve de Pomet Antoine, charpentier). A émigré le 28 frim. II. Décédée à Carthagène le 2 vent. II. M ; M1 n° 89 ; M6 n° 775 ; Q. 1959.

*Pomet André*, fils de la préc<sup>te</sup>, pharmacien. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Alexandrie (Egypte) le 9 niv. VII. L. 295, 352 ; M1 n° 90 ; M6 n° 772.

*Pomet Joseph-Antoine*, fils de la préc<sup>te</sup>, 21 ans, charpentier. A émigré le 28 frim. II. Commis de 2<sup>e</sup> classe dans les hôpitaux militaires de Milan, de Lodi, puis détaché au service des fourrages de cette dernière ville (armée d'Italie). Rentré en France en prair. VII. G. 362 ; L. 295, 352 ; M1 n° 89 ; M2 n° 430 ; M6 n° 131.

*Pomet Louis-Noël*, enseigne de vaisseau entretenu. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

*Poncet Louis*, 23 ans, canonnier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Poncy*, menuisier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940.

Poncy, officier. Même observation. Q. 1940.

Poncy (fils aîné), chapelier. A réussi à se sauver des fusillades sans jugement (vers le 30 frim. II). P.

Poncy Félix-Laurent, 17 ans, employé de la marine. M2 n° 479 ; M6 n° 591.

Pons Ange, 68 ans, propriétaire. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). L. 1735 ; Q. 1940 ; Mn.

Pons Jean-Baptiste, 52 ans, ouvrier dans l'arsenal. Même observation (1). Mn.

Pons Pierre, époux Claire Marquis. Sa femme, âgée de 30 ans, mère de deux enfants, était détenue en vend. III au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Mari émigré, liaisons avec les aristocrates, très suspecte, conduite et propos inciviques ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Poquer, sous-chef des galères. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Porre Joseph (fils d'Antoine, dit Bel), magasinier, propr. à Mons. 4 flor. II. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 26 vent. III. E4 (*Mons*) ; L. 347 ; M.

Porre Louis-Jean, novice marin, propr. à Cogolin. 22 vend. III. E4.

Portal Jean-Baptiste, 30 ans, marchand toilier détaillant. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 24 vent. III. A cependant déclaré, le 24 frim. IX, devant le trib. crim. de Draguignan, avoir séjourné à La Fare (Hautes-Alpes) du 8 niv. II au 8 vend. IX. G. 362 ; L. 349, 350 ; M2 n° 163 ; M6 n° 358.

\* Porte Jean-Baptiste, marchand. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur

---

(1) Pons Ange ou Pons Jean Baptiste avait été trésorier des sections et exécuté, pour ce motif, le 11 vent. II. C4.

un navire vénitien visité au cours du voyage par des frégates anglaises. E6 ; L. 352, 1748 ; M4 n° 96 ; M5 n° 415 ; Q. 1940 ; F.

Porte Marie-Madeleine, née Fournier, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 1748 ; F.

\* *Porte Gabriel*, fils aîné de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. Mêmes détails. E6 ; L. 293, 352, 1748 ; Q. 1940 ; F.

\* *Porte Joseph*, frère du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. Mêmes détails. E6 ; L. 293, 349, 352, 1748 ; M2 n° 292 ; M6 n° 419 ; F.

Porte Louis, frère du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. F ; L. 1748.

Porte Marie, sœur du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. F ; L. 1748.

Porte Thimothée, frère de la préc<sup>te</sup>. Mêmes détails. F ; L. 1748.

Porterie Guillaume, de Montpellier, 46 ans, commis de marine. M2 n° 457 ; M6 n° 132.

*Possel (de)-Deidier Jean-François* (1), né à Toulon le 1<sup>er</sup> fév. 1763, fils de Jean-Paul-Hyacinthe de Possel, ce dernier commissaire de la marine, et de Marie-Elisabeth Deidier de Puechmejan ; capitaine de vaisseau. 3 flor. VI. A fui à Livourne, avec les Anglais, le 28 frim. II. Incarcéré au fort La Malgue le 12 flor. IV sur mandat d'arrêt du juge de paix, officier de police judiciaire. Fusillé le 4 flor. VI (Comm. milit.). E6 ; G. 364 ; Mn ; B. M. 60 ; T ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Postousse Joseph, de Sainte-Réparate (Bouches-du-Rhône), 34 ans, canonier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Poulain Louis-Martin, 60 ans, directeur de la poste aux lettres. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

---

(1) Son père avait failli être pendu à Toulon, le 10 sept. 1792, à onze heures du matin, et n'avait dû son salut qu'au dévouement d'un de ses subalternes, le nommé Coste Bernard, bombardier à l'arsenal.

\* *Poulain* Pierre-Antoine, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. Commandant du *Pompée*. S'est rendu sur son navire à Porto-Ferrajo le 28 frim. II, puis en Angleterre où il est arrivé le 22 brum. III. r = 318 f. 60. E6 ; Q. 1940, 2058 ; P ; B. M. 60 ; C.

\* *Poulain* Marie, née Barberet, épouse très probable du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Séjournait à Londres en flor. X. E6 ; L. 306 ; M ; M4 n° 233 ; M5 n° 693.

\* *Poulain* Emilie-Caroline, fille très probable de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. E6 ; M ; M5 n° 603, 679.

\* *Poulain* Marie-Marguerite, sœur de la préc<sup>te</sup>. E6 ; M5 n° 604, 678.

*Poulian* Sidoine, 26 ans. A tenté le 28 oct. 1792 d'empêcher l'assassinat du curé de la Valette (1). A été poursuivi dès lors par la haine des révolutionnaires et obligé d'émigrer. Vivait à Toulon sous la seconde Restauration. (*Arch. comm. de Toulon: Police*).

\* *Pourin* (ou Pouzin) André, ouvrier à l'arsenal. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 545 ; Q. 1940.

*Pourquier* Louis-André, capitaine de vaisseau. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 69.

*Pourquier* Victoire, bourgeoise, propr. à Ollioules. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 232.

*Poussier* François, de Montpellier, 32 ans, canonier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Pouteau* Alexandre-Charles, menuisier, rue de l'Hôpital. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

*Pouverin* Ursule-Julie, née Molinier, 24 ans. M2 n° 596 ; M6 n° 844.

\* *Pozal*, ex-commissaire des guerres. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

---

(1) V. Gautier Joseph-Marie (rubrique de la Valette) (*note*).

Prat François-Modeste, prêtre. Secrétaire de la section n° 2 dite des *Minimes* ou des *Défenseurs de la Souveraineté du peuple*. Nommé commissaire par cette section le 20 sept. 1793 pour élaborer l'acte d'aliénation de la ville. Signataire de cet acte. R.

\* *Prat* Jean, tonnelier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 28 vent. III. E6 ; L. 350 ; M5 n° 541.

Prat Victoire, « fille d'ouvrier barillard », 19 ans. S'est rendue à Porto-Ferra jo, « par frayeur », le 28 frim. II, puis à Gènes. Rentrée en France, par Nice, le 12 prair. III, sur la pinque génoise la *Vierge du Bousquet*. Arrêtée dès son débarquement et traduite devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mise en liberté provisoire le 22 prair. suivant. G. 297, 362.

\* *Preyre* Louis-François-Nicolas (1), enseigne de vaisseau entretenu sur la *Topaze*. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940 ; B. M. 60.

Proual Pierre-Antoine, 54 ans, magasinier. M2 n° 845 ; M6 n° 1355.

*Provençal* Claire-Dauphine, née Macadré le 5 déc. 1762 à Toulon, (fille de Sauveur Macadré et de Claire Artigue), (veuve de François-Xavier Provençal (2) massacré à Toulon le 30 juil. 1792 « par les agents de la terreur et de l'anarchie »), marchande de soie. 13 pluv. VI. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. Fusillée le 13 pluv. VI (Comm. milit.) laissant plusieurs enfants en bas âge. E6 ; L. 297, 352, 1748 ; M5 nos 578, 607 ; Q. 1940 ; P ; F ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police, Etat civil).

Puel Guillaume, commissaire au bureau des subsistances. Témoin requis par les sections, le 26 sept. 1793, pour assister à la signature de l'acte d'aliénation de la ville. R.

---

(1) Signalé sur E6 avec la désignation de *Praere*.

(2) Mariée le 13 oct. 1778.

*Puget (du)* Jean-Baptiste, comte, propr. à Nans. 22 vend. III. r = 2095 f. 24. E4 ; L. 281 ; Q. 2058.

Pujot Gaspard, 20 ans, garçon orfèvre. A fui à Livourne le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 8 prair. III sur le brigantin génois la *Rondinella*. G. 297.

\* *Raccord*, cordier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 505 ; Q. 1940.

Raccord Anne-Victoire-Demitrille, née Laure, de Malte, 23 ans. M2 n° 587 ; M6 n° 834.

\* *Raccord* Jean-Baptiste, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. A suivi les Anglais le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940 ; B. M. 69.

Raccord Jean-Joseph. r = 108 f. Q. 2058.

Raccord Louis-Emeric, 29 ans, charpentier. M2 n° 237 ; M6 n° 360.

Raccord Louis-Joseph, 36 ans, capitaine au long cours. A fui en Angleterre, avec toute sa famille, le 28 frim. II. Rentré en France, par Calais, le 21 mess. X. Capitaine de santé au lazaret de Toulon sous la 2<sup>e</sup> Restauration. A sollicité vers 1825 un secours de la « bonté du roi ». M6 n° 593 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Raccord Pierre, 31 ans, orfèvre. Chef de bataillon dans la garde sectionnaire au cours du siège. A pris possession avec ses hommes du fort La Malgue où le premier il a arboré le pavillon blanc. A émigré le 28 frim. II. Deux de ses magasins de bijouterie ont été pillés et vendus par les révolutionnaires aussitôt après sa fuite. Vivait à Toulon sous Charles X. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Raccord* Pierre-Emmanuel, quincaillier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Ragonet (ou Ragon) Laurent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Rainaud* Michel (1), 65 ans, tailleur d'habits. 8 germ. III. E6 ; M.

*Rambert* Joseph-Toussaint, né le 20 mai 1730, professeur. A émigré le 28 frim. II. L. 297, 352 ; M5 n° 30 ; Q. 1959.

\* *Rambert* Anne-Claire, née Ferrand, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; L. 297, 352 ; M ; Q. 1959.

*Rambert* Joseph-Marie, fils de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 297, 352.

*Rambert* Pauline, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 297, 352 ; M5 n° 32.

\* *Rambert* Pierre-Toussaint, commis libraire chez Mallard, ce dernier imprimeur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Revenu en France le 25 vent. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 31 ; Q. 1940.

*Raouls* Jean-Paul-François, d'Avignon, ancien officier d'infanterie. Juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. Signataire de l'acte de jugement condamnant à mort, le 18 oct. 1793, Jean-Baptiste Gueit, vitrier (2). A suivi l'escadre anglaise et a été à sa solde. R.

\* *Raphin*, capitaine de volontaires. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Rat* Guillaume, ferblantier. Même détail. L. 349.

\* *Rat* Jean-François, charron. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Était en Ligurie en l'an VIII. Placé en surveillance à Draguignan en l'an IX. E6 ; L. 349 ; M4 n° 203 ; M5 n° 206 ; Q. 1940.

*Rat* Marie-Thérèse, née Isnard, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 349.

---

(1) Epoux probable de Buisson Marie-Madeleine. Cette dernière, âgée de 56 ans, était détenue en vend. III au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Liée avec les aristocrates, conduite et propos très inciviques, mari émigré ». (*Arch. comm. de Toulon*. I, Prisons).

(2) Voir plus haut Auban François.

Ravanier Louis-Nicolas, 31 ans, menuisier dans la marine depuis juin 1793. A vu, vers le 30 frim. II, tous les citoyens de Toulon se rendre par force au Champ de Mars pour « y assister à l'exécution d'une partie du corps de la marine ». A fui dès lors dans les bois de la Garde-Freinet où « durant un mois, il n'a eu que des châtaignes pour toute nourriture ». A travaillé ensuite au parc d'artillerie de Nice « afin d'assurer sa subsistance » (2 pluv. II-15 therm. III). S'est rendu plus tard à Lorgues où il s'est marié. « Ce n'est qu'après seize mois de mariage que des farandoles passant devant sa porte l'ont désigné comme émigré ». « Ne pouvant plus supporter cette qualification », il s'en est allé travailler de son état à Bâle. Arrêté à Draguignan le 14 prair. VIII et mis en liberté cinq jours après par ordonnance du trib. crim. de cette ville. G. 350 ; M2 n° 668 ; M6 n° 863.

\* *Ravel*, traiteur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 489 ; Q. 1940.

\* *Ravel*, marchand. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 421 ; Q. 1940.

\* *Ravel* Michel, boulanger. 8 germ. III. Nommé au cours du siège fournisseur des Anglais par l'amiral Hood. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M5 n° 496 ; Q. 1940 ; R.

*Ravel* Pierre. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant la traversée par des frégates anglaises. F ; L. 1748.

*Ravel* Adélaïde-Marguerite, née Thibeaud, épouse du préc<sup>d</sup>. Même détail. F ; L. 1748.

*Raybaud* Apollonie, née Lange (1), 21 ans. M2 n° 586 ; M6 n° 835.

*Raybaud* Dominique, lieutenant de vaisseau provisoire. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

---

(1) Peut-être signalée plus haut sous la désignation de Lange Apollonie.

Raybaud Jean-Baptiste, 41 ans, maçon. M2 n° 498 ; M6 n° 600.

Raybaud Jean-Baptiste, 18 ans, maçon. S'est rendu sur le Territoire de Gênes le 28 frim. II avec un bâtiment génois. Rentré en France, par Marseille, le 21 flor. III, sur le navire génois la *Conception* (capit. Emmanuel Risso). Incarcéré au fort La Malgue le 24 flor. IV pour prévention d'émigration. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 29 frim. V. G. 364.

Raybaud Paul, propr. à Moustiers (Basses-Alpes). 5 therm. II. E3.

Raybaud Paulin, 26 ans. Capitaine dans la garde nationale des grenadiers, puis dans le *Royal-Louis*. A reçu deux blessures en défendant la ville contre l'armée révolutionnaire. A émigré le 28 frim. II avec toute sa famille. Vivait à Toulon vers 1825, date où il a sollicité un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Rayber Philippe-Joseph-Martin, de Colmar (Haut-Rhin), 28 ans, pilote côtier. Semble n'avoir pas émigré : se serait rendu à Guebwiller (Haut-Rhin) auprès de ses parents, puis aurait servi, du 23 vent. IV au 13 brum. V, sur la frégate de la République la *Diane*. Arrêté cependant le 24 niv. VII pour prévention d'émigration et incarcéré au fort Joubert, à Toulon, jusque vers le 4<sup>er</sup> brum. IX. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Draguignan le 16 brum. IX. G. 362 ; M.

Raynaud Claire (fille), 21 ans. M2 n° 598 ; M6 n° 868.

\* Raynaud Pierre (1), époux Mourgues Anne-Rose, bourgeois, rue Pavé d'Amour. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte de livraison de la ville. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 18 pluv. II à l'âge de 73 ans. E6 ; M1 n° 148, 180 ; M6 n° 1280 ; Q. 1940 ; R.

---

(1) Signalé sur E6 avec l'orthographe *Reinaud*.

\* *Rebequi*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Reboul*, dit Brun (1). 8 germ. III. Même détail. E6 ; M ; Q. 1940.

Reboul Alexis, 41 ans, maître d'équipage. Même détail. r = 15 f. 68. L. 378 ; M2 n° 276 ; M6 n° 420 ; Q. 20<sup>s</sup>8.

Reboul Antoine-Claude, époux Valence Marie-Claire, marin. Décédé à Toulon le 6 pluv. VIII. M1 n° 151 ; M6 n° 732.

\* *Reboul* François, 43 ans, maître canonier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré d'Angleterre, par le Havre, vers fruct. X. E6 ; M2 n° 1016 ; M6 n° 1466 ; Q. 1940.

\* *Reboul* François, notaire, rue des Beaux Esprits. 8 germ. III. Aurait dit, en juin 1793, que les temps étaient proches où « les Savoisians viendraient manger leur soupe à Toulon ». Président du Comité général des sections. A harangué les amiraux Hood et Langara, lors de leur réception solennelle par les sections, et leur a offert les clés de la ville que, du reste, ils ont refusées (4 sept.). Signataire de l'acte d'aliénation de Toulon. Juge au tribunal populaire d'accusation et signataire du jugement condamnant à mort, le 18 oct. 1793, Jean-Baptiste Gueit, vitrier (2). A suivi l'escadre britannique le 28 frim. II et a été à sa solde. Séjournait à Livourne en juil. 1806. E6 ; M ; R ; C.

Reboul Jean-François, tonnelier. A émigré le 28 frim. II. L. 347 ; M5 n° 35.

Reboul Jean-Louis-Etienne (fils de Louis), 5 ans. M2 n° 616 ; M6 n° 860.

Reboul Joseph, 29 ans, capitaine de navire marchand. Emprisonné au fort La Malgue, le 22 niv. IV, comme prévenu d'émigration. G. 364.

\* *Reboul* Joseph, officier de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Domicilié à Toulon en juil. 1806. E6 ; M ; Q. 1940.

---

(1) N'a pu être identifié, en juil. 1806, par le maire de Toulon.

(2) V. plus haut Auban François.

\* *Reboul* Joseph-Vincent, cirier et amidonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Nice, le 13 fruct. X. Résidait à Toulon (quartier Saint-Roch) en juil. 1806. r = 180 f. E6 ; M ; M6 n° 733 ; Q. 1940, 2059.

\* *Reboul* Victoire-Euphrosine, née Mouton, épouse du préc<sup>t</sup>, 31 ans. A suivi son mari. E6 ; L. 292, 352 ; M2 n° 558 ; M6 n° 577 ; Q. 1940.

Reboul Dorothee, fille de la préc<sup>te</sup>. M.

Reboul Louis, frère de la préc<sup>te</sup>. M.

Reboul Laurent, 33 ans, maître calfat. L. 347 ; M2 n° 233 ; M6 n° 361.

Reboul Louis-André, 34 ans, tonnelier. A émigré le 28 frim. II. L. 347 ; M2 n° 344 ; M6 n° 505.

Reboul Louis-François-Charles (1). r = 130 f. 68. Q. 2058.

Reboul Louis-Gilbert, confiseur. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 19 vent. III. L. 347, 349.

\* *Reboul* Marie-Madeleine, née Roux (2) (veuve), 55 ans. 8 germ. III. A quitté Toulon le 28 frim. II « par frayeur » et s'est rendue à Gênes. Rentrée en France, le 12 prair. III, par Nice, sur la pinque génoise la *Vierge du Bousquet*. E6 ; G. 297, 312 ; L. 347 ; M5 n° 622 ; Q. 1940.

Reboul Pierre, fils de la préc<sup>te</sup>, 9 ans. A suivi sa mère. G. 297.

Reboul Rosalie, sœur du préc<sup>t</sup>, 17 ans. Même détail. G. 297, 312.

\* *Reboul* Michel, chirurgien. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Séjournait en Angleterre en juil. 1806. E6 ; M ; Q. 1940.

\* *Reboul* Pierre-Hyacinthe, époux Bonnet Claire, 51 ans, fabricant d'eau-de-vie et amidonnier. 8 germ. III. A fui à Cartha-

---

(1) Identité probable avec Reboul François, notaire, signalé plus haut.

(2) Mère de Reboul Pauline, cette dernière épouse de Sicard Pierre, tourneur.

gène le 27 frim. II sur un vaisseau espagnol. S'est rendu ensuite à Cadix et à Malaga. r = 517 f. 38. E6 ; M ; M3 n° 169 ; Q. 1940, 2059.

\* *Reboul* Louis-Joseph-Elzéar, fils du préc<sup>t</sup>, 27 ans. 8 germ. III. A suivi son père. r = 88 f. 99. E6 ; M ; Q. 2059.

\* *Reboul* (fille), sœur du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 610.

Rebuffa Jean-Baptiste, canonnier de marine. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 22 mess. X.. M6 n° 599.

Rebuffat Cyprien, 31 ans, maître d'équipage. M2 n° 923 ; M6 n° 1393.

Reignard Jean-Joseph, aide commissaire au département de la marine. A émigré en 1793. L. 290.

\* *Reinaud* (veuve). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 611 ; Q. 1940.

\* *Reinaud* (frère). 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Reinaud* (sœur). 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 612 ; Q. 1940.

Reinaud Joseph, de Draguignan, sergent-major dans la marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Reinouard* (veuve). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 613 ; Q. 1940.

\* *Reinouard* François, époux Rabbe Marie, commis de négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Sanary le 23 pluv. VI. E6 ; M ; M4 n° 150 ; M5 n° 428 ; Q. 1940.

\* *Reinouard* Joseph, regrattier. 8 germ III. A émigré le 28 frim. II. r = 63 f. 79. E6 ; L. 349 ; M ; M4 n° 86 ; M5 nos 499, 592 ; Q. 2058.

Reinouard Marie, née Tournier, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 349 ; M ; M5 n° 690.

Reinouard Marie-Marguerite-Thérèse, fille de la préc<sup>te</sup>, née le 6 juin 1779. A suivi ses parents. L. 349 ; M ; M5 n° 44.

Reinouard Marie Paule, sœur de la préc<sup>te</sup>, née le 26 juil. 1775. Même détail. L. 349 ; M ; M5 n° 42.

Reinouard Nicolas-Alexandre, frère de la préc<sup>te</sup>, né le 20 sept. 1772. Même détail. L. 349 ; M.

Reinouard Thérèse, sœur du préc<sup>t</sup>, née le 21 août 1771. Même détail. L. 349 ; M.

Reinouard Toussaint-Cyprien, 28 ans, calfat. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Remonit*, « recev. (?) de l'amiral ». 8 germ. III. E6.

Remonit Louis-Charles, ouvrier canonnier marin. Décédé à Toulon le 28 flor. X. M1 n° 45 ; M6 n° 663.

Remonit Justine, née Baud, épouse du préc<sup>t</sup>, 29 ans. M1 n° 45 ; M2 n° 232 ; M6 n° 207.

Remonit Louis-Jacques, employé au bureau des fermes, place de la Halle. Membre de la municipalité sectionnaire durant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. r = 728 f. 34. R ; Q. 2059.

Renoux Jean, de Malemort (Vaucluse), 26 ans, soldat de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Revel (ou Revol) Jean, de Saint-Marcellin (Isère), 31 ans, drapier. M2 n° 670 ; M6 n° 859.

\* *Revert* Marc, traître. 8 germ. III. E6 ; M ; M5 nos 37, 497.

Revertégat Elzéar, de Cuers, 60 ans, chirurgien de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Revertégat Jean, de Marseille, 46 ans, jardinier. M2 n° 792 ; M6 n° 1392.

\* *Revest* Jean-Baptiste-Grégoire, époux Giboin Marie-Anne, 44 ans, expert arpenteur. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 352 ; M ; M2 n° 181 ; M6 n° 336 ; Q. 1940.

\* *Revest*, fille du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son père. E6 ; M5 n° 614 ; Q. 1940.

Revest Jean-Joseph, 49 ans, marin. r = 17 f. 82. M2 n° 393 ; M6 n° 136 ; Q. 2058.

Revest Toussaint. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Rey, cafetier. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

\* Rey Antoine-Alphonse, 41 ans, quincaillier. 8 germ. III. Fédéraliste. « A parlementé avec l'escadre anglaise et s'est constitué volontairement otage ». A émigré le 28 frim. II. Etait en France en fruct. III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. E6 ; L. 293, 349 ; M ; M2 n° 812 ; M6 n° 1377 ; Q. 1940.

\* Rey Antoine-Barthélemy, chandelier. 8 germ. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. r = 85 f. 50. E6 ; L. 292, 349 ; M ; M5 n° 424 ; Q. 2058.

\* Rey Marie-Brigitte, épouse du préc. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; L. 292, 349 ; M5 n° 616.

\* Rey Catherine-Thérèse (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 349 ; M5 n° 615.

Rey Jacques, 25 ans. Membre de la section n° 2 dite des *Mimines* ou des *Défenseurs de la Souveraineté du peuple*. Capitaine d'une compagnie de chasseurs de la garde sectionnaire pendant le siège. A émigré le 28 frim. II. A servi dans l'armée des princes (régiment de *Bursi*). A sollicité vers 1825 un secours de la « bonté du roi ». (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Rey Jean Baptiste, 57 ans, officier d'artillerie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* Rey Joseph-François-Toussaint (1), ferblantier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 347 ; M5 n° 498 ; Q. 1940.

---

(1) Epoux ou fils probable de Thérèse Andrieu, âgée de 68 ans. Cette dernière, veuve en l'an III, était détenue à cette époque au fort La Malgue pour les motifs suivants : « fanatique, propos et conduite très inciviques ». Ses quatre enfants avaient émigré. (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

*Reymonenq* Bonaventure, de Sainte-Anastasia, officier de santé, propr. à Sainte-Anastasia. 22 vend. III. E4 ; M6 n° 702.

Reynaud Sébastien, enseigne de vaisseau entretenu provisoire. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Ricard*, marchand de vin. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Ricard*, chirurgien de marine. 8 germ. III. Signalé par erreur sur la liste des émigrés : décédé à Toulon avant la Révolution. E6 ; M ; Q. 1940.

Ricard, époux Trouin Elisabeth. Son épouse, tailleuse pour femmes, âgée de 38 ans, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Mari émigré, liaison avec les aristocrates, professant les mêmes principes que sa mère et son mari ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Ricard, époux Mayol Rose. Sa femme, âgée de 64 ans, blanchisseuse, était en vend. III incarcérée au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Liaison avec les aristocrates, mère du commandant d'un bataillon sectionnaire qui a marché contre l'armée républicaine, professant les mêmes principes que son fils ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Ricard, fils de la préc<sup>te</sup>. (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Ricard François, ouvrier. M5 n° 47.

Ricard François, magasinier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 18 vent. III. L. 347, 349.

Ricard Joseph, officier d'administration. Décédé à Livourne le (?). M.

Ricard (de) Marie-Claire, née de Mascaron (veuve de Ricard Charles-Antoine, procureur du roi), 63 ans. A fui à Livourne, par Calvi, le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Barcelone (1). L. 349 ; M2 n° 465 ; M6 n° 71.

---

(1) La plupart des renseignements concernant ses enfants (V. à la suite) ont été puisés dans *Autour des Bonaparte*, par L. Xavier de Ricard (*Fragments de mémoires du général de Ricard, ancien aide-de-camp du roi Jérôme*).

Ricard (de) Anne-Marie-Madeleine, fille de la préc<sup>te</sup>, 39 ans. A suivi sa mère. L. 349 ; M2 n° 466 ; M6 n° 76.

Ricard (de) Charles-Laurent, frère de la préc<sup>te</sup>, né à Toulon le 8 fév. 1755, bourgeois. Vrai gentilhomme campagnard, d'une instruction très bornée ; très brave, il s'était acquis à Toulon où les duels entre les officiers de marine, ceux de la guerre et les nobles étaient fréquents, une réputation d'escrimeur qui le faisait respecter de tous. A fui à Livourne, par Calvi, le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Barcelone. Résidait au Revest en l'an X ; à Toulon, au quartier de l'Hubac, en 1806. Mort sous la Restauration. L. 349 ; M ; M2 n° 464 ; M6 n° 137 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

\* *Ricard (de)* Jean-Louis, frère du préc<sup>t</sup>, époux Guey, commissaire de la marine à Cette depuis 1786, chef d'administration de la marine à Toulon depuis 1792. 8 germ. III. Chargé secrètement vers le 1<sup>er</sup> août 1793, par le Comité général des sections, d'aller chercher à Cette une somme de 18 millions que Dalbarade, ministre de la marine, destinait au port de Toulon. S'est embarqué à Martigues le 20 du même mois sur une tartane et est arrivé à Cette trois jours après. A reçu, le 25, de Poitevin, payeur du département de l'Hérault, la somme de 6.627.000 livres qu'il n'a pu transporter à Toulon à cause de dénonciations venues d'Agde et de Montpellier sur la nouvelle de l'entrée des Anglais dans Toulon. S'est dérobé durant quelques jours à la police en errant dans la Camargue, a été arrêté le 3 oct., conduit à Arles puis au fort St-Jean à Marseille d'où il est parvenu à s'évader dans la nuit du 29 au 30 oct.. S'est rendu à la Ciotat par les montagnes dites des Ginestes, puis à Toulon par voie de mer. A fui à Livourne, par Calvi, le 28 frim. II. A touché en Toscane du gouvernement britannique une pension annuelle de 50 livres sterling. A séjourné plus tard à Barcelone. A servi ensuite successivement dans l'armée d'Italie : à Milan, en qualité de garde-magasin des vivres ; dans le duché d'Illyrie, comme agent militaire ; à Venise, comme ordonnateur de la marine (an VI). Rentré en France après sa radiation de la liste des

émigrés qui eut lieu le 8 flor. VIII. Receveur de la commune de Marseille sous le Consulat. La seconde sœur de sa femme se maria à M. Clary, fils d'un riche négociant de Marseille, dont l'une des sœurs épousa Joseph Bonaparte, frère de l'empereur, et l'autre le général Bernadotte, mort roi de Suède. E6; L. 299; M; M5 n° 48.

Ricard (de) Joseph-Barthélemy-Honoré-Louis-Amable, fils du préc<sup>t</sup>, né à Cette le 17 nov. 1787. A suivi son père à Livourne et en Catalogne. A été admis, le 3 niv. XIV, comme élève pensionnaire à l'école spéciale militaire de Fontainebleau. En est sorti avec le grade de sous-lieutenant et a été affecté au 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs à Naples. A fait plus tard les guerres d'Italie et d'Espagne, la campagne de France, a servi à la Martinique et à la Guadeloupe de 1818 à 1829, a exercé un commandement en Corse, a dirigé l'école spéciale militaire de Saint-Cyr de 1847 à 1849, a été premier aide-de-camp du roi Jérôme de 1852 à 1856. Mort en 1867. A laissé d'intéressants *Mémoires* publiés en 1891, sous le titre *Autour des Bonaparte*, par son fils L. Xavier de Ricard. (*Autour des Bonaparte*).

\* Ricard, « constructeur ». 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6; Q. 1940.

\* Ricard, dite du Temple (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédée à Bastia le 17 vend. IV. E6; M; M4 n° 146; M5 n° 618.

\* Ricard Françoise, dite du Temple, fille de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. A suivi sa mère à l'étranger. Placée en surveillance à Toulon en l'an IX. E6; L. 295; M; M4 n° 100; M5 n° 619.

\* Ricard Anne-Catherine-Lucrèce. 8 germ. III. E6; M5 n° 617.

Ricard Laurent, 40 ans, prêtre. A émigré en 1793. A obéi à la loi du 19 fruct. V en se rendant à Livourne, par Marseille, le 9 vend. VI, muni d'un passeport délivré sous la profession de négociant. A séjourné à Naples, puis à Palerme où, le 29 therm. X, devant notre commissaire des relations commerciales, il a prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII. M2; M6 n° 1537.

\* *Ricaud* Laurent-Clair-Felix. 8 germ. III. E6.

\* *Richard*, maître d'école. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 507.

Richaud Claude-Camille, de la Roque-Esteron, 25 ans, sergent de ville. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Richaud François, négociant, rue des Pucelles. Membre de l'Administration provisoire du département du Var pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

Richaud Louis, négociant. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France en l'an III. A obéi à la loi du 19 fruct. V. Résidait à Marseille en l'an X. L. 293, 352 ; M3 n° 153.

Richaud Anne-Marie-Françoise, née Toulouzan, épouse du préc<sup>d</sup>, d'Ollioules. Mêmes détails. L. 293, 349 ; M3 n° 154.

\* *Richieud*, propr. à Moustiers (Basses-Alpes). 5 therm. II. E3.

\* *Richieud* Laurent-Augustin, 41 ans, bourgeois. 8 germ. III. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 292, 349 ; M2 n° 202 ; M6 n° 323 ; Q. 1940.

\* *Ricot*, bourgeois. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Ricoux* Denis, 47 ans, maître calfat entretenu. 8 germ. III. Juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. A suivi les Anglais le 28 frim. II et a été à leur solde. E6 ; L. 359 ; M2 n° 230 ; M6 n° 364 ; Q. 1940 ; R.

Ricoux Etienne, lieutenant des vaisseaux du Roi, rue Pétra. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. R.

\* *Ricoux* Etienne, époux Faure Thérèse-Marie, capitaine de navire marchand. 8 germ. III. Juge au tribunal sectionnaire de commerce pendant le siège. A suivi les Anglais le 28 frim. II. Décédé à Saint-Domingue vers le 15 therm. X. E6 ; M ; M6 n° 1534 ; R.

\* *Ricoux* Louis-Etienne-Denis, né le 3 juil. 1769, chapelier. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 296, 349 ; M5 n° 51 ; Q. 1940.

\* *Rigal*, capitaine général à la douane. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

*Rigal* Pierre, « déserteur au service des Anglais ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Rigaud*, époux Bernard Marianne, tailleur. Sa femme, âgée de 36 ans, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Liée avec les aristocrates, n'ayant jamais fréquenté que les aristocrates, mari émigré ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

\* *Rigoureux*, chapelier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 508 ; Q. 1940.

\* *Rimbaud*, commis. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

*Rimbaud* Marie-Louise-Euphrosine-Toulon, née Du Poiron. r = 165 f. 78. Q. 2058.

\* *Rimbaud* Victor-Melchior-Toulon (fils de *Rimbaud* François-Henri), 33 ans, avocat du roi au siège de l'amirauté, commissaire du pouvoir exécutif au tribunal du district. 30 juin 1793. A présenté en 1790, à l'Assemblée nationale, un *Précis pour la ville de Toulon sur la fixation du Directoire du département du Var*. Semble avoir émigré avant janv. 1793 et être rentré en France la même année. Exécuté à Paris le 4 pluv. II (Trib. révol.) : « convaincu d'avoir pris part et même d'être le principal agent d'une branche de conspiration tendant, de la part des aristocrates et de tous les ennemis de la liberté, à allumer la guerre civile entre les citoyens ». E2 ; E7 ; L. 28 ; B. M. 99.

\* *Rimbert* Horace, de Villefranche (comté de Nice), lieutenant de vaisseau. A émigré le 28 frim. II. Placé sous la surveillance du maire de Nice en l'an IX. E6 ; M ; Q. 1940.

*Riouffe* Honoré-Félix, lieutenant de vaisseau provisoire. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

Ripert Antoine, 37 ans, tailleur d'habits. M2 n° 688 ; M6 n° 1378.

Ripert Hippolyte, 42 ans, peseur public. A émigré le 28 frim. II « pour motif de terreur ». S'est rendu à Porto-Ferrajo, puis en Corse, enfin à Livourne. Rentré en France, par Marseille, le 26 vent. III. Incarcéré à la « commune » le 27 fruct. IV « comme prévenu d'émigration n'ayant pas rempli les formalités prescrites par les lois ». Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 29 frim. V. G. 364.

\* Ripert Jean. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* Ripert Joseph, de Rustrel (Vaucluse), 52 ans, « garnisseur de flacons et de dames-jeannes ». A fui à Gènes le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 pluv. III A obéi à la loi du 19 fruct. V. G. 362 ; L. 347 ; M2 n° 284 ; M6 n° 424.

Ripert Joseph-Guillaume-François, d'Avignon, 36 ans, sergent-major d'infanterie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Ripert Madeleine, née Bertin. Rentrée d'Angleterre, par Calais, le 24 mess. X. M6 n° 619.

Ripert Pierre, époux probable de la préc<sup>te</sup>, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Pompée*. A émigré le 28 frim. II. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. r = 60 f. 60. M6 n° 598 ; B. M. 60 ; Q. 2058.

Riquier César, 42 ans, sergent de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Ris Joseph, caporal-fourrier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Rivière Théodore, de Mende, 39 ans, prêtre. Assermenté. A émigré en Italie vers le début de 1792. Arrêté le 6 frim. III, au Pont-du-Var, par un lieutenant du 5<sup>e</sup> bataillon de l'Isère, au moment où il essayait de rentrer en France. Condamné à mort par

le trib. révol. de Grasse, le 18 frim. III, et exécuté le même jour. P4 ; G. 328.

Rivoire Jean-Pierre, aspirant de marine. A fui à l'étranger le 28 frim. II sur la frégate la *Perle*. L. 305, 379.

Robert Denis, d'Orgon (Bouches-du-Rhône), 25 ans, commis de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* Robert Honoré, cordier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 502 ; Q. 1940.

Robert Hyacinthe-Louis, 28 ans, employé dans l'administration de la marine. Rentré d'Angleterre, par le Havre, vers le 1<sup>er</sup> therm. X. Est allé résider à Bandol. M ; M2 n° 994 ; M6 n° 936.

\* Robert Jean-Baptiste Gaston, commis de négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 8 fruct. X. E6 ; M6 n° 494 ; Q. 1940.

Robert (ou Roubert) Louis, 50 ans, curé de la paroisse Sainte-Marie. Assermenté. A dénoncé à la municipalité, le 1<sup>er</sup> fév. 1792, « les sœurs des écoles gratuites comme n'élevant pas les enfants dans les principes de la Religion et de la Constitution » et comme « formant autant d'ennemis à l'Etat qu'elles faisaient d'élèves ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. P ; X ; Mn.

\* Robert Louis-Joseph, avocat, rue aux Arbres 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A fui avec les Anglais le 28 frim. II. Rentré de Grande-Bretagne, par Calais, le 8 fruct. X. E6 ; L. 379 ; M6 n° 495 ; Q. 1940 ; R.

Robert Victoire, née Pasquier. Rentrée d'Angleterre, par Calais, le 8 fruct. X. M6 n° 496.

Robert (de)-Simony Joseph. r = 1148 f. 91. Q. 2058.

\* Rochard, maître de billard. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Rochard (1), époux Claire Aufan. Sa femme, âgée de 41 ans, mère de trois enfants, était détenue en vend. III au fort La Malgue pour ce motif : « Suspecte à cause de l'émigration de son mari ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Rochas Joseph, 31 ans, tailleur d'habits. A quitté Toulon le 28 frim. II « craignant que la ville ne sautât ». S'est caché durant sept mois dans les bois circonvoisins où sa femme a accouché d'un garçon. S'est rendu ensuite dans la Rivière de Gênes. Rentré en France, par Agay, vers le 1<sup>er</sup> pluv. III, et arrêté dans une bastide des environs de Fréjus où, à cause du mauvais temps il s'était réfugié. A comparu devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 11 germ. III. G. 384, 362.

Rochas Honoré, née Autran, épouse du préc<sup>d</sup>, 34 ans. A partout suivi son mari. G. 304, 362.

\* *Rochemore (de)* Marie-Anne-Elisabeth (2). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 29 therm. X, devant notre commissaire des relations commerciales à Gibraltar. r = 1442 f. E6; M6 n° 1312; Q. 1940, 2059 ; D ; B. M. 99.

*Rochemore (de)* Marie-Anne-Henriette, sœur de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. Mêmes détails. E6 ; M ; M6 n° 1311 ; Q. 1940, 2059 ; B. M. 99 ; D.

Rocher Jacques, de Chatellerault (Vienne), 57 ans, coutelier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Rolland, curé. Même observation. Q. 1940.

Rolland Mathieu, caporal. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Identité probable avec le précédent.

(2) Fille probable de (de) Rochemore Jacques-François, capitaine de vaisseau, qui, le 10 sept. 1792, sur le port, fut pendu à un réverbère après avoir reçu de nombreux coups de sabre. L'un des assassins, Lambert Alexis, s'était lavé les mains avec le sang qui découlait du cadavre.

Rolland Pierre-Etienne-Théodore, de Dourdan (Seine-et-Oise). 44 ans, regrattier et sergent de police. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 194) ; Mn.

Rolland Suzanne, née Blondeau. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France le 27 vent. III. L. 347, 349 ; M5 n° 116.

Rollin Jean-Baptiste, propr. à Salon (Bouches-du-Rhône). 6 frim. II. E4.

Rollot Honoré, sergent de ville. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

Romain André, 51 ans, traiteur. A quitté Toulon le 28 frim. II « par peur d'y être massacré ». S'est rendu à Livourne, puis à Porto-Ferrajo. Rentré en France en prair.-mess. III. Incarcéré au fort La Malgue le 21 niv. IV. A comparu devant le trib. crim. de Brignoles qui l'a mis en liberté le 30 frim. V. G. 364 ; L. 379 ; M2 n° 702 ; M6 n° 1382.

\* Romain Pierre, 69 ans, ancien ingénieur de la marine, place d'Armes. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 mess. VII). E5 ; L. 299, 349, 379 ; M2 n° 236 ; M4 n° 32 ; M6 n° 32 ; Q. 1940 ; R.

Romain Claire, née Azan, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 293, 349.

Romain Claire, petite-fille de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses grands-parents. L. 293, 349.

\* Romain Toussaint (1), ingénieur de la marine, place d'Armes. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 17 mess. X, devant notre chargé d'affaires près la Porte ottomane, à Constantinople. E6 ; L. 292, 379 ; M6 n° 708 ; R.

---

(1) Frère de Romain Rose, épouse Mérel (Voir plus haut *Mérel*).

Romans Jean-Baptiste-Antoine, de Marseille, 44 ans, sergent-major. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Rome Baptiste* (fils). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Romier*, tailleur. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 496 ; Q. 1940.

Roque Raymond, 40 ans, regrattier. A émigré le 28 frim. II « pour se soustraire à l'incendie qui embrasait une partie de la ville ». Rentré en France vers le 10 mess. III. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 16 therm. suivant. Papetier à Toulon en l'an X. G. 362 ; M4 n° 223.

Roque Elisabeth, née Simon, épouse du préc<sup>t</sup>, de Méounes, 40 ans. A suivi son mari. G. 362 ; M2 n° 755 ; M6 n° 1416.

Roque Madeleine, fille de la préc<sup>ts</sup>, 7 ans. A suivi ses parents. G. 362.

Rosbach Pierre. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Rosel. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Rossel Honoré-Tropez*, né le 12 fév. 1762 (1), négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 16 vent. III. E6 ; L. 293 ; M ; M4 n° 206 ; M5 n° 432 ; Q. 1940.

\* *Rouaze*, marchand de blé. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Roubaud* (père). 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Roubaud* (fils). 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

*Roubaud*, maître d'écriture, propr. à Saint-Tropez. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 322.

Roubaud André-Simon, 58 ans, confiseur. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Roubaud François-Calixte*, né le 22 août 1768 (2), commis de négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en

---

(1) A la Garde-Freinet probablement.

(2) A Belgentier probablement.

France le 28 vent. III. Tanneur en l'an V, instituteur en 1830. A sollicité à cette dernière date un secours de « la bonté du roi ». E6 ; L. 276 ; M2 n° 543 ; M6 n° 601 ; (*Arch. comm. de Toulon: Police*).

Roubaud Marie-Claire, née Brun, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 296.

\* *Roubaud Jacques-Pierre*, 70 ans, ancien officier de port. 12 flor. VI. Fédéraliste. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. Fusillé à Toulon le 12 flor. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 292, 1748 ; M1 n° 452 ; M6 n° 1461.

Roubaud Modeste-Jean, fils du préc<sup>t</sup>, lieutenant de vaisseau sur le *Pompée*. A suivi, le 28 frim. II, l'escadre britannique. Rentré en France en même temps que son père. A séjourné plus tard en Angleterre d'où il est revenu, par Calais, le 21 mess. X. L. 1748 ; B. M. 60 ; M6 n° 596.

Roubaud Victoire, née Reboul, épouse du préc<sup>t</sup>. Rentrée en France, par Marseille, le 5 fruct. III. L. 1748 ; F.

Roubaud Vincent, 66 ans, ménager. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Roubicheau (1)*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Roudeibon (ou Roudeyron) Joseph, tailleur d'habits. A émigré le 28 frim. II « à cause de l'incendie de l'arsenal, du feu mis aux poudrières et des autres accidents arrivés à la ville ». L. 293, 349 ; M5 n° 435.

\* *Roudit*, tapissier. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 503.

\* *Rougier*. 8 germ. III. E6.

\* *Rougier*, négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

---

(1) Identité probable avec Robiche Jean Gervais, enseigne entretenu, signalé sous la rubrique de Saint-Tropez.

Rougueti Alexis, « charretier des Anglais ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Rouméou Joseph-Désiré, 47 ans, maître d'équipage. M2 n° 511 ; M6 n°s 604, 1388.

Roumieu Pierre-Joseph, 44 ans, tailleur d'habits. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Roumieu Jean-Joseph, fils du préc<sup>t</sup>, 20 ans, tailleur d'habits. Même observation. Mn.

Roumieux Jean-Louis-François, 42 ans, enseigne de vaisseau non entretenu. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Roussel*, née Pouquet (1). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 606 ; Q. 1940.

Rousset Antoine, de Tournon (2), 42 ans, sergent d'infanterie de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mu.

Rousset Jean, des Hautes-Alpes (3). Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Roussillon* André, capitaine des canotiers. 8 germ. III. A fui à Néoules le 28 frim. II, puis à l'étranger. E6 ; L. 346 ; M5 n° 436 ; Q. 1940.

Roustagnon Jean-Martin, 59 ans, commis de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Roustan Antoine, époux Garnier Anne, marin. Décédé à Alexandrie (Egypte) le 17 therm. VIII. M1 n° 147 ; M6 n° 929.

Roustan Joseph, lieutenant de vaisseau sur le *Puissant*. A suivi les Anglais le 28 frim. II. Rentré de Grande-Bretagne, par Calais, le 21 mess. X. M6 n° 595 ; B. M. 60.

---

(1) Signalée sur E6 avec le nom de *Pouquet*.

(2) Ardèche ou Lot-et-Garonne ou Savoie ou Indre ou Indre-et-Loire (?).

(3) De Périer (?). Serait-il originaire du Périer (canton de Valbonnais, Isère) ?

\* *Roustan* Louis-Honoré, 32 ans, second maître d'équipage. 8 germ. III. A quitté Toulon le 28 frim. II « par frayeur ». S'est rendu à Porto-Ferrajo. Rentré en France « pour se rendre utile à sa patrie en sa qualité de marin ». Arrêté à Nice, le 8 prair. III, au moment de son débarquement du bâtiment génois la *Ron-dinella*. A comparu devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté provisoire le 9 therm. III. E6 ; G. 297, 362 ; L. 350 ; M2 n° 659 ; M6 n° 865 ; Q. 1940.

*Roustan* Marie, née Gautier, épouse du préc<sup>t</sup>, 24 ans, couturière. A suivi son mari. G. 297, 362.

*Roustan* Rose, fille de la préc<sup>te</sup>, 4 ans. Emmenée par ses parents. G. 297.

\* *Rouvien* (fils), commis. 8 germ. III. E6.

*Rouvier*, époux Garra Elisabeth. Sa femme, âgée de 64 ans, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour le motif suivant : « Suspecte par l'émigration de son mari et de deux de ses fils ». Avait deux autres enfants au service de la République. (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

*Rouvier*, fils de la préc<sup>te</sup>. (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

*Rouvier*, frère du préc<sup>t</sup>. (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

\* *Rouvier* Dominique, 61 ans, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 24 fruct. X, devant notre commissaire général des relations commerciales à Livourne. E6 ; M ; M6 n° 1502 ; Q. 1940.

\* *Rouvier* François-Dominique, 32 ans, baigneur. « L'un des hauts commissaires de la ville qui se sont rendus à bord de l'escadre anglaise et espagnole afin de solliciter les amiraux de ces deux nations de leur rendre le régent et les princes de la famille royale ». A émigré le 28 frim. II « par effroi, parce qu'une bombe était tombée le même jour sur son établissement de bains [rue Royale, n° 55, en 1825], qu'elle y avait incendié tous les meubles et que lui-même n'avait échappé à la mort que par miracle ». Rentré en France en l'an III. A satisfait à la loi du 19

fruct. V en allant à Gènes. A demandé vers 1825 un secours à la « bonté du Roi ». r = 733 f 16. E6 ; L. 352 ; M ; M4 n° 201 ; M5 n° 488 ; Q. 1940, 20<sup>e</sup> 8 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

Rouvier Jean-Pierre, du Cap français, 34 ans, tailleur d'habits. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Rouvier* Joseph-Antoine, 64 ans, chandelier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 372 f. E6 ; M ; M5 n° 487 ; D.

\* *Rouvier* Toussaint, fils du préc<sup>t</sup>, garçon droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M ; M5 n° 486.

\* *Rouvier* Vincent, frère du préc<sup>t</sup>, ouvrier chandelier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 niv. III. E6 ; L. 347 ; M5 n° 485.

\* *Rouvier*, sœur du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 483.

\* *Rouvier*, sœur de la préc<sup>te</sup>. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 484.

Rouvière Louis-Antoine. A fui « sous pavillon blanc » le 28 frim. II. Sa femme, restée à Toulon, a, vers flor. suivant, demandé le divorce à cause de son émigration. (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil) (1).

Rouvière Nicole, de Roquevaire (Bouches-du-Rhône), canonier de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940.

Roux (père). A obéi à l'ordre qui, vers le 30 frim. II, obligeait tous les habitants à aller assister, sur le Champ de Mars, aux fusillades sans jugement. S'est retiré avec la foule, puis, avec elle, s'est rendu de nouveau sur cette place le lendemain. A été conduit ce jour au mur d'exécution et, après avoir échappé à cinq décharges successives, s'est laissé tomber en simulant la mort. A été ensuite, au milieu des cadavres, blessé par une balle et a reçu dans la nuit, plusieurs coups de sabre des soldats qui

---

(1) *Les curiosités de l'état civil de Toulon*, par A. J. Parès (Communication au 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes).

achevaient les mourants. Est parvenu enfin, tout couvert de sang, à gagner la campagne, grâce à l'obscurité. P.

Roux, fils du préc<sup>t</sup>, 18 ans, commis de marine. Mêmes détails. Employé à la Direction des vivres en 1825. P.

Roux Félix-Pierre, marchand droguiste. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 30 mess. XI, devant notre commissaire du gouvernement à Nice. M6 n° 701.

\* Roux François, drapier. 28 juil. 1792. E ; M6 n° 209.

\* Roux Jean-Baptiste (1), né à Toulon le 20 oct. 1761 ; fils de Michel Roux, ce dernier regrattier, et de Madeleine Turcan ; époux Adélaïde Bouffier ; « bridier » (2). 8 germ. III. Conseiller municipal favorable aux idées nouvelles dans les premiers temps de la Révolution ; président en 1792 du Comité central des Sociétés populaires du Var. A fait signer à 228 de ses concitoyens, le 12 juil. 1793, une pétition demandant l'ouverture des sections en réponse à une proclamation des clubistes pleine de menaces contre « la horde sectionnaire » et à une farandole que ces derniers avaient exécutée à travers les rues, le sabre à la main. S'est particulièrement fait remarquer par sa violence dans l'assemblée fédéraliste tenue le lendemain dans l'église des Minimes où le citoyen Leclerc, procureur de la commune, délégué des Trois Corps administratifs, engageait les assistants à se soumettre aux autorités constituées et à rentrer avec calme à leur domicile (3). A été couronné à Hyères, le 15 août 1793, de

---

(1) Signalé par erreur sur E6 avec le prénom de Félix.

(2) Bourrelier.

(3) «... J'avais devant mes yeux environ 8 à 900 personnes, assemblage composé de quelques riches pervers disséminés çà et là pour y distiller le poison de l'insubordination, de garçons marchands et de clercs de procureur, vils jouets et instruments de la perfidie de la noblesse et de la haute bourgeoisie de cette cité excitant à la révolte, une foule égarée, la majorité en corps de chemise, les bras retroussés et en armes ; beaucoup étaient dans l'ivresse... Chaque effort de ma part aggravait le danger. L'on se penchait devant moi sur des chaises amoncelées ; j'étais menacé du poing, couvert d'imprécations, et le

laurier, de chêne et de myrte par les fédéralistes de cette localité qui le considéraient comme le promoteur des sections et « le sauveur de la République française ». A présidé à Toulon la section n° 2 dite des *Minimes* ou des *Défenseurs de la Souveraineté du peuple*. Désigné par cette section, le 20 sept. 1793, pour signer l'acte d'aliénation de la ville. A fui à l'étranger, le 28 frim. II, avec l'escadre espagnole. Est devenu à Toulon, où on l'appelait *Roux-Louis XVII*, un personnage en vue après le retour des Bourbons. A même été félicité dans cette ville, en 1816, par la duchesse de Berry qui le lendemain écrivit de Marseille à son mari : « J'ai vu avec plaisir ce brave Rousse (*sic*), de Toulon, le seul qui ait fait reconnaître Louis XVII, et qui continue, par un entier et désintéressé dévouement, à se rendre utile à son pays et à son Roi... » (1). Décédé à Toulon le 21 sept. 1816. Décoré du cordon de Saint-Michel en 1817. Aurait laissé, dit-on, des manuscrits sur les événements de Toulon en 1793. E6 ; G. 362 ; M ; M2 n° 846 ; M5 n° 494 ; M6 n° 1389 ; Q. 1940 ; B. M. 99 ; P ; C ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

---

péril devint si imminent que le chef des conjurés (Roux, bridier) reconnut la nécessité de monter à la tribune... pour m'annoncer que le salut de la députation dépendait de ma très promptre retraite. Je descendis alors, m'attendant à être percé, ainsi que mes consorts, de mille coups... ; nous sortîmes enfin au milieu des huées, des hurlements, des cris *Aux armes! Aux armes! Aux sections! Aux sections!...* étourdis par les sons de la cloche que les furieux mettaient continuellement en branle... ». (Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée sectionnaire en date du 13 juil. 1793 dans l'église des Minimes, rédigé par Leclerc, sous la foi du serment, le 9 brum. III). (G. 362 : Dossier Mitre Pierre-Joseph).

(1) Lettre de Carolinc-Fernande-Louise de Bourbon à son mari Charles-Ferdinand, duc de Berry, 2<sup>e</sup> fils du comte d'Artois (datée de Marseille le 2 juin 1816 et citée par Chateaubriand dans ses *Mémoires touchant la vie et la mort de Monseigneur le duc de Berry*. p. 178, édition de 1820). La duchesse de Berry avait séjourné à Toulon le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin 1816

\* *Roux* Jean Baptiste Joseph, curé. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 3<sup>2</sup>, 379 ; Q. 1940.

*Roux* Jean-Baptiste-Pierre. r = 36 f. 61. Q. 2059.

\* *Roux* Joseph, bourgeois. 22 vend. III. E4.

*Roux* Joseph, époux Séren Madeleine, gendarme. Guillotiné en l'an II (Comm. révol.) pour s'être employé à faire proclamer Louis XVII. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Roux* Laurent, 32 ans, droguiste. A émigré, le 28 frim. II, « pour se soustraire au sort que lui réservait la faction terroriste ». Rentré en France, « par le rivage d'Agay », vers le 1<sup>er</sup> prair. III. G. 362.

*Roux* Marie-Claire, « fille à feu Pierre », 21 ans. M2 n° 451 ; M6 n° 155.

\* *Roux* Nicolas, époux Battarel Marguerite, tailleur d'habits. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Marseille le 30 vend. V. r = 25 f. 38. E6 ; L. 349, 379 ; M ; M5 n° 493 ; Q. 2059.

*Roux* Paul, propr. à Moustiers. 5 therm. III. E3 ; L. 379.

*Roux* Sophie, née Verguin. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 30 mess. X, devant le commissaire du gouvernement français à Nice. M6 n° 699.

*Roux* (de)-Bonneval Pierre-René-Bénigne-Mériadec (1). A émigré avant le 29 sept. 1792. r = 36 f. 40. L. 285 ; X ; Q. 2058.

*Rozier* Jean-Baptiste, 30 ans, traiteur. M2 n° 898 ; M6 n° 1374.

\* *Ruique*, pertuisanier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 501 ; Q. 1940.

*Ruy* François, 38 ans. Incarcéré au fort la Malgue, le 21 niv. IV, « comme prévenu d'émigration et pour avoir pris les armes au nom de Louis XVII ». G. 364.

---

(1) Parent probable de Jean-Baptiste-Marie-Scipion de Roux de Bonneval, évêque de Sénez, qui dans son émigration séjourna successivement à Nice, Turin, Ferrare, Livourne et Rome.

Ruy Gabriel, perceur dans l'arsenal. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Mn.

Ruy Grégoire, charpentier à l'arsenal. L. 289 ; M5 n° 69.

Ruyter (de) Bruno-Joseph, né à Toulon le 29 août 1750, capitaine de vaisseau. A fui en Espagne, sur un vaisseau espagnol, le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Gênes. Rentré en France vers le 30 mess. III. S'est retiré auprès de sa mère à Hyères où, vers le 15 niv. IV, mandat d'arrêt a été lancé contre lui sur dénonciation de la municipalité de cette dernière commune. A comparu le 22 frim. V devant le trib. crim. de Brignoles qui l'a placé en surveillance à Toulon par ordonnance en date du même jour. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). G. 348, 364 ; L. 299, 349, 379 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Ruyter (de)-Warfusée Jean-Paul, né à Toulon le 10 fév. 1748, fils de Joseph-Marie de Ruyter, ce dernier officier de marine, et de Marie-Agnès de Monier; officier de marine. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 7 fruct. X. Décédé à Toulon le 9 juin 1830. A légué à la ville, par testament olographe en date du 2 août 1826, « la nue propriété de sa maison, -35, rue Royale,- à charge d'employer le revenu de ce legs à la dotation d'une orpheline vertueuse et d'un brave marin, natifs l'un et l'autre de Toulon, au choix du maire pour la fille, et du commandant de la marine pour le garçon, qui seront mariés le jour de la fête du Roi de chaque année ». Auteur d'un opuscule paru en 1817 et intitulé : *Application à la marine des nouvelles mesures déduites de la grandeur de la Terre, et moyen de mesurer les courants en mer avec un tableau nautique pour faire les journaux* ». M6 n° 4263 ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Sabas, officier de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Sabatier Joseph, 49 ans, peseur. A fui à Gênes le 29 frim. II. Rentré en France le 25 vent. III. L. 347, 349 ; M2 n° 448 ; M6 n° 139.

Sabatier Christine, née Depeille, épouse du préc<sup>t</sup>, 38 ans, regratière. A fui à Gênes le 28 frim. II « au moment de la terreur qu'inspirait l'évacuation des Anglais ». Rentrée en France, par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise l'*Assomption*. Arrêtée dès son débarquement et traduite devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mise en liberté provisoire le 21 prair. III. G. 297, 362 ; L. 349 ; M2 n° 452 ; M6 n° 64.

Sabatier François, fils de la préc<sup>te</sup>, 13 ans. Mêmes détails G. 297, 362.

\* Sabatier Madeleine, née Blondeau (veuve), ouvrière. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentrée en France le 27 vent. III. E6 ; L. 347, 349 ; M5 n° 115 ; Q. 1940.

\* Sabrier, gardien. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 560 ; Q. 1940.

Sade (de) Jean-Baptiste-Joseph-David (fils du comte Joseph-David de Sade, ce dernier brigadier d'armée, maréchal de camp, commandant et défenseur de la ville et du château d'Antibes en 1757, et de Marguerite-Marie-Thérèse Le Gouche de Saint-Etienne). A fui à Nice dans les premières années de la Révolution (*Trois émigrés à Nice*) (1) ; B. M. 99.

Sade (de) Louis-Philippe-Henri-Elisabeth, frère du préc<sup>t</sup>, né à Antibes le 8 mai 1753, lieutenant de vaisseau à Toulon en 1789, chevalier de Malte. A séjourné à Nice de 1790 à 1791. A servi plus tard en Angleterre, dans l'artillerie de marine. Rentré en France sous la Restauration. Mort à Paris en 1832. A publié *Mes loisirs sur le vaisseau amiral* ou *Lettre aux Etats généraux sur une nouvelle constitution du gouvernement de la France* (1789) (ouvrage interdit par le Saint-Office d'Espagne « comme anti-chrétien, manifestant les productions d'une nouvelle race de philosophes qui machinent contre la religion ») ; *Tydogologie* ou *De la science des marées* (1810-1813) ; *Dialogues*

---

(1) Par Georges Doublet (Tome XXIV des *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*) (1922-1923).

*politiques sur les principales opérations du Gouvernement français depuis la Restauration et sur leurs conséquences* (1815); *L'art de faire des lois* (1820); *Préceptes politiques à l'usage d'une monarchie* (1822), etc. B. M. 99 ; (*Troisémigrés à Nice*) (1).

\* *Saffre* Joseph, calfat à l'arsenal. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 18 frim. II. E6 ; M5 n° 559 ; Q. 1940 ; R.

Saint-Julien (de)-Chambon Jean-René-César, né à Brest vers 1750, (fils de Jean-Baptiste-César et de Claude-Marie-Bonaventure Mercier-Beaurepos), garde marine à bord de l'*Aurore* en 1772, lieutenant de vaisseau en 1778, major à Toulon en 1786, capitaine de vaisseau le 1<sup>er</sup> janv. 1792, commandant du *Commerce de Bordeaux* le 24 juil. suivant, contre-amiral en janv. 1793, commandant en second de l'escadre française de Toulon en août de la même année. A défendu le comte Albert de Rions (2) dans la bagarre de l'Hôtel de la marine et est sorti de cette affaire « tout mutilé, un œil poché et pouvant à peine se soutenir » (3) (1<sup>er</sup> déc. 1789). A été enfermé par les clubistes au fort La Malgue en avril (ou mai) 1793. A tenté d'arrêter, le 23 août suivant, à six heures du soir, le lieutenant britannique Cook et deux membres du Comité général qui, partis du *Tarleton* et embarqués sur la frégate *Conflagration*, se proposaient d'aller parlementer avec l'amiral Hood. A pris, deux jours après, à cinq heures du matin, le commandement en chef de la flotte française sur la demande d'une députation de marins mécontente de l'attitude louche de l'amiral Trogoff-Kerlessy. S'est emparé peu après, sans coup férir, des forts de l'Eguillette et de Balaguier. S'est opposé le 27 août à la lecture que la municipalité fédéraliste voulait faire aux équipages sur les offres de l'amiral anglais. A été aussitôt l'objet des attaques les plus violentes des

---

(1) V. note précédente.

(2) V. plus haut Albert de Rions.

(3) Il fut question de lui faire subir l'opération du trépan.

sectionnaires qui l'accusèrent « d'être un homme sans mœurs (1), complice des atrocités qui avaient inondé la ville de sang et de larmes ». A tenté de prendre, contre la place et l'escadre anglaise, des dispositions de combat, mais, hésitant, ne se sentant pas soutenu par tous les équipages, il s'est enfui vers la Seyne où la rencontre d'une patrouille l'a obligé à se retirer dans un bois voisin. Est allé ensuite se constituer prisonnier de lord Hood et, le 2 sept., a été envoyé à Barcelone par l'amiral espagnol Langara. N'avait cessé, jusqu'au 28 août, de se tenir en relations avec les représentants auxquels il avait fait des promesses de résistance. Décédé le 25 mess. VII à Toulon « où il a été inhumé avec tous les honneurs dus à son grade ». Epoux, depuis le 26 niv. IV, de Gabrielle-Rosalie Le Blanc de Castillon, native de Marseille. P ; C ; B M. 60 ; U3 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

\* *Salomé* Jacques-Claude, chirurgien de la marine. 8 germ. III. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 23 mess. X. E6; M6 n° 511.

*Saqui (de)-des Tourres* Jean-Joseph (2) (fils de Marie-Joseph, ce dernier lieutenant de vaisseau, capitaine d'une compagnie franche de la marine, et de Marie-Marthe du Pignet de Guelton) (époux, depuis le 31 mars 1788 à Port-au-Prince, de Louise-Marie-Claudine-Jacquette Breton des Chapelles), capitaine de vaisseau, rue des Chaudronniers (île 88, n° 1), propr. à Toulon, la Garde-les-Toulon. 28 juin 1792, 8 germ. III. A émigré en 1792. Son frère Joseph-Marie-Maxime, né à Toulon le 4 nov. 1751, homme de loi, 3<sup>e</sup> député suppléant à l'Assemblée législative, fut assassiné à la Roquebrussanne, le 28 août 1792, par une quinzaine de « patriotes » de Toulon, du Beausset et de la Roque (3). En 1793, la maison des Saqui servit d'habitation à

---

(1) Allusion à ses amours avec Mme Lapoype, femme du général républicain, sœur de Fréron. Puissant l'accuse en outre d'intempérance, disant « qu'il se saoulait avec ses équipages ».

(2) Inscrit sur E6 avec la désignation de *Saqui*, surnom *Dartouret* et sur L. 380 avec celle de *Saqui Destouret*.

(3) V. Bérenger (de)-La Beaume (rubrique de la Roquebrussanne) (note).

quelques représentants du peuple en mission à Toulon. r = 351 f. 96. E ; E6 ; L. 290, 380, 1741 ; P6 ; Q. 1113, 1114, 1909, 2058.

*Sarrus* Eustrophe, perruquier, propr. à Méounes. 22 vend. III. Epoux probable d'Ollivier Henriette, âgée de 25 ans, mère de deux enfants, détenue en vend. III au fort La Malgue pour ces motifs : « Liaisons avec les aristocrates, mari émigré ». E4 ; M5 n° 339 ; (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Saudin Charles, 27 ans, garçon cuisinier. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France vers le 1<sup>er</sup> germ. III. A comparu devant le trib. crim. de Grasse. G. 362 ; L. 347.

\* *Saurin* Louis, 49 ans, épiciier, rue de la Poissonnerie. 22 vend., 8 germ. III. Membre de l'Administration provisoire sectionnaire du district. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Six-Fours en l'an X. E4 ; E6 ; L. 293, 349, 380 ; M2 n° 380 ; M6 n° 144 ; Q. 1940 ; R.

\* *Saurin* Michel, 31 ans, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France en fruct. III. E6 ; L. 293, 349 ; M ; M2 n° 382 ; M6 n° 141.

\* *Saurin* Françoise, née Boyer, épouse du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. A suivi son mari. E6 ; L. 293, 349 ; M5 n° 624.

Saurin François-Louis-Michel, fils de la préc<sup>te</sup>, né le 12 déc. 1783. Emmené par ses parents. M2 n° 333 ; M6 n° 142.

Saurin Louis, frère du préc<sup>t</sup>, né le 20 janv. 1787. Même détail. M2 n° 384 ; M6 n° 143.

Sauton Blaise, 29 ans, maçon. Incarcéré au fort La Malgue, le 8 pluv. IV, comme « prévenu d'émigration et d'assassinat ». G. 364.

Sauton Jean-Baptiste, de Basville (Creuse), 64 ans, maçon. A émigré le 28 frim. II. L. 292 ; M2 n° 689 ; M6 n° 1407.

\* *Sauvaire*, jardinier. 8 germ. III. Même détail. E6 ; M5 n° 552 ; Q. 1940.

\* *Sauvaire* Antoine, 63 ans, maître maçon, sur le Cours 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A fui le 28 frim. II à Mahon. S'est rendu plus tard à Livourne. Rentré en France vers le 30 vent. IV. Incarcéré au fort La Malgue le 8 germ. suivant. E6 ; G. 364 ; M5 n° 553 ; Q. 1940 ; R.

*Sauvaire* Hyacinthe, 37 ans, droguiste et chandelier. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. L. 349 ; M ; M2 n° 501 ; M6 n° 608.

*Sauvaire* Marie (fille), 12 ans. M2 n° 895 ; M6 n° 1406.

*Sauvaire* Marie-Catherine, née Teisseire, 37 ans. M2 n° 894 ; M6 n° 1428.

*Sauveur*, cordonnier. A émigré le 28 frim. II. L. 386.

*Savignac* Pierre, de Montagnac (Hérault), 48 ans, soldat de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Scias* Jacques, de Gap, 65 ans, ménager. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

\* *Scias* Jacques. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Scias* Jacques-Maxime, époux Riquier Julie, 22 ans, droguiste. 8 germ. III, 6 mess. VII. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 28 vent. III. Exécuté le 5 ou le 7 mess. VII (Comm. milit.). E6 ; L. 295, 347, 380 ; M1 n° 84 ; M6 n° 776 ; Q. 1940 ; Mn ; (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

*Scilias* (ou *Sillian*) François-Thomas, 54 ans, tailleur de pierres. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Scilias* (ou *Sillian*) Sylvestre, 67 ans, ingénieur. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Segond* Jean-François, 33 ans, « commis embarquant ». Embarqué du 30 juil. 1792 au 26 nov. 1793 sur le *Scipion*, vaisseau de la République qui brûla, à cette dernière date, en rade de

Livourne. Revenu à Toulon, il a fui à Carthagène, le 28 frim. II, sur un navire espagnol. Est retourné plus tard à Livourne. Rentré en France le 13 mess. III. Incarcéré au fort La Malgue, le 11 vent. IV, comme prévenu d'émigration. Mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 30 frim. V. G. 364.

*Seguin* Jean-Baptiste, cuisinier, propr. à la Roquebrussanne. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 338.

\* *Seisson* Alexandre-Laurent, chirurgien de la marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

*Seisson* François-Etienne, officier de santé de la marine. A émigré le 28 frim. II. L. 296, 352.

\* *Sénéquier*. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Sénéquier*, frère du préc<sup>t</sup>. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Sénéquier*, négociant. 8 germ. III. Même détail. E6 ; Q. 1940.

\* *Sénéquier* Antoine-Martin, 54 ans, menuisier. 8 germ. III. A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France, le 11 prair III, par Nice, sur la pinque génoise l'*Assomption*. E6 ; G. 362 ; L. 349, 380 ; M5 n° 555 ; Q. 1940.

*Sénéquier* Madeleine-Julienne, née Aiguier, épouse du préc<sup>t</sup>, 48 ans. A suivi son mari. Décédée à Toulon le 1<sup>er</sup> frim. IV. G. 362 ; L. 349, 380 ; M1 n° 252 ; M6 n° 1345.

*Sénéquier* Bernard-Jacques-Christophe, fils de la préc<sup>te</sup>, né à Toulon le 25 juil. 1784. A suivi ses parents. Chandelier en l'an X. Elève de l'atelier de sculpture de la marine sous le maître Hubac. Auteur de la grande figure de l'avant du vaisseau le *Commerce de Paris*. Professeur de dessin à l'école de navigation depuis 1816. A sculpté le chœur et la chaire de la cathédrale de Toulon, les chaires d'Ollioules, de la Garde, du Beausset, de Saint-François de Toulon, etc.. A peint des paysages. Décédé à Toulon le 4 juil. 1868. Avait épousé Madeleine-Anne Mingaud G. 362 ; M2 n° 885 ; M6 n° 1414 ; B. M. 99 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Sénéquier Catherine, sœur du préc<sup>t</sup>, 16 ans. A suivi ses parents. G. 362.

Sénéquier Joseph-Louis-Victor, frère de la préc<sup>ts</sup>, 12 ans, apprenti menuisier. Même détail. G. 362; M2 n° 884; M6 n° 1415.

Sénéquier Madeleine, sœur du préc<sup>t</sup>, 14 ans. Même détail. G. 362.

Sénéquier Marguerite, sœur de la préc<sup>ts</sup>, couturière, 20 ans. Même détail. G. 362.

Sénéquier Bernard, tailleur d'habits. Radié de la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (8 fruct. IV). L. 165, 293, 349, 380.

Sénéquier Anne, née Péloquin, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 165, 293, 349, 380.

Sénéquier Jean-André, 33 ans, serrurier. A émigré le 28 frim. II « à cause de la terreur qu'inspira la fuite des traîtres anglais ». S'est rendu à Gènes. Rentré en France par le Golfe-Jouan, le 29 vent. III. Traduit devant le trib. crim. de Grasse et mis en liberté par ordonnance de ce tribunal le 23 germ. suivant. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (3 vent. VII). G. 362 ; L. 347, 380 ; M.

Sénéquier Cécile, née Fournier, épouse du préc<sup>t</sup>, 25 ans. Mêmes détails. L. 299, 347, 380.

Sénéquier Antoine, fils de la préc<sup>ts</sup>, 2 ans. Emmené par ses parents en Italie. G. 362.

Sénéquier Marguerite, sœur du préc<sup>t</sup>, 4 ans. Même détail. G. 362.

Sénéquier Victoire-Françoise-Apollonie (fille), 18 ans. M2 n° 882 ; M6 n° 1412.

\* Sènès, maréchal. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 554.

Sènès Christophe, 23 ans, savonnier. M2 n° 336 ; M6 n° 510.

Sènès Jean-Baptiste, 29 ans, maçon. M2 n° 656 ; M6 n° 869.

\* *Sènès Louis-Félix-François*, commis de marine. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 23 therm. X, devant le commissaire du gouvernement français à Nice. E6 ; L. 293, 349 ; M6 n° 688 ; Q. 1940.

*Sènès Marie-Delphine*, née Sabran, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari. L. 349 ; M5 n° 686.

*Sènès Louis-Hyacinthe-Emmanuel*, fils de la préc<sup>te</sup>, né le 2 janv. 1787. Emmené par ses parents. L. 293, 349.

*Sènès Marie-Anne-Sophie*, née le 11 oct. 1784, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 293, 349 ; M5 n° 688.

*Sènès Madeleine-Claire*, née Castel. Décédée à Bastia le 13 sept. 1793. M1 n° 161.

*Sènès Marie-Madeleine*, née Sènès, 24 ans. M2 n° 619 ; M6 n° 871.

\* *Sérane*, blanchisseuse. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 556 ; Q. 1940.

*Séren André*, de Toulon, marchand. Juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. Signataire de l'acte de jugement condamnant à mort, le 18 oct. 1793, Gueit Jean-Baptiste, vitrier (1). A suivi les Anglais le 28 frim. II et a été à leur solde. R.

\* *Séren Antoine* (2), raffineur de sucre. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France, par Marseille, le 28 vent. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (23 prair. VII). E6 ; L. 293, 347, 349, 380 ; Q. 1940.

\* *Séren Antoine*, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Résidait à Marseille en l'an X. E6 ; M3 n° 231 ; Q. 1940.

\* *Serre Etienne-Laurent*, économiste de l'hôpital du Saint-Esprit. 8 germ. III. Décédé à Barcelone en l'an VIII. E6 ; M1 n° 43.

---

(1) V. plus haut Auban François.

(2) Signalé sur E6 avec l'orthographe *Sérenq*.

\* *Serre Pierre*, frère du <sup>préc.</sup>, 47 ans, syndic de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 350 ; M2 n° 231 ; M6 n° 370 ; Q. 1940.

*Serre (ou Ferre) Jean-Joseph*, 49 ans, bourgeois. A émigré durant le dernier semestre de 1793. L. 290 ; M2 n° 814 ; M6 n° 1229.

*Servodion Joseph-Claude*, enseigne de vaisseau entretenu provisoire. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Sibilot*, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 380 ; Q. 1940.

\* *Sibilot Jean-Baptiste-François*, commis à l'arsenal. 8 germ. III. Même détail. r = 174 f. 37. E6 ; L. 380 ; Q. 1940, 2058.

\* *Sibon Jean-Baptiste* (1), capitaine de vaisseau. 7 pluv., 8 germ. III. Juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. A fui le 28 frim. II avec l'escadre anglaise. r = 526 f. 75. E6 ; Q. 1940, 2059 ; R.

*Sicard Elisabeth*, née *Donjois* (veuve), d'Embrun, 49 ans. M2 n° 857 ; M6 n° 1184.

\* *Sicard Jean*, trésorier des invalides de la marine, rue de la Miséricorde. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Autorisé à rentrer de Malaga par décision du ministre de la police en date du 24 therm. X. E6 ; M ; Q. 1940 ; R.

*Sicard Jean*, ancien commissaire de la marine. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 25 therm. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. M6 n° 375.

*Sicard Pierre*, 26 ans, tourneur. A quitté Toulon, le 28 frim. II, « par frayeur ». S'est rendu à Gênes. Rentré en France, le 12 prair. III, par Nice, sur la pinque génoise la *Vierge du Bousquet* qui transportait 26 émigrés à destination de Marseille et qui, en face de Cannes, fut capturée par l'avis de la Répu-

---

(1) Inscrit sur E6, le 7 pluv. III, avec l'orthographe *Cibon*.

blique le *Chien de chasse*. Traduit à Grasse où il a été mis en liberté provisoire, le 19 mess. suivant, par le trib. crim. de cette ville. G. 297, 312.

Sicard Pauline, née Reboul (1), épouse du préc<sup>t</sup>, 24 ans. Mêmes détails. G. 297, 312.

Sillian, gardien des fortifications. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Sive Antoine, 32 ans, « compagnon tisserand roulant la France depuis quatorze ans ». A fui à Gênes le 28 frim. II. Rentré en France par Nice, le 11 prair. III, sur la pinque génoise la *Vierge des Carmes*. G. 297.

Souchet Joseph. Rentré en France, par Marseille, le 5 fruct. III, sur un navire vénitien visité pendant le voyage par des frégates anglaises. F ; L. 1748.

Sourd Joseph. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Stablier Joseph, perruquier. Le 27 flor. II, une sage-femme a déclaré à l'état civil que « Magdeleine-Julie Roumieu a accouché d'un garçon provenant des œuvres de Joseph Stablier, perruquier, absent pour cause d'émigration depuis l'entrée des Français en le Port de la Montagne ». (*Arch. comm. de Toulon: Etat civil*) (2).

Stérin André, 28 ans, canonnier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Streff, époux Séren. S'est rendu en Italie par voie de terre : arrêté à Grasse à son retour, il a comparu devant le trib. révol. de (?) (3) qui l'a fait exécuter. (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

---

(1) Fille de Reboul Marie-Madeleine, née Roux, citée plus haut.

(2) *Les curiosités de l'état civil de Toulon*, par A. J. Parès (Communication au 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes).

(3) Streff n'est pas signalé par M. E. Poupé dans *Le Tribunal révolutionnaire du Var*. Sans doute, il ne fut pas exécuté à Grasse.

Sube, volontaire à la *Compagnie des guides à cheval* pendant le siège. P.

Suffe Antoine, de l'Isère, 29 ans, soldat. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Sullerot, officier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

\* Sullerot Nicolas, sous-chef d'administration de la marine. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France vers le 15 mess. III. E6 ; L 296, 349 ; Q. 1940.

Suquet Pierre. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Suquet Joseph, fils du préc<sup>t</sup>. Même observation. Mn.

Suran Antoine, capitaine de marine. Même observation. Q. 1940.

\* Sylvestre Jean-Antoine (1), notaire. 8 germ. III. Juge au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. A enregistré, le 24 sept. 1793, dans les minutes de Lespéron, notaire et vice-président du Comité général, la procuration donnée à Pernety et à Caire en vue de l'émission d'un emprunt d'un million de piastres fortes à Rome, Gênes, Livourne, etc.. A fui le 28 frim. II avec l'escadre britannique et a été à sa solde. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 28 flor. X, devant le préfet des Bouches-du-Rhône. Domicilié à Marseille en l'an X. E6 ; L. 293, 349, 380 ; M3 n° 148 ; Q. 1940 ; B. M. 99.

Taffanel (de)-Lajonquière Clément-Joseph, marquis, ex-lieutenant général de la marine Apparenté à la famille des Coriolis (2). Arrêté en niv. III, par la frégate la *Minerve*, pendant qu'il se rendait, en compagnie de 19 autres émigrés, d'Espagne en Italie (3). Décédé à (?) le 22 niv. III. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VI).

---

(1) Signalé sur E6 avec l'orthographe *Silvestre*.

(2) Artefeuil : *Nobiliaire de Provence*.

(3) V. plus haut Doria Marie (*notr*).

« Son domicile présumé était Séranon ». E7 ; G. 50 ; L. 166, 354, 1092.

*Taffanel (de)-Lajonquière* Gabrielle, née Desportes, épouse du préc<sup>t</sup>. A suivi son mari d'Espagne en France. Maintenu sur la liste des émigrés par arrêté du Directoire exécutif (6 brum. VI). E7 ; G. 50 ; L. 166, 354, 1092.

*Taffanel (de)-Lajonquière* Aimé, fils de la préc<sup>te</sup>, 8 ans. A suivi ses parents. G. 50 ; L. 166, 1092.

*Taffanel (de) Lajonquière* Sophronie, sœur de la préc<sup>te</sup>, 8 ans. Même détail. G. 50 ; L. 166, 1092.

\* *Talon* (1), « brassier » ou « boissier » (?). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M ; M5 n° 562 ; Q. 1940.

\* *Tamisier* Thérèse-Dorothee, née Mouttet (2). Même détail. E6 ; L. 296 ; M ; M4 n° 112 ; M5 n° 625 ; Q. 1940.

*Tardieu* François, « du 8<sup>e</sup> bataillon du Var ». Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Tassi* Augustin, de Moriez (Basses-Alpes), 31 ans, cordonnier. Exécuté le 11 vent. II (Comm. révol) : « avait été caporal avec les tyrans coalisés et avait porté la cocarde blanche ». Q. 1940 ; Mn ; C4.

*Teisseire* Jean-Baptiste (le Jeune), de Belgentier, 36 ans, négociant en drap. A obtenu en 1792, de la municipalité de Grenoble, un passeport commercial pour la Suisse. Etait de passage à Genève en janv. 1793. Rentré en France peu après sur avis (29 janv.) du directoire du département du Var qui menaçait « de le maintenir définitivement sur la liste des émigrés ». S'est fait délivrer une seconde fois par la municipalité de Grenoble un passeport pour l'étranger. S'est rendu en Italie, puis à Philadelphie. Revenu à Toulon après un séjour continu de neuf ans à l'étranger, « il s'est empressé, dès son arrivée, de se confor-

---

(1) N'a pu être identifié en mars 1809 par le sous-préfet de Toulon.

(2) Signalée par erreur sur E6 avec le nom de *Tamiffier*.

mer au sénatus-consulte du 6 flor. X afin d'attester son attachement au gouvernement de la République ». L. 285 ; M ; M2 n° 1021.

Teisseire Jean-Louis, négociant. M6 n° 1487.

\* Terras (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 626 ; Q. 1940.

Terras Gaspard, 52 ans, tonnelier. M2 n° 426 ; M6 n° 146.

\* Terras Louise-Ursule, née Pasquier (1) (veuve de Louis-Jacques Terras, capitaine de vaisseau). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. A demandé au Directoire exécutif, en pluv. VI, la radiation de son nom de la liste des émigrés, invoquant le bénéfice des lois du 22 germ. et du 22 prair. III. Décédée à Paris le 8 germ. IX. E6 ; E7 ; L. 352, 381 ; M ; M5 n° 627 ; Q. 1940.

Terras (de) Charles-Michel. r = 21 f. 60. Q. 2058.

Thibaud François, de Rochefort-sur-Nenon (Jura), 35 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.) Q. 1940 ; Mn.

Thibaud Jean-Joseph, de Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), maître tailleur des troupes de la marine, volontaire à la *Compagnie des guides à cheval* pendant le siège. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. r = 48 f. 93. Q. 1940, 2059 ; Mn.

Thibaud Pauline. A émigré le 28 frim. II. L. 293.

Thibaut Pierre, 18 ans en 1793. A comparu pour prévention d'émigration devant le trib. crim. de Draguignan qui l'a mis en liberté le 26 vent. IX : « avait servi avec honneur, bravoure et probité » dans l'armée du Rhin, du 26 brum. VI au 9 fruct. VIII, en qualité de brigadier à la compagnie des dragons-gardes du général en chef et avait été réformé à Augsbourg pour impotence partielle du poignet droit consécutive à une blessure de guerre et pour tuberculose pulmonaire. G. 362.

---

(1) Mère de Terras Françoise-Rosalie, femme Pasquier (V. plus haut Pasquier).

\* *Thollon* Louis, de Solliès, 30 ans, parfumeur. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 441 f. 89. E6 ; L. 349, 381 ; Q. 1940, 2058.

Thomas Pierre, de Toulon, 54 ans, ancien maître canonier, invalide de la marine. M2 n° 272 ; M6 n° 512.

*Thomassin*, officier, propr. à Commercy (Meuse). 15 fruct. II. E4.

Thoulon Antoine-François, d'Aix-en-Provence, marin. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Thy (de)* Alexandre-Hugues (1), de Claveisolles (Rhône), capitaine de vaisseau, propr. à Hyères, la Garde. 21 juin 1792. Commandant du *Citoyen* en 1781-1783, dans les escadres des comtes de Guichen et de Grasse, durant la guerre d'Amérique, puis chef de division de la marine à Toulon. N'a pas émigré avant la loi du 19 fruct. V : a résidé à Piolenc (Vaucluse) du 26 mars 1792 au 21 flor. III et à Bollène (Vaucluse) du 22 flor. III au 1<sup>er</sup> mess. V (2). r = 337 f. 31. E ; L. 285, 297 ; M ; C2 ; ; Q. 2058.

\* *Tillet (du)* Charles-Joseph (3), officier de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. r = 3515 f. 58. E6 ; L. 381 ; M ; Q. 1940, 2058.

\* *Tiran*, musicien de la marine. 8 germ. III. E6.

\* *Toche*, travailleur, propr. à Evenos. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 346.

\* *Tonneaud* (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 628 ; Q. 1940.

---

(1) Signalé sur E avec l'orthographe *Hèty*.

(2) Par arrêté, en date du 5 fruct. V, l'Administration centrale du Var déclara qu'il n'existait contre lui aucune prévention d'émigration. Cet arrêté fut confirmé le 7 mess. VIII par une décision du ministre de la police générale.

(3) Signalé sur E6 avec l'orthographe *Dutillet*.

\* *Topin* Claude, premier commis à la Direction du droit d'enregistrement des domaines nationaux du Var. 8 germ. III. Sectionnaire. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 293, 349 ; Q. 1940.

*Tortel* Laurent-Gilbert, 50 ans, bourgeois. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Tosserand*, lieutenant de vaisseau sur le *Commerce de Marseille*. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Toucas*, dit Maurin, orfèvre. 8 germ. III. E6 ; M5 n° 563.

\* *Toucas* Anne-Rose. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Toucas* François, ouvrier quincaillier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France avant le 1<sup>er</sup> germ. III. L. 347, 352.

*Toucas* Louis, frère du préc<sup>t</sup>, ouvrier quincaillier. Mêmes détails. L. 347, 352.

\* *Toucas* Laurent (fils). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

\* *Toucas* Joseph (1), juge au tribunal du district. 8 germ. III. Séjournait en Espagne en vent. XIII. E6 ; M.

\* *Toucas-Duclos* Louis-Vincent, négociant. 8 germ. III. Nommé caissier de la boucherie par l'amiral Hood « au nom de Louis XVII ». A émigré le 28 frim. II. Résidait à Marseille en l'an X. r = 16 fr.. E6 ; L. 304 ; M ; M3 n° 168 ; R ; D ; Q. 2058.

*Tourneaux* Etienne, de Saint-Hilaire (Isère), 50 ans, sergent de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Tournier* Justine, bourgeoise. A émigré le 28 frim. II. L. 381.

\* *Tournier* Rose-Anne (femme). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Vivait à Toulon en oct. 1807. E6 ; M ; M5 n° 630 ; Q. 1940.

*Touron* François, 32 ans, charpentier de marine. Rentré d'Angleterre en l'an X. M2 n° 973 ; M6 n° 1421.

---

(1) Signalé sur E6 avec la désignation erronée de *Tomas*.

Tourrier Jean-Pierre, époux Detros Ursule, 46 ans, menuisier. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. r = 51 f. 28. M1 n° 164 ; M6 n° 1445 ; Q. 1940, 2058 ; Mn.

Toutel Jean Baptiste, officier de santé. A émigré le 28 frim. II. L. 349.

Toutel Geneviève, née Arnaud, épouse du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 349.

Trabaud Blanche-Victoire (« Languedoc »), née Mauzéal. M5 n° 666.

Trabaud Françoise-Suzanne (fille). M5 n° 689.

\* *Trabaud* François, né le 26 mars 1735 à Annot (Basses-Alpes), portefaix et marchand de capres. 21 fruct. VI. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 27 vent. III. Exécuté le 21 frim. ou le 21 fruct. VI (Comm. milit.). E6 ; L. 296, 347, 349 ; M1 n° 97 ; M5 n° 564 ; M6 n° 1474 ; Mn.

\* *Trabaud* Arnoux-Toussaint, dit la Mouche, fils du préc<sup>t</sup>, négociant. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 27 vent. III. Détenu « aux casemates du fort Joubert » en therm. VIII et mis en liberté par ordre du préfet du Var le 15 du même mois. E6 ; L. 296, 347, 349 ; M ; M1 n° 97 ; M2 n° 455 ; M6 n° 81.

Trabaud Michel, frère probable du préc<sup>t</sup>, 12 ans, marchand de capres. M2 n° 472 ; M6 n° 147.

Trabaud Pierre, étameur de glaces. A émigré le 28 frim. II. L. 296 ; M3 n° 187.

Trémont (ou Frémont) Joseph-Thomas, prêtre réfractaire, domicilié à Lectoure. Venait de Cette et se rendait à Gênes, sur une tartane génoise, la *Vierge de la Garde*, pour obéir à la loi sur la déportation des prêtres insermentés. Obligé pendant son voyage de relâcher à Bandol à cause d'une violente tempête. Arrêté dans cette dernière commune en avr. 1793 et traduit à Toulon devant un jury militaire (1). G. 369 ; L. 286.

---

(1) Il n'a pas été possible de connaître la teneur du jugement. Il est probable que Trémont subit le même sort qu'un de ses compagnons

Tressemane (de) Léon (?), capitaine de vaisseau. Considéré comme émigré en mess. IV. r = 141 f. 75. L. 291, 381 ; Q. 2059.

Trèze Bernard, négociant. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Trèze Pierre, dit la Cavade. Même observation. Mn.

\* *Trian*, menuisier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 565 ; Q. 1940.

Trogoff (de)-Kerlessy Jean-Honoré (le comte de), né en 1751 à Lanmeur (Finistère) ; garde marine en 1767, enseigne de vaisseau en 1773 ; prisonnier de guerre après la bataille de la Dominique, chevalier de Saint-Louis et pensionné de 600 livres pendant sa captivité ; capitaine en 1791 sur le *Dugay-Trouin* ; a porté à Saint-Domingue, en 1792, le décret qui accordait les droits civils aux hommes de couleur ; a participé à l'expédition de Sardaigne, en 1793, sous les ordres de l'amiral Truguet ; contre-amiral depuis le 27 janv. 1793, commandant en chef de l'escadre française de Toulon en août suivant. A prêté en 1793, après l'expédition de Sardaigne, le serment « d'être fidèle à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir à son poste en les défendant ». A été cependant, du 23 au 28 août, en relations suivies avec le Comité général des sections et l'escadre britannique ce qui l'a fait supplanter par le contre-amiral Saint-Julien dans ses fonctions de commandant en chef. S'est porté, le 29 au matin, entre la Chaîne-Vieille et la Chaîne-Neuve, sur la *Perle* où, après avoir arboré son pavillon de commandant de l'escadre et fait tirer un coup de canon, il a donné l'ordre aux vaisseaux français de se rallier à lui. A permis ainsi à la flotte anglaise d'entrer dans le port. Mis hors la loi

---

de route De Bastard. (V. *Bastard*). Fouillé, il fut trouvé porteur de 30 louis d'or et de 66 livres en écus qui lui furent confisqués au profit de la nation. 24 livres lui furent rendues sur sa demande, le 3 mai 1793, « parce que tout accusé mérite des égards et des soins jusqu'au moment fatal de sa conviction ».

par décret de la Convention en date du 9 sept. 1793. A conservé ensuite, pendant toute la durée du siège, le commandement de la division française et l'a conduite au large des îles d'Hyères le 28 frim. II, puis à Porto-Ferraio. Décédé dans cette ville, le 10 germ. II, d'une fièvre épidémique qui sévissait à l'île d'Elbe. « Son enterrement fut l'objet d'une imposante cérémonie : porté au rivage dans une chaloupe du *Commerce de Marseille*, son corps fut salué au passage par tous les vaisseaux anglais et français et reçu à terre par le clergé de l'île, le gouverneur et les amiraux anglais qui tinrent les quatre coins du poêle ». P ; P9 ; C ; B. M. 60.

\* *Trotobas*, officier de marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Trouche Jean, 55 ans, maître canonier. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

Trouin, époux Bas Marie. Sa femme, âgée de 57 ans, gouvernante, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Liaison avec les aristocrates, mère de trois scélérats émigrés, dont l'un a marché avec l'armée départementale contre l'armée républicaine venant de Nice pour assiéger Toulon ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

Trouin Alexis, 25 ans, marin et tailleur d'habits. A fui à Gênes, sur un bâtiment génois, le 28 frim. II. Rentré en France, par Agay, vers le 1<sup>er</sup> pluv. III. Appréhendé dès son débarquement, conduit à Nice, puis à Grasse où il a été mis en liberté le 8 vent. suivant (Trib. crim.) « à la condition d'aller se présenter sur-le-champ au commissaire de la marine de Port-la-Montagne pour être employé au service de la République ». G. 301 ; L. 347.

Trouin Joseph, 34 ans, tailleur d'habits. A émigré le 28 frim. II « à cause de la terreur et du désordre que causa la fuite des troupes coalisées ». S'est rendu à Gênes. Rentré en France, par Agay, vers le 1<sup>er</sup> pluv. III. Traduit devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté le 4 flor. suivant. G. 362 ; L. 347.

Trouin Marie, née Castellan, épouse du préc<sup>t</sup>, 20 ans, couturière en habits. Mêmes détails. G. 362 ; M2 n° 849 ; M6 n° 1005.

Trussy Jean-Joseph, de Cabasse, 50 ans, piqueur entretenu du port. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Turc Antoine, né à Toulon le 16 nov. 1733 ; fils de François-Antoine, ce dernier fournisseur de la marine, et de Gabrielle Escallon ; époux, depuis le 31 juil. 1776, de Thérèse-Suzanne Remonit ; conseiller du Roi, juge civil et criminel ; officier municipal, premier consul non acceptant le 13 nov. 1785 ; président du tribunal civil et criminel du district avant et pendant le siège. A rendu la justice au nom de Louis XVII : condamné à mort le 10 germ. II et exécuté le lendemain (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn ; B. M. 99.

Turcan Joseph, 38 ans, instituteur. A quitté la ville le 28 frim. II « parce qu'il craignait qu'on ne passât au fil de l'épée tous les habitants » et est allé errer dans les bois et les montagnes de la Haute-Provence. Rentré à Toulon vers vent III. A exercé ensuite sa profession à Dauphin, puis au hameau des Tourrettes, dans les Basses-Alpes (29 vend. VI-vent. VII). Arrêté à Forcalquier le 9 de ce dernier mois pour désobéissance à la loi du 19 fruct. V et mis en liberté le 12 therm. VIII par ordonnance du trib. crim. de Draguignan : paraissait atteint de confusion mentale. G. 362.

Turpaut Louis. Exécuté à Paris en l'an II (Trib. révol.). Q. 1940.

Vaccon, née Gras (femme). M5 n° 655.

\* Vaccon Joseph-Sauveur, négociant. 8 germ. III. Décédé à Livourne le 23 niv. VII. r = 550 f. 80. E6 ; M1 n° 92 ; M6 n° 778 ; Q. 2059.

Vaccon Madeleine, fille du préc<sup>t</sup>, 21 ans. M2 n° 379 ; M6 n° 159.

Vaccon Marianne, sœur de la préc<sup>te</sup>, 19 ans. M2 n° 381 ; M6 n° 158.

Vaccon Louis, frère probable de la préc<sup>te</sup>, négociant. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 29 fruct. X, devant notre commissaire général des relations commerciales à Livourne. M2 ; M6 n° 1529.

Vacon (1), « ci-devant seigneur de Tourris ». Greffier au tribunal populaire d'accusation pendant le siège. A fui avec l'escadre anglaise et a été à sa solde. R.

Vachier, canonnier marin. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Valence Jean-Baptiste, 23 ans, ouvrier voilier. Arrêté à Toulon le 1<sup>er</sup> niv. IX comme émigré rentré : venait d'Angleterre. M ; M2 n° 605 ; M6 n° 879.

Valence Geneviève, née Fattié (fille de Fattié Louis-Alexandre, ouvrier voilier, et de Féraud-Marie-Anne), épouse du préc<sup>t</sup>, 15 ans en 1793. M2 n° 599 ; M6 n° 810.

Valette Antoine, du Pajou (Cantal), 35 ans, second-maître canonier. Exécuté en l'an II (Comm. révol). Q. 1940 ; Mn.

Valette-Parisot (de), née Courtois-Minute, veuve du marquis de Valette-Parisot Barthélemy, ce dernier né à Montpezat (Tarn-et-Garonne) le 19 oct. 1725, mort à Paris le 26 fév. 1790, ancien officier et chevalier de Saint-Louis, élu député de la noblesse aux Etats généraux de 1789 par la sénéchaussée du Quercy. Séjournait en Espagne depuis juin 1791. Arrêtée en mer par le navire français la *Minerve* pendant qu'elle se rendait de ce pays à l'île de Malte. Emprisonnée à Toulon où elle tomba malade et soignée dans l'hôpital du Saint-Esprit. Transférée à Toulouse dans la maison de ses parents pour y rester jusqu'à nouvel ordre sous leur garde et leur responsabilité par arrêté du Comité de sûreté générale de la Convention en date du 16 fruct. III. L. 1748 ; A4.

Vallat Pierre, de Villeneuve (Aveyron), 30 ans, caporal de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

---

(1) Identité probable avec le précédent.

Valon, propriétaire d'une maison à la rue des Riaux. Était encore à l'étranger en flor. V. L. 295.

Vankempen Henri, capitaine de vaisseau. Commandant de la frégate la *Perle*. A mouillé devant l'arsenal, le 29 août 1793, pour recevoir l'amiral Trogoff qui, sur ce navire, allait hisser son pavillon de commandement. A permis ainsi à cet officier général d'ordonner le retrait des vaisseaux de la République devant l'escadre anglaise. A fui au large des îles d'Hyères, le 28 frim. II, puis à Porto-Ferrajo, enfin en Angleterre où il est arrivé le 22 brum. III. P ; C ; B. M. 60.

Vaquier Joseph, courtier. M3 n° 191.

Varaine Louis, fourrier d'artillerie de marine. A fui en Angleterre, avec l'*Aréthuse*, le 28 frim. II. A servi dans ce pays sous les ordres de M. de la Chatre, commandant du régiment de *Royal-Emigré*. A participé ensuite à la campagne de Portugal. S'est enrôlé peu après dans la marine française : s'est battu à Trafalgar où il a été fait prisonnier avec son fils âgé de neuf ans. N'est rentré en France que sous la Restauration. Sous-comite au bagne de Toulon pendant le règne de Charles X. (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Vassal*, repasseur de chapeaux. 8 germ. II. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 566 ; Q. 1940.

Vechi Jean-Baptiste, époux Bernard Marie-Anne, de Rescaty (Suisse), chaudronnier. Fusillé sans jugement au Champ de Mars vers le 30 frim. II. L. 289, 292 ; Mn.

Venel Lazare, sergent. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

\* *Venel (de)* Louis-François-Fortuné, capitaine de vaisseau du Roi, « faisant fonctions de commandant d'armes », propr. à Toulon, Signes 22 vend., 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A suivi les Anglais le 23 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 17 mess. X, devant notre chargé d'affaires à Gibraltar. r = 1436 f. 15. E4 ; E6 ; L. 318, 382 ; M ; M4 n° 317 ; M5 n° 443 ; R ; B. M. 60 ; Q. 2058.

Venel (de) Marie-Catherine, née de Chabert ; fille de Michel-Annibal de Chabert-Burgues, coseigneur de Léry, et d'Anne-Marguerite de Chapelle ; épouse du préc<sup>t</sup>. Etait à Gibraltar en l'an X. M.

Veuel (de) Claire, fille de la préc<sup>te</sup>. Même détail. M.

Venelle Joseph, 43 ans, second-maitre canonier. M2 n° 743 ; M6 n° 1438.

\* *Ventor*, « ex-officier au port d'Espagne ». 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II E6 ; Q. 1940.

Ventre Louis-François, chef de timonerie. A déclaré avoir résidé successivement à Aubagne, Saint-Zacharie et Rougiers du 28 frim. II au 28 brum. V, mais ses certificats de résidence ont été reconnus « informes, contradictoires, insuffisants et faux » par le Directoire exécutif qui, le 13 pluv. VII, l'a maintenu sur la liste des émigrés. L. 295, 299, 382 ; M.

\* *Vérany* Jean-Baptiste (1), dit de la Valette, 34 ans, maçon. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Résidait à la Valette en l'an X. E6 ; L. 288, 351 ; M ; M2 n° 838 ; M6 n° 1439.

Vérany Fortunée-Marie, née Vanisa, épouse du préc<sup>t</sup>, 34 ans. Mêmes détails. L. 351 ; M2 n° 837 ; M6 n° 1440.

Vérany Alexandre-Jean-Baptiste-Eloi, fils de la préc<sup>te</sup>. A suivi ses parents. L. 351.

Vérany Jean-Baptiste-Léon, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 351.

Vérany Laurent-Jean-Baptiste, frère du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 351.

Vérany Marie-Anne-Christine, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. L. 351.

Vérany Marie-Louise, sœur de la préc<sup>te</sup>. Même détail. L. 351.

\* *Vergian* (2), née Degreau (veuve). 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 529 ; Q. 1940.

---

(1) Signalé sur E6 avec la désignation de *Véranet*.

(2) *Vergian* ou *Verguin* (?).

*Verguin*, notaire. 8 germ. III. A enregistré, le 24 sept. 1793, dans les minutes de Lespéron, notaire et vice-président du Comité général, la procuration donnée à Pernety et à Caire en vue de l'émission d'un emprunt d'un million de piastres fortes à Rome, Gènes, Livourne, etc.. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France sous la 1<sup>re</sup> Restauration. A repris à Toulon son étude de notaire, mais a été destitué et obligé de se cacher pendant les Cent jours. N'a été réintégré dans ses fonctions qu'après Waterloo. Décédé le 19 mars 1826. E6 ; B. M. 99, (*Arch. comm. de Toulon* : Police).

\* *Verguin* Charles, droguiste. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Verguin* Claire. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 30 mess. X, devant notre commissaire du gouvernement à Nice. M6 n° 705.

\* *Verguin* Jean-François-Alexandre, chirurgien-major de la marine. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Carthagène le 1<sup>er</sup> pluv. suivant. r = 669 f. 88. E6 ; L. 296 ; M ; M4 n° 439, M5 n° 444 ; Q. 1940, 2058, 2059.

*Verguin* Marguerite, née Pellegrin, épouse du préc<sup>t</sup>, 60 ans. A suivi son mari à l'étranger. A séjourné au Luc du 22 therm. III au 29 therm. IX. G. 362 ; L. 349 ; M2 n° 805 ; M6 n° 1365.

*Verguin* Louis-Alexandre-Marie, fils de la préc<sup>te</sup>, officier de santé dans la marine. A émigré le 28 frim. II. A épousé, le 14 juil. 1801, Louise Rebufel, née le 28 janv. 1764. Décédé le 15 nov. 1841 avec le grade de médecin principal de la marine. r = 233 f.. L. 296 ; B. M. 99 ; D ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

*Verguin* Jean-François-Joseph, employé. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 24 fruct. X, devant notre commissaire du gouvernement à Livourne. r = 162 f.. M6 n° 1552 ; Q. 2058.

*Verguin* Victoire. Rentrée en France, par Nice, le 30 mess. X. M6 n° 704.

Verlaque Anne-Victoire, 19 ans. Exécutée en l'an II pour avoir chanté une chanson en l'honneur des Bourbons (Comm. révol.). Mn ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Verlaque Joseph-Marie, frère de la préc<sup>te</sup>, 30 ans, perruquier. Volontaire dans la garde sectionnaire au cours du siège. A fui le 28 frim. II en Espagne où il est resté dix ans. A sollicité vers 1825 un secours de la « bonté du roi ». M2 n° 901 ; M6 n° 1434 ; (*Arch. comm. de Toulon : Police*).

Verlaque Jacques, 32 ans, perruquier. A fui dans le Territoire de Gènes, le 28 frim. II. Rentré en France vers le 45 prair. III. Incarcéré au fort La Malgue le 22 niv. IV et mis en liberté par ordonnance du trib. crim. de Brignoles le 9 frim. V. G. 364 ; M2 n° 713 ; M6 n° 1413.

Verlaque Louis, 60 ans, perruquier. Mêmes détails. G. 364 ; M2 n° 696.

Vernet Toussaint, de Marseille, 55 ans, commis de marine. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Mn.

Vernet Jean-Baptiste-Bruno-Toussaint, fils du préc<sup>t</sup>, 26 ans, commis de marine. Même observation. Mn.

\* Verse Jean-Louis, 36 ans, huissier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. Placé en surveillance à Brignoles en pluv. IX. E6 ; L. 347 ; M ; M2 n° 249 ; M6 n° 517 ; Q. 1940.

Verse Marie-Anne, née Bertrand, épouse du préc<sup>t</sup>. Mêmes détails. L. 347 ; M ; M2 n° 248 ; M6 n° 381 ; Q. 1940.

Verse Félix-Louis, fils de la préc<sup>te</sup>. Emmené par ses parents à l'étranger. M ; Q. 1940.

Verse Victoire-Elisabeth, sœur du préc<sup>t</sup>. Même détail. M ; Q. 1940.

\* *Vertrieux (de)-La Poype* (le marquis de) Louis-Amand, de Paris, député à l'Assemblée nationale par la noblesse de la sénéchaussée de Toulon (1789), capitaine de vaisseau en retraite. 8 germ. III. Membre du Comité général des sections. A émigré le 28 frim. II. r = 952 f.. E6 ; L. 371 ; T2 ; D ; C ; Q. 2059.

Veillet Joseph, sergent. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940.

Veuret Guillaume, sergent-major. Même observation. Q. 1940; Mn.

Veyer Jean-Baptiste, de Béziers, 31 ans, sergent de marine. Même observation. Mn.

Vial Gabriel, forgeron, propr. à Evenos. 22 vend. III. E4 ; M5 n° 217.

\* *Vialis (de)* César-Esprit, capitaine de vaisseau. 8 germ. III. Président de l'Administration provisoire du district pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. E6 ; L. 382 ; Q. 1940 ; R ; B. M. 99.

\* *Vialis (de)* Michel-Joseph, né à Toulon le 18 janv. 1729 ; fils de Michel de Vialis, ce dernier ingénieur, et de Rose Geneviève Boulène ; colonel d'infanterie, puis ingénieur en chef et maréchal des camps et armées du roi, directeur général des fortifications en Provence et en Dauphiné, chevalier de Saint-Louis, député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulon aux Etats généraux de 1789. 8 germ. III. Membre de la municipalité sectionnaire pendant le siège. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A fui avec l'escadre anglaise le 28 frim. II. A prêté serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII, le 7 prair. X, devant le commissaire du gouvernement à Perpignan. r = 839 f. E6 ; L. 382 ; M6 n° 1450 ; P9 ; R ; T2 ; B. M. 99 ; D ; Q. 1940, 2058 ; (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil).

Vialis (de) Louise, née Barboteau, épouse du préc<sup>t</sup>. D ; Q. 2058.

Vialis Jean-Baptiste, 35 ans, pilote. Employé en l'an VII au service du transport des blés dans la République romaine. G. 362 ; M2 n° 687.

Vialis Jean-Baptiste, lieutenant de vaisseau provisoire sur le *Commerce de Marseille*. A fui avec les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

\* *Vialis Marie-Rose*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6; M4 n° 118 ; M5 n° 633 .

*Victriarius*, lieutenant de vaisseau. A suivi les Anglais le 28 frim. II. B. M. 60.

*Vidal*, marchand de vin. A été conduit trois jours consécutifs à la fusillade, les 29, 30 frim. et 1<sup>er</sup> niv. II, et est parvenu toutes les fois à se sauver. A dû son salut la première fois à un grenadier de l'armée républicaine qui précédemment avait travaillé auprès de lui, et les deux autres fois au dévouement de quelques amis qu'il avait parmi les patriotes (1). P.

\* *Vidal*, canonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

*Vidal André*, 47 ans, serrurier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 13 vent. III. L. 347 ; M2 n° 515 ; M6 n° 609.

*Vidal Elisabeth*, née Irouard, 36 ans. M2 n° 674 ; M6 n° 1437.

*Vidal Etienne*. Rentré d'Angleterre, par Calais, le 8 fruct. X. M6 n° 1264.

*Vidal Etienne*, curé. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

*Vidal Jacques*, 51 ans, huissier. 18 frim. VI. A émigré le 28 frim. II. Emprisonné au fort La Malgue, le 21 niv. IV, comme prévenu d'émigration « et pour avoir instrumenté au nom de Louis XVII ». Exécuté le 18 frim. VI (Comm. milit.) (2). E6 ; G. 364 ; Mn.

*Vidal Jean*, perruquier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 29 vent. III. L. 347, 352.

*Vidal Jean-Baptiste-Paulin*, 37 ans, orfèvre. A émigré le 28 frim. II. r = 137 f.. L. 382 ; M2 n° 350 ; M6 n° 519 ; D.

---

(1) Cette anecdote racontée par Pons paraît bien invraisemblable.

(2) Signalé sur E6 comme ayant été condamné par la Comm. milit. de Tours.

*Vidal* Louis (fils), grenadier, propr. à Tarascon. 11 niv. II. E1.

*Vidal* Marc, prêtre bénéficiaire de la cathédrale, rue Pétra. Membre de l'Administration provisoire du département du Var. Signataire de l'acte d'aliénation de la ville. A émigré le 28 frim. II. Décédé à Porto-Ferraio le 29 prair. II. M1 n° 76 ; M6 n° 644 ; R.

\* *Vidal* Pierre, 26 ans, perruquier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. Incarcéré au fort La Malgue le 22 niv. IV. E6 ; G. 364 ; M5 n° 568 ; Q. 1940.

*Vidal* Raymond, de Montauban, 37 ans, sergent de marine. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

*Vieil* (fils). Son père, Augustin Vieil, maçon, âgé de 43 ans, était détenu au fort La Malgue en vend. III pour les motifs suivants : « Un fils émigré, liaisons avec les aristocrates, enragé sectionnaire ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

*Vieil* (fils) Sa mère, née Gautier, âgée de 40 ans, était en vend. III détenue au fort La Malgue pour les motifs suivants : « Liaisons avec les aristocrates, ennemie des patriotes, un enfant émigré ». (*Arch. comm. de Toulon* : I, Prisons).

*Vieil* Thomas, marchand toilier. A émigré le 28 frim. II. Rentré en France le 22 vend. III. L. 290, 347, 349 ; Q. 1940.

\* *Vieil* Thomas-Joseph, fils du préc<sup>t</sup>, époux Bonnafoux Victoire, marchand toilier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; M5 n° 447.

*Vignal* Jacques-Antoine, 27 ans, marin. A fui à Gênes le 28 frim. II. A séjourné plus tard à Livourne. Rentré en France le 12 prair. III, par Nice, sur la pinque génoise la *Vierge du Bousquet*. G. 297.

*Ville* François-Joseph, de Montélimar, 30 ans, prêtre. A émigré en Italie en oct. 1792. A tenté de se rendre à Toulon pendant l'occupation britannique, sur la *Madonna di Montenero e Santa Maria-Magdalena*, tartane partie de Livourne le 16 nov. 1793. A débarqué à Saint-Tropez le lendemain à cause d'une tempête.

Appréhendé près de la Mole par les troupes du général Gardanne, puis traduit à Grasse, devant le tribunal révolutionnaire. Condamné à mort le 27 niv. II, à onze heures du matin, et guillotiné le même jour à quatre heures du soir sur la place du Claveau ou du Cours (1). G. 319 ; P1 ; X.

Vincent. Exécuté en l'an II (Comm. révol.). Q. 1940 ; Mn.

\* *Vincent*, canonnier. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Vincent Jean. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Vincent Jean-Pierre, sergent d'artillerie. Même observation. Q. 1940 ; Mn.

Vital Jean-Pierre. A fui à l'étranger sur le *Commerce de Marseille*. Sa femme a demandé peu après le divorce. (*Arch. comm. de Toulon* : Etat civil) (2).

Vitrieux (3), officier. A émigré le 28 frim. II. Q. 1940.

Vivant Jean-Alexandre. Fusillé sans jugement vers le 30 frim. II. Q. 1940 ; Mn.

Vivon Alexandre. Même observation. Mn.

\* *Voquin*. 8 germ. III. A émigré le 28 frim. II. E6 ; Q. 1940.

Wasservas François-Auguste-Alphonse. « A réclamé auprès du Directoire exécutif l'exception en faveur des jeunes gens envoyés en pays étranger pour apprendre le commerce ». E7.

Yol Joseph, dit Capelan, 48 ans, batelier à Avignon. S'est rendu à Toulon, le 25 juil. 1793, « pour affaires domestiques ». A fui à Livourne le 28 frim. II. A comparu devant le trib. crim. de Grasse qui l'a mis en liberté, le 21 flor. III, comme ouvrier manuel émigré. G. 333.

---

(1) Aujourd'hui place Bellaud de la Bellaudière. Jean-Baptiste Perault, prêtre, résidant à Solliès, et Jacques Gautier, droguiste à Toulon, tous deux compagnons de route de Ville, moururent aussi sur l'échafaud le 27 niv. II.

(2) *Les curiosités de l'état civil de Toulon*, par A. J. Parès (Communication au 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes).

(3) Identité probable avec Vertrieux (de)-La Poype cité plus haut.

## Errata et Addenda

---

### 1<sup>re</sup> PARTIE

- p. 7, (note) : au lieu de *franco espagnole*, lire *anglo-espagnole*.
- p. 12, 11<sup>e</sup> ligne : au lieu de 5331, lire 5435.
- p. 21, 5<sup>e</sup> » : au lieu de *à un fanal*, lire *à la grille d'une fenêtre*.
- p. 43, 1<sup>re</sup> » : au lieu de *maximum des Varois*, lire *maximum de Varois*.
- p. 46, 13<sup>e</sup> » : au lieu de *avaient fui par*, lire *avaient fui avec*.
- p. 50, 19<sup>e</sup> » : supprimer *Dominique Rouvier..... les meubles*.
- p. 55, 17<sup>e</sup> » : au lieu de 299, lire 296.
- p. 58, 18<sup>e</sup> » : au lieu de 290, lire 285 dont 261 concernant.
- p. 66, 3<sup>e</sup> » : au lieu de *avaient fui par*, lire *avaient fui avec*.
- p. 73, (note) : au lieu de *prêtre de de Montélimar*, lire *prêtre de Montelimar*.
- p. 125, 22<sup>e</sup> ligne : au lieu de *sortirent*, lire *sortiront*.
- p. 126, 8<sup>e</sup> » : au lieu de *Moiray*, lire *Moira*.
- p. 129, 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> » : supprimer *Chateaubriand et*.
- p. 142, 1<sup>re</sup> » : au lieu de 4622, lire 4726.  
4<sup>e</sup> » : au lieu de 643, lire 614.  
9<sup>e</sup> » : au lieu de 339, lire 340.

p. 142, 9<sup>e</sup> ligne : au lieu de 1810, lire 1914.

11<sup>e</sup> » : au lieu de 5331, lire 5435.

(note) » : au lieu de *avaient fui par*, lire *avaient fui avec*.

STATISTIQUES.—p. 150, 3<sup>e</sup> ligne, au lieu de 0 lire 2

5<sup>e</sup> » » 5 » 4

11<sup>e</sup> » » 280 » 276

12<sup>e</sup> » » 299 » 296

15<sup>e</sup> » » 2 » 1

23<sup>e</sup> » » 264 » 260

24<sup>e</sup> » » 290 » 285

p. 151, 10<sup>e</sup> » » 22 » 20

11<sup>e</sup> » » 53 » 50

12<sup>e</sup> » » 97 » 92

17<sup>e</sup> » » 697 » 684

p. 154, 16<sup>e</sup> » au lieu de s<sup>te</sup> ANASTASIE,  
lire S<sup>te</sup> Anastasie.

p. 159, 21<sup>e</sup> » au lieu de Tourettes-Vence,  
lire TOURRETTES VENCE.

22<sup>e</sup> » au lieu de VENCE, lire Vence.

Des documents communiqués seulement après l'impression des *Statistiques* m'ont amené à ajouter 108 noms à la liste des émigrés du district de Toulon (1) et à retrancher respectivement 2 (2), 1 (3) et 1 (4) noms de celles des districts de Draguignan, Hyères et Grasse. La liste générale que j'ai établie se trouve donc augmentée de 104 noms et signale par suite 5435 émigrés au lieu de 5331. Cette augmentation qui ne se rapporte exclusi-

(1) 108 à la liste communale de Toulon.

(2) 1 à la liste communale de Draguignan et 1 à celle de Lorgues.

(3) 1 à la liste communale de Solliès.

(4) 1 à la liste communale de Grasse. En outre, à la liste du district de Brignoles, 1 nom a été retranché de celle de la commune de Brignoles et 1 autre nom a été ajouté à celle de la commune de Signes. Le total 272, pour le district, ne change donc pas.

vement qu'à des fugitifs non inscrits sur les listes officielles imprimées ne fait en conséquence que corroborer davantage mon opinion sur l'insuffisance numérique de ces dernières.

En outre, elle a provoqué les légères rectifications suivantes aux tableaux des pages 152 à 163 :

p. 154.	BRIGNOLES.	12 <sup>e</sup> col , au lieu de	19, lire	18
		13 <sup>e</sup> »	85, »	84
	SIGNES.	12 <sup>e</sup> »	4, »	3
		13 <sup>e</sup> »	13, »	12
p. 155.	DRAGUIGNAN.	12 <sup>e</sup> col., au lieu de	25, lire	24
		13 <sup>e</sup> »	70, »	69
	LORGUES.	12 <sup>e</sup> col , au lieu de	23, lire	22
		13 <sup>e</sup> »	59, »	58
	<i>Totaux</i>	12 <sup>e</sup> »	102, »	100
		13 <sup>e</sup> »	271, »	269
p. 157.	GRASSE.	12 <sup>e</sup> col , au lieu de	24, lire	23
		13 <sup>e</sup> »	118, »	117
	<i>Totaux</i>	12 <sup>e</sup> »	38, »	37
		13 <sup>e</sup> »	168, »	167
p. 160.	SOLLIÈS.	12 <sup>e</sup> col., au lieu de	107, lire	106
		13 <sup>e</sup> »	244, »	243
	<i>Totaux</i>	12 <sup>e</sup> »	283, »	282
		13 <sup>e</sup> »	643, »	642
p. 161.	TOULON.	12 <sup>e</sup> col., au lieu de	868, lire	976
		13 <sup>e</sup> »	2519, »	2627
	<i>Totaux</i>	12 <sup>e</sup> »	1189, »	1297
		13 <sup>e</sup> »	3543, »	3651
p. 162.	Draguignan.	12 <sup>e</sup> col., au lieu de	102, lire	100
		13 <sup>e</sup> »	271, »	269
	Grasse.	12 <sup>e</sup> col., au lieu de	38, lire	37
		13 <sup>e</sup> »	168, »	167
	Solliès.	12 <sup>e</sup> col., au lieu de	283, lire	282
		13 <sup>e</sup> »	643, »	642

p. 162.	Toulon.	12 <sup>e</sup> col.,	au lieu de	1189,	lire	1297
		13 <sup>e</sup> »	»	3543,	»	3651
	Totaux	12 <sup>e</sup> col.,	au lieu de	1810,	lire	1914
		13 <sup>e</sup> »	»	5331,	»	5435
p. 163.	Draguignan.	4 <sup>e</sup> col.,	au lieu de	171,	lire	169
	Grasse.	4 <sup>e</sup> »	»	84,	»	83
	Solliès.	4 <sup>e</sup> »	»	587,	»	586
	Toulon.	4 <sup>e</sup> »	»	3312,	»	3420
	<i>Totaux.</i>	4 <sup>e</sup> »	»	4622,	»	4726

## 2<sup>me</sup> PARTIE

- p. 176. 14<sup>e</sup> ligne : au lieu de *Montant*, lire *Montaut*.
- p. 178. 25<sup>e</sup> ligne : au lieu de *wallonnes*, lire *wallones*.
- p. 226. 3<sup>e</sup> ligne : au-dessus de cette ligne, lire **Brovès** (300 h.).
- p. 227. 9<sup>e</sup> ligne : lire Beauval (de) Eymon (ou Cymon) Louis-Xavier-Théodore, conseiller au parlement de Provence. Séjournait à Nice en 1790-1791 (1).
- p. 238. 7<sup>e</sup> ligne : lire Maurel Joseph-André-François-Xavier-Casimir, seigneur de Mons, conseiller au parlement d'Aix. 4 flor. II. Séjournait à Nice en 1790-1791 (2).
- p. 258. Lire après l'article relatif à Ferrier-l'Estérel, frère cadet... : Jourdan Joseph, vicaire général de Fréjus. S'est rendu à Nice où, le 20 juil. 1792, il a ondoyé à domicile Amédée de Flotte, fils du vicomte Antoine, seigneur de Roquevaire (3).

---

(1) G. Doublet: *Trois émigrés à Nice* (tome XXIV des *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*) (années 1922-1923).

(2) V. note précédente.

(3) G. Doublet: *Evêques et prêtres de Provence émigrés à Nice* (*Provincia* : tome II, année 1922).

p. 267. 15<sup>e</sup> ligne : Lire *Chautard* Honoré-Antoine, né à Callian le 20 sept. 1740, fils d'Honoré Chautard et d'Elisabeth Lieutaud (1), prieur et curé de Saint-Tropez, propr. à Callian, Saint-Tropez. 21 juil. 1792 ; 25 fév., 30 juin 1793. N'a prêté qu'un serment civique restrictif précédé « d'un discours fanatique où il avait répété au moins dix fois avec affectation : la religion est perdue, les membres de l'Assemblée nationale se sont emparés des rênes du gouvernement ». Assermenté. S'est rétracté et a fait l'objet, du 16 au 30 août 1791, d'une information judiciaire pour avoir tenté de discréditer les capucins, vicaires constitutionnels de la paroisse, et l'évêque départemental Rigouard : il avait refusé de lire au prône l'instruction relative à la Constitution civile du clergé ; en guise de protestation, lors de l'entrée en fonctions des capucins, il s'était promené dans la rue « en surplis et avec l'étole » ; peu après, il avait déclaré que ces derniers disaient « la messe à rebours », « la messe du diable », et conseillé aux femmes « de ne plus coucher avec leurs maris » si ceux-ci se montraient favorables aux capucins (2). Est allé vers cette époque se faire l'hôte, dans les gorges sauvages de Mauvasque, à la Martre, d'un certain M. Antoine, de la Garonnette, qui, lui aussi, fuyait la police. S'est rendu ensuite en Italie. Décédé à Saint-Tropez le 25 flor. X. E (Callian); E (Cailleau) (sic) ; E2 (Saint-Tropez) ; E4 (Callian); L. 285, 336, 361 ; L. (suppl<sup>t</sup>) ; M ; M1 n° 193 ; M6 n° 955 ; X ; (Arch. comm. de Fréjus : 12) ; (Arch. comm. de Callian : Etat civil).

p. 267. (note) : Supprimer *Fils d'Antoine Chautard, de Callian*. Conserver le reste de la note.

---

(1) Renseignement d'état civil très obligeamment fourni par M. Gustave Tallent, professeur en retraite, maire de Callian.

(2) *Menées du clergé réfractaire de Saint-Tropez (1791)* par L. Honoré (Communication au 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, à Paris)

- p. 269. 13<sup>e</sup> ligne : Lire \* *Laugier* Jean-Baptiste-Joseph, vicaire. 21 juil. 1792, 30 juin 1793. Assermenté, puis réfractaire. A fait l'objet, du 16 au 30 août 1791, d'une information judiciaire pour avoir essayé de discréditer les capucins, vicaires assermentés : « il s'était retiré ostensiblement à la sacristie au cours de la lecture d'un mandement constitutionnel » et avait dit à des femmes enceintes qu'à cause de la nullité des sacrements administrés par les capucins les enfants qu'elles portaient étaient « fils du démon » (1). S'est rendu ensuite en Italie. Rentré en France en l'an XI. A repris ses fonctions de vicaire. Desservait, en 1806, les paroisses de Saint-Tropez et de Sainte-Maxime. E ; E2 (*Fréjus*) ; L. 371 ; L (*suppl<sup>t</sup>*) ; M ; M1 n<sup>o</sup> 24 ; M4 n<sup>o</sup> 238 ; M5 n<sup>o</sup> 718 ; X ; (*Arch. comm. de Fréjus* : 12).
- p. 270. 22<sup>e</sup> ligne : Lire *Porre* Antoine (fils de Joseph, agriculteur à Mons), vicaire, propr. à Mons, Saint-Tropez. 21 juil. 1792, 4 flor. II, 22 vend. III. Assermenté, puis réfractaire. Dans une discussion sur la Constitution civile du clergé, il avait déclaré « que ceux qui pensaient autrement que lui étaient damnés et pire que des protestants » ; à l'église, au milieu du tumulte, le maire Caussemille, ceint de l'écharpe, l'avait obligé un jour à descendre de la chaire parce qu'il y critiquait la nouvelle loi. A fait l'objet, pour les motifs précédents, d'une information judiciaire (16-30 août 1791). (2). Décédé à Savone en frim. IX. E (*Saint-Tropez*) ; E4 (*Mons*) ; L (*suppl<sup>t</sup>*) ; L. 285 ; M1 n<sup>o</sup> 242 ; M6 n<sup>o</sup> 1322 ; X.
- p. 271. 3<sup>e</sup> ligne : Lire \* *Roux*, chartreux. 21 juil. 1792. Réfractaire. S'est rendu à Nice auprès de l'évêque insermenté Beausset-Roquefort. Rentré à Saint-Tropez, il y a dit, au sujet de la Constitution civile, « que nous deviendrions comme en Angleterre et qu'il vaudrait

---

(1) V. note précédente.

(2) V. note précédente.

- p. 271. mieux qu'on lui coupât la tête que de changer de religion ». A été l'objet, du 16 au 30 août 1791, d'une enquête judiciaire motivée par les faits précédents (1). A émigré ensuite. E ; L (*suppl<sup>o</sup>*).
- p. 287. 8<sup>e</sup> ligne : Après *né à Grasse en 1731*, lire *prêtre*.
- p. 293. 24<sup>e</sup> ligne : Après *il prêchait*, lire *A émigré à Nice* où, le 13 mai 1792, il a fait constater que, tuteur des enfants de son frère décédé, il avait mis ces derniers « à l'abri de tout événement » (2). Mort à Ferrare.....
- p. 365. (*note*) : au lieu de *therm. XIV*, lire *juil. 1806*.
- p. 384. 12<sup>e</sup> ligne : Après *Séjournait*, lire *à Nice en 1790-1791* (3) *et à Venise...*
- p. 385. 3<sup>e</sup> ligne : Après *28 juin 1792*, lire *A fui à Nice* où, le 12 oct. 1791, il a servi de témoin devant notaire à l'émigré Charles de Sade, prêtre, natif de Tarascon, qui donnait procuration à Antoine Renoir, domicilié à Marseille, près la Major, à l'effet de recevoir du district 1200 livres pour deux années de traitement à lui assigné par les décrets de l'Assemblée nationale (4). Semble s'être caché...
- p. 386. 19<sup>e</sup> ligne : Au lieu de (1), lire (2).
- p. 397. 15<sup>e</sup> ligne : Lire \* *Alziari Joseph*, chanoine. 30 juin 1793. A fui à Nice. A prêté, le 12 avril 1791, dans cette ville, 2100 écus neufs de France, de 6 fr. l'un, moyennant un cens annuel de 84 écus, à Paul Saint-Pierre, consul d'Espagne, qui établit ce cens sur la maison qu'il

---

(1) V. note précédente.

(2) G. Doublet : *Evêques et prêtres de Provence émigrés à Nice (Provincia : tome II, année 1922)*.

(3) G. Doublet : *Trois émigrés à Nice* (tomé XXIV des *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, années 1922-1923).

(4) G. Doublet : *Evêques et prêtres de Provence émigrés à Nice (Provincia : tome II, année 1922)*.

- p. 397. possédait « en face de l'église Saint-François de Paule, laquelle maison confronte de l'est avec le théâtre des Quarante nobles, de l'ouest avec la maison du comte de Nieubourg, frère dudit consul ». Cette maison est l'immeuble historique où résidèrent le général d'Anselme en 1792, les conventionnels en mission depuis fév. 1794, les second et troisième préfets, Pie VII lors de ses deux passages en 1809 et 1814, Victor-Emmanuel 1<sup>er</sup> en 1821, après son abdication. Le 12 avril 1792, le chanoine Alziary a passé en outre une convention avec Jean Alziary, comte de Malaussène, « officier à la légion sarde des campements » (1). E2 ; E4.
- p. 402. 8<sup>e</sup> ligne : Après *30 juin 1793*, lire *A fui à Nice où, le 23 juin 1791*, dans la chapelle de l'évêque de cette ville, il a servi de témoin dans un mariage béni par Pisani de la Gaude, évêque de Vence... (2).
- p. 413. 16<sup>e</sup> ligne : Supprimer l'article concernant Portal qui était un terroriste.
- p. 434. 18<sup>e</sup> ligne : Supprimer l'article concernant Suffren qui était un terroriste.
- p. 527. 3<sup>e</sup> ligne : Lire *époux Blanc Marie-Victoire depuis le 3 mai 1791...* (3).
- 21<sup>e</sup> ligne : Lire *Battarel Pierre-François époux Or-  
ginier Claire depuis le 26 avril 1785...* (4).
- p. 536. 16<sup>e</sup> ligne : Au lieu de *Bory*, lire *Boéry*.
- p. 563. (note) : Au lieu de *Le dossier de Chaulet*, lire *Le dossier G. 363...*

---

(1) V. note précédente.

(2) V. note précédente.

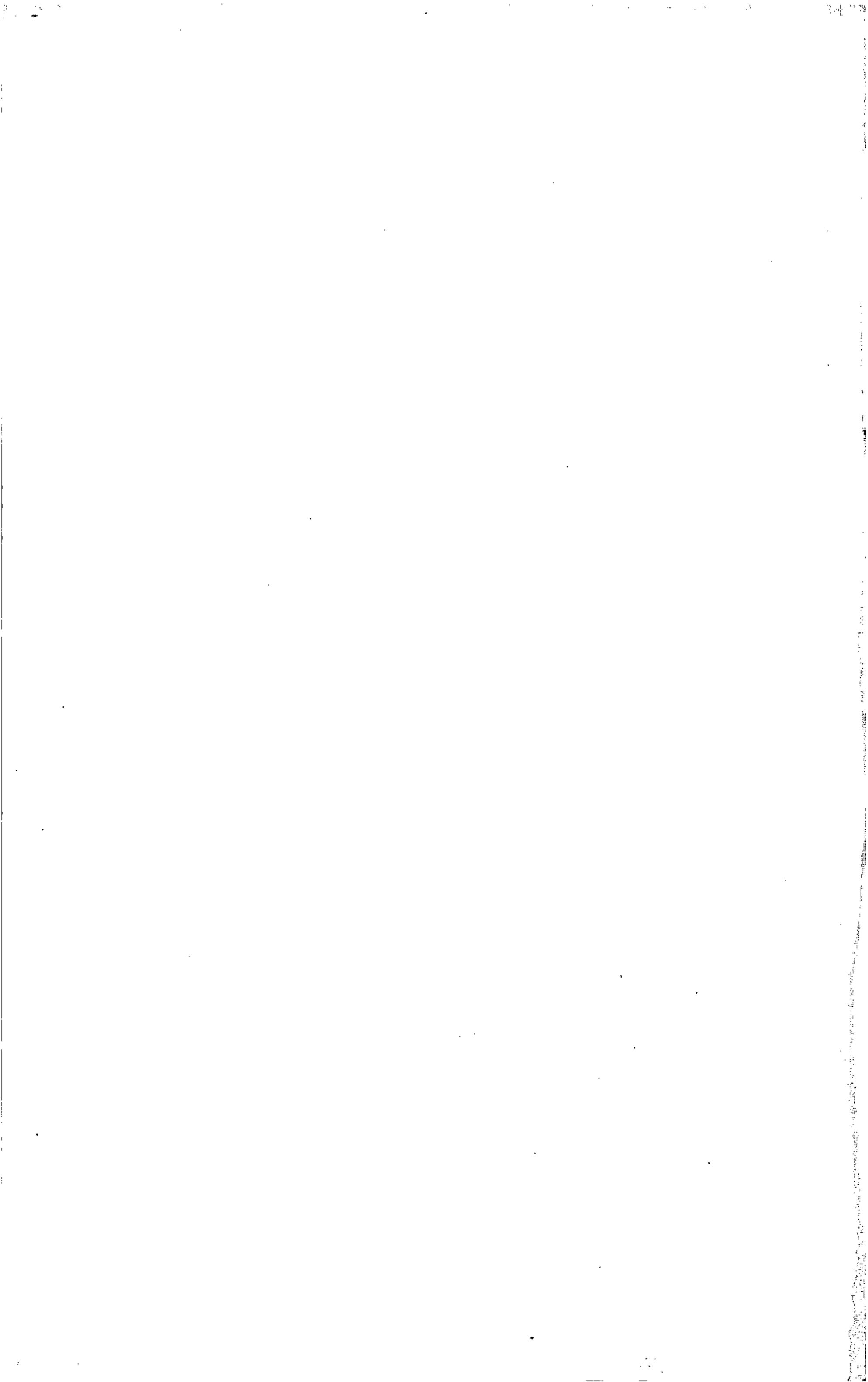
(3) Note aimablement communiquée par M. A. J. Parès, archiviste de la ville de Toulon.

(4) V. note précédente.

- p. 596. 15<sup>e</sup> ligne : Après *30 juin 1793*, lire *S'est rendu à Nice où, le 25 mai 1792, il a donné procuration à son frère Joseph (1). A prêté...*
- p. 607. 6<sup>e</sup> ligne : Au lieu de *millieu*, lire *milieu*.
- p. 608. 14<sup>e</sup> ligne : Au lieu de *Fougnier*, lire *Fouquier*.

---

(1) G. Doublet : *Evêques et prêtres de Provence émigrés à Nice (Provincia : tome II, année 1922)*.



## Erratum Supplémentaire

---

P. 7 (*note*), p. 136 (3<sup>e</sup> ligne) et p. 139 (8<sup>e</sup> ligne) : Supprimer l'adjectif *viagère* car il ne s'agit pas de rentes viagères, mais d'inscriptions de rente 3 % dont le titulaire pouvait faire tel usage qu'il voulait. « Ces inscriptions étaient délivrées au prix de 100 fr., alors qu'elles n'en valaient que beaucoup moins, de sorte que, finalement, le prétendu milliard s'est réduit à un capital de 650 à 652 millions ». (Note très obligeamment communiquée par M. Marcel Marion, professeur au Collège de France).

P 208 (*note*). Au lieu de *qui s'était permise*, lire *qui s'était permis*.



## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
Avant-propos .....	5

### PREMIÈRE PARTIE

#### (Historique général de l'émigration varoise)

I. Les premiers émigrés (1789-juin 1791) .....	15
II. Les seconds émigrés (juin 1791-1792) .....	19
III. Les ecclésiastiques réfractaires .....	24
IV. Les émigrés de 1793 .....	32
V. Premier séjour à l'étranger et première rentrée des émigrés .....	60
VI. La loi du 19 fructidor an V .....	94
VII. La rentrée définitive des émigrés .....	104
VIII. L'indemnité d'un milliard .....	131
IX. Conclusion .....	140
STATISTIQUES .....	145

### SECONDE PARTIE

#### (Liste nominative des prévenus d'émigration)

Indications préliminaires .....	164
<i>District de Barjols</i> .....	171

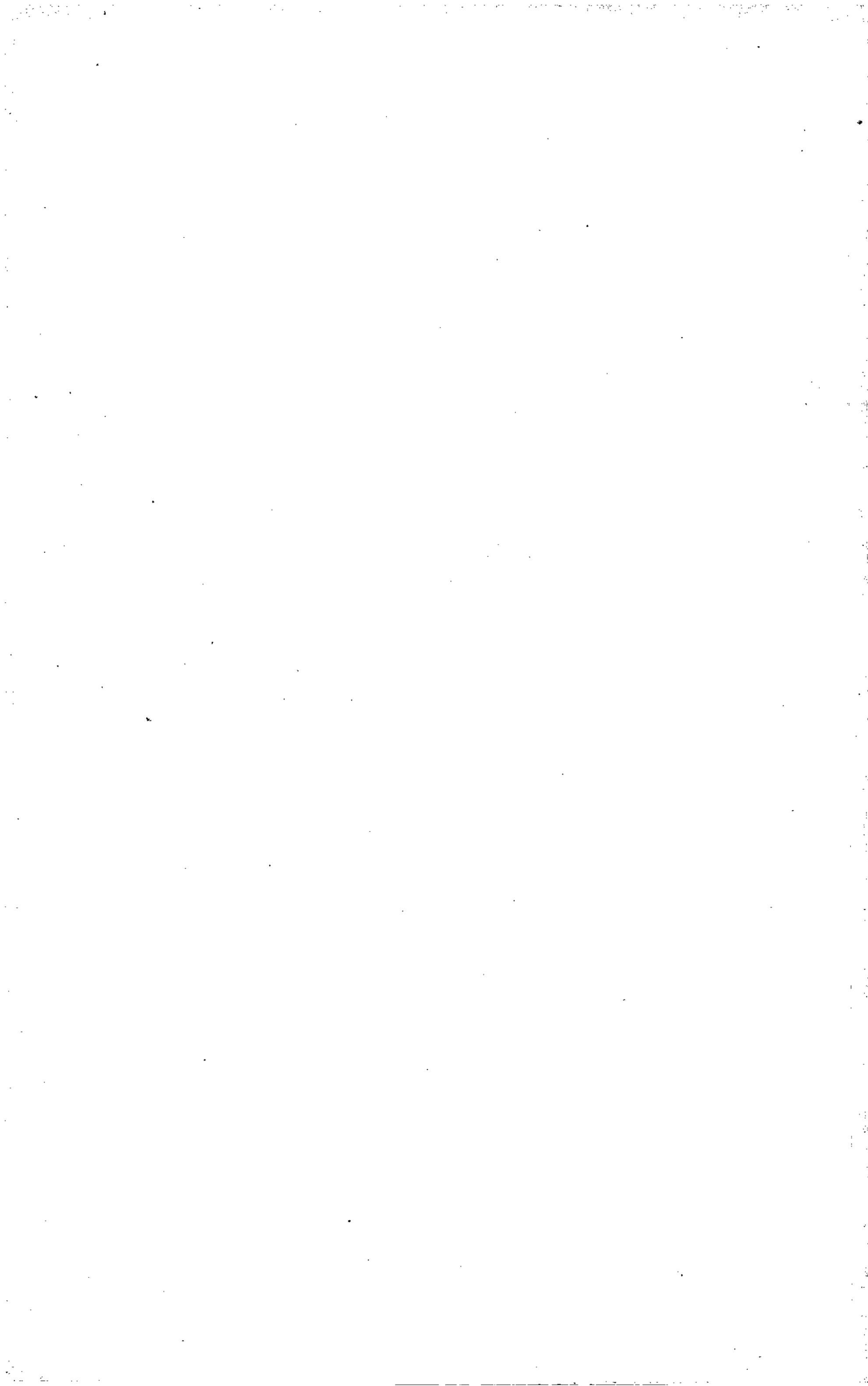
	PAGES
Canton d' Aiguines .....	171
» » Aups.....	171
» de Barjols.....	175
» » Bauduen .....	177
» » Cotignac.....	177
» d' Entrecasteaux .....	179
» de Ginasservis.....	179
» » Saint-Julien .....	179
» » Régusse. ....	180
» » Tavernes .....	180
» » Varages.....	181
» » La Verdière .....	182
<i>District de Brignoles</i> ...	184
Canton de Besse .....	184
» » Brignoles. ....	186
» » Cabasse .....	193
» » Camps.....	198
» » Correns .....	198
» » Forcalqueiret.....	200
» » Garéoult .....	201
» » Pignans.....	202
» » La Roquebrussanne.....	208
» » Signes.....	212
» du Val .....	214
<i>District de Draguignan</i> .....	215
Canton d' Ampus.....	215
» des Arcs.....	216
» de Bargemon .....	217

	PAGES
Canton de Callas .....	220
» » Comps .....	225
» » Draguignan .....	227
» » Fayence .....	236
» » Lorgues .....	240
» du Luc .....	248
» » Muy .....	251
» de Salernes .....	251
<i>District de Fréjus</i> .....	254
Canton de Callian .....	254
» » Fréjus .....	255
» » Grimaud .....	260
» » Roquebrune .....	262
» » Saint-Tropez .....	263
<i>District de Grasse</i> .....	273
Canton d' Antibes .....	273
» du Bar .....	275
» de Biot .....	276
» » Cannes .....	277
» » Châteauneuf .....	277
» » Consegudes .....	278
» » Grasse .....	279
» » Mougins .....	291
» des Mujouls .....	292
» de Séranon .....	293
» » Saint-Vallier .....	294
<i>District d'Hyères ou de Solliès</i> .....	296
Canton de Belgentier .....	296

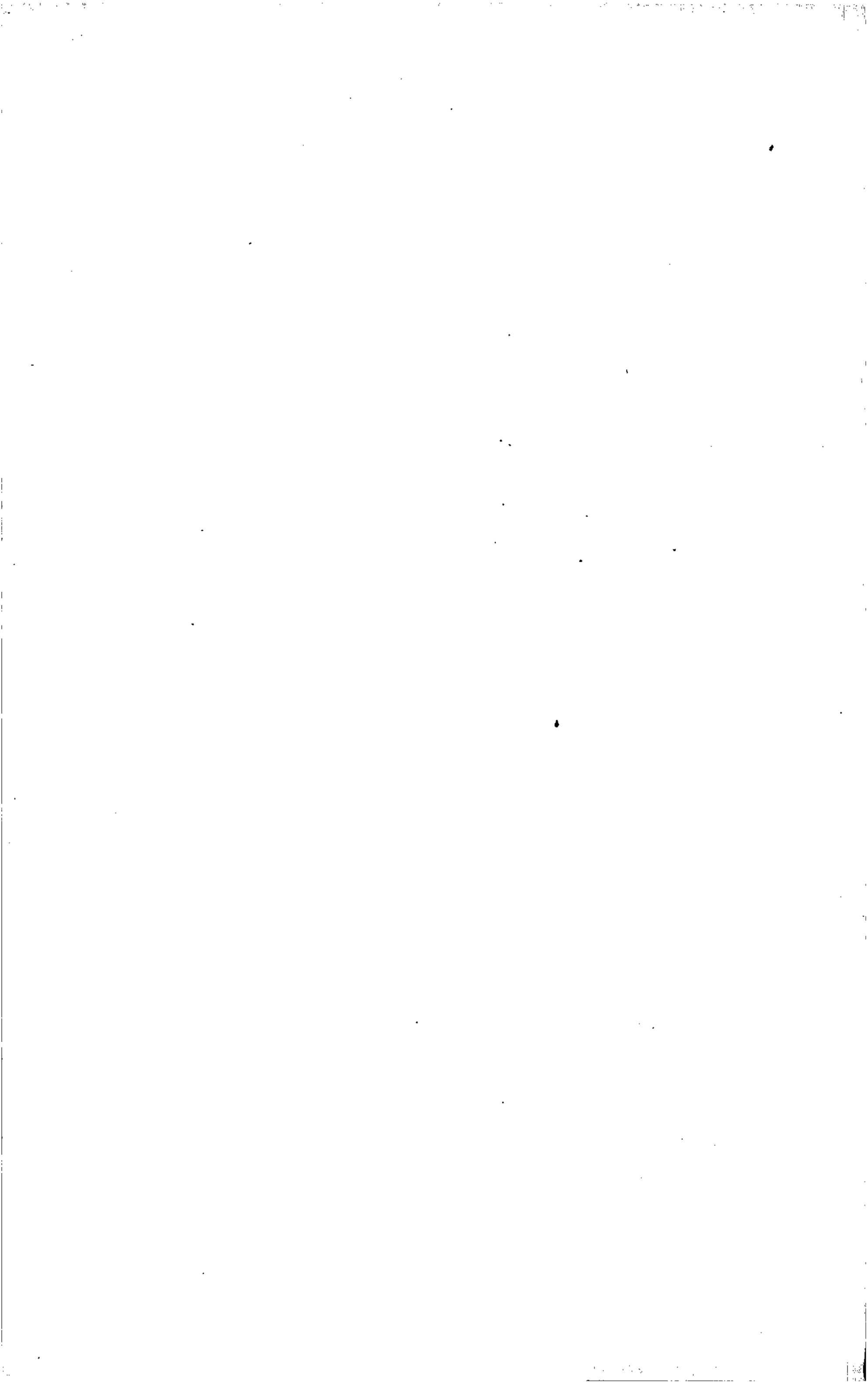
	PAGES
Canton de Bormes . . . . .	298
» » Carnoules . . . . .	300
» « Collobrières . . . . .	300
» » Cuers . . . . .	302
» d' Hyères . . . . .	308
» de Pierrefeu . . . . .	348
» du Puget . . . . .	349
» de Solliès . . . . .	349
<i>District de Saint-Maximin</i> . . . . .	377
Canton de Bras . . . . .	377
» » Nans . . . . .	377
» » Pourrières . . . . .	378
» » Rians . . . . .	380
» » Rougiers . . . . .	384
» » Saint Martin . . . . .	384
» » Saint-Maximin . . . . .	385
» » Tourves . . . . .	387
» » Saint-Zacharie . . . . .	390
<i>District de Saint-Paul</i> . . . . .	392
Canton du Broc . . . . .	392
» de Cagnes . . . . .	393
» » Coursegoules . . . . .	394
» » Saint-Paul . . . . .	394
» » Tournettes . . . . .	396
<i>District de Toulon ou du Beausset</i> . . . . .	403
Canton du Beausset . . . . .	403
» de La Cadière . . . . .	416
» du Castellet . . . . .	422

	PAGES
Canton de La Garde.....	435
» » Saint-Nazaire... ..	447
» d' Ollioules.....	451
» de La Seyne .. .	470
» » Toulon .....	493
Errata et addenda.....	767



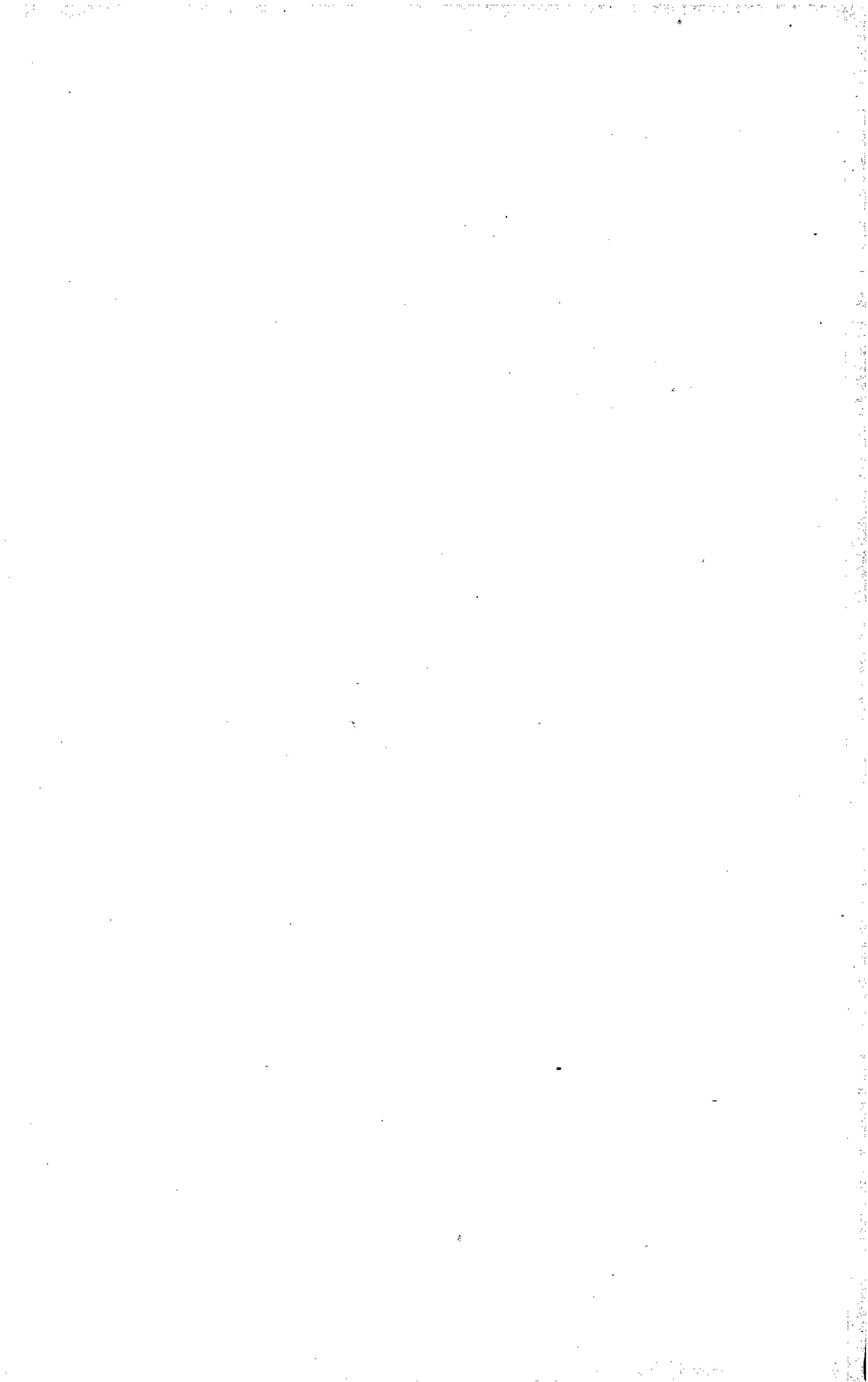






# Procès-Verbaux des séances





# PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

---

SÉANCE DU 5 JANVIER 1922

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président

---

Présents : M<sup>me</sup> CALVIERA, MM. ASTIER, BÉRAUD, BLANCARD Joseph, CHEILAN, COULOMB, CROS, DE L'ESTANG, ETIENNE, FAROUL, GUBERT, HONORÉ, JAUME, OURSE, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, RAFIN, ROUVIER, SALVARELLI Joseph, membres résidents ; M. LAFLOTTE, membre correspondant, et trois élèves-maitres de l'Ecole normale d'instituteurs.

Excusés : MM<sup>mes</sup> LE COZ, DE SAVIGNY DE MONCORPS, MM. AUBERT Georges, FABRE, LE COZ, DE MORGAN.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 1921 est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la précédente réunion. A signaler en outre les tomes I et II des œuvres complètes du Docteur Florentino Ameghino (1834-1911), de Lujan (République Argentine), offerts par le Gouvernement de la province de Buenos Ayres.

Remerciements.

M. le Président exprime en quelques mots les remerciements du nouveau bureau. Il assure ses confrères que notre chère Société restera ce qu'elle a toujours été : une réunion cordiale de travailleurs impartiaux et d'esprits curieux d'études scientifiques, archéologiques ou historiques. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement. Au-dessus des bureaux passagers plane toujours la mémoire vénérée et protectrice de celui qui, pendant tant d'années, a inspiré l'évolution, continue mais prudente, de notre Compagnie, de M. F. Mireur, dont le souvenir est loin d'être aboli. Pour reprendre une expression fameuse, les

membres du bureau actuel ne sont que sa « monnaie » ; ils seront fidèles aux traditionnelles directives qui n'ont cessé d'affermir le bon renom et la prospérité de la Société.

Puis, M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. de Morgan qui n'a pu assister à la séance :

Draguignan, 31, Allées d'Azémar, le 19 décembre 1921.

Monsieur le Président et cher collègue,

« Je suis profondément touché de l'initiative que vous avez bien voulu prendre de me proposer à la Société comme Président *Honoris causa*, et du vote unanime de nos collègues. Cette démarche m'honore grandement. Voulez-vous en agréer mes bien vifs remerciements, et offrir à nos collègues l'expression de ma gratitude.

« Etranger à la Provence qui m'accueille avec tant de bienveillance, empêché par mon état de santé de visiter vos belles montagnes, je me trouve hélas ! dans l'impossibilité d'apporter mon modeste concours aux remarquables travaux de la Société. Je ne pourrai donc témoigner, comme je le désirai, ma reconnaissance par des études d'intérêt local. Les communications que j'aurai l'honneur de faire à la Société, ne porteront donc que sur des questions d'ordre général, mais dans lesquelles la Provence ne sera certainement pas oubliée.

« Je me console d'ailleurs de cette involontaire abstention, en songeant que, dans chacune des branches scientifiques locales, la Société possède des spécialistes éminents, très versés dans les choses de la région, et que mon rôle parmi vous est d'apprendre et non d'enseigner.

« Veuillez, je vous prie, Monsieur le Président et cher collègue, agréer l'expression de mes sentiments tout dévoués.

« J. DE MORGAN. »

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Laflotte, venu spécialement de Toulon pour faire part à la Compagnie du résultat de ses études, et à M. Ourse, membre résidant, qui assiste pour la première fois à nos séances.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. le Dr Escarras, conseiller général des Basses-Alpes, remerciant de son admission comme membre correspondant.

— Souhais, en vers latins, suivant la coutume, de la *Société archéologique de Tarn-et-Garonne* à l'occasion du nouvel an.

— Programme des Concours littéraires de l'*Académie du Var* en 1922 (prix Jean Aicard et prix Amiral-Sénès).

— Lettre de M. le Président de la *Commission historique du département du Nord* demandant de lui adresser la collection de notre Bulletin pour permettre de reconstituer la Bibliothèque de son association, détruite dans l'incendie de l'Hôtel de ville de Lille le 24 avril 1916.—Les volumes dont il est encore possible de disposer seront, à titre exceptionnel, envoyés à cette Société qui ne fait pas avec la nôtre l'échange des publications.

M. le Président exprime les regrets de la Compagnie au sujet du décès de M. Alexandre Girard, président honoraire de tribunal, membre de la Société depuis 1872 et qui, en 1911-1912, remplit les fonctions de Conservateur. Il prie les membres de sa famille d'agréer les bien sincères condoléances de tous.

Sont admis, comme membres résidants, sur la présentation de M. Gubert et de M. le Dr Charles Girard, M<sup>me</sup> la baronne de Giers et M. le baron de Giers, ancien ambassadeur de Russie à Constantinople et à Rome.

M. le Président informe la Compagnie que le compte rendu financier de 1921 et le budget de 1922 seront présentés à la prochaine séance. Il donne toutefois quelques indications sur la situation financière de la Société et sur la publication des *Rues de Draguignan* de F. Mireur.

M. L. Honoré communique une étude de M. le marquis de Grasse, membre correspondant à Cannes, intitulée : *Contribution à l'histoire de la Ligue en Basse-Provence*. L'auteur montre le rôle important joué durant cette période troublée par plusieurs de ses ancêtres, en particulier par Annibal de Grasse, comte du Bar, gouverneur d'Antibes. Malgré sa parenté royale et les croyances religieuses de la plupart des membres de sa famille appartenant au parti réformé, Annibal fut un catholique fervent et un Ligueur actif. Il participa, aux côtés du fameux capitaine De Vins, au siège de Grasse (novembre 1589), puis, sous les ordres du duc de Savoie, à la prise de Mons (1590) et au combat d'Esparron (1591). Il entra plus tard en relations avec Henri IV qui ne lui tint pas rigueur de l'hostilité de sa conduite. Il mourut au Bar en 1632, laissant des *Mémoires* dont la plupart sont restés ensevelis dans l'oubli. Quelques parchemins et un Livre de raison retrouvés ont per-

mis à son lointain descendant de dresser cet hommage à la mémoire de ce grand seigneur et de ce vaillant capitaine.

Poursuivant ses *Promenades archéologiques varoises*, M. le commandant Laflotte recherche, dans son travail sur *Le Beausset Vieux*, les origines de cette agglomération, aujourd'hui disparue. Selon lui, elle aurait été formée, lors de l'arrivée des Sarrasins en Provence, par des réfugiés de *Taurocentum*, ancienne ville phocéenne construite au fond du golfe des Lèques. Les émigrants se seraient installés, autour de l'Hermitage, sur les restes d'un *oppidum* occupé vraisemblablement autrefois par les Ligures Comuni. Ils ne seraient descendus aux *Cabanes*, premier nom du Beausset actuel, que vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, après la réunion de la Provence à la France.

M. Laflotte ne veut pas quitter le Beausset-Vieux sans rapporter l'histoire toute moderne de l'existence, probablement hypothétique, d'un trésor caché en 1794, à proximité de la chapelle de Notre-Dame, par un émigré du Beausset, le nommé Victor Delmas.

Pour terminer, M. Laflotte lit le premier chapitre de son étude documentée : *Essai sur les voies du sel en Provence depuis les origines de l'industrie salifère jusqu'à nos jours*.

Au nom de M. Aristide Fabre, membre correspondant à Cogolin, nommé directeur des services séricicoles à Pnom-Penh (Cambodge), il est déposé sur le bureau deux manuscrits intitulés :

- 1<sup>o</sup> *Notes archéologiques sur les cantons de Grimaud et de St-Tropez ;*
- 2<sup>o</sup> *Notes préhistoriques et gallo-romaines sur le massif des Maures.*

M. le Président exprime les regrets de la Compagnie au sujet du départ de M. Fabre, auteur de diverses notices archéologiques relatives au canton de Grimaud, et ajoute qu'il se propose de communiquer, selon le vœu de notre confrère, les deux manuscrits précités à M. Camille Jullian, lors de la tenue à Marseille du prochain Congrès des Sociétés savantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1922

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM<sup>mes</sup> CALVIERA, LE COZ ; MM. BARLA, BELLETRUD, BENOIT, BLANCARD Eugène, BLANCARD Joseph, CHEILAN, COULOMB, DE DAINVILLE, FAROUL, GAUCHET, GILET, HONORÉ, JAUME, MARCHADIER, MORARD Augustin, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, D<sup>r</sup> ROUGELOT, ROUVIER, SALVARELLI Gaston, TOUCAS, VIDAL, membres résidants ; M<sup>me</sup> SAVIGNY DE MONCORPS, M. LAFLOTTE, membres correspondants ; quatre élèves-maitres de l'Ecole normale d'instituteurs.

Excusés : MM. AUBERT Georges, DITGÈS, GUBERT, LE COZ.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes. reçues depuis la dernière réunion.

Dons par :

1° Mme de Savigny de Moncorps, de deux volumes artistement reliés provenant de la bibliothèque de M. le vicomte de Savigny de Moncorps et revêtus de son *ex-libris*, intitulés : *Dictionnaire de biographie, de mythologie et de géographie anciennes*, traduit en grande partie de l'anglais du docteur Smith, par N. Theit ; *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, traduit de l'anglais d'Anthony Rich, par Chéruel ;

2° M. J. Gattefossé, des ouvrages suivants dont il est l'auteur : *Les végétaux aromatiques de Madagascar* ; *Voyage d'études au Maroc* ;

3° M. le commandant Lafflotte, d'un cliché destiné à illustrer sa notice sur la *Station gallo-romaine de Billette*, à Draguignan, communiquée dans la séance du 1<sup>er</sup> décembre 1921 et ci-après insérée.

Remerciements.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M<sup>me</sup> la baronne et de M. le baron de Giers, ancien ambassadeur de Russie à Constantinople et à Rome, remerciant de leur admission comme membres résidants.

— Circulaire relative à l'organisation à Marseille du 55<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira le 18 avril prochain.

— Circulaire de la *Société des Sciences, Lettres, Arts et Etudes régionales de Bayonne* annonçant la publication de l'ouvrage : *La Tombe basque*, par Louis Colas.

M. Perrimond, trésorier, rend compte de la gestion financière de l'exercice 1921 dont le détail suit :

*Recettes*

Rente 3 %.....	330 fr. 00	}	511 00
— 4 %.....	30 fr. 00		
— 5 %.....	25 fr. 00		
— 6 %.....	126 fr. 00		
Loyers : jardin.....	35 fr. 00	}	1.260 00
1 <sup>er</sup> étage.....	225 fr. 00		
3 <sup>e</sup> — .....	100 fr. 00		
2 <sup>e</sup> — (pour 1921).....	450 fr. 00		
2 <sup>e</sup> — (pour 1922).....	450 fr. 00		
Cotisations : 1920-1921.....	2.938 fr. 00	}	3.013 00
— 1922.....	75 fr. 00		
Vente de volumes et remboursement de clichés .....	275 fr. 00	}	294 73
Remboursement de frais de recouvrement..	8 fr. 70		
Intérêts d'un livret de Caisse d'épargne....	11 fr. 03		
Total.....			<u>5.078 73</u>

*Dépenses*

Déficit de 1920.. .....		8 85	
Impression du tome xxxiii du Bulletin (1920-1921) (acompte)		4.000 00	
Brochage de la table générale des matières du Bulletin..		125 00	
Impôts : taxe vicinale (1920) .....	11 fr. 80	}	362 70
Contribution foncière (1921).....	219 fr. 80		
Droit de main-morte.....	99 fr. 75		
Taxe d'assainissement.....	31 fr. 35		
Assurance contre l'incendie .....		17 90	
Entretien de la maison : maçonnerie.....	650 fr. 00	}	726 50
Plomberie .....	69 fr. 00		
Vitrierie... ..	7 fr. 50		

Achat d'un poêle.....	40 00
Bois de chauffage.....	10 00
Cotisation à la <i>Société pour l'avancement des sciences</i> ....	20 00
Frais de déménagement de collections.....	165 00
Frais de secrétariat.....	197 50
Fleurs et couronnes (obsèques de MM. Azam et Labat)..	94 00
Complément de souscription à l'emprunt 6 % (126 fr. de rente).....	31 25
	<hr/>
Total.....	5.798 70

*Balance*

Recettes.....	5.078 fr. 73
Dépenses.....	5.798 fr. 70
	<hr/>
Déficit.....	719 fr. 97

Approuvé.

BUDGET DE 1922

*Recettes*

Rentes sur l'Etat.....	511 00
Loyers : jardin.....	45 fr. 00
1 <sup>er</sup> étage.....	225 fr. 00
2 <sup>e</sup> étage (un trimestre).....	150 fr. 00
	} 420 00
Cotisations.....	2.900 00
	<hr/>
Total.....	3.831 00

*Dépenses*

Impôts.....	365 fr. 00
Assurance contre l'incendie.....	17 fr. 90
Cotisation à la <i>Société pour l'avancement des sciences</i> ...	20 fr. 00
Entretien de la maison.....	200 fr. 00
Chauffage.....	40 fr. 00
Frais de correspondance.....	55 fr. 00
Frais divers.....	25 fr. 00
Impression du tome xxxiii du Bulletin (1920-1921) et de la table générale des matières (solde).....	5.766 fr. 75
Déficit de 1921.....	719 fr. 97
	<hr/>
Total.....	7.209 fr. 62

*Balance*

Recettes.....	3.831 fr. 00
Dépenses .....	7.209 fr. 62
	<hr/>
Déficit.....	3.378 fr. 62

Le bureau étudiera les moyens de combler ce déficit par un emprunt ou autrement.

Adopté.

COMPTES SPÉCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 1921

1° *Publication des RUES DE DRAGUIGNAN de F. Mireur.*

Actif au 1 <sup>er</sup> janvier 1921.....	10.525 fr. 00
Intérêts de bons de la Défense nationale.....	277 fr. 50
	<hr/>
Total.....	10.802 fr. 50
Frais d'impression des tomes I et II (acompte).....	8.000 fr. 00
Brochage du tome I.....	250 fr. 00
	<hr/>
Total ..	8 250 fr. 00
En caisse au 31 décembre 1921..	2 552 fr. 50

2° *Entretien du tombeau J-B. Troin.*

Actif au 1 <sup>er</sup> janvier 1921 .....	60 fr. 00
Rente 1921.....	50 fr. 00
	<hr/>
Total.....	110 fr. 00
Frais à l'occasion des obsèques de M. Troin.....	30 fr. 25
En caisse au 31 décembre 1921.....	79 fr. 75

3° *Prix au Collège, achat de livres pour la Bibliothèque.*

Actif au 1 <sup>er</sup> janvier 1921.....	900 fr. 00
Prix au Collège (1921).....	100 fr. 00
Achat de livres pour la Bibliothèque (1921) .....	200 fr. 00
En caisse au 31 décembre 1921.....	600 fr. 00

Approuvé.

Sous le titre *Un alchimiste bargemonnais* au XVIII<sup>e</sup> siècle, M. le commandant Gauchet, membre résidant, présente à la Compagnie le résultat de ses recherches sur Jean Troin, dit Delisle, dont la réputation d'alchimiste fit grand bruit en Provence de 1706 à 1711.

Après avoir établi, grâce à des documents nouvellement recueillis,

l'état-civil de Jean Troin, notre confrère s'attache à démontrer que toutes les biographies plus ou moins déformées, publiées sur cet aventurier, ont été puisées dans l'*Histoire de la philosophie hermétique* (1738), de Lenglet du Fresnoy.

Des auteurs modernes allemands, continuateurs de la propagande hermétique, ne doutent pas que Delisle n'ait été un des principaux adeptes de Lascaris qui, de l'avis de Schmeider, professeur à Cassel (1832), a incontestablement connu le secret de la transmutation.

Nous voyons Jean Troin, dit Delisle, vivant au milieu de la meilleure société de Provence où il s'était fait une espèce de cour au château de la Palud près de Moustiers, à celui de Saint-Auban ou encore à l'évêché de Senez. Ne sachant ni lire ni écrire, il avait cependant séduit, par ses transmutations simulées, des gens d'esprit et de condition qui escomptaient déjà l'immense fortune qu'il allait amasser dès que son secret serait exploité.

Arrêté par ordre de Louis XIV et conduit à Paris pour y faire ses expériences, il s'empoisonna peut-être et mourut à la Bastille le 5 février 1712.

Dans une réunion ultérieure, M. le commandant Gauchet établira, à l'aide de nouveaux documents empruntés à différentes sources, une biographie exacte de ce précurseur du comte de Saint-Germain ou de Cagliostro.

M. L. Honoré, membre résidant, communique ensuite une étude, divisée en trois parties, sur la *Grande Peur en Basse-Provence* (1789).

La première partie a trait à une fausse alarme qui, dès le 1er avril 1789, agita plusieurs communautés situées entre Aix et Saint-Maximin, consécutivement à de nombreuses révoltes de paysans provoquées par la famine à la suite de l'hiver rigoureux qui venait de s'écouler. A Trets et à Peynier où l'on crut à l'existence d'une bande de brigands génois qui « fondaient dans les habitations et les villages, pillant, saccageant tout », on prit de rapides mesures de résistance : transport des fusils à l'hôtel de ville, installation de corps de garde, demandes de balles et de poudre à canon aux autorités d'Aix. Mais aussitôt née, cette panique s'évanouit. Si elle paraît s'être localisée dans la seule zone septentrionale de la limite actuelle des Bouches-du-Rhône et du Var, elle démontre cependant que la première manifestation de la *Grande Peur* en Provence remonte à une époque bien antérieure aux derniers jours de juillet 1789.

La deuxième partie concerne le mouvement populaire qui, plus angoissant et plus général, troubla toute la Basse-Provence, après la prise de la Bastille. Vers le 25 juillet, une autre nouvelle s'accrédita que des bandits apparaissaient de toutes parts. Elle arrivait d'Aix par une lettre des commissaires des communes de Provence, signalant aux consuls de Saint Paul-les-Durance « qu'une foule de brigands, au nombre de six cents, selon les uns, de plusieurs mille, suivant les autres, ravageaient la partie de la Provence, au-delà de la Durance ». Aussitôt, des émissaires colportèrent de mairie à mairie l'annonce de l'approche de « l'ennemi » ; l'imagination populaire énuméra les prétendus exploits des bandits ; partout on créa une milice bourgeoise, on répara les portes des remparts, on choisit deux ou trois « coureurs » chargés de se porter en avant « pour avertir en cas de danger » ; à Aix, on établit même un magasin général d'armes et de munitions destiné à approvisionner les localités menacées.

La *Grande Peur* disparut presque subitement vers le 5 août, sauf à Draguignan où, le 25 du même mois, la municipalité décida, « pour se rendre aux désirs des habitants », « de faire réparer la porte Saint-François » et de construire « en fer les quatre autres portes de la ville ».

M. Honoré termine son exposé en remarquant que si la *Grande Peur* ne revêtit pas en Basse-Provence le caractère d'affolement qu'elle présenta dans certaines provinces, par exemple dans le Berry, elle eut pour conséquences de faire armer les citoyens et de leur donner peut-être le sombre pressentiment d'une guerre civile prochaine. Il se demande même si, indirectement, elle n'eut pas sa part d'influence sur la marche des tragiques événements qui ensanglantèrent les départements du Var et des Bouches-du-Rhône de 1791 à 1793.

La troisième partie comprend les pièces justificatives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

### **La Station gallo-romaine de Billette (1)**

Cette station est située à l'est du faubourg Saint-Léger. On s'y rend par la porte de l'avenue de Trans. A Saint-Léger, on prend le chemin des Négadis qui passe devant les nouvelles casernes, dénommé aussi ancien chemin de la Motte et qui est peut-être la voie romaine qui, par la

---

(1) Commune de Draguignan, quartier des Négadis.

rive gauche de la Nartuby, allait du Muy à Reynier (Antem ?) et gagnait Riez (Basses-Alpes).

Le nom du provençal *nega* : noyé, est à rapprocher, étymologiquement croyons-nous, de *noda* qui, en basse latinité a le même sens et a formé une multitude de noms géographiques. Comp. en espagnol *nava* : prairie ; en français *noue*, normand *noe*, languedocien *nove*, *nave* : source, filet d'eau, terre grasse et humide. Tous les départements de France offrent des noms similaires comme la Noue, affluent de la Garonne ; une autre, affluent de l'Essonne.

Nohan (Ardennes), Noyant (Aisne), les Noës (Aube).

Grans-noïa, aujourd'hui Grans (B. du Rh.)

Nodes (Ch. Inf.), Nouhaut (Cher, Creuse), Nod-sur Seine (Côte d'Or),

Nogent-sur-Seine (Aube), Nogent (Corrèze, etc.), Nouhaille (Creuse).

Les Noues, Nods (Doubs).

La Nouette (Aisne, Eure), Nots (Eure), Neuilly (Eure, etc.), Noards (Eure), Noe (Hte Garonne), Noaillac (Gironde), Nouet (Yonne).

Neuil, Nouâtre (Indre-et-Loire), Nouaille (Ille-et-Vilaine).

Noailliac (Lozère), Noyat, Noaille, Noailles (Loire).

Noellet, Neuille (Maine-et-Loire).

No-aux-bois (Nord).

Noyelle (Pas-de-Calais).

La Noue (S. et O., etc.).

Noué (Hte-Vienne).

Néoules (Var). Pour ce dernier nom, le chanoine M. Giraud (Bulletin de l'Académie du Var, 1851 p. 75) donne une étymologie différente et curieuse : Néoules viendrait du provençal : Jauffres ?

Le nom de Négadis vient sans doute de ce que les terrains qui constituent ce quartier étaient jadis marécageux, aux abords des sources de la Foux, non encore canalisée.

A la première montée, au point exact où le chemin redescend vers la Foux, on prend à l'ouest, un chemin d'exploitation qui mène au sommet du coteau, de faible altitude (200 m), qui porte le nom de Billette (1).

Le mamelon de forme ovale, est couronné à son pôle sud par une maisonnette carrée, de 4 m. de côté, construite sur cave ou sous-sol : c'est tout ce qui reste de la villa.

---

(1) Billette : corruption probable de *Villeta* : petite villa. Opinion de M. Mireur.

Le roc se montre à nu partout, dépecé pour fournir les matériaux d'un mur en ligne brisée qui abrite sommairement le petit domaine des coups du mistral. Quelques chênes laineux renforcent l'abri. De ci, de là, de maigres arbres fruitiers indiquent un défrichement récent. A l'ouest, deux ou trois murs de soutènement maintiennent la terre arable, sur autant de terrasses ensoleillées où des ceps vigoureux étalent leurs sarments.

L'un de ces murs fait voir, sur une longueur de 22 m., une partie bétonnée et cimentée ayant appartenu à un bassin où devaient se recueillir les eaux de pluie, ou d'autres eaux, par des moyens aujourd'hui perdus. A chaque extrémité de ce mur, se voient encore, à angle droit, les amorces des petits côtés du bassin dont la tranche montre le ciment romain de tuileaux qui lie les matériaux du béton : galets de rivière, briques cassées, morceaux de tuiles, etc. Nous y avons même recueilli un fragment de cette poterie dite *Samienne*, ou mieux d'*Arezzo*, assez rare dans les vestiges d'habitations rurales.

L'abondance des stations où se rencontre, en France, la poterie d'Arezzo, facile à reconnaître à sa fine pâte rouge, analogue à celle des tomettes de Salernes (1), et à son engobe lustrée, tendrait à faire supposer que sa fabrication y a été introduite par Marseille dans la banlieue de laquelle les usines à céramique existent depuis la fondation de la ville. Ce sont les Massaliotes qui apprirent aux indigènes ligures l'usage de la brique et de la tuile. La chaux et le ciment n'apparurent qu'avec les Romains.

Le mur encore intact de notre bassin se prolonge au Sud et au Nord par une muraille en pierres sèches qui tranche avec lui par son aspect inachevé. Les alentours de la maisonnette sont couverts d'une multitude de débris, amenés là par l'ancien propriétaire, M. Gailler, qui se proposait d'y édifier une maison plus confortable. Cet apport insolite rend les recherches difficiles ; néanmoins, la quantité de briques romaines, de tuiles à rebords, de fragments de *dolia*, de meules de basalte, est telle qu'on n'a que l'embarras du choix. Le linteau, en bois, de la cave de la maisonnette, par exemple, est renforcé de deux tuiles à rebords encore entières.

Sur l'espèce de terrasse qui s'étend à l'est, un bloc de roc, en place, présente quelque intérêt pour avoir appartenu à un pressoir. La table

---

(1) Cette céramique est ordinairement décorée de motifs en relief, personnages, scènes de chasse ou de culte, obtenus à l'aide de moules.

de presse, entaillée dans le rocher même, montre une trouie ssède, r dont, au premier abord, il nous parut difficile de définir la destination (fig. 6).

Une autre table de pressoir, mobile mais cassée en deux, a ses deux fragments à quelques pas l'un de l'autre, montrant chacun l'excavation servant de logement à la matière à pressurer : marc d'olives ou de raisins. Elle mesurait entière (fig. 7) 0 m. 84 x 1 m. 10 x 0 m. 43.

Une dernière table de plus petites dimensions, ronde celle-là, (fig. 12) en tout semblable à une autre qui doit encore exister à St-Hermentaire où elle servait d'égout à un tuyau de descente en 1917 (1).

Des trous carrés, de 0 m, 25 de côté, se voient encore à Billette en plusieurs endroits. Ils semblent avoir servi à l'encastrement de piliers de bois destinés à supporter des fermes de toiture. D'autres trous creusés aussi dans le roc vif et autour desquels ont été ménagés des rebords de 4 à 5 c/m dans la pierre, en forme de cône tronqué, ont dû servir de crapaudines à des gonds inférieurs de portes.

Tout cela manquait un peu d'intérêt, quand nous eûmes la bonne fortune de recevoir, à titre gracieux, de notre confrère le Dr A. Guehard, ancien président de la Société Préhistorique Française, un tiré à part, extrait du Bulletin de cette société, qui nous a mis sur la voie en ce qui concerne les tables de presse. Cette brochure, copieusement illustrée, donne entre autres divers modèles de presses et de moulins à huile. La fig. 10 que nous reproduisons présente les plus grandes analogies avec celle de Billette (fig. 6) quoique de dimensions beaucoup plus fortes. Comme elle, creusée dans le roc vif, elle fut découverte à Tifrit-naït-el-Hadj, dans le Djurjura par M. Toutain (2) qui en a signalé encore une autre du même genre à Agraradj, paraissant comme la précédente bien antérieure à l'ère musulmane.

A signaler encore à Billette les tuiles à rebords sigillées recueillies par notre confrère l'abbé Saglietto, curé de Ste-Anne d'Evenos et déposées par lui au musée de Draguignan (fig. 1 à 3). La marque de tuilier M A R I (fig.4) a déjà été signalée au Muy, au quartier de

---

(1) Voir fig. 11, une table semblable recueillie aux environs de Marseille par M. Clastrier.

(2) Ch. de Vignerat. *Ruines romaines d'Algérie. Kabylie du Djurjura.* in 1<sup>o</sup>, 16 pl. Paris, Claye 1868. pl. XIII f. 1. p. 47.

Vérignasc, par feu notre confrère Z. d'Agnel d'Acigné (1). La marque HERENNIVS, signalée aussi dans le Var (Hyères, Fréjus, Toulon, etc.) paraît être celle de la fig. 2, NN, finale tronquée de l'abréviation HERENN.

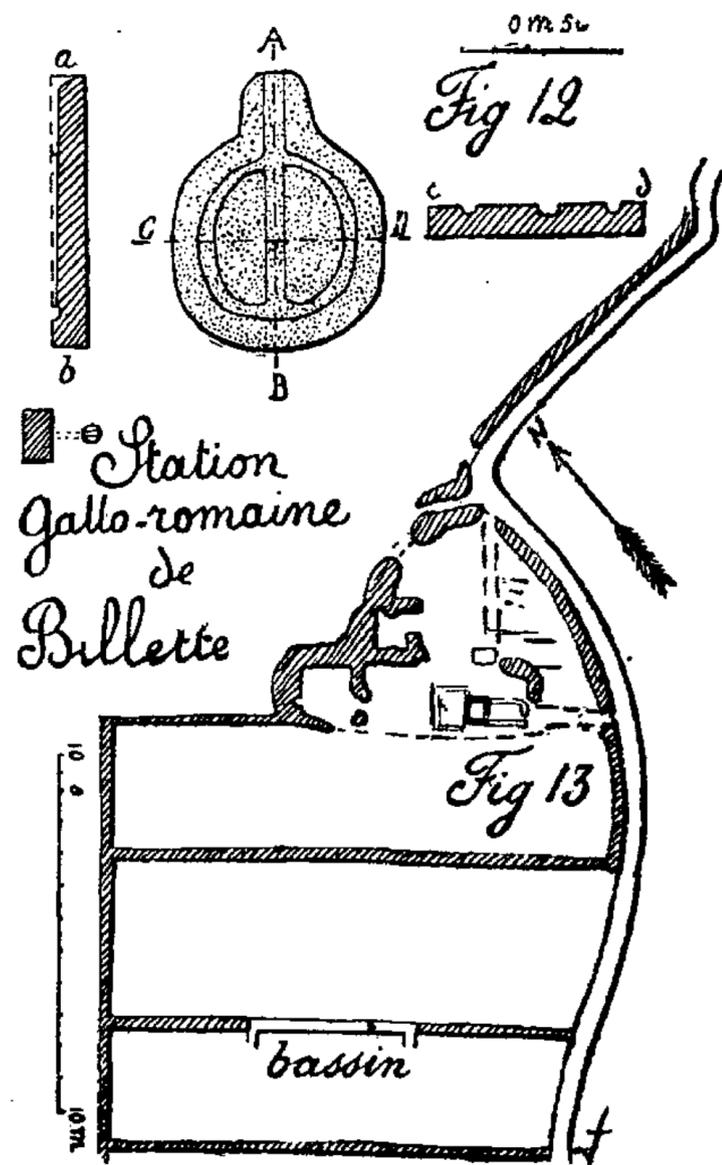
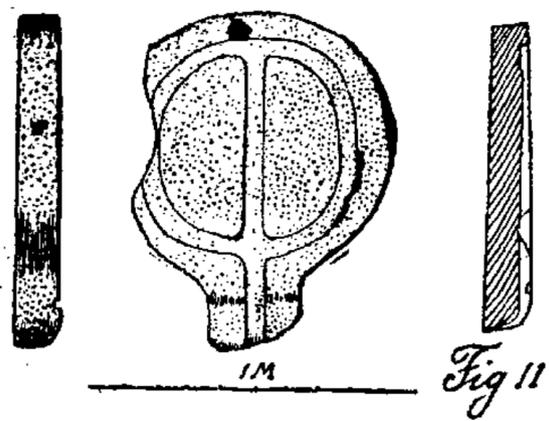
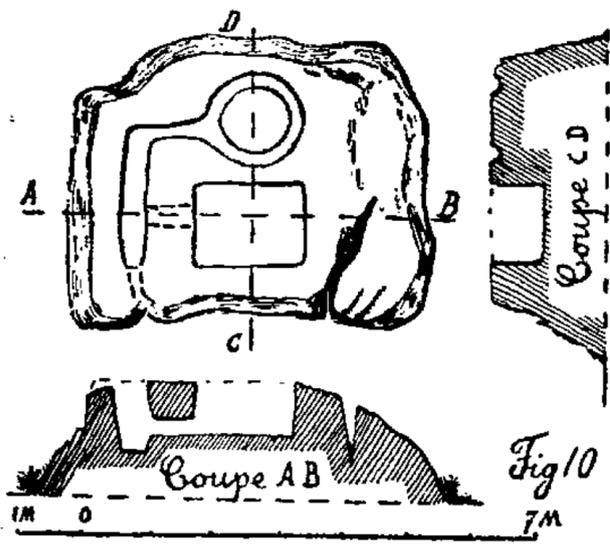
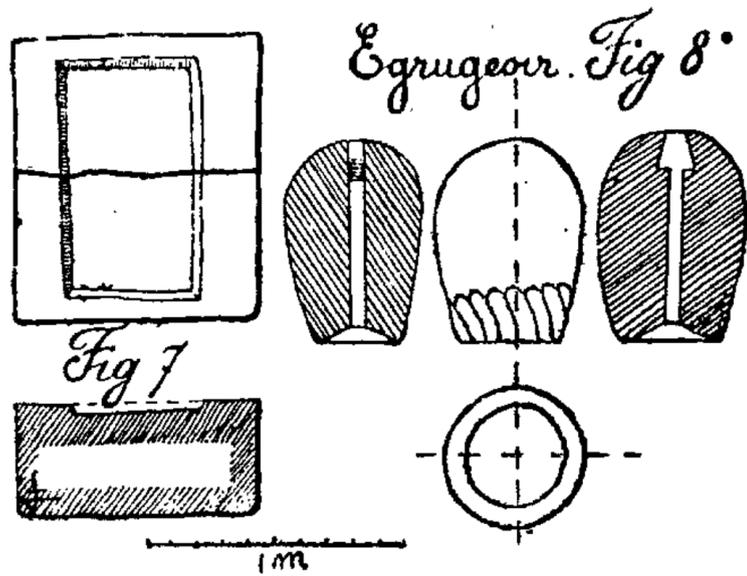
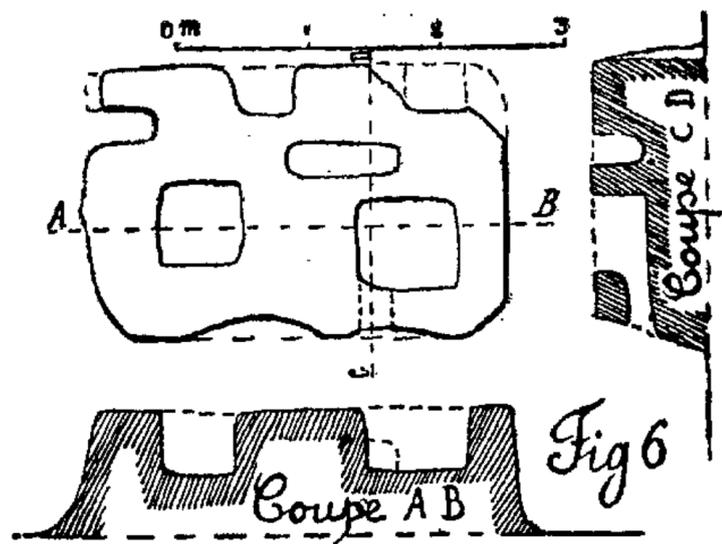
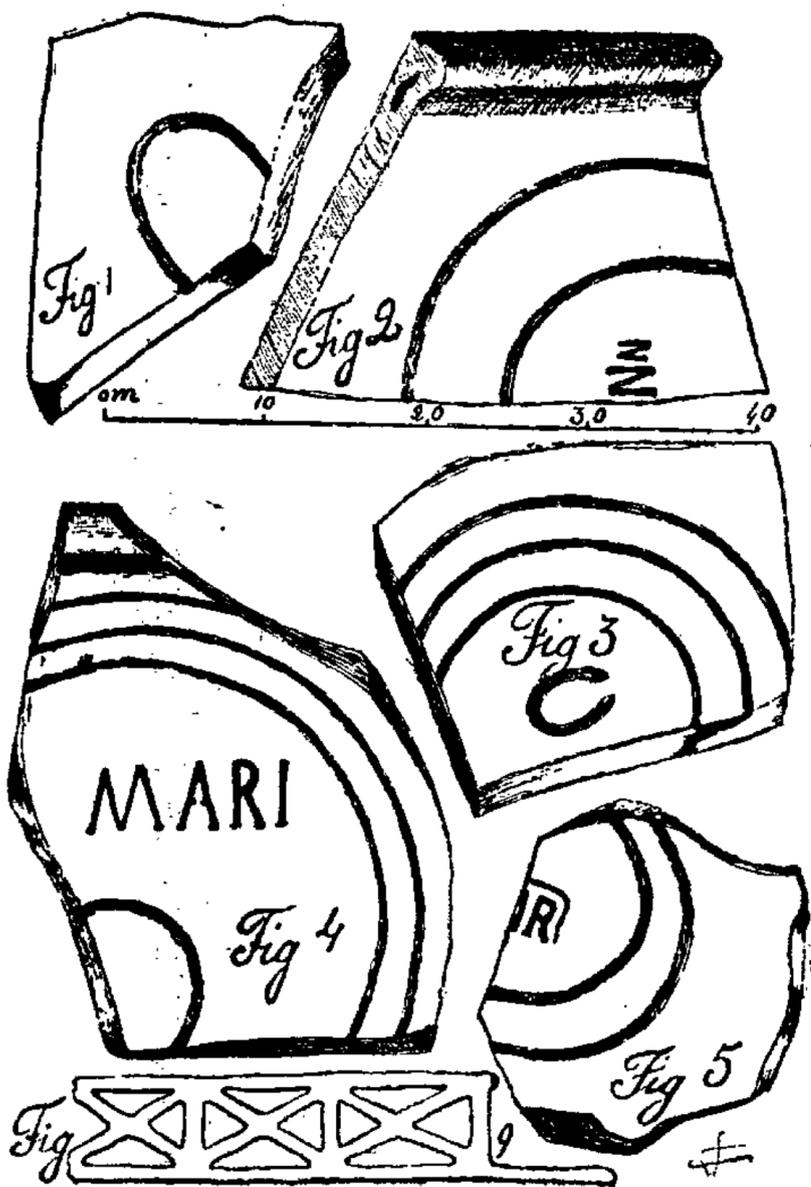
Quelques grès d'affutage, un fragment de Catilus, en basalte d'Ollioules, des morceaux de porphyre bleu, d'Agay, peut-être modernes, car irréguliers comme de simples éclats de taille, point de monnaie, au moins depuis un demi-siècle que la même famille occupe la place : un seul fragment de bronze, d'âge incertain, coulé et non estampé, paraissant provenir d'une incrustation de meuble ou d'une barette... (fig. 9) ; enfin un petit chapiteau, en grès rouge, assez intéressant quoique fruste, recueilli aussi par l'abbé Saglietto, tels sont les vestiges bien modestes que nous avons pu reconnaître à Billette. Celles-ci ne furent, à notre avis, qu'une exploitation rurale (villa rustica) dépendant d'un domaine plus important, peut-être la villa voisine, des Tours où d'autres vestiges gallo-romains ont été également mis à jour (2).

C<sup>t</sup> LAFLOTTE.

---

(1) Bulletin de la *Société d'Etudes* T. XXX (1914-1915) p. cxvii.

(2) Communication faite par M. Chiris à la *Société d'Etudes* et figurant en résumé au T. XXIII (1900-1901) p. LIX de son Bulletin.



SEANCE DU 2 MARS 1922.

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM<sup>mes</sup> CALVIERA, LE COZ, MM. ASTIER, BELLETRUD, BÉRAUD, BLANCARD Eugène, CHEILAN, COULOMB, De DAINVILLE, FAROUL, GAUCHET, D<sup>r</sup> GIRARD Joseph, GUBERT, HONORÉ, JAUME, JEAN, De LACOUTURE, LAPOUGE, MARCHADIER, MORARD Augustin, OURSE, PER-RIMOND, PONCIN, POUPÉ, ROUVIER, STOLZENBERG, TOUCAS, membres résidents; Mlle BOUYER-KARR, Mine De SAVIGNY de MONCORPS, membres correspondants.

Excusés : MM. ASTRUC, GILET, LE COZ, De MORGAN, les élèves-maîtres de l'Ecole normale d'instituteurs.

Invités : MM. GIRAUD Edmond, THIERCELIN.

Le procès-verbal de la séance du 2 février est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler, en outre, l'ouvrage intitulé *Saint-Rémy de Provence sous le pape Jean XXII (1318-1322)* offert par l'auteur, M. le chanoine Chaillan.

Remerciements.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Lapouge, membre résident, qui assiste pour la première fois à nos séances et adresse les plus vives félicitations de la Société à M. le général Ferrié, membre correspondant à Paris, qui vient d'être élu, à la presque unanimité, membre de l'*Académie des sciences*.

Il annonce ensuite la mise en distribution du tome XXXIII de notre Bulletin (1920-1921) et en dépose un exemplaire sur le bureau.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. le Secrétaire général du Comité de *Rhodania* au

sujet de l'ouverture à Nîmes, le 23 avril prochain, du 4<sup>e</sup> Congrès des Préhistoriens, Archéologues classiques et Numismates du bassin du Rhône.

— Lettre de M. le Directeur de la *Bibliothèque de l'Université d'Urbana (Illinois)* proposant l'échange de notre Bulletin avec une publication agricole. — Cette demande est rejetée avec regrets, les questions d'agriculture n'étant pas du ressort de la Société.

Est admis comme membre correspondant, sur la présentation de MM. Belletrud et de Morgan, M. le docteur Bongrand, médecin-chef de l'hôpital militaire de Fréjus, demeurant à Saint Raphaël.

Au nom de M. J. de Morgan, membre résidant, M. H. Belletrud donne lecture du premier chapitre d'une étude intitulée *Le monnayage en Provence*. L'auteur traite de la période gréco-gauloise. Après avoir rappelé que, plus de mille ans avant notre ère, le Rhône constituait la seule grande artère commerciale entre les pays du nord de l'Europe et ceux du bassin méditerranéen, que la Provence, située près de l'embouchure de ce fleuve, voyait passer ainsi sur son sol les plus riches négociants et les produits les plus précieux de l'époque, M. J. de Morgan signale que, jusqu'à la fondation de Marseille, le commerce dans le sud du bassin rhodanien ne se fit que par le simple échange des marchandises. L'usage de la monnaie fut seulement introduit en Provence vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., par les Massaliotes. Le premier numéraire en circulation était en argent et provenait des parages de la mer Egée (monnaies de Phocée et de Lesbos, de Milet de Lampsaque, de Clazomène, d'Égine, etc.). Il fut ensuite frappé sur place dans le même métal selon le type des pièces précédentes. Plus tard, les habitants s'inspirèrent du monnayage de la Sicile ; au III<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne, ils fabriquèrent des pièces de bronze à l'effigie du taureau cornupète, modèle emprunté à la ville de Syracuse ou à celle de Tauroménium. Mais, au siècle suivant, vers l'an 125, à cause de la défaite des Celto-Ligures par les légions de Fulvius Flaccus et de Sextius, Rome ayant réduit la contrée en province, notre région ne ressentit que fort peu les effets de l'essor du monnayage gaulois qui venait à peine de naître. M. de Morgan termine cette première partie de son étude en décrivant les diverses monnaies ayant eu cours dans la Provence antérieurement à la période romaine et en relatant la découverte, en 1366, aux environs de Tourves, d'un

trésor considérable composé d'espèces en bronze et en argent frappées au type massaliote.

Lecture est ensuite donnée, par M. Belletrud, d'une pièce de vers en provençal de M. Gueirard, membre correspondant au Muy, intitulée *la Tourre dou Muy*, évoquant le sinistre passage dans cette localité, en août 1536, de l'empereur Charles-Quint ; par M. Honoré, de la note suivante de M. Dauphin, membre correspondant à Carcès, qui a bien voulu examiner le crâne récemment trouvé aux Négadis dans la propriété de M. le sénateur Peytral.

#### *Crâne trouvé à Draguignan, quartier des Négadis*

Le crâne qui nous occupe était certainement dans une partie d'un abri sous roche, qui a été recouvert par les alluvions amenées par le vallon voisin.

Il présente les particularités suivantes :

forme du crâne : dolichocéphale ;

front : fuyant ;

arcades sourcilières : modérément développées ;

pommettes : manquent ;

capacité crânienne : élevée ;

musculature : probablement puissante ;

maxillaire inférieur : fort ;

dents sur maxillaire inférieur (le seul en notre possession) muni de 3 incisives, une canine, six molaires dont deux avec traces de carie sèche sont *normales* et vont en croissant de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Il existe à la partie frontale gauche une déformation (trou évasé) *ante mortem*. Cette déformation ne pénètre le frontal qu'à environ la moitié de l'épaisseur de l'os. Des traces de reconstitution du tissu osseux du frontal en sont la preuve.

Cette déformation est-elle due à du traumatisme ? à un état physiologique ? à un état pathologique ? (existence d'une gomme) ou encore à un essai de trépanation, chose qui nous paraît impossible vu la position ?

Ce crâne nous paraît néolithique.

Il doit appartenir au pleistocène inférieur, vu l'argile compacte qu'il contenait.

Carcès, le 6 février 1922.

A l'aide de documents provenant notamment des archives communales de La Cadière (Var), M. E. Poupé a relaté un *trait de désintéressement de Colbert* qui fait le plus grand honneur à ce dernier. En 1657, quand il était seulement intendant général de Mazarin, il avait obtenu du premier président du Parlement d'Aix l'exemption du logement des gens de guerre pour les communautés mouvantes de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille dont était abbé le cardinal-ministre. Pour témoigner leur gratitude, les délégués de ces localités décidèrent de faire au futur Contrôleur général des finances un présent « honnête » et « considérable », dont le montant, d'après les déductions de M. Poupé, fut environ de 16.500 fr., valeur actuelle. Cette somme fut adressée à Paris, mais Colbert refusa de la recevoir et ordonna de restituer à chaque communauté sa part contributive.

Ce désintéressement, peu conforme aux habitudes de l'époque, est d'autant plus à souligner que le grand vicaire de l'abbaye de Saint-Victor qui avait reçu, lui aussi, un présent, pour avoir joué le seul rôle d'intermédiaire, ne suivit pas l'exemple de l'intendant de Mazarin et garda sans vergogne la somme d'environ 2.000 fr. qui lui avait été attribuée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

#### ERRATUM

---

Page 15, ligne 1<sup>re</sup>, lire :

..... montre une série de trous.

---

## Trait de désintéressement de Colbert

---

On a parfois reproché à Colbert d'avoir trop songé à enrichir les siens et à les pousser aux emplois rémunérateurs. Il est vrai que sa famille n'eut pas à regretter son arrivée au Contrôle général des finances. En tous cas, si Colbert a favorisé ses parents, il ne semble pas avoir abusé de son passage au pouvoir pour en tirer personnellement un profit exagéré.

Voici un trait de désintéressement, heureusement rapporté dans les délibérations du conseil communal de la Cadière, jadis dans la viguerie d'Aix, aujourd'hui dans le département du Var (1), qui fait grand honneur au ministre de Louis XIV, et prouve qu'il n'avait ni la rapacité, ni l'avidité de certains de ses contemporains.

Le 14 février 1657, François Gamel, docteur en médecine et premier consul, informa les membres du Conseil de la communauté qu'il avait reçu une lettre de N. de Porrade, grand vicaire de l'abbé de Saint-Victor-lez-Marseille, le tout puissant cardinal Mazarin, l'invitant à se trouver à Marseille le vendredi suivant 16, pour conférer avec les députés des localités mouvantes de l'abbaye (2). Il s'agissait d'obtenir pour elles l'exemption du logement des gens de guerre. Ce n'était pas, à cette époque, un mince avantage. Très heureux d'en bénéficier, le conseil communal députa à Marseille le premier consul Gamel.

Celui-ci se rendit sans retard dans cette ville et le 20 février convoqua de nouveau ses collègues pour leur rendre compte de sa mission (3).

Le cardinal Mazarin, déclara t-il, avait écrit au premier président

---

(1) Arrondissement de Toulon, canton du Beausset.

(2) Séance du 14 février 1657. Arch. comm. BB. 22, f° 215. La lettre de de Porrade est datée du 12 février. En voir le texte, *Ibid.* EE. 36.

(3) Séance du 20 février 1657. Arch. comm. BB. 22, f° 220.

du Parlement de Provence, le baron d'Oppède (1), pour le prier d'exempter du logement des troupes de passage les communautés dont il était seigneur temporel en qualité d'abbé de Saint-Victor. Le premier président s'était empressé d'accueillir favorablement sa demande, surtout à cause d'une pressante intervention de l'intendant général de Mazarin, qui n'était autre que Colbert. Pour prouver à ce dernier toute leur gratitude, les députés des communes intéressées avaient décidé de lui faire un « présent honnête et considérable, attendu sa qualité et les biens que tous les membres de l'abbaye espèrent recevoir par le moyen des dites exemptions ». La part contributive de chaque communauté avait été aussitôt fixée. Celle de la Cadière fut de 330 livres, dont 300 pour Colbert et 30 pour le grand vicaire de Porrade qu'il était convenable de ne pas oublier (2). Les fonds devaient être envoyés à Marseille pour le 10 mars au plus tard.

Après la séance, les députés, respectueux des coutumes cérémonieuses en usage de leur temps, s'étaient rendus de Marseille à Aix auprès du baron d'Oppède pour lui présenter leurs sincères remerciements. Le premier président avait répondu « qu'il ne manquerait pas de satisfaire à la lettre de son Eminence et que nous n'aurions pas sujet de nous plaindre de la protection d'un tel mettre ».

Le conseil communal de la Cadière donna acte au premier consul de sa communication, lui alloua 15 livres pour le remboursement de ses dépenses pendant 5 jours d'absence et délibéra qu'un conseil général serait convoqué pour prendre une décision définitive.

Ce conseil se réunit le 4 mars (3). Après un nouvel exposé de François Gamel, il vota les 330 livres que la communauté devait verser pour contribuer à l'« honnête » présent destiné à Colbert et à de Porrade. Il le fit sans doute avec d'autant plus d'empressement que

---

(1) Henri de Forbin-Mainier, baron d'Oppède, reçu président le 22 novembre 1655; avait été président à mortier le 10 février 1645; fut lieutenant du roi et commandant en absence du gouverneur. Né le 25 avril 1620, et baptisé à Aix en l'église de Saint-Sauveur, il mourut à Lambesc le 13 novembre 1671 et fut enseveli à Oppède. Il était fils de Vincent-Anne de Forbin-Mainier et d'Aimarre de Castellane-la-Verdière, sa deuxième femme; marié avec Marie-Thérèse de Pontevès, fille de Jean de Pontevès, et de Claudine de Guast. Cf. de Clapiers-de Boisgelin-Cortez, *Chronologie des officiers des cours souverains de Provence*. Aix, Niel, 1909.

(2) Dans les documents la somme est évaluée en pistoles d'Espagne dont chacune valait 11 livres.

(3) Séance du 4 mars 1657. Arch. comm. BB. 22, f° 229.

quatre ans auparavant, en 1654, la communauté avait, non sans succès, usé de l'influence de Colbert pour faire échec à une requête de Jules de Boyer, seigneur de Bandol (1), qui revendiquait le droit de haute justice dans ce fief (2).

Pour la seconde fois, le premier consul prit la route de Marseille afin de remettre les fonds à la date convenue.

Le 25 mars, il était de retour et faisait part à ses collègues de ses démarches. Il avait déposé les 330 livres entre les mains de qui de droit, mais ne rapportait point de quittance, car, expliqua-t-il, on n'en « faisait pas pour des cas de cette nature » (3). Le conseil communal, qui n'était pas sans connaître cette prudente coutume, n'insista point. Il se sépara convaincu que le présent destiné à Colbert était sur le chemin de Paris et qu'il recevrait à son arrivée un bienveillant accueil.

En quoi il se trompait.

Au bout d'un mois, le 1<sup>er</sup> mai, il apprit, toujours par l'organe de François Gamel, que, la veille, un exprès avait apporté une lettre du grand vicaire de Porrade, informant que l'intendant de Mazarin avait écrit qu'il refusait tout présent et qu'on eût à restituer à chaque communauté sa part contributive. Le premier consul était invité en conséquence à se trouver à Marseille le 4 mai pour retirer la somme qu'il avait versée et écrire à Colbert, de concert avec les députés des autres localités, une lettre de remerciements (4).

Troisième voyage à Marseille du consul Gamel qui profita de l'occasion pour signaler au grand vicaire de l'abbaye de Saint-Victor le peu de « soin que les prêtres de la Cadière avaient de satisfaire à leur devoir ».

Le 6 mai, le conseil communal, de nouveau réuni, apprit de son député qu'il avait reçu du grand vicaire 300 livres seulement sur les

---

(1) Arrondissement de Toulon, canton d'Ollioules. En 1654, le territoire de Bandol était compris dans celui de La Cadière. Cette localité ne forma une commune distincte qu'à partir de 1715. Cf. O. Teissier, *Histoire de Bandol*, Marseille, Gueidon, 1868.

(2) Colbert séjourna à Toulon en avril-mai 1654; le 20 avril il était à Saint-Tropez. Cf. lettre de N. Rambert, de Marseille, aux consuls du 18 avril 1654. Arch. comm. AA. 36. Séances du conseil communal des 19, 21 avril, 10, 12, 20 mai, 1654. *Ibid.* BB. 21, f<sup>os</sup> 235, 236, 243, 244<sup>o</sup>, 245.

(3) Séance du 23 mars 1657. Arch. comm. BB. 22, f<sup>o</sup> 245<sup>o</sup>.

(4) Séance du 1<sup>er</sup> mai 1654. Arch. comm. BB. 22, f<sup>o</sup> 268.

330 remises précédemment (1). Moins désintéressé que Colbert, de Porrade n'avait pas cru devoir refuser le présent qu'on lui avait offert de si bon cœur quelques semaines auparavant. Peut-être aussi trouvait-il que l'homme de confiance de Mazarin donnait un exemple déplorable, qui, s'il était suivi, tarirait la source de profits occultes mais appréciables dont personne alors ne s'étonnait. Soucieux de ménager l'avenir, il ne voulut pas créer un fâcheux précédent.

Il serait intéressant de connaître au juste la valeur du présent que les communautés dépendant de l'abbaye de Saint-Victor comptaient offrir à Colbert et qu'elles avaient voulu « considérable ». Malheureusement il n'a pas été possible de la déterminer exactement. D'une part on n'a pu dresser avec certitude la liste des localités de Provence dépendant en 1657 de l'abbaye de Saint-Victor ; d'autre part, parmi les communautés mouvantes dont on a retrouvé les noms, seules, semble-t-il, celles de la Cadière, de Saint-Zacharie (2) et de la Ciotat (3) ont conservé trace dans leurs archives des tractations relatives au présent dont devait bénéficier l'intendant de Mazarin.

Grâce cependant aux indications que les documents fournissent, on peut se rendre compte de manière suffisamment approximative du montant total des sommes attribuées à Colbert et au grand vicaire de l'abbaye de Saint-Victor.

Il résulte en effet des textes consultés que les communautés de la Cadière (4), de Six-Fours (5), de S<sup>t</sup>-Zacharie (6), d'Auriol (7) et de la

---

(1) Séance du 6 mai 1657. Arch. comm. BB. 22, f<sup>o</sup> 272. Le conseil communal alloua à Gamel 6 livres pour frais de 2 jours de voyage.

(2) Arch. comm. BB. 15, f<sup>os</sup> 338, 345, 355, 357. Séances du conseil communal des 4 mars, 11 avril, 17 juin, 19 juillet 1657. Les frais de voyage du consul Jean Clémens furent fixés à 2 livres par jour.

(3) Arch. comm. CC. 125 aux dates du 20 mars et du 6 mai 1657. Le consul Fougasse et le valet de ville reçurent 8 livres 10 sous pour 2 jours de voyage.

(4) Affouagement en 1657 : 11 feux ; en 1665 : 14 feux 1/2. Le feu est une valeur territoriale qui varie entre 50.000 et 55.000 livres. L'affouagement indique donc la richesse d'une communauté. En Provence, le plus ancien affouagement connu est celui de 1471 encore en vigueur en 1657. Les affouagements postérieurs sont, au XVII<sup>e</sup> siècle, ceux de 1665 et de 1698.

(5) Var, arrond. de Toulon, canton de la Seyne-sur-mer ; avant la Révolution, dans la viguerie de Toulon. Affouagement en 1657 : 13 feux ; en 1665 : 8 feux.

(6) Var, arrondissement de Brignoles, canton de Saint-Maximin ; avant la Révolution dans la viguerie de Saint-Maximin. Affouagement en 1657 et 1665 : 2 feux 1/2 ; en 1698 : 4 feux.

(7) Bouches-du-Rhône, arrond. de Marseille, canton de Roquevaire ;

Ciotat (1) contribuèrent pour 1452 livres au présent destiné à Colbert et à de Porrade, dont 1317 livres 1/2 pour le premier et 134 livres 1/2 pour le second (2).

A ces 5 communautés dépendant en 1657 de l'abbaye de Saint-Victor doivent très probablement s'en ajouter cinq autres : Villecroze (3) Ceyreste (4), Saint-Antonin (5), Gigors (6), le Vernet (7), susceptibles par suite d'avoir contribué aux deux présents comme les précédentes.

De ces cinq localités, celle de Villecroze ne doit pas entrer en ligne de compte. Entre février et juin 1657 on ne trouve aucune allusion aux présents offerts à Colbert et à de Porrade, ni dans les déli-

---

avant la Révolution, dans la viguerie d'Aix. Affouagement en 1657 : 12 feux ; en 1665 : 14 feux.

(1) Bouches-du-Rhône, arrond. de Marseille, chef-lieu de canton ; avant la Révolution, dans la viguerie d'Aix. Affouagement en 1657 : 2 feux ; en 1665 : 10 feux.

(2) Ont donné :

	à Colbert	à de Porrade
La Cadière :	300 l.	30 l.
Six-Fours :	302 l. 1/2	27 l. 1/2
Auriol :	302 l. 1/2	27 l. 1/2
La Ciotat :	302 l. 1/2	27 l. 1/2
Saint-Zacharie :	110 l.	22 l.

---

Total.....1317 l. 1/2.....134 l. 1/2

On ne s'explique pas pour quelle raison la communauté de la Cadière a attribué 300 l. à Colbert et 30 l. à de Porrade au lieu de 302 l. 1/2 et 27 l. 1/2 alors qu'il est indiqué dans un document de la Ciotat que la part contributive des quatre communautés de la Cadière, de Six-Fours, d'Auriol et de la Ciotat était identique.

(3) Var, arrond. de Draguignan, canton de Salernes ; avant la Révolution, dans la viguerie de Draguignan. Affouagement en 1657 : 8 feux ; en 1665 : 6 feux 1/2.

(4) Bouches-du-Rhône, arrond. de Marseille, canton de la Ciotat ; avant la Révolution, dans la viguerie d'Aix, affouagement en 1657 : 6 feux ; en 1665 : 9 feux.

(5) Bouches-du-Rhône, arrond. d'Aix, canton de Trets ; avant la Révolution, dans la viguerie d'Aix. Affouagement en 1657 : 0 feu ; en 1665 : 1/3 de feu.

(6) Basses-Alpes, arrond. de Sisteron, canton de Turriers ; avant la Révolution, dans la viguerie de Sisteron. Affouagement en 1657 : 2 feux 1/2 ; en 1665 : 1 feu 3/4.

(7) Basses-Alpes, arrond. de Digne, canton de Seyne ; avant la Révolution, dans la viguerie de Seyne. Affouagement en 1657 et en 1665 : 2 feux 1/2.

bérations communales, ni dans les comptes trésoraires, et pourtant pendant cette période les logements militaires furent nombreux à Villecroze et le conseil communal aurait été certainement heureux de les éviter. S'il député à Marseille, c'est simplement pour emprunter d'assez fortes sommes à l'abbaye de Saint-Victor (1).

Le lieu de Saint-Antonin n'a pas dû non plus être représenté à l'assemblée des communautés dépendant de cette abbaye. En 1657, il n'est même pas affouagé ce qui est l'indice d'une situation économique peu florissante. En 1665, son affouagement sera d'un tiers de feu seulement, preuve qu'il ne s'était guère enrichi. Les troupes ne devaient pas séjourner dans une si pauvre localité ! L'exemption du logement des gens de guerre ne présentait pas d'intérêt pour ses habitants. Ils en bénéficiaient par la force même des circonstances. Il n'y avait aucune nécessité pour eux de rechercher la faveur des « puissances ».

Restent Ceyreste, Gigors et le Vernet.

En 1657, la première de ces localités semble, au point de vue de la richesse de son territoire, être comparable à Six-Fours et à la Ciotat ; les deux autres sont affouagées, à peu de chose près, comme Saint-Zacharie.

Or, les communautés de Six-Fours et de la Ciotat ont alloué chacune 302 l. 1/2 à Colbert et 27 l. 1/2 à de Porrade. On serait en droit de supposer que le conseil communal de Ceyreste ne s'est pas montré moins généreux.

Toutefois, pour être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité, il est préférable de prendre comme base la part contributive de Saint-Zacharie, c'est-à-dire 110 livres pour Colbert, et 22 livres pour de Porrade. Dans ce cas les trois communes de Ceyreste, de Gigors et du Vernet auraient versé dans la caisse commune 330 livres pour le premier et 66 livres pour le second.

Si on admet cette hypothèse, la valeur totale du présent offert à Colbert aurait été de 1647 l. 1/2 et de 200 l. 1/2 pour celui de Porrade, en tout 1848 livres.

En tenant compte de la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie, les communautés, désireuses de profiter de l'exemption du logement des gens de guerre, auraient donc offert à Colbert, au minimum 16.500 francs, valeur actuelle, et 2.000 francs à de Porrade. Le consul

---

(1) Arch. comm. BB. 4, f<sup>os</sup> 391-401 ; CC. 2, compte trésoraire de 1657.

Gamel n'exagérait pas en qualifiant le présent d' « honeste » et de « considérable ». L'importance de la somme était d'ailleurs en rapport avec le service rendu. On ne sait que trop les dépenses, les soucis, les ennuis de toute espèce que causait aux communautés le logement des gens de guerre, redouté des populations à l'égal d'une invasion de troupes ennemies.

Le refus par Colbert du très important présent des localités vassales du cardinal de Mazarin, dénote chez lui un désintéressement, peu ordinaire en son temps, souligné encore par l'acceptation de de Porrade qui n'avait eu pourtant d'autre peine que de recevoir et d'écrire quelques lettres. Ne mérite-t-il pas d'être retenu par l'historien qui voudrait, après Pierre Clément, tracer à nouveau un portrait moral du ministre de Louis XIV ? (1)

E. POUPÉ



---

(1) MM. Busquet, archiviste en chef des Bouches-du-Rhône, Isnard, archiviste des Basses-Alpes, Albert Ritt, avocat à la Ciotat, ont répondu fort aimablement à des demandes de renseignements. Je les prie d'agréer mes sincères remerciements.

SÉANCE DU 6 AVRIL 1922

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM. ASTIER, BELLETRUD, BENOIT, BLANCARD Joseph, CHEILAN, GAUCHET, GISTUCCI, GUBERT, HONORÉ, JAUME, JEAN, LE COZ, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, ROUVIER, SALVARELLI Gaston, membres résidants.

Excusés : MM<sup>mes</sup> LE COZ, de SAVIGNY DE MONCORPS ; MM. ETIENNE, GILET, les élèves-maitres de l'Ecole normale d'instituteurs.

Le procès-verbal de la séance du 2 mars est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler, en outre, l'opuscule intitulé *Les billets de confiance de la municipalité de Toulon (1791-1792)*, offert par l'auteur, M. J. Parès.

Remerciements.

Au nom de la Compagnie, M. le Président présente ses félicitations pour leur avancement et ses regrets pour leur départ à M. Aubert (Georges), nommé substitut du procureur de la République à Saint-Nazaire, et à M. Rafal, nommé directeur de la Banque de France à Chalon-sur-Saône.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. le docteur Bongrand, médecin-chef de l'hôpital militaire de Fréjus, remerciant de son admission comme membre correspondant.

— Accusé de réception, par M. le Ministre de l'Instruction publique, de cinq exemplaires du tome XXXIII (1920-1921) du *Bulletin* de la Société, destinés aux Commissions de publication du Comité des travaux historiques.

— Lettre de M. V. Boivin, orfèvre à Paris, 24, rue des Quatre Fils, demandant de lui signaler les poinçons de fermiers généraux et de

maîtres de l'Ancien Régime existant dans les musées de notre région.— Les membres de la Société, susceptibles de répondre à cette demande, sont priés d'adresser les renseignements à M. Boivin.

— Programme et conditions d'un concours littéraire ouvert en 1922 par l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille (Fondation du maréchal de Villars).

— Lettre de M. Cassin, chimiste, 61, rue de Lévis, Paris, relative à une offre de vente à tarif réduit d'articles de verrerie scientifique.

— Programmes généraux des travaux et des excursions du prochain Congrès des Sociétés savantes qui s'ouvrira à Marseille le 18 avril 1922.

A ce sujet, M. le Président informe la Compagnie que plusieurs membres de la Société participeront à ce congrès, et indique les titres de leurs communications :

M. l'abbé CHAILLAN. — *Charte d'érection de l'église collégiale de la Major à Arles (27-29 août 1551) ;*

id. *Note archéologique sur Psalmodi ;*

id. *Pierre tombale avec inscription du studium de Trets ;*

id. *Documents inédits sur les relations de Marseille et la Provence avec Cayenne (1763-1764).*

M. DAUPHIN. — *1° Présentation d'un crâne dolichocéphale trouvé à Draguignan ;*

*2° Hache en bronze ;*

*3° Hache en fer.*

M. de GÉRIN-RICARD. — *Documents sur les vicomtes de Marseille ;*

id. *Découvertes préhistoriques en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

M. HONORÉ. — *La Grande Peur en Basse Provence (1789) ;*

id. *Phénomènes atmosphériques, astronomiques, sismiques ; récoltes anormales en Basse-Provence de 1427 à 1846.*

M. LAFLOTTE. — *Essai sur les voies du sel en Provence.*

M. OUDOT DE DAINVILLE. — *Missel dit de Saint-Louis, évêque de Toulouse.*

M. POUPE. — *Trait de désintéressement de Colbert.*

id.        *Le département du Var en l'an IV.*

M. RAMPAL. — *Observations sur la généalogie de la famille Riquetti de Mirabeau.*

Sont admis, comme membres correspondants, sur la présentation de MM. Poupé et Barla, M. Jules Roustan, architecte des monuments historiques du Var, à Toulon ; sur celle de MM. Poupé et Honoré, M. Jean Arènes, botaniste, et M. Léon Barbier, géologue, tous deux instituteurs au Parc-Saint-Maur (Seine).

Lecture est ensuite donnée par M. H. Belletrud de la seconde partie de l'étude de M. J. de Morgan, membre résidant, intitulée *Le monnayage en Provence*. L'auteur s'occupe de la période romaine. Il décrit les principales pièces consulaires et impériales alors en cours notamment la plus ancienne médaille de bronze, issue de Nîmes, portant au droit les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa avec la légende I M P. D I V I. F. et, au revers, un crocodile (?) enchaîné au pied d'un palmier. Il émet l'opinion que ce bronze fut frappé dans un but commémoratif, son revers semblant indiquer qu'un monstre fut alors vaincu, probablement celui des inondations du Rhône (La Tarasque), par des travaux effectués à cette époque. Il énumère ensuite les divers ateliers monétaires qui approvisionnaient la Provence (Lyon, Trèves, Cologne, Amiens, Vienne, Narbonne), s'étend en particulier sur l'importance de celui d'Arles et signale que les espèces gauloises, témoins de la liberté perdue, furent totalement retirées de la circulation sous l'empereur Auguste afin de faire oublier aux vaincus le souvenir de leur indépendance.

Sans vouloir contredire l'hypothèse formulée par M. de Morgan à propos du crocodile figurant sur la monnaie de Nîmes, notre confrère, M. le commandant Gauchet, membre résidant, fait remarquer que la version admise jusqu'à ce jour par les numismates est celle qui est donnée dans *l'Histoire de Nîmes* par Ménard et Baragnon, 1832-1.<sup>er</sup> vol. page 39.

Les habitants de Nîmes, voulant donner au fondateur de la colonie romaine *Colonia Nemausensis Augusta* un témoignage de reconnaissance, firent frapper la médaille de bronze qui est parvenue jusqu'à nous.

Ils choisirent l'événement qui présentait pour Octave le souvenir le plus flatteur, c'est-à-dire la victoire par laquelle ce prince triompha de l'Égypte à Actium.

C'est ce qui fut exprimé par le crocodile, symbolisant l'Égypte enchaînée au pied d'un palmier.

Ils placèrent, sur le même côté de la médaille, les lettres C O L. N E M. pour faire connaître que c'était la nouvelle colonie qui consacrait ce monument à son fondateur.

A côté de l'effigie d'Octave couronné de lauriers, on voit figurer celle d'Agrippa; son gendre, consul en même temps que lui; ce dernier remplit les fonctions d'amiral à Actium, raison pour laquelle il porte la couronne navale.

Il fut gouverneur de la Narbonnaise l'année 735 de Rome; il fit construire le pont du Gard, l'aqueduc de Nîmes et un très grand nombre de monuments. Il est donc probable que la médaille en question est postérieure à 735 de Rome et qu'elle fut surtout consacrée à Agrippa.

Dans la deuxième partie de son exposé sur *Un alchimiste bargemonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, M. le commandant Gauchet nous montre Jean Troin, dit Delisle, à la Bastille, non pas traité en prisonnier ordinaire, mais avec des égards dus à un personnage de qualité devant faire, au nom du roi, une démonstration de son secret en présence de gens qualifiés.

Notre confrère nous fait assister à une série d'expériences burlesques ayant pour but d'obtenir *l'eau de soleil*, facteur essentiel de la transmutation.

Après plusieurs mois de travaux stériles, la docte commission dut reconnaître l'impuissance du faiseur d'or qui, ayant été remis entre les mains du lieutenant de police d'Argenson, manifesta un grand chagrin et mourut mystérieusement deux jours après son interrogatoire.

Cette mort fut considérée, par certains, comme une calamité publique et, longtemps après, on croyait encore, en Provence, que Jean Troin avait connu réellement le secret de la transmutation, qu'il avait été victime d'un attentat afin d'empêcher la divulgation d'une découverte qui aurait révolutionné le monde.

Le volumineux dossier de cette affaire provenant des archives de la Bastille est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris; il comprend plus de 200 pièces qui n'ont pas encore été publiées, mais permettent de conclure que Jean Troin était un vulgaire mystificateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

SÉANCE DU 4 MAI 1922

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MMmes CALVIERA, LE COZ ; MM. ABEILLE, BELLETRUD, BENOIT, BLANCARD Joseph, CHEILAN, GAUCHET, GUBERT, HONORÉ, JAUME, JEAN, LE COZ, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, ROUVIER, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, membres résidants ; Mme DE SAVIGNY DE MONCORPS, membre correspondant.

Excusés : MM. GILET, les élèves-maîtres de l'Ecole normale d'instituteurs.

Invité : M. THIERCELIN.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler, en outre, l'opuscule intitulé *Les cataclysmes pleistocènes et leurs conséquences au point de vue de l'humanité*, offert par l'auteur, M. J. de Morgan.

Remerciements.

M. le Président présente les félicitations de tous à M. le général Ferrié, membre correspondant à Paris, nommé membre du Conseil de l'Observatoire de cette ville, en remplacement de M. Lippman ; à M. Cheilan, conservateur de nos collections, et à M. L. Honoré, secrétaire de la Société, tous deux promus officiers d'Académie.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. Jules Roustan, architecte des monuments historiques du Var, à Toulon, remerciant de son admission comme membre correspondant.

— Demande d'échange des publications par la *Société linnéenne de Bordeaux*. - Adopté.

— Lettre de M. Dauphin, membre correspondant à Carcès, au sujet de l'examen, par les préhistoriens du dernier Congrès de

*Rhodania*, à Nîmes, du crâne trouvé aux Négadis dans la propriété de M. le sénateur Peytral. — Une commission comprenant MM. Abeille, Blancard Joseph, Cheilan, de Dainville et de Morgan est nommée pour surveiller les fouilles que, si possible, l'on effectuera dans ladite propriété.

Au nom de M. J. de Morgan, membre résidant, M. H. Belletrud donne lecture du troisième chapitre de l'histoire du *Monnayage en Provence*. L'auteur traite de la période des invasions des Barbares. Il mentionne que, pendant plusieurs siècles, à cause sans doute du rapide passage des Vandales, des Goths, des Hérules, des Burgondes, des Alamans et des Wisigoths, la Provence continua à se servir des anciennes espèces locales. Ce ne fut que peu après Théodebert Ier, roi d'Austrasie (534-548), qu'elle semble avoir battu monnaie pour les rois mérovingiens. Encore ne fabriqua-t-elle à cette époque, dans ses ateliers de Marseille et d'Arles, que de rares et grossières pièces, quelques-unes à l'effigie de princes du Nord.

M. L. Honoré, membre résidant, présente ensuite un mémoire intitulé : *Phénomènes atmosphériques, astronomiques, sismiques ; récoltes anormales en Basse-Provence de 1427 à 1846*, dans lequel il énumère et décrit les principaux phénomènes météorologiques de notre région : brouillards extraordinaires, chaleurs excessives, hivers rigoureux (grandes neiges, gelées, froids précoces ou tardifs), crues et inondations, violents orages (coups de foudre, grêles, etc.), tempêtes, saisons dérégées, sécheresses, comètes, éclipses, aurores boréales ; tremblements de terre, etc... De son travail, il résulte que la Basse-Provence fut victime de perturbations atmosphériques de toute sorte qui démentent quelque peu sa réputation de contrée de « l'éternel printemps ».

M. Honoré analyse ensuite une communication très documentée de M. le commandant Laflotte, membre correspondant à Toulon, sur *Les Voies du sel en Provence*. Elle comprend 4 chapitres qui peuvent ainsi se résumer :

1° *L'origine de l'industrie salifère en Provence* se trouve dans l'exploitation des salins naturels du Bas-Rhône à l'étang de Berre par des tribus celto-ligures qui semblent s'être confédérées sous le nom de Salyens pour s'assurer la possession de cette exploitation ;

2° *Les voies du sel aux âges du bronze et du fer* montrent déjà le sel

à la base du commerce d'exportation dès l'époque halstattienne, ses relations avec la transhumance, la métallurgie, la viabilité, etc. ;

3° *Les voies du sel à l'époque gallo-romaine* expliquent les causes économiques qui mirent aux prises Salyens et Massaliotes et le rôle de troisième larron joué par Rome dans la querelle ;

4° *Les salins provençaux du moyen âge à notre époque* apportent quelques précisions, tirées de pièces d'archives, sur l'exploitation des marais salants depuis la période médiévale jusqu'aux temps contemporains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

#### SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1922

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM. ASTIER, BELLETRUD, BENOIT, BLANCARD Joseph, CHEILAN, COULOMB, HONORÉ, LAPOUGE, PERRIMOND, POUPÉ, SALVARELLI Gaston, SANTAMARIA, TOUCAS, membres résidents ; M<sup>me</sup> DE SAVIGNY DE MONCORPS, membre correspondant.

Excusés : MM. GILET, les élèves-maitres de l'Ecole normale d'instituteurs.

Le procès-verbal de la séance du 4 mai est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler en outre les dons d'auteurs suivants :

L. Honoré, *Elections des députés aux Etats généraux de 1789 (Sènèchaussées de Draguignan, Grasse et Castellane)* ;

J. de Morgan, *Carte de la nécropole memphite (Dahghour, Sakkarah, Abou-Sir)*.

Remerciements.

M. le Président exprime les regrets de la Société au sujet du départ de M. Gauchet, commandant de gendarmerie à Draguignan, qui, atteint par la limite d'âge, quitte notre ville pour résider à Saint-Tropez ; il est heureux de pouvoir annoncer que notre confrère nous reste attaché en qualité de membre correspondant.

M. le Président rappelle ensuite que, le 2 août 1914, le secrétaire de notre Compagnie, M. Julien Labat, répondant à l'appel de la mobilisation, rejoignit comme lieutenant de réserve, le 112<sup>m</sup> de ligne. Un mois après, le 8 septembre, il tombait glorieusement à Vassincourt (Meuse) sous les balles ennemies. Le Gouvernement vient de lui attribuer, à titre posthume, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Notre Compagnie s'associe de tout cœur aux sentiments de gratitude nationale qui ont valu cette haute distinction au confrère estimé dont elle conserve pieusement la mémoire.

Communication de la correspondance :

— Lettre de MM. Arènes et Barbier, instituteurs au Parc-Saint-Maur (Seine), remerciant de leur admission comme membres correspondants.

— Accusé de réception, par M. le Ministre de l'Instruction publique, des exemplaires du tome XXXIII du *Bulletin* (1920-1921), destinés aux Sociétés et bibliothèques françaises et étrangères correspondantes.

M. le Président expose sommairement les résultats de l'appel du Bureau, en date du 26 avril dernier, dont le but était de remédier à la situation difficile de la Société au point de vue de ses finances. Grâce au concours généreux de membres dévoués, le déficit du budget de 1923 sera comblé et l'on peut espérer que, tout au moins pour les dépenses normales, l'équilibre sera rétabli en 1924.

Il est communiqué par M. H. Belletrud le quatrième chapitre de l'étude de M. de Morgan, membre résidant, sur l'histoire du *Monnayage en Provence*. L'auteur traite de la période carolingienne. Il décrit les principales pièces à l'effigie de Pépin le Bref, de Carloman, de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, etc. et indique qu'elles furent surtout frappées dans les anciens ateliers mérovingiens d'Arles, de Marseille et de Vénasque auxquels s'ajoutèrent bientôt ceux des évêchés, des monastères et des seigneurs laïques de la région.

Lecture est ensuite donnée par M. Honoré d'une série de lettres inédites de Charles IX, de Coligny, de Catherine de Médicis, d'Henri III, etc., que M. le marquis de Grasse, membre correspondant à Cannes, a réunies dans un mémoire intitulé : *Documents relatifs aux guerres de religion en Provence*. Adressées à Claude II de Grasse, comte du Bar (1538-1578), par les chefs des partis catholique et protestant qui ne dédaignaient pas de solliciter ainsi l'appui de ce capitaine, ces lettres témoignent de l'influence considérable exercée par ce dernier sur les seigneurs de son temps.

Au nom de M. J. Parès, membre correspondant à Toulon, M. Poupé signale enfin une estampe allégorique, aujourd'hui disparue, que François-Toussaint Berlier, peintre toulonnais, demeurant à Paris en 1790, grava à cette date pour magnifier les sentiments patriotiques des habitants de Toulon.

L'ordre du jour étant épuisé, la Compagnie s'ajourne, suivant l'usage, au mois de novembre et la séance est levée.

---

## SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1922

---

Présidence de M. E. POUPE, président.

---

Présents : MM<sup>mes</sup> CALVIERA, LE COZ ; MM. ASTIER, BELLETRUD, BENOIT, BLANCARD Joseph, CHEILAN, DAVIN, FAROUL, GUBERT, HONORÉ, JEAN, LE COZ, OURSE, PERRIMOND, POUPE, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, VIDAL, membres résidants ; M<sup>me</sup> DE SAVIGNY DE MONCORPS, membre correspondant.

Excusés : MM. GILET, DE MORGAN, OUDOT DE DAINVILLE.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler, en outre, une brochure, devenue rare, intitulée le *Monastère de la Verne* ou le *Départ des Chartreux*, offerte par M. Salf, notaire à Bormes, et le don d'auteur suivant :

E. Bouve : *Anciennes médailles coloniales françaises (Glances diverses)*.

Remerciements.

A signaler aussi, dans le *Bulletin historique et philologique (jusqu'à 1715) du Comité des Travaux historiques et scientifiques* :

E. Poupé : *Documents relatifs à des représentations scéniques en Provence du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.*

M. le Président exprime les regrets de la Société au sujet des décès de MM. Fortuné Rouvier, publiciste, instituteur en retraite à Draguignan, membre résidant depuis 1912, et Emile Bos, notaire à Barjols, membre correspondant depuis 1913.

M. le Président présente les félicitations de la Compagnie à M. Nicolas, promu officier de l'Instruction publique, à MM. Coulomb et Stolzenberg, nommés officiers d'Académie à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet ; à M. Dominique Salvarelli, receveur de l'enregistrement à Bourg-Saint-Maurice (Savoie), nommé en la même qualité à Cotignac ; à M. Gaston Salvarelli, ancien secrétaire de la Société, chef de bureau à la préfecture du Var, promu chef de division et qui vient de subir avec succès les épreuves de l'examen de la licence en droit ; à M. Joseph Gubert, nommé conseiller du commerce extérieur.

M. le Président expose qu'un portrait manquait encore à la galerie des bienfaiteurs de la Compagnie, celui de M. Mireur. Cette lacune est maintenant comblée. Mme Calviera, qui fait partie de notre Société depuis 1920, nous a gracieusement fait don d'un artistique agrandissement d'une photographie de notre ancien président honoraire. Ce portrait perpétuera parmi nous la mémoire d'un homme qui fut pendant de longues années le gardien toujours écouté de nos traditions de travail impartial. Il nous rappellera aussi que deux de ses amis ont remis cette année à notre trésorier, en souvenir du vénéré défunt, l'un

une somme de 1200 fr., l'autre de 125 fr. Ces dons généreux, qui, très probablement, se renouvelleront dans les années prochaines, ne peuvent qu'accroître notre gratitude pour celui à qui notre Société était déjà redevable d'une pendule de valeur et d'un corps de bibliothèque.

La Compagnie s'associe aux paroles de M. le Président et vote d'unanimes remerciements à Mme Calviera.

M. le Président adresse également ses plus vifs remerciements à MM<sup>mes</sup> Utile et Cornillier, du Luc, qui ont fait don à la Société d'une précieuse collection de coquilles marines du Pacifique et de la Méditerranée, provenant de M. Utile ; à nos confrères M. Gueirard, pharmacien au Muy, et à M. Cheilan, conservateur, qui, à des titres différents, se sont intéressés à ce don.

Il remercie aussi M. Aristide Fabre, membre correspondant à Pnom-Penh, pour son envoi gracieux de chauves-souris du Cambodge qui, malheureusement, ayant été dérobées à Marseille, n'ont pu arriver jusqu'à nous.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avisant qu'il vient d'attribuer à la Société une subvention de 1500 fr. en vue de publier un travail de M. L. Honoré sur l'*Emigration dans le Var (1789-1825)*.

Remerciements.

— Lettre de M. le Maire de Draguignan informant que les fonds provenant d'un don anonyme de 200 fr., doublé par la municipalité, conformément au vœu du donateur, ont été consacrés à l'achat des ouvrages suivants pour la *Bibliothèque municipale* :

*Histoire de France de 1789 à nos jours*, sous la direction de Lavisse : 10 vol.

*Revue de l'art ancien et moderne*, 1922 : 2 vol.

— Lettre de M. le Principal du Collège faisant connaître que les deux prix institués par la Société, grâce à un don anonyme de 200 fr., ont été attribués pour l'année 1922 aux élèves :

Cauvin Antoine, de Draguignan (section littéraire)  
Icard Fernand, des Arcs (section scientifique),  
tous deux appartenant à la classe de seconde.

— Programme du 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à Paris du 3 au 7 avril 1923.

— Programme d'un concours qui sera ouvert à Marseille le 1<sup>er</sup> mars 1923 par la Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Provence sur l'Histoire d'une commune de Provence à l'époque préromaine et romaine jusqu'au début du V<sup>e</sup> siècle.

— Lettres annonçant la parution des ouvrages suivants :

P. Robert et R. Depagniat. — *Grand annuaire des littérateurs, des auteurs et compositeurs de musique et des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, etc.*

Charles Maurras. — *Pages littéraires choisies.*

G. H. Camerlynck. — *Rapport sur les travaux du Comité de direction de l'Association « France-Grande Bretagne ».*

M. le Président donne lecture d'une circulaire de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc protestant contre l'autorisation accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique à la famille de M. Henry Bataille de prendre un moulage du *Squelette*, de Ligier-Richier, dans le but de le placer sur la tombe de l'auteur dramatique récemment décédé.

Après échange d'observations, la Compagnie adhère pleinement à la protestation de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc et décide, pour toutes fins utiles, de faire part de cette adhésion à son Président.

Sont admis, comme membre résidant, M. Cat, docteur en médecine à Draguignan, présenté par MM. Cheilan et docteur Rougelot ; comme membre correspondant, M. Thomas, docteur en médecine à Roquebrune, présenté par MM. Poupé et Honoré.

Au sujet des fouilles entreprises au quartier des Négadis, M. le Président est heureux d'informer la Société qu'elles ont été continuées par nos deux confrères MM. Dauphin et Cheilan, grâce à la bienveillante autorisation de M. le sénateur Peytral et au précieux concours

de la municipalité et du Syndicat d'initiative. Des débris d'ossements humains ont encore été trouvés, mais les ressources de la Société sont insuffisantes pour permettre de poursuivre les travaux. Des subventions de l'Etat ou de la *Société pour l'avancement des sciences* seraient nécessaires. Elles seront sollicitées par le Bureau.

Lecture est ensuite donnée par M. Belletrud de la dernière partie de l'étude de M. de Morgan, membre résidant, sur le *Monnayage en Provence*. L'auteur arrive à la période comtale (855-1482). Il énumère et décrit les principales pièces ayant eu cours à cette époque, en particulier celles à l'effigie de Louis dit l'Aveugle (887-928), de Raimond-Bérenger IV (1209-1245), de Jeanne de Naples (1343-1352), de René (1434-1480), de Charles III (1480-1482) et celles des émissions papales, épiscopales et monacales d'Avignon, d'Apt et de l'abbaye de Lérins.

La communication de M. de Morgan prenant fin avec le chapitre précédent, M. le Président prie M. Belletrud de remercier, au nom de la Compagnie, notre érudit confrère, que son état de santé empêche d'assister aux séances, de nous avoir réservé la primeur d'une étude documentée, synthèse des travaux publiés jusqu'à ce jour sur la numismatique provençale. Plusieurs membres proposent d'inviter le Comité de rédaction à prendre les mesures nécessaires pour que le travail de M. de Morgan soit publié dans notre Bulletin aussi rapidement qu'il sera possible. Adopté à l'unanimité.

M. Honoré communique une étude de M. le colonel des Portes de la Fosse, membre correspondant à Paris, intitulée : *La tradition de la Sainte-Baume*. M. des Portes recherche les origines du culte de Ste-Madeleine en Provence et analyse les documents qui s'y rapportent.

La plus ancienne tradition remonte à l'époque de l'exode des saints de Palestine, lors de l'échouement, sur la grève de la grande île du Rhône, d'une barque portant l'apôtre Maximin et Marie de Magdala. Tous deux allèrent se réfugier dans la solitude de l'épaisse forêt de la Baume. Madeleine y mourut. Maximin l'ensevelit dans une crypte, puis prépara sa propre sépulture, recommandant à ses fidèles de placer ses restes à côté de ceux de sa compagne.

Plus tard, un monastère s'éleva dans la forêt; il disparut au moment du passage des Sarrasins. Il ne subsista qu'une modeste église rappelant seule le vocable de Maximin. En 1038, elle devint propriété de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

Vers cette date, les moines de Vézelay-en-Bourgogne prétendirent posséder les véritables reliques de Madeleine, mais au XIV<sup>e</sup> siècle, par six bulles successives, le pape reconnut comme authentiques le tombeau et les ossements découverts à la Baume en 1279 par le prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou.

Notre confrère signale ensuite les diverses attaques dont fut l'objet à travers l'histoire le culte de la Sainte-Baume (critiques de Launoy, docteur en Sorbonne, 1640; de Baillet et Tillemont, érudits de mérite, des Jansénistes et des philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle; dévastations du couvent et de la grotte ordonnées en 1793 par Barras, etc..)

M. des Portes tire de son étude plusieurs conclusions. Il renonce à la preuve historique de l'exode des saints de Palestine, mais il voit dans l'antiquité de cette tradition la représentation claire de l'existence d'un noyau de chrétiens en Provence dès les temps apostoliques. En outre, il croit que le culte de Sainte Madeleine n'a pas eu Vézelay pour berceau.

A la suite de cette communication, M. l'archiprêtre Davin présente quelques brèves observations qu'il se propose d'ailleurs de développer dans une séance ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

### SÉANCE DU 7 DECEMBRE 1922

---

Presidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : M<sup>me</sup> LE COZ ; MM. ASTIER, BELLETRUD, D' CAT, CHEILAN, DE L'ESTANG, GUBERT, HONORÉ, JAUME, LAPOUGE, LATIL, OUDOT DE DAINVILLE, OURSE, PONCIN, POUPÉ, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, VIDAL, membres résidants.

Excusés : M<sup>me</sup> DE SAVIGNY DE MONCORPS ; MM. ASTRUC, BÉRAUD, DITGÈS, LE COZ, PERRIMOND.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler, en outre, les opuscules suivants offerts par les auteurs :

Dr A. Guébbard : *Les vraies « lignes directrices » de l'orogénie terrestre (Note à l'Académie des sciences)* ;

M. Chaillan : *Note archéologique sur Psalmodi* ;

*Dotations pour le studium du pape Urbain V à Gjean (Documents sur Villeneuve, Poussan, Balaruc) (1364-1369)* ;

H. de Gérin-Ricard : *Le Temple octogonal de Saint-Pierre-les-Martigues et le culte officiel dans cette région.*

Remerciements.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le docteur Cat, membre résidant, qui assiste pour la première fois à nos séances, et exprime les regrets de la Société au sujet des décès de MM. Fernand Chaix, banquier, membre résidant depuis 1919, et Louis Bagarry, avocat, membre correspondant à Brignoles depuis 1913.

M. le Président adresse les plus vifs remerciements de l'Assemblée à M. Rampal, membre correspondant à Marseille, pour le don à la Société d'une intéressante collection conchyliologique et à M. Edmond Girard, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Montpellier, qui, en souvenir de son père, notre très regretté confrère M. le président Alexandre Girard, nous a fait hommage de plusieurs collections minéralogiques et des ouvrages suivants :

Brongniart. — *Traité de minéralogie* : 2 vol.

Vaillant. — *Numismata Imperatorum Romanorum* : tomes 2 et 3.

Sur la prière de notre confrère, M. Ditgès, maire de Draguignan, M. le Président annonce qu'une grande tombola vient d'être organisée par les soins de la *Fédération française des Artistes mobilisés*. Les prix consistent en des œuvres d'art et les fonds recueillis doivent contribuer à la création à Paris d'une *Maison des artistes mobilisés*. Les membres de la Société désireux de participer à cette tombola sont priés de vouloir bien en informer le plus tôt possible M. le Maire.

Sont admis, comme membre résidant, M. Jacques de Lacouture, étudiant en droit, présenté par MM. Lapouge et Poncin ; comme

membre correspondant, M. Gustave Tallent, professeur de mathématiques en retraite, maire de Callian, présenté par MM. Poupé et Honoré.

Au nom de M. le docteur Guébard, membre correspondant à Saint-Vallier (Alpes-Maritimes), M. Cheilan lit une note, communiquée à l'Académie des sciences, relative au *tremblement de terre provençal du 5 avril dernier*. Si peu grave qu'ait été l'événement, M. le docteur Guébard y voit la confirmation topique de considérations toutes générales précédemment exposées à l'Académie (t. 173, p. 592, 10 octobre 1921), où était signalé (voir la figure), comme représentant une des plus anciennes lignes de dislocation de l'écorce primitive, le grand arc jalonné de lavures volcaniques qui, depuis Monaco, par Biot (A.-M.), Toulon (Var), Aix (B.-du R.), va rejoindre le Plateau central. Comme il s'agit là de déductions géophysiques strictement tirées, après beaucoup d'autres, de la théorie toute nouvelle de la formation et déformation des planètes, dont la primeur fut donnée ici même, le 15 février 1918, comme résultat inespéré d'une longue étude géologique d'une partie du Var, voilà un exemple de l'importance universelle que peuvent prendre des lois directement émanées du détail d'observations très locales et, réciproquement, de la lumière que peuvent jeter ensuite celles-là sur celles-ci.



Il est ensuite donné lecture par M. Honoré d'un travail de M. le marquis de Grasse, membre correspondant à Cannes, intitulé *Annibal Grimaldi, comte de Bueil*. D'après des documents inédits, l'auteur développe les circonstances de la tragédie de Tourette-Revest (1621)

dans laquelle périt, victime de sa fière indépendance, le puissant comte de Bueil qui s'était toujours refusé à se proclamer le vassal du duc de Savoie.

En s'aidant de papiers de famille, obligeamment communiqués, et de pièces d'archives, M. E. Poupé a consacré à *François-Yves Roubaud de Grasse (1749-1834), député du Var à l'Assemblée législative (1791-1792)*, une notice biographique aussi complète que possible. Dans une première partie, il retrace les années de jeunesse de Roubaud, ancien élève des collèges de Grasse, de Draguignan et d'Aix, qui, après avoir été tenté successivement par le sacerdoce et le commerce, se décida à embrasser la carrière de la médecine ; il le suit à Paris, à Aix, à Montpellier, à Grasse où le nouveau docteur s'établit et se prononce nettement pour les principes de la Révolution, ce qui lui concilia la sympathie des patriotes et lui valut, en 1790, les fonctions de membre du directoire du district de Grasse. Elu à l'Assemblée législative en 1791, le député du Var siégea parmi les Feuillants, mais se contenta d'appuyer ses collègues par ses votes. Les extraits de ses lettres à son frère, receveur du district de Grasse, commentés par M. Poupé, démontrent qu'il était plutôt pessimiste mais avait la nette compréhension de la chute inévitable et prochaine de la royauté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

#### SÉANCE DU 11 JANVIER 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : M<sup>me</sup> LE COZ ; MM. BENOIT, CHEILAN, DAVIN, ETIENNE, HONORÉ, JAUME, DE LACOUTURE Henri, DE LACOUTURE Jacques, LATIL, MARCHADIER, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, VIDAL, membres résidants.

Excusés : MM. LE COZ, OUDOT DE DAINVILLE, TALLENT.

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 1922 est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Jacques de Lacouture, membre résidant, qui assiste pour la première fois à nos séances, et donne lecture d'une lettre de M. Gustave Tallent, maire de Callian, qui remercie de son admission comme membre correspondant.

M. le Président adresse les plus vifs remerciements de la Société à M. Jules Verrion, avoué, membre résidant, pour le don d'une intéressante collection de monnaies romaines, italiennes, espagnoles, anglaises, etc., ces dernières remontant en général au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sont admis, comme membre résidant, M. Louis Giboin, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, présenté par MM. Vidal et Poupé ; comme membre correspondant, M. le marquis de Blacas, 81, rue de Grenelle, Paris, présenté par MM. le docteur Joseph Girard et Poupé.

Communication de la correspondance :

— Vœux du nouvel an en vers latins de la *Société archéologique de Tarn-et-Garonne*.

Remerciements.

— Programme du *Congrès des bibliothécaires et des bibliophiles* qui se tiendra à Paris du 3 au 9 avril prochain.

— Lettre du *Comité d'organisation des concerts classiques de Draguignan* informant du prix des cartes d'abonnement aux quatre concerts de la saison 1923.

M. Perrimond, trésorier, rend compte de la gestion financière de l'exercice 1922 et donne lecture du projet de budget pour l'année 1923.

**Compte administratif (1922)**

---

*Emprunt :*

Reçu à titre de prêt remboursable dans 1 an le 7 avril.....	1.000 »	}	1.300 »
Reçu à titre de prêt remboursable dans 1 an le 4 mai.....	200 »		
Reçu à titre de prêt remboursable dans 1 an le 4 mai.....	100 »		

*Recettes*

Rente 3 o/o.....	307 50	}	1.666 »
— 4 o/o.....	7 50		
— 5 o/o.....	25 »		
— 6 o/o.....	1.326 «		
Intérêts sur Bons Défense Nationale et Caisse d'Épargne.....			47 18
Loyer : 1 <sup>er</sup> étage St-Michel 1921 à St-Michel 1922.....	225 »	}	820 »
Loyer : 1 <sup>er</sup> étage semestre Saint- Michel 1922 à Pâques 1923 ..	250 »		
Loyer : 2e étage semestre Saint- Michel 1922 à Pâques 1923.....	300 »		
Loyer jardin année 1921-1922.....	45 »		
172 cotisations de 1922.....	2.580 »	}	2.625 »
3 cotisations de 1923.....	45 »		
Rachats de cotisations :			
6 membres résidants... ..	1.200 »	}	3.600 »
12 membres correspondants.....	2.400 »		
Don en souvenir de M. Mireur.....			125 »
Souscriptions 3 résidants et 16 correspon- dants. ....			599 »
Subvention du Ministère de l'Instruction pu- blique. ....			1 500 »
Vente de Bulletins.....			135 35
Total.....			<u>12.417 53</u>

*Dépenses*

Déficit de l'année 1921.....		719 14
Impression du tome XXXIII du <i>Bulletin</i> , solde.....	5.000 »	
Impression du tome XXXIV, à compte.....	2.680 »	
Brochage du tome XXXIII.....	170 »	
Impôts foncier, mainmorte : vicinale, assai- nissement.....	372 85	
Assurance contre l'incendie.....	17 90	
Achat d'un appareil de chauffage.....	95 «	
Entretien de la maison, serrurier... 48 50	} 314 50	8.964 90
— menuisier.. 196 50		
— ferblantier.. 69 50		
Bois de chauffage.....	40 »	
Cotisation à la <i>Société pour l'avancement des sciences</i> .....	20 »	
Frais de transport de collections.....	140 »	
Frais de correspondance et de bureau.....	114 65	
Emprunt à rembourser en 1923.....		1.300 »
Total.....		<u>10.984 04</u>

*Balance*

Recettes et Emprunt. ....	12.417 53
Dépenses et Dette.....	10.984 04
Reliquat au 31 décembre 1922.....	<u>1.433 49</u>

Approuvé.

Budget (1923)

*Recettes*

Reliquat de 1922.....			1.433 49
Rentes sur l'Etat.....	1.711	»	
Loyer 1er étage, partie.....	500	}	5.981 »
Loyer 2e étage.....	600		
Loyer jardin.....	45		
Cotisations.....	2.625	»	
Legs Labat.....	500	»	
Total.....			<u>7.414 49</u>

*Dépenses*

Remboursement des emprunts.....	1.315	»	
Impôts.....	390	»	
Assurance.....	17	50	
Cotisation Société pour l'avancement des sciences.....	20	»	
Entretien de la maison.....	200	»	
Chauffage.....	50	»	
Frais de correspondance.....	100	»	
Frais divers.....	50	»	
Impression du tome XXXIV (1922-23). Solde	5.000	»	
Impression des Coléoptères du Var (M. Bétis), à-compte.....	271	59	
Total.....			<u>7.414 49</u>

Adopté.

**Comptes spéciaux au 31 décembre 1922**

**1. Publication des RUES DE DRAGUIGNAN de F. Mireur**

Actif au 1er janvier 1922. ....		2.552 50
Subvention de la ville de Draguignan.....	1.000 »	} 6.160 75
Intérêts des bons et Caisse d'Epargne.....	160 75	
Souscriptions .....	4 700 «	
Don en souvenir de M. Mireur. ....	300 »	
Total.....		<u>8.713 25</u>
Dépenses : impression du tome II, solde....	3.100 »	} 3.310 »
— brochage du tome II.....	210 »	
Reste au 31 décembre 1922... ..		<u>5.403 25</u>

**2. Entretien du tombeau J.-B. Troin**

Actif au 1er janvier 1922.....		79 75
Rente 3 o/o 1922.....		50 »
		<u>129 75</u>
Payé pour entretien en 1922.....		30 »
Reste au 31 décembre 1922.....		<u>99 75</u>

**3. Prix au Collège, achat de livres pour la Bibliothèque**

Actif au 1er janvier 1922.....		600 »
Prix au Collège (1920).....	100	} 500 »
Prix au Collège (1921).....	100	
Ouvrages pour la Bibliothèque (1922).....	200	
Prix au Collège (1922).....	100	
Reste au 31 décembre 1922.....		<u>100 »</u>

(prix au Collège 1922).

Approuvé.

Au nom de M. E. Bouve, membre correspondant à Paris, M. Honoré communique une notice biographique sur *Le colonel hollandais Jauffret, de famille dracénoise (1765-1825 ?)*. Simple soldat dans le régiment d'Aunis avant la Révolution, Jauffret, par ses actes de bravoure en Vendée contre les Chouans (1793) et à l'île de Java contre les Anglais (1811), conquiert les galons de colonel. Il conserva ce haut grade à Batavia où, avec l'autorisation du gouvernement de Louis XVIII, il put servir dans l'armée néerlandaise.

Poursuivant son étude sur *Roubaud François Yves, député à l'Assemblée législative (1791-1792)*, M. E. Poupé lit et commente, pour la période comprise entre les mois de mars et d'août 1792, de nombreux extraits de la correspondance de ce représentant du Var. Le député feuillant trace des séances relatives à la déclaration de guerre à l'Autriche et aux troubles intérieurs un tableau vivant mais plutôt sombre. Les relations de la journée du 20 juin, de la fameuse séance dont Lamourette fut le héros, des mouvements populaires à Paris à la veille du 10 août constituent des documents historiques particulièrement suggestifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

## Le Colonel hollandais Jauffret, de famille dracénoise

(1765-1825 ?)

---

Parmi les Provençaux qui participèrent aux guerres de la Révolution et de l'Empire, Jauffret Raphaël-Antoine mérite à un double titre de retenir l'attention de l'historien local : il était d'une famille originaire de Draguignan et, de simple soldat, il parvint aux grades supérieurs.

Raphaël-Antoine naquit de Jacques Jauffret et de Marie Daurieu, le 24 novembre 1765, mais, d'après les pièces officielles qui figurent dans son dossier aux archives de la Guerre, il serait né à Marseille ou à Montpellier. Il n'a pas été possible de déterminer dans laquelle de ces deux villes il a vu le jour, mais c'est très probablement à Marseille (1).

Le père de Raphaël Jauffret, fils d'autre Jacques (2), travailleur, et d'Anne Gravier, était né à Draguignan, le 12 mai 1741, à trois heures de l'après-midi, ainsi que le constate son acte baptistère (3).

Le 21 avril 1770, Jacques Jauffret contracta un engagement au régiment d'Angoumois, devenu depuis le 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Peu de temps après, le 6 mai, il passa dans les grenadiers. Le 27 mars 1777, il devint sergent de fusiliers et conserva ce grade pendant quinze ans. Quand la Révolution survint, il dut au système électif l'épaulette de sous-lieutenant le 12 mai 1792, puis celle de lieutenant le 8 août suivant. Il mourut à Toulouse le 30 décembre de la même année.

A l'exemple de son père, Raphaël-Antoine Jauffret prit du service ; il s'engagea le 16 décembre 1782, au régiment d'Aunis ; il avait à peine

---

(1) J'ai écrit au bureau de l'Etat-civil de ces deux villes, mais il m'a été répondu que les recherches n'avaient pu aboutir.

(2) Jacques Jauffret (Jacques Jauffred à l'acte), fils de Louis et d'Isabeau Moutet, qui semble être le même, est né et a été baptisé le 3 mai 1709, à Draguignan. (Arch. comm., GG. 36, f. 254 v. — détail dû à l'obligeance de M. Poupé, notre distingué président).

(3) Arch. comm., GG. 40, f. 11 v.

dix-sept ans. Il y resta huit ans, jour pour jour, son régiment ayant été dissous le 16 décembre 1790.

Rendu à la vie civile, il n'y reste pas longtemps car, le 30 décembre suivant, il entre dans la garde parisienne soldée, mais il fut de nouveau licencié le 1<sup>er</sup> mars 1792.

Il retourne alors à Marseille et, le 15 juin, s'engage dans le fameux bataillon de volontaires marseillais que l'on y forme à l'appel du représentant Barbaroux dans le but d'aller à Paris « secourir la patrie » (1).

Les volontaires au nombre de 500 se réunirent le 28 juin dans l'église de Saint-Dominique et, suivant les instructions du décret de l'Assemblée en date du 17 décembre 1791, procédèrent à l'élection de leurs chefs.

L'état-major fut choisi comme suit :

Moisson, ancien militaire, commandant en chef ;

Garnier dit Gamate (2), entrepreneur maçon, 1<sup>er</sup> commandant en second ;

Dufour, 2<sup>e</sup> commandant en second ;

Jauffret, lieutenant adjudant-major.

Tout le monde connaît le rôle joué par le *Bataillon du 10 août* dans la capitale, nous n'y reviendrons pas et continuerons à suivre l'évolution de Jauffret.

Celui ci, les événements d'août accomplis, jugea son rôle terminé : il n'ignorait pas que, d'après les termes de la levée (3), à sa rentrée à Marseille, la cohorte serait licenciée ; aussi prit-il les devants et démissionna-t-il le 5 septembre.

---

(1) La légion prit le titre de 1<sup>er</sup> bataillon des Bouches du-Rhône, puis fut surnommé bataillon du 10 août. Une quarantaine des recrues seulement n'étaient pas de Marseille. J. Pollio et A. Marcel en donnent la liste dans leur ouvrage *Le Bataillon du 10 août*, (Paris, 1881). Quant aux 450 autres, ils durent justifier de leur qualité de citoyens Marseillais. Voir *Avis de la municipalité aux citoyens qui voudraient marcher au secours de la Patrie*, (imp Jean Mossy, l'an 4<sup>e</sup> de la Liberté, 1792). Ceci semble confirmer l'origine marseillaise de Jauffret puis qu'il fut accepté comme Marseillais et qu'il devint un des chefs des Marseillais.

(2) Il mourut à Nantes en 1827, général de division, baron de l'Empire et anobli sous la Restauration

(3) Cf. J. Pollio et A. Marcel, ouvrage déjà cité.

Avait-il osé parler de la constitution prochaine de bataillons de recrues parisiennes et s'était-il offert à entrer dans les cadres de l'un d'eux ? On est tenté de le croire.

Le 5 mars 1793, il entre comme engagé volontaire au 12<sup>e</sup> bataillon de Paris, et est élu capitaine adjudant-major ; ce bataillon se forme, à Rueil, avec des compagnies provenant de la capitale (sections de la Croix-Rouge, du Mail et du Temple), du Calvados. La compagnie franche des chasseurs d'Orange (ex 6<sup>e</sup> du 4<sup>e</sup> bataillon des Bouches-du-Rhône) et un détachement très important de volontaires de Dreux fournirent également un appoint considérable dans la composition de ce bataillon.

Le 3 avril, l'ordre est donné de marcher contre les insurgés de l'Ouest (1) et Jauffret part avec la portion principale pour Nantes, l'autre se rendant à Rennes. Nous le trouvons à l'affaire du 9 juin, à Saumur, blessé, tombé aux mains des Vendéens avec le sergent porte-drapeau Larcher.

Grâce à leur énergie, Jauffret et Larcher se tirent de ce mauvais pas et parviennent à rejoindre leurs camarades peu de jours après. Jauffret avait réussi à ramener le drapeau de son bataillon en le cachant dans un pain qu'il portait sous le bras.

La vie mouvementée de Jauffret fut liée à celle de son bataillon dont il partagea les aventures.

Jusqu'au début d'octobre 1795, ce fut une existence de guérilla à travers le pays vendéen, le Bocage, le Maine et la Basse-Bretagne.

A cette époque, un ordre du ministre parvint à Rochefort, dernier lieu de garnison, d'expédier aux colonies le 12<sup>e</sup> bataillon de la République après l'avoir complété par celui de l'Union et 8<sup>e</sup> de Paris, dit de St-Antoine, levé spécialement pour la lutte en Vendée (2).

---

(1) Le lieutenant-colonel en premier Champagnat ayant fait une chute de cheval, le 11 octobre 1793, demeura infirme et fut remplacé par le lieutenant-colonel en second, Gosson, qui conserva le commandement jusqu'en 1803. Jauffret fut nommé à sa place.

Cf. Chassin et Hennet « *Les Volontaires nationaux de Paris* », 3 volumes in 8°, Paris (1899).

(2) Ce fait démontre que la Commission de l'Organisation et des Mouvements de l'Armée de terre du Comité du Salut Public, sans aucun scrupule, s'embarrassant peu des considérations émises lors de la levée des recrues et, bien que le 8<sup>e</sup> bataillon ne dût être employé qu'en Vendée, les militaires qui le composaient amalgamés dans une autre unité furent expédiés sur un autre théâtre de guerre. Beaucoup de ces volontaires (ô ironie des mots) envoyés ainsi aux Indes contre leur gré ne revirent jamais le ciel de leur patrie. Les intérêts de la Nation devant primer les intérêts des individus, ils surent aller mourir où on le leur commanda.

La réorganisation du bataillon effectuée et son armement complété, le 12<sup>e</sup> fut embarqué, à destination des Indes Orientales, sur plusieurs transports qui mirent à la voile le 9 mars 1796 et arrivèrent à l'Île de France le 18 juin.

Les soldats républicains importaient les derniers principes révolutionnaires de la métropole qui, dans la population plutôt conservatrice de la colonie, furent bientôt l'occasion d'excès scandaleux.

Le Général-Gouverneur, pour ramener le calme, les fit rembarquer le 29 mai 1797 et conduire à Anjouan, aux îles Comores ; de là, ils passèrent à Mahé, demeurèrent quelque temps aux Seychelles, puis revinrent à l'Île de France d'où ils furent, presque aussitôt, le 9 octobre, dirigés sur l'île de Java. Sur les ordres donnés par le Directoire exécutif, ils allaient porter secours à nos alliés les Hollandais.

Ils retournèrent à l'Île de France le 3 janvier 1803, mais pour peu de temps. La colonie de Java ayant à nouveau besoin de leurs services, on les rembarqua le 12 octobre pour Batavia. Ils y demeurèrent jusqu'en 1811, époque à laquelle les Anglais s'emparèrent de cette colonie (1).

Les survivants du 12<sup>e</sup> furent amenés dans l'Inde comme prisonniers de guerre et bien rares furent ceux qui rentrèrent en France en 1814.

Ainsi finit l'histoire du 12<sup>e</sup> bataillon parisien de la République.

Revenons maintenant au capitaine Raphaël Jauffret. Il fut fait, par le Gouvernement de Batavia, major en 1800.

Le général Decaen, gouverneur des Indes françaises, le nomma lieutenant-colonel, commandant le bataillon, le 5 octobre 1803.

Louis-Napoléon, roi de Hollande, lui conféra le grade de colonel, le 30 décembre 1807 et la décoration de l'ordre de la Réunion, le 24 mai 1808.

Fait brigadier des armées de Hollande, le 4 mai 1810, il eut le commandement des troupes mobiles de Batavia.

En juillet suivant, le roi de Hollande ayant abdiqué, Napoléon 1<sup>er</sup> fit des Pays-Bas une province de son empire et les colonies de cette puissance devinrent colonies françaises.

---

(1) Le 17 mai 1808, le 12<sup>e</sup> bataillon fortement réduit par les maladies et le climat servit de noyau dans la formation du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne de Java.

Cf. aux archives nationales AF. IV 966, le travail du Ministre de la Marine du 19 juillet 1809, signé à Schoenbrunn le 6 août suivant, qui donne le rapport établi sur la réorganisation du 12<sup>e</sup> à Java, sous le commandement de Jauffret.

Voir également notre brochure *Anciennes médailles coloniales*, in-8°, 1922.

Mais les Anglais ne pouvant abattre Napoléon sur le continent pourchassaient son pavillon sur les mers et les colonies lointaines. Java subit le sort commun et, malgré les valeureux efforts des rares troupes françaises et hollandaises conjuguées dans la défense, Batavia fut dans la nécessité de capituler, le 26 août 1811 (1).

Accomplissant des prodiges de bravoure, dans les lignes du camp retranché de Master Cornelis, avec une poignée d'hommes du 2<sup>e</sup> régiment de Java, sur le point de se rendre, se voyant incapable de résister plus longtemps, et les Anglais pénétrant dans la place, Jauffret poussant l'héroïsme aux extrêmes limites, fit jeter une mèche allumée dans l'intérieur de la poudrière de la redoute. Une explosion formidable en résulta ; elle coûta aux assaillants plus de 50 officiers, dont un colonel, et près de 200 grenadiers.

Jauffret, bien que blessé à la main gauche et au mollet droit, eut encore la présence d'esprit de réunir les quelques hommes demeurés auprès de lui, ainsi que de sauver le drapeau de son régiment qu'il sut également cacher pendant sa captivité aux investigations des Anglais. Fait prisonnier de guerre, il fut transféré dans l'Inde, puis en Angleterre d'où il put rentrer en France, sur parole d'honneur, le 12 décembre 1813. Le 7 mars 1814, il remit au ministre de la guerre, duc de Feltre, le drapeau qu'il avait sauvé des mains ennemies. Pour cette action d'éclat, il fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis et reçu le 18 décembre 1814. Louis XVIII l'avait breveté dans le grade de colonel d'état-major le 6 septembre 1814 avec rang, dans les armées, du 14 mai 1810 (2).

---

(1) Un essai de défense fut esquissé par le général-gouverneur Janssens qui, également, dut se rendre le 17 septembre 1811. Cf. O. J. A. Collet. *l'île de Java sous la domination française*, Bruxelles, 1910, in-8.

(2) Le général hollandais Janssens, qui fut gouverneur de Java du 25 avril au 17 septembre 1811, eut à donner son avis en 1814, sur Jauffret, prisonnier de guerre, récemment libéré.

Voici la réponse du général :

« Le brigadier Jauffret, du corps de Java, officier méritant et dévoué  
« d'une probité sévère et très brave. Durant l'attaque du retranche-  
« ment Master Cornelis, il a constamment commandé sur le point le  
« plus exposé, ce n'est que par le plus heureux hasard qu'il a échappé  
« à l'explosion de la redoute où il se trouvait ».

Il fut l'objet de la part du lieutenant-général comte de Viomesnil, d'une nomination au grade de capitaine commandant la seconde compagnie du second bataillon des volontaires royaux formés, à Vincennes, le 13 mars 1815 ; il fut placé en demi solde, le 20 mars suivant, Napoléon étant revenu de l'île d'Elbe. Il fut retraité dans le grade de colonel avec 2.400 francs de pension, par décision royale du 18 octobre 1815, et malgré sa demande, il ne put recevoir une commission de maréchal de camp honoraire.

La déception qu'il en éprouva semble l'avoir poussé à demander à rentrer un service de la Hollande. Par décision du roi des Pays-Bas, en date du 16 août 1817, il obtint un commandement dans les armées néerlandaises de la colonie de Java. Louis XVIII l'autorisa le 29 octobre à accepter ces fonctions.

Peut-être aussi une singulière affaire de bigamie dont il fut accusé, en 1817, le décida-t-il à quitter la France bien qu'il ne fût pas coupable. Voici quelques renseignements sur cet incident :

Jauffret avait, en effet, contracté mariage avec Jeanne-Josèphe-Victoire Moreau, le 15 septembre 1792, en la paroisse de Notre-Dame-de-Paris. Ne s'accordant pas avec son épouse, le métier des armes l'ayant entraîné aux colonies, toutes relations épistolaires cessèrent et la délaissée restée à Paris fut oubliée. Cependant 3 ans après, comme le divorce n'existait pas entre eux, Jauffret, ayant trouvé à placer son cœur à l'île de France, voulut se marier.

Il fit faire une enquête sur sa femme et apprit que celle-ci, après son départ, avait lié connaissance avec un sieur de La Chartre, bijoutier, et que depuis elle n'avait cessé de vivre publiquement, avec ce dernier, sans avoir conservé la qualité de femme Jauffret (1).

Le 5 fructidor an XI (23 août 1803), un arrêté de l'Assemblée coloniale de l'île de France, rendu sur la production d'actes de notoriété constatant que Jeanne-Josèphe-Victoire Moreau était remariée, il obtint l'autorisation nécessaire pour épouser Pétronille-Georgette Languillat, fille d'un ancien militaire, chevalier de Saint-Louis.

---

(1) Ce fut pendant sa captivité que celle-ci apprit que Jauffret était aux mains des Anglais ; elle profita de cette circonstance pour se faire allouer par le Ministre de la Guerre des secours, qu'elle perçut ; au retour du brigadier elle dut réclamer qu'il reprit la vie commune et sur son refus porta plainte contre lui comme bigame.

Le tribunal de première instance de la Seine avait décerné, le 29 janvier 1814, une ordonnance de prise de corps contre Raphaël Jauffret prévenu de bigamie, mais la Cour Royale d'appel annula cette ordonnance, par un arrêt du 12 février 1815, « attendu qu'il résulte « de l'instruction que le sieur Jauffret n'a pas usé de dol pour obtenir « l'autorisation de se remarier » (1).

Combien d'années Jauffret fut-il employé à Batavia ? Aucun document n'a pu nous renseigner à ce sujet.

Cependant, l'Almanach de Java de 1825, mentionne à la page 89, le colonel chevalier Jauffret A. R. comme étant à la disposition du département militaire, et plus loin, à la page 98, qu'il est conservé avec son rang parmi les vétérans. Les almanachs de 1826 et de 1827 sont muets à son sujet (2). Doit-on en conclure que son décès date de 1825 ou de 1826 ? En tout cas, les archives du ministère de la guerre possèdent une lettre d'un créancier de Jauffret, du 30 mai 1832, qui permet de supposer que ce dernier était peut être encore vivant à cette date. Serait-il allé mourir en Hollande, car sa femme Pétronille-Georgette Languillat est morte à Amsterdam, le 9 mai 1855, à l'âge de 70 ans ?

Jauffret avait eu, de son mariage, trois enfants.

1° Benjamin Robert-Alexandre, né à Samarang (île de Java), le 10 février 1808 ;

2° Théodore Louis-Georges, né Weltvreden (Oost-Indian), le 31 décembre 1809 ;

3° Garçon ou fille non identifié.

Sur l'aîné nous ne possédons aucun renseignement. Par contre, sur le cadet, nous avons eu communication, grâce à l'obligeance de M. de Hullu, archiviste chargé de la 3<sup>e</sup> Division des Archives de l'Etat à La Haye, d'un relevé des services militaires.

A titre de curiosité les voici :

Engagé volontaire au régiment de chasseurs de Cleerens, le 12 novembre 1833, caporal le 6 juin 1834, fourrier le 1<sup>er</sup> décembre

---

(1) Lettre du 17 mai 1817 du Préfet de la Seine au Ministre de la Guerre. Les tracasseries qu'il subit de ce fait et la déception de n'avoir pu obtenir le généralat semblent donc être les causes de son retour aux Indes.

(2) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. le D<sup>r</sup> E.-C. Godée Molbergen, archiviste du Landsarchieff de Batavia.

suisant, versé au dépôt des Volontaires Coloniaux, le 8 juillet 1835, embarqué le 24 août, arrivé à Batavia et incorporé au 9e chasseurs, le 24 décembre suivant, sergent le 6 juillet 1836, nommé lieutenant en second au 20e bataillon d'infanterie, le 26 décembre 1836, attaché auprès du Gouverneur Général de la Colonie, le 9 septembre 1837.

Ici s'arrête l'état des services. Pour quelle cause ?...

Qu'est devenue la descendance des Jauffret ?

Il nous a paru qu'il était intéressant de ne pas laisser tomber dans l'oubli un provençal d'origine dracénoise qui, comme tant d'autres Français, ses contemporains, est parvenu par sa bravoure à une situation élevée dans la carrière militaire (1).

E. BOUVE.

#### SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

M<sup>me</sup> LE COZ, MM. ASTIER, BELLETRUD, BLANCARD Eugène, D<sup>r</sup> CAT, CHEILAN, GISTUCCI, HONORÉ, JAUME, DE LACOUTURE Jacques, LAPOUGE, PONCIN, POUPÉ, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, membres résidents ; M<sup>me</sup> SAVIGNY DE MONCORPS, membre correspondant.

Excusés : MM. GUBERT, LE COZ, OUDOT DE DAINVILLE.

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes reçues depuis la dernière réunion. A signaler en outre le don d'auteur suivant :

---

(1) Les archives du Ministère de la Guerre ont été la principale source de documentation de cette brochure.

E. Boniffacy, *Evolution sociale d'une commune provençale pendant sept siècles : La Gaule (Alpes Maritimes)*. — Remerciements. — M. Belletrud rendra compte de cet ouvrage dans une prochaine séance.

Le même membre informe la Compagnie que des travaux de fondations, effectués récemment dans un terrain sis à Saint-Raphaël (extrémité nord de l'avenue Félix-Martin), ont amené la découverte de plusieurs tombes gallo-romaines, sans mobilier funéraire sauf la partie supérieure d'une urne à deux anses d'assez grande dimension. Elles étaient formées de larges tuiles à rebord dont l'une sigillée et contenaient des ossements mélangés à de la terre. Notre confrère rappelle que des thermes romains existaient à proximité (Cf. Aubenas, *Histoire de Fréjus*) et que sur leur emplacement on trouva en 1910, un aqueduc souterrain, des fragments de mosaïques et une monnaie en bronze bien conservée de *Lucius Verus*, associé et gendre de Marc-Aurèle, commémorant sa victoire sur les Parthes et les Arméniens (1). M. Belletrud estime que les tombes découvertes remontent au 2<sup>e</sup> ou au 3<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il présente à ses confrères un estampage de la marque du potier qui figure sur l'une des tuiles ; les lettres sont en relief et non en creux, ce qui est rare. Autant qu'on peut l'assurer, l'inscription est la suivante :

M I V C H F I

Le deuxième jambage de l'H sert de jambage à l'F. Peut-être au lieu de F faut-il lire P ou même B. En tous cas cette marque ne figure pas dans le C. I. L. et sa signification est restée inconnue.

Grâce aux bienveillantes démarches de M. Belletrud auprès de M. Meynard, propriétaire du terrain où ces tombes ont été trouvées, cette tuile sigillée reste déposée au musée de la Société,

---

(1) Séance du 4 novembre 1910. Bulletin de la Société, tome XXVIII (1910-1911), p. xli.

M. le Président ajoute que récemment des tombeaux gallo-romains ont été découverts dans le territoire de Cavalaire, près de la mer, renfermant des débris d'une boîte en argent, des parcelles d'or, une monnaie en bronze, etc. M. Belletrud est prié unanimement par ses confrères de faire un rapport à ce sujet.

M. le Président fait connaître également que des monnaies romaines en bronze assez frustes, dont une d'Alexandre Sévère et une drachme massaliote en argent ont été trouvées dernièrement dans le territoire d'Ampus, quartier du Logis, propriété Pierrugues. M. le D<sup>r</sup> Troin, conseiller général du canton de Draguignan, à qui elles ont été remises, lui en a gracieusement donné communication :

*Monnaie d'Alexandre Sévère*

Avers : IMP. ALEXANDER. PIVS. AVG.

buste radié à droite

Revers : SPES PUBLICA — S. C.

L'Espérance marchant à gauche tenant une fleur et relevant sa robe.

*Drachme massaliote*

Avers : Buste de Diane à droite. A gauche au bas  $\overline{M}$ .

Revers: Lion marchant à droite. Au-dessus ΜΑΣΣΑ ; à gauche et au bas M ; en exergue : A E T.

M. le Président expose d'après des critiques récentes formulées par des touristes venus pour visiter le dolmen dit la *Pierre de la Fée* que le propriétaire du terrain où se trouve ce monument historique classé ne semble pas se rendre compte de l'intérêt qu'il présente et le transforme en hangar tout en percevant une redevance des visiteurs. Cet état de choses est profondément regrettable à plus d'un titre.

La Compagnie délibère d'attirer l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique sur le manque d'entretien d'un remarquable monument mégalithique, ce qui nuit à sa conservation, et donne pouvoir au bureau de se mettre en rapport avec la municipalité et le Syndicat d'initiative pour étudier les moyens d'obtenir du propriétaire du dolmen la visite gratuite pour les touristes et un entretien plus satisfaisant.

Sous le titre *Application de la Constitution civile du Clergé à Saint-Tropez (1791)*, M. Honoré, membre résidant, analyse le procès-verbal d'une information judiciaire, ordonnée en août 1791 par le tribunal du district de Fréjus, sur les agissements de quatre prêtres insermentés de la paroisse de Saint-Tropez.

Après avoir indiqué que les assermentés étaient des capucins célébrant les offices à l'église paroissiale ou à celle des Pénitents noirs, que les prévenus exerçaient clandestinement le culte dans la chapelle de l'hôpital dont ils avaient soin, aussitôt les fidèles entrés, de verrouiller les portes, M. Honoré énumère les moyens employés par les ecclésiastiques réfractaires pour discréditer les desservants constitutionnels : injures, recommandations secrètes après la confession, manifestations bruyantes de dévotes aux messes des capucins, etc.

Son travail éclaire d'un exemple suggestif les conflits entre assermentés et insermentés que mentionnent simplement les documents officiels sans entrer dans le détail des manœuvres de l'un ou de l'autre parti.

Comme suite à deux précédentes communications sur *Roubaud François-Yves*, de Grasse, M. E. Poupé, membre résidant, étudie les rapports du député du Var avec les autres représentants du département. Roubaud semble les avoir peu fréquentés et juge certains d'entre eux sans indulgence surtout son compatriote et adversaire politique Isnard sur lequel il porte des appréciations d'une extrême sévérité. Après avoir décrit les angoisses de Roubaud au sujet des troubles qui en 1792 désolèrent le Var, M. Poupé expose les diverses démarches du député feuilant auprès des ministres pour obtenir différentes nominations en faveur de ses protégés. Parmi ces derniers figure Emmanuel Guidal, de Grasse, le futur général fusillé avec Malet en 1812, qui postulait alors une place de sous-lieutenant dans les troupes de ligne. Sur ses procédés de solliciteur, Roubaud donne dans sa correspondance quelques renseignements, assaisonnés d'expressions pittoresques, qui sont loin de manquer de saveur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

SÉANCE DU 2 MARS 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : Mme CALVIERA ; MM. ASTIER, BLANCARD Joseph, D<sup>r</sup> CAT, CHEILAN, HONORÉ, JAUME, JEAN, DE LACOUTURE Henri, DE LACOUTURE Jacques, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, VIDAL, membres résidants ; M. LAFLOTTE, membre correspondant.

Excusés : Mme LE COZ ; MM. DITGÈS, GUBERT, LE COZ.

Le procès-verbal de la séance du 2 février est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler en outre les dons d'auteurs suivants :

Albert Vilar : *Notes sur les distances des planètes au soleil.*

Louis Honoré : *La Grande Peur en Basse-Provence (1789).*

Remerciements.

A signaler également dans le *Bulletin archéologique* du Comité des Travaux historiques (année 1921) une communication de M. H. de Gérin-Ricard, intitulée *Épitaphe du XII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Paul à Hyères (Var)*, deux rapports l'un de M. Babelon sur une note de M. E. Poupé concernant un *As d'Hadria* (Picenum) donné au Musée de Draguignan par M. le commandant Gauchet, l'autre de M. Espérandieu sur une notice de M. de Gérin-Ricard, intitulée *Le Temple octogonal de Saint-Pierre-les-Martigues et le culte officiel dans cette région.*

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le commandant Laflotte, membre correspondant à Toulon, et adresse les félicitations de la Compagnie à M. le docteur Joseph Girard, membre résidant, inscrit récemment au tableau pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Est admis, comme membre résidant, M. Henri Colas-Debreuil, membre de la *Société des gens de lettres*, Villa des Iris, avenue de Montferrat, présenté par MM. Etienne et Salvarelli Joseph.

Après s'être associé, comme originaire de Bar-le-Duc, à la protestation de la Société au sujet de l'autorisation accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique à la famille de M. Henry Bataille de prendre un moulage du *Squelette*, de Ligier-Richier (V. séance du 9 novembre 1922) et fait circuler parmi les membres présents une photographie de ce chef-d'œuvre, M. le commandant Laflotte donne lecture d'une notice sur la *Chapelle de Saint-Martin à Draguignan*. Il décrit ce modeste édifice dont l'existence est révélée pour la première fois en 1376 par le *Cartulaire de Saint-Victor*, cite diverses transactions passées, depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution, par les prieurs de la chapellenie et identifie les ornements actuels du tombeau de l'autel qui représentent à droite et à gauche saint Lambert et saint Joseph, au centre les armes de la Congrégation des Trinitaires à laquelle étaient affiliés les Pénitents blancs de la ville.

Dans la dernière partie de son étude relative à *Roubaud François-Yves*, de Grasse, M. E. Poupé donne quelques détails sur les relations du député du Var avec son frère Alexandre, capitaine au régiment de Pondichéry, pour lequel il sollicita sans succès le grade de lieutenant-colonel, avec un autre frère, Joseph, juge de paix à Livry (Seine-et-Oise), qui sera administrateur du département de Paris sous la Terreur, avec le comte Luce de Gaspari, originaire de Grasse, agent secret de Dumouriez, chargé d'une mission en Pologne en juin 1792, qui émigra, fut ministre des affaires étrangères en Moldavie et revint à Paris où il mourut en 1840.

Après la séparation de l'Assemblée législative, Roubaud resta dans la capitale jusqu'en vendémiaire an III (septembre 1794). Pendant cette période, ses lettres à son frère, receveur du district de Grasse, sont plus espacées. L'on y trouve toutefois d'intéressants renseignements sur les premières séances de la Convention, l'exécution de

Louis XVI, la physionomie de Paris durant la Terreur. De retour à Grasse, Roubaud se consacra surtout à la médecine ; il fut conseiller municipal de 1800 à 1831 et conseiller général du département de 1802 à 1806. L'ancien représentant du Var mourut en 1834, laissant un fils, Frédéric-Henry, avocat et avoué près le tribunal de première instance de sa ville natale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

### SÉANCE DU 13 AVRIL 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM. ASTIER, BELLETRUD, BENOIT, BÉRAUD, BLANCARD Eugène, CHEILAN, COLAS-DEBREUIL, HONORÉ, JAUME, DE LACOUTURE Henri, LAPOUGE, LATIL, MORARD Augustin, OUDOT DE DAINVILLE, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, VIDAL, membres résidants ; DAUPHIN, TALLENT, membres correspondants.

Excusés : MM<sup>mes</sup> LE COZ, DE SAVIGNY DE MONCORPS ; MM. FAROUL, LE COZ, SALVARELLI Gaston.

Invité : M. AYASSE.

Le procès-verbal de la séance du 2 mars est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Colas-Debreuil, membre résidant, et Tallent, membre correspondant à Callian, qui, tous deux, assistent pour la première fois à nos séances ; à M. Dauphin, membre correspondant à Carcès, venu spécialement à la réunion pour y présenter une communication, à M. Ayasse, avocat à Toulon, invité.

Rappelant qu'à la réunion du 9 novembre 1921 il fut donné lecture d'une lettre de M. Paulin Bertrand, exécuteur testamentaire de M. Jean Aicard, qui annonçait que notre regretté et éminent confrère avait légué à la Société le fauteuil d'Alphonse Karr, M. le Président est heureux d'informer la Compagnie que ce souvenir vient de nous être délivré.

Des remerciements unanimes sont votés à M. Paulin Bertrand qui a veillé à l'exécution des dernières volontés de M. Jean Aicard.

— Don par M. l'archiprêtre Davin, membre résidant, d'une pièce de monnaie en argent d'Henri IV (1601).

— Don par M. Porcherot, professeur de première au Collège, de plusieurs monnaies en argent romaines (Valérien), polonaises (Sigismond III), françaises (Louis XIV).

#### Remerciements.

M. le Président fait connaître à la Compagnie que M. Emmanuel Bouve, membre correspondant à Paris, désirerait rentrer en possession d'une collection de papillons dont, en 1901, il a fait hommage à la Société.

Le Bureau est autorisé à la lui remettre à titre de prêt.

M. le Président annonce que plusieurs membres de la Société ont participé au 56<sup>e</sup> Congrès des Sociétés Savantes tenu à la Sorbonne du 3 au 6 avril dernier, et indique les titres de leurs communications :

M. L'ABBÉ CHAILLAN. — a) *Bénitier avec inscription à l'église de Trets : photographie ;*

b) *Pierre tombale avec inscriptions, à l'église de Trets.*

M. HONORÉ. — *Menées du clergé réfractaire de Saint-Tropez (1791).*

M. LAFLOTTE. — *Etude de géographie ancienne : Les Bormani, Le Pansard, La Londe-les-Maures.*

M. A. J. PARÈS. — *Les curiosités de l'état civil de Toulon pendant la Révolution.*

M. POUPÉ. — *François-Yves Roubaud, député du Var à l'Assemblée législative (1791-1792), d'après des papiers inédits.*

A signaler en outre une communication de M. Léon Deriès, inspecteur d'Académie de la Manche, à Saint-Lô, sur *Un haut fonctionnaire de la Révolution et du Premier Empire : Charles-Louis-François Caillemer (1757-1843)* qui, pendant plusieurs années, fut commissaire spécial de police à Toulon sous le Consulat et l'Empire.

M. Belletrud, membre résidant, analyse un ouvrage de M. E. Boniffacy, intitulé *Evolution sociale d'une commune provençale pendant sept siècles : La Gaude*. Il indique que cette commune se fonda peu après la victoire qu'en 189 avant J.-C., dans la région montagneuse de la rivière le Var, les Liguriens et les Nérusiens remportèrent sur la légion romaine du préteur Bœbius. Le plus ancien document qui mentionne l'existence de la Gaude ne remonte cependant qu'à 1062. Il figure au *Cartulaire de Lérins*. En 1242, la seigneurie de la Gaude fut vendue à Romée de Villeneuve-Vence dont la famille la conserva jusqu'en 1789. Notre confrère montre ensuite de façon détaillée le fonctionnement de l'administration de cette communauté à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Le *consou* et le *souto-consou*, nommés chaque année, avaient le pouvoir exécutif ; le *conseil ordinaire*, comme dans la plupart des autres communes de Provence, se composait d'un *clavaire*, d'*estimadous*, de *regardadous*, d'auditeurs des comptes et de *lumeiniers*. Ces divers administrateurs entretenirent toujours des relations cordiales avec le seigneur. La Révolution ne laissa même aucun souvenir douloureux à la Gaude.

M. Belletrud termine son intéressant exposé en faisant remarquer que l'ouvrage de M. E. Boniffacy constitue une œuvre consciencieuse, d'une lecture attachante, qui joint à la richesse de la documentation le mérite littéraire de la forme, et qui ne saurait réveiller que l'amour de la petite patrie.

M. Dauphin, membre correspondant à Carcès, communique enfin une étude sur *Fox-Amphoux au point de vue géologique, préhistorique et archéologique*. L'agglomération est située sur un sommet liasien, dominant une vaste plaine qui ne formait à l'ère tertiaire qu'un grand lac d'eau douce. Les affleurements en maint endroit des sables fuveliens en sont la preuve. Des restes d'animaux antédiluviens (ichtyosaure, plésiosaure) ont été découverts sur les bords mêmes du lac. Un mégalithe ou pierre votive en calcaire liasien de 71 cm de long sur 48 cm de large et 80 cm de haut, entouré de quatre blocs de pierre de

même formation géologique, a été trouvé par notre confrère à quelque distance de la grotte naturelle située sous l'ancien *castrum* de Fox. Les Gaulois et les Gallo-Romains ont laissé des traces indéniables de leur civilisation dans le lit de ce lac à cette époque déjà asséché (poteries celtiques, tuiles à rebords, débris de meules à main, etc.). Plus tard, le point le plus fréquenté du territoire fut *Le Logis* à proximité duquel on a découvert les vestiges d'une grande villa (colonnes de marbre avec fronton, débris de marbre avec l'inscription A. CO'Γ[A] (?), monnaies de Commode, Gallien, Claude, *dolium* pour le grain de 1 m. 35 de diamètre sur 1 m. 22 de haut, etc.). Des fouilles méthodiques dans le territoire de Fox-Amphoux amèneraient certainement d'autres trouvailles préhistoriques et archéologiques intéressantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

#### SÉANCE DU 4 MAI 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM<sup>mes</sup> CALVIERA, LE COZ ; MM. ASTIER, BLANCARD Joseph, D<sup>r</sup> CAT, CHEILAN, FAROUL, GIBOIN, HONORÉ, LATIL, LE COZ, OUDOT DE DAINVILLE, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, membres résidants.

Excusés : M<sup>me</sup> DE SAVIGNY DE MONCORPS ; MM. COLAS-DEBREUIL, GUBERT, PARÉS.

Le procès-verbal de la séance du 13 avril est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler en outre un

opuscule intitulé *Le suicide du Conventionnel Brunel*, offert par l'auteur M. A. Jacques Parès, membre correspondant à Toulon. —  
**Remerciements.**

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Giboin, membre résidant, qui assiste pour la première fois à nos séances, et présente les félicitations de la Compagnie à M. Gilet, membre résidant, promu officier de l'Instruction publique à l'occasion du cinquantenaire de la fondation des Ecoles normales d'instituteurs.

**Communication de la correspondance :**

- Lettre de M. Paulin Bertrand, exécuteur testamentaire de M. Jean Aicard, « très touché des remerciements qui lui ont été votés au cours de la précédente réunion ».

— Lettre de M. le duc de Trévise, président de *La Sauvegarde de l'Art français*, 12, rue du Maine, à Paris, signalant le danger que le commerce étranger fait courir à nos richesses artistiques nationales et demandant l'adhésion de la Société aux protestations qu'il se propose de formuler à ce sujet.

La Compagnie décide d'adresser la note suivante à M. le duc de Trévise :

« Après avoir pris connaissance de la lettre du 20 avril de M. le duc de Trévise et de l'article paru dans le *Figaro* du 30 janvier 1923, les membres de la *Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan* tiennent à donner leur entière approbation au but poursuivi par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ainsi que par la *Société française d'Archéologie* et les Sociétés archéologiques de France, dont la Société *La Sauvegarde de l'Art français* entreprend de grouper les opinions et les efforts, afin d'enrayer l'*elginisme* qui sévit dans les provinces de France ».

M. le Président annonce que la *Société préhistorique française* vient de charger un de ses membres, M. le docteur Pélissier, médecin-chef du camp d'aviation de Cuers-Pierrefeu, d'étudier le crâne découvert il y a trois ans au quartier des Négadis, dans la propriété de M. le sénateur Peytral. Dès qu'il connaîtra les conclusions de cet examen, M. le Président s'empressera d'en informer les membres de notre Société.

Est admis, comme membre résidant, sur la présentation de MM. Salvarelli Joseph et Astier, M. Dutruch, secrétaire général de la préfecture du Var.

Au nom de M. Chiris, membre correspondant à Grasse, il est donné lecture par M. Honoré de la note suivante, intitulée *La sépulture à incinération de Tourrettes-les-Fayence (Var)* ;

« En défonçant un terrain près de la halte Sud-France de Tourrettes (Var), côté Est, et à quelques mètres plus haut de la route de Seillans et des Basses-Alpes, M. Faye, fermier de Milles Merle, a mis à jour à 0<sup>m</sup>30 du sol une urne en grès qui renfermait, outre des ossements humains calcinés, une petite boîte cylindrique en ivoire, fermée par un couvercle orné à la surface extérieure de deux circonférences concentriques en creux de 7 et 25 millim. de diamètre. Cette boîte contenait quelques pincées de cendres.

Il a été recueilli, en outre, des fragments d'un vase en poterie grise de dimensions moyennes ainsi que des briques à rebord qui ont servi à protéger le monument.

L'urne, finement taillée dans un bloc gréseux de l'Estérel, est munie de son couvercle. Elle mesure 0<sup>m</sup>45 de hauteur et 0<sup>m</sup>27 dans sa plus grande largeur. Les ossements, parmi lesquels une molaire très friable, imparfaitement carbonisés, correspondent à ceux d'un enfant d'une dizaine d'années. Leur poids avec le peu de terre du fond atteignait à peine 1.500 grammes.

Le couvercle, remarquable par le fini de son exécution, légèrement convexe à l'intérieur, mesure 0<sup>m</sup>35 de diamètre et 0<sup>m</sup>06 d'épaisseur. Il s'adapte très bien par une rainure circulaire au vase qui était ainsi préservé de toute infiltration.

Des fragments de meules à bras en porphyre rose, trouvés à quelques pas vers le Nord, sont des indices révélateurs de constructions avoisinantes que des recherches nouvelles pourraient faire découvrir.

Bien qu'aucune pièce de monnaie n'ait été recueillie, on peut avancer que, d'après les restes, cette sépulture ne remonte pas au-delà du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Ce gisement étant en bordure de la route actuelle (ancienne route départementale n<sup>o</sup> 19 de Digne à Grasse), il est permis de supposer que celle-ci est à peu près emplacée sur l'ancienne voie romaine qui reliait Grasse à Riez, par Seillans, Bargemon, Favas et le Grand

Plan de Canjuers. Elle laissait à 600 mètres plus au Sud, la voie Grasse-Draguignan (Anteis) bifurquée au quartier des Terrasses de Montauroux riche aussi en vestiges de l'époque gallo-romaine ».

Au nom de M. Parès, membre correspondant à Toulon, lecture est donnée par M. le Président d'une étude, ci-après insérée, sur *Les prénoms révolutionnaires à Toulon*.

M. le Président expose que l'impression d'un nouveau volume des *Rues de Draguignan et de leurs maisons historiques*, par M. F. Mireur, est achevée. Ce sera le tome V de l'édition et non le tome III. Il a paru, en effet, nécessaire de publier dès à présent la partie inédite de l'œuvre de l'historien dracénois ; elle comprend *la rue des Marchands, la place aux Herbes, le quartier du Cros, la rue de Trans*. Il y a là la matière de deux volumes. Il est donc dès à présent évident que les quatre volumes prévus au commencement de la publication ne seront pas suffisants pour épuiser le sujet traité par M. Mireur ; il en faudra au moins huit et encore en supprimant les monographies des couvents des F. F. Prêcheurs et des Cordeliers. Après la parution du tome VI, dont l'impression va commencer sans délai, un nouvel appel sera adressé aux souscripteurs pour permettre d'achever la publication entreprise par la Compagnie en souvenir de son ancien président. On espère que les fonds nécessaires seront facilement recueillis. A ce point de vue, M. le Président est heureux d'informer ses confrères que le Conseil général du Var, désireux de manifester l'intérêt qu'il porte aux études d'histoire locale, a voté en faveur de notre Compagnie une somme de 1.000 francs pour qu'elle puisse continuer l'impression d'un ouvrage qui fait honneur au département. — La Compagnie, très touchée de cette libéralité, adresse ses vifs et unanimes remerciements aux membres du Conseil général et en particulier à son président qui s'est bienveillamment souvenu qu'il était membre de notre Société.

M. Honoré, membre résidant, analyse brièvement le volume sus-mentionné et cite les principaux personnages étudiés par M. Mireur : dans la rue des Marchands, deux professeurs d'Université, Melchior Raphaëlis, théologien éminent (maison Sivan, n° 11) et Pierre de Mercadier, médecin renommé (maison Barbaroux, n° 4) (XVII<sup>e</sup> siècle), une femme de tête et de cœur, Catherine de Baruetty qui, durant la peste de Tripoli, dirigea à elle seule le consulat français

de cette ville (maison Caussemille, n° 3) (XVIII<sup>e</sup> siècle), un inspecteur général des mines du plus grand mérite, Baptistin Meissonnier maison Clavel, (n° 8), un musicien-compositeur des mieux doués, Adolphe Giraud (maison Giraud, n° 12) (XIX<sup>e</sup> siècle), etc. ; à la place aux Herbes, le second de nos présidents honoraires, Claude Gay, historien, voyageur, naturaliste, membre de l'Institut (maison Castel, (n° 4) ; dans la rue de Trans, Etienne Garcin, lexicographe, historien et poète (maison Hilarion Casimir, n° 57) (XIX<sup>e</sup> siècle), etc.

A propos de la rue de la Motte, M. Honoré lit enfin une intéressante relation du meurtre de Jean Durand, seigneur de la Motte, ancien brigadier des gardes du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, et de sa femme, qui, le 7 septembre 1792, à la suite d'un mouvement populaire, furent massacrés et pendus à une fenêtre de leur domicile par des soldats de la *Phalange marseillaise*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

## LES PRÉNOMS RÉVOLUTIONNAIRES A TOULON

---

La première manifestation de cette mode, à Toulon, date du 23 avril 1792, jour où le sieur Giraud déclare un fils sous les prénoms de : *Joseph-François-Péthion* (*sic*) sur les instances, sans doute du parrain, Joseph Blanc, lieutenant du port.

Cette innovation ne semble pas, au début, avoir eu grand succès, car ce n'est que le 7 septembre suivant que nous en trouvons un nouvel exemple dans le prénom *Union* donné à une fillette, mais dès lors, le pli sera pris, et les prénoms révolutionnaires se succéderont sur les registres de l'état civil presque quotidiennement jusqu'à la fin de l'an X.

Nous devons cependant mentionner une période d'accalmie ; c'est l'époque de l'occupation de Toulon par les Coalisés, mais la rentrée des troupes républicaines nous vaudra une éclosion spontanée de jeunes *Républicains* ou *Républicaines*, gages vivants de loyalisme de leurs parents.

C'est naturellement, suivant le goût prédominant de l'époque, à l'Histoire romaine que l'on empruntera les nouveaux prénoms, et c'est celui de *Brutus* qui, dès le début jusqu'à la fin, fut et resta l'appellation favorite, même pour les filles ; nous en avons compté 30 pour l'an II... 23 pour l'an III, 33 pour l'an IV et 40 l'année suivante. Il faut remarquer que le peuple confondait dans un même enthousiasme le fondateur de la République romaine et le meurtrier de César. Cependant quelques citoyens tinrent à spécifier le sentiment qui les animait, en ajoutant au nom de *Brutus*, les uns le prénom de *Marcus* et les autres le faisant suivre du qualificatif de l'*Ancien*. Un terroriste, pour bien marquer ses préférences, prénomme son fils *Brutus-Crétois* (1) la *Crète* ayant remplacé à la Convention le terme de *Montagne*. Mais pour quelles raisons les prénoms de *Brutus-Adorateur* (2), choisis par le citoyen Grode ? Il n'y a aucune équivoque sur les intentions de ceux qui au nom de *Brutus* accolent celui d'un autre meurtrier de César, *Cassius*, qui, pris séparément, se rencontre assez souvent comme prénom à partir de l'an II jusqu'en 1806.

Le citoyen Boudon, plus éclectique, réunit la victime au meurtrier, et le 26 ventôse an VII (16 mars 1799) nomme son rejeton : *César-Brutus*.

Le nom de *César* n'est pas spécial à l'époque révolutionnaire, il date du temps de la Renaissance, nous ne le mentionnons donc qu'incidemment.

Si la popularité, à Toulon, d'un autre héros romain devait disputer la palme à *Brutus*, ce serait celle de *Mucius Scævola* généralement orthographié : *Mutius Scævola* ; mais, soit que ce nom ait paru aux Toulonnais trop long ou trop difficile à écrire comme à prononcer, ils le fractionnèrent en deux parties, les uns optant pour *Mucius*, les autres pour *Scævola*.

Il est un nom, encore aujourd'hui très répandu en Provence, que nous n'osons pas comprendre parmi les héros romains, promus au rôle d'anges tutélaires, c'est celui du vainqueur des Cimbres et des Teutons, nous demandant si c'est bien ce grand général que veulent

---

(1) Brutus-Crétois Blanchard, né le 22 fructidor an IV (8 septembre 1796).

(2) Bruttus-Adorateur (*sic*) Grode, né le 26 brumaire an IV (17 novembre 1795).

mémorer ceux qui prénomment leurs enfants : *Marius*, ou si dans ce nom ils ne voient qu'un dérivé masculin de *Marie*. D'ailleurs, l'Eglise romaine commémore trois saints *Marius*. (Fêtes 10, 19 janvier et 12 mars).

Le sieur Tourrete l'ignorait sans doute lorsqu'il déclarait, le 27 floréal an VIII (17 mai 1800) son fils sous le nom de : *Joseph-Caius-Marius*... Sans doute il ne savait pas davantage qu'un Caius fut pape et canonisé. (Fête, 22 avril).

Mais n'en déplaise à ceux qui portent ce nom de *Marius*, il était peu répandu avant la Révolution, puisqu'il ne figure que trois fois sur les registres de l'état civil toulonnais, de 1780 à 1789 (1). Un de ceux qui le reçurent, s'il savait écrire, devait signer : *Marius Romain* de son nom de famille.

Comme prénoms masculins, l'état civil toulonnais emprunte encore à l'Histoire romaine quelques : *Caton*, *Cicéron*, *Curtius*, *Décus*, *Gracchus*, *Marcellus*, *Romulus*, *Scipion*, *Sertorius*, *Spartacus*, *Titus* et même *Néron*, très étonné de se trouver en pareille société.

Nous omettons à dessein les *Marc-Antoine*, les *Marc-Aurèle*, les *Paul Emile* et tous composés qui peuvent n'être que la rencontre fortuite de deux noms, sans intention précise.

Ce n'est pas sans quelque surprise que nous constatons que parmi les prénoms féminins, l'engouement des Toulonnais se soit porté sur cette affranchie grecque, la courtisane romaine *Epicharis*, qui ayant conspiré contre Néron, s'étrangla avec sa ceinture pour ne pas révéler au milieu des tortures, le nom de ses complices. Cela tient-il au succès qu'obtint *Epicharis et Néron ou une Conspiration pour la Liberté*, la meilleure œuvre peut-être de Legouvé, qui fut représentée à Paris, le 16 pluviôse an II (4 février 1794) et qui aurait eu la même année, quelques représentations au théâtre de Toulon ? Ce qui nous le laisse supposer, c'est que ce nom ne se rencontre pour la première fois, sur les registres de l'état civil, que le 21 prairial an II (9 juin 1794).

Les noms romains et grecs eurent moins de succès auprès du beau sexe. Si celui de *Lucrèce* revint un peu à la mode, nous n'avons

---

(1) Pendant la Révolution, ce prénom fut donné à Toulon : 3 fois en 1793.. 4 en l'an II.. 6 en l'an III.. 7 en l'an IV... 9 en l'an V.. 4 en l'an VI . 9 en l'an VII... 11 en l'an VIII... 9 en l'an IX et 9 en l'an X.

trouvé que peu de *Cornélie* (7) d'*Antigone* (5). *Aspasie* et *Cléopâtre*, n'eurent chacune qu'un seul admirateur.

Les noms des héros grecs revenant plus souvent dans les discours de l'époque que celui des héroïnes, il en résulta que, nécessairement plus connus du public, ils servirent plus fréquemment de prénoms. Nous avons rencontré ceux d'*Ajax*, *Achille*, *Alcibiade*, *Bélisaire*, *Epaminondas*, *Léonidas*, *Lycurque*, *Platon*, *Socrate*, *Solon* et quelques *Démosthène* dont l'un *Démosthène* Ollivier, que les biographes font naître à tort au Beausset, devait devenir l'homme politique bien connu (1799-1844).

Celui de *Diogène* était particulièrement goûté par le sieur Imbert, serrurier-balancier, natif du Beausset, qui eut trois fils auxquels il donna, respectivement, les noms de *Diogène* (1<sup>er</sup> pluviôse an V, — 20 janvier 1797), *Joseph-Mutius-Scavola* (28 fructidor an VI, — 14 septembre 1798) et *Jean-Diogène* (1<sup>er</sup> Complémentaire an VIII, — 18 septembre 1800), tandis qu'un homonyme préférait appeler son enfant : *Louis-René-Traineau*. (3 ventôse an VII, — 21 février 1799).

Si à la fin de 1793 et au commencement de l'an II (1794), le nom de *Thémistocle* fut donné comme prénom par quelques Toulonnais à leurs enfants, ce n'était pas en l'honneur du vainqueur de Salamine, mais pour commémorer un fait local : l'emprisonnement des « patriotes opprimés » à bord d'un des vaisseaux que les Anglais incendièrent en quittant la rade de Toulon.

A l'appui de notre thèse, nous ferons remarquer que la première apparition de ce prénom sur les registres de l'état civil date du 24 décembre 1793, et comme confirmation, nous voyons le 13 germinal an II (2 avril 1796)... le parrain du jeune *Jean-Baptiste-Thémistoc* (sic) Giraud, le lieutenant Delvau du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine, faire suivre sa signature de ce titre significatif : *Prisonnier du Thémistocle*.

L'Histoire ancienne nous fournit encore des : *Annibal*, *Darius*, et même des *Salamine*, *Thermopyles*, *Carthage*, *Corinthe* dont on fit aussi une *Corinthine*.

En choisissant ces noms géographiques, les déclarants, peu lettrés, prenaient-ils le Pirée pour un homme ? Ce fut du moins sciemment

dans le cas suivant, et les raisons qui firent adopter *Toulon* (1) et *Lunéville* sont assez curieuses et dépeignent trop bien les coutumes de l'époque pour que nous hésitions à reproduire ici le procès-verbal dressé à cette occasion (2).

« Le 11 germinal an IX (1er avril 1801), *Marie Musso*, épouse  
« de *Jean-Baptiste Roubaud*, maître d'équipage, étant accouchée de  
« trois enfants, dont un garçon et deux filles, le maire de Toulon  
« décida que le père étant défenseur de la Patrie, invitation serait  
« faite tant aux chefs militaires de terre et de mer, aux membres du  
« Bureau de bienfaisance ; et au chef d'Etat-Major de la garde  
« Nationale sédentaire pour que cet événement fût célébré avec  
« solennité et l'inscription civique faite sur leur témoignage.

« Ces diverses autorités, ayant accepté, se rendirent à l'Hôtel-de-  
« Ville où les attendaient le maire et le citoyen Courtès, adjoint, qui  
« proposèrent :

« Vu l'époque heureuse de la paix, conclue à Lunéville ; vu le nom  
« qu'en porte la rue du domicile de la mère, les dits enfants recevront  
« les prénoms de : *Toulon*, *Lunéville* et de *La Paix*.

« Cette proposition unanimement adoptée, les autorités civiles et  
« militaires précédées d'une musique guerrière et sous l'escorte d'un  
« piquet, composé de troupes de ligne et de la garde nationale, se  
« sont transportées à la maison de la dite Musso, épouse Roubaud, pour  
« y recevoir les nouveaux-nés, d'où retournés à la maison commune,  
« elles ont procédé à leur inscription. »

Les déclarants, autrement dit, parrains du jeune *Toulon Roubaud* furent : L.-P. Courtès, adjoint au maire, et M.-J. Emeriau, chef militaire de la marine ; ceux de Mademoiselle *Lunéville* étaient : J. Taubin, commandant de la place et M.-A. Rey, président du Bureau de bienfaisance, tandis que J.-P. Pouget et F. Aube, commandant de la garde nationale, prenaient sous leur égide la seconde fille prénommée : *La Paix*.

---

(1) ... Il était d'usage, à Toulon, que les Consuls tinsent sur les fonts baptismaux les enfants dont les épouses de leurs collègues accouchaient pendant l'année de leur consulat. L'enfant recevait alors le prénom de Toulon, qu'il fut de l'un ou de l'autre sexe ; nous avons pu relever cinq exemples dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

(2) ... Arrêtés du maire de Toulon. D. 27. Archives municipales.

« A ce doux nom, les cœurs remplis de l'allégresse la plus vive,  
« ont exprimé par les cris répétés de *Vive la Paix ! Vive Bonaparte !*  
« leur gratitude au héros qui a fixé d'une manière aussi brillante, les  
« hautes destinées de la grande nation, et après tant d'orages et de  
« secousses révolutionnaires, a su affermir la République et la Consti-  
« tution sur des bases inébranlables par une aussi glorieuse paix que  
« l'humanité réclamait et qui met un terme à ses souffrances.

« L'inscription terminée, le cortège a reconduit les enfants chez  
« leur mère, et de retour à la maison commune, les autorités qui le  
« composaient ont arrêté unanimement que vu les bons services du  
« citoyen Roubaud, qui, quoique jeune..., (il était âgé de 29 ans,  
« sa femme également)... lui ont mérité un avancement distingué, de  
« venir au secours de cette famille peu fortunée.

« Sur la demande du chef des armées de mer, l'enfant mâle reste  
« aux frais de la Marine et son éducation confiée à ses soins. La  
« nourriture de l'une des filles sera aux frais de la Marie et de la  
« seconde à ceux du Bureau de bienfaisance.

« Enfin, il sera ajouté par la Mairie aux donations faites par les  
« différentes autorités, une somme de soixante francs, pour aider les  
« père et mère aux frais de l'accouchement et autres accessoires ».

Deux jumeaux déclarés le 6 nivôse an II (26 décembre 1793), furent  
appelés *Noël-Républicain*, leur naissance coïncidant avec la venue  
du Rédempteur... (25 décembre). L'un fut de plus prénommé  
*Antoine* et l'autre *Denis*.

La mythologie qui, avec l'Histoire grecque et romaine partageait  
les faveurs du public, nous fournit son contingent, mais ici nous  
devons distinguer deux périodes bien distinctes : celle des ans II et III,  
très faible, pendant laquelle nous relevons des *Cérès, Bellone, Mars,*  
*Clélie, Narcisse*, tandis que celle du Consulat, plus poétique, est  
presque exclusivement réservée au sexe féminin ; les jeunes filles de  
cette génération s'appelleront *Thémis, Eurydice, Protée, Sapho,*  
*Melpomène, Thargélie, Sirène, Chloé* ou *Cloé*, peut-être ces derniers  
noms inspirés par le roman de Longus, mais orthographiés diffé-  
remment ? Les jeunes garçons seront des : *Apollon, Hercule, Atis* ou  
*Cléobule*.

Un seul nom de l'Histoire moderne étrangère a retenu l'attention  
des Toulonnais, c'est celui de *Guillaume-Tell*. Comme *Guillaume*  
figurait sur le calendrier liturgique proscrit, quelques *purs* le suppri-  
mèrent, se contentant de *Tell*.

A aucune époque de la Révolution, les héros ou les héroïnes de notre Histoire nationale ne semblent avoir suscité l'enthousiasme des Toulonnais ; l'auteur du *Contrat Social*, si populaire ailleurs, ne rencontre que trois admirateurs et encore tardivement (deux en l'an XI).

Certes à l'époque où, à Paris, on faisait imprimer des prières *au sacré cœur de Marat*, et à laquelle, dans des éloges funèbres prononcés en l'honneur des trois *Martyrs de la Liberté, Lepelletier-Saint-Fargeau, Chalier et Marat*, on établissait des parallèles entre ce dernier et Jésus-Christ, il y eut une répercussion à Toulon. Parmi ces trois victimes de 1793, c'est *Lepelletier* dont la popularité dura le plus longtemps ; commencée le 17 de la même année, elle se prolongea jusqu'à l'an VI quoique les scribes, aussi peu lettrés que les déclarants, le *victimant* une seconde fois, en firent des *Pelletier* et même une *Pelletière*.

Le prénom de *Marat* fut importé dans notre ville par deux colporteurs israélites, natifs du Vaucluse qui, le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), prénommèrent le fils d'un de leurs coréligionnaires *Marat, défenseur de la Patrie*, tandis que le 18 thermidor suivant (5 août 1794) le sieur Toucas ajoutait au même nom le qualificatif d'*ami du peuple*. Ce nom disparut de l'état civil dès l'an III. Cependant un cordonnier le fit revivre en l'an VIII.

Le nom du lyonnais *Chalier* fut donné seulement à Toulon, à un enfant naturel, (7 germinal an III : 27 mars 1795).

A la fin de l'an II, nous trouvons deux *Barras* et un autre en l'an VI, mais, comme le nom est aussi orthographié *Barat*, nous ne savons pas exactement si ce prénom glorifie le député du Var ou le héros de Cholet. Nous pencherions cependant vers cette seconde supposition, le nom de *Bara* ayant été donné à une rue de Toulon (actuellement rue Saint-Vincent), le 4 vendémiaire an VII (25 septembre 1798).

Nous relevons le 17 germinal an VII (6 avril 1799), le prénom de *Romme* donné par un officier de marine à son fils ; mais est-ce bien en l'honneur du créateur du calendrier républicain ?

Avec l'an VI, apparaît le nom de *Bonaparte* donné à leurs enfants par des officiers, généralement des artilleurs de l'armée d'Italie.

Le 16 ventôse an VI (6 mars 1798), on enregistra un *François-Napoléon-Auguste* ; mais aucune influence politique n'avait déterminé le choix de ce prénom, que l'on est surpris de rencontrer à cette époque ; c'était simplement un acte de reconnaissance envers un bienfaiteur ;

car le père du nouveau-né n'était autre qu'*Auguste* Aurel, associé, puis successeur de son frère, l'imprimeur *Marc* Aurel, que le futur empereur, avait fait attacher comme tel à l'armée de Carteaux.

Le nom de *Bonaparte* disparaît dès l'an VII; il est remplacé par celui de *Napoléon*, qui, à partir de l'an XI, deviendra de plus en plus fréquent, se transformant quelquefois en *Napolione*, *Napoliane* ou se féminisant en *Napoléontine*, se transformant même, sous la plume d'un scribe distrait, en *Poléon*.

D'autres généraux des armées de la République eurent en l'an VI, les honneurs de l'état civil à Toulon. Le 13 frimaire (3 décembre 1797), c'est un vieillard de 60 ans qui place sous l'égide de *Hoche*, le garçon que vient de lui donner son épouse de 28 ans plus jeune que lui tandis que, le 8 messidor (26 juin 1798), c'est *Moreau* qui est chargé de protéger le fils d'un quincaillier.

Avec les chefs, les succès des armées devaient également captiver l'attention publique. Le 28 brumaire an III (18 novembre 1794), un perceur de l'arsenal donne à son garçon le nom de *Fleurus*; le 22 pluviôse an V (10 février 1797), un jeune commis aux vivres s'enthousiasme pour *Mantoue* qui venait de capituler après cinq mois de siège, puis l'adjoint au maire Courtès, le 21 messidor an VIII (10 juillet 1800) glorifie *Marengo* en la personne d'un nouveau-né qu'il présente à l'état civil.

La victoire de Dumouriez sur les Autrichiens nous avait déjà valu, le 30 janvier 1793, cet à peu près : *Marie-Gemmapes-Victoire-Républicaine*.

Ce genre d'esprit semble avoir été peu goûté par les Toulonnais. En dehors du classique *Amant-Fidèle-Constant* répété deux ou trois fois avec ou sans inversion, nous n'avons pu relever que *Joseph-Etaing* (pour éteint)-*Liberté*, *Marie-Reine-Françoise*, *Victoire-Reine-Nouvelle*, *Paisible-Marguerite*, *Euphrosine-Clair-Obscur* et un véritable serment d'amour se traduisant par : *Sophie-Sabine Aima Laindet-Lalonde* formant l'acte de naissance de la fille de ce brave capitaine de vaisseau qui, en 1793, avec sa frégate *La Badine*, bravant la croisière ennemie bloquant Toulon affamé, fut assez heureux, après un combat opiniâtre, pour amener dans la ville un navire chargé de grains.

La devise républicaine, qui se lisait en tête des actes officiels du gouvernement comme sur les monuments publics : *Liberté... Égalité ou la mort*, devait nous valoir des demoiselles *Liberté* et des *Égalité* pour les deux sexes. Une jeune fille réunit même ces deux prénoms avec *Bonne Grâce*, pourrions-nous ajouter, puisque tel était son nom de famille... Le 4 messidor an II (22 juin 1794), la jeune Aubert est, en naissant, proclamée : *Déesse Liberté*.

La *Fraternité* qui a, aujourd'hui, remplacé *La Mort* de l'ancienne formule, n'a trouvé à Toulon, en ces temps troublés, qu'un seul adepte.

Forts de leur autorité paternelle, et sans consulter les intéressés, certains parents imposèrent à leurs rejetons des opinions politiques qui leur étaient personnelles en déclarant, par devant l'officier municipal qu'ils seraient : *Sanculotte* (*sic*) dont on fit *Culotine* pour le sexe faible, *Démocrate*, *Républicain*... ou *Républicaine* suivant le sexe et même *République*, *Fédéré*, *Montagnard* ou plus simplement *Montagne*.

Il existait au XVIII<sup>e</sup> siècle, une coutume, qui s'est conservée dans quelques départements, qui consistait à donner au nouveau-né, comme prénom usuel, le nom du saint dont on célébrait la fête le jour même de la naissance. Cet usage avait l'avantage de départager les avis, souvent contradictoires, des parrains et marraines, chacun prêchant pour son saint.

Tant que le calendrier grégorien eut seul le privilège de fournir tous les prénoms, cette mode était facile à suivre, mais bientôt il fallut compter avec le nouveau calendrier révolutionnaire. Au commencement de l'ère républicaine, on se contenta de choisir les noms des mois. *Floréal* était plus seyant pour une jeune fille que *Ventôse*.

A Toulon, *Messidor* et *Vendémiaire* furent réservés aux garçons.

Bravant le préjugé qui veut que ceux qui naissent un dimanche, jour de repos, en subissent toute leur vie la néfaste influence, quelques citoyens n'hésitèrent pas à nommer leur fils *Décadi* ou leur fille *Décade*.

Lorsqu'à la place des saints et saintes on eut substitué les noms des animaux domestiques, des principales productions de la terre, plantes, fleurs ou fruits, le burlesque commença. Si les prénoms d'*Aubépine*, *Cerise*, *Houlette*, *Giroflée*, *Fougère*, *Tulipe*, *Corbeille d'Or* peuvent, jusqu'à un certain point, être acceptables pour une jeune fille,

peut-on en dire autant de : *Pomme de terre, Bourrache, Camomille, Serpette, Pulmonaire, Rhubarbe, Ardoise, Prune, Ecluse* et du terme de : *Verge d'Or*. Le sexe fort n'était pas mieux partagé avec *Salsifis, Sainfoin, Frêne, Peuplier, Niveau, Fléau, Rateau, Héron, Pigeon*. Heureux encore ceux pour qui on avait préféré : *Turneps* ou *Brocoly* à *Navet* ou *Chou-Fleur*.

Ceux qui naissaient pendant l'un des cinq ou six jours complémentaires étaient condamnés à devenir des *Vertus, Génie, Récompense* ou même des *Sanculotide*.

Généralement dans les familles, la venue d'un enfant comble le vœu le plus cher, et si l'événement se fait attendre, souvent, jouant sur les mots, on nomme l'enfant *Désiré*. A l'époque qui nous occupe, le nom de ce saint fut remplacé par son équivalent : *Bienvenu* ou le *Bienvenu*.

De tous temps, les parents ont voulu voir dans leurs rejetons de petites merveilles et les événements terribles ou glorieux qui se succédaient pendant les années qui suivirent 1789, n'altérèrent en rien ce sentiment très naturel ; l'on continua donc à parer les nouveau-nés de toutes les vertus, qu'on leur souhaitait de posséder. Les jeunes filles devaient au cours de leur existence, avoir de la *Vertu*, de la *Prudence* ou bien être *Gracieuse, Vertueuse, Modeste*, et ce qui était plus difficile : *Perpétuelle*. Pour les garçons, on désirait qu'ils fussent : *Sans peur, Guerrier Paternel* ou bien le *Conquérant*. Que l'on souhaite à un fils *La Gloire*, c'est assez naturel, mais que pouvait-on espérer en prénommant garçons ou filles : *Réunion, Union* ou *L'Union, La Paix*.

Si tous les petits êtres qui viennent au monde doivent être protégés contre les sottises imaginations, les facéties injurieuses, les plaisanteries imbéciles ou les jeux de mots grossiers, il y en a qui le méritent plus particulièrement et que l'humanité la plus élémentaire doit défendre contre des noms et prénoms difficiles à porter dans la vie, ce sont les enfants naturels et les enfants trouvés, que la République appela pompeusement *Enfants de la Patrie*.

Ici, l'imagination de leurs parrains a un double champ pour s'exercer : les prénoms et le patronyme... Hélas ! nos aïeux ne le comprirent pas toujours !! Que serait-il devenu de *Mlle Tomate Avanturière*, si elle avait vécu plus de trois mois ? Une seconde *Avanturière* fut prénommée *Scorsonnère Belle*.

C'était l'officier municipal choisi pour recevoir les actes d'état civil qui imposait à ces déshérités de la vie l'étiquette, nom et prénoms, sous laquelle ils devaient se frayer une voie et créer une famille.

Quelques-uns, se conformant à un usage assez répandu, leur donnaient comme patronyme le nom de l'endroit où ils avaient été trouvés : *Croix-Vidal, Arlésienne, Dhôtel*, ou bien de l'époque de leur naissance : *Messidor, Nivôse, Brumaire*. D'autres empruntaient à l'Histoire ancienne ou mythologique des noms patronymiques faisant ainsi revivre des familles de *Crassus, Brutus, Alexandre, Démosthène, Décius, Orphée, Philis*. Ceux d'*Egalité, de Travail, de Tranquille, de Bonnet*, sont à la rigueur acceptables, mais nous plaignons très sincèrement ceux qui, victimes d'un mauvais plaisant, furent obligés de porter toute leur vie les noms de : *Marie Cerfeuil, Esprit Crible, Dixhuit Fructidor Cormette; Marat Jonquille, Susanne Abricot, Timoléon Ardoise, Antoine Salade*.

Dans les lignes précédentes nous n'avons pas cité tous les prénoms révolutionnaires figurant dans les registres de l'état civil de Toulon, mais seulement les plus caractéristiques. Les curieux de l'Histoire de la Révolution pourront encore y glaner d'intéressants détails.

A.-J. PARÉS.

---

#### SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM<sup>mes</sup> CALVIERA, SEGOND ; MM. ASTIER, BELLETRUD, BENOIT, BLANCARD Joseph, CHEILAN, COLAS-DEBREUIL, GUBERT, HONORÉ, JAUME, LAPOUGE, PERRIMOND, PONCIN, POUPÉ, TOUCAS, membres résidants ; M<sup>me</sup> DE SAVIGNY DE MONCORPS ; MM. LAFLOTTE, TALLENT, membres correspondants.

Le procès-verbal de la séance du 4 mai est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler en outre les ouvrages suivants offerts par les auteurs :

Abbé Chaillan..... *L'ancienne redoute de Septèmes.*

H. de Gérin-Ricard... *Découvertes préhistoriques en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

— *Épitaphe du XII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Paul à Hyères.*

Charles Janet..... *Le Volvox.*

— *Considérations sur l'être vivant (La Characée considérée au point de vue orthobiontique).*

Remerciements.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Dutruch, membre résidant, qui assiste pour la première fois à nos séances, et présente les félicitations de la Compagnie à M. Honoré, secrétaire de la Société, nommé récemment correspondant du Ministère de l'Instruction publique, ainsi qu'à M. le commandant Laffotte, membre correspondant à Toulon, qui vient d'obtenir de la *Société archéologique de Béziers* une médaille de vermeil pour son mémoire sur *Les Voies du sel*, et de la *Société de statistique de Marseille* le premier prix pour son étude intitulée : *Une commune provençale à l'époque préromaine et romaine : Flayosc.*

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. Dutruch qui remercie de son admission comme membre résidant.

— *Guide des Hôtels de Paris*, édité par le *Syndicat d'initiative de Paris et du département de la Seine*, indiquant les tarifs détaillés de 250 bons hôtels de la capitale. — Des exemplaires de ce guide seront demandés et mis à la disposition des membres de la Société.

M. le Président est heureux d'annoncer que M. Verrion, membre résidant, et M. le D<sup>r</sup> Guébbard, membre correspondant à Saint-Vallier-de-Thiey, viennent de faire hommage à la Société des ouvrages suivants :

DON DE M. VERRION

- Malte-Brun . . . . . *Géographie universelle* (tomes 3, 5, 6).  
Henri Martin . . . . . *Histoire de France* (16 vol. et une table analytique).  
Prosper Cabasse . . . *Essai historique sur le Parlement de Provence*  
(tomes 1, 2).  
Mac Carthy . . . . . *Dictionnaire universel de géographie*.  
Buffon . . . . . *Œuvres* (20 volumes).  
Courtin . . . . . *Encyclopédie moderne* (26 volumes), etc.

DON DE M. LE D<sup>r</sup> GUÉBHARD

- D<sup>r</sup> Chervin . . . . . *Anthropologie bolivienne*.  
E. Rambert . . . . . *Les Alpes suisses*.  
*Bulletin de la Société vaudoise des sciences*  
*naturelles*.  
*Bulletin de la Société des sciences naturelles de*  
*Neuchâtel*.  
*Mémoires de la Société des sciences naturelles*  
*de Neuchâtel*.  
*Revue théorique et pratique des maladies de la*  
*nutrition*.  
*Bulletin mensuel de la Ligue agricole de France*.  
*Agenda Lumière*.  
*Annuaire international de la photographie*.

La Compagnie adresse à MM. Verrion et D<sup>r</sup> Guébard les plus vifs remerciements.

M. le commandant Laflotte communique une étude intitulée *La chapelle de saint Pons à Figanières*. L'église de cette paroisse possède, entre autres objets classés, un remarquable buste de saint Pons, évêque de Cimiez, en métal repoussé, attribué par Achard à Pierre Puget. Ce buste fut fait en 1551, pour le prix de 1500 livres, à l'instigation de François-Charles de Vintimille et aux frais de Marguerite de Villeneuve, seigneur et dame de Figanières, dont les portraits, en pied, peints à l'huile, ornent avec celui du saint les volets de la niche qui recèle le buste. Un *authentique* dont l'original existe aux archives communales rappelle dans quelles conditions fut opérée vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle la translation des reliques de la chapelle rurale de saint Pons à la paroisse. Cette chapelle avait été édifiée au XVI<sup>e</sup>

siècle, à proximité des ruines d'une autre chapelle antique, dédiée à sainte Catherine, qui, bâtie au milieu d'une nécropole gallo-romaine, a fourni de nombreuses sépultures et une trentaine de monnaies d'argent et de bronze, massaliotes et romaines. Les Trinitaires assurèrent le service de Saint-Pons jusqu'à la Révolution.

Au nom de M. le marquis de Grasse, membre correspondant à Cannes, il est donné lecture, par M. Honoré, d'une note concernant *Sainte Maxime de Callian et la famille de Grasse*. L'auteur y indique comment sainte Maxime qui vivait au VIII<sup>e</sup> siècle fut comptée parmi les membres de la maison de Grasse dont la souche apparaît vers l'an 1000.

Rappelant la délibération prise le 3 juin 1921, au sujet de l'organisation de séances consacrées à la mémoire des membres éminents de notre Compagnie, M. le Président propose de célébrer au mois de novembre prochain le [cinquantenaire du décès de Claude Gay, voyageur, naturaliste, membre de l'*Académie des sciences*, président honoraire de la Société et bienfaiteur de la ville. Après discussion, la Compagnie adopte à l'unanimité le principe de cette manifestation de gratitude et nomme une Commission d'organisation qui comprendra les membres du Bureau et MM. Belletrud, Gubert et Salvarelli Gaston.

L'ordre du jour étant épuisé, la Compagnie s'ajourne, suivant l'usage, au mois de novembre et la séance est levée.

---

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : M<sup>me</sup> LE COZ ; MM. ASTIER, BELLETRUD, BENOÎT, D' CAT, CHEILAN, DITGÈS, DE L'ESTANG, FAROUL, GISTUCCI, GUBERT, HONORÉ, JAUME, LATIL, LE COZ, OUDOTDE DAINVILLE, PERRIMOND, POUPÉ, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, VIDAL, membres résidents ; M<sup>me</sup> DE SAVIGNY DE MONCORPS, M. GATTEFOSSÉ, membres correspondants.

Excusé : M. GILET.

Invité : M. VIALLOU.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler en outre les ouvrages suivants offerts par les auteurs :

Louis Honoré..... *L'Emigration dans le Var (1789-1825)* ;

M. Jacques Parès. *A propos de livres* ;

— *Les prénoms révolutionnaires à Toulon* ;

— *Visite de la duchesse d'Angoulême à Toulon (16 et 17 mai 1823)* ;

Joseph Salvarelli.. *Guide de Saint-Aygulf (Var)*.

Deux numéros (16 mars, 5 octobre 1895) de la revue *La Nature*, sont aussi offerts par M<sup>me</sup> de Savigny de Moncorps et renferment deux articles de M. le vicomte de Savigny intitulés *La pyramide de neige construite à Paris pendant l'hiver de 1784* et *Curiosités naturelles du département du Var (La perte de l'Argens, Le lion de mer et le lion de terre)*.

Remerciements.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Gattefossé, membre correspondant à Lorgues, qui assiste pour la première fois à nos séances, et à M. Viallon, ingénieur-chimiste à Lorgues, invité.

M. le Président expose que la Compagnie, depuis la dernière réunion, a été cruellement éprouvée par le décès de quatre de nos confrères : M. le docteur Charles Girard, membre résidant depuis 1867, auteur de *La cosmétique oculaire et l'hygiène*, travail publié dans le tome XV (années 1884-1885) de notre Bulletin ; M. Joseph Blancard, propriétaire, membre résidant depuis 1918 ; M. Albert Morard, avoué, membre résidant depuis 1914, et M. Paul Page, architecte à Toulon, membre correspondant depuis 1907.

Il prie les familles de nos regrettés confrères d'agréer les condoléances émues de la Société.

M. le Président exprime les regrets de tous au sujet du départ de M. Stolzenberg, professeur de physique au Collège, membre résidant, nommé sur sa demande professeur au collège d'Uzès. Il espère que notre confrère continuera, malgré son éloignement, à nous accorder sa bienveillante collaboration.

Il se fait ensuite l'interprète de la Compagnie en adressant ses plus sincères félicitations à M. Albert Terrasse, industriel, membre correspondant au Muy, promu récemment au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. le Président donne lecture de deux rapports contenus dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (années 1922-1923) : le premier de M. Henri Stein, conservateur aux Archives nationales, sur un travail de M. L. Honoré, intitulé *Les fondeurs de cloches en Basse-Provence du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* dont l'insertion dans ledit Bulletin a été décidée ; le second de M. Camille Jullian, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, sur l'intérêt archéologique que présente notre Bulletin, en particulier les *Promenades varoises* de notre confrère, M. le commandant Laflotte, membre correspondant à Toulon.

M. Jullian regrettant toutefois l'absence presque totale de monographies locales pour la région des environs de Toulon, M. Gistucci, inspecteur d'Académie du Var, membre résidant, annonce que, d'accord avec M. le Préfet, il vient d'adresser à tous les membres du

personnel enseignant du département une circulaire qui les invite à consacrer une partie de leurs loisirs à des recherches archéologiques et historiques.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avisant qu'il vient d'attribuer à la Société un complément de subvention de 900 fr. en vue de publier le travail de M. L. Honoré sur *L'Emigration dans le Var (1789-1825)*.

Remerciements.

— Lettre de la *Société archéologique de Bordeaux* informant de la célébration du cinquantenaire de sa fondation les 21 et 22 juin dernier et invitant la Société à envoyer un délégué à la cérémonie. — Des remerciements ont été adressés en temps convenable, mais l'invitation a dû être déclinée à cause de la distance.

— Lettre de la *Société linnéenne de Bordeaux* proposant l'échange des 32 premiers tomes de notre bulletin contre un nombre égal de volumes de la collection de ses publications. — La Compagnie regrette de ne pouvoir envoyer la collection complète de ses bulletins dont plusieurs sont épuisés ou en petit nombre et décide de faire l'envoi des volumes disponibles.

— Lettre de M. le duc de Trévise, président de la *Sauvegarde de l'Art français*, remerciant de notre communication au sujet des mesures à prendre pour enrayer l'*elginisme*.

— *Programme du 57<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes* qui se tiendra à Dijon du 22 au 26 avril 1924.

Dons :

— par M<sup>me</sup> de Savigny de Moncorps, membre correspondant à Seillans, de la copie par Jean Aicard avec une plume et sur du papier ayant appartenu à Victor Hugo d'un sonnet inédit d'Alfred de Musset;

— par M. Cheilan, membre résidant, d'une monnaie romaine (Trajan?) et de diverses pièces françaises dont l'une du règne d'Henri IV et les autres du XVIII<sup>e</sup> siècle;

— par M. Paban, chef de district aux chemins de fer du Cameroun, d'une tête de grand toucan;

— par M. Lions, curé à La Motte, d'une selle de fabrication américaine.

La Compagnie adresse ses plus vifs remerciements à ces généreux donateurs.

Sont admis, comme membres correspondants, sur la présentation de MM. Astier et Honoré, M. le général de division du cadre de réserve Louis Bonneau, ancien commandant du 7<sup>e</sup> corps d'armée, domaine des Grottes, à la Motte ; sur la présentation de MM. Poupé et Honoré, M. Maurice Viallon, ingénieur-chimiste, à Lorgues.

Il est donné lecture par M. Cheilan, au nom de M. A. Fabre, membre correspondant à Pnom-Penh, d'une étude sur *La mouche Rây*. L'auteur décrit dans leurs moindres détails l'anatomie et les métamorphoses de ce diptère du Cambodge qui dépose ses œufs entre l'épiderme et le derme du ver à soie et propage ainsi, surtout dans les magnaneries indigènes, les germes de la pébrine. Il indique ensuite les divers moyens pratiques pour prévenir les ravages causés par cet insecte : clôturer avec des grillages métalliques très fins les ouvertures des magnaneries ou entourer de moustiquaires les claies et les paniers des vers ; opérer l'éducation des vers sur un parquet uni, sans fissure ; chasser régulièrement les mouches le matin de 6 à 9 heures.

Dans une note ci-après insérée, intitulée *Une tentative de « Vol au Trésor » à Fréjus en 1765*, M. Honoré, membre résidant, démontre que la date d'origine de l'escroquerie dite « Vol au Trésor » n'est pas, contrairement à une opinion autrefois émise, contemporaine des premières années de la Révolution.

Une communication annoncée de M. Poupé : *Le département du Var en l'an II* est renvoyée à une séance ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

## UNE TENTATIVE DE « VOL AU TRÉSOR » A FRÉJUS EN 1765

---

Dans la séance de notre Compagnie en date du 10 novembre 1897, M. Poupé a fait une communication intitulée *Une tentative de « Vol au Trésor » en 1793* dont avait été victime le procureur général syndic du département du Var, Gabriel-Joseph-Xavier Ricard de Séalt, ex-député à l'Assemblée nationale pour le tiers état de la sénéchaussée de Toulon (1).

En s'appuyant sur une lettre de Garat, ministre de l'intérieur par intérim en janvier 1793, M. Poupé fixait la date d'origine de l'escroquerie dite « *Vol au Trésor* » aux premières années de la Révolution.

Un dossier tombé récemment sous nos yeux en dépouillant quelques archives anciennes de la commune de Fréjus (2) démontre toutefois que cette manière ingénieuse d'extorquer de l'argent à ses semblables est antérieure à 1789. Voici, en effet, une analyse des 9 pièces que ce dossier renferme :

Le 10 avril 1765, un nommé François Fiorenzi écrit de Civita-Vecchia aux consuls de Fréjus une longue lettre en italien que l'on peut résumer en ces termes :

« Je suis dangereusement malade à l'hôpital de San-Benedetto, sans doute en punition de mes crimes et particulièrement d'un vol de riches marchandises et de plus de 8.000 écus de différentes monnaies d'or que je fis à un marchand, sur la grande route.

« J'empaquetai mon butin et, par des chemins détournés, j'allai le cacher dans un lieu solitaire. Je l'enfouis dans la terre en une place

---

(1) V. tome XXI (1896-1897) du *Bulletin de la Société d'études* p. L des procès-verbaux des séances.

La lettre de Courtoy, qui a provoqué l'intéressante communication de M. Poupé, présente en certaines phrases une grande similitude avec celle publiée dernièrement dans les *Annales de Provence* par M. Fortuné Tressens et signée C. Durancy. (V. dans le n° 1, p. 11, année 1923 de cette revue : *Lettre relative à Gracchus Babeuf*, datée de Toulon le 14 novembre 1800). Sans doute, C. Durancy et Courtoy sont un seul et même escroc ou appartiennent à un même groupe d'escrocs.

(2) FF. 103, Police.

bien assurée de laquelle je conserve encore un état détaillé qui pourrait me le faire facilement retrouver. Je pris ensuite le chemin de ma patrie car mon dessein était de laisser assoupir les bruits qu'exciterait un tel vol et d'aller plus tard retirer sans crainte mon trésor que j'emploierais à l'achat de quelque fonds. J'espérais ainsi, à l'abri de tout sinistre événement, passer doucement le reste de mes jours. Mais l'homme propose et Dieu dispose ; je me vois subjugué au terme de ma vie ; vou'ant soulager ma conscience, j'ai fait choix d'un confesseur éclairé ; par son conseil, j'ai pris la résolution de vous donner connaissance du tout afin que, sur la réponse que vous me ferez, je puisse prendre les moyens convenables pour vous permettre de trouver le trésor. Quand je serai prévenu de la mort, je laisserai à mon confesseur un paquet, écrit de ma main et fermé par trois cachets de cire d'Espagne, où seront exactement mentionnés tous les renseignements nécessaires à la découverte de la fortune ; mais mon confesseur ne pourra se dessaisir dudit paquet qu'après qu'il aura vu la réponse à la présente lettre ; ensuite, tous les desseins seront remplis.

FRANCESCO FIORENZI,

Civita-Vecchia,

par San-Benedetto. »

Les consuls de Fréjus ne répondirent pas à cette lettre. N'avaient-ils pu la traduire en français à cause de l'écriture presque illisible ou de leur ignorance probable de la langue italienne ? Avaient-ils cru à une tentative d'escroquerie ? On ne sait. En tout cas, vers la fin de l'année 1765, ils reçurent sur le même sujet une autre lettre. Elle provenait de Villa San-Stefano, était datée du 14 novembre et signée de B. Pietro Spada, prêtre, le soi-disant confesseur. « Pour la seconde fois, écrivait ce dernier, je vous annonce le décès de Francesco Fiorenzi arrivé le 20 août ; le 26 du même mois, je vous ai expédié l'extrait mortuaire de mon ami ainsi que la somme de 42 écus romains pour que, conformément à la volonté du défunt, vous vinssiez prendre connaissance du contenu du paquet cacheté ; devant votre silence obstiné, je vous prie de me rembourser ladite somme en m'envoyant une lettre de change d'égale valeur, payable à vue et à Rome ».

Surprise évidemment de se voir réclamer le remboursement d'une somme qu'elle n'avait pas reçue ou curieuse peut-être du secret que

dévoilerait l'ouverture du mystérieux paquet, la municipalité tint, avant de répondre, à se renseigner sur les antécédents de Spada et sur l'importance du vol commis par Fiorenzi. Pour cette fin, les consuls eurent la bonne fortune de pouvoir s'adresser directement à un homme de confiance, le père Vallentin, natif de Fréjus, ancien recteur du collège de Draguignan (1739-1741), qui occupait à Rome les hautes fonctions de procureur général de la congrégation de la Doctrine chrétienne et de consultant de celle de l'Index. Le 26 mars 1766, par lettre, ils exposèrent à leur compatriote toute la genèse de l'affaire en le priant de procéder lui-même ou à l'aide de ses relations à une enquête discrète sur Spada et Fiorenzi. Vallentin se livra aussitôt à l'information sollicitée. A cet effet, il écrivit à un de ses amis, recteur du collège de Civita-Vecchia, qui ne tarda pas à « prouver aussi clair que le jour » « que c'étaient des fripons de la galère San-Benedetto » qui avaient essayé de surprendre la bonne foi des consuls de Fréjus, comme du reste, de la même façon, ils avaient tenté de circonvenir le prince de Condé, le juge major de Montpellier et M. Digne, consul de France à Rome.

On ignore si, consécutivement à cette enquête, Fiorenzi et Spada furent inquiétés. Quoi qu'il en soit, leur tentative de vol démontre la pratique en France, 24 ans avant la Révolution, du « coup » classique du trésor caché. Il n'était pas inutile de signaler ce simple fait divers car, malgré son peu d'intérêt par lui-même, il permet de rectifier une assertion inexacte contenue dans la collection de notre *Bulletin*.

Louis HONORÉ.

---

---

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1923

---

Présidence de M. E. POUPÉ, président.

---

Présents : MM<sup>s</sup> CALVIERA, LE COZ ; MM. ASTIER, BELLETRUD, BÉRAUD, BLANCARD, CHEILAN, COLAS-DEBREUIL, CROS, ETIENNE, FAROUL, GUBERT, HONORÉ, JAUME, DE LACOUTURE Henri, LATIL, LE COZ, MARCHADIER, PONCIN, POUPÉ, SALVARELLI Gaston, SALVARELLI Joseph, TOUCAS, VIDAL, membres résidants.

Excusés : M<sup>me</sup> DE SAVIGNY DE MONCORPS ; MM. DITGÈS, GILET, OUDOT DE DAINVILLE, PERRIMOND.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre est lu et adopté.

Sont déposées sur le bureau les publications des Sociétés correspondantes, reçues depuis la dernière réunion. A signaler en outre l'ouvrage suivant offert par l'auteur :

Albert Vilar. — *Pour la défense de l'ancienne médecine* et un numéro du *Journal du Lot* (19 octobre 1923) rendant compte de « fêtes gauloises » célébrées à Capdenac le 14 octobre précédent, cette localité revendiquant l'honneur d'être située sur l'emplacement d'*Uxellodunum*, contrairement à l'opinion courante qui opte pour Puy d'Issolu (Lot).

Remerciements.

M. le Président exprime les regrets de la Compagnie au sujet du décès de M. Georges Gavoty, avocat, membre correspondant à Paris depuis 1912, et adresse à sa famille, et particulièrement à notre confrère, M. Raymond Gavoty, député du Var, l'expression de nos condoléances émues.

Communication de la correspondance :

— Lettre de M. Albert Terrasse, membre correspondant au Muy, qui remercie la Compagnie des félicitations qu'elle lui a adressées à propos de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

— Lettres de M. le général de division Louis Bonneau et de M. Maurice Viallon remerciant de leur admission comme membres correspondants.

— M. le Président informe ses confrères que les prix de la Société, en faveur de deux élèves du Collège, ont été décernés en juillet dernier aux jeunes Cauvin Antoine, de Draguignan (section littéraire) et Icard Fernand, des Arcs (section scientifique).

Quant au don anonyme de 200 francs transmis par la Société à la municipalité et doublé par cette dernière conformément au vœu du donateur, il a été consacré à l'achat pour le Musée d'un lumineux tableau représentant un paysage provençal, par notre confrère, M. Montenard.

S'excusant d'avoir été jusqu'à ce jour dans l'impossibilité de dresser le rapport dont il a été chargé par la Compagnie le 2 février dernier, au sujet d'une découverte de tombeaux gallo-romains dans le territoire de Cavalaire, M. Belletrud, membre résidant, est heureux toutefois de pouvoir donner lecture de la notice suivante établie récemment par M. le commandant Laflotte, membre correspondant à Toulon, et qui réalise entièrement le vœu de la Société :

### UNE NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE A CAVALAIRE

---

C'est à la villa *Caprice*, chez M. Alexis, qu'une douzaine de tombes gallo romaines ont été mises au jour par M. Antoine Gelin, maître-jardinier, lors du défoncement du terrain pour le tracé du jardin qui entoure la villa. Un hasard fortuit nous ayant mis en présence de l'inventeur, il a bien voulu nous donner les détails suivants sur sa trouvaille (fin 1922-début 1923).

Une des tombes, la plus proche du mur occidental du jardin, était exactement orientée E.-W., les autres non. Elle renfermait le

mobilier gallo-romain habituel : lampe sépulcrale (calèn), coupe, soucoupe et cruche en terre cuite non vernissée. Parois en tuiles à rebords dont nous fûmes assez heureux de retrouver, parmi les débris conservés, un fragment au *sigillum* bien connu, de Taurœntum à Fréjus :

HERE.



Herennius, qui s'est aussi manifesté ailleurs sous des formes différentes

HER. M.

RENN.

et

L. HER. OP.

Fait curieux : point de squelette, soit que le proche voisinage de la mer (150 m.) ait occasionné la dissolution du phosphate de chaux, soit que la sépulture ait été une simple tombe à ustion, dépouillée autrefois de son urne, soit pour une autre cause ignorée. La sépulture était d'ailleurs effondrée et disloquée par les racines des pins maritimes qui croissent depuis des siècles sur le littoral cavalaire.

Neuf autres tombes, encore plus effondrées, n'ont donné que des débris moins reconnaissables. Toutefois parmi ceux qui nous ont été présentés il était facile d'identifier :

1° Des fragments d'amphores : goulots, anses, culs, panses, mais qui pouvaient s'être trouvés mêlés au mobilier des tombes sans lui appartenir ;

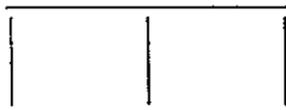
2° Des débris d'urnes et de vases cinéraires prouvant qu'une partie au moins des tombes était à ustion ;

3° Un moyen bronze de l'impératrice Fausine, identifié par le Dr Rivier, de la Croix-de-Cavalaire, qui put ainsi fixer l'utilisation de la nécropole au milieu du II<sup>e</sup> siècle de l'ère ;

4° D'autres monnaies (5 ou 6) faites d'un potin si oxydable et si oxydé que, bien que paraissant à fleur de coin à l'heure de la trouvaille, l'inventeur ne put rien y lire, car, nous a-t-il dit, le temps d'aller me laver les mains, je ne trouvais plus qu'une poussière blanchâtre, mêlée de grumeaux, à l'endroit où je les avais posées ;

5° Des débris d'urnes en verre, du modèle déjà décrit à la Société pour celles recueillies au château de la Garde par notre regretté confrère J. Blancard ;

6. Deux autres tombes jumelles, carrées, posées bout à bout,



semblèrent à l'inventeur devoir être des sépultures d'enfants. C'étaient des tombes à ustion, et nous devons dire que l'exiguïté des dimensions, 0 m. 60, fit surtout l'opinion de M. Gélin. Dans l'une des tombes jumelles, une jolie coupe, malheureusement brisée, en forme de coupe à champagne, en verre mince, transparent, et de dimension un peu plus grande, d'un tiers environ que les nôtres.

Dans l'autre tombe jumelle, la petite boîte en ivoire, renfermant des cendres, dont il est fait mention au bulletin et quelques autres vestiges dont nous ne parlerons pas, ne les ayant point vus.

M. Gélin nous a assuré qu'il ne faisait aucun doute pour lui que d'autres tombes pareilles existent encore en dehors de la propriété Alexis, au-delà du mur Nord, et même de l'autre côté du chemin qui la sépare de la propriété Pellegrin, le lotissement du terrain étant récent.

M. le commandant Laflotte ajoute à cette notice quelques renseignements sur l'origine phénicienne ou punique du mot Cavalaire et signale le rétablissement dans cette localité, au cours du I<sup>er</sup> Empire, d'une batterie d'artillerie déclassée peu après pendant la Restauration.

Sous le titre *Le département du Var en l'an II*, M. E. Poupé, après avoir rappelé à la suite de quelles circonstances le chef-lieu du département fut transféré de Toulon à Grasse en juillet 1793, étudie les organes du gouvernement révolutionnaire : administrations du département, des districts, des communes, représentants du peuple en mission, sociétés populaires, comités révolutionnaires. Il analyse le mouvement déchristianisateur et termine en donnant de nombreuses indications sur les changements de noms des communes, des rues, ainsi que des prénoms des particuliers. En somme, les lois révolutionnaires furent exécutées, mais la chute de Robespierre fut plutôt accueillie avec soulagement.

M. le Président rappelle que dans la séance du 1<sup>er</sup> juin une Commission fut nommée pour organiser une cérémonie solennelle à propos du cinquantenaire du décès du naturaliste dracénois Claude

**Gay.** Cette commission s'est réunie plusieurs fois ; un programme a été élaboré. La manifestation de gratitude de la ville, du Collège communal et de notre Société envers leur bienfaiteur aura lieu dimanche 16 courant au Théâtre municipal, à 14 h. 30, sous la présidence de M. le Préfet du Var. Auparavant une plaque commémorative en marbre, hommage des lauréats des prix Claude Gay, sera apposée sur la façade de la maison natale de notre compatriote, place aux Herbes, n° 4. Le portrait du savant, offert par les élèves du Collège, sera placé dans le parloir de l'établissement.

Avant de procéder, conformément à l'ordre du jour, au renouvellement du Bureau, la séance est suspendue pour permettre aux membres présents de se concerter sur les nominations à effectuer. A la reprise de la séance, le scrutin est ouvert et fermé.

Sont réélus, pour une période de deux ans :

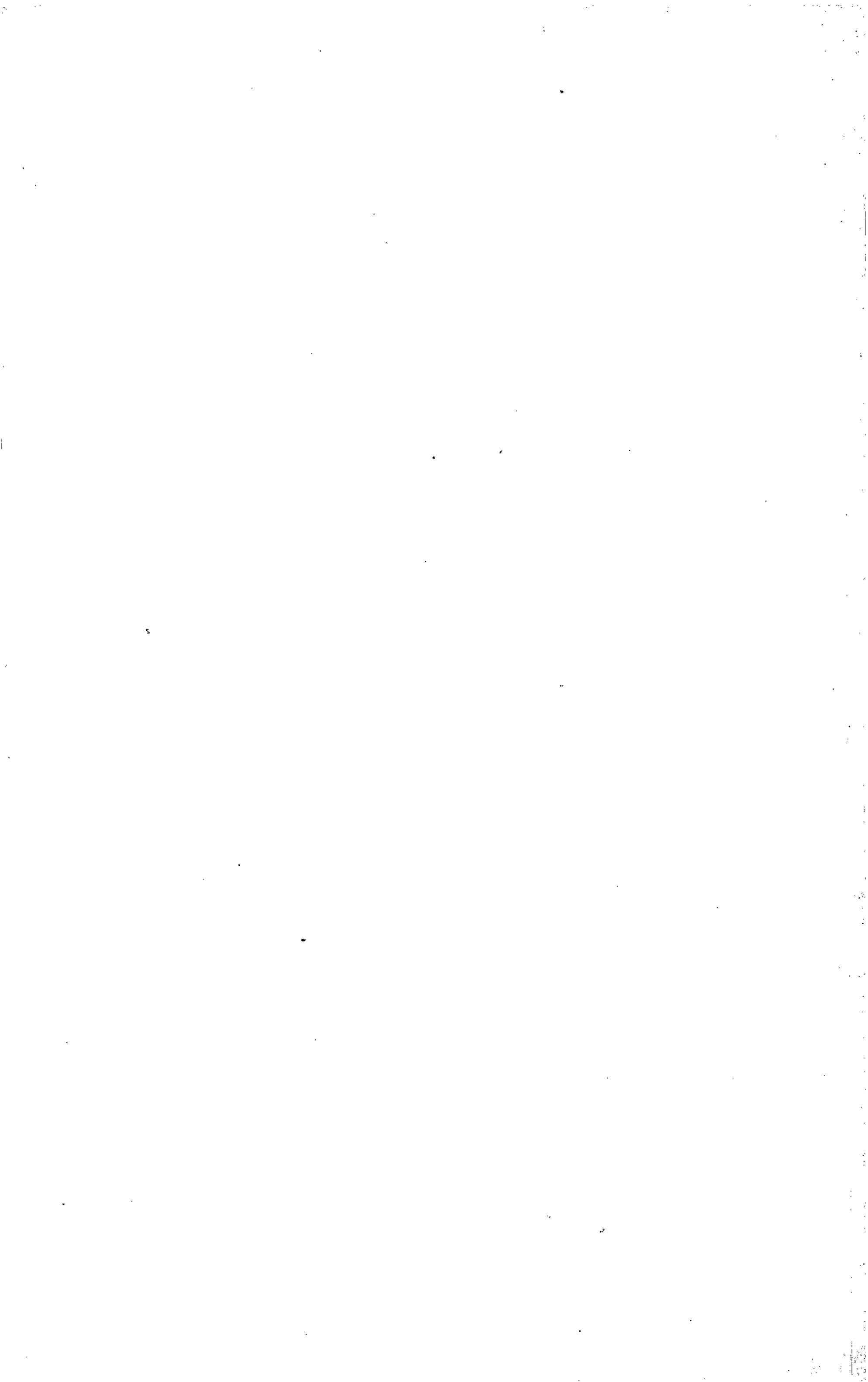
Président.....	M. Edmond POUPÉ.
Vice Président....	M. Louis RAFIN.
Secrétaire.....	M. Louis HONORÉ.
Conservateur.....	M. Louis CHEILAN.
Trésorier.....	M. Etienne PERRIMOND.

L'assemblée donne à M. E. Perrimond, trésorier, le pouvoir de toucher toutes les sommes qui seront attribuées à la Société à titre de subventions, dons, legs ou autrement et d'en fournir quittance.

Au nom des membres du Bureau, M. le Président remercie la Compagnie de la nouvelle marque de confiance qu'elle vient de leur témoigner et l'assure de tout leur dévouement aux intérêts de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---



## SOCIÉTÉS, REVUES & BIBLIOTHÈQUES CORRESPONDANTES

---

### SOCIÉTÉS, REVUES ET BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES

- AIX.** — *Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres.*  
— *Annales des Facultés des lettres et de droit (Bibliothèque universitaire).*  
— *Société d'Etudes provençales.*  
— *Bibliothèque Méjanès.*
- ALAIS.** — *Société scientifique et littéraire.*
- AMIENS.** — *Académie des sciences, des lettres et des arts.*  
— *Société des Antiquaires de Picardie.*
- ANGERS.** — *Société d'études scientifiques.*
- ANGOULÊME.** — *Société archéologique et historique de la Charente.*
- AVIGNON.** — *Académie de Vaucluse.*
- BAR-LE-DUC.** — *Société des lettres, sciences et arts.*
- BASTIA.** — *Société des sciences historiques et naturelles de la Corse.*
- BEAUNE.** — *Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune.*
- BÉZIERS.** — *Société archéologique, scientifique et littéraire.*  
— *Société d'études des sciences naturelles.*
- BORDEAUX.** — *Académie nationale des belles-lettres, sciences et arts.*  
— *Société linnéenne.*  
— *Société archéologique.*
- BREST.** — *Société académique.*
- CAEN.** — *Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.*
- CARCASSONNE.** — *Société des arts et des sciences.*
- CHALON-SUR-SAÔNE.** — *Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.*
- CHALONS-SUR-MARNE.** — *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.*
- CHARLEVILLE.** — *Société d'histoire naturelle des Ardennes.*

## 100 SOCIÉTÉS, REVUES, BIBLIOTHÈQUES CORRESPONDANTES

CHATEAU-THIERRY. — *Société historique et archéologique.*

DAX. — *Société de Borda.*

DIGNE. — *Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.*

DIJON. — *Académie des sciences, arts et belles-lettres.*

DRAGUIGNAN. — *Bibliothèque municipale.*

— *Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var.*

GAP. — *Société d'études des Hautes-Alpes.*

GRENOBLE. — *Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère.*

GUÉRET. — *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.*

HYÈRES. — *Bibliothèque municipale.*

LA ROCHELLE. — *Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.*

LE HAVRE. — *Société havraise d'études diverses.*

LE MANS. — *Société historique et archéologique du Maine.*

LE PUY. — *Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.*

LIMOGES. — *Société archéologique et historique du Limousin.*

LYON. — *Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.*

— *Société linnéenne.*

— *Société littéraire, historique et archéologique.*

MACON. — *Société d'histoire naturelle.*

MARSEILLE. — *Académie des sciences, lettres et arts.*

— *Bibliothèque municipale,*

— *Société scientifique industrielle.*

— *Société d'horticulture et de botanique des Bouches-du-Rhône.*

— *Société linnéenne.*

— *Société de statistique.*

MONTAUBAN. — *Société archéologique de Tarn-et-Garonne.*

— *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.*

MONTBRISON. — *La Diana.*

SOCIÉTÉS, REVUES, BIBLIOTHÈQUES CORRESPONDANTES 101

- MONTPELLIER. — *Société pour l'étude des langues romanes.*  
— *Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault.*  
— *Société archéologique.*
- MOULINS. — *Société d'émulation du département de l'Allier.*  
— *Revue scientifique du Bourbonnais et du centre de la France.*
- NANCY. — *Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.*
- NANTES. — *Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.*  
— *Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France*
- NICE. — *Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.*  
— *Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes.*  
— *Société des naturalistes des Alpes-Maritimes, 62, Boulevard Risso.*
- NIMES. — *Académie du Gard.*  
— *Société d'études des sciences naturelles.*
- ORLÉANS. — *Société archéologique et historique de l'Orléonais.*
- PARIS. — *Bibliothèque de la Sorbonne.*  
— *Comité des travaux historiques et scientifiques.*  
— *Comité des sociétés des Beaux-Arts des départements.*  
— *Répertoire d'art et d'archéologie (Bibliothèque universitaire.)*
- PAU. — *Société des sciences, lettres et arts.*
- PERPIGNAN. — *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.*
- POITIERS. — *Société des Antiquaires de l'Ouest.*
- ROUEN. — *Académie des sciences, arts et belles-lettres.*
- SAINT-OMER. — *Société des Antiquaires de la Morinie.*
- SAINTES. — *Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis.*
- SEMUR. — *Société des sciences historiques et naturelles.*
- SOISSONS. — *Société archéologique, historique et scientifique.*

## 102 SOCIÉTÉS, REVUES, BIBLIOTHÈQUES CORRESPONDANTES

- TOULON. — *Bibliothèque municipale.*  
— *Société d'histoire naturelle.*  
— *Académie du Var.*
- TOULOUSE. — *Société archéologique du midi de la France.*  
— *Société d'histoire naturelle.*  
— *Université de Toulouse* (Bibliothèque universitaire).
- TOURS. — *Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.*
- TROYES. — *Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.*
- VALENCE. — *Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.*
- VANNES. — *Société polymathique du Morbihan.*
- VERSAILLES. — *Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise.*

## SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- ANGLETERRE. — *The Manchester literary and philosophical society, Manchester, 36, George Street.*
- ARGENTINE (République). — *Museo nacional, Buenos-Aires.*
- BELGIQUE. — *Société royale malacologique de Belgique, à Bruxelles.*
- CANADA. — *Société de géographie de Québec.*
- GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — *Société des naturalistes luxembourgeois.*
- MEXIQUE. — *Sociedad científica « Antonio Alzate », à Mexico.*  
— *Institut géologique, Mexico.*
- SUÈDE. — *Kongl. Witterhets historie och antikvitets akademien, Stockholm.*  
— *The geological institution of the University of Upsala.*
- SUISSE. — *Société de géographie de Berne* (Bibliothèque de la ville)  
— *Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel.*
-

# LISTE DES MEMBRES

---

## PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. Dominique DOUBLIER.  
Claude GAY.  
Frédéric MIREUR.

---

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Jacques DE MORGAN.

---

## BUREAU

(1922-1923)

MM. Edmond POUPÉ, président.  
Louis RAFIN, vice-président.  
Louis HONORÉ, secrétaire.  
Louis CHEILAN, conservateur.  
Etienne PERRIMOND, trésorier.

---

## MEMBRES HONORAIRES

Mesdames Charles Girard-Doublier, à Draguignan. 1921 (1)  
V<sup>e</sup> Henri Segond, boulev. Foch, Draguignan: 1897

---

(1) Cette date est celle de l'admission. La liste est établie au 31 décembre 1923. Les noms en italique sont ceux des membres à vie.

## MEMBRES RÉSIDANTS

MM.	Abeille (Louis), boulevard G. Clemenceau.	1919
	Arnoux (Auguste), négociant, place du Marché.	1919
	Astier Alexandre, vice-président du Conseil de préfecture, boulevard Jean Jaurès.	1887
	Astruc (Jules), procureur de la République, rue de la République.	1918
	Barla (Félix), architecte départemental, allées d'Azé- mar, 21.	1907
	Baylet (Emile), industriel, allées d'Azémar.	1919
	Belletrud (Henri), avocat, juge suppléant, avenue Carnot.	1884
	Benoît (Théophile), ancien directeur de l'agence de la <i>Société Générale</i> , 19, boulevard Foch.	1919
	Béraud (Emile), avoué, docteur en droit, allées d'Azé- mar, 21.	1905
	Berruty (Daniel), avocat, allées d'Azémar, 17.	1909
	Blancard (Eugène), négociant, allées d'Azémar, 23.	1919
	Burtez (Alexandre), docteur en médecine, professeur au Collège, boulevard Foch.	1893
M <sup>me</sup>	Calviera (Blanche), née Busin, boulevard Foch, 6.	1920
MM.	Carpinetty (Baptistin), industriel, place de la Victoire.	1919
	Cat (Albert), docteur en médecine, place de la Victoire.	1922
	Causse (Etienne), directeur de l'agence de la <i>Société Générale</i> , avenue Carnot.	1921
	Cheilan (Louis), pharmacien, place du Marché.	1912
	Colas-Debreuil (Henry), villa des Iris, avenue de Mont- ferrat.	1923
	<i>Cowan Renwick</i> , ingénieur aux mines de Châteaudouble, boulevard de la Commanderie.	1921
	<i>Cros</i> , principal du Collège.	1920
	Davin (Marius) (chanoine), archiprêtre, boulev. Foch.	1912
	Denise (Paul), avoué, député du Var, boulev. Carnot.	1909
	Ditgès (Achille), ancien président du tribunal de commerce, maire de Draguignan, boulevard Foch.	1907

- MM. Duray (Jean), directeur du *Crédit commercial*, boulevard Clemenceau. 1920
- Dutruch, secrétaire général de la préfecture du Var. 1923
- Eggenberger (Georges), professeur au Collège, allées d'Azémar. 1918
- Estang (Henri de l'), notaire. 1913
- Etienne (Abel), notaire, place du Musée. 1908
- Faroul (Henri), conservateur des hypothèques, avenue Carnot. 1920
- Fourment (Gustave), sénateur du Var, rue des Minimes. 1915
- Gerfroy (Eudoxe), banquier, boulevard de la Liberté. 1918
- Giboin (Louis), ingénieur en chef des ponts et chaussées, avenue Carnot. 1923
- M<sup>me</sup> de Giers (baronne), quartier des Selves. 1922
- MM. de Giers (baron), ancien ambassadeur de Russie à Constantinople et à Rome, quartier des Selves. 1922
- Gilet, directeur de l'École normale d'instituteurs. 1921
- Girard (Joseph), docteur en médecine, boulev. Foch. 1897
- Gistucci (Léon), inspecteur d'Académie, av. Carnot. 1919
- Gubert (Joseph), négociant, boulevard de la Liberté. 1882
- Guérin (Paul), avocat, allées d'Azémar. 1921
- Guerrier, docteur en médecine, boulevard Clemenceau. 1921
- Guiran (Joseph), docteur en droit, rue de l'Observance. 1909
- Honoré (Louis), instituteur détaché au Collège, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, ancien correspondant (1913), 8, place de la Victoire. 1918
- Jaume (Alexandre), chef comptable, rue Nationale. 1919
- Jean (Léon), avoué, avenue Carnot. 1909
- Lacouture (Henri de), juge au tribunal, av. Carnot. 1919
- Lacouture (Jacques de), étudiant en droit, av. Carnot. 1922
- Lapouge (Marcel), avoué, boulevard Foch. 1921
- Latil (Ernest), ancien imprimeur, quartier St-Léger. 1910

- M<sup>me</sup> Le Coz, avenue du Quatre-Septembre. 1919
- MM. Le Coz (Léon), architecte, av. du Quatre-Septembre. 1920
- Lincou, industriel, rue de la République. 1919
- Marchadier (Eugène), commis de l'Inspection académique, boulevard Clemenceau. 1912
- Morard (Augustin), avoué, boulevard de la Liberté. 1914
- Morgan (Jacques de), archéologue, allées d'Azémar, 31, ancien correspondant (1920). 1921
- Nicolas (Léon), secrétaire du Conseil général, boulevard Foch. 1918
- Oudot de Dainville, archiviste départemental, rue de l'Observance. 1919
- Ourse (Joseph), ancien directeur de la *Société Générale* d'Arles, ancien correspondant (1919), rue du Combat. 1921
- Oustric (Marius), chirurgien-dentiste, av. Carnot. 1902
- Pelloquin (Joseph), docteur en médecine, boulevard Clemenceau. 1914
- Perrimond (Etienne), ancien greffier de la justice de paix, Grande Rue, 36. 1897
- Poncin (Lucien), avoué, boulevard de la Liberté. 1920
- Poupé* (Edmond), professeur d'histoire au Collège, conservateur du musée et de la bibliothèque, membre non résidant du Comité des travaux historiques, 19, boulevard Clemenceau. 1895
- Rafin (Louis), avocat, boulevard Foch. 1896
- Rampal (Auguste), avocat, docteur en droit. 1886
- Rougelot* (Louis), docteur en médecine, rue Nationale. 1919
- Salvarelli (Gaston), chef de division à la préfecture du Var, avenue Félicien Clavier. 1913
- Salvarelli (Joseph), chef de division à la préfecture du Var, avenue Carnot. 1897
- Santamaria* (Dominique), architecte, rue de la Motte. 1921
- Ségonde (Louis), boulevard Foch. 1919
- Sigallas (Auguste), docteur en médecine, inspecteur départemental du service d'hygiène, av. Carnot. 1892

<b>MM.</b> Toucas (Guillaume), publiciste, boulev. Clemenceau.	1919
Troin, receveur municipal, avenue Carnot.	1919
Valère (Ferréol de la), avocat, boulev. Clemenceau.	1919
Verny (Victor), propriétaire, rue des Tanneurs.	1883
Verrion (Jules), avoué, rue Nationale.	1897
Vian (Joseph), juge de paix.	1919
Vidal (Paul), ingénieur des ponts et chaussées, avenue Carnot.	1920

## MEMBRES CORRESPONDANTS

<b>MM.</b> Alleman (Augustin), b <sup>d</sup> des Italiens, 29, Paris, II <sup>e</sup> .	1911
Alphandery (Paul), rue de la Faisanderie, 104, Paris XVI <sup>e</sup>	1918
Ardoin (Henri) chanoine, archiprêtre de la cathédrale, 6, rue Emile Zola, Toulon.	1890
Arènes (Jean), instituteur, botaniste, Square des Tilleuls, Parc-St-Maur (Seine).	1922
Arnaud (Célestin), professeur honoraire de l'école Rouvière, St-Paul-en-Forêt.	1918
Aubert, directeur de l'école primaire des Arcs.	1900
Aublé (Pierre), architecte, Saint-Raphaël.	1907
Barbier (Antoine), Barjols.	1911
Barbier (Léon), instituteur, géologue, Square des Tilleuls, Parc-St-Maur (Seine).	1922
Barles (Jean), inspecteur général des postes, rue de la Gaîté, 3, Paris XIV <sup>e</sup> .	1917
Battesti (Pierre), inspecteur de l'enregistrement en retraite, 44, rue Nationale, Fréjus.	1898
<b>M<sup>me</sup></b> Beauvillé (Guillaumette de) née de Grasse, (Etat-major, Meknès, Maroc).	1921
<b>M.</b> Bellon (abbé), vicaire à la cathédrale, 17, rue Baudin, Toulon.	1915
<b>M<sup>me</sup></b> Berger, à Saint-Raphaël.	1919
<b>MM.</b> Berger, ancien maire de Saint-Raphaël, 10, rue de Losa, Paris XVI <sup>e</sup> .	1919

- MM. Blacas (duc de), ancien député de Maine-et-Loire, 81, rue de Grenelle, Paris VII<sup>e</sup>. 1907
- Blacas (marquis de), 81, rue de Grenelle, Paris VII<sup>e</sup>. 1923
- Blacas (comte Bertrand de), château d'Ussé, à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire), avenue de l'Alma, 31, Paris VIII<sup>e</sup>. 1907
- Bongrand (Pierre), médecin-chef de l'hôpital militaire de Fréjus, à Saint-Raphaël. 1922
- Boisgein (de) (Augustin), à Bargemon. 1918
- Bonneau (Louis), général de division du cadre de réserve, ancien commandant du 7<sup>e</sup> corps d'armée, domaine des Grottes, à la Motte. 1923
- Bonnet (Antonin), ancien bijoutier, campagne Beaulieu, la Garde-de-Toulon, ancien résidant (1888). 1922
- Bossavy, inspecteur des postes et télégraphes, 12, avenue de Paris, Versailles, ancien résidant (1886). 1898
- Bouffier (Emile), directeur honoraire du service des titres à la Banque de France, 48, boulev. Cunéo, Toulon. 1912
- Bouve* (Emmanuel), chef de section (7<sup>e</sup>) au service financier des services du Ravitaillement, ministère du Commerce et de l'Industrie, 18, rue Philibert Lucot, Paris XIII<sup>e</sup>. 1914
- Mlle Bouyer Karr (V.), femme de lettres, château de Méaulx, par Claviers (Var). 1917
- MM. Capus, docteur en médecine, rue Lacépède, 6, Marseille, ancien résidant (1918). 1924
- Castinel (Julien), secrétaire de l'asile départemental des vieillards, 110, chemin de Montolivet, Marseille. 1901
- Chaillan (chanoine), curé, Septèmes (B.-du-R.), correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. 1907
- Chaperon (abbé), curé, La Martre. 1904
- Chaubet (Jacques), propriétaire, 60, rue de Tocqueville, Paris XVII<sup>e</sup>. 1919

- MM. Chiris (Marcellin), receveur des postes et télégraphes,  
11, route de St-Vallier, Grasse, ancien résidant  
(1897). 1904
- Clapier (abbé), curé-doyen, La Seyne. 1909
- Coulomb (Jean), instituteur en retraite, La Londe, ancien  
résidant (1919). 1922
- Courdouan (Gabriel), receveur de l'enregistrement, à  
Lorgues. 1909
- Dauphin* (L. C.), pharmacien, Carcès. 1886
- Dol (Abel), ingénieur chimiste, à Flayosc. 1919
- Dolliéule (Frédéric), ancien magistrat, avocat, Solliès-  
Pont. 1885
- Dozol, capitaine en retraite, à Bar-sur-Loup (Alpes-  
Maritimes). 1920
- Durand de Grossouvre, lieutenant-colonel en retraite,  
Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire). 1884
- Escarras, docteur en médecine, conseiller général des  
Basses-Alpes, à Castellane. 1921
- Fabre* (Aristide), chef de la station séricicole à Pnom-  
Penh (Cambodge), ancien résidant (1914). 1921
- Fabre (Félix), inspecteur honoraire de l'enseignement  
primaire, à Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), ancien  
résidant (1874). 1883
- Fabry* (Joseph de), inspecteur des finances, rue Rosa  
Bonheur, 6, Paris XV<sup>e</sup> 1913
- Féraud (Edmond), propriétaire, Le Thoronet (Var). 1884
- Ferrié (général), membre de l'Institut, 2, square Latour-  
Maubourg, Paris VII<sup>e</sup> 1918
- Fonscolombe-La Môle* (baron de), 9, rue Armény, Mar-  
seille. 1913
- Fournial (Dr) (Henri), directeur du service de santé  
du XI<sup>e</sup> corps d'armée, Nantes. 1921
- Fournial (Honoré), ingénieur électricien, Trans. 1919
- Gardiès (Léonce), ingénieur aux forges et chantiers de la  
Seyne. 1919

- MM. Gattefossé (Jean), ingénieur chimiste, Lorgues. 1920  
 Gauchet (Henri), chef d'escadron en retraite, villa Male-  
 ribes, St-Tropez, ancien résidant (1893). 1912  
 Gavoty (Raymond), député du Var, Campdumy par  
 Flassans (Var). 1916  
 Gensollen (Octave), avocat, domaine de la Vaille, par La  
 Crau (Var). 1903  
 Geofroy (Antoine de), rue du Bouquet-de-Longchamp,  
 12, Paris XVI<sup>e</sup> 1915  
 Gérard (Victor), industriel, Aups. 1918  
 Gérin-Ricard (comte de), correspondant du ministère  
 de l'Instruction publique pour les travaux historiques,  
 rue Wulfran-Puget, 33, Marseille. 1903  
 Giboin, professeur au Lycée, en retraite, 46, rue Victor-  
 Clapier, Toulon. 1912  
 Giboin (Clément), instituteur détaché à l'école Rouvière,  
 Toulon. 1920  
 Giraud d'Agay (Melchior de), villa Aublé, Saint-Ra-  
 phaël. 1886  
 Grasse (marquis de), villa Sainte-Maxime, boulevard  
 Alexandre III, Cannes. 1912  
 Guébbard (docteur Adrien), agrégé de physique des  
 facultés de médecine, Saint-Vallier (Alp.-M.). 1895  
 Gueirard, pharmacien, Le Muy. 1903  
 Hastings (Joseph), Fréjus, ancien résidant (1911). 1913  
 Héraud (François), propriétaire, Flayosc. 1919  
 Hugues, docteur en médecine, ancien conseiller général  
 du Var, ancien maire des Arcs. 1909  
 Jerphanion (Jean de), château de Saint-Ferréol, par  
 Barjols. 1905  
 Jourdan (Eugène), professeur honoraire du Lycée d'Alger,  
 avocat, 73, route Nationale d'Aix, Saint-Antoine,  
 Marseille, ancien résidant (1883). 1886  
 Kheil (Napoléon M.), entomologiste, Ferdinandstrasse,  
 Prague (Tchéco-Slovaquie). 1897

- MM. *Laflotte* (commandant), 6, rue Gimelli, Toulon. 1918  
*Latil* (Victor), rue Goiran, Aix. 1919  
*Leclerc*, percepteur à Antibes, ancien résidant (1911) 1920  
*Lefebure* (Henri), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 3 bis, rue Bardineau, Bordeaux, ancien résidant (1914). 1920  
*Lieutaud*, notaire, Volonne (Basses-Alpes). 1905  
*Llosa* (abbé), docteur en théologie, directeur au grand séminaire de La Castille, La Crau (Var). 1915  
*Lombard* (Ferdinand), conservateur des eaux et forêts, 10, rue Maréchal Joffre, Nice, ancien résidant (1905). 1912  
*Lombard-St-Cyr* (Hippolyte), 8, rue Théophile-Gautier, Paris XVI<sup>e</sup>. 1909  
*Marès* (abbé), curé de Giens. 1921  
*Marin de Carranrais* (de) (François), ancien archiviste auxiliaire des Bouches-du-Rhône, membre de l'Académie de Marseille, villa La Marine, chemin de Sainte-Marthe, Saint-Barthélemy, Marseille. 1883  
*Masse* (Edouard), professeur honoraire, 51, rue Georges Clemenceau, Nice, ancien résidant (1911). 1913  
*Maurras* (Charles), homme de lettres, 60, rue de Verneuil, Paris VII<sup>e</sup>. 1917  
*Meissonnier* (Etienne), pharmacien, Terrisol, la Serinette, Toulon. 1921  
*Missimilly* (Eugène), docteur en médecine, 1, avenue Clemenceau, Nice, ancien résidant (1904). 1920  
*Mollandin de Boissy* (Robert), entomologiste, 4, quai du Port-Marchand, Toulon. 1907  
*Montenard*, artiste peintre, Besse 1919  
*Mourrou* (abbé), curé, Tavernes. 1919  
*Mouttet* (Ferdinand), notaire et maire, Signes. 1898  
*Parès* (Jacques), archiviste de la ville de Toulon, 50, rue Gimelli. 1918  
*Perraud* (Maurice), boulevard de la Madeleine, 103, à Marseille. 1919  
*Portes de la Fosse* (des), lieutenant-colonel, Besse. 1918

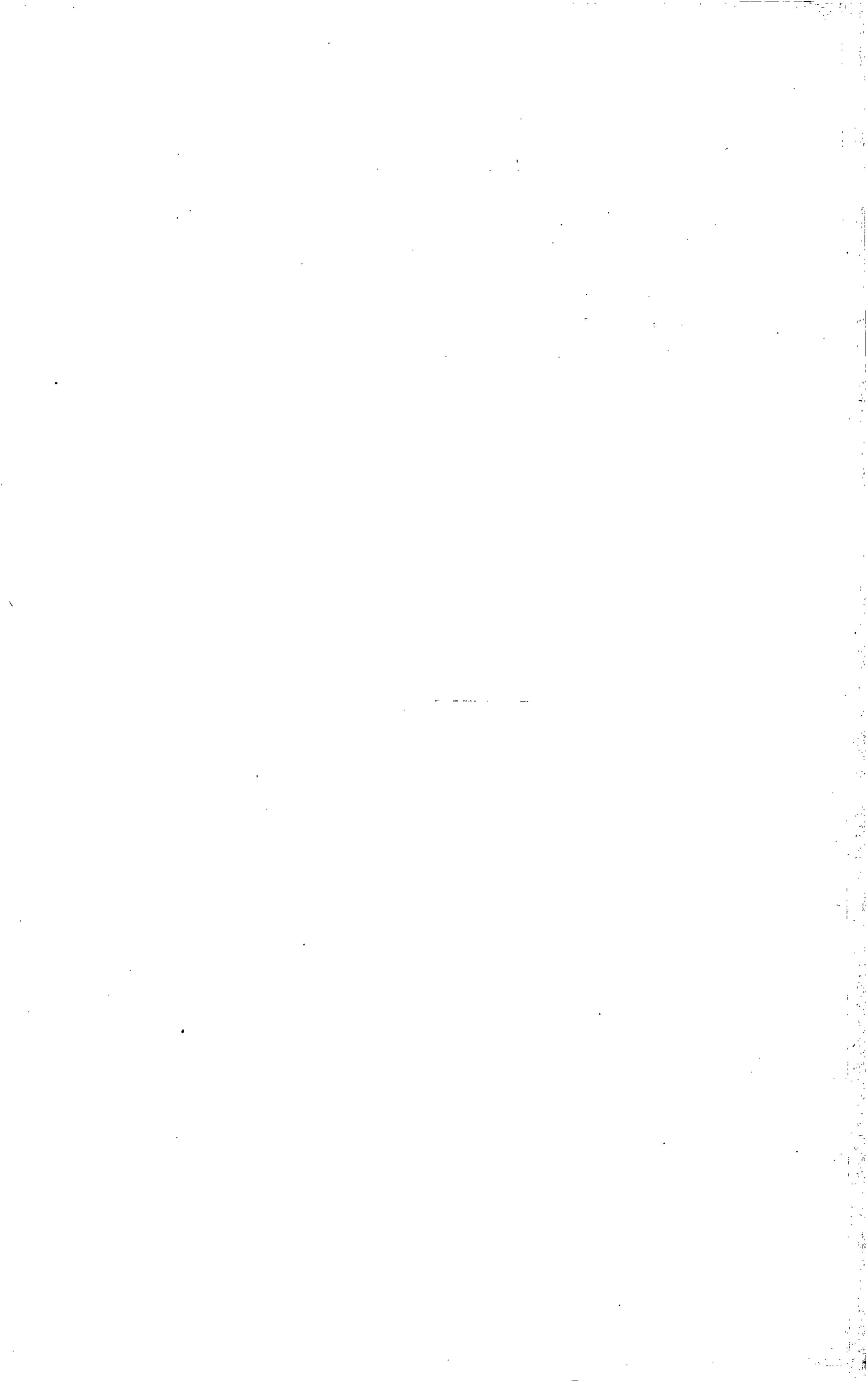
- M. Poubaër, lieutenant-colonel, en retraite, rue Picot, 60, Toulon, ancien résidant (1909). 1913
- M<sup>me</sup> Prézeau (Charlotte), Figanières, ancien résidant (1920) 1923
- MM. Primard (Daniel), propriétaire, rue Nationale, Philippeville. 1896
- Puntello (abbé), curé, Sainte-Anne d'Evenos. 1914
- Rasque de Laval (Henri), à Ste-Roseline, les Arcs. 1919
- Raynaud (Claude), industriel, Flayosc. 1918
- Reboul (Jules), instituteur en retraite, Castellane. 1913
- Rodier (abbé), curé, Le Luc. 1919
- Roure (baron du), château de Barbégat, près Arles. 1903
- Roustan (François), architecte, 27, rue Victor-Clapier, Toulon. 1907
- Roustan (Jules), architecte des monuments historiques, 2, rue Dumont d'Urville, Toulon. 1922
- Saglietto, curé de Signes. 1914
- Salf (Joseph), notaire, Bormes. 1918
- Salvarelli (Dominique), receveur de l'enregistrement, Cotignac. 1919
- Sauvaire, docteur en médecine, Callas-du-Var. 1916
- M<sup>me</sup> Savigny de Moncorps (vicomtesse de), St-Raphaël. 1916
- MM. Sinety (vicomte de), château de Taulane, par la Bastide. 1886
- Sivan (Louis), avocat, Fréjus. 1884
- Stolzenberg, professeur au collège, Uzès, ancien résidant (1919). 1923
- Tallent (Gustave), professeur en retraite, maire, Callian. 1922
- Terrasse (Albert), industriel, Le Muy. 1919
- Thomas (Auguste), docteur en médecine, Roquebrune. 1922
- Mlle Tournatoire, La Tour d'Aigues (Vaucluse), ancien résidant (1918). 1920
- MM. Vadon (Aimé), industriel, Trans. 1919
- Vadon (Joseph), docteur en médecine, St-Raphaël. 1910

## LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

113

MM. Vaillant (Paul), industriel, Barjols.	1918
Vial (Louis), notaire, 3, rue d'Antibes, Cannes.	1919
Viallon (Maurice), ingénieur chimiste, Lorgues.	1923
Villeneuve-Bargemon (colonel de), Bargemon.	1911
Villeneuve-Esclapon Vence (marquis de), ancien député, rue de Prony, 75, Paris XVII <sup>e</sup> .	1881

---



# TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXXIV

## MÉMOIRE

	PAGES
XII. — Louis Honoré, <i>L'Emigration dans le Var (1789-1825)</i> .....	1-781

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

<i>Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille</i> ; programme de concours.....	30
<i>Académie du Var</i> ; programme de concours pour 1922	5
Admission de nouveaux membres :	
MM. Arènes, correspondant.....	31
Barbier (Léon), correspondant.....	31
Blacas (marquis de), correspondant.....	46
Bongrand (D <sup>r</sup> ), correspondant.....	19
Bonneau (général), correspondant.....	89
Cat (D <sup>r</sup> ), résidant.....	40
Colas-Debreuil, résidant.....	64
Dutruch, résidant. ....	70
Giboin (Louis), résidant... ..	46
M <sup>me</sup> Giers (baronne de), résidant.....	5
MM. Giers (baron de), résidant.....	5
Lacouture (Jacques de), résidant.....	43
Roustan (Jules), correspondant.....	31
Tallent, correspondant.....	43
Thomas (D <sup>r</sup> ), correspondant... ..	40
Viallon correspondant.....	89
<i>Agenda Lumière</i> , don par M. le D <sup>r</sup> Guébard.....	84
Aicard (Jean). V. Remerciements.	

<i>Alchimiste bargemonnais (Un)</i> , par M. Gauchet, analyse de communications . . . . .	10, 32
<i>Alpes suisses (Les)</i> , par E. Rambert, don par M. le D <sup>r</sup> Guébbard . . . . .	84
Ameghino. V. Don.	
Ampus. V. Découverte à Ampus.	
<i>Anciennes médailles coloniales françaises</i> , par M. Bouve, don . . . . .	38
<i>Annibal Grimaldi, comte de Bueil</i> , par M. de Grasse, lecture par M. Honoré et analyse de communica- tion . . . . .	44
<i>Annuaire des littérateurs, des auteurs et compositeurs de musique et des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, etc.</i> , par P. Robert et R. de Depagniat (lettre annonçant la parution du <i>Grand</i> ) . . . . .	40
<i>Annuaire international de la photographie</i> , don par M. le D <sup>r</sup> Guébbard . . . . .	84
<i>Anthropologie bolivienne</i> , par Chervin, don par M. le D <sup>r</sup> Guébbard . . . . .	84
Appel du Bureau dans le but de remédier à la situa- tion financière difficile de la Société (Résultats de l')	36
Arènes (M). V. Admission, Remerciements.	
Arles. V. Charte.	
<i>As d'Hadria (Picenum)</i> . V. <i>Bulletin archéologique</i> .	
<i>Association « France-Grande Bretagne »</i> . V. <i>Rapport</i> .	
Aubert (Georges) (M). V. Félicitations, Regrets.	
Ayasse (M.) V. Bienvenue.	
<i>A propos de livres</i> , par M. Parès, don . . . . .	86
Babelon (M). V. <i>Bulletin archéologique</i> .	
Bagarry (M). V. Regrets.	
Bar-le-Duc. V. <i>Société des lettres</i> .	
Barbier (Léon) (M). V. Admission, Remerciements.	
Bataille (Henry). V. <i>Société des lettres</i> .	
Bayonne. V. <i>Société des sciences</i> .	
<i>Beausset (Le)</i> . V. <i>Beausset Vieux</i> .	
<i>Beausset Vieux (Le)</i> , par M. Laflotte, analyse de communication . . . . .	6

<b>Belletrud (M).</b> V. Cinquantenaire, <i>Découverte de tombeaux, Découverte de tombes, Evolution, Monnayage, Nécropole, Tourne.</i>	
<b>Bénitier avec inscription à l'église de Trets : photographie,</b> par M. Chaillan ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes.</i>	66
<b>Berlier François-Toussaint, peintre toulonnais,</b> par M. Parès ; lecture par M. Poupé et analyse de communication.....	37
<b>Béziers.</b> V. <i>Société archéologique.</i>	
<b>Bibliothèque de l'Université d'Urbana (Illinois) ;</b> demande d'échange de notre Bulletin avec une publication agricole.....	19
<b>Bibliothèque municipale.</b> V. Don anonyme.	
<b>Bienvenue à :</b>	
<b>MM.</b> Ayasse.....	65
Cat (D <sup>r</sup> ).....	43
Colas-Debreuil.....	65
Dauphin.....	65
Dutruch.....	83
Gattefossé.....	87
Giboin (L.).....	69
Lacouture (J. de).....	46
Laflotte.....	4, 64
Lapouge.....	18
Ourse.....	4
Tallent.....	65
Viallon.....	87
<b>Billets de confiance de la municipalité de Toulon (1791-1792) (Les),</b> par M. Parès ; don.....	29
<b>Billette (Draguignan).</b> V. <i>Station gallo-romaine.</i>	
<b>Blacas (le marquis de) (M).</b> V. Admission.	
<b>Blancard (Joseph) (M).</b> <i>Crâne, Regrets.</i>	
<b>Boivin.</b> V. Poinçons.	
<b>Bongrand (M. le D<sup>r</sup>)</b> V. Admission, Remerciements.	

E. Boniffacy. V. <i>Evolution</i> .	
Bonneau (M). V. Admission, Remerciements.	
Bordeaux. V. <i>Société archéologique</i> .	
Bos (M). V. Regrets.	
Bouve (M). V. <i>Anciennes médailles, Colonel, Prêt.</i>	
Brongniart. V. <i>Traité</i> .	
Brunel (Conventionnel). V. <i>Suicide</i> .	
Bueil. V. <i>Annibal</i> .	
Buenos-Ayres. V. Don.	
Buffon. V. <i>Œuvres</i> .	
<i>Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques</i> ; mention d'une communication de M. de Gérin-Ricard, intitulée <i>Epitaphe du XII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Paul à Hyères (Var)</i> ; de deux rapports, l'un de M. Babelon sur une note de M. Poupé concernant un <i>As d'Hadria</i> (Picenum), l'autre de M. Espérandieu sur une notice de M. de Gérin-Ricard intitulée <i>Le Temple octogonal de Saint-Pierre-les-Martigues et le culte officiel dans cette région</i> .....	63
— Mention de deux rapports l'un de M. Stein sur une étude de M. Honoré intitulée <i>Les fondateurs de cloches en Basse-Provence du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> , l'autre de M. Camille Jullian sur l'intérêt archéologique présenté par notre Bulletin en particulier par les <i>Promenades varoises</i> de M. Laflotte.....	87
<i>Bulletin de la Société</i> ; dépôt du tome XXXIII (1920-1921).....	18
— Accusés de réception dudit tome par M. le Ministre de l'Instruction publique.....	29, 36
<i>Bulletin historique et philologique (jusqu'à 1715) du Comité des Travaux historiques et scientifiques</i> ; insertion d'une communication de M. Poupé sur des <i>Représentations scéniques en Provence du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle</i> .....	38
Bureau nouveau. V. Remerciements.	

Bureau (Réélection du). . . . .	97
Cabasse (Prosper). V. <i>Parlement</i> .	
Caillemer. V. <i>Haut fonctionnaire</i> .	
Callian V <i>Sainte-Maxime</i> .	
Calviera (M <sup>me</sup> ) V. Don, Remerciements.	
Cambodge. V. <i>Mouche</i> .	
Camerlynck (G. H ). V. <i>Rapport</i> .	
<i>Carte de la nécropole memphite (Dahghour, Sakkarah, Abou-Sir)</i> , par M. de Morgan ; don.....	35
Carthy (Mac) V. <i>Dictionnaire universel</i> .	
Cassin (M). V. Offre.	
Cat (M. le D <sup>r</sup> ). V. Admission, Bienvenue.	
<i>Cataclysmes pleistocènes et leurs conséquences au point de vue de l'humanité (Les)</i> , par M. de Morgan ; don.	33
Cavalaire. V. Découverte de tombeaux, <i>Nécropole</i> .	
Cayenne. V. <i>Relations de Marseille</i> .	
Chaillan (M). V. <i>Bénitier, Charte, Dotations, Note archéologique, Pierre tombale, Redoute, Relations de Marseille, Saint-Rémy</i> .	
Chaix (M). V. Regrets.	
<i>Chapelle de Saint-Martin à Draguignan (La)</i> , par M. Laffotte, analyse de communication.....	64
<i>Chapelle de Saint-Pons à Figanières (La)</i> , par M. Laffotte, analyse de communication.....	84
<i>Charte d'érection de l'église collégiale de la Major à Arles (27-29 août 1551)</i> , par M. Chaillan ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	37
Cheilan (M) , réélu conservateur.....	97
— V. <i>Crâne, Don, Félicitations, Mouche, Remerciements, Tremblement</i> .	
Chervin. V. <i>Anthropologie</i> .	
Chiris (M). V. <i>Sépulture</i> .	
Cinquantenaire du décès de Claude Gay (cérémonie du) ;	

— Nomination d'une commission d'organisation comprenant les membres du Bureau et MM. Belletrud, Gubert et Salvarelli Gaston.....	85
— Compte rendu des travaux de la Commission et programme de la cérémonie.....	96
Colas (Louis) V <i>Société des sciences</i> .	
Colas-Debreuil (M). Admission, Bienvenue.	
Colbert. V. <i>Trait</i> .	
Collège. V. Don anonyme.	
Colonel hollandais Jauffret, de famille dracénoise (Le) (1765-1825 ?), par M. Bouve; lecture par M. Honoré et communication. ....	51, 52
Comité d'organisation des concerts classiques de Draguignan (Lettre du) informant du prix des cartes d'abonnement pour 1923.....	46
Comité des travaux historiques et scientifiques. V. <i>Bulletin archéologique, Bulletin historique</i> .	
Commission historique du département du Nord; demande d'envoi de la collection du <i>Bulletin</i> de la Société .....	5
Commune provençale à l'époque préromaine et romaine : Flayosc (Une), par M. Laffotte; étude primée au concours organisé par la <i>Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille</i> .....	83
Compte rendu financier de 1921.	
— Annonce de présentation du compte rendu, par M. le Président.....	5
— Compte rendu, par M. Perrimond, trésorier.....	8
Compte rendu financier de 1922, par M. Perrimond.	46
Congrès des bibliothécaires et des bibliophiles; programme.....	46
Congrès des Préhistoriens, Archéologues classiques et Numismates du bassin du Rhône; lettre du Comité de Rhodania au sujet de l'ouverture du Congrès... ..	18

<i>Congrès des Sociétés savantes</i> ; circulaire sur l'organisation à Marseille du 55 <sup>e</sup> Congrès.....	8
— Programmes des travaux et des excursions (1922 et 1923).....	30, 40, 88
— Annonces de communications.....	30, 31, 66
V. <i>Bénitier, Charte, Constitution civile, Crâne, Curiosités, Découvertes préhistoriques, Département, Vicomtes, Etude, Généalogie, Grandé Peur, Hache, Haut fonctionnaire, Missel, Note archéologique, Phénomènes atmosphériques, Pierre tombale, Relations de Marseille, Roubaud, Trait, Voies du sel</i>	
Conseil général du Var. V. Remerciements, <i>Rues</i> .	
<i>Considérations sur l'être vivant (La Characée considérée au point de vue orthobiontique)</i> , par M. Charles Janet; don.....	83
<i>Constitution civile du clergé à Saint-Tropez (Application de la)</i> , par M. Honoré; analyse de communication.....	62
— Annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	66
Cornillier (M <sup>me</sup> ). V. Don, Remerciements.	
Correspondance (communication de la).....	4, 7, 18, 29, 33, 36, 39, 46, 69, 83, 84, 94
Coulomb (M). V. Félicitations.	
Courlin. V. <i>Encyclopédie</i> .	
<i>Crâne dolichocéphale trouvé à Draguignan (Présentation d'un)</i> , par M. Dauphin, communication.....	20
— Annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	30
— Lettre de M. Dauphin au sujet de l'examen du crâne par les préhistoriens du Congrès de <i>Rhodania</i>	33
— Nomination d'une commission comprenant MM. Abeille, Blancard Joseph, Cheilan, de Morgan et Oudot de Dainville pour surveiller les fouilles à effectuer dans la propriété de M. Peytral.....	34
— Indication du résultat des fouilles pratiquées.....	41

— Nomination, aux fins d'examen du crâne, de M. le D <sup>r</sup> Pelissier par la <i>Société préhistorique française</i> .	69
<i>Curiosités de l'état civil de Toulon pendant la Révolution (Les)</i> , par M. Parès ; annonce de présentation au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	66
Dauphin (M). V. Bienvenue, <i>Crâne, Fox-Amphoux,</i> <i>Hache en bronze, Hache en fer.</i>	
Davin (M) V. Don, Remerciements, <i>Tradition.</i>	
Découverte à Ampus de monnaies romaines et d'une drachme massaliote communiquées par M. le D <sup>r</sup> Troin.....	61
Découverte de tombeaux gallo-romains à Cavalaire (annonce par M. le Président de la).....	61
— Désignation de M. Belletrud comme rapporteur..	61, 94
<i>Découverte de tombes gallo-romaines à Saint-Raphaël,</i> par M. Belletrud ; analyse de communication.....	60
<i>Découvertes préhistoriques en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle,</i> par M. de Gérin-Ricard ; annonce de présenta- tion de la communication au <i>Congrès des Sociétés</i> <i>savantes</i> .....	30
— Don.....	83
Depagniat (R.). V. <i>Annuaire des littérateurs.</i>	
<i>Département du Var en l'an II (Le)</i> , par M. Poupé ; renvoi de la communication à une séance ultérieure.	89
— Analyse de communication.....	96
<i>Département du Var en l'an IV (Le)</i> , par M. Poupé ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	31
Dériès (M). V. <i>Haut fonctionnaire.</i>	
<i>Dictionnaire de biographie, de mythologie et de géo-</i> <i>graphie anciennes</i> , par Smith ; don par M <sup>me</sup> de Savigny de Moncorps... ..	7
<i>Dictionnaire des antiquités romaines et grecques</i> , par A. Rich ; don par M <sup>me</sup> de Savigny de Moncorps... ..	7
<i>Dictionnaire universel de géographie</i> , par Mac Car- thy ; don par M. Verrion.....	84

<i>Distances des planètes au soleil (Notes sur les)</i> , par Albert Vilar ; don.....	63
Ditgès (M). V. <i>Fédération</i> .	
Don anonyme de 200 francs, doublé par la municipalité, moitié pour la Bibliothèque ou le Musée de la Ville, moitié pour le Collège.	
— Lettres de M. le Maire de Draguignan et de M. le Principal du Collège informant, l'une d'achats d'ouvrages pour la Bibliothèque, l'autre du nom des lauréats en 1922.....	39
— Annonce des lauréats en 1923 et de l'achat pour le Musée d'un tableau de M. Montenard.....	94
Don de chauves-souris du Cambodge, par M. Ar. Fabre ..	39
Don de monnaies romaines et françaises, par M. Cheilan.....	88
Don de monnaies romaines, polonaises et françaises, par M. Porcherot....	66
Don des ouvrages d'Ameghino, par le Gouvernement de la province de Buenos-Ayres.....	3
Don d'ouvrages et de collections minéralogiques, par M. Edmond Girard.....	43
Don d'un agrandissement d'une photographie de M. Mireur, par M <sup>me</sup> Calviera.....	38
Don d'un cliché, par M. Laflotte.....	7
Don d'un sonnet inédit d'Alfred de Musset, par M <sup>me</sup> de Savigny de Moncorps. ....	88
Don d'une collection conchyliologique, par M. Rampal	43
Don d'une collection de coquilles marines du Pacifique et de la Méditerranée, par M <sup>mes</sup> Utile et Cornillier.....	39
— Remerciements à MM. Gueirard et Cheilan au sujet de ce don.....	39
Don d'une monnaie d'Henri IV, par M. Davin.....	66
Don d'une selle de fabrication américaine, par M. Lions.....	88

Don d'une tête de grand toucan, par M. Paban.....	88
Dons anonymes de 1.200 fr. et de 125 fr. en souvenir de M. Mireur.....	38
Dons de divers ouvrages et d'une collection de mon- naies, par M. Verrion.....	46, 83
Dons d'ouvrages, par M. le Dr Guébbard.....	43, 83
<i>Dotations pour le studium du pape Urbain V à Gi- gean (Documents sur Villeneuve, Poussan, Balaruc) (1364-1369), par M. Chaillan; don.....</i>	43
<i>Draguignan V. Chapelle, Comité, Crâne, Rues, Sta- tion gallo-romaine.</i>	
Durand (Jean), seigneur de la Motte. V. Rues.	
Dutruch (M). V. Admission, Bienvenue, Remercie- ments.	
Echange de publications avec la <i>Société linnéenne de Bordeaux</i> .....	33, 88
<i>Elections des députés aux Etats généraux de 1789 (Sénéchaussées de Draguignan, Grasse et Castel- lane), par M. Honoré; don.....</i>	35
<i>Elginisme</i> (Lettre de M. le duc de Trévise, président de <i>La Sauvegarde de l'Art français</i> , au sujet de l').	69
— Réponse de la Société.....	69
— Remerciements de M. de Trévise.....	88
<i>Emigration dans le Var (1789-1825)</i> (Attributions de subventions ministérielles en vue de publier le tra- vail de M. Honoré sur <i>L'</i> ).....	39, 88
— Don par M. Honoré.....	86
<i>Encyclopédie moderne</i> , par Courtin; don par M. Ver- rion.....	84
<i>Epitaphe du XII<sup>e</sup> siècle de l'église Saint-Paul à Hyè- res (Var), par M. de Gérin Ricard; don.....</i>	83
V. <i>Bulletin archéologique</i> .	
Escarras (M le Dr). V. Remerciements.	
Espérandieu (M). V. <i>Bulletin archéologique</i> .	
<i>Etude de géographie ancienne : Les Bormani, Le Pansard, La Londe-les-Maures</i> , par M. Laflotte;	

annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> . . . . .	66
<i>Evolution sociale d'une commune provençale pendant sept siècles : La Gaude (Alpes-Maritimes)</i> , par E. Boniffacy ; don. . . . .	60
— Désignation de M. Belletrud comme rapporteur de l'ouvrage. . . . .	60
— Compte rendu de l'ouvrage par M. Belletrud. . . . .	67
Fabre (Ar.) (M). V. Don, <i>Mouche, Notes archéologi- ques, Notes préhistoriques, Regrets, Remercie- ments</i> .	
<i>Fédération française des artistes mobilisés</i> (annonce, sur la prière de M. Ditgès, de l'organisation d'une tombola par la) en vue de la création d'une <i>Maison des artistes mobilisés</i> . . . . .	43
Félicitations à :	
MM. Aubert (G.), nommé substitut du procureur de la République à Saint-Nazaire. . . . .	29
Cheilan, nommé officier d'Académie. . . . .	33
Coulomb, nommé officier d'Académie. . . . .	38
Ferrié, nommé membre de l' <i>Académie des sciences</i> et membre du Conseil de l'Observa- toire de Paris. . . . .	18, 33
Gilet, nommé officier de l'Instruction publique. . . . .	69
Girard (Jos.) (D <sup>r</sup> ), nommé chevalier de la Lé- gion d'honneur. . . . .	64
Gubert, nommé conseiller du commerce exté- rieur. . . . .	38
Honoré, nommé officier d'Académie et corres- pondant du Ministère de l'Instruction publi- que. . . . .	33, 83
Laflotte, qui a obtenu le premier prix au con- cours organisé par la <i>Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille</i> et une médaillon de vermeil au concours organisé par la <i>Société archéologique de Béziers</i> . . . . .	83

MM. Nicolas, nommé officier de l'Instruction publique. . . . .	38
Rafal, nommé directeur de la Banque de France à Chalon-sur-Saône. . . . .	29
Salvarelli (D.), nommé receveur de l'enregistrement à Cotignac. . . . .	38
Salvarelli (G.), nommé chef de division à la préfecture . . . . .	38
Stolzenberg, nommé officier d'Académie. . . . .	38
Terrasse, nommé chevalier de la Légion d'honneur. . . . .	87
Ferrié (M). V. Félicitations.	
Figanières. V. <i>Chapelle de Saint-Pons</i> .	
Flayosc. V. <i>Commune</i> .	
<i>Fondeurs de cloches en Basse-Provence du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (Les)</i> , par M. Honoré. V. <i>Bulletin archéologique</i> .	
Fox Amphoux. V. <i>Fox-Amphoux</i> .	
<i>Fox-Amphoux au point de vue géologique, préhistorique et archéologique</i> , par M. Dauphin; analyse de communication . . . . .	67
Fréjus. V. <i>Tentative</i> .	
Gattefossé (M). V. <i>Bienvenue, Végétaux, Voyage</i> .	
Gauchet (M). V. <i>Alchimiste, Monnayage, Regrets</i> .	
Gaude (La). V. <i>Evolution</i> .	
Gavoty (Georges) (M) V. <i>Regrets</i> .	
Gay (Claude). V. <i>Cinquantenaire</i> .	
<i>Généalogie de la famille Riquetti de Mirabeau (Observations sur la)</i> , par M. Rampal; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> . . . . .	31
<i>Géographie universelle</i> , par Malte-Brun; don par M. Verrion . . . . .	84
Gérin-Ricard (M. de). V. <i>Bulletin archéologique, Découvertes préhistoriques, Temple, Vicomtes</i> .	
Giboin (Louis) (M). V. <i>Admission, Bienvenue</i> .	

Giers (M <sup>me</sup> de). V. Admission, Remerciements.	
Giers (M. de). V. Admission, Remerciements.	
Gigean. V. <i>Dotations</i> .	
Gilet (M) V. Félicitations.	
Girard (Alex.) (M). V. Regrets.	
Girard (M. le Dr Charles). V. Regrets.	
Girard (Edmond) (M). V. Don, <i>Numismata</i> , Remerciements, <i>Traité</i> .	
Girard (M. le Dr Joseph) V. Félicitations.	
Gistucci (M). V. Invitation.	
<i>Grande Peur en Basse-Provence (1789) (La)</i> , par M. Honoré; analyse de communication.....	11
— Annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	30
— Don.....	63
Grasse (M. de). V. <i>Annibal, -Guerres, Ligue en Basse-Provence, Sainte-Maxime</i> .	
Grimaud. V. <i>Notes archéologiques</i> .	
Gubert. (M). V. Cinquantenaire, Félicitations.	
Guébbard (M. le Dr). V. <i>Agenda, Alpes, Annuaire international, Anthropologie, Dons, Ligue agricole, Orogénie, Remerciements, Revue, Société des sciences naturelles, Société vaudoise, Tremblement</i> .	
<i>Guerres de religion en Provence (Documents relatifs aux)</i> , par M. de Grasse; lecture par M. Honoré et analyse de communication.....	37
Gueirard (M). V. Don, Remerciements, <i>Tourre</i>	
<i>Guide de Saint-Aygulf (Var)</i> , par M. Joseph Salvarelli; don.....	86
<i>Guide des hôtels de Paris</i> . V. <i>Syndicat</i> .	
<i>Hache en bronze</i> , par M. Dauphin; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	30
<i>Hache en fer</i> , par M. Dauphin; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	30

<i>Haut fonctionnaire (Un) de la Révolution et du Premier Empire : Charles-Louis-François Caillemer (1757 1843), par M. Dériès ; compte rendu de présentation au Congrès des Sociétés savantes.....</i>	67
<i>Histoire de France, par Henri Martin ; don par M. Verrion.....</i>	84
<i>Hommage à Julien Labat, mort pour la France, chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.....</i>	36
<i>Honoré (M)., réélu secrétaire .....</i>	97
<i>— V. Annibal, Bulletin archéologique, Colonel, Constitution civile, Elections, Emigration, Félicitations, Fondateurs, Grande Peur, Guerres, Ligue en Basse-Provence, Phénomènes atmosphériques, Rues, Sainte-Maxime, Sépulture, Tentative, Tradition, Voies du sel.</i>	
<i>Hyères. V. Epitaphe.</i>	
<i>Invitation au personnel enseignant du Var à se livrer à des recherches archéologiques et historiques, par M. Gistucci.....</i>	88
<i>Janet (Charles) (M). V. Considérations, Voloox.</i>	
<i>Jauffret. V. Colonel.</i>	
<i>Journal du Lot, don du n° du 19 octobre 1923.....</i>	93
<i>Jullian (M). V. Bulletin archéologique.</i>	
<i>Karr (Alphonse). V. Remerciements.</i>	
<i>Labat (Julien). V. Hommage.</i>	
<i>Lacouture (M. Jacques de). V. Admission, Bienvenue.</i>	
<i>Laflotte (M). V. Beausset-Vieux, Bienvenue, Bulletin archéologique, Chapelle de Saint-Martin, Chapelle de Saint-Pons, Commune, Don, Etude, Félicitations, Nécropole, Promenades, Remerciements, Société des lettres, Station gallo-romaine, Voies du sel.</i>	
<i>Lapouge (M). V. Bienvenue.</i>	
<i>Ligier-Richier. V. Société des lettres.</i>	
<i>Ligue agricole de France (Bulletin mensuel de la) ; don par M. le Dr Guébard....</i>	84

<i>Ligue en Basse-Provence (Contribution à l'histoire de la)</i> , par M. de Grasse ; lecture par M. Honoré et analyse de communication .....	5
Lions (M). V. Don, Remerciements.	
Londe les-Maures (La). V. <i>Etude</i> .	
Madagascar. V. <i>Végétaux</i> .	
<i>Maison des artistes mobilisés</i> . V. <i>Fédération</i> .	
Malte-Brun. V. <i>Géographie</i> .	
Maroc. V. <i>Voyage</i> .	
Marseille. V. <i>Académie des sciences, Congrès des Sociétés, Documents inédits, Société de statistique</i> .	
Martin (Henri). V. <i>Histoire</i> .	
Maures (Les). V. <i>Notes préhistoriques</i> .	
Maurras (Charles) (M). V. <i>Pages littéraires</i> .	
<i>Médecine (Pour la défense de l'ancienne)</i> , par Albert Vilar ; don. . . . .	93
Mirabeau. V. <i>Généalogie</i> .	
Mireur (Frédéric). V. Don, Dons, <i>Rues</i> .	
<i>Missel dit de Saint-Louis, évêque de Toulouse</i> , par M. Oudot de Dainville ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i>	30
<i>Monastère de la Verne ou le Départ des Chartreux (Le)</i> , sans nom d'auteur ; don par M. Salf. ....	38
<i>Monnayage en Provence (Le)</i> , par M. de Morgan ; lecture par M. Belletrud et analyse de communications. ....	19, 31, 34 36, 41
— Observation présentée par M. Gauchet au sujet d'une monnaie romaine, issue de Nîmes, portant au droit les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa et au revers un crocodile (?) enchainé au pied d'un palmier. ....	31
— Invitation au Bureau à prendre les mesures nécessaires pour l'insertion du travail de M. de Morgan dans le bulletin de la Société. ....	41
Montenard (M). V. Don anonyme.	

Morard (Albert) (M). V. Regrets.	
Morgan (M. de). V. <i>Carte, Cataclysmes, Crâne, Monnayage</i>	
<i>Mouche Rûy (La)</i> , par M. Ar. Fabre ; lecture par M. Cheilan et analyse de communication.....	89
Musée. V. Don anonyme.	
Musset (Alfred de). V. Don.	
Muy (Le). V. <i>Tourre</i> .	
<i>Nature</i> (don de deux numéros de la revue <i>La</i> ), par M <sup>me</sup> de Savigny de Moncorps.....	86
<i>Nécropole gallo-romaine à Cavalaire (Une)</i> , par M. Laflotte ; lecture par M. Belletrud et communication.....	94
Nicolas (M). V. Félicitations.	
<i>Note archéologique sur Psalmodi</i> , par M. Chaillan ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	30
— Don .....	43
<i>Notes archéologiques sur les cantons de Grimaud et de Saint-Tropez</i> , par M. Ar. Fabre ; dépôt du manuscrit.....	6
<i>Notes préhistoriques et gallo-romaines sur le massif des Maures</i> , par M. Ar. Fabre ; dépôt du manuscrit	6
<i>Numismata Imperatorum Romanorum</i> , par Vaillant ; don par M. Edmond Girard.....	43
<i>Œuvres</i> , par Buffon ; don par M. Verrion.....	84
Offre de vente à tarif réduit d'articles de verrerie scientifique, par M. Cassin.....	30
<i>Orogénie terrestre (Les vraies « lignes directrices de l' »)</i> ( <i>Note à l'Académie des sciences</i> ), par M. le D <sup>r</sup> Guébbard ; don.....	43
Oudot de Dainville (M). V. <i>Crâne, Missel</i> .	
Ourse (M). V. Bienvenue.	
Paban (M). V. Don, Remerciements.	
Page (M:) V. Regrets.	

<i>Pages littéraires choisies</i> , par Charles Maurras (lettre annonçant la parution de).....	40
Parès (M). V. <i>A propos, Berlier, Billets, Curiosités, Prénoms, Suicide, Visite.</i>	
Parès. V. <i>Syndicat.</i>	
<i>Parlement de Provence (Essai historique sur le)</i> , par Prosper Cabasse ; don par M Verrion.....	84
Paulin-Bertrand (M). V. <i>Remerciements.</i>	
Pelissier (M. le D <sup>r</sup> ). V. <i>Crâne.</i>	
Perrimond (M) , réélu trésorier.....	97
— Pouvoir donné au trésorier.....	97
V. <i>Compte rendu.</i>	
Peytral (M). V. <i>Crâne.</i>	
<i>Phénomènes atmosphériques, astronomiques, sismiques ; récoltes anormales en Basse-Provence de 1427 à 1846</i> , par M. Honoré ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> . . . . .	30
— Analyse de la communication.....	34
<i>Pierre de la Fée</i> (protestation au sujet du manque d'entretien de la).....	61
<i>Pierre tombale avec inscriptions, à l'église de Trets</i> , par M. Chaillan ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> ..	66
<i>Pierre tombale avec inscription du studium de Trets</i> , par M. Chaillan ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> ...	30
Poinçons de fermiers généraux et de maîtres de l'Ancien Régime existant dans les musées de la région ; demande de renseignements par M. Boivin.	29
Porcherot (M). V. <i>Don, Remerciements.</i>	
Portes de la Fosse (M. des). V. <i>Tradition.</i>	
Poupé (M)., réélu président.....	97
— V. <i>Berlier, Bulletin archéologique, Département du Var en l'an II, Département du Var en l'an IV, Représentations, Roubaud, Trait.</i>	

<i>Prénoms révolutionnaires (Les)</i> , par M. Parès; communication. ....	71, 72
— Don.....	86
Président d'honneur. V. Remerciements.	
Prêt d'une collection de papillons à M. Bouve .....	66
<i>Promenades varoises</i> , par M. Laflotte. V. <i>Bulletin archéologique</i> .	
Psalmodi. V. <i>Note archéologique</i> .	
Rafal (M). V. Félicitations, Regrets.	
Rafin (M)., réélu vice-président.....	97
Rambert. V. <i>Alpes</i>	
Rampal (M). V. Don, <i>Généalogie</i> , Remerciements.	
<i>Rapport sur les travaux du Comité de direction de l'Association « France-Grande Bretagne »</i> , par G. H. Camerlynck (lettre annonçant la parution du).....	40
<i>Redoute de Septèmes (L'ancienne)</i> , par M. Cheillan; don.....	83
Regrets au sujet du décès de :	
MM. Bagarry.....	43
Blancard (Joseph).....	87
Bos.....	38
Chaix.....	43
Gavoty (Georges).....	93
Girard (Alexandre).....	5
Girard (le Dr Charles).....	87
Morard (Albert).....	87
Page.....	87
Rouvier.....	38
Regrets au sujet du départ de :	
MM. Aubert (Georges).....	29
Fabre (Aristide).....	6
Gauchet.....	36
Rafal.....	29
Stolzenberg.....	87
<i>Relations de Marseille et la Provence avec Cayenne (1763 - 1764) (Documents inédits sur les)</i> , par	

M. Chaillan ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	30
Remerciements à et de M. Paulin-Bertrand au sujet de la délivrance du legs Aicard (fauteuil d'A. Karr)	66, 69
Remerciements :	
aux donateurs de divers ouvrages.....	3, 7, 18, 29, 33, 35, 38, 43, 60, 63, 69, 83, 84, 86, 93
au Gouvernement de la province de Buenos-Ayres.	3
au Conseil général du Var et à son président . . . .	71
à deux amis anonymes de M. Mireur.....	38
à M <sup>mes</sup> Calviera... . . . .	38
de Savigny de Moncorps.....	88
Utile et Cornillier . . . . .	39
à MM. Cheilan.....	39, 88
Davin . . . . .	66
Fabre (Ar.).....	39
Girard (Edm.).....	43
Guébard. (le D <sup>r</sup> ).....	43, 84
Gueirard . . . . .	39
Laflotte.....	7
Lions.....	88
Paban.....	88
Porcherot.. . . .	66
Rampal.....	43
Verrion.....	46, 84
Remerciements de :	
M. de Morgan, élu président d'honneur . . . . .	4
Remerciements de :	
M <sup>ms</sup> Giers (de).....	7
MM. Arènes.....	36
Barbier (Léon).....	36
Bongrand (le D <sup>r</sup> ).....	29
Bonneau.. . . .	94
Dutruch.....	83
Escarras (le D <sup>r</sup> ).....	4
Giers (de). . . . .	7

MM. Roustan (Jules).....	33
Tallent.....	46
Viallon.. ..	94
nommés membres de la Société ;	
de M. Terrasse, nommé chevalier de la Légion d'honneur .....	94
du bureau.....	3, 97
<i>Représentations scéniques en Provence du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle (Documents relatifs à des), par M. Poupé. V. Bulletin historique.</i>	
<i>Revue théorique et pratique des maladies de la nutri- tion ; don par M. le D<sup>r</sup> Guébard.....</i>	
	84
<i>Rhodania. V. Congrès des préhistoriens, Crâne.</i>	
<i>Robert (P.). V. Annuaire des littérateurs.</i>	
<i>Roubaud de Grasse François-Yves (1749-1834), député du Var à l'Assemblée législative (1791-1792), par M. Poupé ; analyse de communications .....</i>	
	45, 51, 62, 64
— Annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes.....</i>	
	66
<i>Roustan (Jules) (M). V. Admission, Remercie- ments.</i>	
<i>Rouvier (M). V. Regrets.</i>	
<i>Rues de Draguignan et leurs maisons historiques (Les), par M. F. Mireur ; indications sur la sous- cription à l'ouvrage.....</i>	
	5
— Annonce de la nécessité d'une nouvelle souscrip- tion après la parution du tome V, du vote d'une subvention de 1.000 fr. par le Conseil général du Var et adresse, à cette occasion, de remerciements à M. le Président de l'Assemblée départementale..	
	71
— Analyse du tome V et lecture d'une relation du meurtre de Jean Durand, seigneur de la Motte, par M. Honoré.....	
	71
<i>Saint-Aygulf. V. Guide.</i>	
<i>Saint-Martin (Draguignan). V. Chapelle.</i>	

Saint-Pierre-les-Martigues. V. <i>Bulletin archéologique, Temple.</i>		
Saint-Raphaël. V. <i>Découverte de tombes.</i>		
Saint-Rémy de Provence sous le pape Jean XXII (1318-1322), par M. Chaillan ; don.....		18
Saint-Tropez. V. <i>Constitution civile, Notes archéologiques.</i>		
Sainte-Baume. V. <i>Tradition.</i>		
Sainte-Maxime de Callian et la famille de Grasse, par M. de Grasse ; lecture par M. Honoré et analyse de communication.....		85
Salf (M). V. <i>Monastère.</i>		
Salvarelli (Dominique) (M). V. <i>Félicitations.</i>		
Salvarelli (Gaston) (M). V. <i>Cinquantenaire, Félicitations.</i>		
Salvarelli (Joseph) (M). V. <i>Guide.</i>		
Sauvegarde de l'Art français (La). V. <i>Elginisme.</i>		
Savigny de Moncorps (M <sup>me</sup> de). V. <i>Dictionnaire de biographie, Dictionnaire des antiquités, Don, Nature, Remerciements.</i>		
Séance du 5 janvier 1922 .....		3
— 2 février — .....		7
— 2 mars — .....		18
— 6 avril — .....		29
— 4 mai — .....		33
— 1 <sup>er</sup> juin — .....		35
— 9 novembre — .....		37
— 7 décembre — .....		42
— 11 janvier 1923 .....		45
— 2 février — .....		59
— 2 mars — .....		63
— 13 avril — .....		65
— 4 mai — .....		68
— 1 <sup>er</sup> juin — .....		82
— 9 novembre — .....		86
— 7 décembre — .....		93

Septèmes. V. <i>Redoute</i> .	
<i>Sépulture à incinération de Tourrettes-les-Fayence (Var) (La)</i> , par M. Chiris; lecture par M. Honoré et communication.....	70
<i>Société archéologique de Béziers</i> . V. Félicitations.	
<i>Société archéologique de Bordeaux</i> (lettre de la) au sujet de la célébration du cinquantième de sa fondation .....	88
<i>Société archéologique de Tarn-et-Garonne</i> ; souhaits à l'occasion du nouvel an... ..	4, 46
<i>Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Provence</i> ; programme d'un concours.....	40
— V. <i>Commune</i> , Félicitations.	
<i>Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc</i> (adhésion de la Compagnie à la protestation de la) au sujet de l'autorisation donnée par M. le Ministre de l'Instruction publique à la famille d'Henry Bataille de prendre un moulage du <i>Squelette</i> , de Ligier-Richier.....	40
— Association de M. Laflotte à la protestation.....	64
<i>Société des Sciences, Lettres, Arts et Etudes régionales de Bayonne</i> ; circulaire annonçant la publication de <i>La Tombe basque</i> , par Louis Colas.....	8
<i>Société des sciences naturelles de Neuchâtel (Bulletin, Mémoires de la)</i> ; dons par M. le Dr Guébbard... .	84
<i>Société linnéenne de Bordeaux</i> . V. Echange.	
<i>Société préhistorique française</i> . V. <i>Crâne</i> .	
<i>Société vaudoise des sciences naturelles (Bulletin de la)</i> ; don par M. le Dr Guébbard.....	84
<i>Station gallo-romaine de Billette</i> , par M. Laflotte; don d'un cliché.....	7
— Communication.....	12
Stein (M). V. <i>Bulletin archéologique</i> .	
Stolzenberg (M). V. Félicitations, Regrets.	
<i>Suicide du conventionnel Brunel (Le)</i> , par M. Parès; don... ..	69

<i>Syn</i> d'initiative de Paris et du département de la	
e (demande au) d'exemplaires du <i>Guide des</i>	
tels de Paris.....	83
ent (M). V. Admission, Bienvenue, Remercie-	
ments.	
<i>Temple octogonal de Saint-Pierre-les-Martigues et le</i>	
<i>culte officiel dans cette région (Le)</i> , par M. de Gé-	
rin-Ricard ; don.....	43
<i>Tentative de « Vol au Trésor » à Fréjus en 1765</i>	
(Une), par M. Honoré ; communication.....	89, 90
Terrasse (M). V. Félicitations, Remerciements.	
Thomas (M le D <sup>r</sup> ). V. Admission.	
<i>Tombe basque (La)</i> . V. <i>Société des sciences</i> .	
Toulon. V. <i>Billets, Curiosités, Prénoms, Visite</i> .	
<i>Tourre dôu Muy (La)</i> , par M. Gueirard ; analyse de	
communication.....	20
Tourrettes-les-Fayence. V. <i>Sépulture</i> .	
<i>Tradition de la Sainte-Baume (La)</i> , par M. des	
Portes de la Fosse ; lecture par M. Honoré et	
analysé de communication.....	41
— Présentation d'observations, par M. Davin, au	
sujet de la communication.....	42
<i>Trait de désintéressement de Colbert</i> , par M. Poupé ;	
communication.....	21, 22
— Annonce de présentation de la communication au	
<i>Congrès des Sociétés savantes</i> .....	31
<i>Traité de minéralogie</i> , par Brongniart ; don par	
M. Edmond Girard.....	43
<i>Tremblement de terre provençal du 5 avril 1922 (Le)</i> ,	
par M. le D <sup>r</sup> Guéhard ; lecture par M. Cheilan et	
analyse de communication... ..	44
Trets. V. <i>Bénitier, Pierre tombale</i> .	
Trévis (M. de). V. <i>Elginisme</i> .	
Troin (M. le D <sup>r</sup> ) V. Découverte de monnaies	
Urbana (Illinois). V. <i>Bibliothèque de l'Université</i> .	
Utile (M <sup>me</sup> ). V. Don, Remerciements.	

Vaillant. V. <i>Numismata</i> .	
<i>Végétaux aromatiques de Madagascar</i> , par M. Gattefossé ; don.....	7
Verne (La). V. <i>Monastère</i> .	
Verrion (M). V. <i>Dictionnaire universel, Dons, Encyclopédie, Géographie, Histoire, Œuvres, Parlement, Remerciements</i> .	
Viallon (M) V. Admission, Bienvenue, Remerciements.	
<i>Vicomtes de Marseille (Documents sur les)</i> , par M. de Gérin Ricard ; annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> ..	30
Vilar (Albert). V. <i>Distances, Médecine</i> .	
<i>Visite de la duchesse d'Angoulême à Toulon (16 et 17 mai 1823)</i> , par M. Parès ; don.....	86
<i>Voies du sel en Provence depuis les origines de l'industrie salifère jusqu'à nos jours (Essai sur les)</i> , par M. Laflotte ; lecture de communication. ....	7
— Annonce de présentation de la communication au <i>Congrès des Sociétés savantes</i> . . . . .	30
— Analyse par M. Honoré de la communication....	34
<i>Volvox (Le)</i> , par M. Charles Janet ; don... . . . .	83
<i>Voyage d'études au Maroc</i> , par M. Gattefossé ; don..	7
SOCIÉTÉS, REVUES et BIBLIOTHÈQUES CORRESPONDANTES	99
COMPOSITION DU BUREAU ET LISTE DES MEMBRES.....	103
TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXXIV.....	115

---



